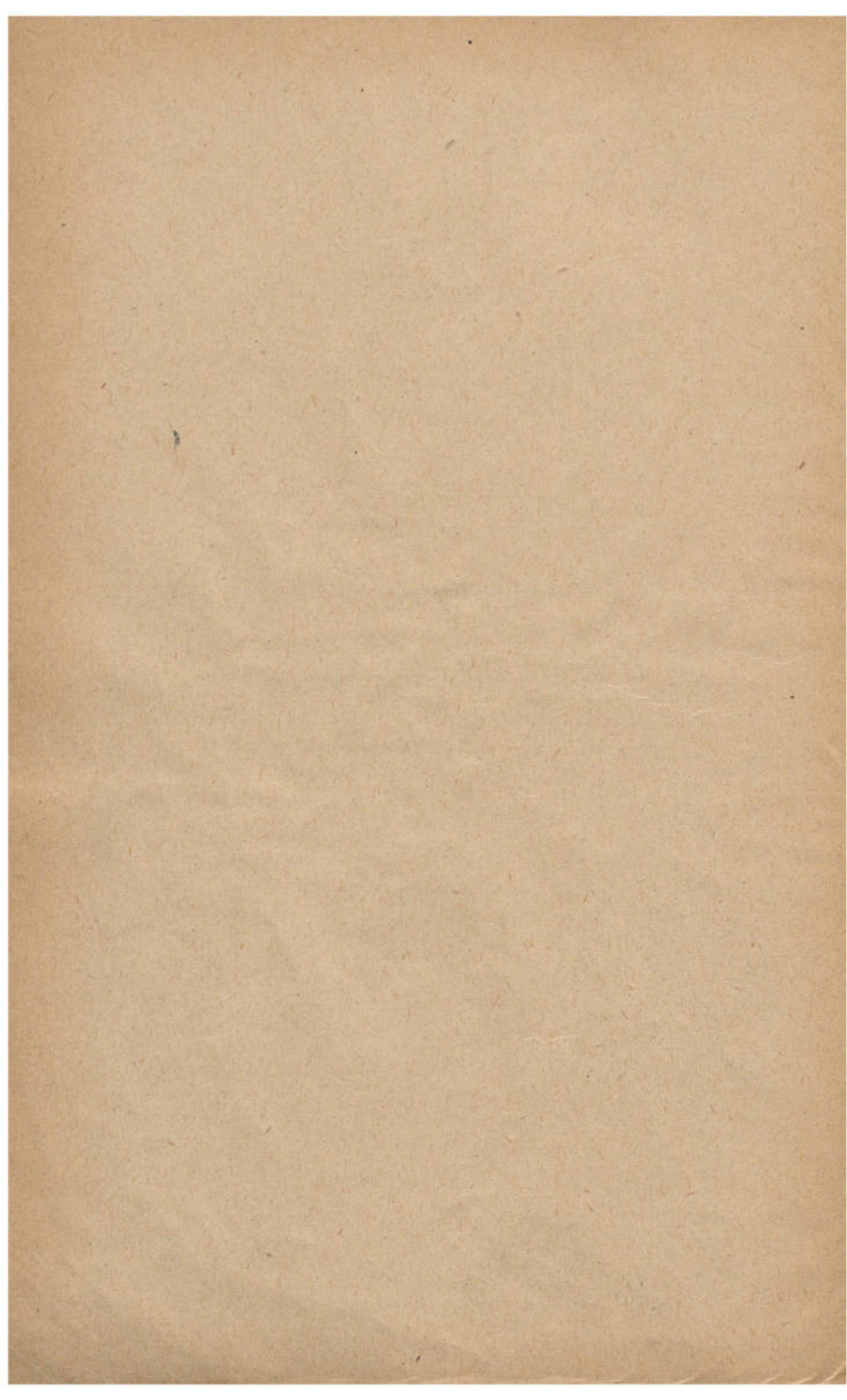


ANNUAIRE

STATISTIQUE

DU DÉPARTEMENT DU NORD



ANNUAIRE

STATISTIQUE

DU DÉPARTEMENT DU NORD

RÉDIGÉ

par

M. H. LECOCQ

CHEF DE DIVISION HONORAIRE

avec la collaboration de

MM. G. DESROUSSEAUX et E. VANLATON

CHEFS DE DIVISION A LA PRÉFECTURE DU NORD.

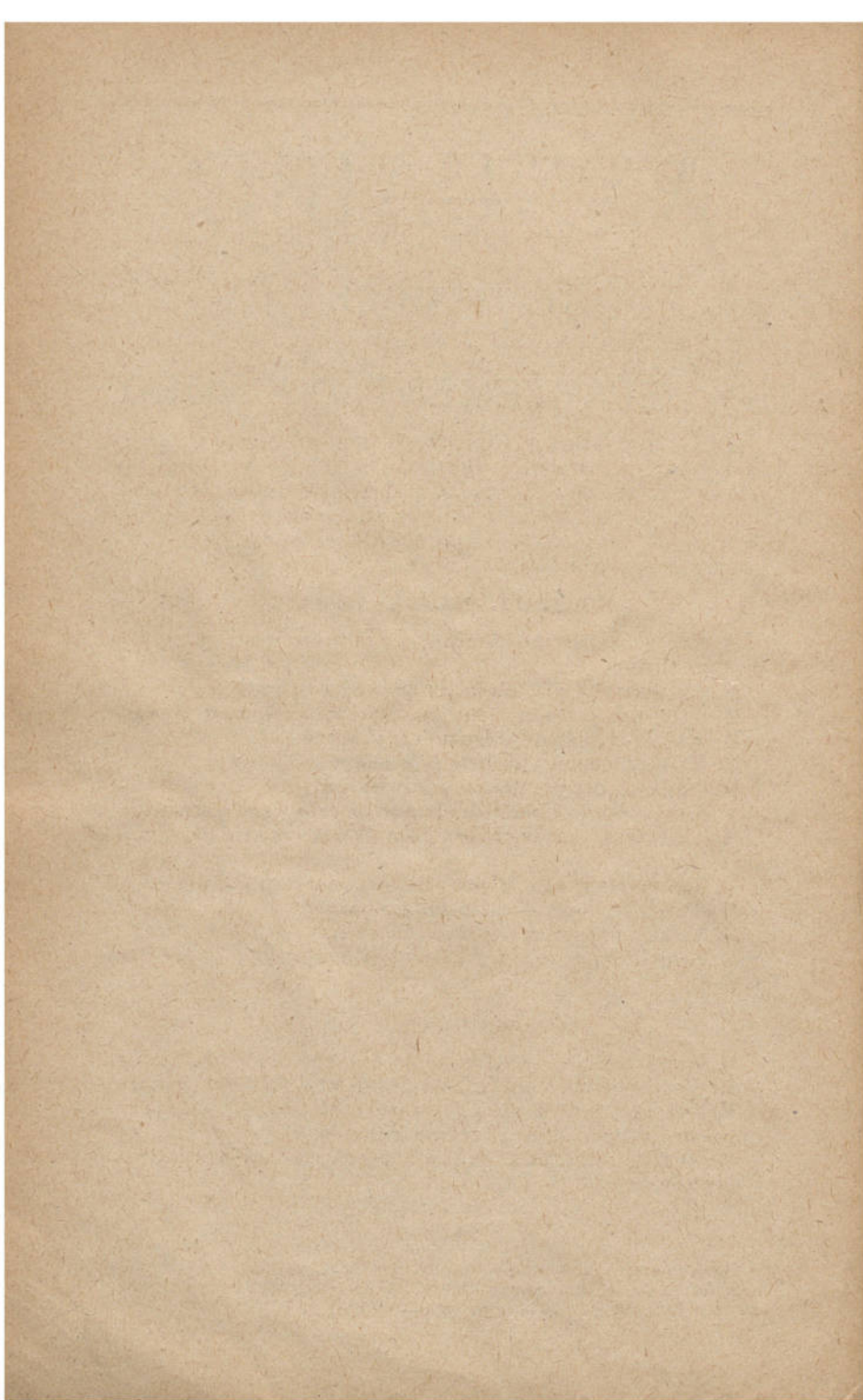


A LILLE,

CHEZ L. DANIEL IMPRIMEUR,

rue Nationale, 93.

84^e ANNÉE. — 1912.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PRÉSIDENTE DE LA REPUBLIQUE.

M. ARMAND FALLIÈRES, G. C. ✱, Président de la République.

M. RAMONDou, O ✱, I, ✪, ✫, *Secrétaire Général.*

M. MARC VARENNE, *Chef du Secrétariat particulier.*

MAISON MILITAIRE.

MM. GRANDCLÉMENT, ✱, Capitaine de vaisseau; GUISE, ✱, Lieutenant-colonel de cavalerie; BOULANGÉ, ✱, A, ✪, ✫, Lieutenant-colonel d'infanterie; HELLOT, ✱, Lieutenant-Colonel du génie; ALDEBERT, ✱, chef d'escadron d'artillerie; *attachés à la personne du Président de la République.* — JACQUILLAT, O ✱, I, ✪, ✫, Colonel de gendarmerie, *Commandant militaire du Palais de l'Élysée.*

MINISTRES SECRÉTAIRES D'ÉTAT.

M. J. CAILLAUX, député, *Ministre de l'Intérieur et des Cultes*, Président du Conseil.

M. J. CRUPPI, député, *Garde des Sceaux, Ministre de la Justice.*

M. de SELVES, G. C. ✱, sénateur, *Ministre des Affaires étrangères.*

M. KLOTZ, ✱, député, *Ministre des Finances.*

M. MESSINY, député, *Ministre de la Guerre.*

M. DELCASSÉ, député, *Ministre de la Marine.*

M. STEEG, député, *Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.*

M. AUGAGNEUR, député, *Ministre des Travaux publics, des Postes et des Télégraphes.*

M. COUYBA, sénateur, *Ministre du Commerce et de l'Industrie.*

M. PAMS, sénateur, *Ministre de l'Agriculture.*

M. LEBRUN, député, *Ministre des Colonies.*

M. René RENOULT, député, *Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale.*

SOUS-SECRÉTAIRES D'ÉTAT.

M. MALVY, député, *Sous-Secrétaire d'État au Ministère de l'Intérieur.*

M. René BESNARD, député, *Sous-Secrétaire d'État des Finances.*

M. CHAUMET, député, *Sous-Secrétaire d'État aux Travaux publics chargé de l'administration des Postes et des Télégraphes.*

M. DUJARDIN-BEAUMETZ, député, *Sous-Secrétaire d'État, chargé de l'Administration des Beaux-Arts.*

SENAT.

Conformément à la loi du 9 décembre 1884, promulguée au *Journal Officiel* du 10, le Sénat se compose de 300 Membres élus pour neuf années par les départements et les colonies.

Les Membres actuels, sans distinction entre les Sénateurs qui ont été élus par l'Assemblée nationale ou le Sénat et ceux qui sont élus par les départements et les colonies, conservent leur mandat pendant le temps pour lequel ils ont été nommés. Le département du Nord élit 8 Sénateurs. L'élection pour le renouvellement intégral des sénateurs du Nord a eu lieu le 7 janvier 1906.

BUREAU DU SÉNAT.

Président : M. Antonin Dubost.

Vice-Présidents : MM. Lintilhac, Cordelet, Jean Dupuy, Maxime Lecomte.

Questeurs : MM. Tillaye, Denoix, Rivet.

Secrétaires : MM. Guillier, Jénouvrier, Vagnat, Gravin, Catalogne, Fagot, Hayez, Blanchier.

Sénateurs inamovibles élus par l'Assemblée nationale.

MM. Bérenger, Drôme; Cazot, Gard.

Sénateur inamovible élu par le Sénat.

M. de Marcère.

Liste des Sénateurs élus par les collèges départementaux.

Ain (3). MM. Baudin, Bérard, Giguët.

Aisne (4). Ermant, Gentilliez, Seblin, Touron.

Allier (3). Boissier, Gacon, Ville.

Alpes (Basses-) (2) Michel, Péliissier.

Alpes (Hautes-) (2). Grimaud, Vagnat.

Alpes-Maritimes (2). Amic, Sauvan.

Ardèche (3) Astier, Boissy d'Anglas, Fougeirol.

Ardennes (3). Fagot, Gérard, N.....

Ariège (2). Delpech, Frézoul.

Aube (3). Castillard, Rambourgt, Renaudat.

Aude (3). Barbaza, Gauthier, Mir.

Aveyron (3). Ouvrier, Vidal de Saint-Urbain, N....

Bouches-du-Rhône (4). Boyer, Flaissières, Peytral, Velten.

Calvados (3). Boivin-Champeaux, Comte de Saint-Quentin, Tillaye.

Cantal (2). Charmes, Lintilhac.

Charente (3). Blanchier, Brisson, Limouzain-Laplanche.

Charente-Inférieure (4). Calvet, Combes, Genet, Rouvier (Paul).

Cher (3) Bonnelat, Martinet, Pauliat.

Corrèze (3). Bussière, Dellestable, Rouby.

Corse (3). Giacobbi, Gabrielli, Péraldi.

Côte-d'Or (3). Chauvreau, Philipot, Messner.

Côtes-du-Nord (5). Marquis de Carné, Le Provost de Launay,

Ollivier, Comte de Tréveneuc, N.....

Creuse (3). Defumade, Dufoussat, Mazière.

Dordogne (4). Denoix, Dusolier, Guillier, D^r Peyrot.

Doubs (3). Borne, Grosjean, Saillard.

Drôme (3). Louis Blanc, Chabert, Maurice Faure.

Eure (3). Milliard, Monnier. N.....

Eure-et-Loir (3). Fessard, Labiche (Emile), Vinet.

Finistère (5). vice-amiral Cavalier de Cuverville, Delobeauc, Fortin, Gassis, Pichon.

Gard (3). Bonnefoy-Sibour, Crémieux, Doumergue.

- Garonne (Haute-)* (4). Bepmale, H. Leygue, R. Leygue, Ournac.
Gers (3). Destieue-Junca, Lannelongue, Sancet.
Gironde (5). Courrégelongue, Decrais, Monis, Thounens, N....
Héroult (3). Delhon, Nègre, Razimbaud.
Ille-et-Vilaine (5). Brager de la Villemoysan, Jenouvrier, Lemarié,
 Pinault, comte de la Riboisière.
Indre (3). Forichon, Leglos, Ratier.
Indre-et-Loire (3). Belle, Bidault, Pic-Paris.
Isère (4). Dubost, Jouffray, Rivet, Saint-Romme.
Jura (3). Mollard, Pichon, Trouillot.
Landes (3). Latappy, Lourties, Milliès-Lacroix.
Loir-et-Cher (2). David, Gauvin.
Loire (5). Audiffred, Bourgaanel, Réal, Reymond (Emile), N.....
Loire (Haute-) (2). Charles-Dupuy, Vissaguet.
Loire-Inférieure (5). Vice-amiral, comte de la Jaille, Le Cour-Grand-
 maison, Maillard, général Mercier, comte de Pontbriand.
Loiret (2). Guingand, Viger.
Lot (3). Cocula, J. Loubet, Rey
Lot-et-Garonne (3). Belhomme, Chaumié, Giresse.
Lozère (2). Daudé, De Las Cases.
Maine-et-Loire (4). Cesbron, Delahaye, Merlet, comte de La Bour-
 donnaye.
Manche (4). Basire, Cabart-Danneville, Gaudin de Villaine, Riotteau.
Marne (3). Léon Bourgeois, Monfeuillart, Vallé.
Marne (Hie-) (3). Danelle-Bernardin, Darbot, Mougeot.
Mayenne (3). Daniel, Le Breton, comte d'Elva.
Meurthe-et-Moselle (2). Chapuis, Langlois, Mézières.
Meuse (3). Develle, Humbert, Poincaré.
Morbihan (4). Comte de Goulaine, de Kerdrel, de Lamarzelle, Riou.
Nièvre (3). d'Aunay, Beaupin, Petitjean.
Nord * (8). Bersez, Debierre, Hayez, Lecomte (Maxime), Lozé,
 Potié, Sculfort, Trystram.
Oise (3). Cuvinot, Dupont, Noël.
Orne (3). Fleury, Labbé (Léon), Cachet.
Pas-de-Calais (5). Boudenoot, Huguot, Ribot, Ringot, Viséur
Puy-de-Dôme (4). Bony-Cisternes, Chambige, Gomot, Sabaterie.
Pyrénées (Basses-) (3). Catalogne, Faisans, Forsans.
Pyrénées (Hautes-) (2). Dupuy (Jean), Pédebidou.
Pyrénées-Orientales (2). Pams, Vilar.
Rhône (5). Beauvisage, Cazeneuve, Millaud (Edouard), Pontelle,
 Vermorel.
Saône (Haute-) (3). Couyba, Genoux, Jeanneney.
Saône-et-Loire (5). Guillemaut, Magnien, Martin (F.), Richard, Sarrien.
Sarthe (3). Cordelet, d'Estournelles de Constant, Lebert,
Savoie (3). Empereur, Gravin, Perrier.
Savoie (Haute-) (3). Chautemps, Goy, Mercier

* Adresses des sénateurs du Nord, à Paris, page 8.

Seine (10). Barbier, Bassinet, de Freycinet, Gervais, Lefèvre, Mascuraud, Maujan, Poirrier, Strauss, N.....
Seine-Inférieure (5). Ancel, Fortier, Goujon, vicomte de Montfort, Waddington (Richard).
Seine-et-Marne (3). Farny, Gaston Menier, Régismanset.
Seine-et-Oise (4). Aimond, baron de Courcel, Dreyfus, Poirson.
Sèvres (Deux-) (3). Aguillon, Girard (Théodore), Goirand.
Somme (4). Cauvin, Fiquet, Maquennehen, Rousé.
Tarn (3). Gouzy, Savary (Hippolyte), Vieu.
Tarn-et-Garonne (2). Rolland, de Selves.
Var (3). Clemenceau, Martin, Reymonencq.
Vaucluse (2). Guérin (Eugène), Achille Maureau.
Vendée (3). de Béjarry, Halgan, Le Roux (Paul).
Vienna (3). Poulle, Servant, Surreaux.
Vienna (Haute-) (3). Codet, D^r Raymond, D^r Vacherie.
Vosges (3). Comte d'Alsace, Boucher, Méline.
Yonne (3). Besnard, Bienvenu-Martin, Cernet.
Territoire de Belfort (1). Berger.

ALGÉRIE. *Alger* (1). Gèrente ; *GUADELOUPE* (1). Cicéron.
Constantine (1). Aubry ; *Oran* RÉUNION (1). Crépin.
 (1), Saint-Germain. INDE FRANÇAISE (1). Flandin.
 MARTINIQUE (1). Knight.

SECRETARIAT-GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENTE DU SÉNAT.

MM. Ducros, O *, *Secrétaire-général* ; Bonet-Maury, *, *Chef*.

DOMICILES DES SÉNATEURS DU NORD ET ADRESSES A PARIS.

Sénateur inamovible : M. DE MARCÈRE, r. Montaigne, 23.

Sénateurs élus par le Département.

NOMS	DOMICILE	Adresses à Paris
Bersez	Cambrai	R. du Faubg St-Honoré, 48
Debierre	Lille	R. Casimir-Delavigne, 3
Hayez	Douai	Avenue de l'Opéra, 49
Lecomte, Maxime	Avesnes	Rue de Vaugirard, 109
Lozé	Le Gateau	Rue Paul Baudry, 1
Poté	Haubourdin	Palais du Luxembourg
Sculfort	Maubeuge	Avenue Gourgaud, 12
Trystram	Dunkerque	Rue de Rennes, 95

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Aux termes de la Loi du 13 février 1889, les membres de la Chambre des Députés sont élus au scrutin individuel. — Le département du Nord élit 23 députés : 3 pour l'arrondissement d'Avesnes, 2 pour celui de Cambrai, 2 pour celui de Douai, 2 pour celui de Dunkerque, 2 pour celui d'Hazebrouck, 9 pour celui de Lille, et 3 pour celui de Valenciennes. (Voir les circonscriptions pages 12 et 13). Les élections générales ont eu lieu les 24 avril et 8 mai 1910. Le prochain renouvellement aura lieu en 1914.

BUREAU DE LA CHAMBRE.

Président : M. Henri Brisson.

Vice-Présidents : MM. Eug. Etienne, Dron, N....., N.....

Questeurs : MM. Saumande, Durand, Devins.

Secrétaires : MM. Auriol, Larquier, F. Chautemps, Balitrand, Pelisse, Fournol, Quesnel, Borel.

Liste par départements des Membres de la Chambre des Députés.

Ain (6). D^r Bollet, Bozonet, Chanal, Crépel, Goujon, Héritier.

Aisne (8) Castelin, Ceccaldi, Couesnon, Desjardins, Ganant, Hauet, Magniaudé, Ringuier.

Allier (6). Brizon, Charles Dumas, Lamoureux, Mille, Paturet, Thivrier.

Alpes (Basses-) (5). Andrieux, Honnorat, Joly, Perchot, Reinach.

Alpes (Hautes-) (3). D^r Blanc, Bonniard, Toy-Riont.

Alpes-Maritimes (6). Donadéi, Fayssat, Gillette-Arimondy, Lairolle, Poullan, Raiberti.

Ardèche (5). Bourély, Chalamel, Duclaux-Monteil, Roche (Jules), Sauzet,

Ardennes (6). Braibant, Doizy, Dunaime, Gallois, Hubert (Lucien), Poulain.

Ariège (3). Delcassé, Général Pédoya, Second.

Aube (6). Bachimont, Berniolle, Meunier, Nicolas, Théveny, Thierry-Delanoue,

Aude (6). Aldy, Dujardin-Beaumetz, Durand, Malavialle, Sarraut, Sauzède.

Aveyron (7). Balitrand, Cabrol, Cibiel, Fournol, Gaffier, Massabuau Monsservin.

Bouches-du-Rhône (9). Bouge, Bouisson, Brisson, Cadenat, Chanot, Lefèvre, Pelletan (Camille), Sixte-Quennin, Thierry.

Calvados (7). Chéron, Delafosse (Jules), Engerand, Flandin (Ernest), baron Gérard, Laniel, Le Cherpy.

Cantal (4). Baduel, Brun (Fernand), Bory, D^r Fesq.

Charente (6). Babaud-Lacroze, Géo-Gérard, James Hennessy, Jean Hennessy, Mairat, Raynaud.

Charente-Inférieure (7). Hesse, de Lanessan, Larquier, Lauraine, Nicolle, Réveillaud, Voyer.

Cher (5). Breton (Jules-Louis), Debaune, Dumas, Manger, Morin.

Corrèze (5). Delmas, Doussaud, Lachaud, Mons, Tavé.

Corse (5). Adriani, Landry, Pierangeli, Pugliesi-Conti, N.....

Côte-d'Or (6). Bouhey-Alex, Camuzet, Charles, Lefol, Muteau, Vincent.

Côtes-du-Nord (9). Armez, D^r Baudet, de Chappedelaine, D^r Even, de Kerguézec, Le Troadec, Limon, Mando, Turmel.

Creuse (4). Binet, Judet (Victor), Simonet, Viviani.

Dordogne (7). Brunet, Clament, David, de La Batut, D^r Sarrazin, Saumande, D^r Sireyjol.

Doubs (5). Beauquier, Girod, Métin, Marquis de Moustier, Réville.

Drôme (5). Bertrand, Chabert, Long, Ravisa, Roux-Costadeau.

Eure (6). de Boury, Fouquet (Camille), Lefèvre (A bel), Leroy, (Modeste), Lorient, Passy (Louis).

Eure-et-Loir (5). Baudet, Deschanel (Paul), Lhopiteau, Maunoury, Viollette.

Finistère (11) Cloarec, Daniélou, Dubuisson, Goude, Hémon, Le Bail, Le Louédec, Comte de Mun, D^r Plouzané, Villiers, N. . .

Gard (6). Bourguet, Compère-Morel, Devèze, Pournier, de Ramel, Rouger.

Garonne (Haute-) (7) Auriol, Bedouce, Bougues, Cruppi, Gheusi, Prévot, Ruau.

Gers (5). Dufrière, Noulens, Samalens, Thierry-Cazes, Tournan.

Gironde (12) Ballande, Borderie, Cazauvieilh, Camelle, Cassadou, Chastenet, Chaumet, Combrouze, Constant (Emile), Dupuy (Pierre), d'Elissagaray, De La Trémoille.

Hérault (7). Barthe, Lafferre, Leroy-Beaulieu, Molle, Razimbaud, Reboul, Pélisse.

Ille-et-Vilaine (8). Brice (René), Guernier, Comte Le Gonidec de Traissan, Lieutenant-Colonel du Halgouët, Le Hérissé, Lefas, Porteu, Surcouf (Robert).

Indre (5). Bénazet, Cosnier, Dufour, Fougère, Patureau-Mirand.

Indre-et-Loire (4). Besnard, Chautemps (Alph.), Faure, Foucher.

Isère (8). Brenier, Chanoz, Dubarle, Janin, Mistral, Perrier, Plissonnier, Raffin-Dugens.

Jura (4). Berthod, Cère, Chapuis, Dumont (Charles), Ponsot.

Landes (5). Bouyssou, Chaulet, Damour, Lalanne, Loustalot.

Loir-et-Cher (4). Paul-Boncour, Pichery, Rivière, Treignier.

Loire (8). Arbel, Boudoint, Briand (Aristide), Chialvo, Drivet, Durafour, Laurent, Morel.

Loire (Haute) (4). Boutaud, Devins, Durand, Néron.

Loire-Inférieure. (9). Delaroche-Vernet, Marquis de Dion, comte Ginoux-Defermon, Guist'hau, de Juigné, Marquis de La Ferronnays, Marquis de Montaignu, Roch, Sibille.

Loiret (5). Alasseur, Cochery (Georges), Rabier (Fernand), Roy, Vazeille.

Lot (3). Becays, Malvy, de Monzie.

Lot-et-Garonne (4). Cels, Duffau, Leygues (Georges), Soussial.

Lozère (3) Marquis de Chambrun, Monestier, Piou.

Maine-et-Loire (8). duc de Blacas, Bougère (Ferdinand), Bougère (Laurent), Delahaye, Gioux, de Grandmaison, D^r Monprofit, N. . . .

Manche (6). Boissel-Bombreval, Dior, Legrand (Arthur), Mahieu, Rauline, Villault-Duchesnois.

Marne (7). Dreton, Haguenin, Haudos, Lenoir, de Montebelló, Margaine, D^r Péchadre.

Marne (Haute-) (3). Dessoye, Rozet, Viard.

Mayenne (5). Boissel, Chaulin-Servinière, Dutreil, de Hercé, de Villebois-Mareuil.

Meurthe-et-Moselle (7). Denis, Driant, D^r Grandjean, Lebrun, Comte Ferri de Ludre, Louis Marin, Mequillet.

Meuse (4). Grosdidier, Lefébure, Maginot, Noël.

Morbihan (8). Brard, Marquis de l'Estourbeillon, Forest, Lamy, Comte de Lanjuinais, Nail, Le Rozic, Duc de Rohan.

Nièvre (5). Hyeze, Jousset, Massé, Roblin, Renard.

Nord (23). (*) Bouvier, Cochin (Henry), Dansette, Davaine, Defontaine, Delory, Dron, Dubled, Dumont, Ghesquièrre, Goniaux, Guesde, Guislain, Groussau, Lemire, Le Roy, Pasqual, Plichon, Potié, Selle, Seydoux, Vandame, Vincent.

Oise (6). Bouffandeau, Chopinet, Delpierre, Fournier-Sarlovèze, Henzé, Hucher

Orne (5). Adigard, Bansard des Bois, Darriac, Baron de Mackau, Roulleaux-Dugage.

Pas-de-Calais (13). Bar, Basly, Briquet, Delcluze, Delelis, de France, Jonnart, Lamendin, Lefebvre du Prey, Loth, Morel, Myrens, Roden.

Puy-de-Dôme (7). Chassaing, Claussat, Clémentel, Fabre, Maison, Marrou, Python.

Pyrénées (Basses-) (7). Barthou, Bérard, Garat, Gontant-Biron (Comte de), Guichenné, d'Iriart d'Etchepare, Pradet-Balade.

Pyrénées (Hautes-) (4). Dreyt, Fitte, Noguès, Dupuy (Paul).

Pyrénées-Orientales (4). Brousse, Dalbiez, Manaut, Pujade.

Rhône (12). Augagneur, Aynard, Bender, Berlie, Bonnevey, Colliard, Fleury-Ravarin, Godart, Gourd, Manus, Marietton, Rognon.

Saône (Haute-) (4). Mathis, Morel, Ragally, Renoult.

Saône-et-Loire (9). Bouveri, Chaussier, Chavet, Coureau, Ducarouge, Maître, Périer, Simonet, Simyan.

Sarthe (5). Ajam, Bouttié, Caillaux, Galpin, Laroche.

Savoie (5). Borrel, Chautemps, Delachenal, Deléglise, Th. Reinach.

Savoie (Haute-) (4). Crollard, David (Fernand), Favre, Jacquier.

Seine (50). d'Aramon, Maurice Barrès, Bienaimé, Puech, Failliot, Painlevé, Desplas, Benoist, Lerolle, Spronck, Denys Cochin, Maurice Binder, Berry, Escudier, Groussier, Tournade, Paté, Lavand, Lauche, Millerand, Colly, Leboucq, Buisson, Messimy, Steeg, Aubriot, Beauregard, Millevoye, Pugliesi-Conti, Roche, Sembat, Rouanet, Bussat, Brunet, Rozier, Dejeante, Vaillant, Veber, Walter, Meslier, Willm, Dubois, Voilin, Deloncle, Thomas, Chenal, Coutant, Nectoux, Denais, N.....

Seine-Inférieure (11). Comte de Bagneux, Bignon, Bouctot, Brindeau, Bureau, de Follevillé, Leblond, marquis de Pomereu, Quesnel, Quilbeuf, Siegfried.

Seine-et-Marne (6). Derveloy, Dumesnil, Forgemol de Bostquénard, Lhoste, D^r Lorimy, Perrissoud.

Seine-et-Oise (10). Amiard, Carnot, Bonnefous, vicomte J. Cornudet, Dalimier, Franklin-Bouillon, Guénier, Laurent, Thalamas, Vian.

Sèvres (Deux-) (5). De la Porte, Demellier, Disleau, Rougier, Savary de Beauregard (Henri).

Somme (7). Dusevel, Jouancoux, Klotz, Lecointe, des Lyons, Magniez, Ternois.

(*) Adresses des Députés du Nord, à Paris, pages 12 et 13.

Tarn (6). Andrieu, Guiraud, Jaurès, baron Reille (Amédée), Sabin, Simon.

Tarn-et-Garonne (3). Bories, Dupuy, Frayssinet.

Var (4). Abel, Cereil, Fourment, Vigne (Octave).

Vaucluse (4). Guichard, Lacour, Laguerre, Pourquery de Boisserin.

Vendée (6). de Baudry d'Asson, Chailley, Daniel-Lacombe, de Lavrignais, D^r Périer, Veillat.

Vienne (6). D'Argenson, Blanchard, Boret, de Montjou, Pain, Péret.

Vienne (Haute) (5). Betoulle, Marquet, Nouhaud, D^r Tarrade, Trouvé.

Vosges (7). Cuny, Verlot, Ferry, Flayelle, Mathis, Picard, Schmidt.

Yonne (6). Gallot, Javal, Loup, Milliaux, Perreau, Pradier, Ribière.

Territoire de Belfort, (1). M. Schneider.

Algérie (6). Broussais, Colin, Cuttoli, Etienne, Thomson, Trouin.

COLONIES. }

- Martinique* (2). Lagrossilière, Sévère.
- La Guadeloupe* (2). Legitimus, N.....
- La Réunion* (2). Gasparin, Archambeaud.
- Inde française* (1). Bluysen.
- La Guyane* (1). Grodet.
- Sénégal* (1). Carpot.
- Cochinchine française* (1). Paris.

SECRETARIAT-GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENTE DE LA CHAMBRE : MM. Pierre (Eugène), C*, I, *Secrétaire Général*; Lefebvre (Léon), *, A, Garraud (Jules) et Bayard (Henri), *, A. *Chefs de bureau*.

SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA QUESTURE : MM. Lannoy, *, A, Durand, A et Buquet, I, *Chefs de bureau*.

Tableau des circonscriptions électorales annexé aux lois des 13 février 1889 et 30 mars 1902 et liste, par circonscription, des Députés du Nord, avec leur adresse à Paris.

ARRONDISSEMENTS.	N ^o de la circonscription.	DÉSIGNATION des cantons composant la circonscription.	NOM, QUALITÉ ET DOMICILE DU DÉPUTÉ	ADRESSE A PARIS.
AVESNES.	1 ^{re}	Avesnes-Nord....	PASQUAL, avocat à Avesnes	boul. Saint-Michel, 60 (5 ^e arr.).
		Avesnes-Sud.....		
		Trélon.....		
	2 ^e	Bavai.....	DEFONTAINE, docteur en médecine, Conseiller général à Maubeuge.....	Palais-Bourbon (7 ^e arr.)
		Solre-le-Château..		
	3 ^e	Berlaimont.....	VINCENT, professeur d'école normale à Le Quesnoy.....	Palais-Bourbon (7 ^e arr.)
Landrecies.....				
Le Quesnoy-Est..				
GAMBRAI.	1 ^{re}	Le Quesnoy-Ouest	LE ROY, agriculteur à Crèvecœur.....	Avenue Elisée Reclus, 35.
		Gambrai-Est.....		
		Gambrai-Ouest..		
	2 ^e	Carnières.....	SEYDOUX, ancien officier au Cateau.....	r. Alphonse de Neuville, 22.
		Marcoing.....		
		Le Cateau.....		
	Clary.....			
	Solesmes.....			

ARRONDISSEMENTS.	N ^o de la circonscription.	DÉSIGNATION des cantons composant la circonscription.	NOM DU DÉPUTÉ, QUALITÉ ET DOMICILE.	ADRESSE A PARIS
DOUAL	1 ^{re}	Douai-Nord	GONIAUX, à Dorignies-lez-Douai	Palais-Bourbon (7 ^e arr.)
		Douai-Ouest		
		Douai-Sud		
DOUAL	2 ^e	Arleux	GUISLAIN, maire de Nomain...	Palais-Bourbon (7 ^e arr.)
		Marchiennes		
		Orchies		
DUNKERQUE	1 ^{re}	Dunkerque-Est...	DUMONT, avocat, Conseiller général à Dunkerque.....	Avenue de La Bourdonnais, 22 (7 ^e arr.).
		Dunkerque-Ouest.		
		Gravelines		
DUNKERQUE	2 ^e	Bergues	COCHIN (Henry), maire de Saint-Pierrebrouck	Avenue Montaigne, 5, Paris et Evry-Petit-Bourg (Seine-et-Oise).
		Bourbourg.....		
		Hondschoote.....		
		Wormhout.....		
HAZEBROUCK	1 ^{re}	Cassel.....	L'abbé LEMIRE, prêtre, à Hazebrouck.....	rue Lhomond, 26 (5 ^e arr.)
		Hazebrouck-Nord.		
		Hazebrouck-Sud..		
		Steenvoorde		
HAZEBROUCK	2 ^e	Bailleul-Nord-Est.	PLICHON, ingénieur civil, conseiller général, à Bailleul ...	Boulevard Saint-Germain, 250 bis. (Téléph. n ^o 715-55).
		Bailleul-Sud-O...		
		Merville.....		
LILLE	1 ^{re}	Lille-Centre	VANDAME, brasseur, à Lille...	av. de l'Opéra, 49, (Cercle militaire) (2 ^e arr.)
		Lille-Ouest.....		
		Lille-Sud-Est		
LILLE	2 ^e	Lille-Sud.....	GHESQUIÈRE, publiciste, conseiller général à Lille.....	Palais-Bourbon (7 ^e arr.)
		Lille-Sud-Ouest ..		
		Lille-Est.....		
LILLE	3 ^e	Lille-Nord.....	DELORY (Gustave)	Palais-Bourbon (7 ^e arr.)
		Lille-Nord-Est		
LILLE	4 ^e	Armentières	DANSETTE, industriel, conseiller général, à Armentières.....	Avenue de La Bourdonnais, 18 (T. n ^o 718-00)
		La Bassée.....		
		Haubourdin		
LILLE	5 ^e	Pont-à-Marcq	POTIÉ, Georges, agriculteur, maire de Loos.....	Palais-Bourbon (7 ^e arr.)
		Seclin.....		
LILLE	6 ^e	Roubaix-Ouest	DUBLED, Conseiller d'arrondissement à Wasquehal.....	Palais-Bourbon (7 ^e arr.)
		Lannoy.....		
		Cysoing		
LILLE	7 ^e	Roubaix-Est.....	Jules GUESDE.....	r. Singer, 35 (16 ^e arr.).
		Roubaix-Nord.....		
LILLE	8 ^e	Tourcoing-Nord-E.	DRON (Gustave), maire de Tourcoing.....	rue d'Assas, 28 (6 ^e arr.).
		Tourcoing-Sud...		
LILLE	9 ^e	Quesnoy-s/Deûle.	GROSSAU, C ⁺ , prof. à la Fac. libre de droit, à Loume.	rue Saint-Louis, 20. Versailles.
		Tourcoing-Nord..		
VALENCIENNES	1 ^{re}	Condé.....	BOUVIER, conseiller général, maire de Rombies et Marchipont	Palais-Bourbon.
		Valenc		
VALENCIENNES	2 ^e	St-Amand (rive d.)	DAVAINE, secrétaire du Conseil général du Nord, maire de Saint-Amand.....	Quai d'Orsay, 9.
		St-Amand (rive g.)		
		Valenciennes-Nord		
VALENCIENNES	3 ^e	Bouchain	SELLE, à Denain.....	Palais-Bourbon (7 ^e arr.)
		Denain		
		Valenciennes-Sud.)		

CONSEIL D'ÉTAT.

Conformément à l'article 4, § 4, de la loi du 13 juillet 1879, un décret en date du 2 août 1879 a déterminé l'ordre intérieur des travaux du Conseil, la répartition des affaires entre les sections, la nature des affaires qui devront être portées à l'Assemblée générale, le mode de roulement des membres entre les sections et les mesures d'exécution non prévues par la loi.

Conformément à l'article 57 de la loi du 22 juillet 1889, les arrêtés des Conseils de Préfecture peuvent être attaqués devant le Conseil d'État dans le délai de deux mois, à dater de la notification, lorsqu'ils sont contradictoires, et à dater de l'expiration du délai d'opposition, lorsqu'ils ont été rendus par défaut.

Le délai de pourvoi court contre l'État ou les Administrations représentées par le Préfet, soit à dater du jour où la notification de l'arrêté a été faite par les parties au Préfet, soit à dater du jour où la notification a été faite aux parties par les soins du Préfet.

Lorsque le Conseil de Préfecture a statué en matière répressive, le délai court contre l'Administration à partir de la date de l'arrêté.

Les recours au Conseil d'État contre les arrêtés des Conseils de Préfecture peuvent avoir lieu sans frais et sans l'intervention d'un avocat au Conseil d'État, en matière :

1° De contributions directes ou de taxes assimilées à ces contributions pour le recouvrement ; 2° D'élections ; 3° De contraventions aux lois et règlements sur la grande voirie et autres contraventions dont la répression appartient au Conseil de Préfecture, ainsi que d'anticipation sur les chemins vicinaux.

Toutefois, l'exemption du droit de timbre n'est applicable aux recours en matière de contributions directes et de taxes assimilées à ces contributions, sauf les prestations en nature pour les chemins vicinaux, que lorsque la cote est inférieure à 30 francs.

Le recours peut être déposé, dans les cas ci-dessus visés, soit au secrétariat général du Conseil d'État, soit à la Préfecture, soit à la Sous-Préfecture. Dans ces deux derniers cas, il est marqué d'un timbre qui indique la date de l'arrivée, et il est transmis par le Préfet au Secrétariat général du Conseil d'État. Il en est délivré récépissé à la partie qui le demande.

Président du Conseil d'État : M. le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice ; *Vice-Président* : M. Georges Coulon, G. C. ✱.

COMPOSITION DES SECTIONS DU CONSEIL D'ÉTAT.

Section de législation, de la justice et des affaires étrangères. — *Président* : M. de Moüy, C ✱. — *Conseillers d'Etat en service ordinaire* : MM. Camille Sée, O ✱, Louis Herbet, C ✱, Gervais de Rouville, O ✱, Bruman C ✱, Paul Arrivière, O ✱. — *Conseillers d'Etat en service extraordinaire* : MM. Bapst, O ✱, Deligne, ✱. — *Maîtres des requêtes* : MM. Degournay, ✱, Le Gonix. — *Auditeurs de 1^{re} classe* : MM. Henri Ripert, Dugas. — *Auditeurs de 2^e classe* : MM. Marcel Roger, Feldmann, Benoist. — *Secrétaire* : M. Laurain.

Section du contentieux. — *Président* : M. Marguerie, C ✱. — *Conseillers d'Etat* : MM. Mayniel, O ✱, Vel-Durand, C ✱, Jagerschmidt, O ✱, Varagnac, ✱, Baudenet, O ✱, Romieu, ✱, Jules Gautier, C ✱, Chareyre ✱, Fournier, O ✱. — *Conseillers d'Etat désignés pour faire partie de l'Assemblée publique du Conseil d'Etat statuant au Contentieux* : MM. Camille Sée, O ✱, Louis Herbet, C ✱, de la Section de Législation, de la Justice et des Affaires étrangères ; Reynaud, O ✱, Ernest Meyer, O ✱ de la Section de l'Intérieur, des Cultes, de l'Instruction publique et des Beaux-Arts ; MM. Deloncle, O ✱, Saint-Paul, ✱, de la Section des Finances, de la Guerre.

de la Marine et des Colonies; MM. Cotelle, O ✱ et Charles Blanc, O ✱, *de la Section des Travaux publics et des Postes et Télégraphes, de l'Agriculture, du Commerce, de l'Industrie, du travail et de la Prévoyance sociale.* — *Maitres des requêtes*: MM. Guéret-Desnoyers, ✱, Eymond, ✱, Fuzier, O ✱, Wurtz, ✱, Lacroix, O ✱, Henry Légrand, ✱, Guillaumot, ✱, René Worms, ✱, Basset, ✱, Imbart de la Tour, Favareille, ✱, Courtois de Maleville, Ed. Laurent, André Ripert, G. Cahen, Tirard, ✱, Carrière, Berget, Porché. — *Maitres des requêtes, Commissaires du Gouvernement*: MM. Char-denet ✱, Pichat, ✱, Riboulet, Blum, ✱, Corneille, Helbronner. — *Auditeurs de 1^{re} classe*: MM. Porché, de Tingny du Pouët, de Lavergne, Louis Roger, Louis Jaray, Ed. Mazérat. — *Auditeurs de 2^e classe*: MM. Vergniaud, Fernet, Lambert-Ribot, Duléry, Sélignmann. — *Secrétaire*: M. Lagrange, ✱, I. ☉.

Section de l'intérieur, des cultes, de l'instruction publique et des beaux-arts. — *Président*: M. Hébrard de Villeneuve, C ✱. — *Conseillers d'Etat en service ordinaire*: MM. Saisset-Schneider, C ✱, Abel Flourens, O ✱, Reynaud, O ✱, Rabier, G O ✱, Ernest Meyer, O ✱. — *Conseillers d'Etat en service extraordinaire*: MM. Ogier, ✱, Maringer, O ✱, Bayet. — *Maitres des requêtes*: MM. Henry Poulet, ✱, Delesseux, ✱, Gélisset, ✱. — *Auditeurs de 1^{re} classe*: MM. Delaitre, Collavet. — *Auditeurs de 2^e classe*: MM. Bouchard, Trochon, Gasquet. — *Secrétaire*: M. Pajot, sous-chef de bureau, faisant fonctions de secrétaire, I. ☉.

Section des finances, de la guerre, de la marine et des colonies. — *Président*: M. Camille Lyon, C ✱. — *Conseillers d'Etat en service ordinaire*: MM. J. L. Deloncle, O ✱, Théodore Tissier, O ✱, Saint-Paul, ✱, Michel Tardit, O ✱, Vignié. — *Conseillers d'Etat en service extraordinaire*: MM. Delatour, C ✱, Martin, C ✱, Maucière, C ✱, Privat-Deschanel, O ✱, Marraud, O ✱, R. Mazerat, C ✱, Vasselle, Général Regnault, Maurice Bloch. — *Maitres des requêtes*: MM. Fochier, ✱, Bonifas, Smet. — *Auditeurs de 1^{re} classe*: MM. Maurice Vel-Durand, Rivet, Bousquet. — *Auditeur de 2^e classe*: M. Lucas de Pesloïan Heurtel. — *Secrétaire*: M. Roussel, ✱, I. ☉.

Section des travaux publics et des postes et télégraphes, de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale. — *Président*: M. Alfred Picard, G C ✱. — *Conseillers d'Etat en service ordinaire*: MM. Cotelle, O ✱ Colson, O ✱, Sainsère, C ✱, Charles Blanc, O ✱, Emmanuel Rousseau, O ✱. — *Conseillers d'Etat en service extraordinaire*: MM. Charguéraud, O ✱, Arthur Fontaine, C ✱, Georges Paulet, C ✱, Chapsal, G. O ✱, Bizet, O ✱, Fontaneilles, Dabat, O ✱. — *Maitres des requêtes*: MM. Henri Chardon, O ✱, Silhol, ✱, Tirman, ✱, Marlio, ✱. — *Auditeurs de 1^{re} classe*: MM. Perrier, P. Caillaux, ✱. — *Auditeur de 2^e classe*: MM. Pinot, de Tarde, Comolet-Tirman, Alibert. — *Secrétaire*: M. Arnoux, I. ☉.

Secrétaire général du Conseil d'Etat: M. Jules Noël ✱.

Chef du Service central du Secrétariat général : M. G. Raab d'Oërry, ✱, I.

BUREAU DE L'ASSISTANCE JUDICIAIRE PRÈS LE CONSEIL D'ÉTAT.

Président : M. Le Vavasseur de Précourt, O ✱ ; *Membres* : MM. Pierre Laroze, ✱. Jobit, O ✱ ; Tiphaigne, ✱, Bickart-Sée, ✱ De Ségogne et Patissier-Bardoux ; *Secrétaire-délégué* : M. Lagrange, ✱, I, Q, Secrétaire du contentieux..

TRIBUNAL DES CONFLITS.

Le Tribunal des conflits, rétabli par la loi du 24 mai 1872 sur le Conseil d'Etat qui a remis en vigueur la loi du 4 février 1858 et le règlement du 26 octobre 1849, est chargé de régler les conflits d'attribution qui s'élèvent entre l'autorité administrative et l'autorité judiciaire. Les bureaux du Secrétariat se trouvent au Palais Royal.

COMPOSITION DU TRIBUNAL.

Président : M. le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice ; *Vice-Président* : M. de Rouville, O ✱, Conseiller d'Etat ; *Membres titulaires* : MM. Flourens, O ✱, Baudenet, O ✱, Romieu, ✱, Conseillers d'Etat ; Letellier, O ✱, Falcimaigne, O ✱, Bouulloche, O ✱, Conseillers à la Cour de Cassation ; *Membres suppléants* : MM. Wurtz, ✱, Maître des requêtes au Conseil d'Etat ; Esmein, O ✱, Professeur à la Faculté de droit de Paris ; *Commissaires du Gouvernement* : MM. Chardenet, ✱, Maître des requêtes au Conseil d'Etat ; Mérillon, C ✱, Avocat-général à la Cour de Cassation ; *Commissaires-suppléants* : MM. Pichat, ✱, Maître des requêtes au Conseil d'Etat ; Lombard O ✱, Avocat-général à la Cour de Cassation ; *Secrétaire* : M. Lagrange, ✱, Secrétaire de section au Conseil d'Etat.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES CULTES.

M. J. Caillaux, député, *Ministre, Président du Conseil.*

M. Malvy, député, *Sous-Secrétaire d'Etat.*

Cabinet du Président du Conseil. — *Chef du Cabinet* : M. Pierre Caillaux, Auditeur au Conseil d'Etat ; *Chef-adjoint* : M. Marcel Ribierre ; *Sous-Chef* : M. Trochon, Auditeur au Conseil d'Etat.

Cabinet du Ministre de l'Intérieur. — *Chef du Cabinet* : M. F. Desclaux, ✱ ; *Chef-adjoint* : M. Piétri, Inspecteur des Finances ; *Sous-chef* : M. Foureaud.

Secrétariat particulier du Président du Conseil. — *Chef du Secrétariat* : M. Béhier ; *Chef-adjoint* : M. Gontier ; *Secrétaire particulier* : M. Beaugé.

Cabinet du Sous-Secrétaire d'Etat. — *Chef du Cabinet* : M. Jean Leymarie, avocat à la Cour ; *Chef-adjoint* : M. Trichon ; *Sous-Chefs* : M. P. Sauret, Léon Moine ; *Attachés* : MM. Linol et Hamm.

Secrétariat particulier du Sous-Secrétaire d'Etat. — *Chef du Secrétariat* : M. Estève.

Secrétariat général. — M. Ogier, O ✱, *Secrétaire général* ; M. Segaut, *Secrétaire du Secrétaire général* ; M. Pain, *Chef du cabinet.*

1^{er} bureau (Personnel de l'administration centrale et de l'administration préfectorale ; distinctions honorifiques) : M. Dous, ✱, *Chef de bureau.* — 2^e

bureau (Administration générale; Affaires politiques): M. Duguet, O. ✱, *Chef de bureau*. 3^e bureau (Service intérieur, Secrétariat, Secours généraux): M. Léon Tabarant, *Chef*.

Direction du contrôle et de la comptabilité, Inspection générale (rue Cambacérés, 11). — M. Albert Bluzet, ✱, *Inspecteur des services administratifs, Chef du service central*; A. Imbert, *Chef adjoint*.

INSPECTEURS GÉNÉRAUX. — MM. Brunot, O ✱, Constantin, ✱, D^r Faivre, ✱, Granier, O ✱, Horteur, Pujalet, ✱, Rondel, ✱. — INSPECTEURS GÉNÉRAUX ADJOINTS: MM. Alcindor, Dupont, ✱, Marescal, ✱, D^r Monod, Rouvier, ✱, Tardieu, ✱, Winter. — INSPECTRICES GÉNÉRALES: M^{mes} Moniez, Gevin-Cassal, Thiry.

COMITÉ DES INSPECTEURS GÉNÉRAUX. — M. Granier O ✱, *Inspecteur général, Président*; MM. de Neuville et Plytas, *Secrétaires*.

1^{er} bureau (Budget. Contrôle des dépenses engagées): M. Hyéard, *chef de bureau*. — 2^e bureau (Comptabilité centrale): M. Alexis Tabarant, ✱, *Sous-Directeur*.

Caisse centrale du Ministère (r. des Saussaies, 11). — M. Jardel, C 1, *caissier-payeur*.

Contrôle des dépenses engagées. — M. Bluzet, ✱, *Contrôleur des dépenses engagées*.

Direction de l'administration départementale et communale (r. Cambacérés, 7). — M. Maringer, O ✱, *Conseiller d'État en service extraordinaire, Directeur*; M. Mittelhauser, *Secrétaire de la direction*.

1^{er} bureau (Affaires et comptabilité départementales): M. Tardieu, O ✱, *Sous-Directeur*. — 2^e bureau (Administration financière des communes): M. Gruget, *Chef de bureau*. — 3^e bureau (Contentieux des départements et des communes; dons et legs; reconnaissances d'utilité publique; sapeurs-pompiers): M. de Toustain du Manoir, *Chef de bureau*. — 4^e bureau (Construction et comptabilité des chemins vicinaux; carte de France): M. Pfeffer, ✱, *Chef de bureau*.

Direction de l'assistance et de l'hygiène publiques (r. Cambacérés, 7). — M. Léon Mirman, *Directeur*; M. Vallon, *Secrétaire de la direction*.

1^{er} Bureau (Service des aliénés, aveugles et sourds-muets; Établissements nationaux de bienfaisance): M. de Saint-Sauveur, C A, *Chef de bureau*. — 2^e bureau (Services de l'enfance): M. Lefebvre, *Chef de bureau*. — 3^e bureau Assistance obligatoire aux vieillards, infirmes et incurables; Assistance médicale gratuite; Hôpitaux et hospices; Établissements et bureaux de bienfaisance; Monts-de-piété; Dépôts de mendicité; Affaires générales de l'assistance): M. Campagnole, *Chef de bureau*. — 4^e bureau (Salubrité publique et hygiène générale): M. de Pillot, ✱, *chef de bureau*. — 5^e bureau (Prophylaxie et épidémies): M. Roux, ✱, *Sous-Directeur*.

Direction de la sûreté générale (r. des Saussaies, 11); M. Hennion, O ✱, *Directeur*.

1^{er} bureau (Personnel; Organisation générale de la force publique; Police rurale): M. Sauzet, C ✱, *Chef de bureau*. — 2^e bureau (Police générale et contrôle général des étrangers): M. Grumbach, O ✱, *Sous-directeur*,

chargé du bureau. — 3^e bureau (Police administrative) : M. Capot, O ✱, *Sous-directeur, chargé du bureau.*

Service des affaires algériennes (r. Cambacérés, 7) ; M. Bèze, ✱, *Chef de service* ; M. Party, *Secrétaire du Service* ; M. Pottier, *ffous de Chef du 1^{er} Bureau* ; M. Carbon, *Chef du 2^e Bureau.*

MINISTÈRE DE LA JUSTICE.

M. Cruppi, ✱, *Député, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice.*

Cabnet du Ministre. — M. Bricout, ✱, *Directeur du Cabinet* ; MM. J. Lahillonne, ✱, A. Pichon, ✱, *Chefs adjoints.*

Bureau du Cabinet. — M. Mayet, ✱, *Chef.*

Bibliothèque, Archives et Bulletin des Lois. — M. Brossard, O I, *Bibliothécaire-archiviste.*

Direction des affaires civiles et du sceau. — M. Deligne, O ✱, *Conseiller d'Etat en service extraordinaire, Directeur.*

Direction des affaires criminelles et des grâces. — M. Paul Bouloche, ✱, *Directeur.*

Direction du Personnel et de la Comptabilité. — M. Bricout, ✱, *Directeur* ; M. Leroux, *Chef du bureau des Cours et Tribunaux* ; M. Debay O I, *Sous-Chef du bureau des justices de paix et des greffiers* ; M. Musset, ✱ O I, *Chef de la Comptabilité.*

Direction de l'Administration pénitentiaire — (r. Cambacérés, 13) ; M. Just, *Directeur* ; M. Gastu, *Secrétaire de la direction.*

PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE. — M. Eon, *Sous-chef de bureau, chargé du service.* — 1^{er} bureau (Affaires générales ; Étude des questions pénitentiaires ; Conseil supérieur des prisons ; Statistique ; mise en pratique du régime de l'emprisonnement individuel) : M. Danjoy, *Chef de bureau.* — 2^e bureau (Exécution des peines ; Maisons centrales, de force ou de correction ; Maisons d'arrêt, de justice et de correction ; Dépôts et chambres de sûreté ; Dépôts des condamnés à transporter) : M. Strauss, *Chef de bureau.* — 3^e bureau (Établissements et services d'éducation correctionnelle pour les mineurs de l'un et l'autre sexe ; Institutions et sociétés de patronage pour tous libérés ; Grâces et remises de peine pour les condamnés de toutes catégories) : M. Deneux, *Chef de bureau.*

Contrôle des dépenses engagées. — M. Lèbe-Gigun, *Inspecteur des Finances.*

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. de Selves, *Sénateur, Ministre.*

Cabinet du Ministre et Secrétariat. — MM. Herbette, *Secrétaire d'ambassade de 1^{re} classe, Chef du cabinet et du personnel* ; Jaunez, *Consul de 2^e classe, Chef adjoint du cabinet* ; Sicard, *Vice-Consul de 2^e classe, Sous-Chef du cabinet.*

Service du protocole. — M. Mollard, O ✱, *Ministre plénipotentiaire de 1^{re} classe, Chef.*

Direction des affaires politiques et commerciales.

— M. Bapst, O ✱, Ministre plénipotentiaire de 1^{re} classe, Conseiller d'Etat en service extraordinaire, *Directeur*; M. Conty, ✱, Ministre plénipotentiaire, *Sous-directeur d'Europe, d'Afrique et d'Océanie*; M. Gout, ✱, Consul général, *Sous-directeur du Levant*; M. Berthelot, ✱, *Sous-directeur d'Asie*; M. Chevalley, Ministre plénipotentiaire, *Sous-directeur d'Amérique*; M. Piccioni, O ✱, *Sous-directeur des Archives*.

Direction des affaires administratives et techniques. — MM. Gavarry, O ✱, Ministre plénipotentiaire de 1^{re} classe, *Directeur*; Herbet, ✱, Secrétaire d'ambassade de 1^{re} classe, *Sous-directeur des unions internationales et des affaires consulaires*; Aynard, ✱, Ministre plénipotentiaire de 2^e classe, *Sous-directeur des affaires de chancellerie*.

Division des fonds et de la comptabilité. — M. Bizot, ✱, Inspecteur des finances, *Directeur*.

Contrôle des dépenses engagées: M. Moleux, Inspecteur des Finances.

MINISTÈRE DES FINANCES.

M. Klotz, ✱, Député, *Ministre*.

M. René Besnard, Député, *Sous-secrétaire d'Etat*.

Cabinet du Ministre. — M. Fravaton, conservateur des hypothèques, *Chef du Cabinet*; MM. Nadaud, *Chef-adjoint*; Brun, Bauzin, *Sous-Chefs*; Bonhomme, *Chef du Secrétariat particulier*.

Cabinet du Sous-Secrétaire d'Etat. — MM. Delamarche, *Chef de Cabinet*; Lefebvre et Dalem, *Chefs-adjoints*; Rochart, *Chef du Secrétariat particulier*; M. Poincin, *Secrétaire particulier du Ministre*.

Service de l'Inspection générale des Finances. — M. Delamotte, O ✱, *Inspecteur des finances, chef du service*; M. Corréard, *Inspecteur des finances, Adjoint au Chef de service*.

INSPECTEURS GÉNÉRAUX: MM. Houette, O ✱, Semichon, O ✱, Gerlié, O ✱, Jauffret, O ✱, Pieyre, O ✱, Moreau (Joseph), O ✱, Denis de Lagarde, O ✱, Germain de Saligny, O ✱, Bourlez, O ✱, Desrousseaux, O ✱, Colas des Francs, O ✱, de Pierre de Vellefrey, ✱, Lhomme, O ✱, Gatine, ✱, de Sorbier de Pougna-dresse, ✱, Sénéchal, ✱, A.

Direction du personnel et du matériel. — M. Bley, O ✱, *Directeur*.

Direction du contrôle des administrations financières et de Pardonancement. — M. Deeron, A, *Directeur*.



Agence judiciaire du Trésor et contentieux. — M. Chausserie-Laprée, O ✱, A, *Chef du service*.

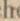
Direction du mouvement général des fonds. — M. Luquet, O ✱, *Directeur*; M. Thirion, ✱, A, *Sous-directeur*.


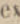
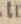


Direction de la dette inscrite. — M. Chastelain, O ✱, I, *Directeur*.


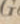
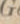
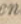
Direction générale de la comptabilité publique. — M. Privat-Deschanel, O ✱, A, Conseiller d'Etat en service extraordinaire, *Directeur général*; M. Feret Dulongbois, O ✱, I, *Directeur-adjoint*; Blanchon, ✱, *Sous-directeur*.

Caisse centrale du Trésor. — M. Bauduin-Bugnet, *Caissier-payeur central*; M. Jacquinet, O ,  I, *Sous-caissier-payeur central*.



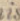
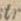
Contrôle central du Trésor. — M. Fort, ,  I, *Contrôleur central du Trésor*.


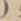
Direction générale des Contributions directes. — M. Maurice Bloch, O ,  I, *Directeur Général*; MM. Girard du Demaine, , Eustache, ,  I, *Administrateurs*.







Direction générale de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre. — M. Marraud, O ,  I, *Conseiller d'État en service extraordinaire, Directeur Général*; MM. Taché, O ,  I, Weill, , Regard, ,  I, et Chaudun, *Administrateurs*.

Direction générale des Douanes. — M. Branet, Jean, , *Directeur Général*; MM. Maljean, O , et Moulié, ,  I, *Administrateurs*.

Direction générale des Contributions indirectes. — M. Martin (Louis), O ,  I, *Conseiller d'État en service extraordinaire, Directeur Général*; MM. Boizard, O , et Hulin, ,  I, *Administrateurs*.

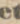
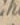

Direction générale des manufactures de l'État. — M. Coutard, , *Directeur Général*; MM. Brandeis, O , et Morel, ,  I, *Administrateurs*.

Direction des monnaies et médailles. — M. Martin (Edmond), O ,  I, *Directeur*.

Direction générale des Caisses d'amortissement et des Dépôts et Consignations. — M. Delatour, C ,  I, *Conseiller d'État en service extraordinaire, Directeur Général*; MM. Bornot, ,  I, et Choquet, ,  I, *Sous-Directeurs*.


MINISTÈRE DE LA GUERRE


M. Messimy, député, *Ministre*.

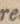
Cabinet du Ministre. — M. Girardot, O , *Général de brigade, Chef du Cabinet*; M. Guillemain, , *Lieutenant-colonel d'artillerie breveté*; M. Mesple, , *Lieutenant-colonel de cavalerie breveté, Sous-Chefs du Cabinet*.

Cabinet civil: H. Tenot, *Chef du Cabinet*; R. Strauss, *Chefs-adjoints*; A. Ragnis, *Sous-Chef*; C. Fortin, *Chef du Secrétariat particulier*.

État-Major de l'Armée. — MM. Dubail, C , *Général de division, Chef d'État-major de l'Armée*; de Curières de Castelnaud, O , *Général de division*, Regnault, , Auger, O , *Généraux de brigade, Sous-chefs d'État-major de l'Armée*.

Service géographique de l'armée. — M. Bourgeois, O , *Colonel Directeur*.

Direction du Contrôle. — M. Mauclère, C , *Contrôleur général de 1^{re} classé, Conseiller d'État en service extraordinaire, Directeur contrôleur des dépenses engagées*; M. Schweitzer, O , *Contrôleur de 1^{re} classe, Sous-directeur*.

Direction du Contentieux et de la Justice militaire. N. . . . *Directeur*; M. Denis, , *Contrôleur de 2^e classe, Adjoint au Directeur*.

Service intérieur. — M. Roze, O ✱, *Chef du Service*.

Direction de l'Infanterie. — Rouvier, ✱, Colonel, *Directeur*.

Direction de la Cavalerie. — M. Bridoux, O ✱, Général de brigade, *Directeur*; M. Lasson, ✱, Lieutenant-Colonel, *Sous-Directeur*.

Direction de l'Artillerie. — M. Rémy, O ✱, Général de brigade, *Directeur*; M. Rouelle, ✱, Colonel, *Sous-Directeur*.

Direction du Génie. — M. Chevalier, ✱, Général de brigade, *Directeur*.

Direction de l'Intendance militaire. — M. Défait, O ✱, Intendant militaire, *Directeur*; MM. Tournier, O ✱ et Galley, ✱, Sous-intendant militaire de 1^{re} classe, *Sous-Directeurs*.

Direction des Poudres et Salpêtres. — M. Gaudin, O ✱, Général de division, *Directeur*.

Direction du Service de santé. — M. Février, O ✱, Médecin inspecteur général, *Directeur*; M. Loup, O ✱, Médecin principal de 1^{re} classe, *Adjoint au directeur*.

Direction des Troupes coloniales. — M. Lombard, O ✱, Général de brigade, *Directeur*; M. de Beaucourt, O ✱, *Sous-directeur*.

MINISTÈRE DE LA MARINE.

M. Delcassé, député, *Ministre*.

Cabinet du Ministre. — M. le Contre-Amiral Lacaze, O ✱, *Chef du cabinet*.

M. Lainé, ✱, Commissaire principal, Chef-adjoint du cabinet, *chef du secrétariat particulier*.

Officiers d'ordonnance : MM. Basire, ✱, Millot, ☉, Roussel, ✱, Durand-Viel, ✱, lieutenants de vaisseau; Renard, ✱, lieutenant de vaisseau, détaché au Cabinet du Ministre de la Guerre; Bacquet, ☉, capitaine d'infanterie, officier d'ordonnance du Ministre de la Guerre, détaché auprès du Ministre de la Marine.

Etat-major général de la Marine. — M. Auvert, O ✱, I ☉, Vice-amiral, *Chef d'état-major général de la marine*.

Service hydrographique. — M. Hanusse, O ✱, I ☉, Directeur d'hydrographie, *Chef du service*.

Direction du personnel militaire de la flotte. — M. Nény, C ✱, Contre-amiral, *Directeur*; Féraud, O ✱, ☉ A, *Sous-directeur*.

Service central de l'Intendance maritime. — MM. Gigout, ✱, Commissaire en chef de 1^{re} classe, *Chef du Service*; Guilbert, O ✱, *Sous-Directeur*; Busson, ✱ A ☉, *Commissaire principal, adjoint au chef du Service central*.

Service central de Santé. — M. Bellot, Médecin en chef de 1^{re} classe, O ✱, *Chef de Service*.

Direction centrale des constructions navales. — M. Louis, C ✱, ☉, Directeur du génie maritime, *Directeur*.

Direction centrale de l'artillerie navale.—M. Gosselin, O ✱. Ingénieur général de 2^e classe, *Directeur*.

Service central des travaux hydrauliques et des bâtiments civils.—M. Coustolle, O ✱, Inspecteur général de 1^e classe des Ponts et Chaussées, Inspecteur général des Travaux maritimes, *Chef du service*.

Direction de la comptabilité générale.—M. Desforges, Inspecteur des finances, ✱, *Directeur*.

M. Brun, ✱, O A, *Agent comptable des traites de la marine et Caissier du ministère*.

Direction de la navigation et des pêches maritimes.—M. Tréfeu, O ✱, O I, *Directeur*.

ÉTABLISSEMENT DES INVALIDES DE LA MARINE.

M. Neuville, O ✱ A O, *Administrateur*.

TREASORERIE GÉNÉRALE DE L'ÉTABLISSEMENT DES INVALIDES DE LA MARINE.—N....., *Trésorier général*.

Direction du Contrôle.—M. Serres, C ✱, O I, Contrôleur général de 1^{re} classe de l'administration de la marine, *Directeur*.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS.

M. Steeg, député, *Ministre*.

M. Dujardin-Beaumetz, Député, *Sous-Secrétaire d'Etat*.

Cabinet du Ministre.—*Chef du Cabinet*: M. F. Pécaut.

Services du Cabinet.—*Chef*: M. Maurice Garreau, ✱, O I.

Cabinet du Sous-Secrétaire d'Etat.—M. Goyet, *Chef du Cabinet du Sous-Secrétaire d'Etat*.

Direction de l'enseignement supérieur.—M. Bayet, C ✱, O I, *Directeur*.

Direction de l'enseignement secondaire.—M. Lucien Poincaré, O ✱, O I, *Directeur*.

Direction de l'enseignement primaire.—M. Gasquet, C ✱, O I, *Directeur*.

Direction de la comptabilité.—M. Charles Lesage, ✱, *Directeur*.

Direction des archives.—M. Dejean, ✱, O I, *Directeur*.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES.

M. Victor Augagneur, Député, *Ministre*.

M. Charles Chaumet, *Sous-Secrétaire d'Etat*.

Cabinet du Ministre. — Pierre Bordes, *Chef du Cabinet*; *Chefs adjoints du Cabinet*: MM. Lucien, Millot, Le Vayer, Le Trocquer, ✱, MA; *Chef du Secrétariat particulier* M. Brisac; *Chef-adjoint du Secrétariat particulier*: M. Francès.

CONTRÔLE DES DÉPENSES ENGAGÉES. — M. Leclerc, *Inspecteur des finances, Contrôleur*.

Direction du personnel et de la comptabilité. — M. Mahieu, ✱, MA, *Directeur*; M. Pêret ✱, *Sous-Directeur*.

PERSONNEL: 1^{er} bureau: M. Manesse, ✱, *Chef de bureau*; M. Benoist, *Sous-chef*. — 2^e bureau: M. Haby, MA, *Chef de bureau*; M. Coirault, *Sous-chef*. — 3^e bureau: M. Ruel, ✱, *Chef de bureau*; M. Pecquenard, MA, *Sous-chef*.

COMPTABILITÉ. — M. Séguinaud, *Chef de bureau*; MM. Benoist de Beaupré, I, et Gros, *Sous-chefs*. — **CAISSE:** M. Leroy, MA, *Sous-chef de bureau*. — **SERVICE INTÉRIEUR:** M. Allard, *Sous-chef de bureau, Chef du service intérieur*.

SERVICE CENTRAL D'EXPÉDITIONS ET D'AUTOGRAPHIES: M. Grandjean, MA, *Sous-chef de bureau*.

Direction des routes et de la navigation. — M. Chauguéraud, O✱, *Conseiller d'Etat, Inspecteur général des Ponts et Chaussées, Directeur*.

ROUTES ET PONTS: M. Bordas, ✱, *Sous-Directeur*; 1^{er} bureau: M. Guilbert, I, *Chef de bureau*; M. de Maisoncelle, *Sous-chef*; 2^e bureau: M. Normand, ✱, *Chef de bureau*; M. Dennery, I, *Sous-chef*.

NAVIGATION: M. d'Henouville, ✱, MA, *Sous-Directeur*; 1^{er} bureau: M. Choquet, ✱, *Chef de bureau*; M. Bescherelle, *Sous-chef*; 2^e bureau: M. de Lancelin, ✱, MA, *Chef de bureau*; M. Bigot, I, *Sous-chef*; 3^e bureau: M. Michel, ✱, *Chef de bureau*; M. Roussel, *Sous-chef*; 4^e bureau: M. Perpignat, *Sous-chef*.

Direction des mines, des distributions d'énergie électrique et de l'aéronautique. — M. Weiss Paul, ✱, *Ingénieur en chef des mines*; M. Tisseraut, ✱, MA, *Sous-Directeur*; 1^{er} bureau: M. Dreux, ✱, *Chef de bureau*; M. Bouscatel, MA, *Sous-chef*; 2^e bureau: M. Roubin, *Chef de bureau*; M. Lesage, MA, *Sous-chef*; 3^e bureau: M. Carcassonne, ✱, *Chef de bureau*; de la Ruelle, I, MA, *Sous-chef*.

Direction des chemins de fer. — M. Fontaueilles O ✱, *Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, Directeur*.

CONCESSIONS ET TRAVAUX: M. Caldagues, ✱, *Sous-Directeur*; 1^{er} bureau: M. Bride, ✱, MA, *Chef de bureau*; M. Leib, MA, *Sous-chef*; 2^e bureau: M. Hellouin de Menibus, *Chef de bureau*; M. Thévenez, I, *Sous-chef de bureau*; 3^e bureau: M. Gaucher, ✱, *Chef de bureau*; M. Reutchler, *Sous-chef*.

TRAVAUX (lignes nouvelles et travaux complémentaires) : 1^{er} bureau : M. Majour, ✱, *Chef de bureau* ; M. Gresset, Ⓚ I, *Sous-chef* ; 2^e bureau : M. Netter, *Chef de bureau* ; M. Guyot de la Hardrouyère, *Sous-chef*.

EXPLOITATION : M. Feugère, O ✱, *Sous-Directeur* ; 1^{er} bureau : M. Mopin, ✱, *Chef de bureau* ; M. Pascal, Ⓚ A, *Sous-chef* ; 2^e bureau : M. Fonck, ✱, *Chef de bureau* ; M. Serph-Dumagnou, *Sous-chef* ; 3^e bureau : M. Debled, Ⓚ A, *Chef de bureau* ; M. Conard, Ⓚ I, *Sous-chef*.

Direction du personnel. — M. Joyeux, ✱, *Directeur*.

Direction de l'Exploitation postale. — M. Mazoyer, ✱, *Directeur*.

Direction de l'exploitation télégraphique. — M. Frouin, ✱, *Directeur*.

Direction de l'exploitation téléphonique. — M. Bouchard, ✱, *Directeur*.

Direction de la Comptabilité. — M. Herman, ✱, *Directeur*.

Caisse nationale d'épargne. — M. Bizet, O ✱, *Directeur*.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE.

M. Pams, Sénateur, *Ministre*.

Cabinet du Ministre. — *Chef du Cabinet* : M. Bacou, ✱, *Chef adjoint du Cabinet chargé des fonctions de Chef du Secrétariat particulier* : M. Reyrel, ✱ ; *Sous-chefs du Cabinet* : MM. Donat-Guigues et Bloeq.

Direction du Secrétariat du personnel et de la Comptabilité. — M. Paul Cabaret, C ✱, *Directeur*.

Direction de l'Enseignement et des services agricoles. — M. Berthault, *Directeur*.

Direction générale des eaux et forêts. — M. Dabat, Conseiller d'Etat, *Directeur général*.

Direction des Haras. — M. de Pardieu, O ✱, *Inspecteur général, Directeur*.

Direction des services sanitaires et scientifiques et de la répression des fraudes. — M. Roux, ✱, *Directeur*.

Service du crédit, de la coopération et de la mutualité agricole. — M. Decharme, ✱, *Chef de service*.

MINISTÈRE DES COLONIES.

M. Lebrun, député, *Ministre*.

Cabinet du Ministre. — MM. Vollenhoven, Gouverneur des colonies, *Chef du Cabinet*, MM. Pierre Guesde, administrateur des services civils de l'Indo-Chine, Henri Breillot, Secrétaire général de Préfecture, *Chefs-adjoints* ; M. Boudroue, *Chef du Secrétariat Particulier*.

Secrétaire et Contrescng. — M. Duchesne, *Sous-Directeur.*

Asie. — M. Vasselle, *Directeur.*

Océan Indien. — M. Schmidt, *Directeur.*

Amérique et Océanie. — M. Tesseron, *Sous-Directeur.*

Afrique. — M. You, *Directeur.*



Personnel. — M. Gleitz, *Sous-Directeur.*

Comptabilité. — M. Horton, *Chef de bureau.*

Service Administratif. — M. Ponsinet, *Sous-Directeur.*

Service Pénitentiaire. — M. Nicolas, *Chef de bureau.*

Services Militaires. — M. le Général Lasserre.

Service de Santé. — M. le docteur Grall, C  O , *Directeur.*

Travaux Publics. — M. Boutteville, *Inspecteur général.*


MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

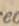
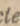
M. Couyba, Sénateur, *Ministre.*


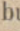



Cabinet du Ministre. — MM. Tirman, , Maître des requêtes au Conseil d'Etat, *Chef du cabinet*; L. Desternes et Fighiera, *chef-adjoints du cabinet*; L. Riotor, *Chef adjoint du Cabinet, Chef du secrétariat particulier du Ministre.*


CONTROLEUR DES DÉPENSES ENGAGÉES. — M. Pignerol, inspecteur des finances.

Direction du Personnel, de la Marine marchande et des Transports. — N....., *Directeur.*

1^{er} bureau (marine marchande et transports): M. Bazin, , , *Chef de bureau chargé des fonctions de Sous-Directeur*; 2^o bureau (Personnel et service intérieur): M. Marcadet, , *Chef de bureau*; 3^o bureau (Comptabilité): M. Callède, , *Sous-chef.*

Direction de l'Enseignement technique. — M. Gabelle, O , , *Directeur*

1^{er} bureau. Législation générale de l'enseignement technique. — Établissements d'enseignement du degré élémentaire (Administration): M. Deberle, , , *Sous-Chef*; 2^o bureau. Administration financière des Écoles. — Encouragements à l'enseignement technique. — Établissements du degré élémentaire (Personnel): M. Fighiera, , *Chef de bureau*; 3^o bureau. Établissements d'enseignement secondaire et supérieur. (Administration et personnel): M. Milan, , , *Chef de bureau.*

Direction des affaires commerciales et industrielles. — M. Chapsal, G. O. , Conseiller d'Etat en service extraordinaire, *Directeur.* — 1^{er} Bureau (Législation douanière française. Conventions com-

merciales de la France), M. Drouets, ✱, *Chef de bureau chargé des fonctions de Sous-directeur*. — 2^e Bureau (Législation douanière étrangère ; Mouvement du commerce extérieur) : M. Dedet, ✱, O I, *Chef de bureau* ; — 3^e Bureau (Législation commerciale et industrielle. — Chambres de commerce). M. Pichon ✱, O A, Huard de la Marre, O A, *Sous-chefs*.

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA PRÉVOYANCE SOCIALE.

M. René Renoult, Député, *Ministre*.

Cabinet du Ministre. — MM. H. Lévy-Ullmann, Professeur à la Faculté de droit, de Lille, *Chef du Cabinet* ; M. Vel-Durand, auditeur de 1^{re} classe au Conseil d'Etat, *Chef adjoint* ; A. Mossé, *Sous-chef* ; C. Rouyer, *Chef du Secrétariat particulier*.

Direction de l'Assurance et de la Prévoyance sociales. — M. Paulet, C ✱, O I, Conseiller d'Etat en service extraordinaire, *Directeur*.

1^{er} bureau (Retraites des ouvriers mineurs) : M. Dangles, O I, *Chef* ; 2^e bureau (Épargne et crédit mutuel) : M. Dupont, O I, *Chef* ; 3^e bureau (Habitations à bon marché et assurances) : M. Labbé, ✱, *Chef*.

Direction du Travail. — M. Fontaine, C ✱, O I, Conseiller d'Etat en service extraordinaire, *Directeur*.

1^{er} bureau (Office du travail) : M. Bourdois, ✱, O I, *Chef de bureau* ; 2^e bureau (Inspection du travail) : M. Piequenard, *Chef*. — 3^e bureau (Associations professionnelles ; Conseils de prud'hommes) : M. Finance, O ✱, O I, *Chef de bureau chargé des fonctions de Sous-Directeur*.

Direction de la Mutualité. — M. Mascle, C ✱, O I, *Directeur*.

1^{er} bureau (Administration générale des Sociétés) : M. Schönfeld, ✱, O I, *Chef de bureau* ; 2^e bureau (Statistique et pensions) : M. Grou, O I, *Chef de bureau*.

Direction des retraites ouvrières et paysannes. — M. Brice, ✱, O I, *Directeur*.

1^{er} bureau (Législation et Contentieux) : M. Viallant, *Chef de bureau* ; 2^e bureau (Liquidation) : M. Goyer, *Chef de bureau* ; 3^e bureau (Contrôle technique) : M. Roux, *Chef de bureau*.

Direction de la statistique générale de la France, *Quai d'Orsay, 97.* — M. March, O ✱, *Chef*.

Contrôle des Assurances privées. M. Chasseriau, *Inspecteur des Finances chargé du Service*.

TABLEAU DES PRÉFECTURES DE FRANCE.

DEPARTEMENTS	CHEFS-LIEUX.	P R É F E T S.	DEPARTEMENTS	CHEFS-LIEUX.	P R É F E T S.
		MM.			MM.
Ain.....	Bourg.....	Brin.	Loiret.....	Orléans.....	Poux-Laville, ✱.
Aisne.....	Laon.....	Regnault, ✱.	Lot.....	Cahors.....	Second.
Allier.....	Moulins.....	Linarès.	Lot-et-Garon.	Agen.....	Duprè, ✱.
Alpes (B.)...	Digne.....	Vassal.	Lozère.....	Mende.....	Lasserre.
Alpes (H.)...	Gap.....	Letainturier, ✱.	Maine-et-Loire	Angers.....	Reboul, ✱.
Alpes-Marit..	Nice.....	André de Joly, C ✱.	Manche.....	St-Lô.....	Le Bourdon.
Ardeche.....	Privas.....	Thibon.		Châlons-sur-	
Ardennes.....	Mézières.....	Cacaud.	Marne.....	Marne.....	Chapron.
Ariège.....	Foix.....	Henry.	Marne (H ^{ie})..	Chaumont..	Jossier, ✱.
Aube.....	Troyes.....	Leullier, ✱.	Mayenne.....	Laval.....	Allard, ✱.
Aude.....	Carcassonne.	Cornu, ✱.	Meurthe-et-Moselle	Nancy.....	Bonnet, ✱.
Aveyron.....	Rodez.....	Reyss.	Meuse.....	Bar-le-Duc..	Aubert, ✱.
Bouches-du-	Marseille....	Schrameck, ✱.	Morbihan....	Vannes.....	Roth.
Rhône.....			Nièvre.....	Nevers.....	Dautresme, ✱.
Bavados.....	Caen.....	Hendlé, ✱.	Nord.....	Lille.....	Trépont, O ✱.
Bantal.....	Aurillac.....	Héltas.	Oise.....	Beauvais....	Raux, ✱.
Barente.....	Angoulême..	Fabre, ✱.	Orne.....	Alençon.....	Leneveu.
Barente-Inf..	La Rochelle..	Landrodie, ✱.	Pas-de-Calais	Arras.....	Briens, ✱.
Ber.....	Bourges.....	Du Chaylard, ✱.	Puy-de-Dôme	Clermont F..	Becq, ✱.
Berrèze.....	Tulle.....	Vergé, ✱.	Pyénées (B.)	Pau.....	Coggia, ✱.
Borse.....	Ajaccio.....	Juillard.	Pyénées (H.)	Tarbes.....	Canal.
ôte-d'Or.....	Dijon.....	Baudard, ✱.	Pyénées-Or.	Perpignan..	Chocarne.
ôtes-du-Nord	Saint-Brieuc.	Schmidt, ✱.	Rhin (Haut)..	Belfort.....	Surugue.
rense.....	Guéret.....	Truc.	Rhône.....	Lyon.....	Rault, O ✱.
ordogne.....	Périgueux....	Beauvais, ✱.	Saône (H.)...	Vesoul.....	Coyne.
oubs.....	Besançon....	Milleteau, ✱.	Saône-et-Loire	Mâcon.....	Ramonet, ✱.
ôme.....	Valence.....	Maulmond.	Sarthe.....	Le Mans.....	Montigny.
ure.....	Evreux.....	Aubanel, ✱.	Savoie.....	Chambéry....	Giraud, ✱.
ure-et-Loir..	Chartres....	Delavaud-Dumonteil.	Savoie (H.)..	Annecy.....	Richard.
uisière.....	Quimper....	Chaleil, ✱.			(Delanney, O ✱.
ard.....	Nîmes.....	Duponteil, ✱.	Seine.....	PARIS.....	Lépine G.C ✱ (Fr. de pol.).
aronne (H.)..	Toulouse....	Hyéard, O ✱.	Seine-Infér..	Rouen.....	Brelet, ✱.
ers.....	Atch.....	Naudin.	Seine-et-Marn	Melun.....	Bascou, ✱.
ronde.....	Bordeaux....	Duréault, O ✱.	Seine-et-Oise	Versailles..	Autrand, O ✱.
éroult.....	Montpellier..	Calmès, ✱.	Sèvres (Deux)	Niort.....	Rang des Adrets.
lle-et-Vilaine	Rennes.....	Saint, ✱.	Somme.....	Amiens.....	Moullé, ✱.
ndre.....	Châteauroux.	Vitry.	Tarn.....	Albi.....	Bordenave.
ndre-et-Loire	Tours.....	Ténot, ✱.	Tarn-et-Gar.	Montauban..	Chardon, ✱.
nière.....	Grenoble....	Boncourt, O ✱.	Var.....	Draguignan..	Hudelo.
Jura.....	Lons-le-Saulnier.	Guillemaut.	Vaucluse....	Avignon.....	Verne, ✱.
Landes.....	Mont-de-Marsan.	Ducaud.	Vendée.....	La Roche-s.-Yon.	Blanc.
Loir-et-Cher.	Blois.....	Brisac.	Vienne.....	Poitiers.....	Causel, ✱.
Loire.....	St-Étienne..	Lallemand, ✱.	Vienne (H.)..	Limoges.....	Morain.
Loire (Haute)	Le Puy.....	Bourdeley.	Vosges.....	Épinal.....	François, ✱.
Loire-Infér..	Nantes.....	Tallon, ✱.	Yonne.....	Auxerre.....	Marty, ✱.

Administration départementale de l'Algérie.

Gouverneur général de l'Algérie : M. Lutaud, O. ✱.

Département d'Alger, M. Périer, O ✱, préfet. — Département de Constantine, M. Phélut, ✱, préfet. — Département d'Oran, M. Lerebourg, ✱, préfet.

ORGANISATION ADMINISTRATIVE.

DÉPARTEMENT DU NORD

Le département du Nord, dont le chef-lieu est Lille, est divisé en sept arrondissements ayant pour chefs-lieux Avesnes, Cambrai, Douai, Dunkerque, Hazebrouck, Lille et Valenciennes.

ANCIENS PRÉFETS.

Le département a eu successivement pour Préfets :

M. JOUBERT, ex-constituant, nommé à la création par arrêté des Consuls de la République française du 11 ventôse an VIII, puis commissaire général des relations commerciales en Hollande.

M. DIEUDONNÉ, O \star , membre du Tribunal, nommé le 3 pluviôse an IX, décédé à Saint-Saulve, le 27 vendémiaire an XIV.

M. DE POMMEREUL, \star , général de division, baron de l'Empire, auparavant préfet d'Indre-et-Loire, nommé le 16 frimaire an XIV, puis, conseiller d'Etat, directeur-général de l'imprimerie et de la librairie.

M. DUPLANTIER, O \star , baron de l'Empire, auparavant préfet des Landes, nommé le 30 novembre 1805, décédé à Paris, le 6 février 1814.

M. le comte BEUGNOT a administré le département pendant le premier trimestre de 1814 comme conseiller d'Etat en mission.

M. le baron SIMÉON, G. O \star , \dagger , nommé le 2 mai 1814, puis pair de France et ministre d'Etat.

M. DUPONT-DELEPORTE, maître des requêtes au Conseil d'Etat, nommé le 22 mars 1815.

M. DUPELIX DE MÉZY, C \star , nommé le 12 juillet 1815, puis conseiller d'Etat, directeur-général des postes.

M. le comte DE RÉMUSAT, \star , G. C \dagger , auparavant préfet de la Haute-Garonne, nommé le 5 février 1817.

M. le comte H. DE MURAT, C \star , conseiller d'Etat, nommé le 3 janvier 1822, puis pair de France.

M. le vicomte ALBAN DE VILLENEUVE-BARGEMONT, O \star , \dagger , conseiller d'Etat, auparavant préfet de la Loire-Inférieure, nommé le 3 mars 1828, puis député du Nord.

M. le vicomte de VILLERS DU TERRAGE, O \star , ancien préfet, nommé le 19 août 1830, puis pair de France.

M. le baron MÉCHIN, G O \star , O \dagger conseiller d'Etat, membre de la Chambre des députés, ancien préfet, nommé le 17 novembre 1830.

M. le vicomte DE SAINT-AIGNAN, O \star , O \dagger , conseiller d'Etat, nommé le 30 janvier 1839, puis conseiller d'Etat en service ordinaire et député du Nord.

M. le baron Maurice DUVAL, G. O \star , \dagger , pair de France, conseiller d'Etat, nommé le 15 mai 1845.

M. Em. DESMOUSSEAUX DE GIVRÉ, O \star , O \dagger , auparavant préfet des départements de l'Aisne et du Pas-de-Calais, nommé le 4 janvier 1847.

M ANTHONY-THOURET, commissaire du Gouvernement, préfet provisoire, arrivé à Lille le 26 février 1848.

MM. Ch. DELESCLUSE et D. PILETTE ont administré le département, le premier comme commissaire-général de la République, le second comme commissaire-adjoint, depuis le 10 mars 1848 jusqu'au 18 mai suivant.

M. DURAND-ST-AMAND, auparavant maire du 7^e arrondissement de Paris, nommé le 29 mai 1848, ensuite préfet de la Creuse, de l'Hérault et de Vaucluse, décédé en 1864.

M. DAVID, ancien sous-préfet de Douai, nommé le 24 janvier 1849.

M. VAÏSSE, C \star , auparavant préfet du Doubs, nommé le 20 novembre 1849; ensuite ministre de l'Intérieur, conseiller d'Etat et sénateur, décédé en 1864.

M. BESSON G. O \star , G. O \dagger , nommé le 17 mars 1851, auparavant préfet des départements du Jura, de Maine-et-Loire et de la Haute-Garonne, puis préfet des Bouches-du-Rhône et conseiller d'Etat, décédé à Paris, le 28 juillet 1896.

M. COLLET-MEYRET, C \star , G. C \dagger , nommé le 30 juin 1857 ; auparavant préfet et directeur-général de la sûreté publique.

M. VALÉON G. O \star , \odot I, C \dagger , auparavant préfet de Maine-et-Loire, nommé le 20 octobre 1857 ; décédé en fonctions le 5 novembre 1865.

M. PIÉTRI, C \star , nommé le 12 novembre 1865 ; auparavant préfet de l'Hérault, puis préfet de police, décédé à Sartène (Corse) le 5 janvier 1902.

M. L. SENCIER, G. O \star , nommé le 19 février 1866 ; auparavant préfet de la Loire, puis conseiller d'Etat, directeur-général du personnel et du cabinet au Ministère de l'Intérieur, ensuite conseiller d'Etat chargé de l'Administration du département du Rhône.

M. DE SAINT-PAUL, G. O \star , \odot I, G. C \dagger , nommé le 23 décembre 1868, sénateur chargé de l'Administration du département du Nord, auparavant directeur général du personnel et du cabinet au Ministère de l'Intérieur.

M. LÉON MASSON, \star , nommé le 30 janvier 1870.

M. A. TESTELIN, membre du Conseil général, nommé le 6 septembre 1870 ; puis commissaire de la Défense des départements de l'Aisne, du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme, membre de l'Assemblée nationale, ensuite sénateur inamovible ; décédé à Paris le 21 août 1891.

M. Pierre LEGRAND, avocat, nommé le 16 septembre 1870, puis député et ministre du commerce, décédé à Paris le 31 mai 1895.

M. Paul BERT, nommé le 22 janvier 1871, puis député et ministre de l'instruction publique, depuis résident général à Hué. Décédé en 1886.

M. Ernest HENDLÉ, C \star , nommé le 7 février 1871, puis préfet de la Creuse, de Loir-et-Cher, de Saône-et-Loire et de la Seine-Inférieure ; décédé à Rouen le 7 février 1900.

M. BARON, avocat, *Préfet par intérim*, nommé le 7 février 1871.

M. CLEENEWERCK DE CRAYENCOUR, \star , vice-président du Conseil de Préfecture, nommé, par décret du 6 mars 1871, *Préfet par intérim*. Décédé en 1886.

M. BARON, réintégré dans les fonctions de *Préfet par intérim*, par décision ministérielle du 6 mars 1871.

M. le baron SÉGUIER, O \star , nommé le 20 mars 1871.

M. LIMBOURG, O \star , nommé le 19 décembre 1873. N'a pas été installé.

M. le baron LE GUAY, O \star , conseiller d'Etat, nommé le 21 décembre 1873 ; puis sénateur, décédé le 25 janvier 1891.

M. LIZOT, O \star , G. O \dagger , nommé le 21 mars 1876, puis préfet de la Seine-Inférieure et sénateur, décédé à Rouen.

M. WELCHE, O \star , conseiller d'Etat, nommé le 19 mai 1877, puis ministre de l'Intérieur, décédé à Paris en 1902.

M. Paul CAMBON, G. C \star , \odot I, G. O \dagger , nommé le 18 décembre 1877, auparavant préfet de l'Aube et du Doubs, puis résident général à Tunis, ambassadeur de France à Madrid, ensuite à Constantinople, actuellement ambassadeur de France à Londres.




M. Jules CAMBON, G. C \star , \odot I, G. O \dagger , nommé le 22 février 1882, auparavant auditeur au Conseil d'Etat, préfet de Constantine, secrétaire général de la Préfecture de police, depuis préfet du Rhône, gouverneur général de l'Algérie, ambassadeur de France à Washington, puis à Madrid, actuellement à Berlin.

M. SAISSET-SCHNEIDER, C \star , \odot I, G. O \dagger , nommé le 8 janvier 1887, ancien auditeur au Conseil d'Etat, préfet du Morbihan, de la Savoie, de la Haute-Garonne, de la Gironde, depuis conseiller d'Etat.

M. VEL-DURAND, C \star , \odot I, O \star , nommé le 18 janvier 1890, auparavant préfet du Morbihan, secrétaire général de la Préfecture de police, préfet du Pas-de-Calais, depuis conseiller d'Etat.

M. LAURANCEAU, O \star , \odot I, nommé le 6 janvier 1897, auparavant préfet de l'Indre, de l'Aisne et de la Somme, depuis trésorier-payeur général des finances du département du Gard, décédé à Paris, le 4 mars 1899.

M. BARDON, O \star , nommé le 18 octobre 1898, auparavant préfet du Puy-de-Dôme et de la Somme. N'a pas été installé. Depuis préfet des Alpes-Maritimes. Décédé à Nice le 20 mars 1899.

M. VATIN, O , , I, , G. O , nommé le 8 novembre 1898, auparavant secrétaire général des Vosges, sous-préfet de Douai, préfet de Loir-et-Cher, du Gard et du Calvados; ensuite trésorier-payeur général des finances du département d'Ille-et-Vilaine, puis du département de la Haute-Garonne. Remplacé par M. Vincent, par décret du 25 septembre 1899.



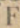

M. VINCENT, C , , I, O , G C , nommé le 26 septembre 1899, auparavant, Secrétaire particulier du Ministre de l'Intérieur, Secrétaire-général de l'Hérault, de la Manche et du Gard, Sous-Préfet d'Arles, Préfet de l'Allier et de l'Hérault, Nommé Préfet honoraire par décret du 20 octobre 1911. Remplacé à la même date par M. Félix Trépont.

ADMINISTRATION DÉPARTEMENTALE.

PRÉFECTURE.

Le Préfet est le seul représentant légal de l'État et du Département; il est le chef supérieur de tous les services publics généraux et départementaux.

Il fait exécuter les lois et actes du Gouvernement et, en vertu de ses pouvoirs de haute police, assure l'ordre et la liberté publics; il administre le département; enfin, il exerce un pouvoir de tutelle sur les communes et établissements publics du département.

Préfet : M. Félix Trépont, O , , I, O , .



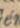
JOURS D'AUDIENCE. — Le mercredi toute la journée et le vendredi dans la matinée.

CABINET DU PRÉFET. — Affaires politiques. — Mesures d'ordre public. — Ouverture et classement de la correspondance. — Audiences du Préfet. — Personnel administratif, personnel des commissaires de police. — Légion d'Honneur. — Distinctions honorifiques et Ordres étrangers. — Belles actions. — Secours individuels. — Bureaux de tabac.

Chef du Cabinet : M. François Aussaresses, , A, à la Préfecture; *Chef-adjoint du Cabinet* : M. Fernand Leroy, , à la Préfecture; *Attaché* : M. Jean Rousset, r. de la Chambre-des-Comptes, 12; *Chef de bur.* : M. Barbieux, , A, , r. des Pyramides, 36; *Rédacteurs* : MM. G. Delemer, à Mons-en-Barœul et Corbu, , A, , r. Emile-Desmet, 5.

SECRETARIAT GÉNÉRAL.

Le Secrétaire Général signe les expéditions des actes de l'autorité publique et garde les papiers et archives. Il est le chef supérieur des bureaux de la Préfecture et le suppléant ordinaire du Préfet. Il est, à titre permanent, chargé d'une partie de l'administration départementale, par délégation et sous la direction du Préfet. — Il est commissaire du Gouvernement près le Conseil de préfecture.

Secrétaire-Général : M. Gaston Allain, , I, O , , Hôtel de la Préfecture.

CONSEIL DE PRÉFECTURE.

Le Conseil de Préfecture prononce sur les demandes à fin de décharge et réduction de contributions directes et taxes assimilées; sur les difficultés entre les entrepreneurs de travaux publics et l'administration concernant le sens et l'exécution des clauses de leurs marchés; sur les demandes d'indemnités pour dommages causés par l'exécution de travaux publics à raison d'extraction de matériaux dans les propriétés privées par lesdits travaux; sur les difficultés en matière de grande voirie; sur les réclamations contre les élections de maires, conseillers municipaux, conseillers d'arrondissement, délégués sénatoriaux, délégués mineurs, membres des chambres de commerce; sur les réclamations contre les décisions des municipalités en matière de logements insalubres et d'édifices menaçant ruine; sur la comptabilité des communes et établissements de bienfaisance dont le revenu ordinaire est inférieur à 30.000 francs; sur les procès-verbaux pour contravention de grande voirie; sur les demandes d'autorisation de plaider des communes et établissements de bienfaisance, etc. — Le Conseil de Préfecture n'est pas *juge ordinaire* du contentieux administratif et un texte formel de loi est nécessaire pour lui attribuer compétence. Ses arrêtés peuvent toujours être attaqués suivant les cas, devant le Conseil d'Etat ou la Cour des Comptes.

Toutes les requêtes et mémoires, soit en demandant, soit en défendant, saut en matière électorale et en matière de contributions quand il s'agit de

cotes inférieures à 30 francs, doivent être rédigées sur papier timbré et adressés ou déposés au greffe du Conseil.

Les audiences du Conseil de Préfecture, statuant en matières contentieuses, sont publiques, mais les parties ne sont prévenues du jour où les affaires sont appelées que si elles en ont exprimé préalablement le désir. — Après le rapport fait sur chaque affaire par un des Conseillers, les parties peuvent présenter des observations orales, soit en personne, soit par mandataire, après quoi le commissaire du Gouvernement donne ses conclusions. — Les comptes des communes et établissements de bienfaisance ne sont pas jugés en séance publique, mais le Président et le Conseiller rapporteur peuvent ouïr en leur cabinet les observations orales des intéressés.

La présence de trois Conseillers est nécessaire à la validité des délibérations. Lorsque le Préfet assiste à la séance du Conseil, il le préside; il a voix prépondérante en cas de partage. En cas d'empêchement, les membres du Conseil de préfecture sont suppléés par des membres du Conseil général.

Le Conseil de Préfecture tient ses audiences publiques ordinaires les mardi et vendredi à 2 heures 1/2; séances publiques extraordinaires suivant les besoins du service.

COMPOSITION DU CONSEIL DE PRÉFECTURE.

Président: M. le Préfet; *Vice-président*: M. Grand, \odot I, à la Préfecture; *Conseillers*: MM. Ricard, \odot I, \boxplus , C \boxplus , r. Jacquemars Gielée, 61; Régnier, \odot A, \boxplus , à la Préfecture.

Commissaire du Gouvernement: Le Secrétaire Général, ou à son défaut, un des Conseillers.

Secrétariat-greffe. — *Secrétaire-greffier*: M. Guerlay, \odot I, \boxplus , r. des Frères-Vaillant, 3; *Commis-greffier*: M. Willav, \odot A, r. de Bethune, 40; *Expéditionnaires*: MM. Mathiot, r. Solférino, 146; N....

CONSEIL GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT.

Le *Conseil général* exerce les attributions qui lui sont conférées par la loi du 10 août 1871; il a, chaque année, deux sessions ordinaires. La 1^{re} session ne peut durer plus de 15 jours, la 2^e ne peut durer plus d'un mois. La 1^{re} s'ouvre le second lundi qui suit le jour de Pâques; l'autre le premier lundi qui suit le 15 août, mais aux termes de l'article 1^{er} de la loi du 9 juillet 1907, le Conseil peut, dans la première session annuelle, fixer l'ouverture de la 2^e session, à une date postérieure à celle prévue par l'art. 23 de la loi du 10 août 1871, sans dépasser cependant le 1^{er} octobre. La session ajournée peut avoir la durée fixée pour la session d'août, elle doit, toutefois, être terminée le 8 octobre au plus tard.

Le Conseil général nomme, parmi ses membres, le Président, les Vice-Présidents et les Secrétaires.

Nous donnons dans la 3^e partie de l'annuaire le tableau des présidents, vice-présidents et secrétaires depuis l'an VIII.

Le nombre des membres du Conseil général est de 68, un par canton, et répartis comme suit entre les sept arrondissements, savoir: Avesnes, 11; Cambrai, 7; Douai, 6; Dunkerque, 7; Hazebrouck, 7; Lille, 22; Valenciennes, 8.

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL GÉNÉRAL.

Aux termes de l'article 21 de la loi du 10 août 1871, les Conseils généraux doivent être renouvelés par moitié tous les trois ans.

Le Conseil général a divisé, par la voie du tirage au sort, les cantons du département représentés par ses membres, en deux séries, ainsi composées:

1^{re} SÉRIE. 33 cantons. — Avesnes-Sud, Berlaimont, Maubeuge-Nord, Le Quesnoy-Ouest, Trélon, Cambrai-Ouest, Clary, Marcoing, Douai-Nord, Marchiennes, Orchies, Bourbourg, Dunkerque-Ouest, Hondschoote, Bailleul-Sud-Ouest, Hazebrouck-Sud, Merville, Steenvoorde, La Bassée, Haubourdin, Lille-Centre, Lille-Nord, Lille-Ouest, Lille-Sud, Quesnoy-sur-Deûle, Roubaix-Nord, Roubaix-Ouest, Tourcoing-Sud, Condé, Denain, Saint-Amand (rive gauche), Valenciennes-Nord, Valenciennes-Sud.

2^e SÉRIE. 34 cantons. — Avesnes-Nord, Bavai, Landrecies, Le Quesnoy-Est, Maubeuge-Sud, Solre-le-Château, Cambrai-Est, Carnières, Le Cateau, Solesmes, Arleux, Douai-Ouest, Douai-Sud, Bergues, Dunkerque-Est, Gravelines, Wormhoudt, Bailleul-Nord-Est, Cassel, Hazebrouck-Nord, Armentières, Cysoing, Lannoy, Lille-Est, Lille-Nord-Est, Lille-Sud-Est, Lille-Sud-Ouest, Pont-à-Marq, Roubaix-Est, Seclin, Tourcoing-Nord, Tourcoing-Nord-Est, Bouchain, Saint-Amand (rive droite), Valenciennes-Est.

Les pouvoirs des membres du Conseil appartenant aux cantons de la 1^{re} série ont été renouvelés les 24 et 31 juillet 1910. Les pouvoirs des membres du Conseil appartenant aux cantons de la 2^e série expireront en 1913.

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL GÉNÉRAL.

M. Vancauwenberghe, *, *Président*; MM. Dehove, *QA*, Lamotte et Petit, *, *QA*, *Vice-Présidents*; MM. Barrois-Brame, Buissart, *QI*, et Davaine, *, *QA*, *O*, *Q*, *Secrétaires*.

Arrondissement d'Avesnes.

Avesnes-Nord, MM. Sirot Alphonse, docteur en médecine à Avesnes.
 Avesnes-Sud, Fosset-Sandrart, agriculteur, industriel, à Sains.
 Bavai, Lescut, *O*, vétérinaire, à Bayai.
 Berlaimont, Cathelotte, docteur en médecine à Berlaimont.
 Landrecies, Bourdon, *QA*, docteur en médecine, maire de Bousies.
 Le Quesnoy-Est, Cantineau, *O*, agricult., maire d'Englefontaine.
 Le Quesnoy-O., Dehove, *QA*, ancien député, meunier à Preux-au-Sart.
 Maubeuge-Nord, L. Pigé, *, *QI*, ingénieur des Arts et Manufactures, à Hautmont.
 Maubeuge-Sud, Defontaine, député, docteur en médecine, à Maubeuge.
 Solre-le-Château, Goulard, *, *QI*, docteur en médecine à Solre-le-Château.
 Trélon, Buissart, *QI*, *Q*, inspecteur régional de l'enseignement technique à Fourmies.

Arrondissement de Cambrai.

Cambrai-Est, MM. Garin, *, *QA*, *O*, ingénieur-constructeur, adjoint au maire à Cambrai.
 Cambrai-Ouest, Demolon, *QA*, industriel, à Cambrai.
 Carnières, Campener, maire d'Avesnes-lez-Aubert.
 Clary, Plet, adjoint au maire de Caudry.
 Le Cateau, N.....
 Marcoing, Leriche, *QA*, *Q*, propriétaire, maire de Ribécourt.
 Solesmes, Narcisse Petit, *, *QA*, agriculteur et brasseur à Solesmes.

Arrondissement de Douai.

Arieux, MM. Le Glay, avocat à Cantin.
 Douai-Nord, Wilmot, *QA*, brasseur, maire de Sin-le-Noble.
 Douai-Ouest, Mannier, *QI*, *Q*, maire de Raimbeaucourt,

- Douai-Sud, Debève, François, ✱, O I, ☼, ancien député, à Masny.
 Marchiennes, Debève, Hippolyte, gérant de coopérative, à Hornaing.
 Orchies, Bonnet, O ☼, agriculteur, maire de Coutiches.

Arrondissement de Dunkerque.

- Bergues, MM. Claeys, ✱, ancien sénateur, maire de Bergues.
 Bourbourg, Cochin, archiviste-paléographe, à St-Pierrebrouck.
 Dunkerque-E., Dumont, ✱, C ☼, député, avocat, à Dunkerque.
 Dunkerque-O., Vancauwenberghe, ✱, industriel, membre du Conseil supérieur de l'Assistance publique, maire de St-Pol-sur-Mer.
 Gravelines, Torris, armateur à Gravelines.
 Hondschoote, Alfred Outters, maire d'Hondschoote.
 Wormhoudt, Moraël, propriétaire à Wormhoudt.

Arrondissement d'Hazebrouck.

- Bailleul-N.-E., MM. Plouvier, brasseur, maire de Steenverck.
 Bailleul-S.-O., Jean Plichon, député, ingénieur civil, à Bailleul.
 Cassel, Moeneclaeys, O I, maire de Cassel.
 Hazebrouck-N., Degroote, avocat à Hazebrouck.
 Hazebrouck-S., Vandenbussche, négociant, maire de Steenbecque.
 Merville, Demon, Louis, industriel, à Merville.
 Steenvoorde, Ryckewaert, docteur en médecine, à Steenvoorde.

Arrondissement de Lille.

- Armentières, MM. Dansette, député, propriétaire, à Armentières.
 Cysoing, Dehau, maire de Bouvines.
 Haubourdin, Auguste Potié, ✱, O I, ☼, sénateur, agriculteur, maire d'Haubourdin.
 La Bassée, Barrois-Brame, agriculteur, fabricant de sucre, maire de Marquillies.
 Lannoy, Lamotte, docteur en médecine à Willems.
 Lille-Centre, Crépy-Saint-Léger, industriel, adjoint au maire de Lille, rue Royale, 77.
 Lille-Est, Krebs, à Lille, rue de Tournai.
 Lille-Nord, Emile Scrive, négociant, r. de Lille, 186, à La Madeleine.
 Lille-Nord-Est, Delesalle, négociant à Lille, rue de Courtrai.
 Lille-Ouest, Bonte, A, ✱, ancien député, maire de Lambersart.
 Lille-Sud, Ghesquière, député, publiciste, 24, rue Racine, à Lille.
 Lille-Sud-Est, Saint-Venant, 56, rue des Guingnettes, à Lille.
 Lille-Sud-Ouest, Binauld, brasseur, adjoint au maire, r. d'Arcole, 11 bis, à Lille.
 Pont-à-Marcq, Maurice, propriétaire, maire d'Attiches.
 Quesnoy-sur-D., Ghestem Alix, O ☼, agriculteur, maire de Verlinghem.
 Roubaix-Est, Eugène Motte, O ✱, O †, ancien député, industriel, maire de Roubaix.
 Roubaix-Nord, Briffaut, représentant de commerce, conseiller municipal à Wattrelos.
 Roubaix-Ouest, Lebas, J.-B., comptable, conseiller municipal, à Roubaix.
 Seclin, Mélantois, ☼, maire de Gondécourt.

Tourcoing-Nord, Barrois-Lepers, O, I, négociant à Tourcoing.
 Tourcoing N.-E., Loridan, O, A, receveur des hospices, à Tourcoing.
 Tourcoing-Sud, Fouquet-Lelong, à Ronchin.

Arrondissement de Valenciennes.

Bouchain, MM. Caullet, *, O, A, ⚡, agriculteur et fabricant de sucre à Haspres.

Condé, Castiau, ancien député, docteur en médecine à Vieux-Condé.

Denain, Remy, employé à la mairie de Denain.

St-Amand, r. d., Jules Sirot, O, A, ancien député, à St-Amand.

St-Amand, r. g., Émile Davaine, *, O, A, O, ⚡, député, agriculteur, maire de St-Amand.

Valenciennes-E., Bouvier, ⚡, député, maire de Rombies et Marchipont.

Valenciennes-N., Durre, représentant de commerce, à Valenciennes.

Valenciennes-S., César Sirot, maître de forges à Trith-St-Léger.

Sténographe du Conseil général: M. Edmond Lazard, *Sténographe-réviseur au Sénat*, r. Crétel, 2, à Paris.

COMMISSION DÉPARTEMENTALE.

La Commission départementale exerce les pouvoirs qui lui sont attribués par le titre VI de la loi du 10 août 1871. Les membres qui la composent, élus dans le sein du Conseil Général, sont au nombre de sept, savoir :

MM. Clacys, *, *Président*; Wilmot, O, A, *Vice-Président*; Cantineau, O, ⚡, *Secrétaire*; Boute, *, Fouquet, O, Le Glay, Remy, *Membres*.

BUREAUX DE LA PRÉFECTURE.

Les bureaux de la Préfecture sont ouverts au public tous les jours, de neuf heures à midi, et de deux heures à cinq heures de l'après-midi.

Toutes les lettres ou pièces doivent être déposées sous bande ou sous enveloppe chez les concierges de l'hôtel ou des bureaux de la Préfecture. Sont exceptés de cette mesure les récépissés, visas, légalisations ou demandes de passeports qui peuvent être remis aux garçons de bureaux pour être portés aux bureaux respectifs.

ORGANISATION DES BUREAUX.

Première division. — *Chef de division*: M G. Desrousseaux, O, I, ⚡, r. de Solférino, 278.

1^{er} BUREAU. — **SECRETARIAT GÉNÉRAL.** — *Chef de bureau*: M. C. Cerisier, O, A, rue Viala, 9; *Rédacteurs*: MM. Briez, à Moncheaux, r. de Lestrez; Vanderstraele, r. de Solférino, 92; Fosse, r. Jeanne-d'Arc, 103; *Expéditionnaires*: MM. Bastoen, r. d'Holbach, 6; Demoor, r. de la Justice, 21.

ATTRIBUTIONS. — Administrations municipales. — Agriculture (Associations agricoles, Chambres consultatives, Statistiques, chaires départementales et spéciales, écoles). — Archives départementales, communales, hospitalières et des Sous-Préfectures. — Associations. Déclarations. Reconnaissance d'utilité publique. — Assurances mutuelles agricoles. Assurances-vie, incendie, accidents et de dessin. — Bureaux de placement. — Conseil général et Conseils d'arrondissement. — Crédit mutuel agricole. — Dépôt légal. — Douanes. — Enseignement supérieur (Facultés). — Elections de tous ordres: municipales, législatives, sénatoriales. Tribunaux et Chambres de commerce. Conseils de prud'hommes. Conseil supérieur de la mutualité, Conseil supérieur du travail, Conseil supérieur des sapeurs-pompiers. — Espèce chevaline. Service de la monte. Courses de chevaux. — Étrangers: admissions à domicile, naturalisations, réintégrations. — Foires et marchés. — Habitations à bon marché. — Invalides de la marine. — Jardins ouvriers. — Listes électorales. — Casier administratif électoral. — Médailles d'honneur: du travail,

agricoles, des sapeurs-pompiers, de la mutualité. — Monuments historiques (classement). — Pêche à la morue. Allocation de primes. — Population (dénombrement et statistiques démographiques). — Postes et télégraphes (création de bureaux). — Préfecture. Personnel des bureaux. — Presse, journaux et écrits périodiques. — Publications officielles. — Prix de vertu. — Sapeurs-pompiers. — Sociétés de secours mutuels. — Sociétés coopératives. — Substances : mercuriales. — Syndicats professionnels. — Tabacs.

2^e BUREAU. — **AFFAIRES MILITAIRES.** — *Chef de bureau* : M. E. Masurel, O A, secrétaire du Comité départemental de ravitaillement, r. du Chauffour, 8, à La Madeleine; *Rédacteurs* : MM. Dhellemmes, r. Chevreul, 10; A. Buchelet, r. Bourjemois, 33; *Expéditionnaire* : M. M. Charrier, Boulevard Victor-Hugo, 242.

ATTRIBUTIONS. — Allocations journalières aux familles des jeunes soldats et aux réservistes et territoriaux. — Déservistes et insoumis. — Ecoles militaires. — Etrangers : questions d'extranéité. — Librairie étrangère : Contrôle. — Médailles coloniales et de la campagne de 1870-71. — Ouvriers d'Art. — Pigeons-voyageurs. — Recrutement. — Recensement et classement des chevaux et mulets; des voitures; des automobiles de poids lourds, de tourisme et des motocyclettes. — Réquisitions militaires. — Secours aux anciens militaires. — Sociétés de tir, de gymnastique et de préparation militaire. — Sorties en armes des sapeurs-pompiers.

3^e BUREAU. — **POLICE.** — *Chef de bureau* : M. Gaubert, O A, *Sous-chef de division* à Marcq-en-Barœul, rue de Rouges-Barres, 221; *Sous-chef de bureau* : M. Abel Charrier, r. d'Artois, 165; *Expéditionnaires* : MM. H. Masurel, r. Basse, 4; Gustave Cerisier, à Genech; Saison, à Chéreug; Delmaire, à Haubourdin, rue Marais, 5; Daniel, rue Gustave Testelin, 6.

ATTRIBUTIONS. — Agents de la police municipale et rurale : Agrément; Médaille d'honneur. — Aliénés (internement et règlement des frais de pension). — Armes et poudres. — Brocanteurs. — Chasse. — Colonisation. — Colportage. — Commissariats de police : Création. — Condamnés libérés soumis à l'interdiction de séjour. — Détention par voie de correction paternelle. — Echenillage. Hanne-tonage. — Etat-civil. Transmission des actes relatifs à des étrangers. — Etrangers : Contrôle général. Expulsions. Extraditions. — Gardes particuliers : Agrément. — Gendarmerie : création de brigades; augmentation des effectifs. — Inhumations et exhumations, transports de corps. — Jeunes détenus. — Jury criminel. Liste annuelle. Convocation aux sessions trimestrielles. — Légalisations. — Libération conditionnelle. — Loteries. — Police des jeux. — Police municipale et rurale. Règlements. — Prisons. — Passports à l'étranger. — Rapatriements. — Recherches dans l'intérêt des familles. — Réhabilitations. — Statistique des incendies, grêles et inondations. — Voyageurs indigents : secours de route et frais de transport. Règlement des dépenses et recouvrement des avances.

Deuxième division. — *Chef de division* : M. C. Huet, O A, *Aven. du Sport, Lambersart.*

1^{er} BUREAU. — **TRAVAUX PUBLICS.** — *Chef de bureau* : M. Decourcelles, av. Pottier, 49, à Lambersart; *Sous-Chef* : M. Bach, r. de Cantelen, 56; *Rédacteurs* : MM. Jaumard, av. des Acacias, 3, à Lambersart; Couvreur, O I, r. d'Artois, 41.

ATTRIBUTIONS. — Alignements. — Chemins de fer et tramways. — Ports, navigation, service hydraulique. — Syndicats de dessèchement. — Police de la grande voirie. — Routes nationales. — Circulation des vélocipèdes et des voitures automobiles. — Pêche. — Mines. — Ponts et chaussées : personnel. — Salubrité publique. — Contamination des cours d'eau. — Surveillance des déversements d'eaux industrielles. — Inspection des établissements classés. — Etablissements insalubres, dangereux et incommodes (sauf les abattoirs, tueries, vacheries, porcheries, équarrissages). — Travaux militaires : servitudes. — Réseaux téléphoniques : Création et extension. — Distribution d'énergie électrique. Loi du 45 juin 1906.

2° BUREAU. — TRAVAUX DÉPARTEMENTAUX, AFFAIRES DOMANIALES-AFFAIRES COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES. — *Chef de bureau*: M. Le, mayer, **A**, *Sous-chef de division*, r. du Port, 75; *Sous-chef de bureau*: M. Baudelaire, r. Charles-de-Muysart, 18; *Expéditionnaires*: MM. Desreux, r. Pasteur, 33, à Ronchin; Robert, 4, rue du Midi, à Ronchin.

ATTRIBUTIONS. — Gestion des propriétés départementales : travaux, loyers, acquisitions, édifices départementaux, architectes agréés. — Domaine de l'Etat : aliénations, échanges. — Domaine : dévolution des biens ecclésiastiques. — Bois et forêts. — Jury d'expropriation. — Douanes : Police du rayon. — Affaires commerciales et industrielles. — Magasins généraux, salles de ventes publiques, entrepôts. — Etablissements publics de commerce et d'industrie. — Chambres et bourses de commerce, tribunaux de commerce, Conseils de prud'hommes, Conseils du travail (création, réorganisation). — Enseignement professionnel. — Ecoles commerciales et industrielles. — Institut industriel. — Ecole d'arts et métiers. — Ecole des maîtres mineurs. — Ecoles pratiques de commerce et d'industrie. — Conditionnement. — Brevets d'invention. — Grèves. Arbitrage et conciliation. — Travail dans l'industrie. — Repos hebdomadaire. — Travaux de restauration et d'entretien des monuments historiques. — Mines. — Délégués à la sécurité des ouvriers mineurs. — Œuvres de prévoyance en faveur des ouvriers mineurs. — Dynamite. — Appareils à vapeur.

Troisième division. — *Chef de division*: M. Vautrin, **I**, **8**, r. Louis Faure, 18.

1^{er} BUREAU. — ADMINISTRATION COMMUNALE. — *Chef de bureau*: M. Lucien Carré, **A**, pl. Cormontaigne, 10; *Sous-Chef*: M. Bouvet, r. Pont Noyelles, 41; *Rédacteurs*: MM. Pierchon, r. Louis Christiaens, 22; Planque, r. des Postes, 171; Sauquet, r. du Maire André, 13; *Expéditionnaire*: M. L. Vautier, **M**, bd Victor-Hugo, 111.

ATTRIBUTIONS. — Communes : Budgets, comptes, emprunts, impositions, travaux, aliénations, acquisitions, échanges, transactions, baux de biens. — Octrois. — Recettes municipales. — Asiles d'aliénés : administration et comptabilité. — Collèges communaux. — Concessions (eaux, gaz). — Pompes funèbres. — Portions ménagères. — Taxes municipales. — Droits de voirie et droits de stationnement. — Cimetières. — Dons et legs aux communes. — Voirie urbaine et rurale.


2° BUREAU. — FINANCES DE L'ÉTAT. — COMPTABILITÉ DÉPARTEMENTALE. — *Chef de bureau*: M. Paul Lecocq, **A**, **4**; *Sous-Chef de Division*, r. des Stations, 155; *Sous-Chefs de bureau-Comptables*: MM. Delcambre, r. de Lens, 48 et Brisy, **I**, r. Mourmant, 7; *Sous-Chef de bureau*: M. Durieu, à Bourghelles. — *Expéditionnaires*: MM. Delannoy, à Fretin et Walkens, à Roubaix, r. St-Jean, 3.

ATTRIBUTIONS. — Finances de l'Etat : mandatement des dépenses. — Contributions directes : répartition et sous-répartition; contingents; réclamations. — Contributions indirectes. — Poids et mesures. — Finances du département : comptes et budgets. — Création de ressources et liquidation des dépenses. — Emprunts départementaux. — Caisse départementale des retraites. — Aliénés indigents : frais de pension. — Personnel des asiles d'aliénés. — Amendes de police correctionnelle. — Caisses d'épargne. — Caisse nationale des retraites et d'assurances en cas de décès. — Majoration de rentes viagères. — Détention d'appareils susceptibles d'être employés dans la fabrication des monnaies : demandes d'autorisation. — Pensions et allocations aux anciens ministres des cultes. — Courses de chevaux. — Pari mutuel. Prélèvement au profit des œuvres de bienfaisance et de l'élevage. — Cotisations municipales et particulières : comptabilité. — Loi du 5 avril 1910 sur les retraites ouvrières et paysannes : application aux salariés départementaux et communaux.



Division de l'assistance et de l'hygiène publiques.

— *Chef de division*: M. E. Vanlaton, **A**, **8**, r. des Postes, 8.

1^{er} BUREAU. — ASSISTANCE. — *Chef de bureau*: M. Thuillet, r.

de Leers, 84, à Lys-lez-Lannoy; *Sous-Chef de bureau*: M. Lepot, r. de la Chapelle, 42, à La Madeleine-lez-Lille; *Rédacteurs*: MM. Fayen, r. d'Artois, 78; Dusausoy, r. Ratisbonne, 12; Hovaere, à Haubourdin; *Expéditionnaires*: MM. Marcon, , r. Lepelletier, 18; Lartillier, av. de la Liberté, à Hellemmes; Brienne, r. de la Picquerie, 5, à Lille; Huart, r. Vanderstraeten, 45, à Hellemmes; *Dactylographes*: M^{lle} Vancamp, r. Guillaume-Tell, 15, à Lille, et M. Viseur, r. Pierre Legrand, 297, à Lille.

ATTRIBUTIONS. — Assistance aux vieillards, infirmes et incurables (Loi du 14 Juillet 1905). — Assistance-Retraite (art. 7 de la loi du 5 avril 1910. — Assistance médicale gratuite (Loi du 13 Juillet 1893). — Hospices et hôpitaux. — Bureaux de bienfaisance. — Monts de piété. — Bourses départementales pour traitement des enfants au Sanatorium de Saint-Pol-sur-Mer. — Sanatorium de Montigny-en-Ostrevant; Demi-bourses de cure. — Secours pour événements malheureux. — Pari Mutuel: Subventions. — Produit des jeux: Subventions. — Œuvres sociales d'assistance.


CONTRÔLE DU SERVICE DE L'ASSISTANCE OBLIGATOIRE AUX VIEILLARDS, INFIRMES ET INCURABLES: MM. Marcel Verstraete, , à Comines; Chuffart, , r. de Roubaix, 50, à Mons-en-Barœul; *Contrôleurs du service départemental.*

2^e BUREAU. — **HYGIÈNE.** — *Sous-Chef, fons de Chef de Bureau*: M. Delgutte, r. d'Isly, 20; *Rédacteur*: M. Maurice Delemer, r. Daubresse-Mauvies, 131, à Mons-en-Barœul; *Expéditionnaire*: M. Paul Leflon, r. Philippe-de-Comines, 87; *Préposé au service de la répression des fraudes*: M. Méhay, , r. Bernard, à Lambersart.

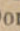
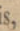
ATTRIBUTIONS. — Loi du 13 Février 1902 sur la santé publique. — Vaccine. — Maladies transmissibles. — Epidémies. — Désinfection. — Logements insalubres. — Aveugles et sourds-muets. — Etablissement départemental de Ronchin. — Répression des fraudes. — Inspection des pharmacies. — Conseil d'hygiène. — Commissions sanitaires. — Bureaux municipaux d'hygiène. — Institut Pasteur. — Stations hydrominérales et climatiques. — Autorisations de fabrication et de détention d'eaux minérales. — Sirothérapie. — Etablissement thermal de St-Amand-les-Eaux. — Convention franco-belge pour l'exercice de la médecine. — Assistance maternelle. — Surmortalité. — Mortalité infantile. — Inspection des fabriques de margarine. — Art de guérir. — Règlements sanitaires. — Hygiène alimentaire. — Service sanitaire maritime du port de Dunkerque. — Visite des épiceries, drogueries, etc. — Statistique trimestrielle des causes de décès. — Médecins assermentés. — Vente de la saccharine. — Fondation Danel. — Exercice de la pharmacie. — Statistique de l'Etat-civil.

Service de dactylographie des bureaux de la Préfecture: M^{me} Thulliez-Leblon, à La Madeleine; M^{lle} Parent, à Anstaing; M^{me} Demolin-Delaby, r. Nicot, 119, à Lambersart; M^{lle} Jot, r. Blanche, 10, à Lille; M^{me} veuve Mentré, à Fretin.

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

Directeur: M. Camille Peltier, , I, Inspecteur d'académie.

Division de l'instruction publique. — *Chef de division*: M. Rogeaux, , I, r. de Flandre, impasse de la Gaîté.

1^{er} BUREAU. — **ADMINISTRATION ET PERSONNEL.** — *Chef de bureau*: M. Dorlez, , I, r. d'Artois, 11; *Sous-Chef*: M. Ducatillon, , A, à Templemars; *Rédacteur*: M. Lenglet, à Ronchin; *Expéditionnaires*: MM. Leflon, r. Solférino, 155; N.


ATTRIBUTIONS. — Ecoles normales. — Instituteurs, institutrices et directrices d'écoles maternelles. — Nominations, congés, récompenses, peines disciplinaires. — Examens d'admission aux écoles normales, au brevet de capacité, aux bourses dans les écoles primaires supérieures. — Distinctions honorifiques universitaires. — Délégations cantonales. — Comités de patronage des écoles maternelles publiques. — Bibliothèques pédagogiques et scolaires. — Conférences. — Cours d'adultes: ouverture. — Ecoles privées et Pensionnats pri-

maires. — Certificats d'études. — Préparation des projets de règlements, programmes, etc. — Bulletin de l'enseignement primaire. — Hygiène scolaire. — Commissions scolaires.

2^e BUREAU. — COMPTABILITÉ ET MATÉRIEL. — Chef de bureau : M. Badard,  I, *Sous-chef de division*, r. de la Pépinière, à Mons-en-Barœul; *Sous-chef :* N...; *Comptables :* MM. Morelle, avenue Pottier, 47, à Lambersart, Duponchel,  A, r. des Blancs-Mouchons, 13, à Douai; *Rédacteur :* M. Bètrémieux, ru: Léon-Gambetta.

ATTRIBUTIONS. — Conseil départemental de l'enseignement primaire. — Comptes et budgets des écoles normales. — Traitements, indemnités, pensions de retraite et secours du personnel de l'enseignement primaire. — Création d'écoles et de postes. — Subventions pour construction ou appropriation des écoles et fourniture de mobiliers scolaires. — Cartes et globes, proposition de concessions. — Dons et legs en faveur d'établissements d'instruction. — Bourses dans les lycées et collèges. — Indemnités de trousseau et de frais d'études aux élèves des écoles normales.

SERVICE INTÉRIEUR DE LA PRÉFECTURE.

Conservateur-Régisseur de l'Hôtel : M. R. Couvez,  A.

Huissiers : **Cabinet du Préfet :** M. Grégoire Buchelet. — **Cabinet du Secrétaire-Général :** M. Antoine Méchin. — **Conseil de Préfecture :** M. Auguste Lahousse.


Service de la presse. — M. Léon Buchelet.

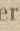


Garçons de bureau : MM. Marin. Darasse, Gabelle, Poisson et Hubert.

Concierges : **de l'Hôtel, place de la République :** M. Cornille; — **de l'Hôtel, bd de la Liberté :** M. Cocu; — **des bureaux, r. Jacquemars Gtiée :** M^{me} G. Buchelet; — **du Secrétaire-Général :** M^{me} Marescaux.

Imprimeur de la Préfecture : Imprimerie L. Danel, r. Nationale, 93, à Lille.

INSPECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE SERVICES DES ENFANTS ASSISTÉS ET DE LA PROTECTION DES ENFANTS DU PREMIER ÂGE.

Inspecteur de l'Assistance publique : Docteur Hamel,  A., rue de Turenne, 56 (Bureaux, Lille-Esquermes, r. d'Esquermes, 95). — *Sous-Inspecteurs :* MM. Tuillerie, rue Léon-Gambetta, 19; Fourteau, rue Neuve, 32 bis; Cuchet-Chéruzel, rue Léon-Gambetta, 288. — *Commis d'Inspection :* MM. Grimaldi, av. Pottier, 79, à Lambersart; Marsol, rue Newton, 20.

Personnel des bureaux : *Chef de bureau :* M. P. Marissal, r. Duhem, 8; *Sous-Chef de bureau :* M. F. Cerisier, à Frelinghien (Funquereau); *Expéditionnaires :* MM. E. Granier,  M,  X, pl. Arago, 62; F. Willay, r. de Béthune, 40; M. Pannequin, r. du Buisson, 122; R. Fauvarque, rue Viala, 9; P. Wartelle, rue du Molinel, 80; R. Lutigneaux, rue des Sarrazins, 101; L. Faqueur, rue de Fontenoy, 6; *Commis-enquêteur :* M. A. Multedo,  M, avenue Becquart, 20, à Lambersart; *Dactylographe :* M^{me} Lutigneaux, rue des Sarrazins, 101; *Commis d'économat :* M. Défossez, rue Durnerin, 5; *Préposé au magasin d'habillement :* M. Brienne; *Préposée aux Admissions :* M^{me} Brienne; *Concierges :* M. et M^{me} Brienne.

ATTRIBUTIONS. — Service des enfants assistés et moralement abandonnés : exécution des lois des 24 juillet 1889, 19 avril 1898 et 27 et 28 juin 1904. — Secours temporaires. — Administration et instruction des affaires relatives à ce service. — Statistique et comptabilité du service. — Protection des enfants du premier âge : exécution de la loi du 23 décembre 1874. — Bureaux de nourrices. — Statistique et comptabilité du service.

Annexe du service à Cambrai, rue St-Waast, 53. — M. Léon Canonne, préposé au service; M^{me} Canonne, préposée aux admissions; M. Louf, commis.

La tutelle des pupilles de l'Assistance publique est exercée par le Préfet ou par son délégué, l'Inspecteur de l'Assistance publique.

Le tuteur est assisté d'un Conseil de famille composé de 7 membres.

Tuteur : M. Félix Trépont, O \ast \odot I, O \odot , \ddagger , Préfet; *Tuteur-délégué* : D^r Hamel, \odot A, Inspecteur de l'Assistance publique. — *Conseil de famille* : *Président* : M. Boivin, \odot I, \odot , juge de paix à Lille; *Membres* : MM. Barrois-Brame, Durre, conseillers généraux; Hébert, \ast , \odot A, \ddagger , inspecteur général des postes, en retraite, Werquin et Rajat, \odot I, avocats : Ducrocq, \odot A, \odot , notaire.

Services Vétérinaires.

Ce service, institué dans le département du Nord depuis le 8 mars 1877, a été successivement réorganisé en 1893, 1900 et en 1909. — Il comprend un Vétérinaire Départemental en Chef, deux vétérinaires départementaux-adjoints et 131 vétérinaires sanitaires.

ATTRIBUTIONS : Police sanitaire des animaux. — Service des épizooties. — Abattoirs publics, tueries particulières, vacheries, porcheries, équarrisages. — Concours départementaux. — Commissions agricoles et hippiques. — Douanes : Service d'inspection sanitaire à la frontière.

Vétérinaire Départemental en Chef : M. Monsarrat, \odot I, O \odot , \ddagger , r. du Long-Pot, 41, à Lille (Bureaux à l'Annexe de la Préfecture, r. Jacquemars-Giélée, 74, 1^{er} étage). — *Vétérinaires départementaux-adjoints* : MM. Boutaric, \odot A, O \odot , à Dunkerque; Hautcœur, \odot A, \odot , à Cambrai. — *Rédacteurs* : MM. Legros, r. Duplex, 29, à Lille; Lefebvre, r. Meissonnier, 19, à Roubaix; *Expéditionnaires* : René Buridant, r. de l'Hôpital-Militaire, 72, à Lille; Peyrin, à Cambrai. — *Dactylographe* : M^{me} Lepère, r. Loubert, à Lille.

VÉTÉRINAIRES SANITAIRES :

NOMS	RÉSIDENCES	NOMS	RÉSIDENCES
<i>Arrondissement d'Avesnes.</i>		<i>MM.</i>	
MM.		Toilliez, J.	Hautmont.
Aoulker, J.	Fourmies.	Trognon, L.	Landrecies.
Bauchet, C.	Maubeuge.	Wautier, F.	Jeumont.
Bernier, M.	Fourmies	<i>Arrondissement de Cambrai.</i>	
Blanchard, M.	Trélon.	Boulant,	Carnières.
Bosquet, E.	Berlaimont.	Colle, F.	Oisy-le-Vergier (P.-de-C.).
Carlier, H.	Bry.	Delattre, A. \odot	Le Cateau.
Debehaigne, M.	Solre-le-Château.	Dubois, F. \odot	Cambrai.
Delhayé, A. \odot	Berlaimont.	Flament, M.	Cambrai.
Delsaut, G.	Hautmont.	Happe, G.	Caudry.
Descamps, A.	Pont-sur-Sambre.	Laude, C.	Maretz.
Despaigne, A. O \odot ..	Avesnes.	Lefebvre, H. \odot	Le Cateau.
Dufossel, J.	Maubeuge.	Lefour, H.	Le Cateau.
Evrard, E. \ast	Maubeuge.	Lermusieaux, L.	Catillon.
Flament, G.	Hirson (Aisne).	Lesnes, J.	Haussy.
Fostier, G. \odot	Avesnes.	Lussiez, C.	Gouzeaucourt.
Godbille, E. \odot	Wignehies.	Moutier, H. \odot	Solesmes.
Jacquin, D. \odot	Maroilles.	Ragueneau, A.	Villers-Outréaux.
Leclercq, J.	Etrœungt.	Richard, I.	Hermies (P.-de-C.).
Lescut, C. O \odot	Bavay.	Ruchon, F.	Bantigny.
Lion, C.	Etrœungt.	Samaran, P. \odot	Cambrai.
Mercier, E.	Etrœungt.	Sortiaux, P.	Avesnes-lez-Aubert.
Moutier, A.	Le Quesnoy.	<i>Arrondissement de Douai.</i>	
Musquar,	Hautmont.	Charbonnier, A.	Lécluse.
Pavot, M. \odot	Vendegies-au-Bois.	Chevalier, H.	Aniche.
Piette,	Le Nouvion (Aisne).	Colin,	Hénin-Liétard (P.-de-C.).
Plançon, A. \odot	Landrecies.	Delcambre, \ast	Arleux.
Rousseau, G.	Le Quesnoy.	Delval, H. \odot	Flines-lez-Raches.
Salengros, V.	Jeumont.		

NOMS	RÉSIDENCES	NOMS	RÉSIDENCES
MM.		MM.	
Francois, G.	Orchies.	Fichelle, L., O	Lille (Canteleu).
Garé, D. O	Douai.	Galland, J.	Carvin (P.-d.-C.)
Lebon, E.,	Douai.	Gendrot, L., *	Lille.
Robert, C.	Masny.	Gilloots, O.	Quesnoy-sur-Deûle.
Salomé.	Douai.	Guérin, C. A. O	Lille.
Welkamp, F.	Fressain.	Herboux, L.	Marcq-en-Barœul.
<i>Arrondissement de Dunkerque.</i>			
Buns, H.,	Bourbourg.	Herbert, P.	Lille.
Collet, B.	Watten.	Herbin, A.	Cysoing.
Coolen, P., C	Rosendaël.	Hochart, M.	Haubourdin.
Crevelle, E., *	Dunkerque.	Hopsomer, E.	Seclin.
Gand.	Dunkerque.	Hurtrez, L.	Pont-à-Marcq.
Lecat, J.	Dunkerque.	Lagniez, B.	Roubaix.
Maes, A.	Bollezelle.	Lefebvre, E.	Lille.
Masselis, T.	Bergues.	Leplat, L.,	Roubaix.
Mormentyn, L.	Bourbourg.	Lequoy.	Haubourdin.
Mormentyn, P.	Wormhoudt.	Marchand, A.	Lille.
Thibouw.	Bergues.	Melou,.	Lille.
<i>Arrondissement d'Hazebrouck.</i>			
Alexandre.	Cassel.	Moignieu, C.	Tourcoing.
Bauffre, M.	Bailleul.	Montois, G.,	Tourcoing.
Delbarre, G.	Merville.	Mullet, A.,	Linselles.
Godbout, P.	La Gorgue.	Mullet, R.	Linselles.
Larose, E.	Aire-s-la-Lys (P.-d.-C.)	Philippe, A.	Tourcoing.
Mullet, J.	St-Venant (P.-de-C.)	Riez, L.,	Lille.
Rousseau, G.	Nieppe.	Rivière, L.,	Lille (Fives).
Vaesken, A.	Bailleul.	Tétart, H.	Tourcoing.
Vanlerberghe, T.	Hazebrouck.	<i>Arrondissement de Valenciennes.</i>	
<i>Arrondissement de Lille.</i>			
Ahage, A.,	Halluin.	Blary, J.,	Anzin.
Barbry, F.	Armentières.	Boucly, E.,	Denain.
Carrez, J.,	La Bassée.	Brouillard, Ch.	Denain.
Charlet, E., O	Lille.	Chuffart, J.	Préseau.
Delattre, A.	Hellemmes.	Deleau, L.	Condé-sur-l'Escaut.
Demora, C., A.	Roubaix.	Denis, E., O	Onnaing.
Dervaux, A.-E.	Armentières.	Douay, C.,	Denain.
Dervaux, A.-R.	Armentières.	Duez, J.	Maing.
Descarpentris, H.,	Lille.	Dupire, E.,	Abson.
Dumolin, A., O	Haubourdin.	Fiévet, A.,	Anzin.
Dupire, O.	Lannoy.	Hocque, E.,	Valenciennes.
Facon, M.	St-André.	Ladrière, A.	Sebourg.
		Morel, G.	Valenciennes.
		Poutrain, F.	Valenciennes.
		Proisy, Raoul.	St-Amand.
		Vérin, C.	Haspres.

ARCHIVES DU DÉPARTEMENT.

Les archives du département, situées dans un hôtel spécial, rue du Pont-Neuf, 1, sont ouvertes au public de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h.

Archiviste : M. Max Bruchet, O I, r. du Pont-Neuf, 1 ; *Chef de bureau* : M. Delattre, à Saint-André ; *Employés* : MM. Basset, Lauridan, Flament ; *Auxiliaire* : M. Fremaux ; *Garçon de bureau* : M. Pierreuse ; *Concierge* : M. Brasseur ; *Concierge de l'annexe* : M. Lemaire.

COMMISSION DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES. — Cette commission, chargée de la régularisation et de la bonne tenue des archives des communes et des établissements de bienfaisance du département du Nord, a été réorganisée par arrêté préfectoral du 22 janvier 1849.

MM. le Secrétaire Général de la Préfecture, *Président* ; H. Verly, *, publiciste à Lille, r. Solferino, 7 ; le directeur de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre, r. Gauthier de Châtillon, 18 ; *Membres* ; Max Bruchet, O I, † archiviste, r. du Pont-Neuf, 1, *Secrétaire*.

SERVICE DES RETRAITES OUVRIÈRES ET PAYSANNES, r. d'Esquermes, 95. — ATTRIBUTIONS. — Exécution de la loi du 5 avril 1910. — Assurés obligatoires et facultatifs. — Etablissement des cartes d'identité et des cartes annuelles. — Echanges périodiques. — Allocations en cas de décès. — Liquidation des pensions.

Chef du service départemental : M. Fourhereaux-Pontier ; *chef de section* : M. Sattler, r. des Rogations, 138 ; *rédacteurs* : MM. Viollette, r. Négrier, 8, Hénoq, à Faches-Thumesnil, r. des Ecoles, 41 ; *expédientaire* : M. Goursault, r. Albert Samain ; *commis* : MM. Roberget, r. Brûle-Maison, 74 ; Docquier, r. de Lens, 25 ; Roger, à Ronchin, r. Lestienne, 23 ; Desort, r. Jeanne d'Arc, 16 bis ; Massin, r. du Faubourg de Roubaix, 83,

Le service comprend en outre des dactylographes et des employés auxiliaires.

SOUS-PRÉFECTURES ET CONSEILS D'ARRONDISSEMENT.

Les Conseils d'Arrondissement s'assemblent deux fois par an aux époques fixées par le Gouvernement. Ils nomment chaque année leurs Présidents et Secrétaires ; ces Conseils délibèrent sur les réclamations auxquelles donne lieu la fixation du contingent de l'arrondissement dans les contributions directes, sur les demandes en réduction formées par les communes. Ils répartissent les contributions entre les communes et donnent leur avis sur les divers objets d'intérêt local.

Les Conseils d'Arrondissement sont renouvelés par moitié tous les trois ans.

Les pouvoirs des membres appartenant aux cantons de la 1^{re} série ont été renouvelés les 24 et 31 juillet 1910. Les pouvoirs des membres des Conseils d'arrondissement appartenant aux cantons de la 2^e série expireront en 1913.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

Sous-Préfet : M. Aujubault. ☉ I, O ☽ ☿. — *Secrétaire* : M. H. Crombez, ☉ A.

Conseil d'Arrondissement.

Président : MM. Williot, ☉ A, *Vice-Président* : M. Charron, ☽.

Secrétaire : M. Boise, ☉ A, ☽.

Avesnes-Nord, MM. Achille Charon, ☽, négociant à Felleries.

Avesnes-Sud, Boise, ☉ A, ☽, instituteur en retraite à Cartignies.

Bavai, Derome, ☽, industriel, maire de Bavai.

Berlaimont, Massot, ☉ I, pharmacien, ancien maire de Berlaimont.

Landrecies, Carion, cultivateur, maire de Maroilles.

Le Quesnoy-Est, Williot, ☉ A, fab. de chicorée, à Poix-du-Nord.

Le Quesnoy-O., Crasquin, ☽, propriétaire, agriculteur, maire de Frasnoy.

Maubeuge-Nord, Bousez, propriétaire, maire d'Elesmes.

Maubeuge-Sud, Guimbello, brasseur, à Ferrière-la-Grande.

Solre-le-Château, Dhordain-Lecat, entrepreneur, à Cousolre.

Trélon, Moret, docteur en médecine, à Glageon.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

Sous-Préfet : M. Aiez, ☉ I, ☿. — *Secrétaire* : M. V. Devillers, ☉ I.

Conseil d'Arrondissement.

M. Carpentier-Risbourg, ☉ A, *Président* ; M. Flinois, *Vice-Président* ; M. Derieux, *Secrétaire*.

Cambrai-Est, MM. Dhordain, ☽, agriculteur à Cauroir.

Cambrai-Ouest,	Crépin, ☼, cultivateur, maire de Sancourt.
Carnières,	Derieux, contremaitre de tissage, à Cambrai.
—	Lepape, maire de Fontaine-au-Pire.
Clary,	Achille Flinois, fabricant de bijouterie à Walincourt.
—	Mélayers, ☉A, industriel à Caudry.
Le Cateau,	Carpentier-Risbourg, ☉A, ancien député, maire de Pommereui.
Marcoing,	Delabre Adelson, O☼, agriculteur, maire de Rumilly.
Solesmes,	Gustave Cardon, O☼, agriculteur, maire de St-Python.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

Sous-Préfet : M. Ch. Droz. — *Secrétaire* : M. Domis.

Conseil d'Arrondissement.

M. Monier, Maurice, *Président* ; M. Drocourt, ☉A, *Vice-Président* ; M. Masson, *Secrétaire*.

Arleux,	MM. Drocourt, ☉I, minotier à Arleux.
Douai-Nord,	Lespagnol, brasseur à Flines-lez-Raches.
—	Baron Boissonnet, avocat à Douai.
Douai-Ouest,	Maurice Monier, publiciste, Douai.
—	Lesne, délégué mineur, Roost-Warendin.
Douai-Sud,	Masson, négociant, maire de Dechy.
—	Lanoy, ouvrier verrier, à Aniche.
Marchiennes,	René Dufflot, ☉A, industriel à Somain.
Orchies.	Verdavoir, négociant, à Auchy.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Sous-Préfet : M. C. Bonhoure, ☉I, ☼. — *Secrétaire* : M. A. Manouvriez, ☉I.

Conseil d'Arrondissement.

M. Ad Defossé, *Président* ; M. le Dr Wemaere, ☉I, ☼, *Vice-Président* ; M. H. Mallengier, *Secrétaire*.

Bergues,	MM. Blanckaert, notaire à Bergues.
Bourbourg,	Vandesmet, filateur, maire de Watten.
Dunkerque-Est,	Goethals, docteur en médecine à Rosendaël.
—	Ziegler, constructeur à Dunkerque.
Dunkerque-O.,	A. Defossé, ancien professeur de l'Université à Dunkerque.
—	Ruyssen, docteur en médecine à Dunkerque.
Gravelines,	Courcot, agriculteur à Loon-Plage.
Hondschoote,	H. Mallengier, négociant à Hondschoote.
Wormhoudt,	Wemaère, ☉I, ☼, docteur en médecine, à Wormhoudt.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

Sous-Préfet : M. de Mendonça, ☉I, ☼. — *Secrétaire* : M. F. Hoguet, ☉A.


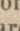

Conseil d'Arrondissement.

M. Pollet, *Président* ; M. Mordacq - Cattoir, ☉A, *Vice-Président* ; M. Decanter, *Secrétaire*.

Bailleul-N.-E.,	MM. Pollet, notaire à Nieppe.
—	Wecksteen Léon, ancien secrétaire de Mairie, à Steenwerck.
Bailleul-Sud-O.,	Biebuyck, ☉I, maire de Vieux-Berquin.
Cassel	Hémart du Neufpré, maire de Zuytpeene.

Hazebrouck-N.,	Mordacq-Cattoir,  A, maire de Blaringhem.
Hazebrouck-S.,	Légillon,  A, D ^r . en médec. à Hazebrouck.
Merville,	Dupont, maire d'Estaires.
—	Duhamel, propriétaire, à Merville.
Steenvoorde,	Firmin Decanter, négociant à Boeschêpe.








ARRONDISSEMENT DE LILLE.
Conseil d'Arrondissement.


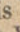


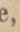



M. Lelièvre, <i>Président</i> ; M. Jolivet, <i>Vice-Président</i> ; M. Wattremez, <i>Secrétaire</i> .	
Armentières,	MM. Vigneron, maire de La Chapelle d'Armentières.
Cysoing,	Louis Demesmay, négociant, r. Boucher-de-Perthes, 86, à Lille.
Haubourdin,	Jolivet, propriétaire, à Lomme.
La Bassée,	Crespel, docteur en droit, maire de La Bassée.
Lannoy,	Lepers-Duquennoy, fabricant de toiles à Chéreng.
Lille-Centre,	Hector Franchomme,   , industriel, à Marcq-en-Barœul.
Lille-Est,	Carlier, r. Bourjemois. 8, à Lille.
Lille-Nord,	Georges Guilbaut, négociant, r. Basse, 45, à Lille.
Lille-Nord-Est,	Lelièvre, maire de Mons-en-Barœul.
Lille-Ouest,	Scalbert, Pierre, banquier, adjoint au maire de St-André.
Lille-Sud,	Picavez, r. Bossuet, 2, à Lille.
Lille-Sud-Est,	Vandorme, représentant de commerce, r. Mercier, 84, à Lille.
Lille-Sud-Ouest,	Douvrin, docteur en médecine r. Colbert, 188, à Lille.
Pont-à-Marq,	Chuffart, Louis, brasseur, adjoint au maire de Fretin.
Quesnoy-sur-Deûle,	Schoutteten, industriel à Comines.
Roubaix-Est,	Wattremez, Henri, Conseiller municipal à Roubaix.
Roubaix-Nord,	Thérin, tisserand, à Roubaix.
Roubaix-Ouest,	Dubled, député, conseiller municipal à Wasquehal.
Seclin,	Parsy, Auguste, ad. au maire d'Annœullin.
Tourcoing-Nord,	Sion-Arnould, industriel, r. du Général Drouot, à Tourcoing.
Tourcoing-Nord-Est,	Pierpont, Arthur, gérant de coopérative à Tourcoing.
Tourcoing-Sud,	Victor Vincent,  I, docteur en médecine, à Mouvaux.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Sous-Préfet : M. Cauwès,  I, O  . *Secrétaire* : M. E. Vaillant,  A.

Conseil d'Arrondissement.

M. Lepez, <i>Président</i> ; M. Coquelle,   A, O  , <i>Vice-Président</i> ; M. Patoir,  I, <i>Secrétaire</i> .	
Bouchain,	MM. Coquelle,   A, O  , agriculteur, maire de Mastaing.

Condé,	Pureur,  , brasseur, maire de Condé-sur-l'Escaut.
Denain,	Paris, conseiller municipal, à Escaudain.
Saint-Amand, r. d.	Lepez, ancien député, maire de Raismes.
Saint-Amand, r. g.	François Platelle,  , médecin à Rosult.
Valenciennes-E.,	Huyghe-Wallet,  ,  , maire de Quiévrechain.
Valenciennes-N.,	Corsolle, Alfred,  , conseiller municipal à Valenciennes.
—	Patoir,  , maire de Wallers.
Valenciennes-S.,	Macarez,  ,  , agriculteur à Haulchin.

SERVICES PUBLICS ET DÉPARTEMENTAUX.

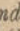
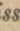
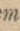
CORPS DES PONTS ET CHAUSSÉES.

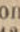

L'inspection territoriale des Ponts et Chaussées est divisée en 10 arrondissements et l'inspection générale du service des ports maritimes en 3 arrondissements.

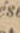
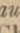
Le contrôle des chemins de fer est réparti entre 9 directions comprenant le contrôle commercial et le contrôle du travail des agents.

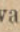
Le département du Nord fait partie du 3^e arrondissement pour ce qui concerne le service ordinaire et les services spéciaux suivants : Voies navigables du Nord et du Pas-de-Calais. — Canal de Mons à Condé, Escaut canalisé de la frontière belge au bassin rond inclusivement. — Canal du Nord sur Paris. — Navigation entre la Belgique, Sambre canalisée : Escaut canalisé du bassin rond exclusivement à Cambrai. — Contrôle du canal de la Sambre à l'Oise. — Service hydrométrique.


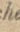
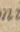
Pour les lignes de chemins de fer, il est compris dans le contrôle du réseau du Nord.

Inspecteur général du 3^e arrondissement : M. Lordereau, , , , Inspecteur général des Ponts et Chaussées, r. Notre-Dame-des-Champs, 82, à Paris (VI^e).

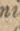
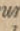
Inspecteur général du 1^{er} arrondissement du service des ports maritimes : M. Crahay de Franchimont, , , Inspecteur général des Ponts et Chaussées, r. du Regard, 12, à Paris (6^e arr.).

Directeur du contrôle du Réseau du Nord : M. Meugy, , , Inspecteur général des Ponts et Chaussées, Bureaux au Ministère des Travaux publics, bd St-Germain, 244, à Paris (7^e arr.).



Directeur du contrôle commercial des chemins de fer : M. Georges Villain, , au Ministère des Travaux publics, bd St-Germain, 244, à Paris (7^e arr.).

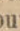
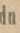
Contrôle du travail des agents de chemins de fer : M. Rivet, , , , Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées au ministère des travaux publics, bd St-Germain, 244, à Paris (7^e arr.).

Service ordinaire, service hydraulique et service vicinal.

M. Stoclet, , , , Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées de 1^{re} classe, Agent voyer en chef du département, r. Jeanne-d'Arc, 25, à Lille. — (Bureaux r. Gauthier-de-Châtillon, 5).

L'ingénieur en chef du département représente, auprès de l'autorité militaire, l'administration des travaux publics. Il est chargé de la tenue du registre des existences du comité départemental de ravitaillement.

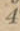
Bureaux de l'ingénieur en chef. — MM. Osswalt, , , conducteur des Ponts et Chaussées de 1^{re} classe, r. d'Antin, 22, Chef des

bureaux ; Springue, *agent voyer de 4^e classe*, r. L.-Gambetta, 290 ; René Couvez,  A, *commis principal des Ponts et Chaussées de 1^{re} classe*, r. du Chaufour, 18, à La Madeleine ; Gombert,  A, *commis principal des Ponts et Chaussées de 1^{re} classe*, r. Christophe Colomb, 22 ; Meurisse, *commis des Ponts et Chaussées de 2^e classe*, r. de Fives, 79 ; Gendrot, *commis des Ponts et Chaussées de 3^e classe*, r. du Château, 15 ; Bray, *commis voyer de 1^{re} classe*, r. Chevreul, 2^{bis} ; Fardel, *commis voyer de 2^e classe*, r. Jeanne-Maillotte, 69, à La Madeleine ; Degouge, *commis voyer de 3^e classe*, r. de Lens, 21 ; Marle, *commis voyer de 4^e classe*, r. Catel-Béghin, 9 ; Bour, *sténo-dactylographe*, pl. de la Nouvelle-Aventure, 10 ; M^{lle} Gombert, *sténo-dactylographe des Ponts et Chaussées de 7^e classe*, r. Christophe-Colomb, 22 ; M. Risbourg, *commis auxiliaire*, r. Etienne-Dolet, 8, à Hellemmes-Lille.

Bureaux de l'Agent voyer en Chef. — MM. Thomas, *agent voyer d'arrondissement de 1^{re} classe*, r. Stappaert, 7 bis, *Chef des bureaux* ; Quilliet, bd. Montebello, 12 bis, *agent voyer principal de 1^{re} classe* ; Laude, *agent voyer principal de 2^e classe*, r. Bourjemois, 11 ; Wadoux, *agent voyer cantonal de 2^e classe*, r. de Lens, 52 ; Ch. Leroy, r. des Processions, 114, et Montaigne, r. Basse, 59, *commis voyers principaux de 1^{re} classe* ; Vandewalle, r. des Stations 80, Alfred Couvez, r. de la Plaine, 14, à La Madeleine, Vandeveldé, pl. Victor-Hugo, 15, à Faches-Thumesnil, *commis-voyers principaux de 2^e classe* ; Gaudissart, *commis des Ponts et chaussées de 2^e classe*, r. de Lille, 113, à Faches.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES. — M. Cabaret, *agent voyer d'arrondissement de 3^e classe*, *ff^{ons} d'Ingénieur ordinaire*, à Avesnes.

Bureau de l'Ingénieur ordinaire. — MM. Wersinger, *agent voyer cantonal de 4^e classe* ; Dhaussy, *commis voyer principal de 2^e classe* ; Moutier, *commis des Ponts et Chaussées de 3^e classe* ; Nairaince, Martni et Vergez, *Commis voyers de 4^e classe*.



Subdivision d'Avesnes-Nord et d'Avesnes-Sud : MM. Hahault, *agent voyer principal de 2^e classe* et Sérouart, *commis voyer principal de 2^e classe* — de Bavai : Choteau, *agent voyer cantonal de 3^e classe* ; — de Berlaimont : Hellebois, *id. de 4^e classe* ; — de Landrecies : Dusol,  *id. de 2^e classe* ; — du Quesnoy-Est : Martin, *id. de 1^{re} classe* ; — du Quesnoy-Ouest : Druart, *agent voyer cantonal de 3^e classe*. — de Maubeuge : Lefranc, *conducteur des Ponts et Chaussées de 3^e classe* et Delvaux, *commis voyer principal de 1^{re} classe* ; — de Solre-le-Château : Caullery, *agent voyer cantonal de 1^{re} classe* ; — de Trélon : Lixon, *id. de 3^e classe*

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. — N....



Bureau de l'Ingénieur ordinaire. — MM. Dhénin, *agent voyer cantonal de 2^e classe* ; Catoire et Roch, *commis voyers principaux de 1^{re} classe* ; Tribou *commis des Ponts et Chaussées de 2^e classe* ; Panien, *commis des Ponts et Chaussées de 2^e classe*


Subdivision de Cambrai-Est : MM. Mestagh, *agent voyer principal de 2^e classe*, ; — de Cambrai-Ouest : Silvain Frédéric, *agent voyer cantonal de 2^e classe* ; — de Carnières : Falempin,  A, *id.* ; — de Clary : Divoor, *conducteur des Ponts et Chaussées de 4^e classe* ; du Cateau : Hollande, *agent voyer cantonal de 1^{re} classe* ; — de Marcoing : Bachy, *agent*

voyer cantonal de 3^e classe et Legroux, commis voyer de 2^e classe; — de Solesmes : Hénon, agent voyer cantonal de 4^e classe.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — M. Bourgeois, , , ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées de 1^{re} classe, *ff^{ons} d'agent voyer d'arrondissement*, à Douai.

Bureau de l'ingénieur ordinaire. — MM. Canivet, agent voyer cantonal de 2^e classe; Pennequin, commis voyer de 2^e classe; Delmotte, commis des Ponts et Chaussées de 3^e classe; Duval, commis voyer de 4^e classe.

Subdivision d'Arleux : MM. Lebon, conducteur des Ponts et Chaussées de 4^e classe; — de Douai (N. et O.) : Legrand, , conducteur des Ponts et Chaussées de 1^{re} classe; — de Douai-Sud : Caron, agent voyer cantonal de 1^{re} classe; — de Marchiennes : Willefert, *id.* de 3^e classe; — d'Orchies : Richez, , *id.*, de 1^{re} classe.

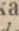

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE. — M. Leroy, , , agent voyer d'arrondissement de 1^{re} classe, *ff^{ons} d'ingénieur ordinaire*, à Dunkerque.

Bureau de l'ingénieur ordinaire. — MM. Chappey Aimable, conducteur des Ponts et Chaussées de 4^e classe; Blaevœt, commis voyer principal de 1^{re} classe; Baclet Fernand et Duval Pierre, commis voyers de 4^e classe.

Subdivision de Bergues : MM. Deschodt, agent voyer cantonal de 2^e classe; — de Bourbourg : Bocquet, *id.* de 2^e classe; — de Dunkerque-Est : Dewisme Henri conducteur des Ponts et Chaussées de 1^{re} classe; — de Dunkerque-Ouest : Letellier, conducteur des Ponts et Chaussées de 3^e classe; — de Gravelines : N. — d'Hondschoote : Fiévez, *id.* de 3^e classe; — de Wormhoudt : Dumont, *id.* de 2^e classe.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK. — M. Sénéchal, agent voyer d'arrondissement *ff^{ons} d'ingénieur ordinaire*, à Hazebrouck.

Bureau de l'ingénieur ordinaire. — MM. Vangheluwen, commis voyer principal de 2^e classe; Depoorter, commis voyer de 4^e classe; Meurillon, commis des Ponts et Chaussées de 3^e classe; Bournouville, commis voyer de 4^e classe.

Subdivision de Bailleul : (les 2 cantons) : MM. Wyckaert, , , agent voyer cantonal de 1^{re} classe; — de Cassel : Lancry, *id.* de 3^e classe; — d'Hazebrouck (les 2 cantons) : Robert, conducteur des Ponts et Chaussées de 3^e classe; — de Merville : Carpentier, agent voyer principal de 2^e classe; — de Steenvoorde : Dumuin, agent voyer cantonal de 3^e classe.

ARRONDISSEMENT DE LILLE (1^{er}). — Cantons de Lille, Roubaix, Tourcoing et Lannoy, — M. Grimpret, ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées de 1^{re} classe. *ff^{ons} d'agent voyer d'arrondissement*, à Lille, r. des Stations, 86.

Bureau de l'ingénieur ordinaire (r. des Stations, 86). — MM. Legrand, conducteur des ponts et chaussées de 4^e classe; Colart, commis-voyer de 2^e classe, v. du Marais, 2; Merchier Maurice, commis voyer de 3^e classe, r. de Loos, 4; Campion, commis voyer de 3^e classe, r. du Chemin de fer, 3.

Subdivision de Lille : (Cantons N, O, C, S-O) : Lécaille, agent voyer principal de 2^e classe, av. de la Bretagne, 21; — de Lille (Canton N.-E., E. S., S.-E.) : Caullery, conducteur des Ponts et Chaussées de 2^e classe, à Mons-en-Barœuil; — de Roubaix : M. Languereau, conducteur des Ponts et Chaussées de 2^e classe; — de Tourcoing : Sipra, agent voyer principal de 1^{re} classe, et Lefief, commis voyer de 3^e classe; — de Lannoy :

Alloy, *agent voyer cantonal de 2^e classe.*

ARRONDISSEMENT DE LILLE (2^e) Cantons d'Armentières, Cysoing, Haubourdin, La Bassée, Pont-à-Marcq, Quesnoy-sur-Deûle et Seclin. — M. Lelièvre, *agent voyer d'arrondissement, ff^{ons} d'ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées, à Lille.*

Bureau de l'ingénieur ordinaire (r. Jacquemars Gielée 59). — MM. Vasseur, **CA**, *commis principal des Ponts et Chaussées, r. Carnot, 57, à Faches-Thumesnil*; Dehaye, *commis voyer de 1^{re} classe, r. Fontaine, 7, à La Madeleine*; Legroux, *id. de 3^e classe, r. Mercier, impasse Lesay, 2*; Leroy, Albert, *agent voyer de 1^{re} classe.*

Subdivision d'Armentières: MM. Lotthé, **CA**, *agent voyer principal de 1^{re} classe*; — de Cysoing: Desmons, *agent voyer cantonal de 2^e classe*; — d'Haubourdin: Troncquée, *conducteur principal des Ponts et Chaussées*; — de La Bassée: Chartier, *agent voyer principal de 2^e classe*; — de Pont-à-Marcq: Bourgois, *agent voyer cantonal de 1^{re} classe*; — de Quesnoy-sur-Deûle: Dusautoir, *agent voyer principal de 2^e classe*; — de Seclin: A. Loir, *agent voyer cantonal de 1^{re} classe.*

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. — M. Tarnier, *Ingenieur des Ponts et Chaussées de 2^e classe, ff^{ons} d'agents voyer d'arrondissement à Valenciennes.*

Bureau de l'ingénieur ordinaire. — MM. Coquel, *commis principal des Ponts et Chaussées de 1^{re} classe*; Marle, *commis principal des Ponts et Chaussées de 2^e classe*; Leblond, *commis voyer de 1^{re} classe*; Delfosse, *commis des Ponts et Chaussées de 2^e classe*; Boutelier Germain, *commis voyer de 1^{re} classe.*

Subdivision de Bouchain: MM. A. Delgrange, *agent voyer cantonal de 2^e classe*; — de Condé: Tichoux, *id. de 2^e classe*; — de Denain: Dormignies, *conducteur des Ponts et chaussées de 1^{re} classe*; — de St-Amand (r. d.): Delaine, *conducteur des Ponts et Chaussées de 3^e classe*; — de St-Amand (r. g.): Boulengier, *agent voyer cantonal de 2^e classe*; — de Valenciennes-Est: Fromont, *id. de 1^{re} classe*; — de Valenciennes-Nord: Mercier, *conducteur des Ponts et Chaussées de 1^{re} classe*; — de Valenciennes-Sud: Thoury, *sous-ingénieur des Ponts et Chaussées de 1^{re} classe.*

Service des ports maritimes de commerce.

Bureaux: Terre-Plein de l'Écluse de l'Ouest, à Dunkerque.

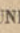

M. Silvain Dreyfus, ***, CA, ***, *Ingénieur en chef de 1^{re} classe, à Dunkerque.*

Bureaux de l'Ingénieur en Chef et des trois Ingénieurs ordinaires.

MM. Villart, *Sous-Ingénieur de 1^{re} classe*; Denquin, ***, CA**, *Sous-Ingénieur de 1^{re} cl.*; Balsen, (Gustave), *Conducteur principal*; Sipra, **CA**, *conducteur principal*; Hamon, *conducteur de 1^{re} cl.*; Debaecker, *conducteur de 2^e cl.*; Butez, **(M)**, *commis principal de 1^{re} classe*; Loonis, *commis principal de 1^{re} cl.*; Delbouve, *commis principal de 2^e classe*; Dengis, Decodts et Lévêque, *commis de 2^e cl.*; Guérin, Renoux, Marquette et Ryckekusch, *commis de 3^e cl.*; Badts et Labat, *agents temporaires*; M^{lle} Marquette, *sténo-dactylographe de 7^e classe.*

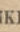


1^{er} ARRONDISSEMENT. — **Dunkerque.** Entretien, exploitation et réparations ordinaires du port. — Service de la plage de la frontière belge à la pointe de Gravelines. — Achèvement des travaux de la loi du 31 Juillet 1879 concernant les bassins à flot du port. — Travaux d'extension (Loi du 24 décembre 1903) à l'exception des fossés défensifs et du canal de dérivation des Waeteringues.

M. Hecker, *Ingénieur ordinaire de 3^e classe*, à Dunkerque.

SUBDIVISIONS DE DUNKERQUE (1^{re}): MM. Galloo,  A, *conducteur principal* et Mesnage, *commis principal de 1^{re} cl.*; (2^e): MM. De Bergh, *conducteur de 1^{re} cl.*, et Callieu, *commis de 1^{re} cl.*; (3^e): M. Boone,  A, *conducteur de 1^{re} cl.*; Loyez, *commis de 3^e classe*; (4^e): M. Thérézien, *conducteur de 4^e cl.*; (5^e): M. Bacquart, *conducteur de 4^e cl.*

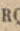
2^e ARRONDISSEMENT. — **Dunkerque.** Dragages, entretien et travaux neufs. — Exploitation en régie des formes de radoub. — Phares et Balises du département et bouées du littoral compris entre le banc de Nieuport (Belgique) et le banc du Vergoyer (Pas-de-Calais). — Achèvement des travaux de la loi du 31 juillet 1879, concernant l'avant-port et le port d'échouage. — Travaux d'extension du port (Loi du 3 février 1910). — Secrétariat de la Commission de surveillance des bateaux à vapeur (navigation fluviale). — Laboratoire des ciments.

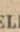
M. du Castel, *Ingénieur ordinaire de 3^e classe*, à Dunkerque.

SUBDIVISIONS DE DUNKERQUE (6^e): MM. Breynaert,  *Sous-Ingénieur de 1^{re} classe*, Declercq, *commis principal de 1^{re} cl.* et Mièze, *commis de 2^e cl.*; (7^e): M. Cleenewerck,  A, *Sous-Ingénieur de 1^{re} cl.*; (8^e): M. Martin,  A, *Sous-Ingénieur de 2^e classe*; (9^e): MM. Berteloot, *conducteur principal*.

3^e ARRONDISSEMENT. — **Dunkerque.** Entretien et réparations ordinaires des canaux de navigation et de dessèchement dépendant du port. — Achèvement des travaux de la loi du 31 juillet 1879 en ce qui concerne les canaux. — Travaux de la loi du 24 décembre 1903 (Fossés défensifs et canal de dérivation des Waeteringues). — **Gravelines.** Entretien, exploitation, réparations ordinaires et travaux neufs du port. — Service de la plage entre la pointe de Gravelines et la limite du département du Pas-de-Calais.


M. Genissieu, *Ingénieur ordinaire de 3^e classe*, à Dunkerque.

SUBDIVISION DE DUNKERQUE (10^e): MM. A. Balsen,  *Sous-Ingénieur de 1^{re} classe*.

SUBDIVISION DE GRAVELINES: M. Bourdon,  *Sous-Ingén. de 2^e cl.*
Surveillance et police des ports maritimes de commerce.

MM. Berginal, *capitaine de 2^e classe*; Robyn, *lieutenant de 1^{re} classe*; Goslin, *lieutenant de 2^e classe*; Claeysen, Langhetée, G., Bomme-laer, A., Vanpouille et Agnieray, *maîtres de 1^{re} classe*; Dewost, Vanhille, Bénard et Barbion, *maîtres de 2^e classe*, à Dunkerque, Girou et Gens, *maîtres de 4^e classe*, à Dunkerque, Engrand, *maître de 4^e classe*, à Gravelines.

Service des voies navigables du Nord et du Pas-de-Calais.

Ingénieur en chef: M. Naudé,  *r. de Bruxelles, 4*; (Bureaux: pl. Simon Vollant, 7, à Lille); *Conducteur de 1^{re} classe, Chef des bureaux de l'Ingénieur en Chef*: M. Henne, *r. Pasteur, 129, à La Madeleine*; *Conducteur de 4^e classe*: M. Lebreton, *r. Jeanne Maillotte, 2*; *Commis principal de 1^{re} classe*: M. Machin, *av. du Colisée, à Lambersart*; *Commis de 1^{re} classe*: MM. Becquereau, *r. de la Barre, 86*; Petitpré, *r. Volta, 14, à Canteleu-Lambersart*; *Commis de 3^e classe*: MM. Jutten, 74, *bd des Ecoles, à Lille*; Sambourg, *r. Auguste Potié, 27, à Haubourdin*, N. . . ., N. . . .; *Sténo-dactylographe de 7^e classe*: M^{lle} Carron, 3, *bd Montebello*.

1^{er} ARRONDISSEMENT DE LILLE. — Canal d'Aire, canal de Neuffossé et Ascenseur des Fontinettes, rivières de la Lawe et de la Lys, canaux de l'arrondissement d'Hazebrouck. — *Ingénieur ordinaire*: M. N., *Ingénieur*

des Ponts et Chaussées; (Bureaux de l'Ingénieur ordinaire : r. Jean-Bart, 45); *Conducteurs de 4^e classe* : MM. Leroy, r. Jean-Bart, 78, à Hellemmes, Lemire, r. Meurein, 78; *Commis principaux de 1^{re} classe* : MM. Leferre, r. de la Barre, 25; Caby, r. Pierre Martel, 14; *Commis principal de 2^e classe* : M. Goubet, r. Pasteur, 101, à Thumesnil; *Commis de 1^{re} classe* : M. Coyaux, r. Bajoux, 4, à Thumesnil; *Commis de 3^e classe* : M. Bélory, r. Pasteur, 73, à Thumesnil; N..... *commis*; *sténo-dactylographe de 7^e classe* : M^{lle} Dumont, 75, r. Gauthier-de-Châtillon.

Subdivisions de : La Bassée : *Conducteur de 2^e classe* : M. Deye; *Commis principal de 2^e classe* : M. Fouquez. — Béthune : *conducteur de 2^e classe* : M. Ch. Bouclet; *Commis de 1^{re} classe* : M. Lemaire; *Commis de 2^e classe* : M. Fortin. — St-Omer : *Sous-Ingénieur de 1^{re} classe* : M. Mesnage; *Commis de 2^e classe* : M. Colin. — Armentières : *Conducteur de 3^e classe* : M. Roger, 30, av. St-Maur, Lille. — Merville : *Conducteur de 2^e classe* : M. Commarieu ☞; *Commis* N....

2^e ARRONDISSEMENT DE LILLE. — Canaux de la Deûle (entre Bauvin et Deulémont), de Seclin, de Roubaix et embranchement sur Tourcoing. — *Ingénieur ordinaire* : M. Grimpret, *Ingénieur des Ponts et Chaussées de 1^{re} classe*, 86, r. des Stations; (Bureaux de l'Ingénieur ordinaire : 86, r. des Stations); *Commis principal de 2^e classe* : M. Jaunay, 61, r. Gambetta; *Commis de 1^{re} classe* : M. Sarels, r. Félix Faure, 20, à La Madeleine. — Subdivisions de Lille 1^{re} : *sous-ingénieur de 2^e classe* : M. Bourel, O ☞, ☞ A, 93 r. Meurein. — Lille 2^e : *Conducteur de 1^{re} classe* : M. Saunier, 28, r. St-Maurice, à La Madeleine. — Roubaix : *Conducteur de 1^{re} classe* : M. Savary, 5, r. Malus; *Commis de 2^e classe* : M. Clarinval, r. Lottin, 35.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — Canal de la Deûle (entre Douai et Bauvin), canal de Lens, canal de la Sensée, Scarpe moyenne, Scarpe inférieure, dérivation de la Scarpe autour de Douai. — *Ingénieur des Ponts et Chaussées de 1^{re} classe* : M. Bourgeois, ✱, ☞ MA, (Bureaux de l'Ingénieur ordinaire : 33, Quai d'Alsace); *Conducteur de 3^e classe, chef des bureaux* : M. Roussel; *Commis principaux de 2^e classe* : MM. Gouy et Wattremez; *Commis de 3^e classe* : M. Robin; *Commis stagiaires* : MM. Asclar, Caullery et Chabanon; *Sténo-Dactylographe de 7^e classe* : M^{lle} N.... — Subdivisions de Courrières : *Conducteur principal* : M. Savary, H.; *Commis de 3^e classe* : M. Dulieu; *Agent temporaire* : M. Mézand. — Pont-à-Vendin : *Conducteur de 1^{re} classe* : M. Martin. — Douai : *Sous-Ingénieur de 1^{re} classe* : M. Quarré ✱, ☞ MA, ☞ A. — Douai 2^e : *Conducteur principal* : M. Boulogne; — Douai 3^e : *Conducteur de 1^{re} classe* : M. Artisien; — Douai 4^e : *Conducteur de 2^e classe* : M. Demay, ☞ A.; *Commis de 3^e classe* : M. Laroubine.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE. — Rivière d'Aa, rivière de Houille, canal de Bergues, canal de Bourbourg, canaux de la Haute et de la Basse Colme, canal de Furnes. — *Ingénieur des Ponts et Chaussées de 3^e classe* : M. Génissieu, à Dunkerque; (Bureaux de l'Ingénieur ordinaire : Terre-plein de l'Écluse de l'Ouest); *Sous-Ingénieur de 1^{re} classe* : M. Durier, ☞ A; *Commis principaux de 1^{re} classe* : MM. Lefebvre C, et Leroy; N....., *Commis*; *Sténo-Dactylographe de 7^e classe* : M^{lle} N..... — Subdivisions de : Bergues : *Conducteur de 2^e classe* : M. Leys; Dunkerque; *Conducteur de 1^{re} classe* : M. Pesin ☞ MA.; St-Omer; *Conducteur principal* : M. Bouclet E.

ARRONDISSEMENT DE CALAIS. — Canaux du Calais. — *Ingénieur des Ponts et Chaussées de 2^e classe* : M. Epinay, à Calais ; (Bureaux de l'Ingénieur ordinaire : 2, pl. de l'Estran) ; *Commis principal de 2^e classe* ; M. Hamille, à Calais. — Subdivision de Calais ; *Conducteur principal* : M. Pezron.

ARRONDISSEMENT D'ARRAS. — Scarpe Supérieure. — *Ingénieur des Ponts et Chaussées de 3^e classe* : M. Tumerelle, à Arras ; Bureaux de l'Ingénieur ordinaire : 37, rue d'Amiens) ; *Conducteur de 1^{re} classe* : M. Artisien, à Douai.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. — Rivière d'Escaut (du Bassin Rond à la frontière Belge), canal de Mons à Condé (entre l'Escaut et la frontière Belge). — *Ingénieur des Ponts et Chaussées de 2^e classe* : M. Tarnier, à Valenciennes (Bureaux de l'Ingénieur ordinaire : 13, r. du Grand Bruille) ; *Conducteur de 4^e classe* : M. Lerebours ; *Commis principal de 1^{re} classe* : M. Carion ; *Commis principaux de 2^e classe* : MM. J. Latreille et W. Latreille. — Subdivisions de Valenciennes : *Sous-Ingénieur de 1^{re} classe* : M. Chomer, ☉ A ; *Commis principal de 2^e classe* : Dulieu, A. ; Condé-sur-Escaut : *Sous-Ingénieur de 2^e classe* : M. Olivier, ☉ A.

Service spécial de la navigation entre la Belgique et Paris.

Haut-Escaut (du Bassin Rond à Cambrai). — Canal de Saint-Quentin (de Cambrai à Chauny). — Canal latéral à l'Oise (de Chauny à Janville). — Oise canalisée (de Janville à la Seine). — Contrôle du Canal de la Sambre à l'Oise (de Landrecies à La Fère). — Sambre canalisée (de la frontière à Landrecies). — *Ingénieur en chef* : M. Dusuzeau, O ☉, ☼, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, à Compiègne.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. — Haut-Escaut (du Bassin Rond à Cambrai). — Canal de Saint-Quentin (de Cambrai à l'écluse du Bosquet). — *Ingénieur ordinaire* : M. Deval, à Cambrai ; *Sous-Ingénieur* : M. Delsaux, à Cambrai ; *Conducteur de 1^{re} classe* : M. Gérard, à Cambrai ; *Conducteur de 2^e classe* : M. Desaint, à Cambrai ; *Commis principaux* : MM. Raux, Paul, Bruniaux et Corneille à Cambrai ; *Commis de 2^e classe* : M. Wartelle, à Cambrai.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-QUENTIN. — Sambre canalisée et contrôle du canal de jonction de la Sambre à l'Oise. — *Ingénieur ordinaire* : M. Ott, à St-Quentin ; *Conducteur de 1^{re} classe* : N..... à Berlaimont ; *Conducteur de 2^e classe* : M. Fontaine, à Saint-Quentin ; *Commis principal de 1^{re} classe* : M. Hombert, à Maubeuge.

NAVIGATION A VAPEUR SUR LES FLEUVES, RIVIÈRES ET CANAUX.

Les commissions de surveillance des bateaux à vapeur qui naviguent sur les fleuves, rivières et canaux, établies à Dunkerque et à Douai, en exécution du décret du 9 avril 1883, sont composées comme il suit :

COMMISSION DE DOUAI : MM. Naudé, ☉, Ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Lille, *Président* ; Mettrier, Ingénieur en chef des mines, à Douai ; Bourgeois, ☉, ☼, Ingénieur des Ponts et Chaussées, à Douai ; Lebeau, Ingénieur civil, à Douai, *Membres*. — Barat, Conducteur des Ponts et Chaussées, à Lille, *attaché à la Commission*.

COMMISSION DE DUNKERQUE : MM. Silvain Dreyfus, ☉, ☼, ☼, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, *Président* ; du Castel, Ingénieur des Ponts et Chaussées, *Secrétaire* ; Genissieu et Hecker, Ingénieurs des Ponts et Chaussées ; Berginal, Capitaine de port ; Ricquer, mécanicien de 1^{re} classe, retraité de la marine marchande ; Achard, Ingénieur civil, *Membres*.

Service des études et travaux du canal du Nord.

Ingénieur en chef : M. Barbet, ✱, ☼, r. d'Isle, 44, à St-Quentin ;
Sous-Ingénieur de 2^e classe : M. Prestat ; *Commis principal* : M. Hazart ;
Commis de 2^e classe : M. Baudrillard ; *Commis de 3^e classe* : M. Busière.

Service des acquisitions de terrains. — *Sous-Ingénieur de 2^e classe, chef de service* : M. Maumy, ☼, à Paris ; *Commis de 2^e classe* : M. Brochet, à Paris ; *Commis de 3^e classe* : M. Buron, à Paris ; *Agents temporaires* : MM. Toudoire, Besombes, Autechaud et Bidault, à Paris.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — *Ingénieur ordinaire* : M. Bourgeois, ✱, ☼, à Douai ; *Conducteurs de 3^e classe* : MM. Durringer, à Arleux ; Bruot, à Marquion ; *Commis de 2^e classe* : M. Maurice Yzerman, à Marquion ; *Commis de 3^e classe* : MM. Lefèvre, à Arleux ; Derche, à Marquion.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. — *Ingénieur ordinaire* : M. Deval, ☼, A, à Cambrai ; *Sous-Ingénieur de 1^{re} classe* : M. Stengel, ☼, à Péronne ; *Sous-Ingénieur de 2^e classe* : M. Verguet, à Cambrai ; *Conducteur principal* : M. Renaud, à Péronne ; *Conducteur de 1^{re} classe* : M. Lebert, à Havrincourt ; *Conducteur de 2^e classe* : M. Anjoubault, à Hermies ; *Conducteurs de 3^e classe* : MM. Journeux, à Inchy ; Graillot, à Bertincourt ; Mesnil, à Allaines ; *Conducteurs de 4^e classe* : MM. Salomon, à Hermies ; Aimé Yzerman, à Hermies ; Peugnet, à Péronne ; Siros, à Ruyvalcourt ; Eugène Yzerman, à Hermies ; *Commis de 2^e classe* : MM. Bailleul, à Allaines ; Monnot, à Inchy ; Bonhomme, à Havrincourt ; *Commis de 3^e classe* : MM. Barlet, à Cambrai ; Bartier, à Etricourt ; Proy, à Hermies ; Devin, à Péronne ; Dupont, à Etricourt ; Mory, à Péronne ; *Commis stagiaire* : M. Bar, à Cambrai ; *Agents temporaires* : MM. Garnier et Wiart, à Cambrai.

ARRONDISSEMENT DE PÉRONNE. — *Ingénieur ordinaire* : M. Lagrange, à Péronne ; *Conducteur principal* : M. Emile Henry, à Péronne ; *Conducteur de 2^e classe* : M. Beaujet, à Nesle ; *Conducteur de 3^e classe* : M. Lion, à Péronne ; *Conducteur de 4^e classe* : M. Ratte, à Péronne ; *Commis de 3^e classe* : MM. Verneuil, à Péronne ; Bonnin, à Péronne ; Boudoux, à Nesle.

ARRONDISSEMENT DE NOYON. — *Ingénieur ordinaire* : M. Rezeau, à Noyon ; *Sous-Ingénieurs de 2^e classe* : MM. Saint-Avit, à Noyon ; Gaugé, ✱, à Noyon ; *Conducteur de 1^{re} classe* : M. Pierre Arnaud, à Ercheu ; *Conducteurs de 3^e classe* : MM. Imbert, à Noyon ; Lucas, à Ecuville ; *Conducteurs de 4^e classe* : MM. Guillemont, à Ercheu ; Champion, à Ercheu ; Grandemange, à Nesle ; *Commis de 1^{re} classe* : M. David, à Ecuville ; *Commis de 2^e classe* : MM. Muret, à Noyon ; Jules Henry, à Noyon ; Etienne Arnaud, à Ercheu ; *Commis de 3^e classe* : MM. Soyer, à Noyon ; Vitte, à Noyon ; Berchon, à Noyon ; Dailly, à Nesle ; Boblet, à Noyon ; Roussel, à Noyon ; *Agent temporaire* : M. Neveu, à Noyon.

Service des études du canal de l'Escaut à la Meuse.

Ingénieur en chef : M. Barbet, ✱, ☼, r. d'Isle, 44, à St-Quentin.

1^{er} ARRONDISSEMENT : VALENCIENNES. — (Traversée des Départements du Nord et de l'Aisne). *Ingénieur ordinaire* : M. Tarnier, à Valenciennes.

2^e ARRONDISSEMENT : CHARLEVILLE. — (Traversée du Département des Ardennes). *Ingénieur ordinaire* : M. Ludinart, à Charleville.

Service spécial d'observations hydrométriques et d'annonce des crues.

Ingénieur en chef: M. Naudé, ✱, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, r. de Bruxelles, 4 (Bureaux: pl. Simon-Vollant, 7, à Lille).

Ingénieurs ordinaires: N....., à Valenciennes, (Bassin de la Sambre et ses affluents, Bassin de l'Escaut et ses affluents, à l'exception de la Scarpe et de la Lys).—M. Bourgeois, ✱, ✨, à Douai (Bassin de la Scarpe).—N..... (Bassin de la Lys).—M. Génissieu, à Dunkerque (Bassin de l'Yser).

Service de la statistique des mouvements de la navigation intérieure.

Le décret du 17 novembre 1880 a chargé l'administration des ponts et chaussées du service de la statistique des mouvements de la navigation intérieure, précédemment confié à l'administration des contributions indirectes.

Ce service est organisé comme il suit sur les voies navigables du département du Nord :

Bureaux d'immatriculation. — Lille et Compiègne.

Bureaux de jaugeage. — Bergues, Cambrai, Douai, Dunkerque, Lille, Maubeuge, Merville, Armentières, St-Omer, La Bassée, Courrières, Calais et Condé-sur-Escaut.

Bureaux de déclaration. — *Aa*, écluses du Haut-Pont, ponts de la Bistade et de Gravelines; *Canal d'Aire*, écluses de Cuinchy et d'Aire; *Canal de Bergues*, écluse de Bergues; *Canal de Bourbourg*, écluses du Guindal et du Jeu de Mail; *La Bourre*, écluses du Grand-Dam et du Pont de Pierre; *Canal de Calais*, écluses d'Hénuin, de la Batellerie et de la Citadelle, à Calais; ponts Sans-Pareil et de Coulogne; *Canal de Guines*, écluse carrée; *Colme*, écluse de Wattendam; *Deûle*, écluses du fort Deûle, de Don, de La Barre et de Deûlémont; *Canal de Furnes*, écluse du Sas octogonal à Dunkerque et bureau des douanes de Ghyvelde; *Canal d'Hazebrouck*, écluse de la Motte-au-Bois; *Lave*, écluses de Manchecourt et de La Gorgue; *Lys*, écluses du Bassin d'Aire, du Fort Gassion, de Thiennes, de Merville, d'Houplines et pont de La Gorgue; *Canal de Roubaix*, écluses de Marquette, de l'Union et du Sartel; *Scarpe*, écluses de Courchelettes, du Fort de Scarpe et de Thun; *Dérivation de la Scarpe*, écluse Sud et écluse Nord; *Canal de la Sensée*, écluse de Gœulzin et Bassin Rond; *Canal de Lens*, écluse supérieure de Lens et écluse de Courrières; *Canal de Neuffossé*, pont-levis d'Aire et écluse St-Bertin, à St-Omer; *Escaut*, écluses de Rodignies, Hergnies, Condé-sur-l'Escaut, Fresnes, Notre-Dame à Valenciennes, Denain, Neuville, Iwuy et Cambrai; *Sambre*, écluses de Marpent, Maubeuge, Quatres et Landrecies; *Canal de Saint-Quentin*, écluses de Saint-Waast et du Bosquet; *Canal de Mons à Condé*, écluse de Gœulzin, à Condé.

Bureaux télégraphiques ou téléphoniques. — *Canal d'Aire*, Ecluses d'Aire et de Cuinchy et bureau du garde de navigation à Béthune; *Escaut*, écluses de Condé, Folien, Trith, Denain, Iwuy et Cambrai; *Canal de Mons à Condé*, écluse de Gœulzin, à Condé-sur-l'Escaut; *Canal de St-Quentin*, écluses de Bracheux, de Vaucelles et du Bosquet; *Canal de Bourbourg*, écluse du Guindal; *Canal de la Colme*, écluse de Wattendam; *Canal de Calais*, écluse d'Hénuin; *Canal de la Deûle*, écluses de Don, de La Barre, à Lille, et de

Deùlémont; *Rivière de la Lys*, écluses du bassin d'Aire, de Mer-ville et d'Houplines; *Scarpe Inférieure*, écluse de Lallaing; *Dérivation de la Scarpe*, écluse Sud; *Canal de Lens*, écluse d'Harnes; *Canal de Neuffossé*, écluses des Fontinettes et St-Bertin.

stations postales. *Canal d'Aire*, pont de Bauvin, écluses d'Aire et de Cuinchy; *Canal de Bergues*, écluse de Bergues; *Canal de Bourbourg*, écluses du Guindal et du Jeu de Mail, à Dunkerque; *Canal de Calais*, écluses de la Batellerie à Calais et d'Hénuin; *Canal de la Colme*, écluses de Wattendam et de Bergues; *Canal de la Deûle*, pont de Bauvin et écluses de Don, de La Barre, à Lille et de Deùlémont; *Canal de Lens*, écluse supérieure de Lens et écluse de Courrières; *Rivière de la Lys*, écluses de Merville et d'Houplines; *Canal de Neuffossé*, écluses des Fontinettes; *Canal de Roubaix*, écluse de l'Union, à Roubaix; *Canal de la Sensée*, écluse de Gœulzin; *Scarpe supérieure*, écluse Saint-Nicolas-les-Arras; *Scarpe moyenne*, écluses de Courchelettes et de Fort de Scarpe; *Scarpe inférieure*, écluse de Thun; *Dérivation de la Scarpe*, écluse Sud; *Rivière de l'Escaut*, écluses d'Iwuy et de Cantimpré; *Canal de St-Quentin*, écluses de Marcoing, Crèveœur, Banteux et Le Bosquet.

Syndicat de la Marine du Nord à Condé-sur-l'Escaut.

Ce syndicat créé en 1861, a pour objet de défendre et de soutenir l'industrie des transports par eau dans le nord de la France et en Belgique. — Aux termes des statuts de l'Association, peuvent faire partie du Syndicat les gérants ou délégués des sociétés d'assurances contre les risques de la navigation, les constructeurs de bateaux, les entrepreneurs de transports par eau et de traction de bateaux, les compagnies houillères et les principaux industriels intéressés à la prospérité de la navigation intérieure dans le nord de la France et en Belgique.

Président : M. Raverdy, *, à Condé-sur-l'Escaut; *Secrétaire-trésorier* : M. Eugène Raverdy-Sirot, à Condé-sur-l'Escaut.

Chemins de fer.

CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT GÉNÉRAL.

CONTROLE DE L'EXPLOITATION DU NORD ET LIGNES ANNEXES.

Le réseau du Nord est divisé en deux arrondissements pour le Contrôle de la Voie et des Bâtiments, et également en deux arrondissements pour le Contrôle de l'Exploitation technique. Toutes les lignes du département du Nord dépendent du 2^e arrondissement du contrôle de la voie et des bâtiments (résidence Lille), sauf une petite partie de la ligne de St-Juot à Cambrai, comprise entre Marcoing et Epéhy.

Le 2^e arrondissement du contrôle de l'exploitation technique (résidence Lille) comprend toutes les lignes comprises dans le département du Nord.

Le service du contrôle de la voie et des bâtiments est chargé de la surveillance, de l'entretien et du renouvellement des voies, des barrières, des chemins d'accès des gares, des clôtures, des bâtiments des stations; de l'examen des questions relatives à l'établissement et à l'entretien des passages à niveau, des projets de raccordements particuliers; il a également dans ses attributions l'examen des questions se rattachant aux servitudes légales des riverains ainsi qu'aux demandes d'autorisation de construire aux abords du chemin de fer. Il donne son avis sur les demandes d'installation sur ou sous la voie de conduites, canalisations, etc... à l'usage des tiers, sur les demandes de gares, ou haltes, etc...

Le service du contrôle de l'exploitation technique est chargé de l'étude des questions concernant l'application des règlements relatifs à l'exploit-

tation des voies ferrées, le gardiennage des passages à niveau, les signaux et enclenchements, le matériel roulant (véhicules et machines), les horaires des trains. — Il instruit au point de vue administratif les plaintes inscrites sur les registres des gares, et fournit des avis aux parquets sur les accidents et les contraventions.

Le service du contrôle de l'exploitation commerciale est chargé de la surveillance de la police des gares et des cours des gares, de l'examen des tarifs, des plaintes relatives aux avariés, retards de livraisons, détaxes, etc. ... Il donne des avis aux parquets sur les délits de droit commun ; vols, fraudes, fausses déclarations de marchandises.

Le service du contrôle du travail des agents des chemins de fer comprend la surveillance de l'application des lois, décrets et arrêtés ministériels concernant la durée du travail et des repos des agents, l'hygiène et la sécurité des travailleurs dans l'enceinte du chemin de fer ; l'examen des projets de construction, d'extension et de modification des corps de garde, dortoirs et réfectoires des agents en ce qui concerne les dispositions relatives à l'hygiène ; l'examen des règlements des caisses de retraites, de prévoyance, de secours, etc. ; l'instruction des réclamations des agents contre la Compagnie.

Directeur du contrôle : M. Meugy, O , Inspecteur général des Ponts et Chaussées, r. du Luxembourg, 26, à Paris. — **Adjoint au directeur (Lignes nouvelles) :** M. Bourquelot, , Ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, à Paris (Bureaux, au Ministère des Travaux Publics, bd St-Germain, 244, à Paris) (7^e).

Contrôle du travail des Agents des chemins de fer,

Chef de Service : M. Rivet, , Ingénieur en chef des Mines, Villa Mozart, 3, Paris (16^e) : Bureaux au Ministère des Travaux Publics, bd. St-Germain, 244, à Paris (7^e). — **Ingénieur adjoint au Chef de service :** M. Danlos, Ingénieur des Mines, bd Saint-Germain, 244, Paris (7^e). — **Service local :** M. Anglès-Dauriac, Ingénieur des Mines, bd Papin, 16, à Lille. — M. Léon Meunier, contrôleur du travail, bd de la Liberté 100 bis, à Lille.

Contrôle de la Voie et des Bâtimens. — *Ingénieur en Chef :* M. Bourquelot, , r. N.-Dame-des-Champs, 76, à Paris. (Bureaux, au Ministère des Travaux Publics, bd Saint-Germain, 244, à Paris).

2^e arrondissement. — *Ingénieur ordinaire :* M. Doniol, Ingénieur des ponts et chaussées, r. Brûle-Maison, 18 (Bureaux : bd, Papin, 16, à Lille. — *Sous-ingénieur :* M. Thellier, , à Lille ; M. Sance, Cond^e à Valenciennes. — *Conducteur principal :* M. Leroy, r. Mourmant, 13, à Lille. — *Sous-Ingénieur :* M. Caire, r. d'Arlois, 9, à Lille. — *Commis principal-comptable :* M. Goursault ; *Commis :* MM. Lefebvre, Mourgues et Tupigny, à Lille.

Contrôle de l'exploitation technique. — *Ingénieur en chef :* M. Jougnet, Ingénieur en chef des mines, 6, r. d'Ulm, à Paris. (5^e) Bureaux, au Ministère des Travaux publics, bd. St-Germain 244, à Paris.

2^e arrondissement. — *Ingénieur ordinaire :* M. Anglès-Dauriac, Ingénieur des mines, r. de Bruxelles, 2, à Lille, (bureaux : Bd Papin, 16). — *Sous-Ingénieur des mines :* M. Potaux, r. de Lens, 8, à Lille. — *Sous-Ingénieur des Ponts et Chaussées :* M. Cauvin, , , A, r. Pointin, 20, à Amiens. *Conducteurs :* MM. Barat, r. des Pyramides, 26 bis, à Lille. — Sairaison, , A, bd Pater, 23, à Valenciennes. — *Contrôleurs Principaux des mines :* MM. Drouot, Devun, à Arras. — *Contrôleur des mines :* MM. Beauregard, av. de Mons, 70, à Valenciennes ; Lesieur, à Arras. — *Contrôleur des comptes :* M. Delrue, , r. du Romarin, 3, à La Madeleine. —

Commis principaux : MM. Dupont, Square-Ruault, 26, à Lille ; Delobel, av. des Lilas, 4, à Lille ; Bourgeois, à Lille. — *Commis* : Bocquet, à Libercourt

Contrôle de l'exploitation commerciale. — *Contrôleur général* : M. Maupin, ✱, r. Jean-Bart, 35, à Courbevoie. — *Sous-Ingénieur attaché au Service* : M. Donnay, ⓐ, faub. St-Martin, 239, à Paris.

Tarifs. — *Questions d'ordre économique, etc.* — *Inspecteur principal* : M. Peyrabon, r. du Regard, 3, à Paris. — *Inspecteurs particuliers* : MM. Danloup, Avenue de Picardie, 20, à Versailles, et Rybinski, r. du Regard, 48, à Paris.

Plaintes. — *Commissaires près les chemins de fer dans la traversée du département du Nord* : MM. Thisse, Ghienne et Bordas, à Lille ; Deligny et Leclerc, à Valenciennes ; Courtois, à Douai ; Hounet, à Maubeuge ; Guyet, à Dunkerque ; Ribaut, à Cambrai.

Contrôle du réseau du Nord. — *Voies des terre-pleins des quais fluviaux des voies navigables du Nord et du Pas-de-Calais.* — *Ingénieur en chef du Contrôle* : MM. Naudé ✱, Ingénieur en chef de 2^e classe, à Lille.

Contrôle technique. — *Ingénieurs ordinaires* : MM. Bourgeois, ✱, ⓐ, de 1^{re} classe, à Douai ; N....., à Lille ; *Conducteurs* : Bourel, ⓐ A, ⓐ, principal, à Lille ; Savary, H., principal, à Harnes ;

Contrôle commercial. — *Inspecteurs de l'exploitation commerciale* : Lemoine, *Inspecteur particulier de 2^e classe*, r. de Paris, 107, à Villiers-sur-Marne (Seine-et-Oise) ; M. Danloup, inspecteur particulier 2^e classe, 3, r. de Limoges, à Versailles.

Contrôle des études et travaux des lignes nouvelles situées dans le département du Nord. — *Ingénieur en chef* : M. Stoclet, ✱, ⓐ A, ⓐ, Ingénieur en chef du département, r. Jeanne-d'Arc, 25 ; (Bureaux : r. Gauthier de Châtillon, 5.) — *Chef des bureaux* : M. Osswalt, ⓐ A, Conducteur des Ponts et Chaussées de 1^{re} classe, r. d'Antin, 22, à Lille.

Contrôle de la construction de l'embranchement avec gare de débord, à Valenciennes. — *Ingénieur ordinaire* : M. Grimpret, (Bureaux : r. des Stations, 86, à Lille).

CHEMINS DE FER D'INTERÊT LOCAL ET TRAMWAYS.

Directeur du contrôle : M. Stoclet, ✱, ⓐ A, ⓐ, Ingénieur en chef du département, r. Jeanne-d'Arc, 25 à Lille ; (Bureaux : r. Gauthier de Châtillon, 5.) — *Chef des bureaux* : M. Osswalt, ⓐ A, Conducteur des Ponts-et-Chaussées de 1^{re} classe, r. d'Antin, 22, à Lille. — *Inspecteur électricien* : M. Roy, r. Catel-Béghin, 7, à Lille.

Construction des lignes d'intérêt local du Groupe du Sud et de Louches à Cambrai. — M. l'Ingénieur des Ponts-et-Chaussées, à Cambrai. — *Chef de bureau fions d'Inspecteur* : M. Hénon, Agent-voyer, à Cambrai. — *Chefs de section* : MM. Carré et Doubfet, à Cambrai. — *Chefs de district* : MM. Lenglet, à Bouchain ; Galiègue, à Cambrai. — *Dessinateur-Expéditionnaire* : M. Lebrun, à Cambrai.

Groupe du Nord. — M. Leroy, *Q A*, *Agent voyer d'arrondissement*, *ff^{ons} d'ingénieur*, à Dunkerque. — *Chef de bureau ff^{ons} d'Inspecteur* : M. Lebègue, *Conducteur des Ponts-et-Chaussées*, à Dunkerque. — *Chefs de section* : MM. Dormignies et Fauvet, *Conducteurs des Ponts et Chaussées*, à Dunkerque. — *Chefs de district* : MM. Coffy. — *Opérateur* : M. Bailly. — *Dessinateurs-Expéditionnaire* : Ghesquière Poulet, Delahaye, *Commis-voyer de 4^e classe*.

Contrôle de l'exploitation technique et commerciale, de la surveillance du matériel roulant et de la police de l'exploitation. — M. Desline, *Ingénieur des mines*, à Valenciennes (Chemins de fer d'intérêt local de Bapaume à Marcoing, de Bettrechies à Hon, de Maubeuge à Villers-sire-Nicole, de Marquion à Cambrai et d'Aulnoye à Pont-sur-Sambre. — Tramways de l'arrondissement de Valenciennes, de St-Amand à Hellemmes-Lille, de Louches à Denain, de Maubeuge, et de Cambrai). — M. Anglès-Dauriac, *Ingénieur des mines*, 16, Boulevard Papin, à Lille (Tramways de Lille, de Roubaix-Tourcoing, de Dunkerque, de Cambrai à Catillon, d'Armentières à Halluin, de St-Pol-sur-Mer, de Béthune à Estaires, de Rosendaël et de Malo-les-Bains, de Cassel, d'Armentières et de Lille à Hellemmes et au Buisson, du réseau départemental Lille-Roubaix-Tourcoing, du « Seau » à la gare de Steenwerck. — Chemins de fer d'intérêt local de Denain au Catelet, de Bergues à Hazebrouck avec embranchement sur Hondschoote, de Pont-de-la-Deûle à Pont-à-Marcq, d'Hondschoote à Bray-Dunes, de Don à Fromelles, d'Hazebrouck à Merville). N., *Ingénieur des Mines*, à Douai. (Lignes de Solesmes à Quiévy, de Solesmes à Landrecies et de Landrecies à Avesnes. — Tramway de Douai (Dorignies) à Aniche.

Contrôle de la voie et des travaux. — M. Cabaret, *Agent voyer d'arrondissement*, *ff^{ons} d'Ingénieur*, à Avesnes (Tramways de Maubeuge. Chemins de fer d'intérêt local de Bettrechies à Hon et à Bavai, de Maubeuge à Villers-sire-Nicole, et d'Aulnoye à Pont-sur-Sambre). — M. Deval, *Ingénieur des Ponts et Chaussées*, à Cambrai (Tramways de Cambrai à Chatillon, de Cambrai. Chemins de fer d'intérêt local de Bapaume à Marcoing, de Denain au Catelet, de Marquion à Cambrai, du Groupe du Sud. M. Bourgeois, **, †*, *Ingénieur des Ponts et Chaussées*, à Douai (Tramway de Douai à Aniche. Chemin de fer d'intérêt local de Pont-de-la-Deûle à Pont-à-Marcq). — M. Leroy, *Q A*, *Agent voyer d'arrondissement*, *ff^{ons} d'Ingénieur*, à Dunkerque (Tramways de Dunkerque, de de Rosendaël, Malo, Dunkerque, Petite-Synthe, Coudekerque et de St-Pol. Chemins de fer d'intérêt local du Groupe du Nord et d'Hondschoote à Bray-Dunes). — M. Sénéchal, *Agent-voyer d'arrondissement ff^{ons} d'Ingénieur*, à Hazebrouck (Tramways de Cassel, de Béthune à Estaires, et du Seau à Steenwerck. Chemin de fer d'intérêt local de Bergues à Hazebrouck avec embranchements sur Hondschoote et d'Hazebrouck à Merville). — M. Grimpret, *Ingénieur des Ponts et Chaussées*, r. des Stations, 86, à Lille (Tramways de Lille, de Roubaix-Tourcoing, de Mouvaux à Comines, de Lille à Hellemmes et au Buisson et du Réseau départemental Lille-Roubaix-Tourcoing). — M. Lelièvre, *Agent-voyer d'arrond*, *ff^{ons} d'Ing^r ord^{re}*, à Lille (Tramways d'Armentières à Halluin, de Lille, de St-Amand à Hellemmes et du réseau d'Armentières. Chemin de fer d'intérêt local de Don à Fromelles). — M. Tarnier, *Ingénieur des Ponts et Chaussées*, à Valenciennes (Tramway du réseau de Valenciennes et de Louches à Denain).

Contrôle des distributions d'énergie électriques

— La loi du 15 juin 1906 a organisé, sous l'autorité du ministre des travaux publics, des postes et des télégraphes, un corps spécial de contrôle des installations électriques, dirigé par l'Ingénieur en chef du département, et exercé, sous sa direction, par des ingénieurs et agents choisis dans les cadres des ponts-et-chaussées, des mines et des télégraphes ou ayant satisfait à un examen spécial qui a lieu chaque année. Le contrôle pour les villes est exercé par des agents choisis par les municipalités parmi le même personnel.

Le contrôle est divisé en deux parties : service de voirie et service technique.

Lors de l'établissement d'une ligne d'énergie électrique, trois cas peuvent se présenter : 1° lignes à établir en dehors des voies publiques et loin de toute ligne télégraphique ou téléphonique ; 2° lignes à établir en dehors des voies publiques dans une zone de dix mètres en projection horizontale d'une ligne télégraphique ou téléphonique ; 3° lignes à établir au-dessus ou au-dessous d'une voie publique.

Dans le premier cas, le propriétaire ou l'exploitant n'a ni autorisation à demander, ni déclaration à faire ; toutefois, l'installation ne devra apporter aucun trouble dans l'exploitation des lignes de l'Etat.



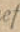
Dans le deuxième cas, les installations ne doivent être réalisées qu'après entente avec l'Administration des postes et des télégraphes : une demande adressée au préfet servira de point de départ à cette entente.

Les installations d'énergie électrique dont les conducteurs empruntent les voies publiques peuvent faire l'objet de permission de voirie, de concession simple, ou de concession avec déclaration d'utilité publique. Les permissions de voirie sont données soit par le maire si la distribution ne comprend que des voies communales, soit par le Préfet ou le Ministre des travaux publics si la distribution emprunte en tout ou en partie des voies dépendant de la grande voirie, des chemins vicinaux de grande communication ou des chemins d'intérêt commun. Les concessions peuvent de même être municipales ou nationales.


Les projets d'exécution relatifs à toute installation, même dépendant du contrôle municipal, doivent être soumis à l'Ingénieur en chef du contrôle ; celui-ci, après accord avec les services intéressés, notamment celui des télégraphes, approuve s'il y a lieu le projet et autorise la construction. Après les essais et la réception des ouvrages, l'Ingénieur en chef délégué à cet effet par le Préfet, autorise la circulation du courant.

La loi prévoit la perception de frais de contrôle et de redevances pour occupation du domaine public.

Les pièces à joindre à chaque demande ainsi que les conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les distributions sont indiquées dans l'arrêté ministériel du 21 Mars 1908 (Journal officiel du 22 mars 1908) et le décret du 3 avril 1908 (Journal officiel du 7 avril 1908).

Ingénieur en chef du contrôle : M. Stoclet, ,  A, , Ingénieur en chef du département, r. Jeanne-d'Arc, 25, à Lille ; (Bureaux : r. Gauthier-de-Chatillon, 5).

I. — **VOIRIE** : *Ingénieurs* : Les Ingénieurs chargés du service de la voirie, dans les limites de leurs arrondissements respectifs ; *Agents du contrôle* : Les Sous-Ingénieurs et Conducteurs qui en remplissent officiellement les fonctions, dans les limites de leurs subdivisions respectives.

II. — **EXPLOITATION TECHNIQUE** : *Ingénieur* : M. Raynal, Ingénieur des télégraphes, à Lille ; *Agents du contrôle* : M. Roy, titulaire du certificat d'aptitude au contrôle, adjoint à l'Ingénieur du contrôle technique, à Lille ; MM. Osswalt,  A et Languereau, Conducteurs des Ponts-et-Chaussées, contrôleurs pour l'arrondissement de Lille ;

Letellier, Conducteur des Ponts et Chaussées, contrôleur pour l'arrondissement de Dunkerque ; Springue, Agent voyer, contrôleur pour les arrondissements d'Avesnes et de Valenciennes ; Lebon, Conducteur des Ponts et Chaussées, contrôleur pour les arrondissements de Douai et de Cambrai ; Robert, Conducteur des Ponts et Chaussées, contrôleur pour l'arrondissement d'Hazebrouck.

CORPS DES MINES.

Le département du Nord dépend de l'arrondissement minéralogique de Douai dont la circonscription s'étend sur les départements du Nord et de l'Aisne. Cet arrondissement fait partie de l'inspection générale de la division minéralogique du Nord-Ouest.

Inspecteur général de la division minéralogique du Nord-Ouest : M. Kuss, O \star , \odot 1, Inspecteur général des mines, r. Théophile Gautier, 15 bis, à Paris.

Arrondissement minéralogique de Douai.

Ingénieur en chef des mines : M. Mettrier \star , r. Victor Hugo, 21, à Douai. — *Chef de bureau de l'Ingénieur en chef* : M. Bourgin, *Commis principal des mines*, r. Victor Hugo, 17, à Douai. — *Commis* : Maurisset, r. Victor-Hugo, 2, à Douai.

Sous-Arrondissement de Lille, comprenant les arrondissements administratifs de Lille, Dunkerque et Hazebrouck. — *Ingénieur ordinaire* : M. Anglès-Dauriac, 16, Boulevard Papin. — *Sous-ingénieur de 1^{re} classe* : M. Potaux, r. Parrayon, 9. — *Contrôleurs* : MM. Quembre, r. d'Isly, 158, et Tiry, r. de Loos, 24. — *Commis* : M. Bocquet, à Libercourt (P.-de-C.).

Sous-Arrondissement de Douai, comprenant les arrondissements administratifs de Douai e Cambrai, plus la mine de Douchy. — *Ingénieur ordinaire* : M. Daum, rue de Bellain, 38. — *Contrôleurs* : MM. Waterlot, \odot 1, r. Victor Hugo, 19 ; Duvauchelle, r. Deforest, 12 ; Thévenet, r. d'Esquerchin, 12. — *Commis* : M. Lescarcelle, 31, r. du Calvaire, à Sin-le-Noble.

Sous-Arrondissement de Valenciennes, comprenant les arrondissements administratifs d'Avesnes et de Valenciennes, (moins la mine de Douchy) et le département de l'Aisne. — *Ingénieur ordinaire* : M. Desline, r. du Grand Fossart, 16. — *Sous-Ingénieur* : M. Lenglet, r. des Ursulines, 3. — *Contrôleurs* : MM. Bizet, r. de Valenciennes, 270, à Raismes, et Masset, r. du Quesnoy, 33, à Valenciennes. — *Commis principal* : M. A. Crombez, r. Joubert 39, à Anzin. — *Commis* : M. Goursault, r. Ernest Mliolle, 32, à Valenciennes.

École des maîtres-mineurs de Douai.

L'École des maîtres-mineurs de Douai, instituée par décret du 27 mars 1878, a été établie dans les bâtiments de l'ancienne école normale, r. Victor Hugo, 21, au moyen de subventions fournies par les départements du Nord et du Pas-de-Calais, par la ville de Douai et par les sociétés houillères. Le fonctionnement de l'École est régi par le décret du 29 mars 1907.

Les élèves, tous ouvriers mineurs, sont reçus à la suite d'un concours. Ils sont au nombre de 70 environ ; ils passent deux années à l'École ou dans les mines de la région, où ils complètent leur instruction pratique. Ils sont internes et paient une pension annuelle de 500 fr. Les départements du Nord et du Pas-de-Calais, ainsi qu'un certain nombre d'autres, y entretiennent des bourses. L'école dispose en outre d'une rente perpétuelle de 4.000 francs qui lui a été attribuée sur les fonds de secours de la catastrophe de Courrières et qui est destinée à être employée en bourses au profit des jeunes gens appartenant à la population minière du Nord et du Pas-de-Calais.

L'instruction donnée aux élèves a pour but d'en faire des maîtres-

mineurs éclairés et des géomètres; elle comprend l'arithmétique, la géométrie, la trigonométrie, le lever des plans, l'exploitation des mines, des notions de physique et de chimie, le dessin des plans d'exploitations souterraines et de modèles de machines.

Les élèves pourvus du diplôme peuvent être nommés contrôleurs des mines au titre colonial.

Directeur : M. Mettrier, ✱, Ingénieur en chef des Mines. — *Secrétaire* : M. Bourgin, Commis principal des Mines. — *Professeurs* : MM. Bovio, Bernard et Waterlot, Ⓛ I, Contrôleurs des Mines. — *Economiste* : M. Waterlot, Ⓛ I, Contrôleur des Mines. — *Maître surveillant* : M. Massa, Ⓜ.

SERVICE DES POUDRES ET SALPÊTRES.

Le service des Poudres et Salpêtres est rattaché par la loi du 13 mars 1875 au Ministère de la guerre, où il forme la 6^e Direction. Conformément à l'article 11 de cette loi, la direction de la fabrication des poudres et autres matières explosibles monopolisées par la loi du 13 fructidor an V, est confiée à un corps spécial d'Ingénieurs, se recrutant directement à l'Ecole Polytechnique sous le nom d'Ingénieurs des Poudres et Salpêtres.

Le service des Poudres et Salpêtres compte actuellement, en outre du Laboratoire central sis à Paris, dix poudreries : (Vonges, St-Chamas, Toulouse, St-Médard, Angoulême, Le Ripault, le Pont de Buis, Le Moulin-Blanc, Esquerdes, Sevran-Livry); trois raffineries de salpêtre (Lille, Bordeaux, Marseille); une raffinerie de soufre (Marseille); une fabrique d'éther (Bordeaux).

Directeur du Service : M. Gaudin, Général de Division, à Paris.

Raffinerie nationale de salpêtre de Lille.

Directeur : M. Messier, O ✱, Ingénieur en chef de 1^{re} classe des Poudres et Salpêtres, à la Raffinerie nationale, cour des Bourloires, 5, Lille. — *Agent technique principal comptable en matières et deniers* : M. Chopot, Ⓜ. — *Agent technique ordinaire, chef raffineur* : M. Lecerf, Ⓜ.

SERVICE DES ÉDIFICES DÉPARTEMENTAUX

En exécution d'un arrêté préfectoral du 24 juin 1902, l'entretien des Édifices départementaux est assuré par l'Architecte en chef du département, avec le concours des architectes d'arrondissement et celui d'architectes ou attachés spéciaux.

Architecte en chef du département : M. Hainez, Ⓛ I, r. Jacquemars-Giélée, 74.

Architectes et attachés spéciaux : M. Garet, architecte départemental à Cambrai, pour les édifices départementaux de Cambrai, Iwuy et Carnières. — M. Robaut, Ⓛ I, architecte départemental à Douai, pour les édifices de Douai, Douai-Dorignies et Sin-le-Noble. — M. Potier, architecte départemental à Malo-les-Bains, pour les édifices de Dunkerque, de Bourbourg et Rosendaël. — M. Lemaire, architecte départemental à Valenciennes, pour les édifices de Valenciennes, Anzin, Hérin, Denain et Thiant. — M. Robert, conducteur des Ponts et chaussées à Hazebrouck, pour les édifices d'Hazebrouck. — M. Wersinger, agent-voyer à Avesnes, pour les édifices d'Avesnes et de Sains-du-Nord. — M. Sipra, agent-voyer à Tourcoing, pour la caserne de gendarmerie de Tourcoing. — M. Delgrange, agent-voyer à Bouchain, pour les casernes de gendarmerie d'Abscon et de Bouchain. — M. Divoor, agent-voyer à Clary, pour les casernes de gendarmerie de Caudry et de Clary. — M. Lefranc, agent-voyer à Maubeuge, pour les casernes de gendar-

merie de Maubenge et de Jeumont. — M. Wyckaert, agent-voyer à Bailleul, pour la caserne de gendarmerie de cette ville. — M. Letellier, agent-voyer à St-Pol-sur-Mer pour la caserne de gendarmerie de Gravelines. — M. Bachy, agent-voyer à Marcoing, pour la caserne de gendarmerie de Masnières. — M. Hellebois, agent-voyer à Berlaimont, pour la caserne de gendarmerie de cette ville. — M. Lancry, agent-voyer à Cassel, pour la caserne de gendarmerie de cette ville. — M. Dusol, agent-voyer à Landrecies, pour la caserne de gendarmerie de cette ville. — M. Alloy, agent-voyer à Lannoy, pour la caserne de gendarmerie de cette ville. — M. Martin, agent-voyer à Le Quesnoy, pour la caserne de gendarmerie de cette ville. — M. Richez, agent-voyer à Orchies, pour la caserne de gendarmerie de cette ville. — M. Bourgois, agent-voyer à Pont-à-Marcq, pour la caserne de gendarmerie de cette ville. — M. Hénon, agent-voyer, à Solesmes, pour la caserne de gendarmerie de cette ville. — M. Languereau, conducteur des Ponts et Chaussées à Roubaix, pour la caserne de gendarmerie de cette ville.

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES BATIMENTS CIVILS.

Cette Commission, organisée par arrêté préfectoral du 6 janvier 1853, est chargée de l'examen des projets de travaux présentés dans l'intérêt du département, des communes ou des établissements publics, ainsi que des plans dressés pour l'alignement des rues des villes. Elle donne son avis sur la convenance des travaux au point de vue de la destination des édifices à construire ou à approprier, sur la composition des projets sous le double rapport de l'art et du goût et en ce qui concerne la solidité des constructions le choix des matériaux, la bonne et exacte rédaction des devis et détails. Elle donne également son avis sur les plans d'alignement renvoyés à son examen. La Commission se réunit à la Préfecture les 2^e et 4^e lundis de chaque mois.

MEMBRES DE LA COMMISSION. — MM. le Préfet, *Président* ; Stoclet, *, *A*, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, agent-voyer en chef du département, r. Jeanne d'Arc, 25, *Vice-Président* ; C. Bateur, *, *I*, architecte, r. Jean-Sans-Peur, 9, *Secrétaire* ; Baert, *A*, architecte, r. Jacquemars-Giélée, 56 ; Barbotin, Louis, architecte, r. de Lille, 34, à Roubaix ; Delemer, architecte, r. Boucher-de-Perthes, 43 ; Doniol, ingénieur des Ponts et Chaussées, r. Brûle-Maison, 18 ; Dubuisson, *I*, architecte, r. des Stations, 86 ; Grimpret, ingénieur des Ponts et Chaussées, r. des Stations, 86 ; Hainez, *I*, architecte en chef du département, r. Jacquemars-Giélée, 74 ; Henneton, *, Ingénieur-Conseil, rue Colson, 5, à Lille ; Huet, *A*, chef de la division des travaux publics à la Préfecture ; Lelièvre, agent-voyer d'arrondissement, 59, r. Jacquemars-Giélée ; D. Lemoine, Ingénieur en chef des Ponts et chaussées, Directeur des travaux municipaux de la ville de Lille, r. Caumartin, 26, à Lille ; Mollet, architecte, r. Jacquemars-Giélée, 133 bis ; Newnham, *A*, architecte, r. de Valmy, 5 ; L. Six, architecte, b. Bigo-Denel, 7 ; Thibeau, *A*, architecte, bd. Gambetta, 19-21, Roubaix, *Membres*.

Architectes qui demandent à être admis au nombre des architectes des communes et des établissements publics. — Examens à subir.

Programme adopté par la Commission des Bâtiments civils dans sa séance du 21 avril 1874.

Le postulant doit : 1^o Produire des certificats des différents professeurs ou chefs d'écoles qui ont dirigé ses études ; — 2^o Présenter tous les dessins qu'il possède parmi ceux qu'il a exécutés, soit pour ses études,

soit pour diriger des travaux ; — 3^e Subir des examens sur les mathématiques, extraction des racines, proportions, progressions, emploi des tables de logarithmes, mesures de toutes les surfaces et volumes ; géométrie descriptive complète et ses applications en ce qui touche aux bâtimens, et notamment la coupe des pierres ; statique, (*stabilité*), élémens de perspective, etc. . . . puis faire ses preuves sur la connaissance des matériaux et leur emploi et y ajouter les formules de résistance desdits matériaux ; — 4^e subir un examen sur les lois des bâtimens, mitoyenneté, vues, surcharges, responsabilité de l'architecte, etc. ; — 5^e Rédiger un devis avec cahier des charges, règlement de compte et y joindre des élémens de sous-détails de prix ; — 6^e Rédiger un mémoire ou rapport sur un sujet donné ; — 7^e Démontrer qu'il connaît les élémens de chauffage, de ventilation et d'hygiène ; — 8^e Composer un projet sur esquisse, d'après un programme donné par la Commission des bâtimens civils. (Cette esquisse est faite en un jour dans une des salles de la Préfecture et le candidat, pendant qu'il se livre à cette étude, n'a de communication avec personne) ; — 9^e Faire preuve de connaissances pratiques, savoir : (a) nivellement, arpentage, levé des plans, etc. ; (b) fondations sur des sols de différentes résistances, sables mouvans, tourbe, etc. ; (c) assemblage de charpente en bois et fer, etc. ; — La question d'art sera jugée d'après les études et l'esquisse faite à la Préfecture. On peut en outre demander l'exécution d'un dessin de détail à une grande échelle.

ARCHITECTES

ADMIS, PAR ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX, A PRÉSENTER DES PROJETS ET A DIRIGER DES TRAVAUX
POUR LES COMMUNES, HOSPICES ET AUTRES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DU DÉPARTEMENT DU NORD.

DATE de L'ADMISSION.	NOMS.	RESIDENCES au moment de l'admission.	DATE de L'ADMISSION	NOMS.	RESIDENCES au moment de l'admission.
1862. 28 mai ..	A. Newnham, \odot A.	Lille.	1888. 3 nov...	T. Coliez, \odot A.	Roubaix.
1865. 49 avril..	A. Dubuisson \odot I	Lille.	1890. 8 mars.	J. Morel.....	Dunkerque.
1868. 46 mars.	C. Deperne.....	Lille.	» 18 août.	L. Hainez, \odot I ...	Lille.
» 42 juin...	O. Cockenpot.....	Lille.	» 34 octob.	R. Sauvage, \odot A ...	Lille.
» 6 juill...	Pennequin.....	Lille.	» 47 nov...	F. Delemer, \odot A.	Lille.
» 3 octob.	Lallemant, \odot I.	Cambrai.	» 5 déc...	A. Bouvy.....	Roubaix.
1870. 43 juin...	A. Dupire.....	Roubaix.	1891. 1 ^{er} déc...	J. Oyer.....	Lambersart.
1872. 1 ^{er} févr.	C. Batièur, \odot I.	Lille.	1892. 5 janv.	A. Sarazin.....	Lille.
» juill.	J. Lecocq \odot A.	Dunkerque.	» 4 ^{er} août.	A. Gontier.....	Dunkerque.
1873. août.	F. Roussel, \odot A.	Cambrai.	» 27 sept.	V. Mollet.....	Lille.
1876. 23 févr.	L. Leblan.....	Tourcoing.	1893 5 octob.	G. Dupont.....	Valenciennes.
1877. 9 juin.	Vandenbulcke.....	Hazebrouck.	» 7 nov...	E. Leignel, \odot A.	Bouchain.
» 44 juin.	G. Goris.....	Haubourdin.	1894. 20 mars.	L. Fortier.....	Cambrai.
1878. 47 mai.	H. Boudin.....	Lambersart.	» 26 octob.	Georges Behaudt.....	Lille.
1879. 5 avril..	P. Destombes.....	Roubaix.	1894 26 octob.	A. Depasse.....	Avesnes.
» 4 ^{er} mai.	E. Thibeau, \odot A.	Roubaix.	» 44 déc...	L. Six.....	Lille.
» 4 ^{er} sept.	Neuillies fils, \odot A.	Maubeuge.	» 24 déc.	L. Sonntag.....	Anzin.
» 21 déc.	L. Barbotin, \odot A.	Roubaix.	1895. 14 juill.	A. Baert, \odot A.	Lille.
1882. 6 mars.	J. Lafitte.....	Fourmies.	1896. 44 janv.	V. Guelton.....	Lille.
» 7 juin.	L. Cordonnier, \odot A.	Lille.	» 13 octob.	P. Cherier, fils.....	St-Quentin
» »	A. Liagre.....	Lille.	» »	P. Dusart, \odot A.	Valenciennes.
» 48 août.	E. Deleury.....	Lille.	1897. 8 mars...	M. Honoré.....	Paris.
» 48 août.	J. Foucart.....	Paris.	» 23 »	P. Vilain, \dagger	Lille.
» »	H. Salomez, \odot A.	Lille.	1898. 24 octob.	G. Van den Brœck	Bergues.
» 14 d ^{ec} ...	F. Nieuwiaris.....	Haubourdin.	1899. 13 mars.	C. Noblée.....	Tourcoing.
1883. 43 mars.	O. Malfille.....	Tourcoing.	» 27 »	J. Potier.....	Malo-les-Bains
» 49. ill.	G. Defretin.....	Haubourdin.	» 40 mai ..	V. Henne.....	Douai.
» 20 ill.	D. Dehaene.....	Tourcoing.	» 5 juin ..	E. Devred.....	Douai.
» 7. oût.	L. Meurillon.....	Lille.	» 6 juin ..	M. Balzac.....	Tourcoing.
1887. 3 avril..	J.-B. Maillard.....	Tourcoing.	» 40 juillet.	J. Bourgeois, \odot A.	Tourcoing.
» 30 juin.	E. Robaut, \odot I.	Douai.	» 45 août ..	A. Lemay, \odot A.	Lille.
1888. 49 janv.	E. Lemaire.....	Valenciennes.	» 44 nov...	C. Guilluy.....	Douai.
» 6 févr.	D. Ghesquier.....	Lille.	» 27 nov.	E. Vandenbeusch.	Lille.

DATE DE L'ADMISSION	NOMS	RÉSIDENCES au moment de l'admission	DATE DE L'ADMISSION	NOMS	RÉSIDENCES au moment de l'admission
1900. 10 janv.	Gustave Dehaudt..	Lille.	1907. 28 »	P. Bétremieux...	Douai.
» 15 octob.	F. Garet.....	Cambrai.	» 1 ^{er} juillet.	A. Richardière...	Paris.
» 22 octob.	J. Jupin.....	Hénin-Liétard	» 12 nov...	M. Bateau.....	Lille.
» 22 octob.	H. Sirot.....	Douai.	» 42 »	J. Leperre.....	Lille.
» 42 nov.	J. Deregnaucourt.	Roubaix.	» 42 »	D. Bonpain.....	Dunkerque
» 26 nov.	A. Castex.....	Cambrai.	» 25 février.	J.-B. Goniaux...	Douai.
» 5 déc...	P. Lajoie.....	Valenciennes.	1908 23 mars...	D. Corigliano...	Dunkerque
» 6 déc...	H. Armbruster...	Valenciennes.	» 23 »	Alf Maniez.....	Douai.
1904. 23 mars.	E. Dubuisson.....	Lille.	» 49 mai...	G. Poulain.....	Dunkerque
» 19 août..	H. Vallée.....	Douai.	» 22 juin...	E. Willoqueau x.	Paris.
» 25 nov..	E. Delourme.....	Lille.	1908 22 juin..	E. Pillette fils...	Armentières
1902. 12 février.	F. Lhermitte.....	Haubourdin.	» 27 juillet.	R. Clabaut.....	Lille.
» 40 mars.	V. Demarquay...	Fourmies.	» 23 nov...	L. Demessine...	Solesmes.
» 24 juillet.	M. Nicq-Doutreligne	Cambrai.	» 23 »	T. Kéautrel.....	Dunkerque
» 42 août..	A. Pépe.....	Douai.	1909 44 mai...	A. Vérin.....	Lille.
» 27 oct...	J. Duclermortier..	Lille.	» 25 octob.	A. Rouzé.....	Hellennes
» 27 oct...	C. Ritaine.....	Tourcoing.	» 25 »	P. Destombes...	Roubaix.
» 28 oct...	A. Deltour.....	Cambrai.	» 25 »	E. Dehaene.....	Tourcoing
» 40 nov..	A. Bührer.....	Roubaix.	» 25 »	F. Rutteau.....	Lille.
1903. 23 février.	E. Dupont.....	Valenciennes.	» 25 »	E. Ricouart.....	La Madeleine
1904. 44 juillet.	A. Walare.....	Lille.	» 25 »	E. Duriez.....	Mons-en-Baroeul
» 44 juillet.	E. Briffaut.....	Lille.	1940 43 juin...	A. Desprez.....	Douai.
» 24 oct...	M. Cockenpot.....	Lille.	» 13 »	H. Poinillet.....	Lille.
» 27 déc...	E. Wable.....	Douai.	» 8 nov...	G. Boidin.....	Lille.
1905. 30 janv...	Ch. Lemaire.....	Lille.	» 8 »	O. Delannoy.....	Douai.
» 40 avril..	G. Delrue.....	Lille.	» 8 »	A. Delemer.....	Wavrechain Denain.
1905. 27 avril..	G. Moerman.....	Halluin.	» 8 »	E. Duforets.....	Douai.
» 44 juillet.	A. Goris.....	Denain.	» 8 »	A. Riquoir.....	Douai.
» 47 »	Ch. Bourgeois...	Tourcoing.	1911. 48 mai...	L. Lembrouck...	Dunkerque
1906. 26 février.	G. Arduin.....	Cambrai.	» 48 »...	A. Normand.....	Dechy.
» 42 mars..	A. Bruyer.....	Lille.	» 24 octobre	R. Delannoy.....	Lille.
1907. 25 février.	F. Robaut.....	Cuincy.	» 24 »...	Eug. Gondolo...	Lambersart
» 28 mai...	H. Honoré.....	Roubaix.	» 24 »...	G. Lenglard.....	Lomme.
» 28 »	P. Delrue.....	Roubaix.			

**Commission centrale instituée par décret du 28 Novembre 1873
auprès du Ministre des Finances, pour établir les listes des
candidatures aux débits de tabac.**

Membres: MM. Lannelongue, Sénateur, *Président*; Linthillac, vice-président du Sénat, *Vice-président*; Bourély et Beauquier, Députés; Sainsère et Flourens, Conseillers d'Etat; Delatour, Conseiller d'Etat, Directeur général de la Caisse des Dépôts et Consignations; Martin, Conseiller d'Etat, Directeur Général des Contributions indirectes; Privat-Deschanel, Conseiller d'Etat, Directeur général de la Comptabilité publique; *Secrétaire:* M. Jules Noël, maître des requêtes, secrétaire général du Conseil d'Etat; *Secrétaire-Adjoint:* M. Garet, Chef de bureau au Cabinet du Ministre des Finances.

Membres adjoints comme rapporteurs à la Commission: MM. de Lavaisière de Lavergne, Auditeur de 1^{re} classe au Conseil d'Etat; Pierre Caillaux, Auditeur de 1^{re} classe au Conseil d'Etat; Vergniaud et Maurice Vel-Durand, Auditeurs de 2^e classe au Conseil d'Etat; Daniel et Antheaume, Auditeurs de 1^{re} classe à la Cour des Comptes.

Commission instituée en exécution du décret du 17 Mars 1874, pour le classement des demandes de débits de tabac de 2^e catégorie, c'est-à-dire dont le produit est inférieur à mille francs.

Président: M. le Préfet du Nord; *Membres:* MM. Torris, Conseiller général; Hennebique, O *, Directeur des Contributions

directes; Proniez, ✱, Directeur des Contributions indirectes, Ricard, ☉ I, C ✱, Conseiller de Préfecture.

ADMINISTRATIONS DES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER ET DE TRAMWAYS.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU NORD.

(Siège social: rue de Dunkerque, 18, à Paris).

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — *Président*: M. le baron Edouard de Rothschild, ✱; *Vice-Présidents*: MM. Gaston Griolet, C ✱, C ✱ et André pe Waru, ✱; *Administrateurs*: MM. le comte A. de Germiny, O ✱; le baron Alfred de Rothschild; Lord Rothschild; Omer Vallon, ✱; Edouard Agache, ✱; le baron Lambert, O ✱; Richemond, C ✱; Frédéric Poiret, ✱; Jean Trystram, ✱; Félix Adam; Henry Mariolle; le baron Henri de Rothschild, ✱; F. Roussel, ✱; James-Armand de Rothschild; Marcel Griolet; Félix Vernes; René Lisle, ✱; Firmin Raimbaux, O ✱; Lucien Derode, O ✱; Maurice Hottinguer; Charles Vaury, O ✱; le baron Robert de Rotschild, avenue de Friedland, 43; André Saint; *Commissaires des Comptes*: MM. de Saisset, O ✱; de Poly, O ✱; le comte de Lyrot.

COMITÉ DE DIRECTION. — MM. le baron Edouard de Rothschild, ✱, *Président*; Griolet, C ✱, C ✱; de Waru ✱, *Vice-Présidents*; Vallon, ✱; Marcel Griolet; René Lisle, ✱, *Membres*.

ADMINISTRATION CENTRALE. — MM. Lacan, ✱, ☉ I, ✱, *Secrétaire de la Compagnie*; Ramond de la Croisette, ✱, *Chef du Contentieux et du Domaine*; de Quatrefages, ✱, *Inspecteur général des Comptabilités*; Dupré, *Chef de la Comptabilité centrale*; Jolibois, *Chef du service des retraites*; Camus, *Chef du service des titres*; Lagarde, *Caissier central*.

1^{re} DIVISION. — **EXPLOITATION.** — MM. Albert Sartiaux, G O ✱, O A, G O ✱, *Ingénieur en chef des ponts et chaussées, Ingénieur en Chef de l'exploitation*; Piéron, C ✱, *Ingénieur en chef des ponts et chaussées, Ingénieur en chef des services actifs*; Paul Javary, ✱, ☉, O A, *Ingénieur ordinaire des ponts et chaussées, Ingénieur en chef, attaché au Service central de l'Exploitation*; M. Félix Sartiaux, *Ingénieur, attaché au Service central de l'Exploitation*; Codine, *Secrétaire de l'exploitation*; Marie, ✱, *Chef des services administratifs*; Schæller, ✱, *Chef des services commerciaux*; Léchelle, ✱, *Chef du mouvement*.

8^e Inspection principale—Lille. — MM. Le Goaster, O A, ☉ r. Puchla, 26, *Inspecteur principal*; Robert, *Inspecteur adjoint à l'Inspecteur principal*, r. de Valmy, 13; Landriau, av. des Lilas, 26; Hù, O A, Gare de Lille; Giraud, à Hazebrouck; Clerget, à Orchies; Osselin, O A, à la gare de Fives; Léo, à Tourcoing; Debauxe, à Armentières, Duquenoy, à Lille, *Inspecteurs*; Proniewski et Brandeis, *Inspecteurs des services électriques*; France, *Inspecteur des services de l'éclairage et du chauffage*.

Bureaux de l'Inspection principale. — MM. Godefroy, O A, ☉, r. de la Louvière, 80, *Chef des bureaux*; Lixon, r. Lepelletier, 15, et Hirt, r. Malsence, 50, *Chefs de bureau*; G. Kerteux, r. Bourjemois, 34, *Employé principal*.

Service de la gare de Lille. — MM. Brochard, O A, *chef de gare*; Bréhy, *Sous-chef de gare principal*; Leclair, Rachez, Doucy et Beyaert, *Sous-chefs de gare*.

11^e Inspection principale — Dunkerque. — M. Guillemain, \odot I, C \ddagger , *Inspecteur principal*; M. Buzenet, *Inspecteur-adjoint*; M. Timmerman, *Sous-Inspecteur du service commercial*; M. Leplu, *Chef de bureau*.

Service de la gare de Dunkerque. — MM. Bedon, *Chef de gare*; Ohmann, *Sous-chef de gare principal*; Morice, Haye, Lambin, Dubus et P. Alexander, *Sous-Chefs de gare*.

2^e DIVISION. — MATÉRIEL ET TRACTION. — MM. Asselin, \ddagger , *Ingénieur en chef du matériel et de la Traction*; Bréville, \ddagger , *Ingénieur en chef de la Traction*; Bonnin, *Ingénieur principal des ateliers de machines*; Brèhy, *Ingénieur de la Traction*, à Fives; Doineau, *Ingénieur des ateliers de machines*, à Hellemmes; Coquelin, *Ingénieur principal du Matériel roulant*, à Paris; Wéry, *Ingénieur des ateliers du Matériel roulant*, à Hellemmes.

3^e DIVISION. — TRAVAUX ET SURVEILLANCE ET TRAVAUX NEUFS. — MM. Lefebvre, O \ddagger , *Ingénieur en chef des ponts et chaussées, Ingénieur en chef des Travaux et de la Surveillance*, à Paris; Aumont, \ddagger , *Ingénieur des ponts et chaussées, Ingénieur en chef des études, matériel des voies et bâtiments*, à Paris; Rossignol, \ddagger , *Ingénieur des ponts et chaussées, Ingénieur en chef de l'entretien*, à Paris; Tettelin, *Ingénieur principal des études, matériel des voies et bâtiments*, à Paris; Candelier, \odot A, *Ingénieur des ponts et chaussées, Ingénieur principal de l'entretien*, à Paris; Dupuy *Ingénieur, Chef du service central de la voie*, à Paris; Beaucamps, *Ingénieur*, à Paris (Travaux neufs); Victor, *Ingénieur de la voie*, à Lille; Descamps, \odot A, *Ingénieur de la voie*, à Arras; Petit, \odot A, *Ingénieur de la voie*, à Valenciennes.

4^e arrondissement : Lille. — MM. Victor, *Ingénieur de la voie*, r. André, 43; Berrier, à Lille, *Sous-Ingénieur de la voie*; Dumont, à Lille, *Inspecteur de la voie*; Klaeylé, *Chef de bureau*; Griset, *Sous-Chef de bureau*; Cieren, à Lille (gare des voyageurs); Herbet, à Tourcoing; Dheilly, à Orchies; Prissette, à Douai; Boulet, à Hazebrouck; Bourguignon, à Dunkerque, *Chefs de section*; Bourguignon, *Inspecteur*, à Dunkerque.

7^e arrondissement : Valenciennes. — MM. Léon Petit, \odot A, *Ingénieur de la voie*, à Valenciennes; Henno, *Ingénieur-adjoint de la voie*; Rémy, *Inspecteur de la voie*, à Valenciennes; Gacquer, *Chef de bureau*, à Valenciennes; Cantrainne, *Sous-chef de bureau*, à Valenciennes; Burý, à Valenciennes; Coldre, à Valenciennes; Havez, au Quesnoy; Lemaire, à Maubeuge; Sougniez, à Anor; de Ruyscher, à Erquelines, *Chefs de section*; Wargniez, *Inspecteur-Chef de section*, à Somain.

CHEMIN DE FER DE LA COMPAGNIE DES MINES D'ANZIN.

(Siège social à Anzin. — Ligne de Somain à la frontière belge)

ADMINISTRATION : M. Champy, *Directeur général des mines d'Anzin*.

Exploitation : M. Waymel, *Chef des services administratifs*; M. Piédana, *Chef d'exploitation*; M. Savart, *Inspecteur*.

Traction et matériel : M. Darphin, *Ingénieur en chef des travaux du jour*; M. Charly, *Ingénieur principal du matériel et de la traction*.

Travaux et surveillance : M. Darphin, *Ingénieur en chef des travaux du jour*; M. Wœlfllé, *Ingénieur de la voie*.

SOCIÉTÉ DES CHEMINS DE FER DU CAMBRÉSIS.

(Siège social : boulevard Vauban, 1, à Cambrai. — Lignes de Cambrai à Catillon et de Denain au Catelet).

CONSEIL D'ADMINISTRATION : MM. Henri Chevalier, ✱, O I, C ✱. bd. Emile Augier, 14, à Paris, *Président* ; Louis Rey, O ✱, C ✱, bd. Exelmans, 97, à Paris ; docteur Henri Colin, O ✱, r. de Sèvres, 78, à Paris ; Edouard Roth Le Gentil, r. des Capucins, 24, à Cambrai ; Alphonse Magniez, à Vendhuile (Aisne) ; Anatole Richard, O A, r. Ribéra, 52, à Paris ; Léon Finat, av. Charles, 3, à Gagny, S.-et-O. *Administrateurs.*

Commissaires des Comptes : MM. Ernest Maurice, r. Lalo, 11, à Paris ; Dumas, J. M., r. Pasteur, 24, à Enghien (Set O).

Direction : M. Anatole Richard, O A, *Administrateur délégué* ; *Services généraux :* M. Georges Bastard, O A, *Ingénieur, Chef des services de la Compagnie* ; *Service central :* M. Louis Degryse, O A, *Chef de service.*

SOCIÉTÉ DES CHEMINS DE FER ÉCONOMIQUES DU NORD.

(Siège social : r. Kleber, 57, à Anzin. — Administration : r. de Lisbonne, 50, à Paris) Tramways du réseau de Valenciennes, d'Armentières à Halluin et de St-Amand à Hellemmes-Lille.

CONSEIL D'ADMINISTRATION : MM. Doniol, C ✱, r. de la Tour, 96^{bis}, à Paris, *Président* ; de Tavernier, ✱, *Ingénieur en chef des ponts et chaussées*, r. de Prony, 67, à Paris ; François Empain, ✱, r. de Lisbonne, 50, à Paris ; André Berthelot, av. de la Grande-Armée, 15, à Paris, Sincholle, 7, rue Villeneuve, à Clichy, *Administrateurs.*

Directeur de la Compagnie : M. V. Mestreit, r. Kléber, 57, à Anzin.

Commissaires des Comptes : MM. Bettig, Ed. du Roy de Blicquy et A. Mary.

Tramways du réseau de Valenciennes. Ingénieur de l'exploitation : M. B. Guillaume, O A, à Anzin. — *Tramway d'Armentières à Halluin. Sous-chef de l'exploitation :* M. Talmant, à Houplines. — *Tramway de St-Amand à Hellemmes-Lille. Sous-chef de l'exploitation :* M. Lacroix, à Lecelles.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER D'ACHIET À BAPAUME.

(Siège social : Bapaume (Pas-de-Calais) ; Direction : rue de Dunkerque, 49, à Paris. — Ligne d'Achiet à Marcoing).

CONSEIL D'ADMINISTRATION : MM. le marquis d'Havrincourt, à Havrincourt (Pas-de-Calais), *Président* ; Anatole Lagnier, à Bapaume, *Vice-Président* ; Jules Grardel, à Arras, *Secrétaire* ; H. Crinon, à Bapaume ; Emmerly Théry, à Bapaume ; Baron de Bouteville, à Flesquières ; F. Level, bd. Victor-Hugo, 74, à Neuilly-sur-Seine ; F. Sartiaux, r. Caulaincourt 108, à Paris ; Goubet Aimé, Biefvillers (P.-de-C.) ; Schoeller, route de St-Leu, 104, à Montmorency (S.-et-O.) *Administrateurs.*

Commissaires des Comptes : MM. Cossart, Lequette et Peugniez, à Bapaume.

Directeur : M. Francis Level, r. de Dunkerque, 18, (gare du Nord) ; *Secrétaire de la direction :* M. Fraud, r. des Martyrs, 61, à Paris ; *Ingénieur de l'exploitation :* M. Willard, à Arras ; *Ingénieur du matériel et de la traction :* M. Engrand, à Arras ; *Ingénieur de la voie* M. Paître, à Arras.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DES FLANDRES.

(Siège social : rue de Dunkerque, 48, à Paris). — Ligne de Bergues à Hazebrouck et à Hondschoote.

CONSEIL D'ADMINISTRATION : MM. Boudenoot, sénateur, bd. St-Germain, 197, à Paris, *Président* ; Henri Vergé, av. Maignon, 2, à Paris ; Marie, *, Chef des services administratifs de la Compagnie du chemin de fer du Nord, quai Debilly, 12, à Paris ; Félix Sartiaux, Ingénieur du Service Central de l'Exploitation de la C^{ie} du Nord, r. Caulaincourt, 108, à Paris ; Dequeker Achille, Directeur de la Compagnie de Hermes à Beaumont, Neuilly-en-Thelle (Oise) ; *Administrateurs*.

Commissaires des Comptes : M. Bisset, à Boulogne-sur-Seine (Seine), et Delattre, 64, rue de Miromesnil, à Paris.

Secrétaire du Conseil d'administration : M. J. M. Dumas, A, r. Pasteur, 24, à Enghien.

Directeur, M. Francis Level, r. de Dunkerque, 48 (gare du Nord) ; *Secrétaire de la Direction* : M. Fraud, r. des Martyrs, 61, à Paris ; *Ingénieur de l'exploitation* : M. Duviquet, r. Condorcet, 53, à Paris ; *Inspecteurs* : MM. Riquez, à Répoëde, et Brasseur, à Hondeghem.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE MAUBEUGE A VILLERS-SIRE-NICOLE.

(Siège social : rue de Dunkerque, 48, à Paris).

CONSEIL D'ADMINISTRATION : MM. Gustave Dervillez, A, à Villers-Cotterêts, *Président* ; Achille Dequeker, bd Magenta, 119, à Paris, *Administrateur délégué* ; Ch. Manière, av. Malakoff, 45, à Paris ; Henri Martin, pl. du 8 Octobre, 6, à Saint-Quentin ; Achille Dequeker fils, à Neuilly-en-Thelle (Oise) ; *Administrateurs*.

Commissaire des comptes : M. Ovide Thouvenin, à Pierrefonds (Oise) et René Sévenet, rue de Maubeuge, 102, à Paris.

Ingénieur de la Compagnie : M. Achille Dequeker fils, à Neuilly-en-Thelle (Oise).

EXPLOITATION : *Ingénieur, Chef des Services* : M. Francis Level, r. de Dunkerque, 48, (gare du Nord) ; *Secrétaire de la Direction* : M. Fraud, r. des Martyrs, 61, à Paris ; *Ingénieur de l'exploitation* : M. Duviquet, r. Condorcet, 53, à Paris ; *Inspecteur* : M. Levivve, à Villers sire-Nicole.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE BETTRECHIES A HON

AVEC EMBRANCHEMENT SUR BAVAI.

(Siège social : rue de Dunkerque, 48, à Paris)

CONSEIL D'ADMINISTRATION : MM. Gustave Dervillez, A, à Villers-Cotterêts, *Président* ; Achille Dequeker, bd Magenta, 119, à Paris, *Administrateur délégué* ; Ch. Manière, av. Malakoff, 45, à Paris ; Henri Martin, pl. du 8 Octobre, 6, à Saint-Quentin ; Achille Dequeker fils, à Neuilly-en-Thelle (Oise) ; *Administrateurs*.

Commissaires des comptes : MM. Ovide Thouvenin, à Pierrefonds (Oise) et M. René Sévenet, r. de Maubeuge, 102, à Paris.

Ingénieur de la Compagnie : M. Achille Dequeker fils, à Neuilly-en-Thelle (Oise) ; *Ingénieur, chef de l'exploitation* : M. Willard, à Arras.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE PONT-DE-LA-DEULE A PONT-A-MARCO.

(Siège social : rue de Dunkerque, 48, à Paris).

CONSEIL D'ADMINISTRATION : MM. Gustave Dervillez, A, à Villers-Cotterêts, *Président* ; Achille Dequeker, bd Magenta, 119, à Paris, *Administrateur délégué* ; Ch. Manière, av. Malakoff, 45, à Paris ; Henri

Martin, pl. du 8 Octobre, 6, à Saint-Quentin; Achille Dequeker fils, à Neuilly-en-Thelle (Oise); *Administrateurs*.

Commissaires des comptes: MM. Ovide Thouvenin, à Pierrefonds (Oise) et René Sévenet, r. de Maubenge, 102, à Paris.

Ingénieur de la Compagnie: Achille Dequeker fils, à Neuilly-en-Thelle (Oise); *Ingénieur, chef de l'exploitation*: M. Willard, à Arras.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE MARQUION A CAMBRAI.

(*Siège social*: rue de Dunkerque, 48, à Paris)

CONSEIL D'ADMINISTRATION: MM. Gustave Derville, A, à Villers-Cotterêts, *Président*; Achille Dequeker, bd Magenta, 119, à Paris, *Administrateur délégué*; Ch. Manière, av. Malakoff, 45, à Paris; Henri Martin, pl. du 8 Octobre, 6, à St-Quentin; Achille Dequeker fils, à Neuilly-en-Thelle (Oise), *Administrateurs*.

Commissaires des comptes: MM. Ovide Thouvenin, à Pierrefonds (Oise) et René Sévenet, r. de Maubenge, 102, Paris.

Ingénieur de la Compagnie: Achille Dequeker fils, à Neuilly-en-Thelle (Oise).

EXPLOITATION: *Ingénieur, Chef des Services*: M. Francis Level, r. de Dunkerque, 18, (gare du Nord); *Secrétaire de la Direction*: M. Fraud, r. des Martyrs, 61, à Paris; *Ingénieur de l'exploitation*: M. Ploq, *, à Arras; *Ingénieur du matériel et de la traction*: M. Engrand, à Arras; *Ingénieur de la voie*: M. Paitre, à Arras.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT LOCAL DU NORD DE LA FRANCE

(*Siège social*: avenue de l'Observatoire, 14 à Paris. — Lignes de Don à Fromelles, d'Hondschoote à Bray-Dunes, de Guise au Catelet et Roisel à Hargicourt)

MM. M. Michon, *, concessionnaire-constructeur, *président du Conseil d'Administration et Administrateur délégué*, av. de l'Observatoire, 14, à Paris; Georges Michon, *Ingénieur de l'exploitation*, r. Focillon, 11bis, à Paris; Henri Meury, CA, *chef de la comptabilité centrale*, Avenue de l'Observatoire, 14, à Paris.

Inspecteurs de l'Exploitation: MM. Dehaese, à Bohain (Aisne); Hommey, à Roisel (Somme); Lancelle, à Fromelles (Nord); Paresys, à Bray-Dunes (Plage) (Nord).

COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER DAULNOYE A PONT-SUR-SAMBRE.

(*Siège social* à Neuilly-en-Thelle) (Oise).

CONSEIL D'ADMINISTRATION: MM. Gustave Derville, CA, à Villers-Cotterêts, *Président*; Gaston Degremont, à Méra, *Secrétaire*; Dequeker Achille, bd Magenta, 119, à Paris; Dequeker Achille-Marius *Ingénieur des Arts et Manufactures* à Neuilly-en-Thelle (Oise). Charles Manière, av. Malakoff, 45, à Paris; Henri Martin, pl. du huit Octobre, 6, à St-Quentin; René Sévenet, r. de Maubenge, 102, à Paris.

Commissaires des comptes: M. Ovide Thouvenin, r. Paul Sannières, 1, à Paris; M. Berger, *Ingénieur des Arts et Manufactures, Industriel*, r. Grange-aux-Belles, 31, à Paris.

Ingénieur-Directeur: M. Dequeker, à Neuilly-en-Thelle (Oise).

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES CHEMINS DE FER ÉCONOMIQUES.

(*Siège social*: cité de Londres, 4, à Paris). — Ligne de Solesmes à Quiévy, et Avesnes, par Landrecies et Etrœungt, 57 km.

CONSEIL D'ADMINISTRATION: MM. René Brice, *, *Président*; Jean Joubert, *, *Vice-Président*; A. Bénac, C. *, Albert Ellissen, O *, Marcel Griolet, *, Marcel Trélat, *, Des Michels (Baron), C *, G. Renault, *.

Commissaires des Comptes : MM. Jacques (Jules) et Gras (Achille).
Direction : MM. Berthelot, O ✱, *Directeur* ; Ulrich, *Sous-Directeur* ; Coutard, *Secrétaire de la Direction, chargé de la comptabilité générale* ; Médard, *Chef de l'Exploitation* ; Michaut, *Ingenieur en chef du matériel et de la traction* ; Bauzon, *Ingenieur en chef de la voie et des Travaux neufs*.

Service local : MM. Clément, *Chef d'Exploitation*, à Amiens; Carton, *Chef d'exploitation adjoint*, à Amiens; Dupire, *Inspecteur de l'Exploitation*, à Solesmes; Surlève, *Surveillant de la voie*, à Solesmes; Mâle, *Chef de dépôt et d'atelier*, à Solesmes.

COMPAGNIE D'HAZEBROUCK A MERVILLE.

CONSEIL D'ADMINISTRATION : MM. Derville, O A, à Villers-Cotterêts, *Président* ; Gaston Dégremont, à Méru, *Secrétaire* ; Dequéker (Achille) 119, Bd. Magenta, à Paris ; Dequéker (Achille-Marius), *Ingenieur des Arts et Manufactures* à Neuilly-en-Thelle (Oise) ; Manière, av. Malakoff, 45, à Paris ; Martin, pl. du Huit-Octobre, 6, à St-Quentin ; Sévenet, r. de Maubeuge, 102, à Paris.

Commissaires des Comptes : M. Thouvenin, r. Paul-Sannière, 1, à Paris ; M. Berger, *Ingenieur des Arts et Manufactures, Industriel*, 31, r. Grange-aux-Belles, à Paris

Ingenieur-Directeur : M. Achille-Marius Dequéker, à Neuilly-en-Thelle (Oise).

LIGNE D'HAZEBROUCK A POPERINGHE.

Cette ligne est exploitée par l'Etat belge, dont la direction est à Bruxelles.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS ÉLECTRIQUES DE LILLE ET DE SA BANLIEUE.

(Siège social : rue Auber, 2, à Lille. — Réseau des tramways de Lille).

CONSEIL D'ADMINISTRATION : MM. Anré Berthelot, av. de la Grande-Armée, 15, à Paris, *Président* ; François Empain, ✱, r. Auber, 8, à Paris ; Victor Mestreit, r. Kléber, 57, à Anzin, *Administrateurs délégués* ; D. Berthelot, r. Mazarine, 3, à Paris, Paul Chautard, ✱, 15, r. Olivier-de-Serres, à Paris ; Paul Dutasta, O ✱, 47, r. de Sèvres, à Paris ; *Administrateurs*.

Commissaires des comptes : MM. Achille Huart-Hamoir, Favresse, Grimard et Mary.

Exploitation générale à Lille, r. Auber, 2. *Directeur* : M. J. Faure, OAC ✱ ; *Secrétaire* : M. Marsy, ✱ ; *Ingenieur du service central* : M. Desmet ; *Ingenieur principal* : M. Thomas ; *Ingenieur du mouvement* : M. Dela- maide ; *Ingenieurs des voies* : MM. Van Pée ; Bénistant ; *Ingenieurs du matériel* MM. Baucourpain et Looten ; *Chef de la Comptabilité* : M. Laurent.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE ROUBAIX ET DE TOURCOING.

Société anonyme, capital 5.000.000 de francs.

(Siège social : Grande Rue, 453, à Roubaix. — Siège administratif : rue Auber, 13, à Paris).

CONSEIL D'ADMINISTRATION : MM. A. Galicier, ✱, *Président*, av. Élisée Reclus, 23, à Paris ; A. Joubert, ✱, *Vice-Président*, r. Auber, 13, à Paris ; Giros et Loucheur, *Administrateurs-délégués, chargés de l'Exploitation*, r. Miromesnil, 69, à Paris ; E. Coste, *Administrateur*, à Lacanche (Côte d'Or).

Commissaire des comptes : M. J. Ligney, propriétaire à Paris.

Ingenieur en chef : M. J. E. Fabre, à Paris.

Services de l'Exploitation : M. G. Dumas, *Directeur de l'Exploitation*, Grande Rue, 453, à Roubaix.

SOCIÉTÉ ANONYME DES TRAMWAYS DE DUNKERQUE ET EXTENSIONS.

(Siège social à Malo-les-Bains).

(Réseau des tramways de Dunkerque et de Rosendaël.)

CONSEIL D'ADMINISTRATION : MM. Ch. Charlier, *Administrateur-délégué* ; H. de Creeft, J. Morel, F. Lambeau, G. Vanderhofstadt, *Administrateurs*.

Commissaire des comptes : M. Mauriee Seinsevin.

Directeur de l'exploitation : M. F. Lessent, à Malo-les-Bains.

SOCIÉTÉ ANONYME DU TRAMWAY DE SAINT-POL-SUR-MER A DUNKERQUE ET EXTENSIONS.

(Siège social à St-Pol-sur-Mer).

CONSEIL D'ADMINISTRATION : N. . . , *Président* ; MM. Vancauwenberghé, ✱, maire de St-Pol-sur-Mer ; Pascaline, Ⓜ I, docteur en médecine à St-Pol-sur-Mer ; Frédéric Dewulf, négociant à Dunkerque ; Louis Loosdregt, Ⓜ A, propriétaire, à St-Pol-sur-Mer, *Administrateurs*.

Commissaires des comptes : MM. Degravier, pl. de la République, 9, à Dunkerque, et Marquis, à Saint-Pol-sur-Mer.

Directeur de l'exploitation : M. Prosper Sarazin, *Administrateur-délégué*, à St-Pol-sur-Mer.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS ÉLECTRIQUES DE DOUAI.

(Siège social, à Guesnain). — Tramway de Dornignies à Aniche.

CONSEIL D'ADMINISTRATION : MM. Léon Hamoir, ✱, ✱, r. du Loxum, 16, à Bruxelles, *Président* ; P. Parent, à Guesnain, *Administrateur-Directeur* ; J. Brac de la Perrière, r. de la République, 26, à Lyon ; Camille Soulier, r. de la République, 33, à Lyon, *Administrateurs*.

Ingénieur-Conseil et Administrateur-délégué : M. A. Mathieu, pl. Saint-Clair, 7, à Lyon.

Commissaires de surveillance : MM. Ivan Andras, r. de l'Hôtel de Ville, 50, à Lyon et Louis Beharelle, à Lewarde (Nord).

Chef d'exploitation : M. P. Parent.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE L'ARTOIS.

(Siège social, quai de Retz, 20, à Lyon). — Tramway de Béthune à Estaires

CONSEIL D'ADMINISTRATION : MM. Meyer, ✱, r. Decamps, 15, à Paris, *Président* ; Alexandre Grammont, *Administrateur* à Pont-de-Chéruy (Isère) ; Alfred Conclois, *Secrétaire* à Pont-de-Chéruy (Isère) ; Grialou, à Lyon, *Administrateur délégué*.

Commissaires des comptes : MM. Maljournal, à Bourgoin (Isère) ; Louis Deydier, Cours d'Herbouville, 58, à Lyon.

Directeur de la Compagnie : M. Jules Sousié, à Béthune.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS D'ARMENTIÈRES.

(Siège social, Lyon). — Tramways électriques d'Armentières.

CONSEIL D'ADMINISTRATION : MM. Fernand Devise, ✱, *Président* ; Maurice Piaton, Edouard de Billy, Paul Andrié, Comte Benedetti, *Administrateurs*.

Commissaire des comptes : Maurice Gachon.

Chef d'Exploitation : M. Alph. Dosse, quai de la Dérivation, à Armentières

COMPAGNIE DU TRAMWAY DE CASSEL.

(Siège social à Cassel). — Tramway de Cassel à la gare.

CONSEIL D'ADMINISTRATION : MM. Georges Malot, propriétaire à Cassel, *Président* ; Gustave Savaete, négociant à Cassel, *Vice-Président* ; Jules Dequidt, agriculteur à Cassel ; Auguste De Busschère,

Chef de district retraité à Bavinchove, *Administrateurs*; André Wackernie, *Secrétaire-Trésorier*.

Commissaire des comptes : N.....

Directeur de l'exploitation : M. A. Cathelain, à Cassel.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS ÉLECTRIQUES RÉGIONAUX DE MAUBEUGE.

(*Siège social à Maubeuge*). — Réseau des Tramways de Maubeuge.

CONSEIL D'ADMINISTRATION : MM. Charles Charlier, † , à Bruxelles, *Président*; Edmond van Diest, Ingénieur, Industriel, à Hautmont, *Vice-Président*; Lucien Beau, industriel, r. de Bourgogne 47, à Lille, *Administrateur-délégué*; Oswald Allard, ✱ , Agent de change, à Bruxelles; Léonard Dembiermont, maître de forges, à Hautmont; George De Wandre, † , ingénieur honoraire des Mines, à Liège, Edouard Delesalle, *Administrateurs*.

Commissaire des Comptes : M. Longueville, négociant, à Hautmont.

Directeur : M. Rigaud.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE CAMBRAI ET DE SAINT-QUENTIN.

Société anonyme au capital de 4.800.000 francs.

(*Siège social, à Cambrai. — Dépôt de Cantimpré*). — Bureaux à St-Quentin, Bd du Huit-Octobre. — Bureaux à Paris, rue Moncey, 3.

Réseau des tramways électriques de Cambrai et de Saint-Quentin.

CONSEIL D'ADMINISTRATION : MM. A. Collignon, † , *Président*, av. Marceau, 27, à Paris; baron Ancion, C ✱ , C † , bd Piercot, 50, à Liège; Bouille, ✱ , r. Moncey, 3, à Paris; E. Famin, r. Tronchet, 29, à Paris; L. Guary, rue St-Lazare, 28, à Paris; G. Pavie, ✱ , r. Moncey, 3, à Paris; G. Schelle, O ✱ , r. de Bruxelles, 15, à Paris; E. Thorez, bd Delebecque, 1, à Douai, *Administrateurs*.

Directeur des réseaux : Le Bris, r. Moncey, 3, à Paris.

Chef d'exploitation du réseau de Cambrai : Ch. Varlet, Dépôt de Cantimpré, à Cambrai.

Chef d'exploitation du réseau de St-Quentin : E. Gérard, bd du Huit-Octobre, à St-Quentin.

ÉLECTRIQUE LILLE-ROUBAIX-TOURCOING

Siège social : Marcq-en-Barœul, G^d B^d Lille-Roubaix-Tourcoing. T. 4277.

CONSEIL D'ADMINISTRATION : MM. Amédée Descubes, ✱ , Maximilien Ryndzunsky, Salomon Schoenbrunn; Thadée Natanson, Ravier, M. Paul Hayez, *Administrateurs*.

Commissaires des comptes : MM. Jules Rycx; M. Henri Bloch.

Directeur : M. Guillon, Ingénieur des Arts et Manufactures. à Lille.

Ingénieur conseil : M. A. Mongy, ✱ , Ex-Directeur des Travaux Municipaux de Lille.

Chef d'exploitation : M. Turck; *Chef de la traction* : M. Grenet; *Ingénieur de la voie* : M. Mathiot; *Chef de la Comptabilité* : M. Collot; *Secrétaire de la Direction* : M. André Hayez.

COMPAGNIES HOUBLIÈRES.

Les Compagnies houlleres du département sont celles de :

ANZIN (siège social : Anzin). — M. Champy, *Directeur général*.

ANICHE (siège social : Aniche). — M. Lemay, *Ingénieur-gérant*.

L'ESCARPELLE (siège social : Flers-en-Escribieux). — M. Thiry, *Ingénieur-Directeur*.

DOUCHY (siège social : Louches). — M. Ed. Thiéry, *Ingénieur-Directeur-gérant*.

VICOIGNE-ET-NŒUX (siège social : Nœux [P.-de-C.]). — M. Barthélemy, *Directeur*.

THIVENCELLES ET FRESNES-MIDI (siège social : Fresnes). — M. Dirand, *Ingénieur-Directeur*.

SOCIÉTÉ ANONYME DES FORGES ET ACIÉRIES DE DENAIN-ANZIN (siège social : r. d'Athènes, 12, à Paris). — M. Catrice, *Ingénieur-Directeur*.

CRÉSPIN-NORD (siège social : Quiévrechain). — M. Delage, *Administrateur-Directeur*.

FLINES-LEZ-RACHES (siège social : Raches). — M. Troullier, *Ingénieur-Directeur*.

DÉLÉGUÉS A LA SÉCURITÉ DES OUVRIERS MINEURS.

Une loi du 8 juillet 1890 a institué des délégués à la sécurité des ouvriers mineurs, pour visiter les travaux souterrains des mines, minières ou carrières, dans le but exclusif d'en examiner les conditions de sécurité pour le personnel qui y est occupé et, d'autre part, en cas d'accident, les conditions dans lesquelles cet accident s'est produit.

Conformément aux dispositions de cette loi, les exploitations souterraines du département ont été divisées en 45 circonscriptions élisant chacune un délégué titulaire et un délégué suppléant. Le délégué titulaire et le délégué suppléant sont, dans chaque circonscription, élus au scrutin de liste pour trois ans, par les ouvriers français travaillant au fond, jouissant de leurs droits politiques et inscrits sur la feuille de la dernière paie effectuée pour la circonscription avant l'arrêté de convocation des électeurs.

On trouvera ci-après la désignation des 45 circonscriptions instituées qui correspondent au champ d'exploitation de la ou des fosses dont elles portent le nom. Les élections ont lieu à la mairie de la commune désignée comme siège de la circonscription par l'arrêté de délimitation.

Compagnie d'Anzin (20 circonscriptions) : Amaury, à Hergnies. — Vieux-Condé, à Vieux-Condé. — Chabaud-Latour et Ledoux, à Condé-sur-l'Escaut. — Thiers, à Bruai. — Cuvinot, à Vicq. — La Grange, à Escoutpont. — Sabatier, à Raismes. — Bleuse-Borne, à Anzin. — Duteuple, à Valenciennes. — Hérin, à Hérin. — D'Arenberg, à Wallers. — Renard N^{os} 1 et 2 à Denain. — Enclos, à Denain. — Blignières, à Wavrechain-sous-Denain. — Haveluy, à Haveluy. — Lambrecht, à Hélesmes. — Audiffret-Pasquier, à Escandain. — Rœulx, à Escandain. — Casimir-Périer et Edouard Agache, à Fenain. — Saint-Marck, à Abson.

Compagnie d'Aniche (10 circonscriptions) : Notre-Dame, à Sille-Noble. — Dechy, à Dechy. — L'Archevêque à Aniche. — De Sessevalle, à Villers-Campeau. — Saint-René, à Guesnain. — Saint-Louis, à Somain. — Gayant à Waziers. — Déjardin, à Waziers. — Sainte-Marie, à Auberchicourt. — Vuillemin, à Masny.

Compagnie de Douchy (3 circonscriptions) : Paul Schneider à Louches. — Douchy, à Douchy. — La Naville, à Louches.

Compagnie de l'Escarpelle (6 circonscriptions) : Fosse N^o 1, à Roost-Warendin. — Fosses N^{os} 2 et 6, à Raimbeaucourt. — Fosse N^o 3, à Flers-en-Escrebieux. — Fosses N^{os} 4 et 4bis, à Douai. — Fosse N^o 5, à Douai. — Fosses N^{os} 7, 7bis et 8, à Auby.

Compagnie de Vicoigne et Nœux (1 circonscription) : Vicoigne, à Raismes.

Compagnie de Thivencelles et Fresnes-Midi (2 circonscriptions) : Soult, à Fresnes. — Saint-Pierre, à Thivencelles.

Compagnie d'Azincourt (1 circonscription) : Saint-Roch, à Monchecourt.

Compagnie de Crespin-Nord (1 circonscription) : Quiévrechain, à Quiévrechain.

Compagnie de Flines-lez-Raches (1 circonscription) : Saint-Charles et N^o 2, à Flines-lez-Raches.

INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE EN FAVEUR DES OUVRIERS MINEURS.

La loi du 29 juin 1894 a rendu obligatoire, dans toutes les exploitations de mines, l'institution de sociétés de secours et la constitution de retraites en faveur de tous les ouvriers et employés des mines.

Par application de cette loi, 15 sociétés de secours fonctionnent pour le personnel des compagnies houillères du département; nous donnons ci-après la nomenclature de ces sociétés :

Mines d'Anzin (6 sociétés) : Ouvriers mineurs de Vieux-Condé à Vieux-Condé. — Mineurs d'Haveluy, Lambrecht et d'Audiffret Pasquier, à Denain (Belle Vue). — Ouvriers mineurs d'Abscon, à Abscon. — Ouvriers mineurs de Denain, à Denain. — Ouvriers mineurs de Saint-Waast, à Valenciennes (St-Waast-la-Haut). — Ouvriers mineurs des fosses de Thiers, à Bruai.

Mines d'Aniche (1 société) : Ouvriers et employés des mines d'Aniche, à Auberchicourt.

Mines de Douchy (1 société) : Ouvriers et employés des mines de Douchy, à Lourches.

Mines de l'Escarpelle (1 société) : Mineurs de la Compagnie des mines de l'Escarpelle, à Flers-en-Escrebieux.

Mines de Vicoigne et Nœux (1 société) : Personnel des mines de Vicoigne, à Raismes (Vicoigne).

Mines de Thivencelles (2 sociétés) : Société de secours de Soult, à Fresnes. — Société de secours de St-Pierre, à Thivencelles.

Mines d'Azincourt (1 société) : Ouvriers et employés des mines d'Azincourt, à Monchecourt.

Mines de Crespin-Nord (1 société) : Personnel des mines de Crespin, à Quiévrechain.

Mines de Flines-lez-Raches (1 société) : Ouvriers et employés des mines de Flines-lez-Raches, à Flines-lez-Raches.

AMÉLIORATION DES RETRAITES DES ANCIENS OUVRIERS MINEURS ET EMPLOYÉS DES MINES FRANÇAISES.

Les lois des 31 mars 1903 et 31 décembre 1907 ont affecté, chaque année, un crédit de un million et demi, dont un tiers à des majorations de pensions et deux tiers à des allocations, en faveur des anciens ouvriers et employés des mines françaises. La majoration ne peut élever la pension majorée au-delà du chiffre de 360 fr., y compris tous autres revenus, tant de l'intéressé que de son conjoint, mais indépendamment de tout salaire en argent ou en nature, n'excédant pas 50 fr. par mois. L'allocation est limitée, au chiffre de 240 fr., y compris tous autres revenus, tant de l'intéressé que de son conjoint, mais indépendamment de tout salaire en argent ou en nature n'excédant pas 50 fr. par mois, et d'une pension de 50 fr. au plus liquidée en vertu du titre IV de la loi du 29 juin 1894.

Aux termes de l'art. 66 de la loi de finances du 17 avril 1906, la majoration et l'allocation prévues par l'article 84 de la loi de finances du 31 mars 1903 sont réversibles par moitié sur la tête du conjoint survivant et non remarié.

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES D'APPAREILS A VAPEUR.

L'Association des propriétaires d'appareils à vapeur du Nord de la France a été reconnue d'utilité publique par décret du 11 décembre 1879. — Bureaux : r. Faidherbe, 11-13, à Lille.

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — *Président* : M. C. Guillemaud, ✱, filateur de lin, à Seclin; *Vice-président* : M. A. Malard, manufacturier à Tourcoing; *Secrétaire-trésorier* : M. R. Bodin, Ingénieur des Ponts et chaussées, à Calais; *Membres* : MM. E. Delebecque, administrateur de la Société du Gaz de Wazemmes, à Lille; V. Drieux, manufacturier, à Lille; Eug. Dufour, manufacturier, à Armentières; H. Ireland, manufacturier, à Houplines; H. Lemaire, ✱, administrateur-délégué de la Société Lorraine de carbonisation,

à Valenciennes ; V. Lorent-Lescornez, manufacturier, à Lille ; Fr. Roussel, manufacturier, à Roubaix ; A. Simon, Ingénieur-Directeur de la Société houillère de Liévin ; J. Werth, directeur des Usines de la Société des Hauts-fourneaux, forges et aciéries de Denain et Anzin, à Denain. *Délégué général du Conseil d'Administration* : M. A. Olry *, Ingénieur en chef des mines en retraite, r. Faidherbe, 11-13, à Lille.

PERSONNEL. *Ingénieur en chef* : M. P. Bonet, *, r. Solferino, 248, à Lille ; *Ingénieurs ordinaires* : MM. A. Cardon, L. r. Puëbla, 23, à Lille ; M. Th. Pesez, r. Bobillot, 4, à Lille ; *Inspecteurs* : MM. F. Hocque ; G. Leturcq ; L. Voituriez ; P. Bazoche ; A. Midard ; L. Lemire A ; H. Fretin ; A. Gaudin ; A. Pellé ; C. Gallot ; C. Rhein ; F. Bedouet ; G. Bouillet ; E. Martin ; J. Laleman ; P. Jean ; M. Delval ; F. Pharabet ; G. Barbier. *Chef de bureau* : M. L. Legendre ; *Agent technique* : M. E. Cardon ; *Commis principal* : M. J. Kastner, A ; *Commis* : MM. G. Delobel ; E. Ledoux ; L. Dutro ; S. Van den Heede ; F. Martinet ; J. Coesnon ; C. Preux ; A. Someil.

DESSÈCHEMENTS. — ASSOCIATIONS SYNDICALES.

WAETERINGUES. — Les terres dites Waeteringues sont divisées en quatre sections dont chacune est administrée par une Commission particulière, conformément au décret organique du 17 décembre 1890. Les membres des Commissions restent en fonctions pendant neuf ans ; ils sont renouvelés par tiers tous les trois ans.

Première section. — Elle comprend toutes les terres bornées par les dunes, de Dunkerque à Gravelines, par la rivière de l'Aa et le canal de Bourbourg. Sa superficie est de 9,729 hectares.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Président* : M. B. Geerssen, propriétaire, à Bourbourg ; *Vice-Président* : M. A. Daullé, à Gravelines ; *Secrétaire* : M. J. Debavelaere, à Petite-Synthe ; *Administrateurs* : MM. Paul Trystram, à Grande-Synthe ; Diomède Belle, à Bourbourg-Campagne ; François Duriez, à Craywick ; A. Devos, à Loon-Plage ; Louf-Verva, à St-Georges, N. . . . ; *Conducteur-Secrétaire* : M. Degravier, à Dunkerque ; *Receveur* : M. Lecointe, à Gravelines.

Deuxième section. — Elle comprend toutes les terres situées entre le canal de Bourbourg, au nord ; le canal de la Haute-Colme, au sud ; le canal de Bergues, à l'est ; la rivière d'Aa, à l'ouest. Sa superficie est de 10,135 hectares.




COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Président* : M. Arthur Belle, à Bourbourg-Campagne ; *Vice-Président* : M. J. Decroisilles, à Bourbourg-Campagne ; *Secrétaire* : M. Paul Dufour, à Dunkerque ; *Administrateurs* : MM. Victor Meesemaeker, à Looberghe ; Paul Meesemaeker, à Bierne ; Auguste Deblock, à Cappelle ; Léon Lardeur, à Holque ; Alphonse Vanhaecke, à Bourbourg-Campagne ; *Conducteur-Secrétaire* : M. Pesin, Conducteur des ponts et chaussées, à Dunkerque ; *Receveur* : M. Joos, A, à Bourbourg.

Troisième section. — Elle comprend toutes les terres basses situées sur la rive droite du canal de la Colme, entre Watten et Bergues. Sa superficie est de 8,595 hectares.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Président* : M. Daniel Dantu, *, à Steene ; *Vice-Président* : M. Lucien Carlier, à Dunkerque ; *Secrétaire* : M. Isaïe Duhocquet, à Bierne ; *Syndics* : MM. A. Delgrange, à Millam ; Ovide Meesemaeker, à Looberghe ; Alphonse Vanhaecke, à Merkeghem ; Jules Cockenpot, à Crochte ; Charles Louis Caloone, à Pitgam, et Tresca-Coquelle à Dunkerque ; *Conduc-*

leur et Secrétaire-archiviste: M. Caroulle, conducteur principal des ponts et chaussées en retraite, à Bergues; *Receveur* M. Tubert, à Bergues.


Quatrième section. — Cette section est bornée au nord par les dunes de Dunkerque à la Belgique, au sud par les hauteurs qui s'étendent de Bergues à Hondschoote, à l'est par la frontière, à l'ouest par le canal de Bergues; elle ne comprend pas le bassin des Moères, situé à l'est de son territoire, et qui a son administration particulière. Son étendue est de 10,953 hectares.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Président*: M. Félix Coquelle,  I, , à Dunkerque; *Vice-Président*: M. Alfred Outters, à Hondschoote; *Secrétaire*: Louis de Praneuf, à Bergues; *Syndics*: MM. Henri Deswarte, à Ghyvelde; Louis Dewaele, à Warhem; Benoit Dedrye, à Dunkerque; A. Deschodt, à Dunkerque; M. Marchand, à Dunkerque; A. Vanhove, à Coudekerque; *Conducteur-Secrétaire*: M. A. Smaghe, , à Dunkerque; *Receveur*: M. Zeghers, à Bergues.


LES MOÈRES. — Ces terres ont été concédées par lettres patentes du 4 octobre 1779. Elles sont administrées conformément à un règlement approuvé par arrêté préfectoral du 9 mars 1822. La Commission administrative est renouvelée par cinquième chaque année.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — MM. Louis Sapelier, à Bergues; *Président*; Emile Vandewalle, aux Moères; L. Van den Bavière, à Hondschoote; J. Vermersch, aux Moères; Georges Malot, à Cassel; *Conducteur*: N.....; *Receveur*: M. Mahieu, à Dunkerque.

ANCIENNE RIVIÈRE D'AA ET SES AFFLUENTS SUR LE TERRITOIRE DE GRAVELINES. — Un Syndicat pour le curage de l'ancienne rivière d'Aa et ses affluents sur le territoire de Gravelines a été autorisé par arrêté préfectoral du 28 juillet 1882.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Directeur*: M. Fernand Wintrebent, , à Gravelines; *Syndics*: MM. Auguste Anquez, André Fournier, aux Huttes; Bulteel-Ringot et Ch. Decarpentry; *Receveur*: M. Le-cointe, à Gravelines.

PRÈS DUHEM. — Ce Syndicat d'entretien a été autorisé par décret du 9 avril 1886 et constitué par arrêté préfectoral du 28 septembre 1880.


COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Directeur*: M. Alexandre Ramery, cultivateur, à La Chapelle d'Armentières; *Directeur-adjoint*: M. Désiré Ducrocq, , cultivateur, à Erquinghem-Lys; *Syndic*: M. Désiré Demeulenaere, à La Chapelle d'Armentières; *Syndics suppléants*: MM. Flourez-Chombart et Edouard Buttin, cultivateurs, à Armentières.

GRANDS PRÈS D'ERQUINGHEM. — Ce Syndicat d'entretien a été autorisé par arrêté préfectoral du 7 Septembre 1911.

M. Désiré Ducrocq, maire d'Erquinghem-Lys a été nommé *Administrateur provisoire* en vertu du même arrêté.

ASSOCIATION SYNDICALE POUR L'ENTRETIEN ET L'AMÉLIORATION DE LA NAVIETTE. — Ce Syndicat a été insitué par arrêté préfectoral du 25 mars 1909. Il est administré par une commission composée de 10 membres, dont 9 syndics titulaires et un suppléant. Ces membres sont élus pour 6 ans. Le renouvellement des mandats s'opère par moitié tous les trois ans. Le siège social est à la mairie de Seclin.

Les taxes sont assimilées aux contributions directes. Les rôles sont préparés par la Commission syndicale et rendus exécutoires par M. le Préfet en exécution du décret du 9 mars 1874. Le service de recouvrement est confié au Percepteur de Seclin.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Directeur*: M. G. Mélantois, , Conseiller Général, maire de Gondécourt; *Directeur-adjoint*:

M. A. Collette, ☼, distillateur, maire de Seclin ; *Syndics* : MM. Caby, Joseph, adjoint ou maire de Seclin, représentant le maire ; Lepoivre, Jules, adjoint au maire de Seclin ; le Maire de Phalempin, ☉ A ; le Maire de Chemy ; Guillemaud, ✱, filateur à Seclin ; Lepoivre, Henri, ☉ A, brasseur à Seclin ; Dujardin, Victor, fabricant de sucre à Seclin ; Couplet, tanneur à Seclin, *suppléant* ; *Conducteur-secrétaire* : M. Loir, ☼, Agent-voyer à Seclin ; *Receveur*, M. Blondé, percepteur à Seclin.

AGENCE DE DESSÈCHEMENT DES MARAIS DE LA HAUTE-DEULE. — La Société des concessionnaires du dessèchement des marais de la Haute-Deule a été déclarée dissoute, par jugement du Tribunal civil de Lille, en date du 11 février 1886.

ENTRETIEN DU DESSÈCHEMENT DES MARAIS DE LA HAUTE-DEULE. — Ce Syndicat a été institué par décret du 17 février 1866. — Les taxes d'entretien du dessèchement sont assimilées aux contributions directes. La confection des rôles et le recouvrement des taxes ont été organisés par arrêté préfectoral du 24 août 1875.


COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Président* : M. A. Potié, ✱, ☉ A, ☼, Sénateur, Conseiller général, Maire d'Haubourdin ; *Syndics titulaires* : MM. A. Gagedois, blanchisseur de fils et tissus à Don ; Cousin-Devos, ✱, industriel à Haubourdin ; Auguste Schotsmans, propriétaire, à Lille ; le Maire d'Emmerin ; *Syndics suppléants* : MM. les Maires de Wavrin et de Provin ; *Secrétaire* : M. Bourel, ☉ A, ☼ O, Sous-ingénieur des ponts et chaussées, r. Meurein, 93 ; *Receveur* : M. Thobois, Percepteur à Haubourdin.

RUISSEAUX DE L'ESPIERRE, DU TRICHON ET DU RIEZ SAINT-JOSEPH. — Un Syndicat a été organisé pour le curage et l'entretien de ces ruisseaux, situés sur le territoire des villes de Roubaix, Tourcoing et Wattrelos.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Président* : M. Dron, vice-président de la Chambre des Députés, Maire de Tourcoing. — *Membres* : MM Eugène Motte, O ✱, O ✱, ancien député, Conseiller général, industriel, Maire de Roubaix ; les Maires de Mouvaux et Wattrelos, un adjoint de Roubaix, un adjoint de Tourcoing. — *Régisseur-comptable* : M. Langueureau, conducteur des ponts et chaussées, à Roubaix.

VALLÉE DE LA SCARPE. — Cette Association est régie par l'ordonnance du 16 novembre 1834 et le décret du 8 février 1889. En vertu dudit décret, l'Association est administrée par une Commission syndicale unique, composée de douze membres, et nommée par dix assemblées formées de tous les propriétaires d'au moins trois hectares, imposés au rôle du dessèchement. Les membres sont élus pour six ans et leur renouvellement s'opère par moitié, tous les trois ans. Les mutations et la rédaction des rôles sont faites par la Direction des Contributions directes. Le service est confié aux Percepteurs des Contributions directes des communes de la vallée.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Président-directeur* : M. Joseph Morel, C ✱, maire de Lallaing, ancien député. *Vice-Président* : M. Emile Davaine, ✱, ☉ A, ☼, député, Conseiller général, Maire de St-Amand. *Syndics* : MM. Denisse, propriétaire à Raches ; Lubrez, agriculteur, à Marchiennes (Sec-Marais) ; Cauvez, maire de Wandignies ; Hêmez, cultivateur, à Tilloy ; Dulieu, propriétaire, à Bouvignies ; Deglaeve, maire d'Hornaing ; Caudrelier, brasseur, à Roost-Warendin ; Lemay, ingénieur, directeur des mines d'Aniche, à Aniche ; Prouvoeur, cultivateur, à Hasnon ; Dupont-Vasseur, propriétaire, à St-Amand. — *Receveur-payeur* : M. Junique, Percepteur à Douai.

— *Conducteurs des travaux* : MM. Artisien et Legrand, , conducteurs des Ponts et Chaussées à Douai.

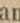
COURANT DE LA FONTAINE SAINT-MARTIN. (*Partie comprise entre le chemin du Mont-des-Ermites et la Traitoire*). — Par arrêté préfectoral du 19 novembre 1887 modifié par un autre arrêté du 16 janvier 1900, une Association syndicale a été constituée pour l'entretien du lit et des digues du courant de la Fontaine Saint-Martin, aux territoires des communes de Raismes et de Saint-Amand. Les Syndics, au nombre de cinq, sont nommés pour trois ans; il est également nommé cinq syndics suppléants. Un sixième syndic et un sixième suppléant désignés par la Compagnie des Mines de Vicoigne et Nœux complètent le nombre des membres de la Commission administrative. Le siège du Syndicat est à la mairie de Saint-Amand.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Directeur* : M. Chandesris, Directeur des mines de Vicoigne. *Directeur-adjoint* : M. Beury-Dominé, propriétaire à St-Amand. *Secrétaire* : M. Ferdinand Moriamé, à Vicoigne. *Syndics titulaires* : MM. Henri Coudoux-Duez, à St-Amand; Jean-Baptiste Drumez-Plateau, à St-Amand; Amand Caudron-Dufresnes, à St-Amand. *Syndics suppléants* : MM. Benjamin Plumier, Ingénieur, à Vicoigne; Paul Bulteau, à Anzin; Alfred Mériaux, à St-Amand; Dorchie, Notaire; Chevalier-Dufresnes; Joseph Lambert. *Receveur* : M. Nicolas, percepteur, à St-Amand.

PRAIRIES DE FLINES-LEZ-MORTAGNE. — Ce Syndicat a été autorisé par arrêté préfectoral du 14 mai 1851.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Directeur* : M. Edmond Devaux, à Flines-lez-Mortagne. *Syndics titulaires* : MM. Henneton-Hornez, propriétaire à Mortagne-du-Nord; Joseph Devaux, Pierre Liétar et Solem-Dufresnoy, propriétaires à Flines-lez-Mortagne. *Syndics-suppléants* : MM. Wibaut-Defernez, à Lecelles; Créneau-Crunelle et Charles Derampe, propriétaires, à Flines-lez-Mortagne; *Receveur* : M. Vandevor, percepteur, à Raismes.


PRAIRIES DE CHATEAU-L'ABBAYE ET DE MORTAGNE. — Ce Syndicat a été autorisé par ordonnance du 28 octobre 1838. — Il est administré par une Commission composée de cinq membres élus par les trente propriétaires les plus imposés de l'Association.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Président* : M. Caby,  A, maire de Mortagne-du-Nord. *Syndics* : MM. Alfred Fourez et Louis Winthière, propriétaires, à Château-l'Abbaye; Charles Glorieux et Jean-Baptiste Broutin, propriétaires, à Mortagne-du-Nord. — *Receveur* : M. Vandevor,  A, percepteur, à St-Amand.

VALLÉE DE LA VERGNE. — L'Association syndicale du dessèchement de cette vallée a été autorisée par décret du 7 juillet 1856, réorganisée pour l'entretien par décret du 4 juillet 1876.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Directeur* : M. Blicquy-Léon, propriétaire, à Hergnies. *Directeur-adjoint* : M. Amédée Dupriez, meunier, à Hergnies. *Syndics titulaires* : MM. Théophile Gras, Deloffre-Mixe et Florent Dewasmes, propriétaires, à Hergnies. *Syndics-suppléants* : MM. Harvent-Légrand et Busier-Druart, propriétaires, à Hergnies. — *Secrétaire* : M. Lucien Blicquy. — *Receveur* : M. Gérandal, Percepteur de Condé-sur-l'Escaut.

VALLÉES DE LA HAYNE ET DE L'ESCAUT. — Ce Syndicat a été organisé par les ordonnances du 23 thermidor an VII et du 2 octobre 1837.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Président-Directeur* : M. Raverdy, , propriétaire, à Condé-sur-l'Escaut; *Vice-Président* : M. Armand, Victor, propriétaire, à Condé-sur-l'Escaut. *Syndics titulaires* :

MM. Cyriaque Dupriez, propriétaire, à Hergnies; Charles Laurent, propriétaire à Crespin; Antoine Duplat, propriétaire, à Vicq. — *Conducteur*: M. Brunelat, à Condé-sur-l'Escaut. — *Garde des canaux*: M. F. Moutiez à Condé-sur-l'Escaut. — *Secrétaire-Receveur*: M. Constantin Mateur, à Crespin.

MARAIS DE L'ÉPAIX ET DE BRUAY. — Ce Syndicat a été organisé en vertu d'une ordonnance du 17 octobre 1826.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Président*: Jacobs, directeur de l'entrepôt de Valenciennes; *Vice-Président*: Deltombe Félix, propriétaire, à Bruay. *Syndics*: MM. Quarez Edouard, Augustin Chevalier, propriétaire, à Bruay et Darphin Ing^r en chef des travaux du jour de la C^{ie} des mines d'Anzin. — *Conducteur-Receveur*: M. Mercier, à Valenciennes.

RIVIERE DE L'HOGNEAU. — Cette association qui avait été autorisée pour exécuter les travaux nécessaires au bon entretien du lit et des digues de la rivière de l'Hogneau entre le moulin de Crespin et le confluent dans la Hayne a été dissoute par arrêté préfectoral, en date du 12 Mai 1902.

MARAIS DE BOURLAIN ET DE TRITH-SAINT-LÉGER. — Ce dessèchement a été institué par arrêté de M. le Préfet du 3 février 1864.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Directeur-Président*: M. César Sirot, ancien député, conseiller général, maire de Trith-Saint-Léger. *Directeur-Adjoint*: M. Paul Péniaux, propriétaire, à Valenciennes. *Syndics titulaires*: MM. le Directeur de la Société des forges et Aciéries du Nord et de l'Est; Henri Maurice, propriétaire à Aubry; Piéard-Dupont, propriétaire, à Valenciennes et N..... — *Syndics-suppléants*: MM. Camille Deligne, cultivateur au Vert-Gazon, à Valenciennes; Jules Foucart et Menveux-Devienne, propriétaires à Valenciennes. — *Secrétaire-Receveur*: M. Adolphe Baillon, à Trith-Saint-Léger. — *Garde*: M. Joly, à Trith-St-Léger.

VALLÉE DE LA NAVILLE. — Un décret du 6 mai 1854 a concédé à une réunion de propriétaires le dessèchement des terres marécageuses situées dans la vallée de la Naville, entre Denain et Bouchain. L'association est régie par un Syndicat d'entretien institué par décret du 16 août 1859.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Directeur*: M. Clément Coquelle, *, *A, O, *, propriétaire, maire de Mastaing. *Syndics*: MM. Darphin, Ingénieur en chef des travaux du jour à la C^{ie} des mines d'Anzin; Célestin Fauville, maire de Neuville-sur-l'Escaut; Risbourg, maire de Rœulx; Thiéry, Directeur de la Compagnie des Mines de Douchy. — *Syndics-suppléants*: MM. Avit-Doyen, propriétaire, Diverchy-Consille, négociant, à Rœulx. — *Secrétaire*: M. Vanderbecque, instituteur à Mastaing. — *Receveur*: M. Brossard, percepteur à Bouchain. — *Conducteur*: M. Delgrange, Agent-voyer à Bouchain. — *Garde*: M. Danquigny, à Mastaing.

CURAGE DE L'ESCAUT NON NAVIGABLE. — Un Syndicat a été établi, par décret du 21 novembre 1887, pour l'exécution, sur le territoire des communes d'Honnecourt, Banteux, Bantouzelle, Crèvecœur, Masnières, Marcoing, Noyelles, Proville et Cambrai, des travaux de curage, d'entretien et de faucardement de la rivière de l'Escaut, partie comprise entre la limite des départements du Nord et de l'Aisne et le confluent de cette rivière avec l'Escaut navigable, à l'aval de Cambrai, ainsi que les dérivations, bras de décharge et fossés d'assainissement, ouverts dans un intérêt général, qui dépendent dudit cours d'eau. La Commission exécutive est composée de neuf membres, nommés par le Préfet pour neuf années, renouvelables par tiers tous les trois ans.

COMMISSION EXÉCUTIVE. — *Directeur*: M. Alfred Bertrand *, industriel, à Cambrai. — *Directeur-adjoint*: M. Ramette, *A, industriel,

à Cambrai. — *Membres titulaires* : MM. Alfred Cornaille, *, industriel, à Cambrai; N...; Boulanger-Dron, propriétaire, à Marcoing; Durot, agriculteur, à Honnecourt; Bourgeois, industriel, à Proville; Alfred Leroy et Derly aîné, agriculteurs, à Crévecœur-sur-l'Escaut. — *Membres suppléants* : MM. Repaire, industriel, à Proville; Doisy, industriel, à Nouvelles-sur-l'Escaut. — *Receveur* : M. Rodrigue, Percepteur à Cambrai.

SYNDICAT D'IRRIGATION DE NOYELLES-SUR-SAMBRE. — Cette association, constituée en 1865, sous le régime de l'association libre, a été transformée en syndicat autorisé, par un arrêté préfectoral du 22 juillet 1897. Elle a pour objet l'irrigation par voie d'inondations artificielles et le dessèchement des terrains compris dans l'étendue des inondations par la voie du cours de la rivière l'Helpe et du fossé le Roye.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Président* : M. Achille Briatte, à Maroilles. *Vice-Président* : M. Bisiaux, maire de Noyelles. *Ordonnateur* : M. Calixte Michaux, à Noyelles. *Syndics* : MM. Edouard Michaux, Léon Gomez, à Noyelles; N...; N... — *Conducteur* : M. Hellebois, agent voyer cantonal, à Berlaimont. — *Secrétaire-Receveur* : M. Dumont, instituteur à Noyelles.

VALLÉE DE LA HAUTE-SAMBRE. — Deux Syndicats sont établis, l'un à Maroilles pour les territoires situés sur la rive droite de la Sambre, l'autre à Sassegny pour les terrains situés sur la rive gauche.

Syndicat de la rive droite. — **COMMISSION ADMINISTRATIVE.** — *Directeur* : M. Léopold Carion, *, propriétaire à Maroilles. *Directeur-adjoint* : M. J.-B. Sculfert, propriétaire à Maroilles. *Syndics titulaires* : MM. Briatte, Achille, Sculfert, René, D. Frémy et Lucien Paillard, propriétaires, à Maroilles; Callet, J.-B^{te}, propriétaire à Landrecies. *Syndics-suppléants* : MM. Arthur Largillière et Théophile Largillière, cultivateurs à Maroilles. *Conducteur* : M. Dusol, *, agent voyer, à Landrecies. *Receveur* : M. Héringheul, secrétaire de mairie à Maroilles.

Syndicat de la rive gauche. — *Receveur* : M. le percepteur de Maroilles.


Ce syndicat est régulièrement organisé mais ne fonctionne plus.

VALLÉE DE LA BASSE-SAMBRE. — Deux Syndicats sont établis, l'un siégeant à Berlaimont pour les terrains situés jusqu'à l'aval de l'écluse d'Hautmont, dans les communes de Sassegny, Leval, Berlaimont, Aulnoye, Aymeries, Pont-sur-Sambre, Bachant; l'autre, dont le siège est à Maubeuge, pour les terrains existants de l'aval de l'écluse d'Hautmont jusqu'à la frontière, dans les communes de Louvroil, Neuf-Mesnil, Maubeuge, Rousies, Assevent, Boussois, Recquignies (Rocq), Marpent et Jeumont.

Syndicat de la Basse-Sambre siégeant à Berlaimont. — **COMMISSION ADMINISTRATIVE.** — *Directeur* : M. Bertrand, Albert, à Aymeries. *Directeur-adjoint* : M. Durieux, Emile, à Pont-sur-Sambre. *Syndics* : MM. Flament, Henri, à Sassegny; Lelong, Désiré, à Berlaimont et Mary, Pierre, à Aymeries. *Syndics suppl.* : MM. N..., à Bachant; Dubreux, Victorien, à Leval et Witrant, Eugène. — *Conducteur* : M. Hellebois, agent-voyer cantonal, fons conducteur des Ponts et Chaussées, à Berlaimont. — *Receveur* : M. Colpin.

Syndicat de Maubeuge. — **COMMISSION ADMINISTRATIVE.** — *Syndics* : MM. Antoine Wauthier, O *, *, propriétaires, à Maubeuge; N...; *Syndics suppléants* : MM. Eugène Lejeune, propriétaire à Maubeuge; Victor Lanthier, brasseur à Jeumont; N... — *Conducteur* : M. Lefranc, conducteur des Ponts et Chaussées.



SYNDICAT DES MARAIS DE LA VIEILLE-SAMBRE, SIÉGEANT A LANDRECIES. — Un Syndicat a été établi à Landrecies, par arrêté préfectoral du 18 décembre 1882, pour le dessèchement des prairies situées sur le canal de jonction de la Sambre à l'Oise, au territoire de Landrecies.

COMMISSION ADMINISTRATIVE.—*Directeur*: M. Blanchet, à Landrecies. *Directeur-adjoint*: M. Alfred Manesse, à Landrecies. *Syndics*: MM. Louis Manesse, à Landrecies; Ferdinand Meurant-Lesne, à Landrecies. — *Conducteur*: M. Dusol, , agent-voyer à Landrecies. — *Receveur*: N....

SYNDICAT DE CURAGE DE LA SOLRE ET DU CANAL DE BOURGOGNE. — Ce Syndicat dont le siège légal est à Solre-le-Château a été constitué par arrêté préfectoral du 19 février 1855.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Directeur*: M. Louis Michaux, à Solre-le-Château. — *Syndics*: MM. Félix Sohier; Célesia Legrand; Eugène Martin, à Solre-le-Château, NN *Syndics-suppléants*: MM. Alphonse Flayelle, propriétaire à Solrines, et Henri Declémy, notaire à Solre-le-Château. — *Receveur*: M. le percepteur de Solre-le-Château.

RIVIERE DE L'HELPE MINEURE. — Par arrêté du 29 novembre 1881, une Association syndicale a été autorisée pour les travaux du curage de l'Helpe mineure dans les communes de Fourmies et Wignehies.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Syndics*: MM. les maires de Wignehies et de Fourmies; Emile Legrand, filateur à Fourmies; Louis Delahaye, filateur à Wignehies; Alfred Mercier, notaire à Wignehies; Godbille-Mairesse, vétérinaire, à Fourmies. *Syndics suppléants*: MM. Léon Divry, filateur à Fourmies et Louis Deshons, , propriétaire à Fourmies. — *Conducteur-Secrétaire*: M. Lixon, agent voyer à Trélon. — *Receveur*: M. Baudry, René, , A, receveur municipal de Fourmies.

SANTÉ PUBLIQUE.

CONSEIL D'HYGIÈNE DÉPARTEMENTAL ET COMMISSIONS SANITAIRES.

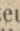

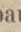
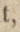
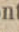
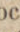
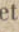

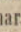






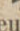
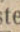


Le Conseil d'hygiène départemental et les Commissions sanitaires ont été organisés en exécution de la loi du 15 février 1902 relative à la protection de la santé publique et conformément aux délibérations du Conseil général en date des 20 et 23 avril 1903. 14 commissions sanitaires ont été instituées dans le département.





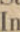

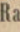



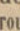
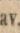




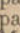

Le Conseil d'hygiène départemental comprend 15 membres titulaires; chacune des Commissions sanitaires 9 membres titulaires au maximum.

Le Préfet préside le Conseil départemental et les Commissions sanitaires de l'arrondissement de Lille. Les Commissions des autres arrondissements sont présidées par les Sous-Préfets.





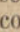




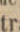

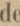
CONSEIL D'HYGIÈNE DÉPARTEMENTAL.




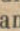

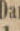
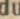

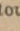
Le Conseil d'hygiène départemental se réunit à la Préfecture les 1^{er} et 3^e mercredis de chaque mois.

MM. le Docteur Lambling, , , Professeur à la Faculté de Médecine de Lille, r. Brûle-Maison, 97, *Vice-Président*; Thibaut, , , agrégé libre de la Faculté de médecine, Inspecteur départemental de la salubrité, pl. Sébastopol, 16, *Secrétaire-Général*; MM. Barrois-Brame, Conseiller général, à Marquillies; Loridan, , A, Conseiller général, à Tourcoing; Stoclet, , , A, , Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, Agent voyer en chef du département, r. Jeanne d'Arc, 25; Hainez , Architecte en chef du département, r. Jacquemars-Giellée, 74; Monsarrat, , A, O , , Vétérinaire Départemental en Chef, r. du Long-Pot, 41; le Directeur du Service de santé du 1^{er} corps d'armée à l'Hôpital militaire; le docteur Calmette, O , , I, O , C , Directeur de l'Institut Pasteur, bd Louis XIV; le docteur Combemale, , (M), , I, Doyen de la Faculté de médecine, bd de la Liberté, 128; Naudé, ,

Ingénieur en chef de la navigation, r. de Bruxelles, 4 ; le docteur Gorez,  A, Médecin des épidémies, r. Jean-sans-Peur, 12 ; le docteur Ch. Richard,  I, O  , Professeur d'hygiène industrielle à l'Institut industriel du Nord, r. de la Barre, 46 ; le docteur Richard-Lesay,   , r. Négrier, 50 ; Messier, O  , Ingénieur en Chef des Poudres et Salpêtres, 5, cour des Bourloires, *Membres titulaires* ; MM. Boulin,   I, Inspecteur divisionnaire du travail dans l'industrie, r. d'Esquermes, 65 ; Faucheur,   , Président de la Chambre de Commerce de Lille, square Rameau, 13 ; le docteur Potelet,  A, Inspecteur départemental de la santé et de l'hygiène publiques, r. Jean-Sans-Peur, 41 ; le Directeur du Génie, au Fort Saint-Sauveur ; le docteur Hamel,  A, Inspecteur départemental de l'assistance publique, r. de Turenne, 36 ; F. Deram,   , docteur en pharmacie, Inspecteur départemental des pharmacies, route de Douai, à Lesquin ; Huet,  A, Chef de division à la Préfecture, av. du Sport, à Lambersart ; Vanlaton,  A,   , Chef de division à la Préfecture, r. des Postes, 8, *Membres-Adjoints*.


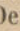
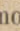



COMMISSIONS SANITAIRES.

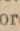
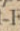

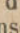


Arrondissement de Lille. — *1^{re} Circonscription.* — Comprenant la partie de la ville de Lille située à gauche (1) de la ligne de démarcation partant de la porte de Roubaix pour aboutir à la porte de Béthune, en passant par la rue de Roubaix, le Vieux-Marché-aux-Poulets, la rue des Mannelières, la Grande Place, la rue Nationale et la rue d'Isly, et les cantons d'Haubourdin, Seclin, Pont-à-Marcq et Gysoing. — MM. le D^r Oui,  I, professeur à la Faculté, r. Solférino, 201, *Vice-Président* ; Bourriez,  A, chimiste expert, r. Jacquemars-Giélée, 105-107, *Secrétaire*. — MM. Ghestem, O   , conseiller général, maire de Verlinghem ; Guérin,  A, O   , médecin-vétérinaire, chef du laboratoire des sérums et vaccins à l'Institut Pasteur, r. Barthélémy-Delespaul, 86 ; Jolivet, conseiller d'arrondissement à Lomme ; D^r Breton, professeur agrégé à la Faculté de médecine et de pharmacie de Lille, r. Nicolas-Leblanc, 49 ; D^r Vallée,  A, professeur agrégé à la Faculté de médecine et de pharmacie de Lille, r. Desmazières, 12 ; Rolants,  A,   , chef de laboratoire à l'Institut Pasteur, r. Brûle-Maison, 67 ; Delemer,  A, architecte, r. Boucher-de-Perthes, 31, *Membres titulaires*. N., Inspecteur départemental du travail dans l'industrie ; le médecin-chef de l'hôpital militaire de Lille ; le Chef du Génie à Lille. D^r Ducamp, Directeur du bureau d'hygiène de Lille, *Membres adjoints*.


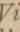
2^e Circonscription. — Comprenant la partie de la ville de Lille située à droite de la ligne de démarcation indiquée plus haut et les cantons de Lille-Est, Lille-Nord, Lille-Nord-Est, Lille-Ouest et Lille-Sud-Est. — MM. Hallez,  I, professeur à la Faculté des sciences, r. Jean-Bart, 58, *Vice-Président* ; Grimpret, ingénieur des Ponts et Chaussées, r. des Stations, 86, *Secrétaire*. — MM. Bonte, conseiller général ; D^r Deléarde,  A, professeur à la Faculté de médecine, r. Jacquemars-Giélée, 18 ; Rivière, O   , vétérinaire, r. Pierre-Légrand, 55 ; Boon,  A, O   , chimiste directeur du laboratoire municipal de Lille, pl. Sébastopol, 32 ; Evrard,  I, ancien pharmacien, r. Barthélémy-Delespaul, 117 ; D^r Ernest Gérard,  A, professeur à la Faculté de médecine et de pharmacie de Lille, Bd. Bigo-Danel, 36 ; *Membres titulaires* ; MM. Bargerou, Inspecteur départemental du travail dans l'Industrie, r. Duhem, 12 ; D^r Ducamp, Directeur du


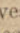
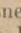

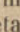
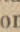

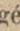

(1) Dans l'hypothèse d'un observateur placé à la Porte de Roubaix, les yeux tournés dans la direction du sud.

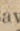






Bureau d'Hygiène de Lille ; le Médecin-chef de l'hôpital-militaire de Lille ; le Chef du Génie à Lille, *Membres adjoints*.

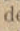

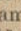
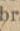
3^e Circonscription. — Comprenant les cantons de Roubaix-Est, Roubaix-Nord, Roubaix-Ouest et Lannoy. — MM. Barbotin,  I, architecte, Professeur à l'École nationale des Arts industriels de Roubaix, *Vice-Président* ; Demora,  A,  3, vétérinaire, à Roubaix, *Secrétaire*. — MM. le D^r Butruille,  I, à Roubaix ; Delecroix,  A, maire d'Hem ; Lelièvre, agent-voyer d'arron^t faisant fonctions d'Ing^r des ponts et chaussées, à Lille ; D^r Derville,  A, à Roubaix ; Rivière, D^r en Pharmacie, Direct^r du Bureau d'Hygiène, à Roubaix, *Membres titulaires* ; M. Robert, Inspect^r départemental du travail à Roubaix, *Membre adjoint*.

4^e Circonscription. — Comprenant les cantons de Tourcoing-Nord-Tourcoing-Nord-Est et Tourcoing-Sud. — MM. Lecomte,  *,  A, adjoint au maire de Tourcoing, *Vice-Président* ; D^r Julien,  A, directeur du bureau d'hygiène de Tourcoing, *Secrétaire* ; — MM. Fouquet-Lelong, conseiller général de Tourcoing-Sud ; Tétart, vétérinaire municipal, à Tourcoing ; Sévin,  †,  A, architecte municipal, à Tourcoing ; Bruneau,  I, pharmacien, à Tourcoing, *Membres titulaires* ; M. Boileau, Inspecteur départemental du travail, à Tourcoing, *Membre adjoint*.

5^e Circonscription. — Comprenant les cantons d'Armentières, Quesnoy-sur-Deûle et La Bassée. — MM. Doniol, ingénieur des ponts et chaussées, à Lille, *Vice-Président* ; D^r Hacot,  A, à Armentières, *Secrétaire* ; — MM. Ghestem,  O  3, conseiller général, maire, à Verlinghem ; Barbry, vétérinaire, à Armentières ; Chas, industriel, maire, à Armentières ; Florimond Dufour, pharmacien à Armentières ; Louis Jeanson, industriel, à Armentières ; Druot,  I, directeur de l'École nationale professionnelle, à Armentières, *Membres titulaires* ; M. Decailly, Inspecteur départemental du travail, à Armentières ; Lorthois, Direct^r du bureau d'hygiène d'Armentières, *Membres adjoints*.

Arrondissement d'Avesnes. — 1^{re} Circonscription. — Comprenant les cantons d'Avesnes-Nord, Avesnes-Sud, Berlaimont, Le Quesnoy-Est, Le Quesnoy-Ouest, Landrecies et Trélon. — MM. Raux,  I,  O  3, ancien pharmacien, maire d'Avesnes, *Vice-Président* ; H. Crombez,  A, secrétaire en chef de la Sous-Préfecture, *Secrétaire*. — MM. le D^r Bourdon,  A, conseiller général, maire à Bousies ; D^r Sirot, Conseiller général, à Avesnes ; D^r Gardin,  A,  *, à Avesnes ; D^r Girard,  *, à Avesnes ; Despaigne,  O, vétérinaire, à Avesnes ; Cabaret, agent-voyer d'arrondissement, à Avesnes ; D^r Marlier, à Avesnes, *Membres titulaires* ; le Chef du Génie de Maubeuge, le médecin-major du 84^e de ligne ; *Membres adjoints*.

2^e Circonscription. — Comprenant les cantons de Maubeuge-nord, Maubeuge-sud, Bavai et Solre-le-Château. — MM. le D^r Culot,  A, à Maubeuge, *Vice-Président* ; Colnion,  I, pharmacien, maire à Louvroil, *Secrétaire* ; — MM. le D^r Goulard,  *,  I, conseiller général, à Solre-le-Château ; le D^r Riche,  I, à Jeumont ; D^r Monier, à Maubeuge ; Biget,  *,  3, ingénieur civil, à Maubeuge ; Bauchet, vétérinaire, à Maubeuge, *Membres titulaires* ; — Monsavoir, Inspecteur du travail dans l'industrie ; le Médecin-chef de l'hôpital militaire ; le Chef du Génie à Maubeuge, *Membres adjoints*.

Arrondissement de Cambrai. — 1^{re} Circonscription. — Comprenant les cantons de Cambrai-Est, Cambrai-Ouest, Carnières et Marcoing ; — MM. Garin,  *,  A,  O  3, conseiller général, adjoint au maire de

Cambrai, *Vice-Président*; Rahoult, pharmacien, à Cambrai, *Secrétaire*; — MM. le D^r Ronnaux, ✱, à Cambrai; Hautcœur, ☼, vétérinaire départemental adjoint à Cambrai; Garet, ☉ A, architecte départemental, à Cambrai; D^r Debu, ☉ A, à Cambrai et N..., *Membres titulaires*; — M. Tissot, Inspecteur départemental du travail dans l'industrie, *Membre adjoint*.

2^e Circonscription. — Comprenant les cantons du Cateau, de Clary et Solesmes. — MM. N. Petit, ✱, conseiller général, à Solesmes, *Vice-Président*; Mallet, ☼, sous-ingénieur des Ponts et Chaussées, au Cateau, *Secrétaire*; — MM. Delattre, ☼, vétérinaire, au Cateau; Lermuzeaux, pharmacien, au Cateau; D^r Cloez, ☉ A, au Cateau; D^r Lesage, au Cateau; Joseph Briatte, ancien entrepreneur, au Cateau; Goffart, docteur à Marez, *Membres titulaires*.

Arrondissement de Douai. — MM. le D^r Baude, ☉ I, médecin des épidémies, à Douai, *Vice-Président*; Biard, pharmacien-chimiste, à Douai, *Secrétaire*; — MM. Wilmot, ☉ A, conseiller général, maire à Sin-le-Noble; Mettrier, ✱, ingénieur en chef des mines, à Douai; Garet, ☼, vétérinaire, à Douai; Wauthy, ✱, industriel, à Sin-le-Noble, *Membres titulaires*; — MM. Lévêque, Inspecteur départemental du travail; le médecin-chef des salles militaires de l'hospice-mixte de Douai; le Capitaine du Génie de la chefferie de Lille; *Membres adjoints*.

Arrondissement de Dunkerque. — 1^{re} Circonscription. — Comprenant les cantons de Bourbourg, Dunkerque-Est, Dunkerque-Ouest et Gravelines. — MM. Ruysen, chirurgien en chef de l'hôpital civil de Dunkerque, *Vice-Président*; Boutaric, ☼, vétérinaire départemental-adjoint, à Dunkerque, *Secrétaire*; — MM. Duriau, ☉ A, directeur de la 1^{re} circonscription sanitaire maritime, à Dunkerque; Potier, architecte départemental, à Dunkerque; D^r Geeraert, maire à Malo-les-Bains; Moraël, conseiller général; Freno, pharmacien, à Dunkerque; Monborren, entrepreneur, à Dunkerque, *Membres titulaires*; MM. le Directeur du bureau d'hygiène de Dunkerque; O. Beigneux, ✱, médecin-chef de l'hôpital militaire de Dunkerque; Leroy, ☉ I, agent-voyer d'arrondissement, à Dunkerque; Cristol, Inspecteur départemental du travail, à Malo-les-Bains; Cadroy, Commandant du Génie, à Dunkerque, *Membres adjoints*.

2^e Circonscription. — Comprenant les cantons de Bergues, Hondschoote et Wormhoudt. — MM. le D^r Wemaere, ☉ I, à Wormhoudt, *Vice-Président*; Boutaric, ☼, ☉ A, vétérinaire départemental-adjoint, à Dunkerque, *Secrétaire*; — MM. Moraël, conseiller général, à Dunkerque; Tanche, ☉ A, médecin à Armbouts-Cappel; Van den Broeck, architecte, à Bergues; Stevenoot, agriculteur, à Armbouts-Cappel; Ch. Lefebvre, ☉ A, pharmacien à Dunkerque, *Membres titulaires*; le médecin-chef de l'hôpital militaire de Dunkerque et le Chef du Génie à Dunkerque, *Membres adjoints*.

Arrondissement d'Hazebrouck. — M. Decouvelaere, ☉ I, docteur en médecine, à Hazebrouck, *Vice-Président*; Sénéchal, agent-voyer d'arrondissement, à Hazebrouck, *Secrétaire*; — MM. Degroote, conseiller général; Boutaric, ☼, vétérinaire départemental-adjoint, à Dunkerque; D^r Heem, à Cassel; D^r Ryckewaert, Conseiller général, à Steenvoorde; De Winter, ☉ A, pharmacien, à Bailleul; D^r Rousseau, à Merville; D^r Thellier, à Nieppe, *Membres titulaires*.

Arrondissement de Valenciennes. — MM. Castiau, ancien député,

conseiller général, à Vieux-Condé, *Vice-Président*; D^r Devémy, \odot I, à Valenciennes, *Secrétaire*; — MM. Lemaire, architecte départemental, à Valenciennes; Hocque, \mathfrak{F} , vétérinaire, à Valenciennes; Dugardin, \odot I, pharmacien, à Valenciennes; D^r de Lauwereyns de Rosendaël, \odot A, médecin des épidémies à Valenciennes; Lefranc, chimiste, à Valenciennes, *Membres titulaires*; MM. Bar, médecin-major de 2^{re} classe, médecin-chef de l'hôpital militaire de Valenciennes; le commandant-chef du génie, à Valenciennes; Maingonnat, inspecteur départemental du travail dans l'industrie, à Valenciennes, Vaillant, \odot I, secrétaire de la Sous-Préfecture à Valenciennes, *Membres adjoints*.

INSPECTION DE LA SALUBRITÉ

Un service spécial d'inspection de la Salubrité publique, a été établi, dans le département, par arrêté préfectoral du 6 juin 1859. Ce service, créé comme moyen de conseil, de surveillance et de contrôle, a pour principal but d'assurer l'exécution des conditions imposées aux propriétaires des établissements industriels classés comme dangereux, incommodes ou insalubres, et soumis à l'autorisation de l'administration; de veiller au maintien des dispositions prises pour l'accomplissement de ces conditions et surtout d'éclairer les industriels sur la marche qu'ils ont à suivre pour l'exécution des mesures qui leur sont prescrites.

Inspecteur départemental de la Salubrité: M. le docteur Thibaut, \odot I, \mathfrak{F} , agrégé libre de la faculté de médecine, pl. Sébastopol, 16, à Lille; *Inspecteur-adjoint*: M. P. Hallez, \odot I, professeur à la Faculté des sciences, r. Jean-Bart, 58, à Lille.

INSPECTION DÉPARTEMENTALE DE LA SANTÉ ET DE L'HYGIÈNE PUBLIQUES.

Par délibération du Conseil général du Nord en date du 27 octobre 1905, un service d'inspection de la santé et de l'hygiène publiques a été créé dans le département du Nord. — *Inspecteur départemental*: M. le D^r René Potelet, \odot A, r. Jean-sans-Peur, 41, à Lille, (*Bureaux à la Préfecture*). — M. Godart, docteur en droit, *Rédacteur*, r. Ratisbonne, 80; M. Masseron, expéditionnaire, r. de Valmy, 27; M^{me} Légereau, dactylographe, r. du Calvaire, 60, Fives-Lille.

MÉDECINS DES ÉPIDÉMIES.

Les médecins nommés en cas de maladies épidémiques sont :

MM. les Docteurs Gardin, \odot A, à Avesnes; Capon et Dancourt (suppléant), à Cambrai; Baude à Douai; Reumaux, \mathfrak{F} , à Dunkerque; Decouvelaere, \odot I, à Hazebrouck; Gorez, \odot A, r. Jean-sans-Peur, 12, à Lille; de Lauwereyns de Rosendaële, à Valenciennes.

MÉDECINS ASSERMENTÉS

Lorsqu'un fonctionnaire ou employé demande son admission à la retraite pour cause d'invalidité ou d'infirmités dans les cas prévus par l'article 5, § dernier, et par l'article 44, § 3, de la loi du 9 juin 1853, son état de santé doit être constaté, suivant la prescription des articles 30 et 35 du règlement d'administration publique du 9 novembre 1853, par un médecin désigné par l'administration et assermenté.

La production de ce certificat est également exigée pour des congés que peuvent obtenir les fonctionnaires et employés, dans certains cas de maladie, en vue de leur accorder la dispense de toute retenue sur leur traitement. Ledit certificat est nécessaire pour la constitution des dossiers des candidats aux fonctions administratives.

Les médecins assermentés dans le département sont : MM. les Docteurs Girard, \mathfrak{F} , à Avesnes; Debu, à Cambrai; Baude, à Douai; Duriau, \odot A, à Dunkerque; Decouvelaere, \odot I, à Hazebrouck; Combemale, \mathfrak{F} , \odot M, \odot I, Doyen de la Faculté de médecine, bd de la Liberté, 128, à Lille et de Lauwereyns de Rosendaële, à Valenciennes.


Médecins assermentés spécialement désignés pour l'administration des postes et télégraphes. — MM. Gorez, \odot A, r. Jean-Sans-Peur, 12, à Lille; Dutilleul, \odot A, r. Jean-Sans-Peur, 54, à Lille.

POLICE DE LA PHARMACIE.

L'inspection des officines des pharmaciens, des dépôts de médicaments tenus par les médecins et les vétérinaires, des magasins de droguistes, herboristes et épiciers, des coiffeurs et parfumeurs, des dépôts d'eaux minérales naturelles, des fabriques et des dépôts d'eaux minérales artificielles et généralement de tous les lieux où sont fabriqués, entreposés ou mis en vente des produits médicamenteux ou hygiéniques, est prescrite par les articles 29, 30 et 31 de la loi du 21 germinal an XI modifiés par la loi du 25 juin 1908.

Un règlement d'administration publique du 5 août 1908 a désigné les autorités qualifiées pour effectuer les inspections et visites spéciales prévues à l'article 29 de la loi précitée.

Le service a été organisé, pour le département du Nord, par un arrêté préfectoral du 30 novembre 1908.

Pharmacien-inspecteur : M. Deram, , docteur en pharmacie, Grand'-Route de Douai, Mont-de-Lesquin, à Lesquin.

Des agents du service de répression des fraudes dans le commerce des denrées alimentaires ont été agréés et commissionnés en qualité d'inspecteurs adjoints pour l'inspection des établissements soumis à la loi autres que les pharmacies, dépôts de médicaments tenus par les médecins et vétérinaires, fabriques et dépôts d'eaux minérales.

INSTITUT PASTEUR DE LILLE.

L'Institut Pasteur de Lille, dont l'édifice est situé boulevard Louis XIV, a été créé sous les auspices de la municipalité de Lille avec le concours d'un Comité de souscription publique. Il est entretenu par des subventions annuelles de la ville de Lille, du département du Nord, du département du Pas-de-Calais, et par des donations particulières. L'établissement a été reconnu d'utilité publique par un décret présidentiel en date du 1^{er} avril 1898.

Sa gestion financière appartient à son Directeur, assisté d'un Conseil d'Administration et de Perfectionnement composé de 18 membres.

Les services de l'Institut comprennent :

1^o *Un laboratoire de physique biologique* ;

2^o *Un laboratoire d'hygiène appliquée* ;

3^o *Un laboratoire de bactériologie médicale*, comprenant 1^o le service de la rage ; 2^o le service d'hygiène.

a. — *Section de la rage*, pour le traitement des personnes mordues par des animaux enragés. Ce traitement est toujours gratuit, sans distinction de nationalité. Les personnes mordues, envoyées par les administrations municipales, sont logées en ville, aux frais des communes dont elles sont originaires. Elles restent en traitement à l'Institut pendant 18 ou 21 jours.

Toutes les personnes mordues qui se présentent au traitement doivent apporter, pour être admises, un certificat de médecin-vétérinaire, attestant que l'animal manifestait les symptômes de la rage.

b. — *Section d'hygiène*, où sont effectuées les analyses bactériologiques d'eaux, de crachats pour la recherche du bacille tuberculeux, etc. Les analyses pour les services d'assistance médicale, pour les hôpitaux et pour les administrations communales sont gratuites. Celles demandées par les particuliers non indigents sont rétribuées suivant un tarif spécial. Le produit de ces rétributions est versé à la caisse de l'Institut et sert à l'entretien des laboratoires.

4^o *Un Laboratoire pour la préparation des sérums et vaccins*. Ce laboratoire comporte également plusieurs sections :

a. — *Section des sérums thérapeutiques*, pour la préparation et la distribution gratuite des sérums aux communes et aux établissements d'assistance.

Cette section prépare le *sérum antidiphthérique* contre le croup, le *sérum antitétanique* pour la prévention du tétanos, le *sérum antiveneux* contre les morsures des serpents venimeux.

Ces deux derniers sérums sont également préparés pour l'usage vétérinaire.

Une certaine quantité de ces divers sérums est remise en dépôt, à titre de provision et en vue d'assurer le service de l'assistance médicale gratuite, aux Maires de toutes les communes qui en font la demande par l'intermédiaire du Préfet.

Les sérums destinés à la vente par les pharmaciens sont délivrés suivant un tarif. Le produit de cette vente est versé à la caisse de l'Institut.

b. — *Section du vaccin jennérien pour la prévention de la variole.* Ce vaccin est délivré gratuitement à tous les médecins et à toutes les sages-femmes qui en font la demande par l'intermédiaire de la Préfecture.

Un service de vaccination gratuite a été organisé à l'Institut : il fonctionne tous les jours de 11 heures à midi.

c. — *Section des vaccins animaux pour l'agriculture.* Cette section distribue, à titre onéreux, aux vétérinaires les vaccins de la fièvre charbonneuse pour les bœufs et les moutons, le vaccin du rouget pour les porcs, la tuberculine pour le diagnostic de la tuberculose chez les bovidés, et la malléine pour le diagnostic de la morve chez les chevaux.

5° *Un Laboratoire de fermentations industrielles ;*

6° *Un Laboratoire de microbie agricole ;*

Ces laboratoires sont destinés à l'étude des applications de la bactériologie à l'agriculture, aux industries de la brasserie, de la distillerie, de la fabrication des levûres, de la vinaigrerie, etc.

7° *Un Laboratoire des toxines ;*

8° *Un Laboratoire de travaux pratiques et d'enseignement de la bactériologie médicale pour les médecins ;*

Ce laboratoire est entretenu aux frais du Ministère de l'Instruction publique et rattaché à la chaire de bactériologie médicale et d'hygiène de la Faculté de Médecine de Lille, dont M. le Docteur Calmette est titulaire.

9° *Un secrétariat et service de la comptabilité.*

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE PERFECTIONNEMENT. — M. le Maire de Lille, *Président statutaire* ; M. le Préfet du Nord, *Délégué du Conseil général* ; MM. Barrois-Brame, A. Sirot, Bonte, ✱, Wilmot, ⓐ, Bourdon, ⓐ et Caultet, ✱, ⓐ, Conseillers généraux ; docteur Combemale, ✱, (M), ⓐ, doyen de la Faculté de médecine ; docteur Th. Barrois, ⓐ, C✱, ancien député, professeur à la Faculté de médecine ; Brackers d'Hugo, Laurence, Crépy-St-Léger, Binauld, adjoints au maire de Lille ; Ed. Faucheur, ✱, Président de la Chambre de Commerce ; Ed. Agache, industriel à Lille ; D^r Debierre, ✱, ⓐ, sénateur, professeur à la Faculté de médecine de Lille ; D^r Lemièrre, professeur à la Faculté libre de médecine ; D^r Lestoquoy, médecin des épidémies, à Arras ; D^r Roux, C✱, directeur de l'Institut Pasteur de Paris ; D^r Calmette, C✱ ; V. Dubron, ✱, avocat à la Cour d'appel de Douai ; Ledieux-Dupaix, ✱, ✱, Consul des Pays-Bas, à Lille.

PERSONNEL. — *Directeur* : M. le docteur A. Calmette, C✱, ⓐ, C✱ ; C✱, Institut Pasteur, bd Louis XIV. — *Sous-directeur et chef du Laboratoire de Physique biologique* : M. Marmier, ⓐ, docteur ès-sciences et docteur en médecine. — *Chef du Laboratoire de Bactériologie médicale* : M. le docteur Grysez ; *Préparateur* : R. Letulle. — *Chef du Laboratoire des Sérums et Vaccins* : M. Guérin, ⓐ, O✱, médecin-vétérinaire. — *Chef du Laboratoire d'hygiène appliquée* : M. Rolants, ⓐ, ⓐ, pharmacien supérieur. — *Chef du Laboratoire des Fermentations industrielles* : M. Massol, ⓐ, ingénieur agronome. — *Chef du Laboratoire de Microbie agricole* : M. Boullanger, ✱, ingénieur agronome. — *Chef du Laboratoire des toxines* : M. le D^r Breton, ⓐ. — *Chef du Secrétariat et service de la comptabilité* : M. Wœhrel, ⓐ, licencié-ès-lettres. — *Adjoint au Secrétariat* : M. Vankelst.

SERVICE DE LA VACCINE.

L'art. 6 de la loi du 15 février 1902 a rendu obligatoires la vaccination antivariolique au cours de la première année de la vie, ainsi que la revaccination au cours de la onzième et de la vingt-et-unième années.

Le service de la vaccine dans le département du Nord a été réglementé en suite de deux délibérations du Conseil général par un arrêté préfectoral pris en exécution du décret du 27 juillet 1903 et de l'arrêté ministériel du 28 mars 1904. Il est confié aux médecins de l'assistance médicale gratuite.

Pour l'exécution du service de la vaccination, le département du Nord est divisé en circonscriptions territoriales dont les limites se confondent avec celles des circonscriptions formées pour l'assistance médicale. En ce qui concerne les communes comprenant plusieurs circonscriptions pour le service de l'assistance médicale gratuite, les médecins assurent, dans la circonscription qui leur a été dévolue pour ce service, le service de la vaccination.

Un crédit de 62.000 francs est inscrit au budget départemental de 1912 pour le service de la vaccine.

Aux termes des articles 2 de l'arrêté ministériel du 28 mars 1904 et 1^{er} de l'arrêté ministériel du 30 mars suivant, le service de la vaccine et les établissements vaccinogènes sont placés sous le contrôle immédiat du Conseil d'hygiène départemental et le contrôle supérieur de l'Académie de Médecine.

Ce contrôle s'exerce par l'entremise d'une commission spéciale composée de trois membres désignés par le Préfet sur la présentation du Conseil d'hygiène.

La commission de contrôle du Nord est ainsi constituée :

M. le Secrétaire général de la Préfecture, Président ; MM. Lambling, *, Monsarrat, O A, O B, O C et D^r Ch. Richard, O I, O J, Membres.

BUREAUX MUNICIPAUX D'HYGIÈNE.

La loi du 15 février 1902, dispose dans son art. 19 § 2, que dans les villes de 20.000 habitants et au dessus et dans les communes d'au moins 2.000 habitants qui sont le siège d'un établissement thermal, il est institué, sous le nom de bureau d'hygiène, un service municipal chargé, sous l'autorité du Maire, de l'application des lois protectrices de la santé publique. Un règlement d'administration publique en date du 3 juillet 1905 a déterminé les conditions d'organisation et de fonctionnement des bureaux d'hygiène.

Lille : Directeur : M. le D^r Ducamp, O A, docteur ès-sciences ;
Chef de bureau : M. Gérard. — **Armentières :** Directeur : M. le D^r Lorthiois. — **Cambrai :** Directeur : M. Ronnaux, *. — **Denain :** Directeur : M. Masset ; *Secrétaire :* M. Minot. — **Douai :** Directeur : M. le D^r Martial. — **Dunkerque :** Directeur : M. le D^r Huyghe. — **Maubeuge :** Directeur : M. le D^r Culot, O A ; *Secrétaire :* M. Carlier. — **Roubaix :** Directeur : M. Rivière, Docteur en pharmacie ; *Chef de bureau :* M. Henri Gripon, O A. — **Saint-Amand :** Directeur : N... — **Tourcoing :** Directeur : M. le D^r Julien, O A ; *Chef de bureau :* N... — **Valenciennes :** Directeur : M. Petit ; *Secrétaire :* M. Marlière, O A. **Wattrelos :** Directeur : N....

DÉSINFECTION. — SERVICE DÉPARTEMENTAL

Aux termes de l'article 7 de la loi du 15 février 1902, la désinfection est obligatoire pour toutes les maladies, au nombre de 22, mentionnées dans le décret du 10 février 1903, savoir : fièvre typhoïde, typhus, variole, scarlatine, rougeole, diphtérie, suette miliaire, choléra, peste, fièvre jaune, dysenterie, infection puerpérale, méningite cérébro-spinale, tuberculose pulmonaire, coqueluche, grippe, pneumonie, érysipèle, oreillons, lèpre, teigne et conjonctivite purulente.

Les mesures de désinfection sont mises à exécution, par les soins d'un service départemental, sauf dans les villes de plus de 20.000 habitants dotées d'un service autonome. Le service départemental, créé par le Conseil général dans sa séance du 12 mai 1910, se trouve réglementé par un arrêté préfectoral du 10 juillet suivant. Il comprend 15 postes de désinfection, tous centralisés, soit à la Préfecture, soit aux Sous Préfectures. Chaque poste correspondant aux circonscriptions sanitaires assure la désinfection en cours de maladie et la désinfection finale après guérison, départ ou décès du malade.

Deux automobiles-étuves, l'une à Lille, l'autre à Avesnes, permettent la désinfection des literies au domicile du malade.

Le service départemental est placé sous la surveillance et le contrôle de M. le Docteur Potelet, Inspecteur départemental de la santé et de l'hygiène publiques, et est dirigé, dans chaque arrondissement, au point de vue technique, par le médecin des épidémies, au point de vue administratif par la Préfecture ou les Sous Préfectures.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES : *Poste d'Avesnes :* M. Blaise, chef de

poste ; Poste de Maubeuge : M. Bruyère, chef de poste ; M. Fossé, aide. — ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI : Poste de Cambrai : M. Cauche, chef de poste ; Poste de Le Cateau : M. Dejente, chef de poste. — ARRONDISSEMENT DE DOUAI : Poste de Douai : M. Robert, chef de poste ; M. Verdière, aide. — ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE : Poste de Dunkerque : M. Pattyn, chef de poste ; Poste de Bergues : M. Winckel, aide. — ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK : Poste d'Hazebrouck : M. Verbaere, chef de poste ; M. Lieven, aide. — ARRONDISSEMENT DE LILLE : Poste de Lille : M. Vandendorren, chef de poste ; M. Fréalle, aide ; Poste automobile de Lille : M. Démarécaux, chef de poste ; M. Duez, aide ; Poste de Roubaix : M. Leperre, chef de poste ; Poste de Tourcoing : M. Bruge, chef de poste ; Poste d'Armentières : M. Delbrayelle, chef de poste. — ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES : Poste de Valenciennes : M. Descamps, chef de poste ; Poste de Saint-Amand : M. Durieu, chef de poste ; M. Chotteau, aide.

HYGIÈNE ALIMENTAIRE. — RÉPRESSION DES FRAUDES.

La loi du 1^{er} août 1905 réprime les fraudes dans la vente des marchandises et les falsifications des denrées alimentaires et des produits agricoles.

Le règlement d'administration publique du 31 juillet 1906 et l'arrêté ministériel du 1^{er} août 1906 ont édicté les mesures nécessaires à l'application de ladite loi.

Inspecteur régional : M. Hiver, † , r. Lafayette, 231, à Paris.

Inspecteur régional-adjoint du Commerce des beurres : M. Régnier, O † , à Avesnes.

Le service administratif, pour le département, est centralisé à la Préfecture.

Le laboratoire municipal de Lille installé rue Ovigneur, 8bis, a été chargé, par arrêté du Ministère de l'Agriculture en date du 18 février 1907, de l'analyse des échantillons prélevés dans le département du Nord.

Directeur du laboratoire : M. Bonn, O A, O † .

POLICE SANITAIRE DES PORTS

CONSEIL SANITAIRE DU PORT DE DUNKERQUE.

MEMBRES DE DROIT : MM. le Sous-Préfet, *Président* ; le Directeur de la Santé, le Maire de Dunkerque, le Professeur d'hygiène de la Faculté de médecine de Lille, le Médecin des épidémies, le Médecin-chef de l'hôpital militaire, le Chef du service de la marine, le Directeur des douanes, l'Ingénieur en chef du service maritime.

MEMBRES ÉLUS : MM. Vancauwenberghe-Lemaire, Maurice Duchateau, délégués de la Chambre de Commerce.

Directeur au service sanitaire : M. le docteur G. Duriau, O A ;

— Agents sanitaires : MM. Henri, (M), capitaine de la santé, à Dunkerque ; Barbe, (M), lieutenant de la santé ; Depaule, (M), lieutenant de la santé ; Devos, brigadier des douanes, à Gravelines ; MM. les Officiers du port, les pilotes et les gardes de la santé.

ÉTABLISSEMENT THERMAL DE SAINT-AMAND-LES-EAUX.

(Médaille d'or à l'Exposition universelle de Paris 1900 ;

Hors concours, Exposition de Lille 1902).

L'établissement des eaux et boues thermo-sulfureuses de St-Amand est situé à l'extrémité du hameau de la Croisette et à environ 3 kilomètres à l'est de la ville dont il porte le nom, 10 de Valenciennes et 45 de Lille.

Cet établissement possède une rotonde des boues contenant 120 cases et susceptible d'agrandissement, et cinq sources sulfureuses : la Fontaine-Bouillon, la Petite-Fontaine, le Pavillon-Ruiné, la Fontaine de l'Evêque d'Arras et une cinquième, la source *Vauban*, d'un débit énorme, pouvant alimenter d'une manière continue une très grande piscine. Cette eau, mise en bouteilles, est une eau de table excellente.

La température des eaux et des boues est de 26 degrés ; celle des boues peut être élevée artificiellement selon les besoins de la médication.

L'action du traitement est surtout remarquable sur les maladies du système articulaire : rhumatisme articulaire, goutte, arthrites, coxalgies,

ankyloses, hyarthroses, etc.; et sur les maladies du système musculaire : paralysies de diverses natures, rhumatisme musculaire, atrophies, raideur des membres, etc., etc.

Les eaux et les boues de Saint-Amand ont été employées avec succès contre la gravelle, l'inflammation de vessie, la sciatique, la phlébite, etc.; les ataxiques obtiennent les meilleurs effets de leur emploi.

L'installation de l'hydrothérapie est véritablement luxueuse et très complète. L'établissement comporte également un vaste hôtel très confortable.

Les thermes de Saint-Amand ont été concédés, en vertu d'une convention du 23 juin 1882 et, après divers changements de concessionnaires, ont été attribués à la société anonyme, compagnie fermière des eaux et boues de Saint-Amand, en exécution de la décision prise par le Conseil général du Nord à la date du 21 Avril 1903.

Administrateur-Directeur-Général de l'établissement thermal : M. Emile Gillet, à Saint-Amand-les-Eaux.

Inspecteur médical : M. le docteur Thiroux, \odot A, à Saint-Amand.

CONSORTIUM D'ASSAINISSEMENT DU NORD.

Le Consortium d'assainissement du Nord dont les statuts ont été arrêtés le 10 juillet 1901 a pour objet d'arriver par tous les moyens possibles à l'assainissement et à l'épuration des eaux de la Deûle, de la Marque, de la Lys et de leurs affluents. Il a été fondé pour une durée de dix années qui a été prorogée par une décision de l'Assemblée générale des adhérents du 29 octobre 1910, pour dix nouvelles années.

Le Consortium tire ses ressources des cotisations versées par ses membres et auxquelles viennent s'adjoindre les subventions allouées par l'Etat, par le département et par les communes du département du Nord. Son siège social est fixé à Lambersart, Château du Colisée, au domicile du Président; les bureaux sont situés boulevard de la Liberté, 53, à Lille.

Une Commission technique et d'études prête son concours pour la recherche des procédés pratiques, sûrs et peu coûteux d'épuration des eaux d'égouts et des eaux résiduaires de l'industrie.

Président d'honneur : M. Guillain, C \ast ; ancien député du Nord.

COMITÉ DIRECTEUR : *Président* : M. Edmond Ory, \dagger , professeur à la Faculté libre de droit, château du Colisée, à Lambersart; — *Assesseurs* : M. Jean Delemer, manufacturier, bd de la Liberté, 68, à Lille et M. Narcisse Vallois, notaire honoraire, à Wambrechies. — *Assesseurs suppléants* : M. Auguste Bonte, \ast , ancien député, maire de Lambersart et M. A. Degoix, Ingénieur hydraulicien, r. Masséna, 42, à Lille; — *Secrétaire général* : M. Dubron, \ast , avocat à la Cour d'appel de Douai; — *Treasorier général* : M. Descamps-Scrive, propriétaire, bd Vauban, 23, à Lille; — *Secrétaire* : M. Jacques Dubrulle, licencié ès-lettres, r. Royale, 114, à Lille.

Directeur des Services du Consortium : M. Louis Broutin, \odot A, r. Louis Faure, 20, à Lille.

ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE.

Les Prisons civiles existant dans le département du Nord et qui forment, avec celles du Pas-de-Calais et de l'Aisne, la circonscription pénitentiaire de Loos, sont au nombre de neuf, savoir : une Maison centrale de détention, à Loos; sept maisons d'arrêt, de justice et de correction, à Avesnes, Cambrai, Douai, Dunkerque, Hazebrouck, Lille et Valenciennes, deux prisons cellulaires à Loos et à Douai.

Directeur de la Circonscription Pénitentiaire de Loos : M. Blondeau, \odot A, \ast , \dagger .

Maison centrale de détention de Loos.

La Maison centrale de Loos, qui reçoit les individus condamnés à plus d'un an d'emprisonnement, renferme une moyenne de 711 détenus. Les industries exploitées sont les suivantes : cordonnerie, lits de fer, vernissage de coffrets, tissage de toiles, confection et réparations de sacs, chaussons, dévidage, épaulettes, vieilles chaussures, gants, paillassons.

La maison fonctionne en régie.

PERSONNEL : — *Directeur* : M. Blondeau, \odot A, \otimes , \dagger ; *Contrôleur* : M. Imhoff, \odot A; *Econome*: M. Alessandri; *Greffier-comptable*: M. Augerot; *Instituteur* : M. Altier; *Teneur de livres* : M. Etournaud; *Commis aux écritures* : M. Parisse; *Docteur en médecine* : M. Jacqmarcq, \odot A; *Pharmacien* : M. Dewailly; *Architecte* : M. Lhermitte, \odot A; *Pasteur protestant* : M. Bosc; *Gardien-chef* : M. Loyon; quatre gardiens commis-greffiers; quatre premiers gardiens et soixante-cinq gardiens ordinaires.

Prisons départementales.

Ces établissements reçoivent les condamnés (hommes et femmes) qui ont à subir des peines inférieures à un an et un jour.

Personnel. *Gardien-chef.* *Médecin.*

Avesnes..... MM. Toulouse.. Girard.
Cambrai..... MM. Péquier... Ronnaux.
Douai..... MM. Rialland.. Lambillotte.
Dunkerque... MM. Bertho.... Ruysen, \odot A.
Hazebrouck... MM. Freychet. Decouvelaere, \odot A.
Lille..... MM. Savot.... Wertheimer, \odot I, Coppens \odot A (*adjoint*).
Loos-cellulaire. MM. Seugnot.. Jacqmarcq.
Valenciennes... MM. Aubry.... de Lauwereyns, \odot A.

PRISONS CELLULAIRES DE LOOS ET DE DOUAI.

Les Prisons cellulaires installées avec les perfectionnements les plus modernes comprennent chacune 360 cellules, mais les bâtiments des services généraux ont été édifiés pour permettre d'en porter le nombre à 600 dans chacun de ces établissements.

Ces établissements ont été construits en vue de soumettre à l'emprisonnement individuel, conformément aux prescriptions de la Loi du 5 juin 1875 sur le régime des prisons départementales, les individus condamnés à un emprisonnement d'un an et un jour et au-dessous et, sur leur demande, les détenus de cette catégorie ayant à subir une peine d'un an et un jour et au-dessus.

La durée des peines subies sous le régime de la séparation individuelle est de plein droit, réduite d'un quart, pour les condamnés ayant passé trois mois consécutifs dans l'isolement, et dans la proportion du temps qu'ils y ont passé. Cette réduction ne s'opère pas sur les peines de trois mois et au-dessous (art. 4 de la loi du 5 juin 1875).

La prison cellulaire de Douai est destinée à servir également de maison de concentration pour les condamnés du Nord (hommes et femmes), autres que ceux de l'arrondissement de Lille. Celle de Loos reçoit les condamnés (hommes) de l'arrondissement de Lille.

PERSONNEL : Prison de Douai : *Gardien Chef* : M. Rialland,

Prison de Loos : *Gardien Chef* : M. Seugnot.

COMMISSIONS DE SURVEILLANCE DES PRISONS.

Aux termes du décret du 12 juillet 1907, les commissions de surveillance des prisons se composent de 7 membres au moins et de 14 au plus, outre le Président et les Membres de droit. Le Premier Président et le Procureur Général, dans les villes où siège une Cour d'Appel, et dans les autres villes, le Président du Tribunal de première instance et le Procureur de la République sont de droit membres de ces commissions qui sont présidées par le Préfet au chef-lieu de département et par le Sous-Préfet dans les Chefs-lieux d'arrondissement.

Elles se composent en outre : 1° D'un membre de la Cour d'appel désigné par ses collègues dans les villes où siège une Cour d'appel, et dans tous les autres cas d'un magistrat du Tribunal de première instance désigné dans les mêmes formes; 2° D'un Conseiller général élu par ses collègues; 3° De 4 à 8 membres choisis par le Préfet; 4° De 1 à 3 dames près des établissements où existent des quartiers de femmes détenues.

MEMBRES NOMMÉS. — **Prison cellulaire de Loos** : MM. Hébert, \otimes , \odot A, \dagger , Inspecteur général honoraire des postes et télégraphes; *Vice-Président*; Carpentier, \odot I, avocat, *Secrétaire*; Gobert, juge

au tribunal civil ; Auguste Potié, ✱, ☉ I, ☽, sénateur, conseiller général, à Haubourdin ; Levé, †, juge honoraire ; Prudhomme, ☉ A, juge au tribunal civil ; Werquin, avocat ; l'abbé Richard, doyen de la paroisse St-André ; Demogue, ☉ A, Professeur de droit criminel à la Faculté de Droit ; Titren, ✱, ☉ I, †, vice-président du bureau de bienfaisance ; Bonnefoy ; de Lauwereyns, ☉ I, avocat.

Maisons d'arrêt, de justice et de correction : Avesnes. MM. le docteur Alphonse Sirot, Conseiller général du Nord ; Raux, ☉ I, O ☽, maire, ancien pharmacien ; Ducrot, juge au tribunal de 1^{re} instance ; Cousin, ☽ I, avoué ; Herbecq, ☉ I, avocat ; Edart, avocat ; Gautier, notaire ; Regnier, O ☽, inspecteur régional du commerce des beurres.

Cambrai. MM. Garin, ✱, ☉ A, O ☽, conseiller général du Nord ; Fourment, ☉ A, juge de paix ; Dieu, ancien avoué, suppléant de justice de paix ; Fournier, ☉ A, greffier du tribunal civil ; Gaillard, ☉ A, Président du conseil de prud'hommes.

Douai. MM. Pennelier, conseiller à la Cour d'appel ; Debève, ✱, conseiller général du Nord ; Bertin, ✱, maire ; Dumont, ✱, adjoint au maire ; Banet, ☉ I, propriétaire ; Fieffé, avocat général à la Cour d'appel ; Turc, ☉ A, négociant ; d'Hooghe, ☉ A, avocat ; Boutique, ☉ I, ☽, propriétaire ; Lourme, ☉ I, directeur de l'école annexe.

Dunkerque. MM. Desticker, juge d'instruction ; Vancauwenberghe, ✱, Président du Conseil général, à St-Pol-sur-Mer ; Bultheel, avocat ; Henri Terquem, ☉ I, †, avocat, maire de Dunkerque ; Monteuis, avoué ; Vaneste, vice-président de la commission sanitaire de la 1^{re} circonscription ; Debacker, conducteur principal des ponts et chaussées, en retraite ; Docteur Reumaux, médecin des épidémies ; N...., N....

Hazebrouck. MM. Stoffaes, ☉ I, receveur de l'enregistrement, *Vice-Président* ; Coupillaud, ☉ A, juge d'instruction ; Degroote, conseiller général ; Deram, architecte ; Edart, sous-inspecteur de l'Enregistrement ; Dumont, avoué ; Théry, Henri, ☉ I, professeur en retraite ; Hémerly-Carton, retraité ; Sergheraert, avocat ; M^{me} Decouvelaere, à Hazebrouck.

Lille. MM. Hébert, ✱, ☉ A, †, Inspecteur général honoraire des postes et télégraphes, *Vice-Président* ; Carpentier, ☉ I, avocat, *Secrétaire* ; Gobert, ☉ A, et Prudhomme, ☉ A, juges au tribunal civil de Lille ; Auguste Potié, ✱, ☉ I, ☽, sénateur, conseiller général à Haubourdin ; Levé, †, juge honoraire ; Werquin, ☉ A, avocat ; l'abbé Richard, doyen de la paroisse Saint-André ; Demogue, ☉ A, Professeur de droit criminel, à la Faculté de Droit ; Titren, ✱, ☉ I, †, vice-président du Bureau de Bienfaisance ; Bonnefoy, ☉ A ; de Lauwereyns, ☉ I, avocat ; MM^{mes} Bécourt, Leleu, Nick.

Valenciennes. MM. Gobert, ☉ A, juge d'instruction ; Durre, Conseiller général ; Devillers, ✱, ☉ I, avoué, maire ; Bultot, ☉ A, Doutriaux père, ☉ I ; Cellier, ☉ A, avocats ; Debaralle, ✱, ☉ I, propriétaire ; M^{me} Saint-Quentin.

COLONIE INDUSTRIELLE DE SAINT-BERNARD (pour les jeunes détenus).

Directeur : N. ; *Instituteur-Chef* : M. Grannet, ☉ A ; *Econome* : M. Gay ; *Instituteur-Comptable* : M. Janoir, ☉ A, ☽ ; *Instituteurs* : MM. Giordani et Dalbiès ; *Teneur de livres* : M. Vaillant ; *Docteur en médecine* : M. Lesne ; *Pharmacien* : M. Decroix ; *Architecte* : M. Lhermitte, ☉ A ; *Aumônier* : M. l'abbé Bécue ; *Surveillant-Chef* : M.

Nicole ; *Premiers surveillants* : MM. Saillant et Puyfaucher ; *Surveillant commis-greffier* : MM. Pochez ; 22 surveillants ordinaires.

SOCIÉTÉ DE PATRONAGE DES LIBÉRÉS ET DES ENFANTS MORALEMENT ABANDONNÉS DU DÉPARTEMENT DU NORD.

Siège social : r. de l'Hôpital-Militaire, 406, à Lille.

Cette Société, établie en novembre 1895, a pour but de tenter le relèvement des libérés de toute nature, et s'attache tout spécialement au sauvetage et à la préservation de l'enfance. Elle s'occupe aussi du rapatriement des indigents et facilite les réhabilitations. Médaille de bronze à l'Exposition universelle de 1900. Médailles d'or aux expositions de Lille et de Liège. Grand prix à l'Exposition de Tourcoing. Diplômes d'honneur aux expositions de Londres en 1908 et de Bruxelles en 1910.

Président : M. Ledieu-Dupaix, *, \odot A, \odot GO, consul régional des Pays-Bas et du Luxembourg, r. Négrier, 27 ; *Vice-Présidents* : MM. Dasso-ville, *, \odot I, Premier Président de la Cour d'appel de Douai, r. Solférino, 258 ; Marcel Delaune, ancien Député, r. de l'Hôpital-Militaire, 120 ; Henri Prudhomme, \odot A, Juge au Tribunal de Lille, *Vice-Président* du Comité de défense des Enfants traduits en justice, r. Solférino, 234 ; *Secrétaire général* : M. Paul Carpentier, \odot I, Avocat, r. Jacquemars Gielée, 35 ; *Trésorier* : M. Jules Houdoy, \odot , Avocat, Secrétaire-général-adjoint de l'Office central, r. Marais, 26 ; *Secrétaires* : MM. Drillon, avocat, r. Jacquemars Gielée, 29 ; Dupont, avocat, bd de la Liberté, 124 ; Marchant, avocat, r. du Gros-Gérard, 9.

SECTION DE ROUBAIX : *Président* : M. Achille Rousseau, *, \odot A, Grande-Rue, 112 ; *Secrétaire* : M. Cléty, r. St-Georges, 40.

SECTION DE TOURCOING : *Président* : M. Tiberghien-Desurmont, industriel, r. de Lille ; *Secrétaire* : M. Legrand, avocat, r. de l'Industrie, 15.

COMITÉ DE PATRONAGE DES PRÉVENUS ET DES PRISONNIERS LIBÉRÉS DE L'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Ce Comité, réorganisé le 8 mars 1898, a pour but d'aider les libérés à se relever par le travail ; il vient en aide à ceux qu'il admet au patronage soit en les rapatriant dans leur département d'origine, soit en leur procurant du travail, soit encore en se chargeant des démarches pour obtenir leur engagement dans l'armée ou leur expatriation.

Vice-Président de la Commission de permanence : M. Jules Sirot, \odot A, Conseiller général, à St-Amand ; *Secrétaire* : M. Victor Henry, \odot A ; *Trésorier* : M. E. Cellier, \odot A, avocat ; M. Benoist, \odot I, Sous-Préfet ; M. Bouillon, \odot A, Président du Tribunal civil ; M. Laugée, \odot A, Procureur de la République ; M. Henry, substitut.

COMITÉ DE DÉFENSE DES ENFANTS TRADUITS EN JUSTICE A LILLE

Fondé en 1898.

Président : M. Armand Houdoy, \odot A, avocat, Sq. Jussieu, 8 ; *Vice-Président* : M. Prudhomme, \odot A, Juge au tribunal civil de Lille, r. Solférino, 234 ; *Secrétaire Général* : M. Carpentier, \odot I, avocat, ancien bâtonnier, r. Jacquemars Gielée, 35 ; *Secrétaire* : M. Jules Houdoy, \odot , avocat, r. Marais, 26.

PATRONAGE DES LIBÉRÉS ET DES ENFANTS TRADUITS EN JUSTICE DE DOUAI.

Ce patronage réorganisé le 8 mars 1907, a pour but de favoriser le relèvement moral des libérés des deux sexes de toutes les catégories et par tous les moyens d'action, la Société facilite et favorise, s'il y a lieu, leur engagement volontaire ; elle leur prête son concours pour obtenir leur réhabilitation. Elle assure aussi le placement des mineurs de 18 ans dont la conduite a motivé ou pourrait motiver l'intervention de la justice ou qui sont en danger moral.

Président : M. Fieffé ; *Secrétaire* : M. Lourme ; *Trésorier* : M. Turck-Montois.

BUREAU INTERNATIONAL DES SOCIÉTÉS DE PATRONAGE DES LIBÉRÉS

Fondé en 1905. — *Siège : r. de l'Hôpital Militaire, 106.*

*Président : M. Ledieu-Dupaix, *, A, G O †, Consul régional des Pays-Bas et du Luxembourg, r. Négrier, 27 ; Vice-Présidents : M. Dassonville, *, I, Premier Président de la Cour d'appel de Douai ; r. Solférino, 258 ; M. Prudhomme, A, Juge au tribunal de Lille, r. Solférino, 234 ; Secrétaire-Général : M. Paul Carpentier, I, avocat, r. Jacquemars-Giélée 35 ; Trésorier-Général : M. Jules Houdoy, †, avocat, r. Marais, 26.*

BUREAU INTERNATIONAL DES PATRONAGES.

Siège : Rue de l'Hôpital-Militaire, 106. à Lille.

Cette organisation, fondée en 1905, et subventionnée notamment par les Gouvernements français et allemand, a pour objets principaux de mettre en rapports les uns avec les autres les organisations de patronage de divers pays et de les aider pour l'exécution de repatriements internationaux.

*Président : M. Ledieu-Dupaix, *, A, G O †, consul régional des Pays-Bas et du Luxembourg, r. Négrier, 27 ; Vice-Présidents : MM. Delaune, r. de l'Hôpital-Militaire, 120 ; Dassonville, Premier Président de la Cour d'appel de Douai ; r. Solférino, 258 ; Prudhomme, A, Juge au tribunal de Lille, r. Solférino, 234 ; Secrétaire : M. Carpentier, avocat, r. Jacquemars-Giélée, 35 ; Trés. : M. Jules Houdoy, †, avocat, r. Marais, 26.*

ORGANISATION MUNICIPALE.

Aux termes de l'article 10 de la loi du 5 avril 1884, le Conseil municipal se compose de 10 membres dans les communes de 500 habitants et au dessous :

de 12 membres dans celles de :	501 à 1,500 habitants.
— 16 —	1,501 à 2,500 —
— 21 —	2,501 à 3,500 —
— 23 —	3,501 à 10,000 —
— 27 —	10,001 à 30,000 —
— 30 —	30,001 à 40,000 —
— 32 —	40,001 à 50,000 —
— 34 —	50,001 à 60,000 —
— 36 —	60,001 et au-dessus —

Le renouvellement intégral des Conseils municipaux a eu lieu les 3 et 10 mai 1908. Les pouvoirs des membres élus expireront en mai 1912.

Les Conseils municipaux se réunissent en session ordinaire quatre fois l'an : en février, mai, août et novembre. La durée de chaque session est de 15 jours, la session pendant laquelle le budget est discuté peut durer six semaines. Le Maire et, à son défaut, celui qui le remplace, préside le Conseil municipal. Le Conseil municipal ne peut délibérer que lorsque la majorité de ses membres en exercice assiste à la séance.

Il y a dans chaque Commune un Maire et un ou plusieurs Adjointes élus parmi les membres du Conseil municipal. Le nombre des Adjointes est d'un dans les Communes de 2,500 habitants et au-dessous, de deux dans celles de 2,501 à 10,000. Dans celles d'une population supérieure, il y a un Adjoint de plus par chaque excédent de 25,000 habitants, sans que le nombre des Adjointes puisse dépasser douze.

Le Conseil municipal élit le Maire et les Adjointes parmi ses membres, au scrutin secret et à la majorité absolue.

Pour être éligible au Conseil municipal, il faut être âgé de 25 ans accomplis.

Ci-après la composition des Conseils municipaux des principales villes du département :

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

AVESNES. — *Maire : Raux, I, O †.*

Adjoints : MM. Chauveau, I, Cousin, I.

Conseil municipal : MM. Laffineur, Pasqual, A. Barbe,

Herbecq, \odot I, Girard, \ast , Lisange, Collinet, \odot A, Descamps, \odot A, Landouzy, Maire, \ast , Riez, Delannoy, Lenam, Zante, Régner, \odot \otimes , Sirot, Gardin, \odot A, Boulenger. — *Secrétaire de la Mairie* : M. Gachot. — *Etat-civil* : M. L. Haimez.

FOURMIES. — *Maire* : M. E. Coppeaux.

Adjoints : MM. A. Derre, A. Moreau.

Conseil municipal : MM. Moret, C. Cousin, Bruyère, Buissart, \odot I \otimes , Moity, \odot A, Thierry, L. Prissette, \odot A, Godimus, \odot M Soufflet, A. Moucheron, L. Parmentier, F. Baillon, Grimont, L. Rousseaux, Damplois, A. Delatte, A. Prince, Jadinot, E. Rousseau, A. Dehove, Duthoit, J.-B. Lanneau, A. Paris. — *Secrét.-chef de la Mairie* : Berteaux.

MAUBEUGE. — *Maire* : M. Walrand, \ast , \odot I, \otimes .

Adjoints : MM. Neullies, \odot I, Marchant.

Conseil municipal : MM. Cerisier, \otimes , Réquillé, Autier, Delcroix, \odot A, Léger, Blampain, Blondeaux, Lebrun, Seguin, \otimes , Brumaux, \otimes , Arciaux, Biget, \ast , \otimes , Desse, Guille, Claudel, Quinzin, Monier, Maillard, Poirette, Jean, Camart, Mary. — *Secrétaire de la Mairie* : M. Albert Teynier. \odot A. — *Chef du bureau de l'état-civil* : M. Charles Teynier. — *Chef du service des Travaux* : M. Mordacq.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

CAMBRAI. — *Maire* : M. Paul Bersez, \odot I, Sénateur.

Adjoints : MM. Copin, \ast , \odot I, Garin, \ast , \odot A, \odot \otimes , Conseiller général.

Conseil municipal : MM. Dollé, \odot A, Vrasse, \odot A, Guilmain-Bécue, \otimes , Aniant-Dartois, \odot A, Demolon, \odot A, Lozé, \ast , \odot I, Ramette, \odot A, Delcroix, Boulanger-Lefebvre, \odot A, Hoquet-Boulangier, Vitu-Barbotin, \odot A, Deligne, Daix-Pluinage, \otimes , Drotte, \otimes , Dehon-Dauquigny, \otimes , Carpentier, \otimes , Tribou, Lavalée, \odot A, Jessus, N.... — *Secrétaire général de la Mairie* : M. Pluinage, \odot A.

LE CATEAU. — *Maire* : M. Bauduin, \odot A.

Adjoints : MM. Cousin et Picard.

Conseil municipal : MM. Seydoux, Delcourte, Dubrulle, Wallez, Danjou, Ponsin, Thomas, Hallette, Carette, Thiriard, Boudart, Briatte, Florent, Melchior Soufflet, Deloffre, \odot A, Lecomte, Bricout, E. Delatte, \otimes , Henri Soufflet, Cottiau, Tordoiz, Pezin, J.-B. Bricout, Dufrénois. — *Secrétaire de la Mairie* : M. Bracar.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

DOUAI. — *Maire* : M. Charles Bertin, \ast , \odot A.

Adjoints : MM. P. Hanotte, \ast , E. Dumont, \ast .

Conseil municipal : MM. R. Dubron, \odot A, Ed. d'Hooghe, \odot A, L. Lavoix, \odot I, Alp. Hayez, D^eBaude, \odot A, Francis Godin, \odot I, L. Breguet, G. Maroniez, \odot A, J. Jésuspret, V. Henne, P. Asou, Ed. Mullet, H. Hugot, Escoffier, P. Desmarets, \odot I, E. Brocal, \odot A, H. Lecas, J. Heno, A. Procureur, Ed. Baratte, Ch. Goniaux, T. Pfliger.

MARCHIENNES-VILLE. — *Maire* : M. le D^e Laden, \odot A.

Adjoints : MM. Bigo, H. Dubois.

Conseil municipal : MM. Ed. Mathez, Henniquaux-Haze, \otimes , Bonnet, Martin, Decottignies, Dusart, Planchant, Becquet, Dorin, Lory, Le-cœurve, Décaillon, Delfontaine, Bourle, Henniquaut, L., Legros, Coyez-Piate, Boez, Bernard, Chourey ; *Secrét. de la Mairie* : M. Cléry.

ORCHIES. — *Maire* : M. L'Herminé, \odot I.

Adjoints : MM. J.-B. Henno, V. Lemaire,

Conseil municipal : MM. F. Herbo, \odot I. U. Naveau, P. Deflandre,

O $\frac{1}{2}$, E. Reubrez, J.-B. Lepetit, F. Verdavoir, Noé, $\frac{1}{2}$, H. Bleuzet, H. Bonte, $\frac{1}{2}$, L. Leblanc, C. Laurent, O $\frac{1}{2}$, F. Caby, H. Dhainaut, J. Lambert, D. Demarcq, V. Piédannat, C. Désespringalle, A. Posteaux, A. Deloffre, P. Depauw. — *Secrétaire de la Mairie*: M. J. Tonnell, $\frac{1}{2}$ A.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

BERGUES. — *Maire*: M. Claeys, $\frac{1}{2}$, ancien Sénateur, Conseiller général.

Adjoints: MM. Carpentier, Lemort, $\frac{1}{2}$.

Conseil municipal: MM. A. Delegher, $\frac{1}{2}$ A, E. Verclytte, E. Rombout, D. Kesteman, J. Swynghedauw, J. Lips, H. Levin, A. Deconinck, J. Devey, $\frac{1}{2}$ A, F. Didier, $\frac{1}{2}$, L. Soffys, P. Lemaire, A. Desagher, J. Huret, D. Ponseel, D. Verhille, J. Lefebvre F. Baert, E. Naepels-A. Tubert. — *Secrétaire de la Mairie*: M. A. Leceuche.

BOURBOURG. — *Maire*: M. M. Longueval.

Adjoints: M. N. Pilon.

Conseil municipal: MM. C. Buns, J. Delahaye, V. Vandembroucque, A. Pacqueu, G. Leroux, A. Alloy, O. Boyez, G. Lheureux, V. Poulain, E. Hurtrel, D. Meesmaecker, A. Horel, A. Mango, N.... — *Secrétaire de la mairie*: M. L. Schil.

DUNKERQUE. — *Maire*: M. Henri Terquem, $\frac{1}{2}$ I, $\frac{1}{2}$.

Adjoint: M. le Docteur G. Ruysen.

Conseil municipal: MM. Dumont, $\frac{1}{2}$, C $\frac{1}{2}$ Trystram, $\frac{1}{2}$, Fesquet, $\frac{1}{2}$ I, Lemaire, $\frac{1}{2}$ A, Docteur Duval, $\frac{1}{2}$ A, Boone, $\frac{1}{2}$ A, Fichaux, $\frac{1}{2}$ A, $\frac{1}{2}$, Detraux, $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{2}$ A, Belle, Théry, $\frac{1}{2}$, Boutoille, Morel, Berode, $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{2}$ I, Monteuuis, $\frac{1}{2}$, Ziégler, Deryckxsen, $\frac{1}{2}$, Berquin, $\frac{1}{2}$, Kieken, $\frac{1}{2}$, Dorine, $\frac{1}{2}$, Hecquet, Vianne, Lacoste, Debrock, Dupuy, Louès, Ayello. — *Secrétaire de la Mairie*: M. Camille Lespilette, $\frac{1}{2}$ I.

GRAVELINES. — *Maire*: M. U. Valentin, $\frac{1}{2}$ A.

Adjoints: MM. Gourdin-Labarre, $\frac{1}{2}$, Ch. Crot.

Conseil municipal: MM. J. Merlin, Parisis, $\frac{1}{2}$ A, Géryl, $\frac{1}{2}$ I, O $\frac{1}{2}$, Patfoort, Ed. Leurette, Delacre-Lavallée, Landy, Collin, G. Levallée, Ch.-L. Sockeel, Joonekindt-Lavoye, Buttez-Queva, Fournier, Salomont, Lanvin, Vergriete, Masson. — *Secrétaire de la Mairie*: M. A. Leys.

HONDSCHOOTE. — *Maire*: M. Alfred Outters, Conseiller général.

Adjoints: MM. Ackein, Mallengier.

Conseil municipal: MM. Gossaert, Dufour, Didier, Vansteenberghé, Masselis, Mortier, Beyaert, De Bil, Bollengier, Billiaert, Debril, Dujardin, Libbrecht, Versmisse, Pauwels, Monsterleet, Plécy, Vermersch. — *Secrétaire de la Mairie*: M. N. Siroen.

WORMBOUDT. — *Maire*: M. Albert Dehaene.

Adjoints: MM. Bèle, Vanhaecke.


Conseil municipal: MM. Bécuwe, Blondeel, Coudeville, B. Debreyne, J. Debreyne, Deram, D^r Habrecht, Beun, H., Leroy, Moraël, Ammeux, D^r Wemaere, $\frac{1}{2}$ I, Ch. Dequidt, colonel Odoul, O $\frac{1}{2}$, L. Deblock, G. Debreyne, E. Monchie, N..... — *Secrétaire de la Mairie*: M. Ch. Kerfys.


ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

BAILLEUL. — *Maire*: M. Frédéric Moeneclay.

Adjoint: M. Félix de Coussemaker.

Conseil municipal : MM. Cortyl, Verbaere, Decherf-Boddaert, Delcour-Delassus, Hémar, Furon-Denturck, Deberdt, Flahault, Carolus, Gantois, Pauwels, Dewynter, Boddaert, H. Jourdin, Liefoghe, Heusèle, J. Hié, Gaymay, E. Delcour, P. Plichon, P. Jourdin, P. Périer. — *Secrétaire de la Mairie* : M. Georges Huys.

CASSEL. — *Maire* : M. Moeneclay,  I, Conseiller général.

Adjoints : Malot et Braems, .

Conseil municipal : MM. Blondé, Masselis, De Kytspotter, Savaete-Deschodt, Vermersch, Felhoen, Deschodt, Lambert, Beudaert, André Wackernie, Huyghe, A. Folken, Ch. Denaes, Dequidt, Heem, Busson. N.... — *Secrétaire de la Mairie* : M. Leroy.

ESTAIRES. — *Maire* : M. Dupont, Conseiller d'arrondissement.


Adjoints : MM. F. Ernout, Fenart-Bossu. — *Adjoint spécial du Douliou* : M. Delaval.

Conseil municipal : MM. Watine, Dethoor, Hernu-Leclercq, Défossiez-Delaval, Dhalluin, Guéquièrre-Trainsel, Torck-Deiannoy, Bourel, Piat-Hennion, Blanquart, Sénéchal, Vieren, Depasse-Coquelle, Ledieu, Rohart, Delbarre, Lesage, Pottiez. — *Secrétaire de la Mairie* : M. Streck.






HAZEBROUCK. — *Maire* : M. Eugène Warein.

Adjoints : MM. Margerin du Metz, Lernout.

Conseil municipal : MM. Hadou, Samsoen, Deschodt, Dehaine, Ed. Defoort, Ghesquièrre, A. Defoort, Dehandschoewercker, Deberdt, Lener, Pattein, Piel, David, Em. Dequidt, Bogaert, A. Vanhoucke, Robert Delassus, Ch.-L. Degraeve, de la Plesnoye, Serlooten, Légillon, Goudal. — *Secrétaire de la Mairie* : M. Boncourre.

MERVILLE. — *Maire* : M. Variscotte Orphée  I.

Adjoints : MM. G. Lecomte, Eugène Fatou.

Conseil municipal : MM. Serlooten, Luchart, Wallet, , Liébert, Dauchy, , Dapsens, X. Duquenne, Petitprez-Rattez, Commarieu , Victor Duquenne, Pollaert, Crinquette, Decomble, Delbecque, Leroy, Ducatez, , Cordier. — *Secrétaire de la Mairie* : M. Leroy,  A.


STEEVORDE. — *Maire* : M. J. Parmentier.

Adjoints : MM. François Demey, Séraphin Dejonghe.

Conseil municipal : MM. E. Dequidt, Verrièle, B. Degroote, A. Verbèke, Meaux, E. Carton, Walbrou, Schacht, E. Spanneut, H. Vanderlynden-Delbaere, Buttin, Ducornet-Verstaen, Désiré Vandamme, Ryckewaert, Tillie, Emile François, N...., N...., N.... — *Secrétaire de la Mairie* : M. Omer Frutsaert.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

ARMENTIÈRES. — *Maire* : M. Henri Chas.

Adjoints : MM. Ch. Conem,  I, et Joseph Villard.

Conseil municipal : MM. Loridan,  A, Potel, Verdiez, Rotru, Chardon,  I, Journée, Caron, Victor Lefebvre, Lescornez, , Persyn, Gillon, Sabre, Charles Lefebvre, Cuvelier, Castelain, Thesse, Vandenabeele, Halsberghe, Simoen, Van Meenen, Pottier, Daudrumez, N...., N.... — *Secrétaire en chef de la Mairie* : M. Victor Delory.

COMINES. — *Maire* : M. Désiré Ducarin, ✱.

Adjoints : MM. Vincent Cousin, ✱, I, et Paul Lesaffre, ☼.

Conseil municipal : MM. G. Favrelle, A. Lambin, H. Rembry, ☼, A. Dautricourt, J. Lepercq, A. Parent, E. Brulein, E. Carissimo, E. Delbecque, G. Leclercq, H. Dumortier, F. Longeamp, J.-B. Dumont, E. Leroy, A, C. Behague, L. Parez, A. Lesaffre, N... — *Secrétaire de la Mairie* : M. Henri Ruysseu, (M).

LILLE. — *Maire* : M. Charles Delesalle, r. Brûle-Maison, 96.

Adjoints : MM. Brackers d'Hugo, r. Jacquemars Gielée, 8 ; Laurence, ✱, bd Vauban, 110 ; Baudon, r. Inkermann, 14 ; Crépy-Saint-Léger, r. Royale, 77 ; Dambrine, r. d'Esquermes, 109 bis ; Duburcq, r. Princesse, 7 ; Binauld, r. d'Arcole, 11 bis ; Liégeois-Six, A, bd Bigo-Danel, 11.

Conseiller municipal délégué aux contributions : M. Richebé, r. Pierre Legrand, 58.

Conseiller municipal délégué à l'Etat-civil : M. Rémy, Charles, rue des Arts, 18.

Conseil municipal : MM. Gossart, ✱, r. St-Gabriel, 105 ; Leleu, r. de l'Alma, 26 ; Gobert, r. Nationale, 98 ; Duponchelle, r. de Lyon, 25 ; Danel, Désiré, r. Roland, 32 ; Druetz, r. St-André, 83 ; Remy, r. des Arts, 18 ; Legrand-Herman, r. Saint-André, 123 bis ; Delos, r. de Douai, 118 ; Wauquier, r. de Seclin, 11 ; Boutry, r. du Vieux-Marché-aux-Chevaux, 12 ; Lesot, r. d'Artois, 192 ; Ducastel, r. Nationale, 61 ; Danel, Léonard, r. Jacquemars-Gielée, 124 ; Lessenne, r. de Paris, 117 ; Baré, r. Léon-Gambetta, 194 ; Coilliot, r. Fabricey, 17 ; Gronier, bd Victor-Hugo, 18 ; Parmentier, r. Saint-Etienne, 45 ; Ovigneur, r. Négrier, 1 ; Barrois, r. de Lannoy, 57 ; Buisine, r. Pierre Legrand, 66 ; Coutel, r. de Crimée, 9 ; Pajot, r. Desmazières, 5 ; Guiselin, bd Victor-Hugo, 224. — *Secrétaire-général de la Mairie* : M. Assoignion, ✱, I, ☼ ; *Secrétaire-adjoint* : M. L. Mouraux, A. — *Chefs de bureau* : MM. Talon, *Elections* ; Delonque, *Contributions* ; A. Desrousseaux, *Affaires militaires* ; Favier, I, *Etat-Civil* ; Bottequin, A, *Correspondance*. — *Directeur des travaux municipaux* : M. Lemoine, ✱, *Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées*. — *Directeur des finances et contrôle* : M. Paul Delporte, A, ☼. — *Econome-chef* : M. Marlin.

ROUBAIX. — *Maire* : M. Eugène Motte, O ✱, O †, C †, ancien député, Conseiller général.

Adjoints : MM. Félix Chatteleyn, † O, Gilbert Sayet, I, Georges Deschodt, A, Emile Leblanc, ☼, Georges Dewitte, A.

Conseil municipal : Coupez, François, Kimpe, Debaisieux, Lefebvre, Decock, Lepers, Nys, Lebas, Carpentier, Dujardin, Doise, Corbeau, Picard, Watremez, Bailleul, Dusart, Cléty, D^r Lepoutre, Despature, Noyelle, Gaydet, Segard, Hocque, Cousu, Rousseau, ✱, A, †, Delattre, Dubois, Weill, A. — *Secrétaire-général de la Mairie* : M. L. Rogét, A. ; — *Chef du bureau du Secrétariat* : M. Couthier, A. — *Chef de la Comptabilité* : M. C. Deschamps. — *Chef du bureau de l'Etat-civil* : M. J. Lefebvre ; — *Commis principal chargé du service de la Caisse des écoles* : M. E. Herchuelz. — *Archiviste* : M. L. Holleville, A. — *Chef du service des bâtiments* : M. Th. Coliez, A, architecte. — *Chef du service de la voirie* : M. G. Neveux, A, ☼, Conducteur des ponts et chaussées.

SECLIN. — *Maire* : M. Auguste Collette, ☼.

Conseil municipal: MM. Pontfort, \odot A, Huain, Mollet, \otimes , Laden, \ast

Adjoins: MM. Lepoivre, Caby.

\odot \otimes . \odot A, Lemaire, Drieux, Delefosse, Colrat, J. Desurmont, Messian, Houpe, Darras, Liénart, Mallet, Mitermique, Dancoisne, N... —

Secrétaire de la Mairie: M. Lecerf.

TOURCOING — *Maire*: M. Gustave Dron, Député.

Adjoins: MM. Emile Lecomte, \ast , \odot A, \dagger , Léon Salembien, \ast ,

\odot A, \dagger , Maurice Cordier, \odot A, \dagger , N...

Conseil municipal: MM. Martin, \odot A, Wagnon, Courtois, Massard, \odot A, Delespierre, Bouche, Duvillier, Brassart, Leveugle, \odot A, Cruque, \otimes , \odot A, Barbieux, Heulst, Saison, Scalbert, Masurel, \otimes , Deborgher, Dumortier, Parsy, \odot A, Loridant, \odot A, Victor Flament, \ast , \odot A, \dagger , Delattre, Englebert, Six, Bouvaine, Coppin, Qivron, Verbecke, Deswazières, Dumortier, Ladesou, N. N..... — *Secrétaire général de la Mairie*: N.... — *Voirie municipale, Directeur*: M. Bloyart, \odot A. — *Bâtiments municipaux, Directeur*: M. Sevin, \odot A. — *Usine à Gaz, Directeur*: M. Bernard, \odot A. — *Usine d'électricité, Ingénieur-Conseil*: M. Henneton, \ast ; *Ingénieur chef du service*: M. Botton. — *Bains municipaux, Directeur*: M. J. Wagnon.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

CONDÉ-SUR-L'ESCAUT. — *Maire*: M. Pureur, \odot A, Conseiller d'arrondissement.

Adjoins: MM. Amand, \odot A, N....

Conseil municipal: MM. Deblaton, \otimes , Castiau, Delanglez, Glorieux, Murez, Bagnies, Hainaut, Guignard, Estyle, \otimes , Delattre, Raverdy, Lespèce, Fernex, J.-P. Housez, Sirez, Protat. — *Secrétaire de la Mairie*: M. Dormy, \odot A.

SAINT-AMAND. — *Maire*: M. Emile Davaine, \ast , \odot A, \otimes , Député, Conseiller général.

Adjoins: MM. Louis Dubois, Emile Quinet.

Conseil municipal: MM. Chotteau, Donatien, J. Duvocelle, D^r Breton, H. Davaine, E. Mercier, L. Duvivier, Deloffre-Balan, J. Huon, \otimes , L. Bruneau, Lamonnier, E. Quesny, A. Perron, H. Dupret, L. Lefebvre, J. Dupont, P. Rémy, A. Rossignol, P. Thiébaud, C. Ducatillon, P. Dubois, E. Hornez, Raviart-Delferrière, A. Leclercq. — *Secrétaire de la Mairie*: M. L. Renard.

VALENCIENNES. — *Maire*: M. Devillers, \ast , \odot I.

Adjoins: MM. Dugardin, \odot I, Corsolle, \odot I, \otimes .

Conseil municipal: MM. Pillion, \ast , \odot A, Tauchon, \ast , \odot A, G. Dupont, \odot I, Bonenfant, Boulanger, \odot I, Dugnolle, Delanoy, Dremaux, \odot A, Mineur, Debaralle, \ast , \odot I, Guillaume, Fourmeux, Defaux, Legrand, de Lauwereyns de Rosendaele, \odot A, Tromont, Bertiaux, Thellier de Poncheville, C. \dagger , P. Dupont, Delame, Billiet, Lépilliez. — *Secrétaire de la Mairie*: M. Vieux, \odot I.

Les noms des Maires et Adjoins de toutes les Communes du Département sont inscrits dans les tableaux ci-après: le 1^{er} tableau donne la liste des communes par ordre alphabétique, le second la liste des communes, par canton.

TABLEAU ALPHABÉTIQUE DES COMMUNES.

NOMS		BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrond. du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte catholique
Abancourt...	C Cambrai-O...	Bureau.....	Cormont.....	Caude.....	Thisse.
Abson.....	V Denain.....	Id.....	Lanthiez.....	Fiévet, Aldebert.	Gir.
Aibes.....	A Solre-le-Chât.	Cousolre.....	Hersey.....	Daniel.....	Willot.
Aix.....	D Orchies.....	Orchies.....	Waymel.....	Dupret.....	Godfrein.
Allennes-lez-Maraix.	L Seclin.....	Annœullin.....	Ledoux ☼.....	Marchand.....	Courtois.
Amfroidpret.....	A Bavai.....	Gommegnies.....	Carlier.....	Manteau.....	Lamblin.
Anhiers.....	D Douai-Nord.....	Raches.....	Cuisinier.....	Pabelle.....	Berlemont.
Aniche.....	D Douai-Sud.....	Bureau.....	Lanoy.....	Bertiaux, Humez.	Delplanque.
Annappes.....	L Lannoy.....	Ascq.....	de Montalembert.	Desruelles, Lestrez..	Flipo.
Anneux.....	C Marcoing.....	Graincourt-les-Avinc. (P.-de-C.)	Crépin ☼.....	Lévêque.....	Boutte.
Annœullin.....	L Seclin.....	Bureau.....	Courmont.....	Lheureux, Parsy, Poissonnier (adj. spéc.).	Scritte, Fourn., Leman.
Anor.....	A Trélon.....	Id.....	Cantineau.....	Despret, Fostier..	Maufroid.
Anstaing.....	L Lannoy.....	Ascq.....	Delerue, ☼ A.	Delaoutre.....	Cambier.
Anzin.....	V Valencienn.-N	Bureau.....	Gérard.....	Piédana, Lohert..	Deregnacourt.
Arleux.....	D Arleux.....	Id.....	Labalette, ☼ A.	Ezebvre, ☼ A.	Vaillie. ☼
Armbouts-Cappel.	Dk Bergues.....	Bergues.....	Delabaere.....	Wemaere, ☼	Serdobbel..
Armentières..	L Armentières..	Bureau.....	Chas.....	Conem ☼, Villard	Huet, Jourdin.
Arnèke.....	H Cassel.....	Id.....	Becquaert.....	Alleyne.....	Beck.
Artres.....	V Valencienn.-S	Id.....	Beauvois.....	Lussiez.....	Dillies.
Ascq.....	L Lannoy.....	Id.....	Delebarre.....	Vincent, ☼ A, Delattre.	Rogé.
Assevent.....	A Maubeuge.....	Maubeuge.....	Wignolle.....	Mousain.....	V. Boussois.
Attiches.....	L Pont-à-Marcq.	Pont-à-Marcq.	Maurice, ☼	N.....	Grison.
Aubeneuil-au-Bac.	C Cambrai-O...	Aubigny-au-Bac.	Tarlier.....	Fontaine.....	Lemaire.
Auberchicourt..	D Douai-Sud.....	Aniche.....	Poteau.....	Leclercq, Delacroix.	Dubrulle.
Aubers.....	D La Bassée.....	Bureau.....	Derez.....	Debeaussart.....	Dhalluin.
Aubigny-au-bac.	L Arleux.....	Id.....	Dumont-Piton	Telfier ☼.....	Rousselle.
Aubry.....	V Valencienn.-N	Anzin.....	Lemoingne.....	Maillard.....	Liagre.
Auby.....	D Douai-O.....	Bureau.....	Gastorowski, ☼	Vion, Blondeau..	Lesage.
Auchy.....	D Orchies.....	Orchies.....	Cambier.....	Delangue.....	Melot.
Audencourt.....	C Clary.....	Caudry.....	F. Poulain.....	E. Poulain.....	V. Inchy.
Audignies.....	A Bavai.....	Bavai.....	de Veyle de Romans.....	Lefebvre.....	V. Bavai.
Aulnoy.....	V Valencienn.-S	Valenciennes.	Cousin, ☼.....	Maillard, Lacoste.	Cattelin.
Aulnoye.....	A Berlaimont..	Bureau.....	Dérover.....	Douillet.....	N.....
Avelin.....	L Pont-à-Marcq.	Pont-à-Marcq.	N.....	Lecouffe.....	Salember, Delarbieux.
Avesnelles.....	A Avesnes-S.....	Avesnes.....	Antoine, ☼.....	Séry, ☼ A, Déquesne, ☼.....	Carlier.
Avesnes-sur-helpe	A Avesnes-sur-helpe	Bureau.....	Baux, ☼, ☼ I, ☼	Chauveau, Cousin	Daubresse.
Avesnes-le-Sec.	V Bouchain.....	Haspres.....	Déjardin.....	Bury.....	Poulet.
Avesnes-lez-Aubert.	C Carnières.....	Bureau.....	Campener.....	Derieux, Cattiaux.	Farinaux.
Awoingt.....	C Cambrai-Est..	Cambrai.....	Pabelle, ☼.....	Pluvinage.....	Lerique.
Aymeries.....	A Berlaimont..	Berlaimont..	Bertrand.....	Lapostolle.....	Proust.
Bachaut.....	A id.....	Pont-s/Sambre..	Blary.....	Carlier.....	Boulogne.
Bachy.....	L Cysoing.....	Cysoing.....	Quique.....	Devienne.....	Piat.
Bailleul.....	H Bailleul.....	Bureau.....	Moeneclay.....	De Coussemaker, N.....	Coubronne, Béwe, Declercq, Béroyer Justin, Duterte.
Baisieux.....	L Lannoy.....	Id.....	Deffontaines..	Dufflot.....	Lepers, Deltamb.

(1) Ce tableau, dressé par ordre alphabétique des communes, peut servir de table pour les recherches dans le tableau statistique par cantons, inséré ci-après.

NOMS			BUREAU	NOMS DES		
des	de	du	DE POSTE			MINISTRES
COMMUNES.	de	CANTON.	duquel	MAIRES.	ADJOINTS.	du
	l'arrondt.		chaque commune			culte catholique.
			depend.			
Haives	A	Trélon	Trélon	Pécheux, O	Lebeau	Poulain
Bambeckue	Dk	Hondschoote	Wormhoudt	Verrielle	Lootvoet	Gelthoof
Banteux	C	Marcoing	Honnecourt	Crépin	Ponthieux, S	Bricout
Bauginy	C	Cambrai-O	Abancourt	Foveau, S	Wiart	Dechy
Bantouzelle	C	Marcoing	Honnecourt	Millet	Bricout	Liagre
Bas-Lieu	A	Avesnes-N	Avesnes-s.-Helpe	Pouillard	Gosset	V. Avesnes
Basuel	C	Le Cateau	Le Cateau	Dehaussy	Barbet	Cuvellier
Bauvin	L	Seclin	Bureau	Rousselle	Mortreux, Carrillon	Leduc
Bavai	A	Bavai	Id	Derôme, S	Lacour	Gonthier
Bavinchove	H	Cassel	Cassel	Godderis	Blondé	Vandendriesche
Beaucamps	L	Haubourdin	Fournes-en-Wep	Desbonnets	N	Mortreux
Beauidignies	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy	Boez	Potiez	Horain
Beaufort	A	Maubeuge	Hautmont	Maitrepierre	Tramont	Maufroid
Beaumont	C	Le Cateau	Inchy	Dumont	Soissons Adolphe	V. Inchy
Beaurain	C	Solesmes	Solesmes	Langrand, S	Laforest	Dollé
Beaurepaire	A	Avesnes-S	Prisches	Godfrin	Ducornet	Lacomblez
Beaurieux	A	Solre-le-Chât	Solre-le-Chât	Trouillet	Stoclet	Descarpentries
Beauvois-en-Cambresis	C	Carnières	Bureau	Proy	Legrand, Sourmail	Delille
Bellaing	V	Valencien-N	Walters	Laude	Pluchard	Falmpin
Bellignies	A	Bavai	Bavai	Cordier, S	Mirland	N
Bérelles	A	Solre-le-Chât	Solre-le-Chât	Lectercq	Navard	Debaudringhien
Bergues	Dk	Bergues	Bureau	Claeys, S	Carpentier, Lemort	Deman
Berlaimont	A	Berlaimont	Id	Emond	Colpin, Lectercq	Wirth
Bermerain	C	Solesmes	Id	Duchemin	Richard	Sion
Bermeries	A	Bavai	Bavai	Senéchal, S	Brayer	V. Amfroipret
Bersée	L	Pont-à-Marq	Bureau	Le Vaillant	Mouchon	Leroy
Bersillies	A	Maubeuge	Maubeuge	Delewaque	Gazin	V. Villers-sire-N
Berthen	H	Bailleul-S-O	Bailleul	Légillon	Verbaere	Braems
Berthier	C	Clary	Bureau	Lasson	Delhayé, Basquin	Déhon
Bethencourt	C	Carnières	Candry	Mora	Lemaire	Coulon
Bettignies	A	Maubeuge	Maubeuge	Locoge	Hennebert	V. Mairieux
Bettrechies	A	Bavai	Bavai	Gérim	Decroué	Lectercq
Beugnies	A	Avesnes-N	Sars-Poteries	Montay	Fontaine, E	Dubelle
Beuvrages	V	Valencien-N	Anzin	Plumecocq	Joly	Béal
Beuvry	D	Orchies	Bureau	Dupont	Lombard	Wattez
Béviliers	C	Carnières	Carnières	Pertriaux	Darras	Duhon
Bierne	Dk	Bergues	Bergues	Meesemaeker	Deblock	Vanrechem
Bissezele	Dk	Id	Id	Boudenot	Cieren	Mélis
Blaringhem	H	Hazebrouck-N	Renescure	Mordacq, S	Lefort	Denève
Blécourt	C	Cambrai-O	Abancourt	Norman	Bailliez	Dumortier
Boeschépe	H	Steenvoorde	Godewaersvelde	Decanert	Houvenaghel	Haan, Dehaese
Boeseghem	H	Hazebrouck-S	Steenbecque	Bogaert	Delbende	Derycke
Bois-Grenier	L	Armentières	Armentières	Wattel	Bouchery	Vaillant
Bollezele	Dk	Wormhoudt	Bureau	Dehaene	Poublanc	Bellengier
Bondues	L	Tourcoing-S	Id	d'Hespele	Deheulle, Debuquooy	Loridan
Borre	H	Hazebr.-Sud	Hazebrouck	Delbecq	Thooris	Beaucamp
Bouchain	V	Bouchain	Bureau	Havez	Monchain	Paquin
Boulogne	A	Avesnes-Sud	Avesnes-s.-Helpe	Briatte	Foinne	Collet
Bourbourg	Dk	Id	Bureau	Longueval	Pilon, S	Chirouter
Bourbourg-Campagne	Dk	Bourbourg	Boirbourg	Belle	Vanhaecke, Duriez	V. Bourbourg V
Bourghelles	L	Cysoing	Cysoing	Foutry	Fasciaux	Durant
Boursies	C	Marcoing	Heimies (pde C)	Deleau	Le Gentil	Lemaire

NOMS			BUREAU	NOMS DES		
des	de	du	DE POSTE			MINISTRES
COMMUNES.	l'arrond.	CANTON.	duquel	MAIRES.	ADJOINTS.	du
			chaque commune			culte catholique.
			dépend			
Bousbecque ..	L	Tourcoing-N.	Bureau	Dalle-Leroux.	Delannoy, Castelain..	Tellier.
Bousies	A	Landrecies..	Id	Bourdon,  A.	Richard, Cloche..	Croissant.
Bousignies-s.-Roo	A	Solre-le-Chât.	Cousolre..	Pouillard..	Lotteau	Blampain.
Bousignies... V	V	St-Amand (r. g.)	Hasnon... H	Debrabant, 	Charlemagne... V.	Brillon.
Boussières... A	A	Berlaimont..	Hautmont..	Cren	Halgrain	V. Vieux-Mesnil.
Boussières-en-Cambresis	C	Carnières... C	Carnières... C	Cattelain	Grière	Leroy.
Boussois... A	A	Maubeuge... A	Marpent... A	Moulin	Gibon	Bricout.
Bouvignies... D	D	Marchiennes..	Marchiennes..	Gourmez	Falemppe	Flamenl.
Bouvines... L	L	Cysoing... L	Cysoing... L	Dehau	Desmarescaux..	Liénard.
Bray-Dunes... Dk	Dk	Dunkerque-E.	Ghyvelde... E	Deswarte	Toury	Kieken.
Briastre... C	C	Solesmes... C	Viesly... C	Sotière	Delporte	Remy.
Brillon... V	V	St-Amand (r. g.)	Hasnon... V	Leleu	Chirez	Dumon.
Brouckerque... Dk	Dk	Bourbourg... Dk	Bourbourg... Dk	Debaveleare..	Deram	Markant.
Broxeele... Dk	Dk	Wormhoudt..	Bollezele... Dk	Vantorre	Permandt	Lootgieter.
Bray-s-l'Escaut.	V	V Valenciennes-N.	Bureau... V	Hélarde	Delannoy, Gellez.	Dujardin.
Bruille-lez-Marchiennes	D	Marchiennes..	Somain... D	Durut, F.	Legrand	Marier.
Bruille-St-Amand.	V	St-Amand (r. d.)	Hergnies... V	Dupont	Evrard	Vaillant.
Brunémont... D	D	Arleux... D	Arleux... D	Moreau	Duhem, J.	Vandierdonck.
Bry... D	D	Le Quesnoy-O	Jenlain... D	François... D	Bolvin	N.
Bugnicourt... D	D	Arleux... D	Arleux... D	Ficheux... D	Ansart	Potier.
Busigny... C	C	Clary... C	Bureau... C	Machu,  A.	Lépousez,  Morel	Hégo.
Buyssechre... H	H	Cassel... H	Cassel... H	Cooche... H	Persyn	Boudein.
Caestre... H	H	Hazebr.-N. ... H	Hazebrouck..	Fobert... H	Barisel	Govaere.
Cagnoncles... C	C	Cambrai-Est..	Rieux-en-C ^{is} ..	N.	Bury, Pierre... C	Germain.
Cambrai... C	C	Cambrai... C	Bureau... C	Bersez,  A.	Copin,  A.,  A.	Hécart, Cloche, Thuliez.
Camphin-en-Camrémault	L	Seclin... L	Phalempin... L	Hennart... L	Hélin	Lobet.
Camphin-en-Pévele	L	Cysoing... L	Baisieux... L	Dewauvrain..	Danel	Delporte.
Cantaing... C	C	Marcoing... C	Cambrai... C	Foulon, 	Moreau	Delebecque.
Cantin... D	D	Arleux... D	Bureau... D	Coquelet... D	Carlier	Laurent.
Capelle... C	C	Solesmes... C	Bermerain... C	Douay... C	Malaquin	V. Escarmain.
Capinghem... L	L	Armentières..	Lomme... L	Fallet... L	Pollet	V. Lomme.
Cappelle... Dk	Dk	Dunkerque-O	Coudekerque-Br.	Hennebert... Dk	Goelgheluck... Dk	Parmentier.
Cappelle... Dk	Dk	Cysoing... Dk	Templeuve... Dk	Dupont... Dk	Poutrain	Joly.
Cappellebrouck	Dk	Bourbourg... Dk	Bourbourg... Dk	Delepouve... Dk	Dehorter	Truy.
Carnières... C	C	Carnières... C	Bureau... C	Leclercq, 	Vasseur	Cornaert.
Carnin... L	L	Seclin... L	Annoullin... L	Descamps, 	Carpentier... L	Degruson.
Cartignies... A	A	Avesnes-Sud..	Bureau... A	Beuvar... A	Marche, E.	Wautier.
Cassel... H	H	Cassel... H	Id	Moeneclae,  A.	Malot, Braems, 	Dassonneville.
Catillon... C	C	Le Cateau... C	Id	Pruvot... C	Dambrine... C	Ducroquet.
Cattenières... C	C	Carnières... C	Carnières... C	Dumont,  O.	Taquet,  A.	Cieren.
Caudry... C	C	Clary... C	Bureau... C	Sandras... C	Plet, Vanhaële..	Bricout.
Caulley... C	C	Id	Ligny-en-C ^{is} ..	Drecq... C	Cattelain	Beccue.
Cauroir... C	C	Cambrai-Est..	Carnières... C	Dhordain, 	Bourlet... C	Langlain.
Cerfontaine... A	A	Maubeuge... A	Ferrière-la-Gr	Thomas... A	Durant	V. Rousies.
Chapelle-d'Armentières	L	Armentières..	Armentières..	Vigieron... L	Catry, Ramery..	Damman.
Château-l'Abbaye	V	St-Amand (r. d.)	St-Amand... V	Jouvenaux... V	Daloy	Flahaut.
Chemy... L	L	Seclin... L	Phalempin... L	Wartelle... L	Legroux... L	Mériaux.
Chéreng... L	L	Lannoy... L	Baisieux... L	Lepers, R. ...	Carette	Veys.
Choisies... A	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Legendr... A	Lonfls	V. Obrechies.
Clairfayts... A	A	Id	Id	Brogne... A	Moreau... A	Druesne.










NOMS			BUREAU		NOMS DES		
des	de	du	DE POSTE	duquel			MINISTRES
COMMUNES.	l'arrondt.	CANTON.	chaque commune	dépend.	MAIRES.	ADJOINTS.	du
							culte catholique.
Clary.....	C	Clary.....	Bureau.....	Bricout.....	Bourlet, L.....	Renout.	
Cobrieux....	L	Cysoing....	Cysoing....	Rempteaux....	Carpentier.....	Dedoncker.	
Colleret....	A	Maubeuge..	Bureau.....	Demanez, ☼	Briatte.....	Duclemortier	
Comines....	L	Quesnoy-s-D.	Id.....	Ducarin, ☼	Cousin, ☼, ☼, A,	Lamstaes, Brunel.	
					Lesaffre, ☼		
Condé-sur-l'Escaut.....	V	Condé.....	Id.....	Pureur, ☼, A	Amand, ☼, A, Raverdy	Deschrever, Denis	
Coudekerque	Dk	Dunkerque-E.	Bergues....	Gerrebout, ☼	Lebecque.....	Desmoudt.	
Coudekerque	Dk	Id.....	Bureau.....	Fontaine.....	Vanlerberghe,		
					Charle et Roels..	Labyt.	
Courchelettes	D	Douai-O.....	Douai.....	Trannin, ☼	Lamy.....	Béra.	
Cousolre....	A	Solre-le-Chât.	Bureau.....	Décamps.....	Martin, Dés., Lançon.	Lemoine.	
Coutiches....	D	Orchies....	Id.....	Bonnet, ☼	Monnet.....	Donce.	
Craywick....	Dk	Gravelines..	Loon-Plage..	Duriez.....	Dupuy.....	Damman.	
Crespin.....	V	Condé.....	Bureau.....	De Hulster...	Capelle, Cabarez.	Caude.	
Crévecoeur-sur-l'Escaut.....	C	Marcoing....	Id.....	Vilain.....	Puche.....	Biset.	
Crochte.....	Dk	Bergues....	Bergues....	Cockenpot....	Demey.....	Duseigne.	
Croix.....	A	Landrecies.	Bousies....	Delsart, ☼	Dehen.....	Pesin.	
Croix.....	L	Roubaix-O..	Bureau.....	Stien.....	Dujardin, Telliez.	Rafin.	
Cruincy.....	D	Douai-O.....	Douai.....	Robaut.....	Buchet.....	Guiot.	
Curgies....	V	Valenciennes-E.	Bureau.....	Lefebvre....	Wailliez.....	Hol.	
Cuvillers....	C	Cambrai-O..	Abancourt..	Dordain, ☼	Liévin.....	V. Bantigny.	
Cysoing....	L	Cysoing....	Bureau.....	Delepouille..	Dumoulin, Duriez	Cauliez.	
Damousies..	A	Maubeuge..	Ferrière-la-Gde..	Devins.....	Moustier.....	Herrengt.	
Dechy.....	D	Douai-S.....	Douai.....	Masson, ☼	Lejeune, Louche.	Dessaint.	
Dehéries....	C	Clary.....	Walincourt..	Leveaux....	Vély.....	V. Malincourt	
Denain.....	V	Denain.....	Bureau.....	Tricart.....	Lefebvre, Delphien....	Panien.	
Deslémont..	L	Quesnoy-s-D.	Quesnoy-s-D.	Horent.....	Six.....	Maroille.	
Dimechaux..	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Planard.....	Maillard, ☼	V. Dimont.	
Dimont.....	A	Id.....	Sars-Poteries.	Tramont.....	Déquesne.....	Legrand.	
Dolgnies....	C	Marcoing....	Hermies (P-d-C)	Caudrillez...	Bauduin.....	Renant.	
Dompierre..	A	Avesnes-N..	Bureau.....	Mathieu, ☼	Betry.....	Delobelle.	
Douai.....	D	Douai-N....	Id.....	Bertin, ☼, ☼, A	Hanotte, ☼,	Voir au chapitre	
					Dumont, ☼	des Cultes.	
Douchy.....	V	Denain.....	Id.....	Sorriaux....	Hennevin, Coulon	Moreau.	
Dourlers....	A	Avesnes-N..	Id.....	Balleux....	Mercier.....	Dumoulin.	
Drincham...	Dk	Bourbourg..	Bourbourg..	Vanacker....	Vitse.....	Warembourg.	
Dunkerque..	Dk	Dunkerque..	Bureau.....	Terquem, ☼, L	Sauvage, Ruyssen,	Scalbert,	
					N.....	Brousse, Denis	
Ebblinghem..	H	Hazebrouck-N.	Renescure..	De Mariol...	Debrock.....	Destailleur.	
Ecaillon....	D	Douai-Sud...	Montigny-en-Ost.	Lecouffe, ☼, A	Bernard.....	Boubert.	
Eccles.....	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Colson.....	Desort.....	V. Solrines.	
Eclaires....	A	Maubeuge..	Dourlers....	Cuisset.....	François.....	Tuche.	
Ecuelin.....	A	Berlaimont..	Berlaimont..	Lefèvre....	Maillard.....	V. St-Rémy-Ch	
Ecuelle.....	H	Steenvoorde.	Steenvoorde..	Gilloots....	Stoffaes.....	Tiersoone.	
Elincourt..	C	Clary.....	Marezt.....	Clochez....	Boury.....	Thomassin.	
Elismes....	A	Maubeuge..	Maubeuge..	Bouse.....	Willame....	Delacourt.	
Emerchicourt	V	Bouchain....	Aniche.....	Oblin.....	Eloi Diogène...	V. Aniche.	
Emmerin....	L	Haubourdin.	Haubourdin.	Roussel....	Crespel.....	Malfait.	
Englefontaine	A	Le Quesnoy-E	Bureau.....	Canlineau, ☼	Guéry.....	Havet.	
Englos.....	L	Haubourdin.	Haubourdin..	Imbert de la Pha leque.	Delangre.....	Doolaghen, ORA	

NOMS		BUREAU		NOMS DES		
des	de	du	DE POSTE	MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES
COMMUNES.	l'arrond.	CANTON	duquel			
			chaque commune			culte catholique
			dépend.			
Ennetières-en-Weppe	L	Haubourdin..	Haubourdin..	Descamps...	Nory.....	Somon.
Ennevelin	L	Pont-à-Marcq	Pont-à-Marcq.	Favier.....	Lambelin.....	Lhermitte.
Eppe-Sauvage	A	Trélon.....	Trélon.....	Carlier.....	Rabout.....	Fauqueux.
Erchin	D	Arleux.....	Cantin.....	Bernard.....	Richez.....	Dnhoit.
Rringhem	Dk	Bergues..	Esquelbecq..	Marcant.....	Deecker.....	Verstraet.
Erquinghem-le-Sec	L	Haubourdin..	Haubourdin..	Leturcq.....	Choquet.....	V. Hallenna
Erquinghem-Lys	L	Armentières	Bureau.....	Ducrocq, ☞	Flament, Masure.	Pollet.
Erre	D	Marchiennes	Fenain.....	Delin, J.....	Delin, Aug.....	Fasseur.
Escarmain	C	Solesmes	Beimerain...	Noisette.....	Malaquin.....	Lamotte.
Escaudain	V	Denain.....	Bureau.....	Paris.....	Lecas, Haquet...	Mériaux.
Escandœuvres	C	Cambrai-Est.	Bureau.....	Lefebvre.....	Tartulier, Leprêtre...	Boulongne.
Escauptont	V	Condé.....	Fresnes.....	Wagret.....	Desfise, Duprez..	Cerf.
Escobecques	L	Haubourdin..	Haubourdin..	Delefortrie...	Descaloire.....	V. Englos.
Esnes	C	Clary.....	Walincourt..	Boniface.....	Berieux.....	Marrie.
Esquelbecq	Dk	Wormhoudt	Bureau.....	Bergerot.....	Herbin.....	Thooris.
Esquerchin	D	Douai-O.....	Douai.....	Lubrez, ☞	Monet.....	Horain.
Estaires	H	Merville.....	Bureau.....	Rupont.....	Ernout, Féart, Delaval (1).....	Roedt, Delpierre
Estourmel	C	Carnières...	Carnières...	Rossi.....	Leprêtre.....	Vallant.
Estrées	D	Arleux.....	Arleux.....	Delacroix.....	Leroy.....	Duduve.
Estreux	V	Valenciennes-E.	Saultain.....	Mallet.....	Lefèvre.....	Sautière.
Estrun	C	Cambrai-E.	Iwuy.....	Denimal.....	Dhordain.....	Roelens.
Eswars	C	Cambrai-E.	Escandœuvres	Lesne.....	Chauwin.....	Naels.
Eth	A	Le Quesnoy-O	Sebourg.....	Gravelle.....	Pouille.....	Rose.
Etrœungt	A	Avesnes-S.	Bureau.....	Godbille, ☞	Hosselet.....	Davoine.
Faches	L	Lille-Sud-Est	Lille.....	Vanheverswyn..	Coche, Robidet..	Dumortier, Tison
Famars	V	Valenciennes-S.	Valenciennes.	Harpignies...	Holin.....	Décourt.
Faumont	D	Orchies.....	Raches.....	Wattelier.....	Grohin.....	Dal.
Favril	A	Landrecies	Landrecies..	Thomas, ☞	Evrard.....	Talbroux.
Fechain	D	Arleux.....	Bureau.....	Villette.....	Dhollande.....	Fossart.
Feignies	A	Bavai.....	Id.....	Prévot.....	Havelle, Roullie..	Vallez.
Felleries	A	Avesnes-N.	Id.....	Culot.....	Grimiaux.....	Patoir.
Fenain	D	Marchiennes	Id.....	Aug. Brabant	Laurent, Bara...	Bricout.
Férin	D	Douai-Sud...	Cantin.....	Couppé.....	Mélayers.....	Tison.
Féron	A	Trélon.....	Bureau.....	Durieux.....	Hosselet.....	Germe.
Ferrière-la-Grande	A	Maubeuge..	Id.....	Willième.....	Splingard, Gautier	Legrand.
Ferrière-la-Polite	A	Id.....	Id.....	Liénard, ☞ A.	Minaire.....	Denis.
Flaumont-Waudrechies	A	Avesnes-N.	Avesnes- ^s /Helpe	Talon, ☞	De St-Genois...	Claïse.
Fliers	L	Lannoy.....	Croix.....	Delporte.....	Tancré, Dequenne, Jouveaux (adj. spécial).....	Taffin.
Fliers-en-Escrébieux	D	Douai-O.....	Bureau.....	Pasquet, ☞	Rliequy, Marquette...	Fourez.
Flesquières	C	Marcoing...	Marcoing...	de Bouteville.	Goubet.....	Decherf.
Flêtre	H	Bailleul S.-O.	Bailleul.....	Ricour.....	Huyghe.....	Lordémus.
Flines-lez-Mortagne	V	St-Amand (r. d.)	Mortagne...	Bonzel, ☞ A.	Henneton.....	Planq.
Flines-lez-Raches	D	Douai-N.....	Bureau.....	Defzenne, ☞	Larose, Chemin..	Tison.
Floursies	A	Avesnes-N.	Doulers.....	Maufroy.....	Ambroise.....	V. Semoulin
Floyon	A	Avesnes-S.	Etrœungt...	Caton.....	Hazard.....	Dubray.
Fontaine-au-Bols	A	Landrecies	Landrecies..	Leblond, ☞	Brabant.....	Bailleul.
Fontaine-au-Pire	C	Carnières	Beauvois-en-Cis.	Lepape.....	Galliègue.....	Leroy.
Fontaine-Notre-Dame	C	Cambrai-O.	Cambrai.....	Panien-Foulon..	Coquelle.....	Blas.
Forenville	C	Cambrai-E	Id.....	Lefebvre.....	Manet.....	V. Séranville

(1) Adjoint spécial pour la section du Douliou.

NOMS			BUREAU		NOMS DES	
des COMMUNES.	de Parronit.	du CANTON.	DE POSTE duquel chaque commune dépend.	MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte catholique.
Forest	L	Lannoy.	Hem	Masquelier...	Mathon	Delbecque.
Forest	A	Landrecies. . .	Bousies.	Payen, ☼	Briatte	Arnould.
Fort-Mardyck	Dk	Dunkerque-O	St-Pol-s.-Mer.	Deconinck...	Evrard.....	Permandt.
Fournies	A	Trelon	Bureau	Coppeaux...	Derre, Moreau..	Masclot, Dupont.
Jornes-en-Wep.	L	La Bassée.....	Id	Cte d'HespeL.	Devos.....	Duriez.
Frasnoy	A	Le Quesnoy-O	Le Quesnoy..	Crasquin, ☼	Duquesnoy.....	Permandt.
Frellinghien..	L	Armentières.	Bureau	Pruvost.....	Deweppe.....	Leman.
Fresnes	V	Condé.....	Id	Moreau.....	Legrand, Guéry	Bacquart
Fressin	D	Arleux	Monchecourt.	Lanvin	Déprez.....	Sion.
Fressles	C	Cambrai-O... .	Abancourt..	Vasseur, ☼	Lelong	Cabre.
Fretin	L	Pont-à-Marq	Bureau	Delacluse...	Chuffart.....	Dupuis.
Fromelles	L	La Bassée.....	Aubers	Descamps..	Gruson.....	Dervaux.
Genech	L	Cysong	Templeuve..	Debouvry...	Wauquier.....	Davril.
Ghissignies ..	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy..	Deparis, ☼	Jacquemart...	Garde.
Ghyvelde	Dk	Hondschoote.	Bureau	Deswarte, ☼	Deransy, ☼	Delanghe.
Glageon	A	Trelon	Id	Grivilliers..	Podevin, Contesse	Pluchart.
Gidewaersvelde.	H	Steenvoorde.	Id	Castier	Verhaeghe...	Castier.
Guilzin	D	Arleux	Cantin	Mercier	Coste	Delerive.
Gugles-Chaussée	A	Maubeuge. . .	Maubeuge ..	d'Hendecourt	Adam	Décaudin.
Gommegnies..	A	Le Quesnoy-O	Bureau	Hennion, O☼	Cantinfiaux, Durieux..	Aublin, Jacques-
Gondcourt ..	L	Seclin	Id	Mélançois, ☼	Grard	mart.
Gonnelleu ..	C	Marcoing	Gouzeaucourt	Sauvet.....	Alliot	Seulin.
Gouzeaucourt	C	Marcoing	Bureau	Petit	Lalisse	Bricout.
Grande-Synthe.	Dk	Dunkerque-O	Petite-Synthe.	Lefebvre, ☼	Codron	Vaille.
Grand Fayt ..	A	Avesnes-S. . .	Cartignies ..	Berlaymont..	Fromont	Descamps.
Grand-Fort-Philippe	Dk	Gravelines..	Gravelines..	Merlin.....	Raoul, Carney...	Nardon.
Gravelines ..	Dk	Gravelines ..	Bureau	Valentin, ☼A	Gourdin, ☼, CiroL	Deboudt.
Gruson	L	Lannoy	Cysoing	Desruelle...	Decaloune	Degraeve.
Guesnain	D	Douai-Sud	Douai	Leleu Henri..	Mortreux	Catoor.
Gussignies ..	A	Bavai	Bavai	Bottiau.....	Cordier.....	Grandsart.
Halennes-lez-Haubourdin..	L	Haubourdin..	Haubourdin..	Platel	Choquet	Gabriel.
Halluin	L	Tourcoing-N..	Bureau	Dêfretin	N. . ., Lemaltre..	Sigier.
Hamel	D	Arleux	Arleux	Moreau.....	Barbier	Deram
Hantay	L	La Bassée	La Bassée ..	Parent	Acquart	Vandriessche.
Hardifort	H	Cassel	Cassel	Bellengier ..	Verryser	Ritaine.
Hargnies	A	Berlaimont. .	Pont-sur-Sambre.	Blareau	Gérin	Vandewalle.
Hasnon	V	St-Amand (r. d.).	Bureau	Beaufort.....	Legrand-Lemaire.	Pruvot.
Haspres	V	Bouchain	Id	Lestoille.....	F. Legrand.....	Brulant.
Haubourdin ..	L	Haubourdin..	Id	Poté, ☼, ☼A	Mercier, Lagrue..	Baert.
Haucourt	C	Clary	Ligny-en-Cis.	Happe.....	Bigo, ☼ I. Lher-	Cateau.
Haulchin	V	Valenciennes-S.	Thiant	Macarez, O☼	mitte, ☼A...	Dufflo.
Haussey	C	Solesmes	Bureau	Bécar	Decaudin	Dubart.
Haut-Lieu	A	Avesnes-Sud.	Avesnes-s-Helpe.	Dépret	Marchant, Duval.	Bouchez.
Hautmont	A	Maubeuge	Bureau	Gillard	Scotlez	V. Avesnes
Haveluy	V	Denain	Denain	Décarpentry..	Lejuste, Grave ..	Carette.
Haverskerque	H	Merville	St-Venant(P.d.C.)	D'Hem	Machu	Wilmeaux.
Haynecourt ..	C	Cambrai-O ..	Abancourt..	Herbet, ☼	Blondel	Castel.
Hazebrouck ..	H	Hazebrouck..	Bureau	Warein	Telart	Desrousseaux
Hecq	A	Le Quesnoy-E	Englefontaine	Bruyère	Margarin du Metz,	Behandschoe-
Helesmes	V	Denain	Wallers	Maily	Larnout.....	wolker.
					Dreumont.....	Dienne.
					Loquet	Martin.

NOMS			BUREAU	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrond.	du CANTON.	DE POSTE duquel chaque commune dépend.	MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte cathol.
Hellemmes-Lille.	L	Lille-Est.	Bureau.	Fanyau,  A.	Langagne, Agache	Six.
Hem.	L	Lannoy.	Bureau.	Delecroix,  A.	Lallard, Desbonnets..	Denhaene.
Hem-Lenglet.	C	Cambrai-O.	Abancourt.	Tribou,  A.	Caude.	Lebbe.
Hergules.	V	Condé.	Bureau.	Beauvois.	Defernez, Devevert...	Huriau.
Hérin.	V	Valencienn-S	Id.	Moreau.	Béhal, Herbin.	Leclercq.
Herlies.	L	La Bassée.	Fournes-en-Wep.	Delattre.	Dubois.	Lefebvre.
Herrin.	L	Seclin.	Gondécourt.	Caudrelier.	Baussart.	Dufour.
Herzele.	Dk	Wormhout.	Wormhout.	Ternynck.	Schipman.	Hemelsdael.
Hestrud.	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Planard.	Lecron.	Debailleux.
Holque.	Dk	Bourbourg.	Watten.	Lardeur.	Carré, Joseph.	Serien.
Hondeghem.	H	Hazebr. -N.	Hazebrouck.	Duquenne.	Braems.	Debril.
Hondschoote.	Dk	Hondschoote.	Bureau.	Outters.	Aekein, Maillegier.	Dupont.
Hon-Hergies.	A	Bavai.	Bavai.	Auquier,  A.	Arnould.	Lecocq.
Honnechy.	C	Le Cateau.	Bureau.	Leriche - Del- sautière.	Poirson.	Duhamel.
Honnécourt.	C	Marcoing.	Bureau.	Durot.	Dessain.	Caron, Trans.
Hordain.	V	Bouchain.	Bouchain.	Pora.	Désjardins.	Pollet.
Hornaing.	D	Marchiennes.	Fenain.	Deglave.	Helle.	Bombart.
Houdain.	A	Bavai.	Bavai.	Camberlin.	Caffiaux, A.	Claise.
Houplin.	L	Seclin.	Seclin.	Lamblin.	Chuff. rt.	Delautre.
Houplines.	L	Armentières.	Bureau.	Sohier.	Lesaffre, Flament.	Willebois.
Houtkerque.	H	Steenvoorde.	Steenvoorde.	Vanlichtervelde.	Marcant.	De Kervel.
Houtmille.	Dk	Bergues.	Bergues.	Vandenbavière.	Dewulf.	V. Bergues.
Illies.	L	La Bassée.	La Bassée.	Delery.	Leroy.	Dufour.
Inchy.	C	Le Cateau.	Bureau.	Gabel.	Herlem.	Dimiez.
Iwuy.	C	Cambrai-E.	Id.	Delloye.	Derieux, Locquel.	Delgorge.
Jenlain.	A	Le Quesnoy-O	Id.	Bassez.	Baudrin.	Bonneville.
Jeumont.	A	Maubeuge.	Id.	Lubin.	Postiaux, Riche.	Duwez.
Jolimetz.	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy.	Rousseau.	Corduant.	Miquet.
Killem.	Dk	Hondschoote.	Hondschoote.	Dannoot.	Campagnie.	Deblonde.
La Bassée.	L	La Bassée.	Bureau.	Crespel.	Duchâtel, Dilly.	Lengrand.
La-Flamengrie.	A	Bavai.	Bavai.	Masson.	Mirland.	Ségard.
La Gorgue.	H	Merville.	Bureau.	Woussen.	Duerquet, Flipo.	Ruyssen.
La Groise.	C	Le Cateau.	Catillon.	Largillière,  A.	Leveulle.	Liénard.
Lallaing.	D	Douai-N.	Raches.	Morel, C.  A.	Willfiatte.	Plouvier.
La Longueville.	A	Bavai.	Bureau.	Boez.	Coquelet, M.	Sueur.
La Madeleine-lez-Lille.	L	Lille-Nord.	Id.	Delesalle.	Morel, Pichon.	Bellangier, Deblonde, Delahousse, Arnould.
Lambersart.	E	Lille-O.	Id.	Bonte.	Deffives, Mulliez.	Piat.
Lambres.	D	Douai-O.	Douai.	Deligny.	Humez.	Batteur.
Landas.	D	Orchies.	Bureau.	Leprêtre.	Lubrez.	Fournel.
Landrecies.	A	Landrecies.	Id.	Bonnaire.	Sculfort, Thomas.	Fournier.
La Neuville.	I	Pont-à-Marcq.	Thumeries.	Vallet.	Durieux.	Delesalle.
Lannoy.	L	Lannoy.	Bureau.	Joly,  A.	Dujardin.	Bécue.
La Rouillies.	A	Avènes-S.	Etrœungt.	Contesse.	Dervillers.	Heirfelynck.
La Sentinelle.	V	Valencienn-S	Trith-St-Leger.	Hélori.	Lussiez, Paul.	Gardyn.
Lauwin-Planque.	D	Douai-O.	Douai.	Marichez.	Demaret.	Méresse.
Le Cateau.	C	Le Cateau.	Bureau.	Bauduin,  A.	Cousin, Picard.	Lecompte.
Lecelles.	V	St-Amand (r. g.)	St-Amand.	Legendr.	Detournignies.	Coget.
Lécluse.	D	Arleux.	Bureau.	Dubois.	Grard.	D'Hont Gillet.
Lederzele.	Dk	Wormhoudt.	Watten.	Desmidt,  A.	Devynck.	

NOMS			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrondt.	du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte catholique.
ledringhem . . .	Dk	Wormhoudt..	Esquelbecq ..	Cailliau	Ammeux	Samsoen.
Leers	L	Lannoy.	Lannoy-du-Nord.	Courier	Derache, Lepoutre	Montenuis.
Lefrinckhoucke .	Dk	Dunkerque-E	Dunkerque. . . .	Deswarte	Clodoré	Canele
Le Maisnil . . .	L	Haubourdin..	Fournes-en-Wep.	Despierre.	Carlier.	Gruson.
Le Quesnoy . . .	A	Le Quesnoy..	Bureau.	Carlier.	Croix, Deleporte.	Delay.
Lesdain	C	Marcoing . . .	Crévec.-s/Escaut.	Le Roy.	Gautier	Cartigny.
Les Moères. . .	Dk	Hondschoote.	Hondschoote.	Vandewalle..	Claeyman.	Plancke.
Lesquin	L	Seclin.	Bureau.	Leclercq	Sabin	Podvin.
Leval	A	Berlaimont . .	Aulnoy.	Fontaine,  A.	Taquet.	Piévez.
Lewarde	D	Douai-S.	Montigny-en-Os-trevent.	Beharelle.	Rincheval	Lefebvre
Lezennes. . . .	L	Lille-S.-E. . . .	Hellemmes. . . .	Defaux	Delahaye	Guidé.
Lez-Fontaines	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Thiroux	Demaret.	Malaquin.
Lieslies.	A	Solre-le-Chât.	Bureau.	Lhomme	Coupain.	Dhaussy.
Lieu-St-Amand .	V	Bouchain. . . .	Bouchain	Lempereur. . . .	Cavro	Deman.
Ligny-en-Cambrésis.	C	Clary.	Bureau.	Lecompte.	Gabet, Taisne. . . .	Helbecque.
Ligny.	L	Haubourdin..	Fournes-en-Wep.	Marquits de Venelles.	Ridoh	V. Beaucamps
Lille.	L	Lille.	Bureau.	Delesalle.	Brackers d'Hugo, Laurence, Baudon, Crépy-St-Léger, Dambrière, Dubroq, Binauld, Liégeois-Six.	Voir au chapitre des Cultes.
Limont-Fontaine	A	Maubeuge. . . .	Dourlers.	Renaut.	Cuissel.	Honoré.
Linselles	L	Tourcoing-N.	Bureau.	Bonenfant	Mahieu, Lefebvre.	Leroux.
Locquignol . . .	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy . . .	Huelle	Macq.	Demaret.
Loffre.	D	Douai-Sud. . . .	Montigny-en-Ostrevent.	Poulet, 	Caron.	V. Montigny.
Lomme.	L	Haubourdin..	Bureau.	Nicolle	Dérémaux, Lesage. . . .	Cochez, Verrier.
Lompref.	L	Quesnoy-s.-D	Pérenchies. . . .	Verdier	Lesage	Catteau.
Looberghe. . . .	Dk	Bourbourg. . .	Bourbourg. . . .	Meesemaecker. . . .	Declercq	Besmoudt.
Loon-Plage. . . .	Dk	Gravelines. . .	Bureau.	Devos	Galamée, Courcot	Terly.
Loos	L	Haubourdin..	Id	G. Polie,  AO 	Dhainaut, Souriaux. . . .	Bourgeois.
Louches	V	Bouchain. . . .	Id	Hourriez.	Jilliot, Copin.	Delhoutte.
Louvignies-Bavai	A	Bavai.	Bavai	Richard, 	Cacheux.	V. Bavai.
Louvignies-Quesnoy.	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy . . .	Richard-Sénéchal, Martial.	Repaire	Honoré.
Louvilly.	L	Cysoing	Cysoing	Damide, 	Debaut.	Turby.
Louvroil.	A	Maubeuge. . . .	Bureau.	Colnion,  I.	Lisse, Mouys.	Lenain.
Lynde	H	Hazebrouck-N	Hazebrouck. . . .	Baey	Dufour	Ampen.
Lys-lez-Lannoy.	L	Lannoy.	Lannoy-du-Nord.	Boutemy.	Locufier, Salembier.	Catteau.
Maing	V	Valencienn.-S	Bureau.	Cloart,  I.	Duez, Dupont	Delbecque.
Mairieux	A	Maubeuge	Maubeuge	Blavier	Delplanche.	Roland.
Malincourt . . .	C	Clary	Walincourt	Thuilot.	Parent	Vaillant.
Malo-les-Bains	Dk	Dunkerque-E.	Bureau.	Geeraert	Dufour,  A.	Mormentyn.
Marbaix.	A	Avesnes-S. . . .	Dompierre.	Dupriez	Wéry	Douilliez.
Marchiennes. . .	D	Marchiennes.	Bureau.	Bigo.	Defontaine, Dubois.	Margerin.
Marchiennes-Campagne.	D	Marchiennes.	Marchiennes. . .	F. Lesens	B. Lesens.	V. Rieulay.
Marcoing.	C	Marcoing.	Bureau.	Devillers	Devaux.	Grandsart.
Marqu-en-Ostrev.	D	Arleux.	Monchecourt. . . .	Wiart	Fournet.	Fourdin.
Marqu-en-Barœul	L	Tourcoing-S.	Bureau.	Catry	Multier, Bailly.	Leplat, Hallyneck, Labyt.
Mardyck.	Dk	Dunkerque-O	Loon-Plage.	Vandeveld.	Devos.	Dhaluin.
Maresches. . . .	A	Le Quesnoy-O	Artres.	Carette.	Thomas.	Marbotin.

NOMS		BUREAU DE POSTE duquel chaque commune depend.	NOMS DES			
des COMMUNES.	de l'arrond. du CANTON		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte catholique	
Maretz	C	Clary	Bureau	Léveque	Mention, Boudeville...	Laude.
Marly	V	Valencienn.-E	Id	C. Druesne	L. Druesne, Bavay	Lefer.
Maroilles	A	Landrecies	Id.	Carion	Sculfort	Lacomblez
Marpent	A	Maubeuge	Id.	Stüévard	Desombiaux	Moutier.
Marquette	L	Lille-Ouest	Id.	Verley	Duthoit, Deledicq	Agasse.
Marquette-en-Ostrevent	V	Bouchain	Bouchain	Wignolle	Taverne	Petitprez.
Marquillies	L	La Bassée	Fournes-en-Wep.	Barrois	Delemer	Foubert.
Masnières	C	Marcoing	Bureau	Dujardin	Millet, Gautier	Pollet.
Masny	D	Douai-Sud	Montigny-en-Ostrevent	Fiévet	Leclercq	Duydt.
Mastaing	V	Bouchain	Lourches	Coquelle	Buriez	Buzin.
Maubeuge	A	Maubeuge	Bureau	Walrand	Neullies, I.	Wattiez, Miller Laurent.
Maulde	V	St-Amand (r. g.)	Mortagne	Cordier	Marchand	Bar.
Mauvois	C	Le Cateau	Honnechy	Rigaut	Sibile	Normand.
Mazinghen	C	Le Cateau	Le Cateau	Richard	Warin	Huchelle.
Mecquignies	A	Bavai	Bavai	Meunier	Masson	Faveau.
Merckeghem	Dk	Wormhout	Bollezeele	Vantorre	Robitaille, A.	Lamps.
Mérignies	L	Pont-à-Marcq	Pont-à-Marcq	Descloquement	Brunel	Six.
Merris	H	Bailleul-S-O.	Bailleul	Delporte	Petitprez	Beheyt.
Merville	H	Merville	Bureau	Variscotte	Lecomte, Fatou.	Lecœuche.
Meteren	H	Bailleul-S-O.	Bailleul	Herremann	Becuwe	Gryson.
Millam	Dk	Bourbourg	Watten	Vanhaecke	Porteman	Vanwaescappel.
Millonfosse	V	St-Amand (r. g.)	Hasnon	Larivière	Huop	V. Hasnon.
Mouvres	C	Marcoing	Bourliop (P.-d-C)	Foulon	Marcheux	Lantoine.
Monceau-Saint-Waast	A	Berlaimont	Aulnoye	Demade	Vitrant	Basiez.
Monchaux	V	Valencienn.-S	Thiant	Léquiper	Bailleux	Itsweire.
Moncheaux	L	Pont-à-Marcq	Thumeries	Carlier	Briez	Perche.
Monchecourt	D	Arleux	Bureau	Darthenay	Deneuville	Pontain.
Mons-en-Baroeul	L	Lille-N.-E.	Id	Lelièvre	Montuelle, Dabruille	Rigaut.
Mons-en-Pévèle	L	Pont-à-Marcq	Bersée	Dubar	Boutry	Sinsoyez.
Montay	C	Le Cateau	Le Cateau	Danjou	Caillaux	Glorieux.
Montigny	C	Clary	Bertry	Tamboise	Godard	Ninot.
Montigny-en-Ostrevent	D	Douai-Sud	Bureau	Debrulle	Freaile	Delvallée.
Montrécourt	C	Solesmes	Saulzoir	Gilleron	Décaudin	Delfosse.
Morbecque	H	Hazebrouck-S	Hazebrouck	Capelle	Vermelle	Bultheel, Goethals
Morenchies	C	Cambrai-O.	Escaudœuvres	Bonnel	Briez	V. Neuville-S Rémy.
Mortagne-du-Nord	V	St-Amand (r. d.)	Bureau	Caby	Henneton	Dhinant.
Mouchin	L	Cysoing	Orchies	Varlet	Deroubaix	Deblauwe.
Moustier	A	Trélon	Trélon	Fosset	Rombouts	V. Baives.
Mouvax	L	Tourcoing-S.	Bureau	Bataille	Montaigne, Lecomte.	Wattel.
Naves	C	Cambrai-Est.	Rieux en C ^{is}	Lemaire	Fouquet	Lethoor.
Neuf-Berquin	H	Merville	Estaires	Delannoy	Cousin	Réquillard
Neuf-Mesnil	A	Bavai	Hautmont	Sohier	Débonnet	Martin.
Neuville	A	Le Quesnoy-E	Poix du Nord	Lacomblez	Telle	Delannoy.
Neuville-en-Ferain	L	Tourcoing N.-E.	Bureau	Phalempin	N. A. Phalempin	Foyaval.
Neuville-St-Rémy	C	Cambrai-O.	Cambrai	Corneille	Houillon	Belmay.
Neuville-sur-Pescart	V	Bouchain	Bouchain	Fauville	Nicq	Muys.
Neuvilly	C	Le Cateau	Bureau	Lefebvre	Chalain-Dubus	Coupez.
Nieppe	H	Bailleul-N-E.	Id.	Vanuxeem	Turbié, Gilquin	Vandaele.

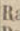




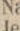


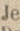
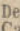
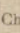

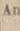
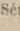
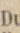
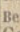
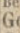





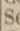


NOMS			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES		
des COMMUNES.	de arrondl.	du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte catholique.
Niergnies...	C	Cambrai-E...	Cambrai...	Pilliez, ☼	Masclat.....	Dupont.
Nivelles....	V	St-Amand (r. g.)	St-Amand...	Monnier, ☼ A	Dufour.....	Moulon.
Nomain.....	D	Orchies.....	Orchies.....	Guislain, ☼	Blanquart....	Catteau.
Noordpeene..	H	Cassel.....	Cassel.....	Deschodt....	Haeuw, ☼	Vanherseeche
Noyelles-sur-Sambre....	A	Berlaimont..	Maroilles...	Bisiaux.....	Michaux.....	Vandriessche.
Noyelles-sur-l'Escaut....	C	Marcoing....	Marcoing....	Hélot, ☼	Doisy.....	Evrard.
Noyelles-lez-Seclin.....	L	Seclin.....	Wattignies..	Debuchy.....	Caulier.....	Accary.
Noyelles-sur-Selle.....	V	Bouchain....	Douchy.....	Châtelain....	Danquigny....	Lemoine.
Obtes.....	A	Bavai.....	Bavai.....	Mailliez.....	Toilliez.....	Bacout.
Obrechies....	A	Maubeuge....	Ferrière la Grand*	Boulée.....	Dutremée....	Duflot.
Ochtezeele..	H	Cassel.....	Arnée.....	Tible.....	Outerleys....	N.....
Odomez.....	V	Condé.....	Fresnes.....	Tricart.....	Dubois.....	Delahousse.
Ohain.....	A	Trélon.....	Bureau.....	Lenglé.....	Hardy.....	Corbier.
Oisy.....	V	Valencienn-S	Hérin.....	Miroux, ☼	Manbré.....	V. <i>Bellaing.</i>
Onnaing.....	V	Valencienn-E	Bureau.....	Bouche.....	Monard, Clerquin	Lequin.
Oost-Cappel..	Dk	Hondschoote.	Rexpoëde....	Vandenameele..	Fossaert.....	Baelde.
Orchies.....	D	Orchies.....	Bureau.....	L'Hermine, ☼	Henno, Lemaire..	Accary.
Ors.....	C	Le Cateau...	Id.....	Guyot.....	Guyot.....	Treilat.
Orsival.....	A	Le Quesnoy-O	Le Quesnoy..	Carpentier....	Gillot.....	de Bettignies.
Ostricourt..	L	Pont-à-Marcq	Oignies (P. d. C.)	Monchy.....	Lorhois.....	Deryck.
Oudezeele..	H	Steenvoorde	Steenvoorde..	Blaevoet.....	Beaucamps....	Andries.
Oxelaère....	H	Cassel.....	Cassel.....	Weillaert....	Vandaele, ☼	Vandenbussche.
Pailencourt..	C	Cambrai-O...	Iwuy.....	Colpart, ☼	Tétar.....	Thellier.
Pecquencourt	D	Marchiennes.	Montigny-en-Ost.	Dèlrez.....	Fiévet.....	Carpentier.
Pérenchies..	L	Quesnoy s.-D.	Bureau.....	Jeanson.....	Drumez, Dubus..	Vancostenoble.
Péronne....	L	Cysoing.....	Frelin.....	Lefebvre.....	Andries.....	Costenoble.
Petite-Forêt.	V	Valencienn-N	Anzin.....	Bisiaux.....	Corbeaux....	Carton.
Petite-Synthe	Dk	Dunkerque-O	Bureau.....	Devey.....	Codron, Duménil.	Lagatie.
Petit-Fayt..	A	Avesnes-S...	Cartignies...	Bévenot.....	Evrard.....	Beun.
Phalempin..	L	Pont-à-Marcq	Bureau.....	Coget, ☼ I.	Buisselle....	Becquet.
Pitgam.....	Dk	Bergues....	Bergues....	Caloone, ☼	Lefever.....	Descamps.
Poix-du-Nord.	A	Le Quesnoy-E	Bureau.....	Ducornet....	Harbonnier, Lebrun..	Gronnier.
Pommereuil..	C	Le Cateau...	Le Cateau....	Carpentier, ☼ A	Polvent.....	Dupas.
Pont-à-Marcq	L	Pont-à-Marcq	Bureau.....	Carton.....	Baratte.....	Broutin.
Pont-sur-Sambre	A	Berlaimont..	Id.....	Bruyère.....	Brissy.....	Lemaire.
Potelle.....	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy..	Cacheux....	Rigolet.....	V. <i>Villereau.</i>
Pradelles....	H	Hazebrouck-S	Hazebrouck..	Guermonprez..	Legillon.....	Bogaert.
Prêmesques..	L	Armentières..	Pérenchies..	d'Hespel, ☼	Charlet.....	Delrue.
Préseau....	V	Valencienn-E	Bureau.....	Chuffart, ☼	Bury.....	Renaus.
Preux-au-Bois	A	Landrecies..	Bousies.....	Vaille.....	Marouzé.....	Machu.
Preux-au-Sart	A	Le Quesnoy..	Gommegnies..	Ribaucour... Cinglant.....	DeFosse.....	Dehorter.
Prisches....	A	Landrecies..	Bureau.....	Cinglant.....	Godfrin.....	Claise.
Pruvy.....	V	Valencienn-S.	Thiant.....	Thiant, ☼	Tison.....	Dufour.
Proville....	C	Cambrai-O...	Cambrai.....	Bourgeois, ☼	Deleau.....	Montay.
Provin.....	L	Seclin.....	Bureau.....	Laignel.....	Mortelecque....	Queste.
Quaëdypre..	Dk	Bergues....	Bergues.....	Christiaens..	Vancappel....	Hidden.
Quarouble..	V	Valencienn-E	Bureau.....	Quinet, ☼	Flamme, N.....	Chatelain.
Quérenaing..	V	Valencienn-S	Artres.....	Bricout.....	Drecq.....	Arnould.
Quesnoy-sur-Deule.....	L	Quesnoy s.-D.	Bureau.....	Vandermersch..	Leperoq, Bruneau..	Delecroix.
Quivelon... A	A	Maubeuge..	Cousolre....	Carlier.....	Mengal.....	V. <i>Aibes.</i>

NOMS			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES		
des COMMUNES	de l'arrond.	du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte catholique
Quiévrechain	V	Valencienn.-E	Bureau	Huyghe-Waliez,	V. Leduc, M. Leduc,	Deschuytter.
Quiévy	C	Carnières.	Id	Dehaussy, 	Normand, Delobel	Duwez.
Raches	D	Douai-O.	Id	Robert, 	Hurtrez	Gadanne.
Radinghem	L	Haubourdin.	Haubourdin	Waymel	Ghesquière	Monteuuis.
Raillencourt	C	Cambrai-O.	Cambrai	Moreau	Ringeval	Dherbomez.
Raimbeaucourt	D	Douai-O.	Raches	Mannier, 	Vu, Blondeau	Leporcq.
Rainsars	A	Trélon	Sains-du-Nord	Detrée, 	Fauconnier	Cavrois.
Raismes	V	St-Amand (r. d.)	Bureau	Lepez	Haas, 	Bureau, Debrill
Ramillies	C	Cambrai-Est	Escaudouvres	Capon 	N.	Alvin.
Ramousies	A	Avesnes-N.	Sains-du-Nord	Naveau, 	Bureau	Margueritte.
Raucourt	A	Le Quesnoy-E	Englesfontaine	Taquet	Huin	V. Englesfontaine
Recquignies	A	Maubeuge	Marpent	Lebeau	Brasselet	Darel.
Rejet de Beaulieu	C	Le Câteau	Câtillon	Maréchal	Méresse	V. Catillon.
Renescure	H	Hazebrouck.	Bureau	Sockeel	Bonduelle	Devos, Debog
Reumont	C	Le Cateau	Honnechy	Pèqueux	Noyelle	Dupas.
Rexpoède	Dk	Hondschoote.	Bureau	Bouly de Lesdain.	Vanbockstaël	Yden.
Ribécourt	C	Marcoing	Marcoing	Leriche, 	Cagnion	Dumortier.
Rieulay	D	Marchiennes	Marchiennes	Descloque-	Waquet	D'haussy.
Rieux-en-Cambresis	C	Carnières	Bureau	mant, 	Boudailliez	Tison.
Robersart	A	Landrecies	Bousies	Dislaire, 	Manesse	Demulier.
Rœulx	V	Bouchain	Lourches	Pottier	Aubert	Demory.
Rombies et Marchipont	V	Valencien.-E.	Sebourg	Bouvier, 	Roger	Druenes.
Romerics	C	Solesmes	Solesmes	Bisiaux	Moine	Miquet.
Ronchin	L	Lille-Sud-Est.	Lille	Grolez	Bacrot, Thibaut	Duvillie.
Roncq	L	Tourcoing-N.	Bureau	Leurent	Vienne, Dutilleul	Duffo, Boulanger
Roost-Warendin	D	Douai-Ouest	Bureau	Grammont	Beauvois	Crié.
Rosendaël	Dk	Dunkerque-E.	Bureau	Coquelle, 	Carlier, N.	Hantschoote
Rosult	V	St-Amand (r. g.)	St-Amand	Simon	Duflos	Castelain
Roubaix	L	Roubaix	Bureau	Motte, 	Chatteleyn, Sayet, 	Berleaux, Bataill
					Deschodt, Leblanc, Dewitte.	Coqueriaux, B
						Lille, Golpis, B
						backer, Bay
Roucourt	D	Douai-Sud	Cantin	Becquet de Mégille	Verdierre	Chantreau.
Rousies	A	Maubeuge	Bureau	Coulon	N.	Guyot.
Rouvignies	V	Valencien.-S.	Denain	Dangréaux	Lefebvre	V. Prouvy.
Rubrouck	H	Cassel	Arnèke	Oulerle	Beschepper	Vervev.
Ruesnes	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy	Carpentier	Jacquin	Decourcelle.
Rumegies	V	St-Amand (r. g.)	St-Amand	Waymel	Monnier	Lobry.
Rumilly	C	Marcoing	Masnières	Delabre, 	Boufflers	Piat.
Sailly-Cambrai	C	Cambrai-O.	Cambrai	Hecquet, 	Hocquet	Ferrant.
Sailly-lez-Lannoy	L	Lannoy	Lannoy du Nord	Lapage	Deberghe	Rembry.
Saïngin-en-Mélançois	L	Cysoing	Ascq	Pollet, L.	Marga	Motte.
Saïngin-en-Weppes	L	La Bassée	Bureau	Grave	Lallemant, Desma-	Leporcq.
Sains-du-Nord	A	Avesnes-Sud	Id	Marcoux	Hiroux, Honyez	Godart.
St-Amand	V	St-Amand	Id	Davaine, 	Dubois, Quinet, 	Decalonne.
St-André-lez-Lille	L	Lille-Ouest	Lille	Catoire	Scalbert, Hazebrouck	Delannoy.
St-Aubert	C	Carnières	Bureau	Canonne	Moreau	Cousin.
St-Aubin	A	Avesnes-Nord	Dourlers	Jeffroy, 	Willot	Richez.
St-Aybert	V	Condé	Condé	Cardon	Rimaux	Bouillet.
St-Benin	C	Le Cateau	Le Cateau	Milon	Chandelier	Clais.

N O M S			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	N O M S D E S		
des COMMUNES.	de l'arrondt.	du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte catholique.
St-Georges...	Dk	Gravelines ..	Gravelines..	Louf	Boulain.	Joos.
St-Hilaire-sur- Helpe.....	A	Avesnes-Nord	Bureau.....	Delcroix.....	Delvai.....	Dutemple.
St-Hilaire-les- Cambrai...	C	Carnières....	Bureau.....	Aublin.....	Brulant.....	Gir.
St-Jans-Cappel...	H	Bailleul-N.-E.	Bailleul.....	Boddaert....	Béhaegel, E....	Barbier.
St-Marie-Cappel	H	Cassel.....	Cassel.....	Dequidt.....	Quaeybeur....	Pillyser.
St-Martin.....	C	Solesmes....	Bermerain...	Roget.....	Boursiez.....	Soohv.
St-Momelin...	Dk	Bourbourg ..	Watten.....	B ^{re} Du Teil, O, O, O, O	Ryckelynck....	Leuillette.
St-Pierrebrouck..	Dk	Bourbourg ..	Bourbourg..	Cochin.....	Minne.....	Plouvier
St-Pol-sur-Mer..	Dk	Dunkerque-O.	Bureau.....	Vaueauwenber- ghe, * A.	Loosdregt, O I, Waeteraere...	Bogaert.
St-Python.....	C	Solesmes....	Solesmes....	Douay.....	Wimot.....	Daix.
St-Rémy-Chaus- sée.....	A	Bertaimont..	Aulnoye....	Lescaillez...	Martin.....	Leblanc.
St-Rémy mal- Bati.....	A	Maubeuge...	Hautmont ..	Juste.....	Rousseau.....	Dauchy.
St-Saulve.....	V	Valencien-N	Bureau.....	Hornez, O	Delroche, Riche..	Sackebant.
St-Souplet.....	C	Le Cateau ..	Id.....	Mortier.....	Lefebvre.....	Olivier.
St-Sylvestre- Cappel.....	H	Steenvoorde.	Steenvoorde..	Dehaene....	Gruson.....	Thibaut.
St-Waast.....	C	Solesmes....	St-Aubert...	Langrand, O	Fiévet.....	Lanciaux.
St-Waast.....	A	Bavai.....	Bavai.....	Décroué....	Mirland.....	Sueur.
Salesches....	A	Le Quesnoy-E	Poix du Nord.	Denis.....	Croisette.....	Deschodt.
Salomé.....	L	La Bassée....	La Bassée....	Lecocq.....	Polvéche.....	Dumortier.
Saméon.....	D	Orchies.....	Landas.....	Herbommez..	Liesse.....	Delattre.
Sancourt.....	C	Cambrai-O ..	Abancourt...	Crépin, O	Dorémus.....	Fiévet.
Santes.....	L	Haubourdin .	Bureau.....	Bernard.....	L'annoy.....	Six.
Sars-et-Rosières.	V	St-Amand (r. g.)	St-Amand ..	Dubois.....	Wibaut.....	Duthoit.
Sars-Poteries.	A	Solre-le-Chât.	Bureau.....	Hazard.....	Heudin, Degrelle	Lefèvre.
Sassegnies... A	Bertaimont..	Bertaimont..	Bertaimont..	Olivier.....	Routteau.....	Berquet.
Saultain..... V	Valencien-E.	Bureau.....	Bureau.....	Dellegrange..	Rufin.....	Caucheteux.
Saulzoir..... C	Solesmes....	d.....	d.....	Canonne....	Basquin.....	Canivez.
Sebourg..... V	Valencien-E.	Id.....	Id.....	Lengrand, O	Alglave.....	Leducq.
Seclin..... L	Seclin.....	Id.....	Id.....	Pollette, O	Lepoivre, Caby..	Helle.
Selvigny..... C	Clary.....	Wallencourt.	Wallencourt.	Basquin.....	Potencier.....	Rouzé.
Séméries..... A	Avèsnès-N..	Bureau.....	Bureau.....	Demonceaux, O	Bosseaux.....	Bois.
Semousies... A	Avesnes-N..	Dourlers....	Dourlers....	Carpentier...	Doresme.....	Martin.
Sempéries... A	Le Quesnoy-O	Artrès.....	Artrès.....	Dupire.....	Wallerand....	Bourdon
Sequedin... L	Haubourdin .	Haubourdin .	Haubourdin .	Thiriez.....	Vanoverschelde..	Boucly.
Sérancvillers.. C	Carnières....	Cambrai....	Cambrai....	deVallecourt..	Adam.....	Bosquelle.
Sercus..... H	Hazebrouck-N	Hazebrouck..	Hazebrouck..	Courtois....	Vanlerberghe...	Fauverghe.
Sin-le-Noble.. D	Douai-Nord..	Bureau.....	Bureau.....	Wilmot, O I.	Wigniolle, O A, Col- mant.....	Marouzé, Bethlem
Soex..... Dk	Bergues....	Bergues....	Bergues....	Dejonghe....	Leuillette.....	Vanneufville.
Solesmes... C	Solesmes....	Bureau.....	Bureau.....	Lablez.....	Delagrango, O I, Desse	Gobert.
Solre-le-Château.	A	Solre-le-Chât.	Id.....	Pourpoint...	Grard, Sohler...	Loisel.
Solrines... A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Delmer.....	Leporcq.....	Bricout.
Somain..... D	Marchiennes.	Bureau.....	Bureau.....	Pennequin, O I.	Mio, Duflot, O I.	Guéquièrre.
Sommaing... C	Solesmes....	Bermerain...	Bermerain...	Gabelle.....	Vinoix, J.....	Brancourt.
Spyccker... Dk	Bourbourg ..	Bourbourg ..	Bourbourg ..	Dupoers.....	Delabaere.....	Coeman.
Staple..... H	Hazebrouck-N	Hazebrouck..	Hazebrouck..	Delongcourt..	Deberdt, O	Devos.
Steenbecque.. H	Hazebrouck-S	Bureau.....	Bureau.....	Vandenbussche.	Lévecque.....	Debreyne.
Steele..... Dk	Bergues....	Bergues....	Bergues....	Barbion.....	Leuillette.....	Declercq.

NOMS			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune depend.	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrondi.	du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte catholique.
Steenvoorde..	H	Steenvoorde..	Bureau	Parmentier..	Demey, Dejonghe	Hameaux.
Steenwerck..	H	Bailleul N-E.	Id	Plouvier.....	Hennion	Wallaert-Socka
Strazeele..	H	Hazebrouck-S	Hazebrouck..	Defanghe, H..	Thooris, Joseph..	Vanrechem.
Taisnières - en- Thiérache....	A	Avesnes-N...	Maroilles	Chuffart,	Gricourt.....	Mitermitte.
Taisnières-sur- Non.....	A	Bavai	Bavai	Pature	Brasseur.....	Lerique.
Templemars..	L	Seclin.....	Wattignies ..	Lemoine.....	Hennebique ..	Carpentier.
Templeuve..	L	Cysoing.....	Bureau	Baratte.....	Le Boucq, Olivier	Boussemart.
Terdegheem..	H	Steenvoorde..	Steenvoorde..	Dequidt.....	Neuville.....	Vandermeeersch.
Téteghem....	Dk	Dunkerque-E.	Dunkerque ..	Leuregans ..	Schoonberg....	Claie.
Thiant.....	V	Valenciennes-S.	Bureau.....	Mallez,	Gélain	Leduc.
Thiennes....	H	Hazebrouck-S	Steenbecque..	Bart	Catoir.....	Metsu.
Thivencelles.	V	Condé.....	Condé.....	Gilmant.....	Bureau.....	Equinet.
Thumeries ..	V	Pont-à-Marcq.	Bureau.....	Denneulin ..	Lelièvre.....	Cappon.
Thun.....	L	St-Amand (r-g.)	Mortagne.....	N.....	Blauwart.....	Leclercq.
Thun-l'Évêque.	C	Cambrai-Est.	Iwuy.....	Boniface.....	Rousselle.....	Barbet.
Thun-St-Martin.	C	Cambrai-Est.	Id.....	Bocquet,	Chevalier.....	Libert.
Tilloy.....	C	Cambrai-O.	Cambrai.....	Leleu.....	Beauvais,	V. Nouvelle-sur-E
Tilloy.....	D	Marchiennes.	Marchiennes..	Berteaux.....	Bricquet.....	V. Brillon.
Toufflers....	L	Lannoy.....	Lannoy du Nord..	Bont,	Bayart.....	Durant.
Tourcoing...L	L	Tourcoing...	Bureau.....	Dron.....	Lecomte,	Debrabant, Le-
					Salembien,	clercq., Mar-
					Flament,	chant, Pélabon.
					Cordier,	
Tourmignies.	L	Pont-à-Marcq.	Pont-à-Marcq.	Cambier.....	Coget.....	Ghesquières.
Trélon.....	A	Trélon.....	Bureau.....	Bourgeois...	Van Rossem,	D'Henry.
Tressin.....	L	Lannoy.....	Ascq.....	Dujardin.....	Fourmestiaux..	Senoutzen.
Trith-St-Léger..	V	Valenciennes-S.	Bureau.....	Sirot.....	Potteau, Canu...	Sedant.
Troisvilles..	C	Le Cateau...	Bureau.....	Danjou.....	Heloir.....	Momal.
Uxem.....	Dk	Dunkerque-E.	Dunkerque ..	Vanlandschoote	Goetgheluck...	Laporte.
Valenciennes	V	Valenciennes	Bureau.....	Devillers,	Dujardin,	Voir au chapitre
					solle,	des cultes
Vendegies-au- Bois.....	A	Le Quesnoy-E	Poix du Nord.	Verdavainne.	Béthegnies.....	Labaere.
Vendegies-sur- Ecaillon....	C	Solesmes....	Bermerain.	H. Bisiau....	Lecompt.....	Hottelart.
Vendeville ..	L	Seclin.....	Wattignies..	Buisine.....	Dechin.....	Desgodez.
Verchain-Maugré	V	Valenciennes-S.	Saulzoir.....	Boursier.....	Gilleron, E.....	Carissimo.
Verlinghem..	L	Quesnoy-s.-D.	Quesnoy-s.-D.	Ghestem,	Roussel.....	Delanghe.
Vertain.....	C	Solesmes....	Solesmes....	Dubois.....	Langrand.....	Bailleul.
Vicq.....	V	Condé.....	Fresnes.....	Richard.....	Sizaire.....	Ficheux.
Viesly.....	C	Solesmes....	Bureau.....	Sommein.....	Prévoit, Vitrant.	Dumortier.
Vieux-Berquin..	H	Bailleul-S-O.	Id.....	Biebuyck,	Traisnel, Loridan	Pitte.
Vieux-Condé..	V	Condé.....	Id.....	Scohier.....	Dath, Duc.....	Belmer.
Vieux-Mesnil..	A	Berlaimont..	Pont-sur-Sambre	Minaire	Haplencour....	Laloux.
Vieux-Reng...A	A	Maubeuge..	Villers-sire-Nicole	Duroux,	Brasselet.....	Morelle.
Villereau....	A	Le Quesnoy-O	Le Quesnoy..	Déjardin.....	Jesquy.....	Cuvelier.
Villers-au-Tertre.	D	Arleux.....	Monchecourt.	Dabrupte.....	Dubois, J.....	Fruleux.
Villers-Campeau	D	Marchiennes.	Somain.....	Chevallier..	Lucas.....	V. Somain.
Villers-en-Cauchie	C	Carnières....	St-Aubert...	Denoyelle,	Lemaire.....	Crépin.
Villers-Guislain	C	Marcoing....	Bureau.....	De Prémont..	Boutemy.....	Lefebvre.
Villers-Outréau..	C	Clary.....	Bureau.....	Quennesson.	Cailliez, Humain.	Romon.

N O M S			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	N O M S D E S		
des COMMUNES.	de Parroiss.	du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte catholique.
Villers-Ploutch . . .	C	Marcoing . . .	Gouzeaucourt	Farez	Raux	Peers, Rubin.
Villers-Pol	A	Le Quesnoy-O	Le Quesnoy . .	Guéry	Luez	Gilleron.
Villers-sire-Nicote	A	Maubeuge . . .	Bureau	Hanquart	Lemaire	Manouvrier.
Volekerinckhove	Dk	Wormhout . . .	Bollezeele . . .	F. Delafosse . .	G. Delafosse . . .	Béroyer.
Vred	D	Marchiennes . .	Marchiennes . .	Desor	Lesieur	Couvez.
Wahagnies	I.	Pont-à-Marcq . .	Thumeries . . .	Marquant	Pennequin	Delmaille.
Walincourt	C	Clary	Bureau	Happe	Blondiaux	Fiévez.
Waller-Trélon	A	Trélon	Trélon	Jouniaux	Liévin	Hodin.
Waller	V	Valencien-N . . .	Bureau	Patoir, I.	Chevaillier, Diverchy.	Wiat
Walfon-Cappel	H	Hazebrouck-N	Hazebrouck . . .	Piérens	Porreye	Beheydt.
Wambaix	C	Carnières	Cambrai	Lefebvre	Bause	Vallez.
Wambrechies	L	Lille-Ouest . . .	Bureau	Cavle	Clayesens, Étienne .	Declerck.
Wandignies-Hamage . . .	D	Marchiennes . .	Marchiennes . .	Cauvez	Lesur	Lefebvre.
Wannehain	L	Cysoing	Cysoing	Tonnel	Montois	Bourgeois.
Wargnies-le-Grand	A	Le Quesnoy-O	Jenlain	Valin	Piery	Crapet.
Wargnies-le-Petit	A	Le Quesnoy-O	Le Quesnoy . .	Colmant	Quinchon	Pottier.
Warhem	Dk	Hondschoote . .	Bergues	Vandaele	Didier	Everaert.
Warlaing	D	Marchiennes . .	Marchiennes . .	Magniez	Dalloy	Deleau.
Warnéton-Bas	L	Quesnoy-s.-D.	Comines	Vermès	Delannoy	V. Deulémont.
Warnéton-Sud	L	Quesnoy-s.-D.	Id	Spillart	Ghestem	Id.
Wasnes-au-Bac	V	Bouchain	Bouchain	Tondeur	Degroisse	Delnatte.
Wasquehal	L	Roubaix-O	Bureau	Lejeune	Dubled, Bernaeye . .	Delcambre.
Watten	Dk	Bourbourg	Id	Vandesmet	Semette	Delanghe.
Wattignies	L	Seclin	Bureau	Hocedez	Moreau, Malbesin . .	Richard.
Wattignies-la-Victoire	A	Maubeuge	Ferrière-la-Gr	Beoquet	Joly	V. Damousies.
Wattrelos	L	Roubaix E. et N . .	Bureau	Thérin	Leuridan, Liagre . . .	Bonnet.
Wavrechain-sous-Denain . . .	V	Denain	Denain	Cheminais	Richez	V. Denain.
Wavrechain-sous-Faulx	V	Bouchain	Bouchain	Bracq	Caplier	Deweine.
Wavrin	L	Haubourdin	Bureau	Beaurepaire	Lefebvre, Dallenne	Lemoine.
Waziers	D	Douai-Nord	Douai	Sede	Ducourty, Deragnancourt.	Dubois.
Wemaers-Cappel	H	Cassel	Cassel	Hidden	Cyssau	Spanneut.
Wervicq-Sud	L	Quesnoy-s.-D.	Bureau	Dorny	Dal	Tillie.
West-Cappel	Dk	Bergues	Bergues	Chocqueel	Campe	Acke.
Wieres	L	La Bassée	Fournes-en-Wep . .	Chombart	Leroy	Bonduel.
Wignehies	A	Trélon	Bureau	Mercier	Evrard, Gontier . . .	Fercot.
Willems	L	Lannoy	Baisieux	Pottière	Delsalle, J.	Bonnet.
Willies	A	Trélon	Liessies	Cavrois	Rousseaux	V. Liessies.
Winnezeele	H	Steenvoorde . . .	Steenvoorde . . .	Verriete	Goussen	Camerlynck.
Wormhoudt	Dk	Wormhoudt	Bureau	Dehaene	Bèle, Vanhaecke . . .	Verbecque.
Wulverdinghe	Dk	Bourbourg	Watten	Belgrange	Cloedt	Behaudt.
Wylder	Dk	Bergues	Bergues	Schipman	Markey	Grenon.
Zegers-Cappel	Dk	Wormhoudt	Esquelbecq	Franchois	Blanckaert	Durie.
Zernezeele	H	Cassel	Cassel	Vandaele	Joos	Nuns.
Zuydoote	Dk	Dunkerque-E	Ghyvelde	Deswarte	Vanspeperstraete . .	Parmentier.
Zuytpeene	H	Cassel	Cassel	Hémarl dn Neuf-pré	Franchois	Dedryver.

N ^{os}	NOMS des COMMUNES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	NOMS DES			
				MAIRES.	ADJOINTS.	SECRÉTAIRES de mairie.	INSTITUTEURS
ARRONDISSEMENT D'AVESNES,							
<i>Canton</i>							
4	Avesnes-Nord	4033	945	Raux,  I...	Cousin,  I... Chauveau,  A...	Gachot.....	Lépineois.....
2	Bas-Lieu....	413	111	Pouillard.....	Gosset.....	M ^{me} Fontaine.	".....
3	Beugnies....	676	198	Montay, 	Fontaine, E.....	Leclercq.....	Leclercq.....
4	Dompierre....	744	221	Mathieu.....	Bely.....	Thuillier.....	Thuillier.....
5	Dourlers....	616	213	Balleux.....	Mercier.....	Lasseron.....	Lasseron.....
6	Felleries....	1950	608	Culot.....	Grimiaux.....	M ^{lle} Lecat.....	Mairesse.....
7	Flaumont-Waudrechies.....	545	125	Talon, 	De St Genois.....	Cœugnet.....	Cœugnet.....
8	Floursies....	147	55	Maufroy.....	Ambroise.....	M ^{me} Cligniez.....	".....
9	Ramousies....	504	158	Bureau, 	Bureau.....	Vantine,  A.....	Vantine,  A.....
10	St-Aubin....	433	137	Jeoffroy, 	Willet.....	Delay.....	Breucq.....
11	St-Hilaire-s-Helpe	870	296	Delcroix.....	Delvai.....	Boutlée.....	Boutlée.....
12	Sémeries....	635	202	Demonceaux, 	Bosseaux.....	Barbet.....	Barbet.....
13	Semousies....	181	60	Carpentier, G.....	Deresme, L.....	M ^{lle} Manesse.....	".....
14	Taisnières-en-Thiérache....	619	196	Chuffart,  A, 	Gricourt.....	Bisiaux.....	Blanchard.....
		42336	3495				
<i>Canton</i>							
1	Avesnelles....	2532	674	Antoine, 	Séry,  A,  Dèquesne.....	Casal.....	Baillon.....
2	Avesnes-Sud....	4796	482	".....	".....	".....	".....
3	Beaurepaire....	434	143	Godfrin.....	Ducornet.....	Vanessa.....	Vanessa.....
4	Boulogne....	444	140	Briatte.....	Foinne.....	Duez.....	Rose.....
5	Cartignies....	1647	506	Beuvart, A.,  A.....	Marche, E.....	Prissette.....	Barbier.....
6	Étrœungt....	2094	602	Godbille, 	Hosselet.....	Greffé.....	Laurent.....
7	Floyon.....	850	257	Caton.....	Hazard.....	Ravaux.....	Ravaux, Vammalle.....
8	Grand-Fayt....	538	175	Berlaymont.....	Fromont.....	N.....	Larivière.....
9	Haut-Lieu....	437	129	Dépret.....	Scottex.....	Duez.....	Ponchaux.....
10	Larouillies....	388	136	Gontesse.....	Dervillers.....	Hénaut Zéphir	Hénaut.....
11	Marbaix....	495	188	Dupriez.....	Wery.....	Dehée.....	Dehée.....
12	Petit-Fayt....	335	111	Bévenot, 	Evrard.....	Navarre.....	Navarre.....
13	Sains-du-Nord	3231	925	Marcoux.....	Hiroux, Houyez.....	Bachy,  A.....	Boulangier, Marlière.....
		15218	4468				
<i>Canton</i>							
1	Amfroidpret..	218	72	Carlier.....	Manteau.....	Menet.....	Menet.....
2	Audignies....	153	46	de Veyle de Romans.....	Lefebvre.....	Allard.....	".....
3	Bavai.....	1941	556	Derome, 	Lacour.....	Blareau.....	Manouvrier,  A.....
4	Bellignies....	1100	284	Cordier,  A.....	Mirland.....	Alexandre.....	Alexandre.....
5	Bermeries....	304	105	Sénéchal, 	Brayer.....	Simon.....	Simon.....
6	Bettrechies....	413	123	Gérin.....	Decroué.....	Brisson.....	Brisson.....
7	Feignies....	3176	824	Prérot, 	Huvelle, Roullie.....	Joffroy.....	Wiar.....
8	Gussignies....	606	163	Bottiau.....	Cordier.....	Cauillery.....	Cauillery.....
9	Hon-Bergies....	4421	316	Auquier, 	Arnould.....	Demarest.....	Demarest.....
10	Houdain....	4007	259	Camberlin.....	Caffiaux, A.....	Badard.....	Badard, Asseman.....

NOTA. — La population des communes chefs-lieux de plusieurs cantons est fractionnée par canton

N ^{os}	NOMS des INSTITUTRICES.	Conte- nance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE en kilomètres de chaque commune au chef-lieu judiciaire.			Distance en kilom. de la préfec- ture.	Principal des quatre contributions directes pour 1911.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1911.		TOTAL.
			du canton	de la sous- préfec- ture.	du dépar- tement à Douai.			ordi- naires	extraor- dinaires et rem- bour- sement d'em- prunts.	

11 cantons, 153 communes.

d'Avesnes-Nord.

1	Mlle Cuisset M ^{me} Montagne.....	246	»	»	75	92	66842	47	44	94
2	M ^{me} Fontaine.....	762	2	8	75	93	5621	54	9	63
3	M ^{lle} Maton.....	892	9	9	77	97	9600	65	7	72
4	M ^{me} Dupont.....	1320	7	7	70	88	40400	69	4	70
5	M ^{lle} Denis.....	874	8	8	71	90	6815	94	10	104
6	M ^{lle} Bouchez.....	1949	8	8	80	100	47028	124	4	428
7	».....	570	3	3	77	95	4634	131	6	437
8	M ^{lle} Cligniez.....	465	8	8	73	93	2145	112	2	114
9	M ^{me} Vantine.....	946	9	9	83	101	4080	166	2	168
10	».....	4042	7	7	70	90	5845	66	»	66
11	M ^{me} Prouveur.....	1542	3	3	72	90	9100	74	42	86
12	M ^{lles} D'Herbomez, Bernard	1346	6	6	79	98	6825	125	30	455
13	M ^{lle} Manesse.....	308	6	6	73	93	4914	80	11	91
14	M ^{lle} Marézin.....	850	10	10	67	86	7196	82	2	84
		13052						1289	140	1429

d'Avesnes-Sud.

1	M ^{lles} Sonnet, Devray....	4271	4	4	76	93	21392	97	40	107
2	».....	»	»	»	»	92				
3	».....	786	13	13	68	90	4019	82	23	405
4	M ^{me} Rose.....	870	6	6	74	98	6337	68	9	77
5	M ^{lle} Trigaut.....	2641	8	8	70	94	47984	87	21	408
6	M ^{lles} Lechartier, Renou..	2510	8	8	78	99	24859	107	11	448
7	M ^{lle} Poisson.....	1747	11	11	75	98	40788	99	12	411
8	M ^{lle} Michaux.....	879	10	10	66	89	7443	91	7	98
9	M ^{me} Ponchaux.....	945	3	3	77	96	4684	93	9	102
10	».....	540	10	10	80	102	4489	77	8	85
11	M ^{me} Branquet.....	662	7	7	69	89	5386	108	8	116
12	».....	846	11	11	67	91	4754	118	6	124
13	M ^{lle} Hubert, M ^{mes} Pierchon et Hannecart.....	4647	8	8	82	99	28894	132	13	445
		45254						1159	137	4296

de Bavai.

1	».....	454	6	27	53	64	4481	418	22	440
2	».....	355	2	23	59	74	4975	85	5	90
3	M ^{lle} Lesieur.....	353	»	24	57	72	47774	103	12	115
4	M ^{lle} Dechy.....	512	4	28	57	69	40284	91	46	107
5	».....	530	4	25	54	70	3450	88	8	96
6	».....	334	5	29	55	67	3695	82	2	84
7	M ^{mes} Xhignesse, Décamps....	4876	9	23	66	82	28206	76	10	86
8	M ^{me} Caullery.....	342	7	31	55	67	4676	61	8	69
9	M ^{lle} Méot.....	4402	4	28	61	73	12152	96	12	108
10	M ^{lle} Caillaux.....	4211	2	26	57	71	41519	88	5	93

dans le présent tableau. La population totale de ces communes est indiquée à la page 362

Nos	NOMS des COMMUNES.	POPULATION	ÉLECTEURS	NOMS DES			
				MAIRES.	ADJOINTS.	SECRÉTAIRES de mairie.	INSTITUTEURS.
41	La Flamengrie...	318	92	Masson	Mirland	Prévot	Prévot
42	La Longueville...	4126	387	Boez E.	Coquelet M.	Monier	Monier
43	Louvignies-Baval	1247	314	Richard, ⚔	Cacheux	Douilly	Douilly
44	Mecquignies..	706	266	Meunier	Masson	Carpentier	Rousseau
45	Neuf-Mesnil...	4922	336	Sohier	Débonnet	Dubois	Dubois
46	Obies	762	267	Mailliez	Toilliez	Dhélin	Dhélin
47	St-Waast...	850	238	Decroué	Mirland	Delay	Delay
48	Taisnières-s-Hon	1414	321	Pature, ⚔	Brasseur	Solasse	Solasse
		48084	4969				

Canton de

4	Aulhoye...	1956	552	Déroyer	Douillet	Monfroy	Monfroy
2	Aymeries...	330	94	Bertrand	Lapostolle	Paris	Paris
3	Bacfant...	4124	368	Biary	Carlier	Brabant	Brabant
4	Berlaimont	2622	742	Emond	Leclercq, Colpin	Maitte	Maillet
5	Boussières	460	408	Cren	Halgrain	Lasson	Lasson
6	Ecuelin	409	41	Lefèvre	Maillard	M ^{me} Jouniaux	"
7	Hargnies	423	416	Blareau	Gérin	Mabille	Mabille
8	Leval	953	303	Fontaine, ⚔ A.	Taquet J.-B.	Lefebvre	Lefebvre
9	Monceau-St-Waast	488	470	Demade	Vitrant	Pilon	Pilon
10	Noyelles-s-Sambre	352	44	Bisiaux	Michaux	Dumont	Dumont
11	Pont-sur-Sambre	4885	565	Bruyère	Brissy	Tassou	Tassou
12	St-Remy Chausée	347	421	Lescaillez	Martin	Lagersie	Lagersie
13	Sassegnies	281	92	Olivier	Boutteau	Delvallée	Delvallée
14	Vieux-Mesnil	386	416	Minaire, ⚔	Haplencour	Crampon	Crampon
		41716	3496				

Canton de

4	Bousies	2674	937	Bourdon, ⚔ A.	Cloche, Richard	Clouez	Wignolle, ⚔
2	Croix	375	418	Delsart, ⚔	Dehen	Cailliaux	Cailliaux
3	Favril	522	188	Thomas, ⚔	Evrard	Plouchart	Plouchart
4	Fontaine-au-Bois	682	225	Leblond	Brabant	Duhem	Duhem
5	Forest	4095	351	Payen, ⚔	Briatte	Senéz	Senéz
6	Landrecies	3880	4080	Bonnaire	Sculfort, Thomas	Bantignies	Laloux, ⚔ A, Labois, ⚔ A
7	Maroilles	4844	608	Carion, ⚔	Sculfort, ⚔	Hérenghuel	Delannoy
8	Preaux-au-Bois	4449	502	Vaille	Marouzé	Cauët	Cauët
9	Prisches	4436	489	Cinglant	Godfrin	Bracq	Bracq
10	Robersart	210	79	Pottier	Manesse	Guyot	"
		44137	4577				

Canton de

4	Beauidignies	4029	323	Boez	Potiez	Hutin	Hutin
2	Englefontaine	4514	472	Cantineau, ⚔ A	Guéry	Défossez	Défossez
3	Ghissignies	410	429	Deparis, ⚔	Jacquemart	Lebecq	Lebecq
4	Hecq	408	132	Bruyère	Dreumont	Leleu	Leleu
5	Jolimetz	875	277	Rousseau	Corduaut	Ferret	Ferret
6	Le Quesnoy-E.	2053	570	Carlier	Croix, Deleporte	Gustin	Lempereur

N ^o	NOMS des INSTITUTRICES.	Conte- nance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE en kilomètres chaque commune au chef-lieu judiciaire.			Distance en kilom. de la préfec- ture.	Principal des quatre contributions directes pour 1911.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX 1911		TOTAL.
			du canton	de la sous- préfec- ture.	du dépar- tement à Douai.			ordi- naires	extraor- dinares et rem- bour- sement d'em- prunts.	
11	»	204	6	30	53	65	2083	437	3	440
12	M ^{me} Ledieu	4736	5	23	62	77	43485	64	49	80
13	M ^{me} Jouveneau	679	4	24	58	72	40580	88	4	89
14	M ^{lle} Lavigne	477	3	22	57	74	4263	446	6	122
15	M ^{lle} Blondeau	426	10	48	67	82	6102	69	24	93
16	M ^{me} Meunier	539	4	24	57	74	5272	78	6	84
17	M ^{lle} Cloest	588	3	27	54	68	9094	73	42	85
18	M ^{mes} Blariau, Vanesse	4640	5	27	61	74	44242	68	45	83
		12725						1578	186	4764

Berlaimont.

1	M ^{es} Douillet, Lemaire	447	4	44	62	79	20726	45	36	81
2	»	448	2	45	63	80	3584	28	43	44
3	M ^{lle} Poulain	937	5	44	65	82	8636	78	9	87
4	M ^{lle} Richepin, M ^{me} Poulain	4340	»	44	61	78	23584	61	48	109
5	»	328	40	46	66	81	3023	69	41	80
6	M ^{me} Jouniaux	340	8	9	68	86	4554	102	2	104
7	»	544	7	49	63	78	3743	57	6	63
8	M ^{me} Lesieur	589	4	44	64	82	6332	57	4	64
9	M ^{me} Pilon	593	6	9	66	83	4712	66	»	66
10	»	650	8	43	67	85	6796	52	»	52
11	M ^{me} Rousseau	4433	4	44	65	81	46362	43	34	74
12	»	517	6	8	67	84	4116	81	»	81
13	»	445	3	47	63	80	3508	56	»	56
14	»	595	8	49	64	79	3329	90	4	94
		8786						885	164	1049

Landrecies.

1	M ^{mes} Cartignies, Baudchon	979	6	25	50	77	20787	89	22	111
2	M ^{me} Cloest, Aline	397	9	28	46	76	3473	145	8	153
3	M ^{lle} Lefevre	442	4	47	60	83	6489	83	9	92
4	M ^{me} Henry	769	4	23	53	77	7223	25	3	28
5	M ^{lle} Zélie Lesnes, I.	888	10	29	48	77	8424	146	40	126
6	M ^{lles} Dindeleux, Juglet	2452	»	49	57	80	45349	43	47	30
7	M ^{me} Delhaye	2493	6	43	63	85	29895	80	7	87
8	M ^{me} Patoux	395	6	24	54	75	6724	144	»	144
9	M ^{lle} Bernard	2344	8	43	65	88	43940	102	4	103
10	M ^{me} Martel	230	5	24	53	75	2094	144	»	144
		14456						881	77	958

Le Quesnoy-Est.

1	M ^{lle} Vain	785	5	34	45	66	6993	447	5	422
2	M ^{lle} Allou	461	7	27	51	72	9704	410	42	422
3	M ^{lle} Leteneur	450	4	31	48	68	4055	425	5	430
4	»	435	9	27	51	73	4748	480	7	487
5	M ^{me} Fardoux	394	4	26	51	69	6939	92	47	409
6	M ^{lle} Bottin	4423	»	29	47	65	35640	45	29	74

N ^{os}	NOMS des COMMUNES.	POPULATION	ÉLECTEURS	NOMS DES			
				MAIRES.	ADJOINTS.	SECRÉTAIRES de mairie.	INSTITUTEURS.
7	Locquignol...	520	492	Huvelle.....	Macq.....	Decomble...	Decomble.....
8	Louvignies- Quesnoy..	4043	342	Richard-Sénéchal Martial.....	Repaire.....	Thieuleux...	Thieuleux.....
9	Neuville....	409	432	Lacomblez...	Telle.....	Arnaud.....	Arnaud.....
40	Poix-du-Nord.	2531	764	Ducornet.....	Barbonnier, Lebrun...	Penin.....	Masson.....
11	Potelle.....	486	59	Cacheux.....	Rigolet.....	Bouilliez.....	"
12	Raucourt....	202	80	Taquet.....	Huin.....	M ^{lle} Delannoy.	"
13	Ruesnes....	335	426	Carpentier...	Jacquin.....	Descamps.....	Descamps.....
14	Salesches....	504	457	Denis.....	Croisette...	Delahaye....	Delahaye.....
15	Vendegies-au- Bois..	650	214	Verdavainne...	Béthegnies...	Hovaere.....	Hovaere.....
		42636	3939				
<i>Canton de</i>							
1	Bry.....	360	426	François....	Bolvin.....	Bornier.....	Bornier.....
2	Eth.....	293	86	Gravelle....	Pouille.....	Gravelle....	"
3	Frasnoy....	408	146	Crasquin, ⚔	Duquesnoy...	Joly.....	Joly.....
4	Gommegnies.	3164	4030	Hennion, O st	Cantinaux, Durieux.	Baras.....	Monory, Lempereur.
5	Jenlain....	912	278	Bassez.....	Baudrin.....	Dubois.....	Dubois.....
6	Le Quesnoy-Ouest.	1804	378	"	"	"	"
7	Maresches....	950	285	Carette.....	Thomas.....	Boise.....	Pluchart.....
8	Orsinval....	380	447	Carpentier, F ^{ul}	Gillot, François.	Hutin.....	Renou.....
9	Preux-au-Sart	377	427	Ribaucour...	Delfosse....	Berquet.....	Berquet.....
10	Sepmeries....	815	224	Dupire.....	Wallerand....	Dufourmantel...	Dufourmantel.....
11	Villereau....	839	285	Dejardin....	Jesquy.....	Verhaeghe..	Bouillet Verhaeghe..
12	Villerspol... 1455	422	Guéry.....	Luez.....	Vauban.....	Vauban.....	Vauban.....
13	Wargnies- le-Grand..	849	273	Valin.....	Picry.....	Blanchet....	Blanchet.....
14	Wargnies-le-Petit	709	242	Colmant, ⚔	Quinchon....	Ribaucour... 13345	Lagresse.... 4019
		13345	4019				
<i>Canton de</i>							
1	Assevent....	462	95	Wignolle....	Mousain.....	Barbet.....	Lespagnol.....
2	Beaufort....	4073	324	Maitrepierre..	Tramont....	Soyez.....	Soyez.....
3	Bersillies....	150	38	Delevaque... 168	Cazin.....	Bleuzé.....	"
4	Bettignies....	468	44	Locoge.....	Hennebert... 211	M ^{lle} Etienne..	"
5	Eclaibes....	214	56	Cuisset.....	François....	Fournier....	Fournier....
6	Elesmes....	544	438	Bouze.....	Willame....	Lescut.....	Gaufredroy.....
7	Gognies-Chaussée	717	204	d'Hendecourt.	Adam.....	François....	Libert.....
8	Hautmont....	45034	2693	Gillard.....	Lejuste, Grave..	Couvreur....	Defaux, Bonnemaïson
9	Limont-Fontaine.	590	471	Renaut.....	Cuisset....	Thuliez....	Thuliez....
10	Mairieux....	385	445	Blavier.....	Delplanche... 12225	Triboulet... 2594	Triboulet... 14
11	Maubeuge....	4225	2594	Walrand, ⚔, O st	Neullies, ⚔, Marchand.....	Teynier.....	Soumillon, Quinzin(1)
12	St-Remy-mal-Bâti	978	265	Juste.....	Rousseau....	Boise, Ernest.	Boise.....
13	Vieux-Reng... 925	451	Durœux....	Brasselet... 1328	Danel.....	Danel.....	Danel.....
14	Villers-aire-Nicole	1328	330	Hanquart....	Lemaire.....	Minon.....	Minon.....
		34990	7245				
<i>Canton de</i>							
1	Boussois....	4549	265	Moulin.....	Gibon.....	Lebrun.....	Lebrun.....
2	Cerfontaine... 739	437	Thomas....	Durant.....	Thuillier....	Thuillier....	Thuillier....
3	Colleret....	4374	351	Demanez, ⚔	Briatte.....	Chopart....	Crisson.....

(1) Arnould, ⚔, Tilleul.

N ^{os}	NOMS des INSTITUTRICES.	Conte- nance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE en kilomètres de chaque commune au chef-lieu judiciaire.			Distance en kilom. de la préfecture.	Principal des quatre contributions directes pour 1911.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1911.		
			du canton	de la sous- préfecture.	du département à Douai.			ordi- naires.	extraor- dinares et rem- bourse- ment d'em- prunts.	TOTAL
7	M ^{mes} Decouble, Demarquet...	9755	8	21	55	74	36366	49	4	53
8	M ^{me} Marquilly	834	3	29	50	68	9055	88	6	94
9	M ^{me} Jouglet, CA.	345	8	31	45	70	2796	453	41	464
10	M ^{mes} Braine, Boubay	867	9	29	48	72	16798	434	27	461
11	"	400	3	28	50	66	3144	95	"	95
12	M ^{lle} Delannoy	103	6	27	53	70	1212	440	5	445
13	M ^{me} Vaille	966	5	34	43	63	4556	451	24	472
14	M ^{me} Delahaye	456	8	31	46	70	4209	439	8	447
15	M ^{me} Castiau	990	41	30	46	72	6607	434	4	438
		18034						4752	161	4943

Le Quesnoy-Ouest.

1	"	288	11	34	50	62	2653	92	7	99
2	M ^{me} Delsart	284	10	35	49	61	2584	100	6	106
3	M ^{lle} Rappe	584	5	28	48	67	4459	77	43	90
4	M ^{lle} Pidoux, M ^{me} Bara	1578	6	27	50	69	21676	66	16	82
5	M ^{lle} Foucart	591	7	34	46	58	8020	86	49	105
6	M ^{me} Bantegnie	"	"	30	"	65	Voir Le Quesnoy-Est.			
7	M ^{lle} Lenne	478	8	35	40	59	6137	441	19	460
8	M ^{me} Renou	334	3	31	45	62	3320	89	5	94
9	"	509	8	29	50	65	3642	106	9	115
10	M ^{lle} Douay	599	8	37	39	60	5491	440	43	453
11	M ^{me} Verhaeghe	574	3	27	48	65	6392	102	6	108
12	M ^{lle} Duchâtelet	1217	5	32	43	60	11954	82	30	112
13	M ^{lle} Daguisy	568	8	34	47	61	6331	90	27	117
14	M ^{me} Palaude	322	9	31	48	62	5628	68	42	80
		8126						1245	182	1421

Maubeuge-Nord.

1	"	487	3	22	74	90	3095	71	46	87
2	M ^{me} Leclereq	1276	8	42	73	93	7954	104	43	117
3	M ^{me} Bleuzé	283	6	24	74	89	4838	49	"	49
4	M ^{lle} Etienne	462	6	25	72	87	2482	81	"	81
5	"	489	10	41	71	88	2120	57	6	63
6	M ^{me} Denoyelle	323	4	23	74	91	5302	54	7	61
7	M ^{me} Lacroix	794	9	27	69	84	5706	102	27	129
8	M ^{me} Baudouin (F)	1227	5	16	69	82	136368	51	23	74
9	M ^{me} Delattre	678	10	41	70	88	3933	58	15	73
10	M ^{lle} Poncelet	649	5	23	73	89	4835	56	42	68
11	M ^{lle} Legrand	4880	"	49	71	87	489468	49	47	96
12	M ^{me} Lebrun	591	8	44	69	86	4817	70	18	88
13	M ^{lle} Descarpentries	1164	8	27	78	94	8274	39	8	47
14	M ^{lle} Viserie	845	8	26	75	91	43031	66	2	68
		11148						907	494	1101

Maubeuge-Sud.

1	M ^{lle} Bernard M.	629	6	24	76	93	47094	34	47	51
2	M ^{me} Sclavon	387	5	20	75	93	2895	84	15	99
3	M ^{lle} Bruyelle	1878	9	22	79	97	41326	48	48	96

(4) M^{mes} Husson, Bertaux, Willain.

N ^o	NOMS des INSTITUTRICES.	Conte- nance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE en kilomètres de chaque commune au chef-lieu judiciaire.			Distance en kilom. de la préfec- ture.	Principal des quatre contributions directes pour 1911.	NOMBRE DES GENTIMES COMMUNAUX en 1911.			TOTAL
			du canton	de la sous- préfec- ture.	du département à Douai.			ordi- naires	extraor- dinaires et rem- bour- sement d'em- prunts		
4	"	500	8	45	78	95	1744	120	4	124	
5	M ^{lle} Lœw, M ^{lle} Bock.....	4000	4	48	74	91	34307	75	9	84	
6	M ^{me} Létissier.....	535	6	47	77	94	7464	81	50	431	
7	M ^{me} Dubray, Mlle Fontaine.....	4024	11	28	81	98	70740	44	35	76	
8	M ^{me} Druesse (1).....	590	2	47	72	87	52927	39	48	57	
9	M ^{lle} Drapier.....	483	9	27	79	96	20681	59	31	90	
10	M ^{lle} Legrand.....	"	Voir Maubeuge-Nord.								
11	"	543	9	46	79	96	2076	72	7	79	
12	"	434	11	20	82	98	4437	158	4	159	
13	M ^{me} Lecomte.....	647	6	23	76	91	43144	54	4	58	
14	M ^{me} Bourteel.....	579	3	21	74	90	24056	53	22	75	
15	"	634	10	43	78	98	4692	476	8	484	
		9827						1094	269	1363	
<i>de Sombre-le-Château.</i>											
1	"	923	8	21	83	99	3259	94	"	94	
2	"	739	3	47	85	106	2198	99	2	101	
3	"	578	5	49	85	102	4812	448	4	419	
4	M ^{me} Fréhaut.....	4214	16	29	88	106	5582	102	"	402	
5	M ^{lle} Poncelet.....	251	7	46	80	97	724	45	21	66	
6	"	753	3	47	87	106	2913	95	40	105	
7	M ^{lle} Baudouin, M ^{me} Morlaud.....	2098	11	25	85	103	25673	69	42	411	
8	"	485	5	43	80	99	4657	44	6	20	
9	"	749	6	41	78	97	3265	95	21	116	
10	"	354	4	48	86	102	862	445	"	445	
11	M ^{me} Laborde.....	609	6	20	88	107	2616	400	29	429	
12	"	450	3	43	81	102	4850	126	6	432	
13	M ^{lle} Bleuse.....	4760	7	43	87	106	6479	89	45	404	
14	M ^{me} Harte, (1).....	788	5	40	78	98	49116	91	21	112	
15	M ^{lle} Pâquet (3).....	4376	"	44	83	103	26219	75	28	103	
16	M ^{me} Poyet.....	542	5	46	82	100	4420	427	12	439	
		43669						1454	244	1668	
<i>de Trélon.</i>											
1	M ^{lle} Gilbert (4).....	2224	9	22	95	114	34539	83	5	88	
2	"	798	8	24	98	119	2228	85	44	99	
3	M ^{lle} Lejeune.....	1667	10	23	95	112	6396	43	"	43	
4	M ^{me} Gard.....	4339	8	42	86	104	6439	74	17	88	
5	M ^{lles} Lussiez, Caquière, (1) M ^{lle} Devaux (5).....	2297	8	46	89	108	424254	77	31	108	
6	M ^{me} Planard, Calot, Renard.....	4177	2	44	88	108	23387	81	48	99	
7	"	713	10	26	98	116	4807	86	"	86	
8	M ^{lle} Hennebert.....	4488	3	49	93	113	8673	69	46	85	
9	"	616	11	8	83	100	2583	437	4	438	
10	M ^{lle} Michaux, Buguin.....	3944	"	46	91	110	35128	43	79	122	
11	"	779	6	22	96	117	3107	63	19	82	
12	M ^{me} Lebleu (6).....	4386	10	46	87	107	34056	109	31	440	
13	M ^{me} Boutée.....	444	10	45	89	107	4869	81	9	90	
		48542						998	240	1238	

(1) M^{lles} Méhaye, Lévêque. — (2) M^{mes} Beauvois, Delattre, Lemoine, Fournet, Marsil, Bruyère, Delvaux, Soufflet, Bruneau, Bouvart. — (3) M^{lle} Menchez. — (4) M^{me} Dineur, M^{lle} Carpentier, M^{me} Bariez. — (5) M^{me} Leroy-D., M^{mes} Leroy-M., Druart — (6) M^{mes}, Floquet, Campol, Collet.

N ^o	NOMS des INSTITUTRICES	Conte- nance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE en kilomètres de chaque commune au chef-lieu judiciaire			Distance en kilom. de la préfec- ture.	Principal des quatre contributions directes pour 1911.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1911.		
			du canton	de la sous préfec- ture.	du dépar- tement à Douai			ordi- naires	extraor- dinares et rem- bour- sement d'em- prunts.	TOTAL.

7 cantons, 119 communes.

Cambrai-Est.

1	M ^{me} Capliez.....	631	5	5	32	64	5222	421	5	426
2	M ^{lle} Lemaire.....	623	6	6	32	62	6639	69	44	83
3	M ^{lle} Gourdin, M ^{me} Ségard. (1).....	4664	»	»	26	59	382107	44	30	44
4	M ^{me} Wasson.....	561	6	6	32	64	8128	74	24	92
5	M ^{lle} Gorlier, M ^{me} Denoyelle.....	964	3	3	29	64	27223	86	8	94
6	M ^{me} Desplanques.....	282	44	44	26	54	3949	33	29	62
7	M ^{me} Carrez.....	278	7	7	25	39	2944	422	27	449
8	».....	336	6	6	33	65	2214	67	»	67
9	M ^{lle} Robert.....	4275	9	9	27	56	25497	409	8	447
10	M ^{me} Prevot.....	519	7	7	30	59	6325	79	30	409
11	M ^{me} Legrand.....	437	4	4	34	63	3796	432	3	435
12	M ^{me} Coupez.....	514	5	5	26	59	5915	403	6	409
13	M ^{me} Clavier.....	569	7	7	27	57	6136	400	47	447
14	M ^{me} Bricout.....	603	8	8	30	57	7447	92	34	423
		8950						4498	229	4427

Cambrai-Ouest.

1	M ^{lle} Riquet.....	567	8	8	20	53	3742	94	34	425
2	M ^{lle} Posière.....	320	44	44	45	48	3963	77	3	80
3	M ^{me} Couteaux.....	347	7	7	22	55	3640	94	24	442
4	».....	360	6	6	23	54	3700	74	40	444
5	M ^{me} Colot, A (2).....	»	»	»	»	59	Voir Cambrai-Est			
6	».....	283	8	8	23	56	2138	482	47	499
7	M ^{lle} Corbisez.....	4052	6	6	27	60	40814	467	8	475
8	M ^{me} Buridant.....	473	10	10	18	51	4451	69	23	92
9	».....	592	7	7	21	54	5402	74	30	404
10	M ^{lle} Dessaint.....	494	10	10	19	53	4729	50	17	67
11	».....	454	3	3	26	57	4373	150	4	454
12	M ^{me} Herbin.....	237	2	2	24	57	9902	90	16	106
13	M ^{me} Wilmot.....	756	44	44	26	56	7342	95	9	104
14	M ^{me} Janssens.....	634	4	4	29	64	8703	79	6	85
15	M ^{me} Bouly.....	709	3	3	24	57	14719	92	9	104
16	M ^{me} Vaissier.....	328	5	5	23	56	4040	460	45	475
17	M ^{me} Dorémus.....	394	7	7	22	55	4020	405	32	437
18	».....	332	3	3	24	56	3139	425	7	432
		7993						4784	288	2059

Carnières.

1	M ^{me} Benbist (3).....	894	5	43	33	62	47561	467	58	225
2	M ^{me} Grosjean (4).....	352	5	43	38	69	24180	446	51	497
3	M ^{me} David.....	545	8	46	42	74	7858	461	20	481
4	M ^{me} Richard.....	479	4	43	39	68	5543	466	47	213
5	M ^{me} Posière.....	482	2	44	37	65	6328	440	29	469
6	M ^{lle} Dumont.....	823	»	9	35	64	44528	420	43	463
7	M ^{lle} Leblat.....	540	4	40	35	68	7290	447	36	483
8	M ^{me} Maison.....	535	4	8	33	66	3985	472	45	487

(1) M^{lles} Soufflet, Crombez, Payen, J. Noiset, Grimbelle, Guignard, Vignol. — (2) M^{mes} Demally, Lefebvre, Hico. — (3) M^{me} Lefebvre. — (4) M^{lle} Godard.

N ^{os}	NOMS des COMMUNES.	POPU- LATION	ÉLEC- TEURS.	NOMS DES			
				MAIRES.	ADJOINTS.	SECRÉTAIRES de mairie.	INSTITUTEURS.
9	Fontaine-au-Piro.	2486	773	Lepape.....	Galiègue.....	Lepape.....	Tassart.....
10	Quiévy.....	3220	928	Dehaussy, ♂	Normand, Delobel	Renard.....	Bleuse.....
11	Rieux-en-Cam- bresis.....	1974	662	Dislaire, ♂ A.	Boudailliez, ♂ A.	Joncquel.....	Joncquel.....
12	St-Aubert	2302	692	Canonne.....	Moreau.....	Olfroy.....	Delvallée
13	St-Hilaire-les- Cambrai	2354	725	Aublin.....	Brulant.....	Brulant.....	Petit.....
14	Séranvillers	292	94	deValicourt..	Adam.....	Coulmon.....	Coulmon.....
15	Villers-en-Gau- chies.....	4530	456	Denoyelle, ♂	Lemaire.....	Mennechet..	Mennechet.....
16	Wambaix	519	459	Lefebvre.....	Banse.....	Pourvoyeur..	Prouvoyeur
		30456	9167				

Canton

1	Bazuel.....	884	274	Dehaussy.....	Barbet.....	Lebon.....	Lebon.....
2	Beaumont.....	875	224	Dumont.....	Soissons, Adolphe	Flamen.....	Flamen.....
3	Caillion.....	4365	441	Pruvot.....	Dambrine.....	Pamart.....	Mennechez.....
4	Honnehcy.....	1088	334	LericheDelsantière	Poirson.....	Plancot.....	Plancot, ♂ A.
5	Inchy.....	4515	429	Gabel.....	Herlem.....	Méresse.....	Méresse.....
6	La Groise.....	702	244	Largillière, ♂ A.	Leveulle.....	Robert.....	Robert.....
7	Le Gateau.....	40212	2916	Bauduin, ♂ A.	Cousin, Picard..	Bracar.....	Thomas, ♂ A.
8	Maurois.....	677	212	Rigaut.....	Lefèvre.....	Moreau.....	Moreau.....
9	Mazinghien.....	640	217	Richard.....	Warin.....	Camus.....	Mortreux.....
10	Montay.....	470	432	Danjou.....	Caillaux.....	Devins.....	Devins.....
11	Neuvilly.....	2476	659	Lefebvre.....	Châtelain-Dubus.	Dessigne.....	Leroy.....
12	Ors.....	767	243	Juglard.....	Guyot.....	Ringeval.....	Ringeval.....
13	Pommereuil.....	4047	374	Carpentier, ♂ A.	Polvent.....	Pouillard.....	Pouillard.....
14	Rejet de Beaulieu	498	164	Maréchal.....	Méresse.....	Berlemont..	Berlemont.....
15	Reumont.....	647	206	Pecqueux.....	Noyelle.....	Richez.....	Richez.....
16	St-Benin.....	774	244	Milon.....	Chandelier.....	Collet.....	Collet.....
17	St-Souplet.....	1972	664	Mortier, F.....	Lefebvre, J-B.....	Dascotte.....	Wuiot.....
18	Troisvilles.....	4392	465	Danjou.....	Héloir.....	Dubamel.....	Dubamel.....
		27695	8433				

Canton

1	Audencourt..	344	92	F. Poulain	E. Poulain.....	Carrière.....	Carrière.....
2	Bertry.....	3239	4040	Lasson.....	Delhaye, Basquin.	Lasson, ♂ A.	Leroy.....
3	Busigny.....	2768	980	Machu, ♂ A.	Lépousez, ♂	N.....	Accart.....
4	Caudry.....	43390	3877	Sandras, H.....	Plet, Vanhael.....	Goux.....	Lebas, ♂ A. Ringeval, ♂
5	Caullery.....	767	258	Drecq.....	Cattelain.....	Tournay.....	Tournay.....
6	Clary.....	2031	682	Bricout J.....	Bourlet.....	Wuiot.....	François.....
7	Deheries.....	70	23	Levaux.....	Vély.....	Taisne.....	Taisne.....
8	Rlincourt.....	4312	467	Clochez.....	Boury.....	Clayon.....	Clayon, ♂
9	Esnes.....	4283	389	Boniface.....	Derieux.....	Dorémus.....	Dorémus.....
10	Haucourt.....	489	450	Happe.....	Décaudin.....	Coffigniez..	Coffigniez.....
11	Ligny-en-Cam- bresis.....	2723	864	Lecompte.....	Gabel, Taisne.....	Degraeve.....	Noisette.....
12	Malincourt.....	944	316	Thuilol.....	Parent.....	Degand.....	Degond.....
13	Maretz.....	2558	934	Lévêque, ♂	Mention, Boudeville.	Wautier.....	Juste.....
14	Montigny.....	998	293	Tamboise.....	Godard.....	Baillœuil.....	Baillœuil.....
15	Selvigny.....	670	498	Basquin.....	Potencier.....	Tiétard.....	Tiétard.....
16	Villers-Outreaux.	3070	947	Quennesson..	Cailliez, Humain.	Drache.....	Le temple.....
17	Walincourt ..	2306	646	Happe.....	Blondiaux.....	Taisne.....	Lourdeau.....
		38926	12449				

Nos	NOMS des INSTITUTRICES.	Conte- nance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE en kilomètres de chaque commune au chef-lieu judiciaire.			Distance en kilom. de la préfec- ture	Principal des quatre contributions directes pour 1911	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1911.		
			du canton	de la sous- préfec- ture.	du dépar- tement à Douai.			ordi- naires annuels	extraor- dinares et rem- bour- sement d'em- prunts	TOTAL.
9	M ^{me} Lefebvre (4).....	757	4	44	39	74	44416	143	19	162
40	M ^{lle} Delcambre.....	686	7	46	39	67	45213	187	34	224
41	M ^{me} Doisy.....	764	4	40	31	60	42912	125	11	136
42	M ^{lle} Willefert.....	842	8	46	34	62	42401	142	33	475
43	M ^{lles} David, M ^{lle} Nonnon..	646	6	45	37	65	9880	168	62	230
44	M ^{lle} Planchon.....	388	9	8	34	66	3213	136	32	168
45	M ^{lle} Laffont.....	894	9	44	31	60	8134	140	58	198
46	M ^{lle} Plateau, C.....	647	7	9	35	67	4606	148	25	143
		40184						2378	573	2951
<i>du Cateau.</i>										
1	M ^{me} Cailliau.....	4484	4	27	53	83	8943	143	»	413
2	M ^{lle} Richez.....	334	7	17	43	74	4448	146	41	157
3	M ^{lle} Bouchez.....	4343	8	32	58	87	45758	108	1	109
4	M ^{me} Plouchart.....	653	8	25	50	83	6336	124	62	183
5	M ^{lle} Lassapon.....	390	6	18	44	74	42415	92	26	118
6	M ^{lle} Pruvot.....	938	11	35	61	87	8405	59	6	65
7	M ^{lle} Lainiaux, A (2).....	2724	»	24	50	80	418441	30	33	63
8	M ^{lle} Bracq.....	211	7	24	49	82	4558	128	41	169
9	M ^{me} Mortreux.....	904	9	32	58	88	5593	144	3	147
10	M ^{me} Devins.....	551	2	24	49	78	5082	80	29	109
11	M ^{lle} Baillet, Helle.....	4257	3	23	49	74	48206	104	34	135
12	M ^{lle} Ségard.....	4776	7	31	56	85	40277	144	46	130
13	M ^{lle} Coëz.....	645	4	28	53	82	7503	119	8	127
14	M ^{me} Berlemont.....	635	11	35	60	90	4948	106	25	131
15	M ^{lle} Wilmeaux.....	277	6	23	48	80	3055	198	6	204
16	M ^{me} Bréchotte.....	466	4	28	53	83	4555	135	37	172
17	M ^{lle} Henniquau (3).....	964	6	30	56	86	45187	117	29	146
18	M ^{lle} Dambrine.....	842	6	20	45	78	40268	107	54	158
		46085						2018	418	2436
<i>de Clary.</i>										
1	».....	224	6	47	43	74	4620	219	9	228
2	M ^{me} Caudron.....	854	4	21	48	78	47749	106	31	137
3	M ^{lles} Lévêque, Regneault..	4682	9	27	53	85	49935	149	19	168
4	M ^{me} Ternisien, A (4).....	4069	3	44	41	74	429610	30	98	428
5	M ^{me} Tournay.....	250	3	17	43	75	3267	174	10	184
6	M ^{lles} Thieuleux, Legrand	993	»	19	45	77	44589	179	39	218
7	».....	487	8	17	43	75	772	147	17	164
8	M ^{lle} Forest.....	841	3	20	46	77	7292	128	24	152
9	M ^{lle} Verchain.....	4444	9	10	37	69	44624	130	3	133
10	M ^{lle} Warocquier.....	357	6	13	39	74	2575	197	22	219
11	M ^{lle} J. Labbé.....	877	4	16	42	74	45744	121	35	156
12	M ^{me} Beauvois.....	4030	8	17	44	75	5867	160	»	160
13	M ^{lles} L. Marchand, Gabet....	4428	4	23	49	81	45884	160	45	205
14	M ^{lle} Ramette.....	387	2	19	45	75	4662	187	20	207
15	M ^{lle} Leveau.....	616	4	45	41	73	3702	213	7	220
16	M ^{lle} Bernard.....	709	11	48	45	73	43374	134	26	160
17	M ^{lle} Delplanque (5).....	891	6	45	44	77	44007	120	44	134
		43739						2554	419	2973

Nos	NOMS des COMMUNES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	NOMS DES			
				MAIRES.	ADJOINTS.	SECRÉTAIRES de mairie.	INSTITUTEURS.
<i>Canton de</i>							
1	Anneux.....	400	420	Crépin, ☞	Lévêque...	Grénilon...	Robert.....
2	Banteux.....	846	267	Crépin.....	Ponthieux, S....	Regnault....	Regneault.....
3	Bantouzelle..	905	294	Millet.....	Bricout.....	Leclercq....	Leclercq.....
4	Boursies.....	554	168	Deleau.....	Le Gentil.....	Lemaire....	Lemaire.....
5	Cantaing.....	584	188	Foulon, ☞	Moreau.....	Dubois.....	Dubois.....
6	Crèvecœur-sur- l'Escaut.....	4920	650	Vilain.....	Puche.....	Gibon.....	Lesieur, Lemaire....
7	Doignies.....	527	477	Caudrillier..	Bauduin.....	Lernoud....	Lernoud.....
8	Flesquières..	605	203	De Bouteville.	Goubet.....	Raout.....	Raout.....
9	Gonnelieu....	682	230	Sauvet.....	Alliot.....	Coffigniez..	Coffigniez.....
10	Gouzeaucourt	4929	627	Petit.....	Lalisse.....	Devillers..	Gibon.....
14	Honnecourt..	4679	539	Durot.....	Dessaint.....	Robert.....	Dufrenoy, Gossart..
12	Lesdain.....	845	297	Le Roy.....	Gantier.....	Patout.....	Patout, ☞
43	Marcoing.....	4934	625	Devillers.....	Devaux.....	Dauchez....	Sailly.....
14	Masnières... 2736	2736	743	Dujardin....	Millet, Gautier..	Fouquet....	Taillandier, A....
15	Mœuvres.....	817	224	Foulon.....	Marcheux.....	Augez.....	Ogez.....
46	Noyelles-sur- l'Escaut.....	693	228	Hélot, ☞	Doisy.....	Lecomte....	Lecomte.....
47	Ribécourt....	606	200	Leriche, ☞	Cagnion.....	Sauvage....	Sauvage.....
48	Rumilly.....	2062	639	Delabre, O ☞	Boufflers.....	Colmant....	Colmant, A....
15	Villers-Guislain	4732	557	de Prémont..	Boutemy.....	Prévoit....	Godart.....
20	Villers-Plouich.	673	205	Farez.....	Roux.....	Godon.....	Godon.....
		22696	7145				
<i>Canton de</i>							
1	Beaurain.....	238	78	Langrand, ☞	Laforest.....	Lelong.....	Lelong.....
2	Bermerain... 875	875	285	Duchemin....	Richard.....	Lavoisy....	Lavoisy.....
3	Briastre.....	772	246	Sotière.....	Delporte....	Dervillers..	Dervillers.....
4	Capelle.....	208	72	Douay.....	Malaquin.....	M ^{me} Mailliard.	N.....
5	Escarmain... 709	709	210	Noisette.....	Malaquin.....	Lognon.....	Lognon.....
6	Haussy.....	2447	792	Bécar.....	Marchant, Duval.	Lardemer... Benoit.....	Benoit.....
7	Montreécourt..	214	78	Gilleron.....	Decaudin....	Vilain.....	Vilain.....
8	Romerics.... 602	602	169	Bisiaux.....	Moine.....	Bacquart....	Bacquart.....
9	St-Martin.... 477	477	436	Roget.....	Boursiez....	Poirette....	Poirette.....
10	St-Python.... 4456	4456	499	Douay.....	Wilmot.....	Cattelain..	Cattelain.....
11	St-Vaast.... 1735	1735	552	Langrand, ☞	Fiévet.....	Lorriaux....	Marchant.....
12	Saulzoir.....	2065	628	Canonne....	Basquin.....	Demaret....	Brabant.....
13	Solesmes.... 6247	6247	4708	Lablez, Gust.	Delagrange, A., Desse.....	Hadot.....	Guinet.....
44	Sommaing... 429	429	434	Gabelle, H...	Vinoix, J.....	Cliquennois..	Cliquennois.....
15	Vendegies-sur- Ecaillon.... 874	874	296	H. Bisiau....	Lecompt....	Carpentier..	Leecrf.....
46	Vertain..... 886	886	268	Dubois.....	Lengrand....	Sieffert....	Sieffert.....
47	Viesly..... 2424	2424	752	Sommain....	Prévoit, Vitrant..	Basquin.....	Gervaise.....
		22652	6900				

NOMS des INSTITUTRICES.	Conte- nance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE en kilometres de chaque commune au chef-lieu judiciaire.			Distance en kilom. de la préfec- ture.	Principa- les des quatre contributions directes pour 1911.	NOMBRE DES GENTIMES COMMUNAUX en 1911.		
		du canton	de la sous- préfec- ture.	du département à Douai.			ordi- naires annuels.	extraor- dinaires et ren- bour- nement d'em- prants.	TOTAL.
1 " "	544	6	9	30	63	4393	82	4	86
2 M ^{lle} Trigant.....	648	9	14	40	73	9160	92	19	444
3 M ^{lle} Touchard.....	769	9	14	40	73	5305	146	1	447
4 M ^{me} Lemaire.....	762	13	15	34	63	6498	66	11	77
5 M ^{lle} Pitolet.....	648	4	7	30	62	5965	408	24	429
6 M ^{me} Wiant (1).....	3692	7	8	35	67	21695	154	11	165
7 M ^{lle} Bernard.....	740	14	17	36	66	6184	99	13	112
8 M ^{lle} Raout.....	628	5	11	36	67	5572	138	29	167
9 M ^{me} Fontaine.....	497	9	16	42	74	4327	153	8	161
10 M ^{lle} Piot (2).....	1211	9	17	44	76	13356	102	13	115
11 M ^{lle} Odon.....	4549	12	17	42	76	11639	139	9	148
12 M ^{me} Poirette.....	843	9	10	37	68	4910	145	6	151
13 M ^{lle} Legrand.....	1511	»	8	34	66	15330	109	3	12
14 M ^{lles} L. Tellier, V. Tellier.....	1097	4	7	33	66	21412	95	5	100
15 M ^{lle} Bury.....	738	12	14	30	60	5980	97	11	108
16 M ^{me} Chartier.....	497	2	6	32	64	7271	118	6	124
17 M ^{me} Sauvage.....	879	3	12	37	69	5731	102	»	102
18 M ^{me} Cambier.....	676	5	6	32	65	9072	130	8	138
19 M ^{lle} Rousselet.....	1127	11	18	44	76	10251	116	31	147
20 M ^{me} Rogerol.....	1097	6	14	40	73	6636	152	8	160
	20423						2343	217	2560

Solesmes.

1 " "	99	4	24	45	71	1253	250	59	309
2 M ^{lle} Dubois.....	647	9	24	40	62	6293	105	18	423
3 M ^{lle} Caquière.....	688	4	21	42	72	8995	106	14	420
4 M ^{me} Maillard.....	507	7	26	42	63	4056	67	3	70
5 M ^{lle} Josse.....	637	6	26	43	60	5266	135	13	148
6 M ^{lle} Basquin.....	1610	5	20	37	65	18444	118	14	132
7 " "	354	8	18	34	62	2414	127	14	141
8 M ^{lle} Dendon.....	595	3	23	41	67	5576	123	31	154
9 M ^{lle} Lecouvez.....	525	8	24	40	62	4409	96	7	103
10 M ^{lle} Hecquet.....	734	1	19	40	68	11434	100	12	142
11 M ^{me} Marchant.....	435	6	14	36	64	7085	143	31	174
12 M ^{lle} Trannoy.....	1004	9	17	33	61	17693	112	6	118
13 M ^{lle} Godéaux (3).....	2306	»	20	41	69	59737	46	26	72
14 M ^{me} Hérisson.....	356	10	23	37	59	3195	80	10	90
15 M ^{lle} Malaquin.....	647	9	23	39	60	6943	67	11	78
16 M ^{me} Sieffert.....	574	4	23	40	66	5914	95	39	134
17 M ^{me} Guienne (4).....	1054	5	20	42	70	13047	136	22	158
	42772						1906	360	2266

(1) Mlle Marchand. — (2) Mlle Tromé. — (3) Mlles Trinquet, Barbière, Genval. — (4) Mlle Tromon.

N ^{os}	NOMS des COMMUNES.	POPU- LATION	ÉLEC- TEURS.	NOMS DES			
				MAIRES.	ADJOINTS.	SECRÉTAIRES de mairie.	INSTITUTEURS.
ARRONDISSEMENT DE DOUAL							
<i>Canton</i>							
1	Arlieux	1738	547	Labalette, A	Lefebvre, A	Desnoulet	Desnoulet
2	Aubigny-au-Bac..	940	312	Dumont-Piton.	Tellier, A	Taine	Taine
3	Brunemont	420	130	Moreau	Duben, J.	Lescouvez	Lescouvez
4	Bugnécourt	761	262	Ficheux	Ansart	Seuron	Seuron
5	Cantin	865	276	Coquelet	Carlier	Werquin	Werquin
6	Erchin	704	188	Bernard	Richez	Boyaval	Boyaval
7	Estrees	832	306	Leroy	Delacroix	Capon	Capon
8	Féchain	1292	456	Villette	Dhollande	Becquet	Dupas
9	Fressain	1053	316	Lanvin	Déprez	Henneton	Henneton
10	Gœulzin	818	260	Mercier	Coste	Dubois, A	Mouton
11	Hamel	400	424	Moreau	Barbier	Durand M ^{llo}	N
12	Lécluse	1659	533	Dubois	Grard	Gossart	Proust
13	Marœq-en-Ostrev.	584	200	Wiat	Fournet	Delannoy	Delannoy
14	Monchecourt	1715	473	Barthenay Ch.	Deneuville	Herbaut	Herbaut
15	Villers-au-Tertre.	525	163	Dubrulle	Dubois, J.	Momal	Momal
		14306	4546				
<i>Canton de</i>							
1	Anhiers	733	199	Cuisinier	Panelle, A	Deschamps	Deschamps
2	Douai-Nord	10209	4870	Bertin, A	Hanotte, A	Proust, A	Frixon, A, Léger, A
3	Flines-lez-Raches	4592	1378	Delzenne, A	Larose, Chemin.	Delattre	Magrez, Tellier
4	Lallaing	2712	711	Morel, A	Williatte	Mazingue	Sorriaux
5	Sin-le-Noble	9975	2842	Wilmot, A	Wigniolle, A	Lebacq, A	Fleury
6	Waziers	5291	1258	Sède	Colmant, A	Veroux	Lekieffre
		33512	8258		Ducourty, Deregnaucourt		
<i>Canton de</i>							
1	Auby	4462	934	Gastorowski, A	Vion, Blondeau	Lesnes	Cattoen, A
2	Courchelettes	707	189	Trannin, A	Lamy, A	Deresmes	Deresmes
3	Cuincy	1534	432	Robaut, A	Buchet	Bégard	Bégard
4	Douai-Ouest	19360	4146	"	"	"	Sergent, Tellier, A, Bequet, Mériaux, A
5	Esquerchin	840	253	Lubrez, A	Monet	Wagon	Wagon
6	Fiers-en-Escrebleux	4048	1153	Pasquet, A	Bliequy, A, Marquette, A	Fouache	Morelle Wibaut
7	Lambres	4611	432	Deligny	Humez	Lefebvre	Lefebvre
8	Lauwin-Planque.	834	212	Marichez	Démaret	Delcourt	Delcourt
9	Raches	1875	567	Robert, A	Hurtrez	Devallée	Lougnet
10	Raimbeaucourt	3015	859	Mannier, A	Vu, Blondeau	Duhamel, A	Gaultier
11	Roost-Warendin	3497	848	Grammont, A	Beauvois	Deregnauourt	Lamy
		41483	9995				

NOMS des INSTITUTRIC.	Conte- nance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE en kilomètre de chaque commune au chef-lieu judiciaire.			Distance en kilom. de la préfec- ture.	Principal des quatre contributions directes pour 1911.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1911.		
		du canton	de la sous- préfec- ture.	du dépar- tement à Douai			ordi- naires annuels.	extra- ordinares et rem- bour- sement d'em- prunts.	TOTAL.
6 cantons, 66 communes.									
<i>à Arleux.</i>									
1 M ^{lle} Descamps	4140	»	43	43	45	17778	43	42	55
2 M ^{me} Dordain	516	7	44	44	48	6730	23	42	35
3 M ^{lle} Hasbroucq	200	4	43	43	46	2886	43	7	50
4 M ^{me} Poulain	628	4	44	44	44	7474	74	40	81
5 M ^{lle} Martin	932	5	8	8	44	12333	66	7	73
6 M ^{me} Verdierre	528	9	40	40	43	5622	82	15	97
7 M ^{lle} Eloy	532	4	9	9	42	6949	103	44	144
8 M ^{me} Desbleumortier	514	44	47	47	52	6362	404	47	148
9 M ^{lle} Cagneaux	639	7	43	43	47	9344	68	24	92
10 M ^{lle} Lemaire	479	5	8	8	40	7818	69	33	102
11 M ^{me} Durant	359	3	42	42	45	3734	94	29	120
12 M ^{ll} Richard	496	7	43	43	45	12463	99	44	140
13 M ^{le} Drain	627	42	49	49	54	6265	109	42	124
14 M ^{le} Dachy	680	10	45	45	46	40923	95	45	140
15 M ^{me} Momal	457	7	43	43	44	4658	145	24	139
	8697						4478	269	4447

Douai-Nord.

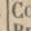

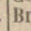
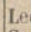
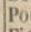

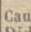
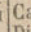


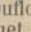
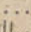

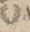

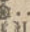
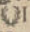
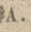
1 M ^{me} Deschamps	462	9	9	9	28	7863	42	43	55
2 M ^{me} Duponchel, A, M ^{le} Be- noit, A, M ^{me} Margaron, M ^{les} Delplanque, Delbart	4688	»	»	»	33	517885	40	45	55
3 M ^{lle} Douay, M ^{me} Mollet	4969	44	44	44	27	35362	48	44	29
4 M ^{me} Morel, M ^{le} Lignon	558	8	8	8	30	44742	45	34	76
5 M ^{me} Camus, M ^{lle} Lemaire	4476	3	3	3	35	67968	43	47	60
6 M ^{lle} Houriez	434	4	4	4	34	26547	54	46	67
	5988						209	433	342

Douai-Ouest.

1 M ^{lle} Carrion, A	708	7	7	7	30	48334	46	27	73
2 M ^{me} Montois	167	4	4	4	37	46389	37	47	56
3 M ^{lle} Courtcuisse	704	4	4	4	35	43322	47	44	64
4 M ^{lle} Bardet, A, M ^{me} Soyez (1)	»	»	»	»	33				
5 M ^{lle} Diévert	534	6	6	6	37	7264	77	42	89
6 M ^{lle} Frammery, M ^{lle} Dhondt	714	5	5	5	33	24720	35	47	52
7 M ^{lle} Dubiquet	883	3	3	3	35	45232	55	49	74
8 M ^{lle} Sidrac	367	4	4	4	34	6445	63	6	69
9 M ^{lle} Pollet	487	7	7	7	26	44419	55	8	63
10 M ^{me} Butruille	4408	44	44	44	25	20690	49	24	73
11 M ^{mes} Hutin, Drecq	720	8	8	8	27	45216	23	29	52
	6386						487	473	662

Voir Douai-Nord.

(1) M^{mes} Rompleaux, Lebeu, Billotet, & A.

N ^{os}	NOMS des COMMUNES.	POPÜ- LATION	ÉLEC- TEURS.	NOMS DES					
				MAIRES	ADJOINTS.	SECRÉTAIRES de mairie.	INSTITUTEURS.		
<i>Canton de</i>									
1	Aniche.....	8603	2549	Lanoy.....	Berliaux, Humez.	Charlon.....	Wartel.....		
2	Auberchicourt	3597	1081	Poteau.....	Leclercq, Delacroix...	Castelain....	Cordier, 		
3	Dechy.....	2929	856	Masson, 	Lejeune, Louche.	Déprest.....	Brisson, 		
4	Douai-Sud...	6745	4498						
5	Ecaillon.....	729	213	Lecouffe, 	Bernard.....	Douay.....	Douay.....		
6	Férin.....	804	256	Couppé.....	Melayers.....	Larose.....	Larose.....		
7	Guesnain.....	2534	594	Leleu Henri..	Mortreux.....	Miens.....	Leduc.....		
8	Lewarde.....	4422	432	Béharelle...	Rincheval.....	Germain.....	Bultez.....		
9	Loffre.....	222	79	Poulet, 	Caron.....	Jacquemont..	Jacquemont..		
10	Masny.....	4465	403	Fiévet.....	Leclercq.....	Brabant.....	Héroguez....		
11	Montigny-en- Ostrevent..	917	267	Debrulle, 	Fréalle.....	Caudroit, 	Caudroit, 		
12	Roucourt....	318	405	Becquet de Mégille	Verdierre.....	Didrit.....	Didrit.....		
		30285	8299						
<i>Canton de</i>									
1	Bouvignies... Marchiennes	4321	468	Gourmez....	Falempé.....	Georgé.....	Georgé.....		
2	Bruille-lez-Marchiennes	4256	366	Durut F.....	Legrand.....	Dnurut.....	Dupret.....		
3	Erre.....	4660	542	Délin Joseph.	Delin Auguste..	Lecerf.....	Lecerf.....		
4	Fenain.....	3043	940	Brabant Augustin	Laurent, Bara..	M ^{lle} Parentin.	Camus.....		
5	Hornaing....	4548	472	Deglave.....	Helle.....	Picq, J.-B....	Ragon.....		
6	Marchiennes..	3623	1438	Bigo.....	Delfontaine, Dubois..	Cléry.....	Rougier, Denis.....		
7	Marchiennes- Campagne..	474	457	F. Lesens....	B. Lesens.....	Moulin.....	Moullins....		
8	Pecquencourt	4345	410	Détrez.....	Fiévet.....	Talbotier....	Talbotier....		
9	Rieulay.....	675	485	Desclou- quemant, 	Waquet.....	Moulin.....	"		
10	Somain.....	9048	2379	Pennequin, 	Mio, Dufлот, 	Taisne.....	Delille, 		
11	Tilloy.....	279	402	Berteaux....	Bricquet.....	Decknuydt..	Boyaval....		
12	Villers-Campeau.	563	170	Chevail ier..	Lucas.....	Gaillard.....	Delhaye....		
13	Vred.....	4509	573	Desor-Couplet.	Lesieur.....	Chavalle....	Dartus.....		
14	Wandignies- Hamage..	4435	369	Cauvez.....	Lesur.....	Méhaye.....	Méhaye.....		
15	Warlaing...	572	472	Magniez.....	Dallooy.....	Rogier.....	Rogier.....		
		28021	8443						
<i>Canton</i>									
1	Aix.....	891	304	Waymel....	Dupret.....	Lubret.....	Déruëlle....		
2	Auchy.....	1098	350	Cambier....	Delangue.....	Delangue.....	Dutrieux....		
3	Beuvry.....	4742	591	Dupont.....	Lombard.....	Pesier.....	Silvaia.....		
4	Coutiches..	4751	623	Bonnet, 	Monnet.....	Duburque....	Duburque....		
5	Faumont....	4464	475	Wattelier, 	Grohin.....	Jouvenet, 	Galliez....		
6	Landas.....	1812	625	Leprêtre....	Lubrez.....	Dupont.....	Dheilly....		
7	Nomain.....	2039	744	Guislain, 	Blanquart....	Richard.....	Ambeza....		
8	Orchies.....	4654	1313	Lherminé, 	Henno, Lemaire..	Tonnel, 	Hublet....		
9	Saméon.....	4098	390	Herbomez... Liesse.....	Liesse.....	M ^{lle} Porez....	Lanselle....		
		16549	5415						

N ^{os}	NOMS des COMMUNES.	POPU- LATION	ÉLEC- TEURS	NOMS DES			
				MAIRES.	ADJOINTS.	SÉCRÉTAIRES de mairie.	INSTITUTEURS.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Canton

1	Armbouts- Cappel..	1206	348	Delabaere ...	Wemaere, ☼	David	Desmette
2	Bergues	4856	1499	Claeys, ✱	Carpentier, Lemort ☼	Leceutche	Malaus
3	Bierne	672	177	Meesmacker	Deblock	Dassonville	Dassonville
4	Bissezele ..	325	86	Boudenoot...	Cieren	François	François
5	Crochte	519	162	Demey	Degrad	Augé	Augé
6	Eringhem ...	571	180	Marcant	Denecker	Selesalle	Delsart
7	Hoymille ...	481	152	Vandenbavière...	Dewulf	Lagatie	Lagatie
8	Pitgam	1357	388	Caloone, ☼	Lefever	Rogier	Rogier
9	Quaëdypre... 10 Socx	1360 682	388 178	Christiaens ..	Vancappel	Pickaert	Fontaine
11	Steene	1030	283	Dejonghe	Leulliette	Malice	Malice
12	West-Cappel..	664	210	Barbion	Leulliette	Bossart	Beaussart
13	Wylder	283	78	Chocqueel ...	Campe	Pieux	Sp... ..
		14006	3829	Schipman	Markey	Delaby	Delaby

Canton

1	Bourbourg ...	2764	770	Longueval ...	N. Pilon, ☼ A.	Schil	Deresmes
2	Bourbourg- Campagne..	2422	653	Belle	Vanhaecke, Duriez...	Quilton	Viserie
3	Brouckerque. 4 Cappelle- Brouck	945 4204	277 346	Debavelaere ..	Deram	Lebeau	Lebeau
5	Drincham ...	200	58	Delepouve ...	Dehorter	Lépillier	Lépillier
6	Holque	593	170	Vanacker	Vitse	Vandenbroucke..	Vandenbroucke..
7	Looberghe ...	1294	381	Lardeur	Carré Joseph	Dron	Dron
8	Millam	922	273	Meesmaecker ..	Declercq	Pigache	Pigache
9	St-Momelin ...	332	101	Vanhaecke ...	Porteman	Deswarte	Deswarte
10	St-Pierrebrouck	882	237	BONDUTTEI ☼ O ✱	Ryckelynck	Canen	Caenen
11	Spycker	632	192	Cochin	Minne	Dassonneville..	Debeyre, ☼ A, ☼
12	Watten	2481	614	Depoers	Delabaere	Rommel	Rommel
13	Wulverdinghe	268	81	Vandesmet ..	Semette	Blondé	Dacquembronne, ☼
		14606	4123	Delgrange ...	Cloedt	Brichet	Brichet

Canton

1	Bray-Dunes ..	1941	434	Deswarte	Toury	Cardon	Vannoorenberghé..
2	Coudekerque	705	224	Gerreboul ☼	Lebecque	Brienne	Brienne
3	Coudekerque- Branche	8231	4957	Fontaine	Vanterberghé, Charles et Roels	Decroos	Dussiné, Roelens.. Delbecq
4	Dunkerque-E.	46240	3709	Terquem, ☼ I, ✱	Sauvage, Ruyssen, N.	Lespilette, ☼ I	Vaillant, ☼ I, Carouille, ☼
5	Leffrinckoucke	460	102	Deswarte	Clodré	Birembaux	Birembaux
6	Malo-les-Bains	6751	4467	Geeraert	Dufour, ☼ N.	Fockenberghé, A	Charon
7	Rosendaël ...	13304	3013	Coquelle ☼ I, ✱	Carlier, N.	L'Hôte, ☼ I	Barbery, ☼ A, Fruque
8	Téteghem ...	4781	446	Leuregans ...	Schoonberg A.	Dallié	Bonnet
9	Uxem	504	124	Vanlandschoote	Goetgheluck ...	Delabaere	Delabaere
10	Zuydcoote ...	1039	449	Deswarte	Vanpéperstraete.	Delebecq	Delebecq, Lemaitre Sanatorium
		50953	14562				

N ^{os}	NOMS des INSTITUTRICES.	Conte- nance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE en kilomètres de chaque commune au chef-lieu judiciaire			Distance en kilom. de la préfec- ture.	Principal des quatre contributions directes pour 1911.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1911		
			du canton	de la sous- préfec- ture.	du depar- tement à Douai			ordi- naires	extraor- dinares et rem- bour- sement d'em- prunts.	TOTAL.
7 cantons, 65 communes.										
<i>de Bergues.</i>										
1	M ^{lle} Devos.....	4044	7	8	98	75	9648	423	4	424
2	M ^{lles} Gaiffe, Lagaisse....	131	»	9	94	72	48522	44	63	74
3	M ^{lle} Debuchy.....	4104	2	40	95	72	40174	72	6	78
4	»	357	7	47	89	65	2748	106	4	407
5	M ^{me} Waneq.....	783	6	13	91	70	6032	94	5	98
6	M ^{lle} Dequecker.....	4153	12	49	91	67	6909	70	4	74
7	»	554	2	14	91	73	5687	81	»	81
8	M ^{me} Ryckelynck.....	2327	8	17	94	72	47024	81	14	92
9	M ^{lle} Verclytte.....	4870	5	15	91	69	47072	74	12	86
10	M ^{me} Malice.....	800	4	14	91	68	8279	80	9	89
11	M ^{me} Delemar.....	1028	6	43	94	72	42747	90	6	96
12	M ^{lle} Degiganon.....	757	8	46	90	67	6233	117	4	121
13	M ^{me} Delaby.....	255	9	49	87	65	2294	83	24	407
		12433						4082	143	1224

de Bourbourg.

1	M ^{lles} Deconreille, Soete.....	28	»	48	99	80	32357	41	»	44
2	M ^{lle} Lenancker.....	3784	»	48	99	80	25042	20	»	20
3	M ^{lle} Rempieaux.....	4488	7	44	99	76	7825	83	»	83
4	M ^{lle} Frutsaert.....	4741	5	21	93	79	42668	63	47	80
5	M ^{lle} Douvre long.....	336	10	24	91	70	2671	103	23	126
6	M ^{lle} Girauden.....	378	14	27	88	74	4175	77	6	83
7	M ^{lle} Aléron.....	4922	7	48	94	72	13710	65	»	65
8	M ^{me} Deswarte.....	1222	12	26	90	74	9791	84	6	87
9	»	597	21	34	80	72	3227	69	3	72
10	M ^{lle} Marlière.....	881	7	25	93	78	8760	49	27	76
11	M ^{me} Maegherman.....	938	40	41	97	76	6082	144	8	149
12	M ^{me} Bart.....	774	44	28	85	75	47515	101	45	446
13	»	292	45	29	87	70	2033	137	»	137
		44081						970	105	4075

de Dunkerque-Est.

1	M ^{me} Fath.....	857	43	43	100	89	7874	75	22	97
2	M ^{lle} Duhem.....	1203	6	6	98	76	8429	70	34	104
3	M ^{lles} Vanbremeersch, Blomme Durez et Dubamel.....	942	3	3	101	78	59497	38	69	407
4	M ^{lles} Mary, Lamouret, M ^{me} Finaert (1).....	587*	»	»	103	80	544324	41	70	111
5	»	728	7	7	97	83	4643	80	»	80
6	M ^{me} Alglave, M ^{me} Fath... ..	230	2	2	106	82	81268	66	16	82
7	M ^{lles} Chimot, Lefebvre(2).....	399	3	3	104	82	61814	96	32	128
8	M ^{lle} Denis.....	4924	6	6	95	79	49573	83	5	88
9	M ^{lle} Depoilly.....	744	40	40	96	81	4649	49	45	64
10	M ^{me} Lemaire-Sanatorium.....	260	40	40	101	85	2186	114	43	124
		7844						709	276	985

(1) M^{me} Agneray, Venderhaeghe. — (2) M^{lles} Vanbesselaère, Mesnage.

(*) Superficie de la commune entière.

Nos	NOMS des COMMUNES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	NOMS DES			
				MAIRES.	ADJOINTS.	SECRÉTAIRES de mairie.	INSTITUTEURS.
<i>Canton de</i>							
1	Cappelle	4115	257	Hennebert	Gœthghluch	Hollande	Hollande
2	Dunkerque-O.	22654	5487	»	»	»	Loridan, I, Palle . . .
3	Fort-Mardyck .	1879	498	Deconinck	Evrard	Verbecque	Verbecque
4	Grande-Synthe .	1044	295	Lefebvre, ☼	Codron	Barras	Barras
5	Mardyck	425	136	Vandevelde	Devos	Valcke	Boddaert
6	Petite-Synthe .	4720	4383	Devey	Codron, Dumenil .	Staelen	Cailliau, Lecocq
7	St-Pol-sur-Mer .	10258	2570	Vancanwenberghe, ☼, ☼A	Loosdregt, I, Walteraere	Vallet, I	Dromby-Damiens
		42092	40626				
<i>Canton de</i>							
1	Craywick	426	146	Duriez	Dupuy	Lefort	Lefort
2	Grand-Fort-Philippe	3550	4042	Merlin	Raoul, Carney . . .	Dhaussy	Lévêque
3	Gravelines . . .	5898	4663	Valentin, A,	Gourdin, ☼, Cirot	Leys, A	Clève (1), Galant
4	Loon-Plage . . .	2806	726	Devos	Courcot, Galamée . .	Verconttre, A	Verconttre, I
5	St-Georges . . .	359	409	Louf	Boulain	Morlyon	
		43039	3626				
<i>Canton</i>							
1	Bambecque . . .	851	245	Verriele	Lootvoel	Devulder	Devulder
2	Ghyvelde	4616	342	Deswarte, ☼	Deransy, ☼	Fonteyne	Lefebvre
3	Hondschoote . .	3319	799	Outters	Ackein, Mallengier	Deblock	Timmerman, A
4	Killem	4040	285	Dannoot	Campagnie	Deswarte	Deswarte
5	Les Moères . . .	4013	234	Vandewalle	Claeyman	Roy	Bertrand
6	Oost-Cappel . . .	406	76	Vandenameele	Fossaert	Lhussier	Lussiez
7	Rexpoëde	4618	508	Bouly de Lesdain . .	Vanbockstael, P . .	Ducorney	Delmotte
8	Warhem	1986	586	Vandaele	Didier	Cordier	Duchatel
		41849	3072				
<i>Canton de</i>							
1	Bollezeele	1585	506	Dehaene	Poublanc	Danès	Defever
2	Broxeele	292	402	Vantorre	Permandt	Forceville, A	Vandenbergh
3	Esquelbecq . . .	4705	509	Bergerot	Herbin	Beyaert	Dubus
4	Herzele	4692	475	Ternynck	Schipman	Buttiaux	Buttiaux
5	Lederzeele	4427	446	Desmidt, ☼	Devynck	Forceville	Duhem, Bétourné
6	Ledringhem . . .	485	442	Cailliau	Ammeux, ☼	Moreau	Moreaux
7	Merckeghem . . .	726	215	Vantorre	Robitaille, A	Hellunger	Hechinger
8	Volckerinckhove .	761	228	Delafosse, F	Delafosse, G	Lepers	Lepers
9	Wormhoudt . . .	3258	1046	Dehaene, ☼	Bèle, Vanhaecke . . .	Kerfysier	Millon
10	Zeggens-Cappi	1497	449	Franchois	Blanckaert	Buys	Clochepin
		43428	4118				

1) Réveillon.

N ^{os}	NOMS des INSTITUTRICES.	Conte- d nce cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE en kilomètres de chaque commune au chef-lieu judiciaire.			Distance en kilom. de la préfec- ture.	Principal des quatre contributions directes en 1911.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1911.			TOTAL
			du canton	de la sous- préfec- ture.	du dépar- tement à Douai.			ordi- naires annuels.	extraor- dinaires et rem- bour- sement d'em- prunts.		
<i>Dunkerque-Ouest.</i>											
1	M ^{me} Hollande	547	5	5	101	77	10742	400	5	405	
2	M ^{lle} Deltour, (1)	»	»	»	103	80	Voir Dunkerque-Est.				
3	M ^{me} Beltembos	134	6	6	104	83	2838	36	34	67	
4	M ^{lle} Hallard	1927	7	7	103	84	10944	59	42	74	
5	»	887	40	40	106	87	3760	78	3	84	
6	M ^{lles} Moreau, Legrand	4446	5	5	102	82	33860	404	43	447	
7	S ^{rs} Bry, Tackoen, Languille, M ^{lle} Balteur, Lagache	4070	3	3	107	79	39474	40	64	74	
		5708						387	425	542	
<i>Gravelines.</i>											
1	»	773	9	43	102	84	6976	53	7	60	
2	M ^{me} Collet	89	3	22	141	90	44259	40	»	40	
3	M ^{me} Clève (2), Maillard	4839	»	49	108	87	49365	33	47	80	
4	M ^{lle} Lamote, M ^{me} Longuein	3430	7	42	106	86	22897	96	48	144	
5	M ^{lle} Burie, M ^{lle} Hot	842	5	49	104	84	4206	63	»	63	
		6943						255	72	327	
<i>d'Hondschoote.</i>											
1	M ^{me} Bécue	4484	44	22	80	68	9509	99	3	402	
2	M ^{me} Herry	4646	40	43	98	86	9873	90	17	407	
3	M ^{lle} Belot	2473	»	20	88	78	30346	67	27	94	
4	M ^{lle} Mallengier	4499	4	20	86	76	9290	82	6	88	
5	M ^{lle} Verlet	4946	5	16	93	84	10588	88	23	144	
6	M ^{me} Lussiez	294	7	23	82	73	3374	80	4	84	
7	M ^{lle} Dauthuille	4337	6	49	85	75	45704	87	4	88	
8	M ^{me} Verstavel	2784	8	43	90	75	20529	77	4	78	
		42860						670	82	752	
<i>Wormhoudt.</i>											
1	M ^{lle} Leroy	4754	44	25	88	65	46178	67	5	72	
2	»	377	45	29	83	65	30	403	2	405	
3	M ^{lle} Mouchie	4230	3	20	85	64	44894	409	44	423	
4	M ^{lle} Macke	4747	5	23	78	65	43774	444	6	420	
5	M ^{me} Bétourné (3)	4888	17	30	84	66	42636	403	44	447	
6	M ^{me} Moreaux	704	4	24	82	59	5567	87	4	88	
7	M ^{lle} Lesimple	4073	44	28	87	67	5848	145	40	155	
8	M ^{me} Leper's	988	45	28	84	66	8088	98	8	406	
9	M ^{lle} Marcq	2744	»	20	84	64	32028	95	2	97	
10	M ^{lle} André	4740	6	49	89	68	44406	419	48	437	
		44209						1040	80	4420	

(1) M^{lles} Bernaucourt, Legros, Beintus, Fourcy, Cieren, M^{mes} Denoyes, Lesur. — (2) M^{lles} Snakers, Poix, Carney, Puchalral. — (3) M^{lle} Bourlard.

N ^{os}	NOMS des COMMUNES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	NOMS DES			
				MAIRES.	ADJOINTS.	SECRÉTAIRES de mairie.	INSTITUTEURS.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK

Canton de Bailleur

1	Bailleur Nord-Est	7447	4470	Moeneclay	De Coussemaker, N.	Huys	Pagniez, A.
2	Nieppe	5881	4470	Vanuxeem	Turbic, Gilquin	Lesaffre	Seynave
3	St-Jans-Cappel	4362	306	Boddaert, Th.	Bèhaegel, E.	Sagary	Duprez
4	Steenwercq	3700	4471	Plouvier	Hennion	Debruyne	Pillon, Monier
		18390	4417				

Canton de Bailleur

1	Bailleur Sud-O.	5804	1614	»	»	»	Coulon, Caron
2	Berthen	605	469	Légillon	Verbaere	Vincent	Barbel
3	Flêtre	952	257	Ricour	Huyghe	Frutsaert	Blin
4	Merris	4439	314	Delporte	Petitprez	Frutsaert	Gilleron
5	Meteren	2316	615	Herreman	Bécuwe	Sanaghe	Patou
6	Vieux-Berquin	2713	899	Biebuyck, J. I.	Traisnel, Loridan	Andries	Vaesken
		13349	3865				

Canton

1	Arnèke	4460	476	Becquaert	Alleyne	Matthys	Matthys
2	Bavinchove	832	262	Godderis	Blondé	Dehu	Dehu
3	Buyssechoure	670	242	Cooche	Persyn	Balambois	Balambois
4	Cassel	3018	873	Moeneclay, A.	Malot, Braems	Leroy	Domise
5	Hardifort	513	446	Bellengier	Verryser	Faucon	Faucon
6	Noordpeene	4085	347	Deschodt	Haeuw	Salomé	Coupez
7	Ochtelezele	425	429	Tible	Outerleys	Depierre	Depierre
8	Oxelaere	512	442	Weillaer	Vandaele	Warryn	Warryn
9	Rubrouck	4455	360	Outerley	Deschepper	Richard	Richard
10	Sto-Marie-Cappel	550	467	Dequidt	Quaeybeur	Coppens	Moreaux
11	Wemaers-Cappel	348	422	Hidden	Cyssau	Denoyelle	Denoyelle
12	Zermezele	307	97	Vandaele	Joos	Jonniaux	Jonniaux
13	Zuytpeene	754	220	Hémart du Neuf pré.	Franchois	Capelle	Caudmont
		41629	3553				

Canton

1	Blaringhem	4675	486	Mordacq, A.	Lefort	Boutellier	Boutellier
2	Caestre	4520	429	Fobert	Barisel	Coquart	Coquart
3	Ebblinghem	647	496	De Mariol	Debrock	Lemaire	Lemaire
4	Hazebrouck-Nord	6339	4707	Warein	Margerin du Metz et Lernout	Boncourre	Grémilly
5	Hondeghem	4023	332	Duquenne	Braems	Lesnes	Lesnes
6	Lynde	642	205	Baey	Dufour	Dehaese	Dehaese
7	Renescurie	4856	532	Sockeel	Bonduelle	Duvet	Duvet, Déférez
8	Sercus	424	452	Courtois	Vanlerberghe	Vanbelle	Thibaut
9	Staple	783	248	Dulongcourt	Debert	Coloos	Coloos
10	Wallon-Cappel	630	483	Piéreus	Porreye	Waryn	Waryn
		45509	4470				

N ^{os}	NOMS des INSTITUTRICES.	Conte- nance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE en kilomètres de chaque commune au chef-lieu judiciaire			Distance en kilom. de la préfec- ture.	Principal des quatre contributions directes pour 1911.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1911.		
			du canton	de la sous- préfec- ture.	du département. à Bonai.			ordi- naires	extraor- dinaires et rem- bour- sement d'em- prunts.	TOTAL.

7 cantons, 53 communes.

Nord-Est.

1	M ^{lles} Bouteleux, Becq.	4342	»	45	58	28	89047	17	52	69
2	M ^{mes} Faleur, de St-Jean.	4730	9	24	49	20	35342	102	16	118
3	M ^{me} Lamant.	796	3	47	62	32	7083	99	10	109
4	M ^{me} Dejonghe (1).	2747	6	20	53	25	30062	100	14	114
		9645						348	92	440

Sud-Ouest.

Voir Bailleul-Nord-Est.										
1	M ^{mes} Ducrocq, Spillemaeker, Dancoisne.	»	»	45	58	28	3852	148	16	134
2	M ^{lle} Vandamme.	898	7	41	61	36	7742	402	20	422
3	M ^{me} Izart.	4009	7	40	56	35	8221	102	5	407
4	M ^{me} Decocq.	4844	3	43	57	32	47706	116	14	130
5	M ^{me} Josse.	»	»	»	»	»	»	»	»	»
6	M ^{mes} Dazin, Robert, Mlle Foucart	2596	8	41	54	37	20724	59	45	74
		6866						497	70	567

de Cassel.

1	M ^{lle} Desguin.	4344	7	48	81	58	44545	94	6	97
2	M ^{me} Chieux.	834	4	41	72	56	8407	65	7	72
3	M ^{me} Brunel.	645	12	24	81	62	5706	428	4	429
4	M ^{lle} Liévin.	4301	»	41	73	48	28374	63	28	91
5	M ^{lle} Lussiez.	644	3	44	77	54	4298	132	5	437
6	M ^{me} Varey.	4742	8	46	78	58	10308	99	44	140
7	»	558	7	47	79	58	4549	94	6	100
8	M ^{lle} Destè.	466	3	41	73	49	4728	80	4	81
9	M ^{lle} Deyey.	4488	12	22	82	63	12803	99	9	108
10	M ^{lle} Lebreton.	756	3	8	72	47	6324	92	3	95
11	»	443	4	44	76	54	3134	99	7	106
12	»	483	4	45	78	55	3270	106	4	110
13	M ^{lle} Caudmont.	4480	5	43	74	58	8244	103	14	117
		44758						1251	102	1353

de Hazebrouck-Nord.

1	M ^{me} Soulé.	4823	42	42	66	58	44704	149	6	125
2	M ^{me} Delbar.	4020	8	8	62	39	42494	81	43	94
3	M ^{lle} Legrand.	920	10	10	70	54	6087	442	7	419
4	M ^{me} Carpentier (2).	2743	»	»	63	45	415678	54	13	64
5	M ^{lle} Réchon.	4260	5	5	68	50	40814	408	3	414
6	M ^{lle} Veyer.	907	9	9	67	56	6373	110	5	145
7	M ^{lle} Lesieur, Mme Déférez.	4893	12	12	74	57	14966	88	2	90
8	M ^{me} Thibaut.	498	7	7	64	54	4105	407	13	120
9	M ^{me} Carlier.	997	8	8	68	52	8364	405	40	145
10	M ^{lle} Mordacq.	544	5	5	65	50	4915	402	13	145
		12605						983	85	4068

(1) M^{me} Baude, M^{me} Chevrin. — (2) M^{lle} Schryver, M^{lle} Hennebert.

Nos	NOMS des COMMUNES.	POPU- LATION	ÉLEC- TEURS.	NOMS DES			
				MAIRES.	ADJOINTS.	SECRÉTAIRES de mairie.	INSTITUTEURS.
<i>Canton</i>							
1	Boeseghem ..	890	266	Bogaert	Delbende	Touzart	Touzart
2	Borre	645	208	Delbecq	Theoris	Cazin	Boidin
3	Hazebrouck-Sud..	6227	4796	"	"	"	Dutriaux
4	Morbecque	2966	973	Capelle	Vermelle	Patteyn	Bonnet, Gruson
5	Pradelles	256	88	Guermonprez	Legillon	Falce	Falce
6	Steenbecque ..	4764	585	Vandenbussche..	Lévecque	Hidden, A.	Périer
7	Strazeele	638	488	Delanghe H. ..	Theoris Joseph..	Herlem	Herlem
8	Thiennes	962	304	Bart	Catoir	Décaudain ..	Décaudain
		14348	4408				

Canton

1	Estaires	6625	4489	Dupont.	Ernout, Fénart, Dela- val (adj. sp.)	Streck	Ruguet, Rauwel
2	Douliou		334				
3	Haverskerque	4433	424	d'Hem	Blondel	Degorre	Degorre
4	La Gorgue	4314	4246	Woussen	Ducroquet, Flipo ..	Decherf	Lemaire
5	Merville	7564	2325	Variscotte ..	Lecomte, Fatou ..	Leroy	Dufour
6	Neuf-Berquin..	4472	358	Delannoy	Cousin	Degraeve	Degraeve
		21405	6176				

Canton

1	Boëschépe	2180	538	Decanter	Houvenaghel	L. Vanhoutte..	A. Vanhoutte
2	Recke	1049	324	Gilloots	Stoffaes	Faillon	Faillon
3	Godewaersvelde	4909	538	Castier	Verhaeghe	Lecomte	Cattoen
4	Houtkerque ..	4106	263	Vanlichtervelde..	Marcant	Corteel	Lener
5	Oudezele	729	234	Blaevoet	Beaucamps	Vaillant	Vaillant
6	St-Sylvestre- Cappel	896	274	Dehaene	Gruson	Dessaint	Dessaint
7	Steenvoorde ..	4121	4167	Parmentier ..	Demey, Dejonghe	Frutsaert	Verhaeghe, A. Dubrulle.
8	Terdeghe	557	453	Dequidt	Neuville	Dassonneville	Dassonneville
9	Winnzele	4295	388	Verrièle	Goussen	Frutsaert	Licour
		13842	3879				

ARRONDISSEMENT DE LILLE,

Canton

1	Armentières ..	28625	7740	Chas	Conem, Villard	Delory	Dumez, I, Dehove, Bodelle, I
2	Bois-Grenier ..	4229	353	Wattel	Bouchery	Peulemeule ..	Dehove
3	Capinghem	353	406	Fallet	Pollet	Gosseau, A.	Gosseau, I
4	Chapelle d'Ar- mentières	4405	4088	Vignerons	Catry, Ramery ..	Vennin	Querleux
5	Erquinghem-Lys.	2927	804	Ducrocq, J.	Flament, Masure.	Carré	"
6	Frelinghien ..	2262	582	Pruvost	Deweppe	Dedryver	Rovillé
7	Houplines	7667	2135	Sohier	Lesaffre, Flament	Marsy	Musy, Jacob, A.
8	Prémesques ..	4496	308	d'Hespel, J.	Charlet	Lefebvre	Lefebvre
		48664	13418				

N ^{os}	NOMS des INSTITUTRICES	Conte- nance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE en kilomètres de chaque commune au chef-lieu judiciaire.			Distance en kilom. de la préfec- ture.	Principal des quatre contributions directes pour 1911.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1911.		
			du canton	de la sous- préfec- ture.	du dépar- tement à Douai			ordi- naires	extraor- dinares et rem- bour- sement d'em- prunts.	TOTAL

d' Hazebrouck-Sud.

1	M ^{me} Claude.....	708	44	44	64	54	6017	422	7	429
2	M ^{lle} Boidin.....	596	4	4	61	44	5356	99	46	445
3	M ^{mes} Waringham, Delporte, M ^{me} Grenu.....	"	"	"	63	45				
4	M ^{lles} Forceville, Grason (1)...	4434	4	4	60	49	25307	92	9	404
5	"	327	5	5	60	39	2655	447	7	424
6	M ^{lle} Deroncourt.....	1496	7	7	61	51	42677	412	8	420
7	M ^{me} Debruyne.....	469	8	8	58	37	5342	76	42	88
8	M ^{lle} Droulez.....	754	44	44	60	54	6853	444	7	448
		8484						729	66	795

Voir Hazebrouck-Nord.

de Merville.

1	M ^{me} Cousin, M ^{me} Déquesne....	2522	7	49	45	30	49295	59	20	79
2	M ^{me} Lardemer.....	917	8	40	54	23	8596	420	47	437
3	M ^{lles} Goddalis, M ^{me} Bastien	4503	6	48	46	49	35453	39	33	72
4	M ^{lles} Pauline Deguillage, Christine Deguillage.....	2696	"	42	52	36	59440	43	33	76
5	M ^{lle} Cousin.....	640	3	45	49	35	6198	431	42	443
		8278						392	445	507

de Steenvoorde.

1	M ^{lle} Lepape.....	1359	40	48	65	37	41337	408	47	425
2	M ^{me} Longuein.....	4029	4	9	64	42	9358	98	23	421
3	M ^{lle} Charley.....	4189	5	43	66	40	41924	416	45	431
4	M ^{me} Lener.....	4343	9	49	77	57	9205	93	45	408
5	M ^{me} Caroulle.....	936	7	47	74	56	6408	420	"	420
6	M ^{me} Demey.....	814	5	7	66	43	7324	425	4	426
7	M ^{lle} Rommel, M ^{me} Flavigny...	2982	"	40	68	46	31585	89	25	444
8	M ^{lle} Janssen.....	883	4	40	69	46	6408	413	9	422
9	M ^{lle} Sys.....	4554	4	44	72	50	40350	93	43	406
		42059						955	448	4073

22 cantons, 129 communes.

d'Armentières.

1	M ^{mes} Seynave, Descamps, ... Gournail, M ^{lles} Charlet, Dutriaux, M ^{me} Calimé.....	625	"	46	45	46	298749	23	57	80
2	M ^{lle} Opart.....	749	5	46	40	46	8544	407	22	429
3	"	485	8	8	44	8	3387	75	"	75
4	M ^{lles} Delcroix, Degalcke.... Sauter, Westerloppe.....	4075	3	43	43	43	27402	94	46	407
5	M ^{me} Fiévez.....	895	3	49	44	49	49294	85	44	99
6	M ^{lles} Hérard, Cerisier....	4449	5	43	46	43	23506	56	22	78
7	M ^{lle} Leleu (2).....	4430	3	46	47	46	64373	423	29	452
8	M ^{me} Marsy.....	506	7	9	44	9	7724	88	28	446
		6284						648	488	836

1) M^{lle} Godfrin.2) M^{mes} Bourez, M^{lle} Duchaussoy, M^{lle} Cabv.

N ^{os}	NOMS des COMMUNES	POPU- LATION	ÉLEC- TEURS.	NOMS DES			
				MAIRES.	ADJOINTS.	SECRÉTAIRES de mairie.	INSTITUTEURS.
<i>Canton</i>							
4	Bachy.....	4016	325	Quique.....	Devienne.....	Brocart.....	Brocart.....
2	Bourghelles..	1472	355	Foutry.....	Fasciaux.....	Advielle.....	Advielle.....
3	Bouvines.....	598	480	Dehau.....	Desmarescaux..	Vallin.....	Vallin.....
4	Gamphin-en-Pe- vele.....	4440	300	Dewauvrain..	Danel.....	Pruvot.....	Pruvot.....
5	Cappelle.....	4160	393	Dupont.....	Poutrain.....	Gombert.....	Guillemot.....
6	Cobrieux.....	334	414	Rempteaux.....	Carpentier.....	Bescamps.....	Bescamps.....
7	Cysoing.....	3105	988	Delepouille..	Dumoulin, Duriez	Constant.....	Quinchon.....
8	Genech.....	4419	377	Debouvry.....	Wauquier.....	Dumont.....	Dumont.....
9	Louvil.....	539	492	Damide.....	Dehaut.....	Abraham.....	Abraham.....
10	Mouchin.....	4334	441	Varlet.....	Deroubaix.....	Delaby.....	Devanne.....
41	Péronne.....	629	187	Lefebvre.....	Andries.....	Maret.....	Maret.....
42	Sainghin-en- Melantois..	1590	518	Pollet, L.....	Marga.....	Magnier.....	Magnier.....
43	Templeuve..	3069	929	Baratte.....	Le Boucq, Olivier	Pouille.....	Niquet.....
44	Wannehain..	564	449	Tonnel.....	Montois.....	Perron.....	Perron.....
		17369	5445				
<i>Canton</i>							
1	Beaucamps ..	658	216	Desbonnets ..	N.....	Desmullier..	Godart.....
2	Emmerin.....	4626	457	Roussel.....	Crespel.....	Lejeune.....	Crapet.....
3	Englos.....	474	428	Imbert de la Pha- lesleque.....	Delangre.....	Chatelain (4)	Chatelain.....
4	Ennetières-en- Weppes.....	4601	458	Descamps.....	Nory.....	Perqueur.....	Dussausois.....
5	Erquinghem-le- Sec.....	220	64	Leturcq.....	Choquet.....	Constenable..	"
6	Escobecques .	274	85	Delefortrie..	Descatoire.....	Chatelain.....	"
7	Haliennes-lez- Haubourdin..	4097	303	Platel.....	Choquet.....	Chaix (2).....	Hainaut.....
8	Haubourdin..	9396	2525	A. Potié.....	Bigo.....	Levat.....	Pinchart, A. Crapet
9	Le Maisnil ..	400	444	Despierre.....	Carlier.....	Marcq.....	Plumeoen.....
10	Ligny.....	414	37	M ^{is} de Vénévelles	Ridon.....	Desmullier..	"
11	Lomme.....	10761	2459	Nicolle.....	Dérumaux, Lesag ^e	Barra, Louis..	Lépan, I. Plat (1)
12	Loos.....	4468	2829	G. Potié.....	Dhainant, Souriaux	Leclercq.....	Ruguet.....
13	Radinghem..	839	265	Waymel.....	Ghesquièrre.....	Dreumont.....	Dreumont.....
14	Santes.....	2478	729	Bernard.....	Delannoy.....	Coustenoble..	Masse, A ^{te}
15	Sequedin.....	923	253	Thiriez.....	Vanoverschelde.	Huart.....	Huart.....
16	Wavrin.....	4136	4178	Beaurepaire..	Lefebvre, Dallenne	Duthoit.....	Boulanger.....
		46462	12130				
<i>Canton</i>							
1	Aubers.....	4566	480	Deretz.....	Debeaussart ..	Blanquart.....	Courtois.....
2	Fournes.....	1929	472	C ^{te} d'Hespele..	Devos.....	Poulain.....	Gombert, I. I.
3	Fromelles...	955	300	Descamps.....	Gruson.....	Charlet.....	Toulouse.....
4	Hantay.....	486	163	Parent.....	Acquart.....	Duchatelet..	Carrillon.....
5	Herlies.....	847	267	Delattre.....	Dubois.....	Abraham.....	Bocquet.....
6	Illies.....	4474	400	Belerue, H.....	Leroy.....	Carlier.....	Ledru.....
7	La Bassée...	4819	4352	Crespel.....	Duchâtel, Dilly	Clarisse.....	Darroux.....
8	Marquillies .	4296	367	Barrois.....	Delemer.....	Crapet.....	Delplaque.....
9	Sainghin-en- Weppes.....	3284	938	Grave.....	Lallemand, Desmadrill ^e	Dubois.....	Lenice.....
10	Salomé.....	4860	553	Leocq.....	Polvéche.....	Desicy.....	Desicy.....
44	Wicres.....	274	81	Chombart.....	Leroy.....	Leroy.....	"
		48781	5373				

N ^{os}	NOMS des INSTITUTRICES.	Conte- nance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE en kilomètres de chaque commune au chef-lieu judiciaire.			Distance en kilom. de la préfec- ture.	Principal des quatre contributions directes pour 1911.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1911.		
			du canton	de la sous- préfec- ture.	du dépar- tement à Douai.			ordi- naires	extra- ordinaires et rem- bour- sement d'em- prunts.	TOTAL.

de Cysoing.

1	M ^{lle} Dornier	644	5	20	34	48	6946	119	23	142
2	M ^{me} Duvivier	655	2	17	30	46	7692	97	16	113
3	M ^{me} Vochele	271	3	42	28	13	4122	435	14	149
4	M ^{me} Imbert	645	5	47	36	46	7900	106	44	120
5	M ^{me} Cambier	811	9	18	19	48	10426	93	6	99
6	M ^{me} Bergot	284	5	20	28	47	2135	119	41	160
7	M ^{lle} Fontenier, M ^{me} Brunfaut ..	1362	»	45	28	44	26705	78	19	97
8	M ^{lle} Cruquenaire	746	5	48	27	16	7611	104	30	134
9	M ^{lle} Hinque	250	3	45	25	44	3159	105	24	129
10	M ^{me} Delaoutre	949	8	23	26	23	9249	75	52	127
11	M ^{me} Mairesse	114	5	43	27	42	2806	148	»	118
12	M ^{me} Graveline	1048	5	41	30	40	43323	68	22	90
13	M ^{lle} Charlot	1584	7	45	21	48	28123	78	42	90
14	M ^{lle} Blondeaux	371	5	20	33	48	3146	128	24	152
		9701						1423	297	1720







d'Haubourdin.

1	M ^{me} Godart	422	5	42	34	43	5864	87	41	128
2	M ^{lle} Chaoïn	491	3	8	32	10	9013	80	22	102
3	M ^{me} Brasdefer	435	2	9	38	10	2121	133	20	153
4	M ^{me} Liesse	1044	4	40	40	10	12074	104	16	120
5	M ^{me} Minet	475	4	41	36	42	2051	137	26	163
6	M ^{me} Nicole	485	5	42	37	42	2700	89	4	93
7	M ^{lle} Boury	435	2	9	35	9	6581	430	21	151
8	M ^{me} Rogier, M ^{me} Gosselet (1) ..	528	»	7	35	7	88136	53	21	74
9	»	354	8	45	38	47	3168	115	9	424
10	»	81	5	42	33	43	990	20	6	26
11	M ^{mes} Didon, Gaignet (2)	931	8	7	41	6	82330	113	21	134
12	M ^{mes} Gérard, Démaretz (3)	754	2	5	36	5	91057	50	34	84
13	M ^{me} Morin	682	6	43	36	45	7231	120	27	147
14	M ^{me} Masse	757	3	40	34	10	21891	62	2	64
15	M ^{me} Desplanques	405	3	7	38	10	14714	45	3	48
16	M ^{lle} Lorriaux, M ^{me} x ^{te} Boulinguer.	1356	7	44	30	44	23663	90	23	113
		8732						1428	296	1724

de La Bassée.

1	M ^{me} Boudin	1044	9	20	39	23	10840	138	2	140
2	M ^{lle} Ducatillon	822	9	15	33	46	43809	70	17	87
3	M ^{lle} Martin	854	10	17	40	23	7416	119	8	127
4	M ^{me} Bégard	209	5	21	32	24	13643	105	40	115
5	M ^{lle} Legros	711	7	18	36	20	7679	432	11	143
6	M ^{lle} Gambier	794	4	20	37	24	11649	107	24	431
7	M ^{lles} Cacheux, Couvreur	344	»	24	31	24	38935	10	43	53
8	M ^{me} Delplanque	694	7	18	33	21	10567	74	3	79
9	M ^{lles} Legrand, Fréville	774	10	17	29	20	18777	124	21	145
10	M ^{me} Maerten	525	3	22	34	24	10072	108	11	119
11	M ^{me} Marat	277	7	18	32	19	3446	92	9	104
		7009						1079	161	1240



(1) M^{mes} Vermont et George — (2) M^{lles} Larrière, Missop. — (3) M^{me} Duvivier.

Nos	NOMS des COMMUNES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	NOMS DES			
				MAIRES.	ADJOINTS.	SECRÉTAIRES de mairie.	INSTITUTEURS.
<i>Canton de</i>							
1	Annappes...	3026	894	de Montalembert.	Desruelles, Lestrez ..	Thieffry	Perche
2	Anstaing	849	230	Delerue, 	Delaoutre	Herlemont	Hertelmont
3	Ascq	2843	784	Delebarre	Vincent, 	Brame	Désormais
4	Baisieux	4950	554	Deffontaines	Dufflot	Foubert	Foubert, Delhayé
5	Chereng	4576	456	Lepers, R.	Carrette	Chantreau	Dhélin, H ^{ci}
6	Flers	5004	1230	Delporte	Tancré, Déquenne, Jouveaux (adj. sp.)	Foelix	Lagneaux, Maillet
7	Forest	837	253	Masquelier	Mathon	Dubrulle	Dubrulle
8	Gruson	426	138	Desruelle	Décalonne	Bailly	Bailly
9	Hem	4876	1185	Délecroix, 	Lallard, Desbonnets ..	Gosselin	Ségard, Payelle
10	Lannoy	4754	557	Joly, 	Dujardin	Herbaux	Fontaine, 
11	Leers	4606	972	Courier	Derache, Lepoutre	Deprat	Colpin
12	Lys-lez-Lannoy	6648	1587	Boutemy	Locuifer, Salembier ..	Lepers	Duhamel
13	Sailly-lez-Lannoy	890	252	Lapage	Deberghe	Lapage	Lebrun
14	Toufflers	4905	455	Bont, O 	Bayart	Lorthioir	Mercier
15	Tressin	578	154	Dujardin	Fourmestraux	Lardé	Lardé
16	Willems	2068	574	Pottière	Delsalle, J.	Agache	Pluvinage
		39806	10275				

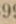
Canton de

1	Lille-Centre ..	33820	7884	Delesalle	Brackers d'Hugo, Lau- renge, Baudon, Cre- py-Saint-Léger, Du- bucq, Binauld, Dam- brinet, Liégeois-Six.	Assoignion 	Hazard, 
		33820	7884				

Canton de

1	Hellemmes-Lille	42234	2830	Fanyau, 	Langagne	Pairiche	Virleux, Deman
2	Lille-Est ...	25654	5993	"	"	"	Lallemant, Guillier, 
		37885	8823				

Canton de




1	La Madeleine- lez-Lille.	45699	3237	Delesalle	Morel, Pichon ...	Bauduin	Solau, 
2	Lille-Nord ...	44887	3656	"	"	"	Trolin,
		30586	6893				

Canton de

4	Lille-Nord-Est	30738	6503	"	"	"	Durieux, 
2	Mons-en-Barœul.	5949	4560	Lelièvre	Montuelle, Dubrulle ..	N.	Manier, 
		36687	8063				

Canton de

4	Lambersart ..	9326	2143	Bonte	Defives	Pamart	Léraillez, Dufour
2	Lille-Ouest ..	41941	2369	"	"	"	"
3	Marquette ...	5640	946	Verley	Duthoit, Deldicq ..	Détroy	Moreaux
4	Saint-André-lez- Lille	5050	4247	Catoire	Scalbert, Hazebrouck.	Féron	Delannoy, 
5	Wambrechies	4602	4173	Cavle	Claeyssens, Etienne ..	Darras	Hue, 
		36529	7878				

(1) Fournier, Vaïron. — (2) J. Rogeaux,  I, Solau,  A, Patin, J.-B.,  A.

N ^{os}	NOMS des INSTITUTRICES.	Conte- nance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE en kilomètres de chaque commune au chef-lieu judiciaire.			Distance en kilom. de la préfec- ture.	Principal des quatre contributions directes pour 1911.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1911.		
			du canton	de la sous- préfec- ture.	du départ- ement à Douai.			ordi- naires	extraor- dinares et renou- vement d'em- prunts.	TOTAL.
<i>Lannoy.</i>										
1	M ^{mes} Dhonally, Héras.....	4153	8	7	34	6	22564	119	2	121
2	M ^{me} Leprière.....	230	9	44	33	40	4626	92	26	148
3	M ^{me} Désormais.....	668	8	8	34	8	21530	119	15	134
4	Mlle Gerin, M ^{me} Laurent.....	868	9	45	34	45	47980	95	3	98
5	M ^{lle} Vanbremeersch.....	449	8	42	33	42	44013	87	2	89
6	M ^{me} Quesnoy, M ^{me} Hochedez..	925	8	6	36	6	34445	466	7	473
7	M ^{lle} Lambert.....	405	5	43	37	42	3989	426	44	437
8	"	313	10	42	31	42	3339	442	40	482
9	M ^{me} Vandamme, Mlle Lefebvre.	965	3	44	39	44	33888	443	27	470
10	M ^{lle} Pruvost.....	45	"	43	40	43	49984	80	93	473
11	M ^{lle} Colteaux.....	540	4	47	43	46	26440	88	36	424
12	M ^{me} Thaillet, Mlle Heunebois..	328	4	44	41	44	48020	118	49	167
13	Druant.....	439	3	44	38	44	6068	433	25	458
14	M ^{lle} Rogier.....	243	2	45	40	44	7894	446	54	497
15	M ^{me} Deuly.....	489	7	40	34	40	5032	82	44	96
16	M ^{me} Gobled.....	580	5	45	36	45	43611	140	44	121
		7980						4846	442	2238
<i>Lille-Centre.</i>										
1	M ^{lles} Rigot, $\frac{1}{2}$ I, Pillot, Bauvin, M ^{mes} Lemaire, $\frac{1}{2}$ A, Lempereur, Beugnies, Ponsot Dunetz.	2440	"	"	33	"	3817875	6	45	54
<i>Lille-Est.</i>										
1	M ^{mes} Maurice, Lossignol, Denissel Flamant.....	330	4	4	33	4	403038	446	32	448
2	M ^{mes} Dransart, Moity, Lége- reau, Lahille, Marmilé $\frac{1}{2}$ A, Spy.	330	"	"	33	"	Voir Lille-Centre.			
<i>Lille-Nord.</i>										
1	M ^{mes} Fourment, Herlemont....	287	2	2	35	2	448161	40	23	63
2	M ^{lle} Becquet.....	"	"	"	33	"	Voir Lille-Centre.			
	M ^{me} Ducamp.....	287								
<i>Lille-Nord-Est.</i>										
1	M ^{me} Marsat (2).....	"	"	"	33	"	Voir Lille-Centre.			
2	Mlle Declercq, M ^{me} Guéry....	288	3	3	36	4	43951	69	47	86
		288								
<i>Lille-Ouest.</i>										
1	M ^{me} Delannoy.....	629	3	3	36	4	95666	79	45	94
2	M ^{me} Lips (3).....	"	"	"	33	"	Voir Lille-Centre.			
3	M ^{me} Moreaux.....	486	6	6	39	5	37350	446	47	463
4	Mlle Leroux, Mlle Cadennes...	345	4	4	37	3	46750	86	7	93
5	M ^{me} Verneret.....	4547	7	7	40	7	39390	87	43	100
		2977						398	52	450

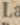






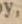




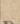
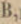



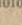


(1) M^{lles} Haccart, Clerbout, M^{me} Béra. — (2) M^{lles} Liénard, Lallemand, $\frac{1}{2}$ A, M^{mes} Bonnemaison, $\frac{1}{2}$ I, Vanhiegheem, Delannoy, M^{lles} Panneguin, Tellier, Richez. — (3) M^{mes} Danhiez, Niquot, M^{lles} Moullet, Bru.


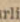






N ^{os}	NOMS des COMMUNES.	POPU- LATION	ÉLEC- TEURS.	NOMS DES			
				MAIRES	ADJOINTS	SECRÉTAIRES de mairie.	INSTITUTEURS.
<i>Canton de</i>							
4	Lille-Sud	44994	9890	"	"	"	Dufour, ^{SA} ; Pierchon, ^{SA} Marchand, Landa.
<i>Canton de</i>							
1	Faches	6088	1542	Vanheuevswyn..	Cochez, Robidel..	Gogulier	Portemont, Lardé.
2	Lezennes	2030	576	Defaux	Delahaye	Menet	Levêque, Wauquier.
3	Lille-Sud-Est.	44634	3369	"	"	"	Lesnes, ^{SA} ; ^{SA} Legrand, ^{SA} Wauquier, Notredame..
4	Ronchin	5561	4458	Grolez	Bacrot, Thibaut ..	Mullier	Diaquin, Gorrier, Che- vreau, ^{SA} .
		28310	6945				
<i>Canton de</i>							
1	Lille Sud-Ouest..	41442	8146	"	"	"	Bonnet (1)
<i>Canton de</i>							
1	Attiches	838	260	Maurice, ^{SA} ..	N.	Crespel	Deletombe
2	Avelin	1387	444	N.	Lecouffe	Six	Fardel
3	Bersée	4819	579	Le Vaillant..	Mouchon	Montel	Dycke
4	Ennevelin	4345	430	Favier	Lambelin	Lanier	Lanier
5	Frelin	2247	727	Delécluse	Chuffart Louis..	Wauquier	Maillet V, ^{SA}
6	La Neuville . . .	316	109	Vallet	Durieux	Legrain	"
7	Mérignies	830	252	Descloquement..	Brunel	Carton	Carton
8	Moncheaux	4432	370	Carlier	Briez	Telliez	Telliez
9	Mons-en-Pévèle .	4959	584	Dubart	Boutry	Lelièvre	Lelièvre
10	Ostricourt	4625	297	Monchy	Lorthoï	Bliervacque	Bliervacque
11	Phalempin	2086	557	Coget, ^{SA} I	Buissette	Rantré, ^{SA}	Hainaut
12	Pont-à-Marcq . .	900	316	Carton	Baratte	Rocquevillier	Lefebvre
13	Thumeries	1545	434	Denneulin	Lelièvre	Legrand	Legrand
14	Tourmignies . . .	572	224	Cambier	Coget	Porquier	Lengellé
15	Wahagnies	4307	353	Marquant	Pennequin	Lebecq	Lebecq
		19878	5936				
<i>Canton de</i>							
1	Comines	8575	2207	Ducarin, ^{SA}	Cousin, ^{SA} , ^{SA} , Lesaffre, ^{SA}	Ruyssen, (M)	Moutardier, Delplanche
2	Deûlémont	4757	305	Horent	Six	Louvet	Cazin
3	Lompret	709	488	Verdier	Lesage	Tamisé	Tamisé
4	Pérenchies	4207	872	Jeanson	Drumez, Dubus..	Filbien, (M)	Mangez
5	Quesnoy-sur- Deûle	5124	1404	Vandermersch . . .	Leperoq, Bruneau..	Herbaut	Denies
6	Verlinghem	4533	355	Ghestem, O ^{SA} . . .	Roussel	Lecocq	Lecocq
7	Warneton-Bas . . .	474	38	Vermès	Delannoy	Louvet	"
8	Warneton-Sud . . .	152	36	Spillart	Ghestem	Louvet	"
9	Wervicq-Sud	2294	514	Dorny	Dal	Dudoignon	Devanne
		24522	6119				
<i>Canton de</i>							
1	Roubaix-Est	54100	44588	Motte, ^{SA} , O ^{SA} I . .	N. (2)	Rogel	Harcqz, ^{SA} (3)
2	Wattrelos	42408	2748	Thérin	Leuridan, Liagre.	Dufermont	Dewasne-Arbion
		63508	44306				





(1) Picquendar, Mineur, Danbiez, Arnold, ^{SA}, Carion. — (2) Chateleyn, Sayet, ^{SA}, Deschodt, Leblanc, ^{SA}, Dewitte.
 (3) Gamache Legrand, Taisne, Delay, Avronsart.

N ^o	NOMS des INSTITUTRICES.	Conte- nance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE en kilomètres de chaque commune au chef-lieu judiciaire.			Distance en kilom. de la préfec- ture.	Principal des quatre contributions directes pour 1911.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1911.		
			du canton	de la sous- préfec- ture.	du départ- ement à Douai.			ordi- naires	extraor- dinares et rem- bourse- ment d'em- prants.	TOTAL
<i>Lille-Sud.</i>										
1	M ^l les Dugardin, ¹ Herlem, Henniot, ² I, M ^{mes} Augé, ³ A, Lesnes, ⁴ I, Loubert, M ^{lle} Douay, M ^{mes} Swynghedauw ⁵ A, Gerister, Boulanger	"	"	"	33	"	Voir Lille-Centre.			
<i>Lille-Sud-Est.</i>										
1	M ^{me} Portemont (1).....	462	5	5	29	6	36747	402	34	436
2	M ^{me} Renaut.....	244	5	5	31	6	7684	444	48	462
3	M ^{me} Labille, ⁴ A(2).....	"	"	"	33	"	Voir Lille-Centre.			
4	M ^l les Fiévet, Moriaux.....	342	6	6	28	5	35075	400	48	448
		1248						346	70	446
<i>Lille-Sud-Ouest.</i>										
1	M ^l les Desbonnet, Richard (3)....	"	"	"	"	"	Voir Lille-Centre.			
<i>Pont-à-Marcq.</i>										
1	M ^{me} Laurent.....	668	5	44	22	44	8553	79	8	87
2	M ^{me} Dimpire, M ^{lle} Maniez.....	4376	3	43	23	42	46898	77	9	86
3	M ^{me} Noget.....	4093	5	49	15	49	43804	78	45	93
4	M ^{lle} Martin.....	994	4	44	23	43	44827	120	2	122
5	M ^{lle} Hourdeaux.....	1347	5	44	25	44	47624	105	46	121
6	M ^{lle} Foucau.....	395	7	48	19	47	3448	58	4	59
7	M ^{lle} Démarest.....	861	2	46	18	46	8374	62	25	87
8	M ^{lle} Rocq.....	497	9	23	13	24	6124	103	8	111
9	M ^{lle} Dubron.....	1237	5	49	16	49	45394	108	7	115
10	M ^{me} Malice-Vilbert.....	760	11	22	14	23	7614	102	48	120
11	M ^{me} Solasse.....	793	9	14	23	15	49213	93	45	108
12	M ^{lle} Debray.....	222	"	44	19	44	9166	86	45	104
13	M ^{lle} Vandamme.....	703	8	49	17	49	53031	24	4	25
14	M ^{lle} Caby.....	203	4	46	20	46	3104	412	42	424
15	M ^{me} Libert.....	569	8	48	19	49	6848	145	14	129
		41685						1322	166	1488
<i>Quesnoy-sur-Deûle.</i>										
1	M ^l les Lambert, Delplanche, Débat.....	4602	7	47	50	48	86260	54	60	444
2	M ^{lle} Moroy.....	994	5	46	49	46	47494	79	45	94
3	M ^{lle} Montaigne, Messin.....	340	6	8	41	8	5055	114	33	147
4	M ^{mes} Choain, Larrière.....	303	6	8	41	8	24626	113	20	133
5	M ^{me} Borrey.....	4436	"	44	44	44	49241	96	42	108
6	M ^{me} Leroy.....	4008	4	8	41	7	42746	98	45	143
7	"	279	6	47	50	46	2638	56	36	92
8	"	438	6	47	50	45	2760	82	42	94
9	M ^{me} Roussel.....	509	9	48	51	48	24847	84	47	98
		6579						773	220	993
<i>Roubaix-Est.</i>										
1	M ^{lle} Bourguelle (4).....	4285	"	44	43	44	2000844	7	54	58
2	M ^{me} Gossart.....	4362	3	44	46	45	447593	111	30	144
		2647						448	84	499

(1) M^{lle} Julia Morel, M^{mes} Thibaut, Dumetz. — (2) M^lles Gillot, ³A, Broyant, ⁴A, Dupont, M^{me} Bateau. — (3) M^lles Conem, Thobois, M^lles Hainaut, Bouchery, M^{lle} Ardouin, Bru. — (4) M^{lle} Dumoulin, M^{lle} Diverchy, ⁵A, M^{mes} Merlier, Pillot, Laporte, Duvier.

Nos	NOMS des COMMUNES.	POPU- LATION	ÉLEC- TEURS.	NOMS DES			
				MAIRES.	ADJOINTS.	SECRÉTAIRES de mairie.	INSTITUTEURS
<i>Canton de</i>							
1	Roubaix-Nord	47495	40580	»	»	»	Lambert,  I (4).....
2	Wattrelos ...	16684	3378	»	»	»	Bouvard, Detille, Targit...
		64176	13958				
<i>Canton de</i>							
4	Croix	17596	3718	Stien.....	Dujardin, Telliez..	Pachy.....	Rousseaux, Vairon (A)
2	Roubaix-Ouest..	24128	5502	»	»	»	Marchand,  I. (2)
3	Wasquehal ..	7014	4452	Lejeune	Dubled, Bernaeye	Carlier.....	Delcroix, Loufils.....
		48735	40672				
<i>Canton de</i>							
4	Allennes-les- Marais... ..	4204	376	Ledoux, 	Marchand	Lecœuvre ...	Wagon.. ..
2	Annœullin... ..	5734	1567	Courmont... ..	Lheureux, Parsy et Poissonnier (<i>adj. sp.</i>)	Delannoy ...	Richy, Lecœuvre ...
3	Bauvin... ..	3093	818	Rousselle,  A	Mortreux, Carrillon ..	Caudron... ..	Vitrand
4	Camphin-en-Ga- rembault... ..	962	304	Hennart	Hélin.....	Sortin.....	Sortin, Henri.....
5	Carnin	524	458	Descamps, 	Carpentier.....	Ledent	Ledent
6	Chemv	331	106	Wartelle	Legroux	Buisine	Buisine
7	Gondécourt ..	2314	678	Mélançois, 	Grard	Ringot	Blin
8	Herrin	325	104	Caudrelier	Baussart	Lebœuf	Lebœuf
9	Bouplin	4997	575	Lamblin	Chuffart.....	Dupas	Dupas, Béghin
10	Lesquin	2142	584	Leclercq	Sabin	Depervillers ..	Eloy,  A, 
14	Novelles-lez-Se- clin.....	267	93	Debuchy,  O 	Caulier.....	Rombaut	Rombaut.....
12	Provin	1944	604	Laignel, 	Mortelecque	Danthin	Lequin
13	Seclin.....	7388	2004	Collette, 	Lepoivre, Caby..	Lecerf.....	Jumel,  A.....
14	Templemars..	4305	344	Lemoine.....	Hennebique	Dulongpont ..	Dulongpont
15	Vendeville... ..	464	422	Buisine.....	Déchin	Bassez.....	Bassez.....
16	Wattignies... ..	3146	881	Hocedez, J-B, 	Moreau, Malbesin	Hunet.....	Lejuste, Lefebvre ..
		33077	9345				
<i>Canton de</i>							
4	Bousbecque... ..	3343	644	Dalle-Leroux ..	Delannoy, Castelain..	Rembry.....	Tranboy
2	Halluin.....	15480	2730	Defretin	N....., Lemaître...	Desquemack..	Morel, Lougez, Louvel,
3	Linselles.....	4841	4222	Bonenfant	Mahieu, Lefebvre	Bereu.....	Delécluse
4	Roncq.....	6507	1422	Laurent.....	Vienne, Dutilleul ..	Deltour.....	Nolant, Gautier
5	Tourcoing-Nd	7477	4695	Dron.....	Lecomte,  A, 	N.....	»
		37348	7740			(3)	
<i>Canton de</i>							
4	Neuville-en- Ferrain... ..	4399	849	Phalempin, Ch. N....., Phalempin, A.	Lefebvre.....	Schoonheere.....	
2	Tourcoing-N.-E.	36378	8709	»	»	»	Demolon,  A,  A
		40777	9528				
<i>Canton de</i>							
4	Bondues.....	3314	787	d'Hespel.....	Deheulle, Debucquoy.	Hellin.....	Dupas.....
2	Marcq-en- Barœul.....	42149	2589	Catry.....	Mullier, Bailly...	Duthoit.....	Duez, Deparis,  A (5)
3	Mouvaux	8146	1803	Bataille.....	Montaigne, Lecomte	Carlier.....	Gondry.....
4	Tourcoing-Sd	39089	9962	»	» Dubar.	»	Warembourg, Gaudmont,  I (6)
		62695	45444				

(1) Isoré,  I, Deligny, Totin, Renard, Vanesse, Decaudin, Blin, — (2) Glaise,  A, Herblot. — (3) Salembien,  A,  A, N....., Cordier,  A,  A. — (4) Barbanson,  I, Deryn  A, Labaeye. — (5) Fromont, à Rouges-Barres. — (6) Druesse A, Bouilliez, A, Carlier, I, Ruffin Pierre, A.

Nos	NOMS des INSTITUTRICES	Conte- nance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE en kilomètres de chaque commune au chef-lieu judiciaire.			Distance en kilom. de la préfec- ture.	Principal des quatre contributions directes pour 1911.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1911.			TOTAL.
			du canton	de la sous- préfec- ture.	du dépar- tement à Douai.			ordi- naires	extraor- dinares et rem- bour- sement d'em- prunts.		
<i>Roubaix-Nord.</i>											
1	M ^{me} Hareqz (4).....	»	»	44	43	»	Voir Roubaix-Est.				
2	M ^{mes} Dehaese, Huberland, Dhélin.....	»	»	3	46	»					
<i>Roubaix-Ouest.</i>											
1	M ^{me} Guislain (2).....	475	3	8	40	9	44671	444	48	429	
2	M ^{lle} Galzandat (1) (3)...	»	»	»	43	»	Voir Roubaix-Est.				
3	M ^{lle} Duhem, M ^{me} Leroy.... M ^{me} Buridan.....	686	5	8	40	7	69647	449	48	437	
		4164						230	36	266	
<i>Seclin.</i>											
1	M ^{lle} Talma, 	555	7	46	25	46	40285	93	30	423	
2	M ^{mes} Richy,  A. Gustin (4).....	4129	8	48	23	48	37989	24	40	64	
3	M ^{lle} Beury.....	385	43	23	24	24	45530	440	24	434	
4	M ^{lle} Vandamme.....	739	6	47	22	46	9455	83	19	402	
5	M ^{me} Bourdon.....	237	7	46	20	47	3936	84	24	402	
6	M ^{me} Lips.....	348	4	45	25	44	3738	94	24	418	
7	M ^{lle} Gœpp,  A. M ^{me} Blin.....	822	4	43	26	45	45312	79	44	420	
8	».....	247	5	46	27	46	2493	400	30	430	
9	M ^{me} Béghin, M ^{lle} Vanroyen...	648	3	44	29	44	9326	84	44	98	
10	M ^{me} Mocq.....	854	8	7	27	7	20042	136	26	462	
11	».....	238	4	9	31	9	3167	68	9	77	
12	M ^{lle} Jacquart.....	339	44	24	23	20	9592	94	55	449	
13	M ^{lle} Vanderbecq, M ^{me} D'Her- bomez, M ^{lle} Marissal.....	4742	»	44	27	44	85825	55	8	63	
14	M ^{lle} Beaucamps.....	464	4	8	28	8	7642	89	47	406	
15	M ^{me} Bassez.....	257	5	8	27	8	3008	148	46	434	
16	M ^{mes} Achte, Bourge.....	631	5	7	29	7	48987	424	29	453	
		9599						4432	403	4835	
<i>Tourcoing-Nord.</i>											
1	M ^{lle} Burelle.....	644	8	46	49	46	27446	402	23	432	
2	M ^{lles} Baillon, Lagaisse...	4256	8	48	54	47	423982	26	66	93	
3	M ^{me} Delécluse.....	4470	7	42	45	43	36035	147	45	434	
4	M ^{lles} Dureigne, Nolant...	4056	4	44	47	44	43550	95	44	415	
5	».....	4544	»	44	47	44	4220657	8	26	34	
		5637						348	444	505	
<i>Tourcoing-Nord-Est.</i>											
1	M ^{me} Dufour.....	618	5	46	49	47	20180	404	32	436	
2	M ^{mes} Ruffin, Rolin (5)...	»	»	44	47	»	Voir Tourcoing-Nord.				
		618									
<i>Tourcoing-Sud.</i>											
1	M ^{me} Coustenoble.....	4292	7	8	41	7	24632	443	20	433	
2	M ^{mes} Delescluse, Lebon (6)	4390	10	6	39	5	403943	97	48	445	
3	M ^{mes} Poulin, Hègo.....	445	5	40	43	40	55138	426	49	445	
4	M ^{lle} Leconte  (7).....	»	»	44	47	44	Voir Tourcoing-Nord.				
		3097						336	57	393	

(1) Bullé, Avronsart, M^{lle} Serrure, M^{lle} Fache,  A. St Darqué, M^{me} Boulert, M^{lles} Thieuleux, Mochez, Démaretz, M^{me} Detille,  A. M^{lle} Pravost, M^{mes} Dufour, Decaudin, Tison. — (2) M^{me} Devillers, M^{me} Delhaye, M^{lle} Lenne, M^{me} Jacquet Chatenet. — (3) M^{me} Huart, Taisne,  A. M^{lles} Pyck, Boddaert, Biteux,  A. M^{me} Dhermies. — (4) M^{lle} Bombart. — M^{mes} Glorieux, Bertrand, M^{lle} Tirlot, Queva,  A. Voltout, Vanpeene, Plet, Duchaussoy, Delecour,  A. — (6) M^{lles} Monton, Bouchery, M^{me} Fromont. — (7) M^{mes} Sion,  A. Dumont, Cappelle, Dubois, Quinchon, Carlier, M^{lle} Legrand,  A. M^{me} Wagner.

N ^{os}	NOMS des COMMUNES.	POPULAT ION	ÉLEC- TEURS.	NOMS DES			
				MAIRES.	ADJOINTS.	SECRÉTAIRES de mairie.	INSTITUTEURS.
ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES							
<i>Canton de</i>							
1	Avesnes-le-Sec...	4888	587	Déjardin...	Bury	Dauchy.....	Dauchy.....
2	Bouchain.....	2214	528	Havez.....	Monchain.....	Vitoux.....	Lalisse.....
3	Emerchicourt...	377	145	Oblin.....	Eloy Diogène.....	Oblin.....	".....
4	Haspres.....	2944	951	Lestoille.....	Mercier, Lagrue.....	Deplanque.....	Livéry.....
5	Hordain.....	1373	407	Pora.....	Desjardins.....	Lobry.....	Lobry.....
6	Lieu-St-Amand.....	850	231	Lempereur.....	Cavro.....	Pontroué.....	Pontroué.....
7	Lourches.....	5646	4478	Hourriez.....	Jilliot, Copin.....	Lannoy, ^A	Roussel, ^A
8	Marquette-en-Ostrevent.....	2326	663	Wignolle.....	Taverose.....	Lecomte.....	Bellau.....
9	Mastaing.....	998	260	Coquelle, ^A ^O	Burriez.....	Méhaye.....	Vanderbecq.....
10	Neuville-s./l'Escaut.....	1698	459	Fauville.....	Nicq.....	Ramez.....	Ramez.....
11	Noyelles-sur-Selle.....	715	197	Chatelain.....	Danquigny.....	Joffres.....	Joffres.....
12	Rœulx.....	2605	702	Risbourg.....	Aubert.....	Delattre.....	Laurette.....
13	Wasnes-au-Bac.....	555	207	Tondeur.....	Degroisse.....	Honoré.....	Honoré.....
14	Wavrechain-sous-Faulx.....	440	139	Bracq.....	Caplier.....	Pruvot.....	Pruvot.....
		24626	6924				
<i>Canton de</i>							
1	Conde-sur-l'Escaut.....	5213	4586	Pureur ^A	Amand, ^A Baverdy.....	Dormy ^A	Verreman, Dupret.....
2	Crespin.....	3046	666	De Hulster.....	Capelle, Cabarez.....	Weber.....	Sorriaux.....
3	Escautpont.....	2745	734	Wagret.....	Deleine, Duprez.....	Dhelin.....	Bacro.....
4	Fresnes.....	7449	1909	Moreau.....	Legrand, Guéry.....	Dernoncourt.....	Lebrun, ^A H., Nigot.....
5	Hergnies.....	3672	1239	Beauvois.....	Defernez, Devevert.....	Beauvois.....	Benmont, ^A Beausart.....
6	Odomez.....	601	178	Tricart, H.....	Dubois.....	Leprêtre.....	Leprêtre.....
7	St-Aybert.....	338	93	Cardon.....	Rimaux.....	N.....	N.....
8	Thivencelles.....	972	480	Gilmant.....	Bureau.....	Martel.....	Martel.....
9	Vicq.....	4302	398	Richard.....	Sizaire.....	Hanquez.....	Hanquez.....
10	Vieux-Condé.....	7888	2290	Sochier.....	Dath, Duc.....	Louvet.....	Legrand, ^A Lemar.....
		33136	9273				
<i>Canton de</i>							
1	Abcon.....	3250	932	Lanthiez.....	Fiévet, Aldebert.....	Filbion.....	Paringaux.....
2	Denain.....	26800	7069	Tricart.....	Lefebvre, Delphien.....	Bernard, ^A	Boucher, ^A (1)
3	Douchy.....	3355	913	Sorriaux.....	Hennevin, Coulon.....	Caron.....	Payen, ^A
4	Escaudain.....	4966	1318	Paris.....	Lecas, Haquet.....	Lannoy.....	Dauphin, ^A
5	Haveluy.....	2294	640	Décarpentry.....	Machu.....	Bouliez.....	Reiter.....
6	Hélesmes.....	1759	510	Mailly.....	Lochuel.....	Brassart.....	Paquet.....
7	Wavrechain-sous-Denain.....	954	248	Cheminais.....	Richez.....	Bisiaux.....	Bisiaux.....
		43378	11630				
<i>Canton de St-Amand</i>							
1	Bruille-St-Amand.....	4587	621	Dupont.....	Evrard.....	Dubois.....	Dubois, Marion.....
2	Château-l'Abbaye.....	669	401	Jouvenaux.....	Daloy.....	Brabant.....	Brabant.....
3	Flines-lez-Mortagne.....	4938	600	Bonzel, ^A	Henneton.....	Clouet.....	Clouez.....
4	Hasnon.....	3195	980	Beaufort.....	Legrand-L., Legrand, F.....	Joly.....	France.....
5	Mortagne-du-Nord.....	4576	458	Ca by, ^A	Henneton.....	Telliez.....	Telliez.....
6	Raismes.....	8734	2118	Lepez.....	Haas, Bizet, ^A	Carlier.....	Cauët, ^A Lambin.....
7	St-Amand, r. d.....	8144	2362	Davaïne, ^A ^A	Dubois, Quinet, ^A	Flament, ^A	Bestrée, Gérard, Debrabant.....
		25843	7540				
<i>Canton de St-Amand</i>							
1	Bousignies.....	228	80	Debrabant, ^A	Charlemagne.....	Leroy.....	Leroy.....
2	Brillon.....	505	158	Leleu.....	Chirez.....	Nutte.....	Nutte.....
3	Lecelles.....	2160	704	Legrand.....	Detourmignies.....	Platelle.....	Lemay, Beugnies.....
4	Maulde.....	980	455	Cordier.....	Sibile.....	Poulain.....	Poulain.....
5	Mailonfosse.....	550	172	Larivière, ^A	Huon.....	Lion.....	Lion.....

(1) Lanoy, ^A, Colpin, ^A, Couvreur.

N ^{os}	NOMS des INSTITUTRICES.	Conte- nance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE en kilomètres de chaque commune au chef-lieu judiciaire			Distance en kilom. de la préfec- ture.	Principal des quatre contributions directes pour 1911.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1911		
			de canton	de la sous- préfec- ture.	du département à Douai.			ordi- naires.	traor- dinaires et rem- bour- sement d'em- prunts.	TOTAL.

8 Cantons, 82 Communes.

Bouchain.

1	M ^{me} Lenglin	4039	6	19	27	55	42991	136	35	171
2	M ^{lle} Loquet	1237	»	49	21	50	27101	59	14	73
3	M ^{me} Blanchart	514	7	24	16	47	4759	118	38	456
4	M ^{lle} Lenquette, M ^{me} Béra.....	4220	9	45	30	58	20144	88	24	142
5	M ^{me} Richez	354	3	20	23	52	8604	93	24	117
6	M ^{me} Lenne	511	3	48	24	52	6696	77	34	111
7	M ^{mes} Rigomont, Coussedière (1)	265	5	45	23	49	24873	26	10	36
8	M ^{mes} Miens, Deloge.....	747	4	23	21	49	14090	84	25	109
9	M ^{me} Vanderbecq	649	3	49	19	48	7167	65	39	104
10	M ^{me} Lemaire	474	5	16	24	52	11325	70	12	82
11	M ^{lle} Buisset	505	7	46	27	54	5930	77	3	80
12	M ^{me} Joffres	402	3	47	22	50	13891	74	18	92
13	M ^{lle} Prévot	519	5	24	21	54	4891	106	22	128
14	M ^{lle} Bauduin	380	3	22	23	54	3839	77	4	78
		8983						1150	299	1449

Condé.

1	M ^{mes} Gérodez, Derivéry, Degaugue	1840	»	44	47	54	56992	46	1	47
2	M ^{lle} Dubois	994	7	43	52	58	40603	40	18	58
3	M ^{me} Lemaire	578	4	10	47	52	47930	54	30	84
4	M ^{mes} Strady, Nigot	4177	3	41	45	50	64144	10	5	45
5	M ^{lle} Dauverchain (2)	1075	6	20	41	44	20007	63	13	76
6	M ^{me} Leprêtre	487	7	46	40	46	3588	59	8	67
7	M ^{me} Laurette	449	6	48	52	56	5092	38	11	49
8	M ^{me} Dardenne	403	4	17	50	55	6746	34	6	37
9	M ^{me} Chrétien	392	6	9	49	53	6720	43	27	70
10	M ^{lle} Démarez, M ^{me} A. M ^{me} Réa, M ^{me} Sauvet	1406	3	47	44	48	60821	17	18	35
		8474						401	137	538

Denain.

1	M ^{mes} Moutier, Bernoncourt	726	7	48	18	42	20515	88	10	98
2	M ^{me} Proneau (3)	4152	»	44	24	49	244572	25	55	80
3	M ^{mes} Cachera et Fréville	920	4	43	26	53	46745	85	20	105
4	M ^{me} Delsart (4)	1023	5	16	21	44	26274	88	8	96
5	M ^{lle} Moreau	470	3	44	27	50	40908	94	21	115
6	M ^{me} Vanderbecq	736	5	45	22	45	9445	86	5	94
7	M ^{me} Fiévet	237	2	40	25	50	7277	82	44	126
		5264						548	163	711

(rive droite).

1	M ^{lle} Moreaux, M ^{me} Vallez	788	7	20	40	42	41467	68	49	87
2	M ^{lle} Paringaux	441	9	22	41	40	5619	60	7	67
3	M ^{lle} Vitoux, M ^{lle} Josse	4445	10	23	41	38	43671	41	13	54
4	M ^{lle} Gilain (5)	1274	5	44	29	38	21280	38	20	58
5	M ^{me} Démaret	248	8	24	37	38	18189	53	26	79
6	M ^{lle} Biary, M ^{me} A. M ^{me} Caille (6)	3330	8	5	37	46	88379	54	43	67
7	M ^{lle} Bédorez, Piot (7)	3381	»	43	33	38	140226	48	51	69
		10877						332	149	481

(rive gauche).

1	»	345	8	17	28	35	2885	63	8	74
2	M ^{lle} Dubois	283	7	19	26	35	4486	74	12	86
3	M ^{lle} Lemaire	4624	4	17	32	35	22471	59	24	83
4	M ^{me} Legrain	345	7	20	35	36	6823	26	7	33
5	M ^{me} Landon	346	4	15	30	37	4664	42	27	69

(1) M^{mes} Fertin, Bouvenol. — (2) M^{lles} Lang, Laisne. — (3) M^{mes} Descamps, Fréalle, Couvreur-Barbieux, Duart, Royvillé, Meurisse, Klein. — (4) M^{lle} Humez, M^{me} Patoir. — (5) M^{mes} Levêque, Drouvain. — (6) M^{me} Mahourdeau, M^{lle} Bouchée. — (7) M^{lle} Devrez.

N ^{os}	NOMS des COMMUNES.	POPU- LATION	ÉLEC- TEURS.	NOMS DES			
				MAIRES	ADJOINTS.	SECRÉTAIRES de mairie.	INSTITUTEURS.
6	Nivelles	4083	583	Monnier, A.	Dufour	Heulle	Heulle.
7	Rosult	4218	404	Simon H.	Dulos	Bara	Poquet
8	Rumegies	4305	466	Waymel	Monnier	Lecal	Renau
9	St-Amand r.g.	6684	4702	"	"	"	Cordonnier, I, (1).
10	Sars-et-Bosières..	379	429	Dubois	Wibaut	Lecœuvre	Lecœuvre
14	Thun-St-Amand	822	487	N.	Blauwart	Vandevor	Bazin
		15914	5340				

Canton de

1	Curgies	4092	353	Lefebvre	Wailliez	Dehorne	Dehorne
2	Estreux	585	458	Mallet	Lefevre	Ducornet	Ducornet
3	Marly	3546	845	G. Druesne, A.	L. Druesne, Bavay	Lecocq	Delcroix
4	Onnaing	5763	4537	Bouchez	Monard, Clerquin.	Nonclerc	France, A.
5	Préseau	1966	550	Chuffart	Bury	Remy	Quilliard
6	Quarouble	2763	910	Quinet, A.	Flamme, N.	Gravelle	Dez
7	Quiévrechain.	3556	668	Buyge-Wallez	Leduc, V., Ledno, M.	Dahiez	Thiéry
8	Rombies et Marchipont	492	480	Bouvier, A.	Roger	Delvalée, A.	Jacobs
9	Saultain	4207	323	Dellegrange	Rufin	François, A.	François, A.
10	Sebourg	1463	466	Lengrand, A.	Alglave	Alglave	Alglave
14	Valenciennes-E.	10505	2512	Devillers, A.	Dugardin, A. Cor-solle, A.	Vieux, A.	Blanchart
		32938	8522				

Canton de

1	Anzin	14439	3865	Gérard	Piédana, Lobert..	Wuillaume	Delefosse, Jouglet, Guillaume
2	Aubry	4041	346	Lemoingne	Maillard	Dusart	Dusart
3	Bellaing	431	428	Laude	Pluchart	Debrabant	Lemaire
4	Beuvrages	2125	565	Plumecocq	Joly	Delaporte	Delaporte, A, A.
5	Bruay-s.-l'Escaut.	7840	2078	Hélar	Delannoy, Gellez.	Boorch	Hazard, Gernez
6	Petite-Forêt	1428	410	Bislaux	Corbeaux	Hacart	Hacart, A.
7	St-Saulve	3654	930	Hornez, A.	Delroche, Riche..	Mathieu	Leclercq
8	Valenciennes-N	13096	2976	"	"	"	Lamendin, A. (2)...
9	Wallers	5253	1526	Patoir-Lionne A.	Chevaillier, Diverohy	Rosel	Houzé, Daoust
		49307	12794				

Canton de

1	Artres	973	297	Beauvois	Lussiez	Varlet	Varlet
2	Aulnoy	2680	694	Cousin, A.	Maillard, Lacoste.	Cellier	Leleu
3	Famars	984	277	Harpignies	Holin	Bocquillon	Herbet
4	Haulchin	1522	408	Macarez, O A.	Gary	Delbecq, A. A.	Castéran
5	Hérin	2752	864	Moreau	Béhal, Herbin	Roselle, A.	Delécluse, A.
6	La Sentinelle.	2746	814	Héloir	Lussiez, Paul	Loignon	Lesage
7	Maing	3040	826	Cloart, A.	Duez, Dupont	Lemoine	Lebrun
8	Monchaux	486	450	Léquiper	Bailleux	Ignaes	Ignaes
9	Oisy	254	89	Miroux, A.	Manbré	Dorchies	Dorchies
10	Prouvy	1237	305	Hermant, A.	Tison	Laurette	Charpentier, A.
11	Quérenaing	565	172	Bricout	Dreeq	Gilleron	Gilleron
12	Rouvignies	405	416	Dangréaux	Lefebvre	Procureur	Procureur
13	Thiant	2348	577	Mallet, A. O	Gélain	Dautel	Giffroy
14	Trith-St-Léger	4363	974	Sirof	Potteau, Canu	Thuillier	Méhay, Pultié
15	Valenciennes-S.	11165	2221	"	"	"	Audin
16	Verchain-Maugré.	1487	395	Boursiez	Gilleron	Jonas	Jonas
		36677	9173				

(1) Gérard, A. — (2) Mirland, Bonnay, A, Krieger.

Nos	NOMS des INSTITUTRICES.	Conte- nance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE en kilomètres de chaque commune au chef-lieu judiciaire.			Distance en kilom. de la préfec- ture,	Principal des quatre contribution directes pour 1911.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1911.		
			de canton	de la sous- préfec- ture.	du dépar- tement à Douai.			ordi- naires annuels.	extraor- dinares et rem- bour- sement d'em- prants.	TOTAL.
6	M ^{lle} Cornu	594	3	16	34	40	7270	101	20	121
7	M ^{me} Poquet	842	7	20	28	35	41438	60	6	66
8	M ^{lle} Flamet	760	8	21	29	30	44436	76	19	95
9	M ^{lle} Cagneaux (4)	"	"	43	33	38	Voir St-Amand (r. dr.).			
10	M ^{lle} Debrabant	257	7	49	27	32	3416	72	5	77
11	M ^{lle} Robert	368	5	48	38	39	5176	22	45	37
		5874						595	143	738
<i>Valenciennes-Est.</i>										
1	M ^{me} Ducornet	608	6	6	43	56	9759	90	5	95
2	M ^{lles} Deschamps	530	6	6	42	54	5995	99	49	448
3	M ^{mes} Flament, Tondelier	805	2	2	38	5	34536	85	14	99
4	M ^{lles} Wallerand, A Legrand	4296	6	6	42	56	46258	87	16	103
5	M ^{me} Quillard	634	8	8	43	56	40708	125	13	438
6	M ^{lle} Notredame	4227	8	8	44	56	20272	62	17	79
7	M ^{me} Guillaume	474	12	12	48	64	22502	72	37	409
8	M ^{me} Aigave	484	11	11	47	59	5340	91	26	447
9	M ^{lle} François	645	4	4	41	54	10805	92	24	416
10	M ^{lle} Florent	4423	10	10	47	60	45582	90	24	444
11	M ^{lles} Wallerand, OI, ... Auvray.	4379	"	"	36	50	3847875	12	38	50
		9499						905	233	1138
<i>Valenciennes-Nord.</i>										
1	M ^{mes} Kirn, Jottay, A1, Bricout, Cliche, Mercier	353	3	3	36	49	456520	35	12	47
2	M ^{me} Meurant	427	5	5	31	49	6873	86	4	90
3	M ^{me} Lemaire	336	9	9	28	47	3786	63	29	92
4	M ^{lle} Lecœuvre	294	5	5	38	48	10816	73	12	85
5	M ^{lle} Parent, M ^{me} Loison	664	6	6	38	52	40991	81	26	107
6	M ^{lle} D Ihaye	453	5	5	32	49	7256	93	40	103
7	M ^{mes} Carpentier, Mercier	4492	3	3	38	52	37145	78	49	97
8	M ^{me} Bureau, Herroud (2)	"	"	"	36	50	Voir Valenciennes-Est.			
9	M ^{mes} Dufour, Devemy	2089	12	12	24	44	33176	46	14	60
		5808						555	426	684
<i>Valenciennes-Sud.</i>										
1	M ^{me} Lenne	648	8	8	37	57	9621	83	20	103
2	M ^{lle} Wasson	610	3	3	38	53	43491	83	8	94
3	M ^{lle} Fontenelle	468	5	5	35	55	7423	92	3	95
4	M ^{me} Casteran	544	10	10	27	50	40048	68	31	99
5	M ^{lles} Roghem, Dejetombe	442	7	7	30	49	43672	68	44	79
6	M ^{me} Chatelain	384	4	4	32	52	44952	76	31	107
7	M ^{mes} Barlés, Couteaux	4452	7	7	32	54	19425	62	24	86
8	M ^{me} Lanselle	448	11	11	32	54	4427	77	9	86
9	"	254	8	8	30	48	2536	91	45	106
10	M ^{me} Caudron	436	8	8	28	50	40962	42	18	60
11	M ^{me} Gilleron	427	8	8	35	57	4342	88	49	107
12	"	321	8	8	27	49	3464	75	21	96
13	M ^{me} Beauteint	827	10	10	29	52	47720	62	43	75
14	M ^{lles} Méhaye, Prouvoeur, M ^{me} Saillet	683	6	6	30	53	44629	79	22	101
15	M ^{mes} Nison, Houche (3)	"	"	"	36	50	Voir Valenciennes-Est.			
16	M ^{me} Lejeune	953	14	14	35	57	40525	86	"	86
		8564						4432	245	4377

Population, Superficie et Principal des quatre Contributions.

RÉCAPITULATION PAR ARRONDISSEMENT.

ARRONDISSEMENTS.	POPULATION.	SUPERFICIE en hectares.	PRINCIPAL des quatre contributions directes pour 1910.	ARRONDISSEMENTS.	POPULATION.	SUPERFICIE en hectares.	PRINCIPAL des quatre contributions directes pour 1910.
1	2	3	4	1	2	3	4
Avesnes.....	215855	440589	4.990.633	Hazebrouck ...	408372	69665	859348
Cambrai.....	495884	89846	1.655.066	Lille.....	853724	87936	1048054
Douai.....	164436	47622	1.462.463	Valenciennes...	261849	63334	5636678
Dunkerque....	459973	73778	4.524.663	Totaux...	1961780	572770	23609392

TABLEAU ALPHABÉTIQUE DES HAMEAUX DU DÉPARTEMENT DU NORD.

NOMS			NOMS			NOMS		
des HAMEAUX.	des COMMUNES dont dépendent les hameaux.	Arrondis- sements.	des HAMEAUX.	des COMMUNES dont dépendent les hameaux.	Arrondis- sements.	des HAMEAUX.	des COMMUNES dont dépendent les hameaux.	Arrondis- sements.
Abbaye (l')...	Marquette ...	L	Belle-Vue (la)..	Denain.....	V	Bonnets (les) ..	Mouvaux ...	H
Abele (l').....	Boeschèpe....	H	Belle-Vue	Cartignies....	A	Booneghem...	Lederzeele...	Dk
Aire.....	Escaudouvres....	C	Belzanos	Rumegies....	V	Boonsbergh...	Eblinghem...	H
Alène-d'Or (l')..	Rosult	V	genties Meulen	Boymille....	Dk	Boucaulde (la).	Lynde.....	H
Allumette (l')..	Wasquehal ..	D	Bercu	Warhem	Dk	Boucheneuil ..	Flines - l - Morta- gne.....	V
Almes.....	Warlaing.....	D	Berkem.....	Mouchin....	L	Boudrelle (la).	Steenwerck..	V
Amervalles....	Solesmes....	C	Berlière (la)	La Madeleine.	L	Boulette (la)..	Blécourt.....	C
Ancoisne.....	Houplin.....	L	Berquier (le) ..	Feignies....	A	Boulette (la)..	Cuvillers....	C
Ancre (l').....	Bourb.-Camp.	Dk	Béthune (fr de).	Neuville-en-Fer- rain	L	Bourgogne (la).	Tourcoing....	V
Anserewilles (les)	Allennes-l-Maraîs	L	Beumont.....	Lille.....	L	Bout-là-Haut (le)	Bermeries ...	A
Antroeuille....	Ennevelin....	L	Bistade (la)...	Willies.....	A	Bracquemart le	Amfroipret..	A
Arbre de Guise (l')	Avelin.....	L	Bizet (le).....	St-Pierre-Brouck.	Dk	Bréaugies....	Bellignies....	L
Arbrisseau (l')	Mazinghien....	C	Blanc-Coulon..	Armentières..	L	Breucq (ie)....	Fliers.....	L
Arbroye (l')....	Etrœungt ..	A	Blanc-Four....	Comines.....	L	Brianne (la)...	Merville.....	V
Ardennes (les)	Dompierre....	A	Blanc-Misseron.	Roncq.....	L	Briarde (la)...	Hondeghem..	V
Ardomprez....	Templeuve ..	D	Blanc-Seau....	Crespin.....	V	Briquelette (la).	Marly.....	H
Asturies (les)	Auby.....	L	Blaton.....	Qulévreachain	V	Broderie (la)..	Bersée.....	L
Attargette (l')	Armentières..	L	Bleuse-Borne..	Linseles....	L	Bru (le).....	Coutiches....	D
Aunes (les)....	Floyon.....	A	Bleutour.....	Wervieq-Sud.	L	Bruyère (la) ..	St-A mand....	V
Autrepes.....	Cartignies....	A	Bodelez (les) ..	Anzin.....	V	Buffle (le)....	Etrœungt....	A
Avelu.....	Maretz.....	C	Boiserète (la).	Estaires.....	H	Buisson (le) ..	Lille.....	L
Azincourt.....	Emerchicourt	V	Bleuse-Borne..	Vieux-Berquin..	H	Buisson-Barbet (le)	Féron.....	A
Bac-à-Wavrin..	Gondecourt ..	L	Bleutour.....	St-Aubin.....	A	Butson-Moreau	Cartignies... A	
Baptiste.....	Gondecourt ..	L	Bodelez (les) ..	Preux-au-Sart	A	Buridon.....	Château-l'Abbaye	V
Bargues.....	Wavrin.....	L	Bois-des-Retz.	Wagnies-le-Petit	A	Buvignies....	Louvignies-Bavai.	Dk
Basse-Boulogne	Marbaix.....	A	Bois-l'Abbaye	Roost-Warendin.	D	Byssaert (le)..	Quaèdypre ..	L
Bassé-Marolles (la)	Wattignies ..	L	Bois-Lasson ..	Catillon.....	C	Calvaire (le)..	Wambrechies	L
Beaucamps....	Etrœungt....	A	Bois-Maillard.	Fournes.....	L	Cambrai (fr de)	Valenciennes.	V
Beaulieu.....	Maroilles....	A	Bois-St-Denis.	Crèvecœur ..	C	Canon d'Or (le).	Trith-S-Léger	V
Beausart.....	Obies.....	A	Bois-St-Hubert (le)	Wignehies....	A	Canon d'Or (le).	Lambersart..	L
Bel-Air (le)....	Viillers-Plouich..	C	Boistrancourt.	ANOR.....	A	Cantelu.....	Lambersart..	L
Belle Hôtesse..	Wattrelos....	L	Bonavis.....	Carnières....	C	Lille.....	Lille.....	L
	Wattrelos....	L	Bonavis.....	Bantoux....	C	Lomme.....	Lomme.....	L
	Liessies....	A	Bon-Bout.....	Crèvecœur ..	C	Cantaing.....	Cantaing.....	C
	St-André.....	L		Bantoux....	C	Proville.....	Proville.....	C
	Blaringhem....	H		Crèvecœur ..	C			
	Boèsegem....	H		Cartignies... A	A			
	Steenbecque..	H						

NOMS			NOMS			NOMS		
des HAMEAUX.	des COMMUNES dont dépendent les hameaux.	Arrondissements.	des HAMEAUX.	des COMMUNES dont dépendent les hameaux.	Arrondissements.	des HAMEAUX.	des COMMUNES dont dépendent les hameaux.	Arrondissements.
Zantraine . . .	Etrœungt . . .	A	Croix-au-Bois (la) . . .	Frelinghien . . .	L	Ferrières	Wattignies . . .	L
Zantraine . . .	Sars-et-Rosières . . .	V	Croix-de-Pierre . . .	Lomme	H	Fin Cornet	Merville	H
Carnoy	Gommegnies . . .	A	Croix-du-Bac (la) . . .	Steenwerck . . .	L	Flagnies	Thun	V
Carnoye (la) . . .	Lambersart . . .	L	Croix-du-Petit-Dieu (la) . . .	St-Amand	V	Fléquières	Wattignies . . .	L
Cassel (1 ^{re} de) . . .	Lomme	L	Croix-Mesnil	Feignies	A	Fleury	Haspres	V
Cattelet (le) . . .	Quaëdypre . . .	Dk	Croix-Rouge (la) . . .	Caestre	H	Folie (la)	Hon-Hergies . . .	A
Cattelet (le) . . .	Socx	Dk	Croix-Rouge (la) . . .	Tourcoing	L	Folie (la)	Landrecies . . .	A
Caudescure	Flines-lez-Raches . . .	D	Croquet (le)	Avelin	L	Fontaine Houck . . .	Méteren	H
Cave-St-Paul (la) . . .	Marchiennes-Vill ^e . . .	D	Crosse (la)	Avelin	L	Fontaine	Limont-Fontaine . .	A
Champeaux	Merville	H	Cruysee (la)	Renescure	H	Fosse-Thiers (la) . . .	Bruay	V
Chapeau-Rouge (le) . . .	Merville	H	Cubray	Lederzeele	Dk	Fourmanoir	Avesnelles	A
Chapelle (la)	Merville	H	Cul-de-Four	Saint-Amand	V	Fourneau (le)	Ferrière-l-Grande . .	A
Charnoul (la)	Wambrechies	L	Cyceaux (les)	Rumegies	V	Foyaux (le)	Petit-Fayt	A
Chaussée-du-Bois (la)	Willies	A	Dacquerie	Boeseghem	H	Frais-Marais	Douai	D
Chêne-Houpiline (le) . . .	La Groise	C	Demicourt	Boursies	C	Fresnoy (le)	Douai	D
Chéval-Blanc (le) . . .	Monceau-S-Waast . . .	A	Dombries	Bournies	pdC	Funquereau (le) . . .	Boucamp	L
Chevreuil	Naes	A	Don	Hermies	pdC	Funquereau (le) . . .	Fournes	L
Cinq-Chemins (les) . . .	Quaëdypre . . .	Dk	Dorignies	Lecelles	V	Futuy	Nivelles	V
Cinq-Chemins (les) . . .	Quaëdypre . . .	Dk	Doulieu	Lecelles	V	Galmont	Fourmies	L
Cinq-Rues	Bollezeele	Dk	Drouand	Annœullin	L	Galoperie (la)	Nivelles	V
Cinq-Rues	Hazebrouek	H	Drumetz	Annœullin	L	Gard (le)	Fourmies	L
Cinq-Voies	Tourcoing	L	Dunes (les)	Annœullin	L	Ghesle	Fourmies	L
Ciseaux (les)	Tourcoing	L	Dunes (les)	Annœullin	L	Ghien	Fourmies	L
Citadelle (la)	Hondesheim	H	Ecasseltes	Annœullin	L	Gibraltar	Fourmies	L
Cloche (la)	Hondesheim	H	Elcasseltes	Annœullin	L	Glaine (la)	Fourmies	L
Cohem	Hondesheim	H	Elcasseltes	Annœullin	L	Glatignies	Fourmies	L
Coin-Perdu (le)	Hondesheim	H	Elcasseltes	Annœullin	L	Godin	Fourmies	L
Colbras	Hondesheim	H	Elcasseltes	Annœullin	L	Grand-Béart	Fourmies	L
Comté (la)	Hondesheim	H	Elcasseltes	Annœullin	L	Grand-Bois (le)	Fourmies	L
Coppensfort	Hondesheim	H	Elcasseltes	Annœullin	L	Grand-Bray	Fourmies	L
Coquerie	Hondesheim	H	Elcasseltes	Annœullin	L	Grand-Camp	Fourmies	L
Coquerie (la)	Hondesheim	H	Elcasseltes	Annœullin	L	Grand-Cataine	Fourmies	L
Corbeau (le)	Hondesheim	H	Elcasseltes	Annœullin	L	Grand-Manoir (le) . . .	Fourmies	L
Corbière (la)	Hondesheim	H	Elcasseltes	Annœullin	L	Grand-Manoir (le) . . .	Fourmies	L
Cornet (le)	Hondesheim	H	Elcasseltes	Annœullin	L	Grand-Manoir (le) . . .	Fourmies	L
Cornette (la)	Hondesheim	H	Elcasseltes	Annœullin	L	Grand-Manoir (le) . . .	Fourmies	L
Couplevoie	Hondesheim	H	Elcasseltes	Annœullin	L	Grand-Manoir (le) . . .	Fourmies	L
Coutant	Hondesheim	H	Elcasseltes	Annœullin	L	Grand-Manoir (le) . . .	Fourmies	L
Comagne	Hondesheim	H	Elcasseltes	Annœullin	L	Grand-Manoir (le) . . .	Fourmies	L
Crèche (la)	Hondesheim	H	Elcasseltes	Annœullin	L	Grand-Manoir (le) . . .	Fourmies	L
Créchet (le)	Hondesheim	H	Elcasseltes	Annœullin	L	Grand-Manoir (le) . . .	Fourmies	L
Crétinier	Hondesheim	H	Elcasseltes	Annœullin	L	Grand-Manoir (le) . . .	Fourmies	L
Croisette (la)	Hondesheim	H	Elcasseltes	Annœullin	L	Grand-Manoir (le) . . .	Fourmies	L
Croisette (la)	Hondesheim	H	Elcasseltes	Annœullin	L	Grand-Manoir (le) . . .	Fourmies	L
Croix (la)	Hondesheim	H	Elcasseltes	Annœullin	L	Grand-Manoir (le) . . .	Fourmies	L

N O M S			N O M S			N O M S		
des HAMEAUX .	des COMMUNES dont dépendent les hameaux.	Arroudis- sements.	des HAMEAUX .	des COMMUNES dont dépendent les hameaux.	Arroudis- sements.	des HAMEAUX .	des COMMUNES dont dépendent les hameaux.	Arroudis- sements.
Guizette.	Bétrancourt.	C	Lille (faubg de)	Valenciennes	V	Mont-du-Croquet	Blaringhem	Pet
Hachette.	Locquignol	A	Linères	Prisches.	A	Montécouvez	Crévecoeur	H Pic
Hachementen.	Warhem	Dk	Lobiette (la)	Anor.	A	Mont-Noir	St-Jans-Cappel	H Pic
Haie-Catelaïne.	Beaurepaire	A	Loffrande.	Mons-en-Pévèle	L	Mont-Orgueil	Boulogne	Pili
Haie-Menneresse.	Busigny	C	Lonmelet.	Marquette	L	Montplaisir	Maubeuge	Pla
Haies (les)	Saint-Souplet	C	Longchamp	Comines.	L	Montreull	Flines-les-Raches	Pla
Haies (les)	Cousolre	A	Longsart	Esnes.	C	Mortier	Steenwerck	Han
Hallobeau	Trelon	A	Longue Croix (la)	Staple	H	Motte-au-Bois (la)	Morbecque.	H Pic
Halot (le)	Nieppe	H	Lorgnies.	Villereau.	A	Mottes (les)	Feignies	A Pic
Hameau (Bas)	Tourcoing	L	Louveral	Doignies.	C	Mottes (les)	La Longueville.	A Pic
Hameau (Haut)	Aix	D	Louvière (la)	Rejet de Beaulieu	C	Moulin de Lesquin.	Rouchin.	L Pic
Happegarbes	Aix	D	Louvion (le)	Bavai	A	Moulin-d.-Loups (le)	Faches	L Pic
Has	Landrecies.	A	Lynck.	Cappellebrouck.	Dk		Lesquin	L Pol
Haut bié (le)	Avelin	L	Machine (la)	Looberghe	Dk		Saint-Amand.	V Boi
Hautefois	Estaires	H	Mâcou	Merckeghem.	Dk		Crochte	Dk Po
Hauterive	Capelle	L	Malgarni	Ferrière-l-Grande	A		Pitgam	Dk Per
Haute-Rue (la)	Bruille-St-Amand	V	Malgarni	Condé.	V		Resencure	H Po
Hayette.	Nivelle	V	Malgarni.	Fontaine-au-Bois.	A		Lederzeele	Dk Po
Hazewinde l')	Pont-sur-Sambre.	A	Malgarni.	La Longueville.	A		Noir-Bonnet	L Po
Helin	Etroüungt.	A	Malplaquet	Prisches.	A		Noires-Terres.	A Po
Hem (le)	St-Sylvestre-Cappel	H	Maneuville	Taisnières-s-Hon.	A		Nos-à-Houx.	V Po
Hernignies.	Ennevelin	L	Marais (le)	Orchies	D		Notre-Dame (fr)	C Po
Hitonsart	Auchy.	D	Marais (le)	Lomme.	L		Notre-Dame-au-bois	A Po
Holland l')	Villereau	A	Marais-Vincent.	Roost-Warendin.	D		Nouveau Jeu (le)	A Po
Hôtel	Gomgnies	A	Marchenelles (les)	Beaurepaire.	A		Nouveau Monde	H Po
Hugemont	Hazebrouck	H	Marchipont	Anappes	L		Ocron	L Po
Huiteau	Bachy.	L	Marcigny	Rombies.	V		Offies	L Po
Huquinville	Dompierre.	A	Martinoire (la)	Cousolre	A		Ogiers (tes)	A Po
Huites (les)	Semousies	A	Maréquis	Wattrelos	L		Orions (tes)	L Po
Huyet	Capelle	L	Marichon	Chérens	L		Orniaux	L Po
Jardins (les)	Templeuve	L	Marlière (la)	Flines.	D		Ostergnies	A Po
Jeune-Bois (le)	Gravelines.	Dk	Marly (faubg de)	Tourcoing	L		Ottersteene	A Po
Killem-Lynde.	Fretin.	L	Marotte (la)	Wattrelos	L		Ouvignies.	H Po
Korten Loop.	Hondschoote.	Dk	Martinsart	Valenciennes.	V		Ouvrage l')	D Po
Kreule (la)	Killem	Dk	Ménégat (le)	Wambrechies	L		Feignies	A Po
Kruys-Strate (la)	Molinel (le)	H	Merchin	Seclin	L		Maubeuge	A Po
Labroye	Molinel (le)	H	Milourd	Noordpeene.	H		Solesmes	Dk
Laboureur (le)	Mont (le)	L	Mitterie (la)	Ochtezeele.	H		Oversteel	Dk H
Lacherie (la)	Mont-de-Péruwelz	V	Molinel (le)	Lesquin	L		Watten	H Po
Là Haut	Mont-des-Bruyères.	A	Molinel (le)	Anor.	A		Morbecque.	H Po
Lameris	Mont (le)	L	Molinel (le)	Paris (faub. de)	L		Cambrai	C Po
Laurette (la)	Mont (le)	L	Molinel (le)	Paris (faub. de)	L		Cambrai	C Po
Layette (la)	Mont-de-Péruwelz	V	Molinel (le)	Par-delà-l'Etang	L		Anor.	A Po
Légies	Mont-d.-Cats (le)	H	Molinel (le)	Passé-Temps (le)	D		Dompierre.	A Po
Leveau	Mont-Dourliers	H	Molinel (le)	Pavé (le)	L		Lecelles	V Po
Ligny-le-Grand			Molinel (le)	Pavé de Marchiennes	L		Beuvry	D Po
			Molinel (le)	Petit-Cambresis (le)	L		Etroüungt.	A Po
			Molinel (le)	Petit-Camp	L		Petit-Brillon	V Po
			Molinel (le)	Petit-Fort-Phillippe	L		Rejet de Beaulieu	C Po
			Molinel (le)	Petit-Fussiau (le)	L		Orchies	D Po
			Molinel (le)	Petit-Gommegnies.	L		Millonfosse	V Po
			Molinel (le)	Petit-Mille-Brugghe	H		Floyon	A Po
			Molinel (le)	Petit-Paradis (le)	H		Gravelines.	Dk Po
			Molinel (le)				Dompiierre.	A Po
			Molinel (le)				Gomgnies.	A Po
			Molinel (le)				Amfropret	A Po
			Molinel (le)				Bierne	Dk Po
			Molinel (le)				Noordpeene.	H Po

NOMS			NOMS			NOMS		
des HAMEAUX.	des COMMUNES dont dépendent les hameaux.	Arrondis- sements.	des HAMEAUX.	des COMMUNES dont dépendent les hameaux.	Arrondis- sements.	des HAMEAUX.	des COMMUNES dont dépendent les hameaux.	Arrondis- sements.
Petit-Rouchin (le) ..	Ronchin	L	Régnier Leclerc	Merville	H	Sambretton	Landrecies ..	A
Petit Tourcoing (le)	Mouvaux	L	Renaissance (la)	Somain	D	Sapin-Vert (le) ..	Wattrelos ..	L
Pétrie (la)	Mons-en-Pévèle ..	L	Remsies	Ramousies	A	Sarbaras	Berlaimont ..	A
Picterie (la)	Coutiches	D	Retteaux	Floyon	A	Sartloton	Gommegnies ..	A
Pile (le)	Roubaix	L	Reugnies	Cousolre	A	Sart (le)	Fliers	L
Placette (la)	Raches	D	Rie-de-bon-feu (le)	Anor	A	Sart (le)	Merville	H
Planard	Mouchin	L	Rieux (le)	Thun	V	Sartel (le)	Wattrelos ..	L
Blanche-à-Quesnoy ..	LOOS	L	Rieux-de-Condé (le)	Hergnies	V	Sarts (les)	Maubeuge ..	A
Plouick (le)	Marcq-en-Barœul ..	L	Risquons-Tout ..	Vieux-Condé ..	V	Saubois (le)	St-Amand	V
Plouick (le)	Phalempin	L		Neuville-en-Fer- rahi	L	Schaecke	Noordpeene ..	H
Plouys	Floyon	A		Tourcoing	L	Schoubrouck ..	Noordpeene ..	H
Plouys (le)	Wattrelos	L		Marquillies	L	Seau (le)	Bailleul	H
Pluvinage (le)	Rosult	V		Felleries	A	Secbourgiaux ..	Secbourg	V
Point-du-Jour	Glageon	A		Rocq	A	Sec-Bois (le) ..	Vieux-Berquin ..	H
Saint-du-Jour (le) ..	Lecelles	V		Recquignies ..	A	Sec-Marais	Beuvry	D
Poirier (le)	Trith-St-Lég ^{er}	V		Flines-I-Mortagne	V	Sec-Marais	Marchiennes ..	D
Pommereau	Aubers	L		Lomme	A	Selles (fg de) ..	Cambrai	C
Pont-à-Charrette	Teteghem	Dk	Rond-Quesne	Jolimetz	A	Sept-Planèt ^{es} (les)	Cappelle	Dk
Pont-Allant	Maubeuge	A		Villereau	A	Sin	Baisieux	L
Pont-à-Pierres	Beaudegnies	A		Beaufort	A		Maubeuge	A
Pont-à-Roseaux	Loon-Plage	Dk		Lecelles	V	Sous-le-Bois ..	Louvroil	A
	Mardyck	Dk		Boulogne	A	Souverain (le) ..	Hazebrouck ..	H
	Blaringhem	H		Rouge-Croix ..	A		Crochte	Dk
Pont Asquin	Renescure	H		Rouge-Croix ..	A	Spreuwkwt (le) ..	Zeggars-Gappel ..	Dk
	Chereng	L		Rouges-Barres ..	L	Steenjtje (le) ..	Bailleul	H
Pont-à-Tressin	Flers	D		Rouillies (la) ..	V	Sud (faub du) ..	Lille	L
Pont-de-la-Deulle ..	Rouillon	D		Rouillon	V	Sur-Hon (à)	Taisnières-s ^t -Hon	A
Pont-de-Douai	Lallaing	D		Rue Chorette ..	V			
Pont du Hem	La Gorgue	H		Rue Heureuse (la) ..	A	Targette	Forenville	C
Pont de Looberghe ..	Looberghe	Dk		Rue-la-Haut	A	Tatimont	Etrœungt	A
Pont de Marcq	Marcq-en-Barœul ..	L		Rue-Marle	A	Tente-Verte (la)	Rosendaël	Dk
Pont-d-Neuville	Tourcoing	L		La Chapelle ..	L	Terne (le)	Liessies	A
Pont-de-Nieppe	Nieppe	H		Armentières ..	L	Terrière (la) ..	Honnecourt ..	C
Pont-de-Petite- Synthe	Armbouts-Cappel ..	Dk		Crèvecœur	C	Tête-Noire (la) ..	Berlaimont ..	A
Pont-de-Pierres	Petite-Synthe	Dk		Steenvoorde ..	H	Thélu	Thumeries	L
	Gravelines	Dk		Rues-des-Vignes (les)	A	Thiers	Bruai	V
	Cappellebrouck ..	Dk	St-Antoine	Maubeuge	A	Thiushouck ..	Flêtre	H
Pont-l'Abbesse	Merkeghem	Dk	St-Cloud (fg) ..	Cambrai	C	Thumelart	St-Amand	V
	Millam	Dk	St-Druon (fg) ..	Cambrai	C	Thumesnil	Faches	L
Pont-Rouge	Frelinghien	L	St-Ladre (fg) ..	Cambrai	C	Tonvoï	Secbourg	V
Popelier (le)	Caestre	H	Saint-Laurent ..	Steenvoorde ..	H	Touquet (le) ..	Marquette	L
Porquerie (la)	Pont-sur-Sambre ..	A	St-Lazare	Maubeuge	A	Touquet (le) ..	Wattrelos	L
Posterie (la)	Bourghelles	L	St-Mathieu	Wambrechies ..	L	Touvent	Etrœungt	A
Prayelle	Viesly	C	St-Nicolas	Bourbourg- Campagne	Dk	Tramelots	Illies	L
Pré-à-vin	Morbecque	H		Wambrechies ..	L	Tréchon	Obies	A
Prés (les)	Fournes	L	St-Pierre	Maubeuge	A	Transvaal	Auby	D
Prévôté (la)	Frelinghien	L	St-Quentin	Maubeuge	A	Treupe	Avelin	L
	Pérenchies	L	St-Roch	Cambrai	C	Trielx-de-Villers ..	Fourmies	A
Quêne-au-Leu	Audignies	A	Saint-Roch	Valenciennes ..	V	Trietz (le)	Wasquehal ..	L
	Mcquignies	A	St-Sépulcre (fg)	Valenciennes ..	V	Trietz-Cailoux ..	Halluin	L
Quennaumont	Cysoing	L	St-Waast-là-Haut ..	Maubeuge	A	Trois-Baudets (les)	Hem	L
Quennelet (le)	Ascq	L	St-Aldegonde ..	St-André	L	Trois-Louches (les)	Wambrechies ..	V
Quesne (le)	Marcq-en-Barœul ..	L	St-Hélène	Comines	L	Trois-Margots (les)	Rumegies	V
			St-Marguerite ..	Millam	Dk	Trois-Ponts (les)	Roubaix	L
Rampouneau	Villereau	A	St-Mulders	Railencourt ..	C			
Raquet (le)	Labres	D	St-Olle					

NOMS			NOMS			NOMS	
des HAMEAUX.	des COMMUNES dont dépendent les hameaux.	Arroundis- sements.	des HAMEAUX.	des COMMUNES dont dépendent les hameaux.	Arroundis- sements.	des HAMEAUX.	des COMMUNES dont dépendent les hameaux.
Trois-Rois.....	Bavinchove...	H	Verte rue.....	Vieux-Berquin...	H	Wattendam...	Holque.....
Trompe (la) ..	Hardifort....	H	Vicoigne.....	Raismes.....	V	Watten.....	Watten.....
			Vigne (la)....	Wambrechies	L	Waudrechies..	Flaumont- Waudrechies.
Vacquerie (la).	Gonnelieu... C	C	Vignette (la) .	Winselles.....	L	Wemy.....	Bersée.....
	Villers-Plouich..	C	Villette (la)...	Saultain.....	V		Cappelle.....
Vallée (la)....	Ennetières-en- Weppes... L	L	Wachemy.....	Chemy.....	L	Westhouck....	Loon-Plage...
Vallées (les)...	Prisches.....	A	Wagen-Brugge.	Terdegheem... H	H		La Chapelle-d'- Armentières...
Vaucelles.....	Crevecœur... C	C	Wagnonville ..	Douai.....	D	Wez-Macquart.	Ennetières - en- Weppes ...
Vercognié.....	Landas.....	D	Wagnonville ..	Poix.....	A		Houplines...
Verrier (le)...	Steenwerck.. H	H	Wargnories... Hautmont.....	A	A		Prêmesques..
Vert-Gazon (le).	Valenciennes.	V	Warpont.....	Etrœungt... A	A	Willy.....	Illies.....
Vertigneul....	Romerries.... C	C	Warpont.....	Boulogne.... A	A	Wimberghé (la)	St-Amand....
Vert Touquet..	Wambrechies	L	Wattiesart ...	Seclin.....	L		

OCTROIS.

Etat des communes où des octrois sont établis et du personnel des préposés en chef, receveurs centraux, receveurs et contrôleurs (*)

ARRONDISSEMENT D'AVESNES. — Avesnes, MM. Verdage, p. ch.; Harand, r. c.; Gambier, r. p.; Bavai, M. Blareau, r. c.; Cousoire, M. Wallerand, r. c.; Fourmies, M. Coppeaux, r. c.; Hautmont, M. Alb. Hénaut, r. c.; Landrecies, MM. Bavay, et Lambré, r.; Louvroil, MM. Alvin, r. c.; Lernould, c.; Maubeuge, Douylliez, r. c. (Bureau de Sous-le-Bois), M. Lernould, p. ch.; Lejeune, r. c.; Le Quesnoy, M. Legrand, p. ch.; Draux, Malaquin, Henry, r.; Sars-Poteries, M. Dufies, r. c.; Solre-le-Château, M. Grard, r. c.; Wignehies, M. Fontaine, r. c.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. — Cambrai, MM. Tallandier, p. ch.; Delacour, c.; Bisiaux, r. c.; Caudry, MM. Bajart, p. ch.; Rigaut, r. c.; Le Cateau, Gauthier, r. c.; Solesmes, M. Lansiaux, r. c.

ARRONDISSEMENT DE DOUAL. — Aiche, M. Cléry, r. c.; Douai, MM. Delzenne, p. ch.; Georges, c.; Lemaire, r. c.; Fines-lez-Raches, M. Delattre, r.; Marchiennes, N....; Orchies, MM. Bouchez, p. ch.; Tonnel, A. r. c.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE. — Bergues, M. Destrés, cont.; Bourbourg, M. Gosse, r. c.; Bourbourg-Campagne, M. Gosse, r.; Coudekerque-Branche, M. Deudon, p. c.; M. Galles, r. c.; Dunkerque, MM. Bailleul, I, p. ch.; Metzger, *, c.; Lieutaud, r. c.; Grand-Fort-Philippe, M. Fournier, r.; Gravelines, M. Moreaux, r. c.; Hondschoote, M. Cattoir, r. c.; Malo-les-Bains, MM. Fréchon, p. ch.; Devys, r. c.; Rosendaël, M. Degain, p. ch., M. Titren, r. c.; St-Pol-sur-Mer, M. Sarazin, p. ch.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK. — Bailleul, M. Becqué, c.; Cassel, M. Denaes, r. c.; Estaires, M. Besse, r.; Hazebrouck, M. Banckaert, r. c.;

(*) Explication des abréviations contenues dans le présent article: p. ch. (préposé en chef); c. (contrôleur); r. c. (receveur central); r. (receveur)

La Gorgue, M. Decherf, r. c.; **Merville**, M. Vanhove, r. c.; **Morbecque**, M. Lyoen, r.; **Nicpe**, M. René Florent, r. c.; **Steenvoorde**, M. Davion, r. c.; **Vieux-Berquin**, M. Louis Moreel, r. c.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — **Annœullin**, Parsy, r.; et **Lelong**, r.; **Armentières**, MM. Cordier, p. ch.; **Mathon**, c.; **Keerle**, r. c.; **La Bassée**, M. Crépin, r. c.; **La Chapelle-d'Armentières**, M. Larose, r. c.; **Comines**, M. Poncheaux, r. c.; **Erquinghem-Lys**, M. Chavatte, r. c.; **Frelinghien**, M. Piel, r.; **Halluin**, M. Joncquiert, r. c.; **Haubourdin**, M. Coquelet, p. ch.; **M. Vermont**, r. c.; **Houplines**, MM. Devolder, r. c.; **Delecroix**, r.; **La Madeleine**, M. Verquin, r. c.; **Lannoy**, M. Herbaux, r. c.; **Lille**, MM. Delporte, A, p. ch.; **Jacquemart**, insp.; **Lainé**, r. c.; **Bauduin**, Naessens, Lallemand et Cochez, c.; **Loos**, M. Torck, r.; **Quesnoy-sur-Deûle**, M. Leplat, r. c.; **Roncq**, M. Crombrugge, r.; **Roubaix**, MM. Lecomte, I, p. ch.; **Mulliez**, r. c.; **Couplez**, Lesage et Duquesne, c.; **Seclin**, M. Legœuil, r. c.; **Tourcoing**, MM. Frelrier, p. ch.; **Mathon**, r. c.; **Boulois** et **Barenne**, c.; **Wambrechies**, M. Ployart, r. **Wattrelos**, M. Marguerie, r.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. — **Anzin**, MM. Batigny, p. ch.; **Mercier**, r. c.; **Condé-sur-Escaut**, M. Delcourt, r. c.; **Denain**, MM. Carpentier, p. ch.; **Duvant**, r. c.; **Fresnes**, MM. Dernoncourt, r.; **Louches**, M. Lannoy, A, r. c.; **Saint-Amand**, MM. Cacheux, p. ch.; **Delattre**, r. c.; **Valenciennes**, MM. Guimbert, p. ch.; **Dromby**, c.; **Dusart**, r. c.; **Vieux-Condé**, M. Flament, r. c.

CORPS DE SAPEURS-POMPIERS RÉGULIÈREMENT ORGANISÉS.

Inspection départementale du service des Sapeurs-Pompiers. — M. Homère Mahieu, A, Chef de bataillon, Inspecteur départemental, Membre du Conseil supérieur des sapeurs-pompiers au Ministère de l'Intérieur, à La Bassée.

SAPEURS-POMPIERS DE LILLE.

La ville de Lille possède un Bataillon de Sapeurs-pompiers municipaux soldés. Les officiers servent à titre entièrement gratuit, sauf 2 soldes, s'armement et s'équipent à leurs frais. L'effectif légal du corps comprend 25 officiers et médecins, 30 sous-officiers et 245 sapeurs.


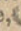
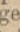

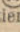


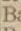


ETAT-MAJOR. — *Chef de bataillon, Commandant* : M. Léon Boivin, I, r. Colbert, 75; *Capitaine-adjutant-major* : M. A. Crombez, A, r. Lepelletier, 24; *Capitaines-ingénieurs* : M. É. Druez, r. St-André, 85; M. A. Bernard, r. du Quai, 12; *Capitaine de casernement* : M. H. Aerts, r. de Bruxelles, 6; *Médecin-Major* M. F. Castelain, I, r. Négrier, 28; *Médecins-aides-majors* : MM. É. Hennart, A, r. du Molinel, 43; A. Boutry, A, r. de Douai, 79; G. Cochet, r. de la Chambre des Comptes, 4; E. Coorevits, r. d'Esquermes, 10; E. Painblan, A, r. Jacquemars Gielée, 26; P. Bournoville, r. du Long-Pot, 41; *Lieutenant, Chef de musique* : M. R. Brisy, I, pl. Richebé, 15; *Sous-lieutenant, Sous-chef de musique* : M. Portebois.

1^{re} COMPAGNIE. — *Capitaine* : M. J. Patin, bd Victor-Hugo, 53; *Lieutenant* : M. C. Ravet, r. Nationale, 83. *Sous-lieutenant* : M. G. Duffet, A, r. Masurel, 9; — **2^e COMPAGNIE** : *Capitaine* : M. D. Patin, A, r. Nicolas-Leblanc, 14; *Lieutenant* : M. G. Lebrun, r. du Plat, 37; *Sous-Lieutenant* : M. G. Spinart,





r. Solférino, 269. — 3^e COMPAGNIE : *Capitaine* : M. Lepercq, bd Vauban, 105 ;
Lieutenant : M. Barrez, r. Jeanne-d'Arc, 36 ; *Lieutenant* : M. J. Ducler-
 mortier, r. du Port, 45. — 4^e COMPAGNIE : *Capitaine* : M. V. Herman,
 r. Guillaume-Werniers, 95 ; *Sous-lieutenants* : M. G. Leleu, r. du Fg-de-
 Roubaix, cour Delecroix, 2 ; M. G. Michez, r. de Fives, 5.

Il existe, dans un certain nombre de communes du département, des
 bataillons, compagnies ou subdivisions de sapeurs-pompiers. Le tableau
 ci-après donne l'effectif de ces corps et indique les noms et grades des
 officiers.

COMMUNES	EFFECTIF légal	NOMS des OFFICIERS	GRADES	COMMUNES	EFFECTIF légal	NOMS des OFFICIERS	GRADES
ARRONDISSEMENT D'AVESNES.							
Anor.....	40	Hardy.....	Lieutenant..	Jolimetz.....	19	Dupont.....	S.-lieutenant
Avesnes.....	57	Bériot.....	S.-lieutenant	La Longueville	30	Cogniot.....	Lieutenant.
		Sterbecq,				Masson.....	S.-lieutenant
		A.,	Capitaine.	Landrecies....	45	Delleaux....	Lieutenant.
		Descamps,	Lieutenant.			N.....	S.-lieutenant
Bavai.....	25	Monnier.....	S.-lieutenant	Larouillies....	20	Bourse.....	S.-lieutenant
Beaudignies...	23	Deparis.....	S.-lieutenant	Le Quesnoy...	43	Farbu, H.	Lieutenant.
Beaufort.....	30	Blas.....	S.-lieutenant			Lesaint.....	S.-lieutenant
		Tramont, A.	Lieutenant.	Louvignies-Quesnoy.	25	Wattremez..	Lieutenant.
		Moreau.....	S.-lieutenant	Louvroil.....	41	Ribaut.....	Lieutenant.
Berlaimont...	40	N.....	Lieutenant.			Hoclet.....	S.-lieutenant
		Poirée.....	S.-lieutenant	Mairieux.....	30	Deharveng..	Lieutenant.
Boulogne.....	20	Baudez.....	S.-lieutenant			Fabre.....	S.-lieutenant
Bousies.....	25	Vitrant.....	S.-lieutenant	Maresches....	28	Régnier.....	Lieutenant.
Bousignies-sur-Roc	20	Bonnot.....	S.-lieutenant			Noël.....	S.-lieutenant
Colleret.....	25	Demanez....	S.-lieutenant	Maroilles.....	41	Frémy.....	Lieutenant.
Cousolre.....	30	Tournay, Joseph	Lieutenant.			Sculfort.....	S.-lieutenant
		Tournay, J.-B..	S.-lieutenant	Maubeuge....	125	Fiévet.....	Capitaine.
Damousies....	20	Minon.....	S.-lieutenant			Noquet.....	Lieutenant.
Dompierre....	22	Borgniet....	Lieutenant.			Flamand.....	S.-lieutenant
Doulers.....	25	Pepin.....	Lieutenant.	Petit-Fayt....	25	Delsaut.....	S.-lieutenant
Elesmes.....	21	Thiébaux... S.-lieutenant				Mansy.....	S.-lieutenant
Englefontaine.	20	N.....	S.-lieutenant	Poix-du-Nord..	25	Roland.....	Lieutenant.
Feignies.....	25	Hautier.....	S.-lieutenant	Pont-sur-Sambre..	30	N.....	Lieutenant.
Felleries.....	60	Sandrart A..	Capitaine.			Brissy.....	S.-lieutenant
		Sandrart P..	Lieutenant.	Preux-au-Bois.	25	Guermann... S.-lieutenant	
		Crucis.....	S.-lieutenant			Fillier.....	Lieutenant.
Ferrière-la-Grande	42	Bucquoy....	Lieutenant.	Rousies.....	26	Vanrossem.. S.-lieutenant	
		Delattre... S.-lieutenant				Eliet.....	Capitaine.
Ferrière-la-Petite.	28	Mercier.....	Lieutenant.	Sains-du-Nord.	62	Lécrivier... Lieutenant.	
		Moncomble.. S.-lieutenant				Meurant P.. S.-lieutenant	
Forest.....	25	Cornu.....	S.-lieutenant	St-Waast-la-Vallée..	42	Rousseau... Lieutenant.	
Fourmies.....	60	Mennessier..	Capitaine.			Cappeliez... S.-lieutenant	
		Lenoir.....	Lieutenant.	Salesches.....	20	Tanis.....	S.-lieutenant
		Audin.....	S.-lieutenant	Sars-Poteries..	43	Soudart....	Lieutenant.
Ghissignies... 18		Lobry.....	S.-lieutenant			Maufroid... S.-lieutenant	
Grand-Fayt... 20		Masson.....	S.-lieutenant	Solre-le-Château... 51		Durceux... Capitaine.	
Hautmont.... 51		Deharveng..	Capitaine.			Fiévet. * (M)	Lieutenant.
		Collet.....	Lieutenant.			Cocquelet... S.-lieutenant	
		Masse.....	S.-lieutenant	Taisnières-en-Thié- rache..... 24		Deresme... Lieutenant.	
Hon-Hergies.. 30		Donchez....	Lieutenant.			Berlemont.. Lieutenant.	
		Masson.....	S.-lieutenant	Taisnières-s.-Hon.. 41		Toilliez....	S.-lieutenant
Houdain..... 35		Décamps....	Lieutenant.			N.....	Lieutenant.
		N.....	S.-lieutenant	Trélon..... 36		Leconvez... S.-lieutenant	
Jeumont..... 40		Dusart.....	Lieutenant.			Moniez....	S.-lieutenant
		Vaudrion... S.-lieutenant		Vendegies-au-Bois.	21	Loyce.....	S.-lieutenant
				Vieux-Rengi... 18		Locoche... S.-lieutenant	
				Villers-Pol... 21		Navet.....	Lieutenant.
				Villers-sire-Nicole.	50	Blanpan....	S.-lieutenant

COMMUNES	EFFECTIF légal	NOMS des OFFICIERS	GRADES	COMMUNES	EFFECTIF légal	NOMS des OFFICIERS	GRADES
ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.							
Anneux.....	16	Colar.....	S.-lieutenant	Saulzoir.....	42	Defer.....	Lieutenant.
Banteux.....	17	Gaillard....	S.-lieutenant	N.....		N.....	S.-lieutenant
Bantouzelle..	20	Doffe.....	S.-lieutenant	Solesmes....	51	Yager.....	Capitaine.
Basuel.....	20	Rémy.....	S.-lieutenant			Rappe.....	Lieutenant
Bermerain....	14	Decaudin...S.-lieutenant				Cartegnie, 	S.-lieutenant
Boursies.....	25	Corbier.....	S.-lieutenant	Troisvilles... 20		Delhaye,  A	Aide-maj. 1 ^{re} cl.
Boussières-en-Cambri	16	Lebecq.....	S.-lieutenant	Villers-Outréaux.. 26		Pruvot.....	S.-lieutenant
Briastre.....	16	Deburge....	S.-lieutenant			Cousteix....	Lieutenant.
Cambrai.....	101	Carrez,  I.	Capitaine.	Walincourt... 30		Marlier.....	S.-lieutenant
		Perrin,  M.	Lieutenant.			N.....	Lieutenant.
		Carpentier,  A	S.-lieutenant			Dufrenne... 30	S.-lieutenant
		N.....	S.-lieutenant	ARRONDISSEMENT DE DOUAI.			
		Capon,  A.	Méd. maj. 2 ^{cl.}	Aniche.....	70	Roussel,  A.	Capitaine
Cantaing.....	14	Gaillard....	S.-lieutenant			Bastin,  A.	Lieutenant
Capelle.....	14	Blas.....	S.-lieutenant			Rosmond....	S.-lieutenant
Catillon.....	26	Despaigne..	Lieutenant.	Arleux.....	30	Riquoir....	Lieutenant.
Caudry.....	42	Caboteau...S.-lieutenant				Bernard....	S.-lieutenant
		Denhez.....	Lieutenant	Aubigny-au-Bac... 21		Hannois....	S.-lieutenant
		Delacroix...S.-lieutenant		Bouvignies.... 25		Bisiaux,  O	S.-lieutenant
Crèvecoeur... 25		Dessaint....	S.-lieutenant	Brulle-lez-Marchiennes..... 24		Deschamps..	Lieutenant
Doignies..... 25		Chopin.....	S.-lieutenant	Guincy.....	30	Marissal....	Lieutenant.
Elincourt... 21		Ruffin.....	Lieutenant			Mastin.....	S.-lieutenant
Escarmain... 20		Lancelle...S.-lieutenant		Dechy.....	36	Waterlot...S.-lieutenant	
Flesquières... 17		Dumont....	S.-lieutenant			N.....	Lieutenant.
Fontaine-au-Pire.. 20		Balembois..S.-lieutenant				N.....	S.-lieutenant
Fontaine-Notre-Dame 30		Moriaux...S.-lieutenant		Douai.....	154	Richard....	Cap. Comm.
Geveaucourt... 25		Devaux....	Lieutenant			N.....	Cap. en sec.
Haynecourt... 25		Delporte...S.-lieutenant				Gras.....	Lieutenant
Honnechy.... 22		Hutin.....	S.-lieutenant			Debruyne...Lieutenant	
Honnecourt... 25		Moreau....	S.-lieutenant			N.....	S.-lieutenant
Inchy et Beaumont 14		Guilbaut...Lieutenant				N.....	S.-lieutenant
La Groise.... 15		Denise.....	S.-lieutenant			Bailleux,  A	S.-L. Ch. Mus.
Le Cateau.... 40		Guilbaut...Lieutenant.				Baude.....	A.-maj. 1 ^{re} cl.
		Josse.....	S.-lieutenant	Esquerchin... 41		Bridoux....	Lieutenant
Ligny-en-Cambrésis. 20		Mériaux...S.-lieutenant				Milleville...S.-lieutenant	
Marcoing.... 21		Dauchez...Lieutenant		Fenain.....	31	Laurent....	Lieutenant
Maretz..... 26		Bourgeois..Lieutenant.				N.....	S.-lieutenant
		Delacourt...S.-lieutenant		Fiers-en-Escrebieux..... 52		Beaumont...Capitaine.	
Masnières... 25		Dhennin...Lieutenant.				Cambez....	Lieutenant.
Mazinghien... 18		Felbacq...S.-lieutenant				Carlier H...S.-lieutenant	
Mœuvres.... 24		Chopin.....	S.-lieutenant	Gœulzin.... 25		Dangleterre..S.-lieutenant	
Neuvilly.... 25		Proy.....	S.-lieutenant	Guesnain... 25		Leleu.....	S.-lieutenant
Noyelles-s-l'Escaut. 14		Nieppe....	S.-lieutenant	Hornaing... 25		Debève....	S.-lieutenant
Pailencourt... 30		Betrancourt.Lieutenant.		Lambres.... 25		Bertelet...S.-lieutenant	
		Planchon...S.-lieutenant		Lauwin-Planque 20		Cresson...S.-lieutenant	
Pommereuil... 24		Delattre...S.-lieutenant		Lécluse..... 32		Leroy.....	Lieutenant.
Quiévy..... 20		Lemaître...S.-lieutenant				Garbez....	S.-lieutenant
Reumont.... 14		Marouzé...S.-lieutenant		Marchiennes-Ville. 41		Dubus.....	Lieutenant.
Ribécourt... 20		Carré.....	Lieutenant.			Mathez....	S.-lieutenant
Romerics.... 15		Béra.....	S.-lieutenant	Nomain..... 28		Broux.....	Lieutenant
Rumilly.... 16		Delabre...S.-lieutenant				Delemer...S.-lieutenant	
St-Aubert... 26		Lefebvre...Lieutenant.		Raches..... 21		Delajus...Lieutenant	
		Moreau....	S.-lieutenant	Raimbeaucourt 35		N.....	Lieutenant.
St-Benin.... 16		Lécuyer...S.-lieutenant				Drumez...S.-lieutenant	
St-Python... 25		Rousseau...S.-lieutenant		Roost-Warendin... 31		Deregnacourt.Lieutenant.	
St-Souplet... 24		Lemaire...Lieutenant..				Blervacque..S.-lieutenant	

COMMUNES	EFFECTIF legal	NOMS des OFFICIERS	GRADES	COMMUNES	EFFECTIF legal	NOMS des OFFICIERS	GRADES
Sin-le-Noble..	51	Leconte	Capitaine	ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.			
		Anache	Lieutenant	Arnêke.....	40	N.....	Lieutenant.
Somain.....	51	Husson.....	S.-lieutenant	Vidril.....		S.-lieutenant	S.-lieutenant.
		Tréca.....	Capitaine.	Bailleul.....	65	Cortyl.....	Capitaine.
		Duflot.....	Lieutenant.			Loviny F.....	Lieutenant.
Villers-Campeau..	21	Lehnert.....	S.-lieutenant			Aerts.....	S.-lieutenant
Waziers.....	35	Bonnet.....	Lieutenant.	Boeschêpe ...	20	N.....	S.-lieutenant
		Flinois.....	Lieutenant.	Caestre.....	21	Vannobel...	Lieutenant
		Marteau.....	S.-lieutenant	Cassel.....	40	Savaete.....	Lieutenant.
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.						Huyghe.....	S.-lieutenant.
				Estaires.....	80	Petillon.....	Capitaine.
						Lamotte.....	Lieutenant.
Armbouts-Cappel.	22	Sys.....	S.-lieutenant	Flêtre.....	25	Savage.....	S.-lieutenant
Bambecke.....	20	Hospic.....	S.-lieutenant	Haverskerque.	25	N.....	Lieutenant.
Bergues.....	70	Delegher.....	Capitaine			Typret.....	S.-lieutenant
		Lips.....	Lieutenant	Hazebrouck...	65	Dumez.....	Capitaine.
		N.....	S.-lieutenant			Petitpré.....	Lieutenant
Bollezeele.....	22	Duhoo.....	Lieutenant.			Dekeuwer.....	S.-lieutenant
Bourbourg (Ville et Campagne).....	30	Mango.....	Lieutenant.			Decouvaere.....	Méd.maj. 2 ^e cl.
		Jansoone.....	S.-lieutenant	La Gorgue....	60	Cousin.....	Capitaine.
Coudekerque-Branche	26	Lescornez.....	Lieutenant.			N.....	Lieutenant.
		Roels.....	S.-lieutenant	Merville.....	78	Fruchart.....	S.-lieutenant
Dunkerque.....	150	Fichaux.....	Chef de B ^{lon} .			Capelle.....	Capitaine.
		Monborren.....	Capit. en 1 ^{er} .			Vanacker.....	Lieutenant.
		Demol.....	Capit. en 2 ^e .			Mils.....	S.-lieutenant
		Fichaux, A.....	Lieut. en 1 ^{er}	Meteren.....	25	Lecocq.....	Lieutenant.
		Decler.....	Lieut. en 2 ^e .	Morbecque....	40	N.....	Lieutenant.
		Mabe.....	S.-lieut. en 1 ^{er}			vanwaelscappel	S.-lieutenant
		Colin.....	S.-lieut. en 2 ^e	Neuf-Berquin..	21	Rogerez.....	Lieutenant.
		Ruyssen.....	Aid.-Maj. 1 ^{er} cl.	Nieppe.....	53	Deschilde.....	Capitaine.
Esquelbecq... 30		Dequid.....	Lieutenant.			Hazebrouck.	Lieutenant.
		Beckwe.....	S.-lieutenant			Dupont.....	S.-lieutenant
Gravelines.... 42		N.....	Lieutenant	Noordpeene... 25		Salomé.....	Lieutenant.
		N.....	S.-lieutenant	Renesure..... 33		N.....	Lieutenant.
Herzele..... 26		N.....	Lieutenant.			N.....	S.-lieutenant
		Cornette.....	S.-lieutenant	Rubrouck.... 30		N.....	Lieutenant.
Hondschoote.. 41		Masselis.....	Lieutenant.			Ammeloot...	S.-lieutenant
		Plecy.....	S.-lieutenant	Steenbecque.. 20		Mieux.....	Lieutenant
Malo-les-Bains 51		Lecomte.....	Capitaine.	Steenvoorde.. 41		Depoorter...	Lieutenant.
		Bads.....	Lieutenant			Hubert.....	S.-lieutenant
		Bertot.....	S.-lieutenant	Vieux-Berquin. 25		Ryckewaert.	S.-lieutenant
Pitgam..... 25		Compagnon.	Lieutenant.	ARRONDISSEMENT DE LILLE.			
Rexpoède.... 22		Dannoot.....	S.-lieutenant	Annappes..... 14		Delcourt... 14	S.-lieutenant
Rosendaël.... 51		Pareys.....	Capitaine.	Armentières... 120		Lis.....	Capitaine.
		Defeyer.....	Lieutenant.			Margry.....	Lieut. en 1 ^{er}
		Duval.....	S.-lieutenant			Testelin.....	Lieut. en 2 ^e
St-Pol-sur-Mer. 34		Ingelaere.....	Lieutenant.			Scherpereel..	S.-lieutenant
		Bénard.....	S.-lieutenant	Ascq..... 20		Tricoit.....	S.-lieutenant
Socx..... 25		Dupuy, R.....	Lieutenant	Aubers..... 48		N.....	Lieutenant.
Volckerinckhove..	15	Dupuy, J.....	S.-lieutenant			Blanquart...	S.-lieutenant
Warhem..... 22		Achte.....	S.-lieutenant	Avelin..... 41		Rassel.....	Lieutenant.
WATTEN, Holque,		Semette.....	Capitaine.			Lefebvre.....	S.-lieutenant
Millam et St-	57	Pannier.....	Lieutenant.	Bauvin..... 41		Buisine.....	Lieutenant.
Momelin.....		Duriez.....	S.-lieutenant			Collart.....	S.-lieutenant
Wormhoudt.. 30		Drieux.....	Lieutenant.	Bersée..... 34		N.....	Lieutenant.
		Decooninck..	S.-lieutenant			Wattelier...	S.-lieutenant

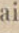
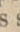



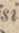
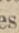


COMMUNES	EFFECTIF légal.	NOMS des OFFICIERS	GRADES	COMMUNES	EFFECTIF légal.	NOMS des OFFICIERS	GRADES
Bourghelles...	25	Durieu.....	S.-lieutenant	Lomme.....	101	Thélier.....	Capitaine.
Bousbecque...	40	Ghesquière..	Lieutenant.			Duthoit....	Lieutenant.
		Olivier.....	S.-lieutenant			Pattin.....	S.-lieutenant
Camphin-en-Pévele	23	Puche.....	S.-lieutenant			N.....	S.-lieutenant
Cappelle.....	20	N.....	S.-lieutenant	Loos.....	25	N.....	S.-lieutenant
Chemv.....	20	Bonte, 	S.-lieutenant	Marcq-en-Barœul..	35	N.....	Lieutenant.
Comines.....	60	Leroy.....	Capitaine.			Prouvost...	S.-lieutenant
		Borst.....	Lieutenant.	Marquette.....	41	Leblanc....	Lieutenant.
		Brulein.....	S.-lieutenant			Lamblin...	S.-lieutenant
Croix.....	51	Malice.....	Capitaine.	Marquillies... 41		Papeghin...	Lieutenant.
		Brouck.....	Lieutenant.			Polveche...	S.-lieutenant
		Renard.....	S.-lieutenant	Moncheaux... 26		Briez.....	Lieutenant.
Cysoing.....	33	Lacquement.	Lieutenant.			Choquelle..	S.-lieutenant
		Hayoit.....	S.-lieutenant	Mouvaux..... 14		Lagache....	S.-lieutenant
Deulémont... 31		Horent, O.	Lieutenant.	Neuville-en-Ferrain	30	N.....	Lieutenant.
		Sévin.....	S.-lieutenant			Blomme....	S.-lieutenant
Emmerin..... 25		Delcroix... 20	S.-lieutenant	Noyelles-lez-Seclin	20	Bailleul....	S.-lieutenant
Ennevelin... 26		N.....	Lieutenant.	Ostricourt.... 20		Potier.....	S.-lieutenant
		Favier.....	S.-lieutenant	Phalempin... 25		Dorchies... 25	S.-lieutenant
Erquinghem-Lys.. 50		N.....	Lieutenant.	Pont-à-Marcq.. 27		Albecq.....	Lieutenant.
		Lescaillet... 50	S.-lieutenant			Godin.....	S.-lieutenant
Forest..... 15		Delattre.... 15	S.-lieutenant	Prêmesques... 40		Duchatelet.	Lieutenant.
Frelinghien... 45		Dubal.....	Lieutenant.			N.....	S.-lieutenant
		David.....	S.-lieutenant	Quesnoy-sur-Deûle.	30	Ghesquière..	Lieutenant.
Fretin..... 35		N.....	Lieutenant..			Descamps... 30	S.-lieutenant
		N.....	S.-lieutenant			Favier.....	Médecin-aide-major de 2 ^e cl.
Fromelles.... 41		Loé.....	Lieutenant.	Roncq..... 26		Lepoutre...	Lieutenant.
		Thibaut.... 41	S.-lieutenant			Deltour....	S.-lieutenant
Genech..... 20		Darras.... 20	S.-lieutenant	Roubaix..... 250		Macq.....	Capit. en 1 ^{er} .
Gondécourt... 41		Mollet.... 41	Lieutenant.			N.....	Capit. en 2 ^e .
		Lestoquoy... 41	S.-lieutenant			Beudet....	Lieut. en 1 ^{er} .
Halluin..... 58		Vanoverschelde	Capitaine.			N.....	Lieut. en 2 ^e .
		Destailleur..	Lieutenant.			Parden....	S.-lieut. en 1 ^{er} .
		Leman.....	S.-lieutenant			Merel.....	S.-lieut. en 2 ^e .
Haubourdin... 101		Richart.... 101	Capitaine.	Sainghin-en-Mé-lantais	30	Delattre, 	Aide-major 1 ^{er} cl.
		N.....	Lieutenant.			Buissé.....	Lieutenant.
		Delepierre..	S.-lieutenant	Sainghin-en-Wep-pes	35	Loridant...	S.-lieutenant
		N.....	S.-lieutenant			Crespel....	Lieutenant.
		Bigo.....	Aide-major 2 ^e cl.	St-André..... 25		Delanceville.	S.-lieutenant
		N.....	S.-lieutenant, Chef musique.	Santes..... 31		Franceuse..	S.-lieutenant
Hellemmes... 60		Dechy.....	Capitaine.			Buisine....	Lieutenant.
		Haignéré... 60	Lieutenant.			Richard....	S.-lieutenant
		Rohart.... 60	S.-lieutenant	Seclin..... 102		Duriez, 	Capitaine.
		Petit.....	A ^{de} maj. 2 ^e cl.			Hue.....	Lieutenant.
Herrin..... 20		Proite.... 20	S.-lieutenant			Miternique..	Lieutenant..
Houplin..... 41		Delcambre.. 41	Lieutenant.			Fiévet....	S.-lieutenant
		Delahaye... 41	S.-lieutenant			Couvreur..	Aide-major 1 ^{er} cl.
Houplines... 62		Leroy.....	Capitaine.	Templeuve.... 30		Emaillé 	Lieutenant.
		Gonia.....	Lieutenant.			Dubus....	S.-lieutenant
La Chapelle-d'Armentières..... 51		Bouquillon..	S.-lieutenant	Thumeries... 31		Denneulin..	Lieutenant.
		Rousseau... 51	Capitaine.			Clément... 31	S.-lieutenant
		Maes.....	Lieutenant.	Tourcoing... 50		Meurillon..	Lieutenant.
La Madeleine.. 51		Guémart... 51	S.-lieutenant			Flament... 50	S.-lieutenant
		Pouchain... 51	Capitaine.			Caudrelier..	Aide-major 1 ^{er} cl.
		Lehembre.. 51	Lieutenant.	Tourmignies.. 30		N.....	Lieutenant.
		Carlier.... 51	S.-lieutenant			Cardon....	S.-lieutenant
Lesquin..... 25		Chivoret... 25	S.-lieutenant	Wahagnies... 26		Marquant..	Lieutenant.
Lille..... 312		Voir page 153.				Place.....	S.-lieutenant













COMMUNES	EFFECTIF légal	NOMS des OFFICIERS	GRADES	COMMUNES	EFFECTIF légal	NOMS des OFFICIERS	GRADES
Wambrechies.	51	Callens.	Capitaine, Lieutenant.	Lourches.	65	Lien.	Capitaine.
		N.	Lieutenant.			Lanny.	Lieutenant.
		Derot.	S.-lieutenant			Mathieu.	S.-lieutenant
		Ledoux.	Aide-major 2 ^e cl.	Maing.	51	Dupont.	Capitaine.
Wattignies....	30	Caby.	Lieutenant.			Cherubin.	Lieutenant.
		Delobel.	S.-lieutenant			Lemaire.	S.-lieutenant
Wavrin.	41	Binauld.	Lieutenant.	Marly.	41	Monchicourt	Lieutenant.
		Henneron.	S.-lieutenant			Dime.	S.-lieutenant
Wervicq-Sud..	24	Depil.	Lieutenant.	Marquette - en- Ostrevant.	25	Deloge.	S.-lieutenant
ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.							
Abscon.	35	Décamp.	Lieutenant.	Mastaing.	25	Vion.	S.-lieutenant
		Sénécot.	S.-lieutenant	Maulde.	26	Legrain.	Lieutenant.
Anzin.	56	Lobert.	Capitaine.	Monchaux.	18	Bailleux.	S.-lieutenant
		Cambien.	Lieutenant.	Mortagne.	31	Donnez.	Lieutenant.
		Lhote.	S.-lieutenant			Caby.	S.-lieutenant
Aubry.	30	Ghilain.	Lieutenant.	Neuville-s.-l'Escaut	56	Bernard.	Capitaine.
		Dubrunquez.	S.-lieutenant			Carpentier.	Lieutenant.
Avesnes-le-Sec	32	Bury.	Lieutenant.			Décailion.	S.-lieutenant
		Santer.	S.-lieutenant	Oisy.	18	Marisselle.	S.-lieutenant
Beuvrages.	30	BROUTIN.	Lieutenant.	Onnaing.	53	Monard.	Capitaine.
		Huart.	S.-lieutenant			Joly, G.	Lieutenant.
Bruay-sur-l'Escaut	42	Dumont.	Lieutenant.			Joly, L.	S.-lieutenant
		Maillet.	S.-lieutenant	Prouvy.	29	Tison.	Lieutenant.
		Schultz.	Aide-major 2 ^e cl.			Baudrin.	S.-lieutenant
Condé-sur-l'Escaut.	55	Dapsence.	Capitaine.	Quarouble.	51	Cazin, A.	Capitaine.
		Choquet.	Lieutenant.			Cazin, E.	Lieutenant.
		Beaumont.	S.-lieutenant			Cazin, Alf.	S.-lieutenant
Crespin.	25	Deleau.	Lieutenant.	Quiévrechain..	30	Milville.	Lieutenant
Denain.	70	Poulain.	Capitaine.			Lustremeni.	S.-lieutenant
		Soissons.	Lieutenant.	Raismes.	60	Leleu, A.	Capitaine.
		Vilcot.	S.-lieutenant			Richardot.	Lieutenant.
		Jacquemaire.	Aide-major de 2 ^e classe.			Malaquin.	S.-lieutenant
Douchy.	65	Coulon.	Capitaine.	Rœux.	70	Consille.	Capitaine.
		Lacroix.	Lieutenant.			Risbourg.	Lieutenant.
		Brassart.	S.-lieutenant			Coquelet.	S.-lieutenant
Escaudain.	77	Laderrière.	Capitaine.	Rombies.	28	Pouille.	Lieutenant.
		Wattelet.	Lieutenant.			Theillier.	S.-lieutenant
		Martin.	S.-lieutenant	St-Amand.	51	Ego, I.	Capitaine.
		Remy.	Aide-major 2 ^e cl.			Tasnon.	Lieutenant.
Escautpont.	51	Hubert.	Capitaine.			Schewengler	S.-lieutenant
		Morchipont.	Lieutenant.	St-Aybert.	14	Michaux.	Lieutenant.
		Sartiaux.	S.-lieutenant	St-Saulve.	51	Masson, I.	Capitaine.
Flines-les-Mortagne.	40	Hornez.	Lieutenant.			Dhalluin.	Lieutenant.
		Brouin.	S.-lieutenant			Martin.	S.-lieutenant
Fresnes.	63	Dorsimont.	Capitaine.	Sebourg.	30	Cardon.	Lieutenant.
		Cornil.	Lieutenant.			Baudry.	S.-lieutenant
		Houdart.	S.-lieutenant	Thivencelles. .	25	Quintart.	Lieutenant.
Haspres.	58	Marchand.	Capitaine.	Trith-St-Léger.	51	Baillon. A.	Capitaine.
		Bailleul.	Lieutenant.			Fontaine.	Lieutenant.
		Dhainaut.	S.-lieutenant			Domise.	S.-lieutenant
		Lamand.	Aide-major 1 ^{re} cl.	Valenciennes..	109	Torrez.	Capitaine.
Haulchin.	35	Delbecque.	Lieutenant.			Maillard.	Lieutenant.
		Tonnor.	S.-lieutenant			Jacob.	S.-lieutenant
Hergnies.	51	Legrand.	Capitaine.			Monseux.	S.-lieutenant
		Devaux.	Lieutenant.	Verchain-Maugre	25	Pruvost.	Aide-major.
		Delhaye.	S.-lieutenant			Dupont.	S.-lieutenant
Hérin.	34	Delceil.	Lieutenant.	Vieux-Condé..	51	Dath.	Capitaine.
		Duez.	S.-lieutenant			Duc.	Lieutenant.
						Lefebvre.	S.-lieutenant

UNION DES CORPS DE SAPEURS-POMPIERS DU NORD DE LA FRANCE.

Fondée à Lille, en 1898, entre les bataillons, compagnies et subdivisions de sapeurs-pompiers des départements du Nord et du Pas-de-Calais, cette Société a pour but :

- 1° De réunir en un seul faisceau pour l'exercice de leurs devoirs professionnels, en se prêtant un mutuel appui, tous les corps de sapeurs-pompiers du Nord et du Pas-de-Calais ;
- 2° D'étudier toutes les questions propres à améliorer le sort des Sapeurs-Pompiers et aussi celles se rattachant à l'organisation des Corps, à leur amélioration, au matériel, aux manœuvres et à la tenue ;
- 3° D'encourager et de favoriser à l'aide de récompenses les concours de manœuvres de pompes à incendie et de sauvetage ;
- 4° De venir en aide *immédiatement* aux Sapeurs-Pompiers, membres de l'Union, ou aux membres de leur famille vivant avec eux, en cas d'accidents ou de maladies survenus à l'occasion d'un service commandé ;
- 5° De prêter son concours aux Municipalités qui en feront la demande pour la création des corps de sapeurs-pompiers.


COMITÉ DE PATRONAGE. — *Présidents d'honneur* : MM. les Préfets du Nord et du Pas-de-Calais ; Mahieu,  A, Chef de bataillon, inspecteur du service de sapeurs-pompiers du département du Nord, membre du Conseil supérieur des sapeurs-pompiers à La Bassée ; Varlet,  *, Chef de bataillon, inspecteur du service de sapeurs-pompiers du département du Pas-de-Calais à Boulogne-sur-Mer. — *Vice-Présidents d'honneur* : MM. les Maires de Lille et d'Arras ; Hourdequin,  *, Chef de bataillon honoraire, à Valenciennes ; Gras,  *,  A, Chef de bataillon honoraire, à Douai ; Laderrière,  capitaine, à Escaudain ; Chartier,  *, ex-capitaine, à Valenciennes ; Faille,  *, capitaine honoraire, à Armentières ; Duriez,  *, capitaine, à Seclin.

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — *Président* : M. Boivin, Léon,  I, Chef de bataillon, à Lille. — *Vice-Présidents* : MM. Eliet, capitaine, à Sains-du-Nord ; Yager, capitaine à Solesmes ; Roussel,  A, capitaine, à Aniche ; Fichaux,  A, chef de bataillon, à Dunkerque ; Petillon, capitaine, à Estaires ; Bernard, capitaine, à Lille ; Lien, capitaine, à Louches ; Deneuille,  A, capitaine, à Arras ; Spriet, capitaine, à Lens ; Pilard,  I, capitaine, à Calais ; Hocq,  *, lieutenant, à Montreuil ; — *Secrétaire-Général* : M. Hue, lieutenant, à Seclin ; *Secrétaire* : M. Ravet, lieutenant, à Lille. — *Trésorier* : M. Poulain,  A, capitaine, à Denain. — *Vice-Trésoriers* : MM. Mahieu,  A, capitaine, à Béthune ; Torrez, capitaine, à Valenciennes. — *Délégués* : MM. Mennessier, capitaine, à Fourmies ; Guilbaut, lieutenant, au Cateau ; Richard, capitaine, à Douai ; Semette,  A, capitaine, à Watten ; Capelle, capitaine, à Merville ; Macq, capitaine, à Roubaix ; Ego,  I, capitaine, à St-Amand-les-Eaux ; Plouviez, capitaine, à Neuville-St-Waast ; Dupont,  A, capitaine, à Harnes ; Dachicourt, lieutenant, à Wimereux ; Viviez, capitaine, à Hedin ; Chevalier, capitaine, à Ardres et Cuvilliez,  A, capitaine, à Saulty.


La correspondance doit être adressée à M. Léon Boivin, chef de bataillon, 75, rue Colbert, Lille.

COMMISSARIATS DE POLICE

PERSONNEL DES COMMISSAIRES DE POLICE

Arrondissement d'Avesnes. — AVESNES : M. Duverney ; — FOURMIES : M. Groulard ; — HAUTMONT : M. Buchart ; — MAUBEUGE : M. Judic, .

Arrondissement de Cambrai. — CAMBRAI : M. Langevin ; — CAUDRY : M. Sivry ; — LE CATEAU : M. Dauba ; — SOLESMES : M. Lacroix.


Arrondissement de Douai. — ANICHE : M. Nonon ; — DOUAI : M. Noelercq,  A.

Arrondissement de Dunkerque. — BERGUES : M. Piétri ; BOURBOURG : M. Dolcins ; — COUDEKERQUE-BRANCHE : M. Duhart ; — DUNKERQUE : *Commissaire central* : M. Carré ; *Commissaires* : MM. Devigne, Maillard, Ravin ; — GRAVELINES : M. Spotti ; — MALO-LES-BAINS : M. Vandamme ; — ROSENDAEL : M. Collot,   ; — ST-POL-SUR-MER : M. Euget.

Arrondissement d'Hazebrouck. — BAILLEUL : M. Thévenin ; — ESTAIRES : M. Devaux ; — HAZEBROUCK : M. Cabridin ; — MERVILLE : M. Louchet ; — NIEPPE : M. Montagne.

Arrondissement de Lille. — LILLE : *Commissaire central* : M. Gaëhlinger,  A,  S, r. Solférino, 312 ; *Commissaires* : MM. Lefebvre,  O, chargé des délégations judiciaires, r. d'Artois, 179 ; Mathieu, chargé du service de la sûreté, Bd de la liberté, 231 ; Marmontel, r. des Jardins Caulier, 5 ter ; Sevè, r. des Jardins Caulier, 31 ; Villon, r. Jeanne d'Arc, 78 bis ; Roussennac,  A, r. du Marché, 8 ; Videt, r. de La Madeleine, 27 ; Martin, r. Jean-Sans-Peur, 5 ; Lamour, r. des Vicaires, 14 ; M. Guillaume, r. du Faubourg-de-Douai, 92.

ARMENTIÈRES : M. Mouhet ; — COMINES : M. Pitois ; — CROIX : M. Jérôme ; — HALLUIN : M. Bardeau ; — HELLEMES-LILLE : M. Wattrelot ; — HOUPLINES : M. Pas ; — LA MADELEINE : M. Bertrand ; — LOMME : M. Fogel ; — LOOS : M. Cottignies ; — MARCQ-EN-BARŒUL : M. Douez ; — MOUVAUX : M. Grégoire ; — RONCQ : M. Blanadet ; — ROUBAIX : *Commissaire central* : M. Marion,  A ; *Commissaires* : MM. Faisant, Delleil, Prud'homme, Grimaldi, Laché et Dequesne ; — TOURCOING : *Commissaire central* : M. Proisy ; *Commissaires* : MM. Niéderst, Broux et Guichard ; — WATTELOS : M. Caillet.

Arrondissement de Valenciennes. — ANZIN : M. Bonguet ; — CONDÉ-SUR-L'ESCAUT : M. Mugnier,  A ; — DENAIN : M. Altmayer ; — SAINT-AMAND : M. Fayolle ; — VALENCIENNES : M. Adam.

PERSONNEL DES COMMISSAIRES SPÉCIAUX

AUX STATIONS DE CHEMINS DE FER ET A LA FRONTIÈRE.

Commissaires spéciaux. — DOUAI : M. Favre ; — DUNKERQUE : M. Delbove,  A ; — FEIGNIES : M. Marchant ; — JEUMONT : M. Maneix,  A ; — LILLE : M. Faudot,  A,  C,  I, r. de la Madeleine, 4 ; — VALENCIENNES : M. Blanc.

Commissaires spéciaux adjoints. — FEIGNIES : M. Bardy ; — JEUMONT : MM. Parenty et Portier ; — LILLE : MM. Lenfant et Dufour ; — VALENCIENNES : MM. Nicolai et Montel.

2^e BRIGADE DE POLICE MOBILE, A LILLE.

M. Walter,  I,  I, Commissaire divisionnaire, *Chef* ; M. Benoit,  S, commissaire, *Sous-Chef* ; MM. Desmettre, Lefebvre, Lisparlette, Liger, *Commissaires* ; Leroy, Bouche, Louis, Marouzé, Nicq, Rougeon, Rufin Vasseur, Sollassol, Cavrois, *Inspecteurs* ; Lecul, Charpentier, *Inspecteurs stagiaires*.

ENSEIGNEMENT PUBLIC.

La France est divisée en dix-sept circonscriptions académiques.

ACADÉMIE DE LILLE.

Le ressort de l'Académie de Lille comprend cinq départements : Aisne, Ardennes, Nord, Pas-de-Calais et Somme.

ADMINISTRATION ACADÉMIQUE.

Recteur : M. G. Lyon, O \ast , \odot I, Hôtel du Maisniel, r. St-Jacques, 22.
Bureaux de l'Académie : *Secrétaire de l'Académie* : M. Peltier, \odot I, r. Gauthier-de-Châtillon, 23 ; *Commis d'Académie* : MM. Leblanc, \odot I, Legrand, \odot A, Moreau, \odot I. — *Inspecteurs d'Académie* : MM. Dubuc, \ast , \odot I, r. d'Antin, 29 bis, à Lille ; Peltier, \odot I, à Lille ; Izenic, \odot I, à Amiens ; Béguignon, \odot I, à Arras ; Port, \odot I, à Mézières ; N....., à Laon.

CONSEIL ACADÉMIQUE.

Membres de droit : Le Recteur, *Président* ; les Inspecteurs d'Académie de la circonscription, les Doyens des Facultés, le Directeur de l'école préparatoire de médecine et de pharmacie d'Amiens.

Membres nommés : MM. Delesalle, Maire de Lille ; P. Bersez, \odot I, Sénateur, Maire de Cambrai ; Davaine, \ast , \odot I, \odot \otimes , Député, Conseiller général du Nord ; Evrard, \ast , \odot I, Conseiller général du Pas-de-Calais ; Salé, \odot I, \otimes , Proviseur du lycée de Lille ; Desfeux, \odot I, Principal du collège d'Arras.

Membres élus : MM. Collinet, \odot I, Professeur à la Faculté de droit, r. des Stations, 75 ; Gérard, \odot I, Professeur à la Faculté de médecine, Bd Bigo-Danel, 36, à Lille ; Petot, \odot I, Professeur à la Faculté des sciences, r. Auber, 55 à Lille ; Dufour, \odot I, Professeur à la Faculté des lettres, r. Henri Kolb, 49 ; Peugniez, \odot I, Professeur à l'École de médecine d'Amiens ; Deroide, \odot A, Professeur de mathématiques au Lycée de Lille ; Adam, \odot I, professeur de mathématiques au Lycée de Charleville ; Blanchard, \odot I, professeur au Lycée d'Amiens ; Musy, \odot I, Professeur au Lycée de Valenciennes ; Conem, \odot I, Professeur de physique au Collège d'Armentières ; Mathieu, \odot I, Professeur de philosophie au Collège de Soissons.

Membres adjoints pour les affaires disciplinaires concernant l'enseignement secondaire libre : MM. l'abbé Dieu, Chef d'institution secondaire libre, à Marcq-en-Barœul ; Pilate, \odot A, Chef d'institution secondaire libre, à Lille.

Secrétaire du Conseil : M. J. Peltier, \odot I, Secrétaire de l'Académie.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ.

MM. G. Lyon, O \ast , \odot I, Recteur de l'Académie, Hôtel du Maisniel, r. St-Jacques, 22, *Président* ; Pilon, \odot I, Doyen de la Faculté de Droit, pl. Simon-Vollant, 10 ; Damien, \ast , \odot I, \otimes , Doyen de la Faculté des sciences, r. Brûle-Maison, 74 ; Lefèvre, \odot I, Doyen de la Faculté

des lettres, r. Thionville, 30 bis; Combemale, ✱, \odot I, Doyen de la Faculté de médecine, bd de la Liberté, 128; Piquet, \odot I, Professeur de littérature allemande, r. Brûle-Maison, 65; Th. Barrois, \odot I, C \ddagger , Professeur de parasitologie, r. Nicolas-Leblanc, 51; Schatz, \odot A, Professeur de législation et d'économie industrielles et rurales, r. Macquart, 3 bis; Clairin, \odot A, Professeur de mathématiques générales, r. du Sabot, 29; Charmeil, \odot I, Professeur de Clinique des maladies cutanées, bd de la Liberté, 128; Demogue, \odot A, Professeur de droit criminel, pl. du Temple, 5; Deroquigny, \odot I, Professeur de langue anglaise, r. Solférino, 303; Malaguin, \odot I, Professeur de zoologie générale et appliquée, r. Solférino, 218 bis; *Membres*; Peltier, \odot I, Secrétaire de l'Académie, *Secrétaire*; Boby de la Chapelle, Percepteur, r. Barthélemy Delespaul, 8, *Agent comptable*,

FACULTÉ DE DROIT DE LILLE.

rue Gauthier-de-Châtillon, 25

La Faculté de droit a été créée par décret du 28 avril 1865 avec siège à Douai et transférée à Lille par décret du 22 octobre 1887.

ADMINISTRATION. — *Doyen*: M. Pilon, \odot A, pl. Simon-Vollant, 10; — *Assesseur*: M. Aftalion, \odot A, pl. Cormontaigne, 2; — *Secrétaire*: M. Sanson, \odot I, r. du Lombard, 2; — *Commis du Secrétaire*: M. Dubroca, pl. Jeanne-d'Arc. — *Appariteurs*: MM Ch. Mouraux, \odot A, r. Mexico, 41; Grandmougin, r. Jeanne-d'Arc, 45.

ENSEIGNEMENT. — **CAPACITÉ.** — *1^{re} Année: Droit civil*: M. Blondel, \odot I, Professeur chargé du cours; — *Droit public et administratif*: M. Jacquy, \odot I, Professeur chargé du cours, r. de Valmy, 36; — *2^e Année. — Droit civil*: M. Appleton, agrégé, chargé du cours, \odot I, pl. Cormontaigne, 2; — *Enregistrement*, M. Mouchet, \odot I, Professeur chargé du cours, bd Papin, 2.

LICENCE. — *1^{re} Année: Droit civil*: M. Blondel, \odot I, Professeur, chargé du cours; — *Droit romain*: M. Collinet, \odot I, Professeur, r. des Stations, 75; — *Economie politique*: M. Schatz, \odot A, Professeur, r. Macquart, 3 bis; — *Histoire du droit*: M. Boulard, agrégé chargé du cours, r. de Turenne, 26; — *Droit constitutionnel*: M. Scelle, chargé du cours, Bd V^o Hugo, 51; — *2^e Année: Droit civil*: M. Vallas, \odot I, Professeur, 90, r. de la Barre; — *Droit romain*: M. Mouchet, \odot I, Professeur, bd Papin, 2; — *Droit international public*: M. Jacquy, \odot I, Professeur, r. de Valmy, 36; — *Droit criminel*: M. Demogue, \odot I, Professeur, pl. du Temple, 5; — *Droit administratif*: MM. Jéze, Professeur; Laferrière, agrégé, chargé du cours, Bd Victor-Hugo, 51; — *Economie politique*: M. Guernier, \odot A, député d'Ille-et-Vilaine, Professeur; M. Depitre, agrégé, chargé du cours, r. de la Chambre-des-Comptes, 4; — *3^e Année: Droit civil*: M. Pilon, \odot I, Professeur, pl. Simon-Vollant, 10; *Droit commercial*: M. Lacour, \odot I, Professeur, bd de la Liberté, 117; — *Procédure civile*: M. Appleton, \odot I, agrégé, chargé du cours, pl. Cormontaigne, 2; *Droit international privé*: M. Jacquy, \odot I, Professeur, chargé du cours, r. de Valmy, 36; — *Législation industrielle*: M. Vallas, \odot I, Professeur, chargé du cours, r. de la Barre, 90; — *Procédure civile, caies d'exécution*: M. Appleton, \odot I, agrégé, chargé du cours, 2, pl. Cormontaigne; — *Droit commercial complémentaire*: M. Pilon, \odot I, Professeur, chargé du cours, pl. Simon-Vollant, 10; — *Droit maritime*: M. Lacour, \odot I, Pro-

fesseur, chargé du cours, bd de la Liberté, 117; *Droit public, Législation financière*: M. Morel, Professeur-adjoint, chargé du cours,

DOCTORAT. — 1^o *Sciences juridiques*. — *Pandectes*: M. Mouchet, \odot I, Professeur, chargé du cours, bd Papin, 2; — *Histoire du droit français*: M. Boulard, agrégé, chargé du cours, r. de Turenne, 26; — *Droit civil comparé*: M. Demogue, \odot I, Professeur, chargé du cours, pl. du Temple, 5; — *Droit administratif approfondi (Juridictions et contentieux)*: M. Laferrière, chargé du cours, Bd Victor-Hugo, 51;

2^o *Sciences politiques et économiques*. — *Histoire du Droit public français*: M. Collinet, \odot I, Professeur, chargé du cours, r. des Stations, 75; — *Principes du Droit public, Droit constitutionnel comparé*: M. Scelle, chargé du cours, Bd V^r-Hugo, 51; — *Economie politique et histoire des doctrines économiques*: M. Aftalion, \odot I, Professeur; — *Législation et économie industrielles et rurales*: M. Schatz, \odot A, Professeur, r. Macquart, 3 bis; *Législation française des finances et science financière (fondation de l'Université)*: M. Depitre, agrégé, chargé du cours, 4, r. de la Chambre-des-Comptes.

Conférences d'agrégation et de latin juridique: M. Boulard, 26, r. de Turenne. — *Cours publics créés 1^o par le Conseil de l'Université*. — *Enregistrement*: M. Mouchet, \odot I, Professeur, chargé du cours, bd Papin, 2; — 2^o *par l'Etat*. — *Droit commercial complémentaire (Assurances)*: M. Pilon, \odot I, professeur, chargé du cours, pl. Simon-Vollant, 10. — 3^o *par la ville de Lille et le Conseil de l'Université*. — *Questions économiques intéressant la région du Nord*: M. Aftalion, \odot I, Professeur, chargé du cours,

COURS LIBRE. — *Sciences auxiliaires de l'histoire du Droit*: M. Collinet, \odot I, Professeur, chargé du cours, r. des Stations, 75.

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE LILLE, rue Jean-Bart.

ADMINISTRATION. — *Doyen*: M. Combemale, \ast , \odot M, \odot I, bd de la Liberté, 128; — *Assesseur*: M. Charmeil, \odot I, bd. de la Liberté, 134. — *Secrétaire*: M. Guillet, \odot I, pl. Simon Vollant, 7; — *Secrétaire adjoint*: M. Hachet, \odot I, r. du Maire André, 20; — *Appariteur*: M. E. Duval, \odot A, à la Faculté.

ENSEIGNEMENT. — *Professeurs*: *Clinique médicale*: MM. Lemoine, \odot I, r. des Guinguettes, 18, et Combemale, \ast , \odot M, \odot I, bd de la Liberté, 128. — *Clinique chirurgicale*: M. Dubar, \odot \ast , \odot I, r. de Tournai, 82; — *Clinique obstétricale*: M. Oui, \odot I, r. Solferino, 201; — *Clinique des maladies cutanées et syphilitiques*: M. Charmeil, \odot I, bd de la Liberté, 134; — *Pathologie interne et expérimentale*: M. Surmont, \odot I, r. du Dragon, 10; — *Pathologie externe et clinique des voies urinaires*: M. Carlier, \ast , \odot I, r. des Jardins, 16; — *Anatomie pathologique et Pathologie générale*: M. Curtis, \odot I, r. Négrier, 19; — *Bactériologie et Hygiène*: M. Calmette, \odot \ast , \odot I, \odot \ast , \odot \ast , à l'Institut Pasteur, bd Louis XIV; — *Thérapeutique*: M. Carrière, \odot I, r. Inkermann, 20; — *Médecine légale*: M. Patoir, \odot I, sq. Jussieu, 16; — *Physiologie*: M. Wertheimer, \odot I, square Rameau, 7; — *Clinique ophtalmologique*: M. Baudry, \ast , \odot I, \ast , r. de Bourgogne, 31; — *Anatomie*: M. Debierre, \ast , \odot I, pl. Cormontaigne, 1; — *Histologie*: M. Laguesse, \odot I, r. d'Artois, 50; — *Chimie minérale*: M. Lesœur, \odot I, pl. de la Gare, 11; — *Chimie biologique*: M. Lambling, \ast , \odot I, r. Brûle-Maison, 97; — *Physique médicale*: M. Doumer, \odot I, r. Nicolas-Leblanc, 57; — *Botanique et matière*

médicale : M. Fockeu, \odot I, O \otimes , \dagger , r. Barthélemy Delespaul, 34 ; — *Pharmacie et pharmacologie* : M. Ernest Gérard, \odot I, bd Bigo-Danel, 36 ; — *Histoire naturelle des parasites* : M. Th. Barrois, \odot I, C \dagger , r. Nicolas-Leblanc, 51 ; — *Zoologie médicale et pharmaceutique*, M. Verdun, \otimes , \odot I, r. Caumartin, 58 ; — *Cours d'accouchements et d'hygiène de la 1^{re} enfance* : M. Bué, \odot I, chargé du cours, r. Solférino, 262 ; — *Clinique chirurgicale infantile et orthopédie* : Gaudier, \odot I, r. Nationale, 175 ; — *Professeurs-adjoints* : MM. Deléarde, \odot I, r. Jacquemars-Giélée, 18 ; Lambret, \otimes , \odot I, bd de la Liberté, 229 ; — *Agrégés* : MM. Bédart, \odot I, \dagger , r. Masséna, 17 ; Georges Gérard, \otimes , \odot I, r. Nicolas-Leblanc, 48 ; Vallée, \odot I, r. Desmazières, 1 ; Ingelrans, \odot A, r. Solférino, 96 ; Bué, \odot I, r. Solférino, 262 ; Le Fort, \odot A, \dagger , r. du Maire André 34 ; Raviart, \odot A, *Médecin-chef de l'Asile d'Armentières* ; Breton, \odot A, r. Nicolas-Leblanc, 49 ; Potel, \odot A, bd de la Liberté, 189 ; Dubois, \odot A, bd de la Liberté, 233 bis ; Minet, r. de l'Hôpital-Militaire, 38 ; Vanverts, r. Solférino, 236 ; Descomps, 20, r. du Cloître-Notre-Dame, Paris ; — *Agrégé libre* : M. Thibaut, \odot I, \otimes .

Cours complémentaires. — *Clinique médicale des enfants* : M. Deléarde, \odot I, r. Jacquemars-Giélée, 18 ; — *Clinique chirurgicale* : M. Lambret, \otimes , \odot I, Bd de la Liberté, 229 ; — *Cours libre*. — *Oto-Rhino-Laryngologie* : M. Gaudier, \odot I, r. Nationale, 175 ; — *Altérations et falsifications de produits pharmaceutiques et alimentaires* : M. Vallée, \odot I, r. Desmazières, 2 ; — *Médecine opératoire* : M. Le Fort, \odot A, \dagger , r. du Maire-André, 34 ; — *Maladies du système nerveux* : M. Ingelrans, \odot A, r. Solférino, 96 ; — *Médecine mentale* : M. Raviart, \odot A.

Cours annexes pour les élèves sages-femmes. — *Pratique des accouchements* : M. Oui, \odot I ; — *Théorie des accouchements* : M. Bué, \odot I ; — *Anatomie, physiologie et pathologie élémentaires* : M. Georges Gérard, \odot I, \otimes ; — *Cours annexe pour les chirurgiens-dentistes* : M. Caumartin, \odot A, directeur de la *Clinique dentaire*, r. Nationale, 126. *Anatomie, physiologie et pathologie élémentaires* ; M. Dubois, \odot A. Bd de la Liberté, 233 bis.

Chef des travaux de physiologie : M. Bédart, \odot I, \dagger ; — *Chef des travaux anatomiques* : M. G. Gérard, \odot I, \otimes ; — *Chef des travaux de pharmacie* : M. Vallée, \odot I, r. Desmazières, 2 ; — *Chefs des travaux chimiques* : MM. Louis, \odot A, et Ricquiel, A \odot ; — *Chef des travaux de physique* : M. Demeure, \odot A ; — *Chef des travaux d'histoire naturelle* : M. Desoil, \odot I ; — *Chef des travaux d'histologie* : M. Debeyre, \odot A ; — *Chef des travaux de bactériologie* : M. Vansteenberghé, \odot A ; — *Chef des travaux pratiques de prothèse dentaire* : M. Caumartin, \odot A, r. Nationale, 126 ; — *Prosecteur d'anatomie* : M. Fontan ; — *Chefs de clinique médicale* : MM. Gaëhlinger, r. Solférino, 312, et Pierret, r. d'Esquermes, 67 ; — *Chefs de clinique chirurgicale* : MM. Verhaeghe, r. Charles-Quint, 9 ; Tramblin, r. Jean Bart, 54 ; — *Chef de clinique obstétricale* : M. Paucot, r. Solférino, 238 ; — *Chef de clinique ophtalmologique* : M. Dauthuille, r. Jacquemars-Giélée, 14 ; — *Chef de clinique chirurgicale des enfants* : M. Swynghedauw, r. de Turenne, 47 ; — *Aide de clinique médicale infantile* : M. Paquet, r. de la Préfecture, 1 ter ; — *Aide de clinique des voies urinaires* : M. Maurice Gérard ; — *Préparateurs de chimie* : MM. Lescœur et Marguerit ; — *Préparateur de physiologie* : M. Duvillier, r. de Turenne, 63 ; —

Préparateur de zoologie médicale et pharmaceutique: M. Bruyant ;
 — *Préparateur de clinique des maladies cutanées et syphilitiques*:
 M. Bertin, ☉ A, r. Jacquemars-Giélée, 108 ; — *Préparateur des travaux
 pratiques d'anatomie pathologique*: M. Gellé, ☉ A, bd Vauban, 103 ;
 — *Aides d'Anatomie*: MM. Lheureux et Bourdon ; — *Aides-
 préparateurs*: MM. Pellissier, Baratte, Laurent (Paul), Jules Leclercq,
 Hébert, Lucien Deblock, Pelte, Tilmant, Boez, Dehaussy, Lambert,
 Boulet, Vanhaecke, r. Pasteur, 11 ; — *Assistant de pathologie interne*:
 M. Dehon ; — *Moniteurs*: MM. Ranson, Marchand, Swyngedauw
 et Tondeur.

FACULTÉ DES SCIENCES DE LILLE.
 place Philippe-le-Bon.

A la Faculté des sciences se rattachent les Instituts de Physique (r. Gauthier-de-Châtillon, 48); de Chimie (r. Barthélemy-Delespaul, 103); de Sciences naturelles (r. Brûle-Maison, 159); de Physique industrielle (Ld Carnot 1); enfin le laboratoire maritime du Portel (Pas-de-Calais).

ADMINISTRATION. — *Doyen*: M. Damien, ✱, ☉ I, O ☼, r. Brûle-Maison, 74 ;
 — *Assesseur*: Clairin, ☉ I, *Professeur de mathématiques générales*:
 — *Secrétaire*: M. Guillet, ☉ I, pl. Simon-Vollant, 7 ; — *Secrétaire-
 adjoint*: M. Lebrun ☉ I, pl. Philippe Lebon, 13 ; — *Appariteurs*: MM. Richez,
 à la Faculté, et Leclercq, r. Brûle-Maison, 159.

PROFESSEURS. — *Analyse mathématique*: M. Demartres, ☉ I, av. St-
 Maur, 1, à La Madeleine ; — *Mécanique rationnelle et appliquée*:
 M. Petot, ☉ I, r. Auber, 55 ; — *Astronomie*: N. . . . ; — *Mathématiques
 générales*: M. Clairin, ☉ I, r. Jacquemars-Giélée, 57 bis ; — *Physique*:
 M. Damien, ✱, ☉ I, O ☼, r. Brûle-Maison, 74 ; — *Chimie appliquée*:
 M. Buisine, ✱, ☉ I, ☼, r. Jacquemars-Giélée, 41 ; — *Géologie et minéra-
 logie*: M. Ch. Barrois, O ✱, ☉ I, C ☼, r. Pascal, 41 ; — *Chimie générale*:
 M. Lemoult, ☉ I, r. Brûle-Maison, 48 ; — *Anatomie et embryologie
 comparée*: M. P. Hallez, ☉ I, r. Jean-Bart, 58 ; — *Botanique*: M. Bertrand,
 ✱, ☉ I, ☼, r. d'Alger, 6, à Amiens. — *Physique et Electricité indus-
 trielles*: M. Swyngedauw, ☉ I, r. Saint-Sauveur, 128 ; — *Zoologie générale
 et appliquée*: M. Malaquin, ☉ I, r. de Solferino, 218.

PROFESSEURS-ADJOINTS. — MM. Pélabon, Boulanger, Douxami.

MAITRES DE CONFÉRENCES. — *Mécanique*: M. Boulanger, ☉ I, r.
 Canmartin, 78 ; — *Mathématiques*: M. Chazy, 32, r. Henri-Kolb ; —
Physique: MM. Ollivier, ☉ A, bd Victor-Hugo, 102, et Paillot, ☉ I, bd
 Montebello, 53 ; — *Chimie*: MM. Pélabon, ☉ I, r. Jeanne-d'Arc, 85 ;
 Fosse, ☉ A, r. Barthélemy-Delespaul, 103 ; Pascal, 20, Bd Victor-Hugo ; —
Botanique: M. Ricôme, ☉ I, r. Nationale, 116 ; — *Geologie et Minéra-
 logie*: M. Douxami, ☉ I, r. Blanche, 38 ; — *Paléontologie houillère*:
 M. P. Bertrand, 6, r. d'Alger, Amiens ; — *Chefs des travaux pratiques*:
 MM. Deligny, ☉ I ; de St-Etienne ☉ A ; Nègre ; — *Préparateurs*:
 MM. Quinet, ☉ I, Robyn, Jouniaux, ☉ I, Vaillant, ☉ A, ☼, De-
 horne, Boubes, Dollé, Carin, Sanson, Pruvost, Decarrière, Fon-
 taine, Roberget, Morvillez.

INSTITUT ELECTROTECHNIQUE. — M. Swyngedauw, directeur.

INSTITUT DE CHIMIE. — M. Buisine, directeur.

FACULTÉ DES LETTRES DE LILLE.
 rue Gauthier-de-Châtillon, 25.

ADMINISTRATION. — *Doyen*: M. Lefèvre, ☉ I, r. de Thionville, 30 bis ;

— *Assesseur* : M. Piquet, \odot I, r. Brûle-Maison, 65 ; — *Secrétaire* : M. Sanson, \odot I, r. du Lombard, 2 ; — *Commis du Secrétariat* : M. Dubroca, pl. Jeanne-d'Arc, 2 ; — *Appariteur* : M. Martinage, r. de la Trinité, 1.

ENSEIGNEMENT. — *Philosophie* : M. Penjon, \ast , \odot I, Membre correspondant de l'Institut, *Professeur*, 10, r. du Bloc, à Douai, M. Lefèvre, \ast , \odot I, *Professeur chargé de conférence*, 30 bis, r. de Thionville ; — *Science de l'éducation* : M. Lefèvre, \ast , \odot I, *Professeur*, 30 bis, r. de Thionville ; — *Histoire des Institutions grecques et romaines* : M. Jouguet, \odot I, *Professeur chargé de la conférence*, 124, r. Faidherbe, à La Madeleine ; — *Histoire ancienne et Papyrologie* : M. Jouguet, \odot I, *Professeur*, r. Faidherbe, 124, à La Madeleine ; — *Histoire du Moyen-Age* : M. Gay, \odot I, *Professeur-adjoint*, r. Henri-Loyer, 14 ; — *Histoire moderne et contemporaine* : M. Sagnac, \odot I, *Professeur*, 13, pl. Simon-Vollant ; — *Histoire de Lille et des provinces du Nord de la France* : M. de Saint-Léger, \odot I, *Professeur*, r. de Paris, 60 ; — *Histoire de l'Art* : M. Benoit, \odot I, *Professeur*, r. du Dragon, 2 ; — *Histoire des religions* : M. Nicolardot, *Docteur ès lettres, chargé du cours*, r. des Postes, 67 ; — *Paléographie* : M. Langlois, \odot I, *Professeur, chargé du cours*, 26, parvis St-Michel ; — *Géographie* : M. Demangeon, \odot I, *Professeur*, 2, r. Denis-Godrefroy ; — *Littérature grecque* : M. Dufour, \odot I, *Professeur*, 49, r. Henri-Kolb, M. Jouguet, \odot I, *Professeur, chargé d'une conférence*, 124, r. Faidherbe, à La Madeleine ; M. Collart, *Professeur au Lycée de Lille, chargé de Conférences*, 63, r. de Valenciennes ; — *Littérature latine* : M. Thomas, \ast , \odot I, correspondant de l'Institut, *Professeur*, r. Brûle-Maison, 61 ; — *Philologie latine* : M. Bornecque, \odot I, *professeur* r. de Turenne, 70 ; — *Littérature française* : M. Clément, \odot I, *professeur*, pl. Richebé, 15 ; M. Potez, \odot I, *professeur*, r. du Fg-de-Roubaix, 110 ; — *Langues et littératures picarde et wallonne* : M. Langlois, \odot I, *Professeur*, parvis St-Michel, 26 ; — *Langue et Littérature anglaises* : M. Derocquigny, \odot I, *Professeur*, r. Solferino, 303 ; — *Langue anglaise* : M. Koszul, *Docteur ès lettres, maître de Conférence*, 172, b^d Carnot, à La Madeleine ; *Langue et Littérature allemande* : M. Piquet, \odot I, *professeur*, r. Brûle-Maison, 65 ; M. Mis, *Professeur au Lycée de Lille, chargé de conférences*, bd Victor-Hugo, 145 ; — *Langue et littérature russes* : M. Lirondelle, \odot A, *agrégé, maître de conférences*, bd des Ecoles, 2.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

(Bureaux : r. des Jardins, au Rectorat).

Inspecteur d'Académie : M. Dubuc, \ast , \odot I, r. d'Antin, 29 bis ; — *Secrétaire de l'Inspection* : M. Andioen, \odot I, r. du Romarin, 26, La Madeleine.

LYCÉES DE GARÇONS.

Lycée Faidherbe à Lille (rue des Arts).

Conseil d'administration. — MM. Brackers d'Hugo, avocat, adjoint au maire de Lille ; Dassonville, \ast , \odot I, Premier Président de la Cour d'Appel de Douai ; Debierre, \ast , \odot I, Professeur à la Faculté de médecine, Sénateur ; Deroide, \odot I, Professeur de mathématiques spéciales au Lycée ; Coignon, Professeur au Lycée ; Gossart, \ast , Conseiller Municipal ; Guilluy, \odot I, Professeur adjoint au Lycée ; Rajat, \odot I, avocat, Trésorier de l'Association amicale des anciens élèves du Collège et du Lycée ; D^r Dutilleul, \odot I, médecin légiste, à Lille.

FONCTIONNAIRES DU LYCÉE. — *Administration* : *Proviseur* : M. R. Salé, \odot I, \otimes , au Lycée; *Censeur* : M. Vinet, \odot I, au Lycée. — *Culte et enseignement religieux* : *Aumônier catholique* : M. l'abbé Lesot, \odot I, au Lycée; *Ministre protestant* : M. le Pasteur Monod, r. Jeanne-d'Arc, 15; *Rabbin israélite* : M. le grand-Rabbin Sèches, r. Barthélemy-Delespaul, 132. *Enseignement et surveillance* : *Mathématiques spéciales* : M. Deroide, \odot I, r. de Lille, 21, à La Madeleine. *Mathématiques (École Centrale)* : M. Chatry, 29, r. Camartin; — *Mathématiques (Saint-Cyr)* : M. Sizaire, 68, r. de Cambrai; *Mathématiques (A et B)* : MM. Huriez, \odot I, r. Colbert, 97; Caignon, 168, Nouveau-Boulevard, à La Madeleine; Magron, délégué, 58, r. Esquermoise; Cordonnier, r. Faidherbe, 35, à La Madeleine; *Sciences physiques* : MM. Jambart, \odot A, r. de Lille, 6, à St-André; Godfrin, \odot I, r. Barthélemy-Delespaul, 98; Béthencourt, r. Denfert-Rochereau, 41; Bertoux, \odot A, r. d'Artois, 193; *Sciences naturelles* : M. Demousseau, r. Nationale, 171; *Philosophie* : M. Dorolle, \odot A, av. des Lilas, 52; *Histoire et Géographie* : MM. Malaurie, façade de l'Esplanade, 36; G. Lefebvre, \odot A, r. Jeanne-Maillotte, 18; Picavet, r. Nationale, 171; Leroy, \odot I, r. Faidherbe, 120, à La Madeleine; Pierre, bd Carnot, 54; *Première (2^e section)* : M. Druesses, r. de Roubaix, 180, à Mons-en-Barœul; *Première (1^{re} section)* : M. Enoch, \odot A, r. Nationale, 34. *Seconde A B C D : (1^{re} section)* M. Legras, \odot A, r. Nationale, 133. *(2^e section)* : M. Labaste, \odot A, r. Masséna, 44. *Troisième A (1^{re} section)* : M. Fayolle, bd Carnot, 34; *Troisième A (2^e section)* : M. Marissiaux, \odot I, av. des Lilas, 36. *Troisième B (1^{re} section)* : Fayolle, bd Carnot, 34; *Troisième B (2^e section)* : M. Pauphilet, r. de Coulmiers, 4; *Quatrième A B (1^{re} section)* : M. Plique, \odot I, r. Inkermann 35; *Quatrième A B (2^e section)* : M. Fourniols, r. Thiers, 28. *Cinquième A B (1^{re} section)* : M. Meyer, r. Barthélemy-Delespaul, 14. *Cinquième A B (2^e section)* : M. Vandaele, \odot A, r. St-Maurice, 24, à La Madeleine. *Sixième A B (1^{re} section)* : M. Lapierre, \odot A, r. de Cambrai, 80. *Sixième A B (2^e section)* : M. Collart, r. de Valenciennes, 63. *Langue et Littérature françaises, Sections D et B* : M. Pauphilet, r. de Coulmiers, 4. *Allemand* : MM. Molitor, \odot A, bd de la Liberté, 121; M. Colson, \odot A, r. de Puëbla, 28; Waltz, bd de la Liberté, 72; Mis, \odot A, bd. Victor-Hugo, 145; *Anglais* : MM. Hirsch d'Aubyn, \odot I, r. de Bruxelles, 20; Bocave, \odot I, rue des Poissonceaux, 23; Carême, \odot I, avenue St-Maur, 138, à La Madeleine; Lemaire, \odot I, r. du Romarin, 20, à La Madeleine. *Septième* : M. Père, \odot A, r. Delos, 60, à Marcq-en-Barœul. *Huitième* : M. Dupret, \odot I, r. d'Artois, 1, *Division préparatoire (2^e année)* : Mlle Moniez, \odot I, au Lycée. *Division préparatoire (1^{re} année)* : M^{me} Vignol, \odot A, r. gd-Chaussée, 36. *Classe enfantine* : Mlle Titren, \odot A, r. Colbert, 116. *Dessin d'imitation* : MM. Bermyn, \odot A, r. Meurein, 69; Daigniez, \odot A, av. Becquart, 24, à Lambersart. *Travaux graphiques* : MM. Alboux, \odot A, pl. des Patiniers, 13; Fondrillon, \odot A, r. des Jardins, 32; Lesoille, \odot I, r. Jeanne-Maillotte, 8, à La Madeleine; Tellier, \odot A, r. du Château, 1 bis; N... *Travaux graphiques et Comptabilité* : M. Guilluy, \odot I, r. de Tournai, 96. *Préparateur de physique* : M. A. Boissart, \odot I, r. Ratisbonne, 45. *Gymnastique* : MM. de Gency, \odot I, r. Blanche, 67; Vincent, \odot A, r. Masurel, 20. *Surveillants généraux* : MM. Pinchon, \odot I, et Soutille, \odot A, au Lycée. *Professeurs-adjoints* : MM. Alboux, \odot A; Dupuy, \odot A, r. Thiers, 29, à Mons-en-Barœul; Fondrillon, \odot A; Guilluy, \odot I; A. Lefebvre, \odot A, r. Faidherbe, 59, à La Madeleine;

Lengaigne, r. Femy, 7; Lesoille, \odot I; Maerle, \odot I, r. Faidherbe, 66, à La Madeleine; Sacleux, \odot A, pl. St-Martin, 14; Bourry, r. de Lille, 202, à La Madeleine; Tellier, \odot A; Geyer, r. Neuve, 32 bis; Champagneux, \odot A, pl. Jeanne-d'Arc, 11; Vaillant, \odot A, pl. du Lion-d'Or, 14 bis; Dingreville, r. Carnot, 14, à La Madeleine, et Lamorlette, \odot A, r. Jacquemars-Giellée, 40; *Surveillants d'internat*: MM. Mercier, Boudeville, Rompteaux, Talbot, Goujon, Lelong, Uchan. *Service économique. Économe*: M. Rogier, \odot I; *Sous-économe*: M. Rosier, \odot I; *Commis aux écritures*: MM. Ancelle et Vivé.

Petit Lycée annexe (rue Gombert).

Administration: *Proviseur*: M. R. Salé, \odot I, \otimes . *Directeur*: M. Dycke, \odot I. *Culte et Enseignement religieux. Aumônier catholique*: M. l'abbé Lesot, \odot I. *Ministre protestant*: M. le pasteur Monod. *Rabbin israélite*: M. le grand-rabbin Sèches. *Enseignement et Surveillance. Septième*. M. Dycke, \odot I, au Petit-Lycée, rue Gombert. *Huitième*: M. Greffard, \odot I, r. Solferino, 293; *Division préparatoire (2^e année)*: M. Castiaux, \odot A, r. Nationale, 78; *Division préparatoire (1^{re} année)*: M^{me} Plique, \odot A, r. Inkermann, 35. *Classe enfantine*: M^{me} Vantiegheem, \odot A, r. de Flandre, 56. *Langue allemande*: MM. Dycke, \odot I; Greffard, \odot I; *Langue anglaise*: MM. Bocave, \odot A et Carême, \odot I; *Dessin d'imitation*: M. Daigniez, \odot A. *Gymnastique*: M. Vincent, \odot A. *Professeur adjoint*: M. Leblond, \odot I.

Services auxiliaires du lycée Faidherbe et du petit lycée annexe.

Médecin: M. le docteur Gaudier, \odot I, agrégé de la Faculté de Médecine, r. Nationale, 175. *Médecin Adjoint*: M. le docteur Deléarde, \odot I, agrégé de la Faculté de Médecine, bd de la Liberté, 116 et Minet, agrégé de la Faculté de médecine, r. de l'Hôpital-Militaire. *Médecin oculiste*: M. le docteur Painblan, \odot A. *Inspecteur dentaire*: M. le docteur Caumartin. *Médecin dentiste*: M. le docteur Petit, r. Jean-sans-Peur, 6. *Musique vocale*: M. O. Petit, \odot I, r. Nationale, 122. *Maitres particuliers agréés par le Proviseur*: *Escrime*: M. Oudart, \odot I, r. des Jardins, 21. *Violon*: MM. Petit, \odot I; Seiglet, \odot I, r. Jean-sans-Peur, 11. *Violoncelle*: M. Plaquet, \odot A, r. des Jardins, 19. *Piano*: M. Petit, \odot I, r. Nationale, 122. *Flûte et Hautbois*: M. N..... *Boîte*: M. Desruelles, à Roubaix.

Lycée de Douai.

Conseil d'administration. — MM. Bertin, \otimes , \odot I, maire de la ville de Douai; Dassonville, \otimes , \odot I, 1^{er} président de la cour d'appel; De Manoel-Saumane, \otimes , procureur général près la cour d'appel de Douai; Dumont, \otimes , adjoint au maire de Douai; Lavoix, \odot I, conseiller municipal, président de l'association des anciens élèves du lycée; Hayez, \otimes , sénateur du Nord; Bréguet, \otimes , conseiller municipal; Barat, \odot I, proviseur du lycée; Eidenschank, \otimes , \odot I, et Zivy, \odot A, professeurs au lycée; Lebeau, \odot I, professeur adjoint au lycée; Lionville, \odot I, économe du lycée.

Administration. — *Proviseur*: M. Barat, \odot I; *Censeur des études*: M. Tirlemont, \odot A.

ENSEIGNEMENT. — *Professeurs*: *Mathématiques spéciales*: M. Sainte-Laguë. *St-Cyr et Mathématiques pures et appliquées*: MM. Wotting,

Gaudron, Blum. *Physique, Chimie et Histoire naturelle*: MM. Zivy, \odot A, Bresch et Six, \odot I. *Philosophie*: M. Luquet, \odot A, \otimes , \otimes . *Histoire*: MM. Cloché, Talbert et Boblin, \odot I. *Première*: M. Xoual, \odot A. *Seconde*: M. Dubrulle, \odot I. *Troisième*: M. Parent. *Quatrième*: M. Liber, \odot I. *Cinquième*: M. Rébeillé. *Sixième*: M. Favre. *Septième*: M. Baudoin, \odot A. *Huitième*: M. Herlin. *Langue allemande*: MM. Limbour, \odot I, Eidenschenk, \otimes , \odot I. *Langue anglaise*: MM. Monsinjon, \odot I, Mallet. *Dessin d'imitation*: MM. de Sylva, \odot I; Legrand, \odot I. *Travaux graphiques*: M. Legrand, \odot I. *Musique vocale*: M. Béguin. *Gymnastique*: M. Demaire, \odot A. *Classes primaires*: M. Lenglet, \odot I: Mlle Regnaud, \odot I. *Classe enfantine*: M^{me} Delbecq, \odot A. *Répétiteurs*: MM. Lebeau, \odot I; Dehaut, \odot I; Wargny, \odot I; Rossignol, \odot A, Planque.

Service de l'Économat. — *Econome*: M. Lionville, \odot I; *Sous-économe*: M. Macart, \odot A; *Culte et enseignement religieux*: M. l'abbé Collet; *Service médical*: M. le docteur Desmoulin; *Inspection dentaire*: M. le docteur Delval.

Lycée de Tourcoing.

Bureau d'administration. — MM. Emile Cadeau, \odot A, docteur en médecine; E. Lecomte, \otimes , \odot A; Salembien, \otimes , \odot A; adjoints au maire de Tourcoing; Georges Lchoucq, \odot I, Président de l'Association des anciens élèves du Lycée, V. Flament, \otimes , \odot I, conseiller municipal à Tourcoing; Dubois, \odot I, \otimes , professeur au lycée.

Proviseur du lycée: M. A. Ringot, \odot I; *Censeur délégué*: M. Carlier, \odot I; *Econome*: M. Debry, \odot I; *Sous-Econome*: M. Chantret, \odot I; *Cultes et Enseignement religieux*: M. l'abbé Noulez, \odot A; M. le Pasteur Durrleman; M. le Grand Rabbin Sèches.

ENSEIGNEMENT. — *Professeurs*: *Mathématiques*: MM. Vauthier, \odot A, Vandenbroucq, \odot I. *Sciences physiques et naturelles*: MM. J. Dubois, \odot I, \otimes , Piat, \odot I. *Philosophie*: M. Henriquet, \odot A. *Morale*: MM. Ribéry, \odot I, et Cope. *Législation commerciale*: M. Merchier, \odot I, \otimes . *Histoire et Géographie*: MM. Séverin, \odot I, et Thomas; *Langue anglaise*: MM. Beltette, \odot I et Pluvinage, \odot A. *Langue allemande*: MM. Griffon et Oudot, \odot I. *Première*: M. Blaizot. *Seconde*: M. Mossé, \odot A. *Troisième*: M. Raison, \odot I. *Quatrième*: M. Cope. *Cinquième*: M. Maumon, \odot A; *Sixième*: M. Ribéry, \odot I. *Septième A*: M. Autier, \odot A. *Septième B*: M. Caillet, \odot A. *Huitième*: M. Machu, \odot A. *Travaux graphiques et Dessin d'imitation*: M. Fournet, \odot I. *Musique vocale*: M. Thouvex-Comte. *Écriture*: MM. Machu, Caillet et Fournet. *Gymnastique*: M. Delannoy, \odot I. *Chef d'ateliers*: M. Doosche. *Classes primaires*: M. Bernard, \odot I, M^{me} Bernard, \odot I. *Classes enfantines*: Mlle Farineaux, \odot A, et M^{me} Caillaux.

Section commerciale. — *Arithmétique commerciale*: M. Vauthier, \odot A. *Comptabilité commerciale*: M. Boutteau. *Français commercial*: M. Maumon, \odot A, et Autier, \odot A. *Géographie commerciale*: M. Séverin, \odot A. *Langues vivantes commerciales*: MM. Oudot, \odot A, et Beltette, \odot I. *Sténographie et Dactylographie*: M. Herreng. *Dessin*: M. Fournet, \odot I.

Lycée de Valenciennes.

Bureau d'administration. — MM. Dugardin, \odot I, Adjoint au

Maire : Corsolle, ☉ I, ☼, Adjoint ; Debaralle, ✱, Conseiller municipal ; Lebacqz, ☉ I, Ancien Président de l'Association des Anciens Elèves, Boulanger, ☉ I, Conseiller municipal ; Jean Saint-Quentin, ☉ A, Avocat ; Cassin, ☉ I, et Dupire, professeurs ; Pettiau ☉ I, Professeur-adjoint ; Despiques, ☉ I, ☼, Proviseur ; Valette, ☉ I, Econome.

Administration. — *Proviseur*: M. Despiques ☉ I; *Censeur des études*: M. Dautriche, ☉ I; *Aumônier*: M. l'abbé Parsy, ☉ A; *Econome*: M. Valette, ☉ I; *Sous-Econome*: M. Cloche, ☉ A; *Surveillant général*: M. Jacq, ☉ A.

ENSEIGNEMENT. — *Professeurs*: *Mathématiques*: MM. Carette, Cassin, ☉ I; Trouillet, ☉ I, ☼. *Sciences physiques et naturelles*: MM. Derome, ☉ A, Le Poupon, ☉ A. *Philosophie*: M. Favière. *Histoire et Géographie*: MM. Richard, Malotet, ☉ I. *Première*: M. Bleu. *Seconde*: M. Vilain, ☉ A. *Troisième*: M. Lesur. *Quatrième*: M. Audic ☉ A. *Cinquième*: M. Dupire. *Sixième*: M. Derudder. *Langue allemande*: MM. Musy, ☉ I, Père, ☉ I. *Langue anglaise*: MM. Denis, ☉ A, Bénassy, ☉ I. *Ecriture*: MM. Jean et Léonard. *Dessin d'imitation*: M. Barat, ☉ A. *Dessin géométrique*: MM. Carette et Cassin, ☉ A. *Chant*: M. Datte, ☉ I. *Gymnastique*: M. Sariotte, ☉ A. *Agriculture*: M. Vallez, ☼. *Classes élémentaires*: *Septième*: M. Léonard. *Huitième*: M. Jean. *Classes préparatoires*: M. Tondelier, ☉ A. *Classes enfantines*: M^{lle} Méjécaze, ☉ A, et M^{me} Cloche, ☉ A.

COLLÈGES COMMUNAUX DE GARÇONS.

Collège communal d'Armentières.

Bureau d'administration. — MM. Henri Chas ; Joseph Villard, ☼ ; Adolphe Potel, ☉ A ; Conem, ☉ I.

Administration: MM. Louart, ☉ I. *Principal*: Outrebon, ☉ A, *Surveillant général*; Fontaine, ☉ A, *Econome*; *Aumônier*: M. l'abbé Degauquier.

Professeurs: *Mathématiques*: MM. Duploux, ☉ I, et Devin, ☉ A. *Physique, Chimie, Histoire naturelle*: M. Conem, ☉ I. *Philosophie*: M. Perrigot, ☉ A. *Première*: M. Ribet, ☉ A. *Histoire*: M. Vignol, ☉ A. *Allemand*: M. Veranneman, ☉ I. *Anglais*: M. Bartier, ☉ A. *Seconde*: M. Sizaire, ☉ A. *Troisième*: M. Hermand, ☉ I. *Quatrième*: M. Guérin, ☉ A. *Cinquième*: M. Outrebon, ☉ A. *Sixième*: M. Envin, ☉ A. *Sciences*: M. Ringot, ☉ I. *Français*: M. Delaporte, ☉ I. *Septième*: M. Meurant, ☉ I. *Huitième*: M. Richez, ☉ A. *Dessin linéaire*: M. Duploux, ☉ I. *Dessin d'imitation*: M. Delatre, ☉ I. *Classes préparatoires*: M. Fontaine, ☉ A; Mme Houvenaghel, ☉ A. *Classe enfantine*: Mme Bartier, ☉ A. *Gymnastique*: M. Lis, ☉ I.

Collège communal d'Avesnes

Bureau d'administration: MM. Raux, ☉ I, maire d'Avesnes; le docteur Girard, ✱; Herbecq, ☉ I; Cousin, ☉ I, adjoint au maire; Rucrot.

Administration: M. Pecqueur, ☉ I, *Principal*: M. Ravaux, *surveillant-général*; M^{me} Levacq, *econome*.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE. — *Mathématiques*: M. Decoulx, ☉ A. *Physique*: M. Meurice, ☉ A. *Sciences naturelles*: M. Delort. *Histoire*:

M. Michel, \odot A. *Allemand* : M. Carbonnier, \odot I. *Anglais* : M. Favereau, \odot A. *Philosophie, Première et Seconde* : M. Desmons, \odot I. *Troisième et Quatrième* : M. Ciéry, \odot A. *Cinquième et Sixième* : M. Crapoulet, \odot A. *Lettres, B* : M. Jacquemart, \odot I. *Dessin* : M. Legrand. *Classes élémentaires. Septième et huitième* : M. Courtin. *Classes préparatoires et enfantines* : M. Tricot, \odot A. *Agriculture* : M. Lecomte, \odot S . *Solfège* : N. *Ecriture* : M. Prouveur, \odot M. *Gymnastique* : M. Courtin. *Répétiteurs* : MM. Baylet, supplée par M. Méchin, Leroy.

ÉCOLE PRIMAIRE SUPÉRIEURE ANNEXE. — *Directeur* : M. Pecqueur, \odot I, *Professeurs* : MM. Ramette, lettres ; Démarez et Dematte, sciences.

Collège communal de Cambrai.

Bureau d'administration : MM. Bersez, sénateur du Nord, maire de Cambrai ; Chappeau, avocat, \odot I ; Cirier, avocat ; Ramette, \odot I ; Guilmain, \odot A, \odot S , conseillers municipaux.

Administration : MM. Gassan, \odot I, *Principal* ; — Bricout, \odot I. *Surveillant général* ; — Dupas, \odot A, *Econome*. — *Médecin* : M. le docteur Debu, \odot I.

ENSEIGNEMENT. — *Professeurs* : *Mathématiques* : MM. Lagache, \odot A et Régnier, \odot I. *Physique, chimie et histoire naturelle* : MM. Devin, \odot I et Carion, \odot I. *Philosophie* : M. Tanret, \odot I. *Première* : M. Georgin, \odot I. *Histoire et Géographie* : M. Gendrop, \odot I. *Allemand* : MM. Debraine, \odot I, et Dassonville, \odot I. *Anglais* : M. Graffard, \odot I. *Seconde* : M. Chantraine, \odot I. *Troisième* : M. Le Palud, \odot I. *Quatrième* : M. Aubert, \odot I. *Cinquième* : M. Payen, \odot I. *Sixième* : M. Defossez, \odot A. *Septième* : M. Picard, \odot I. *Huitième* : M. Cagnard, \odot I ; *Français, Histoire et Géographie* : M. Deniau ; *Sciences* : M. Rollin, \odot A. *Solfège* : M. Mascrot, \odot A. *Dessin géométrique et dessin d'imitation* : MM. Turotte, \odot A et Guillemain, \odot I. *Gymnastique* : N. *Agriculture* : M. Dumont, \odot A, S ; — *Classes primaires et enfantine* : MM. Cotreaux, \odot I, M^{me} Cotreaux, \odot A, M^{me} Filliette, \odot A ; *Travaux manuels* : M. Defossez (travail du fer) ; M. Tassoux (travail du bois).

Collège communal de Cassel.

Bureau d'Administration : MM. Braems, S ; Lambert, pharmacien ; Heem, docteur en médecine et Ch. Beudaert, négociant, conseillers municipaux.

Administration : M. Tardy, \odot A, *Principal* ; *Aumônier* : M. l'abbé Depecker.

ENSEIGNEMENT. — *Professeurs* : *Sciences mathématiques* : M. Demasieux. *Sciences physiques et naturelles* : M. Tardy, \odot A. *Philosophie, Histoire et Géographie* : M. David. *Lettres et Grammaire* : M. Chassaing, \odot A. *Lettres et Allemand* : M. François. *Anglais* : M. Létang. *Septième et Huitième* : M. N. *Classes primaire et enfantine* : M^{le} Hérisson, *Dessin* : M. Cogniart, \odot A. *Agriculture* : M. Gondé. *Gymnastique* : M. Dhouailly. *Musique* : M. Decroix. *Médecin du Collège* : M. le docteur Heem.

Collège communal du Cateau.

Bureau d'administration : MM. Hallette, industriel ; Derbecq, instituteur retraité ; O. Delcourte, industriel ; A. Seydoux, manufacturier.

Administration : M. Vandevor, *Principal*. M. Auquier, *Surveillant-général*.

ENSEIGNEMENT. Professeurs : *Philosophie et Lettres* : M. Hoarau. *Mathématiques* : M. Soumier, \odot I. *Physique* : M. Vandevor. *Sciences* : M. Martin. *Histoire et Lettres* : M. Bojgey, \odot I. *Grammaire et Enseignement pratique* : MM. Schmitt et Dehove, \odot I. *Septième et Huitième* : M. Quinet, \odot A. *Anglais et Lettres* : M. Cocaud. *Allemand et Lettres* : M. Lecigne, \odot A. *Dessin* : M. Gressier. *Musique* : M. Chabert. *Gymnastique* : MM. Grenier, \odot A. *Ateliers* : M. Legrand. *Agriculture* : M. Dumont, \odot A, \otimes . *Classes préparatoires* : M. Grenier, \odot A. *Classes enfantines* : M^{lle} Wiscart, \odot I.

Collège communal de Condé-sur-l'Escaut.

Bureau d'administration : MM. Martel, \odot I, propriétaire ; Ch. Fally, \otimes , industriel ; Deblaton, \otimes , négociant, conseiller municipal ; Estyle, \otimes , cultivateur et brasseur, conseiller municipal.

Administration : M. Bécar, \odot I, *Principal*. M. Richard, \odot I, *Surveillant général*.

ENSEIGNEMENT. — Professeurs : *Sciences physiques et naturelles* : M. Cressonnier. *Mathématiques* : M. Richard, \odot I. *Histoire et Géographie* : M. Martin, \odot A. *Lettres* : M. Bécar, \odot I. *Philosophie et Lettres* : M. Silvestre. *Allemand* : M. Duchatelle. *Anglais* : M. Beilvert, *Septième et Huitième* : M. Chalerie, \odot A. *Classe primaire* : M^{me} Chalerie. *Dessin* : M. Jacob, \odot I. *Répétiteurs* : MM. Brunaux et Laire. *Agriculture* : M. Vallez, \odot A, \otimes . *Gymnastique* : M. Chalerie, \odot A. *Musique* : M. Provensal, \odot A. *Ateliers professionnels* : MM. Murez et Viseur.

Collège Jean-Bart de Dunkerque.

Bureau d'administration : MM. Terquem, \odot I, \dagger ; Pelletreau, \otimes , \odot I, \dagger ; D^r Duriau, \odot A; D^r Ruyssen, \odot I; Fesquet, \odot I.

Administration : MM. Jules Lefebvre, \odot I, *Principal*. Gillet, *Surveillant général*. Ducroquet, *Aumônier catholique*. Rognoñ, *Aumônier protestant*.

ENSEIGNEMENT. — Professeurs : *Mathématiques* : MM. Faivre, \odot A, Schmitt et Pallut, \odot A. *Physique* : MM. Lesage, \odot A, et Fesquet, \odot I. *Histoire* : M. Pomot. *Philosophie* : M. Clavière, \odot A. *Rhétorique* : M. Roland, \odot I. *Seconde* : M. Girind. *Troisième* : M. Brunet, \odot I. *Anglais* : MM. Bricout, \odot I, et Coiscaud, \odot A. *Allemand* : MM. L. Simon, \odot A, et Lévy, \odot A. *Littérature française* : MM. Bonnaire, \odot I, \dagger , et Lemettre, \odot A. *Dessin d'imitation* : M. Cogniart, \odot I. *Quatrième* : M. Mouraux, \odot A. *Cinquième* : M. Dubus, \odot I. *Sixième* : M. Marec, \odot I. *Septième* : M. Dubois, \odot I. *Huitième* : M. Tirmont, \odot I. *Gymnastique* : M. Debruyne, \odot A. *Musique* : M. Dubouchet, \odot A. *Classes primaires* : MM. Spéder, \odot A, et Dumez, \odot I. *Classes enfantines* : M^{me} Loridan, \odot I, M^{lles} Labat et Bouchon.

Collège communal de Maubeuge.

Bureau d'administration : MM. Neullies, \odot I, adjoint au maire ; Dubois, \otimes , \odot A, ingénieur civil ; Biget, ingénieur et Monier, docteur en médecine, conseillers municipaux.

Administration : MM. Prancher, \odot I, *Principal*. Faillon, \odot I, *Surveillant général*. l'abbé Capelier, *Aumônier*.

ENSEIGNEMENT. — Professeurs : *Mathématiques* : MM. Louchez, G. I, et Faillon, I. *Physique* : M. Clouez, A. *Philosophie et Première* : M. Féron, I. *Seconde et Troisième* : M. Ibos, I. *Histoire* : MM. Rothschild et H. Louchez, I. *Quatrième et Cinquième* : M. Piot. *Sixième* : M. H. Louchez, I. *Septième et Huitième* : M. Bataille, A. *Allemand* : MM. Leclercq et Hérisson. *Anglais* : M. Nicot. *Dessin* : M. Levêque. *Gymnastique* : M. Paillet, I. *Classes préparatoires* : M^{me} Nicot.

Collège communal du Quesnoy.

Bureau d'Administration : MM. Pintiau, *, I, A, inspecteur-adjoint des eaux-et-forêts en retraite ; Douay, A, juge de Paix ; Croix, conseiller municipal ; Lesne-Leurard, conseiller municipal, I.

Administration : M. Herlemont, I, *Principal*. M. Meunier, I, *Surveillant général*.

ENSEIGNEMENT A. — Professeurs : *Mathématiques* : M. Meunier, I. *Physique* : M. Blin. *Histoire* : M. Gazin, A. *Anglais* : M. Lis ; *Allemand* : M. Cagniard, I. *Philosophie, Rhétorique et Seconde* : M. Chalmel. *Troisième et Quatrième* : M. Herlemont, I. *Cinquième et Sixième* : M. Lapassat. *Septième et Huitième* : M. Martin, I. *Dessin* : M. Mousry, I. *Gymnastique* : M. Farbu, I.

ENSEIGNEMENT B. — Professeurs. *Classes supérieures ou 2^e cycle* : MM. Meunier, I ; Chalmel ; Blin ; Gazin, A ; Lis, et Cagniard, I. *1^{er} cycle* : MM. Gazin, A, Herlemont, I, Pelcé, Lesne, I ; Lis, Cagniard, I.

Class. primaire : Mme Pelcé.

Collège communal de Saint-Amand.

Bureau d'administration : MM. Jules Sirot, A, conseiller général ; Breton, docteur en médecine ; Louis Duvivier, conseillers municipaux ; Ernest Davaine, industriel.

Administration : M. Denis, I, *Principal*.

ENSEIGNEMENT. — Professeurs : *Philosophie et Histoire* : M. Couteau. *Mathématiques* : M. Gambier, A. *Physique, Chimie, Comptabilité, Sciences naturelles* : M. Vêchot. *Latinité* : M. Denis, I ; *Lettres et Grammaire* : M. Dubois ; *Anglais* : M. Dumoncel ; *Allemand et Lettres* : M. Léonetti. *Dessin* : M. Delcourt, A ; *Gymnastique* : M. Mennessiez, A. *Classe primaire* : M. Dupont, A. *Classes enfantines* : M^{me} Lasalle.

LYCEE ET COLLEGES DE JEUNES FILLES.

Lycée Fénelon à Lille, rue Jean-sans-Peur

Bureau d'Administration : MM. Brackers d'Hugo, adjoint au maire de Lille, r. Jacquemars Gielée, 8 ; Gobert, conseiller municipal, pl. du Théâtre, 36 ; Werquin, avocat, r. des Fossés, 8 ; Verly, *, r. Solférino, 7 ; M^{mes} Jouguet, r. Faidherbe, 124, à La Madeleine ; Vormus, r. du Molinel, 65.

Administration. — *Directrice* : M^{lle} Lempereur, I, agrégée des lettres. *Surveillante générale* : M^{lle} B. Lenfant, A. *Econome* : M^{lle} Faux, A. *Sous-économe* : M^{lle} Rosier, A.

ENSEIGNEMENT. — Professeurs : *Lettres* : M^{me} Préceptis ; M^{me} Box, I, r. Boucher-de-Perthes, 104 ; M^{lle} Pollet, A, r. Léon-Gambetta, 50 bis ; M^{lle} Veroux, A, r. André, 27 ; M^{me} Bermyn, A, r. Meurein, 69. *Sciences* : M^{lles} Matton, I, r. Jean-Bart, 36 ; Girode, I, r. de l'Orphéon, 22 ;

M^{me} Mossé, ♂ A, r. André, 22 ; *Langues vivantes* : (anglais), M^{lle} Abrey, ♂ I, r. Alexandre-Léon, 33 ; M^{lle} Mallet, r. Basse, 8, suppléante ; M^{lle} Petit, r. Camartin, 80 ; (allemand), M^{me} Lamorlette, ♂ I, r. Jacquemars-Giélée, 76 ; M^{me} Mis, bd Victor-Hugo, 145 ; *Dessin* : M^{me} Darchez, ♂ A, r. Pierre-Martel, 11 ; *Travaux à l'aiguille* : M^{lle} Debehaigne, ♂ A, r. Jacquemars-Giélée, 76 ; *Chant* : M^{lle} Desrousseau, ♂ A, r. Jacquemars-Giélée, 48 ; *Gymnastique* : M^{me} Alvin, ♂ A, r. Barthélemy-Delespaul, 128 ; *Médecin du Lycée* : M^{me} B. Grimpet, r. des Stations, 86.

CLASSES PRIMAIRES ANNEXÉES AU LYCÉE. — *Directrices* : **Annexe Florian** : M^{lle} Vaille, ♂ I, r. de l'Hôpital-Militaire, 33 ; **Annexe Legouvé** : M^{lle} Alavoine B, ♂ A, r. des Tours, 14 ; **Annexe Sévigné** : M^{me} Déplechin, ♂ A, r. du Marché, 58 bis.

Institutrices primaires : M^{lles} Dardelin, ♂ A, pl. Philippe-de-Girard, 10 ; Ducrocq, ♂ A, r. Barthélemy-Delespaul, 65 ; A. Sombret, ♂ A ; N. Sombret, r. Barthélemy-Delespaul, 18 ; M. Alavoine, ♂ A, r. des Tours, 14 ; Dubus, ♂ A, r. Colbert, 134 ; Duval, ♂ A, r. Solferino, 184 ; Vaille, ♂ A, r. de l'Hôpital-Militaire, 33 ; Cochez, ♂ A, av. des Lilas, 9 ; Descamps, ♂ A, r. Faidherbe, 5, à La Madeleine ; Bléront, ♂ A, r. de Flandre, 7 ; M^{mes} Bianchi, r. Louis Faure, 10 ; Moreau, r. Léon-Gambetta, 89 ; Cayro, ♂ A, sq. Ruault, 12 ; M^{lle} Desrousseau, ♂ A, r. Jacquemars-Giélée, 48.

Collège d'Armentières.

Bureau d'Administration. — MM. Chas : Conem, ♂ I ; Beaujeu, ♂ ; Potel ; ♂ A ; Dr Choquet ; M^{mes} Decherf, ♂ A, Lutun, ♂ A.

Administration. — *Directrice* : M^{me} Delarue, ♂ A. *Aumônier* : M. Derycke.

ENSEIGNEMENT. — *Professeurs* : *Sciences* : M^{lle} Gros ; M. Conem, ♂ I, *Lettres* : M^{lles} Nœuvéglise, ♂ I ; Merchier ; Montois ; *Anglais* : M^{me} Jacob ; *Allemand* : M. Outrebon, ♂ A ; *Dessin* : M^{lle} Wyns, ♂ A ; *Musique* : M^{lle} Lencauchez ; *Coupe et Gymnastique* : M^{lle} Silbre. *Classes primaires* : M^{lles} M. Lefebvre, ♂ I, P. Lefebvre, ♂ I et Eloy, ♂ A. *Classe enfantine* : M^{lle} Gassan, ♂ A.

Collège Fénelon, à Cambrai.

Administration. — *Directrice* : M^{lle} George, ♂ I.

ENSEIGNEMENT ET SURVEILLANCE. — *Professeurs* : *Lettres* : M^{lles} Guyot, Vital, Renaud, M^{me} Chambon-Herbin. *Sciences* : M^{me} Dumont, ♂ A, M^{lle} L. Thibaut, ♂ I. *Anglais* : M^{lle} Mantoy. *Allemand* : M^{me} Chambon-Herbin. *Dessin* : M^{lle} Mercier. *Musique vocale* : M^{lle} Vergote, ♂ A. *Coupe et assemblée* : M^{me} Vincq, M^{lle} Hidier, ♂ I. *Gymnastique* : M^{lle} Béreaux, ♂ A. *Institutrices primaires* : M^{lles} Gaillard, ♂ A ; Décamps, ♂ I, Marie Roussennac, Lallanne, M^{me} Picard, ♂ I. *Surveillance (Externat)* : M^{lles} Hidier, ♂ I ; Derome, ♂ I ; A. Roussennac ; M. Thibaut, ♂ A ; *Surveillance (Internat)* : M^{lles} Bocquillon, Bommiér, Cognard ; *Econome* : M^{lle} Gérard.

Collège de Douai.

Administration. — *Directrice* : M^{lle} Duporge, ♂ I.

ENSEIGNEMENT. — *Professeurs* : *Sciences* : M^{lles} Aubrun et Goubelle. *Lettres* : M^{me} Kantzer-Tillet et M^{lle} Bréchet. *Anglais* : M^{me} Debuissier-Laborde. *Dessin* : M^{me} Aimé Boutrois. *Solfège* : M^{lle} Lebettre. *Travail manuel* : M^{lle} Doret, ♂ A. *Gymnastique* : M^{lle} Rovillé. *Classes primaires* : M^{lles} Péro, Leblanc et Gibout, ♂ A.

Collège de Roubaix.

Administration. — *Directrice* : M^{me} Séverin-Bourgoignon, ☉ I.
ENSEIGNEMENT. — *Professeurs* : *Lettres* : M^{mes} Marx, ☉ A et Douillet. *Sciences* : M^{lles} Araud et Ruhlmann. *Anglais* : M^{me} Peyssard, *Allemand* : M^{lle} Lamorette, ☉ I. *Dessin* : M^{lle} Vanmoë, ☉ A. *Couture* : M^{me} Isoré-Waag. *Solfège* : M^{lle} Hachet, *Gymnastique* : M^{lle} Roux. *Classes primaires* : M^{lles} Roman, ☉ A, Légereau, ☉ A, Jeandel-Carré, Lasternas. *Econome* : M^{lle} Devernay.

Collège de Tourcoing.

Administration. — *Directrice* : M^{lle} Baudeuf, ☉ A. *Surveillante générale* : M^{lle} Pochelle.

ENSEIGNEMENT. — *Professeurs* : *Lettres* : M^{lles} Vochelle, ☉ A, et Grélerin. *Allemand* : M^{lle} Griffon. *Anglais* : M^{lle} Reveilland. *Sciences* : M^{lles} Carlier et Lambert. *Latin* : M^{lle} Cope. *Musique* : M^{me} Chantret, ☉ A. *Dessin* : M^{lle} Van Moë, ☉ A. *Classes primaires* : M^{lles} Froment, Houbart et Douaud.

Collège de Valenciennes.

Bureau d'Administration. — M. Dubuc, ☉ I, Inspecteur d'Académie ; M. Devillers, *, maire de Valenciennes ; MM. Lepez, ancien député ; Debaralle, *, ☉ I, Tauchon, *, et de Lauwereyns de Rosendaële, ☉ A, conseillers municipaux ; M^{mes} Sautteu, ☉ A et St-Quentin. M^{lle} Rosier, *Directrice*.

Administration. — *Directrice* : M^{lle} Rosier, ☉ I. *Agent spécial* : M^{lle} Tulou.

ENSEIGNEMENT. — *Professeurs* : *Lettres* : M^{lles} Poette, ☉ I, Saladin, ☉ I ; M^{lles} Picard, M. Guerby. *Sciences* : M^{lles} Regard, ☉ I, Lagarce. *Anglais* : M^{lle} Haniez. *Allemand* : M^{lle} Klein. *Dessin* : M^{lle} Dupont. *Couture* : M^{me} Choque, ☉ A. *Chant* : M^{lle} Coulon, ☉ A. *Gymnastique* : M^{lle} Leray. *Droit usuel* : M. Saint-Quentin, ☉ A. *Classes primaires* : M^{mes} Décrouez, ☉ A, Willard, ☉ A, M^{lle} Ridoult, ☉ A., M^{mes} Caudmont, ☉ A, M^{me} Barre.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

Directeur départemental de l'Enseignement primaire du Nord : M. Camille Peltier, ☉ I.

Inspecteurs de l'Enseignement primaire : MM. Chapuis, ☉ A, pour l'arrondissement de Dunkerque ; — Dalmasse, ☉ I, pour l'arrondissement d'Hazebrouck ; — Gérard, ☉ I, r. St-Firmin, 24, pour l'arrondissement de Lille, 1^{re} circonscription ; — Connesson, ☉ I, r. Saint-Augustin, 1 ; pour la 2^e circonscription, — Prot, ☉ I, ☉, pour la circonscription de Roubaix-Tourcoing ; — Dessaint, ☉ I, pour la circonscription de Cambrai ; — Berneuil, ☉ I, pour l'arrondissement de Douai ; — Cayasse, ☉ I, pour la circonscription d'Avènes ; — Louis, ☉ I, pour l'arrondissement de Valenciennes ; — Larmignat, ☉ A, ☉, pour la circonscription du Quesnoy.

Conseil départemental de l'Enseignement primaire.

Aux termes de l'art. 44 de la loi du 30 octobre 1886, modifié par la loi du 14 Juillet 1901, il est institué dans chaque département un Conseil de l'Enseignement primaire composé ainsi qu'il suit :

Le Préfet, *Président* ; l'Inspecteur d'Académie, *Vice-Président*, quatre conseillers généraux élus par leurs collègues ; le Directeur de l'école normale d'instituteurs et la Directrice de l'école normale d'insti-

tutrices ; deux instituteurs et deux institutrices titulaires, élus respectivement par les instituteurs et institutrices titulaires publics du département ; deux inspecteurs de l'enseignement primaire désignés par le Ministre. Pour les affaires contentieuses et disciplinaires intéressant les membres de l'enseignement privé, deux membres de l'enseignement privé, l'un laïque, l'autre congréganiste, élus par leurs collègues respectifs, sont adjoints au Conseil départemental.

La durée du mandat des membres élus du Conseil départemental est de 3 ans.

Les élections pour le dernier renouvellement du Conseil départemental ont eu lieu le 6 décembre 1910.

Le Conseil comprend comme membres élus : MM. Auguste Potié, * , O I, S, Sénateur, Conseiller général, Maire à Haubourdin ; Em. Davaine, * , O I, O S, Député, Conseiller général, Maire, à St-Amand ; Buissart, O I, à Fourmies et Cantineau, O A, S, à Englefontaine, *Conseillers généraux* ; MM. Connesson, O I, à Lille, et Dalmasse, O I, à Hazebrouck, *Inspecteurs primaires* ; MM. Dartus, à Vred, et Léraillez, à Lambersart, *Instituteurs publics* ; M^{me} Déghilage-Blanchard, à Lille, et M^{me} Quilliard, à Préseau, *Institutrices publiques*. — *Adjoints au Conseil pour les affaires intéressant les membres de l'enseignement privé* : MM. Membré, *Instituteur privé laïque*, à Lille, et Léger, *Instituteur privé congréganiste*, à Lille.

DÉLÉGUÉS CANTONAUX DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

Inspection primaire d'Avesnes.

CANTON D'AVESNES-NORD. — MM. Charon, conseiller d'arrondissement, à Felleries. Chuffart, propriétaire et maire, à Taisnières-en-Thiérache. Cousin, avoué, à Avesnes. Escarmur, cultivateur à Saint-Hilaire. Gardin, docteur en médecine, à Avesnes. Girard, docteur en médecine, à Avesnes. Herbecq, avocat, à Avesnes. Raux, maire d'Avesnes. Sirot, docteur en médecine, conseiller général, à Avesnes.

CANTON D'AVESNES-SUD. — MM. Boise, conseiller d'arrondissement, à Cartignies. Contesse, cultivateur, à Larouillies. Cromback, industriel, à Avesnelles. Fosset, industriel, à Sains-du-Nord. Godbille, maire, à Etrœungt. Godfrin, Alphonse, propriétaire à Beaurepaire. Leroy, à Sains-du-Nord. Pasqual, député à Avesnes.

CANTON DE BERLAIMONT. — MM. Banteignies, docteur en médecine, à Berlaimont. Bisiaux, maire à Noyelles-sur-Sambre. Bruyère, maire, à Pont-sur-Sambre. Cathelotte, docteur en médecine, conseiller général à Berlaimont. Fontaine, maire, à Leval. Massot, maire, conseiller d'arrondissement à Berlaimont.

CANTONS DE MAUBEUGE. — MM. Badard, Désiré, instituteur honoraire, à Wattignies-la-Victoire. Biget, ingénieur des Arts et Manufactures à Maubeuge. Colnion, maire, à Louvroil. Culot, docteur en médecine, à Maubeuge. Danel, instituteur honoraire, à Maubeuge. Despret, manufacturier, à Jeumont. Dubut, Georges, propriétaire, à Rousies. Gautier, comptable, à Ferrière-la-Grande. Grave, rentier, à Hautmont. Guimbellot, brasseur, conseiller d'arrondissement, à Ferrière-la-Grande. Hannequart, brasseur, à Jeumont. Lecocq, docteur en médecine, à Villers-sire-Nicole. Monier, docteur en médecine, à Maubeuge. Neullies, adjoint au maire de Maubeuge. Pigé, ingénieur civil, à Hautmont. Riche, docteur en médecine, à Jeumont. Sculfort, sénateur, à Maubeuge. Walrand, maire, à Maubeuge.

CANTON DE SOLRE-LE-CHATEAU. — MM. Derome, Jules, imprimeur, à Solre-le-Château. Goulard, conseiller général, à Solre-le-Château. Lévecq, Jules, propriétaire à Cousolre. Maillard, adjoint au maire à Dimechaux. Mariage, industriel à Solre-le-Château. Martin, Eugène, propriétaire à Solre-le-Château. Sévin, greffier de la justice de paix, à Solre-le-Château. Trampont, maire à Dimont.

CANTON DE TRÉLON. — MM. Bastien, ancien maire, à Ohain. Bernier, Léon, industriel, à Fourmies. Bourgeois, maire, à Trélon. Boussus, Emile, industriel, à Wignehies. Buissart, conseiller général, à Fourmies. Cowez, ancien maire, à Trélon. Goury, ancien maire, à Fourmies. Marche, industriel, à Fourmies. Mercier, maire à Wignehies. Moity, conseiller municipal, à Fourmies. Momier, Jules, brasseur, à Trélon. Monvoisin, négociant à Fourmies. Moret, docteur en médecine, conseiller d'arrondissement, à Glageon. Prissette, rentier, à Fourmies. Ringuet, docteur en médecine, à Trélon.

Inspection primaire du Quesnoy.

CANTON DE BAVAI. — MM. Derôme, maire, à Bavai. Dufrane, cultivateur, à Malplaquet. Durieux-Leclercq, chef de comptabilité, à Douzies (Feignies). Lescut, conseiller d'arrondissement, à Bavai. Mabile, brasseur, à St-Waast-la-Vallée. Richard-Wanty, maire, à Louvignies-Bavai. Sénéchal, ancien maire, à Bermeries.

CANTON DE LANDRECIES. — MM. Bonnaire, adjoint au maire de Landrecies: Bourdon, conseiller général, maire, à Bousies. Bourgeois, conseiller d'arrondissement à Prisches. Crapez, négociant à Landrecies. Deloffre, avocat, à Landrecies. Delsart, maire, à Croix. Evrard, propriétaire, à Maroilles. Hotte-lart, minotier, à Landrecies. Leblond, maire, à Fontaine-au-Bois. Sculfort, négociant, à Landrecies.

CANTON DU QUESNOY-EST. — MM. Cantineau, conseiller général et maire à Englefontaine. Carlier Achille, maire, à Le Quesnoy. Deleporte, adjoint au maire à Le Quesnoy. Huvelle, maire, à Loquignol. Rousseau, maire, à Jolimetz. Williot, conseiller d'arrondissement, à Poix-du-Nord.

CANTON DU QUESNOY-OUEST. — MM. Carlier-Rousseau, propriétaire, à Villers-Pol. Crasquin, conseiller d'arrondissement, à Frasnay-Croix, Ernest, adjoint au maire, à Le Quesnoy. Dehove, ancien député, conseiller général, à Preux-au-Sart. Derôme, docteur en médecine, à Gomme-gies. Fosse, ancien maire, à Gomme-gies. Quinchon, cultivateur, à Wargnies-le-Petit. Quinchon, Ernest, propriétaire, à Frasnay.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

Inspection primaire du Quesnoy.

CANTON DU CATEAU. — MM. Boda, docteur en médecine, à Catillon. Carpentier-Risbourg, conseiller d'arrondissement, à Le Pommereuil. Cloez, docteur en médecine, à Le Cateau. Cousin, adjoint au maire, au Cateau. Gabet-Lablez, maire à Inchy. Largillière, maire, à La Groise. Lécluse, pharmacien, à Catillon. Seydoux, André, industriel, au Cateau. Tamboise, docteur en médecine, au Cateau.

CANTON DE SOLESMES. — MM. Blanchard, pharmacien, à Solesmes. Cardon, conseiller d'arrondissement, à Saint-Python. Delagrangé, adjoint au maire, à Solesmes. Depreux, ancien sénateur, à Viesly. Depreux, Jules, industriel, à Viesly. Depreux, Hector, industriel, à Viesly. Duchemin, maire, à Bermerain. Petit, conseiller général, à Solesmes.

Inspection primaire de Cambrai.

CANTON DE CAMBRAI-EST. — MM. Allart, propriétaire, à Cambrai. Bersez, sénateur, maire, à Cambrai. Camuset, industriel, à Escaudœuvres. Carpentier-Lucas, fabricant de brosses, à Cambrai. Chappeau, avocat, à Cambrai. Demolon, industriel, conseiller général, à Cambrai. Fournier, greffier en chef du Tribunal, à Cambrai. Gibout, publiciste, à Cambrai. Lestoille, avoué, à Cambrai. Loiset, propriétaire, à Iwuy. Lozé, directeur d'école en retraite, à Cambrai. Risbourg, industriel, à Cauroir. Sizaire, directeur d'école en retraite, à Cambrai.

CANTON DE CAMBRAI-OUEST. — MM. Bertrand, industriel, à Proville. Copin, adjoint au maire, industriel, à Cambrai. Cornaille, industriel, à Cambrai. Corneille, maire, à Neuville-St-Remy. Cuvellier, ancien directeur du *Petit Cambrésien*, à Cambrai. Debu, docteur en médecine, à Cambrai. Dollé, conseiller municipal, à Cambrai. Dordain, maire, agriculteur, à Cuvillers. Garin, adjoint au maire, conseiller général, industriel, à Cambrai. Gassan, principal du collège, à Cambrai. Gernez, Charles, directeur d'école primaire supérieure en retraite, à Aubencheul-au-Bac. Lallemand, propriétaire, à Cambrai. Ramette, industriel, à Cambrai. Tribou, agriculteur, maire, à Hem-Lenglet. Vrasse, conseiller municipal, à Cambrai.

CANTON DE CARNIÈRES. — MM. Dislaire, industriel, à Rieux. Fontaine, notaire, à Avesnes-lez-Aubert. Hutin, négociant, à Cattenières. Jéronez, industriel, à Cattenières. Le Mahieu, négociant, ancien conseiller d'arrondissement, à Carnières. Margerin, agriculteur, à Saint-Hilaire. Michau, industriel, ancien député et ancien maire, à Beauvois. Prévot, agriculteur, ancien conseiller d'arrondissement, ancien maire, à Bévillers. Taquet, propriétaire, à Cattenières. Watremez, propriétaire, à Beauvois.

CANTON DE CLARY. — MM. Bourlet, ancien maire, à Clary. Boury, agriculteur, à Flincourt. Delval, industriel, à Bertry. Duteuple, notaire, à Walincourt. Flinois, conseiller d'arrondissement, industriel, à Walincourt. Fontaine-Tamboise, brasseur, à Bertry. Goffart, docteur en médecine, à Maretz. Lépousez, négociant, à Busigny. Manesse, docteur en médecine, à Bertry. Mélayers, industriel, conseiller d'arrondissement, à Caudry. Montigny, docteur en médecine, à Clary. Morcrette-Ledieu, industriel, ancien député, à Caudry. Parent, instituteur en retraite, à Malincourt. Tilmant, industriel, à Caudry.

CANTON DE MARCOING. — MM. Arsac, receveur de l'enregistrement en retraite, à Marcoing. Barbare, Auguste, brasseur, à Villers-Guislain. Boulanger-Dron, brasseur, ancien maire, à Marcoing. Coupeux, Fernand, brasseur, à Flesquières. Delabre, maire, conseiller d'arrondissement, à Rumilly. Delcroix, négociant, à Ribécourt. Devillers, négociant, maire, à Marcoing. Dufrenois Léon, brasseur, à Marcoing. Hélot, fabricant de sucre, maire, à Noyelles-sur-l'Escaut. Lavallée, brasseur, à Ribécourt. Leriche, agriculteur, conseiller général, maire, à Ribécourt. Le Roy, député, maire, à Lesdain. Le Roy-Dollez, propriétaire, à Crèvecœur.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

Inspection primaire de Douai.

CANTON D'ARLEUX. — MM. Briez, pharmacien, à Lécluse. Courtecuisse, brasseur, à Fèchain. Dauglot, notaire, à Arleux. Darthenay, maire, à Monchecourt. Détrez, négociant en vins à Arleux. Droccourt, conseiller d'arrondissement, à Arleux. Dubois, ancien instituteur, à Gœulzin. Dumont-Tellier, agriculteur, à Aubigny-au-Bac. Hélie, brasseur, à Monchecourt. Labalette, maire, à Arleux. Lefebvre, Georges, négociant, adjoint au maire, à Arleux. Lefebvre, maire, à Estrées. Tellier, Victor, brasseur, à Aubigny-au-Bac. Thieullet, ancien maire, à Villers-au-Tertre.

CANTON DE DOUAI-NORD. — MM. Anselin, maire, à Waziers. Baude, docteur en médecine, à Douai. Banet, propriétaire, à Douai. Bertin, maire, à Douai. Caron, cultivateur, à Lallaing. Clabaut, chef de section au chemin de fer, à Douai. Colmant, adjoint au maire, à Sin-le-Noble. Cuisinier, ancien maire, à Anhiers. Hugot, cultivateur, à Frais-Marais. Pollet, docteur à Douai. Verrier, directeur de brasserie, à Flines-lez-Raches. Wauthy, président de la Chambre de commerce, à Sin-le-Noble. Wilmot, conseiller général, maire, à Sin-le-Noble. M^{me} Lecomte-Delsaut, à Douai.

CANTON DE DOUAI-OUEST. — MM. Boutique, propriétaire, à Douai. Dubuisson, ancien instituteur à Raimbeaucourt. Dumont, adjoint au maire de Douai. Godin, ancien conseiller général, à Douai. Goniaux, député, à Douai-Dorignies. Grammont, maire de Roost-Warendin. Hanotte, adjoint au maire, à Douai. Humez, adjoint au maire, à Lambres. Lavoix, avoué, conseiller municipal, à Douai. Mannier, conseiller général, maire, à Raimbeaucourt. Marichez, maire de Lauwin-Planque. Robaut, maire de Cuincy. M^{me} Veuve Regnault, à Douai.

CANTON DE DOUAI-SUD. — MM. Bajeux, instituteur honoraire, à Ecaillon. Basuyaux, instituteur honoraire, à Aniche. Couppé, maire, à Férin. Debeve, ancien député, conseiller général, à Masny. Debruille, maire, à Montigny. Delmotte, Alfred, négociant, à Douai. Gillon, brasseur, à Auberehcourt. Hayez, sénateur, à Douai. Hayez-Galand, propriétaire, à Douai. Huart, Désiré, courtier de commerce, à Aniche. Lecouffe, maire, à Ecaillon. Lefebvre, ancien maire, à Aniche. Thorez, directeur des mines d'Azincourt, à Douai. M^{me} Hanotte, à Douai.

CANTON DE MARCHIENNES. — MM. Berteaux, ancien instituteur, maire, à Tilloy. Brabant, maire, à Fenain. Descloquement, maire, à Rieulay. Jules Dufлот, industriel, adjoint au maire, à Somain. René Dufлот, conseiller d'arrondissement à Somain. Fourment, juge de paix de Cambrai, à Somain. Laden, docteur en médecine, à Marchiennes. Mio, adjoint au maire, à Somain. Pennequin, maire, à Somain.

CANTON D'ORCHIES. — MM. Beauvois, agriculteur à Faumont. Bonnet, conseiller général, maire à Coutiches. Guislain, député, maire à Nomain. Henno, adjoint au maire, à Orchies. Herbo, à Orchies. L'Herminé, maire, à Orchies. Masquelier, ancien maire à Aix. Posteaux-Louvet, ancien adjoint au maire à Orchies.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

CANTON DE BERGUES. — MM. Barbion, industriel, maire, à Steene. Carouille, conducteur des Ponts et Chaussées en retraite, à Bergues. Carpentier, rentier, adjoint au maire, à Bergues. Claeys, ancien sénateur, conseiller général, maire à Bergues. Lemort, rentier, adjoint au maire, à Bergues. Stévenoot, rentier, ancien maire, à Armabouts-Cappel. Tanche, docteur en médecine, à Armabouts-Cappel. Tubert, percepteur, conseiller municipal, à Bergues. Vermullen, docteur en médecine, conseiller municipal, à Bergues.

CANTON DE BOURBOURG. — MM. Blondé, négociant, à St-Pierrebrouck. Dufresnes, commandant en retraite, à Watten. Longueval, pharmacien, maire, à Bourbourg. Pilon, conseiller municipal, à Bourbourg. Emile Semette, propriétaire, à Watten. Vandebroucke, rentier, ancien maire, à Bourbourg.

CANTON DE DUNKERQUE-EST. — MM. Berche, industriel, à Tétéghem. Collet-Vaneste, négociant, à Dunkerque. Défossé, conseiller d'arrondissement, à Dunkerque. Charles Duriau, courtier maritime, à Malo-les-Bains. Gustave Duriau, docteur en médecine, président du *Denier*, à Dunkerque. Geeraert, docteur en médecine, maire, à Malo-les-Bains. Hutter, ingénieur civil, vice-président de la Chambre de commerce, à Malo-les-Bains. Ryckelincq, docteur en médecine, à Rosendaël. Jean Trystram fils, négociant, membre de la Chambre de Commerce, à Dunkerque. M^{mes} Bulteel, à Dunkerque. G. Duriau, à Dunkerque. Picot, à Dunkerque. Ravinet, à Dunkerque. Ruysen, à Dunkerque.

CANTON DE DUNKERQUE-OUEST. — MM. Jules Lefebvre, principal du collège Jean-Bart, à Dunkerque. Henri Lemaire, agent général d'assurance, conseiller municipal, à Dunkerque. Isidore Monteuis, avoué, conseiller municipal, à Dunkerque. Georges Ruysen, docteur en médecine, adjoint au maire, à Dunkerque. Henri Terquem, avocat, maire à Dunkerque. Jean Trystram, négociant, sénateur à Petite-Synthe. Louis Trystram, négociant, vice-président du *Denier*, à Dunkerque. Georges Vancauwenberghé, industriel. Président du conseil général, maire à St-Pol-sur-Mer. Vaneste, rentier, à Rosendaël. M^{mes} Dreyfus, à Dunkerque. Jean Trystram, à Petite-Synthe.

CANTON DE GRAVELINES. — MM. Courcot, cultivateur, conseiller municipal, à Loon-Plage. Gêril, instituteur honoraire, conseiller municipal, à Gravelines. Gourdin-Labarre, brasseur, adjoint au maire, à Gravelines. Matringhem, cultivateur, adjoint au maire de Loon-Plage. Merlin Gustave, armateur, à Gravelines. Tillier-Merlin, capitaine des douanes retraité, à Grand-Fort-Philippe.

CANTON D'HONDSCHOOTE. — MM. Henri Mallengier, négociant, conseiller d'arrondissement, à Hondschoote. Jules Masséris, brasseur, conseiller municipal à Hondschoote. Paul Matringhem, agriculteur, conseiller municipal, à Bambecque. Georges Nèvejan, docteur en médecine, à Ghyvelde. Athanasse, Pauwels, greffier de la justice de paix, à Hondschoote. Emile Teste, percepteur, à Hondschoote.

CANTON DE WORMHOUDT. — MM. Lucien Bécuwe, brasseur, conseiller municipal, à Wormhoudt. Camille Bécuwe, négociant en vins, à Bollezeele. Alphonse Bécuwe, brasseur, ancien conseiller municipal, à Herzele. Jules Beun, négociant en bois, à Wormhoudt. Jules Dehaëne, notaire, maire, à Bollezeele. Paul De Mersseman, brasseur, conseiller municipal, à Zegers-Cappel. A. Durie, rentier, conseiller municipal à Herzele. Monstrellet, propriétaire, conseiller municipal, à Bollezeele. Odoul, colonel en retraite, conseiller municipal, à Wormhoudt. Wemaëre, docteur en médecine, conseiller municipal et d'arrondissement, à Wormhoudt.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

CANTON DE BAILLEUL-NORD-EST. — MM. Bécue, cultivateur, à Nieppe-Pont. De Winter, pharmacien, à Bailleul. Fertée, économiste des établissements charitables, à Bailleul. Henrion, représentant de commerce, à Nieppe-Pont. Perrier, conseiller municipal, négociant, à Bailleul. Thellier, médecin, à Nieppe. Vanuxem, négociant, à Bailleul.

CANTON DE BAILLEUL-SUD-OUEST. — MM. Biebuyck, maire et conseiller d'arrondissement à Vieux-Berquin. Briche, médecin en chef à l'asile d'aliénés à Bailleul. Dazin, receveur des postes, à Bailleul. Delcour, conseiller municipal, tanneur, à Bailleul. Desmons, médecin-major en retraite, à Bailleul. Desmons, G., propriétaire, à Méteren. Duriez, ingénieur chimiste, à Saint-Jans-Cappel. Wyckaert, agent-voyer, à Bailleul.

CANTON DE CASSEL. — MM. Amat, propriétaire, à Cassel. Braems, adjoint au maire, négociant, à Cassel. Becquaert, maire d'Arnêke. Debierre, principal de collège en retraite, à Cassel. Flament, percepteur, à Cassel. Guidici, receveur ruraliste, à Noordpeene. Haeuw, adjoint au maire, cultivateur, à Noordpeene. Heem, docteur en médecine, à Cassel. Joos, lieutenant-colonel en retraite, à Cassel. Loorius, maître d'hôtel, à Cassel. Persyn, brasseur, à Rubrouck. Quenson, juge de paix, à Haubourdin. Vandaele, cultivateur, adjoint au maire, à Oxelaere.

CANTON D'HAZEBROUCK-NORD. — MM. Brasseur, inspecteur du chemin de fer des Flandres, à Hondeghem. Decouvelaere, docteur en médecine, à Hazebrouck. Fobert, maire, à Caestre. Lefebvre, vérificateur des poids et mesures, à Hazebrouck. Mannessier, négociant, à Lille. Mordacq-Cattoir, maire, à Blaringhem. Tersen, rentier, à Hazebrouck. Théry, professeur en retraite, à Hazebrouck.

CANTON D'HAZEBROUCK-SUD. — MM. Dave, négociant, à Thiennes. Delerue, propriétaire, à Hazebrouck. Foine, cultivateur, conseiller municipal, à Bœseghem. Stoffaas, receveur d'enregistrement retraité, à Hazebrouck. Vandenburghe, conseiller général, maire, à Steenbecque.

CANTON DE MERVILLE. — MM. Demon, conseiller général, industriel, à Merville. Lecomte, négociant, adjoint au maire, à Merville. Lecomte, propriétaire, à Estaires. Leroy, secrétaire en chef de la mairie, à Merville. Liébert, greffier de la Justice de paix, à Merville. Luchart, industriel, à Merville. Salomé, rentier, à Estaires. Variscotte, maire, à Merville. Vermeersch, propriétaire, à La Gorgue.

CANTON DE STEENVOORDE. — MM. Baudens, instituteur en retraite, à Eecke. Brasseur, juge de paix, à Cassel. Dehaene, maire de Saint-Sylvestre-Cappel. Depoorter, directeur de l'usine à gaz, à Steenvoorde. Devos, cultivateur, à Eecke. Dominique, receveur des contributions en retraite, à Steenvoorde. Nobécourt, greffier de la justice de paix, à Steenvorde.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

Inspection primaire de Lille (1^{re} Circonscription).

CANTON DE CYSOING. — MM. Bonduel, agriculteur, à Sainghin-en-Mélantois. Damide, cultivateur, maire, à Louvil. Delepouille, négociant, maire, à Cysoing. Demesmay, négociant, conseiller d'arrondissement, à Lille. Desprez, agriculteur, à Cappelle. Dewauvrain, propriétaire, à Cysoing. Dewauvrain, maire, à Camphin-en-Pévèle. Dubreucq, brasseur, à Templeuve. Herbin, vétérinaire, à Cysoing. Millet, négociant, à Cappelle. Tison, docteur en médecine, à Templeuve. Verlainne, docteur en médecine, à Cysoing. M^{mes} Bonduel, à Sainghin-en-Mélantois. Damide, à Louvil. Delepouille, à Cysoing. Dubreucq, à Templeuve.

CANTON DE LILLE-CENTRE. — MM. Assoignion, secrétaire général de la mairie, à Lille. Brackers d'Hugo, avocat, adjoint au maire de Lille. Combemale, doyen de la Faculté de médecine, à Lille. Cosset, industriel, à Lille. Deswaf, secrétaire du Bureau de bienfaisance de Lille. Obin, industriel, à Lille. Ovigneur, avocat, à Lille. Titren, vice-président du Bureau de bienfaisance, à Lille. M^{me} Assoignion, à Lille.

CANTON DE LILLE-EST. — MM. Cavro, directeur d'école honoraire, à Lille. Codron, professeur à l'Institut Industriel, à Lille. Debrabant, chef de bureau à la Compagnie du Chemin du fer du Nord, à Hellemmes. Druetz, négociant, à Lille. Fache, pharmacien, à Lille. Hennart, docteur en médecine, à Lille. Nigeon, président du Sou des Ecoles laïques, à Lille. Rouzé, docteur en médecine, à Lille. Thibaut, docteur en médecine, à Lille.

CANTON DE LILLE-NORD. — MM. Aldebert, directeur du Mont-de-piété, à Lille. Cuvelier, avocat, à Lille. Delporle, directeur des finances et du contrôle à la mairie de Lille. Dubus, directeur d'école honoraire, à Lille. Lévy, négociant, à Lille. Painblan, docteur en médecine, à Lille. Stiévenard, industriel, M^{mes} Lévy, à Lille et Painblan, à Lille.

CANTON DE LILLE-NORD-EST. — MM. Bécour, docteur en médecine, à Lille. Bloch, négociant, à Lille. Bouret, docteur en médecine, à Lille. Décarpentry, inspecteur du chauffage et de l'éclairage à la mairie de Lille. Fouquet, conseiller général, directeur d'école en retraite, à Ronchin. Lemire, ingénieur, à Lille. Parsy, pharmacien, à Mons-en-Barœul. Sébert, ancien pharmacien, à Lille. Thibaut, inspecteur de la salubrité, à Lille. Vaillant, négociant, à Lille. M^{mes} Badard-Rousseau, directrice honoraire de collège de jeunes filles, à Mons-en-Barœul. Bécour, à Lille. Lehut-Carion, institutrice en retraite, à Lille.

CANTON DE LILLE-OUEST. — MM. Baert, architecte, à Lambersart. Bailliez, industriel, à Saint-André. Bonte, conseiller général, ancien député, maire de Lambersart. Deraet, négociant, à Lille. Dubernard, ancien maire, à St-André. Mollet, Charles, propriétaire, à Lambersart. Vandenbosch, industriel, à Wambrechies. Vasseur, négociant, à Lille. Weiss, industriel, à Lille. M^{me} Bailliez, à Saint-André. M^{lle} Lempereur, directrice du Lycée Fénelon, à Lille.

CANTON DE LILLE-SUD. — MM. Delplanque, docteur en médecine, à Lille. Deroubaix, négociant, à Lille. Evrard, ancien pharmacien, à Lille. Fanyau, maire, à Hellemmes. Grandel, ancien conseiller général, à Lille. Haquet père, administrateur du Bureau de bienfaisance à Lille. Legrand, juge suppléant, à Lille. Lepot, pharmacien, à Lille. Mourmant, négociant, à Lille. M^{mes} Géry Legrand, et Laguessé, à Lille.

CANTON DE LILLE-SUD-EST. — MM. Baudry, professeur à la Faculté de médecine, à Lille. Bigo-Danel, imprimeur, à Lille. Bonnefoy, avocat-conseil, à Lille. Cliquennois-Pâque, directeur d'assurances, à Lille. Damien, doyen de la Faculté des sciences, à Lille. Haquet, négociant, à Lille. Hayem, négociant à Lille. Hébert, inspecteur général honoraire des postes, à Lille. Leleu, administrateur du bureau de bienfaisance, à Lille. Péro, avocat, à Lille. Turbelin, constructeur, à Lille. M^{mes} Hébert et Leleu, à Lille.

CANTON DE LILLE-SUD-OUEST. — MM. Caudrelier, instituteur honoraire, à Lille. De Lauwereyns, avocat, à Lille. de Renty, négociant, à Lille. Duvillier, chef de laboratoire à l'Institut Industriel, à Lille. Fockeu, professeur à la Faculté de médecine, à Lille. Lefèvre, doyen de la Faculté des lettres, à Lille. Paillot, professeur à la Faculté des Sciences, à Lille. Ravet, Victor, constructeur-électricien, à Lille. Verly, publiciste, à Lille. Wertheimer, professeur à la Faculté de médecine, à Lille. M^{mes} De Lauwereyns, à Lille. Lefèvre, à Lille. Wertheimer, à Lille.

Inspection primaire de Lille (2^e Circonscription).

CANTON D'ARMENTIÈRES. — MM. Chas, manufacturier, maire, à Armentières. Capliez, représentant de commerce, à Armentières. Chardon, médecin en chef de l'Asile d'Aliénés, à Armentières. Druot, directeur de l'École nationale professionnelle, à Armentières. S., Guillaïn, négociant en toiles, à Armentières. Paul Lescornez brasseur, à Armentières. G. Lotthé, agent-voyer principal, à Armentières. F. Lutun, agriculteur, à Frelinghien. Adolphe. Potel, représentant de commerce, à Armentières. J. Villard, manufacturier, adjoint au maire, à Armentières.

CANTON D'HAUBOURDIN. — MM. Bonduel, brasseur, à Loos. Carlier, J.-B., agriculteur, à Le Maisnil. Castel, agriculteur, à Emmerin. Deleneville, docteur en médecine, à Wavrin. Jolivet, propriétaire, conseiller d'arrondissement, à Lomme (Mont-à-Camp). Lamolinaire, percepteur à Haubourdin. Leduc, receveur-buraliste, à Lomme (Mont-à-Camp). Lefebvre, tanneur, à Haubourdin. Mizon, docteur en médecine, à Lomme. Pigon, industriel, à Hallennes-lez-Haubourdin. Auguste Potié, sénateur, maire, à Haubourdin. Georges Potié, député, maire, à Loos. Léon Potié, brasseur, à Haubourdin. Tartarat, brasseur, à Lomme-Maraîs. Tronequée, agent-voyer, à Haubourdin.

CANTON DE LA BASSÉE. — MM. Barrois-Brame, conseiller général, maire, à Marquillies. Paul Cordier, propriétaire, à La Bassée. Auguste Delaplace, industriel, à Don-Sainghin. Louis Gombert, brasseur, ancien maire à Fournes. Legrand, docteur en médecine, à La Bassée. Octave Lenglin, négociant, suppléant du juge de paix, à La Bassée. Charles Leroy, cultivateur, à Herlies. Homère Mahieu, brasseur, à La Bassée. Albert Mazure, propriétaire, à La Bassée. Polart, négociant à La Bassée. Epile Stenne, négociant, à La Bassée.

CANTON DE PONT-A-MARCO. — MM. Louis Baratte, agriculteur, à Pont-a-Marcq. Joseph Béghin, industriel, à Thumeries. Aristide Blondeau, négociant,

à Thumeries. Jules Butruille, ingénieur civil, industriel, à Tourmignies. Carlier, agriculteur, à Mons-en-Pévèle. Carton, ingénieur, maire, à Pont-à-Marq. Chuffart, brasseur, à Fretin. Coget, ancien député, maire, à Phalempin. Denœulain, maire, à Thumeries. Duburque, docteur en médecine, à Bersée. Favier, maire, à Ennevelin. Louis Lambelin, cultivateur, à Avelin. Lemaire, ancien professeur, ancien maire, à Mèrignies. Paul Lepeuple, ancien conseiller général, agriculteur, à Bersée. Pollet, pharmacien, à Phalempin. Santré, directeur d'école honoraire, à Phalempin. M^{mes} Desmazières-Ledoux, à Phalempin, Paul Lepeuple, de Bersée.

CANTON DE QUESNOY-SUR-DEULE. — MM. Anatole Delecourt, horticulteur, à Saint-André. Ducarin, industriel, maire, à Comines. Horent, maire, à Deulémont. Lemaire, docteur en médecine, à Comines. Paul, Lesaffre, agriculteur, à Comines-Sainte-Marguerite. Rembry, directeur d'école honoraire, à Comines-Sainte-Marguerite. Saint-Léger, et Vanrullen, industriels, à Wervicq-Sud.

CANTON DE SECLIN. — MM. Boutemy, propriétaire, à Templemars. Debuchy, Pierre, agriculteur, maire, à Noyelles-lez-Seclin. Descamps, maire, à Carnin. Desreux, propriétaire, à Annœullin. Dupretz, docteur en médecine, à Gondécourt. Hocedez, J.-B., brasseur, à Wattignies. Laden, agronome, à Seclin. Laignel, brasseur, maire à Provin. Mallet, pharmacien, à Seclin. Marcy, représentant de commerce, à Don. Mélantois, conseiller général, maire, à Gondécourt. Meun, agriculteur, ancien maire, à Provin. Pontfort, brasseur, à Seclin. Rousselle, maire de Bauvin. Vergez, négociant, à Seclin. M^{lle} Bauduin, à Gondécourt.

Inspection primaire de Roubaix.

CANTON DE LANNOY. — MM. Bétremieux, industriel, à Lannoy. Delecroix, ancien député, maire, à Hem. Delerue, cultivateur, à Anstaing. Detroye, médecin, à Flers. Dueroq, instituteur en retraite, à Ascq. Samuel Dujardin, propriétaire, à Croix et conseiller municipal, à Lannoy. Fourmestreau, Victor, propriétaire, à Ascq. Lamotte, docteur en médecine, conseiller général, à Willems. Henri Lemaire, brasseur, à Willems. Thieffry, industriel, à Chérens. M^{mes} Issled, à Annappes. Vilbert, institutrice en retraite, à Lys.

CANTON DE ROUBAIX-EST. — MM. Barbotin, architecte, à Roubaix. Blankaert, pharmacien, à Wattrelos. Daumont, ingénieur, à Roubaix. Auguste Flipo, propriétaire, à Roubaix. Gahide, industriel, à Roubaix. Gauthier, instituteur en retraite, à Roubaix. Hennequant, pharmacien, à Roubaix. Lehoucq, industriel, à Roubaix. M^{me} Chevaucherie, institutrice en retraite, à Roubaix.

CANTON DE ROUBAIX-NORD. — MM. Bourgeois-Carlier, propriétaire, à Roubaix. Delahousse, docteur en médecine, à Roubaix. Delamaladry, Louis, propriétaire, à Roubaix. Delattre, docteur en médecine, à Roubaix. Labbe, Jules, docteur en médecine, à Roubaix. Lacquement, directeur du Mont-de-Piété, à Roubaix. Lavallée, industriel, à Roubaix. Lecapitaine, entrepreneur de menuiserie, à Roubaix. M^{me} Juncker, à Roubaix.

CANTON DE ROUBAIX-OUEST. — MM. Blomme, négociant, à Roubaix. Debuchy, receveur de rentes, à Roubaix. Demoulin, docteur en médecine, à Croix. Duburq, Gaston, représentant, à Roubaix. Gaberel, Georges, entrepreneur de bâtiments, à Croix. Sellier, industriel, à Roubaix. Troller, Henri, négociant, à Roubaix.

CANTON DE TOURCOING-NORD. — MM. Pierre Charle, employé, à Halluin. Edouard Dewailly, fabricant de chicorée, à Halluin. Dumoulin, pharmacien, à Roncq. Emile Lecomte, adjoint au maire de Tourcoing. Mullet, vétérinaire, à Linselles. Polydore Stock, employé, à Halluin.

CANTON DE TOURCOING-NORD-EST. — MM. Caudrelier, docteur en médecine, à Tourcoing. Cyrille Desbouvries, négociant, à Tourcoing. Dron, vice-président de la chambre des députés, maire, à Tourcoing. Jullien, docteur en médecine, à Tourcoing. De Lavaivre, receveur-buraliste, à Tourcoing. Leduc, docteur en médecine, à Tourcoing. Flament, conseiller municipal, à Tourcoing. Jean Philippe, à Tourcoing. Urbain Robbe, flateur, à Tourcoing. Viel, à Neuville-en-Ferrain.

CANTON DE TOURCOING-SUD. — MM. Adrien, industriel, à Marcq-en-Barœul. Bruneau, pharmacien, à Tourcoing. Cadeau, docteur en médecine, à Tourcoing. Destombes, agriculteur, à Bondues. Dupont, médecin, à Tourcoing. Loidant, conseiller général, à Tourcoing. Masure-Six, propriétaire, à Tourcoing. Muller, négociant, à Tourcoing. Vincent, médecin, à Mouvaux.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

CANTON DE BOUCHAIN. — MM. Bury, brasseur, adjoint au maire à Avesnes-le-Sec. Chuffart, docteur en médecine, à Marquette-en-Ostrevant. Coquelle, conseiller d'arrondissement, maire, à Mastaing. Danquigny, brasseur, adjoint au maire, à Noyelles-sur-Selle. De Heinzelin, propriétaire, à Neuville-sur-Escout. Devillers, instituteur honoraire, à Haspres. Drèyfus, malteur, ancien maire, à Louches. Dubois, brasseur, à Wasnes-au-Bac. Lamand, docteur en médecine, à Haspres. Lempereur-Cachera, brasseur, à Marquette-en-Ostrevant. Lempereur, Joseph, brasseur, à Lieu-Saint-Amand. Lestoille, cultivateur, maire, à Haspres.

CANTON DE CONDÉ. — MM. Castiau, docteur en médecine, ancien député, conseiller général, à Vieux-Condé. Fally, Emile, président du Tribunal de Commerce, à Valenciennes. Guéry, docteur en médecine, à Fresnes. Legentil, propriétaire, à Fresnes. Lemer, maire, à Herguies. Martel, ancien adjoint au maire, à Condé. Moreau, maire, à Fresnes. Pureur, conseiller d'arrondissement, maire, à Condé. Trotin, caissier central en retraite de la Compagnie d'Anzin, à Condé. Wagret, maître de verrerie, maire, à Escoutpont.

CANTON DE DENAIN. — MM. Copin-Laby, brasseur, ancien maire, à Hélesmes. Deschamps, instituteur honoraire, à Denain. Flaurynck, Achille, ancien pharmacien, suppléant de juge de paix, à Denain. Houtard, Eugène, industriel, à Douai. Laurette, entrepreneur, à Denain. Leclercq, Jules, comptable, à Denain. Lepoivre, rentier, à Denain. Poulain, brasseur, capitaine des pompiers, à Denain. Selle, député, maire, à Denain. Sorriaux, maire, à Douchy.

CANTON DE SAINT-AMAND (Rive droite). — MM. Caby, maire, à Mortagne-du-Nord. Chaumont, industriel, à Flines-lez-Mortagne. Duflot, agriculteur, à Saint-Amand-les-Eaux. Dupont, maire, à Bruille-Saint-Amand. Jouveaux, maire, à Château-l'Abbaye. Lepez, ancien député, conseiller d'arrondissement, maire de Raismes. Sirot, Jules, ancien député, conseiller général, à Saint-Amand. Vaillant, rentier, à Raismes.

CANTON DE SAINT-AMAND (Rive gauche). — MM. Bouchart, Charles, industriel, à Saint-Amand. Breton, docteur en médecine, adjoint aumaire de Saint-Amand. Davaine, Casimir, industriel, à Saint-Amand. Davaine, Emile, député, conseiller général, maire, à Saint-Amand. Davaine, Ernest, industriel, à Saint-Amand. Humbert, notaire, à Saint-Amand. Platelle, conseiller d'arrondissement, au Rosult. Raviart, ancien adjoint au maire de Saint-Amand.

CANTON DE VALENCIENNES-EST. — MM. Bavay, Adolphe, industriel, à Marly-la-Briquette. Bouvier, député, conseiller général, maire, à Rombies. Corsolle, Alfred, adjoint au maire, à Valenciennes. Debaralle, conseiller municipal, à Valenciennes. De Lauwereyns, docteur en médecine, à Valenciennes. Druenes, maire, à Marly. Lebacqz, propriétaire, à Valenciennes. Lengrand, maire, à Sebourg. Quinet, maire, à Quarouble. Weil, Jean, industriel, à Marly. Wilhem, représentant de commerce, à Saint-Saulve.

CANTON DE VALENCIENNES-NORD. — MM. Coulon, huissier, à Valenciennes. Dangréau, brasseur, à Quarouble. Desruelles, liquidateur judiciaire, à Valenciennes. Dugardin, adjoint au maire, à Valenciennes. Gérard, maire, à Anzin. Henry, Victor, secrétaire général de la Société d'agriculture, à Valenciennes. Lemaître, caissier central de la C^{ie} d'Anzin, à Anzin. Masson, ancien adjoint au maire, à Saint-Saulve. Patoir, conseiller d'arrondissement, maire, à Wallers. Pillion, Jules, conseiller municipal, à Valenciennes. Place, ancien maire, à Saint-Saulve. Saint-Quentin, avocat, à Valenciennes. Turbot, industriel, à Anzin.

CANTON DE VALENCIENNES-SUD. — MM. Briffaut, négociant, à Trith-Saint-Léger. Bullot, Edouard, rentier, à Valenciennes. Dangréaux, maire, à Rouvignies. Debosse, Edouard, marchand de cuir, à Valenciennes. Devillers, maire de Valenciennes. Dreyfus, Louis, huissier, à Valenciennes. Macarez, conseiller d'arrondissement, maire, à Haulchin. Mallez, ex-conseiller d'arrondissement, maire, à Thiant. Moreau, rentier, à la Sentinelle. Sirot, César, ancien député, conseiller général, maire, à Trith-Saint-Léger. Tauchon, docteur en médecine, à Valenciennes.

ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES DU DÉPARTEMENT

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — M. Camille Peltier, I, Inspecteur d'académie, Directeur de l'Enseignement primaire du Nord, *Prési-*

dent; MM. Lemaire, \odot I, conseiller à la Cour d'appel; Bosquet, \ast , \odot A, président de Chambre à la cour d'appel; Godin, \odot A, avocat, conseiller municipal à Douai; Penjon, \ast , \odot I, professeur à la Faculté des Lettres de Lille; Mannier, \odot I, f , conseiller général à Raimbeaucourt; Debève, \ast , \odot I, f , conseiller général, à Masny.

PERSONNEL ENSEIGNANT. — *École de garçons*: MM. Charton, \ast , \odot I, *Directeur*; Marie, \odot I, *Econome*; Leduc, \odot I, f , Lefebvre, \odot A, Bertoux, \odot I, Bridelance, \odot I, Beslon, Leroux, Tartrat, Crapet, \odot A, Roger, *Professeurs*; Prevot, \odot A, *Maitre-adjoint*: Lourme, \odot I, *Directeur de l'École primaire annexe*; Lempereur, Mercier et Poulain, *Instituteurs-adjoints à l'École annexe*; Gillet, \odot I, *Professeur de chant*; Belud, *Maitre d'horticulture*; Baude, \odot I, *Médecin*.

École de filles: M^{me} Eidenschenk, \odot I, *Directrice*; M^{lle} Gruin, \odot I, *Econome*; M^{me} Compain, \odot I, M^{lles} Buttner, Lefebvre, \odot A, Miron, \odot A, Bultez-Peteau, \odot A, Roudier, \odot A, M^{me} Monsinjon, \odot A, M^{lle} Désir, *Professeurs*; M^{lle} Maïaux, \odot I, *Directrice de l'École primaire annexe*; M^{lles} Sieffert, Crapier, Granet, Andrieu, *adjointes*; M^{lle} Larivière, *adjointe surveillante*; M^{lle} Bressolles, \odot I, *Professeuse de solfège*; M. de Sylva, \odot I, *Professeur de dessin*; M. Baude, \odot I, *Médecin*.

Les écoles normales comprennent 160 élèves-maitres et 180 élèves-maitresses, répartis en trois années, tous entretenus par l'État. Une quatrième année (lettres) a été créée à l'École normale d'instituteurs en 1905.

ÉCOLES PRIMAIRES SUPÉRIEURES.

Le département du Nord compte 17 écoles primaires supérieures: 12 pour les garçons et 5 pour les filles.

1° GARÇONS. — Lille, bd Louis XIV. *Directeur*: M. Lesnes, \ast , \odot I. — Roubaix, r. du Collège. *Directeur*: M. Lambert, \odot I. — Tourcoing, r. de Gand. *Directeur*: M. Demolon, \odot I. — Haubourdin, *Directeur*: M. Pinchart, \odot A. — Fournes, *Directeur*: M. Gombert, \ast , \odot I, f — Douai, *Directeur*: M. Frixon, \odot I. — Landrecies, *Directeur*: M. Labois, \odot A. — Valenciennes, *Directeur*: M. Adde, \odot I. — Hondschoote, *Directeur*: M. Timmerman \odot I. — Avesnes: *École supérieure annexée au collège*: M. Pecqueur, \odot I. — Bavay: M. Manouvrier, \odot A. — Merville, *Directeur*: M. Dufour, \odot A.

2° FILLES. — Lille, bd des Ecoles. *Directrice*: M^{lle} Dugardin, \odot I. — Roubaix, r. du Grand-Chemin. *Directrice*: M^{lle} Galzandat, \odot I. — Tourcoing, r. des Orphelins. *Directrice*: M^{lle} Leconte, \odot I. — Gondecourt, *Directrice*: M^{lle} Goepf, \odot A. — Avesnes, *Directrice*: M^{lle} Peteau, \odot A.

COMMISSIONS D'EXAMEN DES ASPIRANTS ET DES ASPIRANTES AUX BREVETS DE CAPACITÉ POUR L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

LILLE. — Aspirants. — **Brevet élémentaire et Brevet supérieur**: M. Camille Peltier, \odot I, *Inspecteur d'Académie, Directeur de l'Enseignement primaire du Nord*; MM. Connesson, \odot I, Gérard, \odot I, Prot, \odot I, Dalmasse, \odot I, Chapuis, \odot A, *Inspecteurs primaires*; Salé, \ast , \odot I, *Proviseur du Lycée*; Sizaïre, *Professeur*. Dubus, \odot I, Cavro, \odot I, Caudrelier, \odot I, Fouquet, \odot A, *Instituteurs honoraires, à Lille*; Dufour, \odot A, Timmerman, \odot I, Gombert, \ast , \odot I, f , Pinchart, \odot A, *Directeurs d'écoles primaires supérieures*; Savreux, \odot I, Daniel, \odot I, Hecht, \odot I, Eloire, \odot I, Delattre, \odot I, *Professeurs à l'École supérieure de Lille*; Spéder, Hache, Hazard, \odot I, *Instituteurs à Lille*, Membré,

Instituteur privé à Lille. Lecuy, ♂ A et Bouchery, ♂ I, *Professeurs de gymnastique à Lille.*

Aspirantes. — Brevet élémentaire et Brevet supérieur : M. Camille Peltier, ♂ I, *Inspecteur d'Académie, Directeur départemental de l'Enseignement primaire du Nord*; MM. Gérard, ♂ I, Connesson, ♂ I, Prot, ♂ I, Dalmasse, ♂ I, Chapuis, ♂ A, *Inspecteurs primaires*; Dubus, ♂ I, Cavro, ♂ I, Fouquet, ♂ A, *Instituteurs honoraires à Lille*; Hazard, ♂ I, *Instituteur à Lille*; M^{lles} Lempereur, ♂ I, *Directrice du Lycée Fénelon à Lille*, Girode, ♂ A, et Matton, ♂ A, M^{me} Darchez, ♂ A, M^{lles} Abrey, ♂ I, Lamorlette, ♂ A, Desrousseaux, ♂ A, Debehaighe, ♂ A, *Professeurs au Lycée Fénelon à Lille*; Galzandat, ♂ I, *Directrice de l'École primaire supérieure de Roubaix*; Dugardin, ♂ I, *Directrice de l'École primaire supérieure de Lille*; Mériaux, ♂ I, Fonte, ♂ A, Ledun, ♂ A, Declercq, ♂ A, Jumau, ♂ I, Plauzoles, ♂ I, Terlet et Ecrement, ♂ I, *Professeurs à l'École primaire supérieure de Lille*; Hudelo, ♂ A, *Institutrice privée à Lille*; M^{lle} Goepp, ♂ A, *Directrice de l'École primaire supérieure de Gondcourt*; M^{lles} Séverin, ♂ A, Delarue, ♂ A, *Directrices de collège.*

DOUAI. — Aspirants. — Brevet élémentaire et Brevet supérieur : MM. Berneuill, ♂ I, Dessaint, ♂ I, *Inspecteurs primaires*; Xoual, ♂ I, Limbour, ♂ A, Monsinjon, ♂ I, de Sylva, ♂ I, *Professeurs au Lycée*; Charton, ♂ I, *Directeur de l'École normale*; Beslon, Crapet, ♂ A, Lefebvre, ♂ A, Bridelance, ♂ I, Leduc, ♂ I, Bertoux, ♂ I, Leroux, Marie, ♂ I, *Professeurs à l'École normale*; Frixon, ♂ I, *Directeur de l'École supérieure*; Foissier, ♂ I, Thomé, ♂ A, Wilpote, ♂ A, Reveillon, ♂ A, *Professeurs d'École primaire supérieure*; Telliez, ♂ A, Sergent, *Instituteurs à Douai*; Hurtevent, *Instituteur privé aux Asturies*; Gillet, ♂ I, et M^{lle} Bressolles, ♂ I, *Professeurs de chant*; Demaire, ♂ A, et Prévot, ♂ A, *Professeurs de gymnastique.*

Aspirantes. — Brevet élémentaire et Brevet supérieur : MM. Berneuill, ♂ I, Dessaint, ♂ I, *Inspecteurs primaires*; Dubrulle, ♂ I, de Lauwereyns, ♂ I, Limbour, ♂ A, de Sylva, ♂ I, *Professeurs au Lycée*; M^{mes} Eïdenschenk, ♂ I, *Directrice de l'École normale*; Duporge, ♂ A, *Directrice du Collège*; Duchaussoy, *Professeur*; Buttner, ♂ A, Compain, ♂ I, Miroux, ♂ A, Lefebvre, ♂ A, Désir, Monsinjon, ♂ A, Bultez, ♂ A, Roudier, ♂ A, *Professeurs à l'École normale*; M^{me} Duponchel, ♂ A, *institutrice à Douai*; M. Frixon, ♂ I, *Directeur de l'École primaire supérieure*; Bocquet, ♂ A, et Mériaux, ♂ I, *Instituteurs*; Gillet, ♂ I, et M^{lle} Bressolles, ♂ I, *Professeurs de chant*; M^{lle} Hurtevent, *Institutrice privée aux Asturies.*

VALENCIENNES. — Aspirants. — Brevet élémentaire et Brevet supérieur : MM. Louis, ♂ I, Larmignat, ♂ A, ♂, Cayasse, ♂ I, *Inspecteurs primaires*; Herlemont, ♂ I, *Principal du collège du Quesnoy*; Despiques, ♂ I, *Proviseur du Lycée de Valenciennes*; Denis, *Principal du Collège de Saint-Amand*; Adde, ♂ I, *Directeur de l'École primaire supérieure de Valenciennes*; Manouvrier, ♂ A, *Directeur de l'École primaire supérieure de Bavay*; Labois, ♂ A, *Directeur de l'École primaire supérieure de Landrecies*; Legros, Gamard, *Professeurs d'École primaire supérieure*; Blanchard, *Instituteur à Valenciennes*; Leleu, *ex-Instituteur privé à Raismes-Vicoigne*; Fiévet, *Professeur de musique à Valenciennes.*

Aspirantes.—**Brevet élémentaire et Brevet supérieur:** MM. Louis, \odot I, Larmignat, \odot A, \otimes , Cayasse, \odot I, *Inspecteurs primaires*; Père, \odot I, *Professeur au lycée*; Damien, \odot I, \otimes , *Directeur de l'école primaire supérieure de Valenciennes*; Jeanguyot, Valette, *Professeurs d'école primaire supérieure*; Bécar, *Principal du Collège de Condé*; Milles Rosier, \odot A, *Directrice du collège de Valenciennes*; Poëtte, \odot A, Saladin, Dupont, *Professeurs au collège*; Wallerand, \odot I, Bureau, *Institutrices à Valenciennes*; Bloquau, *Institutrice privée à St-Amand*; M. Fiévet, *Professeur de musique à Valenciennes*; Krieger, \odot A, Lamendin, \odot A, *Directeurs d'école à Valenciennes*; Cordonnier, \odot I, *Directeur d'école à Saint-Amand*.

COMMISSION D'EXAMEN DES ASPIRANTS AUX BOURSES DE L'ENSEIGNEMENT
PRIMAIRE SUPÉRIEUR.

Président: M. Camille Peltier, \odot I, *Inspecteur d'Académie, Directeur de l'Enseignement primaire*; **Membres:** MM. Gérard, \odot A, Connesson, \odot I, Prot, \odot I, *Inspecteurs primaires*; Lesnes, \odot I, *Directeur de l'École primaire supérieure de Lille*; Hazard, \odot I, *Instituteur à Lille*; Dubus, \odot I, Caudrelier \odot I et Cavo, \odot I, *Instituteurs honoraires*; M^{lle} Dugardin, \odot I, *Directrice de l'École primaire supérieure de Lille*; M^{mes} Augé, \odot A, Lesnes \odot I, *Institutrices à Lille*.

ASSOCIATIONS D'ANCIENS ÉLÈVES D'ÉCOLES PUBLIQUES

**Association amicale des Anciens Elèves du Collège
et du Lycée de Lille.**

Cette association, fondée le 3 juin 1857, a été reconnue d'utilité publique par décret du 15 février 1889. Elle a son siège social au Lycée Faidherbe.

BUREAU.—**Président:** M. Georges Dutilleul, \odot I, \dagger ; **Vice-Président:** M. H. Deroide, \odot I; **Secrétaire-Général:** M. Ed. Rolants, \odot I; **Secrétaire-adjoint:** Louis Rivière, \otimes ; **Trésorier:** M. Raymond Rajat, \odot I.

MEMBRES DU COMITÉ: MM. P. Carpentier, Henri Fockeu, Raymond Sauvage, Ed. Oudart, Gustave Catel-Béghin, Adolphe Meyer, G. Gérard, P. Martin, Rolants et G. Soulier.

**Associations amicales des Anciens élèves des Écoles
primaires supérieures de Lille.**

École supérieure de garçons (siège social à l'École Franklin, bd Louis XIV).

BUREAU. — **Président:** M. Jules Lefebvre, \odot I, r. de la Barre, 31^{bis}; **Vice-Président honoraire et Membre d'honneur:** M. Mongy, \otimes , \odot I, r. d'Artois, 1. — **Vice-Président:** M. Breutin, \otimes A, r. Louis Faure, 20. **Trésorier:** M. Chuffart, \odot I, r. Daubresse-Mauvies, 50, à Mons-en-Barœul. **Trésorier-Adjoint:** M. Henri Duponchel, \odot A, r. des Blancs-Mouchons, 13-15, à Douai. **Secrétaire-général:** M. Masson, r. d'Artois, 22. **Secrétaire-Adjoint:** M. Delannoy, à Fretin.

École supérieure de filles (siège social à l'École Jean Macé, bd des Ecoles).

BUREAU. — **Présidente:** M^{lle} Dugardin, \odot I, bd des Ecoles, 52. **Vice-Présidente:** M^{me} Mériaux, \odot I, École des garçons, à Dorignies; **Secrétaire:** M^{lle} Canonne, École Sophie-Germain, bd de la Liberté, 97. **Vice-Secrétaire:** M^{me} Quiquempois, r. de Wazemmes, 19. **Trésorière:** M^{lle} Bailly, r. d'Artois, 169.

Fédération des Amicales laïques publiques de Lille.

Fondée en 1909, entre toutes les Associations d'Anciens et d'Anciennes Elèves des Écoles laïques publiques de Lille, (Siège social: à l'Hôtel-de-Ville).

COMITÉ D'HONNEUR.—**Présidents:** M. Félix Trépont, \odot \otimes , \odot I, \otimes , \dagger ,

Préfet du Nord; M. Georges Lyon, O^z, ^QI, Recteur de l'Académie de Lille; M. Ch. Delesalle, Maire de Lille. — *Vice-Présidents*: M. Peltier, ^QI, Inspecteur départemental de l'Enseignement primaire du Nord; M. A. Minet, Inspecteur primaire honoraire à Lille; M. Gérard, ^QI, Inspecteur primaire à Lille.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — La Commission administrative de la Fédération se compose de deux délégués de chaque Amicale fédérée.

BUREAU. — *Président*: M. le Docteur P. Cavro, ^QA, 116 bis, Bd de la Liberté, Lille. — *Vice-Présidents*: Melle Augé, ^QA, école Pasteur, Place Philippe-le-Bon, Lille; MM. Fernand Willay, ^QA, 40, rue de Béthune, Lille et A. Doyennette, 66, rue de Fives, Lille. — *Secrétaire-Général*: M. Georges Viste, 8, rue Léon-Gambetta, Lille. — *Secrétaires*: Melle V. Vandaele, 103, rue Jacquemars-Giélée, Lille et M. A. Thoorès, 10, rue Bernos, Fives-Lille. — *Trésorier-Général*: M. Maurice David, 43, rue Malakoff, Fives-Lille. — *Trésoriers*: Melle Bonnemaïson, école Boufflers, rue de Tournai, Lille et M. D. Picavet fils, 149, rue Pierre-Légrand, Fives-Lille.

ENSEIGNEMENT LIBRE.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

Facultés catholiques de Lille.

Chancelier: M^{sr} Ed. Hautcœur; *Recteur*: M^{sr} A. Margerin, *Vice-Recteur*: M. le chanoine Dewaulle; *Secrétaire général*: M. le chanoine Salembier; *Secrétaire et Intendant général*: M. l'abbé Buns; *Bibliothécaire*: M. l'abbé Dubrulle; *Trésorier*: M. Maillot; *Econome*: M. Merlier.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE (rue du Port, 41).

Doyen: M. l'abbé Thamiry, bd Vauban, 60. — *Professeurs*: M^{sr} L. Baunard, docteur en théologie et es-lettres, bd Vauban, 60, *Patrologie*. — M. le chanoine L. Salembier, docteur en théologie, bd Vauban, 60, *Histoire ecclésiastique*. — M. le chanoine H. Quilliet, docteur en théologie, r. d'Isly, 3, *Dogmatique spéciale*. — M. le chanoine C. Robart, ^QA, docteur en théologie, b. Vauban, 60, *Exégèse et introduction biblique*. — M. le chanoine E. Pannier, docteur en théologie, r. Masurel, 14, *Introduction biblique et Langue hébraïque*. — M. l'abbé E. Thamiry, docteur en théologie, licencié es-lettres-philosophie, bd Vauban, 60, *Théologie morale*. — M. l'abbé A. Michel, docteur en théologie et en philosophie, r. Delzenne, 7, *Dogmatique générale et sacramentaire*. — M. l'abbé C. Toussaint, docteur en théologie et en philosophie, r. Colbert, 127, *Droit canonique*. — M. l'abbé L. Flipo, docteur en théologie, licencié es-sciences bibliques, r. du Port, 41, *Exégèse et introduction biblique*. — M. l'abbé P. Tiberghien, docteur en théologie, licencié es-sciences bibliques, bd Vauban, 60, *Apologétique*. — M. l'abbé A. Leman, docteur en théologie, licencié es-lettres histoire, bd Vauban, 58, *Histoire ecclésiastique*. — M. l'abbé J. Bouché, docteur en théologie, licencié es-lettres philosophie, bd Vauban, 86, *Introduction philosophique à la théologie, Métaphysique*. — M. l'abbé L. Mahieu, licencié en théologie et es-lettres, 41, r. du Port, *Logique, Droit naturel, Histoire de la philosophie*.

FACULTÉ DE DROIT (rue François-Baes).

Doyen: M. Selosse, ⁺, place du Concert, 7. — *Assesseur*: M. E. Duthoit.

ENSEIGNEMENT: LICENCE. — 1^{re} ANNÉE. — *Droit naturel et Histoire*

du Droit français, M. Rothe, ✠, r. Princesse, 71 ter. — *Droit romain*, M. Arthaud. — *Droit civil*, M. Paul Delepouille, sq. Dutilleul, 17. — *Economie politique et Droit constitutionnel*, M. Duthoit, r. Jacquemars-Giélée, 141. — *Apologétique*, M. l'Abbé Tiberghien.

2^e ANNÉE. — *Droit naturel*, M. Rothe. — *Droit romain*, M. Ory, ✠, à Cantelau. — *Droit civil*, M. de Corbie. — *Droit administratif*, M. Groussau, C ✠, député, à Lomme. M. Fleurquin, professeur-suppléant. — *Droit pénal et Instruction criminelle*, M. Gand, r. du Pont-Neuf. — *Economie politique*, M. Maurice Vanlaer, r. de Valmy, 26. — *Apologétique*, M. l'Abbé Tiberghien. — *Droit des gens*, M. Selosse, ✠, place du Concert, 7

3^e ANNÉE. — *Droit canon*, M. l'abbé Toussaint, professeur à la Faculté de théologie. — *Droit civil*, M. Cayrois. — *Droit commercial et droit maritime*, M. Trolley de Prévaux, ✠, avenue Courbet, 32, Cantelau. — *Procédure civile et voies d'exécution*, M. Bayart, bd d'Armentières, à Roubaix. — *Droit international privé*, M. Selosse, ✠. — *Législation financière et droit financier*, M. Bayart. — *Conférences de licence*, MM. A. de la Gorce, Gerber et Verschave, docteurs en droit.

CAPACITÉ. — *Droit civil*: M. Cayrois; *Droit pénal*: M. Gand; *Éléments de droit public et administratif*: M. Fleurquin; *Droit civil, successions, donations*: M. de Corbie.

DOCTORAT JURIDIQUE. — 1^{re} ANNÉE. — *Pandectes*: M. Arthaud, ✠; — *Droit coutumier*: M. Trolley de Prévaux, ✠; — *Conférences de droit romain*: MM. Delepouille et Arthaud.

2^e ANNÉE. — *Droit civil approfondi*: N....; — *Conférences de droit civil*: M. de Corbie; *Conférences de droit administratif*: M. de la Gorce; — *Conférences de droit criminel*: M. Gand.

DOCTORAT POLITIQUE. — 1^{re} ANNÉE. — *Droit des gens*: M. Selosse, ✠; — *Droit constitutionnel comparé*: M. Duthoit; — *Histoire du droit*: M. Guillaume, av. de Breteuil, 54, Paris; — *Conférences de droit public et de droit constitutionnel*: M. Duthoit; — *Conférences d'histoire du droit*: MM. Rothe et Fleurquin; — *Conférences de droit administratif*: MM. Fleurquin et de la Gorce.

2^e ANNÉE. — *Histoire des doctrines économiques*: M. Maurice Vanlaer; — *Législation industrielle*: M. Rothe, ✠; — *Législation et Sciences financières*: MM. Duthoit et de la Gorce; — *Conférences d'Economie politique*: M. Maurice Vanlaer; — *Conférences de science financière*: M. Duthoit.

ENREGISTREMENT ET NOTARIAT: M. Eugène Delepouille.

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE
(rue du Port, 56, et rue de Toul).

Doyen: M. E. Baltus, ✠, r. d'Angleterre, 42. — *Assesseur pour la pharmacie*: M. C. Carrez, à Loos.

I. **Médecine.** — COURS DU SEMESTRE D'HIVER: *Thérapeutique et matière médicale*, M. Guermontprez, C ✠, r. d'Esquermes, 63. — *Anatomie*, M. Rogie, ✠. — *Pathologie élémentaire et sémiologie*, M. Bosquier, r. des Stations, 4. — *Pathologie externe*, M. Rédier, ✠, pl. Cormontaigne, 7. — *Histologie et embryologie*, M. Toison, à Douai. — *Accouchements*, M. Voituriez, ✠, r. Jacquemars-Giélée, 53. — *Travaux anatomiques*, M. D. Augier, r. Jacquemars-Giélée, 54. — *Apologétique*, N..... — *Hygiène*, M. Lemièrre, bd Bigo-Danel, 14. — *Anatomie pathologique*, M. G. Augier, ✠. —

Parasitologie, M. Bosquier. — *Ophthalmologie*, M. Thilliez. COURS DU SEMESTRE D'ÉTÉ : *Physiologie*, M. Baltus, $\frac{1}{2}$, r. d'Angleterre, 42. — *Pathologie interne*, M. Lavrand, $\frac{1}{2}$, r. Gombert, 4. — *Anatomie pathologique*, M. Augier, $\frac{1}{2}$, r. Nationale, 162. — *Microbiologie*, M. Lemièrre. — *Médecine opératoire*, M. Faucon, $\frac{1}{2}$, r. Royale, 26. — *Histologie*, M. Toison. — *Physiologie médicale*, M. Delemer. — *Botanique médicale*, Carpentier. — *Médecine légale*, M. Besson, maître de conférences. — *Physique*, M. Witz, $\frac{1}{2}$.

CLINIQUES : *Clinique médicale* (Hôpital de la Charité), M. Desplats, $\frac{1}{2}$, bd. Vauban, 56. *Assistant de clinique médicale*, M. Vouters, r. Jacquemars-Giélée, 54. — *Clinique chirurgicale* (Hôpital de la Charité), M. Delassus, $\frac{1}{2}$, 46, bd de la Liberté, *Assistant*, M. Camelot, r. de l'Hôpital Militaire, 77. — *Clinique obstétricale et gynécologie* (Maternité, r. du Port, 86), M. Voituriez. — *Electrothérapie*, M. R. Desplats. — CLINIQUES COMPLÉMENTAIRES : Hôpital Saint-Antoine (Bd. Victor Hugo). *Maladies des enfants*, M. Augier, $\frac{1}{2}$. — Dispensaire Saint-Raphaël (r. du Port, 86). *Maladies nerveuses*, M. Vouters. — *Maladies des femmes*, M. Voituriez. — *Maladies chirurgicales*, M. Faucon, $\frac{1}{2}$. — *Maladies internes*, M. Baltus, $\frac{1}{2}$. — *Maladies de la bouche et des dents*, M. Rédiér, $\frac{1}{2}$. — *Maladies de la peau*, M. Danel. — Dispensaire St-Camille (r. de la Bassée, 8). *Maladies de l'estomac et de l'intestin*, M. Bosquier, r. des Stations, 3. — *Maladies du larynx, du nez et des oreilles*, M. Lavrand, $\frac{1}{2}$. — *Maladies des yeux*, M. Thilliez. — *Maladies des voies urinaires*, M. Camelot. — *Electrothérapie*, M. D'halluin.

II. **Pharmacie.** — COURS THÉORIQUES : *Physique générale*, M. Witz, C. $\frac{1}{2}$, professeur. — *Chimie minérale*, M. Lenoble, $\frac{1}{2}$, professeur. — *Chimie organique et analytique*, M. Monnet, $\frac{1}{2}$, professeur. — *Botanique générale*, M. Colin, maître de conférences. — *Zoologie*, MM. Van Oye, $\frac{1}{2}$, professeur. — *Chimie médicale*, M. Carrez, professeur, assesseur du Doyen. — *Pharmacie*, M. Willot, maître de conférences. — *Botanique*, M. Carpentier, maître de conférences. — *Matière médicale*, M. Raquet, maître de conférences. — *Minéralogie*, M. Delépine, professeur suppléant. — *Parasitologie*, M. Bosquier, professeur suppléant. — *Bactériologie*, M. Lemièrre, professeur. — *Toxicologie*, M. Carrez, professeur.

DÉMONSTRATIONS ET TRAVAUX PRATIQUES : *Physique*, M. Lamblin, chef des travaux. — *Chimie*, MM. Monnet, professeur, et Fenaert, maître de conférences. — *Botanique*, M. Licent, maître de conférences. — *Zoologie*, M. Van Oye, $\frac{1}{2}$, professeur. — *Chimie et Pharmacie*, M. Raquet, maître de conférences. — *Botanique*, M. Carpentier, maître des conférences. — *Matière médicale*, M. Raquet, maître de conférences.

RAPPEL DES COURS DU SEMESTRE D'ÉTÉ : *Physique générale*, M. Witz, professeur. — *Optique physique*, M. Delemer, professeur. — *Chimie minérale*, M. Lenoble, professeur. — *Chimie organique*, M. Monnet, professeur. — *Botanique générale*, M. Colin, maître de conférences. — *Zoologie*, M. Van Oye, $\frac{1}{2}$, professeur. — *Chimie médicale*, M. Carrez, professeur. — *Pharmacie*, M. Willot, maître de conférences. — *Botanique*, M. Carpentier, maître de conférences. — *Matière médicale*, M. Raquet, maître de conférences. — *Bactériologie*, M. Lemièrre, professeur. — *Physique biologique*, M. Delemer, professeur. — *Chimie biologique*, M. Carrez, professeur.

III. **École de sages-femmes** (place Sébastopol, 14). — M. Voituriez, †, *Professeur*.

FACULTÉ DES LETTRES (rue François Baes).

Doyen : M. le chanoine Lecigne. — *Professeurs* : M. l'abbé Dehove, *Philosophie*. — M. le chanoine Bayard, *Langue et littérature grecques*. — M. le Chanoine Delplanque, *Langue et littérature latines*. — J. Guillaume, les abbés Lesne, Leman, Dubrulle et Delépine, *Histoire et géographie*. — M. le chanoine Lecigne, et M. l'abbé Boulenger, *Langue et littérature françaises*. — M. le chanoine Looten, *Littératures étrangères*. — M. l'abbé Boulenger, *Philologie et grammaire comparée*. — M. Tournoux, *Langue allemande*.

FACULTÉ DES SCIENCES (Rue de Toul).

Doyen : M. A. Witz, C†. — *Professeurs* : MM. A. Witz, C†, membre correspondant de l'Institut, r. d'Antin, 29, et Delemer, r. Voltaire, 24, *Physique*. — M. le chanoine Stoffaes, r. Auber, 6, *Astronomie*. — M. le vicomte d'Adhémar, place de Genevières, 14, *Calcul différentiel et intégral, Analyse*. — M. le vicomte de Montessus, *Mathématiques générales et mécanique rationnelle*. — M. Caron, à St-André, *Chimie générale*. — M. Lenoble, r. Négrier, 18, *Chimie organique*. — M. l'abbé Delépine, bd Vauban, 60, *Géologie, minéralogie*. — M. l'abbé Carpentier, bd Vauban, 58, *Botanique*. — M. Van Oye, †, r. Grande-Allée, 1, *Zoologie*. — M. Maurice, †, *Anatomie et embryogénie comparée*. — M. Delépine, *Géographie physique*. — M. l'abbé Fenaert, *Chimie-Physique*.

COURS PRÉPARATOIRES AU CERTIFICAT D'ÉTUDES PHYSIQUES, CHIMIQUES ET NATURELLES. — *Professeurs* : *Physique*, M. Witz, — *Chimie*, MM. Monnet et Lenoble. — *Botanique*, M. Colin. — *Zoologie*, M. Van Oye, — *Optique physique*, M. Lamblin. — *Chefs des travaux* : MM. Lamblin, Fenaert Boulangé et Depape.

ÉCOLES ET COURS ANNEXÉS AUX FACULTÉS CATHOLIQUES

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES, rue de Toul, 11

Directeur : M. le chanoine Ghesquier, r. de Toul, 11.

I. **Section industrielle**. — *Morale et apologétique*, M. l'abbé Tiberghien ; — *Complément de mathématiques, analyse, géométrie descriptive*, M. Delerue ; — *Physique*, MM. Witz et l'abbé Fenaert ; — *Chimie*, MM. Lenoble, Caron et l'abbé Fenaert ; — *Géologie et minéralogie*, M. l'abbé Delépine ; — *Construction*, M. Vilain ; — *Filature*, M. Laisnes ; — *Tissage*, M. Tillie ; — *Mécanique*, M. Delemer ; — *Résistance des matériaux*, M. l'abbé Amycke ; — *Travaux publics, machines, dessin industriel*, M. Leveugle ; — *Chemins de fer*, M. Bréhy ; — *Mines et métallurgie*, M. Lachaise ; — *Chauffage*, M. Cousin.

II. **Section commerciale**. — *Commerce*, M. Selosse ; — *Comptabilité*, M. Corset ; — *Mathématiques*, M. Delerue ; — *Droit*, MM. Selosse fils et Trolley de Prévaux ; — *Economie politique*, M. Vanlaer ; — *Géographie économique et Histoire du Commerce*, M. Helbig ; — *Étude et essais des marchandises*, M. Raquet ; — *Conversation et correspondance en langues étrangères*, MM. l'abbé Bouchind'homme, Helluy, Leplus et Tournoux.

ÉCOLE DES SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES.

L'Université catholique de Lille a créé, en 1893, une École des Sciences sociales et politiques, annexée à la Faculté de droit, rue François Baes.

L'enseignement de l'École comprend : 1° *Des cours généraux* (économie politique, droit naturel, droit des gens, droit constitutionnel, droit administratif, science financière, etc.) ; 2° *Des cours spéciaux*, portant sur des points particuliers de la science politique et de la science économique ; 3° *Des travaux pratiques* : Cercles d'études dans lesquels les étudiants sont initiés, sous la direction d'un professeur, au travail personnel et à la parole publique ; excursions offrant un intérêt économique, social ou politique, etc. Cette école a obtenu une médaille de bronze à l'Exposition universelle de 1900.

Directeur de l'École : M. Selosse, ✠ , pl. du Concert, 7, à Lille.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR LIBRE DES JEUNES FILLES.

(Siège, Institution Blanche de Castille, rue Jean Levasseur).

Directeur : M. le chanoine Salembier, à Avelin, par Pont-à-Marcq.

Conférenciers : Mgr Margerin, M. le *Vice-Recteur* Dutoit, MM. les chanoines Bayard, Lecigne, Pannier, Looten, Delplanque, M. l'abbé Dubrulle, M. le docteur Delassus, M. Selosse, ✠ , et M. le docteur D'Halluin.

Association des Anciens Étudiants des Facultés catholiques de Lille.

Cette association a pour but de conserver et de fortifier les relations amicales formées entre ses membres durant le cours de leurs communes études. Elle compte actuellement près de 1.000 adhérents. Chaque année, l'association publie un compte-rendu de ses travaux, suivi de la liste de ses membres et des résultats des divers concours institués par elle pour les étudiants des Facultés libres et pour les élèves de l'enseignement secondaire libre.

Président : M. le Comte Paul Houzé de l'Aulnoit. — *Vice-Présidents* : M. le Dr Thilliez, M. le chanoine Lecigne. — *Secrétaire* : M. G. Herlin. — *Secrétaire-adjoint* : M. le docteur Bosquier. — *Trésorier* : M. P. Drillon.

INSTITUTIONS LIBRES D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

ARMENTIÈRES : *Saint-Jude*, M. l'abbé Hémerly, *directeur*. — BAILLEUL : *Immaculée-Conception*, M. l'abbé Courtois, *directeur*. — BANTIGNY : M. Bachelet. — BASSEE (La) : *St-François-de-Sales*, M. l'abbé Deschamps, *directeur*. — BAVAI : *Assomption*, M. l'abbé Lebrun, *directeur*. — BERGUES : *Saint-Winoc*, M. l'abbé Grenon, *directeur*. — CAMBRAI : *N.-D. de Grâce* : M. le chanoine Foulon, *directeur*. — DOUAI : *Saint-Jean*, M. l'abbé Lechantre, *directeur*. — DUNKERQUE : *N.-D. des Dunes*, M. le chanoine Decherf, *directeur*. — ESTAIRES : *Sacré-Cœur*, M. l'abbé Feuillet, *directeur*. — FOURMIES : *Saint-Pierre*, M. l'abbé Delarra, *directeur*. — GONDECOURT : M. COUVTEUR, ✠ A. — GRAVELINES : *N.-D. de Foy*, M. l'abbé Itsweire, *directeur*. — HAZEBROUCK : *Saint-François d'Assise*, M. l'abbé Delannoy, *directeur* ; *Saint-Jacques* M. l'abbé Hidden, *directeur*. — LILLE : M. Pilate, r. Négrier ; *Jeanne d'Arc*, r. Colbert, 25bis, M. le chanoine Mollet, *directeur* ; *N.-D. de la Treille*, M. le chanoine Delbroucq, *directeur* ; *Saint-Stanislas*, M. l'abbé Richez, *directeur*. — MARCQ-EN-BAROEUL : M. le chanoine Dieu, *directeur*. — ROUBAIX : *N.-D. des Victoires*, r. N.-D. des Victoires, 6, M. l'abbé Wyckaert, *directeur*. — SAINT-AMAND : *Notre-Dame des Anges*, M. l'abbé Béhague, *directeur*. — TOURCOING : *Sacré-Cœur*, r. de Lille, 111, M. l'abbé Leleu. — VALENCIENNES : *Notre-Dame*, M. l'abbé Petitprez, *directeur*.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL.

Inspection de l'Enseignement technique.

M. Labbé, *, \odot I, \odot S , *Inspecteur général de l'enseignement technique*, r. Camille Desmoulins, 18, à Lille.

M. Buissart, \odot I, *Conseiller général, Inspecteur régional de l'enseignement technique*, à Fourmies.

Inspecteurs départementaux : ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. — M. Copin, *, \odot I, Industriel, Président du Tribunal de Commerce de Cambrai. — ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — M. Wauthy, \odot A, fondeur à Sin-le-Noble. — ARRONDISSEMENTS DE DUNKERQUE et d'HAZEBROUCK. — M. Vancauwenberghé, *, Président du Conseil général, Industriel, maire de St-Pol-sur-Mer. — ARRONDISSEMENT DE LILLE. — *Centre de Lille* : M. Bonet, *, Ingénieur en Chef de l'association des propriétaires d'appareils à vapeur, à Lille, r. Solferino, 248. — *Centre de Roubaix* : M. Lehoucq, \odot I, industriel. — *Centre de Tourcoing* : M. Langlois, \odot I, Ingénieur à Lille, r. de Paris, 60 bis. — ARRONDISSEMENT DE VALÉNCIENNES. — M. Turbot, *, \odot C, Industriel, à Anzin.

École nationale d'Arts et Métiers de Lille.

(Boulevard Louis XIV)

Cette école, créée par une loi du 10 mars 1881 et ouverte le 15 octobre 1900, a pour but de former des sujets capables de devenir des ingénieurs et des industriels versés dans la pratique des arts mécaniques.

L'enseignement général y est commun à tous les élèves ; mais, pour le travail manuel, ceux-ci sont spécialisés. L'ajustage en reçoit les 7/10 et chacun des autres ateliers (forge, fonderie et menuiserie) en compte un dixième.

La durée normale des études est de 3 ans.

ADMINISTRATION. — MM. Corre, *, \odot I, *Directeur* ; Legrand, \odot I, *Sous-directeur, Censeur des études* ; Millet, \odot I, *Ingénieur, chargé des travaux* ; Bonnehon, \odot A, *Agent-Comptable* ; Pollard, \odot A, r. Malus, 20, *Secrétaire de la direction* ; Bryère, \odot A, M , r. des Processions, 100 bis ; Marcou, M \odot A, r. de Cambrai, 10 ; Barbet, r. de Valenciennes, 71 ; Blancard de Léry, r. Képler, 31, *Commis d'administration*.

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — MM. le Préfet du Nord ; le Maire de Lille ; Demon, conseiller général ; Faucheur, président de la Chambre de Commerce de Lille ; Arbel, directeur des Forges de Douai ; Thomas, directeur de la Société française de Constructions mécaniques, à Denain ; Degoix, ingénieur hydraulicien, à Lille ; Parent, ancien Directeur des Usines de Fives-Lille, à Paris ; Buissart, inspecteur régional de l'enseignement technique ; Wauthy et Turbot, inspecteurs départementaux de l'enseignement technique.

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT. — 1^o *Membres de droit* : MM. le Préfet du Nord, *Président* ; le Maire de Lille ; le Directeur de l'École ; le Sous-Directeur, censeur des études ; l'Ingénieur ; — 2^o *Membres élus pour trois ans parmi le personnel de l'École* : MM. Deguillaume et Roche, *professeurs* ; Billard et Poncin, *chefs d'atelier* ; — 3^o *Membres nommés pour trois ans* : MM. Martine, *industriel*, à Lille ; Paul Bonet, *, *Ingénieur* ; Petit, *directeur des ateliers de*

la Compagnie du Nord, à Hellemmes; Degoix, *Ingénieur hydraulicien*; Hector Depreux, *industriel*, à Viesly; Thomas, *directeur de la Société de constructions mécaniques (anciens Etablissements Cail)*, à Denain; Mouchel, \odot I, *Ingénieur civil*; Parent, \odot *, *Ingénieur*, à Paris; Sculfort, \odot *, \odot I, C †, *sénateur, Ancien Président du Conseil général, Industriel à Marbeuge*; Stoclet, *, \odot A, †, *Ingénieur en Chef, Agent voyer en Chef*; Wauthy, *, *Fondeur*, à Douai: N.....

CONSEIL DE L'ÉCOLE. — MM. le Directeur, *Président*; le Sous-Directeur, l'Ingénieur, les Professeurs et les Chefs d'atelier; 1 représentant des sous-chefs d'atelier; 1 représentant des surveillants-répétiteurs; Stoclet, Degoix et Parent, *Membres du Conseil de perfectionnement*.

PERSONNEL ENSEIGNANT. — Professeurs: *Mécanique*: M. Coiffard, \odot A, bd Papin, 2; *Mathématiques*: MM. Vallée, r. Dordin, 1, à Hellemmes, et Ropert, \odot A, sq. Morisson, 7 bis; *Physique et Chimie*: M. Champion, \odot A, r. Chaude-Rivière, 56; *Littérature et Histoire*: M. Collier, r. Chaude-Rivière, 60; *Comptabilité et Économie industrielle*: M. Roche, \odot A, bd des Ecoles, 1; *Éducation morale et civique*: M. Corre, *, \odot I, Directeur de l'École; *Dessin*: MM. Deguillaume, \odot A, r. Rolland, 43, Avarieu, \odot A, r. Masséa, 8, et Beauvais, \odot A, bd des Ecoles, 24; *Hygiène industrielle*: M. le docteur Colas, bd de la Liberté, 67. — *Chefs d'atelier*: *Ajustage*: M. Lombard, \odot A, 9, bd St-Marcel, à Paris; *Fonderie*: M. Goujon, \odot A, faub. de Douai, 136; *Forges*: M. Billard, \odot A, pl. de Béthune, 1; *Mécanique et modèles*: M. Poncin, \odot I, r. Turgot, 16; — *Sous-chefs d'atelier*: *Ajustage*: MM. Quinet, \odot A, r. Jeanne d'Arc, 10; Boyer, \odot A, r. Gustave-Jonquet, 18; Luzy, r. Dumont-d'Urville, 2; Dumas, pl. Simon-Vollant 12; Ruet, r. de Valenciennes; *Fonderie*: Romey, 8, r. Fontenoy; *Mécanique et modèles*: M. Puchaut, r. de l'Amiral-Courbet, 14, à Hellemmes; *Bureau des études*: M. Bille, route de Douai, 190, à Petit Ronchin; — *Médecin-chef*: M. le Docteur Debierre, *, \odot I, pl. Cormontaigne, 1; *Médecin-adjoint*: M. le Docteur Colas, bd. de la Liberté, 67.

Société des Anciens Élèves des Écoles Nationales d'Arts et Métiers.

Siège social: rue Chauchat, 6, à Paris.

GRUPE DE LILLE. — *Siège*: rue Jean-Roisin, 5.

Cette société, fondée en 1846, se charge spécialement du placement de ses membres et peut fournir des dessinateurs, contre-maîtres, chefs de matériel, ingénieurs, directeurs, représentants, etc., pour toute industrie.

COMMISSION RÉGIONALE. — *Président*: M. Flinois, \odot A, q. du Wault, 25-27; *Vice-Président*: M. Cognev, \odot A, r. du Collège, 151 bis, à Roubaix; *Secrétaire*: M. Vidal, r. Faidherbe, 2; *Trésorier*: M. H. Carpentier, r. Roland, 21 bis.

École nationale des Arts industriels de Roubaix (Place Chevreul)

Par décret en date du 9 février 1883, rendu en exécution de la loi du 5 août 1881, les Ecoles municipales académiques de Roubaix ont été érigées en établissement national avec le titre d'École nationale des Arts industriels. et installées dans de superbes bâtiments construits par l'éminent architecte Dutert.

Cet établissement, qui a pris un grand développement, comprend: 1° une École d'art décoratif; 2° un enseignement des Sciences (mathématiques, physique, chimique et mécanique), doté comme ceux des Facultés de l'État; 3° une École de teinture appliquée à tous les genres de tissus; 4° une École de filature; 5° une École de tissage et de tapisserie. Il comprend en outre: 1° la Bibliothèque publique de la Ville; 2° des Musées de peinture, sculpture, histoire naturelle, etc.

L'École est placée sous la haute autorité du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Elle est dirigée par un Conseil supérieur dont l'action s'exerce par les soins d'un administrateur que nomme le Ministre.

CONSEIL SUPÉRIEUR. — *Membres de droit*: le Préfet du Nord, *Président*; le Maire de Roubaix, *Premier Vice-Président*; François Roussel, ✱, *Président de la Chambre de commerce de Roubaix*; Briffaut, *conseiller général*; Victor Champier, ✱, *administrateur-directeur de l'École, Secrétaire*. — *Membres électifs*: MM. F. Carissimo, ✱, *manufacturier*; A. Denis, *manufacturier*; Lehoucq, ⓐ, *manufacturier*; Vandamme, *constructeur*; H. Ternynck, ✱, *ancien Président du Tribunal de Commerce, Fabricant*; É. Thibeau, ⓐ, *Architecte diplômé*; Ch. Leborgne, *Manufacturier*; Ach. Rousseau, ✱, ⓐ, ✱, *manufacturier*.

CONSEIL DE PROTECTION ET D'INITIATIVE, institué par arrêté ministériel du 6 juillet 1903. Il comprend 50 membres désignés parmi les notabilités des arts, du commerce et de l'industrie, qui ont notamment pour mission de faire fonction de jurés aux examens trimestriels des élèves de l'école.

ADMINISTRATION: M. Victor Champier, ✱, *Directeur*; M. Magot, Ⓜ, *Secrétaire Agent-comptable*; M. Gripon, ⓐ, *Bibliothécaire*; M. Cayro, *conservateur-adjoint du musée d'histoire naturelle*.

PREMIÈRE SECTION. — ENSEIGNEMENT DE L'ART. — *Professeurs*: *Cours préparatoire de Dessin à main levée*: M. E. Bouzin; — *Cours élémentaire et cours moyen de Dessin, Perspective*: M. Barian; — *Cours supérieur de Dessin, d'Anatomie artistique, de Peinture à l'huile et à l'eau*: M. E. Deully, ✱; — *Cours d'Architecture, de Construction générale pour les ouvriers du bâtiment*: M. Barbotin, ⓐ, I; — *Cours de composition décorative et histoire de l'art*: M. Maurice Bouzin; — *Cours de Modelage, de Sculpture, de mise au point, de Sculpture sur bois, sur pierre, sur marbre*, M. E. Ollé, ⓐ, A; — *Cours pratique d'ornement*: M. Barian; — *Cours supérieur de composition décorative*: M. Steck, ⓐ, I, *inspecteur de l'enseignement du dessin et des musées*.

DEUXIÈME SECTION. — PRÉPARATION AU GÉNIE CIVIL. — *Professeurs*: *Cours de Dessin linéaire, de Géométrie plane, d'Arithmétique, d'Algèbre, de Géométrie dans l'espace*: M. Béghin, ⓐ, A; M. Flipo, *professeur adjoint*; — *Cours de Géométrie descriptive, mécanique appliquée, croquis de machines*: M. J. Gantier, ⓐ, A; — *Cours de Chimie industrielle, de Physique industrielle, de manipulation de Chimie industrielle*: M. Béghin, ⓐ, A, *professeur*; M. Declercq, *préparateur*.

TROISIÈME SECTION. — ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE DES INDUSTRIES TEXTILES. — *Cours de Teinture, d'Impression et d'apprêt*: M. Lagache, ⓐ, A, *professeur*; M. Liénard, *préparateur*; — *Cours de Tissage*: M. Cotman, *professeur*; MM. Ch. Labriffe et P. Catteaux, *professeurs-adjoints*; — *Fernand Florquin, chef de l'atelier de mise en carte pour les professionnels*; — *Travaux pratiques de tissage*: MM. Spriet et Coqu, *contre-maîtres*; — *Cours de mécanique appliquée aux métiers textiles*: M. Gantier, ⓐ, A, *professeur*; — *Cours d'électricité industrielle*: M. Béghin, ⓐ, A, *professeur*; — *Cours de Filature et de Peignage*: M. Dantzer, ⓐ, I, *professeur*; M. Mézières, *professeur-adjoint*; M. Decottignies, *contre-maître*. — *Cours de chauffeurs-mécaniciens*: M. Cardon, ⓐ, I; *ingénieur, professeur*.

SECTION DE JEUNES FILLES. — *Cours de dessin, peinture, aquarelle*:

M. Deully, ✱, professeur; — Cours de composition décorative et histoire de l'art, M. Maurice Bouzin; — Cours de travaux féminins (broderie, dentelle, etc.). M^{le} Sautière, professeur.

École nationale des industries agricoles de Douai.

Cette école a pour but de préparer et de former, pour la conduite des sucreries, des distilleries, des brasseries et autres industries annexes de la ferme, des hommes capables de les diriger. Elle sert, en outre, d'école d'application aux élèves sortant de l'Institut agronomique et des Ecoles nationales de l'Etat. Elle reçoit enfin, à titre d'auditeurs libres, les personnes désireuses d'étudier une industrie agricole ou une question spéciale à ces industries.

Directeur : M. Dufresse, ⓐ, O Ⓢ; Econome-comptable : M. G. Dablincourt, Ⓢ; Secrétaire-bibliothécaire : M. Vallez.

PROFESSEURS : Sucrerie : M. Saillard, O Ⓢ, ⓐ; Distillerie : M. Lévy, Ⓢ; Brasserie : M. Moreau O Ⓢ; Mathématiques et Géométrie descriptive : M. Leduc, ⓐ I, Ⓢ; Législation : M. Bertauld Ⓢ; Agriculture et Meunerie : M. Troude, ⓐ, O Ⓢ; Physique et chimie, Cidrerie et Laiterie : M. Pages, Ⓢ; Dessin industriel et construction : M. Codron, ⓐ I; Comptabilité : M. G. Dablincourt, Ⓢ; Hygiène : M. Dufresse, ⓐ, O Ⓢ; Chef mécanicien : M. Doisy.

École nationale professionnelle d'Armentières.

Fondée en 1887, l'École nationale professionnelle d'Armentières forme des artisans instruits, capables de devenir des contremaîtres, chefs d'atelier, chefs de fabrication, etc., dans les spécialités suivantes : forge, ajustage, électricité, modelage mécanique, menuiserie, tissage. Elle prépare aussi aux écoles techniques du degré secondaire, telles que : écoles nationales d'arts et métiers, Institut industriel du Nord. L'enseignement général y est commun à tous les élèves jusqu'au commencement de la 3^e année d'études. A partir de ce moment les élèves sont spécialisés en vue de leurs projets d'avenir.

CONSEIL D'ADMINISTRATION — MM. le Préfet du Nord, Président; Labbé, Inspecteur général de l'Enseignement technique, délégué du Ministre; le maire d'Armentières; Parent, ✱, Ingénieur, à Paris; le président de la Chambre de Commerce d'Armentières; Vancauwenberghe, ✱, industriel, Président du Conseil général du Nord, maire de St-Pol-sur-Mer; Bonnin, Ingénieur de la Compagnie du Chemin de fer du Nord, à Paris; Feinte, industriel à Armentières; Langlois, ⓐ I, Ingénieur, à Lille, Bonet, ✱, inspecteur départemental de l'Enseignement technique, à Lille.

PERSONNEL. — Directeur : M. Druot, ⓐ I. — Secrétaire de la Direction : M. Cauvin, ⓐ. — Econome : M. Rétif, ⓐ I. — Commis d'économat : MM. Poix et Becque. — Surveillant général : M. Fourdrinoy, ⓐ I. — Chef des ateliers : Voiry. — Sous-chefs d'atelier : MM. Richir, Fagniard et Cordier. — Contremaîtres : MM. Coque-laere, Duforeau, Duval, ⓐ, Hannecart, Journée, Julliée, Villain, Nieuwenhove, Simon, Dheilly.

PROFESSEURS : Mathématiques : MM. Tripard, ⓐ I, Vialle, ⓐ, Che-nard, ⓐ. — Physique : M. Nicolas, ⓐ I. — Chimie : M. Valdenaire, ⓐ. — Lettres : MM. Barbe, ⓐ I, Dheilly, ⓐ I, Millar. — Dessin industriel : M. Bois, ⓐ. — Dessin d'ornement et Composition décorative : M. Duvillier. — Anglais : M. Renaudeau. — Allemand : M. Véranneman. — Tissage : M. Dantzer, ⓐ I.

Institut industriel du Nord de la France.

L'Institut industriel du Nord de la France a été fondé par délibérations du Conseil général du département en date du 20 août 1872 et du Conseil municipal de Lille du 5 octobre suivant.

La durée des études est de trois années.

Le Conseil d'administration de l'Institut a été institué par un arrêté préfectoral en date du 15 octobre 1899. Il tient ses séances à l'Institut, sur la convocation du Préfet du Nord, Président.

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — MM. le Préfet du Nord, O ✱, *Président*; Sirot, O A. E. Motte, O ✱, Barrois-Brame, Vancauwenberghé, ✱, *Conseillers généraux*; le Maire de Lille; Faucheur, ✱, *Président de la Chambre de Commerce de Lille*; Damien, ✱, O I, ✱, *Doyen de la Faculté des Sciences*; Combemale, ✱, M, O I, *Doyen de la Faculté de médecine*; Bigo-Danel, O ✱, O I, ✱, *Président de la Société industrielle du Nord de la France*; Vandier, O A. Ingénieur, *Président de l'Association des Ingénieurs de l'Institut industriel du Nord*; Oly, ✱, *Ingénieur en Chef des Mines, délégué du Conseil d'administration de l'Association des propriétaires d'appareils à vapeur du Nord de la France*; Agache, ✱, *industriel*; Labbé, ✱, O I, *Inspecteur général de l'enseignement technique*; Lemoine, ✱, *Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, Directeur des travaux municipaux de la ville de Lille*; *Membres*; le Directeur de l'Institut, *Secrétaire*; le Sous-directeur, *Secrétaire-adjoint du Conseil*.

ADMINISTRATION. — MM. Naudé, ✱, *Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, Directeur*; Anglès-Dauriac, *Ingénieur des mines, Sous-Directeur et Directeur des études*; Vignoli, ✱, *Capitaine en retraite, Inspecteur principal des études*; Thouret, ✱, *Capitaine en retraite, Inspecteur, Régisseur-Comptable*; Gardechaux, ✱, *Capitaine en retraite, Inspecteur des études*; Peuchot, O ✱, *officier d'administration principal, en retraite, Inspecteur des études*; docteur Ch. Richard, O I, O ✱, *Médecin*.

ENSEIGNEMENT. — *Mathématiques pures et appliquées*: MM. Demartres, O I, *Doyen honoraire de la Faculté des Sciences, av. St-Maur, 1, à La Madeleine*; Clairin, O A, *Maitre de conférences à la Faculté des Sciences, r. du Sabot, 29*; Deroide, *professeur au Lycée, r. de Lille, 21, à La Madeleine*; Douxami, O I, *Maitre de conférences à la Faculté des Sciences, r. Blanche, 38*; Verley, *Inspecteur de la traction au chemin de fer du Nord, r. d'Angleterre, 8*; Sizaire, *Professeur au Lycée, r. de Cambrai, 68*; — *Mécanique élémentaire*: Victor, *Ingénieur de la voie au chemin de fer du Nord, r. André, 43*. — *Mécanique rationnelle*: Petot, O I, *Professeur à la Faculté des Sciences, r. Auber, 55*; Magnien, *Ingénieur des Manufactures de l'Etat*. — *Mécanique appliquée*: Magnien, *Ingénieur des manufactures de l'Etat*. — *Machines*: Cossart, O A, *Sous-Ingénieur de la traction de la Compagnie du Nord, bd de la Liberté, 187*. — *Construction des organes de machines*; *Outils et Machines-outils*: Codron, O I, *Ingénieur, r. Solférino, 270*. — *Constructions industrielles*: Grimpret, *Ingénieur des Ponts et Chaussées, r. des Stations, 86*. — *Stéréotomie et Architecture*: Barbotin, O A, *Ingénieur, r. de Lille, 34, à Roubaix*. — *Chemins de fer*: Le Goaster, O I, ✱, *Inspecteur principal de l'Exploitation au chemin de fer du Nord, r. Puëbla, 26*. — *Automobiles et électrotechnique*: Meynier, O A, *Ingé-*

nieur électricien, Villa Ophélie, av. du Parc-Monceaux, 5, Lille-St-Maurice. — *Physique générale, chimie générale et électricité théorique* : Paillot, \odot I, \otimes , \dagger , Docteur ès-sciences physiques, Maître de conférences à la Faculté des sciences, bd Montebello, 53. — *Electricité élémentaire* : Bértoux, agrégé des sciences physiques, professeur au Lycée Faidherbe, r. d'Artois, 193. — *Télégraphie et téléphonie* : Raynal, Ingénieur des Postes et Télégraphes. — *Physique industrielle* : Gaillet, \odot A, \otimes , Ingénieur, r. d'Artois, 19. — *Métallurgie* : Anglès-Dauriac, Ingénieur des mines, r. de Bruxelles, 2. — *Chimie industrielle* : Vaillant, \otimes , Licencié ès-sciences. pl. Courbet, 4, à Lambersart. — *Chimie analytique* : Lacombe, Ingénieur des Arts et Manufactures, r. de Bourgogne, 41. — *Teinture et apprêts et Chimie générale* : Pélabon, \odot A, Professeur-adjoint à la Faculté des Sciences, r. de Lens, 28. — *Sucrerie et distillerie* : Dejonghe, ingénieur civil, r. Béharel à Canteleu-Lambersart. — *Filature et tissage* : J. Dantzer, \odot I, \otimes , Ingénieur civil, r. Brûle-Maison, 85, à Lille. — *Législation* : Demogue, \odot A Professeur à la Faculté de droit, pl. du Temple, 5. — *Minéralogie et Géologie* : Hallez, \odot I, Professeur à la Faculté des Sciences, r. Jean Bart, 58. — *Hygiène* : Docteur Richard, \odot I, \circ \dagger , r. de la Barre, 46. — *Comptabilité* : Bugnon, \odot A, Expert-comptable, r. Jacquemars-Giélée, 10. — *Langue française* : Lesnes, \odot I, Directeur de l'École primaire supérieure à Lille. — *Langue allemande* : Waltz, professeur au Lycée, bd de la Liberté, 72; Molitor, \odot A, professeur au Lycée, — *Langue anglaise* : Carème, professeur au Lycée, av. Saint-Maur, 19, à La Madeleine; — Lemaire, \odot I, professeur au Lycée, r. du Romarin, 20, à La Madeleine. — *Dessin et travaux d'atelier* : Codron, \odot I, Ingénieur et C. Dantzer, Ingénieur, av. des Lilas, 18, à St-Maurice-Lille. — *Travaux pratiques d'électricité* : Meynier, \odot A, Ingénieur électricien, et Coudere, Ingénieur électricien, route de Roubaix, 343, à Mons-en-Barœul. — *Manipulations chimiques et de teinture* : Guenez, \otimes , Chimiste en chef du Ministère des Finances r. Barthélémy-Delespaul, 98, et Du villier, \odot I, Chimiste, Directeur-adjoint du Laboratoire de Chimie, r. de Turenne, 63. — *Lever de plans et nivellement* : Quembre, Contrôleur des Mines, r. d'Isly, 158. — *Fermentations industrielles* : Boullanger, \otimes , Chef de laboratoire à l'Institut Pasteur.

Le personnel de l'enseignement comprend en outre des maîtres de conférences, des interrogateurs, des chefs et sous-chefs de laboratoires, des chefs d'atelier et des contremaîtres d'ajustage, de menuiserie et d'électricité.

Association des Ingénieurs de l'Institut Industriel du Nord.

Hors Concours : *Exposition Universelle Paris 1900*. — Hors Concours : *Exposition Internationale de Lille 1902*. — Hors Concours, Membre du Jury : *Exposition Internationale du Nord de la France, Roubaix 1914*.

Cette Société a été organisée en 1877 et déclarée à la Préfecture du Nord le 20 mai 1904, conformément à la loi sur les associations. Elle a pour but de maintenir entre les anciens élèves de l'Institut l'esprit de confraternité et les relations amicales, de relier successivement les promotions entre elles, de tenir les associés au courant des progrès industriels et commerciaux, de leur ouvrir des débouchés en recherchant pour eux des situations dans l'industrie et d'accorder des secours. L'Association centralise au profit de ses membres les offres et demandes d'emplois. Elle accorde des bourses d'études à l'Institut Industriel et vient en aide à des anciens élèves ou à des élèves de l'École. Outre un bulletin administratif

mensuel, l'Association assure la publication d'un bulletin technique périodique, contenant exclusivement les travaux des sociétaires. Des groupes régionaux, actuellement constitués à Lille, Londres, Paris, région de l'Est, St-Quentin, Roubaix, Tourcoing, accroissent les moyens de l'Association. — La Société comprend environ 1.100 membres titulaires. *Le secrétariat est ouvert tous les jours (Dimanche excepté), au siège social, rue de l'Hôpital-Militaire, 116, à Lille (Société Industrielle), le matin de 9 à 12 h., le soir de 4 h. à 8 heures.*

MEMBRES PROTECTEURS DE L'ASSOCIATION DES INGÉNIEURS DE L'INSTITUT INDUSTRIEL DU NORD : MM. le Préfet du Nord ; le Maire de Lille ; le Directeur de l'Institut Industriel du Nord de la France, au nom de cet Institut ; Agache, Edouard, ✱ ; Delebecque, Emile ; Holden, Isaac, ✱, et Fils.

MEMBRES D'HONNEUR : MM. L. Vincent, C. ✱, Ⓢ I, G. C. ✱, ancien Préfet du Nord ; Olry, Albert, ✱, Ⓢ I, O. ✱ ; DE SOUBEYRAN, Alfred, ✱ ; Gosselet, Jules, O. ✱, Ⓢ I, O. ✱.

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — *Président :* M. Vandier, Ⓢ A. — *Vice-Présidents :* MM. Sée, Ⓢ I, Ⓢ ; Lemire, Ⓢ A. — *Secrétaires :* MM. Del-saux, Ⓢ A ; Dehaynin, ; Delannoy. — *Trésorier :* M. Delay, Ⓢ I. — *Bibliothécaire :* M. Defernez. — *Membres :* MM. Bauvin, Ⓢ A ; Boivin, Ⓢ I ; Curie, Ⓢ A ; Deldique, Ⓢ ; Dubray, Ⓢ I ; Faure, Ⓢ A, C. ✱ ; Franchomme, Ⓢ, ✱ ; Guelton ; Sander, Ⓢ A ; Verbièse, Ⓢ A.

École Supérieure pratique de Commerce et d'Industrie de Lille et de la région du Nord.

(r. Nicolas-Leblanc, 36. Lille).

Fondée par la Chambre de Commerce de Lille, qui l'administre et qui la dirige. Elle est subventionnée par l'Etat, la Ville, les Chambres de Commerce de Lille, Dunkerque, Valenciennes et Armentières. Des bourses y sont fondées par l'Etat, le Département, les Chambres de Commerce, l'Association des anciens élèves, quelques particuliers, etc. Les élèves suivent un grand nombre d'enseignements communs et quelques enseignements spéciaux qui les classent en deux sections : 1^o Commerce-Banque ; 2^o Commerce-Industrie ; les diverses industries représentées étant parmi les plus importantes de la région du Nord, à savoir : a) Textiles ; — b) Brasserie, sucrerie, distillerie ; — c) Teinturerie et blanchiment.

En octobre 1908, il a été institué à l'École des cours professionnels de Commerce dont l'ensemble forme le « Bureau commercial ».

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT : M. le Préfet du Nord, *Président d'honneur* ; MM. Edmond Faucher, ✱, *Président de la Chambre de Commerce de Lille*, *Président* ; Duhem, *Vice-Président* ; le Maire de Lille, les *Présidents des Chambres de Commerce d'Armentières, d'Avesnes, de Cambrai, de Douai, de Dunkerque de Roubaix, de Tourcoing et de Valenciennes, Membres de droit* ; MM. Gustave Barrois, Henri Decroix, Maurice Bernard, membres de la Chambre de Commerce de Lille ; L. Demesmay, président de l'Association des anciens élèves ; P. Lemoult, Ⓢ I, professeur de chimie à l'Université de Lille, *Directeur de l'École, Secrétaire du Conseil.*

ADMINISTRATION : MM. P. Lemoult, Ⓢ I, professeur à l'Université de Lille, r. Brûle-Maison, 48, *Directeur* ; Carrez, Ⓢ A, licencié ès-sciences, r. Pasteur, 32, *Sous-Directeur-Economiste* ; Dubus-Delos, Ⓢ A, *Surveillant, secrétaire de l'Administration* ; Cappart, Ⓢ A, r. Jeanne-d'Arc, 57 ; Foucray, Ⓢ A, r. Nicolas Leblanc, 36, *Inspecteurs des études.*

PERSONNEL ENSEIGNANT : *Commerce et comptabilité* : MM. Cau, r. Jacquemars-Giélée, 94; Dubus-Delos, A. r. Meurin, 95; *Anglais* : Derocquigny, I, professeur à la faculté des lettres, Hirsch d'Aubyn, I, professeur au Lycée; *Allemand* : Piquet, I, professeur à la faculté des lettres; *Mis*, A, professeur agrégé au Lycée et à la Faculté des Lettres; *Mathématiques* : Carrez, A, licencié-ès-sciences; *Marchandises et essais* : Guenez, chimiste en chef du Laboratoire du ministère des Finances, r. Barthélemy-Delepaul, 98 bis; Cappart, A, chef des travaux pratiques; *Géographie économique* : Demangeon, I, professeur à la Faculté des Lettres; *Histoire du Commerce* : G. Lefebvre, professeur au lycée; *Droit public et civil, Législation industrielle et ouvrière* : Vallas, I, Professeur à la Faculté de Droit; *Législation fiscale et douanière* : Tirlemont, contrôleur de l'enregistrement; *Droit commercial et maritime* : Devaux, avocat, Docteur en Droit; *Electricité industrielle* : Meynier, A, ingénieur-électricien, professeur à l'Institut Industriel; *Transports, Outillage* : Doineau, Inspecteur principal à la Compagnie du Nord, bd de la Liberté, 171; *Chimie générale* : Godfrin, I, professeur au Lycée; Cappart, chef des travaux pratiques; *Chimie des matières colorantes, teinture* : Lemoult, professeur à la Faculté des sciences; Sanson, préparateur à la Faculté des Sciences; *Brasserie, sucrerie, distillerie* : Boullanger, I, chef de laboratoire à l'Institut Pasteur; Massol, chef des travaux pratiques; *Commerce des textiles, fils et tissus, filature et tissage* : J. Dantzer, A, ingénieur, professeur à l'Institut industriel; *Dessin* : Bois, professeur à l'École Nationale professionnelle d'Armentières; Lebrun, A, professeur à l'École des Beaux-Arts et à l'École pratique d'industrie; *Hygiène industrielle* : D^r Calmette, O, Directeur de l'Institut Pasteur; D^r Vansteenberghé, suppléant; *Dactylographie, Sténographie, Français et correspondance commerciale* : Foucray, A.

Ecoles pratiques de Commerce et d'Industrie.

Ecoles pratiques de Commerce

Ces écoles conviennent aux jeunes gens : 1^o Qui doivent suivre la carrière commerciale de leurs parents ou qui se destinent à l'une des très nombreuses carrières commerciales : comptables, représentants, chefs de rayon, employés de banque, voyageurs à l'intérieur du pays, etc.; 2^o Qui désirent faire un séjour à l'étranger pour revenir ensuite dans leur pays d'origine ou pour rester à l'étranger et y exercer la profession de représentant de commerce, fondateur de comptoirs, voyageur pour l'exportation, etc.; 3^o Qui se destinent aux Ecoles supérieures de Commerce, aux Ecoles Commerciales étrangères, etc.

Un Certificat d'études pratiques commerciales délivré par M. le Ministre du Commerce est la sanction des études faites à l'École pratique du Commerce.

Ecoles pratiques d'Industrie

Les cours des écoles pratiques d'Industrie conviennent aux enfants qui désirent continuer la carrière industrielle de leurs parents ou qui manifestent des aptitudes spéciales pour la mécanique, le dessin, les mathématiques ou les travaux manuels. Cette école prépare : 1^o Aux nombreuses carrières industrielles : architectes, mécaniciens, entrepreneurs, électriciens, modeliers, mécaniciens, dessinateurs, fraiseurs, tourneurs, ajusteurs, etc. Les meilleurs élèves peuvent rechercher l'emploi de contre-maître, chef de fabrication, directeur, etc., selon le moment et les circonstances; 2^o Aux administrations suivantes : piqueurs de chemins de fer; piqueurs municipaux, ponts et chaussées, service vicinal, etc.; 3^o A l'entrée dans les

écoles suivantes : arts et métiers, mécanicien de la flotte, institut industriel, écoles d'électricité ou de mécanique, etc.

Un Certificat d'études pratiques industrielles, délivré par M. le Ministre du Commerce est le couronnement des études faites à l'Ecole d'Industrie.

ENSEIGNEMENT DES GARÇONS.

Lille (rue Racine). École municipale Baggio. — L'Ecole pratique d'industrie de Lille porte le nom d'« Ecole Baggio », en souvenir de M. Baggio, ancien adjoint délégué à l'instruction publique, qui légua à la ville une somme de 50.000 francs pour concourir à la construction d'une école municipale d'apprentissage. Son enseignement est divisé en trois sections : section du Bois, section du Fer, section du Livre.

Une section supérieure reçoit les élèves titulaires du certificat d'études pratiques industrielles et les prépare au Diplôme d'Electricien, aux Ecoles d'Arts et Métiers ou les spécialise dans la profession choisie.

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT. — MM. le Maire de Lille, *Président* ; Bonet, *, Inspecteur départemental de l'enseignement industriel ; Duponchelle, ⓐ, typographe, conseiller municipal ; Marc, constructeur ; Mouchel, ⓐ I ; Codron, ⓐ I ; Bodot, Ingénieurs ; Cocard, fondeur ; Guyot, constructeur ; Duponchelle, constructeur ; Wauquier, Président de la Chambre syndicale métallurgique ; Martine, *, ingénieur-électricien ; Facq-Hilst, fabricant de meubles ; Meynier, ⓐ, professeur à l'Institut industriel.

PERSONNEL ENSEIGNANT. — *Directeur* : M. V. Bertrand, ⓐ I ; — *Professeurs d'enseignement général* : MM. A. Poirson, ⓐ A, Ch. Dupuis, P. Delabassé, ⓐ A, et A. Choain, ⓐ A ; — *Chef des travaux pour le bois et le fer* : M. E. Durand, ⓐ A ; — *Professeur, chef des travaux de typographie et de lithographie* : M. L. Villette ; — *Professeur de comptabilité et législation ouvrière* : M. Dubus-Delos, ⓐ A ; — *Professeur d'anglais* : M. Perrin ; — *Professeur d'électricité industrielle* : M. L. Couderc ; — *Professeur de sculpture et modelage* : M. Lebrun, ⓐ A ; — *Mattres-ouvriers* : MM. Claeys, Dellis, Strée, Evrard, Lefebvre, Pequeux

Fourmies. — *Directeur* : M. Gardeur, ⓐ A. — *Professeurs* : MM. Bodelle, François, ⓐ A, Lelu, Leprette, ⓐ I, Poisson, Ranchet, Simon. — *Chefs de travaux* : MM. Legeay, ⓐ I, Lamoitier, Selosse. — *Contremattres* : MM. Colnot, Divry, Henrion.

Denain. — *Directeur* : M. Champagne, ⓐ I. — *Professeurs* : MM. Jeannenot, ⓐ I, Devoitin, ⓐ A, Laurent, ⓐ A, Marissiaux, ⓐ A, Fuzet, Hodin, Lainé, Hubert, Hénault, Turotte, Malaise ; Caillault, *chef des travaux pratiques* : Lorry, *chef d'atelier*.

Haubourdin. — (En voie d'organisation).

Maubeuge. — *Directeur* : M. Prancher, ⓐ I, principal du Collège. — *Sous-Directeur* : M. Dauchy, ⓐ A. — *Professeurs* : MM. Procureur, Gerbeaux, Jacquet, Lamande, Jouvenet, Joly, Vezo, Marteaux. — *Chef des travaux* : M. Lefranc. — *Contremattres* : MM. Liébeschitz (ajustage), Debrue (forge), Mahy (menuiserie).

Roubaix. — *Directeur* : M. Lambert, ⓐ I. — a) Ecole pratique de commerce et d'industrie : *Sciences physiques* : M. Lambert, ⓐ I ; *Géographie, Langue française, Littérature* : M. Renaudeau, ⓐ I ; *Anglais* : M. Lecouffe, ⓐ A ; *Allemand* : M. Mèresse ; *Mathématiques, Sténo-dactylographie, Législation* : M. Vederine ; *Commerce et Bureau*

commercial : M. Simonin ; *Mathématiques, Dessin industriel, Electricité* : M. Brisebois ; *Mathématiques préparatoires aux Arts et Métiers* : M. Ropert, ⓐ A ; *Langue française, Histoire, Surveillance générale* : M. Waultier, ⓐ A ; *Industrie et négoce des fibres, fils et tissus* : M. Lecointre ; *Chef des travaux* : M. Romain ; Préposé à l'apprentissage : *Forge, ferronnerie d'art* : M. Molin, ⓐ A ; *Ajustage et machines-outils* : M. Piette ; *Ménisierie et modelage mécanique* : M. Fagniard. — b) Ecole de Tissage : *Chef d'atelier* : M. Deleroix ; *Préposé* : M. Poppe.

Tourcoing. — *Directeur* : M. Demolon, ⓐ O I. — *Professeurs* : MM. Denis, ⓐ I, Dhélin, ⓐ A, Herreng, Leclercq, ⓐ A, Lepoivre, Charbaut, ⓐ A, Mounier, Perrin, Pourpoint, ⓐ A, Rousseau, Charlier, Sautreuil, Pecquet. — *Chef de Travaux* : Dorese. — *Contremaîtres* : MM. Crépin, Flament, Pollet, Halleux.

Valenciennes. — *Directeur* : M. Adde. — *Professeurs* : MM. Legros, Gamard, Jeanguyot, Morel, Perrin, A., ⓐ, Perrin, D., Valette, Hurbain, Lacomblez, Mercier, Holin, France. — *Chef des travaux* : Leclancher. — *Contremaîtres* : MM. Dureux, Casteigner, Goniaux, Delbart.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE ET MÉNAGER

Tourcoing (rue des Ursulines).

Directrice : Madame Lesguilliez, ⓐ A ; *Professeurs* : M^{mes} Brisebois, Leonetout, Haimart, Bazuyaux, Frélon ; *Chef des travaux* : M^{me} Jacquemin.

École industrielle de Tourcoing

(Médaille d'argent à l'Exposition universelle de Paris 1900
et à l'Exposition de Liège 1905. Médaille d'or à l'Exposition de Tourcoing 1906).

Cette école, créée en 1889, sous le patronage de la Chambre de Commerce de Tourcoing, et installée rue du Casino, 66, poursuit un double but :

1° Donner dans les cours du jour aux fils de fabricants, industriels et négociants, l'instruction technique qui doit leur permettre de seconder efficacement leurs parents dans la conduite de leurs affaires, et les préparer à en assumer plus tard l'entière direction ;

2° Fournir aux jeunes ouvriers et employés, dans les cours du soir, l'instruction théorique et pratique qui leur manque pour devenir de bons contremaîtres, chefs mécaniciens d'usines, chefs de fabrication en filature et tissage, dessinateurs, comptables, chefs de bureau et de correspondance, etc.

L'enseignement de l'École comprend quatre branches : Filature. — Tissage et Dessin de fabrique. — Mécanique et Electricité. — Commerce.

M. Th. Bon, ⓐ A, *Directeur de l'École, professeur de Tissage* ; PERSONNEL ENSEIGNANT : MM. l'abbé A. Courquin, *Filature et Electricité* ; M. J. Deguillaume, ⓐ A, *Ingénieur des Arts et Métiers, Mécanique appliquée* ; A. Bôn, *Dessin de machines* ; A. Lasalle, *Décorateur, Art décoratif* ; E. Labriffe, *Etude artistique des tissus* ; E. Bugnon, ⓐ A, *Expert-comptable, Comptabilité commerciale* ; E. Maillard, *Avocat, agréé au Tribunal de commerce de Tourcoing, Droit commercial et industriel* ; J. Petit-Leduc, ⓐ A, *Secrétaire administratif de la Chambre de Commerce, Commerce et Marchandises et Géographie commerciale* ; A. Desurmont, *Sténographie et Dactylographie*.

Répétiteurs et contremaîtres de Travaux pratiques : MM. J. Crommelinck, E. Vienne, J. Ducoulombier, A. Hache, A. Ripoton, A. Dujardin, J. Gervais, A. Ghislain.

INSTITUTIONS DE SOURDS-MUETS ET DE JEUNES AVEUGLES

Établissement public des garçons de Ronchin. —

Depuis le 1^{er} Octobre 1911 cet établissement est devenu départemental. Le Conseil Général a voté les crédits nécessaires à son fonctionnement. Son budget s'élève pour 1912 à la somme totale de 116.870 francs. 130 élèves environ pourront bénéficier de l'enseignement donné par onze instituteurs spéciaux, tous munis des diplômes de l'instruction primaire et de l'enseignement spécial à donner aux sourds-muets et aveugles. En outre de l'enseignement primaire proprement dit l'établissement de Ronchin assurera à ses élèves une éducation professionnelle qui leur permettra, à leur sortie, de trouver des emplois rémunérateurs.

Le prix de pension annuel est de 750 francs pour les sourds-muets et 800 francs pour les aveugles, mais il suffit, dans la plupart des cas, de justifier d'une demi-pension, soit 350 pour les sourds-muets et 400 francs pour les aveugles, demi-pension généralement votée par les communes ou les bureaux de bienfaisance. Les communes et les familles peuvent se procurer tous les renseignements qu'elles désirent en écrivant à M. le directeur de l'établissement, à Ronchin-lez-Lille.

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE PERFECTIONNEMENT. — M. le Préfet, *président* ; MM. Bonte, Saint-Venant, D^r A. Sirot et Barrois-Lepers, *conseillers généraux* ; MM. Pellier, directeur départemental de l'enseignement primaire ; Labbé, inspecteur général de l'enseignement technique ; D^r Hamel, inspecteur de l'assistance publique ; Titren, *vice-président* du bureau de bienfaisance de Lille ; Welhoff, receveur municipal de la ville de Lille, membre de la société des aveugles de la région du Nord ; D^r Lambret, professeur agrégé de la faculté de médecine ; Demartres, professeur à la faculté des sciences ; Frédéric Lévy, négociant, r. Henri-Kolb, 16, à Lille ; Vanlaton, \odot A, chef de division à la préfecture ; Chauvreaux, \odot 1, directeur de l'établissement.

Directeur de l'établissement : M. J.-B. Chauvreaux, \odot 1. *Economme-agent-comptable* : M. E. Somain, \odot 1.

Institution privée de filles, à Lille. — L'Institution des jeunes aveugles et sourdes-muettes est située à Lille, 131, rue Royale. Elle est dirigée par la congrégation des filles de la sagesse.

Le prix annuel de la pension est de 550 francs pour les sourdes-muettes et 600 francs pour les aveugles.

Le Conseil Général vote annuellement une somme de 25.570 francs destinée à l'entretien de demi-bourses dans cet établissement.

Elle sont accordées dans les mêmes conditions que pour l'Institution de Ronchin.

Directrice de l'établissement : Sœur Geneviève-Marie, de la Congrégation des Filles de la Sagesse, de Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée).

Société des Anciens Étudiants et des Amis de l'Université de Lille.

Cette Société, reconnue d'utilité publique par décret du 25 juillet 1897, a pour objet de subventionner des enseignements, des laboratoires, des musées et des instituts universitaires, et de créer des liens de plus en plus fermes entre la région du Nord et l'Université même.

Des sections de cette Société fonctionnent à Valenciennes, Cambrai, Dunkerque et Boulogne, où sont données chaque année des conférences.

BUREAU GÉNÉRAL. — *Président* : M. Marcel Delaune, ancien député, r. de l'Hôpital Militaire, 120, à Lille. — *Vice-Présidents* : MM. Bersez, \odot 1, sénateur, ancien président du Conseil général, maire de Cambrai ; Coquelle, \odot A, \ddagger , négociant à Dunkerque, r. St-Bernard, 9 ; Noiret, \ddagger ,

ancien conseiller général des Ardennes, à Rethel; P. Carpentier, \odot I, avocat, ancien bâtonnier, r. Jacquemars Gielée, 35, à Lille: Saint-Quentin, avocat, 17, r. des Viviers, à Valenciennes. — *Secrétaire*: M. Marcel Decroix, avocat, 114, bd Vauban, à Lille. — *Treasorier*: M. Armand Houdoy, \odot A, avocat, ancien bâtonnier, Sq. Jussieu, 8, à Lille.

SECTION DE CAMBRAI. — *Président*: M. P. Bersez, \odot I, sénateur, président du Conseil général, maire de Cambrai; *Secrétaire*: M. Lozé, \ast , \odot I, 89, bd Vauban.

SECTION DE DUNKERQUE. — *Président*: M. Félix Coquelle, \odot A, \dagger , négociant, r. du Magasin général; *Secrétaire*: M. Clavière, professeur au Collège.

SECTION DE VALENCIENNES. — *Président*: M. J. Saint-Quentin, avocat; *Secrétaire*: M. Musy, \odot I, professeur au Lycée.

SECTION DE BOULOGNE. — *Président*: M. Ferd. Farjon, \odot \ast , député, industriel; *Secrétaire*: M. Biendiné, professeur au Collège, r. Louis-Dufot, 44.

SECTION DE ROUBAIX-TOURCOING. — *Président*: M. Ach. Rousseau, \ast , \odot , \dagger , Industriel, 112, Grande-Rue, à Roubaix.

Enseignement supérieur des jeunes filles.

COMMISSION D'ORGANISATION. — *Président*: M. Marcel Delaune, ancien député. — *Vice-Président*: D^r Calmette. — *Secrétaire*: M. P. Carpentier. — *Treasorier*: M. Sanson.

Cette Commission, fondée en 1899, organise chaque année, avec le concours de Professeurs de l'Université de Lille et de l'Enseignement secondaire, diverses séries de cours qui ont généralement lieu aux Facultés de Droit et des Lettres ou dans des laboratoires appropriés.

Union française de la jeunesse.

L'Union française de la Jeunesse, Société d'instruction populaire, reconnue d'utilité publique par décret du 12 Mai 1893, a fondé à Lille une section en 1885. L'association a pour but la diffusion aussi grande, aussi variée que possible, des connaissances primaires ou professionnelles que doit posséder toute personne appelée à vivre de son labeur; pour moyens d'action, les subventions, les donations, les cotisations et surtout le dévouement personnel de chacun de ses membres.

Le succès des 225 cours publics et gratuits, qui sont suivis par 4.000 élèves, prouve la faveur dont jouit l'Association. Depuis 1899, elle s'est adjoint une *bibliothèque populaire* qui compte 3.000 volumes.

Elle a ouvert en 1910 un *Office de placement gratuit des lauréats* de ses cours professionnels: MM. les Commerçants et Industriels peuvent s'adresser, 22, place du Lion d'Or.

Le Comité de l'Union siège à Lille, rue Nationale, 111. Des sections-annexes existent à La Madeleine, Hellemmes, Haubourdin, Canteleu, Loos et Fâches-Thumesnil.

BUREAU. — *Président*: M. René Paillot, \odot I, \dagger , docteur ès-sciences; *Vice-Présidents*: MM. F. Pérot, \odot I, \dagger , avocat, Directeur général des cours, et Clarinval, \odot I, \dagger , directeur de l'école primaire supérieure de Lens; *Secrétaire général*: M. C. de Lauwereyns, \odot I, avocat.

COMITÉ: MM. Omer Bigo, \odot A, industriel; Docteur O. Bouret, \odot A; O. Dumont, \odot A; E. Du villier: Vaillant, \odot A; docteur Bué, \odot A, professeur agrégé à la Faculté de médecine; Vandier, \odot A, Ingénieur, G. Daure, \odot A; D^r Vanschengel; M^{lle} Ducrocq, \odot A, déléguée des dames professeurs; M. Bédène, \odot A, délégué des profes-

seurs. — *Membres de droit* : Le Président de l'Union des Etudiants de l'Etat et le Président de l'Association des Elèves de l'Institut Industriel du Nord. — *Membres adjoints* : les Directeurs des Groupes et Sections annexes.

ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES DE BIENFAISANCE.

HOSPICES ET HOPITAUX.

Le nombre des Établissements hospitaliers existant dans 78 villes ou communes du Département du Nord est de 105, savoir : 67 hospices, 13 hôpitaux et 25 hospices-hôpitaux : des renseignements sur ces établissements sont donnés dans la 2^e partie de l'Annuaire.

BUREAUX DE BIENFAISANCE.

Il existe dans presque toutes les communes du Département des Bureaux de Bienfaisance chargés de distribuer des secours à domicile aux indigents. La plupart de ces établissements possèdent des biens provenant d'anciennes fondations ; les revenus sont employés en distributions de charbon, d'aliments, de vêtements, d'effets de couchage et de secours de loyer.

Aux termes des articles 1 et 4 de la loi du 5 août 1879, chaque Commission administrative des Hospices et Bureaux de bienfaisance est composée du Maire, de deux membres élus par le Conseil municipal, et de quatre autres membres nommés par le Préfet, ou, en cas de renouvellement total ou de création nouvelle, par le Ministre de l'Intérieur sur la proposition du Préfet.


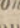


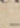

La présidence appartient au Maire. Chaque année, la Commission nomme un Vice-Président et un Ordonnateur.

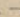

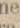
Personnel de l'administration des hospices et des bureaux de bienfaisance. (*)

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

AVESNES. — **Hospices** : MM. Herbecq,  A ; Laffineur ; Sterbecq ; Riez ; Ducrot ; **Receveur** : M. Berlemont ; **Secrétaire** : M. Haimez. — **Bureau de bienfaisance** : MM. Cousin,  I ; Lisange ; Dubois ; Collinet-Azambre,  A ; Degaigne ; Descamps,  A. — **Receveur** : M. Berlemont ; **Secrétaire** : M. Gachot.

BAVAL. — **Hospice** : MM. Druet ; Gautier, Delaunelle ; Caulier. ; Lecocq ; N..... — **Bureau de Bienfaisance** MM. Gautier ; Jonnart ; D^r Carpentier ; Luc ; Lecocq ; N.....

FOURMIES. — **Hôpital-Hospice** : MM. Bruyère ; Bernier  I ; Vuillot ; L. Moity,  A ; L. Prissette,  A ; Buissart,  I,  F. — **Receveur** : M. Baudry,  A. — **Econome** : Gravez. — **Bureau de bienfaisance** : MM. Moucheron ; Parmentier ; Cousin ; Vuillot ; Duthoit ; Delcroix. — **Receveur** : M. Baudry,  A.

HAUTMONT. — **Hospice** : MM. A. Collet ; J. Collet ; Grave ; Etienne ; Haussy ; Pigé,  *,  I. — **Receveur** : M. Poulet,  . — **Bureau de**

(*) Nous ne pouvons donner ici toutes les administrations des bureaux de bienfaisance, dont le nombre s'élève à 651 ; nous n'indiquons que celles des lieux où il existe en même temps des hospices.

BIENFAISANCE : MM. Masse ; Doctobre ; Longueville ; Fauquet ; Colmant ; Grave. — *Receveur* : M. Poulet, ☉ A ; *Secrétaire en Chef* : M. Couvreur ; *Secrétaire-économe* : M. Brogniez.

LANDRECIÉS. — **Hospice** : MM. Leblond ; Cloche ; Séveste, ☉ A ; Coment ; Robert ; Lamour. — **Bureau de bienfaisance** : MM. Aug, Sculfort, ☉ A, ☿ ; Barbier ; G. Denis ; Félix Henri ; Brassart ; Thomas. — *Receveur* : M. Dordin.

MAUBEUGE. — **Hospice** : MM. Vautier ; Dubois, Alexandre ; Neullès ; Defontaine ; Blondeaux. — *Receveur* : M. Rivolet ; *Secrétaire et Econome* : M. Choinet. — **Bureau de bienfaisance** : MM. Réquilé ; Mary ; Colart ; Camus ; Guille ; Léger. — *Receveur* : M. Deghaye ; *Secrétaire* : M. Guillaume.

LE QUESNOY. — **Hospice** : MM. Moutier ; Gumez ; Frère ; Deleporte ; Brassart ; Croix. — **Bureau de bienfaisance** : MM. A. Lesnes ; Menu ; Basilien ; Delbreuve ; Rousse ; Lesnes, E. — *Receveur* : M. Dêmesine ; *Secrétaire* : M. Gustin ; *Econome* : M. Blanchard.

OBAIN. — **Hospice** : MM. V. Bastien, ☉ A ; Goblet ; Bureau ; Bastien, Arthur ; Poulet ; P. Bastien. — **Bureau de bienfaisance** : MM. Divry ; Dehu ; Hardy ; Bastien ; Bertrand ; Jary, Hector.

SOLRE-LE-CHATEAU. — **Hospice** : MM. Delcambre ; Michaux ; Fiévet ; Bartet ; Thiculeux ; Martin. — **Bureau de bienfaisance** : MM. Delcambre ; Blas ; Leroy ; Mariage Julien ; Blanpain Edouard, Célestin Legrand. — *Receveur* : M. Scalabrins.

WIGNEHIES. — **Hospice** : MM. Evrard Thiéfaîne ; Barreliet, Baivie ; Boussus ; Wiart ; Godbille. — **Bureau de bienfaisance** : MM. Lejeune ; Boussus ; Bougard ; Staincq ; Bareliet ; Oget.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

CAMBRAI. — **Hospices** : MM. Alfred Bertrand, ✱, *Vice-Président de la Commission* ; A. Dollé, ☉ A ; Carlier, ☉ A ; Lozé, ✱, ☉ I ; Sizaïre, ☉ I ; Demolon, ☉ A. — **Bureau de Bienfaisance** : MM. Vrasse, ☉ I, *Vice-Président de la Commission* ; Ramette, ☉ I, Lestoille, ☉ A ; Aniart, ☉ A ; Vitu-Barbotin, ☉ A ; Hoquet-Bou langer, ☿. — *Receveur* : M. Cyriaque Brasselet ; *Secrétaire* : M. Jules Lahure, ☉ A.

CAUDRY. — **Hospice** : MM. Bracq-Mairesse ; Alcide Carpentier ; Arthur Carpentier ; Wanecq, ☉ A ; Bracq, Jean-Baptiste ; Deladœuille ; *Secrétaire* : M. Eugène Goux ; *Receveur* : M. Milet. — **Bureau de bienfaisance** : MM. Wanecq, ☉ A, Basquin, Plez, Mélayers, ☉ A, Bricout, Henri ; Bracq, Jean-Baptiste. — *Receveur* : M. Milet ; *Secrétaire* : M. Bélot.

LE CATEAU. — **Hôpital Paturle** : MM. Ponsin, Edouard ; Seydoux ; Boudart ; Cousin ; Mallet. — *Receveur et Secrétaire* : M. Trigaut. — **Bureau de bienfaisance** : MM. Millot ; Sohier ; Pezin ; Wuillaume ; Tordoï ; Carrette. — *Receveur* : M. Trigaut. — *Secrétaire* : M. Camus.

SOLESMES. — **Hospice** : MM. Dégardin ; Petit, ✱, ☉ A ; Ban-teignie ; Michaux-Moreau ; Julien Rappe ; Delhayé. — **Bureau de bienfaisance** : MM. Decaux ; Delagrangé ; Dubuisson ; Blas ; Delacroix ; Lhotellerie. — *Receveur et Secrétaire* : M. Guyot.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

DOUAI. — **Hospices**: MM. Albert Deville, *Vice-Président*; Paul Riff, ☉ A; Georges Maroniez, ☉ A; Charles Treifous, ☉ A; Francis Godin, ☉ I; Jules Limbour, ☉ I. — **Bureau de bienfaisance**: MM. A. Luce, *Vice-Président*; Delsaux; Léon Evrard; Pierre Collier ☉ I; Commandant Morel, ✱; Ch. Crombez.

ORCHIES. — **Hospice**: MM. L'Herminé, ☉ I; Mazy, ✱; Bleuzet; Leblanc; Carpentier; Herbo, Fr.; Henno, Henri. — **Bureau de bienfaisance**: MM. Lepetit; Lecocq; Henno, Jean-Baptiste; Naveau; Lemaire; Calande. — *Receveur-Secrétaire*: M. Louvez.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

BERGUES. — **Hospices**: MM. Verclytte; Carouille; Deconinck; Naepels; Tubert; Lemort, ☼. — **Bureau de Bienfaisance**: MM. Lips; Desagher; Lemort, ☼; Delegher, ☉ A; G. Swynghedauw; Kesteman. — *Receveur-économe-comptable*: M. E. Swynghedauw; *Secrétaire de l'hospice*: M. Lecenche, *Secrétaire du bureau de bienfaisance*: M. Leclercq.

BOLLEZEELE. — **Hospice**: MM. Cabotse; Isaert; Becuwe; Belynck, Victor et Belynck Paul; — **Bureau de bienfaisance**: MM. Bonduaux; Licour; Monsterleet; Devulder; Manche; Maeght.

BOURBOURG. — **Hospice**: MM. Longueval, Maire; Delahaye, Hurtrel; Poulain; Meesemaecker; Cléty: N..... — **Bureau de bienfaisance**: Les mêmes. — *Receveur-Econome*: M. Cattoen.

BRAY-DUNES. — **Hospice et Bureau d'assistance**: MM. Gustave Deswarte; Vanhille Constant; Everaert, Charles; Devulder, René; Vanhille Auguste; Wallyn Isidore; Wallyn Charles, ☼; — *Administr.*, *Représ. le fondateur*: M. Lemarquand, chef du service de la marine, ✱.

DUNKERQUE. — **Hôpital-Hospice** (l'établissement est situé sur le territoire de Rosendaël): M. Monteunis, ✱, *Vice-Président*; MM. J. Trystram fils, ✱; Grandy; Fesquet, ☉ I; Detraux, ☉ A; Haeuw, ☉ A. — *Directeur*: M. A. Ruyssen, ☉ A; *Receveur*: G. Kremp, ☉ I; *Econome*: M. Deramez, ✱; *Secrétaire*: M. A. Belpaeme.

Bureau de Bienfaisance: M. Lefebvre, ☉ I, *Vice-Président*; MM. Lemaire, ☉ A; Thery, ✱; Lano; Boutoille; Belle; — *Receveur-Econome*: M. Mine; *Secrétaire*: M. Deschamps.

ESQUELBECQ. — **Hospice**: MM. Becuwe; Bollengier; E. Clyti; A. Clyti; Hondermarck; Schoemaeker; **Bureau de Bienfaisance**: MM. Achte; Dequidt; E. Clyti; A. Clyti; Houdermarck; Benn.

GRAVELINES. — **Hospice**: MM. D. Cirot; Patfoort; Buttez-Queva; Landy; Merlin; Delacre; — **Bureau de bienfaisance**: MM. Gourdin-Labarre, ☼; G. Merlin; Sergent; Collin; Duponchel; Parisis, ☉ A.

HERZEELE. — **Hospice**: MM. Cornette, Borger, Durie, Haelewyn, Outters R., Philippo; — **Bureau de Bienfaisance**: MM. Neût, Allaëys, Durie, Coudeville, Dumont, Outters A.

HONDSCHOOTE. — **Hospice**: MM. Pauwels; Dehorter; Masselis; De Bil; Claezman. — **Bureau de bienfaisance**: MM. Monsterleet;

Didier; Verleene; Derclé; De Bil; Deldicque. — *Receveur des deux administrations*: M. Versmisse; *Secrétaire*: M. Gakyère.

WORMHOUDT. — *Hospice*: MM. Bèle; Beun; Haelewyn; Baudry; Odoul, O ✱; Ameloot. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Looek; Becuwe; N.....; colonel Odoul, O ✱; Meens; Vanhaecke. L.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

BAILLEUL. — *Hospice*: MM. Delcour; Docteur Briche; Cortyl; Becuwe; Wyckaert; Dazin. — *Econome-comptable*: M. Hautberg. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Simonet; Perrier; Dr Desmons, O ✱; Dewinter; Verbaere; Vanuxem Jules. — *Receveur des deux administrations*: M. Fertée. — *Secrétaire*: M. Deheere.

CAESTRE. — *Hospice*: MM. Capoen; Bariseel; Coevoet; Bailleul; Delassus. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Bailleul; Coevoet; Reubrecht; Bouquet; Delassus.

CASSEL. — *Hospice*: MM. Savaete; de Kytspotter; Laporte; Vermersch; Amat; Saison. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Folken, Dequid, Braems, Alfred Huyghe, Blondé, Malot. — *Receveur*: M. Cloet; *Econome comptable*: M. Davion.

ESTAIRES. — *Hospice*: MM. Watine; Blanquart; Royez; Durez; Roche et Roussel. — *Receveur*: M. Bertein. — *Econome*: M. Biloire. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Wattine; Blanquart; Leconte; Durez; Roche; Gruson, Et. — *Receveur*: M. Bertein.

HAVERSKERQUE. — *Hospice*: MM. Westerlin; Bart; Dehaine; Calonne; Castel; Colson. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Calonne; Dellis; Wilpotte; Dehaine; Rolin; Brisbart.

HAZEBROUCK. — *Hospice*: MM. Delerue; Deschodt; Dumont; Legrand; Pattein G.; Santrain J. *Receveur et econome-secretaire*: M. Demey. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Dehandschoewercker; Huyghe G.; Masson, Stoffaes, O I; Théry; Sergheraert. — *Receveur*: M. Demey; *Secrétaire*: M. Prédhomme.

LA GORGUE. — *Hospice*: MM. Gailly Ch.; Marsy; Réveillon-Carlier; Carpentier; Deroo J.; Flament. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Marsy; Pasquesoone; Liagre; Duquenne; Vermersch; Ridez. — *Secrétaire-econome*: M. Decherf; *Receveur*: M. Royet.

MERVILLE. — *Hospice*: MM. Fatou E., Pruvost-Delos, ☼; Luchart; Leroy; Lecomte; Commarien, ☼. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Dapsens; Crinquette; Wantiez; Carpentier; Liébert; Delbecque. — *Receveur*: M. Mils.

MÉTÉREN. — *Hospice*: MM. Colaert; Deweine; J. Deswarte; Beheydt; P. Deswarte; Ducornetz. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Lauwerie-Lesage; Huyghe; Lecocq; B. Pollet; Devos; Wullier.

MORBECQUE. — *Hospice*: MM. Salomé; Secq; Darou; Vermelle; Bultheel; Ruckebusch. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Borteel; Darou; Lagersie; Vaugraefschèpe; Marez; Huyghe. — *Receveur*: M. de Prat; *Secrétaire*: M. Patteyn.

NIEPPE. — *Hospice*: MM. Henrion; Houcke; Malbranque; Turbie;

Rousseau ; Demeulenaere. — **Bureau de bienfaisance** : MM. Rousseau ; Lefebvre ; Debacq ; Malbranque ; Ulin. — *Receveur* : M. Deschildre, Alban.

RENESECURE. — **Hospice** : MM. Flament ; Mille ; Wallart Victor ; Lesaffre ; Bonduelle ; Trouart — *Econome* : La Sœur hospitalière. — **Bureau de bienfaisance** : MM. Franchois-Decouvelaere ; Mille ; Decouvelaere Isidore ; Sockeel ; Wavrant ; N.....

STEENBECQUE. — **Hospice** : MM. Levecque ; Bart ; Woestelandt ; Legghe ; Favière ; Compignie. — **Bureau de bienfaisance** : MM. Robitaille ; Martel ; Deicke ; Lyæn ; Caloone ; Faes. — *Receveur* : M. de Prat.

STEENVOORDE. — **Hospice** : MM. Demey ; Meaux ; Fiévez ; Depoorter ; Lobbedez ; Testart. — *Receveur-économe-secrétaire* : M. Lamote. — **Bureau de bienfaisance** : MM. Walbrou ; Busson ; Dequid ; Dewey ; Blanckaert ; Dumuin. — *Receveur* : M. Lamote ;

STEENWERCK. — **Hospice** : MM. Charlet ; Castrique ; Durez ; Hennion ; Chieux ; Dutrie, $\frac{3}{4}$. — **Bureau de bienfaisance** : MM Charlet ; Mariage ; Durez ; Decherf ; Peucelle ; Lamotte. — *Receveur* : M. Patou.

VIEUX-BERQUIN. — **Hospice** : MM. Leronge ; Traisnel ; Sénellart ; Moreel ; Camberlein ; Thooris. — **Bureau de bienfaisance** : MM. Delassus C. ; Duflos R. ; Labis ; Vanwatermeulen ; Moreel-Dethoor ; Senellart. — *Receveur* : M. Méguin.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

ARMENTIÈRES. — **Hospices et bureau de bienfaisance** : MM. A. Sabre ; H. Persyn ; E. Chardon, $\frac{1}{2}$; C. Denis, $\frac{1}{2}$ A, $\frac{1}{2}$ M ; Sever-Guillain ; Coisne. — *Secrétaire* : M. Bondue. — *Receveur* : M. H. Debaene. *Econome* : Desmons.

BONDUES. — **Hospice** : MM. d'Hespele ; Hollebecq ; Lutun ; Derveaux ; Guilbert ; Fouquet. — *Secrétaire* : M. Dupas. — **Bureau de bienfaisance** : MM. d'Hespele ; Deheulle ; Loridan ; Six ; Derveaux ; Prouvost ; Montagne. — *Receveur de l'Hospice et du bureau de bienfaisance* : M. Dalloz ; *Secrétaire* : M. Hellin.

BOUSBECQUE. — **Hospice** : MM. Dalle-Leroux ; Lotigier ; Dhalluin ; Tellier, Flipo. — **Bureau de bienfaisance** : MM. Dhalluin ; Hasbroucq ; Cazier, Flipo, Debouquet.

COMINES. — **Hospice** : MM. Cousin, $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{2}$ I ; Lambin ; Hassebreucq ; Lepereq ; Favrelle. — **Bureau de bienfaisance** : MM. Parent ; Leroy $\frac{1}{2}$ A ; Dumortier ; Carissimo ; Verbrengh Antoine ; F. Longcamp. — *Receveur de l'Hospice et du Bureau de bienfaisance* : M. Delporte ; *Econome et Secrétaire de l'Hospice* : M. Cuvelier ; *Secrétaire du bureau de Bienfaisance* : M. Bonte.

CROIX. — **Hospice** : MM. Dubar, *Vice-Président* ; Guibal ; Christian ; Clarisse ; Detebarre ; Vanelslande, *Ordonnateur*. — **Bureau de bienfaisance** : MM. Boequet, *Vice-Président* ; Mathon ; Bernard ; Dobin ; Inglebert ; Christian, *Ordonnateurs*.

CYSOING. — **Hospice** : MM. Descatoire Timothée ; Oudart ; L. Olivier ; L. Thisse ; Olivier-Druon ; Deffrennes. — **Bureau de**

BIENFAISANCE : MM. Dumoulin ; Ledez ; Henno ; Queverue, Achille ; J.-B. Queverue ; Fichelle Pierre-Joseph.

DEULÉMONT. — **Hospice** : MM. Ghestem ; Maroille ; Dupont, père ; Flipo ; Sevin ; Claro père. — **Bureau de bienfaisance** : MM. Cramet ; Delmotte ; David ; Dupont fils ; Claro, père, Flipo.

ERQUINGHEM-LYS. — **Hospice** : MM. Bazélis ; Marsy ; Chavatte ; Deltombe ; Gruson ; Braem. — **Bureau de bienfaisance** : Chavatte ; Deltombe ; Gruson ; Bazélis ; Marsy ; Braem.

HALLUIN. — **Hospice** : MM. Millescamps ; Vanlerberghe, Beylemans ; Dumortier ; Dewailly ; Stock. — *Secrétaire* : M. Desquemack. — **Bureau de bienfaisance** : MM. Carton-Odou ; Deram ; Cinqualbre, Ovigneur ; Charle ; Vanheddeghem. — *Secrétaire* : M. Fournier, (N).

HAUBOURDIN. — **Hospice** : MM. Somon, (A) ; Campagne Auguste, (A) ; Lefebvre Alfred (A) ; Delfortrie, (A) ; Lepez, (A). — **Bureau de bienfaisance** : MM. Lefebvre, Alfred, (A), Verquère ; Potié, Alexandre ; Crapet ; Bouderez ; Lhermitte, (A). — *Receveur* : M. Leprêtre.

HERLIES. — **Hospice** : MM. Jupin ; Delerue ; Duquesne ; Leroy ; E. Gillot ; Bonnel. — **Bureau de bienfaisance** : MM. Deswartes ; Dillies ; Leroy ; Legillon ; Billaut ; Delerue.

HOUPLINES. — **Hospice** : MM. Decocq ; Labre ; Hodoux ; Dartus ; Vancostenoble ; Capelier. — **Bureau de bienfaisance** : MM. F. Decocq ; Hodoux ; Bonte ; Dessin ; Grave ; Wecksteen. — *Secrétaire-Econome de l'hospice* : M. Dezitter ; — *Receveur des deux établissements* : M. E. Decocq. — *Secrétaire du Bureau de Bienfaisance* : M. Lombart.

LA BASSÉE. — **Hospice** : MM. César Lefebvre ; Houssin ; Lenglin, (A) ; Stenne ; Cordier Jean ; Masure Albert, (A). — **Bureau de bienfaisance** : MM. Duchatel ; Jules Lefebvre ; Cordier ; Parsy, Achille ; Vittu ; Follet. — *Receveur* : M. Leleux ; *Secrétaire* : M. Clarisse.

LA CHAPELLE D'ARMENTIÈRES. — **Hospice** : MM. Hocedez ; Dedecker ; Catry ; Ramery-Broutin ; Legrand ; Gauquier. — **Bureau de bienfaisance** : MM. Fontannier ; Hochart ; Gauquier ; Leclercq ; Dupont ; Pezé. — *Receveur* : M. Minssiéux.

LANNOY. — **Hospice** : MM. Oscar Bètremeux ; Paul Bètremeux ; Parent ; Dujardin, (A) ; Seys ; N.... — *Secrétaire* : M. Herbaux. — **Bureau de bienfaisance** : MM. Dancette ; Seys ; Oscar Bètremeux ; A. Dupont ; J. Nys.

LILLE. — **Hospices** : *Vice-Président* : M. Lemay, (I), r. Solférino, 47, *Administrateurs* : MM. docteur Hennart, (I), r. du Molinel, 43 ; docteur Combemale, *, (I), doyen de la Faculté de médecine et de pharmacie, bd de la Liberté, 128 ; Piolaine, (A), r. d'Anjou, 27 ; Rajat, (I), avocat, r. Nationale, 116 ; Mulié-Delecaille, r. Inkermann, 30. — *Secrétaire* : M. Vancostenobel, (A), *, r. de la Barre, 41 ; *Receveur* : M. Leleu, r. de la Barre, 41 ; *Econome de l'Hospice-Général* : M. Brie ; *Econome de l'Hôpital de la Charité* : M. Elleboode ; *Econome de l'Hôpital Saint-Sauveur* : M. Hallez ; *Econome des Hospices Comtesse et Slappaert* : M. Caude ; *Econome des Hospices des Vieux-Ménages et Gantois* : M.

Bertaut; *Econome de l'Hospice d'Incurables*: M. Plaquet; *Econome du Magasin Central*: M. Knight; *Directeur des Travaux*: M. Lemaire; *Chef de comptabilité*: M. Defescluse.

LILLE. — **Bureau de bienfaisance**. *Vice-Président*: M. Th. Titren, ✱, I, †, (M), pl. Cormontaigne, 14; *Administrateurs*: MM. Haquet, I, ✱, †, r. Jean-Bart, 62; Dambrine, r. de Loos, 39; Leleu, bd de la Liberté, 157; P. Druetz, sq. Rameau, 11. — *Secrétaire*: M. A. Deswaf, I, †, r. des Fossés, 29; *Receveur*: M. Paul Breunin, r. Brûle-Maison, 151.

LINSELLES. — **Hospice**: MM. Leroux; Duquesnoy; Hébert; Bes-sède; Delattre; Charlet. — **Bureau de bienfaisance**: MM. Delahontre; Mullet, ✱; Lehoucq; Noullet; Duquesnoy, Potier. — *Receveur*: M. Clavel; *Secrétaire-Econome*: M. Dereu.

LOMME. — **Hospice**: MM. Leduc, A; Vaneecke, H. Despinoy; de la Phalecque; Masquelier; Lescroart. — **Bureau de bienfaisance**: MM. Bernard; Leclercq, A; Delécluse; Leduc, A; Lenglar, H. Despinoy.

LOOS. — **Hospice**: MM. Souriaux, *ordonnateur*; Bondnel; Schlachter; Dumortier; Gilquin. *Secrétaire*: M. Boussemart. **Bureau de bienfaisance**: MM. Noé; Dhainaut; Warluzel; Derooy, Dorchiez. *Secrétaire*: M. Leclercq.

MARCO-EN-BAROEUL. — **Hospice**: MM. Fremaux, A; H. Dueroquet; Tournaux; Tiers, ✱; Adrien; Freliey, ✱. — **Bureau de bienfaisance**: MM. Flouret; Dujardin; Lecourt; Matifas; Courmont; Mullier Léandre.

MOUVAUX. — **Hospice**: MM. Messchaert; Vaillant; Gallois; Deblock; Procureur; Florin, Gervais. — **Bureau de bienfaisance**: MM. Lagache; Cornille; Renaut; Duhamel, Grimonpont; Leplat.

QUESNOY-SUR-DEULE. — **Hospice**: MM. Mulier; Delebecque Pasquesoone, ✱; Wicart; Duquesnoy; N.... — **Bureau de bienfaisance**: MM. Waquez; Béghin; Bonte; Wicart; Roussel, ✱; Lambert.

RONCQ. — **Hospice**. MM. Bonte; Videlaïne; Desreumaux; J. Delannoy; Cornard; H. Delannoy. — **Bureau de bienfaisance**: MM. Coppin; Cuvelier; Delannoy; Destombes; Houzet; Ducatteau. — *Receveur de l'hospice et du bureau de bienfaisance*: M. Clavel. — *Econome et Secrétaire de l'hospice*: M. Gautier. — *Secrétaire des bureaux de bienfaisance et d'assistance*: M. Deltour.

ROUBAIX. — **Hospices**. *Vice-Président*: M. H. Briet, A; *Administrateurs*: MM. Despature; Ternynck, ✱; Chatteley, †, Jonville. — *Receveur*: M. Descamps; *Secrétaire-Econome*: M. Caron, A, †. — **Bureau de bienfaisance** *Vice-Président*: M. N....; *Administrateurs*: MM. Grimonprez; Duhamel, A. †; Vaissier, A, ✱; Paul Régnier, A. Lerouge. — *Receveur*: M. H. Catteau, I; *Secrétaire*: M. Nédonsel.

SECLIN. — **Hospice**: MM. Huain; Guillemaud, ✱, †; Laden, ✱, A C ✱; Mollet, ✱; Drieux; Delanne. — *Receveur*: M. Duriez; *Econome*: M. Lesaffre. — **Bureau de bienfaisance**: MM. Caby; Duvivier; Winglet; Houvenagel; Hue-Delacourt; N.... — *Secrétaire-Receveur*: M. Duriez.

TEMPLEUVE. — **Hospice** : MM. V. Montois, ☼ ; A. Mazingue ; H. Désert ; Fontaine, Louis, ☼ ; L. Delannoy ; Duchenne-Dumoulin. — **Bureau de bienfaisance** : MM. A. Dubreucq, ☼ ; G. Darras ; P. Demesmay ; J. Doignie, ☼ ; E. Wartel ; A. Delahaye.

TOURCOING. — **Hospices** : MM. Lefrançois ; Desbouvries, ☼ A, ✚, *Vice-Président* ; Cruque, ☼ ; Wagnon ; Henri Masurel, ☼ ; Quivron. — *Econome-Secrétaire* M. Jules Lahousse, ☼ A ; — **Bureau de bienfaisance** : *Vice-Président* : M. Cordier, ☼ A, ✚ ; *Administrateurs* : MM. Parsy, ☼ A ; Philippe, ☼ A ; Desseaux, Six. — *Econome-secrétaire* : M. Deschamps

WAMBRECHIES. — **Hospice** : MM. Declerck ; Vandenbosch ; Peckre ; Sergent ; Vallois ; Lefebvre. — **Bureau de bienfaisance** : MM. Declerck ; Lemahieu ; Cokelaer ; Vandenbosch, ☼ A ; Baratte ; Vauthier, ☼. — *Receveur de l'hospice* : M. Ruelle ; *Secrétaire de l'hospice et du bureau de bienfaisance* : M. Darras, Léon.

WATRELOS. — **Hospice** : MM. Paul Debeurme, ☼ A, *Vice-Président* ; J.-B. Delreux, L. Beuscart, Calixte Henneau, Henri Delcroix, Joseph Delespaul. *Receveur* : Lallemand ; *Econome-secrétaire* : J. Ledoux. — **Bureau de bienfaisance** : MM. Joseph Blanckaert, Jules Delcroix, Carlos Desfontaine, H. Bayart, Désiré Velghe et Henri Lefebvre. *Receveur* : Lallemand ; *Econome-Secrétaire* : J. Ledoux.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

BOUCHAIN. — **Hospice** : MM. Bouchez ; Tétar ; Béthune ; Debouis ; Fleury ; Leclercq. — **Bureau de bienfaisance** : MM. Tétar ; Paul Charles ; Gallez.

CONDÉ-SUR-LES-ESCAUT. — **Hospice** : MM. Amand, ☼ A ; Gervais, ✚ ; Baugnies ; Murez ; E. Protat ; N. . . . — *Receveur* : M. Gonthier ; *Directeur-économe* M. Flament, ☼ A. — **Bureau de Bienfaisance** : Les mêmes. — *Receveur* : M. Gonthier ; *Secrétaire* : M. Flament, ☼ A.

SAINT-AMAND. — **Hospices** : MM. Ego, Léon, ☼ A ; Bauduin, A ; Carlier Martial ; V. Croix ; Ernest Davaine ; Vandevoir. — **Bureau de bienfaisance** : MM. V. Croix ; Humbert ; Bruneau ; Haneuse ; Caudroit. — *Receveur des hospices et du Bureau de Bienfaisance* : M. Lenglé ; *Secrétaire et économe des hospices* : M. Dambrin ; *Secrétaire du bureau de bienfaisance* : M. Balan, ☼ A.

VALENCIENNES. — **Hospices**. M. Debaralle, ✚, ☼ I, *Vice-Président* ; MM. Doutriaux, ☼ I ; Henry, ☼ I ; Pillion, ✚, ☼ A ; Dubiez ; A. Cor-solle, ☼ I. — *Receveur* : M. Poulain, ☼ A ; *Secrétaire* : M. Lemaire, ☼ A ; *Econome* : M. Bataille. — **Bureau de bienfaisance** : MM. Debosse, ☼ A, *Vice-Président* ; Coulon, ☼ I ; P. Dremaux, ☼ A ; H. Gravis ; Dubus, ☼ A ; Péniaux. — *Receveur* : M. Poulain, ☼ A. *Secrétaire* : M. Criquelion.

Comité départemental de la protection du premier âge.

M. le docteur Grand, ☼ I, *Vice-Président* du Conseil de Préfecture, *Président* ; M. le D^r Hamel, ☼ A, *Inspecteur* de l'assistance publique,

Secrétaire ; MM. Emile Scrive, Conseiller général, r. de Lille, 186, à La Madeleine ; Briffaut, Conseiller général, à Wattrelos ; le docteur Gorez, \odot A, médecin des épidémies, r. Jean-sans-Peur, 12 ; Titren, \otimes , \odot I, \ddagger , Vice-Président du Bureau de Bienfaisance de Lille, pl. Cormontaigne, 24 ; le docteur Oui, \odot I, professeur à la faculté de médecine, r. Solférino, 201 ; le docteur René Potelet, \odot A, Inspecteur départemental de la santé et de l'hygiène publiques, r. Jean-sans-Peur, 41 ; Rajat, \odot I, avocat, r. Patou, Lille ; Vanlaton, \odot A, \ddagger , chef de division à la Préfecture ; Fourteau, sous-inspecteur de l'Assistance publique, secrétaire-adjoint, rédacteur.

**Société Lilloise de protection des enfants
du premier âge.** — Rue de l'Hôpital-Militaire, 106.

Président : M. Bigo-Danel, \odot \otimes , \odot A, imprimeur, rue Royale, 83 ;
Vice-Présidents : MM. Dubron, \otimes , avocat, ancien bâtonnier, à Douai ;
Armand Houdoy, \odot A, avocat, ancien bâtonnier, sq. Jussieu, 8 ;
Secrétaire-général : Docteur Oui, \odot I, professeur à la faculté,
r. Solférino, 201 ; *Secrétaire-général-adjoint* : M. Jules Houdoy, avocat,
r. Marais, 26 ; *Trésorier* : M. Max. Descamps, négociant, r. de Tournai, 22.

Dispensaire Léonard Danel, à Lille. — Rue des Rogations, 54.

Service médical : MM. les docteurs Oui, \odot I, Breton, Paucot et Looten fils.

BUREAUX D'ASSISTANCE MÉDICALE GRATUITE.

L'article 10 de la loi du 15 juillet 1893 dispose que :

- « Dans chaque commune un bureau d'assistance assure le service de
» l'assistance médicale.
- » La Commission administrative du bureau d'assistance est formée par
» les commissions administratives réunies de l'hospice et du bureau de
» bienfaisance, ou par cette dernière seulement quand il n'existe pas
» d'hospice dans la commune.
- » A défaut d'hospice ou de bureau de bienfaisance, le bureau d'assis-
» tance est régi par la loi du 21 mai 1873 (art. 1 à 5), modifiée par la loi
» du 5 août 1879, et possède, outre ses attributions en matière d'assistance
» médicale, tous les droits et attributions qui appartiennent au bureau de
» bienfaisance ».

Dans le département du Nord, il n'existe que 18 communes dépourvues de bureau de bienfaisance : un bureau d'assistance a donc été créé dans chacune d'elles, la Commission du bureau de bienfaisance et celles du bureau de bienfaisance et de l'hospice réunies, constituant, dans les autres, le bureau d'assistance médicale gratuite.

SANATORIUM DE ZUYDCOOTE.

(Établissement reconnu d'utilité publique par décret du 27 octobre 1898).

Le Sanatorium, qui a été transféré en Juillet 1910, dans les vastes pavillons de Zuydcoote, offre au Département du Nord un hôpital pour les enfants rachitiques et scrofuleux, lesquels encombraient autrefois inutilement pour eux-mêmes les établissements hospitaliers, ou faisaient, par leur incurabilité, le désespoir des familles.

Le traitement de la scrofule et du rachitisme y réussit extraordinairement, grâce à l'air marin, modificateur de ces affections, grâce à une alimentation spéciale et substantielle, donnée au milieu de la vie de famille.

Le Sanatorium de Zuydcoote reçoit les enfants scrofuleux et rachitiques de deux à quinze ans, envoyés par les départements, par les hospices et

hôpitaux, par les bureaux de bienfaisance et d'assistance, enfin par les familles ou associations s'intéressant à des enfants pour lesquels aura été recommandé le séjour à la mer avec le traitement médical et chirurgical approprié.

Œuvre d'initiative privée, le Sanatorium a été fondé, en 1888, par M. Georges Vancauwenberghe, maire de Saint-Pol-sur-Mer, membre du Conseil supérieur de l'Assistance publique; il compte actuellement 1000 lits et a déjà reçu en traitement plus de 7.000 malades pour lesquels la proportion des guéris ou des améliorés dépasse 80 %.

L'établissement produit son lait, son beurre, ses œufs, ses légumes. Il fait son pain et sa bière.

COMMISSION ADMINISTRATIVE: MM. Georges Vancauwenberghe, ✱, C-†, maire de St-Pol-sur-Mer, Président du Conseil général, *Président et fondateur de l'œuvre*; Bonhoure, O I, ☼, sous-préfet de Dunkerque; Dr Calmette, O ✱, O I, O ☼, C-†, directeur de l'Institut Pasteur de Lille; Léon Claeys, ✱, ancien sénateur, conseiller général, maire de Bergues; Allemes, ✱, notaire à Dunkerque; le docteur G. Dron, député, maire de Tourcoing; F. Guillain, C. ✱, ancien ministre des colonies; Labbé, ✱, inspecteur général de l'enseignement technique, à Lille; I. Monteuis-Bray, ✱, avoué à Dunkerque; Petyt, banquier à Dunkerque; S. Sirôt, conseiller général; Jean Trystram, ✱, C-†, Président honoraire de la Chambre de Commerce de Dunkerque, sénateur du Nord; D. Vancauwenberghe-Bellenger, ancien armateur, à Dunkerque; Detrau, Vice-consul de Russie.

Directeur: M. le Dr G. Desmons, O ✱, C-†.

Secrétaire-général de l'Œuvre: M. A. Vallet, O I.

Chirurgien en chef: M. le docteur C. Claeys, ancien interne des hôpitaux de Paris. — *Médecin résidant*: M. le docteur P. Bachmann.

— *Pharmacien-bactériologiste*: M. Vaneste, O I, pharmacien de 1^{re} classe, à Dunkerque.

SANATORIUM FAMILIAL DE MONTIGNY-EN-OSTREVENT.

Le Sanatorium familial de Montigny-en-Ostrevent a été fondé par la Ligue du Nord contre la Tuberculose pour soigner les tuberculeux curables appartenant aux classes peu aisées de la Société. Situé dans un parc de haute futaie de 21 hectares à Montigny-en-Ostrevent près de Douai, il comprend deux grands Pavillons de 26 lits recevant l'un les hommes, l'autre les femmes venant seuls faire leur cure, et 24 Villas de famille, pour ceux qui désirent venir en compagnie de parents ou d'autres personnes, appelées à les soigner. Des services généraux comprenant un pavillon du service médical (consultations, laboratoire, isolement) un ancien château remanié pour contenir une salle de fêtes, une bibliothèque, les appartements du médecin-directeur, du médecin-adjoint et de l'administrateur, un pavillon de machines, une buanderie mécanique, une ferme avec vacherie et porcherie, jardin potager, sont annexés aux bâtiments qui reçoivent les pensionnaires.

Tout l'établissement est éclairé à la lumière électrique, les constructions abritant les malades chauffées par la vapeur d'eau sous faible pression; un système de tout à l'égoût entraîne toutes les eaux résiduaires vers des lits bactériens sur lesquels elles sont épurées avant d'être rejetées au dehors.

Les personnes désireuses d'entrer au Sanatorium doivent adresser au médecin en chef une *Demande d'admission* accompagnée d'un *Certificat médical* rédigé par leur médecin traitant, sur une feuille imprimée qui leur sera envoyée à cet effet. Elles y joindront un extrait de naissance sur papier libre et un extrait du casier judiciaire. L'admission définitive est prononcée par le Comité de Direction de la Ligue du Nord contre la Tuberculose.

Le prix de la pension journalière est fixé comme suit pour les pensionnaires domiciliés dans le Département du Nord : pensionnaires venant seuls faire leur cure au Pavillon, 3 fr. 50 et, s'ils demandent une chambre particulière, 4 fr. 50. — Pensionnaires venant dans une Villa de famille location d'été, pour 2 personnes, 75 fr. ; pour 3 personnes, 80 fr. ; pour 4 personnes, 85 fr. ; location d'hiver, pour 2 personnes, 100 fr. ; pour 3 personnes, 110 fr. ; pour 4 personnes, 120 fr. Ces prix comprennent le chauffage, l'éclairage et le blanchissage, mais les pensionnaires en Villas se nourrissent eux-mêmes. Des « demi-bourses de cure » au nombre de 62 sont accordées par la Commission départementale du Nord aux candidats qui en sont jugés dignes ; leur pension journalière est ainsi ramenée à 1 fr. 75 ; en outre les communes, les associations de bienfaisance publiques ou privées, les grandes administrations, les Compagnies houillères, les Compagnies de chemins de fer, les Sociétés de secours mutuels, les particuliers peuvent constituer des « bourses de cure » d'une valeur de 1.200 fr. par an, donnant droit à un lit, et dont le nombre est limité.

Les malades admis doivent suivre un horaire très précis, qui répartit leur temps en séances de repos au grand air sous des galeries de cure, repas, promenades, travail, jeux, sommeil.

Tous les pensionnaires sont accoutumés à vivre suivant les règles d'une hygiène qui doit les mettre dans les meilleures conditions pour s'améliorer et se guérir : repos au grand air, sommeil la fenêtre ouverte, aguerissement au froid ; ils s'habituent à diminuer leur toux par le simple effort de volonté, à cracher dans un crachoir, à détruire les produits de leur expectoration, faisant ainsi leur véritable éducation hygiénique.

PERSONNEL : *Médecin en chef :* D^r Maljean, O^{*}. *Médecin Interne :* M. Guillaume, *Administrateur :* M. Walter, ^{*}. *Comptable :* M. Tailliez.

Habitations à bon marché.

Comité de patronage du département du Nord.

Les habitations à bon marché sont régies par la loi du 12 avril 1906 et le décret du 10 janvier 1907.

Un arrêté ministériel du 26 janvier 1907 a fixé l'organisation des comités de patronage, et le décret du 5 février 1907, a, conformément au vœu exprimé par le Conseil général du Nord dans sa séance du 12 avril 1907, créé un comité de patronage unique pour le département.

Ce Comité qui s'occupe de toutes les questions se rapportant à la prévoyance, l'assistance et l'assurance sociales, est notamment chargé de la délivrance des certificats de salubrité concernant les immeubles admis à bénéficier des avantages de la loi du 12 avril 1906.

Président : M. Emile Davaine, ^{*}, ^{OA}, O[☉], député, conseiller général à St-Amand ; — *Vice-Président :* M. Ducrocq, ^{*}, ^{OA}, [☉], notaire, à Lille.

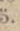
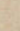





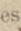


Membres : MM. Bourdon, ^{OA}, conseiller général, maire de Bousies, Demolon, ^{OA}, conseiller général, adjoint au maire de Cambrai ; Hainez, ^{OI}, architecte départemental en chef, à Lille ; Lallemand, Directeur de la Caisse d'Épargne de Cambrai ; l'abbé Lemire, député, à Hazebrouck ; Mannier, ^{OA}, conseiller général, Maire de Raimbeaucourt ; Maurice, directeur de l'Institut social, à Tourcoing ; Naudé, ^{*}, Ingénieur en chef de la navigation, directeur de l'Institut industriel du Nord à Lille ; Jules Sirot, ^{OI}, conseiller général, à St-Amand ; Vancauwenberghe, ^{*}, Président du Conseil général, à St-Pol-sur-Mer.

Secrétaire : M. Fernand Leroy, [☉], docteur en droit, chef-adjoint du cabinet du Préfet du Nord, à la Préfecture, à Lille.

Sociétés d'habitations à bon marché.

SIÈGE SOCIAL.	DÉNOMINATION	NOM DU		NOMBRE DE MAISONS		VALEUR moyenne des maisons.
		Président	Secrétaire.	vendues	louées	
Armentières.	Soc. des hab. salub. et à bon marché.	Naye.	Lefebvre.	»	3	fr. 4.000
Armentières.	Société immobilière.	Woussen	Dutoit.	2	159	»
Cambrai, boul. Vanban, 44.	Société anonyme coopérative cambresienne d'habitations à bon marché à capital variable.	Demolon, A.	Grattepanche, A.	10	29	5.500
Coudekerque-Branché.	Société anonyme d'habitations à bon marché « le Foyer Flamand ».	Weill.	Lardeur.	»	59	»
Douai, St-Jean, 6.	Soc. anonyme d'habitations ouvrières.	Le Glay.	Choque.	»	94	3.500
Douai, rue des Ferronniers, 19	Société coopérative d'habitations à bon marché « La Prévoyance ».	Duval.	Cambrai.	2	27	4.800
Douzies-Feignies.	Constructions ouvrières du Nord.	Mestreit.	Walter.	»	5	6.000
Fourmies.	La famille Fourmisiennne.	Petit.	Droulers.	14	»	4 à 6.000
Hazebrouck, 26, d'Hondèghem	Société Hazebrouckoise d'habitations à bon marché.	Snyders.	D'Samsoen	»	20	2.500
Le Quesnoy.	Société d'habitations à bon marché « La Quercitaine ».	Vitrant.	Caudreller.	»	5	»
Lille, rue de Béthune, 23.	Société anonyme des habitations à bon marché de Mons-en-Barœul.	Gallo.	Rode.	1	21	7.500
Lille, rue Gambetta, 265.	Société coopérative d'habitations à bon marché « La maison indépendante. »	Vanlaer.	Jooris.	6	»	5.200
Lille, rue de l'Hôpital-Mil., 406.	Société lilloise des habitations à bon marché.	Lemay, I, I.	Rollez, G.-C.	11	32	5.148
Lille, rue d'Esquermes, 89.	Soc. anon. coopér. à cap. et pers. var. « Jardins de Lille-Esquermes ».	De Watine.	Oudart.	»	36	»
Lille, Hôtel-de-Ville.	Soc. anon. coop. de construction d'hab. à bon marché « La Municipale ».	Mouraux.	Carlier.	»	14	8.000
Lille, faubourg d'Arras, 20.	Société anonyme coopérative mutuelle d'habitations à bon marché.	Masseron	Delecroix.	»	12	7.416
Lille, Justice, 23.	Soc. anonyme Lill. des Cités-Jardins.	Duthoit.	Danel.	52	»	6.346
Maubeuge.	Foyer de l'ouvrier.	Walrand.	Valentin.	10	»	4.500
Poix-du-Nord..	Le foyer du travailleur.	Gantineau, A. O.	Druésne.	5	71	4.000
Rosendaël.	Société anon. de crédit de Rosendaël pour les habitations à bon marché.	Coquelle, L. I.	Moraël, I.	»	»	»
Rosendaël.	Société anonyme coopérative d'habitations à bon marché « La Famille » à capital variable.	Lorcet.	Réqipon.	6	25	7.000
Roubaix, Pellart, 34	Jardins et foyers roubaisiens.	»	»	»	»	»
Roubaix, Neuve, 55.	La foncière.	Mézière.	»	»	»	»
Sailly-Lannoy	»	Leuridan.	Francoomme	»	11	4.500
Saint-Amand, r. de Tournai, 25.	L'Union du Foyer amandinois.	E. Davaine.	Lenglé.	4	21	3.500
St-Amand, G.-P.	La Prévoyance amandinoise.	Gavelle.	Renard.	1	14	4.400
St-Hilaire-lez-Cambrai.	Société anonyme coopérative d'habitations à bon marché « Le Foyer ».	Falempin, A.	Glacet.	18	»	3.500
Tourcoing, 11, r. de Tournai.	Société anonyme coopérative des habitations à bon marché de Tourcoing.	Robbe.	Dubrulle.	»	»	4.500 à 6.500
Valenciennes, 115, rue de Famars.	Société anonyme des maisons ouvrières du faubourg de Cambrai.	N....	Fontaine.	»	44	3.600
Valenciennes, 15, r. Capron	Société anonyme des logements ouvriers.	Henri Mabile de Poncheville	Lecat, I.	2	41	4.600
Wambrechies.	Société anonyme coopérative des habitations à bon marché.	Vandenbosch.	Peckre.	»	»	»
Watten, Bailly, 4.	La Wattenaise.	D' Gantois.	Catrin.	»	1	4.300
Wattrelos.	Le foyer familial.	Therin, A.	Duriez.	»	10	5.000

Sociétés de Jardins ouvriers.

SIÈGE SOCIAL.	DENOMINATION.	NOM DU		NOMBRE de jardins :		CONTEN. moyen de chaque jardin.
		PRÉSIDENT.	SECRETARE.	donnés.	loués.	
Beuvrages.	Jardins ouvriers de Beuvrages.	Plumecocq.  A.	Delaporte.  A.	»	16	3 ares
Cambrai (Hôtel-de-Ville).	Le Coin de terre ouvrier cambrésien (Jard. popul.)	Demolon,  A.	Grattepanche  A.	70	Gratuité	400 m
Cambrai, rue des Capucins, 3.	Société des Jardins ouvriers de Cambrai.	Cafon.	Lefebvre	»	97	300 m
Croix (L.).	Jardins ouvriers de Croix.	M ^{me} Delloue.	»	»	»	»
Douai, rue des Pottiers, 7.	Comité des jardins ouvriers de Douai.	Le Liepvre.	Jardel.	»	448	3 ares
Dunkerque, rue Emery, 37.	Jardins-maisons de Coudekerque-Branche.	D ^r Lancry.	»	4	»	600 m
Faches.	Jardins ouvriers.	Deconinck.	Plancq.	55	»	300 m
Gravelines.	Les Cités-Jardins.	G. Lavallée.	A. Daillet	59	»	320 m
Haubourdin.	Jardins ouvriers.	Loridan.	Gosselin.	»	44	300 m
Id.	Id. communaux.	A. Potié.	»	130	»	310 m
Hautmont.	Société Jardins ouvriers est rattachée à la Soc. d'Horticulture	Haussey.	Bertin.	30	40	7 ares
Hazebrouck.	Société des Jardins ouvriers d'Hazebrouck.	D ^r Samsoen.	Louis Willaëys.	»	27	300 m
Jeumont.	Cercle horticole de Jeumont	Martial Dusais  .	Tenret.	»	6	3 ares
Le Quesnoy.	Jardins ouvriers du Quesnoy	Lombois.	N...	»	30	3 ^m 50 à 55
Lille, Boulevard de la Liberté, 64.	OEuvre lilloise des jardins ouvriers.	Ducrocq.  .	Houdoy.	652	»	300 m
Maubeuge.	Cercle horticole de Maubeuge et environs (section des jardins ouvriers).	Caffiaux  .	Fabre.	49	»	2 ares
Prémesques.	Les Jardins ouvriers.	Leclercq J.-B ^{ie} .	Six & Leclercq	»	34	5 ares
Roubaix, rue de l'Industrie, 87.	Jardins populaires de Roubaix.	Droulers.	Depauw.	350	»	300 à 350
Roubaix, rue Descartes, 71.	Jardins ouvriers Roubaisiens	Lepers.	Despierres	300	»	300 m
Sains-du-Nord.	Jard. ouv. de Sains du Nord	Leroy,  I,  O	Meurant  .	430	»	250 à 300
Seclin.	Soc. des Jard. ouv. Seclinois.	Boidin.	Lecerf.	»	105	315 m
Tourcoing, rue des Ursulines, 85.	Jardins ouvriers de Tourcoing.	Mareceaux.	Tiberghien.	300	»	300 m
Valenciennes, rue du Quesnoy, 48.	Jardins ouvriers de Valenciennes.	Membre.	Carlier.	»	244	3 ares
Wasquehal.	Jard. ouv. de Wasquehal.	Lejeune-Mulliez.	»	30	»	80 à 100

Société Anonyme de Crédit Immobilier de l'Arrondissement de Lille

Capital : 600.000 francs.

Siège social : 116, Rue de l'Hôpital-Militaire, Lille.

La Société Anonyme du Crédit Immobilier de l'Arrondissement de Lille accorde, dans les conditions prévues par les lois des 12 Avril 1906 et 10 Avril 1908, des prêts d'argent aux taux de 3 1/2 % (non compris la prime d'amortissement) pour faciliter aux ouvriers et employés l'achat ou la construction de maisons destinées à leur habitation.

La valeur des maisons ainsi achetées ou construites ne peut dépasser, y compris la valeur du sol, mais non celle du jardin, un certain chiffre qui varie suivant la population de la commune.

Les avantages pour les emprunteurs sont d'être immédiatement propriétaires de leur habitation, en se libérant par des versements mensuels peu importants, étant donné qu'ils sont échelonnés sur une longue période.

En outre, dans la prévision du décès prématuré de l'emprunteur, la Société souscrit pour le compte de celui-ci, à la Caisse Nationale d'Assurances en cas de décès, une police d'assurance sur la vie, dont elle peut avancer la prime unique. Cette assurance sur la vie est imposée à l'emprunteur, qui a ainsi la certitude qu'en cas de mort, sa maison appartiendra à sa femme et à ses enfants, lesquels n'auront plus rien à payer. Les versements mensuels que l'emprunteur doit faire à la Société, pour se libérer, restent à peine équivalents à ce que serait ordinairement le loyer de la maison.

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — *Président*: M. Georges Thoyer *, Directeur honoraire de la Banque de France à Croix; *Vice-Président*: M. Jean Delemer-Agache, Industriel à Lille; *Secrétaire*: M. Fernand Dewavrin, Industriel à Tourcoing; *Membres*: MM. Georges Brabant, Industriel à Loos, Auguste Collette, Industriel à Seclin; Vincent Cousin *, Industriel, à Comines; Achille Desurmont, Industriel à Seclin, Emile Lahousse, Négociant à Tourcoing, Léon Motte-Scrépel, Industriel à Roubaix, Paul Rouzé, Entrepreneur à Lille, Jules Scrive-Loyer, Propriétaire à Lille; *Commissaire des Comptes*: M. Auguste Boidin, Ingénieur à Seclin; *Conseil de la Société*: M^e Maxime Dueroq *, Docteur en Droit, Notaire à Lille.

**Société de crédit immobilier
de la Sambre à Douzies - Feignies.**

Président: M. Victor Mestreit, à Anzin; *Secrétaire*: M. Walter, André, architecte.

ASILES D'ALIÉNÉS.

Ces établissements sont régis par la loi du 30 juin 1838 et l'ordonnance réglementaire du 18 décembre 1839.

Armentières. — Cet asile public est destiné au traitement des hommes en démençe; il dispose de 1.030 lits dont 930 pour l'asile d'hommes et 100 pour le quartier annexe d'enfants idiots.

Commission de surveillance. — MM. le docteur Dron, député, Chas, le docteur Combemale, *, (M), (I), V. Graignon, Jules Sirot, (A), G. Vancauwenberghe, *, E. Deweppe, *Membres.* — *Directeur*: M. O. Cuvelier, (I), (S), *Médecins en chefs*: MM. les docteurs E. Chardon, (I), et Raviart, (A), *Médecin-adjoint*: M. le docteur Gabriel Chêze; *Internes*: MM. Legrand, Desruelle et Castelain; *Receveur-économe*: M. Boyer; *Secrétaire de la direction*: M. Debeir.

Bailleul. — Cet asile public est affecté au traitement des femmes atteintes d'aliénation mentale.

Commission de surveillance. — MM. Dron, député, *Président*; Combemale, *, (I), Doyen de la Faculté de médecine, *Vice-Président*; Delcour, Dewinter, (A), Perrier, J. Sirot, (A), et Vancauwenberghe, *, *Membres.* — *Directeur*: M. V. Simonet; *Médecin en chef du Pensionnat*: M. Briche; *Médecin en chef du service commun*: M. Maupâté; *Médecins-adjoints*: MM. Damaye et Mézie; *Internes*: MM. Clerc, Connesson, Wiot et Lotte; *Receveur*: M. Gavelle, *, *Econome*: M. Degavre; *Aumônier*: M. Cappelaere; *Secrétaire de la Direction*: M. Fruleux; *Commis principal du Secrétariat*: M. Gylbert; *Expéditionnaires*: MM. Vanuxem et G. Decreus; *Chef de bureau de l'Economat*: M. Gelthoft; *Dépensier*: M. Dewinter; *Expéditionnaires*: MM. Douchet et P. Decreus; *Chef de Culture*: M. Lebleu, (S); *Jardinier en Chef*: M. Quennesson, (S).

Lommelet. — Asile privé installé au hameau de Lommelet, commune de Marquette (près Lille), et destiné aux aliénés hommes. — Desservi par les Frères Hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu.

Commission de surveillance. — MM. le docteur G. Dutilleul, \odot I, médecin légiste à Lille, r. Jean-sans-Peur, 54; Pérot, avocat, r. Barthélemy-Delespaul, 96, à Lille; Hébert, Inspecteur général honoraire des Postes et Télégraphes; Delelis, député, conseiller général, maire de Lillers, (P.-de-C.); Lebleu, conseiller général, maire de Sailly-sur-la-Lys (P.-de-C.)

Directeur: M. Suzange; *Médecins en chef*: MM. les docteurs Bouchaud, \dagger et Chocreaux; *Médecin-adjoint*: M. le docteur Lecocq; *Aumôniers*: MM. Duriez et Laforge.

MONT-DE-PIÉTÉ.

Il existe dans le département six monts-de-piété placés à Cambrai, Douai, Dunkerque, Lille, Roubaix et Valenciennes.

Le droit perçu pour les intérêts et frais est à Cambrai de 12 % sur les gages de 1 à 150 fr., 8 % sur les gages de 151 à 500 fr., 7 % sur les gages de 501 et au-dessus; à Lille, 7 % sur tous les gages et 6 % sur les valeurs mobilières, plus 0 fr. 25 % de droit fixe sur les dites valeurs, à Douai, à Dunkerque, à Roubaix et à Valenciennes, 10 %.

CAMBRAI. La Commission administrative des hospices de Cambrai surveille les opérations et le fonctionnement du mont-de-piété.

Directeur: M. Muguet, \odot I; *contrôleur*: M. Lahure, \odot A.

DOUAI. — MM. Lavoix, \dagger \odot A, *Vice-Président*; Crombez, \otimes , *Secrétaire*; Dubron, \odot I, *Ordonnateur*; Baratte: Desmarets, \odot I; Godin, \odot I; Hayez, Legrand, \otimes ; Maronier, \odot A; Pfliger: Robaut, \odot I, \otimes ; M. A. Lefebvre, *Agent responsable*.

DUNKERQUE. *Commission administrative*: MM. William James; Berquin; Debrock; Lemaire; Bultheel; Grandy. — *Directeur-caissier*: M. Debaecke; *Appréciateur*: M. G. Lafoutry; *Aide-caissier*: M. L. Thybaut.

LILLE. Le Mont-de-Piété de Lille a remis en exercice la fondation Masurel, anciennement instituée pour le prêt gratuit. Les prêts, jusqu'à concurrence de 200 fr., peuvent être faits sans intérêts, lorsque les emprunteurs, habitant Lille ou sa banlieue s'adressent directement au Mont-de-Piété et remplissent les conditions imposées par Bartholomé Masurel dans la donation.

Commission administrative: MM. Albert Stiévenard, \odot A, r. du Pont-à-Raisnes, 1, *Vice-Président*; Evrard, \odot I, r. Barthélemy Delespaul, 117; Augustin Haquet, \odot I, \dagger , r. Jean-Bart, 62; Rajat, \odot I, r. Paton, 9; Gosseri, \otimes , r. St-Gabriel, 105 et Maurice Gronier, bd Victor-Hugo, 18, *Administrateurs*. — M. Aldebert, \odot I, r. des Tours, 27 ter, *Directeur*.

ROUBAIX. *Commission administrative*: M. H. Briet, \odot A: *Vice-Président*; MM. Bourgois-Carliet, Ach. Rousseau, \otimes , \odot A, \dagger . J. Noyelle, D. Segard, I. Gautier, \odot A, *Administrateurs*; Bourgois-Carliet, *Secrétaire*. — M. Lacquement, \odot I, *Directeur*.

VALENCIENNES. *Conseil d'administration*: M. Alfred Corsolle, \odot A, \otimes , *Vice-Président*; Fernand Dugardin, \odot I, *Secrétaire*; Paul Dremaux, *Ordonnateur*; MM. Edouard Debosse; Tauchon, \otimes ; Jules Dubiez; Jean Saint-Quentin; Paul Dugnolle, *Administrateurs*. — *Directeur-caissier*: M. Georges Lecœuvre; *Contrôleur*: M. Etienne Gaubert, \odot I.

COMITÉS CONSULTATIFS.

Ces Comités, dont les membres sont choisis parmi les juriconsultes les plus éclairés de chaque arrondissement, sont établis en vertu du règlement du 7 messidor an IX, pour donner leur avis sur toutes les affaires contentieuses qui intéressent les Administrations de bienfaisance.

Membres des Comités consultatifs.

Avesnes : MM. Cousin, \odot A, Gustave Herbecq. \odot A, et Edart.
 Cambrai : MM. Fliniaux, Crier, Chappeau, \odot I. — Douai :
 MM. Druelle, Dubron, Maillard ; *Suppléants* : MM. Bertauld et Godin.
 — Dunkerque : MM. Isidore Monteuis, Thomas Deman, \odot I, \odot O, \odot I,
 H. Terquem, \odot A. — Hazebrouck : MM. Dumont, Laversin, N... —
 Lille : MM. Jules Decroix, pl. de la République, 10 ; N... ; N... —
 Valenciennes : MM. Doutriaux, \odot I, Désorbaix, N...

CAISSES D'ÉPARGNE.

Il existe dans le département du Nord vingt-sept caisses d'Épargne. Leur nomenclature et les détails de leur service sont inscrits dans la seconde partie de l'annuaire. Les Conseils de direction des Caisses d'épargne sont présidés généralement par les Maires.

Les succursales des caisses d'Épargne sont au nombre de 58.

CONSEILS DE DIRECTION DES CAISSES D'ÉPARGNE.

ARMENTIÈRES. *Vice-Président* : M. Charles Loridan, \odot A ; *Secrétaire* : M. Edmond Ringot, \odot A ; *Directeurs* : MM. Charles Nollen, \odot A, Henri Debaene, Emile Marfil, Louis Delebarre, Maurice Hecquet, Emile Gournail, \odot M, Ovide Demoulin, \odot I, Jules Verdiez, Jean Dupont, Emile Chardon, \odot I, Emile Van Meeneu, Jules Cuvelier et Rotru. — *Caissier* : M. Fernand Verdiez.

AVESNES. *Vice-Président* : M. Elisée Collinet, \odot A ; *Directeurs* : MM. A. Pétron ; Levacq ; Riez ; A. Berlemont ; Armand Dubois ; L. Anache ; Ed. Zante ; Saint-Quentin, \odot A ; Descamps, \odot A ; G. Herbecq, \odot I, Stou ; Cousin ; Leroux. — *Caissier* : M. Philippe.

Succursales : Fourmies, Trélon, Berlaimont, Sains-du-Nord, Wignehies, Glageon, Sars-Poteries et Cartignies.

BAILLEUL. *Directeurs* : MM. Moeneclae, *maire*, *Président* ; Dewynter, *Vice-Président* ; F de Coussemaker, *Secrétaire* ; A. Cortyl ; C. Deberdt ; Baron d'Espéries ; E. Flahault ; Ch. Freson ; L. Furon ; C. Hameau ; J. Hié ; A. Lacroix ; C. Lembrez ; J. Onof ; H. Van de Walle. — *Caissier* : M. Georges Huys.

Succursale : Steenwerck ; *Sous-Caissier* : M. Léon Weexsteen.

BERGUES. *Directeurs* : M. L. Claeys, \ast , *Président* ; MM. L. Lips, Lemaire, Ponsel, Naepels, Huret, Tersen, E. Rombout, E. Lassael, Lemort, \odot , Tubert, Delegher, \odot A, A. Debril, Devey, \odot A, F. Baert, E. Swynghedauw. — *Trésorier* : M. J. Leclercq.

BOURBOURG. *Président* : M. O. Longueval, *maire* ; *Vice-Président* : M. Joseph Belle, \odot A ; *Directeurs* : MM. Joseph Milliez, Ch. Lesage, J. Belle, A. Saison, G. Milliez, G. Monteuis, N. Pilon, A. Horel, A. Berlette, fils, J. Courquin, A. Pacqueu, A. Cousin, P. Benauw, G. Leroux. — *Caissier* : M. Joos, \odot A.

CAMBRAI. *Président* : M. le Maire ; *Vice-Président* : M. Nestor Copin, \ast , \odot I ; *Secrétaire* : M. Sizaire, \odot I, *Directeur d'École honoraire* ; *Directeurs* : MM. Boulanger-Lefebvre, \odot A, Vitu, \odot A, Léon Morand, \odot I, Lallemand, \odot I, Wiart-Déhon, \odot , Boniface, Dieu, Charles Cuvelier, \odot A, Arthur Guilmain, \odot A, \odot , Alfred Döllé, \odot A, Renaut, \odot A, Ernest Lozé, \ast , \odot I, Edouard Régnier, \odot M. — *Caissier* : M. Ernest Fromont, \odot A.

CASSEL. *Vice-Président* : M. Georges Malot ; *Secrétaire* : M. de Rytspotter ; *Directeurs* : MM. Bosquillon de Jenlis, André Wackernie, Depours, J. Dequidt, Clovis de Vrière, Felhoen, G. Masselis, H.

Blondé, O. Samsoen, Ch. Bogaert, Vermersch, C. Ryckewaert, NN. . . — *Caissier* : M. J. Delbecq.

CLARY. *Directeurs* : MM. Paul Millot, Oscar Bera, Placide Claisse, Asselin, Denimal, Sourmay-Colard, Bricout Jules, Léon Bourlet, H. Bourlet, O A, Léon Millot, Raiff. Colard, Constant Gransar, François Henninot. — *Suppléants* : MM. Lucien Fontaine, Constant Montigny, Henri Flament, *Caissier* : M. Molinier.

COMINES. *Président* : D. Ducarin, ✱ ; *Vice-Président* : Vincent Cousin, ✱, O I ; *Secrétaire* : M. Jules Hazebrouck ; *Membres* : Paul Lesaffre, ✱, Gustave Leclercq, Achille Lambin, Emile Brulein, Jules Lepercq, Adolphe Frixon, Jules Anckaert, Emile Vandervenne, Georges Leroy, Omer Borst et Henri Lemenu. — *Caissier* : M. Jules Lemaire.

DOUAI. *Président* : M. Bommart, membre de la Commission supérieure des caisses d'épargne ; *Vice-Président* : M. Dincq, ✱ ; *Secrétaire* : M. Boutet ; *Secrétaire-adjoint* : M. J. Lavoix. *Directeurs* : MM. Alfred Dupont ; E. Legrand ; *Administrateurs* : MM. Eugène Bavière ; Alphonse André ; baron Boissonnet ; P. Piettre ; Charles Bertin, ✱ ; L. Dupont fils ; J. Toussaint ; Alfred Gracy ; de Baillien-court dit Courcol ; Alf. Luce ; Georges Bommart ; Copin ; Desmoulin, O ✱, chef d'escadron d'artillerie en retraite ; Delfosse, O ✱, commandant d'artillerie en retraite ; Pépin, O ✱, colonel d'artillerie en retraite ; Marchal, ✱, commandant en retraite ; Gras, ✱ ; Mascart ; Waymel ; Prophette ; Belette ; Pierre Delangre ; Paris, ✱ ; Mouron. — *Caissier central* : M. Rattet.

Succursales : Aniche, Orchies, Marchiennes, Somain, Flines et Arleux.

DUNKERQUE. *Président* : M. Georges Dumont, ✱ ; *Vice-Président* : M. Georges d'Arras ; *Secrétaire* : M. R. Hovelt ; *Secrétaire-adjoint* : M. Paul Dufour ; *Directeurs* : MM. Ch. Collet, ✱, L. Carlier, H. Lemattre, C. Bernard, Alf. Minet, O A., René Delourme, Jules Beck, ✱, Georges Hecquet, G. Debavelaere, Laurent Lemaire et Louis Bouly de Lesdand ; *Directeurs adjoints* : Louis Duriéz, Louis Blancckaert, Pierre Hecquet, Georges de Quillaq, André Vancauwenberghe, Maurice Vollaey, Georges Cabour, Julien Coevoet, Maurice Obellianne, Aug. Deschodt, A. Leroy, E. Rajon, G. Le Bail, G. Dumont fils, E. Govare, J. Hamoir, O ✱, G. Minet fils, Jules Vanhoutte-Debavelaere, David Bonpain, Commandant Brolly, O ✱, Charles Daudruy, Edouard Duriez, Gysel-Gauthier et René Lizot. — *Caissier central* : M. L. Denis. — *Contrôleur* : M. A. Hemery.

Succursales : Wormhout, Esquelbecq, Hondshoote, Rosendaël, Malo-les-Bains, Rexpoëde, Coudekerque-Branché et Saint-Pol-sur-Mer.

ESTAIRES. *Directeurs* : MM. Fénart-Bossu, René Courdent, Watine, Louis Blanquart, François Ernout, Nérée Hernu, Georges Torck, Paul Gamelin, Alfred Leleu, Louis Défosses, Henri Dupont, Antoine Nicaise, Henri Depasse, Charles Guéquièrre. — *Caissier* : M. Bertein.

ETROEUNGT. *Vice-Président* : M. Chéri Dequesne ; *Directeurs* : MM. Brihaye, Carlier, A. Fostier, ✱, Degois, Delarocque, Deltonne, Genestin, Hosselet, Laurent, Maton, Navarre, Paul, ✱. — *Caissier* : M. Denis.

GRAVELINES. *Secrétaire* : M. Merlin-Prouvost. — *Directeurs* : MM. Joseph Merlin, Duponchel, Adrien Fournier, Léon Masson, Merlier, Edouard Leurette, Ch. Colin, Vergriete, Parisis, O A,

Emery Patfoort, Verschave dit Dablincourt, Gourdin-Labarre, ☼, Loire. — *Caissier* : M. Jules Leys.

HAZEBROUCK. *Président* : M. J. Deschodt ; *Vice-Président* : M. Isidore Dehaine ; *Secrétaire* : M. David ; *Directeurs* : MM. de La Plesnoye ; Georges Vandebussche ; Maurice Duvet ; Alidor Vandenberg ; Georges Ghesquière ; Arthur Vandamme ; Bogaert ; Auguste Vanhoucke ; Aimé Dehandschœwercker ; Ernest Piel ; Jules Lener, Ch. Deberdt, fils. — *Caissier* : M. Varlet Joseph.

IWUY. *Directeurs* : MM. Gustave Sauvage, Alfred Cuvelier, Edmond Panien, N...., Aimé Jouglet, Stéphane Loiset, ☼ A, Hector Larivière, E. Panien, ☼ A, Louis Gaston, Adolphe Wilmot, Léon Larivière, Achille Labe, Achille Delabre, Emile Trioux, N.... — *Caissier* : M. E. Roselle.

LA BASSÉE. *Directeurs* : MM. Léopold Wallart, Edmond Duchatel, Paul Leleux, Buisine-Duplessis, Augustin Pierchon, Emile Léonard, Joseph Duchatel, Placide Lequin, Charles Deleplanque, Henri Deswarte, M. Lalart, Louis Deloraine ; *Directeurs-adjoints* : MM. Florimond Leleux, Edouard Clarisse. — *Caissier* : M. Fernand Chavatte.

LANDRECIES. *Vice-Président* : M. Lamour ; *Directeurs* : MM. A. Druez, Alf. Druez, L. Cousin, M. Leblond, E. Thomas, J. Holm, A. Sculfort, J. Desmiste, C. Singre, E. Robert, J. Binet, P. Lallemand, ☼ A, L. Séveste, ☼ A, A. Laloux, ☼ A. — *Caissier* : Victor Poulet. — *Contrôleur* : M. Léon Bantignies. *Succursale* : Maroilles.

LE CATEAU (Caisse d'épargne autonome). *Président* : M. E. Bauduin, ☼ A ; *Secrétaire* : M. Boudart ; *Directeurs* : MM. Hallette, Colery, Cousin, Richon, Bracq-Blondeau, Boulogne, Wallez, Derbecq, Lecomte-Jacqz, Ern. Thomas, Seydoux André, Cottiau Paul, Boulogne Albert, ☼ A, et Edouard Ponsin. — *Caissier* : M. Loubry.

LILLE, r. Nicolas-Leblanc, 34 ; *Président* : M. le Maire de Lille ; *Vice-Président* : M. Clainpanain, r. Puëbla, 9 ; *Secrétaire* : M. Dolez, r. Patou, 22 ; *Administrateurs-titulaires* : MM. Paquet, r. Puëbla, 16 ; M. Mourcou, r. de Thionville, 32 ; St. Mourcou, r. de Turenne, 62 ; Mullier-Debay, bd de la Liberté, 142 ; B. Bernard, r. de Courtrai, 2 ; *Administrateurs-adjoints* : MM. Coppin, r. Thionville, 9 ; Spire, r. des Postes, 11 ; Gennevoise, ✕, r. Solférino, 296 ; Duverdun, r. Royale, 95 ; Devey, r. Vert-Bois, 22 ; Arnaudon, r. Jacquemars-Giélée, 22 ; Dubus, r. de Gand, 58 ; Etienne Piat, square Jussieu, 10. — *Caissier* : M. Salez, r. Nicolas-Leblanc, 34. — *Sous-Caissier* : M. Dorges, r. Nicolas-Leblanc, 34.

Succursales : Haubourdin, Pont-à-Marcq, Seclin, Quesnoy-sur-Deûle, Marcq-en-Barœul, Cysoing, Témpleuve, Lomme, Linselles, La Madeleine, Ancoëllin, Hellemmes, Faches, Sainghin-en-Weppes, Baisieux et Marquette.

MAUBEUGE. *Directeurs* : MM. Delcroix, ☼ A, Constant Cerisier, O. ☼, Leprohon, Fauconnier, Ansieaux, Charles Teynier, Emile Lebeau, Albert Cerisier, Meurisse, Desse, Emile Legrand, Fernand François, Gustave Gardinal, Fernand Couture, Miroux, Léon Fiévet, Davaine, Gaston Fontaine, Alfred Ghislain, Emile Dubray. — *Caissier* : M. Warnotte. *Succursales* : Bavay et Hautmont.

MERVILLE. *Directeurs* : MM. Pruvost-Delos, ☼, Jules Crinquette, Victor Pruvost, Emile Dambrine, Léon Pruvost, Benjamin Guy, Léon Roussel, Xavier Duquenne, Emile Chassaing, Amédée Dapsens,

Louis Mils, Gustave Liébert, Eugène Delbecq, François Dauchy, ☼, Leroy-Dubreu. — *Caissier* : M. Leroy, ☼ A.

ROUBAIX, r. du Château, 5. *Président* : M. E. Lecomte-Scrépel ; *Vice-Président* : M. L. Watine-Lorthiois ; *Secrétaire* : M. Achille Delattre ; *Directeurs* : MM. Cateaux-Hannart, Eloy-Réquillart, Louis Ferrier, Auguste Pennel, E. Toulemonde-Mulliez, Bonami Wibaux, A. Vernier-Lagache, G. Prouvost-Dehau, Ernest Catteau, Ad. Nédonsel, L. Pons et L. Wibaux ; *Directeurs-adjoints* : MM. Victor Couvreur, ✱, Georges Mazure, Ed. Tettelin, Pierre Duhamel, Henri Eeckman, Alfred Desbonnets fils, Gabriel Roussel, Henri Pollet, Réquillart-Toulemonde, Alfred Welcomme, Edouard Bleuëz, A. Grau-Duchange, Henri Dubly, ☼ A, Joseph Dillies, E. de Marsilly, Ernest Watine, Léon Cavois, Victor Despatures fils, André Motte, Eugène Motte fils, André Masurel, Lucien Meillassoux, Nollet-Carré, André Pollet, Léon Dazin, Louis Glorieux, Arnould Delcourt, Mulliez-Lestienne, Jean Delcourt, Auguste Bayart fils, François Duthoit, Arsène Fournier, Hector Desfontaine fils, A. Voreux-Rammaert, Victor Dupont, Bayart-Dhalluin, Alexandre Obin, Achille Duhamel, ☼ A, ✱, Lenne-Catteau, Arsène Hagard, Charles Masure, Henri Honoré, A. Boussebart, Ernest Prouvost, J. Collot, J. Declercq, L. Derville, C. Ferlié, H. Mulliez, L. Poissonnier, A. Réquillart, S. Ruffelet, J.-B. Obled. — *Caissier* : M. J. Scherperel. *Succursales* : Lannoy, Croix, Wattrelos et Aescq.

SOLESMES. M. Antoine Ménard, *Président* ; M. Michaux-Moreaux, *Vice-Président* ; M. Samuel Dubuisson, *Secrétaire* ; MM. Alexis Vasseur, Vital-Pruvot, Paul Dégardin, Maurice Chiris, Henri Rappe, Julien Rappe, Gustave Labbez, Aimé Delagrangue, *Administrateurs*.

STEENVOORDE. *Président* : M. Parmentier ; *Vice-Président* : M. Vandamme ; *Secrétaire* : M. Dejonghe ; *Directeurs* : MM. Meaux, Decupper, Buttin, J. Serlooten, Vanhove, Stoffaes, C. Couture, Werkeyn, C. Deman, R. Desmis, E. Dumont et C. Gilloots. — *Caissier* : M. Omer Frutsaert. *Succursale* : Boeschèpe.

TOURCOING. *Président* : M. Georges Lombard. — *Vice-Président* : M. Léon Salembien, ✱, ☼ A, ✱. — *Secrétaire* : M. Eugène Desseaux. — *Administrateurs* : MM. Georges Lefebvre, ☼ A, Maurice Cordier, ☼ A, ✱, Emile Moulin, François Dervaux, Félix Desurmont, Julien Roussel, Louis Goguenheim, ☼ A, Floris Lorthiois, Carlos Florin, Achille Du villier, Omer Béhague, Paul Decrème. — *Administrateurs-adjoints* : MM. Alphonse Bonnier, Emile Frère, ☼ I, Liboire Guard, Paul Florin, Désiré Parsy, ☼ A, Jules Dassonville, ☼, Urbain Robbe, ☼ A, Léon Delrue, Alphonse Bernard, Léon Marescaux, ☼ A, Georges Dubois, Denis Grau fils, Léon Salembien fils, ☼ A, Jules Flipo fils, Xavier Delbecq, Georges Frère-Dantoing, Emile Lefebvre-Lampens, Victor Leveugle, Ernest Déconinck, Benjamin Destrebecq, ☼ A, Georges Moulin, Ludovic Dassonville, Alfred Rotse, Louis Broguiez, Henri Lemaire fils, Gaston Duterte, Augustin Delesalle, Albert Piedanna. — *Agent-Général-Caissier* : M. Louis Evrard. — *Caissiers-adjoints* : MM. Achille Leclereq, Gustave Flament. *Succursales* : Halluin, Linselles, Roncq, Bondues, Bousbecque, Neuville-en-Ferrain et Mouvaux.

VALENCIENNES. *Président* : M. Thellier de Poncheville, C ✱ ; *Vice-*

Président : M. Julien Lecat, ✱, OA, ⚡; *Secrétaire* : M. Eugène Bloccaille; *Directeurs* : MM. Charles Fontaine, Albert Boutry; Eugène Grimonprez; Georges Ewbank; Henri Denoyelle; Henri Mabillet de Poncheville; Louis Vansteenkiste, dit Dorus, ✱, Henri Lussigny, Albert Carlier, Edouard Bultot, OA, Denis Briuede, Jules Billiet. *Directeurs-adjoints* : MM. Jean Roguin, Arth. Boulanger, Maurice Bauchond, Paul Leblanc. — *Caissier* : M. D. Ménielle. *Succursales* : Condé, Saint-Amand, Denain et Bouchain.

Il existe en outre à CAUDRY une Succursale de Caisse d'Épargne de Saint-Quentin. *Administrateurs* : MM. H. Sandras, Dessaint, OA, Aumont, E. Direz, Jones, H. Vanhaël, A. Rousselle, OA, P. Piettre. — *Caissier* : M. Belot Léon.

CAISSE NATIONALE DES RETRAITES POUR LA VIEILLESSE.

La Caisse Nationale des retraites pour la vieillesse, créée en 1850 et réorganisée par la loi du 20 juillet 1886 et le décret du 28 décembre 1886, fonctionne sous la garantie de l'État et sous le contrôle d'une Commission supérieure formée auprès du Ministère du Commerce. Elle a pour objet de constituer, à l'âge de 50 ans ou à un âge plus avancé, au choix du déposant, des pensions viagères dont le maximum ne peut dépasser 1.200 francs.

La pensée du législateur a été d'offrir à l'ouvrier laborieux des villes et des campagnes un moyen de s'assurer, par un léger prélèvement sur son salaire journalier, une retraite pour ses vieux jours.

La Caisse reçoit et centralise dans ce but les épargnes les plus minimes et les fait fructifier par l'accumulation des intérêts et en tenant compte des chances de mortalité.

Cette institution offre à tout homme qui vit de son salaire la possibilité de préparer, dans des conditions de sécurité absolue et avec les plus grands avantages possibles, le repos et l'indépendance de sa vieillesse. Il sera assuré ainsi de ne pas tomber à la charge de ses enfants et il pourra même, s'il le désire en réservant le capital à leur profit, joindre à une légitime prévoyance envers lui-même la satisfaction de leur laisser une petite somme à son décès.

En outre si, avant l'époque fixée pour l'entrée en jouissance, le déposant se trouve dans l'incapacité absolue de travailler par suite de blessures graves ou d'infirmités prématurées régulièrement constatées, il est mis en possession immédiate, même avant 50 ans, d'une pension proportionnelle à son âge et à ses versements; cette pension peut être augmentée au moyen d'une subvention de l'État, dans la limite du crédit inscrit annuellement à cet effet au budget.

D'autre part, la loi du 31 décembre 1895 a décidé que des majorations de rentes viagères seront accordées aux personnes qui rempliront, au point de vue de l'âge, de la continuité des versements et de la situation de fortune, certaines conditions. Ces conditions pour l'année 1911 sont les suivantes : 1° Être de nationalité française. — 2° Être titulaire d'un livret de la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse, ou pensionnaire d'une Société de secours mutuels ou de toute autre Société de secours et de prévoyance. — 3° Être âgé de 65 ans au moins avant le 1^{er} janvier 1912, c'est-à-dire être né au plus tard le 31 décembre 1846. — 4° Avoir effectué des versements à la Caisse nationale des retraites ou payé des cotisations régulières à la Société qui a constitué la pension, pendant vingt-cinq années au moins. — 5° Ne pas jouir, y compris la rente dont la majoration est demandée, d'un revenu personnel, viager ou non, supérieur à trois cent soixante francs. L'article 33 de la loi de finances du 30 mai 1899 spécifie que le revenu personnel à envisager pour la formation des 360 fr. de retraite alloués aux vieux travailleurs s'entend uniquement de la fortune personnelle consolidée du bénéficiaire. Les ressources qu'il pourrait encore tirer de son travail n'entrent pas en ligne de compte, à moins qu'il ne s'agisse d'un traitement de l'État, du département, ou des communes. — 6° N'avoir pas participé aux majorations qui ont été accordées dans les années antérieures.

Ces rentes supplémentaires sont servies par la Caisse nationale des retraites. Elles ne peuvent excéder le cinquième de la rente primitive (art. 25 de la loi du 13 juillet 1896).


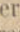


Indépendamment des majorations de rentes viagères, des bonifications spéciales peuvent être attribuées, après avis de la Commission supérieure de la Caisse nationale des retraites, aux pensionnaires remplissant les conditions ci-dessus indiquées et qui auront élevé au moins quatre enfants jusqu'à l'âge de 3 ans accomplis.

Une affiche spéciale apposée dans les Mairies, les bureaux des Comptables directs du Trésor, les Bureaux de Poste et les Ecoles publiques, fait connaître les avantages et le fonctionnement de la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse.



Caisse départementale des retraites ouvrières et paysannes.

Par décret du 23 août 1911, il a été créé à Lille une Caisse Départementale pour faciliter l'exécution de la loi du 5 août 1910 dans tout le département du Nord.

Cette Caisse est gérée aussi économiquement que possible par un Comité de Direction composé de : 4 Représentants de l'Etat; 4 Patrons élus; 4 Ouvriers élus.

Le comité de direction provisoire de la caisse se compose de MM. Boulin, , I. Inspecteur divisionnaire du travail dans l'industrie, *Président*; Théo Escoffier, , A, percepteur honoraire; *Secrétaire*: Soulier, Inspecteur de l'enregistrement des domaines et du timbre; Desrousseau, , I, , chef de division à la Préfecture du Nord, *Membres*.




Les bureaux de la caisse ont été installés rue Colbert 160; ils sont ouverts au public de 9 h. à midi et de 2 heures à 5 heures.

Directeur: M. Escoffier, , A, percepteur honoraire, secrétaire du comité de direction. — *Caissier comptable*: M. Thieffry , A. — *Comptable*: M. J. Clochez.

Société de Secours mutuels des Sauveteurs du Nord et du Pas-de-Calais.

Cette société, reconnue d'utilité publique, a son administration générale, rue de l'Hôpital-Militaire, 116, à Lille. — Elle a pour but :

1° De donner gratuitement les soins du médecin et les médicaments aux membres titulaires nécessiteux et malades; 2° De pourvoir aux frais funéraires des membres titulaires; 3° D'accorder, s'il y a lieu, sur la demande des familles, une indemnité aux veufs, aux veuves et orphelins des membres titulaires décédés par suite de l'accomplissement d'un acte de courage et de dévouement; 4° De constituer des pensions de retraite; 5° De distribuer annuellement des récompenses aux membres qui ont accompli les actions les plus méritoires; 6° Enfin, de propager les moyens de secourir ses semblables. Elle possède, de plus, une Caisse de réassurance.

Bureau d'administration. Président: M. Lucien Crepy-Saint-Léger, r. Royale, 77; 1^{er} *Vice-Président*: M. Clément Lévêque, r. du Faubourg-de-Roubaix, 192; 2^e *Vice-Président*: M. Ursmar Milliez, r. Danbresse-Mauvies, 100, Mons-en-Barœul; *Secrétaire-général*: M. Clément Lepot, , A, , r. de Roubaix, 27; *Trésorier*: M. Léon Ingelrans, , M, r. Solferino, 130; *Vice-Secrétaire-Trésorier*: M. Georges Crespel, r. de Paris, 245.

Chefs de sections: M. Théry, conseiller municipal, à Dunkerque, pour la section de Dunkerque. — M. Paul Watine, juge au Tribunal de Commerce de Roubaix, pour la section de Roubaix. —

M. Alphonse Foulon, propriétaire à Calais, pour la section de Calais. — M. Edmond Poirier, négociant, à Valenciennes, pour la section de Valenciennes. — M. Hector Simon, \ast , \odot , agriculteur-ingénieur à Landas, pour la section de Douai; — M. Albert Lambion, négociant, à Tourcoing, pour la section de Tourcoing. — M. Auguste Poulain, \odot A, capitaine commandant les sapeurs-pompiers de Denain, pour la section de Denain. — M. Guislain Lefebvre, pour la section d'Armentières. — M. Hue-Delacourt, imprimeur, à Seclin, pour la section de Seclin. — M. Georges Fontaine, \odot I, \odot , courtier, à Arras, pour la section d'Arras. — M. Benjamin Bécquembois, à Haubourdin, pour la section d'Haubourdin. — M. Henri Dussaussois, négociant à St-Omer, pour la section de St-Omer. — Luchart Aimé, constructeur de bateaux pour la section de Merville. — M. Auguste Bergeret, \odot I, \odot , avocat, à Boulogne pour la section de Boulogne-sur-Mer. — M. Bernard Diependael, négociant à Tournai, pour la section belge.

Société de secours mutuels des cantonniers du Service vicinal.

Cette Société a pour but : 1^o de donner les soins du médecin et les médicaments aux sociétaires malades ou blessés ; 2^o de leur payer une indemnité pendant la durée de l'incapacité de travail, due aux maladies ou aux blessures dont ils peuvent être atteints ; 3^o de leur allouer des secours temporaires s'ils deviennent incurables ou infirmes avant l'époque fixée pour obtenir une pension de retraite ; 4^o d'accorder une pension aux sociétaires âgés d'au moins 60 ans ; 5^o de pourvoir d'une manière convenable à leurs funérailles ; 6^o de venir en aide à la veuve, aux orphelins et aux ascendants ; 7^o d'accorder une pension aux veuves des sociétaires retraités ; 8^o d'accorder une indemnité en cas de couches des femmes des sociétaires.

Conseil d'administration : MM. Stoclet, Ingénieur en chef, agent voyer en chef, *Président* ; Thomas, agent voyer d'arrondissement, chef des bureaux du service vicinal, *Secrétaire* ; Laude, agent voyer principal, *Secrétaire-adjoint* ; Quilliet, agent voyer principal, *Trésorier-central* ; MM. les Ingénieurs agents voyers d'arrondissement, *Administrateurs*.

ASSOCIATIONS CHARITABLES.

Société de Secours aux blessés militaires des Armées de terre et de mer. — Siège à Paris, rue Matignon, 19. Comité de Lille : r. de l'Hôpital-Militaire, 106.

D'après l'article 2 du décret du 19 octobre 1892, l'intervention de la Société consiste, essentiellement : 1^o A créer dans les places de guerre, villes ouvertes ou autres localités désignées par le Ministre de la Guerre ou les généraux commandant le territoire, sur la proposition des directeurs du service de santé, des *Hôpitaux auxiliaires* destinés à recevoir les malades et les blessés de l'armée qui, faute de place, ne pourraient être admis dans les hôpitaux militaires. 2^o A prêter son concours au service de l'arrière en ce qui concerne les *Hôpitaux auxiliaires de campagne* de ce service. 3^o A faire parvenir aux destinations indiquées par les Ministres de la Guerre et de la Marine les dons qu'elle recueille pour les malades et les blessés. En outre, la Société française de secours aux blessés est chargée des infirmeries de gare. Le nombre des adhérents dans l'arrondissement de Lille est à peu près de 1.000.

Délégué régional : M. Emile Bigo-Danel, \odot \ast , \odot I, \ast , imprimeur, r. Royale, 85.

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU NORD. — *Président* : M. Armand Houdoy, \odot A, sq. Jussieu, 8 ; *Vice-Présidents* : M. Joseph Bernard, r. de

Courtrai, 20 ; M. Auguste Crepy, r. des Jardins, 28 ; *Secrétaire-Général* : M. André Pajot, ✱, r. Nationale, 69 bis ; *Trésorier* : M. Louis Danel.

Membres du Comité (Conseillers) : Mgr Lasnes, Doyen-curé de Saint-Maurice ; MM. Achille Ledieu, ✱, G.O.†, Consul régional des Pays-Bas, Roussel, ✱, ancien notaire ; Louis Thiriez, filature ; Th. Barrois, O.A. C.†, ancien député, professeur à la Faculté de médecine ; Docteur Duret ; Docteur Oui ; Barrois-Brame ; Clerc, ✱, intendant militaire en retraite ; Maréchal, ✱, colonel en retraite.

COMITÉ DES DAMES.

Le Comité des Dames s'occupe de l'achat, de l'entretien, et de la conservation de la lingerie nécessaire aux hôpitaux urbains, aux hôpitaux auxiliaires de campagne et aux infirmeries de gare. Il a créé aussi une Ecole Ambulancière pour Dames, 13, terrasse Ste-Catherine, à Lille.

Présidente d'honneur : M^{me} Edouard Longhaye. — *Dames honoraires* : M^{mes} Anatole Descamps, Félix Le Roy, Arthur Gentil, Sauvage, Boselli-Scrive, Alfred Thiriez, Bigo-Danel, Paul Crepy-Danel. — *Présidente* : M^{me} Frédéric Reuffet. — *Vice-Présidente* : M^{me} Lucien Delesalle. *Secrétaire* : M^{me} Gabriel Crépy. — *Conseillères* : M^{mes} Omer Bigo, Lucien Crépy, Liévin Danel, Jean Delemer, Frédéric Delesalle, Louis Delesalle, Emmanuel Descamps, François, E. L. Schotsmans, Antoine Scrive, A. Saint-Léger.

Dispensaire de la Croix-Rouge.

Siège : Terrasse Sainte-Catherine. — Fondé en 1905.

BUREAU : *Présidente* : M^{me} Lucien Delesalle ; *Vice-Présidente* : M^{me} E. L. Schotsmans ; *Secrétaire* : M^{me} Gabriel Crépy ; *Trésorière* : M^{me} A. Saint-Léger ; *Membres* : M^{mes} Reuffet, Louis Delesalle, Frédéric Delesalle, R. Baudon, Joseph d'Hespel, Georges Crépy, Max Descamps, Roquette, H. Obry, Pasteau, Pierre Verley, François.

Œuvre des Invalides du Travail à Lille.

Cette œuvre instituée par décret du 24 juin 1870 a pour but de servir, dans les conditions prévues par les statuts :

- 1° Des secours viagers aux ouvriers blessés, estropiés ou infirmes ;
- 2° Des secours temporaires aux veufs ou veuves d'ouvriers décédés à la suite de blessures, aux enfants mineurs et aux ouvriers victimes d'accidents.

Les réunions de la Commission ont lieu à la Mairie de Lille.

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — *Président* : M. le Maire de Lille ; *Vice-Président* : Félix Faucheur, bd Vauban, 16 ; *Secrétaire* : M. Liévin Danel, bd. de la Liberté, 105 ; *Trésorier* : M. Maxime Descamps, r. de Tournai, 22 ; *Membres* : MM. René Descamps, bd Vauban ; le docteur Castelain, O.I., r. Négrier, 28 ; Alfred Thiriez, r. Auber, 10 ; Maurice Wallaert, bd de la Liberté, 66 ; Albert Van de Weghe, r. Patou, 1.


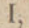

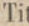
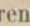

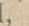
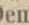
Œuvre des Vieillards indigents, à Lille.

Cette Association s'est donné pour mission de secourir par des aumônes en nature et des visites à domicile les indigents des deux sexes âgés de plus de 80 ans. — Le Comité est ainsi constitué :

Président : M. Gustave Scrive, r. de l'Hôpital-Militaire, 99 ; *Vice-Présidents* : MM. G. Stéverlyncq, r. de Valmy, 20 ; Félix Fiévet, Faubourg-de-Roubaix, 216 bis ; *Trésorier* : M. Auguste Schotsmans, bd Vauban, 9 ; *Secrétaire* : M. Léon Descamps, r. de Courtrai, 5 ; *Rapporteur* : M. Auguste Schotsmans, bd Vauban, 9 ; *Commissaires* : MM. Louis François, bd Montebello, 74 ; Marcel Laurence, r. Pierre Martel, 6 ; Jean Barrois, r. Pascal ; A. Van de Weghe, †, r. Patou, 1 ; Auguste Crepy, †, r. des Jardins, 28.

Association pour secourir les pauvres honteux.

Siège à Lille, rue de la Vignette, 1. — Fondée en 1907.

Président : M. Turbelin-Van Wassenhove,  I,   ; *Vice-Présidents* : MM. Titren   et Armand Sée,  I,  ; *Secrétaire* : M. Turbelin de Gottal,  A ; *Trésorier* : M. Demailly.

Sociétés de Charité maternelle.

Lille. — La Société de Charité maternelle, instituée à Lille, en 1817, a pour but de soulager les mères pauvres. Sont admises aux secours les femmes qui, ayant perdu leur mari pendant leur grossesse, ont au moins un enfant vivant ; celles qui, ayant au moins un enfant, ont un mari tout à fait estropié ou affecté d'une maladie chronique ; celles qui ont deux enfants vivants dont l'aîné n'a pas encore atteint 14 ans, et les femmes dont le mari est sous les drapeaux.

Les secours délivrés par les Dames de la Société de Charité maternelle sont le produit de souscriptions volontaires, d'une vente et d'une loterie bisannuelles, et des cotisations des membres.

Environ 1,200 femmes reçoivent annuellement des secours de cette Société. La Société de Charité Maternelle a obtenu une médaille d'argent à l'Exposition universelle de Paris de 1889, une médaille d'or à l'Exposition de Bruxelles de 1897, une médaille d'argent à l'Exposition universelle de Paris de 1900, un grand prix à l'Exposition Internationale de Lille, en 1902 et à l'Exposition de Spa en 1907.

Présidente honoraire : M^{me} Dujardin-Scrive ; *Présidente* : M^{me} Bigo-Dancel ; *Vice-Présidentes* : M^{mes} Albert Crespel, Alfred Masse, Antoine Scrive ; *Secrétaire* : M^{me} Lucien Cuvelier ; *Dame pour la confection des vêtements* : la Supérieure de la Miséricorde, r. de la Barre, 12. — *Trésorier* : M. Mabilie de Poncheville, notaire, r. de Pas, 18.

Dames administrantes pour l'ancien Lille. — M^{mes} Auguste Crepy, Albert Scrive, H. Pajot, P. Decroix, Roussel, Georges St-Léger, Ledieu, Ch. Delesalle, Dassonville, Droulers, Albert Crespel, Maillot, Auguste Vanlaton, Mulié, Verley-Bigo, Alexandre Caulliez, Rouzé-Desoblain, Paquin, Denis du Péage, Tesse-Baudon, Raux, Paul Fremaux, Mabilie de Poncheville, Philippe Bériot, Cauchie, Fauchille-Boone, Leon Fremaux, Eugène Martin, Verley-Samin, Gustave Scrive, Clément, Debay, Antoine Scrive-Loyer, Derode-Liagre, Frédéric Delesalle.

Dame déléguée pour la section de Wazemmes : M^{me} Scrive de Negri. — *Dames administrantes* : M^{mes} Ed. Faucheur, Tesse-Bailleux, A. Lefebvre, Meurisse-Delécaille, Félix Faucheur, Delcourt, Raux, Sarrazin-Destailleurs, Delebarre, Masse-Pollet.

Dame déléguée pour la section de Moulins-Lille : M^{me} Boone-Bériot. *Dames administrantes* : M^{mes} Meurisse, M^{lles} Ragnet, Corbu, T. Lefebvre.

Dame déléguée pour la section d'Esquermes : M^{me} Adolphe Crépy. — *Dames administrantes* : M^{mes} Julien Thiriez, Paul Scrive, Fiévet-Delebecq, Meurisse, Edmond Agache, L'Herminez, Ibled.

Dame déléguée pour la section de Vauban : M^{me} Henry Caulliez. — *Dame administrante* : M^{me} Émile Maquet, Becquart.

Dame déléguée pour la section de Fives : M^{me} Lucien Cuvelier. — *Dames administrantes* : M^{mes} Boutry-Devémy, Pecqueur, Bouillet-Bigo, Debievre, Louis Delesalle, Bériot-LeBlanc, Camille Bériot.

Dame déléguée pour la section de Saint-Maurice : M^{me} Barrois-Bonte ; *Dames administrantes* : M^{mes} Beylemans, Pecqueur ; M^{lle} Joulain.

Valenciennes. — Cette Société, fondée en 1848, se compose de 18 membres dont les cotisations sont affectées à des secours aux femmes mariées en couches.

Présidente: M^{me} V^{re} E. Hollande ; *Trésorière*: M^{me} A. Dubois ;
Secrétaire: M^{me} J. Durieux-Pitat.

Donat. — *L'Association de Bienfaisance et de Charité maternelle* délivre des layettes, berceaux, garnitures de berceaux, bons de zostère et des secours en argent. De plus elle prête des draps, chemises et gilets de coton aux malades.

Elle est administrée par la commission administrative du Bureau de bienfaisance.

A cette commission administrative est adjoit un comité de douze dames dont les noms suivent :

M^{mes} de Saint-Quentin, *Vice-Présidente* ; Collignon, Emile Evrard, Emile Dumont, M^{lle} Farez, M^{mes} Gibon, Paul Hanotte, A, Alphonse Hayez, Legrand-Bagnéris, Offret, Regnault, Rousseau.

La commission administrative est secondée par le personnel du Bureau de bienfaisance.

Société du prêt du linge à domicile aux indigents malades, à Lille.

Cette œuvre, fondée en 1870, a pour but de prêter des draps, chemises et autres objets de lingerie aux indigents malades ou infirmes, pendant la durée de leur maladie.

Le blanchissage du linge est à la charge de la Société.

Les ressources de l'œuvre consistent dans les cotisations de 5 à 20 fr. par an des membres honoraires au produit desquelles vient s'ajouter une subvention de 1.000 fr. allouée par la Ville de Lille.

Le linge tenu à la disposition des malades est déposé dans les bureaux de charité désignés ci-après :

R. St-Sauveur, 110, pour la paroisse *Saint-Sauveur* ; — r. St-Genois, 7, pour la paroisse *Saint-Maurice* ; — r. de la Barre, 16, pour les paroisses *Saint-Etienne*, *Sainte-Catherine*, *la Madeleine* et *Saint-André* ; — aux bureaux de Charité, r. Gantois, 132, et rue Colbert, 11, pour les paroisses *Saint-Pierre-et-Saint-Paul* (Wazemmes), *Saint-Michel* et *Sacré-Cœur* ; — au bureau de Charité, r. de La Bassée, 38, pour les paroisses *Saint-Martin* (Esquermes), et *Notre-Dame-de-Consolation* (Vauban) ; — au bureau de Charité, r. Fénelon, 25, pour la paroisse *Saint-Vincent-de-Paul* (Moulines) ; — au bureau de Charité, r. Saint-Gabriel, 28, pour les paroisses de *Fives* et de *Saint-Maurice-les-Lille*.

Cette œuvre est placée sous la surveillance des Dames déléguées dont les noms suivent :

Présidente: M^{me} Veuve Scrive de Negri ; *Trésorière*: M^{me} Paul Desrousseaux. — *Dames Déléguées*: Pour *Saint-Sauveur*, M^{me} Bériot ; pour *Saint-Maurice*, N. ; pour *Saint-Etienne*, M^{me} Paul Desrousseaux ; pour *Sainte-Catherine*, M^{me} Charles Roussel ; pour *Saint-André*, M^{me} Josson ; pour *La Madeleine*, M^{me} Viruot ; pour *Saint-Pierre-Saint-Paul*, M^{me} Scrive de Negri ; pour *Saint-Vincent-de-Paul*, M^{me} Leroy ; pour *Saint-Martin*, M^{me} Thiriez ; pour *Notre-Dame-de-Consolation*, M^{me} P. Devilder ; pour *Saint-Maurice-les-Lille*, M^{me} Barrois-Bonte ; pour *Fives*, M^{me} Lucien Cuvelier ; pour *Saint-Michel*, M^{mes} Destailleurs et Ed. Van de Weghe ; pour le *Sacré-Cœur*, M^{me} René Descamps.

Œuvre des Crèches, à Lille.

Les Crèches sont des établissements fondés pour garder et soigner les enfants en bas âge pendant les heures de travail de leur mère.

Quatre crèches fonctionnent à Lille : la *Crèche Saint-Joseph*, r. Saint-Genois, 7 ; la *Crèche Saint-Vincent-de-Paul*, r. Fénelon, à Moulines-Lille ; la *Crèche Sainte-Marie*, r. d'Iéna, section de Wazemmes et la *Crèche Ste-Claire*, 36, rue de Canteleu.

Présidente: M^{me} Henry Caulliez ; *Vice-Présidente*: M^{me} Paul Deledicque ; *Secrétaire*: M^{me} Emile Destailleurs ; *Trésorière*:

M^{me} Maurice Boutry; *Membres du Comité*: M^{mes} Alfred Maquet, Henry Wallaert, Philippe Bériot, Jombart, Paul Le Blau, Jean Delemmer et Francis Verley.

Œuvre de la Crèche, au Cateau.

(Fondée par M^{me} Seydoux).

Directrice: M^{lle} Marie Arcenet.

Société charitable de la Miséricorde, à Bergues.

Cette Association a pour but de venir au secours des femmes en couches et des pauvres honteux. Elle est administrée par un Conseil de direction composé de la manière suivante:

Présidente et Trésorière: M^{me} de Roisin; *Vice-Présidente*: M^{me} Delherbe; *Secrétaire et Conseillère*: M^{lle} Galloo; *Lingère*: M^{me} Déjumné.

Œuvre de l'Arbre de Noël, à Lille.

L'Œuvre de l'Arbre de Noël, fondée en 1890, a son siège à Lille, r. Nationale, 111. Elle a pour but d'offrir, principalement à l'entrée de l'hiver des vêtements, des jouets et des coquilles, aux enfants pauvres de toutes les écoles de Lille, ainsi qu'aux enfants des hôpitaux, hospices et orphelinats.

Pour subvenir aux frais de cette distribution, à laquelle participent chaque année plus de 8.000 enfants, le Comité de l'Œuvre organise des fêtes (kermesse flamande, représentation de gala au théâtre, bal, etc.), ainsi qu'une souscription et une tombola.

Président: M. P. Assoinign, ✱, OI, ☼, à l'Hôtel-de-Ville; *Vice-Présidents*: MM. O. Doutrelon de Try, OI, ✱, pl. de la Gare, 1; I. Clarinval, OI, ☼, r. Jacquemars-Giélée, 117; Gaston Pérot, OI, r. Nationale, 111; *Secrétaires*: MM. G. Daure, OA, pl. du Lion-d'Or, 24; J. Deflandre, bd des Ecoles, 35; *Trésorier*: M. O. Bigo, OA, bd de la Liberté, 95; *Membres*: F. Bloch, OA, pl. des Pafiniers, 16; J. Dernoncourt, r. Barthélémy-Delespaul, 93; J. Duclermortier, r. du Port, 45; O. Dumont, OA, Nouveau boulevard, à la Madeleine; P. Ravet, à Mons-en-Bareuil; P. Delporte, OA, 7, r. Marais; Ch. Caby, 1, r. du Palais-de-Justice; Delannoy, r. Nationale, 54; Victor et Charles Ravet, r. Nationale, 83; D^r Vanschengel, r. des Canonniers, 15.

Société charitable de St-François Régis, à Lille.

Cette Société, autorisée par un arrêté du Préfet du 15 octobre 1839, a pour but de faciliter le mariage des indigents de Lille, des environs et de l'étranger et la légitimation de leurs enfants naturels, en leur procurant gratuitement les pièces qui leur sont nécessaires.

Le siège de la Société est établi r. des Urbanistes, n° 13bis.

Le bureau est ouvert les dimanches, principalement pour les inscriptions, de 10 h. à midi; les autres jours, de 9 h. 1/2 à midi le matin, de 3 à 5 h. 1/2 le soir.

Un bureau auxiliaire, établi r. des Postes, 201, est ouvert tous les jours, de 7 à 9 heures du soir.

N.-B. Il existe des Sociétés semblables dans le département, à Dunkerque, Armentières, Tourcoing, Roubaix, Douai, Cambrai, Valenciennes, Denain, Fourmies et Le Cateau.

Office central Lillois des Institutions sociales et charitables. (R. de l'Hôpital-Militaire, 106.)

Président: M. Bigo-Danel, O ✱, OI, imprimeur, r. Royale, 85; — *Vice-Présidents*: MM. Théodore Barrois, OI, C ✱, ancien député, professeur à la Faculté de médecine, r. Nicolas Leblanc, 51; Eugène Delemmer, avocat, ancien bâtonnier, r. Jean-sans-Peur, 10; Titren, ✱, OA, ✱, vice-président du bureau de bienfaisance, pl. Cormontaigne, 24; Maurice Vanlaer, avocat, 118, r. Jacquemars-Giélée; — *Secrétaires généraux*: MM. Chesnelong, ✱, avocat, ancien bâtonnier, r. Royale, 109; Guérin,

industriel, r. des Stations, 75. — *Secrétaire général adjoint* : M. Jules Houdoy, avocat, r. Marais, 26. — *Trésorier* : M. Armand Houdoy, O.A., avocat, ancien bâtonnier, sq. Jussieu, 8. — *Administrateur* : M. G. Motet, 72, r. Jacquemars-Giélée.

Institut social de Tourcoing.

11, Rue de Tournai.

L'Institut social fournit aux travailleurs un lieu de libre étude des questions économiques, un bureau de renseignements, des salles de lectures et de travail, une bibliothèque. Il centralise les services concernant l'organisation professionnelle, les retraites ouvrières, la réglementation et l'inspection du travail, le placement, les œuvres de prévoyance et d'assurance (Sociétés de secours mutuels, caisse de chômage) et toutes les institutions susceptibles de servir utilement les intérêts du monde du travail.

Il est aussi un centre d'enseignement populaire, dégagé de tout esprit de parti.

Les bureaux sont ouverts tous les jours non fériés de 9 h. à midi et de 2 h. à 7 h. du soir : 1° Retraites ouvrières. Bureau général, cartes annuelles, assistance-retraite, assurance-décès, liquidation de pension, inscription des assurés obligatoires et des assurés facultatifs ; 2° Déclarations d'accidents du travail ; 3° bureau de placement, le matin pour les offres d'emploi, l'après-midi pour les demandes ; 4° livrets pour les apprentis (obligatoires), pour les ouvriers (facultatifs) ; 5° Dépôt légal des statuts des syndicats et associations.

Le Directeur reçoit régulièrement les mercredis et samedis de 2 à 6 du soir et sur demande. L'Inspecteur du travail reçoit le jeudi de 9 h. à midi, le samedi de 5 à 6 h. et sur demande. Bureau du service des enquêtes sur le mouvement économique et ouvrier. Le Secrétariat du peuple est ouvert tous les jours non fériés de 2 à 7 h. du soir, le dimanche de 10 h. à midi. La Bibliothèque est ouverte tous les matins de 10 h. à midi, dimanche compris. Une petite bibliothèque de prêt gratuit est ouverte tous les jours aux mêmes heures. Bureau des œuvres de prévoyance. Archives et dossiers.

Directeur : M. Louis Maurice ; *Employés* : MM. Vanryssel, Desurmont, Bernard, Gysper, N.....

Caisses de secours en faveur des familles des marins morts ou présumés péris à la pêche à la morue.

CAISSE DE DUNKERQUE. — Les statuts de cette caisse ont été approuvés par le Préfet du Nord, le 30 octobre 1870 ; depuis, l'institution a bénéficié d'une déclaration d'utilité publique qui a été prononcée par un décret du 29 avril 1898. Sont admises au bénéfice de l'institution, les familles de tous les hommes embarqués sur les navires pêcheurs du port de Dunkerque, sans distinction de qualité, de domicile ou de nationalité, si les dits hommes ont payé, pour la saison dans laquelle ils sont morts ou présumés péris, la cotisation fixée par les statuts.

Conseil d'administration. — *Président* : M. Ch. Lemmens ; *Vice-Présidents* : M. Julés Vancauwenberghé ; *Trésorier* : M. R. Dorine, O. ; *Secrétaire* : M. Dekeirel ; *Secrétaire-adjoint* : M. Ambrosius fils.

CAISSE DE GRAVELINES. — Fondée en 1878 pour les Islandais, les débuts de cette caisse furent pénibles et ses adhérents peu nombreux. Mais le dévouement de ses fondateurs se maintenant, le succès vint couronner leurs efforts.

En 1886, les pêcheurs de la mer du Nord demandèrent à faire partie de l'association, ce qui leur fut accordé.

Conseil d'administration. — *Président d'honneur* : M. Adolphe Torris, à Gravelines ; *Président* : M. Paul Torris, armateur ; *Secrétaire-Trésorier* : M. G. Gombert, armateur ; *Membres* : MM. l'Administrateur de la marine ; Dumont-Merlin, armateur ; Maurice Wellems ; Charles Zonnequin ; Jules Merlin ; Joseph Gens, maîtres de pêche.

Caisse de Secours instituée en faveur des familles des marins morts ou présumés péris à la pêche du poisson frais, au Doggers-Bank, aux Crevettes, et dans le service du Lamanage.

Cette Société, fondée en 1879, a pour but de venir en aide par des secours aux veuves, orphelins, etc., des marins français du quartier de Dunkerque. Ces derniers reçoivent également des allocations en cas de blessures ou de maladies contractées à bord.

Ses moyens d'action se composent des cotisations de ses membres, de la subvention annuelle de 500 fr. que lui accorde le Conseil général du Nord et éventuellement d'une part dans les recettes des concerts et fêtes de bienfaisance donnés par la municipalité, dans la répartition des retenues faites sur les primes de la Marine marchande dont le versement est effectué par la Chambre de Commerce de Dunkerque.

Conseil d'Administration. — *Président*: M. Zimber, administrateur de l'Inscription maritime; *Vice-Président*: M. Hemery *Trésorier-Secrétaire*: M. Flahutez, syndic des gens de mer; *Membres*: MM. Gustave Popieul, François Vanhille, Joseph Everaert, Désiré Jonnekindt, Loonis, Louis Vanhille, Omer Bryckaert, Raffaele Ajello, P. Bénard.

Maison du Marin, à Dunkerque.

La Société fondée à Dunkerque en 1893 sous le titre de *Maison du Marin* a pour objet de protéger contre l'exaction, le dol et la fraude, les marins qui fréquentent le port de Dunkerque, de les encourager à ménager pour eux et pour leurs familles un salaire péniblement acquis; d'aider à leurs progrès moraux et intellectuels, afin de faciliter le bon et prompt recrutement des équipages de la Marine du Commerce. Pour atteindre ce but, elle se propose spécialement:

- 1° De procurer aux marins, à un prix modéré, le logement et la nourriture;
- 2° De créer une salle de lecture, une bibliothèque et une caisse de dépôts temporaires, tant pour l'argent que pour les effets d'habillement;
- 3° De tenir un enrégistrement, avec certificats à l'appui, des marins en expectative d'embarquement.

Conseil d'administration. — *Président*: M. de Clebsattel, négociant, ancien président du Tribunal de Commerce; *Vice-Président*: M. Durin, ancien armateur; *Trésorier*: M. R. de l'Éprevier, *, représentant de la Société de Denain et d'Anzin; *Secrétaire*: M. M. Deck, armateur; *Conseillers*: MM. Ch. Collet, négociant, ancien vice-Président de la Chambre de Commerce, Buseine, délégué de la Chambre de commerce; Théry, *, mécanicien breveté de la Marine marchande, Derycksen, entrepreneur de travaux, délégués du Conseil municipal; Parisis, délégué de la Chambre syndicale des courtiers maritimes; Vanhamme, directeur de la C^{ie} des Vap. du Nord; G. Beck, armateur; Decoutter, inscrit maritime; Guguen, capitaine au Long-Cours, représentant de la maison A.-D. Bordes, fils; N. Vancauwenberghe, armateur.

Société d'assurance mutuelle des bateaux de pêche de Dunkerque.

La Société a été fondée en 1894. Ses statuts ont été révisés en 1907.

La Société a pour but:

- 1° De venir en aide, aux inscrits maritimes, patrons pêcheurs et propriétaires de matériel de pêche, bateaux ou engins détruits ou mis hors d'usage par des événements de mer de quelque nature qu'ils soient, du moment que la responsabilité ne peut en être imputée au patron;
- 2° De contribuer au développement de la pêche au large en affectant les 2/3 de son capital de réserve, à des prêts à 3 % en faveur des membres participants pour reconstitutions de matériel perdu.

Les membres participants paient annuellement une cotisation de 1 % pour leurs bateaux, de 5 % pour leur matériel de pêche et de 20 % pour les bateaux munis de moteurs.

La Société consacre annuellement les 9/10 de ses ressources annuelles à indemniser ses membres, au centime le franc, des pertes qu'ils ont subies. La somme non distribuée, dont le montant ne peut être inférieur à 1/10 des recettes annuelles, sert à constituer le fonds de réserve, après prélèvement des frais d'administration. Depuis sa fondation jusqu'au 21 janvier 1911, date de la dernière Assemblée générale, la Société a accordé 44.447 fr. 22 d'indemnités pour 160.621 fr. de pertes ou avaries. Elle se trouve actuellement à la tête d'un capital de 7.794 fr. 09 y compris le fonds de réserve. La Société compte actuellement 46 membres faisant assurer 47 bateaux d'une valeur de 145.400 fr. et divers engins de pêche d'une valeur de 17.950 fr. Elle a son siège dans le local de l'Inscription maritime.

Conseil d'administration. — *Président* : M. Zimber, administrateur de l'Inscription maritime ; *Membres* : MM. Lenable, (M), secrétaire-trésorier, syndic des gens de mer ; Benard, maître au cabotage ; Vanhille, Ajello, Marteel, Decoster, patrons pêcheurs ; Flahutez, syndic des gens de mer.

Association de prévoyance des marins pratiquant la petite pêche ou le bornage du quartier de Gravelines.

Cette Association, fondée en 1898, a pour but de venir en aide, aux patrons pêcheurs et marins inscrits engagés à la part, ou propriétaires de matériel de pêche, bateaux ou engins détruits ou mis hors de service par des événements de mer.

Elle compte, parmi ses membres participants, les équipages de 104 bateaux, d'un effectif moyen de 8 hommes, soit environ 800 associés. Le matériel assuré représente actuellement une valeur de plus d'un million.

La Chambre de Commerce de Dunkerque a placé cette Association sous son patronage. Le Conseil général du Nord, la ville de Gravelines lui ont alloué des subventions. Enfin de nombreuses notabilités de la région ont tenu à s'inscrire parmi ses membres fondateurs. — Son bureau siège à Gravelines.

Conseil d'administration. — *Président* : M. Auguste Gosselin, administrateur de la marine ; *Membres* : MM. Clotaire Engrand, maître de port ; Charles Talleux, patron de pêche ; Joseph Lemaire, pilote ; Créton-Vasseur, patron de pêche ; *Secrétaire-Trésorier* : M. Coz, Commis de l'Inscription maritime.

CULTES.

CULTE CATHOLIQUE. — DIOCÈSE DE CAMBRAI.

La population du département du Nord est presque exclusivement catholique.

Les provinces qui forment le département du Nord étaient autrefois partagées entre l'Archevêché de Cambrai et les Evêchés d'Arras, de Tournai, de Saint-Omer, d'Ypres et de Liège. Le département du Nord forme aujourd'hui un diocèse dont le siège est à Cambrai. Le siège de Cambrai, établi au commencement du VI^e siècle, fut érigé en Archevêché en 1559. En 1802, lors du Concordat, le siège de Cambrai fut rétabli, mais comme Evêché seulement. L'église de Cambrai a été rendue à son ancienne dignité de métropole par bulle apostolique du pape Grégoire XVI, avec l'Evêché d'Arras pour suffragant.

Archevêque : Mgr Alphonse Sonnois ; *Coadjuteur* : Mgr François Delamaire, archevêque titulaire de Métymne ; *Auxiliaire* : Mgr Henri Monnier, évêque titulaire de Lydda, vicaire général.

Vicaires généraux : Mgr J.-B. Carlier, Mgr Alfred Margerin, Mgr

Augustin Massart, et MM. Alexandre Lamant, Pierre Cateau, Albert Sonnois, Emile Villette, Charles Lecomte et Joseph Ponceaud.

SECRETARIAT DE L'ARCHEVÊCHÉ.

Le secrétariat de l'Archevêché est ouvert tous les jours, excepté les dimanches et fêtes et les trois derniers jours de la semaine-sainte, de 9 heures du matin à midi et de 3 à 6 heures du soir.

Chancelier : Mgr Massart, vicaire général ; *Secrétaire particulier de Mgr. l'Archevêque* : M. le chanoine Sonnois, vicaire général ; *Secrétaires* : MM. Herman Carlier et Henri Colpin, chanoines ; *Secrétaire particulier de Mgr le Coadjuteur* : M. Ponceaud, vicaire général ; *Archivistes* : MM. Th. Leuridan, chanoine honoraire, Masure, chanoine prébendé, et Dubrulle.

OFFICIALITÉ DIOCÉSAINE.

Official : M. Cateau, *Assesseurs* : MM. les chanoines Paris et Sapelier ; *Promoteur* : Mgr Massart, vicaire général ; *Greffier* : M. Carlier.

CHAPITRE MÉTROPOLITAIN.

Chanoines d'honneur : S. Em. le cardinal Amette, archevêque de Paris ; Mgr Monnier, évêque de Lydda ; Mgr Foucault, évêque de St-Dié ; Mgr. Lobbedey, évêque d'Arras ; Mgr. Christiaens, évêque de Colophon ; Mgr Hautcœur, chancelier des Facultés catholiques ; Mgr Baunard, ~~CA~~, recteur honoraire ; Mgr Delassus, directeur de la *Semaine Religieuse* ; Mgr Carlier, vicaire général ; Mgr Margerin, recteur des facultés catholiques de Lille ; Mgr Lasnes, archiprêtre de Lille-St-Maurice ; Mgr Berteaux, doyen de Roubaix St-Martin, Mgr Carton, archiprêtre de Lille St-Pierre et St-Paul ; Mgr Fichaux, aumônier des Bernadines ; Mgr Scalbert, archiprêtre de Dunkerque et Mgr Cappliez, archiprêtre de Valenciennes.

Chanoines titulaires : MM. Massart, Paris, Hutin, Cloche, Sonnois, Hécart, Sapelier, Denouvelle, Carlier, Ponceaud, Cateau, Delplanque, Colpin, Cornille et Richard.

Chanoines prébendés : MM. Masure et Deleplanque.

Chanoines honoraires : MM. Coubronne, Mortreux, Gadenne, Jaspas, Baron, Staelen, Debrabant, Is. Richard, Decorne, Brousse, Fremaux, Loridan, Fournier, Foulon, Vassart, Salembier, Dieu, Cateau, P. Boedt, Julien, Christory, Stoffaes, Jourdain, Sagary, Pannier, Masquelier, Bernot, Dewaulle, Looten, Pollet, Selosse, Dauchy, Leuridan, Dubar, Lenotte, Helle, H. Boedt, Méresse, Huard, Vandame, Debaccker, Leclercq, Lamérand, Bourgois, Marchant, Decalonne, Gobert, Tilmant, Caudron, Rajon, Mollet, Bourgeat, Ghesquier, Descamps, Bécuwe et Deram.

Chanoines honoraires résidant hors du diocèse : MM. Lahargou, David, Rambure, Coubé, Lechoux et Béziel.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE THÉOLOGIE. — 1^{re} section, à St-Saulve, *Supérieur* : M. Lecomte. — 2^e section, à St-Amand, *Supérieur* : M. Dubar.

ÉDIFICES CULTUELS. — *Architecte* : M. Wallon. — *Inspecteur* : M. Legrand, architecte à Cambrai.

DIVISION DU DIOCÈSE.

Le diocèse est partagé en quatre archidiaconés qui sont : L'archidiaconé de Cambrai, divisé en deux archiprêtres, dont l'un comprend l'arrondissement de Cambrai, l'autre, celui de Douai.

L'archidiaconé de Lille, divisé en deux archiprêtres, comprenant chacun une section de l'arrondissement de Lille.

L'archidiaconé de Dunkerque, divisé en deux archiprêtres, dont un pour l'arrondissement de Dunkerque, et l'autre pour l'arrondissement d'Hazebrouck.

L'archidiaconé de Valenciennes, qui comprend deux archiprêtres, un pour l'arrondissement de Valenciennes et un pour l'arrondissement d'Avesnes.

Les Archiprêtres sont subdivisés en soixante-treize décanats. Ces soixante-treize décanats sont eux-mêmes divisés en cinq cent quatre-vingt-dix-neuf succursales et onze chapelles communales ou paroissiales.

ARCHIDIACONÉ DE CAMBRAI.

Archidiacre : M. Cateau, vicaire général.

Archiprêtre de l'arrondissement de Cambrai.

Archiprêtre : M. le Chanoine Hécart.

DÉCANATS. — Cambrai-Est (Notre-Dame). *Doyen* : M. Hécart ; *Vice-Doyen* : M. Delgorge, curé d'Iwuy. — Cambrai-Ouest (St-Géry). *Doyen* : M. Cloche ; *Vice-Doyen* : M. Felmy, curé de Neuville-St-Remy. — Carnières. *Doyen* : M. Truy ; *Vice-Doyen* : M. Farinaux, curé d'Avesnes-lez-Aubert. — Caudry. *Doyen* : M. Bricout ; *Vice-Doyen* : M. Dimiez, curé d'Inchy. — Clary. *Doyen* : M. Renaut ; *Vice-Doyen* : M. Helbecque, curé de Ligny. — Le Cateau. *Doyen* : M. Méresse ; *Vice-Doyen* : M. Momal, curé de Troisvilles. — Marcoing. *Doyen* : M. Grandsart ; *Vice-Doyen* : M. Vaille, curé de Gouzeaucourt. — Solesmes. *Doyen* : M. Gobert ; *Vice-Doyen* : M. Carlier, curé de Viesly.

Archiprêtre de l'arrondissement de Douai.

Archiprêtre : M. Huard, Doyen de Douai (St-Jacques).

DÉCANATS. — Douai-Sud (Notre Dame). *Doyen* : M. Langlade ; *Vice-Doyen* : M. Delplanque, curé d'Aniche. — Douai-Nord (St-Pierre). *Doyen* : M. Hégo ; *Vice-Doyen* : M. Tison, curé de Flines-lez-Raches. — Douai-Ouest (St-Jacques). *Doyen* : M. Huard. *Vice-Doyen* : M. Plachot, curé de Dorignies. — Arleux. *Doyen* : M. Vaille ; *Vice-Doyen* : M. Rousselle, curé d'Aubigny-au-Bac. — Orchies. *Doyen* : M. Flament ; *Vice-Doyen* : M. Wallez, curé de Beuvry. — Marchiennes. *Doyen* : M. Proye ; *Vice-Doyen* : M. Guéquière, curé de Somain.

ARCHIDIACONÉ DE LILLE.

Archidiacre : Mgr Carlier, vicaire général.

Archiprêtre de la 1^{re} section de l'arrondissement de Lille.

Archiprêtre : Mgr Carton, doyen de Lille (St-Pierre et St-Paul).

DÉCANATS. — Armentières. *Doyen* : M. Jourdin ; *Vice-Doyen* : M. Huet, curé d'Armentières N.-D. du Sacré-Cœur. — La Bassée. *Doyen* : M. Lengrand ; *Vice-Doyen* : M. Leporcq, curé de Sainghin-en-Weppes. — Haubourdin. *Doyen* : M. Cateau ; *Vice-Doyen* : M. Bourgeois, curé de Loos. — Lille (Sainte-Catherine). *Doyen* : M. Dauchy ; *Vice-Doyen* : M. Agassé, curé de Marquette. — Lille (Saint-André). *Doyen* : M. Richard ; *Pro-Doyen* : M. Deligny ; *Vice-Doyen* : M. Arnould, curé de Canteleu. — Lille (Saint-Étienne). *Doyen* : M. Candron ; *Vice-Doyen* : M. Maes, curé de Lille (St-Michel). — Lille (St-Pierre et St-Paul). *Doyen* : Mgr Carton ;

Vice-doyen : M. Selosse, curé d'Esquermes-Lille. — Pont-à-Marcq (Mons-en-Pévèle). *Doyen* : M. Sinsoyez; *Vice-Doyen* : M. Leroy, curé de Bersée. — Seclin. *Doyen* : M. Helle; *Vice-Doyen* : M. Seulin, curé de Gondécourt. — Cysoing (Templeuve). *Doyen* : M. Catteau; *Vice-Doyen* : M. Caulliez, curé de Cysoing.

Archiprêtre de la 2^e section de l'arrondissement de Lille.

Archiprêtre : Mgr Lasnes, Doyen de Lille (St-Maurice).

DÉCANATS. — Comines. *Doyen* : M. Lamstaes; *Vice-Doyen* : M. Brunel, curé de Sainte-Marguerite. — Lannoy. *Doyen* : M. Delesalle; *Vice-doyen* : M. Catteau, curé de Lys-lez-Lannoy. — Lille (Saint-Maurice). *Doyen* : Mgr Lasnes; *Vice-Doyen* : M. Rigaut, curé de Mons-en-Barœul. — Lille (La Madeleine) *Doyen* : M. Fremaux; *Vice-doyen* : M. Bellengier, curé de La Madeleine. — Lille (Saint-Sauveur). *Doyen* : M. Pouillet; *Vice-Doyen* : M. Duvillié, curé de Ronchin. — Halluin. *Doyen* : M. Deram; *Vice-Doyen* : M. Tellier, curé de Bousbecques. — Marcq-en-Barœul, *Doyen* : M. Leplat; *Vice-Doyen* : M. Loridan, curé de Bondues. — Quesnoy-sur-Deûle. *Doyen* : M. Delecroix; *Vice-doyen* : M. Delanghe, curé de Verlinghem. — Roubaix (Ste-Elisabeth). *Doyen* : M. Coquériaux; *Vice-Doyen* : M. Colpin, chapelain du T. S. Rédempteur. — Roubaix (Saint-Martin). *Doyen* : Mgr Berteaux; *Vice-doyen* : M. Debacker, curé de Roubaix (St-Sépulcre). — Roubaix (Notre-Dame). *Doyen* : M. Bataille; *Vice-Doyen* : M. Bayart, curé de Roubaix (St-Joseph). — Tourcoing-Sud (Saint-Christophe). *Doyen* : M. Leclercq; *Vice-Doyen* : M. Marchant, curé de Tourcoing (St-Joseph). — Tourcoing-Nord (Notre-Dame). *Doyen* : M. Debrabant; *Pro-Doyen* : M. Gruson; *Vice-Doyen* : M. Leroux, curé de Linselles. — Wattrelos. *Doyen* : M. Bonnet; *Vice-Doyen* : M. Montemis, curé de Leers.

ARCHIDIACONÉ DE DUNKERQUE

Archidiacre : M. Lamant, Vicaire général.

Archiprêtre de l'arrondissement de Dunkerque.

Archiprêtre : Mgr Scalbert, doyen de Dunkerque (St-Jean-Baptiste).

DÉCANATS. — Dunkerque-Est, (Saint-Eloi). *Doyen* : M. Brousse, *Vice-Doyen* : M. Hantschoote, curé de Rosendael. — Dunkerque, Ouest, (St-Jean-Baptiste). *Doyen* : Mgr Scalbert; *Vice-Doyen* : M. Lagatie, curé de Petite-Synthe. — Dunkerque, (Saint-Martin). *Doyen* : M. Denys; *Vice-Doyen* : M. Kieken, chapelain de Bray-Dunes; — Bergues, *Doyen* : M. Deman; *Vice-Doyen* : M. Hidden, curé de Quaëdypre. — Bollezeele, *Doyen* : M. Bellengier — Bourbourg, *Doyen* : M. Chiroutér; *Vice-Doyen* : M. Delanghe, curé de Watten. — Gravelines, *Doyen* : Degraeve; *Vice-Doyen* : M. Terby, curé de Loon-Plage. — Hondschoote. *Doyen* : M. Dupont; *Vice-Doyen* : M. Yden, curé de Rexpoëde. — Wormhoudt. *Doyen* : M. Verbecque; *Vice-Doyen* : M. Hemelsdael, curé d'Herzeele.

Archiprêtre de l'arrondissement d'Hazebrouck.

Archiprêtre : M. Coubronne, Doyen de Bailleul (Saint-Vaast).

DÉCANATS. — Hazebrouck - Nord. (Hazebrouck), *Doyen* : M. Dehandschoewerker; *Vice-Doyen* : M. Govaere, curé de Caestre. — Hazebrouck - Sud, (Morbecque), *Doyen* : M. Bultheel; *Vice-Doyen* :

M. Metsu, curé de Thiennes. — Bailleul-Nord-Est, (Saint-Vaast), *Doyen* : M. Coubronne; *Vice-Doyen* : M. Wallaert, curé de Steenwerck. — Bailleul, Sud-Ouest, (Saint-Amand), *Doyen* : M. Bécuwe; *Vice-Doyen* : M. Gryson, curé de Méteren. — Cassel, *Doyen* : M. Dassonneville; *Vice-Doyen* : M. Beck, curé d'Arneke. Merville, *Doyen* : M. Lecœuche; *Vice-Doyen* : M. Boedi, curé d'Estaires. — Steenvoorde, *Doyen* : M. Hameaux; *Vice-Doyen* : M. Haan, curé de Boëschèpe.

ARCHIDIACONÉ DE VALENCIENNES.

Archidiaque : Mgr Monnier, Evêque de Lydda, Vicaire général.

Archiprêtre de l'arrondissement de Valenciennes

Archiprêtre : Mgr Cappliez, Doyen de Valenciennes (St-Nicolas).

DÉCANATS. — Bouchain, *Doyen* : M. Paquin, *Vice-Doyen* : M. Petitprez, curé de Marquette. — Valenciennes-Sud (St-Nicolas), *Doyen* : Mgr Cappliez; *Vice-Doyen* : M. Heirfelinck, curé de La Sentinelle. — Valenciennes-Est (Notre-Dame), *Doyen* : M. Jourdain; *Vice-Doyen* : M. Leducq, curé de Sebourg. — Valenciennes-Nord (Saint-Géry), *Doyen* : M. Jansoone; *Vice-Doyen* : M. Sackebant, curé de Saint-Sauve. — Condé, *Doyen* : M. Deschrever; *Vice-Doyen* : M. Belmer, curé de Vieux-Condé. — Denain, *Doyen* : M. Pauten; *Vice-Doyen* : M. Delcambre, chapelain du Sacré-Cœur. — Saint-Amand, rive droite (Saint-Amand), *Doyen* : M. Decalonne; *Vice-Doyen* : M. Delgrange, curé d'Hasnon. — Saint-Amand, rive gauche (Lecelles), *Doyen* : M. Lecompte; *Vice-Doyen* : M. Dumon, curé de Brillon.

Archiprêtre de l'arrondissement d'Avesnes.

Archiprêtre : M. Daubresse, Doyen d'Avesnes.

DÉCANATS. — Avesnes-Nord (Avesnes), *Doyen* : M. Daubresse; *Vice-Doyen* : M. Delobelle, curé de Dompierre. — Avesnes-Sud (Etrœungt), *Doyen* : M. Davoine; *Vice-Doyen* : M. Carlier, curé d'Avesnelles. — Bavai, *Doyen* : M. Gonthier; *Vice-Doyen* : M. Faveau, curé de Mecquignies. — Berlaimont, *Doyen* : M. Wirth; *Pro-Doyen* : M. Trognon; *Vice-Doyen* : M. Boulogne, curé de Bachant. — Landrecies, *Doyen* : M. Fournet; *Vice-Doyen* : M. Croissant, curé de Bousies. — Le Quesnoy-Est (Le Quesnoy), *Doyen* : M. Delay; *Vice-Doyen* : M. Gronier, curé de Poix-du-Nord. — Le Quesnoy-Ouest (Gommegnies), *Doyen* : M. Aublin; *Vice-Doyen* : M. Bourdon, curé de Sepmeries. — Maubeuge, *Doyen* : M. Wattiez; *Vice-Doyen* : M. Lenain, curé de Louvroil. — Hautmont; *Doyen* : M. Carête; *Vice-Doyen* : M. Legrand, curé de Ferrière-la-Grande. — Solre-le-Château *Doyen* : M. Loi-el; *Vice-Doyen* : M. Lemoine, curé de Cousolre. — Trélon, *Doyen* : M. D'Henry; *Pro-Doyen* : M. Lefebvre. *Vice-Doyen* : M. Masclet, curé de Fourmies St-Pierre.

CULTE PROTESTANT.

Associations cultuelles réformées.

Le département du Nord compte 17 Associations cultuelles réformées, constituées conformément à la loi du 9 décembre 1905.

A. C. de Dunkerque, pasteur M. Rognon, à Malo-les-Bains. — A. C. de Roubaix, pasteur M. F. Dürrelema, r. des Arts, 39, Roubaix. —

A. C. de Croix, pasteur M. Ferraris — *A. C. de Lille*, pasteurs M. Monod, r. Jeanne-d'Arc, 15, et M. Bocs, r. des Menniers, 10, Lille. — *A. C. de Lecelles*, et *A. C. de Nomain*, pasteur M. Trocmé, r. de Tournai, 23, Saint-Amand-les-Eaux. — *A. C. de Valenciennes*, pasteur M. Poulain, r. Ferrand, 5 bis, Valenciennes. — *A. C. de Douai*, pasteur M. Beuzart, r. Martin du Nord, 6, Douai. — *A. C. de Quiévy*, et *A. C. de Saulzoir*, pasteur, M. Diény à Quiévy. — *A. C. du Cateau*, pasteur M. Roussiez, bd Paturle, Le Cateau. — *A. C. d'Inchy*, pasteur, M. Millac, Inchy. — *A. C. de Cambrai* et *A. C. de Bertry*, pasteur M. Morel, bd Vauban, Cambrai. *A. C. de Walincourt*, *A. C. d'Elincourt*, et *A. C. de Caullery*, pasteur M. Martin, Walincourt.

L'Association culturelle de la Société chrétienne du Nord fait en outre célébrer le culte dans les localités suivantes : à Tourcoing, par M. le pasteur Segond, r. Malcense, 21 ; à Fives, par MM. les pasteurs Nick, r. de Bouvines, 61, Kaltenbach, r. de Rivoli, 35 ; par M. le pasteur Vernier ; à Aniche, par M. le pasteur Gallienne ; à Maubeuge, par M. le pasteur Borle, r. de l'Espérance, 37, à Sous-le-Bois-Maubeuge, M. le Pasteur Regamey, route de Ferrière, à Rousies ; à Lannoy-Baisieux, par M. le pasteur Dürleman.

ÉGLISE ANGLICANE.

LILLE. — *Ministre*, Rév. J. S. Phillips, M. A., r. Jeanne d'Arc, 16. — *Église anglicane*, r. Lydéric et r. Watteau, à Lille.

Les offices, dimanches à 11 h. et 6 h. 30, grandes fêtes, à 11 h.

La Sainte Communion le premier dimanche du mois à midi, et le troisième dimanche du mois à 8 heures et demie du matin, ainsi que les grandes fêtes. — Ecole du dimanche à 10 h.

CROIX. — *Ministre* : Rév. Fische, Henri.

DUNKERQUE. — *Ministre* : Rév. W. J. Drought, B. A., av. Faidherbe, 1 à Malo-les-Bains (pasteur anglais).

CULTE ISRAËLITE.

Le département du Nord compte 4 associations culturelles israélites constituées conformément à la loi du 9 décembre 1905.

LILLE, r. Gauthier-de-Châtillon, 21, *Président* : M. Bernheim, r. St-Genois, 34 — ROUBAIX, r. des Champs, 51 ; *Président* : M. Théodore Meyer. — VALENCIENNES, r. de l'atendance, 36 ; *Président* : M. L. Dreyfuss, r. Askièvre, 11. — DUNKERQUE, r. du Château, 30, *Président* : M. R. Bernard, r. Alexandre III, 42.

ORGANISATION JUDICIAIRE.

COUR D'APPEL DE DOUAI.

Les audiences ordinaires de la Cour s'ouvrent à midi et sont de trois heures au moins.

La première Chambre civile tient ses audiences les lundi, mardi et mercredi de chaque semaine, et la deuxième Chambre civile les jeudi, vendredi et samedi.

La Chambre des mises en accusation siège ordinairement le jeudi de chaque semaine, et, en outre, sur la convocation de son Président, toutes les fois que les affaires sont en état.

La Chambre des Appels de police correctionnelle tient ses audiences les lundi, mardi et mercredi de chaque semaine.

La Cour d'assises siège au moins une fois par trimestre, pendant les mois de janvier, avril, juillet et octobre.

Le greffe est ouvert tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures du soir, sans interruption.

COMPOSITION DE LA COUR D'APPEL

Premier Président: M. Dassonville, ✱, Ⓜ I. — *Présidents*: MM. Bosquet, ✱, Ⓜ, Vibert, Febvret.

Conseillers: MM. Joppé, Ⓜ I, Dufresne, Lefrançois, Thulliez, Gravet, Bérard, Billicard, Lemaire, Ⓜ A, Wagon, Fayet, Riff, Ⓜ A, Antoine, Aubron, Ⓜ A, Pennelier, Ancelme, Mouron, Villette, Mantel.

PARQUET — *Procureur Général*: M. de Manoël-Saumane, O ✱. — *Avocats Généraux*: MM. Testart, Stemler, Fieffé ✱. — *Substituts du Procureur Général*: MM. Delsart, Ⓜ A, Parigot. — *Secrétaire du Parquet*: M. G. Gobled.

GREFFE. — *Greffier en chef*: M. Briquet, — *Commis-greffiers assermentés*: MM. V. Boniface, Morille, Lambert et L. Boniface.

COMPOSITION DES CHAMBRES PENDANT L'ANNÉE JUDICIAIRE.

PREMIÈRE CHAMBRE CIVILE. — *Premier Président*: M. Dassonville, ✱, Ⓜ I. — *Président*: M. Bosquet. — *Conseillers*: MM. Gheerbrandt, Ⓜ, ✱, Joppé, Ⓜ I, Lefrançois, Bérard, Fayet, Aubron, Ⓜ A. — *Avocat général*: M. Fieffé ✱.

DEUXIÈME CHAMBRE CIVILE. — *Président*: M. Febvret. — *Conseillers*: MM. Dufresne, Gravet, Billicard, Antoine, Pennelier, Aubron, Ⓜ A. — *Avocat général*: Testart.

CHAMBRE DES MISES EN ACCUSATION. — *Président*: M. Bosquet, Ⓜ A. *Conseillers*: MM. Thulliez, Wagon, Riff, Ⓜ A, Villette. — *Substituts du Procureur Général*: MM. Delsart et Parigot.

CHAMBRE DES APPELS DE POLICE CORRECTIONNELLE — *Président*: M. Vibert, ✱. — *Conseillers*: MM. Thulliez, Lemaire, Ⓜ A, Wagon, Riff, Ⓜ A, Ancelme, Villette. — *Avocat général*: Stemler.

CONSEIL DE L'ORDRE DES AVOCATS.

MM^{es} de Prat, †, *Bâtonnier*; Boutet, Deschodt, Dubron, ✱, Devimeux, Plouvier, *Membres*; de Warenguien, *Secrétaire*.

Avocats inscrits au tableau: MM. A. Dupont, Druelle, Boutet, Vitrant, R. de la Gorce, Boissonnet, Devimeux, Dubron, ✱, de Warenguien, Deschodt, Quinion-Hubert, Ⓜ, Legrand, Duhem, Plouvier, de Prat, Le Glav, Toussaint, Bertauld, Deville, E. de la Gorce, Ador, Godin, Ⓜ, d'Hooghe, Ⓜ, Degand, Dournes, Parenty, Allaert, Gheerbrant, Théry, Treifous, Ⓜ, Jardel, Lavoix, Jollivet-Castelot, Treca, Soland, Escoffier, Wable, Enlart de Guemy, Delassus, Vitrant, Delangre, de Méreuil.

Avocats admis au stage: MM. Joppé, Dautricourt, de Prat, Wagon, de Warenguien, Pesqué, Toussaint, Vandebusch, de Beaumont, Flem, Jacqz, Bos, Bertoux, Duhem, de Warenguien.

CHAMBRE DES AVOUÉS

MM. Fardel, *Président*; Delajus, *Syndic*; Degon, *Rapporteur*; Legrand, *Secrétaire-Trésorier*.

Avoués près la Cour: MM. Lavoix, Ⓜ I, Fardel, Delajus, Parenty, Fauville, Degon, Legrand, Haeuw, Costerousse.

HUISSIERS AUDIENCIERS A LA COUR D'APPEL.

MM. Parent, Leclercq, Tréca, Dumont et Charlon.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

Ce tribunal est composé de 2 chambres: 1^{re} chambre (affaires civiles et criées) jeudi à 2 heures, vendredi et samedi 9 heures. — 2^e chambre (affaires correctionnelles et commerciales) mardi, mercredi et jeudi à 9 h.

Le greffe est ouvert, pendant toute l'année, de 8 heures du matin à midi, et de 2 heures à 6 heures du soir, excepté les dimanches et jours fériés.

Président : M. Macqueron ; *Vice-président* : M. Foucart ; *Juges* : MM. Fosset, Ducrot, Curmer, Blondel ; *Juge d'instruction* : M. Thermes. — *Juges suppléants* : MM. Larivière, Cassagnau. — *Procureur de la République* : M. Touron. — *Substitut* : M. Martin. — *Greffier* : M. Siron. — *Commis-greffiers* : MM. Wersinger, A, Saint-Huile, Debize et Prissette. — *Secrétaire du Parquet* : M. Dufranne.

Conseil de l'Ordre des Avocats : MM. Maire, *, *Bâtonnier* ; Herbecq, A, *Secrétaire* ; Larivière, Pasqual, A, d'Hendecourt, *Membres*.

Avocats inscrits au Tableau : MM. Maire, *, Larivière, Edart, Herbecq, I, L. Pasqual, A, Vinois, d'Hendecourt, Dépret, Pécard, A. Fosset.

Stagiaire : M. Baudet.

Chambre des Avoués : MM. Wittrant, *Président* ; Cousin, A, *Syndic* ; Degaigne, *Rapporteur* ; Cacheux, *Secrétaire-Trésorier*.

Avoués : MM. Gauchet, Wittrant, Watelet, Cousin, A, Bousis, Degaigne, Cacheux.

Huissiers : MM. Naveau, Dehove, Gard, Adam, Brébant, à Avesnes ; Marchant, à Berlaimont ; Berlaimont à Landrecies ; Bordas, Charlent, Monnier, à Maubeuge ; Corduant, I, Delhaye, au Quesnoy ; Blas, à Solre-le-Château ; Pimbert, à Trélon ; Lemaire, Blareau, à Bavai ; Jaspas, à Fourmies.

Justices de Paix.

1^{er} ET 2^e CANTONS. — AVESNES-NORD ET AVESNES-SUD. — Composés du chef-lieu et de 25 communes. — Jours d'audiences : mercredis et samedis à neuf heures et demie.

Juge de paix : M. Albert Petron. *Suppléants* : MM. Herbecq, A, avocat, Saint-Quentin. A (canton Nord) Edart, avocat, Collinet, A (canton Sud). *Greffiers* : MM. Meurice, Derzelle.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE. — Ce tribunal tient ses audiences le dernier jeudi du mois, à neuf heures et demie pour les deux cantons. Le commissaire de police y remplit les fonctions de Ministère public.

Greffier : M. Philippe.

Notaires des deux cantons d'Avesnes : MM. Delory, Gautier, Léger, Derkenne, à Avesnes ; Fostier, à Dourlers ; Laurent, à Etrœungt ; Delannoy à Cartignies.

Commissaire-priseur : M. Herbecq.

3^e CANTON. — BAVAI. — Composé de dix-huit communes. — Audiences civiles : samedi à neuf heures. Audiences de simple police : deuxième mercredi à neuf heures.

Juge de paix : M. Fontaine. *Suppléants* : MM. de Veyle de Romans, Léon Delmotte. *Greffier* : M. Leleux. *Huissiers-audienciers* : MM. Lemaire et Blareau.

Notaires du canton : MM. Germe, Hiolle, Tréca, à Bavai.

4^e CANTON. — BERLAIMONT. — Composé de quatorze communes. — Jours d'audiences : jeudis et samedis, à neuf heures.

Juge de paix : M. Malliard. *Suppléants* : MM. Cathelotte et Delhayé, ☼. *Greffier* : M. Maitte. *Huissier-audencier* : M. Marchant.

Notaires du canton : MM. Méresse et Lubrez, à Berlaimont.

5^e CANTON. — LANDRECIES. — Composé de dix communes. — Jours d'audiences : jeudis et samedis, à neuf heures et demie.

Juge de paix : M. Berthold Thiébaux. *Suppléants* : MM. Bourdon, ☼A, Hottelart. *Greffier* : M. Meurisse. *Huissier-audencier* : M. Berlaimont.

Notaires du canton : MM. Namur, Demarescaux, Carpentier, à Landrecies ; Azambre, à Maroilles.

6^e et 7^e CANTONS. — LE QUESNOY-EST ET OUEST — Composés de vingt-huit communes — Jours d'audiences : mercredis, à neuf heures pour les conciliations et affaires sur citations ; les vendredis, neuf heures, pour enquêtes, saisies-arrest, conseils de famille.

Juge de paix : M. Douay, ☼A, *Suppléants* : MM. Gorisse, Gumez, Lays et Marchand, *Greffiers* : MM. Descamps et Savarin. *Huissiers-audenciers* : MM. Delhayé et Corduant.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE. — Tous les quinze jours : les jeudis à 9 h. 12

Greffier : M. Brassart.

Notaires des deux cantons du Quesnoy : MM. Bachelet, Avis et Burtin, au Quesnoy ; Carton, à Jenlain ; Joba, à Gommegnies.

8^e CANTON. — MAUBEUGE. — Deux cantons (Nord et Sud), vingt-huit communes. — Jours d'audiences : mercredi de chaque semaine à neuf heures pour les affaires civiles sur citation et à dix heures pour les conciliations sur avertissement ; jeudis de quinzaine à dix heures pour les affaires de simple police ; vendredi à dix heures pour les Conseils de famille, nationalités et autres actes ; audiences foraines à Hautmont pour toutes juridictions, et pour les justiciables d'Hautmont seulement : affaires civiles, citations et conciliations : les 2^e et 4^e mardis du mois à 2 heures ; affaires de simple police : le 3^e mardi du mois à 2 heures ; actes divers : conseils de famille, notoriétés, serments, nationalités, etc.... : le 1^{er} mardi du mois à 2 heures.

Juge de paix : M. Dumat. *Suppléants* : MM. Walrand, ☼, ☼A, Vautier, O ☼, ☼. *Greffier* : M. Stoupy. *Huissiers-audenciers* : MM. Bordas, Monnier et Charlent.

Notaires du canton : MM. Leveeq, Bodart, Chiroussot et Collet à Maubeuge.

Commissaire-priseur : M. Bréda.

9^e CANTON. — SOLRE-LE-CHATEAU. — Composé de seize communes. — Jours d'audiences : mardis et samedis à dix heures du matin.

Juge de paix : M. Albert Escarmur. *Suppléants* : MM. Wallerand et Goulard, ☼. *Greffier* : M. Sevin, ☼A. *Huissier-audencier* : M. Blas.

Notaires du canton : MM. Declémy, Deflandre, à Solre-le-Château.

10^e CANTON. — TRÉLON. — Composé de treize communes. — Jours d'audiences : les audiences civiles et les conciliations sont fixées au mercredi de chaque semaine, à deux heures et les audiences de simple police, au deuxième et au quatrième vendredi du mois, à la même heure. Des audiences spéciales de conciliation sont tenues le premier et le troisième samedi, et de citation les second et quatrième samedi du mois, à deux heures salle des Fêtes de Fourmies, pour les habitants de Fourmies et de Wignehies.

Juge de paix : M. Lecompte, ⚖. *Suppléants* : MM. Delval, Cowez, ⓐ A. *Greffier* : M. A. Nouvion. *Huissiers-audienciers* : MM. Pimbert à Trélon et Jaspas à Fourmies.

Notaires du canton : MM. Marchandise à Fourmies; Mercier à Wignehies; Labriet, à Trélon.

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE

DE L'ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

Les audiences civiles ont lieu le jeudi et le vendredi à 9 heures.

Les audiences correctionnelles se tiennent le mercredi à neuf heures.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, de huit heures du matin à midi et demi et de deux heures et demie jusqu'à six heures du soir.

Président : M. Moreau. *Juges* : MM. Bergier et Geoffroy de la Mothe, *Juge d'instruction* : M. Le Pennetier. *Juge suppléant* : M. Goy. *Procureur de la République* : M. Mettas. *Substitut* : M. Béliard. *Greffier* : M. Fournier, ⓐ A. *Commis-Greffiers* : MM. Tanière et Ledieu.

Conseil de l'Ordre des Avocats : MM. Julien Cirier, *Bâtonnier*; Tribou, ⚖, Fliniaux, Chappeau, Gaston, ⓐ I, Théry, *Secrétaire*.

Avocats inscrits au Tableau : MM. Tribou, ⚖, Fliniaux, Chappeau, Gaston, ⓐ I, Cirier Julien, Théry, Rivière, Hutin, Ronnelle, Capon, Petit.

Avocats admis au stage : MM. G. de Proyart, F. de Proyart, Piéri, Chappeau Armand, Fliniaux Henri.

Chambre des Avoués. *Président* : M. Duminil; *Syndic* : M. Gaillot, *Rapporteur* : M. Bévierre, *Secrétaire-trésorier* : M. Singer.

Avoués : MM. Lestoille, ⓐ A, Gaillot, Duminil, Bévierre, Singer, Lecat, Bernard.

Huissiers : MM. Flavigny, Bourgeois, Bernard, Lanciaux, Vittu, Douay, Sy, à Cambrai; Piette, Belvas, au Cateau; Soyez, à Carnières; Mahieu, à Solesmes; Edouard Béra, à Caudry; Hazebroucq, à Marcoing; Oscar Béra, à Clary.

Justices de Paix.

1^{er} CANTON. — CAMBRAI-EST. — Composé de treize communes, et d'une partie du chef-lieu. — Jours d'audiences : mercredis, à dix heures, à l'hôtel de Ville, salle du Prétoire.

Juge de paix : M. Fourment, ⓐ A. *Suppléants* : MM. Laffrat, Dieu. *Greffier* : M. Delsalle. *Huissiers-audienciers* : M. Flavigny, Vittu.

2^e CANTON. — CAMBRAI-OUEST. — Composé de dix-sept communes, et d'une partie du chef-lieu. — Jours d'audience : samedis, à dix heures, à l'Hôtel de Ville, salle du Prétoire.

Juge de paix: M. Alfred Gaquerre, **QA**, 7, av. Jules-Ferry; *Suppléants*: MM. Flinaux, Cirier. *Greffier*: M. Leflon, 1, rue du Chapeau-Vert. *Huissiers-audienciers*: MM. Douay, Bourgeois.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE. — Ce Tribunal, alternativement présidé pendant un trimestre par MM. les Juges de paix, tient ses audiences tous les quinze jours, le vendredi, à dix heures pendant toute l'année. Le Commissaire de police remplit auprès de ce Tribunal les fonctions de Ministère public.

Greffier: M. Thiéry.

Notaires des deux cantons de Cambrai: MM. Taisne. Flamant, Damoisv, Camier, Laffrat. Décupère, André Voiturier, Bernard. Goblet, à Cambrai.

Commissaires-priseurs: MM. Chantrelle et Pillet, r. St-Waast, à Cambrai.

3^e CANTON. — **CARNIÈRES.** — Composé de seize communes. — Audiences civiles: le jeudi de chaque semaine, à dix heures, à la mairie de Carnières. — Conseils de familles et conciliations: le même jour à deux heures du soir. — Audiences de simple police: Le troisième jeudi de chaque mois, à neuf heures du matin, et le premier jeudi, s'il y a lieu.

Juge de paix: M. Tabutaud. *Suppléants*: MM. Langrand, Lansiaux, *Greffier*: M. Marest. *Huissier-audiencier*: M. Soyez, à Carnières.

Notaires du canton de Carnières: MM. Georges Fontaine, à Avesnes-lez-Aubert; Derouvroy, à Quiévy.

4^e CANTON. — **LE CATEAU.** — Composé de dix-huit communes. — Jours d'audience: audience de conciliation et audience civile le mercredi à 10 heures; audience de police le 2^e mercredi de chaque mois à 2 h. 1/2.

Juge de paix: M. Déjardin; *Suppléants*: MM. Cousin et Carette. *Greffier*: H. Bassez. *Huissiers-audienciers*: MM. Piette et Belyas.

Notaires du canton du Cateau: MM. Lequette, Cottiau, Bauduin, Aubry, au Cateau; Aublin, à Catillon.

5^e CANTON. — **CLARY.** — Composé de dix-sept communes. — Jours d'audiences: audiences civiles à Clary tous les jeudis, à 10 h. celles de simple police, le deuxième jeudi de chaque mois, à deux heures. — Audiences supplémentaires à Caudry (Hôtel de Ville), les deuxième et quatrième mardi de chaque mois à trois heures. — Les Conseils de famille et les conciliations ont lieu, tant à Clary qu'à Caudry, avant chacune des audiences civiles.

Juge de paix: M. Waxin. *Suppléants*: MM. Mélayers, **QA**, et Goffart. *Greffier*: M. Bricout. *Huissiers-audienciers*: MM. Ed. Béra, à Caudry; O. Béra, à Clary.

Notaires du canton de Clary: MM. Dutemple, à Walincourt, Ferrand, à Caudry, Henrion, à Clary.

6^e CANTON. — **MARCOING.** — Composé de vingt communes. — Les audiences civiles ont lieu tous les mardis à dix heures, les audiences de police le premier mercredi du mois à 10 heures.

Juge de paix: M. Lourdault. *Suppléants*: MM. Le Roy, A. Delabre, O. *Greffier*: M. Dorémus. *Huissier-audiencier*: M. Hazebrouck.

Notaires du canton de Marcoing: MM. Beaurain, à Flesquières; N..... à Gouzeaucourt

7^e CANTON. — **SOLESMES.** — Composé de dix-sept communes. — Jours d'audiences: les jeudis, à neuf heures et demie, audience publique; les vendredis, à neuf heures et demie, conseils de famille et conciliations; l'audience de simple police a lieu le 1^{er} jeudi du mois, à 9 heures et demie.

Juge de paix : M. Boulangé. *Suppléants* : MM. Vasseur et Cardon, O. *Greffier* : M. Scailteux. *Huissier-audiencier* : M. Mahieu.
Notaires du canton de Solesmes : MM. Cattet et Noblecourt, à Solesmes.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

DE L'ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

Les audiences de ce Tribunal s'ouvrent à neuf heures les mercredi, vendredi et samedi, et à neuf heures et demie les 1^{er} et 3^e mardi de chaque mois ; les mardis sont consacrés aux affaires d'accidents du travail ; les mercredis aux affaires commerciales ; les jeudis aux affaires correctionnelles ; les vendredis aux affaires civiles. — Le greffe est ouvert toute l'année de neuf heures à midi et de deux heures à quatre heures du soir.

Le Président tient séance de conciliation des accidents du travail le samedi à neuf heures et demie du matin.

Président : M. Legrand. — *Juges* : MM. Chambeau et Deblock. — *Juge d'instruction* : M. Certeux. — *Juge suppléant* : M. A. Joppé. — *Procureur de la République* : M. Dissard. — *Substitut* : M. Monier, J. — *Greffier* : M. Coppin, O. A. — *Commis-greffiers* : MM. Saudemont et Vest.

Avocats : les mêmes que ceux de la Cour d'appel (voir page 000).

Avoués de 1^{re} Instance : chambre MM. Pagniez, *Président* : Godefroy, *Syndic* : Delsaux, *Rapporteur* ; N., *Secrétaire*.

Huissiers : MM. Parent, Cailliez, Leclercq, Tréca, Coron, Charlon, Dumont, Ammeloot à Douai ; François, à Arleux ; Béhin et Ruggieri, à Marchiennes ; Decroos, à Orchies.

Justices de Paix.

1^{er} CANTON. — DOUAI-NORD. — Composé de cinq communes, et d'une partie du chef-lieu. — Jours d'audiences : mercredis, à 9 heures.

Juge de paix : M. Loos. *Suppléants* : MM. Fardel, Delsaux, O. A. *Greffier* : M. Richart, O. A. *Huissier-audiencier* : M. Dumont.

2^e CANTON. — DOUAI-SUD. — Composé de onze communes, et d'une partie du chef-lieu. — Jours d'audiences : mardis, à dix heures (conciliations et saisies-arrêts). — Vendredi 3 heures (citations).

Juge de paix : M. Luce. *Suppléants* : MM. Lavoix, O. I, Déprez. *Greffier* : M. Dehem. *Huissier-audiencier* : M. Ammeloot.

3^e CANTON. — DOUAI-UEST. — Composé de dix communes, et d'une partie du chef-lieu. — Jours d'audiences : jeudi, à dix heures : enquêtes, conseils de famille. — samedis, à dix heures : audience civile et conciliations.

Juge de paix : M. Soehnlin. *Suppléants* : MM. Lecq, Godin, O. A. — *Greffier* : M. Scrève. *Huissier-audiencier* : M. Leclercq.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE. — Ce tribunal tient ses audiences le vendredi, à dix heures tous les quinze jours ; il est présidé alternativement par MM. les Juges de paix.

Greffier du tribunal : M. Lebon.

Notaires de Douai : MM. Regnault, Druon, de Bailliencourt dit Courcol, Waymel, Vasseur, Coulon, Salone, Déprez, Varé, Gennevoise, Leroy.

Commissaires-priseurs : MM. Delcambre, Bassée, N. . . , à Douai.

4^e CANTON. — ARLEUX. — Composé de quinze communes. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis, à dix heures.

Juge de paix : M. Gustave Herbo, \odot A, *Suppléants* : MM. Jules Danglot, \odot A, Adolphe Hélie ; *Greffier* : M. Willepote. *Huissier-audencier* : M. François.

Notaires du canton : MM. Dransart et Danglot, \odot A., à Arleux.

5^e CANTON. — MARCHIENNES. — Composé de quinze communes. — Les audiences, à *Marchiennes*, sont fixées aux mercredis, à 9 heures ; les audiences de simple police, au 1^{er} mercredi de chaque mois, à 9 heures du matin.

à *Somain*, les audiences de simple police ont lieu le 1^{er} jeudi de chaque mois, à 9 heures du matin ; les autres audiences, le 3^e jeudi de de chaque mois à 9 heures.

Juge de paix : M. E. Ghienne. *Suppléants* : MM. Hubert et N.....
Greffier : M. Dubus, \odot A. *Huissiers-audenciers* : MM. Behin et Roggiéry,

Notaires : MM. Merlier et Theys, à Marchiennes.

6^e CANTON. — ORCHIES. — Composé de neuf communes. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis, à dix heures.

Juge de paix : M. Desmulie Remi, *Suppléants* : MM. Posteaux Ed., \odot A, à Orchies, Blas, \odot A, à Auchy. *Huissier-audencier* : M. Decroos.

Notaires du canton : MM. Dubus, Bar et Desuet, à Orchies.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

DE L'ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Les audiences s'ouvrent à 9 heures. Les jeudis et vendredis sont consacrés aux affaires civiles et aux criées, les samedis aux affaires correctionnelles. Les référés ont lieu les jours d'audiences à 8 h. 1/2 du matin.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, de 8 heures du matin à midi et de 2 à 6 heures du soir.

Président : M. Chappeau. — *Juges* : MM. Legrand, \ddagger et Boulanger. — *Juge d'instruction* : M. Desticker. — *Juge suppléant* : M. Monteuis, \ast . — *Procureur de la République* : M. Lehuérou Kérisel. — *Substitut* : M. Delalé, \odot A, \ddagger . — *Greffier* : M. Deman. — *Commis greffiers* ; MM. Boone, \odot A et Gilles.

Conseil de l'Ordre des Avocats : MM. Alfred Dumont, \ast , C \ddagger , *Bâtonnier* ; C. Bultheel, *Secrétaire* ; Cavrois, \odot A, Bouly de Lesdain, H. Terquem, \odot I, *Membres*.

Avocats inscrits au Tableau : MM. A. Dumont, \ast , C \ddagger , Cavrois, \odot A. Hovelt, Bouly de Lesdain, Dufour, Dubuisson, Blanckaert, Terquem, \odot I, Bultheel, Vollaëys, \odot A, Lizot.

Avocats admis au stage : MM. Valentin, Lano, Robin, Isoré.

Chambre des Avoués : MM. Lecomte, *Président* ; Dumont, *Syndic* ; Moraël, *Rapporteur* ; Tresca, *Secrétaire*.

Avoués : MM. Dumont, Monteuis, \ast , Lecomte, Moraël, Tresca.

Chambre de discipline des Huissiers : MM. Delory, à Watten, *Syndic* ; E. Goetghebeur, à Dunkerque, *Rapporteur* ; Ringot, à Dunkerque, *Secrétaire* ; Monstreul, à Dunkerque, *Trésorier* ; Dujardin, à Hondschoote, *Membre*.

Huissiers : MM. E. Goetghebeur, Monstreul, Defever, Tahon, Ringot, à Dunkerque ; Benauw, à Wormhoudt ; Dujardin, à Hondschoote ; Couture, à Gravelines ; Goetghebeur Gustave, à Bourbourg ; Delory, à Watten, Serlooten, à Bergues.

Justices de Paix.

1^{er} CANTON. — DUNKERQUE-EST. — Composé de neuf communes, et d'une partie du chef-lieu. — Les audiences sont fixées aux jeudis et samedis à 9 h. 1/2.

Juge de paix: M. Rodolphe Lebel. *Suppléants*: MM. Allemès, ✱, L. Lebleu. *Greffier*: M. F. Isoré, ☉. *Huissiers-audienciers*: M. Ringot, Tahon et Monstreul.

2^e CANTON. — DUNKERQUE-OUEST. — Composé de six communes, et d'une partie du chef-lieu. — Les audiences sont fixées aux mercredis et vendredis, à 10 heures. — Conseils de famille: same i à 10 heures.

Juge de paix: M. E. Gaillardot, ☉ I. *Suppléants*: MM. Terquem, ☉ I, Bulthael, *Greffier*: M. Ducrocq. *Huissier-audencier*: à tour de rôle et par mois.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE. — Ce Tribunal tient ses audiences les lundis, à neuf heures; il est présidé alternativement par MM. les Juges de paix. Le Commissaire central de police y remplit les fonctions de Ministère public.

Greffier du tribunal: M. Depoers.

Notaires des deux cantons de Dunkerque: MM. Bouly de Lesdain, Huret, d'Arras, Allemès, Léopold Lebleu, Duriez, à Dunkerque.

Commissaires-priseurs: MM. Fournier et Balledent.

3^e CANTON. — BERGUES. — Composé de 13 communes. — Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux lundis, à dix heures.

Juge de paix: M. Tersen. *Suppléants*: MM. Carpentier, Hennegrave, ✱. *Greffier*: M. Degae. *Huissier audencier*: M. Serlooten.

Notaires du canton: MM. Chocqueel fils, Blanckaert et Galloo, à Bergues.

Commissaire-priseur: M. Vandenberghe.

4^e CANTON. — BOURBOURG. — Composé de 13 communes. — Jours d'audiences: mardis et jeudis, à dix heures.

Juge de paix: M. Léon Lerouge. *Suppléants*: MM. J. Belle, ☉ A, Victor Vandembrouque, ☉ A. *Greffier*: M. Prudent Benauw. *Huissiers-audenciers*: M. Goetghebeur (Bourbourg), Delory (Watten).

Notaires du canton: MM. Beirnaert et Schallier, à Bourbourg.

5^e CANTON — GRAVELINES. — Composé de cinq communes. — Jours d'audiences: vendredis, à dix heures.

Juge de paix: M. A. Tellier, ☉ A, *Suppléants*: MM. Verschave, J. Merlin, *Greffier*: M. Vermeersch. *Huissier-audencier*: M. Couture.

Notaires du canton: MM. Godfroy et Matton, à Gravelines.

6^e CANTON. — HONDSCHOOTE. — Composé de huit communes. — Jours d'audiences: mardis et vendredis, à dix heures.

Juge de paix: M. Devender. *Suppléants*: MM. Outters, N..., *Greffier*: M. Pauwels, ☉ A. *Huissier-audencier*: M. N....

Notaires du canton: MM. Vansteenbergh et Monsterlet à Hondschoote; Guilbert, à Rexpoëde.

7^e CANTON. — WORMHOUDT. — Composé de dix communes. — Jours d'audiences: mercredis et vendredis, à dix heures. Simple police: 2^{me} mercredi de chaque mois.

Juge de paix: M. Baudry. ☉ A, *Suppléants*: MM. Wemaere, ☉ I, ✱, Moraël. *Greffier*: M. Delylle. *Huissier-audencier*: M. Renauw.

Notaires du canton: MM. Vanhaecke, à Wormhoudt; Dehaene, à Bollezeele; Christiaens, à Esquelbecq.

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE
DE L'ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

Les audiences s'ouvrent à 9 heures. Les vendredis sont réservées aux affaires civiles; les samedis aux affaires civiles et commerciales. Les jeudis sont consacrés aux affaires correctionnelles, des douanes, des contributions indirectes et forestières. Les lundis sont réservés aux criées, et les mercredis aux délibérés en la chambre du Conseil.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, de neuf heures du matin à midi, et de deux heures à six heures du soir.

President: M. Dejamme. — *Juges*: MM. Allemès, \odot A, et Coupillaud, \odot A, — *Procureur de la République*: M. Lanoire, \odot A. — *Substitut*: M. Leclancher. — *Greffier*: M. Foulon. — *Commis-greffiers*: MM. Vandenberghe, Dassonneville.

Avocats inscrits au tableau: MM. Deschodt, Deblock, Margerin du Metz, Degroote, Sergheraert. *Avocat stagiaire*: Donze.

Avoués: MM. Didry, Dehandschoewercker, Dumont.

Chambre des Huissiers: MM. Ricour, *Syndic*; Decomble, *Rapporteur*; Deroubaix, *Secrétaire*; Ghys, *Trésorier*; Gay, *membre*.

Huissiers: MM. Deroubaix, Mascart, Ghys, à Hazebrouck; Ricour, à Bailleul; Gay, à Cassel; Debryane, à Steenvoorde; Decomble, à Merville.

Justices de Paix.

1^{er} ET 2^e CANTONS. — HAZEBROUCK-NORD ET HAZEBROUCK-SUD. — Composés de dix-sept communes. — Jours d'audiences: les lundis, à neuf heures 1/2. — Audiences de simple police le dernier mercredi de chaque mois à dix heures. — *Ministère public*: le commissaire de police d'Hazebrouck.

Juge de paix: M. Dehestre, Alexandre, *Suppléants*: MM. Legrand, \odot A, M. Stoffaes, \odot I (canton Nord); Vandebussche et Théry, \odot I (canton Sud). *Greffiers*: M. G. Loyer et Gaberel *Huissiers-audienciers*: MM. Deroubaix et Mascart.

Notaires: MM. Warein, Bogaert, Laverson, à Hazebrouck; M. Debuyser, à Renescure; Piérens, à Wallon-Cappel; Tillie, à Steenbecque; Bouquet, à Caëstre.

Commissaire-priseur: M. Minard.

Greffier du tribunal de simple police: M. Cappelaere; *Huissier-audencier*: M. Ghys.

3^e ET 4^e CANTONS. — BAILLEUL-NORD-EST ET BAILLEUL-SUD-OUEST. — Composés de neuf communes. — Jours d'audiences: mardi.

Juge de paix: M. Baumes. *Suppléants*: M. De Winter et Desmon (canton nord-est); Biebuyk, \odot A et Bécue (canton Sud-Ouest). *Greffiers*: MM. Savary et Dumetz. *Huissier-audencier*: M. Ricour.

Conciliations: le samedi à 2 heures. — *Audiences civile*: le samedi à 3 heures. — *Simple police*: dernier vendredi du mois à 10 heures.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE. — Audiences le dernier vendredi du mois à 10 heures. Le Commissaire de police remplit les fonctions de Ministère public.

Greffier du tribunal: M. Victor Loviny.

Notaires des deux cantons de Bailleul: MM. Lotthé, Bécue, à Bailleul; Pollet, à Nieppe; Plouvier, à Steenwerck; Six, à Vieux-Berquin.

Commissaire-priseur: M. Hameau.

5^e CANTON. — CASSEL. — Composé de treize communes. — Jours d'audiences : jeudis, à 10 h. ; les audiences de simple police ont lieu le dernier mercredi de chaque mois, à 10 heures.

Juge de paix : M. Brasseur, \odot I. *Suppléants* : MM. Heem, \odot A, Amat, \odot I. *Greffier* : M. Leroy. *Huissier-audencier* : M. Omer Gay.

Notaires du canton de Cassel : MM. Singer, Caulier et Thibaut, à Cassel ; Paresys à Rubrouck.

6^e CANTON. — MERVILLE. — Composé de cinq communes. — Jours d'audiences : mercredis de chaque semaine à 10 heures pour les affaires civiles sur citations, à 9 h. 1/2 pour les conciliations sur billets d'avertissement.

L'audience de simple police est fixée au premier mercredi du mois à 9 heures et demie. Le Commissaire de police de Merville y remplit les fonctions de ministère public.

Juge de paix : M. C. Apectsal. *Suppléants* : MM. Jourdain, Pruvost. *Greffier* : M^e Liébert. *Huissier-audencier* : M^e Decomble.

Notaires du canton de Merville : MM. G. Wambergue et Adrien Legrand, à Merville ; d'Halluin et Piat, à Estaires.

Commissaires-priseurs : MM^{es} Cousin, à Merville ; Petillon, à Estaires.

7^e CANTON. — STEENVOORDE. — Composé de neuf communes. — Jours d'audiences : les audiences civiles sont fixées aux samedis, à 10 heures ; simple police, 2^e samedi de chaque mois.

Juge de paix : M. Champagne. *Suppléants* : MM. Dehaene, Serlooten. *Greffier* : M. Mouton. *Huissier-audencier* : M. Debruyne.

Notaires du canton de Steenvoorde : MM J. Blanckaert et E. Coudeville, à Steenvoorde.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

DE L'ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Les audiences de la 1^{re} Chambre civile ont lieu les jeudis, vendredis et samedis à midi ; référés les mêmes jours à 11 h. 1/2.

Celles de la 2^{me} Chambre (civile et flagrants délits), les lundis, mardis et mercredis, à midi.

Celles de la 3^{me} Chambre (Chambre correctionnelle), ont lieu les jeudis, vendredis et samedis, à midi.

Les audiences d'accidents du travail (loi du 9 avril 1898), ont lieu les mercredis, à 9 heures.

Les criées ont lieu les 1^{er} et 3^e mercredis de chaque mois, à 11 heures, pour les licitations et ventes de biens de mineurs et tous les mercredis, à midi, pour les saisies, folles enchères et surenchères.

Les testaments doivent être présentés par les notaires à M. le Président du Tribunal, au Palais de Justice, tous les jours non fériés, à 11 h. 3/4.

Le greffe est ouvert de neuf heures du matin à cinq heures du soir, les dimanches et fêtes exceptés, pendant l'année judiciaire, et fermé de midi à 2 heures, pendant les vacances, les vendredis et samedis exceptés.

Président : M. Couhé, \odot I, \odot I. — *Vice-Présidents* : MM. Godart et Meusy. — *Juges* : MM. Prudhomme, \odot A, r. Solférino, 234 ; Leclercq, \ast , fac. Esplanade, 26 ; Gobert, r. Jean-sans-Peur, 3 ; Gachet, r. de Coulmiers 11 ; Boué, r. Thiers, 39 ; Warrain, r. Masurel, 6. — *Juges d'instruction* : M. Delalé, \ast , \odot A, r. Faidherbe, 2 ; Houeix, \odot A, r. Masséna, 11. — *Juges suppléants* : MM. Courchet et Raymond. — *Juge suppléant chargé de l'instruction* : M. Raymond. — *Procureur de la République* : M. Chouzy, \odot A, r. St-André, 28. — *Substitués* : MM. Cauwès, r. Faidherbe, 7 ; Compans, r. du Sec-Arebault, 3 ; Finelle, 2, r. Doudin ; Debrouwer, 42, r. de Turenne ; Flach.

COMPOSITION DES CHAMBRES. — ANNÉE 1911-1912.

1^{re} Chambre. *Président*: M. Couhé \odot I, O \ddagger ; *Juges*: MM. Leclercq et Gachet; *Juge suppléant*: M. Raymond; \dagger *Commis greffier*: M. Massein, \odot A. — **2^e Chambre.** *Président*: M. Godart; *Juges*: MM. Gobert, \ddagger et Warrain; *Juge d'instruction*: Houeix; *Commis greffier*: M. Duparque. — **3^e Chambre.** *Président*: M. Meusy; *Juges*: MM. Prudhomme, \odot A, Boué et Delalé; *Juge suppléant*: M. Courchet; *Commis greffier*: M. Chrétien.

Greffes. — *Greffier en chef*: M. Descamps, r. de La Bassée, 63; *Commis greffier*: M. Dammaretz, à Lambersart; *Secrétaires du Parquet*: MM. Douillet, \odot M, r. de Fives, 37 et Laporte, \odot M.

Délégations judiciaires. — *Commissaire*: M. Lefebvre; *Secrétaire*: M. Thoilliez; *Interprètes judiciaires*: MM. Parain, r. du fg de Roubaix, 137; Haquin, \otimes , \odot A, bd de la Liberté, 69.

Conseil de l'Ordre des Avocats. — M. Cointrelle, *Bâtonnier*. — E. Werquin, *Secrétaire*. — MM. Théry, \ddagger , Boyer-Chammard, Fauchille, Parmentier, Bonduel, Massart, Cléty, *Membres*.

Avocats inscrits au tableau: MM. Gustave Théry, C \ddagger , square Dutilleul, 17; Emile Vanlaer, \ddagger , bd. de la Liberté, 127; Eugène Delemer, r. Jean-sans-Peur, 10; Jules Decroix, pl. de la République, 10; Armand Houdoy, \odot A, square Jussieu, 8; Selosse, Louis, \ddagger , pl. du Concert, 7; Jules Dolez, \ddagger , r. Patou, 22; Chesnelong, \otimes , r. Royale, 109; Guichard, r. Nationale, 172; Cuvelier, bd de la Liberté, 108; Gabriel Boyer-Chammard, r. du Palais, 11; Fauchille, r. Royale, 56; Parmentier, r. St-Etienne, 45; Brackers d'Hugo, r. Jacquemars-Giélée, 8; Werquin, \odot A, r. des Fossés, 8; Roquette, r. Royale, 92; Carpentier, \odot I, r. Jacquemars-Giélée, 35; Bonduel, r. de Bourgogne, 22; Catelle, à Croix; Louis Théry, sq. Dutilleul, 17; Cointrelle, r. Jacquemars-Giélée, 46; Massart, r. de la Préfecture, 4; Houzé de l'Aulnoit, r. Royale, 53; Cléty, r. St-Georges, 40, à Roubaix; Dufay, r. Henri Kolb, 29; Paul Delepouille, r. de Bourgogne, 1; Dhellemmes, r. Pauvrière, 23, à Roubaix; Gayet, r. de Thionville, 13; Clément, r. Alphonse-Mercier, 2; Bataille, r. Royale, 98 bis; Honoré, r. du Chemin de fer, 33, à Roubaix; Santerne, pl. Sébastopol, 32; Labbe, r. Gauthier-de-Châtillon, 8; Rajat, \odot I, r. Patou, 9; Drillon, r. Jacquemars-Giélée, 29; Moitier, r. Jean-sans-Peur, 30; Wibaux, r. du Grand Chemin, 44, à Roubaix; Dupont, bd de la Liberté, 124; Pierre Lefebvre, r. Jean-sans-Peur, 20; Georges Boyer-Chammard, r. Royale, 61; de Lauwereyns de Roosendaële, \odot I, r. Jeanne-d'Arc, 2^{bis}; Leroux, r. de la Gare, 3, à Tourcoing; Jules Houdoy, r. Marais, 26; Danjou, r. Fontaine-Belsaux, 4; Dumortier, r. des Orphelins, 25, à Tourcoing; Décaudin, r. Saint-André, 22; Eycken, r. d'Amiens, 30; Goethals, r. du Nord, 4, à Roubaix; Gand, r. Négrier, 21; Pavot, r. de St-Omer, 34 bis; Gombert, r. Faidherbe, 20; à La Madeleine; Spriet, r. Jacquemars-Giélée, 25; Marchant, r. du Gros-Gérard, 9; Maxime Lecomte, r. Nationale, 35; Ch. Bieswal, bd Vanban, 13; Rollinde de Beaumont, r. Nationale, 121 bis; Balavoine, bd des Ecoles, 16; Chantry, r. de la Louvière, 70; P. Dellemme, r. Galvani, 45, à Roubaix; René Olivier de Renty, r. de l'Hôpital-Militaire, 38 bis; Crussaire, 9, r. Henri Kolb; Lemattre, 87, r. Boucher-de-Perthes; Défossé, r. Boucher-de-Perthes 79; Parmentier, fils, 45, rue St-Etienne; Diligent, 65, r. du Caroir, à Roubaix; Arnoux, r. Colbraut, 11; Selosse, pl. du

Concert, 7; Mouquet, Bd Vauban, 28; Valenducq, r. d'Alembert, 8; Degand, r. Nationale, 221; Delemer, r. Jean-sans-Peur, 10; Deraux, r. Jacquemars-Giélée, 20; Adam, r. Stappaert, 13; Dugard, r. d'Angleterre, 29; Veron, r. Saint-Gabriel, 6 bis; Werquin, Alexandre, r. des Fossés, 8.

Avocats admis au Stage: MM. Eugène Delepouille, r. de Gand, 19, à Tourcoing; Goret, r. de Bourgogne, 50; Glorieux, r. des Orphelins, 18, à Tourcoing; Raoul Despax, avenue St-Maur, 4; Edmond Van Diest, bd de la Liberté, 50; Lezies, r. des Postes, 18; Renouard, r. Jeanne-d'Arc, 13; Marcel Decroix, bd Vauban, 114; Vercoustre, r. Ste-Catherine, 7; Paul Boyer-Chammard, 11, r. du Palais-Ribour; André-Jules Cussac, 60, r. de la Louvière; Etienne Vanlaer, 127, bd de la Liberté; Emile Manche, 19, r. Jeanne d'Arc; Raymond Manier, r. de Roubaix, à Mons-en-Barœul; Paul Jacquey 36, r. de Valmy; Gaston Singer, à Pont-à-Marcq; Maurice de Lauwereyns de Rosendaele, 2, r. Bichat; Raymond Delpierre, 16, r. Caumartin, 72; François Decaux, 75, r. de Lens; Pruvost, 54 bis bd de la Liberté; Chatteley, 15, r. Mimerel, à Roubaix. Vallin, r. Alphonse Mercier, 80; Tabary, r. Solferino, 163; Derely, r. du Pont Neuf, 38 bis; Boin, Bd de la Liberté, 54 bis; Henrotte, r. des Pyramides 29; Olivier, r. Masséna, 64 bis; Cadeau, r. des Pyramides, 32; Lefebvre, r. Faidherbe, 12, Armentières; Macquart, r. Solferino, 288; Tellier, r. Saint-Pierre, 3; Hennion, r. de la Louvière, 128; Decroix, Olivier, pl. de la République, 10; Barbe, r. de Roubaix, 74, Mons-en-Barœul; Pouchain, r. de Lille, 30, La Madeleine; Saint-Léger, Wervicq-Sud; Levraut, Grande-Rue, 263, Roubaix; Carpentier, r. d'Angleterre, 9; Cogez, r. Champêtre, 20, Lambersart; Vaillant, Bd de la Liberté, 130; Dervaux, Bd Gambetta, 23, Tourcoing; Roquette, r. Royale, 92; Moithy, pl. Vanhœnaecker, 15; Rogier, r. des Arts, 68.

Chambre des avoués. Président: M. Desmazières; *Syndic:* M. Jaspard; *Rapporteur:* M. De Vrière; *Secrétaire-Trésorier:* M. Vandewalle

Avoués: MM. Godron, bd. de la Liberté, 103 bis; Desmazières, r. Basse, 5; Jaspard, r. de Tenremonde, 8; de Vrière, r. Inckermann, 28; Lefort, r. Puëbla, 11; Vandevallée, bd de la Liberté, 22; Rombaut, r. Basse, 24. Dorgeville, r. d'Angleterre, 48.

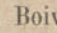
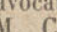
Chambre de discipline des huissiers. MM. Fl. Deroulée, A, *Syndic-Président;* Eug. Desprez, *Rapporteur;* Bon; *Trésorier;* Singer, A, *Secrétaire;* Carrière, *Membre.*

Huissiers: MM. Eugène Desprez, r. du Vert-Bois, 23; Deroulée, A, r. des Fossés, 35; Leclercq, r. des Fossés, 15; Fiévet, r. des Fossés, 36; Lepoivre, r. du Palais de Justice, 5; Fanyau, A, r. Basse, 38; Bon, r. l'Hôpital-Militaire, 64; Waymel, r. Puëbla, 2; Caudroy, r. du Palais-Ribour, 8; Renaux, r. Jean Roisin, 11; Facon, r. Jacquemars-Giélée, 15; Cambier, r. Basse, 7; Cornille, r. de la Barre, 31, à Lille; Paul Desprez, à Armentières; Carrière, à Cysoing; Rommès, à Haubourdin; Vergoten, à La Bassée; Cornet, à Lannoy; Singer, A, à Pont-à-Marcq; Lemar, à Quesnoy-sur-Deûle; Blic, à Seclin; Forgeois, r. du Grand-Chemin, 29, à Roubaix; Gaillard, r. du Vieil Abreuvoir, 31, à Roubaix; Vansteene, r. des Fabricants, 14, à Roubaix; Delannoy, r. Sainte-Ursule, 6, à Tourcoing; Portet, r. d'Havré, 7, à Tourcoing.

Justices de Paix.

Le 1^{er} arrondissement est composé des cantons Est et Nord-Est de Lille qui comprennent une partie du chef-lieu, et les communes d'Hellem-

mes et de Mons-en-Barœul. — Jours d'audiences : mardis à neuf heures et demie pour les citations, et jeudis à 3 heures pour les conciliations. Audiences supplémentaires : à la Mairie d'Hellemmes, tous les lundis. à 3 heures. Pour les renseignements divers, s'adresser au Greffe, rue de Wazemmes, 66.

Juge de paix : M. E. Boivin, , r. du Chevalier-Français, 37. *Suppléants* : MM. Massart, avocat, r. de la Préfecture, 4 et Rajat, , avocat, r. Patou, 9 ; *Greffier* : M. Cambier, r. de Wazemmes, 66. *Huissier-audencier* : M. Caudroy, r. du Palais, 8.

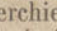
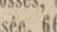
Le 2^e ARRONDISSEMENT est composé du canton Nord de Lille qui comprend, outre une partie du chef-lieu, la commune de La Madeleine. — Jours d'audiences : Citations et Avertissements, le mercredi, à neuf heures et demie ; enquêtes, le samedi, à deux heures et demie.

Juge de paix : M. Lebeau, r. Jean-sans-Peur, 40 ; *Suppléants* : MM. Spriet, r. Jacquemars-Giêlée, 25 ; Cuvelier, bd de la Liberté, 108. *Greffier* : M. Leclereq, r. Nicolas-Leblanc, 59. *Huissier-audencier* : M. Cornille, r. de la Barre, 31.

Le 3^e ARRONDISSEMENT est composé du canton Sud-Est de Lille qui comprend, une partie du chef-lieu quartier St-Sauveur et les communes de Faches, Lezennes et Ronchin. — Jours d'audiences : vendredis, à dix heures.

Juge de paix : M. E. Boivin , r. du Chevalier-Français, 37. *Suppléants* : MM. de Lauvereyns de Rosendael, avocat, r. Jeanne-d'Arc, 2 bis ; Dufay, avocat, r. Heard Kolb, 29. *Greffier* : M. Duneufgardin, r. Barthélemy-Delespaul, 33. *Huissier-audencier* : M. Fanyau, , r. Basse, 38.

Le 4^e ARRONDISSEMENT est composé des cantons Centre, Sud et Sud-Ouest de Lille. — Jours d'audiences : le mercredi à 2 heures, conseils de famille ; à 3 heures, audience publique ; le vendredi à 2 heures, accidents du travail ; à 3 heures, conciliations.

Juge de paix : M. Merchier, , r. de Loos, 4. *Suppléants* : M. Werquin, , A, r. des Fossés, 8 ; M. Eycken, r. d'Amiens, 30. *Greffier* : M. Desmidt, r. de la Bassée, 66. *Huissier-audencier* : M. Waymel, r. de Puëbla, 8.

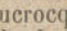
Le 5^e ARRONDISSEMENT est composé du canton Ouest de Lille qui comprend, une partie du chef-lieu et les communes de Lambersart, Marquette-lez-Lille, St-André-lez-Lille et Wambrechies. — Jours d'audiences : le jeudi, à 9 h. 1/2, pour les audiences sur citation et sur avertissement, à la Mairie, salle du Tribunal de simple police. Les audiences pour les affaires évoquées sur avertissements ont lieu avant les affaires jugées sur citations.

Juge de paix : M. Lancien, , r. de Jemmappes, 77. *Suppléants* : MM. Lemay, , , r. Solférino, 61 ; J. Balavoine, bd des Ecoles. *Greffier* : M. Ansiaux, r. Royale, 115. *Huissier-audencier* : M. Renaux, r. Jean Roisin, 11.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE. — Le tribunal de simple police, alternativement présidé pendant un trimestre par l'un de MM. les Juges de paix, tient ses audiences les samedis à neuf heures, sauf le dernier samedi de chaque trimestre. L'un des commissaires de police de Lille est désigné pour remplir auprès de ce Tribunal les fonctions de Ministère public. Un secrétaire, spécialement chargé des affaires du Tribunal de simple police, a son bureau à l'Hôtel de police, contour de l'Hôtel-de-Ville.

Greffier : M. Raynal, r. Flamen.

Chambre des Notaires : MM. Dufour, *Président* ; Roure, *premier Syndic* ; Debœuf, *deuxième Syndic* ; Meurillon, *Rapporteur* ; Herlin, *Secrétaire* ; Bouchart, *Trésorier* ; Desmazières, Devey, Parsy, *Membres*.

Notaires des huit cantons de Lille : MM. Danel, r. de l'Hôpital-Militaire, 62 ; Pasteau, r. de Tenremonde, 6 ; Devey, r. du Vert-Bois, 20 ; Roure, r. de Pas, 13 ; Herlin, r. de l'Hôpital-Militaire, 122 ; Motte, r. de l'Hôpital-Militaire, 37 ; Mabilley de Poncheville, r. de Pas, 18 ; Navarre, r. Léon Gambetta, 23 ; Vanlaer, bd. de la Liberté, 84 ; Deleplanque, r. de l'Hôpital Militaire, 58 ; Martin, r. Jacquemars-Giélée, 11 ; Delmotte, r. du Molinel, 42 ; Maxime Ducrocq, , bd de la Liberté, 64 ; Roussel, r. de la Barre, 37 ; Emile Lefebvre, r. Basse, 44 ; Six, r. Royale, 41 ; Tamboise, bd. de la Liberté, 101 ; Desrousseaux, bd de la Liberté, 143 ; Paul Lefebvre, à Wambrechies ; Pourbaix, à Ronchin.

Commissaires-Priseurs : *Salle des Ventes, r. de Paris, 127* : M. H. Baligand, r. Charles de Muysaert, 17 ter. — *Hôtel des Ventes, rue Jean-Roisin* : MM. A. Mœneclacy, r. de la Digue, 15 ; L. Leclercq, r. de Terenne, 78 ; Deperne, rue du Faubourg-de-Roubaix, 216 bis ; Reydet, r. Jean-Roisin, 10.


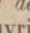
9^e CANTON. — ARMENTIÈRES. — Composé de huit communes. — Jours d'audiences : lundis, jeudis et vendredis, à dix heures.

Juge de paix : M. Delsaux. *Suppléants* : MM. Jules Beaujeu, Ch. Conem. *Greffier* : M. Hecquet. *Huissier-audiencier* : M. Desprez.

Notaires du canton d'Armentières : MM. Desuet, Desmazières et Dufour, à Armentières.

Commissaire-priseur : M. Desrumaux à Armentières.

10^e CANTON. — CYSOING. — Composé de quatorze communes. — Jours d'audiences : les mardis, à dix heures pour les affaires civiles, et le dernier jeudi de chaque mois pour celles de simple police.

Juge de paix : H. Foulon ; *Suppléants* : MM. Delepoulle,  A, et Dewauvrin,  A, à Cysoing ; *Greffier* : M. Heyte. *Huissier-audiencier* : M. Carrière.

Notaires du canton de Cysoing : MM. Henri Philippe, à Cysoing ; Dorchie, à Templeuve.

11^e CANTON. — HAUBOURDIN. — Composé de seize communes. — Jours d'audiences : les audiences civiles sont fixées aux mardis et vendredis, à dix heures, à neuf heures du matin pour les billets d'avertissement et à dix heures sur citation et les audiences de simple police aux 2^e et 4^e vendredis de chaque mois. Les fonctions de Ministère public près le Tribunal de police sont remplies par le Commissaire de police de Loos.

Juge de paix : M. Quenson,  A . *Suppléants* : MM. Bonzel,  I, Platel. *Greffier* : M. Oudin,  A. *Huissier-audiencier* : M. Rommés.

Notaires du canton d'Haubourdin : MM. Delehelle, à Haubourdin ; Ducamp, à Lomme ; Panien, à Radinghem ; Mathias, à Wavrin

12^e CANTON. — LA BASSÉE. — Composé de onze communes. — Jours d'audience : jeudi à onze heures.

Juge de paix : M. A. Damiens,  A. *Suppléants* : MM. Lenglin,  I, Lorthios. *Greffier* : M. Léonard. *Huissier-audiencier* : M. Vergoten.

Notaires du canton de La Bassée : MM. Buisine, Parsy, à La Bassée ; Lorthios, à Aubers ; Leroy, à Fournes.

13^e CANTON. — LANNŌY. — Composé de seize communes. — Jour d'audiences : les audiences civiles sont fixées au samedi à neuf heures ; les audiences sur avertissement sont fixées aux mardi, jeudi, samedi, à dix heures, celles de simple police au 2^e vendredi de chaque mois à neuf heures. Les réunions pour les conseils de famille ont lieu tous les jours à neuf heures.

Juge de paix : M. Payen. *Suppléants* : MM. Joly et Bont. *Greffier* : M. Delannoy. *Huissier-audiencier* : M. Cornet.

Notaires du canton de Lannoy : MM. Mory, à Lannoy ; Delaroière, à Ascq.

14^e CANTON. — PONT-A-MARCO. — Composé de quinze communes. — Jours d'audiences : jeudis, à neuf heures. Audiences foraines : à la mairie de Phalempin le premier samedi de chaque mois à 2 h. 1/2. Audiences foraines à la mairie de Thumeries, le 3^e samedi de chaque mois à 10 h. du matin.

Juge de paix : M. Lefebvre. *Suppléants* : MM. Lepeuple, * OA, O, Carton, OA. *Greffier* : M. Candas. *Huissier-audiencier* : M. Singer, OA.

Notaires du canton de Pont-à-Marcq : MM. Vaillant à Pont-à-Marcq; Morel, à Phalempin.

15^e CANTON. — QUESNOY-SUR-DEULE. — Composé de neuf communes. — Jours d'audiences : jeudis, à neuf heures; audiences supplémentaires à Comines les 1^{er} et 3^e lundis du mois, à dix heures.

Juge de paix : M. Merlevède. *Suppléant* : MM. Hennion, Tiberghien. *Greffier* : M. Lécaille. *Huissier-audiencier* : M. Lemar.

Notaires du canton de Quesnoy-sur-Deule : MM. Vandebussche, à Quesnoy-sur-Deule; Ernest Meurillon et Hennion, à Comines.

16^e et 17^e CANTONS. — ROUBAIX-EST et ROUBAIX-OUEST. — Composés d'une partie de Roubaix, d'une partie de la commune de Watrelos, de Croix et Wasquehal.

Les cantons de Roubaix-Est et de Roubaix-Ouest sont réunis sous une seule juridiction.

Jours d'audiences : mardi et vendredi de chaque semaine, à neuf heures et demie; conseils de famille, mercredi.

Juge de paix des cantons Est et Ouest : M. de Renty. *Suppléants* : MM. Chatteley, I, Achille Rousseau, * OI. *Greffier* : M. Bigo.

18^e CANTON. — ROUBAIX-NORD. — Composé d'une section de Roubaix et d'une section de la commune de Watrelos. — Jours d'audiences : mardi (audience civile), et mercredi (conciliation), de chaque semaine, à deux heures.

Juge de paix : M. Mauget OA. *Suppléants* : MM. Barbotin, OA, Briet. *Greffier* : M. Duthy. *Huissier-audiencier* : M. Vansteene.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE. — Ce tribunal tient ses audiences les jeudis à neuf heures; il est présidé alternativement par MM. les Juges de paix. Le commissaire de police du 1^{er} arrondissement remplit les fonctions de Ministère public.

Greffier du tribunal : M. Dhont.

Notaires des trois cantons de Roubaix : MM. Duchange, Poissonnier, Claude, Fontaine, à Roubaix.

Commissaire-priseur : M. Verdonck, à Roubaix.

19^e CANTON. — SECLIN. — Composé de seize communes. — Jours d'audiences : A Seclin, à la Mairie, le vendredi de chaque semaine, à 9 heures (affaires civiles en conciliation et sur citation) et le premier jeudi de chaque mois à la même heure, pour celles de simple police. Conseils de famille : tous les jours. — A Annonullin, à la Mairie, audiences foraines (affaires civiles, en conciliation et sur citation, tous les quinze jours, le mardi à 3 heures, et tous les mois, au mardi, à la même heure, pour celles de simple police. — Conseils de famille à l'issue des audiences. — Le juge reçoit à son domicile, rue des Wetz, 20 bis, tous les jours de 9 heures à onze heures. Le greffe est ouvert de huit heures à midi et de deux à six heures.

Juge de paix : M. Spriet, OA. *Suppléants* : MM. Pontfort, OA et Laden, * C, OA. *Greffier* : M. Delcambre. *Commis-greffiers assermentés* : MM. Castel et Loyer. *Huissier-audiencier* : M. Blic.

Notaires du canton de Seclin : MM. Collette et Fournier, à Seclin.

20^e et 21^e CANTONS. — TOURCOING-NORD et TOURCOING-NORD-EST. — Composés d'une partie du chef-lieu, des communes de Bousbecque, Halluin, Linselles, Roncq et Neuville-en-Ferrain.

Jours d'audience; le jeudi à 9 heures, conciliations; à 10 heures, audience publique.

Juge de paix : M. Auriol. *Suppléants* : MM. Muller, A, Lefrançois. *Greffier* : M. Turpin. *Huissier-audiencier* : M. Portet.

22^e CANTON. — TOURCOING-SUD. — Composé d'une partie du chef-lieu et des communes de Bondues, Marcq-en-Barœul et Mouvaux. — Jours d'audiences : mercredis à 9 h. 1/2 conciliations, à 10 h. 1/2 audience publique. Conseils de famille, déclarations pour naturalisation les mercredis à 9 h.

Juge de paix : M. Louis Gillon, 30, r. des Poutrains. *Suppléants* : MM. Lombard, Bourgeois, A. *Greffier* : M. Pierre Valin, 10, r. Pasteur. *Huissier-audiencier* : M. Henri Delannoy, 6, r. Ste-Ursule.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE. — Ce tribunal tient ses audiences les premier et troisième vendredis de chaque mois, à 9 heures ; il est présidé alternativement par MM. les Juges de paix. Le Commissaire du 3^e arrondissement de police remplit les fonctions de Ministère public.

Greffier du Tribunal : M. Duvilliez.

Notaires des trois cantons de Tourcoing : MM. N....., Théry, Ghesquières à Tourcoing ; Wenes, à Linselles ; Duprez, à Roncq ; Bigo, à Marcq-en-Barœul.

Commissaire-priseur : M. Bodvin.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

DE L'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Les audiences correctionnelles ont lieu le mercredi à 9 h. du matin. Les audiences civiles, les jeudis et vendredis à 10 h. du matin, les référés, les samedis à 11 h., les conciliations des accidents du travail, les samedis à 10 h.

Les affaires civiles de nature à être jugées sur requêtes sont examinées au commencement ou à la fin de toutes les audiences, indifféremment.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, depuis neuf heures du matin jusqu'à six heures du soir, sans interruption.

Président : M. Bouillon, I. — *Juge d'instruction* : M. Gobert, A. — *Juges* : MM. Devey, Gaudard, A. — *Juge suppléant* : M. Désorbaix. — *Procureur de la République* : M. Laugée, A. — *Substitués* : MM. Henry et Frémicourt. — *Greffier* : M. Hulot. — *Commis-greffiers* : MM. Kokel, Hernoud, Legrand.

Conseil de l'Ordre des Avocats. M. Bailly, *Bâtonnier* ; M. Vanderlotte, *Secrétaire* ; MM. Desorbaix, Cellier, A, André Doutriaux.

Avocats inscrits au Tableau : MM. Aug. Doutriaux, I, Thellier de Poncheville, C-I, V. Desorbaix, Eug. Delcourt, J. Canu, A. Douay, Roguin, Cellier, A, Bailly, André Doutriaux, Vandernotte, Lapchin, J. Saint-Quentin, A, Fontaine, A, Bauchond, Duchange, René Delcourt, Raymond Delcourt. Paul Desorbaix, Millot, Foucart.

Avocats admis au stage : MM. Hiet, Denis, Blémant.

Chambre des Avoués. *Président* : M. Van de Velde. *Syndic* : M. Boutry ; *Rapporteur* : M. Housquains ; *Secrétaire-Trésorier* : M. Marbotin.

Avoués : MM. Marbotin, Boutry, Ducatez, Van de Velde, Wiart, Housquains.

Chambre de discipline des Huissiers. M. Coulon, *, I, I, *Syndic* ; M. Tison, *Rapporteur* ; M. Beaumont, *Secrétaire* ; M. Buisine, *Trésorier* ; M. Lesaffre, *Membre*.

Huissiers : MM. Dreyfus, I, Coulon, *, I, I, Mathieu, Beaumont, Fiévez, Bisiaux, Lorthios, Bettignies, Buisine, Dervaux, Hutin, à Valenciennes ; Lemaire et Tison, à St-Amand ; Lesaffre, à Condé-sur-l'Escaut ; Lambert, à Denain ; Varlez, à Bouchain.

Justices de Paix.

1^{er} CANTON. — VALENCIENNES-NORD. — Composé de huit communes, et d'une partie du chef-lieu. — Jours d'audiences : samedis, à neuf heures. Les Conseils de famille ont lieu le mercredi à dix heures.

Juge de paix: M. Dubiez. *Suppléants*: MM. Cellier, A, Saint-Quentin, A. *Greffier*: Debaralle. *Huissier-audiencier*: M. Dervaux.

2^e CANTON. — VALENCIENNES-EST. — Composé de dix communes, et d'une partie du chef-lieu. — Jours d'audiences: vendredis à neuf heures. Conseils de famille les vendredis à deux heures.

Juge de paix: M. Allain. *Suppléants*: MM. Bultot, A, Lejay, A. *Greffier*: M. Lenfant. *Commis-greffier*: M. Lazard. *Huissier-audiencier*: M. Lorthios.

3^e CANTON. — VALENCIENNES-SUD. — Composé de quinze communes et d'une partie du chef-lieu. — Jours d'audience: mardis, à neuf heures.

Juge de paix: M. Rossigneux. *Suppléants*: MM. Damien, I, Gravis, *Greffier*: M. Nobécourt. *Huissier-audiencier*: M. Hutin.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE. — Le Tribunal de simple police de Valenciennes tient ses audiences tous les quinze jours, le jeudi à neuf heures du matin. Il est présidé alternativement par MM. les Juges de Paix. Le Commissaire central de police y remplit les fonctions de Ministère public.

Greffier du tribunal: M. Héduin.

Notaires des trois cantons de Valenciennes: MM. Lemaire, Cartigny, Delcourt, G. Mabile, Gravis, Fally, Roger, Chamfort, L. Mabile, Henry, Boca, à Valenciennes.

Commissaires-priseurs: MM. Lancial, Maillard et Fournier, à Valenciennes.

4^e CANTON. — BOUCHAIN. — Composé de quatorze communes. — Jours d'audiences: sur citations, le mercredi à dix heures; audiences de conciliations, le même jour à neuf h. 1/2; audiences de simple police, le dernier mercredi du mois à neuf heures 1/2.

Juge de paix: M. Paul Demarest. *Suppléants*: MM. Clément Coquelle, A, O; Havez, *Greffier*: M. Delattre, à Bouchain. *Huissier-audiencier*: M. Varlez, à Bouchain.

*Notaires du canton**: MM. Varlet et Fourmeaux, à Bouchain.

5^e CANTON. — CONDÉ-SUR-L'ESCAUT. — Composé de dix communes. — Jours d'audiences civiles: les mercredis à neuf heures 1/2 du matin et de simple police, le 2^e jeudi de chaque mois à 9 heures 1/2 du matin.

Juge de paix: M. Troyaux. *Suppléants*: MM. Amand, Ch. Fally. *Greffier*: M. Bué. *Huissier-audiencier*: M. Lesaffre.

Notaires du canton: MM. F. Castiau, Paul Denoyelle et Alphonse Bureau, à Condé-sur-l'Escaut.

Commissaire-priseur: M. Lebel, à Condé-sur-l'Escaut.

6^e CANTON. — DENAIN. — Composé de sept communes. — Les audiences civiles ont lieu le mercredi à deux heures et demie; les audiences de conciliation le jeudi à deux heures et demie du soir, sauf les premier et troisième jeudis de chaque mois où elles sont tenues après celles de simple police; conseils de famille, déclarations de nationalité, notoriétés, certificats de propriété et autres actes ont lieu le mercredi à l'issue de l'audience civile; les audiences de simple police, le premier et le troisième jeudi du mois à deux heures et demie.

Juge de paix: M. Louis Mathis. *Suppléants*: MM. H. Fleuryneck et L. Cuvelier. *Greffier*: Desprez (bureau et greffe sont transférés à la Justice de Paix, r. de Villars, angle de la rue de la Paix) *Huissier-audiencier*: M. Ed. Lambert.

*Notaire**: M. Emond, à Denain.

7^e et 8^e CANTONS. — SAINT-AMAND. — (rive droite et rive gauche de la Scarpe). — Composés de 17 communes et d'une partie du chef-lieu. —

* Aux termes de la loi du 29 décembre 1886, les notaires des cantons de Bouchain et de Denain ont le droit d'instrumenter dans ces deux cantons concurremment.

jours d'audiences : mardis et vendredis à 10 heures. — Audiences de simple police le dernier samedi de chaque mois, à 10 heures. — *Ministère public* : le Commissaire de police de St-Amand.

Juge de paix : M. Hénault. *Suppléants* : MM. de Trenqualy, Jouveaux (canton rive droite), Biller et Bouchart (canton rive gauche). *Greffiers* : MM. Buissé et Prévost. *Huissiers-audienciers* : MM. Lemaire et Tison.

Notaires : MM. Vèrez et Lefebvre, à Saint-Amand ; André, à Mortagne ; Barbieux, Humbert et Réal, à Saint-Amand

Commissaire-priseur : M. Miette, à Saint-Amand.

Greffier du Tribunal de simple police : M. Lemaire.

ASSISTANCE JUDICIAIRE.

Aux termes de la loi du 10 juillet 1901, l'admission à l'assistance judiciaire est prononcée par un bureau spécial établi au siège de la Cour d'Appel ou au Chef-lieu judiciaire de chaque arrondissement.

COUR D'APPEL DE DOUAI. — *Président* : M. de Prat, avocat ; Boutet, Dubron, ✱, Georges Legrand, Quinion-Hubert, ⓐ I, avocats ; Parenty, avoué ; Royer, conservateur des hypothèques. — *Secrétaire* : M. Morille, commis greffier.

TRIBUNAL CIVIL D'AVESNES. — *Président* : M. Gauchet, avoué ; *Membres* : MM. Déprez, avocat ; Hervouin, receveur d'enregistrement. Gautier, notaire ; Herbecq, avocat, ⓐ I ; — *Secrétaire* : M. Prissette.

TRIBUNAL CIVIL DE CAMBRAI. — *Président* : M. Duez, ⓐ A, avoué honoraire ; *Membres* : MM. de Proyard, avocat ; Dieu, avoué ; Vincens, receveur d'enregistrement ; Capon, avocat. — *Secrétaire* : M. Fournier, ⓐ A, greffier du Tribunal.

TRIBUNAL CIVIL DE DOUAI. — *Président* : M. Plouvier, avocat ; *Membres* : MM. Fuzier, receveur d'enregistrement ; Lecq, ancien huissier ; Delsaux et Godefroy, avoués. — *Secrétaire* : M. Coppin, ⓐ A ; greffier du Tribunal.

TRIBUNAL CIVIL DE DUNKERQUE. — *Président* : M. Isidore Monteuuis, ✱, avoué ; *Membres* : MM. L. Lebleu, notaire ; Terquem, ⓐ I, avocat, Bouly de Lesdain, avocat ; Courtois, sous-inspecteur de l'enregistrement. — *Secrétaire* : M. Deman, greffier du Tribunal.

TRIBUNAL CIVIL D'HAZEBROUCK. — *Président* : M. Dumont, avoué ; *Membres* : MM. Deschodt, avocat ; Laversin, notaire ; Stoffaes, ⓐ I, ancien receveur de l'enregistrement ; Decouvelaere, ⓐ I, docteur en médecine. — *Secrétaire* : M. Foulon, greffier du Tribunal.

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE. — *Président* : M. Drillon, avocat ; *Membres* : MM. Santerne, avocat ; Rombaut, avoué ; N.... avocat ; Dreuilh, sous-inspecteur de l'enregistrement. — *Secrétaire* : M. G. Descamps, greffier en chef du Tribunal.

TRIBUNAL CIVIL DE VALENCIENNES. — *Président* : M. Doutriaux, ⓐ I, avocat ; — *Membres* : MM. Cellier, avocat ; Ducatez, Boutry, avoués ; Widiez, sous-inspecteur de l'enregistrement. — *Secrétaire* : M. Lejay.

TRIBUNAUX DE COMMERCE.

CAMBRAI. — *Président* : M. Edmond Garin, ✱, ⓐ A. — *Juges* : MM. Adolphe Deligne, ⓐ A, Victor Ramette, ⓐ I, Jules Renaut, ⓐ A,

Léon Morand, \odot I. — *Juges suppléants*: MM. Eugène Picard, Jonathan Demolon, \odot A, Lavallée, \odot A, Wanecq, \odot A. — *Greffier*: M. Créteur. — *Commis-greffier*: M. Choquet, \odot A.

DUNKERQUE. — *Président*: M. Félix Coquelle, \odot I, \dagger . — *Juges*: MM. Ch. Cabour, Desfarges, \odot A, Morel, Catrice, Lavergne et Gysel. — *Juges suppléants*: MM. Bonnet, \odot A, Carlier, Loosdregt, \odot A et Decottignies. — *Greffier*: M. P. Michel. — *Commis-greffier*: M. Paul Defever.

LILLE. — *Président*: M. Vaillant, Eugène, \dagger , pl. de Béthune; — *Juges*: MM. Ovigneur, Paul, r. Négrier, 3; Louis Danel, \odot A, r. Jean-sans-Peur, 17; Ernest Wargny, r. Jean-Baptiste Monnoyer; Maurice Houbron, \odot \dagger , bd de la Liberté, 132; Lepez, André, \dagger , r. Jacquemars-Giélée, 131; Fernand Bal, pl. Simon-Volant 15 bis; Benoît Nuytten, r. de Paris; Ch. Remy, r. des Jardins, 5. — *Juges suppléants*: MM. Descamps, Henri, r. Nationale, 243; Decroix, Robert; Louis Delesalle, r. Pierre-Légrand, 204; Thiriez, Alfred; — *Greffier en chef*: M. Henri Singer, r. d'Isly, 84. — *Commis-greffier*: M. Henri Hespel, p. Philippe-le-Bon.

ROUBAIX. — *Président*: M. Albert Prouvost. — *Juges titulaires*: MM. Henri Mulliez, Lefrançois, Henri Eeckmann, Toulemonde, Victor Valentin, Georges Dewitte, \odot A, de Callenstein. — *Juges suppléants*: MM. Droulers, Lefebvre, Jean Lestienne, Georges Lehoucq, Léon Cavrois, Louis Ferrier, Joseph Dubois et Anselme Dreffrennes. — *Greffier en chef*: M. Emile Vitou, \odot A. — *Commis-greffier*: M. Jules Lefebvre. — *Secrétaire de la Présidence*: M. Louis Boulanger.

TOURCOING. — *Président*: M. Paul Tiberghien. — *Juges*: MM. Henri Dewavrin, Romain Duquenois, Légrand Joseph, Jean Delemasure. — *Juges suppléants*: MM. Albert Malard, Léon Chantry, \odot A, François Flipo-Lefebvre, Albert Trentesaux, Torris-Leurent, Rasson-Pollet Joseph. — *Greffier en chef*: M. Eugène Delerue-Lombard. — *Commis-greffier*: M. Georges Bondue.

Audiences les mardi et vendredi à 9 heures 1/2 du matin. — Audiences de conciliation devant Juge-Rapporteur sur demande verbale ou écrite adressée à M. le Président du Tribunal avant le jour de l'audience indiquée par l'assignation.

Agrées: R. Légrand, Em. Duvillier, Maillard; *Traducteur juré*: M. Beltette (*anglais*), r. de Roubaix, 131; *Huissiers audienciers*: F. Portet et Delannoy.

VALENCIENNES. — *Président*: M. Henri Mabillet de Poncheville. — *Juges*: MM. Dugardin, Fernand, \odot I, Maurice Delame, Boulanger, Léon, \odot I, Elie Jouglet, \odot A. — *Juges suppléants*: MM. Ad. Lefranq, Dehève, Nestor, Lemay, Victor, Lefebvre, René. — *Greffier*: M. Ed. Leroy.

CONSEILS DE PRUDHOMMES.

ARMENTIÈRES. — *Président Général*: M. Emile Debosque, \odot \dagger , \odot ; *Secrétaire*: M. Maurice Hecquet. — SECTION INDUSTRIELLE. — *Président*: M. Emile Debosque, \odot \dagger , \odot ; *Vice-Président*: M. Georges Rottu. — 1^{re} CATÉGORIE. PATRONS MM. Emile Debosque, \odot \dagger , \odot ; Coisne Charles; Thilleur Louis; Clarisse Célestin; OUVRIERS; MM. Danckaert Cyrille; Paurisse Henri; Roussel Jean-Baptiste; Vandenabeele Adrien; — 2^e CATÉGORIE. PATRONS: MM. Bouquillon

Victor, Badou Adolphe. — OUVRIERS : MM. Rotru Georges, N..... — 3^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Pouille Victor, Warein Alphonse. — OUVRIERS : MM. Cornillie Edouard, Lettrez Désiré. — 4^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Brevart Charles, Buns Alfred. — OUVRIERS : MM. Six Henri, Béghin Alfred. — SECTION COMMERCIALE. — *Président* : M. Dufour Arthur-Florimond ; *Vice-Président* : M. Turpin Henri. — 1^{re} CATÉGORIE. PATRONS : MM. Pontié Maurice, Vanuxem Léon. — EMPLOYÉS : MM. Duhameau Désiré, Plamont Achille. — 2^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Dufour Florimond, Hamiaux Gustave. — EMPLOYÉS : MM. Turpin Henri et Renier Jérôme.

BAILLEUL. — *Président* : M. Vandewalle Victor ; *Vice-Président* : Croes Ildefonse ; *Secrétaire* : M. Dumetz Jacques. — 1^{re} CATÉGORIE. PATRONS : MM. Désiré Fauvergue et Dominique Bruneel ; OUVRIERS : MM. Joseph Castryck et Augustin Vanderschooten. — 2^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Croës Ildefonse et Arthur Pottié ; OUVRIERS : MM. Emile Breyne et Evariste Dereepre. — 3^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Charles Nicolle et César Herreman ; OUVRIERS : MM. Louis Bollaert et Victor Vandewalle.

CAMBRAI. — *Président* : M. Dieudonné Créтин, Ⓐ ; *Vice-Président* : M. Ernest Gaillard Ⓐ ; *Secrétaire* : M. A. Choquet, Ⓐ. — 1^{re} CATÉGORIE. PATRONS : MM. Canivet et Delabre ; OUVRIERS : M. Courbet et N.... — 2^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Margerin et Molinier ; OUVRIERS : MM. Quinchon et Flament. — 3^e CATÉGORIE. PATRON : M. Deudon. OUVRIER : M. Leblanc.

COUSOLRE. — *Président* : M. F. Dendien ; *Vice-Président* : M. E. Meunier ; *Secrétaire* : M. A. Broutin. — 1^{re} CATÉGORIE. PATRONS : MM. François Dendien ; A. Hénaut ; — OUVRIERS : MM. P. Houllé, et Emile Meunier. — 2^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Constant Dandoy, et D. Descamps. OUVRIERS : MM. Julien Déresmes, et A. Sustendal. — 3^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Herbecq-Pommery et Ghilain-Cage-tan ; OUVRIERS : MM. Martin Jules et Déresmes Louis.

DOUAI. — *Président* : M. Piérache ; *Vice-Président* : M. Marquette ; *Secrétaire* : M. Richart, O Ⓐ, licencié en droit. — 1^{re} CATÉGORIE. PATRONS : MM. Fidon et Fleuret ; OUVRIERS : MM. Romby et Lemire. — 2^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Mathurin et Duvivier ; OUVRIERS : MM. Gronnier et Bachelet. — 3^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Lefebvre-Declercq et Richard ; OUVRIERS : MM. N... et Raimond. — 4^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. N..... et Poirier ; OUVRIERS : MM. Lefebvre et Moreau. — 5^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. de Bailliencourt et Piérache ; OUVRIERS : MM. Verschave et Marquette. — 6^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Chappuy et Dupourqué ; OUVRIERS : MM. Lannoy et N..... — 7^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Lacroix et Dupont ; OUVRIERS : MM. Dhérin et Lancelle.

DUNKERQUE. — *Président* : M. Debrock ; *Vice-Président* : M. Cappellet ; *Secrétaire* : M. Deschamps. — 1^{re} CATÉGORIE. PATRONS : MM. Jules Colin, Léon Dewees ; OUVRIERS : MM. Gustave Laloux, Victor Barbier. — 2^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Arthur Mabe, Emile Rajon ; OUVRIERS : MM. Louis Gard, Auguste Verelytte. — 3^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Lucien Cappellet, Gustave Brygoo ; OUVRIERS : MM. Amand Turck, Arthur Marquis. — 4^e CATÉGORIE.

PATRONS : MM. Léon Goes, Louis Leys ; OUVRIERS : MM. Arthur Debrock, Auguste Dupuy.

FOURMIERS. — *Président* : M. Paris ; *Vice-Président* : M. Jadinot ; *Secrétaire* : M. Lemire. — 1^{re} CATÉGORIE. PATRONS : MM. Albert Bouret ; Rousseau-Pol ; Emile Boussus ; Edgard, Legrand ; OUVRIERS : MM. Bisiaux ; Godimus ; Moreau ; Berteaux. — 2^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Enaux, Paul ; Livenzang, Jules ; OUVRIERS : MM. Bachelart, Hippolyte et Gras, J.-B. — 3^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Georges Gilain et Ténère Héctor ; OUVRIER : MM. Trotin, Octave et Paris, Alfred. — 4^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Jouniaux-Fulgena ; Delsaux, Amédée ; OUVRIERS : MM. Lemaire, Pierre et Lanneau, J.-B. — 5^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Coppeaux, Paul ; Jadinot, Jules ; OUVRIERS : MM. Duthoit, Théodore et Rousseau, Léon.

HALLUIN. — *Président* : M. Louis Odou-Loridan ; *Vice-Président* : M. Hubert Vanheulle ; *Secrétaire* : M. Paul Desprez. — 1^{re} CATÉGORIE. PATRONS : MM. Henri Lemaire, Gustave Wallard ; OUVRIERS : MM. Hubert Vanheulle, Polydore Cousinne. — 2^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Louis Odou-Loridan, Ackein Charles ; OUVRIERS : MM. J.-B. Leveugle, Charles Desplanque. — 3^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Placide Leduc, Georges Vanacker ; OUVRIERS : MM. Henri Decotignie, Alphonse Lepere.

HAUBOURDIN. — *Président* : M. Cousin-Devos, ✱ ; *Vice-Président* : M. Roëls. — 1^{re} CATÉGORIE. PATRONS : MM. Lequien et Thibaut ; — OUVRIERS : MM. Choquet et Gysemans. — 2^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Lhermitte, ✱ et Bodou ; — OUVRIERS : MM. Roëls et Saint-Léger. — 3^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Cousin-Devos et Gourdin ; — OUVRIERS : MM. Sénéchal et Delebecque. — 4^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Becker et Delfortrie, ✱ A ; — OUVRIERS : MM. Delbarre et Dupont.

HAZEBROUCK. — *Président* : M. Alfred Vandamme ; *Vice-Président* : M. Maurice Heckel ; *Secrétaire* : M. Pred'homme. — 1^{re} CATÉGORIE. PATRONS : MM. Joseph Bugette ; Alfred Vandamme ; OUVRIERS : MM. Henri Derhille ; Achille Maertens. — 2^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Victor Desmytère ; Paul Dupont ; OUVRIERS : MM. Auguste Bonnot ; Maurice Heckel. — 3^e CATÉGORIE. PATRONS : Louis Boone, Charles Delerue. OUVRIERS : Théodore Bouvier, Irénée Lionet.

LANNOY. — *Président* : M. Briffaut ; *Vice-Président* : M. Ochin ; *Secrétaire* : M. Delannoy. — 1^{re} CATÉGORIE. PATRONS : MM. Briffaut et Dupont ; OUVRIERS : MM. Duhamel et Masse. — 2^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Salembier et Leclercq ; OUVRIERS : MM. Ochin et Boussemart. — 3^e CATÉGORIE. PATRONS : N.N. ; OUVRIERS : MM. Lorthioir et Vammansart.

LE GATEAU. — *Président* : M. Lebègue ; *Vice-Président* : M. Nimal ; *Secrétaire* : M. Maquaire. — 1^{re} CATÉGORIE. PATRONS : MM. Jean-Baptiste Bricout ; Emile Picard ; Vincent Lebègue ; Alfred Moguet ; OUVRIERS : MM. Ernest Nimal ; Adolphe Bouvelle ; Jules Florent ; François Eloi. — 2^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Aug. Deloffre, ✱ A ; Ernest Thomas ; OUVRIERS : MM. Augustin Baudhuin ; Louis Meunier.

LILLE. — *Président du Conseil* : M. Henri Hamy ; *Secrétaire* : M. Leperre, ✱ A. — A. SECTION DU BATIMENT, DES MÉTAUX ET DES INDUSTRIES DIVERSES. — *Président de section* : M. Pierre Valdelièvre ;

Vice-Président : M. Charles Bour ; *Secrétaire* : N..... — 1^{re} CATÉGORIE. PATRONS : MM. Jules Choquel et Eugène Druetz ; OUVRIERS : MM. Léopold Lobin et Charles Schietecatte ; — 2^o CATÉGORIE. PATRONS : MM. René Jonquez et Legrand-Hermant ; OUVRIERS : MM. Désiré Bondues et Albert Planque ; — 3^o CATÉGORIE. PATRONS : MM. Alexandre Delay, I, et Alfred Haussy ; OUVRIERS : MM. Léon Cramette et Charles Bour ; — 4^o CATÉGORIE. PATRONS : MM. Rodolphe Spinart et Pierre Valdelièvre ; OUVRIERS : MM. Louis Boucher et Charles Franc ; — 5^o CATÉGORIE. PATRONS : MM. Léon Nuez et Charles Meunier ; OUVRIERS : MM. Richard Coolen et G. Mullier. — 6^o CATÉGORIE. PATRONS : MM. Louis Colin et Desreumaux-Godin ; OUVRIERS : MM. Henri Novarèze et G. Wartel. — B. SECTION DES INDUSTRIES TEXTILES. — *Président de section* : M. Henri Hamy ; *Vice-Président* : M. Auguste Ragheboom ; *Secrétaire* : N..... — 1^{re} CATÉGORIE. PATRONS : MM. Frédéric Delesalle et Edouard Descamps ; OUVRIERS : MM. Alfred Bauche et Louis Bergot ; — 2^o CATÉGORIE. PATRONS : MM. Louis Delcourt et Edouard Lefort ; OUVRIERS : MM. Georges Dubois et Edmond Vandenberghe ; — 3^o CATÉGORIE. PATRONS : MM. Henri Hamy et Hiard-Devos ; OUVRIERS : MM. Arthur Courouble et Auguste Ragheboom. — C. SECTION DU COMMERCE. — *Président de section* : M. Victor Dhalluin-Namur ; *Vice-Président* : M. Charles Coutel ; *Secrétaire* : N..... — 1^{re} CATÉGORIE. PATRONS : MM. Eugène Dhainne et Victor Dhalluin-Namur ; EMPLOYÉS : MM. Charles Coutel et Victor Rogier ; — 2^o CATÉGORIE. PATRONS : MM. Constant Crapez et Henri Dupont ; EMPLOYÉS : MM. René Havez et Auguste Manet.

MAUBEUGE. — *Président* : M. Mary Victor ; *Vice-Président* : M. Robert Ernest. — 1^{re} CATÉGORIE. PATRONS : MM. Lesaffre Ernest ; Aimé François ; Cerisier Richard ; Gehu Louis ; OUVRIERS : MM. Arciaux Jules ; Mary Victor ; Nasse Joseph ; Carlier Henri. — 2^o CATÉGORIE. PATRONS : MM. Forest Philibert ; Warnotte Adolphe ; OUVRIERS : MM. Poirette Victor, Diétrich Félix ; 3^o CATÉGORIE. PATRONS : MM. Houard Henri ; Muguet Célestin ; OUVRIERS : MM. Alnot Paul ; Geraert Edmond ; — 4^o CATÉGORIE. PATRONS : MM. Lisse Alphonse, Robert Ernest ; OUVRIERS : Flamand Edmond, Pillot Désiré.

ROUBAIX. — *Président* : M. N..... ; *Vice-Président* : M. N..... ; *Secrétaire* : M. Georges Ansart. — 1^{re} CATÉGORIE. PATRONS : MM. Joseph Dillies, Etienne Motte ; OUVRIERS : MM. Pierre Roger, Henri Segard. — 2^o CATÉGORIE. PATRONS : MM. Jules Bonnel, Jules Toulemonde, Emile Delattre, Paul Wattel ; OUVRIERS : MM. Achille Lepers, Alphonse Debaisieux, César Leman, Henri Kimpe. — 3^o CATÉGORIE. PATRONS : MM. Alexandre Bayart, Alphonse Carette ; OUVRIERS : MM. Jules Delannoy, Alfred Vanherpe. — 4^o CATÉGORIE. PATRONS : MM. Paul Planquart, Constant Delaplace ; OUVRIERS : MM. Louis Fiers, Désiré Porteman. — 5^o CATÉGORIE. PATRONS : MM. Léon Olivier, Eugène Fréval ; OUVRIERS : MM. Arthur Hiltrop, Emile Lorthiois. — 6^o CATÉGORIE. PATRONS : MM. Raymond Icart Blaunaert, Charles Verschingel ; OUVRIERS : MM. Louis Decottignies, Henri Leuridant. — 7^o CATÉGORIE. PATRONS : MM. Edgard Vaeles, Albert De Mallortie ; OUVRIERS : MM. Louis Leplas, Auguste Leher.

TOURCOING. — *Président* : M. Edouard Six ; *Vice-Président* : Ch. Leman ; *Secrétaire* : M. P. Duvillier. — 1^{re} CATÉGORIE. PATRONS : MM.

Albert Guenet, Joseph Du villier; OUVRIERS : MM. Auguste Paris, Charles Leman. — 2^e CATEGORIE. PATRONS : MM. Ed. Six-Scrive; Edouard Duprez; OUVRIERS : MM. Volt-Catteau; Alfred Rompteau. — 3^e CATEGORIE. PATRONS : MM. Lodoïs Honoré; Louis Scrépel; OUVRIERS : MM. Charles Henri; V. Bodin — 4^e CATEGORIE. PATRONS : MM. Louis Beuque, \odot I; Joseph Carissimo; OUVRIERS : MM. Léon Decostère, Palémon Virgo.

VALENCIENNES. — SECTION INDUSTRIELLE. — *Président administratif* : M. Dubus Paul, \odot A; *Vice-Président* : Couteau Alexandre; *Secrétaire* : M. Broisson Marius. — 1^{re} CATEGORIE. PATRONS : MM. Brasseur Alexandre, Foucart Arthur; OUVRIERS : MM. Castillon Léon, Talmant Henri. — 2^e CATEGORIE. PATRONS : MM. Bourgeois Alexandre, Cardon Arthur; OUVRIERS : MM. Beugnies Aimable, Lhote Jules. — 3^e CATEGORIE. PATRONS : MM. Desquesne Léon, \odot A, Dubus Paul, \odot A; OUVRIERS : MM. Kolher, Charles, Gillot, Auguste. — 4^e CATEGORIE. PATRONS : MM. Meurs Jules, \odot A, Lesage Charles; OUVRIERS : MM. Couteau Alexandre, Dussart Charles. — 5^e CATEGORIE. PATRONS : MM. Lobert Alphonse, \odot , Holain Edouard, \odot ; OUVRIERS : MM. Senez Charles, Richard Emile. — 6^e CATEGORIE. PATRONS : MM. Finet Léonard, Dehous Ernest; OUVRIERS : MM. Stiévenard Ernest, Mériaux Eyrard. — 7^e CATEGORIE. PATRONS : MM. Guillaume Bruno, \odot A, Vilain Mineur; OUVRIERS : MM. Podvin Henri, Raimont Jean.

SECTION COMMERCIALE. — *Président* : M. Baron Eugène; *Vice-Président* : Lajoie Achille; *Secrétaire* : N..... — 1^{re} CATEGORIE. PATRONS : MM. Masse Fernand, Caffiaux Etienne, \odot A; EMPLOYÉS : MM. Lajoie Achille, Henniaux, Horace. — 2^e CATEGORIE. PATRONS : MM. Baron Eugène, Preys, Hamon; EMPLOYÉS : MM. Devémy Henri, Bertiaux Maurice.

ORGANISATION MILITAIRE.

L'article 1^{er} de la loi du 24 juillet 1873 modifiée par l'article unique de la loi du 5 décembre 1897, porte que le territoire de la France sera, pour toutes les parties de son organisation militaire, divisé en 19 régions : celles-ci sont partagées en subdivisions de régions.

Un décret du 28 septembre suivant a créé 18 Corps d'armée destinés à occuper les 18 régions entre lesquelles le territoire français est divisé, conformément à la loi précitée; l'Algérie forme la 19^e région.

Un décret du 8 février 1898 a créé une nouvelle région portant le N^o 20.

Lille est le chef-lieu du 1^{er} corps d'armée qui comprend les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

1^{er} CORPS D'ARMÉE.

M. Crémer, C \ast , général de division, *Commandant le 1^{er} Corps d'Armée*, r. Négrier, 11.

Etat-major du 1^{er} corps d'armée. — MM. Fournery, \ast , colonel de cavalerie, hors cadre, *Chef d'Etat-major*, r. d'Anjou, 15; Nourrisson, \ast , lieutenant-colonel d'infanterie, hors cadre, *Sous-Chef d'Etat-Major*, bd de la Liberté, 19 bis; Grisey, \ast , chef de bataillon d'infanterie hors cadre, r. des Jardins, 15 bis; Marx, \ast , chef de bataillon d'infanterie hors cadre, r. de Bourgogne, 52; Clerc, \ast , capi-

taine d'artillerie hors cadre, r. de Jemmappes, 48 bis ; David, capitaine d'infanterie hors cadre, quai de la Basse-Deûle, 21 ; Berthon, capitaine d'infanterie hors cadre, r. Gustave-Jonequez, 21 ; Le Coat de Saint-Haouen, capitaine de cavalerie hors cadre, r. Saint-André, 83 bis ; Barrard, ✱, capitaine d'infanterie stagiaire r. d'Inkermann, 9 bis ; Gellion, capitaine d'artillerie stagiaire ; Roger, capitaine d'infanterie hors cadre, stagiaire, r. Jeanne-d'Arc, 95 ; Massenei de Marancourt, lieutenant de cavalerie, stagiaire ; Serrier, lieutenant d'infanterie, stagiaire ; Boucher, lieutenant d'infanterie stagiaire, r. Colbert, 119 ; Audouis, ✱, officier d'administration principal du service d'Etat-Major, r. Royale, 24 ; Robillart, ✱, r. St-Maurice, 26, à La Madeleine, officier d'administration de 1^{re} classe du service d'Etat-Major ; Caillaux, officier d'administration de 1^{re} classe du Service d'Etat-Major, r. Saint-Firmin, 18.

1^{re} DIVISION D'INFANTERIE, A LILLE.

MM. Desoille, C ✱, général de division, r. St-Genois, 14 ; *Commandant*. — Rochard, ✱, chef de bataillon d'infanterie breveté, hors cadre, *Chef d'Etat-major*, r. La Bassée, 57. — Chemin, capitaine d'infanterie, hors cadre, r. des Célestines, 2 ; Courtin, lieutenant d'infanterie, stagiaire, r. Macquart, 5.

1^{re} Brigade d'Infanterie, à Lille. — MM. Lalorre, ✱, général de brigade, *Commandant* ; Gilquin, capitaine d'infanterie hors cadre, Villa du Bouton-d'Or, Avenue de l'Amiral Courbet, à Lambersart.

2^e Brigade d'Infanterie, à Cambrai. — MM. Famechon, Colonel, *Commandant par intérim*. — de Groussou, capitaine d'infanterie, hors cadre. — Guldenfelz, Officier d'administration de 3^e classe.

2^e DIVISION D'INFANTERIE, A ARRAS.

MM. Bizard, O ✱, général de division, *Commandant*. — Bernard, ✱, chef de bataillon d'infanterie hors cadre, *Chef d'Etat-major*. — Wibratte, capitaine d'infanterie, hors cadre.

3^e Brigade d'Infanterie, à Arras. — MM. de Préval, ✱, général de brigade, *Commandant*. — Jamet, capitaine d'infanterie, hors cadres. — Vuillemin, Officier d'administration de 2^e classe.

4^e Brigade d'Infanterie, à Saint-Omer. — MM. Bouchard, O ✱, général de brigade, *Commandant*. — Craplet, capitaine d'infanterie, hors cadre. — Carmier, Officier d'administration de 2^e classe.

1^{re} Brigade de Cavalerie, à Lille. — MM. Foucault, O ✱, général de brigade, *Commandant*, r. Colbert, 198 — du Bois de Beauchesne, capitaine de cavalerie, r. Saint-André, 28.

COMMANDEMENT DE L'ARTILLERIE DU 1^{er} CORPS D'ARMÉE A DOUAI.

M. Miquel Dalton, O ✱, général de brigade, *Commandant*. — MM. du Camp de Rosamel, capitaine d'artillerie, hors cadre. — Houillon, Officier d'administration de 1^{re} classe.

COMMANDEMENT DU GÉNIE DE LA 1^{re} RÉGION A LILLE

MM. Franck, O ✱, général de brigade, *Commandant*. — Burette, capitaine du génie, av. Potier, 19, à Lambersart. — Lambert, ✱, Officier d'administration principal du service du génie, pl. Saint-André, 1.

GOUVERNEURS DES PLACES FORTES COMMANDANTS SUPÉRIEURS

PLACE DE LILLE. — MM. Vêrand, C ✱, général de division, *Gouverneur de la place de Lille, Commandant supérieur de la défense du groupe*; Lebas, O ✱, général de brigade, *adjoint au Gouverneur de la place de Lille, commandant la subdivision de région de Lille*; d'Houdain, ✱, chef d'escadron, breveté, hors cadre, *Chef d'Etat-major*, 56, r. de la Louvière; Partiot, ✱, capitaine d'infanterie hors cadre, bd Vauban, 51; Rousseau, capitaine d'infanterie, hors cadre, 51, r. de la Chambre-des-Comptes; Jacquemin, Officier d'administration de 1^{re} classe du service d'Etat-major, r. de l'École, 50, à La Madeleine.

PLACE DE MAUBEUGE. — MM. Grillot, O ✱, général de brigade, *Gouverneur de Maubeuge, Commandant supérieur de la défense du groupe*; Fèvre, ✱, chef de bataillon d'infanterie, hors cadre, *Chef d'Etat-major*; Lefebvre, capitaine d'artillerie hors cadre; Landousie, officier d'administration de 2^e classe du Service d'Etat-major.

PLACE DE DUNKERQUE. — MM. Plantey, O ✱, général de brigade, *Gouverneur de la place de Dunkerque, Commandant supérieur de la défense du groupe*; de Pardieu, ✱, chef de bataillon d'infanterie, hors cadre, *Chef d'Etat-major*; Devant, ✱, capitaine d'infanterie, hors cadre; Bocquillet, officier d'administration de 1^o classe du service d'Etat-major.

COLONELS ET CHEFS DE CORPS DE TROUPES EN GARNISON DANS LE DÉPARTEMENT.

AVESNES. — 84^e de ligne, M. le colonel Benoit, ✱.

CAMBRAL. — 1^{er} de ligne, M. le colonel Taffin, ✱; 4^e régiment de cuirassiers, M. le colonel N.....

DOUAL. — 15^e d'artillerie, M. le colonel Gossart, ✱; 27^e d'artillerie, colonel Mathieu, O ✱; 41^e d'artillerie, colonel Rouquerol, O ✱.

DUNKERQUE. — 110^e de ligne, M. le colonel Chéré; 1^{er} régiment d'artillerie à pied, M. le colonel Bidon, ✱.

LILLE. — 43^e de ligne, M. le colonel Proye, ✱, 25, r. Deschost; 16^e bataillon de chasseurs, M. le commandant Laignelot; 6^e régiment de chasseurs, M. le colonel Breuillac, ✱; 1^{er} escadron du train des équipages militaires, M. le chef d'escadron Delbreil, ✱; 1^{re} section de secrétaires d'état-major et du recrutement, M. le capitaine Defrance, ✱, 85, r. de Lens; 1^{re} section de commis et ouvriers militaires d'administration, M. l'Officier d'administration de 1^{re} classe Huteau; 1^{re} section d'infirmiers militaires, M. l'Officier d'Administration de 1^{re} classe Letrosne, ✱.

MAUBEUGE. — 145^e de ligne, M. le colonel Martin de Laporte, ✱.

VALENCIENNES. — 127^e de ligne, M. le colonel Quais, ✱.

COMMANDANTS D'ARMES ET MAJORS DE GARNISON DU DÉPARTEMENT DU NORD.

AVESNES. — M. le colonel Benoit, ✱, du 84^e de ligne, *Commandant d'armes*.

BERGUES. — M. Lefort, ✱, chef de bataillon au 110^e, *Commandant d'armes*.

BOUCHAIN. — M. le capitaine Pintiaux, du 1^{er} de ligne, *Commandant d'armes*.

CAMBRAI. — M. le colonel Famechon ✱, commandant p. i. la 2^e brigade d'infanterie, *Commandant d'armes*; M. le lieutenant colonel Pichoud, ✱, du 1^{er} régiment d'infanterie, *Major de la garnison*

CONDÉ-SUR-L'ESCAUT. — M. le chef de bataillon Lapointe, du 127^e de ligne, *Commandant d'armes*.

DOUAI. — M. le général de brigade Miquel-Dalton, O ✱, commandant la 1^{re} brigade d'artillerie, *Commandant d'armes*; M. le lieutenant-colonel Richard, ✱, du 41^e régiment d'artillerie, *Major de la garnison*.

DUNKERQUE. — M. le général Plantey O ✱, gouverneur de la place et commandant supérieur de la défense du groupe, *Commandant d'armes*. M. le chef de bataillon Flament, ✱, du 110^e, *Major de la garnison*.

GRAVELINES. — M. le capitaine Eliet, du 110^e de ligne, *Commandant d'armes*.

LANDRECIÉS. — M. le chef de bataillon Nicolas, ✱, du 84^e de ligne, *Commandant d'armes*.

LE QUESNOY. — M. le chef de bataillon Lessoré de Sainte Foy, du 84^e de ligne, *Commandant d'armes*.

LILLE. — M. le général Véraud, C ✱, gouverneur de Lille, *Commandant d'armes*; M. le lieutenant-colonel Solmon, ✱, du 43^e d'infanterie, *Major de la garnison*.

MAUBEUGE. — M. le colonel Grillot, O ✱, gouverneur de la place par intérim, commandant supérieur de la défense du groupe, *Commandant d'armes*; de Riols de Fonclare, ✱, lieutenant-colonel au 145^e régiment d'infanterie, *Major de la garnison*.

VALENCIENNES. — M. le colonel Quais, O ✱, du 127^e de ligne, *Commandant d'armes*.

BUREAUX DE RECRUTEMENT.

AVESNES. — MM. Curie, ✱, chef de bataillon hors cadre; Bert, ✱, capitaine d'infanterie hors cadre; Canard, Officier d'administration de 3^e classe.

CAMBRAI. — MM. François, ✱, chef de bataillon hors cadre; Rabaud, capitaine d'infanterie hors cadre; Picard, Officier d'Administration de 3^e classe.

DUNKERQUE. — MM. Luzeux, ✱, chef de bataillon d'infanterie hors cadre; Vasseur, ✱, capitaine d'infanterie hors cadre.

LILLE. — MM. Martin, ✱, lieutenant-colonel d'infanterie hors cadre; Defrance, ✱, capitaine d'infanterie hors cadre, 85, r. de Lens; Gabillas, 6, r. du Palais-de-Justice, et Bourgeois, 71, r. de la Barre, Officiers d'administration de 2^e classe.

VALENCIENNES. — MM. Ravina, ✱, capitaine d'infanterie hors cadre, commandant; Benoit, ✱, capitaine d'infanterie hors cadre.

REMONTE MILITAIRE.

COMITÉ D'ACHAT DU DÉPÔT DE REMONTE DE PARIS.

Ce comité opère dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Président du Comité: M. de Frévol d'Aubignac de Ribains, chef d'escadrons, commandant le dépôt de remonte de Paris.

SERVICE DE SANTÉ.

**Direction du Service de Santé du 1^{er} Corps
d'Armée, à Lille.**

MM. Lemoine, \dagger , *Médecin-Principal de 1^{re} classe, Directeur, (Direction du service de Santé)*; Dupuich, *Médecin-major de 2^e classe, r. de la Digne, 48*; Descamps, \ast , \dagger , *Officier d'administration de 1^{re} classe, r. Philippe-de-Comines, 79*; Claudé, *Officier d'administration de 2^e classe, r. Notre-Dame, 31, à Lambersart*; Gallot, *Officier d'administration de 2^e classe, r. Alexandre-Delmar, 13, à Mons-en-Barœul*.

HÔPITAL MILITAIRE DE LILLE. — MM. N. *Médecin principal de 1^{re} classe, N. Fribourg, \ast , Médecin principal de 2^e classe, r. Jacquemars-Giélée, 67*; Sabatier, *Médecin-major de 1^{re} classe, 38 r. de Lens*; Grysez, *Médecin-major de 2^e classe, 79, r. de la Barre*; Le Bourgeois, \ast , *Pharmacien major de 1^{re} classe, r. Masséna, 11*; Prouzergue, \dagger , *Pharmacien-major de 2^e classe, pl. de Strasbourg, 6*; Gimel, \ast , *Officier d'administration de 1^{re} classe, Gestionnaire, à l'Hôpital-Militaire*; Dodinot, \odot A, *Officier d'administration de 1^{re} classe, r. Barthélemy-Delespaul, 85*; Lereboullet, *Officier d'administration de 3^e classe, 29, r. de Fleurus*.

HOPITAL MILITAIRE DE DUNKERQUE. — MM. Beigneux \ast , *Médecin-major de 1^{re} classe, Médecin-Chef*; Verdier, *Pharmacien-major de 2^e classe, r. Nationale, 31*; Chupin, \ast , *Officier d'administration de 1^{re} classe, Gestionnaire, Hôpital-Militaire*.

HOPITAL MILITAIRE DE CAMBRAI. — MM. Barbès, \ast , *Médecin principal de 2^e classe, Médecin-chef*; George, \ast , *Officier d'administration de 1^{re} classe, Gestionnaire, Hôpital-Militaire*.

HÔPITAL MILITAIRE DE MAUBEUGE. — MM. Gruson, \ast , *Médecin major de 1^{re} classe, r. des Brasseries, 12, Médecin-Chef*; Thiéry, *Pharmacien major de 2^e classe*; David, \ast , \dagger , *Officier d'administration de 1^{re} classe, Gestionnaire, Hôpital-Militaire*; Delorme, *Officier d'administration de 2^e classe*; Marty, *Médecin aide-major de 2^e classe*.

HÔPITAL MILITAIRE DE CONDÉ. — M. Vermullen, *Médecin-major de 2^e classe, Médecin-Chef*.

1^{re} SECTION D'INFIRMIERS MILITAIRES A LILLE. — M. Letrosne, \ast , *Officier d'administration de 1^{re} classe, r. de Cambrai*. Vivier, *Officier d'administration de 1^{re} classe, r. Saint-Etienne, 49*.

GÉNIE.

Direction de Lille. — SERVICE DE LA DIRECTION. — M. Bayet, \ast , *Colonel, Directeur du Génie, au fort Saint-Sauveur*; M. Aubert, \ast , *Officier d'administration principal, au fort Saint-Sauveur*.

PLACE DE LILLE. — MM. Cerf, \ast , *chef de bataillon, Chef du Génie, fort Saint-Sauveur*; Cousin, *capitaine de 1^{re} classe, bd Victor-Hugo, 133*. Verhille, *capitaine de 2^e classe, r. Gustave-Jonqueux, 17*; Salomé, \ast , *Fort St-Sauveur, Officier d'administration de 1^{re} classe*; Leglaive, *r. du Magasin, 19*; Guilhendou, *Officiers d'administration de 2^e classe, r. du Romarin, 1, à La Madeleine*.

PLACE DE DOUAI (Annexe de Lille). — MM. Capron, \ast , *Officier d'administration principal*.

Direction de Dunkerque. — SERVICE DE LA DIRECTION. — MM. Devisme, \ast , *Lieutenant-Colonel, Directeur du génie*; Ternaux, \ast , *Officier d'administration de 1^{re} classe*.

PLACE DE DUNKERQUE. — MM. Cadroy, ✱, Chef de Bataillon, *Chef du Génie*; Marix, Capitaine de 1^{re} classe; Civette, capitaine d'artillerie coloniale; Laumay, Capitaine de 2^o classe; Gazareth, Officier d'administration de 1^{re} classe; Fontaine, Officier d'administration de 2^o classe; Madon, Officier d'administration de 3^e classe.

Direction de Maubeuge. — SERVICE DE LA DIRECTION. — M. Erard, ✱, O.A., Colonel, *Directeur du Génie*. Fousse, ✱, Officier d'administration de 1^{re} classe.

CHEFFERIE DE MAUBEUGE. — MM. Foissey, ✱, chef de bataillon, *Chef du Génie*; Durand, Capitaine de 2^o classe; Bussat, Bricout, Capitaines de 2^o classe; Marchal, Officier d'administration de 2^o classe; Courcot, Lisse, Officiers d'administration de 2^o classe.

CHEFFERIE DE VALENCIENNES. — MM. Wiart, ✱, chef de bataillon, *Chef du Génie*; Regnaut, Officier d'administration de 1^{re} classe; Dubois, Officier d'administration de 3^e classe.

ANNEXE DE CAMBRAI. — M. Picavet, Officier d'administration de 1^{re} classe.

ARTILLERIE

École de Douai. — MM. Buisson, ✱, Chef d'escadron, *Directeur*; Wolfer, ✱, Capitaine en 1^{er}; Pélerin, ✱, Officier d'administration de 1^{re} classe, *Chef de la comptabilité*; Cortot-Picard, ✱, Officier d'administration de 1^{re} classe, *Chef artificier*; Parsy, Officier d'administration de 1^{re} classe, *Comptable*.

Atelier de construction de Douai. — MM. Louis Bourotte, ✱, Lieutenant-colonel, *Directeur*; Rodolphe Bouelle, ✱, Chef d'escadron, *Sous-Directeur*; Jean Calmel, Henri Gressier, Marie Vaillant, André Mannessier, J. Mathieu de Vienne, Capitaines en 2^o, Inspecteur du matériel de 75; Paul Cochon, ✱, Officier d'administration principal; André Dadot, Emile Gaufrin, ✱, Léon Lekieffre, ✱, Emile Gauriat, ✱, Francis Poinard, Officiers d'administration de 1^{re} classe; Pierre Davy, ✱ (M), Isidore Lavasier, Victorin Thorel, Officiers d'administration de 2^e classe; Arthur Touzalin, (M), François Clair, Officiers d'administration de 2^e classe, Contrôleurs d'armes.

Direction de Lille. MM. Broussolle, ✱, Chef d'escadron, *Directeur*, r. de Condé 117; Delalleau, ✱, Capitaine d'artillerie, *Adjoint à la direction*, bd des Ecoles, 24; Hennequin, ✱, Officier d'administration de 1^{re} classe, r. de Lille, 109, à Thumesnil; Fruchet, Officier d'administration de 1^{re} classe, r. Barthélemy-Delespaul, 14; Lambert, (M), Officier d'administration de 1^{re} classe, *Agent spécial*, r. Lesage-Senault, 38; Midenet, Officier d'administration de 1^{re} classe, *Chef artificier*, r. de Ronchin; Berthet, Officier d'administration de 1^{re} classe, Contrôleur d'armes de 2^e classe, Citadelle (Arsenal); Hardy, Arsenal des Postes; Roux, Ouvriers d'Etat de 2^o classe, Citadelle (Arsenal); Dassonville, Fort de Sainghin; Payelle, Fort de Seclin, gardiens de batterie de 1^{re} classe; Ladrière, (M), Citadelle (Arsenal); Gressier, Fort de Prêmesques; Rauwel Fort de Vert-Galant; Fournier, (M), Fort de Mons-en-Barœul; Béghin, Fort de Bondues, Gardiens de batterie de 1^{re} classe; Bello, r. de Lille, 46, à Thumesnil; Lamure, Fort d'Englos, Gardiens de batterie de 2^o classe; Bailly, Gardien de batterie de 3^e classe, Fort du Camp-Français.

Direction de Dunkerque. — MM. Bidon, ✱, Colonel, *Directeur*; Lepoivre, ✱, Chef d'escadron, *Sous-Directeur, Commandant l'Artillerie de l'arrondissement de Dunkerque*; Janin, ✱, Martin et Cholet, Capitaines d'Artillerie, *Adjoints à la Direction*; Métayer, ✱, officier d'administration de 1^{re} classe, *Comptable*; Réguier, officier d'administration de 2^e classe, *Agent spécial*; Boiteux et Moitel, officiers d'administration de 2^e classe; Blanchetête, officier d'administration de 2^e classe, *Chef artificier*; Sénéchal, officier d'administration de 3^e classe; Truin, officier d'administration, contrôleur d'armes de 3^e classe.

Direction de Maubeuge. — MM. Lepelletier, ✱, Lieutenant-colonel, *Directeur*; Caillot, ✱, Chef d'escadron, *Sous-directeur*; Charpentier, ✱, Capitaine en 1^{er}; Desprez, ✱, Officier d'administration principal; Thiéry, Officier d'administration de 1^{re} classe, *Chef artificier*; Baget, Officier d'administration de 2^e classe, *agent spécial*; Raclot, Officier d'administration de 1^{re} classe; Dignac, Officier d'administration de 3^e classe, *Contrôleur d'armes*.

JUSTICE MILITAIRE.

Conseil de guerre de la première région.

Commissaire du Gouvernement: M. Jolivet, ✱, Chef de bataillon d'infanterie, parvis Saint-Michel, 6; *Rapporteur*: M. Vallin, Capitaine au 7^e régiment d'infanterie, r. Saint-André, 23; *Substituts*: MM. Constant, capitaine au 1^{er} régiment d'infanterie, r. du Molinel, 46, et de la Forest-Divonne. Lieutenant au 110^e régiment d'infanterie, r. d'Alembert, 5; *Greffier*: M. Marchadier, Officier d'administration de 2^e classe, r. de la Prairie, 40, à Lambersart; *Adjudants commis-greffier de 1^{re} classe*: MM. Boudot et Moraze, à la Citadelle.

INTENDANCE MILITAIRE.

Fonctionnaires de l'Intendance.

LILLE: MM. Retel, ✱, r. Meurein, 18, *Intendant militaire, Directeur*; Bourgeois, ✱, r. d'Isly, 144, et Chauvin, ✱, r. Roland 47, *Sous-intendants de 1^{re} classe*; Godin, ✱, A, av. de Jussieu, 14, villa Fernand, à Lambersart, *Sous-intendant de 3^e classe*; Lefort, 124, r. de Tournai, *Adjoint à l'Intendance*. — **Maubeuge**: M. Carton, ✱, *Sous-intendant militaire de 2^e classe*. — **Dunkerque**: M. Levy, ✱, *Sous-intendant de 2^e classe*. — **Valenciennes**: M. Fourquez, *Sous-intendant de 2^e classe*.

BUREAUX DE L'INTENDANCE. — **LILLE**: MM. Cuvellier, ✱, pl. de Gand, 5, *Officier d'Administration principal*; Pétri, ✱, pl. Richebé, 17; Mesmacre, ✱, r. Faidherbe, 98, à La Madeleine; Leduc, ✱, r. Jean-Bart, 77, à La Madeleine; Lemaire, ✱, r. Jean-Bart, 33, à La Madeleine, *Officiers d'Administration de 1^{re} classe*; Suant, av. de Soubise, 4, à Lambersart; Bouquet, 60, Gr.-Place; Seigneur, 21, r. Pasteur, à La Madeleine, Ducellier, bd Victor-Hugo, 41, Pasqualini, Grand-Place, 60, *Officiers d'administration de 2^e classe*. — Tyran, 2, r. du Mont-de-Piété, *Officier d'administration de 3^e classe*. — **Maubeuge**: Bollengier, *Officier d'Administration de 1^{re} classe*; Fourny, *Officier d'administration de 3^e classe*. — **Dunkerque**: M. Mercier, *Officier d'Administration de 1^{re} classe*. — **Valenciennes**: MM. Ravier, ✱, *Officier d'Administration de 1^{re} classe*; Muller, *Officier d'Administration de 3^e classe*.

SERVICE DES SUBSISTANCES. — LILLE: MM. Pic, ✱, *Officier d'administration de 1^{re} classe*, r. Royale, 133; Notté, r. St-Martin, 1; *Officier d'Administration de 1^{re} classe*; Huteau, ✱, *Officier d'administration de 1^{re} classe*, r. du Port, 9, *Commandant la 1^{re} section de commis et ouvriers militaires d'administration*; Derosiaux, r. Sadi-Carnot, 77, à St-André, Berquet, av. Boufflers, 113, à Cantelieu, et Wanecq, r. de la Prairie, 26, à Lambersart, *Officiers d'administration de 2^e classe*. — MAUBEUGE: MM. Chapelier, ✱, *Officier d'Administration de 1^{re} classe*. — DUNKERQUE: MM. De Brunier, ✱, *Officier d'Administration de 1^{re} classe*; Ferrette, *Officier d'Administration de 2^e classe*.

HABILLEMENT ET CAMPMENT. — LILLE MM. Chalvet, ✱, quai du Waul, 5, *Officier d'Administration de 1^{re} classe*; Vaucher, Grand-Place, 60, *Officier d'Administration de 2^e classe*; Goeurey, 9, r. Colbrun, *Officier d'administration de 3^e classe*.

GENDARMERIE.

La Compagnie de Gendarmerie du Nord fait partie de la 1^{re} légion, dont le chef-lieu est à Lille (bd Louis XIV).

M. Battesti, ✱, Colonel, *Chef de légion*, à Lille.

MM. Bonnet, ✱, *Chef d'escadron, Commandant la Compagnie*, à Lille; Felix, ✱, *Capitaine, Trésorier*, à Lille; Lassalle, *Lieutenant, Adjoint au Trésorier*, à Lille; Gaffet, ✱, A, *Capitaine, Commandant la 1^{re} Section de l'Arrondissement de Lille*, à Lille; Baert, *Capitaine, Commandant la 2^e Section du même arrondissement*, à Roubaix; Pigeon, *Capitaine*, à Dunkerque; Leseurre, A, *Capitaine*, à Valenciennes; Bertrand, *Capitaine*, à Cambrai; Ducroquet, ✱, *Capitaine*, à Douai; Lamarre, *Lieutenant, Commandant la 1^{re} section de l'arrondissement d'Avesnes*, à Avesnes; Landry, *Sous-Lieutenant, Commandant la 2^e section du même arrondissement*, à Maubeuge; Desprez, *Lieutenant*, à Hazebrouck.

Bonnel, M, *adjudant*; Foucart, *Maréchal des logis*; Lebas, *Brigadier, Blondel, gendarme, Secrétaires du Trésorier*, à Lille; Roland, *Brigadier, Secrétaire du Chef de Légion*.

La Compagnie du Département du Nord est composée de 103 Brigades, dont 54 à cheval et 49 à pied. Ces brigades, fortes de cinq, six ou sept hommes, sont placées dans les localités ci-après désignées :

ARRONDISSEMENT D'AVESNES. 1^{re} section, (Avesnes). — Avesnes : 1 à cheval, Manouvrier, *Maréchal des logis-chef*; 1 à pied, Lognon, *Brigadier*. — Fourmies : 1 à pied, Beillière, *Maréchal des logis*; 1 à cheval, Revel, *Brigadier*. — Landrecies : 1 à cheval, Dupret, *Brigadier*. — Trélon : 1 à cheval, Jacquemin, *Brigadier*. — Berlaimont : 1 à pied, Paget, *Maréchal des logis*. — Bousies : 1 à pied, Delinière, *Brigadier*. — Sains-du-Nord : 1 à pied, Obeuf, *Brigadier*. — 2^e section (Maubeuge). — Maubeuge : 1 à cheval, Vitse, *Maréchal des logis chef*; 1 à pied, Gresser, *Brigadier*. — Le Quesnoy : 1 à cheval, Voiseux, *Maréchal des logis*. — Bavai : 1 à cheval, Delannoy, *Brigadier*. — Solre-le-Château : 1 à pied, Gadan, *Brigadier*. — Hautmont : 1 à pied, Cagnioncle, *Maréchal des logis*. — Jeumont : 1 à pied, Couturier, *Maréchal-des-logis*.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. — Cambrai : 2 à cheval, Dollé, *Maréchal des logis chef*; Créqui, *Brigadier*. — Le Cateau : 1 à cheval,

Billaudelle, *Maréchal des logis*. — Caudry : 1 à cheval, Petit, *Maréchal des logis*. — Solesmes : 1 à cheval, Vincent, *Brigadier*. — Masnières : 1 à cheval, Camus, *Brigadier*. — Clary : 1 à cheval, Lescouet, *Brigadier*. — Carnières : 1 à pied, Morel, *Brigadier*. — Busigny : 1 à pied, Chirouter, *Brigadier*. — Ivuy : 1 à pied, Devémy, *Maréchal des logis*. — Gouzeaucourt : 1 à pied, Pourny, *Brigadier*.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — Douai : 2 à cheval, Vis, *Maréchal des logis chef*; Mercier, *Brigadier*; 1 à pied, Deburaux, *Brigadier*. — Aniche : 1 à cheval, Fasquel, *Maréchal des logis*. — Orchies : 1 à cheval, Martinot, *Brigadier*. — Aubigny-au-Bac : 1 à cheval, Bruneau, *Brigadier*. — Somain : 1 à pied, Monniez, *Maréchal des logis*. — Marchiennes : 1 à pied, Bonnefoy-Clerc, *Brigadier*. — Dorignies : 1 à pied, Werquin, *Maréchal des logis*. — Sin-le-Noble : 1 à pied, Bézégher, *Maréchal des logis*.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE. — Dunkerque : 1 à cheval, Ribreux, *Maréchal des logis chef*; 1 à pied, Debeugny, *Brigadier*. — Bergues : 1 à cheval, Lussiez, *Brigadier*. — Hondschoote : 1 à cheval, Torlet, *Brigadier*. — St-Pol-sur-Mer : 1 à cheval, Noirbent, *Brigadier*. — Gravelines : 1 à pied, Fréville, *Maréchal des logis*. — Watten : 1 à pied, Holin, *Brigadier*. — Wormhoudt : 1 à pied, Didier, *Brigadier*. — Bourbourg : 1 à pied, Mouhat, *Brigadier*. — Rosendaël : 1 à pied, Delhal, *Brigadier*.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK. — Hazebrouck : 2 à cheval, Vermesse, *Maréchal des logis chef*; Lantoine, *Brigadier*; 1 à pied, Buns, *Brigadier*. — Bailleul : 2 à cheval, Olivier, *Maréchal des logis*; François, *Brigadier*. — Cassel : 1 à cheval, Duquesnoy, *Maréchal des logis*. — La Gorgue, 1 à cheval, Lemoine, *Brigadier*. — Estaires, 1 à cheval, Bouquillon, *Brigadier*. — Merville : 1 à pied; Perrin, *Brigadier*. — Steenvoorde : 1 à pied, Jacquet, *Brigadier*.

ARRONDISSEMENT DE LILLE, 1^{re} section, (Lille). — Lille : 4 à cheval, Picque, *Adjutant Sous-officier*; Cotton, *Maréchal des logis*; Gautier, Roger, *Brigadiers*. — 5 à pied, Pruvot, *Maréchal des logis Chef*, Crochette, *Maréchal des logis*, Dupuis, Lenne, N....., *Brigadiers*. — Armentières : 2 à cheval, Dewailly, *Maréchal des logis*; Béghin, *Brigadier*. — Seclin : 1 à cheval, Poncet, *Maréchal des logis*. — Pont-à-Marcq : 1 à cheval, Morel, *Brigadier*. — La Bassée : 1 à cheval, Willain, *Brigadier*. — Haubourdin : 1 à pied, Hovaere, *Maréchal des logis*. — Houplines : 1 à pied, Delhaye, *Maréchal des logis*. — Canteleu-Lambersart : Houriez, *Maréchal des logis*. — La Madeleine, 1 à pied, Wilpote, *Maréchal des logis*. — Annœullin : 1 à pied, Pagnier, *Brigadier*. — 2^e section, (Roubaix). — Roubaix : 2 à cheval, Bocquet, *Maréchal des logis chef*; Vermeulen, *Maréchal des logis*, 2 à pied, Vosgien et Rigamont, *Brigadiers*. — Tourcoing : 2 à cheval, Deleplace, *Maréchal des logis*; Lechon, *Brigadier*; 1 à pied, Peltier, *Brigadier*. — Lannoy : 1 à cheval, Richard, *Maréchal des logis*. — Quésnoy-sur-Deûle : 1 à pied, Morel, *Brigadier*. — Cysoing : 1 à pied, Lengart, *Brigadier*. — Halluin : 1 à pied, Beaudier, *Maréchal des logis*. — Wattrelos : 1 à pied, Erchelboudt, *Brigadier*.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. — Valenciennes : 2 à cheval, Roussel, *Maréchal des logis chef*; Delrue, *Brigadier*; 1 à pied,

Henno, *Brigadier*. — *Denain* : 2 à cheval, Gest, *Maréchal des logis*, Dubuisson, *Brigadier*. — *St-Amand* : 1 à cheval, Campagne, *Maréchal des logis* ; 1 à pied, Cornu, *Brigadier*. — *Condé* : 1 à cheval, Patte, *Maréchal des logis*. — *Anzin* : 1 à cheval. Billoré, *Brigadier* ; 1 à pied, Béhal, ^(M) *Maréchal des logis*. — *Bouchain* : 1 à cheval, Liébault, *Brigadier*. — *Hérin* : 1 à cheval, Houillon, *Brigadier*. — *Thiant* : Jacquin, *Brigadier*. — *Quiévrechain* : 1 à pied, Moraux, *Brigadier*. — *Abscon* : 1 à pied, Caruyer, *Brigadier*.

ARMÉE TERRITORIALE. — BATAILLON DE CANONNIERS SEDENTAIRES DE LILLE.

L'effectif du corps, suivant le règlement approuvé par M. le Ministre de la guerre le 10 janvier 1896, est fixé à 543 hommes.

Etat-major. — *Chef d'escadron commandant le bataillon* : M. Brolly, quai des Jardins, 19, Dunkerque ; *Capitaine-major* : M. Hallez, ✱, r. Thiers, 39 ; *Officier trésorier* : N. . . . *Officier d'habillement* : M. Level, r. Jeanne-d'Arc, 93 ; *Médecin-major de 2^e classe* : M. F. Paquet, ^(A), r. Faidherbe, 19 ; *Chef de musique* : M. Hiver, ^(I), ^(I), r. Gustave-Jonequet, 5.

1^{re} batterie. *Capitaine* : M. Grouzet, 5, r. Jean-Roisin ; *Lieutenant* : M. Dutoit, r. Meuren, 12 ; *Sous-Lieutenant* : M. Sorez, r. du Chaufour. —

2^e batterie. *Capitaine* : M. Deleplanque, r. de l'Hôpital-Militaire, 93 ; *Lieutenant* : M. V. Dulieux, à Annappes ; *Lieutenant* : M. E. Oygneur, r. de Fives, 35, à La Madeleine. —

3^e batterie. *Capitaine* : *Lieutenant* : M. V. Courte-cuisse, ^(A), r. Nationale, 101 ; *Sous-Lieutenant* : M. Villette, 17, rue de Bourgoigne ; M. Cussaut, r. Blanche. — **4^e batterie.** *Capitaine* : M. P. Courte-cuisse, r. de Paris, 99, à La Madeleine ; *Sous-lieutenant* : M. Follet, ^(M), à Mareq ; M. Vanelstandt, r. Catel-Béghin, 10.

Section des Vétérans. — M. C. Batteur, O ✱, ^(I), *Lieutenant-Colonel*, r. Jean-sans-Peur, 9 ; M. Fremaux, ✱, *Capitaine*, 1bis r. Saint-Firmin ; M. Quarré, *Capitaine*, 4, r. du Palais Ribour.

MARINE.

PREMIER ARRONDISSEMENT MARITIME.

M. Kiérel, C ✱, vice-amiral, commandant en chef, *Préfet maritime*, à Cherbourg.

Sous-Arrondissement de Dunkerque.

Le littoral du sous-arrondissement de Dunkerque est limité au Nord par la frontière belge et au Sud, par l'ancienne digue du Haut-But (Somme). Ce sous-arrondissement se compose des quartiers maritimes de Dunkerque, Gravelines, Galais, Boulogne et St-Valéry-sur-Somme.

Il renferme onze syndicats maritimes.

MM. Le Marquand, O ✱, Administrateur en chef de 1^{re} classe, directeur, de l'Inscription maritime ; M. de Coligny, Administrateur de 1^{re} classe, Chef du Secrétariat et du bureau central de l'inscription maritime ; — *Secrétariat et bureau central* : MM. Pauwels, Commissaire principal de 1^{re} classe ; Vandeveldt, agent de 2^e classe. — *Intendance maritime* : MM. Sallé, ✱, Commis principal de la Marine, Chef du service ; Versaelle, Commis principal de 1^{re} classe de l'Inscription maritime ; Cloarec, commis de 4^e classe ; Grésil, commis auxiliaire. — *Magasin* : MM. Allavena, agent-comptable de 2^e classe, garde-magasin ; Sue, commis de comptabilité de 2^e classe ; Broeckkaert,

commis de comptabilité de 3^e classe; Nédélec, commis de comptabilité de 4^e classe.

Deuxième flottille de torpilleurs et de sous-marins de la Manche, à DUNKERQUE.

MM. Malcor, ✱, Capitaine de frégate, *Commandant la flottille*; Abaquesné de Parfouru, ✱, Lieutenant de vaisseau, *Officier adjoint*; Coquelin, *Médecin de 1^{re} classe*; Bellec, ✱, *Mécanicien principal de 1^{re} classe*; Delahaye, *Commissaire de 2^e classe*; Peillard, *mécanicien principal de 2^e classe*. — **Contre-torpilleur « Épieu »**: MM. Malcor, ✱, Capitaine de frégate, *Commandant*; Le Têtu, lieutenant de vaisseau, *officier en second*; Mathieu, enseigne de vaisseau de 1^{re} classe.

— **Contre-torpilleur « Escopette »**: MM. Vergoignan, ✱, lieutenant de vaisseau, *Commandant*; Eychenne, enseigne de vaisseau de 1^{re} classe, *officier en second*. — **Torpilleurs armés**: MM. Wackernie, ✱, Blanchot, Réglat, Ogé, lieutenants de vaisseau, *Commandants de torpilleurs*; Larrouy, Hus, Walser, Moellinger, enseignes de vaisseau de 1^{re} classe, *Officiers en second de torpilleurs*.

INSCRIPTION MARITIME.

Quartier de Dunkerque. — Le littoral de ce quartier s'étend de la frontière belge l'est aux limites ouest du canton Ouest de Dunkerque.

MM. Zimmer, ✱, *Administrateur principal de l'Inscription maritime*; Hémyery, Agent de 1^{re} classe; Morel, Commis principal de 3^e classe; Fliesses et Rabier, Commis de 4^e classe; Favier, Violette et Guilbert, Commis auxiliaires.

Syndicat de Dunkerque. — MM. Lenable, (M), Syndic de 1^{re} classe; Flahutez, Syndic de 3^e classe; Admont, Garde maritime de 2^e classe à Dunkerque; Vérove, id. 2^e classe, station de Rosendael; Boulogne, idem de 1^{re} classe, station de Bray-Dunes; Chevrel, Garde maritime de 2^e classe, station de Fort-Mardyck.

Trésorerie des Invalides de la Marine. — M. Mercié, Trésorier de 1^{re} classe.

Gendarmerie maritime. — M. Leleu, *brigadier*, commandant le détachement, à Dunkerque.

Quartier de Gravelines. — Le littoral de ce quartier s'étend de la limite ouest du canton ouest de Dunkerque à la limite ouest de la commune d'Oye.

MM. Gosselin, Administrateur de 1^{re} classe, *Administrateur de l'Inscription maritime*; Chaumery, Commis de 4^e classe; Coz, Commis de 4^e classe.

Syndicat de Gravelines. — MM. Hervé, Syndic de 3^e classe; Brunet, Garde maritime de 1^{re} classe, au Petit-Fort-Philippe.

Syndicat du Grand-Fort-Philippe. — MM. Lenoir, syndic de 3^e classe; Dubuis, garde-maritime de 2^e classe.

ORGANISATION FINANCIÈRE.

TRÉSOR PUBLIC.

TRÉSORIER PAYEUR GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT DU NORD: M. Tranchau, ✱, (I), r. d'Anjou, 2.

Fondés de pouvoirs: MM. Bonneau, chef des bureaux, r. d'Anjou, 2; Cassier, chef du service de la Caisse des Dépôts et Consignations,

r. Nationale, 262. — *Caissier principal*: M. Tourbé, r. d'Anjou, 2. — *Chef du service de la perception*: M. Jeandel r. des Arts, 53. — *Chef du service de la Comptabilité*: N..... — *Chef du service de la Dépense*: M. Dhainaut, à La Madeleine. — *Chef du service des Rentes*: M. Dujardin, à Ascq. — *Chef du bureau des amendes*: M. Delattre, r. Boucher-de-Perthes, 8. — *Caissier adjoint*: M. Sohier, av. Becquart, 38, à Lambersart.

RECEVEURS PARTICULIERS DES FINANCES DANS LES ARRONDISSEMENTS:

Avesnes: M. Vachet, *Receveur des finances*; M. Fabien, *Fondé de pouvoirs*. — Cambrai: M. Mariel, *Receveur des finances*; M. Saturnin, *Fondé de pouvoirs*. — Douai: M. Boutard, *Receveur des finances*; M. Cerf, *Fondé de pouvoirs*. — Dunkerque: M. Reynaud, *Receveur des finances*; M. Guillard, *Fondé de pouvoirs*. — Hazebrouck: M. Combes, *Receveur des finances*; M. Gondouin, *Fondé de pouvoirs*. — Valenciennes: M. Latour, *Receveur des finances*; M. Blanchard, *Fondé de pouvoirs*.

PERCEPTIONS.

Les perceptions des contributions directes du département sont au nombre de 118. Elles sont divisées en 4 catégories savoir :

23 PERCEPTIONS HORS CLASSE. — Lille (4^e division), Lille (extra muros), Halluin, Tourcoing, Roubaix-Est, Armentières, Roubaix-Ouest, Anzin, Maubeuge, Croix, Lille (1^{re} division), Denain, Valenciennes, St-Andre, Tétèghem, Dunkerque, Lille (2^e division), Lille (3^e division), Lannoy, Fourmies, Douai, Haubourdin, Marcq-en-Barœul.

53 PERCEPTIONS DE 1^{re} CLASSE. — Douchy, Avesnes-lez-Aubert, Masnières, Raismes, Cambrai, Bailleul, Bourbourg, Merville, Clary, Ligny, Condé-sur-l'Escaut, Rouvignies, Solesmes, Aniche, Phalempin, Sains-du-Nord, Marly, Le Cateau, Wormhoudt, Pont-à-Marcq, Raches, Fournes, Gouzeaucourt, Méteren, Landrecies, Ivry, Templeuve, Onnaing, Sin-le-Noble, Inchy, Cyoing, Trélon, Haussy, Quincy, Famars, Comines, Somain, Jeumont, Eecke, Marchiennes, Ebblingham, Annoëullin, Beauvois, Seclin, Hautmont, Annappes, Fresnes, Estourmel, Englefontaine, Bergues, Bouchain, Landas, St-Pol-sur-Mer.

37 PERCEPTIONS DE 2^e CLASSE. — Gravelines, Bavai, Catillon, Villers-Pol, Quesnoy-sur-Deûle, Berlaimont, Lecelles, Le Quesnoy, Arleux, Neuville-St-Rémy, Santes, Bugnicourt, Sobre-le-Château, Saint-Amand, Quaëdypre, Arnêke, Maroilles, Morbecque, Baisieux, La Bassée, Walincourt, Bollezeele, Reppoëde, Orchies, Abancourt, Gommegnies, Wattignies, Steenvoorde, La Longueville, Vendegies-sur-Ecaillon, Cassel, Cartignies, Mœuvres, Etrœungt, Ennetières, Cousolre, Houplines.

4 PERCEPTIONS DE 3^e CLASSE. — Pont-sur-Sambre, Hondschoote, Watten, St-Waast,

1 PERCEPTION DE 4^e CLASSE. — Dourlers

PERSONNEL DES PERCEPTIONS.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

BAVAI (*) (7). Audignies, Houdain, Hon-Hergies, Louvignies-Bavai, Mecquignies, Obies: M. Escudier, à Bavai.

(*) La commune qui se trouve en tête de chaque groupe est celle du chef-lieu de perception. Le nombre entre parenthèses qui suit est celui des communes composant la réunion.

BERLAIMONT (8). Aulnoye, Aymeries, Leval, Monceau-St-Waast, Noyelles, St-Rémy-Chaussée et Sassegnies : M. Carton, à *Berlaimont*.

CARTIGNIES (8). Avesnelles, Bas-Lieu, Dompierre, Flaumont-Waudrechies, Haut-Lieu, Marbaix et St-Hilaire : M. Garoux, à *Avesnes*.

COUSOLRE (5). Aibes, Béréelles, Bousignies et Hestrud : M. Sion, à *Cousolre*.

DOURLERS (4). Floursies, St-Aubin et Semousies : M. Lacassin, à *Dourlers*.

ENGLEFONTAINE (8). Hecq, Locquignol, Neuville, Poix, Raucourt, Salesches et Vendegies-au-Bois : M. Grezel, à *Englefontaine*.

ETREBUNGT (5). Beaurepaire, Boulogne, Floyon et Larouillies : M. Vasseur, à *Etrebunqt*.

FOURMIES (4). Anor, Féron et Wignehies : M. Petitjean, à *Fourmies*,
GOMMEGNIES (7). Bry, Eth, Frasnoy, Preux-au-Sart, Wargnies-le-Grand et Wargnies-le-Petit : M. Bagarry, à *Gommegnies*.

HAUTMONT (9). Beaufort, Damousies, Eclaiibes, Ferrière-la-Petite, Limont-Fontaine, Obrechies, Saint-Remi-Mal-bâti et Wattignies-la-Victoire : M. Bouillon, à *Hautmont*.

JEUMONT (9). Boissois, Cerfontaine, Colleret, Elesmes, Marpent, Quiévelon, Recquignies et Vieux-Reng : M. de St Jean, à *Jeumont*.

LA LONGUEVILLE (4). Feignies, Neuf-Mesnil et Taisnières-sur-Hon : M. Lenthéric, à *La Longueville*.

LANDRECIES (7). Bousies, Croix, Fontaine-au-Bois, Forest, Preux-au-Bois et Robersart : M. Dordin, à *Landrecies*.

LE QUESNOY (7). Beaudignies, Ghissignies, Jolimetz, Louvignies-Quesnoy, Potelle et Villereau : M. Nihous, à *Le Quesnoy*.

MAROILLES (6). Favril, Grand-Fayt, Petit-Fayt, Prisches et Taisnières-en-Thiérache : M. Le Porz, à *Maroilles*.

MAUBEUGE (10). Assevent, Bersillies, Bettignies, Ferrière-la-Grande, Gognies-Chaussée, Louvroil, Mairieux, Rousies, Villers-sire-Nicole : M. Degand, à *Maubeuge*.

PONT-SUR-SAMBRE (6). Bachant, Boussières, Ecuelin, Hargnies et Vieux-Mesnil : M. Basuyean, à *Pont-sur-Sambre*.

SAINS-DU-NORD (5). Felleries, Ramousies, Sémeries et Rainsars : M. Decergie, à *Sains-du-Nord*.

SAINT-WAAST (7). Amfroipret, Bellignies, Bermeries, Bettrechies, La Flamengrie et Gussignies : M. Videlaïne, à *Bavai*.

SOLRE-LE-CHATEAU (11). Beurieux, Beugnies, Choisies, Clairfayts, Dimechaux, Dimont, Eccles, Lez-Fontaine, Sars-Poteries et Solrines : M. Scalabrino, à *Solre-le-Château*.

TRÉLON (9). Baives, Eppe-Sauvage, Glageon, Liessies, Moustiers, Ohain, Wallers-Trélon, Willies : M. Fourvy, à *Trélon*.

VILLERS-POL (6). Jenlain, Maresches, Orsinval, Ruesnes et Sepmeries : M. Mutte, à *Le Quesnoy*.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

ABANCOURT (9). Blécourt, Aubencheul-au-Bac, Cuvillers, Bantigny, Fressies, Hem-Lenglet, Paillencourt et Sancourt : M. Bureau, à *Cambrai*.

AVESNES-LEZ-AUBERT (6). Quiévy, Rieux, St-Aubert, St-Hilaire et Villers-en-Cauchies : M. Bataille, à *Avesnes-lez-Aubert*.

BEAUVOIS (5). Béthencourt, Bévillers, Boussières et Fontaine-au-Pire : M. *Lefèvre*, à *Beauvois*.

CAMBRAI : M. *Hennebique*, *QA*, à *Cambrai*.

CATEAU (Le) (5). Montay, St-Benin, St-Souplet et Pommereuil : M. *Surlet*, au *Cateau*.

CATILLON (6). Basuel, La Groise, Mazinghien, Ors et Rejet-de-Beaulieu : M. *Beneyton*, à *Catillon*.

CLARY (5). Bertry, Busigny, Maretz et Montigny : M. *Denisy*, à *Clary*.

ESTOURMEL (10). Avoingt, Cagnoncles, Carnières, Cattenières, Cauroir, Forenville, Niergnies, Séranvillers et Wambaix ; M. *Andrès*, à *Cambrai*.

GOUZEAUCOURT (7). Banteux, Bantouzelle, Gonnellieu, Honnecourt, Villers-Guislain et Villers-Plouich : M. *Charier*, *QA*, à *Gouzeaucourt*.

HAUSSY (5). Montrécourt, Saulzoir, St-Vaast et Vertain : M. *Maréchal*, à *Haussy*.

INGHY (7). Beaumont, Honnechy, Troisvilles, Maurois, Neuville et Reumont : M. *Plantain*, au *Cateau*.

IWUY (8). Escaudœuvres, Estrun, Eswars, Naves, Ramillies. Thun-Lévêque et Thun-St-Martin : M. *Dussaussois-Dujonc*, à *Cambrai*.

LIGNY-EN-CAMBRÉSIS (6). Audencourt, Caudry, Caullery, Esnes et Haucourt : M. *Balési*, à *Caudry*.

MASNIÈRES (7). Crèvecœur, Flesquières, Lesdain, Marcoing, Ribécourt et Rumilly : M. *Chrétien*, à *Masnières*.

MŒUVRES (6). Anneux, Boursies, Cantaing, Doignies et Noyelles-sur-l'Escaut : M. *Mathieu* (M), à *Cambrai*.

NEUVILLE-ST-REMY (8). Fontaine-Notre-Dame, Haynecourt, Morenchies, Proville, Raillencourt, Saily et Tilloy : M. *Hecquet*, à *Cambrai*.

SOLESMES (6). Beaurain, Briastre, Saint-Python, Romeries et Viesly, M. *Zimmer*, dit *Lorentz*, à *Solesmes*.

VENDEGIES-SUR-ÉCAILLON (6). Bermerain, Capelle, Escarmain, St-Martin et Sommaing : M. *Guénin*, à *Vendegies-sur-Ecaillon*.

WALINCOURT (6). Dehéries, Elincourt, Malincourt, Selvigny et Villers-Outréaux : M. *Henry*, à *Walincourt*.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

ANICHE (7). Auberchicourt, Écaillon, Lewarde, Loffre, Masny et Montigny : M. *Bronsart*, à *Aniche*.

ARLEUX (7). Gœulzin, Cantin, Estrées, Lécluse, Hamel et Brunémont : M. *Dumonchy*, à *Arleux*.

BUGNICOURT (8). Erchin, Villers-au-Tertre, Monchecourt, Fressain, Marcq, Aubigny-au-Bac et Féchain : M. *Deharvengt*, à *Douai*.

CUINCY (7). Auby, Flers, Lauwin-Planque, Esquerchin, Courchelettes et Lambres : M. *Godefroy*, *Q I*, à *Douai*.

DOUAI : M. *Picton*, à *Douai*.

LANDAS (5). Aix, Beuvry, Nomain et Saméon : M. *Bardet*, à *Orchies*.

MARCHIENNES-VILLE (8). Bouvignies, Marchiennes-Campagne, Rieuilay, Tilloy, Vred, Wandignies et Warlaing : M. *Mouy*, à *Marchiennes*.

ORCHIES (4). Auchy, Coutiches et Faumont : M. *Pagnelle de Larret*, à *Orchies*.

RACHES (6). Anhiers, Flines, Lallaing, Raimbeaucourt et Roost-Warendin : M. *Junique*, à *Douai*.

SIN-LE-NOBLE (6). Dechy, Férin, Guesnain, Roucourt, Waziers : M. *Beaumont*, à *Douai*.

SOMAIN (7). Bruille-lez-Marchiennes, Erre, Fenain, Hornaing, Pecquencourt et Villers-Campeau : M. *Hucquedieu*, à *Somain*.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

BERGUES (6). Armabouts-Cappel, Bierne, Hoymille, Pitgam, Steene : M. *Saubat*, à *Bergues*.

BOLLEZEELE (5). Broxeele, Lederzeele, Merckeghem et Volckerinckhove : M. *Vagoque*, à *Bollezeele*.

BOURBOURG (8). Bourbourg-Campagne, Brouckerque, Cappelle-brouck, Drincham, Looberghe, Saint-Pierrebroucq, et Spycker : M. *Lertora*, à *Bourbourg*.

DUNKERQUE : M. *d'Aubenton*, à *Dunkerque*, r. du Jeu de Paume.

GRAVELINES (5). Grand-Fort-Philippe, Craywick, St-Georges et Loon-Plage : M. *Vigniaud*, à *Gravelines*.

HONDSCHOOTE (3). Killem et Les Moères : M. *Tête*, à *Hondschoote*.
ST-POL-SUR-MER (6). Cappelle, Fort-Mardyck, Grande-Synthe, Mardyck et Petite-Synthe : M. *Hyronimus*, à *St-Pol-sur-Mer*.

QUAEDYPRE (7). Socx, West-Cappel, Wylder, Bissezeele, Crochte, Eringhem : M. *Tubert*, à *Bergues*.

REXPOËDE (4). Bambecque, Oost-Cappel et Warhem : M. N. . . . , à *Reypoëde*.

TETEGHEM (10). Bray-Dunes, Coudekerque, Coudekerque-Branche, Ghyvelde, Leffrinckoucke, Malo-les-Bains, Uxem, Rosendaël et Zuydcoote : M. *Decrombecque*, à *Dunkerque*.

WATTEN (5). Holque, Millam, St-Momelin et Wulverdinghe : M. *Spieser*, à *Watten*.

WORMHOUDT (5). Esquelbecq, Herzeele, Ledringhem et Zeggars-Cappel : M. *Vermersch*, à *Wormhoudt*.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

ARNÈKE (6). Buysscheure, Noordpeene, Ochtezeele, Rubrouck et Zermezeele : M. *Bonnier*, à *Cassel-gare*.

BAILLEUL (4). St-Jans-Cappel, Steenwerck et Nieppe : M. *Braussier*, à *Bailleul*.

CASSEL (7). Bavinchove, Hardifort, Ste-Marie-Cappel, Oxelaëre, Wemaers-Cappel et Zuytpeene : M. *Flament*, à *Cassel*.

EBBLINGHEM (9). Blaringhem, Caestre, Hondeghem, Lynde, Renescure, Sercus, Staple et Wallon-Cappel : M. *Testaud*, à *Hazebrouck*.

EECKE (8). Boeschêpe, Borre, Godewaersvelde, Pradelles, St-Sylvestre-Cappel, Strazeele et Terdeghem : M. *Tirmarche*, à *Hazebrouck*.

MERVILLE (5). Estaires, Haverskerque, La Gorgue, Neuf-Berquin : M. *Royet*, à *Merville*.

MÉTEREN (5). Berthen, Flêtre, Merris et Vieux-Berquin : M. *Vincenot*, à *Bailleul*.

MORBECQUE (4). Boeseghem, Steenbecque et Thiennes : M. *de Prat*, à *Hazebrouck*.

STEENVOORDE (4). Houtkerque, Oudezeele et Winnezeele : M. *Béquin*, à *Steenvoorde*.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

ANNAPPES (4). Ascq, Flers et Forest : M. *Isbled*, à *Annappes*.

ANNŒULLIN (8). Allennes-lez-Marais, Bauvin, Camphin-en-Carrebault, Carnin, Chemy, Herrin et Provin: M. *Marie*, à *Annœullin*.

ARMENTIÈRES (4). La Chapelle d'Armentières, Erquinghem-Lys et Bois-Grenier: M. *Minssieux*, r. du Faubourg-de-Lille, à *Armentières*.

BAISIEUX (6). Anstaing, Chéreng, Gruson, Tressin et Willems: M. *Dessey*, à *Baisieux*.

LA BASSÉE (5). Hantay, Illies, Marquillies et Salomé: M. *Ryckebusch*, à *La Bassée*.

COMINES (5). Deulémont, Warnéton-Bas, Warnéton-Sud et Wervicq-Sud: M. *Collignon*, à *Comines*.

CROIX (3). Wasquehal et Wattrelos: M. *Fontin*, *, rue du Grand-Chemin, 6, à *Roubaix*.

CYSOING (7). Bourghelles, Bouvines, Camphin-en-Pévèle, Péronne, Sainghin-en-Mélantois et Wannehain: M. *Koziorowicz*, à *Cysoing*.

ENNETIÈRES-EN-WEPPES (6). Englos, Erquinghem-le-Sec. Escobecques, Le Maisnil et Radinghem: M. *Thobois*, à *Haubourdin*.

FOURNES (6). Aubers, Fromelles, Herlies, Sainghin-en-Weppes et Wicres: M. *Bernard*, à *Fournes*.

HALLUIN (5). Bousbecque, Roncq, Linselles et Neuville-en-Ferrain: M. *Clavel*, à *Halluin*.

HAUBOURDIN (5). Hallennes-lez-Haubourdin, Lomme, Loos et Sequedin: M. *Bonnécie*, à *Haubourdin*.

HOUPLINES (4). Capinghem, Frelinghem et Prêmesques: M. *Macaire*, r. du faubourg de Lille, à *Armentières*.

LANNOY (6). Hem, Leers, Lys, Saily et Toufflers: M. *Parenty*, à *Lannoy*.

LILLE (1^{re} Division): M. *Jonatte*, *, bd Bigo-Danel, 6, à *Lille*.

LILLE (2^e Division): M. *Akermann*, r. de Paris, 169^{bis}, à *Lille*.

LILLE (3^e Division): M. *Dujarier*, 13, rue d'Anjou, à *Lille*.

LILLE (4^e Division): M. *Boby de la Chapelle*, r. Jean-Bart, 32, à *Lille*.

LILLE (extra-muros) (7). Lille faubourgs de Fives et de St-Maurice, Faches, Hellemmes, Lezennes, La Madeleine, Mons-en-Barœul et Ronchin: M. *Thilloy*, *, r. St-Gabriel, 34, à *Lille*.

MARCQ-EN-BARŒUL (3). Bondues et Mouvaux: M. *Dalloz-Furet*, à *Marcq-en-Barœul*.

PHALEMPIN (9). Attiches, La Neuville, Moncheaux, Mons-en-Pévèle, Ostricourt, Thumeries, Tourmignies et Wahagnies: M. *Boudes*, à *Phalempin*.

PONT-A-MARCQ (6). Avelin, Bersée, Ennœvelin, Fretin et Méricnies: M. *Huet*, à *Pont-à-Marcq*.

QUESNOY-SUR-DEULE (4). Lompret, Pérenchies et Verlinghem: M. *Chailly*, à *Quesnoy-sur-Deule*.

ROUBAIX-EST: M. *Lacroix*, r. du Curoir, 79, à *Roubaix*.

ROUBAIX-OUEST: M. *Flajollet*, r. de la Perche, 20, à *Roubaix*.

SAINT-ANDRÉ (4). Lambersart, Marquette et Wambrechies: M. *Ruelle*, r. d'Anjou, 21, à *Lille*.

SANTES (5). Beaucamps, Emmerin, Ligny et Wavrin: M. *Lamolinaire*, A, à *Haubourdin*.

SECLIN (3). Gondécourt et Houplin: M. *Blondé*, à *Seclin*.

TEMPLEUVE (7). Bachy, Cappelle, Cobrieux, Genech, Louvil et Mouchin: M. *de Valicourt*, à *Templeuve*.

TOURCOING : M. *Himmès*, r. du Haze, 88 ter, à *Tourcoing*.
 WATTIGNIES (5). Lesquin, Noyelles, Templemars et Vendeville :
 M. *Bidart*, à *Wattignies*.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

ANZIN (8). Aubry, Bellaing, Beauvrages, Bruay-sur-l'Escaut, Petite-Forêt, St-Saulve et Wallers : M. *Germain*, à *Anzin*.

BOUCHAIN (7). Emerchicourt, Hordain, Lieu-St-Amand, Marquette, Mastaing, Wasnes-au-Bac et Wavrechain-sous-Faulx : M. *Brossard*, à *Bouchain*.

CONDÉ-SUR-L'ESCAUT (5). Hergnies, St-Aybert, Thivencelles et Vieux-Condé : M. *Gérandal* à *Condé-sur-l'Escaut*.

DENAIN (7). Abscon, Escaudain, Haveluy, Hélesmes, Rœulx et Wavrechain-sous-Denain : M. *Rangeard*, à *Denain*.

DOUCHY (7). Avesnes-le-Sec, Haspres, Lourches, Neuville-sur-l'Escaut et Noyelles : M. *Hamelin*, à *Douchy*.

FAMARS (7). Artres, Aulnoy, Maing, Monchaux, Quéreraing et Verchain-Maugré : M. *Vaudin*, à *Valenciennes*.

FRESNES (5). Crespin, Escautpont, Odomez et Vicq : M. *Lebreton*, à *Fresnes*.

LECELLES (6). Maulde, Nivelles, Rumegies, Rosult et Thun : M. *Quenet*, à *St-Amand*.

MARLY (5). Curgies, Préseau, Saultain et Sebourg : M. *Parzy*, à *Valenciennes*.

ONNAING (5). Estreux, Quarouble, Quiévreachain et Rombies : M. *Guyot*, à *Valenciennes*.

RAISMES (6). Bruille-St-Amand, Château-l'Abbaye, Flines-lez-Mortagne, Hasnon, Mortagne-du-Nord : M. *Vandevoir*, à *St-Amand*.

ROUVIGNIES (8). Haulchin, Hérin, La Sentinelle, Oisy, Prouvy, Thiant et Trith-St-Léger : M. *Vincent*, à *Valenciennes*.

SAINTE-AMAND (5). Bousignies, Brillon, Millonfosse et Sars-et-Rosières : M. *Nicolas*, à *St-Amand*.

VALENCIENNES : M. *Vergeot*, à *Valenciennes*.

RECETTES MUNICIPALES

Arrondissement d'Avesnes. — MM. Levacq, à *Avesnes*; N..... à *Fournies*; Neunez, à *Glageon*; Poulet, à *Hautmont*; Rivolet, à *Maubeuge*; Membre, à *Le Quesnoy*; Walbert, à *Wignehies*.

Arrondissement de Cambrai. — MM. Carrez, à *Cambrai*; Tri-gaut, à *Le Cateau*; Milet, à *Caudry*; Guyot, à *Solesmes*.

Arrondissement de Douai. — MM. Dufour, à *Aniche*; Griffon, à *Douai*; Louvez, à *Orchies*.

Arrondissement de Dunkerque. — MM. Quaeghebur, à *Bergues*; Cattoen, à *Bourbourg*; Dyserin, à *Dunkerque*; Thavez, à *Gravelines*; Versmisse, à *Hondschoote*; Vanbecelaere, à *Rosendaël*; Ryngaert, à *A*, à *St-Pol-sur-mer*; Voisin, à *Malo-les-Bains*.

Arrondissement d'Hazebrouck. — MM. Delcour, à *Bailleul*; Cloët, à *Cassel*; Bertein, à *Estaires*; Andriès, à *Hazebrouck*; Mills, à *Merville*; Deschildre, à *Nieppe*; Patou, à *Steenwerck*; Lamôte, à *Steenvoorde*.

Arrondissement de Lille.—MM. Deleporte, à *Annœullin*; Graignon, à *Armentières*; N. à *La Bassée*; Hazebroucq, à *Comines*; Fauvarque, à *Croix*; Guiton, à *Halluin*; Leprêtre, à *Haubourdin*; Debachy, à *Hellemmes*; Deçoq, à *Houplines*; Dermie, à *La Madeleine*; Welhoff, à *Lille*; Ballenghien, à *Lomme*; Boussemart, à *Loos*; Dieu, à *Marcq-en-Barœul*; N. à *Quesnoy-sur-Deûle*; Salembier, à *Roubaix*; Duriez, à *Seclin*; Dramais, à *Tourcoing*; Lallemand, à *Wattrelos*.

Arrondissement de Valenciennes — MM. Facon, à *Anzin*; Gonthier, à *Condé-sur-l'Escaut*; Legrand, à *Denain*; Guiot, à *Fresnes*; Balan, à *Saint-Amand*; Fournier, à *Valenciennes*.

ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES ET DU CADASTRE.

La Direction des Contributions directes est chargée de la conservation des plans cadastraux et des matrices cadastrales de toutes les communes du département, dont les minutes sont déposées dans ses bureaux. — Sur la demande qui en est faite au Directeur par les intéressés, elle délivre des copies ou extraits certifiés de ces plans et matrices aux propriétaires, officiers ministériels et chefs de service ou d'administration qui en ont besoin.

Directeur Général : M. Maurice-Bloch, O *, I, à Paris.

Direction des Contributions directes du département.

Directeur : M. Hennebique, O *, I, r. du Pont-Neuf, 23, à Lille.

Inspecteur-rédacteur : M. Marguerit, r. Jacquemars-Gièlée, 115; *Contrôleur-Rédacteur principal* : M. Petit, r. Boucher-de-Perthes, 64; *Contrôleur-rédacteur* : M. Boullay, r. Alexandre Deleamar, 34, Mons-en-Barœul.

Inspecteurs : MM. Poupelier, r. Faubourg de Roubaix, 125; Leclerc, r. de La Bassée, 80; Tabois, place Cormontaigne, 11.

CONTROLEURS : (*)

M. Gosselain, à Dunkerque : ville de Dunkerque; perception de Tétéghem, moins la commune de Rosendaël.

M. Potet, à Dunkerque : communes de Rosendaël, Bergues, Armbouts-Cappel, Bierne, Hoymille, Quaëdypre, Socx, West-Cappel, Wylder; perceptions d'Hondschoote, Rexpoëde, Wormhoudt, et Steenvoorde.

M. Watteau, à Dunkerque : communes de Pitgam, Steene, Bissezeele, Crochte, Eringhem; perceptions de Bollezeele, Bourbourg, Gravelines, Saint-Pol-sur-Mer et Watten.

M. Rombout, à Hazebrouck : ville d'Hazebrouck, perceptions d'Arnèke, Cassel, Ebblinghem, Eecke et Morbecque.

M. Seigné, à Armentières : perceptions d'Armentières et Houplines.

M. Parzy, à Tourcoing : sections C et D de Tourcoing.

M. Bertrand, à Tourcoing : sections A, E et B de Tourcoing, perception d'Halluin.

M. Lucy, à Roubaix : perception de Roubaix-Ouest, commune de Wasquehal.

M. Lecocq, à Roubaix : sections A B K de la perception de Roubaix-Est, communes de Leers et Lys-lez-Lannoy.

(*) Nous indiquons à la suite du nom des contrôleurs la circonscription du contrôle.

M. Rosier, à Roubaix : sections C F et DE de la perception de Roubaix-Est, communes de Lannoy, Hem, Sailly et Toufflers.

M. Spiral, rue Jenner, 73, à Lille : perceptions de Bailleul, Merville, et Méteren.

M. Cailleret, place Alexandre Dumas, 12, à Lille : communes de La Madeleine, Faches, Hellemmes, Lezennes, Mons-en-Barœul, Ronchin et perception d'Annappes.

M. Benoit, rue Solférino, 198, à Lille : perceptions de Comines, Quesnoy-sur-Deûle, St-André, et commune de Bondues.

M. Malézieux, place Cormontaigne, 9, à Lille : Lille-Gare et section des Moulins.

M. Garnier, boulevard Bigo-Danel, 5, à Lille : Lille-Centre.

M. Patoureaux, A, rue des Frères-Vaillant, 9, à Lille : Vauban et Wazemmes.

M. Bricout, rue Duhem, 14, à Lille : Canteleu, Sud-Esquermes, Fives et St-Maurice.

M. Chaudron, rue Turgot, 19, à Lille : perceptions d'Ennetières, Fournes, Haubourdin et La Bassée.

M. Forest, rue du Faubourg de Douai, 100, à Lille : perceptions d'Annœullin, Phalempin, Pont-à-Marcq, Santes, Seclin et Wattignies.

M. Marchal, rue Brûle-Maison, 104, à Lille : communes de Croix, Watrelos, Marcq-en-Barœul et Mouvaux.

M. Balbure, boulevard Victor-Hugo, 246, à Lille : perceptions de Baisieux, Cysoing, Templeuve, Landas et Orchies, communes de Bousignies, Brillon, Millonfonse, Sars et Rosières.

M. Malin, à Douai : perceptions d'Aniche, Marchiennes, Raches et Somain ; communes d'Erchin, Monchecourt et Villers-au-Tertre.

M. Lespine, à Douai : perceptions de Douai, Cuincy, Sin-le-Noble.

M. Fallot, à Cambrai : perceptions d'Arleux, Abancourt, Estourmel, Iwuy et Ligny-en-Cambrésis ; communes de Bugnicourt, Aubigny-au-Bac, Féchain, Fressain et Marcq-en-Ostrevent.

M. Lecavuche, à Cambrai : perceptions de Cambrai, Gouzeaucourt, Masnières, Mœuvres et Neuville-Saint-Rémy.

M. Moracchini, à Cambrai : perceptions d'Avesnes-lez-Aubert, Beauvois, Haussy et Douchy ; commune de Lieu-St-Amand.

M. Tiphine, au Cateau : perceptions de Catillon, Clary, Inchy, Le Cateau et Walincourt.

M. Lanceraux, à Valenciennes : perceptions de Denain, Rouvignies et Bouchain, moins la commune de Lieu-St-Amand.

M. Bernaudat, à Valenciennes : villes de Valenciennes et Anzin, perception de Marly.

M. Le Roux de Bretagne, à Valenciennes : perceptions de Condé, Fresnes, Raismes.

M. Dicop, à Saint-Amand : perceptions de Lecelles et Onnaing ; communes de St-Amand, Aubry, Bellaing, Beuvrages, Bruai, Petite-Forêt, St-Saulve et Wallers.

M. Raoul, à Le Quesnoy : perceptions de Solesmes, Vendegries-sur-Ecaillon, Famars, Englefontaine, Gommegnies, Le Quesnoy et Villerspol.

M. Pérémé, à Maubeuge : communes d'Hautmont, Jeumont, Boussois, Marpent, Recquignies, Maubeuge, Assevent, Ferrière-la-Grande, Louvroil et Rousies.

M. Marquay, à Maubeuge : perceptions de Bavai, Cousolre, Hautmont (moins la ville d'Hautmont), La Longueville, Pont-sur-Sambre, St-Waast, La Vallée et Solre-le-Château, (moins la commune de Beugnies) ; communes de Cerfontaine, Colleret, Élesmes, Quiévelon, Vieux-Reng, Bersillies, Bettignies, Gognies-Chaussée, Mairieux et Villers-sire-Nicole.

M. Grévin, à Avesnes : perceptions de Berlaimont, Doulers, Etroëungt, Landrecies, Marolles et Trélon ; communes de Cartignies, Marbaix et Beugnies.

M. Ricot, à Fourmies : perceptions de Fourmies et Sains-du-Nord ; communes d'Avesnes, Avesnelles, Bas-Lieu, Dompierre, Flaumont-Waudrechies, Haut-Lieu et St-Hilaire-sur-Helpe.

MM. Lâché, Lecerclé, Morat, Carlier, surnuméraires.

CADASTRE.

Géomètre en Chef : M. Favre, r. de Turenne, 43, à Lille. — *Géomètre triangulateur* : M. F. Martin, à Haubourdin. — *Géomètres de 1^{re} classe* : MM. Fl. Couteaux, à Bousbecque, Harlez, à Bertincourt (Pas-de-Calais) ; J. Martin, à Haubourdin ; Lefèvre, à Wallers ; Brunet, à Maing ; Lefebvre, à Amiens ; C. Couteaux, à St-Saulve ; Ernest Couteaux, à St-Amand-les-Eaux. Cornet, à Mœuvres et Raviart, fils, à Hasnon. — *Géomètre de 1^{re} classe à titre provisoire* : M. Edm. Couteaux, à Bantigny. — *Elève géomètre* : M. Flament, Roger, à St-Amand-les-Eaux. — *Employés* MM. G. Crétal et G. Wanwymeersch.

ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES

Directeur Général : M. Martin, O *, A, Conseiller d'État, à Paris.

Direction départementale.

Directeur : M. Proniez, *, r. Meurein, 89, à Lille.

Bureaux de la direction : r. Meurein, 89. — *Inspecteur, 1^{er} commis* : M. Leclereq ; *Contrôleurs* : MM. Potier, r. Bernard, 59, et Wallois, r. Barthélémy-Delespaul, 143 ; *Commis principaux* : MM. Milot, r. Parrayon, 16 ; Herbert, av. Verdi, 25, La Madeleine ; Capliez, r. de Condé, 85 ; Walrave, Lomme ; av. de Montacamp, 38 ; Deleval, r. du Bois, 7 ; Mathieu, r. des Templiers, 25, à Lomme ; Bouquillion, r. Descartes, 15 ; Taverne, r. Jean-Roisin, 12 ; Cazin, r. Longueil, 13 ; Régniez, av. des Lilas, 22 ; Poidevin, r. Jacquemars-Giélée, 30 ; Boucry, pl. Février, 6 ; Aubert, r. Montaigne, 38 ; Lecerf, r. d'Esquermes, 25 ; Dubois, bd de Lorraine, 31 ; Fontaine, r. André, 1 ; *Commis* : M. Luchet, r. Proudhon, 7.

Conseils judiciaires : MM. Wable, avocat à la Cour d'appel de Douai ; Fardel, avoué à la Cour d'appel de Douai ; Houdoy, A, avocat à Lille ; Dorgeville, avoué, à Lille ; Herbecq, avocat à Avesnes ; Cousin, avoué à Avesnes ; Chappeau, A, avocat à Cambrai ; Monteunis, avoué à Dunkerque ; Dumont, avoué à Hazebrouck ; Cellier, avocat à Valenciennes.

SERVICE GÉNÉRAL. — *Inspecteurs départementaux* : MM. Lemaire, r. du Buiss n, 18 ; De Guizelin, r. Barthélémy-Delespaul, 11 ; Taquet, av. des Lilas, 42 ; Burcey, av. des Lilas, 12 ; Maulny, r. Ste-Catherine, 84 ; Jeannin, r. Jacquemars-Giélée, 45.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES. — AVESNES, MM. Crista, *Sous-Directeur*; Marchand, *Rpp.*, *entreposeur*; Cocu, *Chef de Poste*.

MAUBEUGE, MM. Becquet *C^r*; Aunev, *Rp.* — FOURMIES, Dulot, *Chef de poste*; Fosset, *Rp.* — LANDRECIÉS, Taine, *Ra.*; Chul, *Cp.* — BAVAI, Roche, *Ra.*; Rouez, *Cp.* — BERLAIMONT, Dupont, *Ra.*; Laurent, *Cp.* — CARTIGNIES, Fournier, *Ra.*; Cottret, *Cp.* — FEIGNIES, Carnoy, *Ra.*; Gisclard *Cp.* — FELLERIES, Raimond, *Ra.*; Joly, *Cp.* — HAUTMONT, Renaut, *Rp.*; Chauvin, *Chef de Poste*. — GOMMEGNIES, Josset, *Ra.*; Mairesse, *Cp.* — LE QUESNOY, Descobert, *Ra.*; Audegond, *Cp.* — SOLRE-LE-CHATEAU, Remy, *Ra.*; Démaret, *Cp.* — TRÉLON, Marcq, *Ra.*; Denoyelle, *Cp.* — JEUMONT, Mallet, *Ra.*; Quignard *Cp.*

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. — CAMBRAI, MM. Julhè, *Sous-directeur*; Carpentier, *Rpp.*, *entreposeur*; Bayart, *C^r*; Wauthier, *Rp.*, et Hiel, *Chef de poste*.

LE CATEAU, MM. Raimbeaux, *Rp.*; Pissarro, *Chef de poste*. — ABANCOURT, Géry, *Ra.*; Lisse, *Cp.* — BEAUVOIS, Germain, *Ra.*; Portun, *Cp.* — LE CATEAU (banlieue), Dubus, *Ra.*; Foutanez, *Cp.* — CAUDRY, Morival, *Ra.*; Legrand, *Cp.* — GOZEAUCOURT, Vaast, *Ra.*; Fauchoux, *Cp.* — HAUSSY, Albouy, *Ra.*; Bignet, *Cp.* — IWUY, Mantel, *Ra.*; Débèthune, *Cp.* — MASNIÈRES, Tadis, *Ra.*; Marchand, *Cp.* — SOLESMES, Cazin, *Ra.*; Drugbert, *Cp.* — WALINCOURT, Wéry, *Ra.*; Dhénin, *Cp.*

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — DOUAI, MM. Prévost, *Sous-directeur*; Henry, *Rpp.*, *Entreposeur*; Barillot, *C^r*.

ARLEUX, MM. Quesday, *Ra.*; Malaquin, *Cp.* — ANICHE, Lavabre, *Chef de poste*. Remy, *Cp.*; — FLERS-EN-ÈSCREBIEUX, Crignon, *Ra.*; Fabre, *Cp.* — FLINES, Lecat, *Ra.*; Lechartier, *Cp.* — LEWARDE, Lequien, *Ra.*; Gillot, *Cp.* — MARCHIENNES, Lemaire, *Ra.*; Delvigne, *Cp.* — ORCHIES, Bouchez, *Ra.*; Joly, *Cp.* — SIN-LE-NOBLE, de Saint-Stéban, *Chef de poste*, Wiest, *Cp.* — AUBY, Gaben, *Chef de poste*; Delaplace, *C.* — SOMAIN, Rameaux, *Rec. mixte*; Cartignies, *Chef de poste*; Tilloy, *Cp.* — SIN LE-NOBLE, Ansart, *Rec. mixte*.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE. — DUNKERQUE, MM. Cazenave, *Sous-directeur*; Martinache, *Rpp.*, *Entreposeur*; Lebon, *C^r*; N....., *Rp.*; Laffourcade (*Port et Gare*); Desselle (*Nord*); Tricot (*Sud*), *Chefs de poste*.

BERGUES, MM. Blauwart, *Ra.*; Ducroo, *Cp.* — COUDEKERQUE, Fumery, *Ra.*; Fossaërt, *Cp.* — GRAVELINES, Maillard, *Ra.*; Blanpain, *Cp.* — WORMHOUDT, Delattre, *Ra.*; Dalinval, *Cp.* — WATTEN, Brachet, *Ra.*; Houin, *Cp.*

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK. — HAZEBROUCK, MM. Aubry, *Receveur* *Entreposeur*; Berthiault, *Chef de poste*; Fouchart, *Ra.*; Opperrin, *Cp.*

BAILLEUL, MM. Lhomme, *Ra.*; Lemoine, *Cp.* — CASSEL, Laigle, *Ra.*; Lecomte, *Cp.* — MERVILLE, Harlatte, *Ra.*; Toupet, *Cp.* — STEENVOORDE, Delaby, *Ra.*; Prouharam, *Cp.*

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — LILLE, *Inspecteur sédentaire*: Nacry, 30,

ABBREVIATIONS : R.P.P. Receveur principal. — *Rp.*, receveur particulier. — *Ra.*, Receveur ambulant. — *C^r*, Contrôleur. — *Cp.*, Commis principal. — *C.*, Commis.

rue Colbert. — *Receveur principal* : M. Pelte, r. Meurein, 87 ; — *Entrepouseur des Tabacs et des Poudres à feu* : M. Penchard, r. Meurein, 85 ; — *Contrôleurs* : MM. Bastien, r. Descartes, 23 ; Dulery 16, rue de la Plaine (*La Madeleine*) ; Waniard, r. Pasteur, 44 ; Ségard, r. de Carvin, 84. — *Receveurs particuliers sédentaires* : MM. Petit, r. de Cambrai, 2 bis ; Legente, r. de Valmy, 8 ; Dufour, r. des Urbanistes, 9 ; Dupret, r. Colbert, 152 ; Gervaise, 198, r. Pierre-Légrand. — *Chefs de poste* : MM Pépiot (*Fives*) ; Clercq (*St-Maurice*) ; Nez (*Moulins*) ; Andriès (*St-Michel*) ; Briche (*Wazemmes*) ; Delavalle (*Tournai*) ; Le Bedel (*La Madeleine*).

ARMENTIÈRES, MM. Mas, C^r ; M. Lantenois, Rp. — ROUBAIX. *Inspecteur sédentaire* : M. Albenque ; Bouveret, C^r ; Leroy, Rp. ; Remy, Rp. ; *Chefs de poste* : Lechartier (ROUBAIX-OUEST) ; Ricaux (ROUBAIX-EST). — WATTRELOS, Marquerie, *Receveur sédentaire* ; Callart, *Chef de poste*. — TOURCOING, Bauwin, C^r ; Randon, Rp. ; Marcq, Rp. ; Maniez, *Chef de poste* ; Gouilleux, *Chef de poste*. — DON-SAINGHIN, Dégosse, *Receveur mixte*. — ANNOEULLIN, Donaud, *Chef de poste* ; Borie, Cp. — CYSOING, Clity, Ra. ; Reynoudt, Cp. — HALLUIN, Richard, *Chef de poste* ; Gamaise, Cp. — HAUBOURDIN, Jolant, Rp. *sédentaire* ; Coquelet, *Chef de poste*. Cp. — ASCQ, Hébert, Ra. ; Rossignol, Cp. — LANNOY, Flipo, Ra. ; Debaert, Cp. — LA BASSÉE, Cocquemot, *Chef de poste* ; Bauchard, Cp. — LOMME, Bucamp, Ra. ; Lodfeu, Cp. — MARCQ-EN-BAROEUL, Accart, *Chef de poste* ; Duhem, Cp. — TEMPLEUVE, Delecroix, Ra. ; Lanchais, Cp. — QUESNOY-SUR-DEULE, Sevrez, Ra. ; Boudaliez, Cp. — ROUBAIX, Neyrolles, *Receveur mixte*. — THUMERIES, Danhiez, Ra. ; Morville, Cp. — SECLIN, Martin, *Receveur mixte* ; Bailliez, *Chef de poste* ; Laurent, Cp. — RONCHIN, Jouglet, *Chef de poste* ; Level, Cp.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. — VALENCIENNES, MM. Pérageallo, *Sous-directeur* ; Vullien, Rpp. ; Bocquet, *Entrepouseur des Tabacs et des Poudres à feu* ; Bouchez, C^r ; Wagny, Rp.

ANZIN, MM. Lemaire, C^r ; N....., Rp. — DENAIN, Dubois, C^r ; Popis, Rp. — ST-AMAND, Montel, C^r ; Blanquart, Rp. — ONNAING, Chalmeau, Rp. ; Bocquillon, *Chef de poste*. — BOUCHAIN, Holley, Ra. ; Robin, Cp. — DOUCHY, Douziech, Ra. ; Guilhot, Cp. — ABSCON, Haboury, Ra. ; Cagniot, Cp. — CONDÉ-SUR-L'ESCAUT, Courden, *Receveur mixte* ; Prudhomme, *Chef de poste*. — FRESNES, Crozat, *Chef de poste*. — HÉRIN, Flaquet, Ra. ; Carré, Cp. — MAING, Mouton, Ra. ; Cosson, Cp. — MARLY, Guggemôs, Ra. ; Stévenin, Cp. — MORTAGNE, Ducrot, Ra. ; Devienne, Cp.

Service spécial des sucres et des distilleries.

INSPECTION DE LILLE. — *Inspecteur* : M. Blondeau, r. Royale, 127. — *Contrôleurs*. LILLE-SUD ET ENTREPÔT : M. Briet, à l'Entrepôt ; LA BASSÉE : Lecomte ; DUNKERQUE : M. Drapier ; LILLE-NORD : M. Dournel, r. de Lannoy, 69 ; ARMENTIÈRES : M. Dubois ; HAUBOURDIN : M. Masclef. — ENTREPÔT DES SUCRES DE DUNKERQUE, *Chef de poste* : M. Lemaître.

INSPECTION DE CAMBRAI. — *Inspecteur* : M. Boulangor. — *Contrôleurs* : CAMBRAI : M. Boué ; MASNIÈRES : M. Rotgès ; SOLESMES : M. Rousseau ; VALENCIENNES : M. Cante ; DENAIN : M. Maillard ; DOUAI :



- M. Basquin, — ENTREPÔT DES SUCRES DE VALENCIENNES : *Chef de poste* : Petit. — ENTREPÔT DES SUCRES DE DOUAI : *Chef de poste* : M. Héraud. — ENTREPÔT DES SUCRES DE LOURCHES : *Chef de poste* : M. Rampen. — ENTREPÔT DES SUCRES DE CAMBRAI : *Chef de poste* : M. Dubost.

Service de la garantie des matières d'or et d'argent.

LILLE, *Contrôleur* : M. Marguerith dit Duprè, r. Gustave-Jonquez, 15 ; *Essayeur* : M. Vaillant, professeur à l'Institut industriel. (Bureau : r. Meurein, 87). — DUNKERQUE, *Contrôleur* : M. Lebon. — VALENCIENNES *Contrôleur* : M. Bouchez.

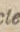
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET TIMBRE.

L'administration de l'Enregistrement et des Domaines est la plus ancienne des régies financières. Son origine remonte à plusieurs siècles. Elle est importante, non pas seulement par l'importance de ses produits mais encore par les nombreux services qu'elle rend à la société. Elle fut reconstituée sur de nouvelles bases par la loi du 27 mai 1791.

Directeur Général : M. Marraud, O , A C , Conseiller d'Etat, Ministère des Finances, Palais du Louvre, r. de Rivoli, à Paris.

Direction départementale.


La Direction du Nord est la première après celle de Paris ; elle produit annuellement près de 35 millions ; son personnel est composé ainsi qu'il suit :

Directeur : M. Bousson, , r. Gauthier de Châtillon, 18. — *Rédacteur de la Direction* : M. Tirlemont. — *Inspecteurs* : MM. Ravisé, A, r. Barthélemy-Delespaul, 41 ; Dainin, bd. des Ecoles, 2 ; Soulier, r. Bourignon, 10. — *Sous-Inspecteurs* : MM. Joffroy, r. Virginie-Ghesquière, 28 ; Massin, r. Denfert-Rochereau, 43 ; François, r. Brûle-Maison, 78 ; Bégou, r. Caumartin, 40 ; Coquilhat, r. Gauthier-de-Châtillon, 1 ; Cartier, attaché au Contentieux de la Direction ; Dreuilh, pl. Simon-Vollant ; Eloy, r. des Girondins, 20 ; Viel, à Lille ; Costes, à Avesnes ; Widiez et Dubois, à Valenciennes ; Potel, à Douai ; Bourgoin, à Cambrai ; Edart, à Hazebrouck ; Brunelet, à Maubeuge ; Courtois, à Dunkerque. — *Receveurs-contrôleurs* : MM. Boitelle et Cellot. — *Receveur du Timbre extraordinaire, à la Direction* : M. Peart. — *Garde-magasin, Contrôleur de Comptabilité* : M. Thibault, r. de Valenciennes, 67. — *Commis de contrôle* : M. Oger. — *Timbreurs* : MM. Boucher et Demimuid. — *Surnuméraires* : MM. Hénin, Hannequin, à Lille ; Hewouin, à Avesnes ; Ruffié, à Orchies ; Douzella, à Dunkerque ; Viseur, à Condé ; Sizaire, Laude, à Cambrai.

Il existe, dans le département des débitants de tabacs chargés de la vente du papier timbré, et, à Lille, indépendamment des six bureaux d'Enregistrement et de successions chargés de vendre du papier timbré et actuellement réunis rue Gauthier-de-Châtillon, 16, des débits spéciaux de timbres, ouverts à toute heure.

BUREAUX DES RECEVEURS DU DÉPARTEMENT.

Chaque receveur est chargé de toutes les parties dans les bureaux où la division du service n'est pas indiquée.

Arrondissement d'Avesnes. — Avesnes, actes civils, M. Liron ; domaines et timbre, M. Hervouin ; hypothèques, M. Leteneur, C .

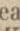

— *Bavai*, M. Cauchy. — *Berlaimont*, M. Damiens. — *Landrecies*, M. Julié. — *Le Quesnoy*, M. Decourtrai. — *Maubeuge*, MM. Chayaux et Roquet. — *Solre le-Château*, M. Hervier. — *Treton*, M. Ridoult.

Arrondissement de Cambrai. — *Cambrai*, actes civils et timbre, M. Sergeant; actes judiciaires, domaines et timbre, M. Vincens; successions, M. Chartron; hypothèques, M. Brunet de Lagrange. — *Carnières*, M. Badets — *Clary*, M. Dutard. — *Le Cateau*, M. Hautcœur. — *Marcoing*, M. Fontan. — *Solesmes*, M. Garnier.

Arrondissement de Douai. — *Arleux*, M. Simon Duparceneur. — *Douai*, actes civils et timbre, M. Bardeaux; successions, baux et locations verbales, M. Hanot; domaines, actes judiciaires et timbre, M. Fuzier; hypothèques, M. Royer. — *Marchiennes*, M. Méjanés. — *Orchies*, M. Ruffié.

Arrondissement de Dunkerque. — *Bergues*, M. Pailloz. — *Bourbourg*, M. Lejard. — *Dunkerque*, actes civils, M. Picard; successions, baux et locations verbales, M. Pruvost; domaines et actes judiciaires, M. Levie; hypothèques, M. Vormus. — *Gravelines*, M. Forêt. — *Hondschoote*, M. Delatre. — *Wormhoudt*, M. Chevrollier.

Arrondissement d'Hazebrouck. — *Bailleul*, M. Besse. — *Cassel*, M. Petyst de Morcourt. — *Hazebrouck*, enregistrement et domaines, M. Clérbout; hypothèques, M. Masse. — *Merville*, M. Pauzat. — *Steenvoorde*, M. Testart.

Arrondissement de Lille. — *Armentières*, M. Duffo. — *Cysoing*, M. Delwaille. — *Haubourdin*, M. Thiébau. — *La Bassée*, M. Anne-Deschamps. — *Lannoy*, M. Gérard. — *Lille*, r. Gauthier-de-Châtillon, 16, actes civils, M. Bertin; successions, baux et locations verbales: 1^{er} bureau, M. Pierret; 2^e bureau: M. Pillot,  A; Sociétés et assistance judiciaire: M. Philippe de Kerarmel; domaines actes judiciaires: M. Collin; actes administratifs, actes d'huissiers: M. Demairé; hypothèques, r. Solférino, 284, 1^{er} bureau: M. Petitcollot; 2^e bureau: M. Assé,  L. — *Pont-à-Marcq*, M. Michel. — *Quesnoy-sur-Deûle*, M. Girardot. — *Roubaix*, actes civils, M. Pin; successions, M. Laforgue; contrôleur: M. Déjardin; actes judiciaires: M. Halley. — *Seclin*, M. Rolland. — *Tourcoing*, actes civils et domaines: M. Richelet; successions et timbre: M. Bastide; contrôleur: Henniquau.

Arrondissement de Valenciennes. — *Bouchain*, M. Joannès. — *Condé*, M. Vandôme. — *Denain*, M. Devaux. — *Saint-Amand*, (pour les deux cantons), M. Delbende. — *Valenciennes*, actes civils et timbre, M. Caboche; successions, baux et locations verbales, M. Melot; domaine, timbre et actes judiciaires, M. Béghin; hypothèques, M. Poulain.

ADMINISTRATION DES DOUANES.

Directeur général: M. Branet, ✱, à Paris.

Direction de Lille.

Directeur: M. Desbordes, ✱,  A,  B,  C, r. des Jardins, 9^{bis}, à Lille.

Cabinet et bureaux particuliers du Directeur, r. des Jardins, 9^{ter}.
(Bureaux ouverts de 9 heures du matin à 4 heures du soir).

MM. Leroy, *Inspecteur, Chef des bureaux de la Direction*; Deloison, Féquet, Dickson, *Contrôleurs rédacteurs*; Foulon, Bassez, G. Derain, *Contrôleurs adjoints*.

M^e Godron, *Avoué-Conseil de l'Administration*, bd. de la Liberté, 103^{bis}.

SERVICE ADMINISTRATIF.

La direction de Lille ne comprend qu'une recette principale; elle est divisée en trois inspections ayant respectivement pour chefs-lieux: Lille, Armentières et Orchies. Un inspecteur sédentaire, qui a son cabinet à la gare Saint-Sauveur, est chargé, à Lille, de fournir au public tous les renseignements qui peuvent lui être utiles, concernant l'application du tarif et l'exécution des formalités douanières. En cas d'absence, l'inspecteur sédentaire est suppléé par le receveur.

RECETTE PRINCIPALE DE LILLE.

MM. Ivart, *☉ A, R. PP.*, r. des Jardins, 11, Bureaux même rue, 9 ter; Caudmont, *C^{rs}*, Autem, Chayot, Piérens, Santerre, Bricout, *C. A.*

INSPECTION PRINCIPALE DE LILLE.

M. Duval, *Inspecteur principal*, r. de la Louvière, 9, Lille.


DOUANE DE LILLE. — M. Le Bouteiller, r. des Jardins, 11, *Inspecteur sédentaire* (Bureaux à la gare Saint-Sauveur); MM. Belgueule, *Contrôleur principal*, (St-Sauveur); Pagard, *☉ A, R.*, à la gare St-Sauveur; Deulin, *R.*, (grande vitesse); Hecquet, *R.*, (entrepôt); Lambert, *V.*; Lenglet, *V.*; Hébert, *V.*; Couturier, *V.*, N....., *V^r*; Boitel, *V.*; Rolier, *V.*; Brasseur, *V.*, Malou *V.*, Labriet, *C^r*; Raverdy, *C^r*; Lequertier, *C. A.*, David, *C. A.*, Ballet, *C. A.*, Derolin, *C. A.*, Graux, *C. A.*, Choquet, *C^r*, et Chary, *C^r*, Tillier, *C^r*, Colomer et Oury, *C.*

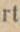






SOUDES. — *Chefs de service*, Loos: M. Schildt; — Wasquehal: M. Le Roux.

BUREAUX DES DOUANES. — HALLUIN-ROUTE: MM. Winnaert, *R.*; Pierron, *V.*; Munier, *C. P.*; Rechain, *C.*; Lucchini, *Ⓜ, C.* — HALLUIN-GARE: MM. Lemoine, *R.*; Delannoy, *C.* — NEUVILLE: M. Bilco, *R.* — RISCOUOT: MM. Noiret, *R.*; Baudet, *C.* — LA MARLIÈRE: MM. Vassel, *R.*; Ventrillard, *C.* — LE TOUQUET: MM. Bailard, *R.*; Chabot, *C.* — TOURCOING: MM. Mauroy, *Inspecteur sédentaire*; Colmant, *R.*, Lemonier, *Contrôleur principal*; Tison, *V.*, Coulier, *V.*, N....., *V.*, François, *V.*; Dassonville, *V.*; Richard, *V.*, N....., *V.*, Salmon, Bocquet, Vuillaume, *C. A.*, Legrand, Caron, Kremer, *Ⓜ, C.* — ROUBAIX: M. Goguel, *R.*, Henrion, *V.*; Huart, *V.*; Joly, *Ⓜ, C.*; Fontaine, *C. A.*; Leurette, *C. A.* — WATTRELOS (route): MM. Sanson, *R.*; Couturier, *Ⓜ, R.*; N....., *V.*; Jolivad, *Ⓜ, C. A.* — WATTRELOS (gare): M. Loïer, *R.*; Jeanjean, *C.* — GRIMONPONT: M. Conia, *R.*; Goderaux, *C.* — LEERS (route de Néchin): Petit, *R.*; LEERS (route de Leers): Coloos, *R.* — TOUFFLERS: MM. Richard, Dupont, *C.* — LA MADELEINE: M. Naye, *R. B.* — RONCQ: M. Bué, *R. B.* — CANTELEU: M. Delaval, *R. B.*; — MARCQ: Duvic, *R. B.*; — MONS: M. Horrent, *R. B.*; — SAINT-ANDRÉ: M. Conratte, *R. B.*; — FIVES: Quenault, *R. B.*


ABRÉVIATIONS: R. PP.: Receveur principal; R. B.: Receveur ruraliste; R. Receveur; I: Inspecteur; C. P.: Commis principal; C.: Commis; V: Vérificateur; C^r: Contrôleur; C. A., Contrôleur adjoint.

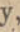


INSPECTION DIVISIONNAIRE D'ARMENTIÈRES.


M. Laurent, , *Inspecteur divisionnaire* à Armentières.

BUREAUX DES DOUANES. — SEAU : M. Aubert, R. ; Boulmier, , C. — PONT-DE-NIEPPE : M. Dupuis, , R. — ERQUINGHEM-LYS : M. Viltard, R. — LE BIZET : MM. Roussel, R. ; — ARMENTIÈRES : MM. Picot, R. ; Delaval, V. ; Buffard, C. ; Lemaire, C. A. ; — HOUPLINES-ROUTE : M. Granier, , R. — HOUPLINES-GARE : M. Verheyde, , R. — FRELINGHIEN : M. Strady, R. — PONT-ROUGE : M. Lime, R. ; — DEULÉMONT : MM. Drouchon, R. ; Nicolas, C. — PONT-DE-WARNETON : M. Motuelle, R. — COMINES-ROUTE : MM. Carré, R. ; Bailleux, , C. — COMINES-GARE : MM. Morelle, R. ; Patou, , C. — WERVICQ : MM. Cazer, R. ; Leclercq, , C. ; — QUESNOY-SUR-DEULE : M. Quéva, R. B. ; — STRENWERCK : M. Carrière, — R. B. ; WEZ-MACQUART : Froissart, R. B. ; — SAILLY-LYS : M. Dinielle, R. B.

INSPECTION PRINCIPALE D'ORCHIES.

M. Wacongne,  A, *Inspecteur principal*, r. Solférino, 324 bis, à Lille, *commandant le bataillon actif n° 1^{bis}*.

BUREAUX DES DOUANES. — WILLEMS : M. Philippe, R. — BAISIEUX-STATION : MM. Desmidt, R. ; Caquerre, V., Petit, V. ; Bessac, C., Chevalier C. A., et Plaete, C. — BAISIEUX-ROUTE : M. Parzy, , R., — WANNEHAIN : M. Marin, , R. — BACHY-GARE : MM. Rosé, R. ; Lasserre, , C. — MOUCHIN : M. Franc, R. — RUMEGIES : M. Fossier, R. — DOUAI (Entrepôt) : MM. Guillet, R. ; N., V. ; Faihy, V. — ORCHIES : M. d'Estrée, R. B. — CYSOING : M. Derveaux, R. B. — PONT-A- MARCQ : M. Hacart, R. B.

SOUDÉS. — ANICHE : MM. Noiret, *Chef de service* ; Sens, , C.

SERVICE ACTIF.

INSPECTION PRINCIPALE DE LILLE.

CAPITAINERIE DE LILLE. — MM. Vermeulen, *Capitaine*, à Lille. Lubin, *Lieutenant*, à Fives.

Cette capitainerie comprend les brigades de Saint-André, Marcq-en-Barœul, Mons-en-Barœul, Fives, Ascq et Lille.

Service médical. — *Médecins* : MM. Bécour, , à Fives ; Chuffart, à Saint-André ; Duray, à Marcq-en-Barœul ; Lamotte, à Willems ; — *Pharmaciens* : MM. Loviny, à Fives ; Ricquier, à Saint-André ; Hellebois, à Marcq-en-Barœul ; Decroix, à Loos.

CAPITAINERIE DE TOURCOING. — MM. Jacquemin, *Capitaine*, à Tourcoing ; Delaval, *Lieutenant*, à Roncq ; Méquin, *Lieutenant*, à Tourcoing.

Cette capitainerie comprend les brigades de Bousbecque, Linselles, Halluin (gauche, droite et gare), Neuville, Roncq, Tourcoing (mobile, ville et gare), Riscontout, Lamarlière, Le Touquet, Lamartinoire.

Service médical. — *Médecins* : MM. Delbecq, à Linselles ; Pierchon, à Halluin ; Huriez, à Tourcoing ; Bertrand, à Bousbecque ; Hennart, à Neuville ; Bertrand, à Roncq. — *Pharmaciens* : MM. Dumoulin, à Roncq ; Lecœuvre, à Tourcoing ; Rasse, à Tourcoing (Croix-Rouge) ; Monvoisin, à Tourcoing.

CAPITAINEURIE DE ROUBAIX. — MM. Pontoise, *Capitaine*, à Roubaix ; Raout, *Lieutenant*, à Roubaix ; Frognet, *Lieutenant*, à Lannoy.

Cette capitainerie comprend les brigades de La Hussarde, Wattrelos (route et gare), Grimonpont, Roubaix (gauche, droite, station, mobile), Leers, Toufflers, Sailly-lez-Lannoy, Lannoy.

Service médical. — *Médecins* : MM. Montaigne, à Roubaix ; Lamotte, à Willems ; Leplat, à Wattrelos ; Wartel, à Lys-lez-Lannoy. — *Pharmaciens* : MM. Blanckaert, à Wattrelos ; Blanchard, à Roubaix ; Fremont, à Leers.

INSPECTION DIVISIONNAIRE D'ARMENTIÈRES.

CAPITAINEURIE D'ARMENTIÈRES : MM. Vinot, *Capitaine*, à Armentières ; Trioche, *Lieutenant*, à Armentières ; Vaubrugge, *Lieutenant*, à Comines.

Cette capitainerie comprend les brigades de Seau, Nieppe, Pont-de-Nieppe, Armentières (ville, gare, mobile), Houplines-route, Frelinghien, Pont-Rouge, Deùlémont, Pont de Warneton, Comines (route, gare), Wervicq.

Service médical. — *Médecins* : MM. Delangre, à Steenwerck ; Thellier, à Nieppe ; Dubar, à Armentières ; Nollen, à Frelinghien ; Vouters, à Comines. — *Pharmaciens* : MM. Mallart, à Pont-de-Nieppe ; Gobert, à Armentières ; Cousin, à Frelinghien ; Deschildre, à Comines.

CAPITAINEURIE D'ERQUINGHEM-LYS : MM. Sautier, *Capitaine*, à Erquinghem ; Meillier, *Lieutenant*, à La Chapelle-d'Armentières ; Lejolivet, *Lieutenant*, à Sailly-sur-la-Lys.

Cette capitainerie comprend les brigades de Les Verriers, Steenwerck, Sailly-sur-la-Lys, Erquinghem, Rue Marie, Chapelle-d'Armentières, Wez-Macquart, Pérenchies, Quesnoy-sur-Deûle.

Service médical. — *Médecins* : M. Delangre, à Steenwerck ; Delavalle, à Sailly-sur-la-Lys ; Dubar, à Armentières ; Mizon, à Lomme ; Favier, à Quesnoy. — *Pharmaciens* : MM. De Winter, à Bailleul ; Duval, à Estaires ; Gobert, à Armentières ; Béhague, à Quesnoy-sur-Deûle. — Peinguez, à Pérenchies.

INSPECTION PRINCIPALE D'ORCHIES.

CAPITAINEURIE DE CYSOING : MM. Lejeune, *Capitaine*, à Cysoing ; Chimot, *Lieutenant*, à Baisieux ; Canard, *Lieutenant*, à Planard.

Cette capitainerie comprend les brigades de Willems, Baisieux (station, route), Chérens, Camphin, Wannehain, Cysoing, Genech, Bachy (route et gare), Mouchin, Planard, Aix, Rumegies, Saméon.

Service médical. — *Médecins* : MM. Lamotte, à Willems ; Tison, à Templeuve ; Verlaine, à Cysoing ; Leclercq à Orchies ; Lemaire, à Rumegies. — *Pharmaciens* : MM. Ternisien, à Baisieux ; Dubois, à Cysoing ; Sajot et Couplet, à Orchies.

CAPITAINEURIE DE PONT-A-MARQ : MM. Hugret, *Capitaine*, à Pont-à-Marcq ; Gorsas, *Lieutenant*, à Orchies ; Franquet, *Lieutenant*, à Fretin.

Cette capitainerie comprend les brigades de Sainghin, Fretin, Pont-à-Marcq, Le Bar, Nomain, Orchies et Beuvry.

Service médical. — *Médecins* : MM. Verlaine à Cysoing ; Favier, à Pont-à-Marcq ; Wartel, à Nomain ; Leclercq, à Orchies ; Gorisse,

à Fretin ; Franco, à Douai ; Vallet, à Aniche. — *Pharmaciens* : MM. Dubois, à Cysoing ; Denny, à Pont-à-Marcq ; Couplet, à Orchies ; Biart, à Douai ; Eschenbrenner, à Aniche.

Direction de Dunkerque.

Directeur : M. Pradal, A, S, O †.

Bureaux de la Direction : M. Ricquier, *Contrôleur principal, chef des bureaux* ; MM. Huret et Flament, *Contrôleurs-rédacteurs* ; MM. Lugez et Gobert, *Contrôleurs-adjoints*.

SERVICE ADMINISTRATIF.

INSPECTIONS PRINCIPALES DE DUNKERQUE

1^{re} Division : M. Lenglet, *Inspecteur principal*, à Dunkerque.

2^e Division : M. Oury, *Inspecteur principal, Commandant le bataillon de forteresse des Douanes*, à Dunkerque.

INSPECTIONS SÉDENTAIRES DE DUNKERQUE

CIRCONSCRIPTION EST : M. Férez, *Inspecteur sédentaire*, à Dunkerque.

CIRCONSCRIPTION OUEST : M. Baudouin, A, *Inspecteur sédentaire*, à Dunkerque.

PRINCIPALITÉ DE DUNKERQUE.

M. Urvoy de Portzamparc, *Receveur Principal*.

SERVICE DES SECTIONS D'ÉCRITURES. — MM. Caron, Petitdemange, Lefebvre, Bidault, Capron, *Contrôleurs Principaux, Chefs de section*. MM. Fournier, Brimont, Plancke, Strack, Larridon, *Contrôleurs* ; MM. Fourey, Legrand, Mohy, Mouron, Poulet, Gory, A, Caffot, Delhaye, Boutillier, Philipson, Simonin, Schipman, *Contrôleurs Adjoints* ; MM. Banquart, Chérot, Vasseur, *Commis Principaux* ; M. Grumelart, *Commis*.

SERVICE DE LA VISITE. — MM. Hecquet, Flamand, Hibon, Debreu, Maes, Malou, Dawint, Bassez, Coulon, Fichaux, Ledoux, Poupier, de St-Léger, Barbet, Delaval, Hannoteau, Wullens, Deswarte, Hidoux, Boëz, *Vérificateurs* ; Admont et Devin, *Gardes-magasins*.

BUREAUX DES DOUANES. — GRAVELINES : MM. Arnaud, *Receveur* ; Cristiani, M, *Commis*. — GHYVELDE (station) : Watier, *Receveur* ; Colpin, *Vérificateur* ; Martin, M, *Commis*. — GHYVELDE (route) : Née, M, *Receveur* ; Mortier, M, *Commis*. — LES MOËRES : Simonin, *Receveur Buraliste*. — LA BROUCKSTRAETE : Boullanger, *Receveur Buraliste*. — HONDSCHOOTE : Leroi, M, *Receveur Buraliste*. — OOST-CAPPEL, Dumazy, *Receveur*. — HOUTKERQUE : Degiganou, *Receveur* ; WORMHOUDT : Lemaitre, *Receveur Buraliste*. — BERGUES : Bailly, *Receveur Buraliste*.

INSPECTION DIVISIONNAIRE D'HAZEBROUCK.

M. Thomas, *Inspecteur principal, commandant le 1^{er} bataillon actif des douanes*, à Hazebrouck.

BUREAUX DES DOUANES. — HAZEBROUCK : MM. Petit, *Receveur particulier*. — STEENVOORDE : Leccia, *Receveur particulier* ; Marchal, M, *Commis*. — GODEWAERSVELDE : Francomme, *Receveur particulier* ;

Uchan, (M), *Commis principal*. — BOESCHÈPE : Hennebelle, *Receveur*; N..., *Commis*. — BAILLEUL (route): Debarge, *Receveur*; Wuydin, (M), *Commis*. — BAILLEUL (station): Weisbecker, *Receveur Buraliste*. — SCHAEXHEN : Bailly, *Receveur Buraliste*. — CASSEL : Loi, *Receveur Buraliste*. — L'HAZEWINDE : Desramaut, *Receveur Buraliste*. — OUTTERSTEENE : N..., *Receveur Buraliste*.

SERVICE ACTIF.

CAPITAINEURIE DE DUNKERQUE : MM. Richard, *Capitaine*, à Dunkerque; Mellicr, Thorel, Danquin, *Lieutenants*; Rollin, *Lieutenant*, à Loon Plage.

Cette capitainerie comprend les brigades de Fort-Mardyck, Clipon, Fort-Philippe, Gravelines, Dunkerque, Loon-Plage.

service médical. — *Médecins* : MM. Ruysen, à Dunkerque; Top, à Loon-Plage; Sombret, à Gravelines. — *Pharmaciens* : MM. Lefebvre, à Dunkerque; Fouble, à Rosendaël, Gruwez, à St-Pol; Van Elslandt, à Loon; Demoulin, à Gravelines; Mabile, à Fort-Philippe.

CAPITAINEURIE D'HONDSCHOOTE : MM. Devin, *Capitaine*, à Hondschoote; Fourmanoy, *Lieutenant*, à Rexpoëde; Marie, *Lieutenant*, aux Moères.

Cette capitainerie comprend les brigades de Bray-Dunes, Ghyvelde, Les Moères, La Brouckstraete, Hondschoote, Killem-Lynde, Oost-Cappel, Bambecke, Houtkerque, Rexpoëde.

service médical. — *Médecins* : MM. Névejans, à Ghyvelde; Sansen, à Hondschoote. — *Pharmaciens* : MM. Lootvoet, à Hondschoote; Fouble, à Rosendaël.

CAPITAINEURIE DE BERGUES : MM. Laqueux, †, *Capitaine*, à Bergues; Coulombel, *Lieutenant*, à Wormhoudt; Gérin, *Lieutenant*, à Tétéghem.

Cette capitainerie comprend les brigades de Tente-Verte, Tétéghem, Warhem, Bergues, Wormhoudt, Esquelbecq, Quaëdypre, Rosendaël-lez-Wormhoudt et Herzele.

service médical. — *Médecins* : MM. Sansen, à Hondschoote; Wemaere, à Wormhoudt. — *Pharmaciens* : MM. Fouble, à Rosendaël; Thibaut, à Bergues; Vaesken, à Wormhoudt.

CAPITAINEURIE DE GODEWAERSVELDE : MM. Dégalle, A, *Capitaine*, à Godewaersvelde; Poitevin, *Lieutenant*, à Bailleul; Vanderhaghe, *Lieutenant*, à Steenvoorde.

Cette capitainerie comprend les brigades de Winnezele, Steenvoorde, Godewaersvelde, Eecke, Mont-des-Cats, Boeschèpe, Schaexhen, Nouveau-Monde, Bailleul, Méteren.

service médical. — *Médecins* : MM. Héze, à Bailleul; Ryckewaert, à Steenvoorde. — *Pharmaciens* : MM. de Winter, à Bailleul; Bouden, à Steenvoorde.

CAPITAINEURIE D'HAZEBROUCK : MM. Jean, *Capitaine*, à Hazebrouck; Houssay, *Lieutenant*, à La Cornette; Bareyre, *Lieutenant*, à Strazeele.

Cette capitainerie comprend les brigades de La Cornette, Hardifort, Terdeghem, Outtersteene, L'Hazewinde, Bavinchove, Caestre, Strazeele, Vieux-Berquin, Hazebrouck.

service médical. — *Médecins* : MM. Heem, à Cassel; Légillon, à

Strazeele; Decouvelaere, à Hazebrouck; Ryckewaert, à Steenvoorde. — *Pharmaciens*: MM. Lambert, à Cassel; Vanhoutte à Hazebrouck; Bouden, à Steenvoorde.

Direction de Valenciennes.

Directeur: M. Pozzo di Borgo.

Bureaux de la Direction. — M. Girault, *Contrôleur, chef des bureaux*; M. Bonnaire, *Contrôleur-rédacteur*; MM. Manfroy, *Burgermeister*, Hombert, Vernerey, Saimont, *Contrôleurs-adjoints*.

SERVICE ADMINISTRATIF.

INSPECTION PRINCIPALE DE VALENCIENNES.

Cette Inspection comprend une principalité dont le chef-lieu est Valenciennes.

M. Nivolon, *A*, *Inspecteur principal, Commandant du 2^e bataillon actif*, à Valenciennes.

PRINCIPALITÉ DE VALENCIENNES. — MM. Figre, *R. PP.*; Lest, *C. P. Chef de section, C^r*; Cousin, *C^r*; Glin et Passage, *V.*; Bisson, Demareq, *C. A.*; Brignoli, Chambellant, *C.*; Deparpe et Bisiaux, *Gardes-magasins*.

BUREAUX DES DOUANES. — BLANC-MISSERON: MM. Albert, *Inspecteur*; Petit, *R. (gare)*: Déchamp, Mercier, Fleury, Potier, Baudart, *V.*; — Pruneau, Lepad, *C^{rs} A^s*; Laurent, Chopin, Charpentier, *C.*; Thorel, *R. (route)*; Roux, *C.*; Tourolle, *Garde magasin*. — CONDÉ-SUR-L'ESCAUT: Danhiez, *R.*; Strub, *V.*; Dabancourt, *C^r*. — CRÉSPIN: Burg, *R.* — HERGNIES: E. Dhalleine, *R.* — LE COQ: Fossaert, Brimont, *C.*; MARCHIPONT: Thomas, *R.* — MAULDE: Surjous, *R.* — MAULDE-MORTAGNE Tabary, *R.*; Passe et Colson, *C.* — MORTAGNE: Larquemin, *R.* — PONT-DU-CANAL: Bourdon, *R. B.* — SEBOURG: Valentin, *R. B.* — VIEUX-CONDÉ (route): Lajudie, *R.* — VIEUX-CONDÉ (gare): Hanoteau *R.*; Delwaille, *C. P.* — CROIX D'ANZIN: Magy, *R. B.* — ST-SAULVE: Avez, *R. B.* — MARLY: Brénot, *R. B.* — ST-AMAND: Lefoy, *R. B.* — TRITH-ST-LÉGER (Fabrique de): Assens, *(M), C.* *Chef de service*. — CAMBRAI (entrepôt): Moitte, *R.*; Leuwers, *Garde-magasin*.

INSPECTION DIVISIONNAIRE DE MAUBEUGE.

Cette Inspection ressortit à la principalité de Jeumont.

M. Boone, *A*, *Inspecteur divisionnaire, Commandant du Bataillon de forteresse*, à Maubeuge.


PRINCIPALITÉ DE JEUMONT. — MM. Degraeve, *R. PP.*; Vincent, *Inspecteur*; H. Docquier, *C^r P*; Menu, Mangeot, Drouart, Hilt, Thiroux Boutteau, Loth, Marsy, Hyon, Rénier, Dage, *V.*, Docquier, Huret, *C.*, Capet et Pecquery, *C. A.*; — Varloteau, Vandamme, Gille, *(M)*, Burg, Duval, Conem, Soufflet, Dordain, Hildenbrand, *C.*; Darcourt *R. (route)* Déduit, *C.* — JEUMONT-SAMBRE: Mennessier, *R.* Verquin, *Garde-magasin*.

BUREAUX DES DOUANES. — FEIGNIES: MM. Cazaly, *inspecteur*; Godfrin, *R.*; Vuillermoz, Huile, Delannoy, Petit, Gernez, Decoster *V.*; Fosset, Rosé, *C^{rs} A^s*; Bocquet, Pauly, *(M)*, Tripet, *(M)*, Albertini, *C. P.*; — *C.*; Dépret, *Garde-magasin*. — BAVAI (gare):

Allard, R. ; Vrand, C. A. — VILLERS-SIRE-NICOLE : Lambert, R. — LA HOULETTE : Marty, R. — St-WAAST : Brion, R. — BELLIGNIES : Buhot, R. — HERGIES : Vivicorsi, R. — HON : Conteau, R. — MALPLAQUET : Baptiste, R. — GONIES-CHAUSSÉE : Carré, R. — BETTIGNIES : Millot, R. — VIEUX-RENG : Girod, R. — MAUBEUGE : Debat, R. B. — PONT-SUR-SAMBRE : Colin, R. B. — LE QUESNOY : Deryck, R. B. — HAUTMONT : (Fabrique de soude), Mas, C.

INSPECTION PRINCIPALE D'AVESNES.

Cette Inspection ressortit à la principalité de Jeumont.

M. Lory,  A, *Inspecteur principal, Commandant du 3^e bataillon actif*, à Avesnes.

BUREAUX DES DOUANES. — AVESNES : Plattelet, R. — COUSOLRE : M. Conia, R. — HESTRUD : M. Chevalier, R. — COUSOLRE-LA-FORGE : M. Dupont, R. — BEAURIEUX : M. Rossignon, R. — EPPE-SAUVAGE : M. Marlière, R. — WALLERS-MORENRIEUX : M. Vandevor, R. B. — OHAIN : MM. Chapellier, R. ; Crapez, C. — ETROEUNGT : M. Delhay, R. B. — BEUGNIES : M. Louis, R. B. — SOLRE-LE-CHATEAU : Crombez, R. B.

SERVICE ACTIF.

INSPECTION PRINCIPALE DE VALENCIENNES.

CAPITAINE DE MORTAGNE-DU-NORD. MM. Buffet, *Capitaine*, à Mortagne-du-Nord ; Barré, *Lieutenant*, à Mortagne ; Brimont, *Lieutenant*, à Hergnies.

Cette Capitainerie comprend les brigades de Rue Chorette, Maulde, Maulde-Mortagne, Mortagne-du-Nord, Château-l'Abbaye, Rouillon, Bruille, Hergnies, Vieux-Condé (ligne), Vieux-Condé (gare), Haute-Rive et Le Folquin.

Service médical. — *Médecins* : MM. Platelle,  A, à Rosult ; Henneton fils à Mortagne ; Gosse, à Vieux-Condé ; Duvivier, à St-Amand. — *Pharmaciens* : MM. Béal à St-Amand ; Pol à Hergnies ; Mlle Delage à Mortagne.

CAPITAINE DE BLANC-MISSERON. MM. Bonnaire, *Capitaine*, à Blanc-Misseron ; Maesen, *Lieutenant*, à Crespin ; Mallet, *Lieutenant*, à Rombies.

Cette Capitainerie comprend les brigades de Lorette, Condé-sur-l'Escaut, St-Aybert, Crespin, Blanc-Misseron (ligne), Blanc-Misseron (gare), Quarouble, Rombies, Sebourquiaux, Sebourg, Curgies, Vicq et Extreux.

Service médical. — *Médecins* : MM. Bridoux à Condé-sur-l'Escaut ; Hornez à Crespin ; Charles, à Blanc-Misseron. — *Pharmaciens* : MM. Roullie, à Préseau ; Moity, à Blanc-Misseron.

CAPITAINE DE VALENCIENNES. MM. N....., *Capitaine*, à Valenciennes ; Montel, *Lieutenant*, à Valenciennes ; Motelet, *Lieutenant*, à St-Amand.

Cette Capitainerie comprend les brigades de Bruay, St-Saulve, Marly, Valenciennes (gare), Valenciennes (mobile), Fresnes, St-Amand, Notre-Dame, Nivelles, Le Rosult, Trith-St-Léger, Lecelles, La Croisette et Cambrai (Entrepôt).

Service médical. — *Médecins* : MM. Platelle,  A, à Rosult ; Duvivier, à St-Amand ; Carpentier, à Saint-Saulve ; Gugelot, à Marly ; Mar-

gerin, à Valenciennes. — *Pharmaciens* : MM. Béal, à St-Amand ; Fontaine, à Valenciennes ; Grésy, à Valenciennes ; Grodée, à St-Saulve.

INSPECTION DIVISIONNAIRE DE MAUBEUGE.

CAPITAINE DE WARGNIES-LE-PETIT. MM. Julien Leroy, *Capitaine*, à Wagnies-le-Petit ; Plancke, *Lieutenant*, à St-Waast ; Hapiot, *Lieutenant*, à Wagnies-le-Petit.

Cette Capitainerie comprend les brigades de Bry, la Boiscrète, Jenlain, St-Waast, Bettechies, Bellignies, Bermeries, Wagnies-le-Petit, Bavai (ligne) et Bavai (gare).

Service médical. — *Médecins* : MM. Carpentier, à Bavai ; Jacquemart, à Bavai. — *Pharmaciens* : MM. Dupont, à Gommegnies ; Monier, à Bavai ; Roullie, à Préseau.

CAPITAINE DE GOMMEGNIES. MM. Titeux, *Capitaine*, à Gommegnies ; Legrand, *Lieutenant*, à Villerspol ; Malibert, *Lieutenant*, à Hautmont.

Cette Capitainerie comprend les Brigades du Préseau, Villerspol, Villereau, Gommegnies (ambulante), Gommegnies (mobile), Obies, Hargnies, Hautmont et Beaufort.

Service médical. — *Médecins* : MM. Jacquemart, à Bavai ; Echevin, à Beaufort ; Carret, à Hautmont ; Fostier, à Pont-sur-Sambre. — *Pharmaciens* : MM. Ramez, au Quesnoy ; Roullie, à Préseau ; Couture, à Pont-sur-Sambre ; Monier, à Bavai ; Dupont, à Gommegnies ; Drapier, à Hautmont.

CAPITAINE DE MAUBEUGE. MM. Poyol, *Capitaine*, à Maubeuge ; Berger, *Lieutenant*, à Feignies ; Demouzon, *Lieutenant*, à Maubeuge.

Cette Capitainerie comprend les brigades de Hon, Hergies, Malplaquet, Feignies (ligne), Feignies (gare), La Longueville, Gognies-Chaussée, Maubeuge (ambulante), Villers-sire-Nicole, Bettignies et Mairieux.

Service médical. — *Médecins* : MM. Lecocq à Villers-sire-Nicole ; Autier, à Maubeuge ; Carpentier, à Bavai ; Legaye, à Feignies. — *Pharmaciens* : MM. Delbecq, à Maubeuge ; Monier, à Bavai.

INSPECTION PRINCIPALE D'AVESNES.

CAPITAINE DE JEUMONT. — MM. Fanny, *Capitaine*, à Jeumont ; Baudry, *Lieutenant*, à Jeumont ; Chaix, *Lieutenant*, à Cousolre.

Cette capitainerie comprend les brigades de Vieux-Rengt, Jeumont (gauche), Jeumont (droite), Jeumont (station), Recquignies, Colleret, Cousolre, Hestrud, Béréelles.

Service médical. — *Médecins* : MM. Riche, à Jeumont ; Legenne, à Cousolre. — *Pharmaciens* : MM. Dubois, à Jeumont, Prévot, à Cousolre.

CAPITAINE DE SOLRE-LE-CHATEAU. — MM. Marchand, *Capitaine*, à Solre-le-Château ; Petit, *Lieutenant*, à Solre-le-Château ; Woussen, *Lieutenant*, à Trélon.

Cette Capitainerie comprend les brigades de Beurieux, Clairfayts, Willies, Solre-le-Château, Liessies, Eppe-Sauvage, Wallers-Trélon, Ohain et Trélon.

Service médical. — *Médecins* : MM. Fichaux, à Sars-Poteries ; Ringuet, à Trélon. — *Pharmaciens* : MM. Donzé, à Trélon ; Balique à Solre-le-Château.

CAPITAINE DE SARS-POTERIES. — MM. Ranvé, *Capitaine*, à Sars-Poteries; Henric, *Lieutenant*, à Ferrière-la-Grande; Philippot, *Lieutenant*, à Sains-du-Nord.

Cette Capitainerie comprend les brigades de Ferrière-la-Grande, Damousies, Dimechaux, Sars-Poteries (mobile), Felleries, Sains-du-Nord, Rain-sart, Féron et Glageon-Couplevois.

Service médical. — *Médecins*: MM. Fichaux, à Sars-Poteries; Marlier, à Sains-du-Nord; Huriez, à Ferrière-la-Grande; Vaton, à Wignehies. — *Pharmaciens*: MM. Danhiez, à Sars-Poteries; Leroy, *Pharm.*, à Sains-du-Nord; Laurent, à Wignehies; Baudet, à Ferrière-la-Grande; Donzé, à Trélon.

Direction de Charleville]

Ce service comprend, dans le département du Nord, les brigades de Wignehies, d'Anor-station, d'Anor-Point-du-Jour, de Milourd, de Par-delà l'Étang, des Noires-Terres et de Trieux de Villers (communes de Wignehies, d'Anor et de Fourmies).

SERVICE ADMINISTRATIF.

Directeur: M. Gréterin, 72, rue Forest.

REGETTE PARTICULIÈRE D'ANOR (gare). MM. Gaillard *R.*; Prophète, Lamotte, Mahy, *V.*; Pladix, *C.*; Pinquet et Gerbeaux, *C. A.*; Delvallée, *C.* **REGETTE PARTICULIÈRE D'ANOR (route).** M. Labbé, *R.*
— **REGETTE BURALISTE DE FOURMIES.** — M. Mellier, *R. B.*

SERVICE ACTIF.

INSPECTION DIVISIONNAIRE D'HIRSON.

M. Baclet, *Inspecteur*, à Hirson.

LIEUTENANCE D'ANOR. — M. Leducq, *Lieutenant*; MM. Menu, Drapier, *Médecins*; MM. Noiret, à Hirson; Motte, à Fourmies; Lermigeaux, à Wignehies, *Pharmaciens*.

SERVICE DES LABORATOIRES DU MINISTÈRE DES FINANCES.

Lille (gare St-Sauveur). — *Chimiste en chef*: M. Guenez, *Chim.*, r. Barthélémy-Belespaul, 100. — *Chimistes*: MM. Wallerand, chimiste principal, 145, r. Ferrer, à Thumesnil; Besnard, 2, boul. Louis XIV; Breton, r. Delzenne, 20; Bourgeois, r. Esquermoise, 84; Martin, r. du Faubourg-d'Arras, villa Pasteur.

Dunkerque. — *Chimiste en chef*: M. David, *Chim.*

ADMINISTRATION DES EAUX ET FORÊTS.

Le département du Nord fait partie de la 7^e conservation des Eaux et Forêts dont la juridiction s'étend sur les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne et de la Somme. Il existe dans le département deux inspections forestières qui ont pour chefs-lieux Lille et Le Quesnoy. L'inspection de Lille s'étend sur les arrondissements de Lille, de Douai, de Dunkerque et d'Hazebrouck. Celle du Quesnoy, sur les arrondissements d'Avesnes, de Cambrai et de Valenciennes.

Conservateur des Eaux et Forêts: M. Sainte-Claire Deville, *Chim.*, O, r. Lemerchier, 92, à Amiens; *Inspecteur adjoint sédentaire*: M. Barbier de la Serre; *Brigadiers sédentaires*: MM. Courtin, *Chim.*, M, et Debrye.

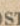


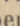
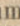




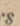
Inspection de Lille. — *Inspecteur, chef de service*: M. Weyd, *Chim.*, A, r. de Jemmappes, 74; *Brigadier sédentaire attaché à l'inspection*: M. Bossut, à Lille.


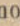
Inspection du Quesnoy. — *Inspecteur, chef de service*: M. Casalis, , au Quesnoy; *Inspecteur-adjoint*: M. Rabouille, à Valenciennes; *Garde-général*: M. Raux, à Avesnes; *Brigadier sédentaire attaché à l'inspection*: M. Baude, au Quesnoy.

ADMINISTRATION DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

DIRECTION DU SERVICE DÉPARTEMENTAL.

Directeur: M. de Barolet,  A, Hôtel des Postes et des Télégraphes, pl. de la République, à Lille.

Inspecteur sédentaire, adjoint au Directeur: M. Lesage, r. de Turenne, 69. — **SERVICE POSTAL.** — *Inspecteurs*: MM. Clerbout,  A, r. Basse, 14; Dubar, r. Durot-Binauld, à La Madeleine; Poisson, r. d'Artois, 2. — Milloux, 107, r. des Postes. — **SERVICE ÉLECTRIQUE**: *Inspecteurs*: MM. Piton,  A, r. Henri Kolb, 60; Bellenger, r. Brûle-Maison, 66; Fischer, 107, r. des Postes; Côte, 23, r. des Pyramides; *Rédacteurs*: MM. Lotte, bd des Ecoles, 2; Vanhaecke,  A, r. Pasteur, 11; Machu, r. Auber, 49; Debus, r. Lavoisier, 25, à Cantelieu-Lambersart; Sauvage, r. de Valmy, 25; Decocq,  A, r. Gambetta, 147; Mongé, villa des Acacias, à Lambersart; Many, r. de l'Église, 6, à Cantelieu-Lambersart; Desquène, place Arago, 52; Darthois, r. Camille-Desmoulins, 42, Hellemmes; Maës,  A, r. de la Plaine, 34, à La Madeleine; Droulez, A., route de Douai, 76, à Ronchin; Coinon, r. Louis Faure, 22; C. Droulez, r. Nicolas-Leblanc, 10; Crombette, 37, Gde-Route de Béthune, à Loos; Margara, r. des Pyramides, 27; Hens, r. de Valenciennes, 67; Mortier, bd Victor Hugo, 152; Rouget, r. du Jardin de l'Arc, 7, à La Madeleine; Rossignon, 25, av. Ste-Cécile, à Cantelieu-Lambersart; Mercier, r. du Bel-Air, 12, à Ronchin; Dathis, 41, r. Caumartin; Boué-Lahargue, 62, r. Gambetta; Delhayé, r. N-Dame, à Ronchin. *Expéditionnaires*: MM. de Rieck, av. Potier, 74, à Lambersart; Roussel, à Hellemmes; Bianconi, r. des Meuniers, 88; Baillon, à Thumesnil; Lobbedez, à Ronchin; Baillou, av. de la Sablière, 14, à Mons-en-Barœul; Gogibus, r. de Constantine, 30; Donaint, à Ronchin; Krzyczkowski,  A, av. de la Sablière, 5, à Mons-en-Barœul; Germain, 105, r. de Lille, à St-Andre-lez-Lille; Bianconi,  M, 58, r. d'Artois; Rollet, 49, r. Parmentier, à Mons-en-Barœul; Roux,  M, 2, r. Gombert; Cabanes,  M, 179, r. du Faub.-de-Roubaix; Cazalot, 43, r. St-Gabriel, à Lille-St-Maurice. *Chefs-surveillants*: MM. Chivalet, r. de Roubaix, 40; Imbert, r. du Fg-de-Roubaix, 76; Monpays, r. de Lille, 120, à La Madeleine. *Surveillant garde-magasin*: M. Buecher, r. de Roubaix, 19. *Brigadiers-facteurs*: MM. Mauger,  A, r. Pasteur, 99, à Thumesnil; Afflard, 20, r. de l'Église, à Marq-en-Barœul; Josson, 168, bd Victor-Hugo; Lille; Pisson, 80, r. de Condé, Lille. *Dames dactylographes*: M^{lles} Laurent, Pagès et Rix.

CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE. — **SUCCURSALE DE LILLE.** — *Rédacteur-Caissier*: M. ARDOUX,  I,  A, r. Colbrant, 11; *Rédacteur, teneur du double*: M. Payen, r. des Postes, 1.

BUREAUX DE POSTE ET DE TÉLÉGRAPHE. — Il y a dans le Département du Nord 302 bureaux de différentes catégories se répartissant comme suit: 200 bureaux de plein exercice (Poste et Télégraphe); 4 recettes de plein exercice, exclusivement postales; 37 bureaux, exclusivement télégraphiques, dont 3 sémaphores, 19 écluses, et 5 fils d'intérêt privé; 31 établissements de facteur-receveur (19 poste et télégraphe, 12 exclusivement postaux); 34 recettes auxiliaires des Postes. Les communes où sont placés ces bureaux ainsi que le nom du titulaire de chacun d'eux sont indiqués ci-après par arrondissement:

ARRONDISSEMENT D'AVESNES. — *Avesnes* (P et T), M. Iardinois, R., MM. Renvez, C. P., Laugier, C. P.; — *Anor* (P et T), M^{lle} Martinache. — *Aulnoye* (P et T), M. Martin; — *Bavay* (P et T), M. Moret. — *Berlaimont* (P et T), Hellé; — *Bousies* (P et T), M^{me} Lebègue; — *Cartignies* (P et T), M. Bauchot; — *Colleret* (P), M. Noël, F. R.; — *Cousolre* (P et T), M^{me} Martin; — *Dompierre* (P et T), M^{me} Robert; — *Dourlers* (P et T), M^{lle} Brière; — *Englesfontaine* (P et T), M^{lle} Duroux; — *Etrœungt* (P et T), M. Drion; — *Feignies* (P), M^{lle} Marle; — *Fellerics* (P et T), M^{me} Lyautey; — *Féron* (P), M. Lacoche, F. R.; — *Ferrière-la-Grande* (P et T), M^{me} Monchain; — *Ferrière-la-Petite* (P et T), M. Facon, F. R.; — *Fourmies* (P et T), M. Plaisant, R.; MM. Loiseaux et Marchaud, C. P.; — *Glageon* (P et T) M^{lle} de Labarge; — *Gomme-gnies* (P et T), M^{lle} Meunier; — *Hautmont* (P et T), M. Vernier; — *Jenlain* (P et T), M^{me} Chevalier; — *Jeumont* (P et T), M. Demaret; — *La Longueville* (P), Frelon F. R.; — *Landrecies* (P et T), M. Bucquoy; — *Larouillies* (Téléph.) M^{me} Simon; — *Liessies* (Téléphones), M^{lle} Delattre; (P), Tricot, F. R.; — *Louvroil* (P et T), M^{lle} Henrotel; — *Maroilles* (P et T), M. Delecourt; — *Marpent*, M. Herbert, R.; — *Maubeuge* (P et T), MM. Rousseau, R.; Crignon et Cousin, C. P.; — *Ohain* (P et T), M^{lle} Fosset; — *Poix-du-Nord* (P et T), M^{me} Vallée; — *Pont-sur-Sambre* (P et T), M^{lle} Regnier; — *Prisches* (P), M. Soupez; — *Quesnoy (Le)* (P et T), M. Leduc; — *Rousies*, (P.) M^{me} Quarré; — *Sains-du-Nord* (P et T), M. Cateau; — *Sars-Poteries* (P et T), M^{me} Boyard; — *Semeris* (Téléph.) M^{me} Etivé, gérante, Prévot, F. R.; — *Sobrel-Château* (P et T), M^{lle} Titremann. — *Sous-le-Bois* (P et T), M^{me} Demoustier; — *St-Hilaire-sur-Helpe* (P), Loiseaux F. R.; — *Trélon* (P), M^{lle} Vagogne (T), M^{lle} Contesse; — *Villers-sire-Nicole* (P), M. Jacquart; — *Wignehies* (P et T), M^{me} Lozé.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. — *Cambrai* (P et T), MM. Coupé, R.; Andréaz, Athimon, Debergue et Dochez, C. P.; — *Abancourt* (P), M. Boutrouille, F. R.; — *Avesnes-lez-Aubert* (P et T), M^{me} Herbin; — *Beauvois-en-Cambrésis* (P et T), M^{lle} Deneux; — *Bermerain* (P), Delcroix, F. R.; — *Bertry* (P et T), M^{lle} Hutin; — *Busigny* (P et T), M^{me} Gosset; — *Carnières* (P et T), M^{lle} Desse; — *Cateau (Le)* (P et T), M. Geeraert, R.; M. Brétilon, C. P.; — *Catillon* (P et T), M^{lle} Bardoux; — *Caudry* (P et T), M. Jousse; — *Clary* (P et T), M^{lle} Molinier; — *Crèvecœur-sur-l'Escaut* (P et T), M^{me} Piret; — *Escaudœuvres* (P et T), M. Reumaux, R.; — *Gouzeaucourt* (P et T), M. Bertin; — *Haussy* (P et T), M^{lle} Habrant; — *Honnechy* (P et T), M^{me} Prévost; — *Honnecourt* (P et T), M. Soète, F. R.; — *Inchy* (P et T), M^{lle} Dessaint; — *Iwuy* (P), M^{me} Poterlot; — *Ligny-en-Cambrésis* (P et T), M^{lle} Richez; — *Marcoing* (P et T), M^{me} Bataille; — *Marets* (P et T), M^{lle} Soyez; — *Masnières* (P et T), M^{me} Bomart; — *Neuvilly* (P et T), M^{me} Taine; — *Noyelles-sur-Escaut* (T), M^{me} Harfaux; — *Ors* (P et T), M. Maillard, F. R.; — *Quiévy* (P et T), M^{me} Auzanne; — *Rieux-en-Cambrésis* (P et T), M. Gamez, F. R.; — *St-Aubert* (P et T), M^{me} Hubert; — *St-Hilaire-lez-Cambrai* (P et T), M. Bertin, F. R.; — *St-Souplet* (P et T), M^{me} Estevance; — *Saulzoir* (P et T), M^{lle} Reboux; — *Solesmes* (P et T), M. Thuil-

ler ; — *Troisvilles*, Duraffourd, *F. R.* ; — *Viesly* (Pet T), M^{lle} Coupez ; — *Villers-Guislain* (P et T), Moreau, *F. R.* ; — *Villers-Outréau* (P et T), M. Briache ; — *Walincourt* (P et T), M. Drouin.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — *Douai* (P et T), MM. Givron, *R.* ; Glachant, Messéant, Girousse, St-Marc et Coutave, *C. P.* ; — *Aniche* (P et T), M^{lle} Naudin A, — *Arleux-du-Nord* (Pet T), M. Louvet ; — *Aubigny-au-Bac* (Pet T), M^{me} V^o Dewynter ; — *Auby* (P), M. Nuez ; — *Bewvry* (P), M. Décamp, *F. R.* — *Cantin* (P et T), M^{lle} Lebleu ; — *Coutiches* (P et T), M. Havez, *F. R.* ; — *Féchain* (P), M^{lle} Dubreucq ; — *Fenain* (P), M^{lle} Gosselin ; — *Flers-en-Escrebieux* (P et T), M^{me} V^o Gilbert ; — *Flines-les-Raches* (Pet T), M^{me} Lecouvez ; — *Landas* (P), M^{lle} Bonnet ; — *Lécluse* (P et T), M. Moreau, *F. R.* ; — *Marchiennes* (Pet T), M^{lle} Gilotin, — *Monchecourt* (Pet T), M. Durget ; — *Montigny-en-Ostrevent* (P et T), M^{me} Faux ; — *Orchies* (Pet T), M. Lignon ; — *Raches* (P et T), M^{lle} Desmarescaux ; — *Roost-Warendin* (P), *F. R.* Preuvost ; — *Sin-le-Noble* (P et T), M^{me} Ruyffelaere ; — *Somain* (P et T), M. Désire.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE. — *Dunkerque* (Pet T), MM. Morin, *R.* ; Bruneau, Petitfrère, Rauch, Mardon, Lamouret, *C. P.* — *Dunkerque-Port* (P et T), Peytavin ; — *Bergues* (Pet T), Depierre ; — *Bollezeelle* (P et T), M^{lle} Dubus ; — *Bourbourg* (P et T), M. Baillet ; — *Coudekerque-Branche* (P et T), M^{me} Vangrevelinge ; — *Esquelbecq* (P et T), M^{me} Duyck ; — *Ghyvelde* (P), M. Méresse, *F. R.* ; — *Gravelines* (P et T), Debeyre ; — *Hondschoote* (P et T), M. Derosch ; — *Malo-les-Bains* (P et T), Sauvage ; — *Moères (les)* (T), M. Colette ; — *Loon-Plage* (P et T), M^{lle} Swembergh ; — *Petite-Synthe* (P), M. Fonteyne, *F. R.* ; — *Reupoëde* (P) *F. R.* Mollet ; — *Rosendaël* (P et T), M^{me} Dassencourt ; — *St-Pol-sur-Mer* (P et T), M^{me} V^o Dubus ; — *Steenne* (T), M. Deconinck ; — *Watten* (P et T), M^{me} V^o Dupuis ; — *Wormhoudt* (P et T), M^{me} V^o Onfray.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK. — *Hazebrouck* (Pet T), M. Harent ; MM. Guerdelle, Ruckebusch, *C. P.* ; — *Arnèke* (P), M^{lle} Rombouts ; — *Bailleul* (P et T), M. Dazin ; — *Cassel* (P et T), M^{me} Cloet ; — *Estaires* (P), M. Béghin (T), M. Streck ; — *Godewaersvelde* (P et T), M^{lle} Catel ; — *Gorgue (La)* (P et T), M^{lle} Magnin ; — *Merville* (P et T), M^{me} Bart ; — *Nieppe* (P et T), M^{lle} Ogée ; *Renescure* (P et T), M^{lle} Aleron ; — *Steenbecque* (P), M. Ransy, *F. R.* ; — *Steenvoorde* (P et T), M. Leclercq ; — *Steenwerck* (P et T), M^{lle} Lespagnol ; — *Vieux-Berquin* (P et T), M^{me} V^o Vermote.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — *Lille (Recette principale)*, place de la République (Poste). MM. Pontard, †, *R. P.*, Hôtel des Postes et Télégraphes, pl. de la République, 12 ; Quennesson, †, *Sous-chef de section*, r. Stappaert, 43 ; Podevin, Boda, Demailly, Péchon et Dindeleux ; Bouillet, *C. P.* ; — *Lille (central)*, place de la République (Télégraphe). MM. Ménager, †, *Chef de Centre de dépôt télégraphique*, Hôtel des Postes et Télégraphes, pl. de la République, 12 ; M. Hannequin, *Sous-chef de section* ; MM. Carpentier, *C. F.* Janssoone, *C. P.* ; Mathias, *C. P.* ; Delannoy, *C. P.* ; Robert, Vanlande et Vallage, *C. P.* ; Brice, *C. P.* et Frayon, *C. P.* — *Lille-téléphone*, MM. Frindel, *Chef du poste central téléphonique*, r. Jean-sans-Peur, 3 ; Vallet, *C. P.*, r. du Vieux-Marché-aux-Poulets, 27 ; Labiffé, *C. P.* — *Lille (pl. Saint-Martin)* (P et T). MM. Barrat, *R.*, r. de Gand, 4 ; Mailloux, *C. P.* ; — *Lille (Chambre de Commerce)* (P et T), MM. Hénaut ; Leroy, *C. P.* ; *Lille-Moulins* (P et T), M. Audonnet, r. de Wazemmes ; — *Lille-Ésquermes* (P et T),

M. Bauduin ; — *Lille (gare)* (P. et T), MM. N....., R ; Collée, Merlier, Fromentel, Mol, Aula, Montaigne et Aubier, C. P. ; — *Lille-Fives* (P et T), M. Delerue, r. du Prieuré, 20, Fives-Lille ; — *Lille St-Maurice* (P et T), M^{me} Siauve r. de la Louvière, 6, Saint-Maurice-Lille ; — *Annœullin* (P et T), M. Crépin ; — *Armentières*, (P et T), M. Hennocq, R ; M. Willems, C. P. ; — *Ascq* (P et T), M. Gaudry ; — *Attiches* (Téléph.), N... ; — *Aubers* (P et T), M^{me} Appourchaut ; — *Baisieux* (P), M^{me} Delplace ; — *Bassée (La)* (P et T), M^{me} Watel, — *Bauvin* (P et T), M^{me} Patout ; — *Bersée* (P et T), M^{lle} Berthe Ponroy ; — *Bondues* (P et T), M^{me} Boniface ; — *Bousbecque* (P et T), M^{lle} Willay ; — *Comines* (P et T), M^{me} Brach ; — *Croix* (P et T), M. Taveny ; — *Cysoing* (P et T), M^{lle} Carlier ; — *Don* (P), M. Bocquet, F. R. ; — *Erquinghem-Lys* (P), M. Dewez, F. R. ; — *Fournes-en-Weppes* (P et T), M^{me} Frémaux, — *Frelinghien* (P et T), M. Houvenagel, F. R. ; — *Fretin* (P et T), M. Colliez, F. R. ; — *Gondécourt* (P et T), M^{lle} George ; — *Halluin* (P et T), M^{me} Libessart ; — *Haubourdin* (P et T), Forceville ; — *Hellenmes-Lille* (P et T), M^{me} Drecq ; — *Hem* (P et T), M^{me} Oudart ; — *Houplines* (P et T), M^{lle} Deletète ; — *Lambersart* (P et T) M^{me} Payen ; — *Lannoy-du-Nord* (P et T), M. Ansieau ; — *Lesquin* (P et T), M. Leduc ; — *Linselles* (P et T), M^{lle} Goussen ; — *Lomme* (P et T), M^{me} Chaymol ; — *Loos* (P et T), M. Joyer ; — *Madeleine (La)* (P et T), M. Royer ; — *Marcq-en-Barœul* (P et T), M^{me} Millez ; — *Marquette* (P), Dehondt ; — *Marquette* (T), M. Tortel ; — *Mons-en-Barœul* (P et T), M^{me} Malbrancq ; — *Mouvaux* (P et T), M^{me} Lecoq ; — *Neuville-en-Ferrain* (P), M. Broyon, F. R. ; — *Pérenchies* (P et T), M^{me} Louchard ; — *Phalempin* (P et T), M^{me} Locquet ; — *Pont-à-Marcq* (P et T), M^{me} Demouveau ; — *Provin* (P et T), M^{me} Donaint ; — *Quesnoy-sur-Deûle*, (P et T), M^{lle} Canonne ; — *Ronchin* [RA(P et T)], M^{me} Droulez ; — *Roncq* (P et T), M^{me} Lefebvre ; — *Roubaix* (P et T), Barnier ; MM. Legay, Gerreth, Canonne, Masure et Jussot, C. P. ; *Roubaix*, téléphone, MM. Maurice, *Chef du poste central téléphonique* ; Bulté-C. P. ; *Roubaix Fosse-aux-Chênes*, M. Baillon. R ; — *Roubaix Ste-Elisabeth*, M^{me} Frindal, R. ; — *Sainghin-en-Weppes* (P et T), M. Lenglet, F. R. ; — *Santes* (P) F. R. M. Hennet ; — *Seclin* (P et T), M^{me} Leroy ; — *St-André* (T), M^{me} Germain ; — *Templeuve* (P et T), M^{lle} Ponroy ; — *Thumeries* (P et T), M^{me} Caudrillier ; — *Tourcoing* (P et T), M. Parent, R. ; MM. Pierson, Delmotte, Molinier et Robert, C. P. ; — *Wambrechies* (P et T), M^{lle} Fonquet ; — *Wasquehal* (P et T), M^{lle} Delesalle ; — *Wattignies* (P et T), M^{me} Merlier ; — *Wattrelos* (P et T), M^{lle} Cuisset ; — *Wavrin* (P et T), M^{me} Renuy ; — *Wervicq-Sud* (T), M^{me} V^e Rogez.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. — *Valenciennes* (P et T), MM. Le Gros. C. A., R. ; Meurin, C. P., Fontaine, C. P., Laffineur, C. P., et Olivier C. P. ; — *Abscon*, (P et T), M. Dollé, R. ; — *Anzin* (P et T), M. Escaillass ; — *Artres* (P et T), M^{me} Camberlin ; — *Bouchain* (P et T), M^{me} Lalisce ; — *Bruay* (P et T), M^{me} Quinet ; — *Condé-sur-l'Escaut* (P et T), M^{lle} Hugues ; — *Crespin* (P et T), M^{me} Fontaine ; — *Curgies* (P et T), M^{lle} Dupriez ; — *Denain* (P et T), M. Courtot, C. ; — *Douchy* (P), M^{me} Saint ; — *Escaudain* (P et T), M^{me} Lannoy ; — *Fresnes-sur-l'Escaut* (P et T), M. Blamart ; — *Hasnon* (P et T), M^{lle} Leroux ; — *Haspres* (P et T), M^{lle} Dubois ; — *Hergnies* (P et T) M^{lle} Hubert ; — *Hérin* (P et T). M. Robert, F. R. ; — *Lourches* (P et T), M^{me} Bayet ;

— *Maing* (P et T), M^{lle} Leducq; — *Marly* (P et T), M^{me} Vitoux; — *Mortagne-du-Nord* (P et T), M^{lle} Fontaine; — *Onnaing* (P et T), M^{me} Eliet; *Préseau* (P), M. Griffart, *F. R.*; *Quarouble* (P et T), M^{me} Bonnier; — *Quiévrechain* (P et T), M^{me} Beauvillers; — *Raismes* (P et T), M^{lle} Decourrière; — *Saint-Amand-les-Eaux* (P et T), M. Sacré; — *St-Saulve* (P et T) M^{me} Desmoulin; — *Saultain* (P et T), M^{me} Lambotin; — *Sebourg* (P et T), M^{lle} Leignel; — *Thiant* (P et T), M^{me} Chambaud; — *Trith-St-Léger* (P et T), M^{me} Delgrange; — *Vieux-Condé* (P et T), M^{lle} Dumoulin; — *Wallers* (P et T), M^{me} Bellynck.

ENTREPOSEURS DANS LES GARES DE CHEMIN DE FER. — MM Hempte, à Lille; Monge à Cambrai; Morel, à Douai; Ruysen, à Hazebrouck; Trancart, à Maubeuge; Luke, à Orchies; Prégnon, à Somain; Ingrand, à Valenciennes; Lefebvre, à Busigny; Nicassin, à Aulnoye, Hénot, à Roubaix; Fermautel, à Tourcoing.

BUREAUX SÉMAPHORIQUES. — Dunkerque, Gravelines et Zuydcoote.

BUREAUX D'ÉCLUSE. — Folien, Rodignies, Condé, Trith-St-Léger, Lille (Ecluse), Courchelettes, Deùlémont, Denain, Iwuy, Cambrai, Bracheux, Vaucelles, Le Bosquet, Don, Guindal, Houplines, Aubigny-au-Bac, Merville, Wattendam.

BUREAUX D'INTÉRÊT PRIVÉ. — Briastre, Petite-Synthe, Prouvy.

GARES DE CHEMIN DE FER OUVERTES A LA TÉLÉGRAPHIE PRIVÉE. —

Anor, Armentières, Arnèke, Aulnoye, Avesnes-sur-Helpe, Baisieux, Bergues, Blanc-Misseron, Bouchain, Busigny, Cambrai-ville, Cambrai-annexe, Cassel, Cateau (le), Cattenières, Caudry, Douai, Douzies, Dunkerque, Feignies, Fourmies, Hautmont, Hazebrouck, Iwuy, Jeumont, Landrecies, Lille, Lourches, Marly, Maubeuge, Quesnoy (le), Roubaix, Sains-du-Nord, Somain, Sous-le-Bois, Steenbecque, Strazeele, Saint-Amand-les-Eaux, Tourcoing et Valenciennes.

BUREAUX CENTRAUX TÉLÉPHONIQUES. — Abancourt, Abscon, Aniche, Annœullin, Anor, Anzin, Arleux, Armentières, Artres, Ascq, Aubers, Aubigny-au-Bac, Auby, Avesnes, Avesnes-les-Aubert, Bailleul, Baisieux, Bavai, Beauvois, Bellignies, Bergues, Berlaimont, Bermerain, Bersee, Bertry, Boeschèpe, Bollezeele, Bondues, Bouchain, Bourbourg, Bousbecques, Bousies, Bray-Dunes, Bruay-sur-l'Escaut, Busigny, Caestre, Cambrai, Cantin, Cappelle, Carnières, Cartignies, Cassel, Catillon, Caudry, Clary, Colleret, Comines, Condé-sur-l'Escaut, Coudekerque-Branche, Cousolre, Coutiches, Crespin, Crèvecœur-sur-l'Escaut, Croix, Curgies, Cysoing, Denain, Dompierre, Douai, Dourlers, Dunkerque, Englefontaine, Erquinghem-Lys, Escaudœuvres, Esquelbecq, Estaires, Etœungt, Feignies, Felleries, Féron, Ferrière-la-Grande, Ferrière-la-Petite, Flesquières, Flines-les-Râches, Fourmies, Frelinghien, Fresnes, Fretin, Ghyvelde, Glageon, Godewaersvelde, Gognies-Chaussée, Gommegnies, Gondecourt, Gouzeaucourt, Grand-Fort-Philippe, Gravelines, Halluin, Haspres, Haubourdin, Haussy, Hautmont, Hazebrouck, Hellemmes-Lille, Hem, Hergnies, Hond-schoote, Honnechy, Honnecourt, Inchy, Iwuy, Jenlin, Jeumont, La Bassée, La Gorgue, La Longueville, La Madeleine-lez-Lille, Lambersart, Landrecies, Lannoy, Le Cateau, Lécluse, Le Quesnoy, Liessies, Ligny-en-Cambrésis, Lille, Linselles, Lomme, Loon-Plage,

Loos, Louvroil, Maing, Malo-les-Bains, Marchiennes, Marcoing, Marcq-en-Barœul, Maretz, Maroilles, Marpent, Marquette, Marnières, Maubeuge, Maubeuge-Sous-le-Bois, Merville, Monchecourt, Mons-en-Barœul, Montigny-en-Ostrevent, Mortagne, Mouvaux, Neuville, Ohain, Onnaing, Orchies, Pérenchies, Phalempin, Poix-du-Nord, Pont-à-Marcq, Pont-sur-Sambre, Prisches, Provin, Quesnoy-sur-Deûle, Quiévrechain, Quiévy, Râches, Raismes, Renescure, Rieux-en-Cambrésis, Ronchin, Roncq, Roubaix, Sainghin-en-Weppes, Sains-du-Nord, St-Amand, Saint-André-lez-Lille, Saint-Hilaire-lez-Cambrai, St-Pierre-Brouck, St-Pol-sur-Mer, Saint-Saulve, Sars-Poteries, Saultain, Saulzoir, Seclin, Sémeries, Sintel-Noble, Solesmes, Solre-le-Château, Somain, Steenbecque, Steenvoorde, Steenwerck, Templeuve, Thiant, Thumeries, Tourcoing, Trélon, Trieth-St-Léger, Valenciennes, Viesly, Vieux-Berquin, Vieux-Condé, Villers-Outréau, Villers-sire-Nicole, Walincourt, Wambrechies, Wasquehal, Watten, Wattignies, Wavrin, Wervicq-Sud, Wignehies, Wormhoudt.

Protection des lignes de l'Etat contre les canalisations d'énergie. — Lignes souterraines. — Services techniques spéciaux.

Le service de l'Ingénieur est seul chargé, dans les limites de sa subdivision, de toutes les questions relatives à la protection des lignes de l'Etat contre les canalisations d'énergie. L'Ingénieur subdivisionnaire est également chargé de la pose des lignes souterraines télégraphiques et téléphoniques et de leur raccordement.

1^{re} CIRCONSCRIPTION (Nord, Est et Ouest). — *Ingénieur en chef* : N.....



1^{re} SUBDIVISION (Départements du Nord et du Pas-de-Calais.)—
Ingénieur ordinaire: M. Raynal, r. Denis-Godefroy, 2, à Lille; *Rédacteur*: M. Hardy, r. Gambetta, 26, à Ronchin; *Expéditionnaires*: M. Drieghe, r. Jemmapes, 49, à Lille et Bonnet, r. de Belfort, 44, à La Madeleine.

POIDS ET MESURES. — VERIFICATION.

Des fonctionnaires spéciaux sont chargés de veiller à l'exécution de la loi relative à l'uniformité et à l'exactitude des poids et mesures, de constater les contraventions et provoquer les poursuites (loi du 4 juillet 1837, art. 7), sans préjudice du droit qu'a tout officier de police judiciaire de constater les délits et les contraventions commis au moyen de poids et mesures.

La vérification des poids et mesures est faite, chaque année, dans toutes les communes; le Préfet règle l'ordre dans lequel elle est exercée.

Le service des poids et mesures du département du Nord est classé dans la 3^e circonscription régionale (région Nord-Est) qui comprend, en outre, les départements de l'Aisne, des Ardennes, de l'Aube, de la Côte-d'Or, du Doubs, du Jura, de la Marne, de la Haute-Marne, de Meurthe-e-Moselle, de la Meuse, du Pas-de-Calais, de Saône-et-Loire, de la Haute-Saône, de la Somme, des Vosges et le territoire de Belfort.

M. Guillemot,  I,  *Vérificateur en chef de la 3^e circonscription régionale*, à Châlons-sur-Marne.

LILLE, MM. Bourgeon, r. Jean-sans-Peur, 4, *Vérificateur*; Guillaume, Albisson, *Vérificateurs-adjoints*; Cerisier, *garçon de bureau, expédi-*

tionnaire. — ROUBAIX, M. Mairot, (M), *Vérificateur*. — TOURCOING, M. Carpentier, *Vérificateur*. — DUNKERQUE, M. Jossay, *Vérificateur*. — HAZEBROUCK, M. Allard, *Vérificateur*. — CAMBRAI, MM. Bomblet, (A), *Vérificateur*; Leclercq, *Vérificateur-adjoint*. — AYESNES, MM. Bocard, (A), *Vérificateur*; Lecerf, *Vérificateur-adjoint*. — DOUAI, M. Ducasse, *Vérificateur*. — VALENCIENNES, MM. Cuisset, (A), *Vérificateur*; Peyroux, (M), *Vérificateur-adjoint*.

ADMINISTRATION DES MANUFACTURES DE L'ÉTAT.

Un décret du 12 mars 1860 a séparé l'administration des tabacs qu'un arrêté du Gouvernement, en 1848, avait réunie à celle des Contributions indirectes, et a institué une Direction générale des Tabacs et des Directions départementales.

Directeur Général : M. Coutard, ✱, Ministère des Finances, Paris.

Direction des Tabacs du Nord.

La Direction dont Lille est le chef-lieu comprend la Manufacture des Tabacs de Lille, le Magasin de transit de Dunkerque, la Culture et les Magasins de Tabacs en feuilles du Nord.

Le département du Nord est autorisé, pour 1911, à planter en tabac, pour l'approvisionnement des Manufactures nationales, 700 hectares de terre, non compris le cinquième en excédent toléré par l'article 1 de la loi du 28 avril 1816.

Ces 700 hectares devront procurer une quantité de 1.925.000 kilogrammes de tabac.

Directeur des Tabacs : M. Parenty, ✱, à la Manufacture, r. du Pont-Neuf, à Lille.

MANUFACTURE DES TABACS DE LILLE. — *Ingénieur* : M. Magnien, r. Labriey, 17. — *Contrôleur* : M. Changeux, O. I., (A), avenue Pottier, Lambert-sart. — *Premier commis* : J. Dassonville, (A). — *Commis de manufacture* : MM. Barbier, Deleuze, Cornevin. — *Contrôleur de culture attaché à la Direction* : M. Decoop.

MAGASIN DE TRANSIT DE DUNKERQUE. — *Entreposeur* : M. Verpeaux, (S). — *Contrôleur principal* : M. Ribreux.

CULTURE ET MAGASINS DE TABACS EN FEUILLES DU NORD. — LILLE. *Inspecteur-Entreposeur* : M. Moreaux, (S), r. des Canoniers, 2. *Contrôleur principal* : M. Hubler. *Vérificateurs de culture* : MM. Godin et Baudichon; *Commis de culture* : MM. Viéville, Etienne, Sambourg, (S), Guérin, (M). MERVILLE. *Inspecteur-Entreposeur* : M. Martin. *Contrôleur principal* : M. Herreng, (S). *Vérificateur de culture* : N..... *Commis de culture* : MM. Hillereau, Vendeville, François, (M), Pénasse, (M) et Bastien.



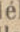
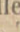

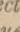



AGRICULTURE.

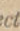
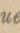



CHAIRES D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE.

Professeur départemental d'agriculture : M. Ducloux, (A), O (S), Ingénieur agronome, r. Caumartin, 28, à Lille. — *Professeurs spéciaux d'agriculture* : MM. Lecomte, O (S), à Avesnes; Dumont, ingénieur agricole, (A), (S), à Cambrai, Gondé, ingénieur agricole, à Cassel; Warin, ingénieur agricole, à Lille, bd Victor Hugo, 166; Vallez, (S), ingénieur agricole, à Valenciennes.

ÉCOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE WAGONVILLE

L'École pratique d'Agriculture de Wagonville, située à trois kilomètres des gares de Douai et de Pont-de-la-Deûle, fondée dans les conditions prévues par la loi du 30 juillet 1875 comporte un enseignement agricole à la fois théorique et pratique. Elle forme des agriculteurs, des chefs de culture et prépare aux Écoles nationales d'Agriculture. La durée des études est de 3 ans. Les examens d'admission ont lieu chaque année, le dernier mardi de juillet. Les candidats doivent avoir au moins 13 ans dans l'année d'admission et moins de 18 ans. Un cours de mécanique agricole ayant pour but de donner aux cultivateurs des notions aussi complètes que possible sur l'outillage agricole a été créé à l'école. Il a lieu en décembre, janvier, février, et pendant le mois d'août pour les travaux de moisson et conduite des machines. Age d'admission 16 ans au moins.

Comité de surveillance et de perfectionnement. — *Président* : M. Randoing, O , Inspecteur général de l'agriculture, à Paris; *Secrétaire* : M. Ducloux, O , professeur départemental à Lille; *Membres* : MM. Mélantois, ; Debève, , O , Barrois-Brame, Cantineau, , conseillers généraux, Paul Lepeuple, , O , agriculteur à Bersee, Tandart, , directeur de l'École.

Directeur : M. Tandart, ; *Professeurs* : *Agriculture* : N. . . . ; *Physique et chimie* : Carré, ; *Sciences naturelles* : Guignot; *Mathématiques et Français* : Quesnay, O , régisseur-comptable; *Vétérinaire* : Garet, O , chargé du cours d'extérieur et de médecine vétérinaire; *Travaux pratiques* : Deschamps, chef de pratique; *Horticulture* : Lorette, , chef jardinier; Sanzillon, répétiteur-surveillant; Brethenoux, surveillant.

Écoles ambulantes agricoles.

ÉCOLES MÉNAGÈRES AGRICOLES ET DE LAITERIE (pour les jeunes filles).

Le Conseil général du Nord a décidé la création de deux écoles temporaires, ménagères, agricoles et de laiterie pour les jeunes filles.

L'enseignement comporte des éléments d'hygiène, d'économie domestique, de zootechnie, d'aviculture, d'agriculture et de jardinage, de laiterie, de fromagerie et de comptabilité.

Les sessions ont une durée de trois mois chacune. Les élèves doivent avoir 15 ans au moins, le nombre maximum en est fixé à 20 par session.

Les écoles sont placées sous la direction du professeur départemental d'agriculture, avec le concours des professeurs spéciaux d'arrondissement, et de deux maîtresses chargées de la direction effective des travaux pratiques. Ceux-ci ont lieu tous les matins de 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2; dans l'après-midi, deux heures et demie sont consacrées à l'enseignement théorique, sauf les samedi soir. Des examens clôturent chaque session et un diplôme est délivré à toutes les élèves qui s'en sont rendues dignes. — L'enseignement est gratuit. Les communes doivent simplement fournir les locaux, le chauffage et l'éclairage. Les sessions des écoles sont tenues successivement dans les divers arrondissements du département.

1^{re} ÉCOLE. *Directrice des Travaux pratiques* : Mlle Edmée Loubry. *Professeur* : Mlle Flore Vion.

2^e ÉCOLE. *Directrice des Travaux pratiques* : Mlle Hélène Zeller. *Professeur* : Mlle Emilia Bassez.

ÉCOLES AMBULANTES AGRICOLES (pour les jeunes gens).

Dans sa session d'octobre 1908, le Conseil général du Nord a décidé l'ouverture, à titre d'essai, d'une école ambulante agricole pour les jeunes gens.

Le programme comporte 36 leçons et 4 excursions.

L'enseignement est donné, sous la direction du professeur départemental d'agriculture, par les professeurs spéciaux d'arrondissement.

En présence des excellents résultats obtenus, le Conseil général du Nord a voté les crédits nécessaires pour que deux sessions aient lieu chaque année pendant l'hiver. A tour de rôle les divers arrondissements seront désignés pour en être le siège.

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE.

Le nombre des vétérinaires diplômés d'une école française exerçant dans le département est de 134, qui se répartissent par arrondissement, savoir : Avesnes, 29; Cambrai, 19; Douai, 1; Dunkerque, 12; Hazebrouck, 9, Lille, 38, Valenciennes, 16.

En outre 5 vétérinaires diplômés de l'école de Bruxelles résident et exercent dans le département du Nord.

Société des vétérinaires du Nord à Lille.

La société des vétérinaires du Nord a pour but de contribuer aux progrès de toutes les branches de la médecine vétérinaire et des parties des connaissances agricoles qui s'y rattachent, à l'amélioration continue de l'élevage, à la défense des intérêts professionnels. Pour atteindre ce but, elle publie un bulletin trimestriel contenant le compte rendu de ses travaux. Le nombre des membres de la Société est actuellement de 120.

Président honoraire : M. Garet, O^h, médecin-vétérinaire, à Douai ;
Président : M. Dumolin, O^h, médecin-vétérinaire, à Haubourdin ;
Vice-Président : M. Crevelle, *, médecin-vétérinaire, à Dunkerque ;
Trésorier : M. Charlet, O^h, médecin-vétérinaire, à Lille ;
Secrétaire général : M. Rivière, ^h, médecin-vétérinaire, à Lille ;
Secrétaire des séances ; M. Riez, ^h, médecin-vétérinaire à Lille.

MEMBRES DU COMITÉ DE RÉDACTION. — MM. Fostier, ^h, à Avesnes, et Delsaut, à Hautmont ; Dubois, à Cambrai ; Poutrain, à Valenciennes ; Charbonnier, à Lécluse ; Guérin, ^h A, O^h, à Lille ; Dervaux, à Armentières ; Vanlerberghe, à Hazebrouck ; Louis Monnety, à Bourbourg.



HARAS.

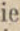
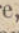
Le département du Nord fait partie du VI^e arrondissement des Haras.— L'Administration des Haras a placé en 1911, dans le Nord, 29 étalons, répartis comme suit : Bourbourg, 5, dont 1 demi-sang, 4 de trait ; Bergues, 3 dont 1 demi-sang, 2 de trait ; St-Amand, 3 dont 1 demi-sang, 2 de trait ; Avesnes, 3 dont 1 demi-sang, 2 de trait ; Maubeuge, 4 dont 1 demi-sang, 3 de trait ; Berlaimont, 3 dont 1 demi-sang, 2 de trait ; Le Cateau, 5 dont 1 demi-sang, 4 de trait ; Le Quesnoy, 3 dont 1 demi-sang, 2 de trait. — L'Administration a, en outre, approuvé 64 étalons qui ont touché 21,000 fr., et en a autorisé 2. De plus, 138 étalons ont reçu le certificat prévu par la loi du 14 août 1885, les autorisant à faire la monte, en 1911, dans le département du Nord.

Inspecteur général du 6^e arrondissement : M. Simonnin, *, ^h A, C^h, à Paris. — *Dépôt d'étalons de Compiègne* : *Directeur* : M. d'Agnel de Bourbon, ^h ; *Sous-Directeur* : M. Reynard, ^h ; *Surveillant* : M. Abord-Sibuet ; *Vétérinaire* : M. Leclercq, ^h A, ^h.

CHAMBRES CONSULTATIVES D'AGRICULTURE.

Avesnes. *Vice-Président* : N. . . . ; *Secrétaire* : M. Iecomte, O^h, professeur spécial d'agriculture à Avesnes ; *Membres* : MM. Biot François, propriétaire-agriculteur à La Longueville ; Bisiaux, propriétaire, maire de Noyelles ; Delsart, O^h, brasseur,

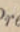


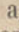

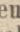
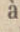





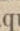

maire de Croix ; Lemaire Pierre, agriculteur à Gognies-Chaussée ; Cantineau, O , conseiller général, agriculteur, maire à Englefontaine ; Carlier-Rousseau, ancien conseiller général à Villers-Pol ; Gobled Adonis, propriétaire à Solre-le-Château ; Pécheux, O , maire de Baives.

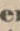
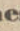

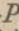



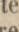
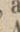


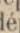
Cambral. MM. Claisse Placide, cultivateur, à Clary ; Gustave Cardon, O , agriculteur, conseiller d'arrondissement, à St-Python, Prevot, , ancien maire de Béwillers ; Le Roy-Dollez,  A, agriculteur, ancien maire, à Crèvecœur ; Dehaussy-Dugnolle, , agriculteur au Cateau ; Maximilien Dhordain, maire de Cauroir, , Jules Tribou, maire d'Hem-Lenglet, .

Doual. MM. Hector Simon, , O , à Beuvry ; Mannier,  A, agriculteur, à Raimbeaucourt ; Caron, Désiré, O , agriculteur, à Lallaing ; *Secrétaire* : M. Domis,  A.

Dunkerque. MM. Desmidt, agriculteur à Lederzeele ; Potié, agriculteur aux Moères ; Janssen, agriculteur à Cappelle ; Fonteyne, , agriculteur à Petite-Synthe ; Stevenoot, C , cultivateur à Armabouts-Cappel ; Belle, , cultivateur à Bourbourg-Campagne ; Wintrebert, , agriculteur à Gravelines.

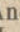








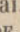



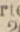

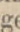
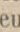
Hazebrouck. *Vice-Président* : M. Herreman, maire de Météren ; *Membres* : MM. Becquaert, agriculteur, à Arnêke ; Jules Becue, cultivateur, à Nieppe ; Charles Gilloots, cultivateur, à Eecke ; Debrock, cultivateur, à Ebblinghem ; Durez, cultivateur, à Estaires ; Narcisse Lobbedez, cultivateur, à Thiennes.

Lille. *Vice-Président* : M. Auguste Potié, ,  A, , Sénateur, conseiller général, maire d'Haubourdin ; *Membres* : MM. Delattre, , agriculteur à Houplines ; Barrois-Brame, agriculteur, conseiller général à Marquillies ; Charles Desprez, agriculteur à Cappelle ; Henri Stien, à Chéreng ; Pierre Dordin-Becquart, C , cultivateur à Hellemmes-Lille ; Detroy, , aviculteur à St-Maurice-Lille ; Dubernard, ,  A, O , directeur de la station agronomique de Lille, à St-André ; Bonduel, , C , agriculteur, à Sainghin-en-Mélantois ; Eloï Delemer, agriculteur à Ronchin ; Narcisse Delattre, C , agriculteur à Lompret ; Paul Lepeuple, ,  A, O , agriculteur, à Bersée ; Alix Ghestem, O , agriculteur, conseiller général, maire de Verlinghem ; Dhalluin-Lepers, agriculteur à Wattrelos ; Briet, ancien conseiller d'arrondissement à Roubaix ; Laden-Flinois, C , agriculteur à Seclin ; Henri Delangle, cultivateur à Linselles ; Mulié-Bossus, , horticulteur à Neuville-en-Ferrain ; Désiré Decottignies, cultivateur à Tourcoing.

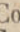
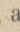
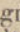
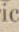
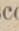

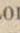



Valenciennes. *Vice-Président* : M. Caultet, ,  A, , conseiller général, agriculteur et fabricant de sucre, à Haspres ; *Membres* : MM. Defernez, , agriculteur, à Condé-sur-l'Escaut ; Lanthiez, agriculteur et brasseur, maire, à Abscon ; Duniol, à Raismes ; Emile Davaine, ,  I, O , député, conseiller général, maire de St-Amand ; Bouvier,  O, député, conseiller général, maire de Rombies et Marchipont ; Patoir,  I, conseiller d'arrondissement, maire de Wallers ; Macarez, , , agriculteur, conseiller d'arrondissement, maire d'Haulchin ; *Secrétaire* : M. Vaillant,  I.

CAISSES RÉGIONALES DE CRÉDIT MUTUEL AGRICOLE.

CAISSE DE CAMBRAI. — Cette caisse, fondée le 25 février 1901, a commencé ses opérations le 2 janvier 1902. Son capital est de 400.000 francs. Elle s'est affiliée les caisses locales de Carnières, de Cambrai, du Cateau, de Marcoing, de Bouchain, du Quesnoy, de Solesmes, de Clary, d'Avesnes-sur-Helpe, St-Amand, Eppe-Sauvage, Valenciennes (Sud), Valenciennes (Est), Valenciennes (Nord), canton de Denain, Condé, Bousies.

Président : M. André Derieux, O , à Avesnes-lez-Aubert ; *Vice-Présidents* : MM. Lucas, à Saily et Denise à La Groise ; *Secrétaire* : M. Leriche, O , A, , conseiller général, maire de Ribécourt ; *Secrétaire-adjoint* : M. de Brandt, à Cambrai ; *Membres du Conseil d'administration* : MM. Paul Bersez, O , I, sénateur, maire de Cambrai ; Garin, , O , A, O , industriel à Cambrai ; Leleu-Bonnel, à Tilloy ; Denoyelle, O , à Villers-en-Cauchies ; Bourgeois, O , à Troisvilles ; Clément Coquelle, , O , A, C , à Mastaing ; Paul Etienne, , à Bouchain ; Paul Lanthiez, à Avesnes-le-Sec ; M. Alfred Le Roy, , député, à Ardissart ; Cantineau, , conseiller général, à Englefontaine ; Mairesse-Dehaussy, à Le Cateau ; Tamboise, à Montigny ; Frédéric Herbet, , à Haynecourt. — *Directeur* : Ad. Régnier, , à Cambrai.

CAISSE RÉGIONALE DE LILLE, r. Thiers, 6, à Lille. — Cette caisse a été fondée le 19 mars 1902 au capital de 65.000 francs entièrement versé. En février 1910 le capital a été augmenté de 25.200 fr. par 252 parts nouvelles complètement libérées et en 1911 par 11 parts de 100 fr. complètement libérées ce qui porte le capital à 91.300 fr. Elle a reçu de l'Etat une avance sans intérêts de 261.600 fr. Elle s'est affiliée les caisses locales de Watten, d'Erquinghem-Lys, de Lille, d'Houplines-Frelinghien, de Bailleul et de Ronchin.

Président : M. Cousin-Devos, industriel à Haubourdin, , *Vice-Présidents* : MM. Georges Potié, O , A, O , député, maire de Loos ; Albert Destombe, agriculteur à Bondues, , *Secrétaire* : M. Pierre Debuchy, , agriculteur à Noyelles-lez-Seclin ; *Directeur* : M. Ducrocq, O , A, , à Ascq ; *Commissaires des Comptes* : MM. A. Vandermét, conseiller d'arrondissement, maire de Watten ; Casimir Verdier, agriculteur à Lompret ; *Membres du Conseil d'administration* : MM. Ducloux, O , A, , professeur départemental d'agriculture, à Lille ; P. Dordin, à Hellemmes ; Louis Cruque, , propriétaire, à Tourcoing.




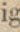

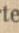
**Caisse de réassurance des Caisses locales
d'assurances mutuelles contre la mortalité
des bêtes à cornes du département du Nord, à Lille.**

Cette caisse groupe 30 caisses locales d'assurances mutuelles instituées sous le régime de la loi du 4 juillet 1900 qui ont pour but d'assurer leurs membres contre la perte de leurs animaux de l'espèce bovine, soit qu'ils meurent d'une maladie quelconque ou d'un accident, ou bien que leur abatage ait été ordonné conformément aux prescriptions de la police sanitaire sur le bétail.

Les 30 Caisses d'assurances groupent 421 sociétaires possédant 1.801 têtes de bétail assurées, dont la valeur globale est de 772.923 fr.

Le but de l'institution de la caisse de réassurances est d'aider les Caisses affiliées à payer les indemnités dues à leurs assurés pour les sinistres qui les atteignent.

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — *Présidents d'honneur* : M. le Président du Conseil général, MM. Bersez, Potié et Sculfort, sénateurs du Nord ; *Président* : M. Ernest Macarez-Fauville, , agri-







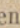
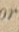
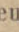
culteur, à Haulchin; *Vice-Présidents*: MM. André Derieux, O , Président de la Mutuelle-Bétail d'Avesnes-les-Aubert; Hilaire Éstyle, , Président de la Mutuelle-Bétail de Condé-sur-Escaut; Ernest Lanvin, Président de la Mutuelle-Bétail de Fressain; Narcisse Vion, , Président de la Mutuelle-Bétail d'Houplines. — *Membres*: MM. Albert Tétar, Président de la Mutuelle-Bétail de Paillencourt; J.-B. Denoyelle, Président de la Mutuelle-Bétail de Ramillies; Emile Bourguignon, , Président de la Mutuelle-Bétail d'Anor; Victorien Dubreux, Président de la Mutuelle-Bétail de Leval; Emile Cauvez, Président de la Mutuelle-Bétail de Wandignies; Arsène Chuffart, Président de la Mutuelle-Bétail de Préseau; Edmond Procureur, Président de la Mutuelle-Bétail d'Escautpont. — *Secrétaire-Trésorier*: M. Albert Ducloux,  A. O , Professeur départemental d'agriculture du Nord, à Lille, r. Caumartin, 28.

Fédération départementale des Sociétés locales d'Assurances Mutuelles contre la mortalité des chevaux, ânes et mulets du département du Nord, à Lille.

Cette fédération groupe 35 sociétés locales d'assurances mutuelles instituées sous le régime de la loi du 4 juillet 1900 qui ont pour but d'assurer leurs membres contre la perte de leurs animaux des espèces chevaline, asine et mulassière, soit qu'ils meurent d'une maladie quelconque, ou d'un accident, ou bien que leur abatage ait été ordonné conformément aux prescriptions de la police sanitaire sur le bétail.

Les 35 sociétés locales fédérées groupent 489 sociétaires possédant 1.229 têtes de bétail assurées, dont la valeur globale est de 1.006.982 fr.

Le but de l'institution de la Fédération départementale est d'aider les sociétés fédérées à payer les indemnités dues à leurs assurés pour les sinistres qui les atteignent.

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — *Présidents d'honneur*: M. le Président du Conseil général du Nord, et MM. Bersez, Potié, Sculfort, Sénateurs du Nord. — *Président*: M. Ernest Macarez-Fauville, , Agriculteur à Haulchin, ancien Président de la Société des agriculteurs du Nord. — *Vice-Présidents*: MM. André Derieux, O , Président de la Mutuelle-Bétail d'Avesnes-lez-Aubert; Hilaire Éstyle, , Président de la Mutuelle-Bétail de Condé-sur-l'Escaut; Ernest Lanvin, Président de la Mutuelle Bétail de Fressain; Narcisse Vion, , Président de la Mutuelle Bétail d'Houplines. — *Membres*: MM. Albert Tétar, Président de la Mutuelle-Bétail de Paillencourt; Clotaire Leroy, Président de la Mutuelle-Bétail de Romeries; Ernest Carette, Président de la Mutuelle-Bétail de Maresches; Augustin Brabant, Président de la Mutuelle-Bétail de Fenain; Alfred Coulois, , Président de la Mutuelle-Bétail de Sin-le-Noble; André Bury, O , Président de la Mutuelle-Bétail d'Avesnes-le-Sec; Désiré Mustelier, O , Président de la Mutuelle-Bétail de St-Saulvé. — *Secrétaire-Trésorier*: M. Albert Ducloux,  A. O , Professeur départemental d'Agriculture du Nord, à Lille, r. Caumartin, 28.

Syndicats agricoles.

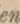





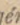


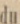



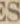
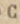
Les syndicats agricoles, créés pour la défense des intérêts des agriculteurs, cultivateurs et des industries annexes, sont régis par la loi du 21 mars 1884.

Ces associations ont pris en ces dernières années, un développement considérable dans le département du Nord, qui compte 112 syndicats agricoles groupant plus de 15.300 cultivateurs (et professions connexes).

Il existe, en outre, trois unions de syndicats agricoles.

Association Amicale des Membres de l'Ordre du Mérite agricole, à Lille, rue Faidherbe, 15.






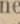




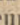




Fondée en 1895 dans le but de créer et d'entretenir des relations amicales entre tous les membres de l'ordre et d'utiliser les rapports ainsi créés pour s'aider mutuellement.

Président : M. Coquelle, *,  A, C , Agriculteur, Conseiller d'arrondissement, Maire de Mastaing; *Vice-Présidents* : MM. Emile Davaine, *,  A, O , Député, Conseiller général, Agriculteur, Maire de Saint-Amand-les-Eaux; Dubernard, *,  A, O , Directeur de la station agronomique du Nord, r. Faidherbe, 17; *Secrétaire général* : M. Hector Simon, *, O , Producteur de graines de betteraves, à Beuvry, (adresse à Landas); *Trésorier* : M. Geerts-Collette, O , Cultivateur à Camphin-en-Pévèle; *Secrétaire* : M. Paul Dehorter, Lille r. Lepelletier, 12; *Membres du conseil* : MM. Aimé Stévenoot, C , Cultivateur à Arbouts-Cappel; Lépine, F., O , r. du Bélier, 35, à Anvers; Henri Mallez, O , Cultivateur à Thiant; Cyprien Oblin, O , à Emerchicourt; Guislain, O , Député, à Nomain; Pasquesoone, O , à Quesnoy-sur-Deûle; Dordin, Pierre O , propriétaire à Hellemmes.

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE, D'HORTICULTURE, ETC. *

SOCIÉTÉ DES AGRICULTEURS DU NORD.

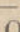


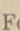


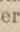
La Société des Agriculteurs du Nord, fondée en 1879 et déclarée d'utilité publique par décret du 30 août 1901, a pour objet la défense des intérêts agricoles de la région du Nord, la recherche et la propagation des meilleures méthodes de culture, le développement de la science et de l'enseignement agricoles. Cette société, qui compte actuellement 2300 membres, se réunit en Assemblée générale en son local, au 1^{er} étage du Restaurant Divoir, rue du Vieux-Marché-aux-Poulets, à Lille, le 1^{er} mercredi de chaque mois; elle publie mensuellement un Bulletin officiel, envoyé gratuitement à tous les sociétaires (Bureaux : rue Lepelletier, 12).

Président d'Honneur : M. le Préfet du Nord; *Président* : M. Pierre Debuchy, O , agriculteur, Maire à Noyelles-lez-Seclia, par Wattignies; *Vice-Présidents* : MM. Victoriën Cantineau, O , Agriculteur, Conseiller général, Maire à Englefontaine; Alfred Leroy, Député du Nord, Agriculteur, Maire à Lesdain, par Crèvecœur-sur-l'Escaut; Louis Mannier, O ,  A, à Raimbeaucourt, par Raches; Ernest Wemaere, Agriculteur, à Arbouts-Cappel; Félix Haeuw, O , Agriculteur à Noordpeene, par Cassel; Charles Desprez, O , Agriculteur à Cappelle; Georges Potié, O ,  I, Député du Nord, Agriculteur, maire à Loos; Henri Mallez, *, O , Agriculteur, Maire à Thiant; Hanicotte, * à Béthune. — *Secrétaire général* : M. Dubernard, *, O ,  A, à Lille. — *Secrétaires* : MM. Georges Macarez, , à Haulchin; Louis Merchier, O ,  I, à Lille. — *Secrétaire-archiviste* : Alfred Bonduel, à Sainghin-en-Mélantois. — *Trésorier* : M. Pierre Dordin, C , à Hellemmes-les-Lille. — *Secrétaire adjoint au Trésorier* : M. Paul Dehorter, r. Lepel-

* Les sociétés savantes qui s'occupent en même temps d'agriculture sont inscrites au chapitre SCIENCES ET ARTS.

letier, 12. — *Secrétaire de correspondance, adjoint au Secrétaire général*: M. Maurice Dabbadie, r. Lepelletier, 12.



Sociétés d'agriculture.

Avesnes. — *Président*: M. Deparis, O ; *Vice-Président*: M. Raux, O I, O ; *Secrétaire-général*: M. Antoine, O A, ; *Tresorier*: M. Sterbecq, O A, ; *Bibliothécaire*: M. Despagne, O ; *Archiviste*: M. Escarmur, ; *Secrétaire-adjoint*: M. Lecomte, O .

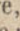
Bailleul. — Fondée le 30 juillet 1840, elle a pour but de répandre les bonnes notions de la culture, travailler à l'amélioration de la race des bestiaux flamands, faire tout ce qui peut exciter à des résultats utiles en matière d'économie rurale et agricole, transmettre à l'autorité supérieure le fruit des observations. Elle est actuellement composée de 225 membres. Les séances du bureau et les réunions générales ont lieu à la Mairie de Bailleul. — Elle organise, tous les deux ans, avec l'aide du Gouvernement et du département, un concours agricole très suivi.

Président: M. E. Cortyl; *Vice-Présidents*: MM. D. Bécuwe et F. de Cousse-maker; *Secrétaires*: MM. J. Cordonnier et A. Dewynter; *Tresorier*: M. Verbaere.

Bourbourg. — Cette Société, qui groupe les cultivateurs des cantons de Bourbourg et de Gravelines, a été fondée le 26 février 1849; elle compte actuellement 312 membres. Elle a pour objet l'amélioration des procédés de culture et le perfectionnement des chevaux et des bestiaux de la contrée. Elle institue à cette fin des expositions et des concours, et y consacre les fonds provenant de la cotisation de ses membres, ainsi que les libéralités dont l'Etat et le Département veulent bien la gratifier. — L'Association poursuit aussi l'étude du régime économique et des mesures législatives propres à assurer la prospérité de l'industrie rurale, à accroître l'instruction et le bien-être des populations des campagnes.

Président: M. Vandesmet; *Vice-Présidents*: MM. Diomède Belle, , cultivateur, et Fetel-Longueval, C ; *Secrétaire*: M. P. Joos, O A; *Secrétaire-adjoint*: M. Ch. Louf-Verva; *Tresorier-bibliothécaire*: M. H. Desmidt.

Dunkerque. — Comprenant les cinq cantons de Dunkerque-Est et Ouest, de Bergues, de Wormhoudt et d'Hondschoote.

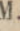
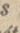

Président: M. le baron de Warenguien; *Vice-Présidents*: MM. G. Debavelaere, Auguste Deblock; G. Deswarte, ; Elie Bèle; A. Vandenbavière; *Tresorier*: M. Louis Sapelier; *Secrétaire-Archiviste*: M. C. Demeunynck.

Hazebrouck. — Fondée en 1819, elle s'occupe de tout ce qui touche l'agriculture et la défense de ses intérêts, récompense les meilleurs cultivateurs et les serviteurs agricoles méritants, organise des concours de machines, de produits et d'engrais, et encourage surtout, par les primes qu'elle leur décerne, les animaux des espèces bovine, chevaline, porcine et ovine.

Président: M. Ach. Hadou; *Vice-Présidents*: MM. Mordacq-Cattoir et Wambergue; *Secrétaire général*: M. Podvin; *Secrétaire-adjoint*: M. Vanlerberghe; *Tresorier*: M. Auguste Vanhoucke.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DU CAMBRÉSIS.

Cette société fondée en 1894 dans le but de procurer à long crédit à ses adhérents, engrais, semences, nourritures, compte 1800 adhérents.

Président: M. A. André Dericieux, O , à Avesnes-lez-Aubert; *Vice-Présidents*: MM. Lucas, à Sailly, et Adelson Delabre, O , à Rumilly; *Secrétaire-Général*: M. A. Régnier, ; *Directeur-Gérant*: M. Franville.

Comices agricoles.

Lille. — Créé en 1853. Le nombre des membres titulaires est de 700, choisis parmi les cultivateurs et les agronomes de l'arrondissement de Lille.

Président : M. Georges Guilbaut, agronome, conseiller d'arrondissement, r. Basse, 45, à Lille; *Vice-Présidents* : MM. Amédée Platel distillateur, maire d'Hallennes-lez-Haubourdin; Alexandre Crespel, brasseur, conseiller d'arrondissement, maire de La Bassée; Désiré Lescroart, cultivateur, distillateur, à Ennetières-en-Weppes; *Secrétaire-général* : M. Numa Rousse, agronome, r. de Paris, 122, à Lille; *Secrétaire* : M. Hubert Caron, chimiste, à Saint-André-lez-Lille; *Secrétaire-adjoint* : M. L. Desrousseaux, cultivateur, à Ennetières-en-Weppes; *Trésorier* : M. Montaigne-Quétu, propriétaire à Avelin; *Trésorier-adjoint* : M. Ch. Pollet-Loridant, cultivateur, à Sainghin-en-Mélantois; *Archiviste* : M. Philippe Méry de Montigny, propriétaire, r. Royale, 87, à Lille.

Bergues. — Le Comice agricole de Bergues, dont les statuts ont été approuvés par M. le Préfet du Nord à la date du 20 mars 1886, a été inauguré solennellement à l'Hôtel-de-Ville, le 25 du même mois. — Cette Société a pour but la défense des intérêts de l'agriculture, le progrès de l'élevage et de la culture dans l'arrondissement de Dunkerque. — Elle compte près de 700 membres; son siège est à Bergues.

Président : M. Léon Claeys, ancien sénateur, conseiller général, maire de Bergues; *Vice-Présidents* : MM. Aimé Stievenoot, C, propriétaire; Mourmant-Vandewalle, O, cultivateur, *Secrétaire-Général*; M. Coolen, C, directeur de l'Abattoir de Rosendaël; *Secrétaire-adjoint* : M. Lynde, vétérinaire, ; *Secrétaire-archiviste* : M. Leceuche, secrétaire de la mairie; *Trésorier* : M. Rémy Ryngaert, O, A, receveur municipal à St-Pol-sur-Mer; *Trésorier-adjoint* : M. Quagebeur, receveur municipal à Bergues.

Bourbourg. — (Pour le canton et celui de Gravelines.)

Président : M. Arthur Caron, C; *Vice-Présidents* : MM. Charles Courcot, O; Edouard Louf, ; *Secrétaire* : M. Maurice Blondé, ; *Secrétaire-Adjoint* : M. Geryl, I, ; *Trésorier* : M. Victor Leulliette; *Membres du bureau* : MM. Anquez-Louf; Decherf, Léon

Cambrai. — Le nombre des membres est de 530. — Un concours est organisé chaque année et a lieu alternativement dans chacun des sept chefs-lieux de canton de l'arrondissement. — Le Comice a créé, dans son sein en 1894 la Coopérative agricole du Cambrésis; en 1897 la section d'horticulture qui a, surtout, pour but le développement du goût des fleurs dans la région et le perfectionnement de la culture horticole par l'organisation d'expositions régionales et internationales; en 1898 l'Œuvre du pain des vieux serviteurs agricoles du Cambrésis; en 1901 un syndicat agricole; en 1901-1902 a organisé, dans tout le Cambrésis, le crédit mutuel agricole.

Président : M. Morecette-Ledieu, ancien député; *Vice-Présidents* : MM. G. Cardon, O, conseiller d'arrondissement; André Derieux, O, à Avesnes-lez-Aubert; *Secrétaire-général* : M. A. Le Roy, député; *Secrétaire-rédacteur* : M. Dumont, A, professeur spécial d'agriculture à Cambrai; *Secrétaire-adjoint* : M. Leriche, A, à Ribécourt; *Trésorier* : M. Langrand, A, à Quiévy; *Trésorier-adjoint* : M. Gombault, à Cambrai; *Archiviste* : M. Allard, A, à Cambrai.

Cassel (Fondé en 1899). — *Président* : M. Moeneclaeys, I, conseiller général, maire de Cassel; *Vice-Présidents* : MM. Félix Haeuw, , adjoint au maire de Noordpeene; Henri Dequidt, maire

de Sainte-Marie-Cappel; *Trésorier* : M. Hémar du Neufpré, conseiller d'arrondissement, maire de Zuytpeene; *Secrétaire* : M. Alexandre, vétérinaire, à Cassel.

Steenvoorde (Fondé en 1891). — Le Comice a pour but de seconder le développement des progrès de l'agriculture dans la circonscription qu'il embrasse. A cet effet, il ouvre chaque année un concours, distribue des récompenses, donne des conférences, publie un bulletin compte-rendu des séances. Il compte près de 200 membres; son siège est à Steenvoorde.

Président : M. le docteur Ryckewaert, conseiller général; *Vice-Présidents* : MM. Louis Desmarescaux, fils, agriculteur à Eecke; et M. Joseph Parmentier, brasseur, maire de Steenvoorde; *Secrétaire-Trésorier* : MM. Henri Cattoen, à Steenvoorde et Louis Schaet.

Wormhoudt. — Il compte 300 membres, fondé en 1897. Son but est de réunir les cultivateurs pour la défense de leurs intérêts et d'organiser des concours agricoles. — Les réunions ont lieu à l'Hôtel de Ville de Wormhoudt.

Président : M. Gustave Moraël, propriétaire, conseiller général; *Vice-Présidents* : MM. A. Cailliau, cultivateur, maire de Ledringhem; Albert Dehaene, cultivateur, maire de Wormhoudt; Jules Delafosse, cultivateur, maire de Volckerinckchove; Benoît Outters, cultivateur à Herzeele; *Trésorier* : M. Jean Herbin, négociant, adjoint au maire d'Esquelbecq; *Secrétaire* : M. J. Vantorre, brasseur, cultivateur, maire de Merckeghem; *Secrétaire-Archiviste* : M. Moraël, avocat, ancien maire de Wormhoudt.

Sociétés d'horticulture.

Société d'horticulture du Nord de la France, à Lille. — Siège social : Palais Rameau, à Lille.

Présidents d'honneur : M. le Préfet du Nord; M. le Général, commandant le 1^{er} corps d'armée; M. le Maire de Lille; M. le Recteur de l'Académie de Lille.

Membres d'honneur : M. Viger, ancien Ministre; M. Melchior, Consul de Belgique, à Lille.

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — *Président* : M. L. Crépy-Saint-Léger, conseiller général, industriel, r. Royale, 77; *Vice-Présidents* : MM. C. Massart, avocat, r. de la Préfecture, 4; Malaquin, Professeur à la Faculté des Sciences de Lille; J. Grolez, pépiniériste, à Ronchin-lez-Lille; L. Saint-Léger, Directeur des Jardins de la Ville, Palais-Rameau; *Secrétaire-Général* : M. Ed. Verin, horticulteur, r. des Guinguettes, 14; *Secrétaire-général-adjoint* : M. Bohem, r. Thiers, 40; *Trésorier* : Merryman, négociant, r. des Stations, 15; *Trésorier-Adjoint* : M. A. Delobel, horticulteur à Loos; *Bibliothécaire* : M. Félix Dewatines, relieur d'art, r. Saint-Etienne, 70; *Bibliothécaire-adjoint* : M. Bongard, entrepreneur de jardins, r. de l'Église, à Loos; *Archiviste* : A. Leleu, propriétaire, r. Nationale, 137. *Membres* : MM. Ansens, jardinier, à Seclin; Bernard, maraîcher, à Ascq; Berton, horticulteur, r. Alph-Mercier, 62, à Lille; Blas-Hardi, march.-grainier, r. du Sec-Arembault, 9, à Lille; Bocquet, A., maraîcher, à Loos; J. L. Carpentier, jardinier, r. Colbert, 212 bis, à Lille; Caucheteux, jardinier, r. des Stations, 57, à Lille; Delahaye-Lefebvre, horticulteur, à Marcq-en-Barœul; Dely, Lucien, jardinier, à Loos; Félix D'Hespel, propriétaire, à Prêmesques; Denecker, ancien horticulteur, r. de Loos, 46, à Lille; Drapier, jardinier, à Woormezele (Belgique);

Goubet, propriétaire, houl. Vauban, 26, Lille; Le Moinier, O $\frac{1}{2}$, propriétaire r. de la Louvière, à Lille; Mulnard, O A, O $\frac{1}{2}$, horticulteur, r. du Faubourg-de-Roubaix, 24, à Lille; Pouillet, propriétaire, r. Turgot, 44, à Lille; Rom, jardinier, à Lomme; Schépens, propriétaire, pl. de Tourcoing, 11, à Lille; Secret, ancien horticulteur à Canteleu-Lambersart; Spriet, propriétaire, 50, r. de Thumesnil, à Lille; Tilmant, instituteur en retraite, bd des Ecoles, 26, à Lille; Waterlot, $\frac{1}{2}$, propriétaire, pl. de Tourcoing, 9, à Lille; Willems, commis des Postes et Télégraphes, r. Ratisbonne, 80, à Lille; Willot, horticulteur à Wasquehal.

Avesnes. — Société fondée en 1910. — *Président*: M. Cousin, Paul, O I, à Avesnes; *Vice-Présidents*: MM. Bourgeois, maire de Trélon; Escarmur, juge de paix, à Solre-le-Château; Beuvart, maire de Cartignies; Fostier, propriétaire à Etrœungt; *Secrétaire*: M. Coolen, propriétaire, à St-Hilaire-sur-Helpe; *Secrétaire général*: M. Ed. Hannecart de Fourmies; *Trésorier*: M. Poggi, ancien percepteur, à Sains-du-Nord.

Douai. — Fondée le 15 décembre 1887, elle compte 550 membres. Elle a pour but de développer le goût de l'horticulture, de répandre les meilleures espèces de fruits, légumes et fleurs au moyen de conférences, d'expositions et de concours, stimulants puissants pour les jardiniers et le commerce horticole. Elle encourage les ouvriers à pratiquer l'horticulture avec le concours du comité des jardins ouvriers (Exposition universelle de 1900, 2 premiers prix, une médaille d'argent). — Assemblée générale le 2^e dimanche de chaque mois à l'Hôtel-de-Ville.

BUREAU. — *Président*: M. Foulon, $\frac{1}{2}$, b, Pasteur, 71; *Vice-présidents*: MM. Detrain-Briant, $\frac{1}{2}$, Le Liepvre, Léon Boudart, $\frac{1}{2}$, et Alexandre Vigneron, $\frac{1}{2}$; *Secrétaire-général*: M. Victor Mazière, $\frac{1}{2}$, (Jardin des Plantes), r. d'Arras, 8 bis; *Secrétaire-adjoint*: M. Chambodut; *Trésorier*: M. Lesage, O; *Bibliothécaire*: M. Roussel, $\frac{1}{2}$.

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — MM. Ch. Béghin, $\frac{1}{2}$; Belette; Berceq, $\frac{1}{2}$; Clabaut; Colson; Delcroix-Carliet, $\frac{1}{2}$; Grenière, Th. $\frac{1}{2}$; Goulois, Louis; Legrux, $\frac{1}{2}$; Leroy, $\frac{1}{2}$; Measure-Pluvinage, $\frac{1}{2}$; Penin, $\frac{1}{2}$; Soyez, père; Wilmot-Mazure, $\frac{1}{2}$.

Professeur de la Société: M. V. Mazière, jardinier en chef de la ville.

SOCIÉTÉ DES AVICULTEURS DU NORD, A LILLE.

Cette Société, qui a son siège social, au Bar Continental, place de la Gare, 11bis, à Lille, compte actuellement 200 membres.

Présidents d'honneur: MM. le Préfet du Nord, G. W. Richardson, O $\frac{1}{2}$, O, à Roubaix; *Vice-Présidents d'honneur*: MM. le Maire de Lille; A. Detroy, $\frac{1}{2}$, à St-Maurice-Lille; *Président*: M. Adalbert de la Serre, à Bondues; *Vice-Présidents*: MM. R. Fontaine, O $\frac{1}{2}$, à Marcq-en-Barœul; Jules Lamy, $\frac{1}{2}$, à Saint-André; *Trésorier*: M. Albert Danchin, $\frac{1}{2}$, b. Carnot, 46; *Secrétaire-général*: M. Jacques Danchin, b. Carnot, 46; *Secrétaire-Adjoint*: M. Charles Huet fils, à Roubaix.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE D'AVESNES.

Président: M. Boise, O A, $\frac{1}{2}$, conseiller d'arrondissement, à Cartignies; *Vice-Président*: M. Leleu-Bouvard, $\frac{1}{2}$, à Le Quesnoy; *Secrétaire-général*: N.....; *Trésorier*: M. Bachy, $\frac{1}{2}$, à Sains-du-Nord.

UNION AGRICOLE DE CONDÉ-SUR-L'ESCAUT.

Cette société constituée, en assemblée générale, le 3 avril 1887, a été autorisée par arrêté préfectoral du 29 avril 1887. — Elle a pour but de faciliter la communication et la propagation des idées utiles à l'agriculture, l'achat

des engrais et des semences de choix, aux meilleures conditions possibles et de distribuer des récompenses. La Société organise des concours agricoles, chaque année dans l'une des communes du canton. — Le nombre des membres s'élève à 200.

Président : M. H. Estyle, ☞ ; *Secrétaire-Trésorier* : M. E. Cazin.

SOCIÉTÉ DE CRÉDIT MUTUEL AGRICOLE DE CONDÉ-SUR-L'ESCAUT.

La Société a pour objet de faciliter à ses membres le crédit dont ils peuvent avoir besoin pour des opérations se rapportant à l'industrie agricole. Chaque part est de 50 fr. ; le capital est illimité. Les statuts de la Société ont été adoptés le 17 novembre 1895.

Président : M. E. Fally ; *Vice-Président* : M. Avit Défernez, ☞ ; *Secrétaire-Trésorier* : M. Myrtil Delcourt, ☞.

HERD-BOOK FLAMAND.

Le Comice agricole de Bergues a fondé en 1886 un livre généalogique, ou *Herd-Book flamand*, pour l'inscription des animaux de l'espèce bovine de race flamande pure. Ce livre a pour but d'assurer le maintien de la pureté de cette précieuse race laitière et de contribuer à son amélioration par une sélection intelligente et continue.

Président : M. Claeys, ✱, ancien Sénateur, Président du Comice agricole de Bergues, fondateur. *Membres pour l'arrondissement de Dunkerque* : MM. Aimé Stévenoot, C☞ ; Mourmant-Vandewalle, O☞ ; *Vice-Présidents du Comice agricole de Bergues* : Stanislas Ardaens, ☞, agriculteur à Pitgam ; Albert Dehaene, agriculteur à Wormhoudt ; Ferdinand Galloo, agriculteur à Quaëdyre. *Membres pour l'arrondissement d'Hazebrouck* : MM. Senellart, ☞, vétérinaire à Hazebrouck ; Fortuné Lechêne, agriculteur à Bavinchove ; *Membres pour la Société des agriculteurs du Nord* : MM. Monsarrat, A, O☞, ✱, Vétérinaire Départemental en Chef à Lille ; Bonduel, ✱, C☞, agriculteur à Sainghin-en-Mélantois ; — *Secrétaire* : M. Coolen, C☞, directeur de l'Abattoir de Rosendaël, Secrét. génér. du Comice agricole de Bergues

STUD-BOOK DU CHEVAL DE TRAIT DU NORD.

Siège Social : rue Lepelletier, 12, Lille.

Le Stud-Book du cheval de trait du Nord a été créé par la Société des Agriculteurs du Nord et fonctionne sous ses auspices, dans le but d'améliorer, par une sélection bien entendue, la race du cheval de gros trait dont le besoin se fait sentir dans les grands centres industriels.

Président : M. Émile Davaine, ✱, A, ☞, Député, Conseiller général, à St-Amand ; *Vice-Président* : M. Jules Laden, ✱, A, C☞, agriculteur à Seclin ; *Secrétaire général* : M. J. Monsarrat, I, O☞, ✱, Vétérinaire Départemental en Chef ; *Secrétaire Général adjoint* : M. Prosper Leleu-Crépin, à Tilloy-lez-Cambrai ; *Trésorier* : M. Ernest Macarez, ✱, O☞, agriculteur à Haulchin, Président de la Société des Agriculteurs du Nord ; *Secrétaire* : M. Dehorter, rue Lepelletier, 12.

Le Conseil d'Administration se compose de ce bureau actif et des membres du bureau des agriculteurs du Nord.

INDUSTRIE. — COMMERCE.

CONSEIL SUPERIEUR DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

Membres résidant dans le département du Nord : MM. Edouard Agache, ✱, C✱, manufacturier, à Lille ; Edmond Faucheur, ✱, Président de la Chambre de commerce de Lille ; François Roussel,

Président de la Chambre de commerce de Roubaix ; Eugène Jourdain, O *, A, C †, Président de la Chambre de commerce de Tourcoing ; Jean Trystram, sénateur, *, C †, Président honoraire de la Chambre de commerce de Dunkerque.

CHAMBRES DE COMMERCE.

Aux termes de l'art. 3 de la loi du 19 février 1908, les sièges des chambres de commerce sont répartis entre les industries ou groupes d'industrie et les commerces ou groupes de professions commerciales soit entre des groupements comprenant à la fois des professions industrielles et des professions commerciales en tenant compte du montant des patentes, de la population active et de l'importance économique de ces industries, commerces ou groupes dans la circonscription.

Le classement des industries, commerces ou groupes et la répartition des sièges en ce qui concerne les chambres de commerce du Nord ont été effectués par des décrets en date du 11 août 1908 rendus sur les propositions des commissions spéciales prévues par l'art. 3 § 6 de la loi précitée.

ARMENTIÈRES. — *Président*: M. Léon Fremaux *, A ; *Vice-Présidents*: MM. Eugène Dufour ; Louis Demon ; *Secrétaire*: M. Maurice Charvet ; *Trésorier*: M. Léopold Gille ; *Membres 1^{re} Catégorie*: MM. Alphonse Catteau, Emile Debosque, O *, (M), Léon Plouvier, Louis Colombier, César Debosque, Louis Thilleur, Auguste Lefrancq ; *2^e Catégorie*: MM. Jean Delannoy, Benjamin Guy, Jérôme Onof. — *Secrétaire administratif*: M. A. Wecksteen.

AVESNES. — *Président*: M. Lesaffre, * ; *Vice-Président*: M. Cromback, A ; *Secrétaire*: Vautier, O *, O †, A, † ; *Trésorier*: M. E. Pecqueriaux ; *1^{re} Catégorie*: MM. Lesaffre, *, Sculfort, O *, O I, C †, Vautier, O †, A, O †, † ; *2^e Catégorie*: MM. Boussus, Cromback, A, Despret, O *, A, †, Dubois, A, Mulat, *, Pecquériaux ; *3^e Catégorie*: MM. Delhaye, Delval, Walrand, *, O I, † ; *4^e Catégorie*: Defroyenne, Louis Lecat, Lisange.

GAMBRAI. — *Président*: M. Jules Hélot, *, *Vice-Président*: M. Alfred Bertrand * ; *Secrétaire*: M. Charles Camuset ; *Trésorier*: M. André Seydoux ; *1^{re} Catégorie*: MM. Camuset, Carlier, A. Derieux, Hélot, B. Bourgeois ; *2^e Catégorie*: MM. Bertrand, Garin, André Seydoux, H. Tilmant ; *3^e Catégorie*: MM. F. Côte, Le Mahieu, Lépousez-Delfortrie ; *4^e Catégorie*: MM. Ch. Beauvois, F. Martin, Revel-Chiraux, *Secrétaire-archiviste*: M. Léon Gamet.

DOUAL. — *Président*: M. Wauthy, *, A ; *Vice-Président*: M. Chappuy, * ; *Secrétaire*: M. Delegrange ; *Trésorier*: M. Desfontaines, A ; *1^{re} Catégorie*: MM. Wauthy, *, A, Chappuy, *, Delegrange, Butruille, †, Dufлот, O I, Hayez, *, sénateur, Lanvin, Leroux, Paix ; *2^e Catégorie*: MM. Lasnier, Desfontaines, A, Fidon ; *3^e Catégorie*: MM. Raout, †, Détrain, †, Watel ; *Secrétaire administratif*: M. Georges Richart, O †, licencié en droit.

DUNKERQUE. — *Président*: M. Léon Herbart, *, A, C † ; *Vice-Président*: M. Marcel Hutter, A, † ; *Secrétaire*: M. Jean-Baptiste Woussen, † ; *Trésorier*: M. Arthur Ambrosius ; *1^{re} Catégorie*: MM. Maurice Duchateau, †, Marcel Hutter, A, †, François Bernard, Julien Hovelt, Jean-Baptiste Woussen, † ; Georges Beck, †, Léon Herbart, *, A, C †, Jean Trystram fils, Charles Collet, †, O I, Arthur Ambrosius, Albert Landron, Georges Gombert ; *2^e Catégorie*: MM. Eugène Buseine, Eugène Barbion, O, Maurice Mar-

chand, Charles Masson, Georges Vancauwenberghe, ✱, C ✱, Léonce Lecomte ; 3^e *Catégorie* : MM. Alphonse Pyl, Ferdinand, Shipman, Lucien Cappelle.

LILLE. — *Président* : M. Edmond Faucheur, ✱ ; *Vice-Présidents* : MM. Henri Decroix et Arthur Duhem ; *Trésorier* : M. Maurice Bernard ; 1^{re} *Catégorie* : MM. Edmond Faucheur, ✱, Maurice Bernard, Gustave Barrois, René Baudon, Gustave Dubar, O ✱, Georges Delebart, Paul Delemer, Charles Delesalle, Alfred Descamps, Arthur Duhem, Emile Le Blan, Eugène Rogie, ✱, A, Maurice Wallaert, Marcel Laurence, ✱, Paul Stahl ; 2^e *Catégorie* : MM. Henri Decroix, Edouard Decoster, Henri Tesse, Louis Guérin, Georges Guilbaut, Georges Masquelier ; 3^e *Catégorie* : MM. César Deraet, A, Alb. Legrand, Edouard Mience, O ✱. — *Secrétaire* : M. V. Clément, A, r. Solférino, 32.

ROUBAIX. — *Président* : M. François Roussel, ✱ ; *Vice-Président* : M. Florent Carissimo, ✱ ; *Secrétaire* : M. Emile Roussel, ✱, A ; *Trésorier* : M. Louis Florin-Chopart, ✱ ; *Trésorier-adjoint* : M. Georges Motte ; 1^{re} *Catégorie* : MM. Ferdinand Leborgne, Georges Masurel, François Roussel, ✱, Florent Carissimo, ✱, Emile Roussel, ✱, A, Eugène Motte, O ✱, O ✱, O ✱, Emile Toulemonde, Georges Motte-Watine, Louis Leclercq-Huet, Charles Pollet, Léon Olivier, ✱, Joseph Wibaux, François Ernoult-Taffin, ✱, Auguste Pennel ; 2^e *Catégorie* : Edouard Dechenaux, Voldemar Lestienne, Louis Florin-Chopart, ✱, Jean Bossut-Plichon ; 3^e *Catégorie*. MM. Emile Wicart, Clément Florin, A, ✱, Louis Bossut. ✱. — *Secrétaire-archiviste* : M. Gilbert Sayet, A.

TOURCOING. — *Président* : M. Eugène Jourdain, O ✱, C ✱, A ; *Vice-Président* : M. Georges Duvillier, ✱ ; *Secrétaire* : M. Joseph Motte ; *Trésorier* : M. Hippolyte Scalabre ; 1^{re} *Catégorie* : MM. Charles Flipo-Prouvost, Georges Duvillier, ✱, Hippolyte Scalabre, Joseph Moitte-Bernard, Désiré Leurent, Louis Tiberghien-Motte, ✱, Léon Monnier, Edmond Masurel, A, Carlos Lemaître, Eugène Jourdain, O ✱, A, C ✱ ; 2^e *Catégorie* : MM. Paul Dubrule, Jules Joire, Henry Caulliez, Jules Labousse, Louis Lorthiois-Herbaux ; 3^e *Catégorie* : MM. Denis, Grau, fils, René Flipo, Alfred Decouvelaere. — *Secrétaire administratif* : M. J. Petit-Leduc, A. *Siège à la Bourse de commerce Place, Charles Roussel.*

VALENCIENNES. — *Président* : M. Jules Turbot, ✱ ; *Vice-Présidents* : MM. Paul Dupont, fils ; Edmond Brabant ; *Secrétaire-Trésorier* : M. Léon Boulanger ; 1^{re} *Catégorie* : MM. François Billet, Paul Dupont fils, Jules Turbot, ✱, Edmond Brabant, Honoré Lemaire, Eugène Houtart, ✱, Charles Dubois, Julien Place, Vilain-Mineur, Emile Fally, Paul Dubus ; 2^e *Catégorie* : MM. Léon Boulanger, Claude Boulet, Alphonse Perron, Alexandre Chinuot. — *Chef du Secrétariat* : M. Victor Henry.

BUREAUX DE CONDITIONNEMENT.

Roubaix. — La ville de Roubaix possède deux bureaux de Conditionnement, pour les matières textiles ; l'un créé, par décret du 31 Août 1858, est situé boulevard d'Halluin ; le second, créé par décret du 27 Octobre 1899, est installé place Faidherbe.

Le but du conditionnement est de moraliser les transactions commerciales, et de régulariser la production manufacturière : Conditionner une matière textile, c'est doser la quantité d'humidité variable contenue dans cette matière, et déterminer, par une tolérance d'humidité *connue* et *acceptée*, le poids réputé loyal et marchand à facturer. C'est donc une opération minutieuse et essentiellement importante qui sert à régler des intérêts considérables.

Le tirage des fils est la détermination officielle du degré de finesse des fils.

Le décreusage de la soie et le dégraissage des laines sont des expérimentations qui consistent à enlever les corps étrangers qui chargent et faussent l'exactitude du poids de ces textiles.

Les deux bureaux de conditionnement de Roubaix sont exploités par la Chambre de Commerce, en vertu d'un décret du 20 Août 1909.

Ils sont affectés l'un et l'autre :

- 1° Au Conditionnement des soies et des laines brutes ou ouvrées ;
- 2° Au Conditionnement des cotons bruts ou filés ;
- 3° Au tirage des soies et au numérotage métrique des fils de tout genre ;
- 4° Au pesage, au décreusage et au dégraissage des matières textiles.

Ils occupent une place très importante parmi les établissements similaires, en raison du perfectionnement de leur outillage, de l'exactitude rigoureuse et de la rapidité de leurs opérations.

Le service de factage qui leur est spécialement affecté et qui est assuré par automobiles, restitue *gratuitement* à Roubaix et à Tourcoing les échantillons prélevés pour les expériences.

L'établissement du boulevard d'Halluin est raccordé au chemin de fer du Nord, ce qui lui permet d'expédier ou de recevoir sur wagons, dans ses magasins, les marchandises de l'extérieur, dans les conditions les plus avantageuses.

Quant à l'établissement de la place Faidherbe, il est pourvu d'un service de camionnage à prix très réduits, pour le mouvement des marchandises entre ses magasins et les gares de Roubaix, de Roubaix-Wattrelos, de Tourcoing et des environs.

L'étendue considérable des magasins dont disposent les deux bureaux de Conditionnement de Roubaix leur permet d'accorder au commerce, aux conditions les plus avantageuses, de très grandes facilités, pour le dépôt et le séjour des marchandises.

Il y est annexé un service pour les essais dynamométriques, l'analyse et le contrôle des fils et tissus, ainsi qu'un laboratoire d'analyses des matières textiles et des charbons.

Directeur : M. Jules Delattre-Six ; *Sous-directeur* : M. Simoens ;
Chimiste : M. Henri Lagache.

Tourcoing. — La Condition publique de Tourcoing a été instituée par décret du 14 Février 1863 et a été inaugurée le 31 novembre de la même année.

Le bureau de conditionnement des soies, laines, cotons, etc., ainsi que le bureau de tirage et numérotage métrique des fils, ont été autorisés par décrets du 11 Février 1863 et du 18 Septembre 1865.

Le bureau de pesage spécial pour les matières textiles a été institué par arrêté préfectoral du 12 Septembre 1863.

Un service de décreusage et de lavage permet de déterminer la proportion des charges que peuvent contenir les textiles.

Un service de factage est spécialement attaché à l'établissement et restitue *gratuitement*, à Tourcoing et à Roubaix, les échantillons prélevés pour les expériences.

La condition a été agrandie depuis Janvier 1910 d'une très importante annexe qui est raccordée directement avec le chemin de fer. — Les marchandises en charges complètes à l'adresse de la condition peuvent donc être dirigées sur cette annexe et de même les marchandises à expédier de la condition par wagon complet, peuvent être remises sans intermédiaire au chemin de fer à l'aide de l'embranchement et sur la demande des intéressés.

Il est accordé de grandes facilités pour le séjour des marchandises conditionnées dans les magasins de l'établissement.

Un comité est chargé de la surveillance de la Condition publique ; il est composé de :

Président : M. Léon Salembien, * , **QA**, adjoint au maire ; *Vice-Président* : M. Désiré Parsy, **QA** ; *Membres* : MM. Ernest Saison Louis Bouche, conseillers municipaux ; H. Scalabre, Louis Lorthiois, membres de la Chambre de Commerce.

Directeur : M. Arthur Bonte, r. du Conditionnement, 55 ; — *Receveur* : M. Georges Lagache, r. Victor Hugo, 57.

SERVICE MUNICIPAL DES EAUX, DE TOURCOING ET DE ROUBAIX.

Les villes de Roubaix et de Tourcoing possèdent une distribution d'eau de rivière et une distribution d'eau de source. La première a été inaugurée le 15 août 1863 ; la seconde est en exploitation depuis le 1^{er} mai 1896. Le volume d'eau que les usines élévatoires peuvent amener en vingt-quatre heures est de 65,000 m. c. La direction de cet important service a son siège sur la limite des deux villes, rue du Capitaine Aubert, à Roubaix et rue du Fresnoy, à Tourcoing.

Directeur : M. E. Nourtier ; *Régisseur-Comptable* : M. E. Saison, *Inspecteur* : M. G. Couvez ; *Conducteurs* : MM. Delespierre, à Roubaix, J. Fremaux à Tourcoing ; *Chefs d'usine élévatoire* : MM. Duhem, à Bousbecque ; Videlaine, à Roncq ; Pauwels, à Pecquencourt.

INSPECTION DU TRAVAIL DANS L'INDUSTRIE.

Les principales lois de protection du travail sont :

La loi du 12 juin 1893, modifiée par la loi du 11 juillet 1903, sur l'hygiène et la sécurité des travailleurs est applicable aux manufactures, fabriques, mines, chantiers, ateliers, laboratoires, cuisines, caves et chais, magasins, boutiques, bureaux, entreprises de chargement et de déchargement et leurs dépendances, de quelque nature que ce soit, publiques ou privés, laïques ou religieux. Elle est également applicable aux théâtres, cirques, et autres établissements similaires, quand il est fait emploi d'appareils mécaniques.

La loi du 2 novembre 1892 relative au travail des femmes, des filles mineures et des enfants est applicable à tous les établissements industriels sans exception, qu'ils soient publics ou privés, laïques ou religieux, même lorsqu'ils ont un caractère d'enseignement professionnel ou de bienfaisance. Le décret-loi du 9 septembre 1848 est applicable aux usines et manufactures et aux ateliers à personnel mixte.

La loi du 29 décembre 1900 fixant les conditions du travail des femmes employées dans les magasins.

La loi du 30 avril 1909 relative aux travaux interdits aux femmes et aux enfants employés dans les établissements commerciaux.

La loi du 30 juillet 1909 sur l'emploi de la céruse dans les travaux de peinture exécutés tant à l'extérieur qu'à l'intérieur des bâtiments.

Les inspecteurs du travail sont chargés de l'exécution de ces lois et, concurremment avec les commissaires de police, de l'exécution de la loi du 7 décembre 1874, relative à la protection des enfants employés dans les professions ambulantes, ainsi que la loi du 13 juillet 1906 organisant le repos hebdomadaire des ouvriers et employés.

Ils sont également chargés d'assurer l'application des articles 11 et 31 de la loi du 9 avril 1898 sur les accidents du travail, ainsi que des articles 75, 76, 77 du code du travail et, en ce qui concerne le commerce et l'industrie, des articles 43, 44 et 45 du même code, livre 1.

Le décret du 13 décembre 1893 a organisé le service de l'inspection du travail. Aux termes de ce décret, le département du Nord fait partie de la 5^e circonscription d'inspection qui comprend en outre les départements du Pas-de-Calais et de la Somme.

SERVICE DE L'INSPECTION DU TRAVAIL.

Inspecteur divisionnaire : M. Boulin, * , **Q1**, r. d'Esquermes, 65, à Lille.

Inspecteurs départementaux. — 1^{re} SECTION (cantons Ouest, Sud-Ouest et Nord de Lille, d'Haubourdin, de Seclin et de Pont-à-Marcq) : M. Bourrillon,

r. Faidherbe, 65, à La Madeleine-lès-Lille. — 2^e SECTION (cantons Centre, et Nord-Est de Lille, canton de Quesnoy-sur-Deûle, communes de Croix et de Wasquehal du canton de Roubaix-ouest et commune de Ma cq-en-Barœul du canton sud de Tourcoing) : M. Bargerou, , r. Duhem, 12, à Lille. — 3^e SECTION (cantons Sud, Sud-Est et Est de Lille, de Lannoy et de Cysoing) : M. Morin, r. Brûle-Maison, 110, à Lille. — 4^e SECTION (canton de Roubaix, moins les communes de Croix et de Wasquehal, M. Robert, r. Franklin, 36, à Roubaix — 5^e SECTION (canton de Tourcoing, moins la commune de Marœul-en-Barœul, M. Boileau, à la mairie de Tourcoing. — 6^e SECTION (arrondissement de Douai, cantons de Denain et de Bouchain de l'arrondissement de Valenciennes) : M. Lévêque, r. Labisse, 13, à Douai. — 7^e SECTION (arrondissement de Valenciennes, moins les cantons de Denain et de Bouchain) : M. Maingonnat, avenue de Cambrai, 11, à Valenciennes. — 8^e SECTION (arrondissement d'Avesnes, moins les cantons de Quesnoy et Landrecies) : M. Monsavoir, route de Valenciennes, à Maubeuge. — 9^e SECTION (arrondissement de Cambrai, cantons du Quesnoy et de Landrecies de l'arrondissement d'Avesnes) : M. Tissot, r. Saint-Druon, 48, à Cambrai. — 10^e SECTION (arrondissement d'Hazebrouck, cantons d'Armentières et de La Bassée) : M. Decailly, r. de la Vignette, à Armentières. — 11^e SECTION (arrondissement de Dunkerque) : M. Cristol, av. Kléber, 7, à Malo-les-Bains. — 16^e SECTION (cantons de Lille, Roubaix et Tourcoing) : M^{lle} Levêque, r. Catel-Béghin, 6, à Lille.

COMITÉ LINIER DE FRANCE.

Le Comité linier de France, fondé en 1849, s'occupe des intérêts de l'industrie linière en général, et, en particulier, de l'extension de la culture du lin. Il organise tous les ans, dans les départements du Nord et de l'Eure, avec les subsides du Gouvernement de la République et des Conseils généraux, des concours liniers dans le but d'encourager et de développer la culture de ce textile. Ses membres sont au nombre de soixante.

Président : M. Louis Guérin, r. de Paris, 80 ; *Vice-Présidents* : MM. Paul Le Blan fils, M. Charvet, Cl. Guillemaud, , Louis Nicolle ; *Secrétaire général* : M. Pierre Crépy ; *Trésorier* : M. Léon Descamps ; *Secrétaire-Adjoint* : M. Alb. Durand, , r. du Sec-Arembault, 15.

SYNDICAT DES FILATEURS ET RETORDEURS DE COTON DE LILLE ET ENVIRONS.

Président : M. Georges Delebart, r. du Long-Pot ; *Vice-Président-Trésorier* : M. Lucien Crépy, r. Royale, 77 ; *Secrétaire* : M. Henry Wallaert, r. Nationale, 146 ; *Secrétaire-adjoint* : M. Albert Durand, r. d'Angleterre, 7 ; *Membres du Comité* : MM. Lemaire-Leclercq, Albert Delesalle, Julien Le Blan fils.

BANQUE DE FRANCE.

SUCCESSALE DE CAMBRAI. (*Bureaux auxiliaires* : LE CATEAU, CAUDRY, PÉRONNE). — *Ville rattachée* : Avesnes-lez-Aubert. — *Directeur* : M. Poncelin de Raucourt, . *Administrateurs* : MM. Alfred Bertrand, , Boudart-Ponsin, André Dérieux, O , Jules Hélot, , Edouard Lecat, , Morcrette-Ledieu, Pagniez, Charles Roth Le Gentil, Victor Vion, . *Censeurs* : MM. Charles Camuset, Th. Risbourg, Ernest Seydoux, . *Contrôleur* : M. Lombard. *Caissier* : M. Maurice. *Chef de comptabilité* : M. Siellet. *Commis titulaires* : MM. Appert et Moreau. *Commis expéditionnaire* : M. Delcroix. *Stagiaires* : MM. Delabre et Bugnicourt.

SUCCURSALE DE DOUAI. — *Directeur* : M. Dubois. *Administrateurs* : MM. Hanotte-Goube, ✱, P. Hayez, ✱, G. Chappuy, J. Wauthy, ✱, E. Paix, Lesens-Hayez. *Censeurs* : MM. A. Dincq, ✱, C. Thiry, ✱, P. Arbel O ✱. *Caissier* : M. Monbailly. *Chef de comptabilité* : M. Goud, *Expéditionnaire* : M. Guesné. *Stagiaire* : M. Lobry.

SUCCURSALE DE DUNKERQUE — *Directeur* : M. Flamen d'Assigny, *Administrateurs* : MM. Jean Trystram, ✱, C.†, Ch. Collet, O†, †, D. Vancauwenberghé-Bellenger, Félix Coquelle, O†, †, Lesti Woussen, †, Ed. de Clebsattel, †. *Censeurs*. MM. Daniel Dantu, ✱, G. Fichaux, J. Hovelt. *Caissier* : M. Outhier.

SUCCURSALE DE LILLE. *Bureau auxiliaire* : Armentières, *Places réunies* : Canteleu, Fives, Haubourdin, Hellemmes, Lomme, Loos, La Madeleine, Marcq-en-Barœul. *Directeur* : M. Gréau. *Administrateurs* : MM. Barrois-Brame, Charles Delesalle, Crépelle-Fontaine, ✱, Lucien Crépy, P. Delemer, Alfred Descamps, A. Duhem, L. Fremaux, ✱, Georges Masquelier, Maurice Scalbert, Pierre Thiriez, Ch. Verley-Crouan, Georges Wallaert. *Censeurs* : MM. Edmond Faucheur, ✱, Emile Le Blan, Tranchau, ✱, *Contrôleur* : M. Noilhac. *Caissier principal* : M. de Wazières. *Chef de comptabilité* : M. Vincent. *Chef des titres* : M. Leprêtre, *sous-chef* : M. Charpin. *Conservateur des titres* : M. Picavet. *Commis titulaires* : MM. Huot, Legris, Prévot, Dubois, Saintoyant, Soudre, Delécluse. *Commis expéditionnaires* : MM. Voisin, Ynroyen, Thuillot, Paul, Lecocq, Delattre, Hoguetz, Barbet, Dennequin, Lefebvre. *Commis stagiaires* : MM. Pas : Renard, Depuyper, Décaudin, Trinquet, Delhayé, Delâtre. *Dames employées* ; M^{lles} Leceuche, Martin, Delmar, Dupont. *Galerie des recettes* : chef : M. Honorez. *Garçons de comvoir* : MM. Soyez, Hourdoux, Libert, Horemans. *Brigadiers* : MM. Delmar, Chevry, Hennebert. *Huissiers de la succursale* : MM. Cornille, Lepoivre, HAUBOURDIN : M. Rommès. — ARMENTIÈRES. *Chef du bureau* : M. Meignié. *Teneur de livres* : M. Morel, *Caissier* : M. Cacheux. *Huissier* : M. Desprez. *Villes rattachées* : Estaires, LaGorgue. *Correspondant* : M. Petillon, *Huissier* : M. Decomble.

SUCCURSALE DE MAUBEUGE. — *Directeur* : M. Henri Vautier. *Administrateurs* : MM. L. Dubois, O A ; H. Scuffort, O ✱, O L C †, A. Vautier, O ✱, Dembiermont, Sépulchre, Lesaffre. *Censeurs* : MM. Delattre, ✱, Vopel, N..... *Caissier* : Pellé. *Chef de comptabilité* : Bulle.

SUCCURSALE DE ROUBAIX-TOURCOING. — (*Bureau auxiliaire* : Tourcoing ; *Places réunies* : Croix, Wasquehal, Lannoy, Lys-lez-Lannoy, Halluin, Watrelos). *Directeur* : M. A. Bufquin, O A. *Administrateurs* : MM. Bernard-Flipo, Florent Carissimo, ✱, Charles Flipo, J. Fort, J. Joire, E. Jourdain, O ✱, O A, †, Albert Masurel, O A, E. Mathon, Amédée Prouvost, †, F. Roussel fils, ✱, G. Thoyer, ✱ L. Tiberghien, ✱, †. *Censeurs* : MM. Georges Duvillier, ✱, Voldemar-Lestienne, Henri Ternynck, ✱. *Chargé des fonctions de Contrôleur* : M. Charbonnel. *Caissier* : M. Lalloz. *Commis* : MM. Dekeyser, Auburtin, Bert, Davaine, Debernardi, Isoré, Zimmermann. *Stagiaires* : MM. Clay et Leclercq.

Bureau de Tourcoing. — (*Place réunie* : Halluin). *Chargé des fonctions de Chef* : M. Favier du Noyer. *Teneur de livres* : M. Decotignies. *Commis-caissier* : M. Paille. *Commis titulaire* : M. P. Carlier. *Stagiaires* : MM. J. Bernard et G. Leclercq.

SUCCESSALE DE VALENCIENNES. — (*Villes rattachées*: Anzin, Bruai Denain, Marly, Raismes, St-Amand). *Directeur*: M. Mathieu. *Administrateurs*: MM. Dupas-Brasme, P. Dupont, †, Emile Fally, Jean Jacobs, Lecat, ✱, ⓐ, ⓑ, Sirot, ⓐ, Turbot, ✱. *Censeurs*: MM. Champy, Eugène Houtart, ✱, Adolphe Lefrancq. *Caissier*: M. Levrat. *Chef de comptabilité*: M. Douchet.

BOURSES DE COMMERCE.

Six Bourses de commerce existent dans le département du Nord.

BOURSE DE DOUAI. — *Président des deux sections*: M. Butruille, membre de la Chambre. — 1^{re} Section (sucres, alcools, mélasses et charbons). *Président*: M. Lanvin; *Secrétaire*: M. Jules Delcroix; *Négociants*: MM. Lanvin, Jules Delcroix, Druelle; *Courtiers*: MM. Ego, Pouille. — 2^e Section (grains, graines, farines, huiles et tourteaux). *Président*: M. Félix Labisse; *Secrétaire*: M. Leroux; *Négociants*: MM. Dumont, André Picquet, Félix Labisse; *Courtier*: M. Raton.

BOURSE DE DUNKERQUE. — *Chambre Syndicale des Agents de change, courtiers d'assurances, interprètes et conducteurs de navires*. — *Syndic*: M. Duchateau; 1^{er} *adjoint*: M. B. Morel; 2^e *adjoint*: L. De Baecker; 3^e *adjoint*: M. Hutter; 4^e *adjoint*: M. C. Duriau; *Membres*: MM. M. Duchateau, †, L. Parisis, C. Cabour, C. Duriau, G. Moraël, L. De Baecker, ⓐ, Benjamin Morel, L. Fayol, D. Leroy, P. Hecquet.

BOURSE DE LILLE. *Agents de change*. — *Syndic*: M. Crouan, r. d'Angleterre, 71; 1^{er} *adjoint*: M. Denoyelle, r. de l'Hôpital-Militaire, 40; 2^e *adjoint*: M. Léon Leys, r. de Puëbla, 18; *Agents de change*: MM. Ch. Fauchille, r. Basse, 28; Basquin, square Jussieu, 14; Emile Liagre, r. du Palais Ribour, 13.

BOURSE DE ROUBAIX. — La Bourse de Commerce de Roubaix a été instituée par un décret du 30 septembre 1875. Elle est administrée par la Chambre de Commerce qui délègue deux de ses membres pour en surveiller le fonctionnement.

Cet établissement est surtout consacré au commerce des laines, mais il reste néanmoins ouvert au commerce des autres textiles et même à toutes opérations commerciales en général.

D'importantes ventes publiques de laines, auxquelles assistent régulièrement de nombreux acheteurs de différents centres d'industrie textile de France et de l'étranger, se font tous les deux mois dans la salle de la Bourse du commerce de Roubaix. Elles durent chaque fois deux ou trois jours pendant lesquels elles sont généralement très actives.

Administrateurs délégués par la Chambre de Commerce: MM. Emile Toulemonde, Florin-Chopart, †. — *Courtiers de marchandises assermentés par le Tribunal de Commerce de Roubaix*: MM. Edouard Dechenaux, Auguste Defrenne, Emile Nys, Joseph Decottegnie, Gustave Herbaux, Praxille Selosse, René Pillot, Théodore Mahieu, Armand Marmet, Jules-Henri Florin fils, Herbaux fils, Arthur Brouard, Pierre Parent, Georges Carré, René Lefebvre.

Chambre syndicale des courtiers assermentés. — *Président*: M. Gustave Herbaux; *Syndic-rapporteur*: M. Marmet; *Secrétaire*: M. Théodore Mahieu; *Adjoint*: M. Joseph Decottegnie; *Adjoint-trésorier*: M. Arthur Brouard.

BOURSE DE TOURCOING. *Courtiers de commerce*: MM. Georges Roussel, Gustave Desrousseaux, Joseph Flipo, Xavier Delbecq, Henri Grau fils, Georges Destombes, Gabriel Beulqué, Etienne

Guéranger, Adolphe Sevin, Eugène Tonnel, Ernest Chauvelot, Ferdinand Lapersonne fils, Edmond Devémy ; Henri-Ludovic Parent.

BOURSE DE VALENCIENNES. — *Commission de constatation du cours des marchandises en 1910* (Décret du 22 décembre 1866). MM. Brabant (Edmond), fabricant de sucre à Onnaing, *Président* ; Corsolle (Alfred), négociant en grains à Valenciennes ; Sabès (Albert), courtier à Valenciennes ; Gilliard (Henri), meunier à Valenciennes ; Sirot (Paul), fabricant de sucre à Denain ; Raverdy (Auguste), fabricant de chicorée à St-Saulve ; Clerquin (Rémy), malteur à Onnaing.

AGENTS CONSULAIRES ÉTRANGERS EN RÉSIDENCE DANS LE DÉPARTEMENT.

ALLEMAGNE. — M. John Edward Wintle, à Dunkerque, *Vice-Consul* ; M. Fr. Alexandre Bastin, *Vice-Consul*, à Roubaix.

ANGLETERRE. — M. Philip C. Sarell, à Dunkerque, *Consul* ; M. James Walker, ✚, r. des Stations, 95, à Lille, *Vice-Consul* ; Augus Faulkner, *Vice-Consul*, à Croix.

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE). — MM. P. Amespil ; à Dunkerque, *Consul* ; M. Segard, à Tourcoing, *Vice-Consul*.

AUTRICHE-HONGRIE. — M. Vanhamme, à Dunkerque, *Consul*

BELGIQUE. — MM. L. Dewulf, ✚, à Dunkerque, *Consul* ; Paul Dewulf, à Dunkerque, *Vice-consul* ; Pierre Melchior, r. Basse, 4, Lille, *Consul* ; Maurice Wuillaume, parvis St-Michel, 9, à Lille, *Vice-Consul* ; E. Rigo, à Maubeuge, *Consul* ; Achille Rousseau, 4 A, à Roubaix, *Consul* ; Louis Thaune, ✚, à Tourcoing, *Consul* ; Israël Dupont, à Tourcoing, *Chancelier* ; L. Piérard, ✚, à Valenciennes, *Consul* ; Paul Henin, *Consul pour les arrondissements de Douai et de Cambrai*, r. d'Henin-Liétard, à Douai.

BOLIVIE. — M. Alfred de Montigny, *Vice-Consul*, à Lille.

BRÉSIL. — MM. E. de Clebsattel à Dunkerque, *Consul* ; Auguste Poullier, r. Patou, 34, à Lille, *Vice-Consul*

CHILI. — M. Jannin, à Dunkerque, *Consul* ; M. F. J. Sanders, r. Gantois, 47, à Lille, *Vice-Consul*.

COLOMBIE. — M. Maurice Duchateau, ✚, à Dunkerque, *Consul*.

DANEMARK. — M. Suywens, à Dunkerque, *Consul* ; MM. Torris-Duriez, à Gravelines, *Vice-Consul* ; Henry Glorieux, r. de la Gare, 35, à Roubaix, *Vice-Consul*.

DOMINICAINE (RÉPUBLIQUE). — M. Hanus de Favreuil, O ✚, *Consul*, à Lille, r. Solférino, 292.

ESPAGNE. — MM. Marcel Hutter, ✚, à Dunkerque, *Vice-Consul* ; Venot, ✚, G O ✚, bd de la Liberté, 39, à Lille, *Vice-Consul* ; Albert Prouvost, r. du Collège, 112, à Roubaix, *Vice-Consul*.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE. — MM. William P. Atwell, O ✚, r. de la Gare, 53, à Roubaix, *Consul* ; Chapman-Coleman, rue de la Gare, 64, à Roubaix, *Consul* ; Gaston Thiéry, r. Blanchemaille, 12, à Roubaix, *Vice-Consul* ; Alfred C. Harrison, r. de la Gare, 53, à Roubaix, *Deputy-Consul* ; Hans Dietiker, à Caudry, *Agent consulaire* ; Benjamin Morel, à Dunkerque, *Agent consulaire* ; Christopher J. King, r. des Stations, 97 bis, à Lille, *Agent consulaire*.

GRÈCE. — M. Gustave Mrael, à Dunkerque, *Consul*.

ITALIE. — M. Antoine Macchi, $\odot A$, $O \ddagger$, r. Brûle-Maison, 52, à Lille, *Agent consulaire* ; M. Philipp C. Sarell, r. Gaspard, à Malo, *Agent consulaire fions de consul*.

LUXEMBOURG. — M. Ledieu-Dupaix, \ast , $GO \ddagger$, r. Négrier, 19, à Lille, *Consul régional*, Petyt, $O \ddagger$, à Dunkerque, *Consul* ; Eug. Plouy, r. de Lorraine, 37, à Roubaix, *Vice-Consul*.

MONACO. — M. Dalinval, à Dunkerque, *Consul*.

NICARAGUA (RÉPUBLIQUE DU). — M. Hanus de Favreuil, $O \ddagger$, *Consul*, r. Solférino, 292, Lille.

NORWÈGE. — M. Ch. Collet, à Dunkerque, *Consul* ; M. Paul Meurice, \ast , à Lille, *Vice-Consul*.

PANAMA (RÉPUBLIQUE DE). — M. Edm. Bled, $\odot A$, à Dunkerque, *Consul*.

PAYS-BAS. — MM. Ledieu-Dupaix, \ast , $GO \ddagger$, r. Négrier, 19, à Lille, *Consul régional* ; Ed. Petyt, $O \ddagger$, à Dunkerque, *Consul* ; A.-F. Angelo, à Roubaix, *Vice-Consul*.

PÉROU. — M. F. Coquelle, $\odot A$, \ddagger , à Dunkerque, *Consul* ; M. Alf. Benavides, *Consul*, à Lille.

PERSE. — M. Vaillant-Herland, \ast , $\odot I$, \ddagger , $O \ddagger$, pl. de Béthune, 7, à Lille, *Vice-Consul*.

PORTUGAL. — M. Charles Sourdat, à Dunkerque, *Vice-Consul* ; Auguste Crepy, \ddagger , r. des Jardins, 28, à Lille, *Vice-Consul*.

ROUMANIE. — M. Camille Detraux, à Dunkerque, *Consul*.

RUSSIE. — M. A. Detraux, à Dunkerque, *Vice-Consul* ; M. G. Despret, à Maubeuge, *Vice-Consul* ; M. Gustave Stéverlinck, *Vice-Consul*, à Lille.

SERBIE. — M. Fernand Legrand, $\odot A$, \ddagger , $GO \ddagger$, $C \ddagger$, $O \ddagger$, r. de la Barre, 59 à Lille, *Consul régional*.

SUÈDE. — MM. G. Bérode, $\odot I$, à Dunkerque, *Vice-Consul* ; Torris-Duriez, à Gravelines, *Vice-Consul* ; Palliez-Collin, $\odot A$, $O \ddagger$, r. Solférino, à Lille, *Vice-Consul*.

TURQUIE. — M. Ed. de Clebsattel, \ddagger , à Dunkerque, *Consul* ; M. Crémont, \ddagger , $C \ddagger$, $\odot A$ bd de la Liberté, 219, à Lille, *Consul*.

URUGUAY. — MM. Alfred Martinez-Páez, à Dunkerque, *Consul* ; Louis Lorthiois, rue Blanche-Porte, à Tourcoing, *Consul*.

SCIENCES ET ARTS.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

Commission historique du Département du Nord.

Cette Commission, instituée par arrêté du Préfet du 14 novembre 1839, est chargée de veiller à la conservation des monuments et édifices historiques du Département, et de se livrer à toutes les recherches qui peuvent intéresser les diverses branches de l'archéologie nationale.

Le personnel de la Commission se divise en membres honoraires, en membres titulaires résidants et non résidants, en membres correspondants, à la nomination du Préfet, sur la présentation de la Commission.

Le nombre des membres titulaires est fixé à 30 pour l'arrondissement de Lille, et à 15 pour chacun des autres arrondissements.

La Commission se réunit à la Préfecture, le 1^{er} lundi du mois, à 4 h. 1/2.

Président : MM. Levé, \ddagger , juge honoraire ; *Vice-Président* : H. Verly,

✱, homme de lettres ; *Secrétaire-archiviste* : Emile Théodore, \odot A, conservateur adjoint des musées de la ville de Lille ; *Trésorier* : M. Alph. Théodore.

Membres honoraires.

MM. Gosselet, \odot ✱, \odot I, \odot \boxplus , \odot \boxtimes , doyen honoraire de la Faculté des Sciences de Lille ; Vernier, numismate, à Lille.

Membres titulaires résidants.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — MM. C. Batteur, ✱, \odot I, architecte ; Benoit, \odot I, professeur à la Faculté des Lettres de Lille ; Boulanger, ✱, \odot A, archéologue-héraldiste ; Max Bruchet, \odot I, \boxtimes archiviste du département, à Lille ; Cantineau-Cortyl, \odot I, à Lille ; Th. Clainpanain, \boxtimes , président de la commission du musée d'archéologie de Lille ; Collinet, \odot I, professeur à la Faculté de droit de Lille ; Crapet, professeur à l'école normale de Douai ; P. Decroix, banquier à Lille ; Denis du Péage, archiviste paléographe ; E. Desplanque, \odot I, archiviste-bibliothécaire de la ville de Lille ; E. Dubuisson, architecte, à Lille ; Emile Gavelle, \odot A, directeur de l'école des Beaux-Arts, à Lille ; Ladière, \odot I, \boxplus , géologue, à Lille ; Lancien, \odot I, juge de paix, à Lille ; Léon Lefebvre, imprimeur, à Lille ; Georges Lefebvre, \odot I, professeur au Lycée Faidherbe ; Lemaire, \odot I, professeur au Lycée Faidherbe ; Levé, \boxtimes , juge honoraire au tribunal civil de Lille ; le commandant Lévi, ✱, de l'état-major du 1^{er} corps d'armée ; le chanoine Masure ; l'abbé Mortreux, curé de Beaucamps ; Rigaux, \odot A, ancien archiviste de la ville de Lille ; de Saint-Léger, \odot I, professeur à la Faculté des Lettres de Lille ; Alph. Théodore, archéologue, à Lille ; Em. Théodore, \odot A, conservateur-adjoint des musées de Lille ; Louis Théry, avocat, à Lille ; Verly, ✱, homme de lettres à Lille.

Membres titulaires non résidants.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES. — MM. Bercet, secrétaire de mairie, à Anor ; Gaston Bercet, à Solre-le-Château ; André Deloffre, à Landrecies ; Gossart, conservateur du musée d'Avesnes ; L. Félix, commandant en retraite, à Landrecies ; Gravet, à Avesnes ; Jennepin, \odot I, \boxplus , maître de pension, à Cousolre ; Lemaire, \odot I, professeur au lycée Faidherbe, à Lille ; Lhomme, à Liessies ; Lutaud, \odot A, à Ferrière-la-Grande, Sculfort, \odot ✱, \odot I, \boxtimes , sénateur du Nord, archiviste-paléographe, industriel, à Maubeuge ; l'abbé Turpin.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. — MM. P. Bersez, \odot I, sénateur du Nord, maire de Cambrai ; le docteur Bombart, à Solesmes ; Cappelle, ✱, \odot I, ancien professeur de philosophie, à Cambrai ; le docteur Cloez, à Le Cateau ; le docteur Coulon, à Cambrai ; Lallemand, \odot A, architecte, à Cambrai ; le chanoine Hécart, doyen et archiprêtre de la basilique de Cambrai ; Lozé, \odot I, directeur d'école communale, à Cambrai ; Mussault, artiste peintre, à Cambrai ; Nicq-Doutreligne, architecte, à Cambrai ; Ch. Petit, \boxtimes , ancien président de la Chambre de commerce, à Cambrai ; Ronnelle, ancien président de la Société d'Emulation à Cambrai ; Roussel, \odot A, architecte, à Cambrai ; Tramblin, médecin, à Bermerain.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — MM. le baron Boissonnet, avocat, \boxtimes , à Douai ; Boutique, \odot I, \boxtimes , photographe amateur, à Douai ; Crapet,

⊙ A, professeur, à Douai ; Duhem, artiste peintre ; Favier, membre de la Commission du musée, à Douai ; Maillart, avocat, à Douai ; Edmond Paix, membre de la Commission des musées de Douai ; Parent, professeur au lycée ; Penjon, ✱ ⊙ I, professeur à l'Université de Lille ; Rivière, ⊙ I, bibliothécaire de la ville de Douai ; l'abbé Guiot, curé de Cuincy ; de Warenguien, avocat, à Douai.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE. — MM. Bergerot, ✱, ancien député, à Esquelbecq ; Bouchet, ⊙ A., homme de lettres, à Dunkerque ; Henry Cochin, député du Nord, maire de St-Pierrebrouck ; Émile Debaecker, ✱, ⊙ I, vice-président de la Société Dunkerquoise ; Gustave Duriau, ⊙ A, président de la Société Dunkerquoise, à Dunkerque ; Henri Durin, à Dunkerque ; Gontier, architecte à Dunkerque ; Kremp, professeur, à Dunkerque ; Lecocq, ⊙ A, architecte à Dunkerque ; le chanoine Looten, docteur es-lettres, président du comité flamand de France, à Lille ; Poalain, architecte, à Dunkerque ; Ruysen, secrétaire des hospices, à Dunkerque ; Simon, professeur au collège Jean-Bart ; Henri Terquem, ✱, ⊙ I, avocat, maire de Dunkerque.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK. — MM. Eug. Cortyl, docteur en droit, à Bailleul ; E. de Coussemacker, archiviste paléographe, docteur en droit, à Bailleul ; Deregnacourt, à Hazebrouck ; Descamps, propriétaire à Cassel ; De Smyttere, ✱, à Cassel ; Lanoire, procureur de la République, à Hazebrouck ; l'abbé Lemire, député du Nord, à Hazebrouck ; Moeneclay, ⊙ A, maire de Cassel ; Swynghedauw, ⊙ A, directeur de l'École de dessin de Bailleul ; Théry, ⊙ A, professeur à Hazebrouck.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. — MM. Bauchond, avocat à Valenciennes ; Boutry, professeur d'histoire au lycée de Valenciennes ; l'abbé J. Desilve, à St-Amand-les-Eaux ; Auguste Doutriaux, ⊙ I, avocat, à Valenciennes ; André Doutriaux, avocat, à Valenciennes ; Dussart, architecte, à Valenciennes ; Hénault, ⊙ A, archiviste, à Valenciennes ; Laurent, ⊙ A, à Anzin ; Paul Lajoie, architecte à Valenciennes ; J. Lecat, ✱, ⊙ A, ✨, bibliothécaire de la ville, à Valenciennes ; Leignel, ⊙ A, architecte à Denain ; Malotet, professeur, à Valenciennes ; Ed. Martel, à Condé-sur-l'Escaut ; Serbat, à Paris, r. de Châteaubriand, 8.

Membres correspondants. — MM. l'abbé Bontemps, à Tournai, (Belgique) ; le docteur Carton, ⊙ I, médecin-major, à La Goulette (Tunisie) ; C. Enlart, ✱, directeur du musée de sculpture du Trocadéro, r. de Vaugirard, 58, à Paris ; Fontana, notaire à Paris, r. Royale, 10 ; Eug. Lefèvre-Pontalis, ✱, directeur de la Société française d'archéologie, r. de Phalsbourg, 18, à Paris ; Rattier, architecte, à Paris ; Raymond Richebé, ✨, archviste-paléographe, 152, r. de Wagram, à Paris ; Sautai, capitaine au 24^e régiment d'infanterie, r. d'Estrées, 4 bis, à Paris.

Cercle artistique Avesnois.

Siège à Avesnes, Fondé en 1902.

Président : Paul Cousin, ⊙ I, avoué, à Avesnes. — *Vice-Président :* Louis Régnier, ⊙ ✨, à Avesnes ; *Secrétaire-Trésorier :* Georges Gau, négociant, à Avesnes. — *Section musicale :* Directeur, M. Ravaux ; *Section dramatique :* Directeur, M. Martinès.

Société d'études de la Province de Cambrai.

La Société d'Etudes, fondée en 1899, a pour but de recueillir, de mettre en œuvre et de publier les documents de toute nature relatifs à l'histoire des Flandres, de l'Artois, du Hainaut et du Cambrésis. Elle a publié 16 vol. de *Bulletin mensuel*, 18 vol. de *Mémoires* et 2 vol. d'*Annales*. Elle se compose de membres titulaires et de membres associés. La Société compte actuellement 250 membres; elle se réunit chaque mois, r. Nationale, 254, à Lille. Elle a commencé la publication de l'*Epigraphie du Nord*, dont 4 vol. ont paru. Depuis 1906, elle publie chaque mois, un *Bulletin de la Fédération d'art et d'histoire régionale*. Adresse sociale: rue des Arts, 14, Roubaix, et rue de Puëbla, 35, Lille.

Président: M. le chanoine Th. Leuridan, archiviste diocésain, r. des Arts, 14, à Roubaix. — *Vice-Présidents*: MM. le chanoine Rohart, ⓐ A, †, président de l'académie d'Arras, r. de Jérusalem, 5, à Arras; le chanoine H. Vandame, r. Basse, 20, à Lille; Paul Vilain, †, architecte, r. Catel-Béghin, 16, à Lille; — *Secrétaire général*: M. Ed. Leclair, docteur de l'Université de Paris (pharmacie), r. de Puëbla, 35, à Lille. — *Secrétaire*: M. Joseph De le Rue, r. Fosse aux Chênes, 5, à Roubaix. — *Bibliothécaire-Archiviste*: M. Emile Théodore ⓐ A, archéologue, r. Solférino, 232. — *Trésorier*: M. Henri Leclair, r. de Puëbla, 17.

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — MM. L. Flipo, propriétaire, à Deùlémont; Léon Lefebvre, imprimeur, r. de Tournai, 88, à Lille; l'abbé Mortreux, curé de Beaucamps; Louis Théry, avocat, quai de la Basse-Deùle, 74 bis, à Lille.

Union Faulconnier

(Société historique de Dunkerque et de la Flandre Maritime).

Fondée le 3 avril 1895, l'*Union Faulconnier* a pour but de développer la connaissance de l'histoire régionale par la recherche, la conservation et la vulgarisation des documents archéologiques, littéraires et artistiques concernant la ville de Dunkerque et la Flandre maritime.

Président: M. le docteur Tobie Reumaux; *Vice-Présidents*: MM. H. Lemattre et H. Durin; *Secrétaire général*: M. Louis Blanckaert, avocat; *Trésorier*: M. Jules Darnet; *Bibliothéc.-Archiviste*: M. Barlet.

Comité Flamand de France.

Le Comité Flamand de France, fondé à Dunkerque le 10 avril 1853, a pour but principal la recherche, la conservation et l'étude des documents en langue flamande relatifs à l'histoire et à la littérature des Flamands de France.

Président: M. le chanoine Looten, professeur à la Faculté catholique des lettres de Lille; *Vice-Présidents*: MM. Eugène Cortyl, à Bailleul; Blanckaert, notaire à Bergues; *Secrétaire*: M. Tible, maire d'Ochetezeele; *Trésorier*: M. A. David, r. du Rivage, à Hazebrouck; *Archiviste*: M. Félix De Coussemaeker, r. du Collège, à Bailleul.

Société Archéologique de l'arrondissement d'Avesnes.

Président: M. Gossart; *Vice-Président*: M. Duveau; *Secrétaire*: M. Tordeux; *Trésorier*: M. Maire, ✱; *Bibliothécaire-archiviste*: M. Despret.

Société géologique du Nord.

Fondée en 1870, elle comprend 248 membres titulaires domiciliés dans le ressort académique de Lille, ou correspondants résidant en dehors de cette circonscription et des membres associés. Sa bibliothèque comprend plus de 5,000 volumes et brochures.




La Société publie des *Annales* trimestrielles et des *Mémoires*.

Directeur : M. Gosselet, O , , O , , doyen honoraire de la Faculté des Sciences, r. d'Antin, 18; *Président* : M. Leriche, professeur à l'Université de Bruxelles; *Vice-Président* : M. Briquet, Greffier en chef de la Cour d'appel de Douai; *Secrétaire* : M. Paul Bertrand, r. Brûle-Maison, 159; *Délégué aux publications* : M. Constant, bd de Paris, 1, Roubaix; *Trésorier-Archiviste* : M. Lay-Crespel, r. Nationale, 295; *Bibliothécaire* : M. Vignol; *Libraire* : M. Dewattines; *Membres du Conseil* : MM. Ch. Barrois, O , , , Bregi, Douxami, Ch. Crasquin.

Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille.

Cette Société, fondée en 1802, a été reconnue d'utilité publique par décret du 13 décembre 1862.

Le nombre des membres titulaires est fixé à cinquante. Elle a son siège à Lille, à l'Hôtel-de-Ville.

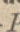
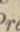
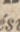




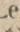


Vice-Président : M. Witz, , membre correspondant de l'Institut; *Secrétaire-Général* : M. le docteur Fockeu, , , professeur à la Faculté de Médecine; *Secrétaire de correspondance* : M. Alphonse Théodore; *Trésorier* : M. Léon Lefebvre, imprimeur; *Archiviste* : M. H. Rigaux.

Société d'Agriculture, Sciences et Arts de l'Arrondissement de Valenciennes.

Fondée en 1831, reconnue comme établissement d'utilité publique par décret du 21 juin 1851, elle a pour but d'encourager l'agriculture, les sciences, les arts et l'industrie, au moyen de concours, de récompenses et de publications diverses. Le nombre des membres de la Société est de 435.

Président : M. Aug. Doutriaux,  I; *Vice-Présidents* : MM. Emile Davaine, , O , et Ernest Macarez ; *Secrétaire-général* : M. Victor Henry,  I; *Secrétaire-adjoint* : M. Albert Gouvion; *Secrétaire agricole* : M. Th. Vallez; *Trésorier* : M. Julien Lecat, , , ; *Conservateur des collections* : M. Ed. Fromentin; *Bibliothécaire* : M. J. Luwez.

COMICES. — **Comice de Valenciennes.** — *Président* : M. Ern. Macarez, ; *Vice-Présidents* : MM. Alb. D'Haussy et P. Hayez, *Secrétaire* : M. T. Vallez; *Secrétaire-adjoint* : M. Patoir. — **Comice de Saint-Amand.** — *Président* : M. Emile Davaine, , , O ; *Vice-Président* : M. Nestor Bulteau, ; *Secrétaire* : M. Hector Legru; *Trésorier* : M. Alfred Mériaux. — **Comice de Denain** — *Président* : N.....; *Vice-Président* : N.; *Secrétaire* : N.....

SECTIONS. — **Section agricole de Bouchain.** — *Président* : M. C. Coquelle, , , C ; *Vice-Présidents* : MM. Ern. Lestoille et Th. Durieux; *Trésorier* : M. A. Cogé; *Secrétaire* : M. Maurice Fauville. — **Section des sciences et manufactures.** — *Président* : M. Albert Gouvion; *Vice-Président* : M. H. Sahut; *Secrétaire* : M. Dapsence. — **Section d'Histoire et d'Art.** — *Président* : M. Auguste Doutriaux,  I, avocat à Valenciennes; *Vice-Présidents* : MM. Thellier de Poncheville et E. Fromentin, à Valenciennes; *Secrétaire* : M. Maurice Bauchond, à Valenciennes; *Secrétaire-adjoint* : M. Ad. Carlier. — **Section de moralité.** — *Président* : M. Julien Lecat, , , , conservateur de la Bibliothèque; *Vice-Présidents* : MM. Édouard Bultot, , A, et Ch. Lebacqz, propriétaires à Valenciennes; *Secrétaire* : M. F. Damien,  I, inspecteur de l'enseignement technique; *Secrétaire-adjoint* : M. Alfred Corsolle,  I.

Société Dunkerquoise pour l'encouragement des Sciences, des Lettres et des Arts.

Fondée en 1851 et reconnue d'utilité publique par un décret du 13 février 1883, elle a pour but l'encouragement des Sciences, des Lettres et des Arts; elle organise des concours, des conférences, des expositions et édite chaque année deux volumes de mémoires comprenant les travaux récompensés et les travaux de ses membres.

Président : M. le Docteur Gustave Duriau, \odot A ; *Vice-Présidents* : MM. Bouchet, \odot I, \ddagger , homme de lettres et S. Dreyfus, \ast , \odot I, Ingénieur en chef du port de Dunkerque; *Secrétaire-Général* : M. Simon, \odot A ; *Secrétaire-Adjoint* : M. F. Gory, \odot A ; *Trésorier* : M. F. Isoré, \odot A ; *Archiviste* : M. le Docteur Lancry ; *Bibliothécaire-archiviste-adjoint* : M. Desplanque, \odot A.

Société Nationale d'Agriculture, Sciences et Arts, Centrale du Département du Nord, établie à Douai.

La Société d'agriculture a été formée le 27 avril 1799; le 22 mars 1805, elle s'est réunie à celle des amateurs des sciences et des arts, établie le 12 février 1800; elle renferme des commissions permanentes spécialisées dans les études suivantes : agriculture, sciences exactes et naturelles, sciences morales et historiques, arts, archéologie, histoire locale. Les travaux de ces commissions sont publiés dans les *Mémoires de la Société*.

Elle organise des Concours agricoles et des Concours scientifiques ou littéraires.

Le nombre de ses membres résidants est de 60. Il y a des membres honoraires de droit, des membres honoraires élus et des membres correspondants. Son siège est rue d'Arras, au Jardin des Plantes.

Président : M. A. Poncelet; *Vice-Présidents* : MM. le baron de Warenguien et Toussaint; *Secrétaire-général* : M. le Commandant Morelle, \odot \ast ; *Secrétaires-adjoints* : MM. Le Glay et l'abbé David; *Trésorier* : M. L. Dupont; *Archiviste-bibliothécaire* : M. Dabincourt, \odot A.

Société d'Émulation de Cambrai.

Cette Société, fondée le 16 novembre 1804, a pour but la culture des lettres, des sciences et des arts, et plus particulièrement l'étude de l'histoire locale.

Président : M. L. Morand, \odot I ; *Vice-Président* : M. le docteur Coulon; *Secrétaire-général* : M. le docteur Dailliez; *Secrétaire-adjoint* : M. Fortier; *Bibliothécaire* : M. Richard fils; *Archiviste* : M. Paul Delannoy; *Trésorier* : M. J. Renaut, \odot A.

Société d'Émulation de Roubaix.

La Société d'Émulation de Roubaix, fondée le 12 novembre 1868, a pour but de seconder le mouvement intellectuel, par l'étude et la propagation des sciences, des lettres, des arts et de l'industrie. Elle a publié jusqu'ici 29 volumes de *Mémoires*.

Président : M. Ernest Prouvost, \ddagger , r. de Soubise, 89; *Vice-Président* : M. Georges Thoyer, \ast , directeur honoraire de la banque de France, 236, Gde-Rue, a Croix; *Secrétaire général* : M. le chanoine Th. Leuridan, archiviste diocésain, r. des Arts, 14; *Bibliothécaire* : M. l'abbé H. Dubrulle, r. de la Gare, Haubourdin; *Trésorier* : M. Alex. Faidherbe, \odot I, \ddagger , r. Nationale, 1. *Adresse de la Société* : r. des Arts, 14, Roubaix.

Société Industrielle du Nord de la France.

Fondée en 1873 et déclarée d'utilité publique par décret du 12 août 1874. Elle a pour but d'encourager et de faire progresser l'industrie et le commerce, de créer un lien puissant et utile entre les industriels et les commerçants de la région : par la réunion sur un point central d'éléments


d'instruction, par la communication des découvertes et des faits remarquables, ainsi que des observations que ceux-ci auront fait naître et par tous les moyens que pourra suggérer le zèle des membres de la Société.


Elle a institué dans cette intention des conférences, des concours, des prix et récompenses et elle publie mensuellement le compte-rendu de ses travaux.

Elle s'occupe aussi de tout ce qui peut aider à propager et à consolider dans la classe ouvrière, l'amour du travail, de l'économie et de l'instruction.

Le siège de la Société est à Lille, rue de l'Hôpital-Militaire, 116.


Président d'honneur : M. Agache, *, manufacturier, r. de Tenremonde, 18.

Président : M. Bigo-Danel, *, , imprimeur, rue Royale, 85 ;

— *Vice-Présidents* : MM. L. Guérin, gérant du Comptoir de l'Industrie linière, r. de Paris, 80 ; A. Witz, , ingénieur des Arts et Manufactures, professeur à la Faculté libre de Lille, r. d'Antin, 29 ; L. Nicolle, filateur, Lomme ; Julien Thiriez, filateur, à Lille ; — *Secrétaire-général* : M. P. Lemoult, Professeur à la Faculté des Sciences de Lille, directeur de l'Ecole supérieure de Commerce, r. Brûle-Maison, 48.

— *Secrétaire du Conseil* : M. Descamps, négociant, r. de Tournai, 22 ; —



Trésorier : M. L. Danel, imprimeur, Boulevard de la Liberté, 105 ; — *Bibliothécaire* : M. Kestner, ingénieur, r. de la Digne, 3 ; — *Membres délégués* :

de Roubaix : M. Emile Roussel, teinturier, r. de l'Épéule, 148 ; de Tourcoing : M. Edmond Masurel, filateur de laines, Grande-Place, 22 ; d'Armentières : M. Miellez, *, , fabricant de toiles, Président de la Chambre de Commerce.

Secrétariat et Office de renseignements techniques : M. André Wallon, Ingénieur des Arts et Manufactures, pl. Simon-Vollant, 15 bis.

Appariteur : Besin.

COMPOSITION DES COMITÉS : Les travaux de la Société se répartissent entre quatre comités. **Génie civil.** *Président* : M. Charrier, Ingénieur des Arts et manufactures, directeur de la maison Kestner, 7, r. de Toul.

Vice-Président : M. Messenger, Ingénieur des Arts et Manufactures, bd des Ecoles, 24. *Secrétaire* : M. L. Descamps, Ingénieur des Arts et Manufactures. — **Chimie.** *Président* : M. M. Lemaire, Ingénieur-chimiste, r. de la Piquerie, 8. *Vice-Président* : M. E. Rolants, , ,

Chef de laboratoire de l'Institut Pasteur, r. Brûle-Maison, 67 ; *Secrétaire* : M. Pascal, Maître de conférences à la Faculté des Sciences. —

Filature et tissage. *Président* : M. A. Scrive-Loyer, industriel, r. de Roubaix, 45 ; *Vice-Président* : M. Pierre Crépy, filateur, à Lille ; *Secrétaire* : M. Léon Thiriez fils, filateur. — **Commerce.** *Président* :

M. A. Bocquet, ingénieur des Arts et Manufactures, r. des Ponts-de-Comines, 61 ; *Vice-Président* : M. J. Walker, Consul britannique, r. des Stations, 95 ; *Secrétaire* : M. Godin, industriel, 18, r. St-Nicolas.

Société chimique du Nord de la France

La Société chimique du Nord de la France a été fondée en 1891. — Son but est de créer des relations entre les chimistes de la région du Nord, de les tenir au courant des progrès réalisés dans la chimie pure, analytique et appliquée, de favoriser les travaux de ses membres, de leur fournir les renseignements techniques et analytiques qui peuvent leur être utiles, et de chercher à unifier et perfectionner, si possible, les méthodes d'analyse pour les besoins de l'agriculture, de l'industrie et du commerce.

(Le siège de la Société est à Lille. Les réunions se font tous les mois août et septembre exceptés), à l'hôtel de la Société industrielle, rue de l'Hôpital-Militaire, 116.

La Société chimique publie un bulletin mensuel ; elle compte actuellement plus de cent membres.

Président: M. H. Caron, maître de conférences à la Faculté libre des sciences, r. de Toul; *Vice-Présidents*: MM. Mohler, chimiste, établissements Hannart à Wasquehal; et Darras, \odot A, \otimes , chimiste, r. du Molinel, 47; *Secrétaire général*: M. Vallée, Professeur agrégé à la Faculté de Médecine et de Pharmacie, r. Jean-Bart; *Trésorier*: M. Duvillier, \odot I, sous-directeur des travaux pratiques à l'Institut industriel, r. de Turenne, 63; *Secrétaire-adjoint*: M. Descamps, Ingénieur chimiste, r. Manuel, 97; *Secrétaire de la Rédaction du Bulletin*: M. Franchomme, chimiste, r. Brûle-Maison, 114; *Délégué du Comité des intérêts matériels*: M. Lemaire, \odot A, chimiste, r. de Valmy, 12.

Association des Anciens Elèves de l'Institut de Chimie.

93, Rue Barthelemy-Delespaul, Lille.

L'Association des Anciens élèves de l'Institut de Chimie a été fondée dans le but de resserrer les liens de camaraderie existant entre les élèves sortis de cette école.

Un service de placement s'efforce de procurer des situations aux jeunes gens faisant partie de l'Association.

En dehors des réunions amicales, des assemblées générales ont lieu deux fois par an au siège social. La Société publie un bulletin semestriel, contenant les travaux des membres, le compte-rendu des séances, etc.

Président: M. H. Franchomme, bd Vauban, 120; *Vice-Présidents*: M. L. Lemaire, \odot A, r. de la Piquerie, 8; M. A. Plateau, industriel à Wasquehal; *Secrétaire général*: M. Ch. Sadorge, chimiste aux Etablissements Kuhlmann, La Madeleine; *Secrétaire adjoint*: M. Goix, ingénieur-chimiste à la Société du Gaz de Wazemmes.

Société de statistique et d'économie politique de Lille.

Président: M. Henri Prudhomme, juge au Tribunal civil de Lille, r. Solférino, 234. — *Vice-présidents*: MM. Paul Carpentier, \odot I, \dagger , avocat, r. Jacquemars Gielée, 35; Georges Guilbaut, membre de la Chambre de Commerce de Lille, r. Bisse, 45. — *Secrétaire général*: M. O. Godin, \odot A, C, \dagger , industriel, r. St-Nicolas, 18. — *Secrétaire-général adjoint*: M. Deleplanque, notaire, r. de l'Hôpital-Militaire, 58. — *Trésorier*: M. Maxime Ducrocq, notaire, \ast , \odot A, bd de la Liberté, 64. — *Bibliothécaire-Archiviste*: M. Paul Cousin, ingénieur des arts et manufactures, route de Béthune, 174, à Loos.

Commission Météorologique du Nord.

Le service météorologique a été organisé par décrets des 13 février 1873 et 14 mai 1878. Une circulaire ministérielle du 30 novembre 1874 contient des instructions relatives à l'exécution du décret du 13 février 1873.

La Commission Météorologique se réunit à la Préfecture.

Président: M. Damien, \ast , \odot I, \odot \otimes , Doyen de la Faculté des Sciences; *Vice-Président*: M. Stoclet, \ast , \odot A, \otimes , Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, Agent voyer en chef du département du Nord, à Lille; *Secrétaire-Archiviste*: M. Paillot, \odot I, \otimes , \dagger , docteur ès-sciences, à Lille; *Secrétaire-adjoint*: M. R. Couvez, \odot I, Commis principal des Ponts et Chaussées à Lille; — *Membres Titulaires*: MM. Dreyfus, \ast , Ingénieur en chef du service maritime à Dunkerque; Boissart, \odot I, Professeur honoraire au Lycée de Lille; Buisine, \ast , \odot I, \otimes , Professeur à la Faculté des Sciences de Lille; Colardeau, \odot A, Professeur au Lycée de Lille; L. Damien, \odot A, \otimes , Industriel à Valenciennes; Desmarests, \odot I, ancien Direc-

teur de l'Observatoire de Douai ; Dion, ☼, Inspecteur des Eaux et Forêts, à Lille ; Dubernard, ✱, ☉A, ☼, Secrétaire général de la Société des Agriculteurs du Nord, à Saint-André ; Ducloux, O☼, Professeur départemental d'Agriculture, à Lille ; Evrard, ☉I, Chimiste, à Douai ; Godfrin, ☉I, Professeur au Lycée ; Gosselet, O✱, ☉I, O☼, ✱, Doyen honoraire de la Faculté des Sciences, à Lille ; Machelart, ☉A, Pharmacien à Lille ; Mongy, ✱, ☉I, Ingénieur ; E. Morelle, ☉I, Professeur à la Faculté de Médecine de Lille ; Pelabon, ☉I, Professeur-adjoint à la Faculté des Sciences ; Péroche, ✱, Directeur honoraire des contributions indirectes ; Swyngedauw, ☉I, Professeur à la Faculté des Sciences de Lille ; Thibaut, ☉I, ☼, Inspecteur départemental de la salubrité publique.

Union géographique du Nord de la France.

L'Union géographique du Nord de la France est une Société de géographie régionale comprenant des Sociétés locales autonomes rattachées entre elles par un lien fédératif. Elle travaille par tous les moyens qui sont en son pouvoir au développement et à la vulgarisation des connaissances géographiques. Elle étudie spécialement les questions qui intéressent l'industrie, le commerce et l'agriculture de la région du Nord. Son siège social est à Douai. Chaque groupe de cent adhérents, au moins, peut se constituer en Société locale. Des sociétés locales ont été constituées, à AYESNES, BÉTHUNE, CAMBRAI, DOUAI, MAUBEUGE et FOURMIES. Le bureau central siège à Douai où se trouvent la bibliothèque et les archives de l'Union.

Président : M. Léon Lavoix, ☉I, avoué près la Cour d'Appel. — *Secrétaire général* : M. Jean Lavoix, ☉I, O✱, avocat. — *Trésorier* : M. Bernard, Directeur de la Société générale.

Conférences commerciales et géographiques

Sous le patronage de la Chambre de commerce de Cambrai.

Président : M. Jules Hélot, ✱ ; *Vice-Président* : M. Alfred Seydoux, ✱ ; *Secrétaire* : M. A. Derieux, O☼ ; *Trésorier* : M. L. Cuvillier.

Société de Géographie de Douai.

La Société de Géographie de Douai fondée en 1880, a pour but la vulgarisation et le développement des études géographiques. Chaque année, elle institue un concours de géographie entre les élèves des écoles primaires de l'arrondissement, et elle récompense par des prix, dans sa séance de rentrée, les lauréats de ce concours. Elle donne aussi des conférences, avec le concours des explorateurs, des voyageurs, professeurs ou littérateurs, et contribue pour sa part à la publication du bulletin commun aux Sociétés faisant partie de l'Union géographique du Nord de la France. Le nombre de ses membres dépasse deux cents.

Président : N... — *Vice-Présidents* : MM. Mettrier, ✱, ingénieur en chef des mines ; Léon Lavoix, ☉I, avoué près la Cour d'appel ; Berneuil, ☉I, inspecteur primaire. — *Secrétaire-Général* : M. Lavoix, ☉A, O✱, avocat. — *Trésorier* : M. Courtecuisse, ✱, banquier, à Douai. — *Secrétaire* : M. Boutique, ☉I, ✱, rentier, à Douai. — *Membres du Comité* : MM. Dournes, avocat, ☉A ; Degon, avoué ; Quinion-Hubert, ☉I, avocat ; Alfred Dupont, avocat ; Legé, ☉I, proviseur du Lycée ; Victor Tréca ; Joppé, ☉I, conseiller à la Cour d'appel ; Frixon, ☉I, directeur des écoles professionnelles ; Charton, ☉I, directeur de l'École normale des garçons ; Mouron, conseiller à la Cour d'appel ; Morelle, O✱, commandant en retraite ; Thiry, ✱, directeur des mines de l'Escarpelle.

Société de Géographie de Dunkerque.

Fondée le 11 mars 1880, dans le but de vulgariser la connaissance de la géographie, elle compte 250 membres; son siège social et sa bibliothèque sont situés r. de la Ferronnerie, à Dunkerque. Elle publie un Bulletin mensuel, organise des Conférences et des Concours, distribue des prix aux élèves des écoles et offre des voyages d'instruction aux membres du corps enseignant.

Président : M. Deschodt. — *Vice-Présidents* : MM. F. Coquelle, O I, C I; G. Mœrael, O I. — *Secrétaire-général* : M. Emile Dubuisson, *Secrétaire-archiviste* : M. Vanhamme, O A, O I. — *Trésorier* : M. L. Woussen, O I. — *Membres* : MM. le chanoine Decherf; Delon, Duchateau, O I; Alfred Dumont, *, C I; Jules Lefebvre, O I; Paul Petyt; Henri Terquem, O I; Jean Trystram, *, C I; Georges Vancauwenbergh, *.

Société de Géographie de Lille.

Fondée en 1880, et reconnue d'utilité publique; elle organise des concours et des excursions et publie ses travaux en un bulletin mensuel, avec cartes, plans, photographies, etc. Des conférences nombreuses sont faites pendant la saison d'hiver par les membres de la Société et par des explorateurs.

Siège social : rue de l'Hôpital-Militaire, 116, à Lille, où le Secrétariat et la Bibliothèque sont ouverts tous les jours non fériés de 4 à 8 heures du soir.

Président : M. Auguste Crepy, I, négociant, Vice-Consul du Portugal; — *Vice-Présidents* : MM. Charles Droulers, négociant à Roubaix; N..., à Tourcoing; Eugène Vaillant, *, O I, I, O I; Vice-Consul de Perse; Albert Levé, I, juge honoraire; — *Secrétaire-général* : N..... — *Secrétaire-général-adjoint* : M. Jules Dupont, avocat à Lille. — *Secrétaire* : M. Auguste Schotsmans, négociant. — *Trésorier* : M. Pierre Decroix, O A, I, banquier. — *Trésorier-adjoint* : M. Maurice Thieffry, négociant. — *Bibliothécaire* : M. Georges Houbron, O I, licencié en droit, membre de la Commission de la bibliothèque de la ville. — *Archiviste* : M. Cantineau, O I, membre de la Commission historique du département. — *Agent de la Société* : M. Hachet, O I.

Société de géographie de Valenciennes.

Fondée dans le but de mettre en rapport, par des délibérations et des études en commun et par un échange incessant d'idées et de renseignements, tous ceux, d'une part, qui étudient la géographie à un point de vue scientifique; tous ceux, d'autre part, qui, dans leurs occupations journalières et notamment dans l'industrie, le commerce ou la navigation, contribuent aux progrès de la géographie.

Président : M. Doutriaux, O I, ancien Bâtonnier de l'ordre des avocats; *Secrétaire général* : M. Damien, O I, I, inspecteur de l'enseignement technique à Valenciennes; *Trésorier* : M. Desruelles, O A, syndic liquidateur; *Commissaires* : MM. Varlet, notaire à Bouchain; Eugène Cellier, avocat à Valenciennes; Boutry, avoué à Valenciennes; André Doutriaux, avocat, à Valenciennes; Albert Gouyon, ingénieur à Anzin; Lamendin, directeur d'école, à Valenciennes, N...

Société des Amis des Arts de Douai.

Fondée en 1821; elle comprend environ 300 membres. Son but est d'exciter l'émulation, d'encourager les talents, de faciliter aux artistes la vente de leurs œuvres et de répandre plus généralement le goût des arts. Elle organise chaque année, à Douai, une exposition de peinture pendant la fête communale de juillet. Elle est subventionnée par la ville et encouragée par le Ministre des Beaux-Arts.

Président : M. Adrien Demont, O *, † ; *Vice-Président* : M. Pierre Billet ; *Secrétaire* : M. Quinion-Hubert, O I ; *Trésorier* : M. Louis Dupont ; *Conserveur* : M. Jules Lavoix ; *Administrateurs* : MM. Favier, Edmond Paix, Henri Duhem, *, O A, Georges Vibert, *, O A, Jules Maurice, F. Stiévenard, Max Gheerbrandt, (M), S, Riff, O A.

Société artistique de Roubaix-Tourcoing.

Fondée en 1884 ; elle a pour but de répandre dans les deux centres de Roubaix-Tourcoing, au moyen d'expositions, le goût du beau et la connaissance de l'harmonie des couleurs. Elle a institué des bourses de voyage et de famille aux élèves des écoles de ces deux villes et a fondé la Caisse des artistes de Roubaix-Tourcoing dont les intérêts sont employés en bourses de voyage ou en secours aux artistes nécessiteux.

Président à vie : M. Pontignac-Devillars ; *Vice-Présidents* : MM. E. Lecomte-Scrépel, Georges Duvillier, *, Victor Champier ; *Secrétaire* : M. Prouvost-Bénat, † ; *Trésorier* : M. Ernest Prouvost, O †. — *Commissaires* : MM. Maillard, architecte ; Rémy Cogghe, O A, artiste peintre ; Ernest Desurmont ; Edouard Prouvost ; Thibeau, architecte ; Jules Joire ; Georges Desurmont-Descamps ; Cyrille Ferlié ; Grau-Duchange.

Société régionale des Architectes du Nord de la France, comprenant les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme. — *Siège social* : Lille, rue Nationale, 87.

Cette Société, dont le siège est à Lille, a été constituée en 1868. — Son but est ainsi défini par ses statuts : — « La profession d'architecte, honorablement exercée, a toujours été entourée d'une juste considération ; différentes causes tendent aujourd'hui à l'amoindrir. — La mission que la Société s'impose est de chercher, avec sollicitude et persévérance, à augmenter la dignité de la profession et à donner des garanties à la confiance du public. » — La Société tient ses séances le 2^e samedi de chaque mois (juillet et août exceptés), à 2 h. 1/2 de l'après-midi.

Président : M. Barbotin, O A, r. de Lille, 34, à Roubaix ; *Vice-Président* : M. Paul Vilain, †, r. Catel-Béghin, 24-26, à Lille ; *Secrétaire-général* : M. Goris, r. Nationale, 212, à Lille ; *Secrétaire du journal* : M. Dubuisson, O I, r. des Stations, 93^{bis}, à Lille ; *Bibliothécaire-archiviste* : M. Deperne, †, r. Léon-Gambetta, 345, à Lille ; *Trésorier* : M. Salomez, O A, parv. Saint-Maurice, 15, à Lille ; *Conseillers* : M. Defretin, r. Sadi-Carnot, 27, à Haubourdin ; M. V. Mollet, r. Jacquemars-Giélée, 133 bis, à Lille ; M. A. Walare, 73, r. du Port, à Lille ; *Délégué de la Somme* : M. E. Douillet, r. Henri IV, 19, à Amiens ; *Délégué du Pas-de-Calais* : M. Godefroy, r. du Pot d'Étain, 26, à Boulogne-sur-Mer. — *Arrondissement de Cambrai* : M. L. Fortier, pl. porte Notre-Dame ; *Arrondissement de Douai* : M. V. Henne, r. de l'Université, 10 ; *Arrondissement de Dunkerque* : M. J. Morel, r. du Sud, 17 ; *Arrondissement de Valenciennes* : M. E. Lemaire, O A, r. de Mons, 42.

Union Photographique du Nord.

R. de l'Hôpital-Militaire, 416, Lille.

Cette Société, formée de la Société photographique de Lille (1894) et de l'Association pratique de photographie (1904), comprend environ 700 membres. Elle aide par l'enseignement mutuel au perfectionnement des œuvres des débutants en photographie, et prépare les amateurs à l'art photographique. Elle organise des excursions, concours, expositions, manipulations, essais d'appareils et produits, conférences, séances de projections fixes et cinématographiques ; elle possède deux laboratoires, un atelier de pose, une importante bibliothèque, et elle publie un bulletin, le *Nord-Photographe*.

Membres d'honneur : S. A. R. le Prince Albert de Belgique ; MM. le Préfet du Nord ; le Recteur de l'Académie de Lille ; le Maire de Lille ; le Président de la Société des sciences, de l'agriculture et des arts ; le Président de la Société industrielle du Nord de la France ; MM. Ed. Agache ; Ch. Barrois ; A. Berget ; M. Bucquet ; P. Colardeau ; Davanne ; F. Dillaye ; E. Wallon.

Conseil d'administration. — MM. P. Decroix, \odot A, \dagger , banquier, r. Royale, 126, *Président* ; L. Facq et P. Rouzé, \odot A, *Vice-Présidents* ; C. Bulté, Geiger, A. Goubet, \odot A, L. Lemaire, \odot A, H. Pouchain, A. Van Peteghem, *Membres*.

Opérateur : M. Victor Aerts. — *Appariteur* : M. Besin, au siège social, pour renseignements.

Société Photographique du Nord de la France.

La Société Photographique du Nord de la France, fondée à Douai en 1885, siège rue de Paris, 14, où se trouvent sa bibliothèque et ses collections, ses membres se réunissent une fois par mois, salle basse de l'Hôtel de Ville. Elle organise des excursions, des expositions et des concours et donne des séances publiques. Elle publie un bulletin mensuel orné de reproductions photographiques, et a créé des sections dans les villes de Dunkerque, Saint-Omer, Arras et Le Cateau.

SECTION DE DOUAI. — *Président* : M. Vibert, \ast ; *Vice-Président* : M. Bourgin, *Secrétaire*: M. Gosselin, *Secrétaire-adjoint*: M. Le Bœuffle ; *Trésorier* : M. Eyvard ; *Bibliothécaire* : M. Fauchoux ; *Membres nommés pour la rédaction du bulletin* : MM. Penjon, \ast , \odot I, Pierre Bottin, P. Delarra.

SECTION DE DUNKERQUE. — *Président* : M. A. Detraux, \odot A ; *Vice-Président* : M. G. Duval, \odot A ; *Secrétaire-général*: M. Gory ; *Trésorier*: M. O. Deman ; *Bibliothécaire* : M. Lecouffe ; *Conservateurs du matériel*: MM. Bion et Fesquet.

SECTION DE ROUBAIX. — *Président* : M. Coulon Cuvellier ; *Vice-président* : M. Octave Leduc ; *Secrétaire* : F. Prus ; *Trésorier* : M. Decarpentrie.

Association Sténographique Unitaire (Groupe de Lille).

Siège : École Supérieure pratique de Commerce et d'Industrie, 36, rue Nicolas-Leblanc.

L'Association Sténographique Unitaire (Système Prévost-Delaunay) fondée en 1876 fut reconnue comme établissement d'utilité publique par décret du 4^{er} Avril 1899.

Le Groupe de Lille de cette Association, fondé en 1897, poursuit la vulgarisation du système de sténographie Prévost-Delaunay et la formation, par ses cours post-scolaires, de sténographes réclamés aujourd'hui par les industriels et les commerçants qui trouvent dans l'utilisation de secrétaires sténographes une économie très précieuse de leur temps personnel et aussi une plus grande fidélité dans l'expression de leur pensée pour la correspondance.

Le Groupe de Lille tient des réunions tous les mois et son Assemblée générale en Septembre.

Il fait donner par ses professeurs un cours de perfectionnement amenant les élèves à une écriture rapide absolument unitaire et les dirige ensuite vers les exercices professionnels.

Il organise chaque année deux examens, l'un en Avril, l'autre en Novembre ; ces examens portent sur la connaissance du système et sur des prises rapides aux divers degrés. A ces examens sont jointes des épreuves dactylographiques.

L'effectif du Groupe de Lille dépasse aujourd'hui 470 membres actifs.

COMITÉ. — MM. Jean Pratte, \odot A, directeur de l'Agence Havas, r. de Béthune, 45, *Président* ; Léon Vast, \odot A, r. du Chevalier-Français, *Vice-Président* ; Eugène Vuylsteke, r. Meurein, Pavillon Degoul, 2, *Secrétaire*.

Général ; Alfred Vigin, 18, r. du Vieux-Faubourg, Lille, *Secrétaire-Adjoint* ; Louis Tillé, r. des Coquelets, 5, *Trésorier* ; Alfred Hardaen, 37 bis, r. de Flandre, Lille, *Bibliothécaire*.

Membres : MM. Edgar Verschoore ; Georges Poulet ; Lucien Thibaut ; M^{lle} Marguerite Gaillard.

Société de Médecine du département du Nord.

Cette Société, qui tient ses réunions à la Faculté de médecine de Lille, a été établie en 1846.

Elle a pour but de favoriser l'étude des sciences médicales et de concourir à leurs progrès. Elle pourvoit à ses dépenses à l'aide d'une cotisation que s'imposent ses membres. — Elle publie un bulletin.

Président : M. Lambret, *, prof. adjoint à la Faculté, bd de la Liberté ; *Secrétaire-Général* : M. Ingelrans, A, professeur agrégé à la Faculté, r. Solférino, 96 ; *Secrétaire des séances* : M. Pierret, chef de clinique médicale à la Faculté de médecine ; *Trésorier* : M. le docteur Dumont, I, à Mons-en-Barœul.

Société Anatomique à Lille, rue du Port, 56.

Composée de membres honoraires, de membres titulaires et de membres adjoints et correspondants pris parmi les internes, les anciens élèves et les élèves de 4^e et de 5^e années des Facultés libres. Elle a pour but la publication des observations cliniques des hôpitaux et des dispensaires ou de la pratique civile, des recherches d'anatomie, de physiologie, etc. Elle publie un bulletin trimestriel.

Président : M. le docteur G. Augier, †, ancien doyen de la Faculté libre de médecine ; *Vice-Présidents* : MM. les docteurs D. Augier et Vouters ; *Trésorier-Archiviste* : M. le docteur Besson ; *Secrétaires* : MM. Poulain et Fiévez.

Association amicale des internes et anciens internes en médecine des hôpitaux de Lille (services de la faculté de l'Etat) (*Siège* : rue Jacquemars-Giélée, 26, Lille).

Président : M. le D^r Brulant (de Vendin-le-Vieil) ; *Vice-Présidents* : M. le D^r G. Gérard (de Lille) ; M. le D^r J. Colle (de Lille). — *Secrétaire-général* : M. le D^r Painblan (de Lille). — *Trésorier* : M. le D^r J. Minet (de Lille). — *Membres du Comité* : MM. les D^{rs} Crétal (d'Arras), Druchert (de Lille), Fleury (de Don), Duhot et Veau deau (de Lille).

Société Médicale de Douai.

⁹ Fondée en 1804, elle tient ses séances le premier mercredi de chaque mois dans un local spécial, au musée. Elle y donne des consultations gratuites.

Président : M. Monnier ; *Secrétaire* : M. Wigniolle ; *Trésorier-archiviste* : M. Desmoulin ; *Bibliothécaire* : M. Fauchaux fils ; *Membres* : MM. Martial, Fauchaux, Baude, I, Lambilliotte, A, Toison, Jacomet, Depoutre, Delval, Bret, Bouchez, Franco, Docteurs en médecine.




BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DE LILLE.

La Bibliothèque universitaire de Lille possède actuellement 385.000 volumes logés dans un bâtiment spécial, Place de l'Université, 1.

La salle de lecture est ouverte, excepté pendant les vacances, tous les jours, sauf les dimanches et jours fériés, le matin de 10 h. à midi, et le soir de 2 h. à 6 heures.

Sont admis dans la salle de lecture : 1^o Les membres de l'Enseignement supérieur et de l'Enseignement secondaire en résidence à Lille ; 2^o Les Etudiants, à quelque Faculté qu'ils appartiennent, sur la présentation de leur carte d'immatriculation ; 3^o Les personnes qui se sont fait inscrire comme membres de la Société des Amis de l'Université, et ont acquitté,


dans ce but, une cotisation annuelle de dix francs au Secrétariat de la Faculté de Médecine (rue Jean Bart, 1); 4° Les membres de la Société centrale de Médecine du Nord et de la Société des Vétérinaires du Nord dont les Bibliothèques sont fusionnées avec celle de l'Université.

Bibliothécaire en chef: M. Vanrycke,  I; *Bibliothécaires*: MM. Jousserandot,  A et Macaigne,  A.

BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES. (1)

Armentières. — Cette bibliothèque, fondée en 1872, a été formée à l'aide d'un fonds de livres déposés au collège, et au moyen de subventions annuelles accordées par le Conseil municipal. Elle est ouverte pour la lecture sur place, le mercredi de 8 à 9 heures et le jeudi de 2 à 4 heures; le service de prêt des livres fonctionne les mardi et samedi de 4 h. 1/2 à 7 heures et les mercredi et vendredi de 8 à 9 heures. Le nombre des volumes est d'environ 12.000.

Comité d'Inspection et d'achats de Livres. — MM. Charles Conem,  I, professeur au Collège; Emile Delsaux, juge de paix; Louart,  I, principal du Collège; Casimir Journée, conseiller municipal; Louis Thilleur, industriel; Léon Tripard,  I, professeur à l'École professionnelle.

Bibliothécaire: M. Edmond Ringot,  I.

Avesnes. — Ce dépôt, créé en 1832, s'élève à plus de 7.000 volumes. Les ouvrages ou volumes prêtés par an sont de 4.500. Le nombre des lecteurs est d'environ 280. La bibliothèque est ouverte les lundi, mercredi, vendredi, de 6 heures à 7 heures du soir. Elle est fréquentée en moyenne par 30 lecteurs.

Bibliothécaire: M. Michel,  A, professeur au collège.

Bailleul. — Un certain nombre d'ouvrages modernes existent à l'Hôtel-de-Ville de Bailleul et forment le noyau d'une bibliothèque que l'autorité pourra établir plus tard.

Bergues. — Il existe en cette ville un dépôt de plus de 5000 volumes, dont 36 manuscrits, provenant de l'ancienne abbaye de St-Winoc. Il est ouvert tous les jours, dimanches et fêtes exceptés.

Comité d'inspection et d'achats de livres: MM. Kesteman, Lemaire, Lips, Naepels, et Swynghedauw, conseillers municipaux.

Bourbourg. — Cette bibliothèque, établie dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, a été créée en 1845. Elle contient plus de 7.000 volumes dont 4 manuscrits. Elle est ouverte tous les jours, de dix heures à midi et de deux à quatre heures (les dimanches et fêtes exceptés). Des ouvrages sont prêtés, pour un temps déterminé, aux personnes qui offrent des garanties suffisantes. Un médaillier a été ajouté, en 1859, à cette bibliothèque.

Conservateur: M. L. Schil.

Cambrai. — La bibliothèque renferme des manuscrits de la plus haute valeur et une magnifique collection d'incunables. Le nombre des volumes imprimés est de plus de 55.540; les manuscrits sont au nombre de 1.424, les incunables sont au nombre de 473. Le bâtiment dans lequel elle est placée a été restauré ou plutôt réédifié par l'architecte de Baralle.

Cette bibliothèque a été formée, en 1744, par M. de St-Albin, archevêque de Cambrai, qui a donné au public une riche collection. A ce premier fonds sont venus s'ajouter: 1° une partie des ouvrages confisqués en 1791 et 1793 dans les couvents supprimés; 2° les dons du Gouvernement et les acquisitions de la ville; 3° les dons des particuliers.

La bibliothèque est ouverte tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de 2 à 4 heures et de 6 à 8 heures du soir. Pendant la durée des vacances universitaires, la Bibliothèque est fermée, sauf le jeudi, de 2 à 4 heures, en septembre.

Une Bibliothèque populaire est annexée à l'établissement. Elle comprend 1.499 ouvrages et 1.869 volumes.

(1) Aux termes du décret du 1^{er} juillet 1897, le Maire est Président de droit du Comité d'inspection et d'achat de livres de la bibliothèque communale.

Commission d'inspection et d'achat de livres. — MM. E. Lecat, \odot A; D. Fliniaux; Chappeau, \odot I; Mussault; A. Cornaille, \ast , Ch. Cuvelier, \odot A et Georgin, \odot A.

Bibliothécaire : M. Capelle, \ast , \odot I.

Condé-sur-l'Escaut. — La Bibliothèque, qui comprend 6,000 volumes environ, est installée au Vieux-Château.

Commission d'inspection et d'achat de livres : MM. Victor Amand, \odot A; Jules Dapsence, \odot M; Edmond Martel, \odot I; Gustave Raverdy, \ast ; Ernest Jossé; Charles Fally, \ast ; Aristide Trotin, \odot A; Louis Richard, \odot I; Bécar, \odot I.

Douai. — Etabli dans un magnifique local dépendant du Musée, ce dépôt renferme environ 98,000 volumes, dont 1,800 manuscrits; parmi ces derniers il en est de fort précieux; au nombre des imprimés, on remarque des Incunables de grande valeur, d'importantes collections historiques, littéraires et artistiques. La bibliothèque est ouverte tous les jours, sauf le dimanche: du 1^{er} avril au 31 août, de neuf heures à midi, de deux heures à cinq heures; du 1^{er} septembre au 31 mars, de neuf heures à midi, de deux heures à quatre heures.

Comité d'inspection et d'achats de livres. — *Vice-Président* : M. Delange; *Secrétaire* : M. Dournes; *Membres* : MM. Léon Evrard; Alf. Gracy; Maillard; Penjon, \ast ; Thorez.

Bibliothécaire : M. Benjamin Rivière, \odot I; *Sous-bibliothécaire* : Louis Noël; *Employé* : M. Turlure.

Dunkerque. — La Bibliothèque, placée dans le local du nouveau Musée, rue Benjamin Morel, 2, contient environ 50,000 volumes et 100 manuscrits.

Elle été fondée, en 1740, par l'historien Faulconnier qui légua à la ville sa bibliothèque, comprenant 3,000 volumes.

La Bibliothèque est ouverte les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 10 h. du matin à 4 h. et de 6 h. à 9 h. du soir; le samedi de 10 h. du matin à 4 h. — Elle est fermée pendant la semaine de Pâques et la durée des vacances, du 15 août au premier lundi d'octobre, ainsi que les dimanches et jours fériés.

Comité d'inspection et d'achats de livres : *Vice-président* : M. L. de Lesdain, docteur en droit, avocat; *Membres* : MM. E. Bouchet, \odot I, vice-président de la Société dunkerquoise; G. Dumont, \ast , licencié en droit, avoué; G. Duriau, \odot A, docteur en médecine, président de la Société Dunkerquoise; T. Reumaux, docteur en médecine, président de l'Union Faulconnier; J. Lefebvre, \odot I, principal du collège Jean-Bart; E. Crevelle, \ast , membre de la commission du musée; G. Dreyfus, \ast , ingénieur en chef des Ponts et Chaussées; E. Fesquet, \odot I, conseiller municipal, professeur au collège Jean-Bart; G. Ladureau, \ast , président de la section des Beaux-Arts, au musée; H. Rolland, professeur au collège Jean-Bart; L. Gimon, \odot A, professeur au collège Jean-Bart.

Bibliothécaire : M. Desplanque, \odot A.

Gravelines. — Cette bibliothèque a été fondée en 1871 par la Société « La Concorde ». Elle est devenue bibliothèque municipale en 1878 et possède 2,000 volumes.

Bibliothécaire : M. Delahaye.

Le Cateau. — Formée en 1835 à l'aide d'un petit fonds de livres et au moyen d'acquisitions, de dons du Gouvernement et de particuliers. Le nombre des volumes est de 7.311 environ.

La Bibliothèque, installée à l'Hôtel-de-Ville, dans une salle aménagée à cet effet, est ouverte au public, savoir : les lundi, mercredi, vendredi et samedi de 7 h. à 9 h. du soir, et le jeudi de 10 h. à midi et de 2 h. 1/2 à 6 h. 1/2.

Comité d'inspection et d'achats de livres. — Membres : MM. Picard, Boudart, Dufrenois, Ponsin, Seydoux, Thomas, Derbecq.

Bibliothécaire : M. Durand.

Lille. — Cette bibliothèque, riche d'environ 125,000 volumes imprimés et de 1,000 manuscrits, est installée à l'Hôtel-de-Ville. Elle a été formée, peu de temps après la Révolution, des livres provenant de diverses maisons religieuses de l'arrondissement de Lille et tout spécialement de ceux ayant appartenu à la collégiale de Saint-Pierre.

Elle est ouverte tous les jours de semaine de 9 h. du matin à 10 h. du soir, sans interruption.

C'est la bibliothèque la plus fréquentée du département. Elle comprend deux services : un service de lecture donnant une moyenne journalière de plus de 80 lecteurs et un service de prêt qui se fait tous les soirs, de 5 h. à 8 h. 1/2 et le dimanche de 10 h. à 12 h. 1/2 et qui donne aux emprunteurs la faculté de lire chez eux les ouvrages faisant partie de la bibliothèque du prêt. Ces ouvrages peuvent être emportés pour une quinzaine au plus.

Comité d'inspection et d'achats de livres. — *Vice-Président* : N.....; *Secrétaire* : M. de Saint-Léger, \odot I, professeur à la Faculté des lettres, r. de Paris, 60; *Membres* : MM. Boulanger, \ast , industriel, r. Armand-Carrel; Bruchet, \odot I, \dagger , archiviste du département, r. du Pont Neuf, 1; le docteur Colas, professeur à l'École des Beaux-Arts, bd de la Liberté, 67; Corre, \ast , directeur de l'École nationale des Arts et Métiers, bd Louis XIV; docteur Debierre, \ast , \odot I, sénateur, professeur à la Faculté de médecine, pl. Cormontaigne, 1; Degoix, ingénieur civil, r. Masséna, 42; G. Delebart, industriel, r. du Long-Pot, 60; Edouard Delesalle, ancien adjoint au maire de Lille, r. de Courtrai, 4; Houbron, \odot A, homme de lettres, r. Brûle-Maison, 34; Lyon, \ast , \odot I, recteur de l'Académie de Lille, r. St-Jacques, 22; Théodore, Emile, \odot A, conservateur-adjoint du Palais des Beaux-Arts, r. Solférino, 232.

Bibliothécaire : M. E. Desplanque, \odot I; *Sous-Bibliothécaire* : M. Mahieu, \odot A; *Employés* : MM. Lemaire, Lemille, Sorez, \odot A.

Roubaix (*École nationale des Arts industriels*). — Instituée le 1^{er} février 1856, par la municipalité de Roubaix, elle est devenue établissement national, et annexée à l'École, en 1883. Elle s'est enrichie depuis lors de nombreux dons de particuliers et des envois annuels en livres et gravures de la Direction des Beaux-Arts. Elle comprend 10.000 volumes, principalement sur les arts et la technologie des textiles, de nombreuses gravures, et plus de 400 carnets d'échantillons de tissus de la fabrique de Roubaix, et de diverses fabriques de France et de l'étranger, des années 1820 à 1907. — Elle contient aussi des collections d'archéologie locale, etc.

Elle est ouverte au public tous les jours, sauf les dimanches et lundis, de 9 heures à midi, de 2 à 5 heures et de 7 heures à 9 h. du soir.

Directeur-Administrateur : M. Victor Champier, \ast . — *Bibliothécaire* : M. Henri Gripon, \odot A.

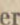






St-Amand. — 5,000 volumes imprimés et 30 manuscrits, provenant, pour la plupart, de l'ancienne abbaye de Saint-Amand, forment le fonds actuel de cette Bibliothèque. Elle est ouverte tous les jeudis de 10 heures à midi et les dimanches de 11 h. à midi. Les prêts sont gratuits.


Commission d'inspection et d'achats des livres. — MM. Emile Davaine, \ast ; Ernest Davaine, \odot A; D^r Oscar Dusart, \ast ; Romain Goudemant; Humbert Camille.

Bibliothécaire : M. Victor Croix, \odot I.



Tourcoing. — Cette bibliothèque, ouverte au public le 1^{er} mars 1885, compte environ 10.000 volumes. Elle a été formée en grande partie d'un don important de M. Roussel-Defontaine, ancien Maire de Tourcoing. Le

Conseil municipal inscrit chaque année au budget une somme de 2.000 fr. pour l'acquisition d'ouvrages et pour les reliures. La bibliothèque est ouverte le matin, tous les jours de la semaine, y compris le dimanche, de neuf heures à midi. Le soir, les lundi, vendredi et samedi, de deux à six heures; les mardi, mercredi et jeudi, de cinq à neuf heures.

Commission d'inspection et d'achats de livres. — *Vice-Président*: M. Muller,  A; *Secrétaire*: M. Louis Merchier,  A,  ; *Membres*: MM. G. Duvillier, ; docteur Cadeau,  A; E. Barbenson,  I; Léon Marescaux; Adolphe Ringot.

Bibliothécaire: M. Lauridan; *Aide-bibliothécaire*: M. Jules Watteuw,  I.

BIBLIOTHÈQUE POPULAIRE. — Une Bibliothèque populaire pour le prêt des livres est installée à l'Hôtel de Ville. Elle est ouverte au public tous les dimanches, fêtes reconnues exceptées, de 9 heures du matin à midi, et les jeudis de 6 à 8 heures du soir.

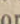
Commission d'inspection et d'achats de livres. — *Vice-Président*: N...; *Membres*: MM. Jean,  A, instituteur en retraite; Robbe-Dewyn,  A.

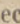
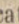



Valenciennes. — *Bibliothèque communale.* — La fermeture du collège des Jésuites en 1762 explique l'origine de cette bibliothèque établie dans le même local que celle de ces religieux. La suppression des abbayes de la région, celle des communautés de la ville, les dons du Gouvernement, des particuliers, le legs de M. Bénézech, en 1852, l'ont successivement enrichie. Elle renferme environ 42.000 volumes et 773 manuscrits formant 1.200 volumes.

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, le matin, de dix heures à une heure et, le soir, de cinq à huit heures, les dimanches et fêtes exceptés. Elle est fermée également pendant les congés du lycée. Elle est fréquentée journellement, en moyenne, par 25 à 30 lecteurs.

Bibliothèque et Musée Bénézech annexés à la Bibliothèque communale. — Cette collection, qui contient 4021 volumes, dont plusieurs d'une grande valeur, plus de 100 tableaux et un certain nombre de bronzes et de poteries antiques, est à la disposition du public, selon les intentions du donateur.


Les jours d'ouverture sont les mêmes que ceux fixés pour la bibliothèque communale.

Commission d'inspection et d'achats de livres. — *Membres*: MM. Em. Cartigny, Desorhaix, Victor Henry,  I, Ed. Fromentin.

Conservateur: M. Lecat,   A,  ; *Sous-Bibliothécaire*: M. Hénauld,  I.

MUSÉES.

Armentières. — Collections de peinture, sculptures, estampes.

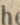
Conservateur: M. Ringot,  I.

Avesnes. — Cette collection, dont l'origine remonte à 1866, est installée au collège communal. Elle comprend des tableaux, pastels, médailles et statues.

Conservateur: M. Baudet.

Bailleul. — Intéressante et très riche collection due à M. Benoit-Armand de Puydt qui a légué à sa ville natale, outre sa fortune, un certain nombre d'objets d'art, tableaux et antiquités, à la condition de fonder un Musée et une Académie de dessin, de peinture et d'architecture.

Commission de Surveillance. — *Président*: M. le Maire; *Membres*: MM. Behaghel, Louis; Béhaghel, Pierre; Cortyl, Eugène; Coubronne, Édouard; Bécue, Maurice; de Coussmaker, Félix; Freson, Charles; Hameau, Clovis; Hie, Jean; Hollebeke, Paul.

Conservateur: M. Swynghedauw,  A.

Bergues. — Ce Musée a été formé, au début, d'une belle collection de peintures antérieures à la Révolution et provenant en grande partie des anciens couvents et abbayes de la châtellenie. Il s'est enrichi de dons particuliers.

Le Musée est ouvert au public le premier dimanche de chaque mois ainsi que les jours de fête communale, de onze heures à midi et de deux heures à quatre heures.

Cambrai. — Le musée, inauguré le 14 octobre 1846, a été formé des tableaux et objets d'art trouvés dans les divers établissements publics de bienfaisance et autres. Depuis cette époque, les collections du Musée se sont accrues dans des proportions considérables par suite des dons particuliers, des envois du Gouvernement et des achats effectués par la Commission. Le musée est installé depuis le 15 août 1893 dans l'hôtel légué à la ville par M. Auguste Legrand.

Il est ouvert au public les dimanches et fêtes, du 1^{er} avril au 1^{er} octobre de onze heures du matin à quatre heures du soir, du 1^{er} octobre au 1^{er} avril de onze heures du matin à trois heures du soir.

Commission de surveillance. — MM. E. Lecat, A; Guillemin, A; D. Fliniaux, Maroniez. *Conservateur* : M. Mussault.

Cassel. — D'origine fort ancienne, le musée de Cassel a été réorganisé en 1897. On y voit de belles collections d'objets curieux trouvés dans le sol de cette antique cité et d'animaux de toute espèce, ainsi que des objets intéressant l'histoire du pays.

Commission de surveillance : MM. G. Malot et Vermersch. *Conservateur* : M. Jules Lambert.

Condé-sur-l'Escaut. — Le musée est installé au Vieux-Château. On y voit de nombreuses œuvres présentant un grand intérêt au point de vue artistique et archéologique.

Commission de surveillance : MM. Pierre Pureur, A, Jules Dapsence, M, Edmond Martel, I, Ernest Protat, Léon Lespèce, Aristide Trotin, A.

Douai. — Le Musée de Douai est un des plus riches établissements de ce genre.

On y remarque de très belles collections de mammifères, d'oiseaux, de reptiles, de poissons, d'insectes, de minéraux, de fossiles, de végétaux, etc., etc., de nombreuses et riches séries d'objets d'antiquité et de curiosité, une très importante collection ethnographique donnée et des galeries de tableaux et de sculpture. Le musée est public le jeudi et le dimanche de 11 h. à 4 h. ou à 5 h. suivant la saison. On peut visiter le musée tous les jours en s'adressant au concierge qui est tenu d'accompagner les visiteurs en dehors des heures réglementaires. Les personnes qui désirent travailler dans les galeries peuvent obtenir des cartes d'étude en s'adressant au conservateur.

Commission générale. — *Vice-Président* : M. Poncelet, *Secrétaire Général* : M. Bottin, I; *Secrétaire-Adjoint* : M. H. Duhem, I, *.

Section de la Bibliothèque et des Médailles. — *Président* : M. Delangre; *Secrétaire* : M. Evrard, I; *Commissaires* : MM. Thorez, I, Penjon, I, †, Maillard, Gracy; *Bibliothécaire* : M. B. Rivière, I.

Section des Beaux-Arts. — *Président* : M. Ad. Demont, *, †; *Secrétaire* : M. H. Duhem, I, *; *Commissaires* : MM. Bourgogne, I, Quinion-Hubert, I, Edmond Paix, Sirof, I, Vibert, *, Potez.

Section du musée Berthoud. Archéologie et Ethnographie. — *Président* : M. Poncelet; *Secrétaire* : M. Delsaux, *Commissaires* : MM. Thullier, A. André, Riff, A, Delsaux, Fauchoux.

Section d'Histoire naturelle. — *Président* : M. le docteur Desmoulin, *Secrétaire* : M. Dublesel, *Commissaires* : MM. le baron Jules de Guerne, *, A, Pamart, I, †, Six, I, Biard, Pierre Bottin.

Conservateur du musée : M. Paul Bellette.

Dunkerque. — Le musée de Dunkerque dont l'origine remonte à 1838 renferme de très belles collections de peinture, de sculpture, d'his-

toire naturelle, d'ethnologie et de numismatique que des dons ne cessent d'accroître. Le musée a reçu un don d'une centaine d'ivoires du Japon, Chine et Inde logés en deux vitrines.

Il est ouvert : 1^o du 15 Juin au 1^{er} Octobre, les dimanches et jours de fête, de 10 heures du matin à 5 heures du soir, et tous les jours ordinaires, sauf le lundi, de midi à 4 heures du soir ; — 2^o du 1^{er} Octobre au 15 Juin, les dimanches, jours de fête et jeudis seulement, de midi à 4 heures du soir. Il est fermé le 1^{er} Janvier et le jour de la Fête nationale.

Commission du Musée. — *Vice-Président* : M. H. Lemattre ; *Secrétaire* : M. E. Debaecker, ✱, O I ; *Membres* : MM. J. Beck, Collet, O A, ✱, E. Crevelle, ✱, D^r Lemaire, L. de Lesdain Ed. Fournier, G. Ladureau, Pelletreau, ✱, O I, C ✱, Shelley G. Dumont, ✱, H. Durin, Vaneste, O I, Debaene, Léop, Lebleu, E. Desticker, Nosten, E. de Clebsattel.

Conservateur : M. Lecocq, O A, architecte.

Lille. — **MUSÉES DE PEINTURE, SCULPTURE, DESSINS, ETC.** — Le Musée de Lille, qui compte au nombre des grands musées d'Europe, comprend des galeries de peinture, dessin, sculpture, antiques, archéologie, céramique, numismatique, ethnologie, archéologie locale (musée lillois) et archéologie lapidaire. installées au Palais des Beaux-Arts, d'estampes et de copies peintes à l'Hôtel-de-Ville.

Le Palais des Beaux-Arts est ouvert au public, chaque jour, le lundi excepté, de 10 h. du matin à 4 h. du soir en hiver et à 5 h. en été.

Administrateur général et Conservateur : M. Eugène Deully, ✱ ; *Conservateur-adjoint* : M. Emile Théodore, ✱, O A.

Commission administrative centrale. — *Président* : M. H. Verly, ✱ ; *Secrétaire* : M. H. Rigaux, O A ; *Trésorier* : N..... ; *Membres* : MM. les Présidents des Commissions spéciales ci-dessous désignées :

Peinture (Musées Leleux et Brasseur). — MM. Fr. Benoit, O I, *Président* ; H. Labbe, *Vice-Président* ; Em. Desplanque, O I, *Secrétaire* ; A. Baert, O A ; D^r Colas ; Ed. Colle ; David-Senoutzen ; J. Decroix ; F. Denis du Péage ; Ph. De Winter, O I ; M. Dufour, O I ; J. Duthil ; A. Duyver ; Em. Gavelle, O A ; D. Ghesquier, O A ; Ledieu-Dupaix, ✱, GO ✱ ; P. Lefebvre ; V. Lhomme ; M. Sauvaige, ✱, ✱ ; Em. Théodore, O A ; P. Turpin, O A.

Sculpture. — MM. Eug. Deplechin, O I, C ✱, *Président* ; Maugendre-Villers, O A, *Secrétaire* ; H. Chantry ; L. Cordonnier, ✱, ✱ ; Fr. Delemer ; Jean Joire.

Dessins (Musée Wicar). — MM. Alb. Levé, ✱, *Président* ; Em. Théodore, O A, *Secrétaire* ; C. Batteu, ✱ ; Ph. De Winter, O I ; P. Lefebvre, membres de la Société des Sciences ; Eug. Deully.

Estantpes (Musée Vaillant). — MM. N..., *Président* ; S. Baudry, ✱, ✱ ; R. Bureau ; Ed. Colle ; R. Descamps-Scrive ; Em. Desplanque, O I ; F. Dewatines ; D^r Al. Franchomme ; Em. Gavelle, O A ; D. Ghesquier, O A ; Ledieu-Dupaix ✱, CO ✱, Em. Théodore, O A ; les quatre membres de la Société des Sciences faisant partie de droit de la Commission Wicar.

Archéologie et numismatique (Musée de Vicq). — MM. Th. Clainpanain, *Président* ; A. Vernier, *Vice-Président* ; P. Jouguet, O I, *Secrétaire* ; Edm. Agache ; Ch. Bonzel ; Crespel-Gentil, ✱ ; A. De St-Leger, O I ; J. Gosselet, O ✱, O I, O ✱, ✱ ; L. Grimontprez ; Edm. Houbron ;

P. Houzé de l'Aulnoit; J. Ladrière, \odot I; Alb. Levé, \ddagger ; M. Schoutte-ten; L. Théry; MM. A. Théodore; H. Rigaux, \odot A; H. Verly, \ast , membres de la Société des Sciences.

Muséillois. — MM. N., *Président*; Edm. Leleu, *Vice-Président*; J. Dubrulle, *Secrétaire*; Em. Dubuisson; L. Grimonprez; L. Lefebvre.

Ethnologie (Musée Moillet). — MM. Th. Barrois, \odot I, C \ast , *Président*; Em. Théodore, \odot A *Secrétaire*; Bigo-Danel, O \ast , \odot I, \ddagger ; Edm. Faucheur, \ast , membres de la Société des Sciences; Eug. Deully.

Lille. — MUSÉES INDUSTRIEL, AGRICOLE, COLONIAL, COMMERCIAL ET TECHNOLOGIQUE SCOLAIRE. — Installés à la halle aux sucres, Quai de la Basse-Deûle, 27, à l'exception du Musée commercial et colonial qui se trouve rue du Lombard, 2.

Commission administrative. — *Vice-Président*: M. Parenty, \ast , r. du Pont-Neuf, 39; *Trésorier*: M. Ed. Faucheur, \ast , sq. Rameau, 13; *Membres*: MM. Codron, \odot I, r. Solférino, 270; Albert Crespel, \ast , r. de l'Hôpital-Militaire, 101. A. Duhem, r. de Paris, 95; E. Rogie, \ast , \odot A, r. Nationale, 289; Paul Fremaux, r. Nicolas-Leblanc, 38; Antoine Scrive-Loyer, r. de Roubaix, 45; P. Lemoult, \odot I, r. Brûle-Maison, 48.

Secrétaire des Musées: M. Ad. Meyer, r. Solférino, 299.

Lille. — MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE. — Datant de l'année 1822. Il a été formé et continue de s'accroître par les dons des amateurs. Il était placé dans les locaux de l'ancienne Faculté des Sciences, rue des Fleurs. Son transfert dans les bâtiments de l'Institut des Sciences Naturelles, rue de Bruxelles, a été achevé en 1911. Il est ouvert au public les dimanches et jeudi de 10 heures à 4 heures.

Commission de surveillance. — *Vice-Président*: M. Gosselet, O \ast , \odot I, O \ast , \ddagger ; *Membres de droit*: MM. le Doyen de la Faculté des Sciences; le Président de la Société des Sciences; *Membres nommés*: MM. Charles Barrois, O \ast , \odot I; Dutilleul, \odot A; Hallez, \odot I; D^r Fockeu, \odot I, \ast ; Ladrière, \odot I; Malaquin, \odot I, \ast ; Deblock; Wertheimer, \odot I; *Conservateurs*: MM. les Professeurs d'Histoire naturelle désignés par la Faculté des Sciences; M. A. Malaquin, (zoologie) et M. Ch. Barrois, (géologie); *Préparateur*: M. D^r Moitié; *Taxidermiste*: M. Fauquenoit.

Roubaix. — Ce Musée, d'abord municipal, est devenu établissement de l'Etat en 1883 et annexé à l'Ecole nationale des Arts industriels. Il s'enrichit, chaque année, des envois de l'Etat et des dons de particuliers. Il comprend:

Une section de sculpture, une section d'histoire de l'art, une section des tissus, (créées et organisées par M. Victor Champier), une section de numismatique et d'histoire naturelle et une section de peinture.

Heures d'ouverture: le dimanche de 10 h. à une heure et de 2 h. 1/2, à 4 h. 1/2.

Directeur-Administrateur: M. Victor Champier, \ast .

Tourcoing. — Les Musées comportent les sections suivantes: *Peinture et Sculpture*: *Histoire naturelle*, *Ethnographie* (collection provenant de l'Archipel des navigateurs et réunie par le R.P. Delahaye, missionnaire dans ces îles) et une section dite *Musée local* qui reçoit les objets historiques ou autres intéressant Tourcoing et ses environs.

Commission de surveillance. — *Vice-Président*: M. Masure-Six, \odot I; *Membres*: MM. Dehaene; Jacquet, \odot I; F. Muller, \odot A; Urbain Robbe, \odot A. Maxime Sévin.

Conservateur: M. Lauridan; *Conservateur-adjoint*: M. Jules Watteuw, \odot I.

Valenciennes. — Le *Musée de Peinture et de Sculpture* installé dans un nouveau palais, boulevard Watteau est un des plus riches des Musées de province.

Parmi les tableaux les plus remarquables, figure un triptyque de Rubens, provenant de l'abbaye de St-Amand. Il représente au centre, *la Lapidation de St-Etienne*, sur les volets une *Prédication* du même saint et sa *Mise au Tombeau*, et au revers, *l'Annonciation*.

On y remarque de magnifiques tableaux de l'école hollandaise et de l'école valenciennoise.

Le *Musée Carpeaux*, inauguré en 1882, est composé exclusivement d'œuvres du grand statuaire valenciennois. Il a été créé au moyen d'acquisitions faites par la ville et de dons de M. le prince Stirbey, de M. J.-B. Foucart et de M. le Marquis de Piennes.

Commission de surveillance. — MM. Boulenger, ☉ I, Boet, ☉ A, Chigot, ☉ I, Dupont Gustave, ☉ I, Delame René, Dubus Paul ☉ A, Deprez, Dusart Paul, ☉ A, Fromentin Ed., Hénault ☉ I, Lemaire, Lagrand, ✱, ☉ I, Rasez, St-Quentin Jean; *Conservateur du Musée* : M. Pillion, ✱, ☉ A.

Le *musée Gustave Crauk*, place Verte, renferme les œuvres du statuaire Gustave Crauk. Il a été créé par les dons de l'artiste et de sa famille.

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE. — Nombreuses collections.

Conservateur : M. Goreau.

JARDINS ET PROMENADES.

Cambrai. — C'est la ville du département la mieux dotée sous le rapport des Jardins, eu égard à sa population. Le plus ancien de ces jardins, le plus beau par son ordonnancement, a une superficie de cinq hectares et peut être considéré comme l'une des bonnes créations de Barillet-Deschamps. La partie la plus proche de la ville, plus particulièrement soignée, reçoit l'été une luxueuse décoration florale.

Un élégant kiosque à musique, des œuvres des statuaires cambrasiens, Batiste Cambrai, l'inventeur des toiles connues sous le nom de Batiste, le chanteur oriental, de J. Frère; Enguerrand de Monstrelet, chroniqueur et grand Prévôt de Cambrai; Gilliate, la Fraternité, de Carlier, etc., ornent ce parc dont l'attrait est complété par un magnifique cadre de grands arbres, et des jeux publics plus particulièrement en honneur à Cambrai.

Plus récemment la ville a fait aménager en jardins d'autres parties de fortifications voisines du parc et de la citadelle et construit là d'imposants rochers avec effet d'eau.

Jardinier-chef : M. Jules Cailliez. *Jardinier-adjoint* : M. Lucien Cailliez.

Douai. — Le jardin botanique de Douai a été organisé par la Société centrale d'Agriculture, Sciences et Arts de cette ville. Son établissement date de la fondation de la Société en 1799. Il est situé au jardin des plantes (rue d'Arras) siège de la Société. Il comprend 124 familles, 644 genres et 1.317 espèces, choisies parmi les plantes indigènes et les principales plantes médicinales et usuelles. Le jardin fait des échanges de plantes et de graines avec les jardins similaires ou les personnes s'occupant de botanique; il est ouvert au public tous les jours pour l'étude.

Depuis le démantèlement, la ville a fait établir sur l'emplacement même des fortifications, un parc public d'environ huit hectares de superficie et des boulevards qui se développent autour de la cité sur une longueur de six kilomètres.

D'autres squares (Jemmapes, St-Pierre, Notre-Dame et du Musée), constituent à l'intérieur des coins de verdure fort agréables et très fréquentés par la population.

Enfin, la ville de Douai vient de créer récemment le *Parc de la Tour des Dames*, d'une superficie de trois hectares et demi qui a plutôt un caractère sportif et dans lequel la population, en vertu d'une consigne moins rigoureuse, peut prendre ses ébats et se livrer à différents jeux.

Jardinier en chef : M. Victor Mazière.

Lille. — La Ville de Lille possède, sur une étendue de 90 hectares, de nombreux squares, parcs et jardins artistement dessinés et parfaitement entretenus.

Le parc Vauban, avec ses beaux massifs et ses magnifiques corbeilles de fleurs, fait l'admiration des habitants et des étrangers.

A l'extrémité sud du parc Vauban se trouve le jardin fruitier où de nombreux amateurs et jardiniers viennent suivre le cours municipal d'arboriculture qui se fait tous les dimanches à 10 heures du matin, de Janvier à Août.

Les sites agrestes et les frais ombrages du jardin de la Citadelle font les délices des promeneurs pendant la belle saison.

Le bois de la Deûle et l'hippodrome de Lambersart complètent fort heureusement l'ensemble des promenades établies autour de la Citadelle.

Le Palais Rameau, entouré de boulingrins coquettement agencés, comporte aussi une grande serre qui abrite plusieurs palmiers remarquables par leur développement.

Lille possède en dehors de ses murs, au faubourg St-Maurice, un jardin botanique renfermant toutes les plantes spéciales pour l'étude, ainsi que des serres spacieuses où sont cultivées d'importantes collections de plantes.

Jardinier en chef: M. L. Saint-Léger, A, O, bd Vauban, 35.

Roubaix. — Sous le nom de parc de Barbieux, la ville de Roubaix possède une belle et vaste promenade installée sur l'emplacement d'un canal dont l'Etat dut abandonner le creusement. Ces travaux primitifs furent heureusement utilisés lors de la création du parc qui doit à cette particularité d'offrir des mouvements de terrain très accentués et fort pittoresques. Une allée carrossable plantée, enveloppe cette vallée dont le fond est occupé par une rivière coupée de barrages et autres ouvrages très importants en rocaille. L'été, le parc de Barbieux reçoit une importante garniture florale et par ses attraits naturels, les concerts qui s'y donnent, il est particulièrement fréquenté par la population.

A l'entrée du parc se trouve le monument de Nadaud, chansonnier roubaisien.

Il convient également de citer le square Pierre Catteau, qui est un élégant jardin d'un peu plus d'un hectare, où sont également donnés des concerts et des fêtes de nuit particulièrement remarquables.

Jardinier en chef: M. Vandamme, 3.

Valenciennes. — La ville de Valenciennes a fait construire sur l'emplacement même des anciens fossés des fortifications un boulevard-circulaire planté d'arbres de différentes essences qui constitue une superbe promenade d'une longueur de quatre kilomètres et tout particulièrement celle du Mail, située derrière la place Verte.

La ville possède le jardin Froissart, situé à l'extrémité de la rue St-Géry, au milieu duquel, en 1856, fut érigé le monument de Jehan Froissart, chroniqueur valenciennois du XIV^e siècle, et le square Watteau, sur la route de la gare à la place d'Armes, aménagé en 1884, pour entourer la Fontaine monumentale érigée en l'honneur du peintre des *Fêtes galantes*, d'après le projet de Carpeaux; le splendide Parc de la Rhônelle, avec son rocher et son lac peuplé de cygnes; et enfin le jardin de la Dodenne, dans lequel se trouve la tour du même nom, dernier vestige des anciennes fortifications. Ces deux jardins sont situés à l'extrémité de la rue du Quenoy. Il existe également la promenade de la place Verte, où se trouve érigé le monument de la Défense; en été, les concerts et le jeu de balle animent cette promenade.

Jardinier en chef: M. Jules Moreau, O.

THÉÂTRES.

Théâtre municipal de Lille. — La ville de Lille possédait face à la rue Faïdherbe, un théâtre desservi par une troupe sédentaire qui jouait l'opéra, l'opéra-comique, le vaudeville, la comédie et le drame; l'agencement de la scène et du sous-sol permettait même d'y donner des fêtes. Construit en 1785 par une Société, il fut inauguré le 16 avril 1787, puis acquis par la ville en 1820 et transformé par ses soins en 1842. Cet édifice a été la proie des flammes dans la nuit du 5 au 6 avril 1903. Un concours

a eu lieu dans le courant de l'année 1907 pour la construction d'un nouveau théâtre. Le projet primé est de M. Louis Gondonnier, architecte à Lille, auteur du Palais de la Paix, élevé à La Haye.

En attendant la construction de ce nouveau théâtre, la ville de Lille a fait édifier sur la place Sébastopol une salle de spectacle, inaugurée le 30 novembre 1903. Comme au théâtre disparu, on y donne l'opéra, l'opérette, le vaudeville, la comédie et le drame.

Théâtre-Kursaal de Lille. — Lille possède également un Théâtre-Kursaal, construit en 1902 et inauguré la même année. Aux termes d'une convention approuvée, le Directeur du théâtre municipal provisoire dirige également le Kursaal, où l'on joue l'opéra comique, l'opérette et le vaudeville, avec la troupe du théâtre provisoire, et la comédie, avec des artistes en représentation.

Roubaix, Douai, Dunkerque et Valenciennes ont également leurs théâtres desservis par des troupes à demeure.

Autres villes. — Les théâtres de Tourcoing, Cambrai, Denain, Avesnes, Maubeuge et Condé donnent des spectacles à l'aide de troupes de passage ou détachées des villes voisines.

ÉCOLES SPÉCIALES COMMUNALES.

Lille. — CONSERVATOIRE DE MUSIQUE, SUCCURSALE DU CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE ET DE DÉCLAMATION DE PARIS.

Origine de l'école. En 1733, un cercle d'amateurs de musique s'établit à Lille et prit le titre de *Société du grand Concert*, sous les auspices du maréchal de Boufflers. Quarante-quatre ans après, en 1777, une réorganisation fut reconnue nécessaire et une réunion d'abonnés plaça la société sous le patronage du prince de Soubise. C'est à cette époque qu'il fut arrêté que douze demoiselles recevraient gratuitement l'instruction musicale donnée par des professeurs rétribués au compte de la société. Les succès obtenus à diverses époques firent naître, en 1801, la pensée d'annexer une école académique à la société du Concert. Le nombre des élèves fut fixé à douze; ils reçurent un uniforme et durent s'engager à chanter dans les réunions de l'association. Une gratification de 24 francs était décernée à l'élève qui avait chanté le mieux et fait le plus de progrès pendant l'année. En 1802 et en 1810, l'école fit de pressantes instances auprès du Gouvernement pour obtenir l'autorisation de prendre le titre de *Conservatoire secondaire de Paris*. Ce vœu ne fut pas exaucé alors, mais, en 1816, l'école fut organisée comme établissement communal, en vertu d'une autorisation du Ministre de l'Intérieur, et, en 1820, elle obtint de faire porter la livrée du Roi aux gens attachés à son service; enfin, en 1827, une ordonnance royale nomma l'école de Lille succursale du Conservatoire de Paris. En 1852, l'administration de l'établissement, qui avait été exercée depuis 1816 par une Commission formée sous la présidence du maire, fut confiée, par décision ministérielle, à un directeur spécial, et la commission administrative de l'école fut convertie en commission de patronage et de surveillance.

Le Conservatoire de Lille donne l'instruction gratuite de la musique à trois cent cinquante élèves des deux sexes et a produit un grand nombre de sujets distingués.

COMMISSION DE PATRONAGE ET DE SURVEILLANCE. — *Vice-Président*: M. Paul Pannier; *Secrétaire*: M. le docteur Paquet, \odot A; *Membres*: MM. Doutrelon de Try, \odot I, \odot J, Fanyau, \odot I, le docteur Hennart, \odot I, Médéric Dufour, Menu, \odot A, Weber, Guillaume.

ADMINISTRATION. — *Directeur*: M. Em. Ratez, \odot I, r. de la Barre, 40; *Secrétaire-archiviste*: M. J. Darcq, \odot I, r. Négrier, 63.

ENSEIGNEMENT. *Professeurs.* — *Contrepoint et fugue, classe d'orchestre* M. Ratez, \odot I; *Harmonie*: M. F. Lecocq, \odot I, r. Colbert, 64. — *Solfège*: classe supérieure, Demoiselles, Mlle Hirsch, \odot A, r. Nationale, 37; classe préparatoire M. J. Darcq, \odot I, r. Négrier, 63; classe élémentaire Mlle Bulteau, \odot A, route de Roubaix, 73, à Mons-en-Baroeul, M^{me} Mar-

tin-Lecreux, 35, avenue Boufflers, Canteleu-Lambersart; garçons : classe supérieure, M. Maurice Darcq, \odot A, r. du Port, 49; classe préparatoire, M. Deswarte; classe élémentaire, MM. Désiré Laurent, \odot I, r. du Château, 21, et Plaquet, \odot A, r. des Jardins, 19; classe spéciale aux chanteurs, M. Ott, r. Solférino, 155; *Chant* : demoiselles, M^{me} Oudart-Savary, \odot A, r. des Jardins, 21; hommes, M. Capon, r. St-Jacques, 16. — *Piano* (Demoiselles) : Classes supérieures, M^{lle} Chatteleyn, 14, r. Diderot, M^{me} Demesmay-Ray, \odot A, r. Mercier, 27; classes préparatoires, M^{lles} Magot, \odot A, r. de l'Orphéon, 18, M^{me} Ducamp-Jésupret, 88, rue Caumartin, Valtier, \odot A, rue Nationale, 110 et Maillard, rue Négrier, 52. — (garçons) M. Bruggeman, \odot A, r. des Pyramides, 33. — *Violon* : classes supérieures : M. Seiglet, \odot I, r. Jean-sans-Peur, 11 et M. Surmont, 76, boulevard de la Liberté; classes élémentaires, MM. Petit, \odot I, \odot I, r. Nationale, 122, et Bonenfant, \odot A, r. Alexandre-Leleux, 18. — *Alto* : M. Chabot, 12, r. J.-J. Rousseau. — *Violoncelle* : M. Dienne, \odot A, r. Colbert, 32. — *Contrebasse* : M. J. Darcq, \odot I, r. Négrier, 63. — *Flûte* : M. Bouillard, 22, r. J.-J. Rousseau. — *Ensemble des instruments à vent* : M. Dupuis, 27, r. Royale. — *Hautbois* : M. Deren, \odot I, r. des Arts, 48. — *Clarinete* : M. Hiver, \odot I, r. Boucher-de-Perthes, 94. — *Basson* : M. Brisy, \odot I, pl. Richebé, 15. — *Cor* : M. Tribout, r. Jean-Roisin, 16. — *Cornet à pistons et trompette* : M. Béghin. — *Trombone* : M. Masurel, \odot A, à La Madeleine. — *Ensemble vocal* : M. Capon. — *Musique de chambre* : M. Seiglet, \odot I. — *Déclamation* : M. Carpentier, \odot I, r. Masurel, 18.

Lille. — ÉCOLE DES BEAUX-ARTS. — COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Vice-Président* : M. Déplechin, \odot I, C. I, r. de Douai, 96; *Secrétaire* : M. Degoux, r. Masséna, 44; *Membres* : MM. Carpentier, \odot I, r. Jacquemars Gielée, 35; Deully, \odot A, r. Solférino, 181 bis; G. Lyon, \ast , \odot I, recteur de l'Académie, r. St-Jacques, 22; Baert, \odot A, passage Lafontaine, M. L. Danel; M. Alex. Sée, r. Brule-Maison; *Directeur de l'École* : M. Emile Gavelle, \odot A, 13, r. de Turenne; *Censeur* : M. Leriche, \ast , \odot M, \odot A.

ENSEIGNEMENT. — *Professeurs.* — *Peinture et dessin d'après le modèle vivant* : M. De Winter, \odot I, r. de l'Entrepôt, 10. — *Dessin d'après l'antique* **Bosse** : M. Hémery, r. Négrier, 31. — *Dessin d'ornement d'après les plâtres à tous les degrés* : M. Desmettre, \odot A, r. de Gand, 38. — *Sculpture d'après l'antique et le modèle vivant* : M. Maugendre, \odot A, r. Parrayon, 20. *Sculpture décorative, élémentaire et pratique* : M. Haeuw, \odot A, r. Fontaine-Delsaulx, 18. — *Construction, descriptive, perspective* : M. Boulanger, \odot I, r. Caumartin, 80. — *Architecture, composition* : M. G. Dehaut, \odot A, r. Ste-Catherine, 77. — *Dessin architectural* : M. Emile Dubuisson, r. Colbert, 88. — *Géométric, arithmétique et algèbre* : M. Huriez, \odot I, r. Bourdeau, 34. — *Lavis, croquis et levé de machines* : M. Ghesquier, \odot A, r. St-André, 100. — *Cours d'applications pour apprentis* : M. Salomez, \odot I, parvis Saint-Maurice, 15. — *Art décoratif et industriel* : M. Emile Dubuisson. — *Dessin d'après la flore et la faune* : M. G. Caudrelier. — *Anatomie* : M. le docteur E. Colas, \odot A, bd de la Liberté, 67. — *Gravure de la lettre et gravure commerciale* : M. Portebois. — *Histoire de l'art* : M. Benoit, \odot I, r. du Dragon, 2. — *Cours préparatoires de quartiers* : École ancienne Mairie de Fives, M. Lebrun, \odot A, r. du Soleil-Levant, 27. — École rue Fabricy, M. Hallez, \odot A, r. Jean Bart, 58. — *Rue des Poissonceaux*, M. Depondt, \odot A, r. Ratisbonne, 54.

Lille. — ÉCOLE RÉGIONALE D'ARCHITECTURE, créée par décret du 20 août 1905, fonctionne dans les conditions prévues par le décret du 23 janvier 1903 et l'arrêté ministériel du 26 du même mois.

Son enseignement comporte les branches suivantes : Dessin ornemental; perspective; histoire générale; mathématiques et mécanique; géométrie descriptive; stéréotomie et levé de plans; physique et chimie; construction; législation du bâtiment; histoire générale de l'architecture; histoire de l'architecture française; composition décorative; théorie de l'architecture; littérature; histoire de l'art et archéologie; dessin de figure; modelage; enseignement simultané des trois arts. Les études se divisent en 2^e et 4^e classe.

L'école régionale d'architecture de Lille donne le même enseignement, exécute les mêmes épreuves, elle a les mêmes sanctions que l'École des Beaux-Arts de Paris. Les études sont consacrées par le titre d'Architecte diplômé par le Gouvernement.

Directeur : M. Dehaut, \odot A, Architecte du gouvernement, membre du Conseil supérieur de l'Enseignement des Beaux-arts, à Paris. — Le service du secrétariat est assuré par M. Couvreur. — *Personnel enseignant*: **Théorie de l'architecture et de législation du bâtiment** : M. Dehaut, \odot A. — **Histoire de l'art et archéologie** : M. Benoit, \odot I. — **Mathématiques et mécanique, géométrie descriptive et levé de plans, perspective** : M. Boulanger, \odot I. — **Construction théorique et pratique**: Boulanger. — **Physique et chimie** : M. Paillot, \odot I. — **Histoire de l'architecture française, histoire générale de l'architecture et composition décorative** : M. E. Dubuisson. — **Dessin et figure**: M. Ph. De Winter, \odot A. — **Dessin ornemental** : M. Hallez, \odot A. — **Modelage** : M. Maugendre, \odot A. — **Législation du Bâtiment** : M. Mollet. — **Histoire de la littérature et histoire générale** M. E. Gavelle, \odot A. — **Ateliers** : la ville a créé des ateliers sous les directions de MM. Mollet et Dehaut.

Roubaix. — CONSERVATOIRE DE MUSIQUE, SUCCURSALE DU CONSERVATOIRE NATIONAL DE PARIS. — COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Président* : M. le Maire; *Vice-Président* : M. J. Koszul, \odot I; *Membres* : MM. F. Bulbeau, \ddagger , P. Destombes, A. Vaissier, \ddagger , \odot A, Eugène Dujardin, Henri Catteau, \odot I. Victor Valentin, Maurice Dubrulle, Th. Callens, \odot A, Edm. Inglebert.

ADMINISTRATION. — *Directeur*, M. J. Koszul, \odot I; *Secrétaire*, M. Paul Dufermont.

ENSEIGNEMENT. *Professeurs*. — *Harmonie* (hommes et demoiselles) : *et Orchestre* : M. J. Koszul, \odot I. — *Solfège*, 1^{re} classe (demoiselles) : M^{lle} Marguerite Hordoir. — *Ensemble vocal* : M^{me} Maton-Bouchette, \odot A; — 2^e classe : M^{me} Cresson-Verschaeve. — *Classes préparatoires* : M^{me} Chantret-Naye, \odot A, M^{me} Bacquart et M^{me} Bouché-Wante. — *Piano*, 1^{res} Classes : M. Alphonse Seutin et M^{lle} Marguerite Hordoir; — 2^{es} Classes : M^{me} Bateurs-Leman et M^{lle} Madeleine Boulze; — *Chant* (demoiselles) : M^{me} Maton-Bouchette. — *Violon* (demoiselles) : M. Albert Duhamel, \odot A; — *Solfège* (garçons), 1^{re} classe : M. Ferdinand Capelle; — 2^{es} Classes (garçons et adultes) : MM. J. Bacquart et N..... — *Classes préparatoires* : MM. Beyls et N.....; — *Chant* (hommes) *et ensemble vocal* : M. L. Agnus; — *Violon*, 1^{re} Classe : M. Eugène Lecomte; — *Alto et 2^e Classe de violon* : M. Vandervelden; — *Violoncelle* : M. Jules Bacquart; — *Contrebasse à cordes* : M. H. Mercier; — *Piano et orgue* (hommes) : M. Rosticher; — *Clarinette et*

saxophone: M. Ferdinand Capelle; — *Flûte*: M. Fernand Dusausoy; — *Hautbois et basson*: M. Laigre, ♣A; — *Piston et trompette*: N.....; — *Cor et Saxhorn-Alto*: M. Yvon Bevls; — *Trombone*: M. Paul Bernard; — *Saxhorn-baryton et basse*: N..... — *Diction*: M. G. Bondue; — *Pianiste accompagnatrice*: M^{lle} Gabrielle Lecomte.

Tourcoing. — ÉCOLES ACADÉMIQUES. — *Commissions administratives. Section de Musique. Vice-Président*: M. H. Loridant, ♣A; *Membres*: MM. J. Watteuw, ♣A; L. Goguenheim, ♣A; L. Manaut, ♣A; Achille Duveillier.

Section d'Architecture, de Peinture et de Dessin. Vice-Président: M. Masure-Six, ♣I, *Membres*: MM. le docteur E. Cadeau, ♣A, D. Dehaene, Félix Muller, ♣A, Auguste Dumont, Alfred Desplanque, Noblée, Léon Chantry, ♣A, Éd. Labbé, ✱ Gustave Leclercq, Flament Louis Maurice.

Armentières. — ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE. — *Commission administrative.* — *Membres*: MM. Conem, ♣I, Adjoint; Sabre, Conseiller municipal; Jeanson, ♣A; Lotthé, ♣A; Léon Tripard, ♣I, professeur à l'école professionnelle et Auguste Guérin, ♣A, professeur au collège, Lourme.

ENSEIGNEMENT. — *Harmonie et orchestre*: M. Houvenaeghel, ✱, ♣I, *Directeur de l'école*; *Solfège supérieur, violon et alto*: M^{me} Gaudron; *Solfège moyen, élémentaire. Piano, (demoiselles) et classe de chœurs*: M^{me} Chapellier, ♣A; *Solfège élémentaire, adulte (garçons) et saxophone*: M. Vanderschelden; *Solfège majeur (garçons), hautbois et flûte*: M. Houzet; *Cours de Clarinette*: M. Turpin; *Cours d'instruments de cuivre*: M. Defer, ♣A; *Cours de Violoncelle, contrebasse à cordes, trombone à coulisse, et piano (garçons)*, M. Masurel (chargé de cours).

Avesnes. — COURS DE DESSIN: M. Legrand, *Directeur*.

Bailleul. — ÉCOLES ACADÉMIQUES fondées par M. de Puydt, en son vivant greffier de la justice de paix du canton de Bailleul-Nord-Est. L'enseignement comprend le dessin de la figure, de l'ornement, le dessin linéaire, la peinture et l'architecture.

Commission administrative: MM. L. Béhaghel; P. Behaghel; Cortyl; Coubronne; Bécue; de Coussemacker; Freson; Hameau; Hié; Hollebeke.

Directeur: M. Swynghedauw, ♣A; *Professeur*: M. Croes.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — *Commission administrative. Président*: M. Jean Hié; *Membres*: MM. R. Van Elslande, Plichon, Hilaire Ficherouille, Descamps, Croes, Reveille, Mahieu, Hindrick, Jérôme Ficherouille.

Directeur-professeur: M. Fernand Gras.

Cambrai. — ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE. — *Commission administrative. Président*: M. Paul Bersez, ♣I, *Sénateur, Maire*; *Vice-Président*: M. Morand, ♣I; *Secrétaire*: M. Nieppe, ♣A; *Administrateurs*: MM. Deligne, ♣A, Carion, ♣I, Richard, ♣A; *Directeur*: M. Bigerelle, ♣A.

Professeurs: *Pédagogie musicale.* — *Orchestre*: Musique de chambre. Chœurs, Hautbois et Basson, M. Bigerelle, ♣A; *Solfège demoiselles*: M^{lle} Vergote, ♣A; *Solfège garçons*: M. Vanlerberghe, ♣I;

Violon et Alto : MM. Langrand, ☉ A et Cormont, ☉ A ; *piano* : M^{me} Compas ☉ A ; M. Mascret, ☉ A ; *Violoncelle et contrebasse* : M. Clavier ; *Flûte* : M. Mascret, ☉ A ; *Clarinete et saxophone* : M. Muguet ☉ I ; *Petits cuivres* : M. Larondelle, ☉ A ; *Gros cuivres* : M. Dumont ; *Chant* : M. Hétauin ; *Piano* (classe préparatoire) : M^{lle} Nieppe ; *Solfège* (classe enfantine) : M^{lle} Peugeot.

Le Cateau. — ÉCOLE MUNICIPALE DE DESSIN. — *Commission de surveillance* : MM. Picard, Bricout, E. Deloffre, Delcourte, Dufrénois, Lecomte, Mallet, Thomas, Seydoux, Charles Deloffre, Ponsin.

Professeur : M. Gressier.

Douai. — ÉCOLES MUNICIPALES ACADÉMIQUES (Section des Beaux-Arts). — (Subventionnées par le Sous-Secrétariat des Beaux-Arts), — Place Carnot, r. F. Dutert. — *Commission. Vice-Président* : M. Quinion-Hubert, ☉ I, C ☒ ; *Membres* : MM. Bourgeois, ☼, ingénieur des Ponts et Chaussées, Boutique, ☉ I, ☒, propriétaire, délégués du Ministre, Duhem, ☼, ☉ A, Alfred Gracy, Adolphe Devrez, Léon Lavoix, ☉ I, Henne, Leduc, ☉ I, ☼, Escoffier, Duviviez-Maurand, Pépe Albert, Jean Goniaux, Edmond Desfontaines, ☉ A.

Surveillant général : M. Eug. Rogé ☉ A, Chef du bureau municipal des Écoles.

PERSONNEL ENSEIGNANT. — *Dessin de machines et de mécanique appliquée* : M. Jacquet, Ingénieur ; — *Architecture* (cours supérieur) *de Perspective, Ombres et Charpente* : M. Sirot, ☉ I ; — *Architecture* (degré initial) : M. E. Devred, ☉ A ; — *Dessin de Figure, de Peinture artistique, de Dessin de plantes et fleurs* : M. Bourgogne, ☉ I ; — *Modelage, sculpture et Anatomie* : M. Rogerol, ☉ A ; *Peinture et Composition décoratives, Composition modelée, Ornement*, (cours supérieur, cours initiaux de dessin d'ornement et de composition décorative) : M. Emmanuel Dutoit. — *Composition décorative*, (Demoiselles), Cours supérieur et initial : M^{me} Sirot-Duthoit ; — *Histoire de l'Art* : M. Jules Leroux ; — *Sculpture sur bois et sur pierre* : M. Delbarre.

ÉCOLES MUNICIPALES D'APPRENTISSAGE ET DE PERFECTIONNEMENT (Subventionnées du Ministère du Commerce et de l'Industrie). — place Carnot. — *Vice-Président* : M. G. Morel ☼, commandant d'artillerie en retraite ; M. Hayez, ☼, sénateur ; Buire, *Ingénieur* à la Raffinerie Paix ; Ch. Wauthy, ☉ A *Inspecteur départemental* de l'Enseignement technique délégués du Ministre de l'Industrie et du Commerce ; M. le *Président* de la Chambre de Commerce, ☼, ☉ I ; le *Directeur* des établis. Arbel ou son *délégué* ; De Bailliencourt F., *Directeur* de l'Union linière douaisienne ; le *Directeur* de l'usine Breguet ou son *délégué* ; le *Directeur* de l'usine des Ressorts du Nord ; le *Directeur* des mines de l'Escarpelle, ☼ ; Fidon Ed. *entrepreneur*, *Président* du Syndicat des Entrepreneurs ; Ferran C. *Constructeur* à Sin-le-Noble ; Mathurin H. *entrepreneur* ; Lecas H. *Chef d'atelier* aux établissements militaires ; Pfliger Th. *entrepreneur*.

INDUSTRIE. — COMMERCE. — PERSONNEL ENSEIGNANT. — *Directeur* : M. Joseph Dupin, ☉ A. titulaire du diplôme de direction des Ecoles pratiques, (chargé également des cours de *Technologie, de Mécanique appliquée, de Croquis coté*) ; — *Surveillant-général* : M. Eug. Rogé, ☉ A, — *Maitre-adjoint* : M. Edmond Lalisce, du Personnel des Ecoles

pratiques; (*Commerce*) *Cours de Calligraphie*: M. Ed. Flament, \odot I; — *Commerce et Comptabilité, tenue des livres*: M. Leduc A.; — *Sténo-Dactylographie*: M. Edmond Lalisie; *Cours d'Electricité industrielle*: M. Dewailly, \odot A; *Tracés géométriques*: professeur: M. Paul Betremieux, architecte. — *Conférences périodiques et démonstrations techniques par des Chefs d'atelier et Professionnels*: *Ateliers d'apprentissage, Chef de l'atelier du fer*: M. Pauchet \odot A, maître-adjoint des cours techniques; *Atelier de peinture décorative (bois, marbre, lettres), Chef d'atelier*: M. Emile Denel; *Chef de l'atelier du bois*: M. Aubertin, maître-adjoint des cours techniques; *Contremaitre*: M. Ringot; *Outilleur-maitre-tôlier*: M. Mars; *contremaitre-ajusteur*: M. F. Vion.

ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE. — *Commission de surveillance*: M. E. Dumont, \ast , adjoint au maire; MM. Pfliger, Lavoix, \odot I, et Hayez.

Directeur: M. Cuelenaere, \odot I; — *Professeurs*: MM. Albert Gillet, \odot I, Germain Dupont, \odot A, *solfège (garçons)*; — M^{lle} Marthe Dubois, \odot A *solfège (filles)*; M^{lle} Céline Martinage, *solfège (filles)*; — M^{lle} Valentine Girardin, \odot A, *solfège degré initial (filles et garçons)*; M^{lle} Gantelme, \odot I, *vocalisation et chant (hommes et demoiselles)*; — M^{lle} Gantelme, \odot I, *piano (demoiselles)*; — M. Heisser, \odot I, *violon et alto*; — M. Inslegheers, \odot A, *violoncelle et contrebasse*; — M. Auguste Bernard, *flûte*; — M. Germain Dupont, \odot A, *clarinette*; — M. Henri Gillet, *basson et saxophone*; — M. Albert Gillet, \odot I, *piano, (jeunes gens) et hautbois*; — M. Damelincourt, *cor et saxhorn-alto*; — M. Lopez, *trombone à pistons et à coulisse et saxhorns-basses*; — M. Cancel, \odot A, *cornet à pistons, trompette et saxhorns soprano et contralto*. Cours d'ensemble et cours d'orchestre M. Cuelenaere \odot I.

Dunkerque. — ÉCOLE D'ARCHITECTURE. *Directeur-professeur*: M. J. Lecocq, \odot I, *Professeur de géométrie*: M. Debacker, \ast , \odot I; *Professeur-adjoint*: M. Morel.

Dessin et Peinture: *Directeur-professeur*: M. Debaene, \odot A pour le dessin; M. A. Gysel, \odot A, pour la peinture.

ÉCOLE DE MUSIQUE. — *Directeur*: M. A. Neerman, \odot I. — *Professeurs*: MM. Girard, \odot A. E. Thery, \odot I, A. Melsen, \odot A. M^{me} Rose, Vineke L. Dondeyne, \odot A. G. Rose, Rots, \odot A, Rouzeré.

COURS PROFESSIONNELS POUR LES MÉCANIENS DE LA MARINE ET DES ATELIERS. — *Directeur-Professeur*: M. Henclin, \odot A.

Maubeuge. COURS DE DESSIN INDUSTRIEL. — MM. Dauchy et Lefranc, *Professeurs*. — COURS DE DESSIN ACADÉMIQUE. — M. Hoyaux, *Professeur*. — COURS DE DESSIN D'ART APPLIQUÉ AUX DIFFÉRENTES INDUSTRIES — M. Lévecque, *Professeur*.

Valenciennes. — *Académie de peinture, de sculpture, d'architecture, décoration, etc., affiliée à l'Académie des Beaux-Arts de Paris.* — L'Académie est surveillée alternativement par tous les membres de la Commission administrative. Chaque mois l'administration tient une séance dans laquelle elle délibère sur les besoins de l'école, d'après les rapports des membres et du secrétaire-surveillant.

Commission administrative. Vice-Président: M. Delame; *Secrétaire*: M. Jules Pillion, \ast , \odot A; *Administrateurs*: MM. Fromentin, Jh Déprez, Gustave Dupont, \odot A, Paul Dubus, \odot A, Léon Boulanger, \odot I, Edmond Lemaire, Jean St-Quentin, Chigot, Alph.

Secrétaire-surveillant : M. François Cagnan, (M).

Professeurs. — M. Layraud, O*, (QI), †, *cours supérieur de dessin et peinture, cours d'esquisses et cours de dessin supérieur des jeunes filles.* — M^{lle} Cazin, (A), *cours de dessin pour jeunes filles.* — M. Elie Raset, *cours de sculpture et de dessin d'ornement et cours de sculpture appliquée aux industries du pays.* — M. Dusart, (QA), *cours supérieur d'architecture et de perspective.* — M. Daigniez, *cours de dessin élémentaire (garçons) et cours d'anatomie.* — M. Boët, (QA), *cours de décoration, d'archéologie et d'application décoratives aux industries du pays.* — M. Simonet, (QI), *cours d'histoire de l'art.* — M. Sirot, *cours d'architecture élémentaire et de construction.* — M. Cassin, *cours de mathématiques et de perspective.*

ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE. — *Conseil d'Administration. Président* : M. Dugardin, (QI); *Secrétaire* : M. Jules Poulain (QA); *Membres* : MM. Cellier, (A); Albert Carlier; Joseph Loison, Van de Velde.

Directeur : M. Suzanne, *, (QI). — *Professeurs* : MM. Suzanne, *harmonie*; — Schelbaum, (A), *violin, alto et cours d'ensemble*; — Fiévet, (QI), *violoncelle et contrebasse*; — M. Gaubert, (QI), *clarinette, saxophone et basson*; — Alfred Datte, (QI), *flûte et hautbois*; — Cantin, (QI), *cor*; — Etienne Wallerand, (A), *instruments de cuivre à pistons*; — Léon Copin, (QI), *piano supérieur*; — M^{me} Fiévet-Hourdequin, (A), *piano élémentaire*; — M. Cardon, *solfège, cours supérieur.* — M. Arthur Lardenois, (A) (chargé de cours), *solfège élémentaire*; M^{lle} Rousselle, *Chant.*

Le Nord-Touriste.

Cette Association régionale des cyclistes et touristes, fondée en 1900, a son siège social à Roubaix, 11, contour St-Martin. Des comités de sections sont institués à Lille, Tourcoing, Armentières, Valenciennes, Dunkerque, Douai, Hazebrouck, Avesnes, Cambrai, Boulogne, Calais, Béthune, etc.

Le but principal de l'association est de coopérer à la construction et à l'amélioration des voies cyclables, et de faciliter le tourisme par divers moyens et notamment par la libre circulation à l'étranger. Elle compte actuellement plus de 10.000 sociétaires qui versent une cotisation annuelle de 5 fr. Les adhésions doivent être envoyées au siège de la Société dont les bureaux sont ouverts tous les jours, de 9 h. à midi et de 2 h. à 7 h. (Téléphone 805).

Chaque sociétaire, en outre des avantages que lui procure son affiliation à la Société : assurance contre les accidents de bicyclettes, suppression des formalités au passage des frontières, reçoit gratuitement un bulletin mensuel illustré de 40 pages, un Annuaire régional du Nord et Pas-de-Calais, et peut participer aux nombreuses et fort intéressantes excursions organisées au cours de la belle saison.

COMITÉ-DIRECTEUR DU NORD-TOURISTE. — *Président* : M. le docteur Butruille, (QI); *Vice-Présidents* : MM. René Wibaux, Hector Franchomme, Van Meerhaeghe, Théo Callens, (A), Duclermortier; *Trésorier* : M. Emile Janssens; *Secrétaire-général* : M. Alfred Damez, (A); *Secrétaire-adjoint* : M. Léon Motte; *Secrétaire-archiviste* : M. Ernest Honoré; *Secrétaire-général-adjoint* : M. Hubert Deroubaix. Armentières, MM. le docteur Dubar, René Motte; Douai, M. Edmond Delfontaines; Lille, MM. Paul André, Emile Cox, Léopold Jovignot, Camille Pickaert, Cauchy, D^r de Rycker. A. Jonville, Paul Trénois; Roubaix, Ernest Chatiliez, Jean Desruelles, (A), Emile Duquesne, Ed. Catrice, Ed. Dupont, Edouard Tettelin, Henri Decraene, Paul Hospied, Arthur Constant, Maurice Bouzin,

F. Grymonpré; Tourcoing, MM. Julien Bruncel, Fernand Delbecque, Ch. Heldeweert, Paul Ducoulombier, Vienne; Boulogne-sur-Mer, M. Van Waerbèke; Valenciennes, M. Léon Ricq; Hazebroucq, M. Paul Everwyn; Avesnes, M. Bourra; Calais, M. Croin-Delerue; *Commissaires de surveillance*: M. J. Beuscart (Roubaix); L. Jovignot (Lille); Heldeweert (Tourcoing).

Aéro-Club du Nord.

Société d'Encouragement à la Locomotion Aérienne. (Affiliée à l'Aéro-Club de France), fondée en 1907, a pour but d'organiser des ascensions aériennes auxquelles ses membres sont admis à prendre part; le matériel du Club comprend 4 ballons: le Nord II, le Nord III, l'Éden et l'Iris. Ce Club qui compte 70 membres a son Siège social: 11, contour Saint-Martin, (Grand'Place) Roubaix. (Téléphone 805).

Son parc aérostatique est au square Wibaux. La cotisation annuelle est de 25 fr. L'Aéro-Club du Nord a le même organe officiel que le Nord-Touriste.

Président d'honneur: M. le Colonel Hirschauer, ✱, Ex-directeur du Génie à Lille, Commandant les troupes d'aérostation *Vice-Présidents-d'honneur*: MM. Hector Franchomme, ✱, Président de l'Automobile-Club du Nord; le D^r Butruille, ☉I, Président du «Nord-Touriste.»

COMITÉ: *Président*: MM. Edouard Boulenger fils; *Vice-Présidents*: Henri Delanoë, C. Crespel; *Secrétaire*: Alfred Damez, ☉A; *Trésorier*: Arthur Lepers; *Conservateur du matériel*: Max Desurmont.

Automobile-club du Nord de la France.

Cette association régionale des propriétaires d'automobiles, fondée en 1901, constitue la section automobile du «Nord-Touriste», et a le même siège social: à Roubaix, contour St-Martin (Tél. 805).

Elle a pour but d'encourager la locomotion et le tourisme automobiles, par tous les moyens de procurer à ses membres la libre circulation à la frontière belge l'assurance gratuite, ou à des conditions très avantageuses, et des avantages spéciaux chez leurs fournisseurs et d'organiser des cours de chauffeurs-mécaniciens. La cotisation annuelle est de 25 francs. L'A.-C. du Nord qui compte actuellement 1.500 membres a le même organe officiel que le Nord-Touriste.

COMITÉ-DIRECTEUR DE L'AUTOMOBILE-CLUB DU NORD DE LA FRANCE. — *Président*: M. Hector Franchomme, ✱; *Vice-Présidents*: MM. Guyot, ✱, Huet, Gustave Watinne; *Trésorier*: M. Henri Boulangé; *Membres*: MM. Pierre Claeysens, Jean Deffrennes, René Descamps, ✱, Georges Desurmont, Charles Huet-Wallaert, Georges Joire, Léon Lefebvre, Eugène Mathon, Pierre Motte, A. Deville, Crespel, Fauchille, Hénon, docteur Mariage; *Secrétaire*: M. Alfred Damez, ☉A.

Le Moto-Club du Nord de la France.

Association régionale de motocyclistes, fondée en 1908 (section du Nord-Touriste). A pour but de défendre l'intérêt général; l'assurance contre les accidents de motocyclettes, la libre circulation aux frontières; l'organisation d'excursions, etc.

Siège social: 11, contour St-Martin à Roubaix (Téléphone 805).

Ce Club qui compte 300 membres est placé sous le haut patronage d'honneur de S. A. S. le Prince de Monaco, Albert 1^{er}.

Présidents d'Honneur: MM. le docteur Butruille, Président du Nord Touriste; Hector Franchomme, Président de l'Automobile-Club du Nord de la France, Vice-Président des Automobiles-Clubs régionaux de France; Ed. V. Boulenger, Président de l'Aéro-Club du Nord de la France.

COMITÉ DIRECTEUR : *Président* : Edouard Toulemonde; *Vice-Présidents* : MM. Anselme Daigremont, A. Bernast; *Treasorier* : le docteur Carette; *Secrétaire* : Julien Verschave.

Saint-Hubert-Club de France.

Cette association, reconnue d'utilité publique par décret du 10 avril 1904, a pour but de grouper tous les chasseurs français et leurs Sociétés dans une action commune pour la répression du braconnage et le repeuplement des chasses.

Elle compte actuellement environ 30.000 membres qui paient une cotisation annuelle de 5 francs. Chaque sociétaire reçoit gratuitement « *Le Saint-Hubert-Club illustré* », belle revue de chasse mensuelle, et a droit à de nombreux avantages tels qu'annonces et renseignements gratuits, remises chez les fournisseurs, etc.

L'association a son siège : à Paris avec une vice-présidence par département français et correspondants dans tous les pays étrangers.

Vice-Président pour le Nord : M. Maxime Ducrocq, ✱, ☉A, ☼, notaire à Lille, bd de la Liberté, 64.

Délégués d'Arrondissement : M. Julien Cirier, avocat, r. des Capucins, 49, à Cambrai; M. Louis Plouvier, avocat, r. des Wetz, 7, à Douai; M. Louis Dumont, avoué, r. Nationale, 27, à Hazebrouck; M. Maurice Thellier de Poncheville, brasseur, à Valenciennes; M. Marchandise, Notaire à Fourmies.

Ecole Lilloise de Préparation Militaire. (E.L.P.M.)

Fondée en 1905 et agréée par le Ministre de la Guerre (S. A. G. N° 4469).
Siège social : 26, façade de l'Esplanade, Lille.

L'École Lilloise de Préparation Militaire, a pour but unique la préparation des jeunes gens au *service militaire*, et notamment au *Brevet d'Aptitude Militaire*, institué par la loi du 8 avril 1903. Elle donne ses cours dans trois centres d'instruction (d'Octobre à Juillet) :

- 1° Hangar militaire du boulevard Louis XIV;
- 2° Patronage laïque de la rue de Bouvines;
- 3° Patronage Faidherbe de la rue Princesse, N° 46 bis.

Depuis sa fondation, l'École Lilloise de Préparation Militaire a obtenu près de 400 brevets.

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — *Président* : M. Leclercq, ☉A, ☼, juge au tribunal civil de Lille, Capitaine au 1^{er} Régiment territorial d'Infanterie, 26, façade de l'Esplanade, Lille; *Vice-Président* : M. Sée, ☉I, ☼, Capitaine de réserve du service d'Etat-Major, 27 bis, rue des Fossés, Lille; *Directeur* : M. Boittelle, ☉A, Capitaine au 9^e Régiment territorial d'Infanterie, 172, boulevard Carnot à La Madeleine; *Treasorier* : M. Heymann, 46-48, Grande-Place, Lille; *Secrétaire* : M. Bryère, ☉M, ☉A, Capitaine au 1^{er} Régiment territorial d'Infanterie, 100 bis, rue des Processions, Fives-Lille; *Membres* : MM. Cosset, ☉I, ☼, Capitaine au 1^{er} Régiment territorial d'Infanterie, 45, rue Turgot, Lille; Grotard, Lieutenant de réserve au 43^e Régiment d'Infanterie, 84, rue du Marché, Lille; Lebrun, Lieutenant au Bataillon des Sapeurs-Pompiers, 13, rue du Bleu-Mouton, Lille.

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE.

L'article 68 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse a abrogé les dispositions du décret du 10 septembre 1870. La déclaration d'imprimerie et de librairie, prescrite par l'article 2 dudit décret, est supprimée.

JOURNAUX POLITIQUES PUBLIÉS DANS LE DÉPARTEMENT DU NORD.

VILLES où paraissent les Journaux.	TITRES DES JOURNAUX.	Périodicité.
ARRONDISSEMENT D'AVESNES.		
Avesnes.....	L'Observateur.....	Tri-hebdomad.
	L'Observateur (édition hebdomadaire).....	Hebdomadaire
Bavai.....	L'Avenir libéral.....	Id.
	L'Avenir libéral (édition hebdomadaire).....	Hebdomadaire
Fourmies....	Le Petit bavaisien.....	Id.
	Le Journal de Fourmies.....	Bi-hebdomad.
Hautmont...	Le Libéral de Fourmies.....	Hebdomadaire
	Le Publicateur de l'Aisne.....	Id.
Maubeuge...	L'Avenir Hautmontois.....	Id.
	La Frontière.....	Id.
	La Sambre.....	Id.
ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.		
Cambrai....	L'Indépendant.....	Quotidien.
	L'Echo du Peuple.....	Tri-hebdomad.
	La Gazette de Cambrai.....	Tri-hebdomad.
	Le Petit Cambrésien.....	Hebdomadaire
	Le Patriote du Cambrésis.....	Id.
	L'Emancipateur.....	Quotidien.
	L'Emancipateur.....	Hebdomadaire
	Le Courrier.....	Id.
	Le Cr. Cambrésien.....	Id.
	La Tribune libre du Cambrésis.....	Id.
Caudry.....	L'Education sociale et la Gazette de Bapaume.	Id.
Le Cateau...	Le Caudrésien.....	Id.
	Le Cambrésien.....	Bi-hebdomad.
ARRONDISSEMENT DE DOUAI.		
Aniche.....	Le Républicain d'Aniche.....	Hebdomadaire
	Courrier républicain.....	Tri-hebdomad.
Douai.....	L'Echo Douaisien.....	Id.
	Journal de Douai.....	Id.
	Douai Républicain.....	Id.
	La Scarpe.....	Hebdomadaire
	La Gazette de Sin-le-Noble.....	Id.
	Le Travailleur libre.....	Id.
	Le Petit Douaisien.....	Id.
Le Fraternaliste.....	Id.	
Orchies.....	L'Echo populaire.....	Id.
Somain.....	Le Régional.....	Id.

VILLES où paraissent les Journaux.	TITRES DES JOURNAUX.	Periodicité.
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.		
Bergues.....	Journal de Bergues.....	Bi-Hebdomad.
	Le Progrès.....	Bi-Mensuel.
Bourbourg ..	Gazette des Flandres.....	Hebdomadaire
	Journal de Bourbourg et du canton de Gravelines.	Id.
	La Gazette de Bourbourg.....	Id.
Coudekerq.-B.	Le Réveil de Bourbourg.....	Id.
	L'Echo de la Branche.....	Id.
Dunkerque ..	La Flandre.....	Quotidien.
	Le Phare du Nord.....	Id.
	Le Nord Maritime.....	Id.
	L'Éveil populaire.....	Hebdomadaire
Malo-les-Bains	La Défense sociale.....	Id.
	Journal de Malo-les-Bains.....	Hebdomadaire
Rosendaël ...	Le Carillon.....	Id.
Gravelines..	L'Echo de Rosendaël.....	Id.
	Le Journal de Gravelines.....	Id.
Wormhoudt..	Le Gravelinois.....	Id.
	Le Journal de Wormhoudt.....	Hebdomadaire.
ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.		
Bailleul.....	La Bailleuloise.....	Hebdomadaire
Hazebrouck..	L'Indicateur d'Hazebrouck.....	Bi-Hebdomad.
	Journal d'Hazebrouck.....	Id.
Steenvoorde..	Le Cri des Flandres.....	Id.
	Le Petit Steenvoordoïis.....	Hebdomadaire
	Le Patriote des Flandres.....	Id.
ARRONDISSEMENT DE LILLE.		
Armentières..	Gazette d'Armentières.....	Quotidien.
Comines.....	Le Journal de Comines.....	Id.
	La Fraternité.....	Id.
Halluin.....	Le Réveil halluinois.....	Mensuel.
	Le Grand Echo du Nord et du Pas-de-Calais.	Quotidien.
	L'Echo du Nord.....	Id.
	Le Progrès du Nord.....	Id.
	La Dépêche.....	Id.
	Le Nouvelliste.....	Id.
	Le Réveil du Nord.....	Id.
	Het Volk.....	Id.
Lille.....	La Semaine religieuse de Cambrai.....	Hebdomadaire
	La Démocratie du Nord.....	Id.
	Le Travailleur.....	Bi-hebdomad.
	Les Facultés catholiques.....	Mensuel.
	La Croix du Nord.....	Quotidien.
	La Croix du Nord hebdomadaire.....	hebdomadaire
Loos.....	La Croix du Nord Thiérache-Laonnois-Vernandois.	Id.
	La Croix de la Sambre.....	Id.
	L'Action du Cambrésis.....	Id.
	Le Nord Patriote.....	Id.
	La Paix sociale.....	Id.

VILLES où paraissent les Journaux.	TITRES DES JOURNAUX.	Périodicité.
Roubaix....	Le Journal de Roubaix (édition du matin)...	Quotidien.
	Le Journal de Roubaix (édition du soir)....	Id.
	L'Avenir de Roubaix-Tourcoing	Id.
	L'Égalité	Id.
	La Gazette du Nord.....	Bi-hebdomad.
	L'Effort.....	Mensuel.
	L'Union Syndicale.....	Id.
Tourcoing...	La Bataille.....	Hebdomadaire
	Le Réveil Syndical.....	Mensuel.....
	L'Indicateur de Tourcoing et Roubaix.....	Hebdomadaire
	Le Petit Jaune.....	tous les 2 mois.
Le Combat.....		
ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES		
Anzin.....	Le Journal d'Anzin.....	Bi-hebdomad.
Bouchain...	Le Journal de Bouchain.....	id.
	Le Courrier de l'Escaut.....	Id.
Condé.....	L'Éclairer.....	Hebdomadaire
	Le Courrier de la Scarpe.....	Bi-hebdomad.
	Les Nouvelles du Nord.....	Id.
Denain.....	L'Echo Républicain	Bi-mensuel.
Préseau.....	Le Journal de Denain	Bi-Hebdomad.
	La Clochette.....	Mensuel.
Saint-Amand.	Echo Amandinois.....	Hebdomadaire
	L'Union Amandinoise	Id.
	L'Impartial du Nord	Quotidien.
Valenciennes	Le Valenciennois.....	Id.
	L'Indépendant de Valenciennes.....	Bi-hebdomad.
	Le Guelteur de Valenciennes.....	Hebdomadaire
	Le Petit Valenciennois	Id.
	Le Chemin.....	Hebdomadaire
	Le Droit du Peuple.....	Id.

ANNONCES JUDICIAIRES.

Un décret du 28 décembre 1870 porte que les annonces judiciaires et légales pourront être insérées dans l'un des journaux publiés en langue française dans le département et que, néanmoins, toutes les annonces judiciaires relatives à une même procédure de vente seront insérées dans le même journal.

Le tarif du prix d'insertion est fixé à 20 centimes par ligne de 34 lettres caractère gaillarde, l'N pris pour type de justification, conformément à l'arrêté du 10 décembre 1911.

Le coût d'un exemplaire légalisé est réglé, non compris le droit d'enregistrement, à cinquante centimes.

DEUXIÈME PARTIE.

DOCUMENTS STATISTIQUES.

Formation. — Position géographique. — Limites. — Superficie. — Le département du Nord, comme son nom l'indique, est le plus septentrional de la France. Il a été formé, en 1790, de la totalité ou d'une partie des pays appelés *Flandre française, Flandre fluminigante, Hainaut français, Cambrésis*. L'Artois et le Vermandois lui ont donné aussi quelques petits territoires.

Il est compris entre $0^{\circ},13'$ de longitude occidentale et $1^{\circ},54'$ de longitude orientale et entre $49^{\circ},58'$ et $51^{\circ},5'$ de latitude Nord. *Lille*, son chef-lieu, est par $50^{\circ},30'44''$ de latitude Nord et $0^{\circ},43'37''$ de longitude Est; *Dunkerque*, par $51^{\circ},2'11''$ Nord et $0^{\circ},2'23''$ Est; *Fourmies*, par $50^{\circ},0'55''$ Nord et $1^{\circ},42'15''$ Est; *Valenciennes*, par $50^{\circ},21'29''$ Nord et $0^{\circ},32'52''$ Est.

C'est une longue bande de terre comprise entre la Mer du Nord, la Belgique au Nord, au Nord-Est et à l'Est, les départements de l'Aisne et de la Somme au Sud, et du Pas-de-Calais à l'Ouest. Sa plus grande longueur du S. au N.-O. est de 190 kilomètres environ. Sa largeur varie entre 86 kilomètres et 6 kilomètres, cette dernière largeur est située à la hauteur d'Armentières.

La superficie totale du département est de 572,753 hectares; elle est inférieure à celle de 59 autres départements français.

Enfin, le pourtour mesure à peu près 650 kilomètres.

Côtes. — La Mer du Nord baigne les côtes du département sur un espace de 35 kilomètres.

Le rivage a complètement changé d'aspect depuis quelques centaines d'années. L'ancien rivage était, d'une manière générale, formé par la ligne de collines qui va d'Ardres à Watten et de Watten par Cassel à Bruges, en séparant les eaux de l'Aa et de l'Yser de celles de la Lys et de l'Escaut. Cette ligne, brisée à certains points, laissait pénétrer la mer par un détroit jusqu'à Saint-Omer, où elle formait le lac Sithieu.

Aujourd'hui, le rivage, reporté à 34 kil. plus au Nord, distance de Saint-Omer à la côte, est nettement déterminé par une ligne presque droite offrant une bande d'estran que le flot couvre et découvre tour à tour sur une largeur de 1 à 2 kil.

La Mer du Nord, sur la côte française, offre alternativement des bancs de sable et des fosses de 10 à 20 mètres de profondeur, qui forment un véritable labyrinthe. Sous l'influence des vents et des flots d'Ouest, quelques-uns de ces bancs changent de niveau, lentement toutefois. Le plus important s'appelle le Hill's-Bank.

Du côté de la terre s'élèvent des dunes de sable d'une hauteur moyenne de 10 mètres, mais qui atteignent parfois 25 mètres. On s'est efforcé de les fixer au moyen de plantes à racines traçantes et d'arrêter ainsi leur marche désastreuse.

Les ports principaux sont Dunkerque et Gravelines.

Orographie. — Bien que le mot montagne soit fréquemment employé dans le département, il n'y a, en réalité, que des ondulations dont les plus élevées ne dépassent guère 250 mètres. Ce sont les dernières pentes du plateau de l'Ardenne sur la rive droite de la Sambre, le commencement des collines de Belgique entre la Sambre et l'Escaut, et le prolongement du versant oriental des collines de l'Artois aux sources de l'Escaut et de ses affluents, de l'Yser et de l'Aa.

1° *L'Ardenne* forme un plateau qui couvre le département de ce nom et s'étend sur une partie de la Belgique, dans le grand-duché de Luxembourg et la Prusse Rhénane.

Les plateaux et collines qui s'étendent sur la rive droite de la Sambre sont le prolongement de l'Ardenne Occidentale.

Leur pente générale est dirigée de l'Est à l'Ouest. Le pays, varié, pittoresque, contient des bois tels que les forêts de Fourmies et de Trélon. Il diffère complètement, par l'aspect, du reste du département du Nord, mais, s'il est moins monotone, il est aussi moins fertile et moins peuplé,

2° A la source de l'Oise, le faite de la séparation entre les eaux qui s'écoulent dans le bassin de la Seine et celles qui s'épanchent sur le versant de la Mer du Nord, après avoir couru du Sud-Est au Nord-Ouest (monts de la Meuse, Argonne, Ardenne occid.), tourne à l'Ouest et suit cette direction jusqu'aux sources de l'Escaut en séparant la Sambre de l'Oise. Ces collines forment, vers la source de l'Escaut, une sorte de nœud, le *plateau de Saint-Quentin*, d'où partent trois branches : les collines de Picardie à l'Ouest, les collines de la Belgique au Nord-Est et les collines de l'Artois au Nord-Ouest.

Nous n'avons à nous occuper que de ces deux dernières.

3° Les *collines de Belgique* séparent les vallées de l'Escaut et de la Sambre, et filent vers le Nord-Est jusqu'au confluent de cette dernière avec la Meuse à Namur; de là, jusque vers Maëstricht, point où commence la grande plaine de l'Allemagne du Nord (Pays-Bas et Allemagne). Leur plus grande hauteur, en France, est d'à peu près 150 mètres. Ce sont des ondulations aux sommets larges et plats. Elles côtoient la Sambre par des escarpements abrupts, des pentes brusques, ravinées, tandis que, du côté de l'Escaut, elles descendent en pentes douces et allongées. En certains endroits, elles sont recouvertes de bois comme la forêt de Mormal, qui a 9,200 hectares. Leurs vallées offrent de gras pâturages et des cultures variées.

4° Les *collines de l'Artois*, qui se dirigent des sources de l'Escaut entre ce fleuve et la Somme, pour finir au cap Gris-Nez, n'appartiennent au département du Nord que par leur versant oriental. Ces hauteurs, dont l'altitude dépasse rarement 150 ou 200 mètres, et qui, vers la mer, n'ont que 50 mètres, ne sont, en réalité, qu'un dos de pays sans faite bien marqué. Si du côté de la Somme le relief est assez apparent, il n'en est pas de même dans le bassin de l'Escaut, où le sol n'offre que de longues plaines inclinées vers la Mer du Nord et qui ne tardent pas à se confondre avec le pays entièrement plat.

5° On trouve aussi dans le département des hauteurs isolées qu'on désigne sous le nom un peu prétentieux de monts : tels sont les monts Cassel, des Récollets (175^m), des Cats (158^m), du Mont-Noir (130^m), de Steenvoorde, de Boeschèpe, de Pévèle (107^m). Ils dominent la plaine de Flandre, et, de leurs sommets, grâce à leur isolement, on jouit d'une vue étendue sur les campagnes du département du Nord et de la Belgique.

Hydrographie. — A. FLEUVES ET RIVIÈRES, CANAUX. — Un grand nombre de cours d'eau arrosent le département du Nord. Ils appartiennent à quatre bassins, ceux de la Meuse, de l'Escaut, de l'Yser et de l'Aa, tous situés sur le versant de la Mer du Nord.

1. Le *bassin de la Meuse* ne fait partie du département que par la vallée de la Sambre.

La *Sambre* prend sa source au bois de Cartignies, près du Nouvion-en-Thiérache (Aisne), dans les collines d'une altitude de 200 mètres.

Après un parcours de quelques kilomètres de l'Est à l'Ouest, elle tourne brusquement vers le Nord-Ouest, un peu avant d'entrer dans le département du Nord, et suit cette direction jusqu'à la fin de son cours. Elle arrose le nord du département de l'Aisne, pénètre dans le département du Nord à 5 ou 6 kilom. en amont du village de Catillon. Elle arrose ensuite Landrecies, Pont-sur-Sambre, Maubenge, sort de France à une petite distance de Jeumont. Elle passe à Charleroi et tombe enfin dans la Meuse, à Namur (Belgique).

La longueur de son cours est de 180 kilom., dont 126 en France. La navigation commence à Landrecies et est facilitée par des travaux de canalisation à écluses.

D'un autre côté, la Sambre est réunie à l'Oise par le *canal de jonction de la Sambre à l'Oise* qui a une longueur totale de 67 kilom., dont 13 dans le département du Nord.

La vallée de la Sambre, qui offre dans le Nord une pente de 20 mètres, est accidentée et pittoresque, surtout sur la rive droite où s'ouvrent de longues vallées parcourues par des rivières et riviérettes. C'est un pays de bois et de pâturages, d'une fertilité moyenne.

La rive gauche est serrée de près par des escarpements de collines de la Belgique.

La vallée de la Sambre, qui ouvre un passage entre la France et la

Belgique, a été le théâtre de grands événements dans les nombreuses guerres de la France avec l'Europe, particulièrement pendant les guerres de la succession d'Espagne (1701-1713) et les campagnes de la Révolution (1793-94).

La Sambre n'a aucun affluent important sur la rive gauche. Sur la droite elle reçoit :

1° La *Rivièrelette* ;

2° La *Petite Helpe* ou *Helpe Mineure*, sourd au territoire d'Ohain, près de la ferme d'Hututu ; elle forme les étangs de la Carnaille, de Baronvaux, du moulin Colau, du Fourneau, de Fourmies, passe à Fourmies, puis à Wignehies, entre dans l'Aisne, où elle arrose Rocquigny, rentre dans le département du Nord et se perd dans la Sambre à 5 kilom. en aval de Landrecies, près de Maroilles, après un cours de 42 kilom. et par une pente de 20 mètres ;

3° L'*Helpe Majeure* ou *Grande Helpe*, qui a sa source en Belgique, au nord du bois de Trélon, près de la commune d'Eppe-Sauvage, passe à Avesnes et se perd dans la Sambre, à 12 kilom. au-dessous de Landrecies, près de Sassegnies ; sa longueur est de 54 kilom. avec 50 mètres de pente ;

4° La *Solre*, dont la source est près d'Aibes, baigne Solre-le-Château, laisse à gauche le plateau de Wattignies et rejoint la Sambre en face du village d'Assevent.

Toutes ces rivières coulent dans un pays accidenté en suivant une direction parallèle et orientée dans le sens de l'Ouest et du Nord-Ouest.

II. Le bassin de l'Escaut est limité par les collines de Belgique, de l'Artois et les ondulations qui le séparent des bassins de l'Yser et de l'Aa.

L'Escaut prend sa source au pied du mont Saint-Martin, près du Catelet (Aisne), à 4 kilomètres au-dessous du mont Commescaut, d'où il sortait il y a près de deux siècles. Il longe un instant le département de l'Aisne et entre dans le Nord en amont d'Honnecourt. Il traverse le département du Nord en passant par Marcoing, par Cambrai, où il forme plusieurs bras, par Iwuy, Bouchain, Louches, Denain, Valenciennes, Condé. Il entre en Belgique un peu au-dessous du confluent de la Scarpe et des villages de Mortagne et de Maulde, et arrose Tournai, Gand, Anvers. Ses deux embouchures, le Hond ou l'Escaut occidental et l'Escaut oriental appartiennent à la Hollande.

L'Escaut, après avoir coulé à peu près dans la direction du Nord, forme, à partir de Condé jusqu'à Audenarde, un coude très ouvert. Arrivé à Gand, il change brusquement de direction et s'infléchit vers l'Est-Nord-Est jusqu'à Anvers, où il reprend sa direction primitive.

La source de l'Escaut est située à 90^m d'altitude ; sa pente dans le Nord est de 69^m. Son cours est de 350 kilom., dont 100 kilom. environ en France. Sa largeur est de 20 mètres à Condé et de 500 mètres à Anvers.

La vallée de l'Escaut est légèrement inclinée vers la Belgique et la mer. Elle est surtout formée de plaines basses, marécageuses et fertiles, où abondent les cultures, les herbages et où l'on trouve quelques bois, surtout au N.-O. de Valenciennes, où s'étend la forêt de St-Amand (3,274 hectares).

L'Escaut est l'artère fluviale la plus importante du département du Nord. Il est canalisé à partir de Cambrai et sert au transport des produits de l'agriculture, des métaux, de la houille. Le mouvement de la navigation y est considérable. Les premiers travaux de canalisation datent du XVIII^e siècle (1750-1788) et ont été notablement perfectionnés depuis cette époque.

Il se détache de l'Escaut :

1° Le canal de Saint-Quentin, qui va de Cambrai à Chauny. Sa longueur dans le Nord est de 26,04^m mètres ;

2° Le canal de Condé à Mons, 25,280 mètres, dont 5,058 dans le Nord ;

3° Un autre canal projeté doit mettre en communication l'Escaut et la Meuse par les vallées de la Selle et de la Sambre.

Affluents de l'Escaut, à gauche :

1° La Sensée prend sa source à Eaucourt (Pas-de-Calais), entre dans le Nord à Lécuse, passe à Arleux et finit à Bouchain, après un cours de 50 kilom.

Elle alimente un canal de 25 kilom. qui, partant d'Estrun sur l'Escaut, va à Courchelettes, sur la Scarpe.

2° La Scarpe sort par plusieurs sources des collines de l'Artois, dans le Pas-de-Calais, où elle passe par Arras, entre dans le Nord à Courchelettes, traverse Douai, Marchiennes, Saint-Amand et se jette dans l'Escaut, à Mortagne. Sa longueur dans le département du Nord est de 43,058 mètres; mais tout son cours depuis sa source n'a pas moins de 112 kilom. Elle est large au plus de 24 mètres. Elle est navigable depuis Arras pendant 66 kilom., grâce à 18 écluses. Sa vallée, qui a dans le Nord 15 mètres de pente, est marécageuse entre Douai et Saint-Amand, couverte de bois entre Marchiennes et Saint-Amand.

3° La Lys naît à Lysbourg (Pas-de-Calais), dans les collines de l'Artois, passe à Aire et Saint-Venant, sépare le département du Nord du Pas-de-Calais, depuis Thiennes jusqu'à Erquinghem, arrose Merville, Estaires, Armentières, sert de frontière entre la France et la Belgique jusqu'à Menin, et continue son cours en Belgique par Courtrai jusqu'à Gand, où elle unit ses eaux à celles de l'Escaut. Son cours est de 205 kilom., dont une centaine en France. Depuis Aire jusqu'à Menin, on compte 72 kilomètres. Sa plus grande largeur est de 35 mètres. Ses eaux sont abondantes et comme les berges sont peu élevées, elles envahissent les campagnes voisines. Le bassin de la Lys n'a pas de ceinture bien marquée, si ce n'est au Nord, où les collines de Cassel le séparent de celui de l'Yser. Partout ailleurs le pays est plat, humide, formé de sable et de marnes, très fertile. A son entrée dans le Nord, la Lys côtoie la forêt de Nieppe; partout ailleurs, ce sont des champs admirablement cultivés et des plantations.

La Lys reçoit à droite :

1° La Lawe. Cette rivière, qui vient du Pas-de-Calais, où elle arrose Lillers, n'a qu'une partie de son cours (2,300 mètres) dans le Nord. Elle tombe dans la Lys en face de La Gorgue;

2° La Deûle, originaire du Pas-de-Calais (à Carency), où elle est appelée Souchez et où elle baigne la ville de Lens, entre dans le Nord près de Bauvin, passe à Haubourdin, à Lille, à Quesnoy-sur-Deûle et rejoint la Lys vers Deûlemont.

C'est vers la fin du XVII^e siècle qu'on entreprit les travaux de canalisation qui devaient faire de la Deûle une voie de navigation des plus importantes. On partit de la Scarpe, près de Douai, qu'on dériva sur la Deûle, et on désigna sous le nom de canal de la Deûle la nouvelle ligne de navigation. La Haute-Deûle s'étend du Fort de Scarpe, près Douai, à l'écluse de la Barre, à Lille. Sa longueur est de 45,905 mètres dont 17,826 dans le Pas-de-Calais, 26,905 dans le Nord et 1,174 limitrophes entre les deux départements. La Basse-Deûle, de Lille à Deûlemont, a 15,247 mètres. On donne le nom de Moyenne-Deûle à la partie comprise entre l'écluse de la Barre et l'écluse de Ste-Hélène, sur une longueur de 2,134 mètres. La navigation y est extrêmement active et consiste en transports de houilles, bois, métaux, grains, pierres, etc.

La Deûle reçoit la Marque à Marquette. Cette rivière a 40 kilomètres de cours et sert de décharge à plusieurs marais. Elle est canalisée depuis Wasquehal. Elle passe à Bouvines et à Marcq-en-Barœul.

La Lys reçoit à gauche :

1° La Bourre, qui est canalisée depuis le canal de Préaven jusqu'à son confluent à Merville, sur une longueur de 7,370 mètres;

2° La Becque (ruisseau) de Vieux-Berquin, qui prend naissance à Strazeele et finit près de Merville;

3° La Meteren-Becque, qui a sa source au Mont des Cats et se jette dans la Lys au-dessus du pont d'Estaires;

4° Le ruisseau de Steenwerck, becque dont les sources sont au Mont de Boeschèpe et au Mont-Noir. Il tombe dans la Lys au-dessous de Saily (Pas-de-Calais);

5° La becque de Nieppe part du Mont de Lille pour finir à Erquinghem.

Il se détache de la Lys des canaux importants :

1° Le canal de Neuffossé, entrepris par Baudouin de Lille au XI^e siècle dans un but de défense, fut repris par Vauban et achevé de 1750 à 1774. Il a une pente totale de 16 mètres. Il réunit la Lys à l'Aa, d'Aire à Saint-Omer. A Arques (Pas-de-Calais), on remarque l'écluse-ascenseur des Fontinettes, gigantesque travail destiné à supprimer l'obstacle que cinq écluses consécutives opposaient à la rapidité de la navigation;

2° Le canal de la Nieppe, dérivation de la Lys, se joint au canal d'Hazebrouck auprès de la Motte-au-Bois; sa longueur est de 9,126 mètres;

3° Le canal d'Aire appartient au Pas-de-Calais jusqu'à La Bassée, au département du Nord de cette localité à Bauvin sur la Deûle; sa longueur totale est de 41,145 mètres, mais il n'a que 4,530 mètres dans le Nord.

Affluents de l'Escaut à droite :

1° Le torrent d'Esnes prend sa source à Bertry et passe à Esnes;

2° L'Ercilin sort des bois d'Iwuy et se jette dans l'Escaut à la hauteur du Camp de César;

3° La Selle prend sa source à Moulin (Aisne), entre dans le Nord par Saint-Souplet, passe au Cateau, à Solesmes, à Haspres et Douchy, et se perd dans l'Escaut à Denain. Son cours est de 45 kilomètres. La pente de la vallée est de 55 mètres.

La Selle reçoit le Basuyan, petite rivière qui doit son origine à des sources jaillissantes dans l'arrondissement de Cambrai. Les deux cours d'eau se réunissent au-dessous du premier moulin de Montay;

4° L'Ecaillon sort d'un étang à l'entrée de la forêt de Mormal, côtoie au Sud la colline du Quesnoy et se réunit à l'Escaut près du village de Thiant, en amont de Valenciennes. Son cours est de 30 kilomètres;

5° La Rhônelle (30 kilom.) vient aussi de la forêt de Mormal, passe au Nord du Quesnoy et tombe dans l'Escaut à Valenciennes;

6° La Hayne, rivière presque entièrement belge puisqu'elle n'a que 4 kilom. en France, se perd dans l'Escaut à Condé.

Elle y reçoit l'Hogneau grossi de l'Aunelle.

L'Hogneau (26 kilom.) coule sur une pente de 55 mètres, depuis La Longueville, en laissant sur sa gauche Bavai, jusqu'à Gussignies. Il pénètre en Belgique, où il passe à Baisieux, rentre dans le département du Nord au-dessus de Crespin.

III. et IV. *Les petits bassins de l'Yser et de l'Aa.* — L'Yser prend sa source au territoire de Rubrouck, arrose la Flandre flamande, entre en Belgique en amont de Rousbrugge, mêle ses eaux à celles de l'Yperlé et tombe dans la mer au-dessous de Nieuport, après un cours de 50 kilomètres, dont 18 en France. Il reçoit un certain nombre de ruisseaux sur la rive droite : la Peene-beck, qui passe à Wormhoudt, la Sale-beck, l'Ey-beck qui passe à Steenvoorde, et en Belgique, la Vlète-beck (Pope-ringhe), dont la source est dans le département du Nord et l'Yperlé (Ypres).

L'Aa prend naissance dans le Pas-de-Calais au-dessus du village de Bourth, entre dans le Nord à Saint-Momelin, sert de limite entre ce département et le Pas-de-Calais et se jette dans le port de Gravelines. Sa longueur est de 80 kilomètres, dont 24 kilom. 455 pour le Nord. Elle est canalisée à partir de Saint-Omer, soit sur 28 kilomètres 458 depuis plusieurs siècles. La navigation y est très active.

De l'Aa se détache le canal de la Haute-Colme. Il est formé par une dérivation de la rivière, se sépare de celle-ci à Watten et se dirige sur Bergues, où il verse ses eaux dans le canal de Bergues. Il s'étend sur 24,854 mètres.

A Bergues, il se continue par le canal de la Basse-Colme qui se prolonge jusqu'à Furnes, en Belgique.

Sa longueur, depuis la Belgique jusqu'au sas de Bergues, est de 11,483 mètres.

La becque d'Hondschoote, qui en est un embranchement, a une longueur de 2,323 mètres.

Le canal de Bourbourg est une autre dérivation de l'Aa. Il commence à l'écluse du Guindal, au-dessous du village de Saint-Nicolas et se dirige sur Bourbourg et Dunkerque, où il débouche dans les canaux du port par l'écluse du Jeu de Mail. Sa longueur est de 20,929 mètres. Il sert à la fois à la navigation, au dessèchement et à l'irrigation. Il date de 1670.

La rivière de Houlle qui se jette dans l'Aa, à Watten, a une longueur de 4 kilom. qui s'étend pour la presque totalité dans le département du Pas-de-Calais. Elle a été classée parmi les voies navigables, en vertu du décret du 18 avril 1896 qui a déclaré d'utilité publique les travaux à exécuter pour mettre cette rivière en état de navigabilité.

La plaine de l'Yser et de l'Aa est basse, unie, humide, formée de tourbières et d'alluvions, presque sous l'eau, sillonnée de canaux d'écoulement, d'aspect monotone, mais fertile et riche.

B. ETANGS ET MARAIS. — MOËRES ET WAETERINGUES. — DESSÈCHEMENTS. — Il y a dans le département du Nord un assez grand nombre d'étangs. La plupart se trouvent dans l'arrondissement d'Avesnes; quelques-uns dans ceux de Lille et de Cambrai.

Les parties marécageuses abondent. Il faut citer les Moères, grande et petite; les terres qui longent les canaux de Bergues à Dunkerque, de Furnes et de la Colme; les environs de Watten; le Clair-Marais, entre Cassel, Hazebrouck et Saint-Omer, de 58 hectares 1/2; les marais de la Marque dont une grande partie est en eaux; les marais de la vallée de la Scarpe, de la rive gauche de la Sensée et de la rive droite de l'Escaut, de Cambrai à Condé; quelques vallées du bassin de la Sambre.

Les Moères sont d'anciens marais vastes, profonds et malsains, situés à 3 mètres au-dessous des terres environnantes. Elles sont les restes d'une lagune marine. La petite Moère occupe une superficie de 176 hectares, la grande Moère de 3.102 hectares dont 1.910 appartiennent à la France et 1.192 à la Belgique.

Les principaux canaux qui déversent les eaux des Moères dans le port de Dunkerque sont le canal des Moères (10.000^m) et celui de la Cunette 2.300^m).

Les Waeteringues (rigoles d'eau) forment le système de dessèchement des terres basses du bassin de l'Aa et de ses dérivations. Elles consistent en canaux, digues, écluses, au moyen desquels on rejette à la mer les eaux surabondantes; on empêche les eaux salées de pénétrer dans les terres au moment de la marée haute, et on retient les eaux douces pour les irrigations quand sévit la sécheresse.

Le pays à Waeteringues se compose de toute la lisière de l'arrondissement de Dunkerque dans une longueur d'environ 3 myriam. sur 1 myriam. 8 kilom. de largeur; sa surface est de 39.584 hectares. On a percé des canaux sur un développement de 51 myriamètres.

Les Associations syndicales de dessèchements sont au nombre de 18 et embrassent une superficie de 61.975 hectares.

Bois et Forêts. — Le département du Nord contient 41.818 h. 53 a. de bois et forêts, dont 19,3 8 h. 18 a. appartiennent à l'Etat, 1,773 h. 18 a. aux communes et aux établissements publics et 20,737 h. 17 a. aux particuliers. Ces contenances sont ainsi réparties entre les différents arrondissements :

1^o Arrondissement d'Avesnes : 25,982 h. 50 a., dont 1^o 11,111 h. 70 de forêts domaniales, savoir : la forêt de l'Abbé, 1,076 h. 34, de Fourmies 869 h. 12, de Mormal 9,166 h. 24; — 2^o 1,757 h. 90 de bois communaux, formant les fagnes d'Anor 243 h. 19, de Bousignies 45 h. 09, de Cousolre 222 h. 24, d'Eppe-Sauvage 299 h. 20, de Fourmies 155 h. 48, de Glageon 250 h. 88, d'Ohain 190 h. 47, de Quiévelon 13 h. 93, de Rainsars 47 h. 19, de Trélon 256 h. 23, de Wihéries 34 h. — et 3^o 13,122 h. 67 de bois particuliers dont les principaux massifs sont sur : Saint-Aubin 255 h., Bas-Lieu 79 h., Bougnies 411 h., Dourlers 25 h., Felleries 1,129 h., Floursies 95 h., Saint-Hilaire-sur-Helpe 50 h., Ramousies 22 h., Cartignies 100 h., Etrœungt 19 h., Floyon 109 h., Larouillies 29 h., Sains 517 h., Amfroipret 30 h., Audignies 43 h., Bellignies 89 h., Feignies 44 h., Gussignies 34 h., Houdain 42 h., La Longueville 544 h., Bachant 24 h., Berlaimont 76 h., Saint-Rémy-Chaussée 23 h., Sassegny 44 h., Vieux-Mesnil 89 h., Favril 146 h., Prisches 43 h., Cerfontaine 34 h., Colleret 200 h., Eclaires 148 h., Ferrière-la-Grande 31 h., Ferrière-la-Petite 60 h., Gognies-Chaussée 24 h., Hautmont 220 h., Jeumont 141 h., Marpent 40 h., Maubeuge 83 h., Obrechies 43 h., Quiévelon 54 h., Recquignies 127 h., Rousies 83 h., Villers-sire-Nicole 22 h., Locquignol 22 h., Potelle 30 h., Vendegies-au-Bois 114 h., Frasnoy 18 h., Preux-au-Sart 17 h., Wargnies-le-Petit 28 h., Aibes 74 h., Beurieux 162 h., Bérelles 220 h., Bousignies 258 h., Choisies 37 h., Clairfayts 215 h., Cousolre 192 h., Eccles 85 h., Hestrud 204 h., Liessies 80 h., Sars-Poteries 192 h., Solre-le-Château 283 h., Solrines 166 h., Anor 439 h., Baives 121 h., Eppe-Sauvage 478 h., Féron 478 h., Glageon 255 h., Moustier 300 h., Rainsars 69 h., Trélon 2,876 h., Wallers-Trélon 430 h.

2^o Arrondissement de *Cambrai* : 2,037 h. 72 dont 730 h. 72 formant la forêt domaniale de l'Evêque et 1,307 h. de bois particuliers dont les principaux massifs sont sur : Fontaine-Notre-Dame 35 h., Beaumont 37 h., Maurois 29 h., Bertry 78 h., Busigny 132 h., Clary 20 h., Elincourt 28 h., Esnes 70 h., Maretz 70 h., Montigny 20 h., Selvigny 18 h., Walincourt 189 h., Anneux 31 h., Bantouzelle 82 h., Crèvecoeur 66 h., Gouzeaucourt 55 h., Honnecourt 46 h., Lesdain 19 h., Marcoing 77 h., Villers-Guislain 19 h., Saulzoir 32 h.

3^o Arrondissement de *Douai* : 1,992 h. 92 dont 724 h. 91 formant la forêt domaniale de Marchiennes et 1,268 h. 01 de bois particuliers dont les principaux massifs sont sur : Bugnicourt 17 h., Gœulzin 17 h., Lécule 15 h., Villers-au-Tertre 15 h. Douai 18 h., Flines-les-Raches 278 h., Lewarde 24 h., Montigny 75 h., Aubry 17 h., Guincy 37 h., Raimbeaucourt 115 h., Roost-Warendin 22 h., Bouvignies 120 h., Hornaing 106 h., Marchiennes 124 h., Pecquencourt 52 h., Coutiches 36 h., Faumont 108 h.

4^o Arrondissement de *Dunkerque* : 802 h. 32 dont 30 h. de bois domaniaux formant les dunes de Gravelines et 772 h. 32 de bois particuliers dont les principaux massifs sont : 100 h. de pins sur le territoire de Ghyvelde ; 101 h. 66 à Merckeghem ; 34 h. 26 à Lederzeele ; 363 h. à Saint-Momelin ; 133 h. à Watten ; 15 h. à Wulverdinghe.

5^o Arrondissement de *Hazebrouck* : 3,088 h. 12 dont 2,514 h. 65 de bois domaniaux formant la forêt de Nieppe et 573 h. 47 de bois particuliers dont les principaux massifs sont sur : Renescure 95 h., Morbecque 122 h. 52, Houtkerque 44 h., Steenvoorde 32 h., Bailleul 16 h., St-Jans-Cappel 45 h., Merris 20 h., Cassel 22 h., Eblinghem 20 h., Wallon-Cappel 18 h., Boeschèpe 26 h. 50, Godewaersvelde 18 h.

6^o Arrondissement de *Lille* : 2,172 h. 25 dont 881 h. 18 de forêts domaniales formant la forêt de Phalempin, 15 h. 28 de bois appartenant à l'hospice de Seclin et 1,275 h. 42 de bois particuliers dont les principaux massifs sont sur : Prêmesques 30 h., Cobrieux 18 h., Cysoing 89 h., Genech 56 h., Mouchin 29 h., Péronne 20 h., Sainghin 33 h., Templeuve 15 h., Wannehain 36 h., Emmerin 42 h., Haubourdin 30 h., Santes 77 h., Wavrin 25 h., Annappes 40 h., Flers 23 h., Attiches 16 h., Avelin 52 h., Bersée 60 h., Mérijgnies 50 h., Ostricourt 17 h., Phalempin 38 h., Wahagnies 105 h., Verlinghem 44 h., Allennes-les-Marais 28 h., Bauvin 25 h., Wattignies 20 h., Bondues 15 h.

7^o Arrondissement de *Valenciennes* : 5,732 h. 93 dont 3,314 h. 96 de forêts domaniales formant le massif de Saint-Amand et 2,417 h. 27 de bois particuliers dont les principaux massifs sont sur : Flines-les-Mortagne 176 h., Raismes 1,300 h., Denain 25 h., Condé 357 h., Wallers 369 h., Thiant 64 h., Sebourg 46 h.

Climatologie. — Le climat varie suivant les latitudes, l'altitude, le voisinage de la mer et les vents dominants ; le département du Nord, au point de vue climatologique, se divise en deux parties, savoir :

1^o Vosgien, sur la rive droite de la Sambre (climat continental).

2^o Séquanien, partout ailleurs (climat maritime).

Le climat vosgien se distingue par des extrêmes de froid et de chaud.

Le climat séquanien est adouci par l'influence de la mer et de ses courants.

En ce qui concerne l'année 1910, nous donnons ci-après un résumé succinct des observations faites à la station de Lille, par la Commission météorologique du Nord :

TEMPÉRATURE. — Température douce. La moyenne est supérieure à la normale de 1^o,7. Voici les moyennes pour chaque mois :

Janvier.....	+ 4 ^o ,4	Avril.....	+ 9 ^o ,8	Juillet.....	+ 16 ^o ,7	Octobre....	+ 12 ^o ,6
Février....	+ 4 ^o ,9	Mai.....	+ 13 ^o ,7	Août.....	+ 18 ^o ,0	Novembre..	+ 4 ^o ,9
Mars.....	+ 6 ^o ,9	Juin.....	+ 18 ^o ,8	Septembre..	+ 15 ^o ,4	Décembre..	+ 6 ^o ,5

PLUIE. — L'année 1910 a été très humide. Les hauteurs d'eau relevées chaque mois sont les suivantes :

Janvier..	78 ^m / _m 0	Avril.....	61 ^m / _m 7	Juillet...	134 ^m / _m 0	Octobre...	56 ^m / _m 8
Février..	90, 0	Mai.....	110, 0	Août.....	40, 9	Novembre	137, 3
Mars.....	43, 6	Juin.....	32, 6	Septemb.	15, 4	Décembre	72, 4

COMPARAISON DE L'ANNÉE 1908 AVEC UNE ANNÉE MOYENNE.

	Moyenne	Année 1910
Baromètre.....	754 ^m /m,6	758 ^m /m,4
Thermomètre.....	9 ^o ,3	11 ^o ,0
Jours de gelée.....	60	26
Pluviomètre.....	720 ^m /m	906 ^m /m,7
Nombre de jours de pluie.....	189	225

Division du Territoire. — Le département se compose de 667 communes, réparties en sept arrondissements, dont les chefs-lieux sont : Avesnes, Cambrai, Douai, Dunkerque, Hazebrouck, Lille et Valenciennes.

Les tableaux statistiques de ces communes par ordre alphabétique, par canton et par arrondissement, sont portés aux pages 112 et suivantes.

Parmi les 667 communes du département, on compte 84 villes ayant plus de 5.000 âmes ou portant depuis longtemps la qualification de ville. Ces villes sont désignées ci-après par ordre d'importance :

LILLE : 217.807 habitants. — Chef-lieu du département et de huit cantons ; quartier-général du 1^{er} corps d'armée, chef-lieu d'une académie, siège d'une université, d'un tribunal de première instance, d'un tribunal de commerce et d'une chambre de commerce, d'un conseil de prud'hommes ; place forte, avec citadelle ; ville d'industrie et de commerce. — Distance de Paris : par chemin de fer 247 kilomètres ; par voie de terre 223 k. 349 mètres. [(Route Nationale N^o 17, de Paris, (Porte de la Villette), à Lille (G^{de}-Place).]

ROUBAIX : 122.723 habitants. — Chef-lieu de trois cantons, siège d'un tribunal, d'une chambre de commerce et d'un conseil de prud'hommes, ville ouverte, de grande industrie, à 11 kil. de Lille.

TOURCOING : 82.644 habitants. — Chef-lieu de trois cantons, siège d'un tribunal, d'une chambre de commerce et d'un conseil de prud'hommes, ville ouverte, de grande industrie, à 14 kil. de Lille.

DUNKERQUE : 38.891 habitants. — Chef-lieu de sous-préfecture et de deux cantons, siège d'un tribunal de première instance, d'un tribunal, d'une chambre de commerce et d'un conseil de prud'hommes ; place fortifiée et port de mer ; ville de commerce à 80 kil. de Lille.

DOUAI : 36.314 habitants. — Chef-lieu de sous-préfecture et de trois cantons, siège de la Cour d'appel, d'un tribunal de 1^{re} instance, d'une chambre de commerce et d'un conseil de prud'hommes ; ancienne place fortifiée déclassée en exécution de la loi du 27 mai 1889, à 33 kil. de Lille.

VALENCIENNES : 34.766 habitants. — Chef-lieu de sous-préfecture et de trois cantons, siège d'un tribunal de première instance, d'un tribunal, d'une chambre de commerce et d'un conseil de prud'hommes, ancienne place fortifiée avec citadelle déclassée en exécution de la loi du 27 mai 1889, à 50 kil. de Lille.

WATTELOS : 29.089 habitants. — Ville ouverte, à 15 kil. de Lille.

ARMENTIÈRES : 28.625 habitants. — Chef-lieu de canton, ville ouverte, industrielle, siège d'une chambre de commerce et d'un conseil de prud'hommes, à 16 k. de Lille.

CAMBRAI : 28.077 habitants. — Chef-lieu de sous-préfecture et de deux cantons, siège de l'archevêché du diocèse, d'un tribunal de première instance, d'un tribunal, d'une chambre de commerce et d'un conseil de prud'hommes, ancienne place forte avec citadelle déclassée en exécution de la loi du 27 mai 1889, à 59 kil. de Lille.

DENAIN : 26.800 habitants. — Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 47 kil. de Lille.

MAUBEUGE : 23.209 hab. — Chef-lieu de deux cantons, siège d'un conseil de prud'hommes, place fortifiée avec camp retranché, à 87 kil. de Lille.

CROIX : 17.596 habitants. — Ville ouverte, à 8 kil. de Lille.

HALLUIN : 15.480 habitants. — Ville ouverte, à 17 kil. de Lille, siège d'un conseil de prud'hommes.

HAUTMONT : 15.034 habitants. — Ville ouverte, à 85 kil. de Lille.

SAINT-AMAND : 14.828 habitants. — Chef-lieu de deux cantons, ville ouverte, à 38 kil. de Lille.

ANZIN : 14.439 habitants. — Ville ouverte, à 49 kil. de Lille.

- FOURMIÉS : 14.148 habitants. — Ville ouverte, à 108 kil. de Lille, siège d'un conseil de prud'hommes.
- LA MADELEINE : 13.436 habitants. — Ville ouverte, à 2 kil. de Lille.
- CAUDRY : 13.390 habitants. — Ville ouverte, à 72 kil. de Lille.
- ROSENDAEL : 13.304 habitants. — Ville ouverte, à 82 kil. de Lille.
- BAILLEUL : 13.251 habitants. — Chef-lieu de deux cantons, ville ouverte, 29 kil. de Lille, siège d'un conseil de prud'hommes.
- HAZEBROUCK : 12.566 habitants. — Chef-lieu de sous-préfecture, de deux cantons, d'un tribunal de 1^{re} instance et d'un conseil de prud'hommes ; ville ouverte, à 45 kil. de Lille.
- HELLEMMES-LILLE : 12.231 habitants. — Ville ouverte, à 4 kil. de Lille.
- MARQC-EN-BARCEUL : 12.149 habitants. — Ville ouverte, à 5 kil. de Lille.
- LOOS : 11.468 habitants. — Ville ouverte, à 5 kil. de Lille.
- LOMME : 10.761 habitants. — Ville ouverte, à 6 kil. de Lille.
- SAINT-POL-SUR-MER : 10.258 habitants. — Ville ouverte, à 79 kil. de Lille.
- LE CATEAU : 10.212 habitants. — Chef-lieu de canton, ville ouverte à 80 kil. de Lille, siège d'un conseil de prud'hommes.
- SIN-LE-NOBLE : 9.975 habitants. — Ville ouverte, à 35 kil. de Lille.
- HAUBOURDIN : 9.396 habitants. — Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 7 kil. de Lille, siège d'un conseil de prud'hommes.
- LAMBERSART : 9.326 habitants. — Ville ouverte, à 3 kil. de Lille.
- SOMAIN : 9.048 habitants. — Ville ouverte, à 39 kil. de Lille.
- RAISMES : 8.734 habitants. — Ville ouverte, à 44 kil. de Lille.
- ANICHE : 8.603 habitants. — Ville ouverte, à 44 kil. de Lille.
- COMINES : 8.575 habitants. — Ville ouverte, à 18 kil. de Lille.
- COUDEKERQUE-BRANCHE : 8.231 habitants. — Ville ouverte, à 78 kil. de Lille.
- MOUVAUX : 8.146 habitants. — Ville ouverte, à 10 kil. de Lille.
- VIEUX-CONDÉ : 7.888 habitants. — Ville ouverte, à 48 kil. de Lille.
- BRUAY-SUR-L'ESCAUT : 7.840 habitants. — Ville ouverte, à 52 kil. de Lille.
- HOUPLINES : 7.667 habitants. — Ville ouverte, à 16 kil. de Lille.
- MERVILLE : 7.561 habitants. — Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 36 kil. de Lille.
- FRESNES-SUR-L'ESCAUT : 7.419 habitants. — Ville ouverte, à 50 kil. de Lille.
- SEGLIN : 7.388 habitants. — Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 11 kil. de Lille.
- WASQUEHAL : 7.011 habitants. — Ville ouverte, à 7 kil. de Lille.
- RONCQ : 6.507 habitants. — Ville ouverte, à 14 kil. de Lille.
- LYS-LEZ-LANNOY : 6.640 habitants. — Ville ouverte, à 14 kil. de Lille.
- ESTAIRES : 6.625 habitants. — Ville ouverte, à 30 kil. de Lille.
- SOLESMES : 6.247 habitants. — Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 69 kil. de Lille.
- FACHES : 6.088 habitants. — Ville ouverte à 6 kil. de Lille.
- MÔNS-EN-BARCEUL : 5.949 habitants. — Ville ouverte à 4 kil. de Lille.
- GRAVELINES : 5.898 habitants. — Chef-lieu de canton, place fortifiée et port de mer, à 87 kil. de Lille.
- NIEPPE : 5.881 habitants. — Ville ouverte, à 20 kil. de Lille.
- AVESNES : 5.829 habitants. — Chef-lieu de sous-préfecture, de deux cantons, d'un tribunal de première instance et d'une chambre de commerce, ville ouverte, à 92 kil. de Lille.
- ONNAING : 5.763 habitants. — Ville ouverte à 56 kil. de Lille.
- ANNOEULLIN : 5.731 habitants. — Ville ouverte, à 18 kil. de Lille.
- JEUMONT : 5.724 habitants. — Ville ouverte à 98 kil. de Lille.
- LOURCHES : 5.646 habitants. — Ville ouverte, à 49 kil. de Lille.
- MARQUETTE-LEZ-LILLE : 5.610 habitants. — Ville ouverte, à 5 kil. de Lille.
- RONCHIN : 5.561 habitants. — Ville ouverte à 5 kil. de Lille.
- WAZIERS : 5.291 habitants. — Ville ouverte à 31 kil. de Lille.
- WALLERS : 5.253 habitants. — Ville ouverte à 44 kil. de Lille.
- LOUVROIL : 5.251 habitants. — Ville ouverte à 87 kil. de Lille.
- CONDÉ-SUR-L'ESCAUT : 5.213 habitants. — Chef-lieu de canton, place fortifiée, à 51 kil. de Lille.
- QUESNOY-SUR-DEULE : 5.121 habitants. — Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 11 kil. de Lille.
- AVESNES-LEZ-AUBERT : 5.052 habitants. — Ville ouverte à 62 kil. de Lille.
- ST-ANDRÉ-LEZ-LILLE : 5.050 habitants. — Ville ouverte à 3 kil. de Lille.
- FLERS (Lille) : 5.004 habitants. — Ville ouverte à 6 kil. de Lille.

BERGUES : 4,856 habitants. — Chef-lieu de canton, place fortifiée, à 72 kil. de Lille.

LA BASSÉE : 4,819 habitants. — Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 24 kil. de Lille.

ORCHIES : 4,654 habitants. — Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 25 kil. de Lille.

ANOR : 4,412 habitants. — Ville ouverte, à 114 kil. de Lille.

WIGNEHIES : 4,379 habitants. — Ville ouverte, à 107 kil. de Lille.

STEENVOORDE : 4,121 habitants. — Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 46 kil. de Lille.

LA GORGUE : 4,314 habitants. — Ville ouverte, à 29 kil. de Lille.

LANDRECIES : 3,886 habitants. — Chef-lieu de canton, ancienne place fortifiée, déclassée en exécution de la loi du 27 mai 1889, à 80 kil. de Lille.

LE QUESNOY : 3,857 habitants. — Chef-lieu de deux cantons, place fortifiée, à 65 kil. de Lille.

MARCHIENNES : 3,623 habitants. — Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 34 kil. de Lille.

HONDSCHOOTE : 3,319 habitants. — Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 78 kil. de Lille.

CASSEL : 3,018 habitants. — Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 51 kil. de Lille.

BOURBOURG : 2,422 habitants. — Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 80 kil. de Lille.

BOUCHAIN : 2,214 habitants. — Chef-lieu de canton, ancienne place fortifiée, déclassée en exécution de la loi du 27 mai 1889, à 50 kil. de Lille. de Lille, siège d'un conseil de prud'hommes.

BAVAI : 1,941 habitants. — Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 72 kil. de Lille.

LANNoy : 1,713 habitants. — Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 13 kil. de Lille, siège d'un Conseil de prud'hommes.

MORTAGNE-DU-NORD : 1,576 habitants. — Ville ouverte, à 38 kil. de Lille.

Etat des divers sols du Département.

La nature des divers sols du département peut être divisée de la manière suivante :

Pays de collines.....	158,195 hect.
— de plaines et de vallons.....	414,575
	<hr/> 572,770
Sol riche de terreau.....	80,313 hect.
Sol de craie ou calcaire.....	84,136
— de gravier.....	1,550
— pierreux.....	59,883
— sablonneux.....	31,646
— argileux.....	280,961
— limoneux ou marécageux.....	34,281
	<hr/> 572,770

Le territoire du département se divise, par nature de propriété, comme suit :

Terres à labour.....	362,745 hect.
Prés et pâtures.....	112,983
Bois.....	22,508
Vergers, pépinières et jardins.....	17,112
Orseraies, aulnaies, saussaies.....	124
Étangs, abreuvoirs, mares et canaux d'irrigation.....	1,152
Landes, pâtis, bruyères.....	6,153
Canaux de navigation.....	385
Cultures diverses.....	3,950
Superficie des propriétés bâties.....	6,237
Routes, chemins, places publiques, rues, etc.....	16,145
Rivières, lacs, ruisseaux.....	3,140
Forêts domaniales, terrains improductifs appartenant à l'Etat.....	19,332
Cimetières, églises, presbytères, bâtiments publics.....	801
	<hr/> 572,770

BUDGET DÉPARTEMENTAL.

EXERCICE 1911. — BUDGET SUPPLÉMENTAIRE

RECETTES.

RELIQUAT DISPONIBLE DE L'EXERCICE ANTÉRIEUR.....

RECETTES ORDINAIRES.

CHAP. 2. — REVENUS ET PRODUITS DES PROPRIÉTÉS DÉPARTEMENTALES

Art. 4. — Vente d'arbres et d'élagages.....

Art. 8. — Produits divers de l'Institut Industriel.....

Articles non modifiés.....

Total du chapitre 4.....

CHAPITRE 5. — SUBVENTIONS POUR LES DÉPENSES ORDINAIRES.

Art. 2. Subvention de l'Etat pour les enfants assistés à raison de

2/5 des dépenses.....

— 22. Offres des communes et des particuliers en vue de la

construction d'une voie de communication entre Dun-

kerque et la frontière belge.....

Articles non modifiés.....

Total du chapitre 5.....

CHAPITRE 6. — RESSOURCES ÉVENTUELLES POUR LES DÉPENSES
ANNUELLES DU SERVICE VICINAL.

1° Chemins de grande communication.

Art. 4^{er}. Contingents et offres des communes.....

Articles non modifiés.....

Total pour les chemins de grande communication.....

2° Chemins d'intérêt commun.

Art. 5. Contingents et offres des communes.....

Articles non modifiés.....

Total pour les chemins d'intérêt commun.....

Articles 8 et 9 non modifiés.....

Total du chapitre 6.....

RÉCAPITULATION DES RECETTES NOUVELLES.

Rappel du chapitre 2.....

Id. 5.....

Id. 6.....

Chapitres non modifiés.....

Total des recettes ordinaires.....

RECETTES EXTRAORDINAIRES.

CHAPITRE 10. — EMPRUNTS.....

CHAPITRE 11. — SUBVENTIONS POUR LES DÉPENSES EXTRAORDINAIRES.

CHAPITRE 15. — RECETTES ACCIDENTELLES.....

Chapitres non modifiés.....

Total des recettes extraordinaires..

RECETTES	
primitives.	définitives.
»	4.049.870 93
7.000 »	24.900 »
270.000 »	293.000 »
85.970 »	85.970 »
362.970 »	400.870 »
448.800 »	476.388 60
»	4.746 75
7.505.762 70	7.505.762 70
7.954.562 70	7.983.868 05
232.082 »	278.446 »
21.634 »	21.634 »
253.746 »	299.780 »
953.268 »	957.962 »
34.327 »	34.327 »
987.595 »	992.289 »
96.225 »	96.225 »
1.337.536 »	1.388.294 »
362.970 »	400.870 »
7.954.562 70	7.983.868 05
1.337.536 »	1.388.294 »
7.174.032 68	7.174.032 68
16.826.401 38	16.944.064 73
4.366.489 »	2.888.058 09
497.694 75	607.244 86
470.400 »	494.360 72
2.167.332 04	2.167.332 04
4.504.345 79	6.153.995 71

DEPENSES ORDINAIRES.

CHAPITRE 1^{er}. — PROPRIÉTÉS DÉPARTEMENTALES IMMOBILIÈRES.

Art. 74. Dépenses des services téléphoniques installés dans les bâtiments départementaux.

		CRÉDITS	
		primitifs.	définitifs.
—	74. Gages des gardiens des palais de justice.....	4.400 »	5.400 »
—	86. Sous-Préfecture de Valenciennes. — Travaux.....	4.550 »	4.800 »
—	88. Caserne de gendarmerie d'Iwuy. — Travaux.....	2.615 52	4.847 09
—	95. Caserne de gendarmerie de Roubaix. — Travaux.....	235 »	445 »
—	403. Prison départementale d'Avesnes. — Travaux.....	1.350 »	4.588 94
—	423. Entretien, en 1910, de la caserne de gendarmerie d'Abscon.	2.342 82	2.678 53
—	424. Éclairage, en 1910, des casernes de gendarmerie.....	»	56 42
—	425. Entretien, en 1910, de la prison départementale cellulaire de Loos.....	»	55 »
—	426. Fourniture d'eau, en 1910, pour les propriétés du département	»	2.266 54
—	427. Entretien, en 1910, des bâtiments de l'établissement départemental d'Esquermes.....	»	580 31
—	428. Caserne de gendarmerie d'Anzin. — Travaux.....	»	4.674 73
—	429. Caserne de gendarmerie de Bouchain. — Travaux.....	»	300 20
—	430. Caserne de gendarmerie de Dunkerque. — Travaux.....	»	45 76
—	431. Tribunal civil de Douai. — Travaux.....	»	2.209 10
—	432. Tribunal civil de Lille. — Travaux.....	»	4.900 »
—	433. Sous-Préfecture de Cambrai. — Chauffage à vapeur.....	»	556 83
—	434. Tribunal civil d'Avesnes. — Travaux.....	»	4.491 50
—	435. Caserne de gendarmerie de Bouchain. — Réparations....	»	4.676 »
—	436. Caserne de gendarmerie de Sin-le-Noble. — Travaux.....	»	637 36
—	437. Préfecture. — Aménagement des locaux.....	»	275 »
—	438. Installation du téléphone aux diverses casernes de gendarmerie.....	»	8.709 57
—	439. Entretien de Phôtel et des bureaux de la Préfecture. — Dette de 1910.....	»	4.099 »
—	440. Entretien de la caserne de gendarmerie de Lannoy, appartenant au département. — Dette de 1910.....	»	25 60
—	441. Entretien de la caserne de gendarmerie de Tourcoing, appartenant au département. — Dette de 1910.....	»	1 80
—	442. Préfecture. — Réparations des appartements de M. le Secrétaire-Général.....	»	5 36
	Articles non modifiés.....	»	7.500 »
		176.029 94	176.029 94
	Total du chapitre 1 ^{er}	491.523 25	232.822 25

CHAPITRE 3. — MOBILIER DÉPARTEMENTAL.

Art. 8. Mobilier de l'école normale d'instituteurs.....	2.445 »	2.645 »
— 19. Mobilier de la Préfecture. — Dette de 1910.....	»	60 »
— 20. Mobilier de la Sous-Préfecture de Dunkerque. — Dette de 1910	»	25 »
Articles non modifiés.....	25.586 75	25.586 75
Total du chapitre 3.....	27.731 75	28.346 75

CHAPITRE 4. — PERSONNEL ET ADMINISTRATION DU DÉPARTEMENT.

Art. 1 ^{er} . Subvention pour parer à l'insuffisance du fonds d'abonnement de la Préfecture et des Sous-Préfectures.....	200.050 »	248.400 »
— 3. Secours à d'anciens employés ou à leurs familles.....	7.200 »	8.300 »
— 33. Frais d'impression du procès-verbal des délibérations du Conseil général, des rapports de la Commission départementale et des rapports du Préfet. — Dette de 1910....	»	3.439 65
— 34. Frais d'impression du procès-verbal des délibérations des Conseils d'arrondissements et des rapports des Sous-Préfets. — Dette de 1910.....	»	410 44
— 35. Frais d'impression pour le service vicinal et frais de bureau. — Dette de 1910.....	»	240 »
— 36. Dépenses générales des bureaux de l'Inspection du Service des enfants assistés et du magasin des vêtements. — Dette de 1910.....	»	80 »
A reporter.....	207.250 »	230.540 09

	CRÉDITS	
	primitifs.	définitifs.
<i>Report</i>	207.250 »	230.540 09
Art. 37. Indemnités de départ aux agents départementaux admis à la retraite.....	»	7.725 »
— 38. Contribution du département à la constitution de pensions de retraites à ses agents salariés. — Loi du 3 avril 1910	»	5.724 90
— 39. Frais d'établissement des tables décennales des délibérations du Conseil général.....	»	4.000 »
Articles non modifiés.....	627.096 »	627.096 »
Total du chapitre 4.....	834.346 »	875.085 99
CHAPITRE 5. — ROUTES DÉPARTEMENTALES.		
Art. 1. Travaux d'entretien des routes départementales.....	407.550 »	437.550 »
— 4. Travaux de grosses réparations des routes départementales.	»	34.983 85
— 5. Route départementale N° 10. — Restauration des voûtes de la fontaine de l'abbaye à Solesmes.....	»	805 »
— 6. Route départementale n° 24. — Travaux au territoire de Denain	»	4.080 »
— 7. Travaux d'entretien des routes départementales en 1910.....	»	3.409 76
Articles non modifiés.....	13.740 »	13.740 »
Total du chapitre 5.....	421.290 »	491.568 61
— CHAPITRE 6.		
Art. 1 ^{er} . Travaux d'entretien des chemins de grande communication.	695.849 »	702.653 49
— 2. Travaux de grosses réparations des chemins de grande communication.....	33.400 »	430.653 83
— 46. Travaux d'entretien des chemins vicinaux de grande communication en 1910. — Mandats impayés.....	»	139 72
— 4. Travaux d'entretien des chemins vicinaux d'intérêt commun	4.856.592 »	4.882.363 04
— 5. Travaux de grosses réparations des chemins vicinaux d'intérêt commun.....	270.580 06	332.542 97
— 8. Frais de levés de plans, d'expertise et de recherche de matériaux.....	5.700 »	8.893 49
— 47. Travaux d'entretien des chemins vicinaux d'intérêt commun en 1910. — Mandats impayés.....	»	143 65
— 48. Subvention à la commune de Merville pour travaux de convertissement en pavage de la chaussée empierrée du chemin vicinal ordinaire n° 7.....	»	2.000 »
— 49. Pensions complémentaires aux anciens cantonniers départementaux et à leurs veuves et pensions allouées en exécution de la loi du 9 avril 1898 sur les accidents du travail. — Dette de 1910 (mandats impayés).....	»	43 75
Articles non modifiés.....	312.250 »	312.250 »
Total du chapitre 6.....	3.174.044 06	3.371.683 94
CHAPITRE 7. — ENFANTS ASSISTÉS.		
<i>(Lois des 27 et 28 juin 1904).</i>		
§ 1 ^{er} .		
<i>Dépenses entrant en ligne de compte dans le calcul des parts contributives de l'Etat et des communes.</i>		
Art. 28. Frais d'assistance médicale. — Dette de 1910.....	»	4.379 58
— 29. Frais de séjour des enfants dans les établissements départementaux dépendant des hospices. — Dette de 1910.....	»	83 78
— 30. Fournitures scolaires. — Dette de 1910.....	»	48 70
— 34. Cotisations des pupilles âgés de moins de 13 ans et affiliés aux mutualités scolaires. — Dette de 1910.....	»	97 50
— 32. Frais de recouvrement et de gestion des deniers pupillaires. — Dette de 1910.....	»	448 52
Articles non modifiés.....	1.160.100 »	1.160.100 »
Total du § 1 ^{er}	1.160.100 »	1.461.828 08

- § 2. — *Dépense à la charge exclusive du département.*
 Art. 8. — Traitement et frais de tournées du commis-enquêteur. — Dette de 1910.....
 — 9. Dépenses du Conseil de famille des enfants assistés. — Dette de 1910.....
 Articles non modifiés.....
 Total du § 2.....
 Report du § 1^{er}.....
 Total du chapitre 7.....

CHAPITRE 8. — PROTECTION DES ENFANTS DU 1^{er} AGE.

(Loi du 23 Décembre 1874).

- Art. 11. — Frais de surveillance médicale. — Dette de 1910.....
 Articles non modifiés.....
 Total du Chapitre 8.....

CHAPITRE 9. — ASSISTANCE MÉDICALE GRATUITE.

(Loi du 15 juillet 1893)

- Art. 5. Dépenses d'impressions, d'administration et de contrôle du service.....
 — 7. Dépenses d'assistance médicale gratuite des malades ayant le domicile de secours communal. — Dette de 1910.....
 — 7. Dépenses d'assistance médicale gratuite des malades n'ayant ni le domicile de secours communal ni le domicile de secours départemental (à la charge exclusive de l'État). — Dette de 1910.....
 — 9. Dépenses d'assistance médicale gratuite pour lesquelles un recours doit être exercé contre les départements, communes, particuliers, sociétés, corporations, etc. — Dette de 1910.....
 Articles non modifiés.....
 Total du chapitre 9.....

CHAPITRE 10. — ASSISTANCE DES VIEILLARDS, DES INFIRMES ET DES INCURABLES PRIVÉS DE RESSOURCES.

(Loi du 14 juillet 1905).

Dépenses des assistés ayant le domicile de secours communal.

- Art. 16. Allocations mensuelles. — Dette de 1910.....
 — 17. Frais d'hospitalisation, soit dans des hospices publics, soit dans des établissements privés. — Dette de 1910.....
 — 18. Frais d'entretien chez les particuliers. — Dette de 1910.....
 — 19. Frais de visite occasionnés par la délivrance des certificats médicaux. — Dette de 1910.....
 — 20. Frais de transport des assistés. — Dette de 1910.....
 — 24. Allocations mensuelles. — Dette de 1909.....

Dépenses des assistés ayant le domicile de secours départemental.

- 22. Frais d'hospitalisation, soit dans des hospices publics, soit dans des établissements privés. — Dette de 1910.....

Dépenses des assistés n'ayant aucun domicile de secours

- 23. Frais d'hospitalisation, soit dans des hospices publics, soit dans des établissements privés. — Dette de 1910.....
 Articles non modifiés.....
 Total du chapitre 10.....

CHAPITRE 11. — PROTECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE.

- Art. 7. Dépenses du Conseil départemental d'hygiène et des Commissions sanitaires de circonscription. — Dette de 1910.....
 — 8. Dépenses du service de la vaccine. — Dette de 1910.....
 Articles non modifiés.....
 Total du chapitre 11.....

CRÉDITS	
primitifs.	définitifs.
»	54 44
»	42
42.800 »	42.800 »
42.800 »	42.866 44
1.160.100 »	1.161.828 08
1.172.900 »	1.174.694 52
»	866 25
88.800 »	88.800 »
88.800 »	89.666 25
40.000 »	44.500 »
»	42.547 84
»	48 90
»	75 60
1.133.500 »	1.133.500 »
1.143.500 »	1.160.642 34
»	4.647 05
»	43.355 40
»	40 »
»	84 0
»	33 35
»	45 »
»	764 45
»	427 55
7.110.740 »	7.110.740 »
7.110.740 »	7.160.829 80
»	79 »
»	340 59
288.227 »	288.227 »
288.227 »	288.616 59

CHAPITRE 42. — ALIÉNÉS.

Art. 3. Dépenses d'entretien des aliénés indigents des deux sexes.

— Dette de 1910.....

Articles non modifiés.....

Total du chapitre 42.....

CHAPITRE 43. — DÉPENSES D'ASSISTANCE NON PRÉVUES

AUX CHAPITRES 7 à 42.

Art. 7. Subventions aux Sociétés de secours mutuels. — (Loi du 4^{er} avril 1898).....

— 9. Subventions aux Comités de construction d'habitations à bon marché (Loi du 30 novembre 1894) et aux Sociétés de jardins ouvriers.....

— 14. Subvention à une œuvre charitable patronnée par le département. — Emploi des revenus de la fondation Danel.....

— 20. Subvention à des œuvres de protection de l'enfance.....

— 21. Subvention à des œuvres d'assistance et de prévoyance.....

— 25. Subvention au bureau de bienfaisance de Neuville-St-Rémy.....

— 26. Dépenses de fonctionnement de l'institution départementale des sourds-muets et jeunes aveugles de Ronchin.....

— 27. Subvention à l'orphelinat maritime de Boulogne-sur-Mer.....

— 28. Secours de route et frais de transport pour les voyageurs indigents. — Dette de 1910.....

— 29. Subventions aux Sociétés de secours mutuels. — Dette de 1910.....

Articles non modifiés.....

Total du chapitre 43.....

CHAPITRE 46. — ENCOURAGEMENTS AUX LETTRES, AUX SCIENCES ET AUX ARTS.

Art. 3. Subventions aux élèves de l'École nationale des Arts décoratifs.....

— 16. Observatoire d'hem. — Subvention.....

— 20. Entretien d'élèves à l'École nationale des Arts et Manufactures. — Dette de 1910.....

— 24. Entretien d'une bourse à l'Institut Pasteur. — Dette de 1910.....

Articles non modifiés.....

Total du chapitre 46.....

CHAPITRE 47. — ENCOURAGEMENTS A L'AGRICULTURE, AU COMMERCE ET A L'INDUSTRIE.

Institut Industriel du Nord.

Art. 23. Appointements du personnel.....

— 24. Indemnités pour interrogations, conférences et travaux extraordinaires.....

— 25. Achat et entretien du mobilier, du matériel et des collections.....

— 26. Entretien et amélioration des bâtiments et dépendances.....

— 27. Achat de matières premières pour les ateliers et laboratoires.....

— 28. Force motrice, éclairage et chauffage.....

— 29. Nourriture des élèves y compris l'entretien du matériel de l'internat.....

— 30. Dépenses diverses.....

— 31. Entretien de bourses à l'école des maîtres-mineurs de Douai au profit d'enfants appartenant à la population minière du Nord. — Emploi des revenus de la fondation du Comité central de secours aux victimes de la catastrophe de Courrières.....

— 32. Entretien d'une bourse à l'école pratique du commerce et d'industrie de Boulogne-sur-Mer au profit de jeunes filles appartenant à la population minière du Nord. — Emploi des revenus de la fondation du Comité central de secours aux victimes de la catastrophe de Courrières.....

A reporter.....

CRÉDITS

primitifs. | définitifs.

» | 29.810 90

869.000 » | 869.000 »

869.000 » | 898.840 90

44.000 » | 69.000 »

2.500 » | 3.000 »

684 » | 2.428 06

2.300 » | 3.000 »

4.200 » | 4.800 »

» | 750 »

» | 6.492 50

» | 500 »

» | 4.204 70

» | 224 75

220.076 » | 220.076 »

273.757 » | 340.873 04

4.500 » | 4.750 »

2.000 » | 4.000 »

» | 425 »

» | 200 »

74.887 50 | 74.887 50

75.387 50 | 77.962 50

423.000 » | 427.000 »

23.000 » | 26.000 »

23.000 » | 29.000 »

42.000 » | 45.000 »

46.000 » | 47.000 »

22.000 » | 25.000 »

62.000 » | 62.500 »

9.000 » | 44.500 »

4.000 » | 4.250 »

500 » | 4.875 »

294.500 » | 346.425 »

		CRÉDITS	
		primitifs.	définitifs.
	<i>Report</i>	294.500 »	316.425 »
Art. 48.	Subvention au syndicat des planteurs de houblon de la région de Bousies.....	»	250 »
— 49.	Subvention à l'Association des gardes-champêtres du département.....	»	3.654 »
— 50.	Service des épizooties. — Dette de 1910.....	»	48 25
— 51.	Dépenses ordinaires de l'école pratique d'agriculture de Wagnonville. — Dette de 1910.....	»	252 37
— 52.	Prime pour l'élève des chevaux. — Dette de 1910.....	»	320 »
— 53.	Etudes sur les maladies parasitaires du houblon. — Subvention à M. Malaquin.....	»	4.000 »
— 54.	Concours de la race bovine à Roubaix. — Subvention.....	»	800 »
	<i>Institut Industriel du Nord.</i>		
— 55.	Entretien et amélioration des bâtiments et dépendances. — Dette de 1910.....	»	56 45
— 56.	Nourriture des élèves y compris l'entretien du matériel de l'internat. — Dette de 1910.....	»	334 57
	Articles non modifiés.....	306.764 83	306.764 83
	Total du chapitre 17.....	598.264 83	629.602 47
CHAPITRE 18. — SUBVENTIONS POUR LES DÉPENSES DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.			
Art. 46.	Subventions à des élèves dans les lycées et collèges de jeunes filles.....	46.000 »	48.000 »
— 38.	Subvention pour paiement d'un voyage d'études aux élèves-maîtresses de l'école normale d'institutrices de Douai.....	»	500 »
— 39.	Frais d'examen du certificat d'études primaires. — Dette de 1910.....	»	45 »
— 40.	Allocations destinées à compléter le traitement des instituteurs. — Dette de 1910.....	»	50 »
	Articles non modifiés.....	260.543 »	260.543 »
	Total du chapitre 18.....	276.543 »	279.108 »
CHAPITRE 19. — DÉPENSES DIVERSES.			
Art. 4 ^{er} .	Menues dépenses et frais de parquet de la cour d'assises et des tribunaux (Décret du 28 janvier 1883. Circulaire du 15 décembre 1883).....	42.499 »	42.699 »
— 2.	Menues dépenses des justices de paix.....	9.250 »	9.270 »
— 30.	Jetons de présence aux membres des Commissions de surveillance des prisons cellulaires de Douai et de Loos.....	246 »	1.008 »
— 34.	Menues dépenses de la cour d'assises et des tribunaux. — Dette de 1910.....	»	953 97
— 35.	Frais d'études en vue de la construction d'une voie de communication entre Dunkerque et la frontière belge... ..	»	4.084 20
— 36.	Attribution, aux entrepreneurs, d'une partie des remises de 15 % consenties par la Compagnie du chemin de fer du Nord.....	»	6.000 »
— 37.	Remise partielle des droits de douane aux entrepreneurs de travaux départementaux.....	»	16.000 »
— 38.	Travaux de recherches de matériaux français destinés à la réfection des routes et chemins.....	»	2.000 »
— 39.	Exposition internationale du Nord de la France. — Subvention pour organisation de divers Congrès.....	»	16.000 »
— 40.	Subvention au Comité lillois des patronages laïques.....	»	200 »
— 41.	Subvention à la Fédération générale des Sociétés de tir de la région du Nord.....	»	500 »
— 42.	Congrès des étudiants à Lille. — Subvention.....	»	500 »
— 43.	Indemnités pour frais de transports aux Conseillers généraux et aux Conseillers d'arrondissement. — Dette de 1910... ..	»	44 25
	Articles non modifiés.....	113.545 70	113.545 70
	Total du Chapitre 19.....	465.480 70	212.742 42

RÉCAPITULATION :

Chapitre	1 ^{er}	CRÉDITS	
		primitifs	définitifs
—	3	494.523 25	232.822 25
—	4	27.734 75	28.346 75
—	5	834.346 »	875.085 99
—	6	421.290 »	491.568 61
—	7	3.474.044 06	3.374.683 94
—	8	4.172.900 »	4.174.694 52
—	9	88.800 »	89.666 25
—	10	4.443.500 »	4.460.642 34
—	11	7.410.740 »	7.460.829 80
—	12	288.227 »	288.646 59
—	13	869.000 »	898.840 96
—	14	273.757 »	340.873 04
—	15	75.387 50	77.962 50
—	16	598.264 83	629.602 47
—	17	276.543 »	279.408 »
—	18	165.180 70	242.742 42
—	19	442.903 32	442.903 32
Chapitres non modifiés			
Total des dépenses ordinaires		16.824.135 41	17.395.929 06

DÉPENSES EXTRAORDINAIRES.

CHAPITRE 20. — DETTE^e DU DÉPARTEMENT.

art. 9. Service de l'emprunt autorisé par la loi du 29 juillet 1893..	462.523 50	496.608 69
— 17. Service de l'emprunt autorisé par délibérations du Conseil général des 25 Octobre 1905 et 23 mai 1906. — Remb ^t .	74.830 08	89.789 09
— 24. Service de l'emprunt autorisé par décret du 48 décembre 1909 (Groupe du Nord). — Remboursement.	46.562 50	83.229 46
— 25. Garantie d'intérêt et d'exploitation du chemin de fer d'intérêt local de Bergues à Hazebrouck avec embranchement sur Hondschoote	60.000 »	60.930 40
— 27. Garantie d'intérêt et d'exploitation du chemin de fer d'intérêt local de Bettrechies à Hon et Bavay	25.043 50	25.427 »
— 34. Subvention à payer au concessionnaire du chemin de fer d'intérêt local à Hondschoote à Bray-Dunes	5.468 63	35.983 52
— 35. Annuité à payer à la Compagnie concessionnaire des chemins de fer d'intérêt local du Groupe du Nord, pour l'amortissement de sa part contributive aux frais d'établissement de ces lignes	28.632 73	28.899 37
— 37. Service de l'emprunt autorisé par délibérations des 4 et 6 octobre 1910. — Intérêts de l'emprunt	»	6.737 50
Articles non modifiés	4.656.076 25	4.656.076 25
Total du chapitre 20	2.058.807 49	2.483.380 98

CHAPITRE 24. — ACQUISITION D'IMMEUBLES ET CONSTRUCTION DE BATIMENTS DÉPARTEMENTAUX.

art. 1 ^{er} . Construction de la caserne de gendarmerie de Comines	29.949 80	34.949 80
— 2. Construction de la caserne de gendarmerie de Douai	250.000 »	490.000 »
— 3. Construction de la caserne de gendarmerie de Bollezeele	28.949 80	33.949 80
— 4. Construction de la caserne de gendarmerie de Quesnoy-sur-Deûle	36.240 23	41.240 23
— 5. Construction de la caserne de gendarmerie de Seclin	43.324 67	53.324 67
— 6. Travaux d'agrandissement de la caserne de gendarmerie de Sin-le-Noble	7.000 »	7.500 »
— 7. Travaux d'agrandissement de la caserne de gendarmerie de Dorignies	44.000 »	45.000 »
A reporter	409.464 50	375.964 50

	CRÉDITS	
	primitifs.	définitifs.
<i>Report</i>	409.464 50	375.964 50
Art. 8. Travaux d'agrandissement de la caserne de gendarmerie de Maubeuge.....	50.625 79	60.625 79
— 9. Travaux d'agrandissement de la caserne de gendarmerie de Jeumont.....	16.845 48	21.845 48
— 10. Travaux d'agrandissement de la caserne de gendarmerie du Quesnoy.....	6.808 04	41.808 04
— 11. Travaux d'agrandissement de la caserne de gendarmerie de Valenciennes.....	82.445 52	407.445 52
— 13. Construction de la caserne de gendarmerie de Tourcoing..	»	60.000 »
— 12. Travaux d'appropriation et d'aménagement de l'établissement départemental d'Esquermes.....	530.000 »	685.074 03
— 14. Acquisition des terrains nécessaires pour la construction des casernes de gendarmerie de Maubeuge, Bollezeele, Comines, Quesnoy-sur-Deûle et Seclin.....	»	53.695 93
— 15. Travaux d'agrandissement et d'appropriation de l'École normale d'institutrices de Douai.....	»	44.364 22
Articles non modifiés.....	»	»
Total du chapitre 21.....	1.096.489 »	4.387.820 48
CHAPITRE 22. — ACQUISITION ET RENOUELEMENT DU MOBILIER DÉPARTEMENTAL.		
Art. 1. Service départemental de la désinfection. — Acquisition de matériel pour les postes sanitaires.....	»	49.254 20
Articles non modifiés.....	»	»
Total du chapitre 22.....	»	49.254 20
CHAPITRE 24. — CONSTRUCTION ET RECTIFICATION DES ROUTES DÉPARTEMENTALES.		
Art. 1. Construction de la Route départementale N° 27 dite : Boulevard de Lille à Roubaix et à Tourcoing.....	»	194.273 64
Articles non modifiés.....	»	»
Total du chapitre 24.....	»	194.273 64
CHAPITRE 25. — CONSTRUCTION ET RECTIFICATION DES CHEMINS VICINAUX.		
<i>Travaux à subventionner en vertu de la loi du 12 mars 1880. — Chemins d'intérêt commun.</i>		
Art. 1. Chemin N° 13. — Ouverture et construction aux territoires de Sequedin, Loos et Haubourdin.....	»	43.200 »
— 2. Chemin n° 95. — Reconstruction d'un pont sur la Sambre, à Louvroil.....	»	20.000 »
<i>Travaux non subventionnés par l'État.</i>		
— 3. Chemin N° 143. — Redressement au territoire de Marcq-en-Barœul.....	»	6.858 88
Articles non modifiés.....	»	»
Total du chapitre 25.....	»	70.058 88
CHAPITRE 26. — CONSTRUCTION DE CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT LOCAL ET DE TRAMWAYS DÉPARTEMENTAUX. — FRAIS DE CONTRÔLE ET DE SURVEILLANCE DE CES VOIES FERRÉES.		
Art. 1. Construction des chemins de fer d'intérêt-local d'Haspres à Solesmes, de Solesmes à Quiévy, de Solesmes à Landrecies, de Landrecies à Avesnes et de Louches à Cambrai.....	427.500 »	684.325 60
<i>A reporter</i>	427.500 »	684.325 60

	CRÉDITS	
	primitifs.	définitifs.
<i>Report</i>	427.500 »	684.325 60
Art. 26. Frais de contrôle et de surveillance du tramway de Mouvaux à Comines.....	669 25	5.354 »
- 36. Construction des chemins de fer d'intérêt local du groupe du Nord (lignes d'Herzeele à Saint-Momelin, de Bergues à Bollezeele et de Bourbourg à Drincham).....	500.000 »	4.430.552 42
- 37. Construction du tramway du lieu dit: « Le Seau » à la gare de Steenwerck. — Avance à la Compagnie concessionnaire.....	»	2.000 »
- 38. Annuité pour travaux complémentaires au concessionnaire du chemin de fer d'intérêt local d'Hazebrouck à Merville.....	»	4.246 53
- 39. Construction des chemins de fer d'intérêt local du groupe du Sud. — Dettes de 1909 et 1910.....	»	395 08
- 40. Construction des chemins de fer d'intérêt local du groupe du Nord. — Dette de 1910.....	»	336 20
Articles non modifiés.....	38.359 60	38.359 60
Total du chapitre 26.....	966.528 85	2.462.539 43
CHAPITRE 27. — CONTRIBUTION DU DÉPARTEMENT AUX DÉPENSES EXTRAORDINAIRES D'INTÉRÊT PUBLIC A LA CHARGE DE L'ÉTAT.		
Art. 1. Avance à l'Etat pour l'extension du réseau téléphonique départemental.....	»	350.000 »
Article non modifié.....	3.075 »	3.075 »
Total du chapitre 27.....	3.075 »	353.075 »
CHAPITRE 28. — CONTRIBUTION DU DÉPARTEMENT AUX DÉPENSES EXTRAORDINAIRES DES COMMUNES ET DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS.		
Art. 5. Subvention pour l'amélioration des cours d'eau: « Le Bouchard et le « Godion ».....	15.000 »	»
- 6. Subvention pour la construction d'une passerelle sur la Lys, entre Haverskerque et St-Venant.....	4.500 »	3.000 »
- 7. Subvention au Syndicat de dessèchement de la vallée de la Scarpe pour travaux d'approfondissement du « Décours ».....	»	20.000 »
- 8. Etablissement d'un garde-corps le long du canal de Bergues. — Subvention à la commune de Coudekerque-Branche.....	»	4.500 »
Articles non modifiés.....	360.400 »	360.400 »
Total du chapitre 28.....	376.600 »	384.600 »
RÉCAPITULATION DES DÉPENSES EXTRAORDINAIRES :		
Chapitre 20.....	2.058.807 49	2.483.380 98
— 24.....	4.096.189 »	4.387.820 18
— 22.....	»	49.254 20
— 23.....	»	»
— 24.....	»	194.273 64
— 25.....	»	70.058 88
— 26.....	966.528 85	2.462.539 43
— 27.....	3.075 »	353.075 »
— 28.....	376.600 »	384.600 »
Chapitres non modifiés.....	»	»
Total des dépenses extraordinaires.....	4.504.200 04	6.752.002 31
Rappel des dépenses ordinaires.....	16.824.135 41	17.395.929 06
Total général des dépenses.....	21.328.335 45	24.147.931 37

BALANCE :

Recettes.....	24.147.931 37
Dépenses.....	24.147.931 37
Excédent de recettes.....	»

BUDGET DÉPARTEMENTAL.

EXERCICE 1911. — Décision N° 4 portant modification des crédits inscrits aux budgets primitif et supplémentaire.

	RECETTES	
	primitives.	définitives.
Recettes ordinaires	16.944.064 73	16.952.414 73
Recettes extraordinaires.....	6.453.995 71	5.364.219 70
Reliquat disponible de l'exercice antérieur	1.049.870 93	1.049.870 93
Total général des recettes.....	24.447.931 37	23.366.505 36
	DÉPENSES	
	primitives.	définitives.
DÉPENSES ORDINAIRES		
CHAPITRE 1^{er}. — PROPRIÉTÉS DÉPARTEMENTALES IMMOBILIÈRES.		
Art. 71. Dépenses des services téléphoniques installés dans les bâtiments départementaux.....	5.400 »	5.800 »
— 443. Installation d'un poste téléphonique à la caseane de gendarmerie de Fourmies	»	390 »
Articles non modifiés.....	227.422 25	227.422 25
Total du chapitre 1 ^{er}	232.822 25	233.612 25
CHAPITRE 4. — PERSONNEL ET ADMINISTRATION DU DÉPARTEMENT.		
Art. 8. Indemnités aux employés de la Préfecture pour les travaux du Conseil général et le service sténographique.....	45.800 »	47.400 »
— 39. Frais d'établissement des tables décennales des délibérations du Conseil général.....	4.000 »	4.450 »
Articles non modifiés.....	855.285 99	855.285 99
Total du chapitre 4.....	875.085 99	876.835 99
CHAPITRE 6. — CHEMINS VICINAUX.		
Art. 5. Travaux de grosses réparations des chemins vicinaux d'intérêt commun	1.882.363 04	1.890.563 04
— 44. Pensions complémentaires aux anciens cantonniers départementaux et à leurs veuves et pensions allouées en exécution de la loi du 9 avril 1898, sur les accidents du travail.....	37.000 »	38.000 »
Articles non modifiés.....	1.452.320 90	1.452.320 90
Total du chapitre 6.....	3.374.683 94	3.380.883 94
CHAPITRE 7. — ENFANTS ASSISTÉS.		
(Lois des 27 et 28 juin 1904) § 2.		
DÉPENSES A LA CHARGE EXCLUSIVE DU DÉPARTEMENT		
Art. 4. Traitement et frais de tournées du commis-enquêteur.....	2.400 »	2.350 »
Articles non modifiés.....	40.766 44	40.766 44
TOTAL du § 2.....	42.866 44	43.416 44
et § 1 ^{er} non modifié.....	1.461.828 08	1.461.828 08
Total du chapitre 7.....	1.474.694 52	1.474.944 52

		DÉPENSES	
		primitives.	définitives.
CHAPITRE 13. — DÉPENSES D'ASSISTANCE NON PRÉVUES			
AUX CHAPITRES 7 à 12.			
Art. 30.	Subvention à l'Union des œuvres pour l'assistance aux familles des jeunes gens sous les drapeaux	»	300 »
— 31.	Subvention à l'œuvre " Pour nos sœurs "	»	450 »
—	Souscriptions en faveur des victimes de la catastrophe du cuirassé " Liberté "	»	5.000 »
	Articles non modifiés	340.873 04	340.873 04
	Total du chapitre 13	340.873 04	346.323 04
CHAPITRE 16. — ENCOURAGEMENTS AUX LETTRES,			
AUX SCIENCES ET AUX ARTS.			
Art. 5.	Entretien d'élèves aux écoles nationales des arts et métiers et frais de concours	4.950 »	5.205 »
— 22.	Subvention à l'Aéro-Club de France	»	500 »
— 23.	Subvention à la Société républicaine des conférences populaires	»	600 »
	Articles non modifiés	73.012 50	73.012 50
	Total du chapitre 16	77.962 50	79.317 50
CHAPITRE 19. — DÉPENSES DIVERSES.			
Art. 25.	— Réserve pour dépenses imprévues (loi du 10 août 1871, art. 63, § 3)	45.000 »	5.000 »
— 29.	— Achat d'insignes et de médailles pour les membres du Conseil général	4.700 »	2.463 75
— 36.	— Attribution aux entrepreneurs, d'une partie des remises de 15 % consenties par la Compagnie des chemins de fer du Nord	6.000 »	8.000 »
— 44.	— Subvention aux syndicats professionnels pour l'envoi de délégués dans les congrès corporatifs	»	360 »
	Articles non modifiés	490.042 12	490.042 12
	Total du chapitre 19	212.742 12	205.565 87
RÉCAPITULATION DES DÉPENSES ORDINAIRES			
Chapitre	1 ^{er}	232.822 25	233.612 25
—	4	875.085 99	876.835 99
—	6	3.371.683 94	3.380.883 94
—	7	1.174.694 52	1.174.944 52
—	13	340.873 01	346.323 01
—	16	77.962 50	79.317 50
—	19	212.742 12	205.565 87
	Chapitres non modifiés	11.140.064 73	11.140.064 73
	Total des dépenses ordinaires	17.395.929 06	17.407.547 81
DÉPENSES EXTRAORDINAIRES			
CHAPITRE 20. — DETTE DU DÉPARTEMENT			
Art. 17.	— Service de l'emprunt autorisé par délibérations des 25 octobre 1905 et 23 mai 1906. — Remboursement	89.789 09	231.296 12
— 24.	— Service de l'emprunt autorisé par décret du 18 décembre 1909 (Groupe du Nord). — Remboursement	83.229 16	68.229 16
— 38.	— Annuité à payer à la Compagnie concessionnaire des chemins de fer d'intérêt local du groupe du Nord pour l'amortissement de sa part contributive aux frais d'établissement de ces lignes	»	2.758 36
	Articles non modifiés	2.040.362 73	2.040.362 73
	Total du chapitre 20	2.183.380 98	2.342.646 37

		DÉPENSES	
		primitives.	définitives.
CHAPITRE 24. — ACQUISITION D'IMMEUBLES ET CONSTRUCTION DE BATIMENTS DÉPARTEMENTAUX.			
Art. 1 ^{er} .	Construction de la caserne de gendarmerie de Comines...	34.949 80	15.000 »
— 2.	Construction de la caserne de gendarmerie de Douai.....	490.000 »	»
— 3.	Construction de la caserne de gendarmerie de Bollezeele...	33.949 80	10.000 »
— 4.	Construction de la caserne de gendarmerie de Quesnoy-sur-Deûle.....	41.240 23	20.000 »
— 5.	Construction de la caserne de gendarmerie de Seclin.....	53.324 67	25.000 »
— 8.	Travaux d'agrandissement de la caserne de gendarmerie de Maubeuge.....	60.625 79	»
— 9.	Travaux d'agrandissement de la caserne de gendarmerie de Jeumont.....	21.845 18	10.000 »
— 11.	Travaux d'agrandissement de la caserne de gendarmerie de Valenciennes.....	107.445 52	70.000 »
— 12.	Travaux d'appropriation et d'aménagement de l'établissement départemental d'Esquermes.....	685.074 03	352.482 99
— 14.	Acquisition des terrains nécessaires pour la construction des casernes de gendarmerie de Maubeuge, Bollezeele, Comines, Quesnoy-sur-Deûle et Seclin.....	53.695 93	39.000 »
	Articles non modifiés.....	405.669 23	405.669 23
	Total du chapitre 24.....	1.387.820 18	647.152 22
CHAPITRE 26. — CONSTRUCTION DE CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT LOCAL ET DE TRAMWAYS DÉPARTEMENTAUX. — FRAIS DE CONTRÔLE ET DE SURVEILLANCE DE CES VOIES FERRÉES.			
Art. 1 ^{er} .	Construction des chemins de fer d'intérêt local d'Haspres à Solesmes, de Solesmes à Quiévy, de Solesmes à Landrecies, de Landrecies à Avesnes et de Louches à Cambrai.....	684.325 60	484.325 60
	Articles non modifiés.....	4.478.213 83	4.478.213 83
	Total du chapitre 26.....	2.462.539 43	1.962.539 43
CHAPITRE 28. — CONTRIBUTION DU DÉPARTEMENT AUX DÉPENSES EXTRAORDINAIRES DES COMMUNES ET DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS.			
Art. 4.	Subventions pour acquisition, construction et réparation de maisons d'école et autres dépenses scolaires.....	50.000 »	65.000 »
	Articles non modifiés.....	334.600 »	334.600 »
	Total du chapitre 28.....	384.600 »	399.600 »
	Rappel du chapitre 20.....	2.483.380 98	2.312.646 37
	— — 21.....	1.387.820 18	647.152 22
	— — 26.....	2.462.539 43	1.962.539 43
	Chapitres non modifiés.....	633.661 72	633.661 72
	Total des dépenses extraordinaires.....	6.752.002 34	5.955.599 74
	Rappel des dépenses ordinaires.....	17.395.929 06	17.407.547 81
	Total général des dépenses.....	24.147.931 37	23.363.147 55

BALANCE

Recettes.....	23.366.505 36
Dépenses.....	23.363.447 55
Excédent de recettes.....	3.357 81

EXERCICE 1912. — BUDGET PRIMITIF.**RECETTES PAR CHAPITRES.****BUDGET ORDINAIRE.**

Chapitre	1. — Centimes additionnels ordinaires.....	7.974.436	86
—	2. — Revenus et produits des propriétés départementales.....	420.785	»
—	3. — Produit des expéditions d'anciennes pièces ou d'actes déposés aux Archives.....	400	»
—	4. — Produit des droits concédés au département.....	29.000	»
—	5. — Subventions pour les dépenses ordinaires.....	8.383.548	50
—	6. — Ressources éventuelles pour les dépenses annuelles du service vicinal.....	4.564.326	»
—	7. — Ressources éventuelles du service des chemins de fer d'intérêt local, des tramways départementaux et des voitures auto- mobiles.....	»	»
—	8. — Remboursements d'avances sur les recettes ordinaires.....	83.800	»
	Total des recettes ordinaires.....	<u>48.449.666</u>	<u>36</u>

BUDGET EXTRAORDINAIRE.

Chapitre	9. — Centimes additionnels extraordinaires.....	4.964.238	40
—	10. — Emprunts.....	4.945.563	44
—	11. — Subventions pour les dépenses extraordinaires.....	479.448	44
—	12. — Dons et legs.....	»	»
—	13. — Produit des biens aliénés.....	4.400	»
—	14. — Remboursement de capitaux exigibles et des rentes rachetées..	444.746	24
—	15. — Recettes accidentelles.....	332.694	04
	Total des recettes extraordinaires.....	4.835.027	20
	Rappel des recettes ordinaires.....	48.449.666	36
—	46. — Reliquat disponible de l'exercice antérieur.....	»	»
	Total général des recettes.....	<u>23.284.693</u>	<u>56</u>

DÉPENSES PAR CHAPITRES.**BUDGET ORDINAIRE.**

Chapitre	1. — Propriétés départementales immobilières.....	235.226	33
—	2. — Bâtiments pris à loyer par le département.....	86.369	99
—	3. — Mobilier départemental.....	30.174	71
—	4. — Personnel et administration du département.....	894.780	90
—	5. — Routes départementales.....	770.750	»
—	6. — Chemins vicinaux.....	3.599.464	»
—	7. — Enfants assistés.....	4.305.675	»
—	8. — Protection des enfants du 4 ^{or} âge.....	88.800	»
—	9. — Assistance médicale gratuite.....	4.300.000	»
—	10. — Assistance des vieillards, des infirmes et des incurables privés de ressources.....	7.329.980	»
—	11. — Protection de la santé publique.....	293.327	»
—	12. — Aliénés.....	926.149	»
—	13. — Dépenses d'assistance non prévues aux chapitres 7 à 12.....	374.077	»
—	14. — Archives départementales.....	26.050	»
—	15. — Subventions pour les dépenses ordinaires des communes.....	7.000	»
—	16. — Encouragements aux lettres, aux sciences et aux arts.....	79.742	50
—	17. — Encouragements à l'agriculture, au commerce et à l'industrie..	641.904	50
—	18. — Subventions pour les dépenses de l'Instruction publique.....	297.133	»
—	19. — Dépenses diverses.....	165.624	70
	Total des dépenses ordinaires.....	<u>48.448.895</u>	<u>63</u>

BUDGET EXTRAORDINAIRE.

Chapitre 20. — Dette du département.....	2.282.425 47
— 21. — Acquisition d'immeubles et construction de bâtiments départementaux.....	4.060.289 45
— 22. — Acquisition et renouvellement du mobilier départemental.....	43.440 »
— 23. — Emploi des libéralités faites au département.....	»
— 24. — Construction et rectification de routes départementales.....	»
— 25. — Construction et rectification de chemins vicinaux.....	»
— 26. — Construction de chemins de fer d'intérêt local et de tramways départementaux. Frais de contrôle et de surveillance de ces voies ferrées.....	740.254 25
— 27. — Contribution du département aux dépenses extraordinaires d'intérêt public à la charge de l'Etat.....	403.075 »
— 28. — Contribution du département aux dépenses extraordinaires des communes et des établissements publics.....	334.450 »
Total des dépenses extraordinaires.....	4.833.900 87
Rappel des dépenses ordinaires.....	18.448.895 63
Total général des dépenses.....	23.282.796 50

BUDGET ORDINAIRE.

DÉPENSES.

CHAPITRE I. — PROPRIÉTÉS DÉPARTEMENTALES IMMOBILIÈRES.

Art. 4. Entretien des bâtiments de l'hôtel et des bureaux de la préfecture..	43.500 »
— 2 à 7. Entretien des hôtels et des bureaux de sous-préfectures : arrondissement d'Avesnes, 700 fr. ; de Cambrai, 700 fr. ; de Douai, 700 fr. ; de Dunkerque, 300 fr. ; d'Hazebrouck, 300 fr. ; de Valenciennes, 700 fr.....	3.400 »
— Art. 8 et 9 Entretien des bâtiments de l'école normale d'instituteurs et d'institutrices.....	5.000 »

Casernement ordinaire des brigades de Gendarmerie

(Loi du 10 août 1871, art. 60 et 61).

— 40 à 47. Entretien des casernes appartenant au département et situées dans les villes ou communes ci-après : Abscon, 150 fr. ; Anzin, 300 fr. ; Avesnes, 500 fr. ; Bailloul, 270 fr. ; Berlaimont, 150 fr. ; Bouchain, 150 fr. ; Bourbourg, 200 fr. ; Cambrai, 600 fr. ; Carnières, 100 fr. ; Cassel, 200 fr. ; Caudry, 150 fr. ; Clary, 100 fr. ; Denain, 300 fr. ; Douai, 400 fr. ; Dunkerque 400 fr. ; Dornignies-lez-Douai, 150 fr. ; Gravelines, 250 fr. ; Hazebrouck, 500 fr. ; Hérin, 300 fr. ; Iwuy, 200 fr. ; Jeumont, 150 fr. ; Lambertsart, 300 fr. ; Landrecies, 150 fr. ; Lannoy, 200 fr. ; Le Quesnoy, 150 fr. ; Lille, 3.000 fr. ; Masnières, 300 fr. ; Maubeuge, 200 fr. ; Orchies, 180 fr. ; Pont-à-Marcq, 150 fr. ; Rosendaël, 250 fr. ; Roubaix, 600 fr. ; Sains-du-Nord, 100 fr. ; Sin-le-Noble, 200 fr. ; Solesmes, 200 fr. ; Thiant, 300 fr. ; Tourcoing, 350 fr. ; Valenciennes, 600 fr.....	42.750 »
— 48. Eclairage des casernes, remplacement des drapeaux placés sur ces bâtiments.....	3.000 »

Cour d'Assises, Tribunaux, Justices de Paix.

(Loi du 10 août 1871, art. 60 et 61).

Art. 49 à 56. Entretien des bâtiments occupés par les tribunaux, savoir : Tribunal de Lille, 1.500 fr. ; d'Avesnes, 350 fr. ; de Cambrai, 100 fr. ; de Douai, 700 fr. ; de Dunkerque, 1.000 fr. ; d'Hazebrouck, 200 fr. ; de Valenciennes, 440 fr. ; de commerce de Valenciennes, 280 fr....	4.870 »
--	---------

Prisons départementales et interdépartementales

(Lois des 5 juin 1875 et 4 février 1893).

art. 57 à 63. Entretien des prisons départementales : Lille, 2.000 fr. ; Avesnes, 500 fr. ; Cambrai, 600 fr. ; Douai, 4.000 fr. ; Dunkerque, 500 fr. ; Hazebrouck, 400 fr. ; Valenciennes, 500 fr.	5.500 »
- 64 et 65. Entretien des prisons cellulaires de Loos et de Douai.....	10.000 »
66. Entretien du bâtiment des archives départementales.....	4.000 »
- 67. Assurance des bâtiments départementaux contre les risques de l'incendie (Circulaire du 5 mai 1852).....	5.500 »
- 68. Contributions dues pour les propriétés du département.....	3.300 »
- 69. Chauffage et éclairage des bâtiments départementaux.....	19.800 »
- 70. Fourniture d'eau pour les propriétés du département.....	3.400 »
- 71. Dépenses des services téléphoniques installés dans les bâtiments départementaux.....	43.869 »
- 72. Frais d'illumination et de décoration des édifices départementaux les jours de fêtes publiques.....	5.000 »
- 73. Gages des concierges de la Préfecture, des garçons de bureau, des hommes de peine et frais d'habillement.....	28.300 »
- 74. Gages des gardiens du Palais de Justice.....	4.550 »
- 75. Edifices départementaux. — Gros entretien.....	50.000 »
- 76. Hôtel de la Préfecture. — Gros entretien.....	2.500 »
- 77. Salaires des concierges des Sous-Préfectures.....	5.084 »
- 78. Dépenses des services téléphoniques installés dans les bureaux du service vicinal.....	4.200 »
- 79. Gages du concierge de l'établissement départemental d'Esquermes.....	369 »
- 80. Frais d'abonnement au téléphone du bureau de l'Inspecteur Général de l'Enseignement technique.....	450 »
- 81. Entretien des bâtiments de l'établissement départemental de Lille-Esquermes.....	5.000 »
- 82. Entretien des bâtiments de l'établissement départemental de la rue Jacquemars Gielée.....	300 »
- 83. Sous-Préfecture de Valenciennes. — Bureau des employés. — Travaux.....	27.784 33
- 84. Souscription du département à l'association des assurés du Nord de la France.....	400 »
Total du chapitre 1 ^{er}	235.226 33

CHAPITRE 2. — BATIMENTS PRIS A LOYER PAR LE DÉPARTEMENT.

art. 1. Eclairage des casernes de gendarmerie. — Remplacement des drapeaux placés sur ces bâtiments, etc.....	4.020 »
- 2. Loyer des casernes de gendarmerie au nombre de 33.....	76.224 99
- 3 et 4. Immeuble affecté aux bureaux de M. l'Ingénieur en chef. — Loyer, entretien, traitement du concierge, etc.....	9.425 »
Total du chapitre 2.....	86.369 99

CHAPITRE 3. — MOBILIER DÉPARTEMENTAL.

art. 1 à 7. Mobilier de la Préfecture : 9.000 fr. ; Mobilier des Sous-Préfectures d'Avesnes : 590 fr. ; de Cambrai : 590 fr. ; de Douai : 590 fr. ; de Dunkerque : 590 fr. ; d'Hazebrouck : 500 fr. ; de Valenciennes : 590 fr.	42.450 »
- 8 et 9. Mobilier de l'Ecole normale d'instituteurs : 2.445 fr. ; Mobilier de l'Ecole normale d'institutrices : 9.489 fr. 74.....	11.634 74
- 10. Entretien du matériel d'enseignement des écoles normales.....	4.300 »
- 11. Entretien du matériel scientifique des écoles normales.....	4.000 »
- 12. Entretien du mobilier de la cour d'assises et des tribunaux.....	2.290 »
- 13. Indemnité au conservateur du mobilier départemental.....	4.500 »
Total du chapitre 3.....	80.474 74

CHAPITRE 4. — PERSONNEL ET ADMINISTRATION DU DÉPARTEMENT.

art. 1. Subvention pour parer à l'insuffisance du fonds d'abonnement de la Préfecture et des sous-préfectures.....	223.575 90
- 2. Complément des fonds d'abonnement de l'Etat pour les frais matériels d'administration de la Préfecture et des Sous-Préfectures.....	7.550 »

CHAPITRE 4 (Suite).

Art. 3. Secours à d'anciens employés ou à leurs familles, savoir :

A M. Cocquillier, ancien chef de bureau à la Préfecture.....	300	»	
A la dame Delgrange, veuve d'un employé à la Sous-Préfecture de Valenciennes	250	»	
A la dame Vincent, veuve d'un ancien chef de division à la Préfecture.....	500	»	
A la dame Delcambre, veuve d'un ancien employé à la Préfecture.....	300	»	
A M. Coplo, ancien agent-voyer	300	»	
A M. Torck, ancien sous-chef de bureau à la Préfecture.....	200	»	
A M. Lerouge, ancien jardinier à la Préfecture.....	300	»	
A la dame Crespel, veuve d'un garçon de bureau de la Préfecture	400	»	
A M. Pierrat, ancien concierge de la Préfecture.....	400	»	
A la dame Martinès, veuve d'un commis du service vicinal...	200	»	
A M. Rouyer, ancien concierge de la Sous-Préfecture de Dunkerque.....	450	»	
A la dame Jougleux, veuve d'un ancien agent-voyer cantonal	300	»	
A la dame Leprêtre, veuve d'un chef de bureau à la Préfecture	400	»	
A la dame Queulin, veuve d'un ancien concierge à la Sous-Préfecture de Cambrai.....	400	»	
Aux jeunes Duhin, dont le père était sous-chef de bureau à la Préfecture.....	300	»	
A la dame Delahaye, veuve d'un agent-voyer cantonal.....	300	»	
A M. Hennache, ancien employé à la Préfecture.....	400	»	
A la dame Calimez, mère d'un commis-voyer cantonal.....	300	»	
A la dame Colson, veuve d'un agent-voyer cantonal.....	300	»	
A la dame Régent, veuve d'un commis du service vicinal....	200	»	
A M. Bastien, ancien concierge de la Sous-Préfecture de Douai	450	»	
A M. Coquelle, ancien comptable à la Préfecture	200	»	
A M. Castelin, ancien garçon de bureau à la Préfecture.....	100	»	
A M ^{me} Roche, veuve d'un agent voyer cantonal	200	»	
A M. Tailliez, ancien employé à la Sous-Préfecture de Douai.	400	»	
A M. Dassonville, père d'un sous-chef de bureau à la Préfecture, décédé.....	500	»	
A M. Bouchez, ancien sous-chef de bureau à la Préfecture...	300	»	
A M ^{me} Lerebours, veuve d'un agent-voyer cantonal.....	450	»	
A M ^{me} Desplanque, veuve d'un archiviste départemental.....	450	»	
A M ^{me} Delannoy, veuve d'un rédacteur à la Sous-Préfecture d'Avesnes	200	»	
A M ^{me} Lechartiez, veuve d'un agent-voyer cantonal.....	200	»	
A M ^{me} Creton, veuve d'un conservateur du Palais-de-Justice de Lille	500	»	
	<u>8.050</u>	»	ci 8.050

Art. 4. Traitement de l'employé du bureau des enfants assistés de Cambrai...	4.260	»	
— 5. Indemnités aux employés du service des Enfants assistés.....	4.500	»	
— 6. Frais d'éclairage, de chauffage, etc. du bureau des Enfants assistés de Cambrai.....	600	»	
— 7. Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés du service de la Protection des Enfants du premier-âge.....	7.400	»	
— 8. Indemnités aux employés de la préfecture pour les travaux du Conseil général et le Service sténographique.....	47.400	»	
— 9. Subvention à la Caisse départementale des retraites.....	150.595	»	
— 10. Dépenses de la Commission départementale.....	6.100	»	
— 11. Traitements des architectes du département.....	9.600	»	
— 12. Traitements, indemnités, frais de tournées et gratifications des agents voyers.....	368.200	»	
— 13. Frais d'impression du procès-verbal des délibérations du Conseil général, des rapports de la Commission départementale et du Préfet.....	30.500	»	
— 14. Frais d'impression des budgets et des comptes départementaux.....	4.350	»	
— 15. Frais d'impression du procès-verbal des délibérations des Conseils d'arrondissement et des rapports des Sous-Préfets.....	4.950	»	

CHAPITRE 4 (Suite).

16. Frais d'impression pour le service vicinal et frais de bureau.....	6.300	»
17. Frais d'impression pour les recettes et dépenses départementales.....	4.650	»
18. Achat et reliure d'ouvrages d'administration pour la Préfecture et les Sous-Préfectures.....	3.000	»
19. Frais de bureau de l'inspecteur d'académie.....	4.200	»
20. Fourniture des imprimés à l'usage des délégations cantonales et de l'administration académique.....	500	»
21. Frais de publication du Bulletin départemental de l'instruction publique.....	3.500	»
22. Impression du Recueil des Actes administratifs de la Préfecture. — Dis- tribution complémentaire.....	500	»
23. Frais d'impression des cartes d'électeurs.....	200	»
24. Frais de timbre à la charge du département.....	3.500	»
25. Etablissement thermal de St-Amand. — Traitement du Médecin- Inspecteur.....	800	»
26. Indemnité de déplacement à l'Inspecteur départemental des Sapeurs- Pompiers.....	4.500	»
27. Frais de confection des tableaux de recrutement et imprimés.....	4.200	»
28. Culture du Tabac. — Travaux extraordinaires. — Indemnités.....	4.400	»
29. Entretien et réparations des machines à écrire, etc.....	4.500	»
30. Dépenses générales des bureaux de l'Inspection du service des Enfants assistés et du magasin des vêtements.....	6.650	»
31. Indemnité annuelle à MM. Fever et Lecocq, chefs de division en retraite, à titre de complément de pension.....	4.000	»
32. Indemnités de départ à divers agents de la Préfecture et des Sous- Préfectures.....	4.750	»
33. Frais d'études pour la construction de chemins de fer d'intérêt local..	20.000	»
Total du Chapitre IV.....	894.780	90

CHAPITRE 5. — ROUTES DÉPARTEMENTALES.

1 ^{er} . Travaux d'entretien des routes départementales.....	475.400	»
2. Travaux de grosses réparations des routes départementales.....	284.640	»
3. Réserve pour travaux imprévus des routes départementales.....	42.000	»
4. Frais de levés de plans, etc.....	4.740	»
Total du chapitre 5.....	770.750	»

CHAPITRE 6. — CHEMINS VICINAUX.

1. Travaux d'entretien des chemins vicinaux de grande communication... ..	734.434	»
2. Travaux de grosses réparations des chemins vicinaux de grande commu- nication.....	253.230	»
3. Réserve pour travaux imprévus des chemins vicinaux de grande commu- nication.....	3.000	»
4. Travaux d'entretien des chemins vicinaux d'intérêt commun.....	4.948.597	»
5. Travaux de grosses réparations des chemins vicinaux d'intérêt commun	384.750	»
6. Réserve pour travaux imprévus des chemins vicinaux d'intérêt commun	8.000	»
7. Subventions aux communes pour les travaux d'entretien et de grosses réparations des chemins vicinaux ordinaires.....	229.000	»
8. Frais de levés de plans, d'expertise et de recherche de matériaux.....	5.700	»
9. Secours aux ouvriers blessés et aux anciens agents et cantonniers du service vicinal et à leurs veuves et enfants mineurs.....	8.500	»
10. Dépenses diverses.....	2.600	»
11. Pensions complémentaires aux anciens cantonniers départementaux et à leurs veuves, etc.....	37.000	»
12. Acquisition et entretien du matériel, location d'abris pour les rouleaux compresseurs et tonneaux d'arrosage, etc.....	4.500	»
13. Frais médicaux et pharmaceutiques des cantonniers départementaux...	4.000	»
14. Gratifications exceptionnelles aux cantonniers ou anciens cantonniers départementaux qui obtiennent la médaille d'honneur.....	650	»
15. Indemnités de départ aux cantonniers et chefs cantonniers admis à la retraite.....	8.500	»
Total du chapitre 6.....	3.599.464	»

CHAPITRE 7. — ENFANTS ASSISTÉS.

§ 1^{er}. — Dépenses entrant en ligne de compte dans le calcul des parts contributives de l'Etat et des communes.

Art. 1.	Secours temporaires (Secours destinés à prévenir ou à faire cesser l'abandon. — Secours de premier besoin et primes de légitimation) ..	630.000
—	2. Salaire des nourrices	50.000
—	3. Pensions des pupilles confiés à des familles	350.000
—	4. Primes de survie aux nourrices et aux nourriciers	3.000
—	5. Fournitures de layettes aux pupilles	3.000
—	6. Fournitures de vêtements aux pupilles âgés de moins de 13 ans	73.000
—	7. Frais d'assistance médicale	43.000
—	8. Frais de séjour des pupilles difficiles ou vicieux dans les écoles professionnelles appartenant à d'autres départements ou dans les écoles professionnelles privées	22.000
—	9. Frais de séjour des pupilles difficiles ou vicieux dans les établissements pénitentiaires	4.500
—	10. Salaires des personnes préposées aux admissions, dans les établissements dépositaires dépendant des hospices	6.625
—	11. Frais de séjour des enfants dans les établissements dépositaires dépendant des hospices	50.000
—	12. Frais de location des immeubles affectés au service des enfants assistés ..	900
—	13. Dépenses des nourrices sédentaires dans les établissements dépositaires dépendant des hospices	2.500
—	14. Pensions des pupilles placés dans les établissements autres que les établissements dépositaires	30.000
—	15. Allocations réglementaires ou exceptionnelles concernant les pupilles ..	500
—	16. Primes aux nourrices et aux nourriciers autres que les primes de survie ..	4.500
—	17. Fournitures scolaires	8.000
—	18. Cotisations des pupilles âgés de moins de 13 ans et affiliés aux mutualités scolaires	3.000
—	19. Fournitures de vêtements aux pupilles âgés de plus de 13 ans	14.000
—	20. Frais de déplacement des pupilles et des nourrices; frais relatifs à l'engagement des nourrices	4.800
—	21. Registres, imprimés et signes de reconnaissance	3.000
—	22. Frais d'inhumation des pupilles	4.000
—	23. Frais de recouvrement et de gestion des deniers pupillaires	5.000
—	24. Remboursements aux départements étrangers	4.000
—	25. Primes aux instituteurs pour certificats d'études et médailles aux enfants	5.000
—	26. Frais résultant de l'exécution de jugements rendus en vertu de la loi du 24 juillet 1889, etc	300
	Total du § 1^{er}	4.282.625

§ 2. — Dépenses à la charge exclusive du département.

Art. 1.	Traitement et frais de tournées du Commis-enquêteur	2.350
—	2. Indemnités de résidence de l'Inspecteur et des Sous-Inspecteurs de l'Assistance publique	4.800
—	3. Frais de tournées supplémentaires de l'Inspecteur et des Sous-Inspecteurs	3.500
—	4. Indemnité au Secrétaire du Conseil de famille	400
—	5. Indemnité à l'Inspecteur pour la tutelle des pupilles du département ..	4.000
—	6. Indemnité à un Sous-Inspecteur pour le contrôle des placements à gages ..	500
—	7. Dépenses du conseil de famille des Enfants assistés	500
—	8. Secours aux enfants des familles complètes et nécessiteuses	10.000
	Total du paragraphe 2	23.050
	Rappel du paragraphe 1^{er}	4.282.625
	Total du chapitre 7	4.305.675

CHAPITRE 8. — PROTECTION DES ENFANTS DU 1^{er} AGE.

(Loi du 23 décembre 1874)

1. Frais de surveillance médicale.....	60.000 »
2. Indemnités aux secrétaires de mairies et récompenses honorifiques.....	8.000 »
3. Frais de registres et d'imprimés.....	2.000 »
4. Frais de tournées de l'Inspecteur et des Sous-Inspecteurs de l'Assistance publique.....	2.000 »
5. Récompenses aux nourrices.....	2.000 »
6. Remboursements aux départements dans lesquels les enfants sont placés en nourrice, en sevrage ou en garde.....	4.000 »
7. Indemnités aux gardes champêtres.....	2.400 »
8. Indemnités aux nourrices pour chèvres, vaches.....	1.000 »
9. Indemnité au Secrétaire-Rédacteur du Comité départemental.....	400 »
10. Subventions pour l'installation et le fonctionnement de consultations de nourrissons et encouragements divers aux œuvres de protection de l'enfance.....	40.000 »
Total du chapitre 8.....	88.800 »

CHAPITRE 9. — ASSISTANCE MÉDICALE GRATUITE.

(Loi du 15 juillet 1893).

1. Dépenses d'assistance médicale gratuite des malades ayant le domicile de secours communal.....	1.272.000 »
2. Dépenses d'assistance médicale gratuite des malades ayant le domicile de secours départemental.....	6.000 »
3. Dépenses d'assistance médicale gratuite des malades n'ayant ni le domicile de secours communal ni le domicile de secours départemental (à la charge de l'Etat).....	2.500 »
4. Dépenses d'assistance médicale gratuite pour lesquelles un recours doit être exercé contre les départements, communes, particuliers, sociétés, corporations, etc.....	2.000 »
5. Dépenses d'impressions, d'administration et de contrôle du service.....	47.500 »
Total du chapitre 9.....	4.300.000 »

CHAPITRE 10. — ASSISTANCE DES VIEILLARDS, DES INFIRMES ET DES INCURABLES PRIVÉS DE RESSOURCES.

(Loi du 14 juillet 1905).

1. Frais d'administration du service dans le département.....	63.000 »
<i>Dépenses des assistés ayant le domicile de secours communal :</i>	
2. Allocations mensuelles.....	6.000.000 »
3. Frais d'hospitalisation soit dans des hospices publics, soit dans des établissements privés.....	4.450.000 »
4. Frais d'entretien chez des particuliers.....	4.000 »
5. Frais de visite occasionnés par la délivrance des certificats médicaux..	5.000 »
6. Frais de transport des assistés.....	3.000 »
<i>Dépenses des assistés ayant le domicile de secours départemental :</i>	
7. Allocations mensuelles.....	47.500 »
8. Frais d'hospitalisation soit dans les hospices publics, soit dans les établissements privés.....	33.000 »
9. Frais d'entretien chez les particuliers.....	480 »
10. Frais de visite occasionnés par la délivrance des certificats médicaux..	200 »
11. Frais de transport des assistés.....	300 »
<i>Dépenses des assistés n'ayant aucun domicile de secours :</i>	
12. Allocations mensuelles.....	42.000 »
13. Frais d'hospitalisation soit dans des hospices publics, soit dans des établissements privés.....	44.000 »
14. Frais de visite occasionnés par la délivrance des certificats médicaux..	200 »
15. Frais de transport des assistés.....	300 »
Total du chapitre 10.....	7.329.980 »

CHAPITRE 41. — PROTECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE.

Art. 1.	Dépenses du conseil départemental d'hygiène et des commissions sanitaires de circonscription et du service de salubrité.....	24.500	»
— 2.	Dépenses du service de la vaccine.....	62.000	»
— 3.	Dépenses du service des épidémies.....	4.500	»
— 4.	Dépenses du service départemental de désinfection.....	160.000	»
— 5.	Dépenses d'inspection et de contrôle.....	22.327	»
— 6.	Subventions aux communes pourvues d'un bureau d'hygiène.....	20.000	»
	Total du chapitre 41.....	293.327	»

CHAPITRE 42. — ALIÉNÉS.

Art. 1.	Dépenses d'entretien des aliénés indigents des deux sexes.....	892.149	»
— 2.	Frais de transport et de nourriture en route des aliénés indigents et frais de séjour dans les établissements étrangers et dans les hôpitaux du Nord.....	34.000	»
	Total du chapitre 42.....	926.149	»

CHAPITRE 43. — DÉPENSES D'ASSISTANCE NON PRÉVUES
AUX CHAPITRES 7 A 12.

Art. 4.	Entretien de sourds-muets dans les institutions spéciales, à Paris ou à Lille et à Ronchin.....	25.570	»
— 2.	Entretien de bourses à l'institution d'aveugles de Ronchin. — Emploi des revenus de la fondation Duflos-Féret.....	50	»
— 3.	Secours de route et frais de transport pour les voyageurs indigents. (Circulaires des 19 septembre 1890, 28 janvier 1891 et 4 ^{re} décembre 1892)	7.000	»
— 4.	Traitement maritime des enfants rachitiques et scrofuleux au sanatorium de St-Pol-sur-Mer.....	40.000	»
— 5.	Secours d'extrême urgence.....	10.000	»
— 6.	Maisons de refuge et de secours établies à Lille et à Loos pour les filles repenties. — Bourses.....	3.000	»
— 7.	Subventions aux Sociétés de secours mutuels. (Loi du 4 ^{re} avril 1898).....	69.000	»
— 8.	Bureaux d'assistance judiciaire. (Loi du 22 janvier 1851 modifiée par la loi du 10 juillet 1901).....	840	»
— 9.	Subventions aux Sociétés de construction d'habitations à bon marché et aux œuvres de jardins ouvriers.....	3.000	»
— 10.	Dépenses d'administration occasionnées par le fonctionnement du Comité de patronage des habitations à bon marché et de la prévoyance sociale.....	4.500	»
— 11.	Evénements malheureux. — Secours.....	2.000	»
— 12.	Subvention à l'Office vaccino-gène de l'Institut Pasteur.....	42.000	»
— 13.	Allocation aux communes du département pour secours aux pauvres (Emploi des revenus de la fondation Génin).....	416	»
— 14.	Subvention à une œuvre charitable patronnée par le département. — Emploi des revenus de la fondation Danel.....	681	»
— 15.	Sanatorium de Montigny pour les tuberculeux :		
	Allocation à forfait.....	30.000	} 40.000
	Bourses.....	10.000	
— 16.	Subventions aux caisses de secours contre le chômage involontaire.....	8.000	»
— 17.	Secours aux anciens sapeurs-pompiers ou à leurs veuves.....	4.000	»
— 18.	Subventions aux Sociétés de secours aux blessés.....	500	»
— 19.	Subventions à des œuvres de protection de l'enfance et aux colonies scolaires de vacances.....	3.500	»
— 20.	Subventions aux œuvres d'assistance et de prévoyance.....	5.150	»
— 21.	Subventions aux Sociétés de sauvetage.....	4.600	»
— 22.	Subventions à des Sociétés de patronage des anormaux, condamnés, libérés, etc.....	3.600	»
— 23.	Dépenses du service de salubrité.....	14.800	»
— 24.	Dépenses ordinaires de l'institution départementale des sourds-muets et jeunes aveugles de Ronchin.....	416.870	»
— 25.	Subvention à la caisse d'assurance des planteurs de tabac.....	4.000	»
	Total du chapitre 43.....	374.077	»

CHAPITRE 14. — ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Art. 1.	Appointements du conservateur des archives et des employés auxiliaires.	24.050 »
— 2.	Dépouillement extraordinaire des archives ; achat de cartons et établissement de tablettes, etc.	2.000 »
— 3.	Publication de l'inventaire. (Circulaire du 42 août 1861).	4.750 »
— 4.	Insp ction des archives communales.	4.000 »
— 5.	Transfert aux archives départementales des registres de formalités de l'administration des domaines.	300 »
	Total du chapitre 14.	<u>26.050 »</u>

CHAPITRE 15. — SUBVENTIONS POUR LES DÉPENSES ORDINAIRES DES COMMUNES.

Art. 1.	Subventions aux communes pour la confection des plans d'alignement.	3.000 »
— 2.	Subvention à la ville de Tourcoing pour l'enseignement ménager	4.000 »
	Total du chapitre 15.	<u>7.000 »</u>

CHAPITRE 16. — ENCOURAGEMENTS AUX LETTRES, AUX SCIENCES ET AUX ARTS.

Art. 1.	Subvention aux élèves de l'École nationale des Beaux-arts et de l'école régionale d'architecture de Lille.	6.000 »
— 2.	Subvention aux élèves du Conservatoire national de musique et de déclamation	5.000 »
— 3.	Subvention aux élèves de l'École nationale des arts décoratifs.	4.750 »
— 4.	Entretien d'élèves à l'École centrale des arts et manufactures.	4.000 »
— 5.	Entretien d'élèves aux Ecoles nationales des arts et métiers et frais de concours.	5.375 »
— 6.	Entretien d'élèves aux écoles des maîtres-ouvriers mineurs d'Alais et de Douai.	4.000 »
— 7.	Entretien d'élèves aux écoles d'horlogerie de Besançon et de Cluses	600 »
— 8.	Subventions aux élèves sages-femmes envoyées à la Faculté de Lille pour y suivre les cours d'accouchement.	6.000 »
— 9.	Subvention à l'Institut industriel du Nord de la France. — Bourses.	8.200 »
— 10.	Allocations aux élèves boursiers en récompense de leurs envois et frais de concours pour les bourses aux élèves artistes.	4.800 »
— 11.	Subvention à l'Institut Pasteur de Lille.	14.000 »
— 12.	Entretien d'une bourse à l'Institut Pasteur.	2.400 »
— 13.	Subvention aux élèves de l'école régionale d'horticulture de Lille	3.000 »
— 14.	Subvention à des élèves de l'École normale supérieure de St-Cloud.	337 50
— 15.	Subside à M. Leroy, élève de l'École des mines de Paris.	500 »
— 16.	Observatoire d'Hem. — Subvention.	4.000 »
— 17.	Subventions aux Sociétés savantes (histoire, archéologie, arts, littérature, sciences)	10.650 »
— 18.	Indemnité à M. Mirland, grand prix de Rome.	4.000 »
— 19.	Subvention à M. Deswarte, élève à l'école des Mines.	500 »
— 20.	Subvention à M. Vienne, élève de l'école supérieure d'électricité de Paris	400 »
— 21.	Subvention à M. Leclercq, élève de la section spéciale de l'École des Arts et Métiers de Châlons.	200 »
	Total du chapitre 16.	<u>79.742 50</u>

CHAPITRE 17. — ENCOURAGEMENTS A L'AGRICULTURE, AU COMMERCE ET A L'INDUSTRIE.

Art. 1.	Service des épizooties (Loi du 24 juin 1898 sur le code rural, art. 62).	47.700 »
— 2.	Dépenses des Chambres consultatives d'agriculture. (Décret du 25 mars 1852)	4.700 »
Art. 3.	Supplément de traitements et frais de tournées du professeur départemental d'agriculture. (Loi du 16 juin 1879 et décret du 9 juin 1880).	4.500 »
— 4.	Allocations aux professeurs d'agriculture des arrondissements.	5.000 »

CHAPITRE 17 (Suite).

Art. 5. Entretien d'élèves à l'école nationale des industries agricoles de Douai.	4.000	»
— 6. Entretien d'élèves à l'école pratique d'agriculture de Wagnonville.	5.250	»
— 7. Dépenses ordinaires des champs d'expériences agricoles.	3.000	»
— 8. Dépenses ordinaires de l'Ecole pratique d'agriculture de Wagnonville (Loi du 30 juillet 1875).	93.316	50
— 9. Dépenses ordinaires de la Station agronomique de Lille.	4.000	»
— 10. Dépenses diverses pour les concours.	6.340	»
— 11. Primes pour l'élève des chevaux (Concours départementaux).	32.800	»
— 12. Stations d'étalons à Douai, Cysöing, à Cassel-Steenvoorde et à Bourbourg.	4.600	»
— 13. Entretien d'élèves aux écoles supérieures de commerce.	6.000	»
— 14. Entretien d'élèves aux écoles vétérinaires d'Alfort, de Lyon ou de Toulouse.	3.000	»
— 15. Primes pour la destruction des animaux nuisibles.	4.000	»
— 16. Indemnités de déplacement aux membres des Commissions départementales du travail dans l'Industrie et frais d'impression des rapports et procès-verbaux.	4.000	»
— 17. Gratifications aux gardes-champêtres.	2.500	»
— 18. Entretien d'élèves à l'école nationale d'horticulture de Versailles.	4.500	»
— 19. Entretien de bourses à l'Ecole professionnelle d'Armentières.	8.000	»
— 20. Entretien de bourses aux écoles pratiques de commerce et d'industrie.	5.500	»
— 21. Enseignement professionnel. — Subvention pour la création d'un emploi d'inspecteur.	3.818	»
— 22. Concours d'animaux reproducteurs de l'espèce bovine.	9.700	»

Institut industriel du Nord.

Art. 23. Appointements du personnel.	127.500	»
— 24. Indemnités pour interrogations, conférences et travaux extraordinaires.	26.000	»
— 25. Achat et entretien du mobilier, du matériel et des collections.	28.000	»
— 26. Entretien et amélioration des bâtiments et dépendances.	16.000	»
— 27. Achat de matières premières pour les ateliers et les laboratoires.	17.000	»
— 28. Force motrice, éclairage et chauffage.	23.500	»
— 29. Nourriture des élèves y compris l'entretien du matériel de l'internat.	60.000	»
— 30. Dépenses diverses.	9.000	»
— 31. Entretien de bourses à l'école des maîtres-mineurs de Douai (Emploi des revenus de la fondation du Comité central de secours en faveur des victimes de la catastrophe de Courrières).	4.000	»
— 32. Entretien d'une bourse à l'école pratique de commerce et d'industrie de Boulogne-sur-Mer (Emploi des revenus de la fondation du Comité central de secours en faveur des victimes de la catastrophe de Courrières).	500	»
— 33. Ecoles ménagères agricoles. — Dépenses de fonctionnement.	12.800	»
— 34. Inspection des tueries particulières. — Indemnités aux agents.	3.500	»
— 35. Congrès corporatifs. — Délégués des syndicats. — Subventions.	4.000	»
— 36. Indemnité de résidence au professeur spécial d'agriculture de l'arrondissement de Lille.	300	»
— 37. Chaire d'horticulture. — Traitement du professeur.	1.000	»
— 38. Ecole coloniale d'agriculture de Tunis. — Bourse à M. Lips.	500	»
— 39. Subvention à la Société française d'émulation agricole contre l'abandon des campagnes.	50	»
— 40. Ecoles ambulantes d'agriculture pour jeunes gens. — Dépenses de fonctionnement.	4.400	»
— 41. Subventions aux associations agricoles.	31.000	»
— 42. Subventions aux associations horticoles.	4.450	»
— 43. Encouragements aux associations d'élevage.	3.800	»
— 44. Subventions aux sociétés industrielles et commerciales.	210	»
— 45. Service des épizooties. (Loi du 21 juin 1898 sur le code rural, art. 62). Dette de 1911.	25.000	»
Total du chapitre 17.	641.904	50

CHAPITRE 18. — SUBVENTIONS POUR LES DÉPENSES DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Enseignement supérieur.

Art. 1.	Subvention à la Faculté de Droit de Lille.....	300 »
— 2.	— d° des Lettres de Lille.....	300 »
— 3.	— d° des Sciences de Lille.....	300 »
— 4.	— d° de médecine et de pharmacie de Lille. — Pensions d'élèves.....	4.000 »
— 5.	Subvention à la Faculté de médecine et de pharmacie de Lille. — Prix de thèse du doctorat.....	150 »
— 6.	Indemnité au Secrétaire et aux commis de l'Académie.....	2.000 »
— 7.	Faculté des Lettres de Lille.—Cours de littératures picarde et wallonne.	2.000 »
— 8.	Faculté des lettres de Lille. — Cours d'histoire des provinces du Nord de la France.....	2.000 »
— 9.	Faculté de médecine. — Création d'une chaire spéciale d'accouchement et d'hygiène de l'enfance. — Subvention.....	4 433 »
— 10.	Chaire de physique et d'électricité industrielles à la Faculté de Lille. — Subvention.....	4.000 »
— 11.	Faculté des sciences de Lille. — Subvention pour fonctionnement du musée des bassins houillers du Nord de la France.....	4.000 »
— 12.	Faculté de médecine et de pharmacie de Lille. Subvention.....	40.000 »
— 13.	Subvention à la Faculté de médecine de Lille pour l'enseignement des élèves sages-femmes.....	2.000 »

Enseignement secondaire.

— 14.	Complément de traitement de l'Inspecteur et du Commis de l'Inspecteur d'académie.....	3.000 »
— 15.	Entretien de bourses dans les lycées et collèges du département.....	50.000 »
— 16.	Subventions à des élèves dans les collèges de jeunes filles.....	48.000 »

Enseignement primaire.

— 17.	Encouragements et récompenses aux instituteurs et institutrices qui se sont le plus distingués.....	4.500 »
— 18.	Encouragement spécial à l'enseignement des travaux à l'aiguille (10 prix de 40 francs aux institutrices).....	400 »
— 19.	Secours aux anciens instituteurs ou parents d'instituteurs dans le besoin.	40.000 »
— 20.	Concession de cartes géographiques aux écoles.....	4.500 »
— 21.	Subventions aux élèves des écoles normales pour achat de trousseaux.	5.500 »
— 22.	Indemnités de déplacements et secours aux instituteurs et institutrices qui se trouvent dans le besoin.....	42.000 »
— 23.	Supplément de traitement à l'Inspecteur d'académie, directeur de l'Enseignement primaire, et frais de tournées.....	4.200 »
— 24.	Indemnité départementale aux Inspecteurs primaires.....	45.000 »
— 25.	Supplément facultatif de traitement aux fonctionnaires des écoles normales.....	48.500 »
— 26.	Frais d'examen du certificat d'études primaires.....	40.000 »
— 27.	Fournitures et imprimés divers pour le service de l'instruction primaire.	3.000 »
— 28.	Dépenses du Conseil départemental.....	4.500 »
— 29.	Ecoles normales. Abonnements aux journaux scolaires et à d'autres publications.....	4.000 »
— 30.	Allocation destinée à compléter le traitement des instituteurs stagiaires et des instituteurs titulaires de 5 ^e , 4 ^e et 3 ^e classes aux taux fixés par le Conseil général dans sa délibération du 5 mai 1905.....	99.000 »
— 31.	Bourses en faveur des instituteurs pour frais de séjour à l'étranger en vue de l'étude pratique des langues vivantes.....	4.500 »
— 32.	Indemnités pour frais de bureau aux Inspecteurs primaires de Valen- ciennes et de Roubaix.....	4.000 »
— 33.	Subvention pour paiement des dépenses d'un voyage d'études aux élèves-maitres de l'Ecole normale d'instituteurs de Douai.....	4.500 »
— 34.	Dépenses imprévues.....	500 »
— 35.	Ecoles normales primaires. — Indemnités pour frais d'études aux auditeurs libres.....	4.500 »

CHAPITRE 18 (Suite).

Art. 36. Inspection des écoles maternelles. — Traitement et frais de tournées de deux inspectrices. — Part du département.....	3.000 »
— 37. Indemnité à M. Clavière, à l'occasion de conférences préparatoires au certificat d'aptitude pédagogique.....	300 »
— 38. Allocation aux fonctionnaires de l'Inspection académique.....	4.250 »
Total du chapitre 18.....	7.550 »

CHAPITRE 19. — DÉPENSES DIVERSES.

Art. 1. Menues dépenses et frais de parquet de la cour d'assises et des tribunaux. (Décret du 28 janvier 1883. — Circulaire du 15 décembre 1883).	42.499 »
— 2. Menues dépenses des justices de paix.....	9.270 »
— 3. Indemnité de literie aux militaires admis dans la gendarmerie. (Décret du 12 avril 1893. — Titre XI).....	2.700 »
— 4. Dépenses des comités de conciliation et d'arbitrage. (Loi du 27 décembre 1892, article 13).....	200 »
— 5. Frais d'impression et de publication des listes pour les élections consulaires.....	5.400 »
— 6. Frais d'impression des cadres pour la formation des listes électorales et des listes du jury.....	2.750 »
— 7. Indemnité de logement aux officiers de gendarmerie.....	2.000 »
— 8. Avances pour travaux d'intérêt public à la charge des tiers. (Circulaire du 6 août 1857).....	25.000 »
— 9. Indemnité de résidence au Secrétaire-Général de la Préfecture.....	5.000 »
— 10. Indemnités de résidence aux Conseillers de Préfecture.....	6.000 »
— 11. Gratifications pour belles actions.....	4.400 »
— 12. Carte départementale au 1/40.000 ^e . — Frais de conservation des pierres.....	335 95
— 13. Canal du Grand-Bruille. — Redevance à la ville de Valenciennes.....	94 75
— 14. Subventions pour le transport des détenus aux Palais de Justice de Dunkerque et de Douai.....	4.400 »
— 15. Indemnités aux Instituteurs des prisons de Lille et de Douai.....	400 »
— 16. Frais de division de cotes entre propriétaires et fermiers.....	3.000 »
— 17. Allocations forfaitaires aux Conseillers de Préfecture pour le paiement de leurs menues dépenses et frais divers.....	3.000 »
— 18. Allocations aux vérificateurs des poids et mesures.....	650 »
— 19. Commission départementale des bâtiments civils. — Dépenses diverses.....	600 »
— 20. Indemnités de chauffage aux Sous-Préfets.....	4.700 »
— 21. Indemnités pour frais de transport aux conseillers généraux et aux conseillers d'arrondissement.....	5.000 »
— 22. Réserve pour paiement de dettes des exercices antérieurs.....	45.000 »
— 23. Indemnités aux secrétaires des Conseils d'arrondissement.....	4.400 »
— 24. Réserve pour dépenses imprévues (Loi du 10 août 1871, art. 63, § 3).....	45.000 »
— 25. Répression des fraudes. — Gratifications aux agents.....	2.500 »
— 26. Jetons de présence aux membres des Commissions de surveillance des prisons cellulaires de Douai et de Loos.....	1.000 »
— 27. Indemnité personnelle et annuelle à M. Boulin, Inspecteur divisionnaire du travail, à Lille.....	600 »
— 28. Subventions aux Sociétés sportives.....	10.600 »
— 29. Achat d'insignes et de médailles pour les membres du Conseil général.....	500 »
— 30. Carte d'abonnement au chemin de fer du Nord de l'Inspecteur départemental des pharmacies.....	625 »
Total du chapitre 19.....	465.624 70

BUDGET EXTRAORDINAIRE

DÉPENSES

CHAPITRE 20. — DETTE DU DÉPARTEMENT.

1° Service des emprunts départementaux.

Art. 1.	Service de l'emprunt autorisé par la loi du 29 octobre 1892.....	302.470	50
— 2.	Service de l'emprunt autorisé par la loi du 30 juillet 1880. — Rem- boursement.....	167.045	76
— 3.	Service de l'emprunt autorisé par la loi du 17 juillet 1882. — Rem- boursement.....	47.996	»
— 4.	Service de l'emprunt autorisé par la loi du 6 août 1881. — Rembour- sement.....	12.000	»
— 5.	Service de l'emprunt autorisé par la loi du 20 décembre 1882. — Rem- boursement.....	4.000	»
— 6.	Service de l'emprunt autorisé par la loi du 43 janvier 1892. — Rem- boursement.....	1.628	»
— 7.	Service de l'emprunt autorisé par la loi du 48 janvier 1893. — Rem- boursement.....	752	»
— 8.	Service de l'emprunt autorisé par la loi du 20 décembre 1893. — Rem- boursement.....	1.332	»
— 9.	Service de l'emprunt autorisé par la loi du 29 juillet 1893.....	163.978	30
— 10.	Service de l'emprunt autorisé par la loi du 6 avril 1898. — Rembour- sement.....	53.756	32
— 11.	Service de l'emprunt autorisé par délibérations des 4 ^e avril 1899, 9 avril 1902 et 31 août 1904.....	477.544	24
— 12.	Service de l'emprunt autorisé par décret du 30 mai 1903.....	438.479	52
— 13.	Id. id. délibération du 21 août 1903.....	66.149	»
— 14.	Id. id. décret du 44 décembre 1904 (art. 1 ^{er}).....	48.638	58
— 15.	Id. id. id. id. (art. 2).....	220.490	36
— 16.	Id. id. délibération du 25 mai 1906.....	437.810	44
— 17.	Id. id. délibération des 26 oct. 1905 et 23 mai 1906.....	48.250	95
— 18.	Id. id. délibération du 44 avril 1907.....	37.461	88
— 19.	Id. id. délibération du 29 août 1907.....	9.697	78
— 20.	Id. id. délibération du 29 août 1907.....	238.740	»
— 21.	Id. id. décret du 43 décembre 1907.....	26.895	»
— 22.	Id. id. délibération du 21 septembre 1909 (Groupe du Sud).....	40.230	»
— 23.	Id. id. délibération du 30 septembre 1909 (Edifices départementaux).....	26.075	»
— 24.	Id. id. délibération du 21 septembre 1909 (Groupe du Nord).....	61.090	»
— 25.	Id. id. délibérations des 4 et 6 octobre 1910.....	40.000	»
— 26.	Id. id. délibération du 7 octobre 1911.....	9.543	34
2° Garanties d'intérêt et d'exploitation des chemins d'intérêt local et des tramways départementaux. — Annuités d'amortissement de la part contributive des concessionnaires aux frais d'établissement des chemins de fer d'intérêt local et des tramways départementaux.			
Art. 27.	Garantie d'intérêt commun et d'exploitation du chemin de fer d'intérêt local de Bergues à Hazebrouck, avec embranchement sur Hondshoote.....	36.000	»
— 28.	Garantie d'intérêt et d'exploitation du chemin de fer d'intérêt local de Maubeuge à Villers-Sire-Nicole.....	20.000	»
— 29.	Garantie d'intérêt et d'exploitation du chemin de fer d'intérêt local de Betrechies à Hon et à Bavay.....	25.013	50
— 30.	Garantie d'intérêt et d'exploitation du chemin de fer d'intérêt local de Marquion à Cambrai.....	37.599	96
— 31.	Garantie d'intérêt et d'exploitation du tramway d'Armentières à Halluin.....	24.874	»
— 32.	Garantie d'intérêt et d'exploitation du tramway de Saint-Amand à Hel- lemmes.....	47.360	»
— 33.	Subvention à payer au concessionnaire du chemin de fer d'intérêt local d'Aulnoye à Pont-sur-Sambre.....	401	42

CHAPITRE 20 (Suite).

Art. 34. Subvention à payer au concessionnaire du chemin de fer d'intérêt local d'Hazebrouck à Merville.....	7.165 89
— 35. Subvention à payer au concessionnaire du chemin de fer d'intérêt local d'Hondschoote à Bray-Dunes.....	5.168 63
— 36. Annuité à payer à la Compagnie concessionnaire des chemins de fer d'intérêt local du Groupe du Sud pour l'amortissement de sa part contributive aux frais d'établissement de ces lignes.....	28.766 05
— 37. Annuité à payer à la Compagnie concessionnaire des chemins de fer d'intérêt local du groupe du Nord pour l'amortissement de sa part contributive aux frais d'établissement de ces lignes.....	2.758 36
— 38. Avance au Trésor des droits et taxes à rembourser par les porteurs d'obligations départementales (<i>Dépense d'ordre correspondant à la recette prévue au chapitre 14, art. 4</i>).....	6.522 75
Total du chapitre 20.....	<u>2.282.425 47</u>

CHAPITRE 21. — ACQUISITION D'IMMEUBLES ET CONSTRUCTION DE BATIMENTS DÉPARTEMENTAUX.

Art. 1 ^{er} . Construction de la caserne de gendarmerie de Comines.....	49.949 80
— 2. id. id. Douai.....	490.000 »
— 3. id. id. Bollezeele.....	23.949 80
— 4. id. id. Quesnoy-sur-Deûle.....	24.240 23
— 5. id. id. Seclin.....	28.324 67
— 6. id. id. Maubeuge.....	60.625 79
— 7. Travaux d'agrandissement id. Jeumont.....	44.845 48
— 8. Construction de la caserne id. Tourcoing.....	83.774 08
— 9. Travaux d'agrandissement id. Valenciennes.....	37.445 52
— 10. Acquisition du terrain nécessaire à la construction de la caserne de gendarmerie de Maubeuge.....	44.695 93
— 11. Travaux d'appropriation et d'aménagement de l'établissement départemental d'Esquermes.....	568.438 15
Total du chapitre 21.....	<u>4.060.289 15</u>

CHAPITRE 22. — ACQUISITION ET RENOUVELLEMENT DU MOBILIER DÉPARTEMENTAL.

Art. 1 ^{er} . Acquisition de meubles pour l'Institution départementale des sourds-muets et jeunes aveugles de Ronchin.....	43.410 »
Total du chapitre 22.....	<u>43.410 »</u>

CHAPITRE 23. — EMPLOI DES LIBÉRALITÉS FAITES AU DÉPARTEMENT.

Néant.

CHAPITRE 24. — CONSTRUCTION ET RECTIFICATION DE ROUTES DÉPARTEMENTALES.

Néant.

CHAPITRE 25. — CONSTRUCTION ET RESTAURATION DE CHEMINS VICINAUX.

Néant.

CHAPITRE 26. — CONSTRUCTION DE CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT LOCAL ET DE TRAMWAYS DÉPARTEMENTAUX. — FRAIS DE CONTRÔLE ET DE SURVEILLANCE DE CES VOIES FERRÉES.

Art. 1. Construction des chemins de fer d'intérêt local d'Haspres à Solesmes, de Solesmes à Quiévy, de Solesmes à Landrecies, de Landrecies à Avesnes et de Louches à Cambrai.....	200.000 »
— 2. Frais de contrôle et de surveillance du chemin de fer d'intérêt local de Bapaume à Marcoing.....	547 70
— 3. Frais de contrôle et de surveillance du chemin de fer d'intérêt local de Denain au Câtelet.....	2.503 40

CHAPITRE 26 (Suite).

Art. 4.	Frais de contrôle et de surveillance du chemin de fer d'intérêt local de Bergues à Hazebrouck avec embranchement sur Hondschoote.....	2.151 05
— 5.	Frais de contrôle et de surveillance du chemin de fer d'intérêt local de Maubeuge à Villers-Sire-Nicole.....	607 40
— 6.	Frais de contrôle et de surveillance du chemin de fer d'intérêt local de Bettrechies à Hon et à Bavay.....	468 25
— 7.	Frais de contrôle et de surveillance du chemin de fer d'intérêt local de Pont-de-la-Deûle à Pont-à-Marcq.....	1.453 25
— 8.	Frais de contrôle et de surveillance du chemin de fer d'intérêt local de Marquion à Cambrai.....	475 55
— 9.	Frais de contrôle et de surveillance du chemin de fer d'intérêt local de Don à Fromelles.....	899 70
— 10.	Frais de contrôle et de surveillance du chemin de fer d'intérêt local d'Hondschoote à Bray-Dunes.....	758 50
— 11.	Frais de contrôle et de surveillance du chemin de fer d'intérêt local d'Hazebrouck à Merville.....	700 65
— 12.	Frais de contrôle et de surveillance du chemin de fer d'intérêt local d'Aulnoye à Pont-sur-Sambre.....	280 »
— 13.	Frais de contrôle et de surveillance des chemins de fer d'intérêt local du groupe du Sud.....	5.075 65
— 14.	Frais de contrôle et de surveillance des chemins de fer du groupe du Nord (Ligne d'Herzele à Esquelbecq).....	487 30
— 15.	Frais de contrôle et de surveillance des tramways du département du Nord (Réseau de Lille).....	4.317 75
— 16.	Frais de contrôle et de surveillance des tramways de Roubaix-Tourcoing.....	2.304 25
— 17.	Frais de contrôle et de surveillance du tramway de Cambrai à Catillon.....	1.729 40
— 18.	Frais de contrôle et de surveillance du tramway de Valenciennes et embranchements divers.....	2.948 20
— 19.	Frais de contrôle et de surveillance du tramway d'Armentières à Halluin.....	1.296 25
— 20.	Frais de contrôle et de surveillance du tramway de Saint-Amand à Hellemmes.....	1.600 »
— 21.	Frais de contrôle et de surveillance du tramway de Saint-Pol-sur-Mer à Dunkerque.....	176 25
— 22.	Frais de contrôle et de surveillance du tramway de Béthune à Estaires, par La Gorgue.....	170 15
— 23.	Frais de contrôle et de surveillance du tramway de Douai (Dorignies) à Aniche.....	1.005 »
— 24.	Frais de contrôle et de surveillance du tramway de Rosendaël à Malo-les-Bains.....	424 20
— 25.	Frais de contrôle et de surveillance des tramways de Dunkerque.....	311 85
— 26.	Frais de contrôle et de surveillance du tramway de Mouvaux à Comines.....	669 25
— 27.	Frais de contrôle et de surveillance du tramway de la gare de la ville de Cassel.....	177 95
— 28.	Frais de contrôle et de surveillance du tramway d'Armentières.....	350 45
— 29.	Frais de contrôle et de surveillance du tramway de Louches à Denain.....	203 10
— 30.	Frais de contrôle et de surveillance du tramway de Lille à Hellemmes et au Buisson.....	606 70
— 31.	Frais de contrôle et de surveillance du tramway de Maubeuge.....	1.522 45
— 32.	Frais de contrôle et de surveillance du tramway de Cambrai.....	656 50
— 33.	Frais de contrôle et de surveillance du tramway de Wambrechies à Quesnoy-sur-Deûle.....	256 65
— 34.	Frais de contrôle et de surveillance du réseau départemental de tramways : Société « l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing ».....	3.022 50
— 35.	Frais de contrôle et de surveillance du tramway de la frontière belge à la gare de Steenwerck.....	97 60
— 36.	Construction des chemins de fer d'intérêt local du groupe du Nord....	500.000 »
	Total du chapitre 26.....	740.251 25

**CHAPITRE 27. — CONTRIBUTION DU DÉPARTEMENT AUX DÉPENSES EXTRAORDINAIRES
D'INTÉRÊT PUBLIC A LA CHARGE DE L'ÉTAT.**

Art. 1. Subvention pour le nivellement de la région houillère du département.	3.075 »
— 2. Avance à l'Etat pour l'extension du réseau téléphonique départemental.	350.000 »
— 3. Subvention à l'Etat pour travaux de dessèchement de marais.....	50.000 »
Total du chapitre 27.....	<u>403.075 »</u>

**CHAPITRE 28. — CONTRIBUTION DU DÉPARTEMENT AUX DÉPENSES EXTRAORDINAIRES
DES COMMUNES ET DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS.**

Art. 1. Subvention pour le remboursement d'emprunts contractés pour les travaux des chemins vicinaux ordinaires.....	214.850 »
— 2. Subventions pour l'établissement des pompes à incendie.....	2.600 »
— 3. Subventions pour la revision ou le renouvellement du cadastre (Loi du 7 août 1850).....	50.000 »
— 4. Subventions pour acquisition, construction et réparation de maisons d'école et autres dépenses scolaires.....	50.000 »
— 5. Subvention pour les travaux de mise en état du chemin d'accès au champ d'aviation de la Brayelle.....	20.000 »
Total du chapitre 28.....	<u>334.450 »</u>

BALANCE DU BUDGET.

Recettes.....	23.284.693 56
Dépenses.....	23.282.796 50
Excédent de recettes.....	<u>1.897 06</u>

STATISTIQUE DE L'ÉTAT-CIVIL.

Année 1910.

Arrondissements.	Mariages.	Divorces.	Recon- naissances d'enfant illégitime.	Naissances d'enfant vivant.	Mort-nés.	Décès.	Rectifica- tions.	Total des actes.
Avesnes.....	4.723	120	193	4.240	202	3.259	78	9.815
Cambrai.....	4.587	51	322	3.892	255	2.989	112	9.208
Douai.....	4.403	47	209	3.966	180	2.565	58	8.428
Dunkerque.....	4.390	67	139	4.220	172	2.875	108	9.171
Hazebrouck.....	938	15	64	2.613	111	2.008	52	5.804
Lille.....	7.683	341	1.480	18.702	1.027	14.773	423	44.429
Valenciennes....	2.304	105	291	5.932	347	3.996	75	13.050
Totaux....	47.028	746	2.698	43.565	2.294	32.465	906	99.902
Chiffres de 1909.	47.093	746	2.827	42.864	2.262	33.767	908	100.467
Différence { en plus..	»	»	»	701	32	1.302	»	»
{ en moins	65	»	129	»	»	»	2	565

STATISTIQUE ÉLECTORALE.

SÉNAT.

Élection du 19 Mars 1911, en remplacement de M. Girard, décédé.

Inscrits.....	2.498				
Votants.....	2.483				
				2 ^e tour.	
				MM. DEBIERRE.....	933 voix.
				GHESTEM.....	839 —
				LEPEZ.....	698 —
				DELORY.....	5 —
					3 ^e Tour.
MM. GHESTEM.....	774 voix.			MM. DEBIERRE.....	1.215 voix.
LEPEZ.....	665 —			GHESTEM.....	1.161 —
DEBIERRE.....	602 —				
DELORY.....	283 —				
BRACKERS D'HUCO.	150 —				

CONSEIL GÉNÉRAL

CANTON D'AVESNES-SUD

Élection du 20 Août 1911, par suite du décès de M. Hector Sandrart.

Inscrits : 4.435. — Votants : 2.361. — Suffrages exprimés : 2.129.

MM. Charles FOSSET-SANDRART, élu..... 2.080 voix.
Divers 49 —

CANTON D'HAZEBROUCK-NORD

Élection du 2 Avril 1911, par suite du décès de M. Georges Degroote.

Inscrits : 4.463. — Votants : 3.674. — Suffrages exprimés : 3.622.

MM. DEGROOTE, H. élu.. 1.993 v. | MM. HECKEL..... 185 v.
DECOUVELAERE, J... 1.436 v. | Divers 6 v.

CANTON DE MARCHIENNES

Élections des 4 et 11 Juin 1911, par suite du décès de M. Richez.

1^{er} Tour : Inscrits : 8.243 ; Votants : 5.602 ; Suffrages exprimés : 5.542.

2^{me} Tour : Inscrits : 8.142 ; Votants : 6.320 ; Suffrages exprimés : 6.259.

MM.	1 ^{er} Tour	2 ^{me} Tour	MM.	1 ^{er} Tour	2 ^{me} Tour
DEBÈVE, H. élu.	2.205 v.	3.478 v.	ROCQUET.....	182 v.	»
BERTEAUX, J.-B.	1.158 v.	»	TISON.....	426 v.	»
LOUX, Henri...	960 v.	73 v.	DRANSART.....	»	2.710 v.
COUPLLET, Alex.	590 v.	»			

CANTON DE LILLE-CENTRE

Élection du 29 Octobre 1911, par suite du décès de M. Danchin.

Inscrits : 7.734. — Votants : 5.203. — Suffrages exprimés : 5159.

MM. CRÉPY-SAINT-LÉGER, élu..... 3.216 voix.
SAMSON..... 1.276 »
WERQUIN..... 666 »

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

CANTON DE GRAVELINES

Élection du 30 Juillet 1911, par suite de la déclaration en faillite de M. Maniez-Furcy.

Inscrits : 3611. — Votants : 2060. — Suffrages exprimés : 2013.

MM. COURCOT, Charles, élu..... 1148 voix.
GIROT, Charles..... 852 —
Divers..... 13 —

CANTON DE SOLRE-LE-CHATEAU

Élections des 22 et 29 Janvier, par suite du décès de M. Alfred Deltour.

1^{er} Tour : Inscrits : 3.332 ; Votants : 2.385 ; Suffrages exprimés : 2.385.

2^{me} Tour : Inscrits : 3.332 ; Votants : 2.592 ; Suffrages exprimés : 2.537.

MM.	1 ^{er} Tour	2 ^{me} Tour	MM.	1 ^{er} Tour	2 ^{me} Tour
DHORDAIN, P. élu.	1.090 v.	1.362 v.	SUSTENDAL. A..	470 v.	»
BOULANGER, J..	733 v.	1.159 v.	Divers.....	17 v.	9

STATISTIQUE DES VOIES DE COMMUNICATION.

CHEMINS DE FER.

Lignes d'Intérêt général en exploitation.

Nos des sections	DÉSIGNATION DES SECTIONS DE LIGNES.	DATE des ACTES DE CONCESSION	Longueur kilométrique dans le département du Nord.
COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU NORD.			km
1	Amiens à Lille par Douai	Loi du 15 juillet 1845	36.7
2	Lille à la frontière belge vers Tourcoing.	Idem.	45.7
3	Raccordement de Roubaix à Tourcoing- les-Francis.....	Déc. du 11 janv. 1904	2.4
4	Douai à Valenciennes.....	Loi du 15 juill. 1845.	35.8
	Valenciennes à la frontière belge par Blanc-Misseron.....	Idem.	44.7
6	Lille à Calais-Maritime.....	Idem.	59.8
7	Hazebrouck à Dunkerque.....	Idem.	41.2
8	Creil à la frontière belge vers Jeumont..	Déc. du 19 fév. 1852	60.7
9	Busigny à Somain.....	Idem.	54.4
10	Hautmont à la front. belge vers Feignies.	Déc. du 19 août 1854	9.4
11	Raccordement de Maubeuge vers Feignies	Idem.	1.1
12	Lens à Hazebrouck.....	Déc. du 26 juin 1857	41.0
13	Lens à Ostricourt.....	Idem.	2.0
14	Lille à la frontière belge vers Balsieux..	Déc. du 6 juillet 1862	12.5
15	Soissons à la frontière belge vers Anor..	Idem.	7.3
16	Aulnoye à Valenciennes.....	Idem.	35.1
17	Anor à Aulnoye.....	Idem.	31.6
18	Cambrai (Bifurcation d'Escaudeuvres) à la frontière belge vers Bavaï.....	Loi du 15 juin 1872.	50.6
19	Pont de la Deûle à la frontière belge vers Bachy.....	Loi du 3 août 1875.	22.4
20	Dunkerque à la frontière belge vers Ghyvelde.....	Déc. du 23 mai 1863 et loi du 20 nov. 1883	13.4
21	Armentières à la frontière belge vers Heuplines.....	Déc. du 26 mai 1866 et loi du 20 nov. 1883	2.9
22	Lens à Armentières.....	Loi du 17 juill. 1879 et loi du 20 nov. 1883	13.6
23	Valenciennes à Solesmes.....	Idem.	24.5
24	Solesmes au Cateau.....	Idem.	12.3
25	Busigny à Hirson.....	Idem.	3.0
26	St-Just à Douai.....	Déc. des 22 mai 1873 et 10 septembre 1876	48.3
27	Raccordement de Cambrai-Ville à Cam- brai-annexe.....	Lois des 6 juillet 1875 et 20 nov. 1883.	2.5
28	Aubigny-au-Bac à Somain.....	Idem.	44.1
29	Don-Sainghin à Hénin-Liétard.....	Déc. du 14 janv. 1874 et loi du 20 nov. 1883.	6.5
30	Valenciennes à Douzies.....	Déc. du 14 nov. 1874. et loi du 20 nov. 1883.	33.2
31	La Madeleine à Comines.....	Déc. du 22 mai 1869 et loi du 20 nov. 1883.	44.8
32	Tourcoing à Menin.....	Idem.	12.3
33	Watten à Bourbourg.....	Idem.	12.6
34	Armentières à Berguette.....	Idem.	15.7
35	Berguette à St-Omer.....	Idem.	2.1
36	Calais à Dunkerque.....	Idem.	23.0
37	Somain à Roubaix et Tourcoing.....	Idem.	47.4
38	Maubeuge à Fourmies.....	Idem.	39.4
39	Ferrière-la-Grande à Cousolre.....	Idem.	41.2

N ^{os} des sections	DÉSIGNATION DES SECTIONS DE LIGNES	DATE des ACTES DE CONCESSION	Longueur kilométrique dans le département du Nord.
			km
40	Lille à Valenciennes par Orchies.....	Décr. du 14 juil. 1864 et loi du 20 nov. 1883	44.4
41	Lille à Béthune.....	Déc. des 29 août 1863 et 8 mars 1865. Loi du 20 nov. 1883.	25.4
42	St-Amand à Blanc-Misseron.....	Décr. du 26 oct. 1871 et loi du 20 nov. 1883	22.0
43	St-Amand à la frontière belge vers Maulde-Mortagne.....	Idem.	8.6
44	Chemins de fer de ceinture de Lille.....	Décr. du 11 juin 1874 et loi du 20 nov. 1883	6.1
45	Le Câteau à Wassigny.....	Loi du 20 nov. 1883.	4.2
46	Thiant à Lourches.....	Idem.	11.8
47	Don-Sainghin à Templeuve.....	Idem.	28.1
48	Haubourdin à St-André.....	Idem.	11.0
49	Denain à St-Amand.....	Idem.	17.5
50	Roubaix-Wattrelos à la frontière belge..	Loi du 20 nov. 1883 et décr. du 10 nov. 1888	4.0
51	Avesnes à Sars-Poteries.....	Loi du 20 nov. 1883 et déc. du 16 août 1893.	14.9
52	Marcoing à Masnières.....	déc. du 10 sept. 1876.	2.4
COMPAGNIE DES MINES D'ANZIN.			
4	Somain à Anzin et à la frontière belge..	Ordonn. des 24 oct. 1835 et 2 oct. 1846 et déc. du 24 oct. 1868	36.8
ADMINISTRATION DES CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT BELGE.			
4	Hazebroeck à la frontière vers Pope- ringhe.....	Décr. du 19 déc. 1866	14.7

RÉSEAU DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU NORD.

Situation des lignes. — Les lignes situées dans le département du Nord ont une longueur totale de 1082 km. Le raccordement de Roubaix à Tourcoing-les-Francis a été mis en service en 1910.

Gares, stations ou haltes. — Il n'y a eu aucune ouverture de Gare-Station ou halte dans le département du Nord en 1910.

Matériel moteur. — L'effectif des machines locomotives en service sur le réseau du Nord au 31 décembre 1910 était de 1.993, soit une diminution de 2 unités pendant l'année 1910. Ce matériel est dans un état satisfaisant.

Effectif du matériel. — L'effectif du matériel roulant de la Compagnie du Nord a été augmenté de 696 véhicules pendant l'année 1910. Le nombre des places offertes par les voitures à voyageurs a augmenté de 10.308 places, et la capacité de transport des wagons à marchandises de toute nature s'est accrue de 8.878 tonnes. L'état d'entretien de ce matériel est en général satisfaisant.

Exploitation commerciale — Les recettes se sont élevées, en 1910, pour l'ensemble des produits des lignes exploitées en France, à 293.611.602 fr. Elles avaient été de 280.142.277 fr. en 1909. L'exercice de 1910 présente donc une augmentation de 13.469.325 fr. L'exercice de 1909 présentait une augmentation de 5.919.356 fr. par rapport à celui de 1908. — La longueur moyenne des lignes exploitées a été de 3.803 kil. en 1910, au lieu de 3.775 kil. en 1909. — Les recettes (impôt déduit) se sont élevées pour les

voyageurs à 96.506.547 fr., pour la grande vitesse à 27.513.976 fr. et pour la petite vitesse à 163.229.499 fr., soit au total, y compris certains produits divers, 293.611.602 fr., ce qui donne par kilomètre exploité une moyenne de 77.205 fr. — La dépense moyenne, soit 45.002 fr. par kilomètre, n'atteint que les 0,583 de la recette.

Le tableau ci-après indique dans quelles proportions se répartissent, dans les trois classes, les voyageurs au point de vue du nombre et de la recette.

Voyageurs. de	NOMBRE de voyageurs.	RECETTE impôt déduit.	PRODUIT moyen d'un voyageur.	Proportion des classes.	
				pour 1,000 voya- geurs.	dans une recette de 1,000 fr.
		fr.	fr. c.	v.	fr.
1 ^{re} classe...	2.771.107	15.198.068 »	5.484	27	158
2 ^e classe....	9.866.934	26.096.464 »	2.645	97	270
3 ^e classe....	88.917.074	55.199.862 »	0.621	876	572
Ensemble.	101.555.115	96.494.394 »	0.950	1.000	1.000
Part Nord sur le transport des voyag. par les tr. de Ceinture.		12.453 »			
Total.....		96.506.547 »			

Dans une recette de 1.000 fr. les voyageurs et grande vitesse entrent pour 422 fr. la petite vitesse pour 556 fr., les recettes diverses pour 8 fr., les produits divers pour 14 fr.

Il existait au 1^{er} janvier 1911 sur le réseau exploité par la Compagnie du chemin de fer du Nord 751 gares, stations ou haltes et 379 points d'arrêt facultatifs entre les stations.

Mouvement commercial par gare en 1910.

Numéros d'ordre des sections de lignes indiquées à la p. 315	GARES ET STATIONS situées dans le département.	VOYAGEURS	GRANDE VITESSE	PETITE VITESSE
		DÉPART.	(EXPÉDI- TIONS)	EXPÉDITIONS
		(1)	Messageries non compris les colis postaux.	ARRIVAGES
		Nombre	Tonnes	Tonnes
1	Lambres PA.....	5.683	»	»
	Faubourg-St-Eloi PA.....	1.897	»	»
	Douai et garages de Dechy.....	1.433.558	2.674	742.535
	Dorignies-Passerelle PA.....	146.342	»	»
	Pont de la Deûle.....	187.462	116	575.465
	Auby PA.....	65.713	»	»
	Leforest.....	74.747	123	405.905
	Evin-Malmaison PA.....	11.994	»	»
	Ostricourt (halte).....	32.822	»	»
	Libercourt.....	258.650	155	711.970
	Phalempin.....	157.036	49	23.480
	Seclin.....	470.959	265	200.870
	Wattignies-Templemars.....	111.547	55	10.665
	Faches-Thumesnil PA.....	4.333	»	»
	Petit-Ronchin (halte).....	29.579	»	47.010
	Ronchin PA.....	13.527	»	»
	Fives.....	»	»	362.450
	Lille.....	4.704.179	19.989	»
	Lille St-Sauveur et emb ^{ls} de la C ^{re}	»	»	733.400

(1) Y compris les abonnements, comptés d'après une évaluation nouvelle en 1903.

(PA) Points d'arrêt facultatifs, créés à titre d'essai entre les stations.

Numéros d'ordre des sections de lignes indiqués à la p. 395.	GARES ET STATIONS situées dans le département.	VOYAGEURS	GRANDE VITESSE (EXPÉDITIONS)	PETITE VITESSE
		DÉPART.	Messageries non compris les colis postaux.	EXPÉDITIONS et ARRIVAGES
		Nombre	Tonnes	Tonnes
2	Fives-St-Maurice (<i>halte</i>).....	78.996	1.706	»
	Le Pont-du-Lion-d'Or PA.....	4.071	»	»
	Croix-Wasquehal.....	186.980	934	263.710
	Roubaix.....	1.355.017	9.579	807.625
	Tourcoing-le-Tilleul.....	869.617	6.602	470.975
	Tourcoing-transit.....	659.347	»	568.610
	Sin-le-Noble PA.....	1.105	»	»
	Sin-Loubry PA.....	213	»	»
	Fosse-Dechy PA.....	74.931	»	»
	Guesnain PA.....	354	»	»
	Loffre PA.....	614	»	»
	Montigny-en-Ostrevent.....	82.111	55	113.265
	Ecaillon PA.....	2.704	»	»
	Bruille-Ecaillon PA.....	127	»	»
	Bruille-lès-Marchiennes PA.....	2.104	»	»
3	Somain.....	359.710	1.491	1.691.700
	Fenain-Sud PA.....	13.813	»	»
	Erre PA.....	4.692	»	»
	Hornaing PA.....	5.145	»	»
	Hélesmes PA.....	6.678	»	»
	Walleris (station).....	109.402	52	8.510
	Aremberg PA.....	20.839	»	»
	Raismes et garage de la Malmaison.....	160.202	261	241.160
	Maraicieux PA.....	5.959	»	»
	Beuvrages PA.....	5.484	»	»
	La Bleuse-Borne PA.....	35.575	»	»
	Pont-de-l'Escaut PA.....	3.903	»	»
4	Valenciennes et garages de Beuvrages et de la Bleuse-Borne. (Valenciennes-Annexe)	1.352.897	3.705	1.465.135
	St-Saulve PA.....	4.254	»	»
	Parc d'Onnaing PA.....	1.363	»	»
	Onnaing.....	116.855	249	80.905
	Quarouble PA.....	1.853	»	»
	Blanc-Misseron et garage de Thivencelles.....	162.543	656	340.940
	Blanc-Misseron-transit.....	118.803	»	819.020
	Rougebarre-Verte-Rue P.A.....	6.911	»	»
	La Madeleine.....	149.100	2.564	519.820
	St-André.....	102.823	455	66.810
5	Lambertart PA.....	2.197	»	»
	Lompret PA.....	1.822	»	»
	Pérenchies.....	132.919	210	48.000
	Prêmesques PA.....	4.655	»	»
	La Chapelle-d'Armentières PA.....	7.833	»	»
	Armentières.....	735.632	2.123	190.640
	Nieppe (<i>halte</i>).....	14.885	4	»
	Steenwerck.....	53.101	361	32.180
	Bailleul.....	161.580	610	76.115
	Strazeele.....	54.789	190	54.790
Hazebrouck (local et transit).....	358.222	981	156.140	
Ebblinghem.....	16.242	63	15.820	
Renescure (<i>halte</i>).....	17.446	8	»	
Watten-Eperlecques.....	87.257	97	24.690	

Numéros d'ordre des sections de lignes indiquées à la p. 385	GARES ET STATIONS situées dans le département.	VOYAGEURS	GRANDE VITESSE	PETITE VITESSE	
		DÉPART.	(EXPÉDITIONS) Messageries non compris les colis postaux.	EXPÉDITIONS et ARRIVAGES.	
		Nombre	Tonnes	Tonnes	
6	Cassel.....	63.207	700	28.830	
	Arnèke.....	38.958	89	34.600	
	Esquelbecq.....	61.943	351	50.280	
	Bergues.....	183.135	648	52.615	
	Coudekerque-Branche et garage de Petite-Synthe.....	48.018	265	174.635	
	Dunkerque.....	614.495	2.337	2.290.685	
	Busigny.....	147.144	269	35.875	
	Honnechy.....	23.982	99	8.530	
	Le Cateau (station).....	186.250	1.012	129.455	
	Ors.....	44.020	348	9.905	
	Landrecies.....	81.492	1.339	60.905	
	Hachette (halte).....	16.566	167	»	
	Sassegnies PA.....	4.392	»	»	
	Aulnoye et garage de Bachant..	226.273	435	280.815	
	7	Bachant P. A.....	19.963	»	»
St-Rémi-Mal-Bâti PA.....		29.965	»	»	
Hautmont et garage d'Entre- deux-Bois.....		276.479	722	1.028.340	
Grattières PA.....		1.459	»	»	
Sous-le-Bois.....		277.479	332	57.575	
Gare des Usines.....		»	»	627.845	
Louvroil PA.....		67.374	»	»	
Maubeuge et gar. d'Assevent.....		625.873	1.362	231.460	
Les Bons-Pères PA.....		34.211	»	»	
Recquignies.....		126.587	146	138.345	
Marpent P. A.....		46.282	»	»	
Rocq PA.....		6.851	»	»	
Jeumont et garage de Rocq.....		236.450	3.258	386.525	
Jeumont-transit.....		290.334	»	2.308.190	
Maurois (halte).....		15.720	61	»	
8	Bertry.....	80.977	289	16.260	
	Caudry.....	214.857	1.552	143.025	
	Fontaine-au-Pire PA.....	4.088	»	»	
	Cattenières.....	38.650	10	37.330	
	Wambaix PA.....	7.174	»	»	
	Cambrai-Annexe.....	73.943	418	362.005	
	Escaudœuvres PA.....	6.668	»	»	
	Iwuy.....	154.206	119	66.485	
	Bouchain.....	154.500	97	36.790	
	Louches.....	165.648	74	1.756.295	
	Les Six-Mariannes PA.....	1.061	»	»	
	Croix-Mesnil PA.....	23.159	»	»	
	9	Leyeau PA.....	8.937	»	»
		Feignies.....	197.612	131	87.135
		Feignies-transit.....	446.107	»	691.130
11	Thiennes.....	20.627	13	8.890	
	Steenbecque.....	95.199	345	14.685	
	Lezennes PA.....	118.584	»	»	
13	Hellemmes PA et garage.....	68.004	»	2.510	
	Annappes PA.....	57.476	»	»	
	Ascq.....	261.165	126	38.615	
	Baisieux.....	178.894	213	46.495	
	Baisieux-transit.....	300.227	»	426.760	
14	Anor et garage de la Haie-d'Anor	127.616	535	123.700	
	Anor-transit.....	41.756	»	209.925	

Numéros d'ordre des sections de lignes indiquées à la p. 368	GARES ET STATIONS situées dans le département.	VOYAGEURS	GRANDE VITESSE (EXPÉDITIONS)	PETITE VITESSE
		DÉPART.	Messageries non compris les colis postaux.	EXPÉDITIONS et ARRIVAGES
		Nombre	Tonnes	Tonnes
15	Berlaimont.....	47.846	222	30.660
	Locquignol PA.....	6.333	»	»
	Jolimetz PA.....	30.041	»	»
	Le Quesnoy et garag. du Quesnoy, de Gumez et de Ruesnes....	209.047	1.135	52.380
	Ruesnes PA.....	72.507	»	»
	Artres.....	120.956	42	65.150
	Quérénaing PA.....	80.038	»	»
	Maing-Famars PA.....	18.887	»	»
	Le Poirier et garage de Maing- Famars.....	229.419	48	174.790
	Faubourg-de-Paris PA.....	141.872	»	»
	Fourmies et gar. de Féron-Glageon	244.295	1.969	166.060
	Féron-Glageon PA.....	12.830	»	»
	Pont-de-Sains PA.....	4.628	»	»
	Sains-du-Nord.....	60.189	845	37.600
	16	Avesnelles PA.....	11.092	»
Avesnes (Nord).....		206.396	1.798	119.385
St-Hilaire PA.....		7.393	»	»
Dompierre (Nord).....		36.052	294	10.030
Montceau-St-Waast PA.....		17.770	»	»
Leval PA.....		11.128	»	»
Naves.....		32.707	12	7.775
Rieux (Nord).....		24.933	110	25.335
Avesnes-les-Aubert (<i>halte</i>)....		36.660	86	»
St-Aubert.....		11.227	261	40.035
St-Aubert-sucrierie (P. A.).....		28.190	»	»
Solesmes.....		134.090	2.042	92.910
Romerics (<i>halte</i>).....		12.537	141	»
Vendegies-Neuville (<i>halte</i>)....		22.358	294	»
Salesches-Poix du Nord.....		27.885	411	37.615
17	Ghissignies PA.....	5.752	»	»
	Gommegnies.....	69.292	129	19.550
	Bermeries PA.....	7.536	»	»
	St-Waast-la-Vallée PA.....	11.911	»	»
	Bettrechies-Bellignies (<i>gar. et h.</i>)	11.245	10	23.000
	Gussignies (<i>garage</i>) et PA.....	11.176	»	10.300
	Bavay.....	154.212	670	136.010
	Bavay-transit.....	12.062	»	33.820
	Roost-Warendin PA.....	16.827	»	»
	Marais-Warendin PA.....	24.545	»	»
	Raches.....	135.147	57	173.510
	Montreuil PA.....	15.794	»	»
	Flines-les-Raches.....	202.196	193	146.445
	Coutiches, (<i>halte</i>).....	63.577	32	»
	Bachy.....	20.775	16	5.690
Bachy-transit.....	24.316	»	83.965	
Rosendaël.....	59.915	417	45.660	
19	Leffrinckhoucke.....	11.389	7	2.670
	Zuydcoote (<i>halte et garage</i>)....	29.077	8	»
	Ghyvelde (Nord).....	65.228	70	34.510
20	Ghyvelde-transit.....	65.185	»	82.790
	Houplines.....	11.301	61	29.675
	Houplines-Transit.....	36.806	»	116.833

Numéros d'ordres des sections de lignes indiquées à la p. 395	GARES ET STATIONS situées dans le département.	VOYAGEURS	GRANDE VITESSE	PETITE VITESSE
		DÉPART.	(EXPÉDITIONS) Messageries non compris les colis postaux.	EXPÉDITIONS et ARRIVAGES
		Nombre	Tonnes	Tonnes
21	Beaucamps-Erquinghem.....	30.989	10	23.865
	Le Quesne PA.....	4.539	»	»
	Ennetières-en-Weppes.....	10.714	8	35.715
	Le Pont-Bertin PA.....	3.106	»	»
	La Tourelle PA.....	23.458	»	»
22	Trith-St-Léger.....	140.141	46	414.385
	Le Fort PA.....	23.265	»	»
	Prouvy-Thiant et gar. de Thiant.	76.808	142	62.890
	Fleury PA.....	5.603	»	»
	Haspres.....	73.284	31	21.030
	Saulzoir.....	80.460	47	30.600
	Haussy.....	117.740	16	12.855
	Briastre PA.....	7.920	»	»
	Neuvilly.....	25.895	82	19.110
	23	Montay PA et garage.....	6.385	»
Le Cateau (halte) PA.....		30.152	»	»
Gouzeaucourt.....		38.191	114	31.315
Villers-Plouich (halte).....		7.822	»	»
Marcoing.....		75.356	66	129.355
Masnères.....		27.913	59	77.615
Rumilly (halte et garage).....		60.962	»	»
Faubourg-St-Druon PA.....		847	»	»
Rue St-Ladre PA.....		444	»	»
Cambrai-Ville.....		701.280	2.960	159.350
26		Sancourt et garage de Blécourt.	27.028	18
	Fressies P. A.....	27.492	»	»
	Aubenchaul-au-Bac PA.....	1.798	»	»
	Oisy-le-Verger P. A.....	47.649	»	»
	Aubigny-au-Bac.....	52.220	31	16.745
	Brunémont P. A.....	46.307	»	»
	Arleux.....	88.784	102	66.940
	Cantin.....	39.799	41	19.800
	Sin-le-Noble.....	77.835	566	55.895
	Villers-au-Tertre PA.....	10.787	»	»
	Monchecourt.....	26.916	18	19.500
	28	Azincourt PA et garage.....	6.954	»
Aniche.....		182.254	684	195.765
Aoust PA.....		528	»	»
Malakoff PA et garage.....		15.174	»	»
Villers-Campeau PA.....		3.440	»	»
29	Bauvin-Provin.....	147.884	120	17.190
	Marais d'Annocullin PA.....	127.850	»	»
	Marly.....	71.555	245	73.750
	Saultain.....	84.136	73	20.165
	Curgies.....	84.504	12	13.210
	Jenlain (halte).....	43.141	40	»
	Wargnies-le-Grand.....	61.872	229	17.280
30	Wargnies-le-Petit PA.....	36.473	»	»
	La Flamengrie-St-Waast.....	26.286	25	9.910
	Audignies PA.....	45.609	»	»
	La Longueville.....	85.637	49	5.965
	Les Guides PA.....	16.199	»	»
	Douzies.....	9.210	62	25.125

Numéros d'ordre des sections de lignes indiquées à la p. 385	GARES ET STATIONS situées dans le département.	VOYAGEURS	GRANDR VITESSE	PETITE VITESSE
		— DÉPART.	(EXPÉDI- TIONS) Messageries non compris les colis postaux.	— EXPÉDITIONS et ARRIVAGES
		Nombre	Tonnes	Tonnes
	Marquette PA.....	6.814	»	»
	Wambrechies.....	11.700	39	18.270
	Ver-Galant PA.....	1.227	»	»
31	Quesnoy-sur-Deûle.....	42.240	101	81.935
	Deulémont PA.....	5.296	»	»
	Ste-Marguerite PA.....	13.765	»	»
	Comines (France).....	84.314	360	41.645
	Comines-transit.....	64.120	»	48.795
	Blaac-Seau PA.....	38.200	»	»
	Tourcoing-les-Francis.....	240.544	880	209.525
32	Pied-de-Bœuf PA.....	25.621	»	»
	Roncq.....	171.012	38	39.000
	Le Pèlerin PA.....	48.183	»	»
	Halluin.....	277.153	718	129.635
	Halluin-transit.....	118.112	»	100.755
33	Holque PA.....	8.483	»	»
	St-Pierre-Brouck.....	17.032	16	18.240
	Bourbourg-Campagne PA.....	2.442	»	»
34	Erquinghem-s.-la Lys (h.).....	23.858	»	»
	La Gorgue-Estaires.....	100.241	576	40.625
	Merville.....	105.397	333	64.575
35	Blaringhem.....	27.461	5	8.295
	Gravelines.....	127.114	2.483	128.095
	Bourbourg.....	132.513	346	57.010
	Craywick-Coppenaxfort PA.....	2.674	»	»
36	Loon-Plage.....	25.334	9	27.625
	Spicker PA.....	9.785	»	»
	Petite-Synthe (halte).....	4.456	»	»
	Le Pont-de-Petite-Synthe PA.....	10.130	»	»
	Fenain.....	43.925	21	11.055
	Wandignies-Hamage (PA et gar.).....	47.260	»	»
	Marchiennes.....	68.790	66	52.945
	Beuvry les-Orchies.....	54.771	158	10.530
	Moulin-de-Beuvry (garage).....	»	»	(1) »
	Nomain-Ouvignies (halte).....	21.803	»	»
	Genech.....	37.741	14	4.660
	Cobrieux PA.....	6.574	»	»
	Cysoing.....	140.744	134	15.825
	Bouvines PA.....	46.275	»	»
37	Gruson PA.....	11.879	»	»
	Anstaing PA.....	18.804	»	»
	Tressin (halte et garage).....	71.189	»	14.525
	Forest PA.....	16.340	»	»
	Hem P. A.....	11.590	»	»
	Petit-Lannoy PA.....	8.917	»	»
	Lannoy.....	30.678	523	99.205
	Les Trois-Ponts PA.....	485	»	»
	Roubaix-Wattrelos et garages de Crétinier et du Laboureur.....	55.589	1.160	455.355
	Le Sapin-Vert PA.....	5.269	»	»
	Rousies.....	41.783	65	13.315
38	La Machine PA.....	5.074	»	»
	Ferrière-la-G ^{de} et garages de la Machine et du Bois-Castiaux.....	71.843	163	172.145

(1) Le trafic P.V. de ce garage figure avec Orchies.

Numéros d'ordre des sections de lignes indiquées à la p. 335	GARES ET STATIONS situées dans le département.	VOYAGEURS	GRANDE VITESSE (EXPÉDITIONS)	PETITE VITESSE
		DÉPART.	Messageries non compris les colis postaux.	EXPÉDITIONS et ARRIVAGES
		Nombre	Tonnes	Tonnes
38 (suite)	Ferrière-la-Petite.....	19.436	11	55.005
	Obrechies (<i>halte</i>).....	18.707	2	»
	Dimechaux PA.....	5.256	»	»
	Dimont PA.....	6.208	»	»
	Sars-Poteries et garage de Sars-Poteries.....	41.588	121	51.250
	Lez-Fontaine PA.....	3.733	»	»
	Solre-le-Château.....	44.033	230	21.980
	Liessies.....	13.796	22	8.555
	Trélon-Glageon.....	59.155	575	96.385
	Glageon-Couplevoie PA.....	6.013	»	»
39	Cerfontaine PA.....	8.492	»	»
	Colleret (<i>halte</i>).....	22.246	68	3.555
	Quiévelon PA.....	5.721	»	»
	Aibes PA.....	15.209	»	»
	Cousolre.....	63.342	212	32.245
	Lezennes-Mont-de-Terre PA...	29.876	»	»
	Lesquin.....	187.702	117	54.975
	Fretin.....	171.236	26	36.020
	Ennevelin PA.....	5.780	»	»
	Templeuve.....	138.183	111	18.470
40	Nomain.....	15.532	31	12.620
	Orchies.....	256.214	1.040	80.285
	Landas.....	53.585	42	8.705
	Rosult.....	76.347	126	17.000
	St-Amand et PA et garage du Moulin-des-Loups.....	419.424	720	220.580
	La Forêt PA.....	205	»	»
	Vicoigne PA.....	1.382	»	»
	Raismes-Vicoigne.....	70.283	19	96.465
	Le Marais-de-Beuvrages PA....	»	»	»
	Beuvrages (<i>halte</i>).....	32.525	17	4.810
41	Lille (Porte de Douai) PA.....	9.923	»	»
	Lille (Porte d'Arras).....	26.975	756	62.115
	Lille (Porte des Postes).....	75.911	821	132.310
	Loos et gar. des Oliveaux.....	59.064	632	176.220
	Haubourdin (station).....	107.621	551	204.065
	Santes.....	46.745	70	49.755
	Wavrin.....	203.174	60	21.895
	La Fontaine PA.....	45.703	»	»
	Don-Sainghin.....	272.554	472	109.745
	Marquillies.....	44.777	26	90.980
42	Salomé PA.....	54.068	»	»
	La Bassée.....	71.668	341	62.775
	Haisnes PA.....	111.386	»	»
	Mont-des-Bruyères PA.....	2.736	»	»
	St-Amand-Thermal (<i>halte</i>).....	5.241	»	»
	N.-D.-aux-Bois PA.....	6.529	»	»
	Odomez-Notre-Dame.....	8.357	19	52.195
	Le Sarteau PA.....	7.072	»	»
	Les Trieux de Fresnes PA.....	876	»	»
	Fresnes et garage d'Escautpont..	23.692	209	92.815
42	Escautpont (Nord) PA.....	6.896	»	»
	Thivencelles (<i>garage</i>).....	»	»	(1) »
	Le Marais-de-Vicq PA.....	1.802	»	»
	Vicq (<i>halte</i>).....	7.045	»	»

(1) Le trafic P.V. de ce garage figure avec celui de Blanc-Misseron local.

Numéros d'ordre des sections de lignes indiquées à la p. 305	GARES ET STATIONS situées dans le département.	VOYAGEURS	GRANDE VITESSE	PETITE VITESSE
		DÉPART.	(EXPÉDITIONS). Messageries non compris les colis postaux.	EXPÉDITIONS et ARRIVAGES
		Nombre	Tonnes	Tonnes
43	Lecelles	28.446	42	12.400
	Maulde-Mortagne.....	95.182	130	111.505
	Maulde-Mortagne-transit.....	33.443	»	122.385
44	Lille Port-Vauban.....	»	»	101.875
	St-Souplet.....	44.738	57	13.375
45	La Demi-Lieue PA.....	2.241	»	»
	Haulchin-Thiant.....	40.154	34	41.060
46	Wavrechain PA.....	4.206	»	»
	Denain	563.149	302	74.135
47	Escaudain PA.....	1.705	»	»
	Annœullin.....	116.008	213	30.500
	Allennes-les-Marais (halte).....	39.861	8	26.550
	Gondécourt.....	78.459	24	25.475
	Rue des Chauffours PA.....	1.170	»	»
	Templemars (halte).....	5.932	»	»
	Avelin (halte et garage).....	18.259	10	6.555
	Pont-Thibaut PA.....	41.421	»	»
	Pont-à-Marq.....	52.013	127	27.145
	Canchompmez.....	4.410	2	1.280
48	La Croizette PA.....	202	»	»
	Cappelle (halte).....	25.709	7	»
	Haubourdin (halte).....	5.975	3	»
	Sequedin (halte et garage).....	5.430	3	18.325
	Lomme et PA et garage du Marais-de-Lomme.....	10.527	418	115.500
	Lambertart (halte).....	1.790	3	»
	Bellevue PA.....	2.686	»	»
49	Haveluy.....	32.469	22	2.610
	Wallers (halte).....	83.664	1	»
	Hasnon.....	115.355	169	12.005
	Millonfosse (halte et garage).....	31.080	15	4.480
50	Garage de Ste-Marguerite.....	»	(1)	»
	La Rue Carnot.....	»	»	»
	Wattrelos-local.....	38.920	155	25.210
	Wattrelos-transit.....	60.764	»	47.115
	Camp-de-César (garage).....	»	(2)	»
51	Flaumont-Wandrechies PA.....	5.709	»	»
	Semeris.....	10.248	19	2.250
	Felleries.....	49.223	230	19.555
	Beugnies.....	12.350	* 38	14.605

(1) Le trafic P.V. de ce garage figure avec celui de Roubaix-W^{es}.

(2) Le trafic P.V. de ce garage figure avec celui d'Avesnes (Nord).

Lignes d'intérêt général concédées ou en construction. — *Embranchement avec gare de débord à Valenciennes.* — Le projet a été pris en considération par décision ministérielle du 7 mai 1903. Les travaux à exécuter ont été déclarés d'utilité publique par décret du 17 octobre 1908 lequel a également approuvé la convention. Le projet définitif et l'estimation des dépenses ont été approuvés, sous réserves, par décision du 26 janvier 1910 de M. le Ministre des Travaux Publics.

Les travaux sont en cours d'exécution.

Embranchement avec gare de débord à Cambrai. — Les travaux ont été déclarés d'utilité publique par décret du 14 octobre 1909. Le projet définitif est actuellement soumis aux conférences entre les Services administratifs intéressés.

Lignes d'Intérêt local en exploitation.

DÉSIGNATION DES SECTIONS DE LIGNES.	ACTES DE CONCESSION.	Longueurs en exploitation
COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER D'ACHIEZ A BAPAUME.		
Bapaume à Marcoing.....	Décret du 20 janvier 1875	5.477 ^m
SOCIÉTÉ DES CHEMINS DE FER DU CAMBRÉSIS.		
Denain au Catelet.....	Loi du 26 septemb. 1882	50.062
COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DES FLANDRES.		
Bergues à Hazebrouck et à Hondschoote	Loi du 2 avril 1891.	43.022
COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE BETTRECHIES A HON.		
Bettrechies à Hon avec embr. sur Bavaï.	Loi du 12 août 1893.	9.365
COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE MAUBEUGE A VILLERS-SIRE-NICOLE.		
Maubeuge à Villers-sire-Nicole.....	Loi du 12 août 1893.	12.148
COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE PONT-DE-LA-DEULE A PONT-A-MARCOÏ.		
Pont-de-la-Deule à Pont-a-Marcq.....	Loi du 9 août 1894.	28.770
COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE MARQUION A CAMBRAI.		
Marquion à Cambrai.....	Loi du 17 avril 1898.	9.417
M. MICHON, 14, AVENUE DE L'OBSERVATOIRE, A PARIS.		
Hondschoote à Bray-Dunes.....	Loi du 30 avril 1902.	15.170
COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER D'AULNOYE A PONT-SUR-SAMBRE.		
Aulnoye à Pont-sur-Sambre.....	Loi du 9 mars 1904.	5.315
M. MICHON, 14, AVENUE DE L'OBSERVATOIRE, A PARIS.		
Don à Fromelles.....	Loi du 30 avril 1902.	18.098
COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER D'HAZEBROUCK A MERVILLE.		
Hazebrouck à Merville.....	Loi du 13 mars 1903.	13.005
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES CHEMINS DE FER ÉCONOMIQUES.		
Groupe du Sud et Louches à Cambrai..	Lois des 12 août 1893.	102.561
	7 Jul. 1896 et 20 avril 1904	9 746
Groupe du Nord.....	Loi du 27 juillet 1907..	

On trouvera dans le tableau ci-dessous, les résultats comparatifs de l'exploitation par ligne et par kilomètre pendant les années 1910 et 1909.

DÉSIGNATION DES LIGNES.	RÉSULTATS DE L'EXPLOITATION par kilomètre du 1 ^{er} janvier au 31 décembre.						
	ANNÉE 1909			ANNÉE 1910			
	Recettes	Dépenses	Produit net	Recettes	Dépenses	Produit net	
1 ^o LIGNES AYANT LA GARANTIE DE L'ÉTAT ET DU DÉPARTEMENT.							
Denain au Catelet.....	7.893 01	5.441 53	2.451 48	8.267 80	5.620 37	2.647 43	(Voie de 1 ^m). Les résultats s'appliquent aux lignes réunies de Denain au Catelet et de St-Quentin au Catelet.
Bergues à Hazebrouck.....	5.077 61	3.682 40	1.395 21	5.490 93	2.770 95	2.719 98	(Voie de 1 mètre).
Pont-de-la-Deule à Pont-a-Marcq	9.542 37	5.196 77	4.345 60	9.698 52	6.883 52	2.815 "	(Voie normale).
Maubeuge à Villers-sire-Nicole.	6.237 70	4.618 86	1.618 34	6.725 41	4.664 53	2.060 88	(Voie de 1 mètre).
Bettrechies à Hon et à Bavaï.	4.854 95	4.704 51	153 44	5.421 49	4.764 97	655 52	(Voie normale).
Marquion à Cambrai.....	8.334 "	6.064 "	2.270 "	8.770 "	6.047 "	2.723 "	(Voie normale).
Hondschoote à Bray-Dunes.....	2.497 24	2.954 22	- 453 98	2.477 57	3.150 54	-672 97	(Voie de 1 mètre).
Aulnoye à Pont-sur-Sambre.....	5.278 59	4.746 54	532 05	5.044 71	4.564 18	480 53	(Voie normale).
Don à Fromelles.....	2.263 32	3.934 05	-1.670 73	2.340 90	4.130 "	-1789 10	(Voie normale).
Hazebrouck à Merville.....	3.537 87	3.923 92	- 386 05	3.359 85	3.730 93	-371 08	(Voie normale).
Groupe du Sud.....	2.128 94	2.219 "	- 90 06	2.548 78	3.427 27	-878 49	(Voie de 1 mètre).
2 ^o LIGNE NE RECEVANT PAS DE SUBVENTION.							
Achiez à Marcoing.....	16.540 "	8.692 "	7.848 "	16.340 "	8.905 "	7.435 "	(Voie normale). Les résultats s'appliquent aux lignes réunies d'Achiez à Bapaume et de Bapaume à Marcoing.

Lignes d'Intérêt local concédées ou en construction.

Lignes d'Haspres à Solesmes, de Solesmes à Quiévy vers Caudry, de Solesmes à Landrecies et de Landrecies à Avesnes (Groupe du Sud). — La mise en exploitation des lignes de Solesmes à Quiévy, de Solesmes à Landrecies et de Landrecies à Avesnes, a eu lieu le 28 octobre 1907 et celle de la ligne d'Haspres à Solesmes le 4 septembre 1909.

Ligne de Louches à Cambrai. — L'ouverture à l'exploitation a eu lieu le 25 Octobre 1911.

Groupe du Nord. — Le réseau comprend les trois lignes ci-après :

1° Ligne d'Herzele à Saint-Momelin avec raccordement à un quai à établir sur l'Aa ;

2° Ligne de Bergues à Bollezele ;

3° Ligne de Bourbourg à Drincham.

La ligne d'Herzele à Saint-Momelin, pour la partie comprise entre les gares d'Herzele et d'Esquelbecq, a été ouverte à l'exploitation le 23 Juin 1910. La construction de la ligne entière d'Herzele à St-Momelin est en voie d'achèvement.

Lignes d'Intérêt local à l'étude

Ligne du Catelet à Masnières. — Le Conseil général ayant ajourné la construction de cette ligne par suite du refus des communes du département de l'Aisne de voter les subventions demandées, des études ont été faites en vue de desservir cette vallée par une ligne partant de la ligne de Cambrai à Catillon et aboutissant à Epehy. Cette solution permettrait aux trains d'arriver jusqu'à Cambrai en empruntant une section de la ligne de Cambrai à Catillon et d'autre part elle aboutirait à la gare d'Epehy de la C^{ie} du Nord, qui est une gare de bifurcation permettant de se diriger de ce point, soit sur St-Quentin, soit sur Paris. La question est actuellement à l'étude.

Ligne de Douai à Marquion. — A la date du 9 Juin 1910, la Commission interdépartementale (Nord et Pas-de-Calais), a préconisé un tracé partant de Marquion pour aboutir à Douai, en passant par ou près Rumaucourt, Ecourt-St-Quentin, Lécluse. Cette commission a également envisagé la construction d'une autre ligne partant de Sauchy-Lestrées pour aboutir à Aubigny-au-Bac, en passant par Oisy le Verger, mais les représentants du Nord ont formulé certaines réserves, notamment au sujet de la participation du département du Nord dans les dépenses de construction du tronçon à exécuter sur le territoire du Nord. La question de construction de la ligne de Douai à Marquion ne pourra utilement être soumise au Conseil Général qu'après un accord des représentants des deux départements du Nord et du Pas-de-Calais avec un concessionnaire d'exploitation. Des négociations sont entamées à ce sujet.

Ligne de Fourmies à Wignehies. — La concession de cette ligne a été demandée par MM. Beau et Van Diest. Le projet de construction de la ligne a été reavoyé au demandeur en concession pour négocier avec la Compagnie du Nord les conditions de la gare commune de Fourmies. Ces négociations n'ont pas abouti jusqu'à présent. D'autre part, le tracé qui avait été présenté comporte des courbes de trop faible rayon qu'on ne peut adoucir que par des acquisitions de propriétés. Le demandeur en concession ne paraît pas vouloir faire ces acquisitions à son compte. Enfin, la question de construction de cette ligne est liée à celle du prolongement du chemin de fer d'Etraungt jusqu'à Wignehies et Fourmies. Peut-être sera-t-il possible de se borner à desservir Wignehies par cette ligne d'intérêt local à voie étroite. Cette solution permettrait de résoudre plus facilement les difficultés existantes.

Cette question doit être soumise à la Commission des travaux.

TRAMWAYS.

Tramways déclarés d'utilité publique.

Le tableau ci-après fait connaître la longueur totale des tramways ou chemins de fer sur voies publiques en exploitation, en construction, ou concédés dans le département du Nord, à la fin de l'année 1911.

DÉSIGNATION DES LIGNES	DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE	LONGUEURS		
		en exploitation. m.	en construction ou à construire. m.	Totales. m.
Tramways de Lille.....	Décrets des 4 oct. 1873, 12 mars 1875, 12 oct. 1877, 21 août 1888, 18 fév. 1891, 9 août 1900, 20 mai 1901, 11 juin 1903, 1 ^{er} nov. 1903 et 8 décembre 1907.	102.240	1.634	403.874
Id. de Roubaix-Tourcoing...	Id. des 8 déc. 1875, 26 avril 1880, 28 avril 1894, 17 mai 1898, 17 octob. 1900, 20 avril 1905 et 29 septemb. 1909.	44.922	»	44.922
Id. de Dunkerque et de Rosendael-Malo.....	Id. des 14 sept. 1875, 27 avril 1877, 10 février et 6 avril 1898, 21 juin 1902 et 12 mars 1906.	44.233	798	45.031
Id. de l'arrondissement de Valenciennes et de Louches à Denain...	Id. des 30 juin 1876, 19 déc. 1882, 7 nov. 1885, 21 juin 1887, 10 juin 1892, 13 mai 1896 et 3 avril 1901	63.444	»	63.444
Id. de Cambrai à Catillon..	Décret du 17 août 1880.	34.582	»	34.582
Id. d'Armentières à Halluin.	Id. du 28 juill. 1891.	25.925	326	26.251
Id. de St-Amand à Hellemmes-Lille.....	Id. du 28 août 1893.	33.389	»	33.389
Id. de St-Pol-s-Mer à Dunkerque.....	Id. du 23 juillet 1895.	2.350	4.173	3 523
Id. de Béthune à Estaires par la Gorgue.....	Id. du 12 mars 1897.	3.403	297	3.700
Id. de Dorignies à Aniche avec embranchem. sur la gare de Douai et sur Sin-le-Noble.....	Décrets des 25 sept. 1897 et 16 mai 1903.	21.206	»	21.206
Id. de Cassel.....	Id. du 2 juin 1899.	3.539	»	3.539
Id. d'Armentières.....	Id. du 26 janvier 1900..	7.991	»	7.991
Id. de Maubeuge.....	Id. du 7 mai 1902.....	20.360	10.087	30.447
Id. de Cambrai.....	Id. des 3 octobre 1902 et 10 Mars 1910.	42.245	885	43.130
Réseau départemental.....	Id. du 22 février 1904...	49.450	44.000	60.450
Tramways d'Ypres à Steenwerck (partie comprise dans le département du Nord)...	Id. du 11 septembre 1906	4.952	»	4.952
Tramway entre Dunkerque et Petite-Synthe.....	Id. du 21 Juillet 1911.	»	6.730	6.730
Totaux pour les tramways déclarés d'utilité publique		440.931	32.930	473.861

Le produit brut kilométrique pendant les années 1909 et 1910 figure ci-après :

DÉSIGNATION DES LIGNES.	RÉSULTATS DE L'EXPLOITATION par kilomètre du 1 ^{er} janvier au 31 décembre.						
	1909			1910			
	Recettes.	Dépenses.	Produit net.	Recettes.	Dépenses.	Produit net.	
1^o TRAMWAYS AYANT LA GARANTIE DE L'ÉTAT ET DU DÉPARTEMENT.							
Cambrai à Catillon	fr. 6525 92	fr. 5653 49	fr. 872 43	fr. 7055 06	fr. 5397 47	fr. 1657 89	Voie de 1 mètre.
Armentières à Halluin . . .	4160 76	3327 50	833 26	4279 93	3624 36	655 57	Id.
St-Amand à Hellemmes . . .	2501 30	2811 26	309 96	2581 95	2674 40	92 45	Id.
2^o TRAMWAYS SANS GARANTIE DE L'ÉTAT OU DU DÉPARTEMENT.							
Réseau de Valenciennes et extensions	13689 29	7503 34	6185 95	13350 50	7617 11	5733 39	Id.
Lourches à Denain							
St-Pol-s-Mer à Dunkerque . .	23459 74	19267 78	4194 96	15782 32	12859 75	2922 57	Voie de 0 m. 60.
Réseau de Lille	47858 30	28816 17	19042 13	48672 91	30032 97	18639 94	Voie normale.
Réseaux de Roubaix et Tourcoing	33876 56	24422 82	9453 74	39541 90	27235 61	12306 29	Voie de 1 mètre.
Réseau de Dunkerque							
Dunkerque à Rosendaël . . .	13733 03	11099 09	2673 94	33473 82	24481 69	9292 13	Voie normale.
Douai à Aniche	16040 64	11241 95	4828 69	17483 54	11300 05	6143 49	Id.
Béthune à Estaires							Voie de 1 mètre.
Tramway de Cassel	8711 50	11012 80	2301 30	8542 86	11870 "	3327 14	Id.
Réseau d'Armentières	12063 60	8293 97	3769 63	13829 82	10300 79	3529 03	Id.
Tramways de Maubeuge . . .	15017 16	12445 89	2601 27	15967 75	13267 69	2699 06	Id.
Tramways de Cambrai	12016 87	9422 74	2594 13	15160 88	11815 06	3355 82	Id.
Réseau départemental	"	"	"	30101 42	19536 20	10565 22	Id.
Tramway du Seau à Steenwerck	1549 77	3460 32	1910 55	893 15	4234 21	3341 06	Id.

Tramway de Mouvaux à Comines. — La Compagnie concessionnaire du tramway de Mouvaux à Comines n'ayant point tenu ses engagements au sujet de l'époque fixée par le cahier des charges pour l'ouverture de la ligne à l'exploitation, le Conseil général a décidé qu'il y avait lieu de poursuivre contre la Société française des voies ferrées économiques, l'application de la pénalité de déchéance prévue dans le contrat de concession. La Compagnie est en liquidation.

Réseau départemental de Tramways. — Ce réseau comprend les lignes suivantes :

A. du nouveau boulevard de Lille à Roubaix et à Tourcoing ; B. de Lille à Leers ; C. d'Hem à Roubaix ; D. de Leers à Roncq ; E. de Leers à Roubaix.

Il a été déclaré d'utilité publique par décret du 22 février 1904. Toutes les lignes doivent être livrées à l'exploitation dans un délai de 3 ans à partir de la remise de la plate-forme du nouveau Boulevard.

Un décret a substitué au concessionnaire primitif la Société anonyme dite l'« Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing ».

Les lignes A, B, C et E sont en exploitation. La ligne D ne tardera pas à l'être également.

Tramways à l'étude.

Tramway d'Estaires à Bailleul. — Le concessionnaire n'ayant pu justifier des ressources nécessaires pour mener à bien l'entreprise, des pourparlers ont été engagés avec la C^{ie} des Tramways de l'Artois en vue de l'amener à exécuter le plus promptement possible la ligne dont il s'agit.

Tramway de Bailleul à Ypres. — Cette ligne projetée forme le prolongement de celle qui reliera Béthune à Bailleul, suivant les concessions Béthune-Estaires et Estaires-Bailleul, de sorte que la concession doit être accordée à la ville de Bailleul.

Des pourparlers sont engagés depuis un certain temps avec la Société des chemins de fer vicinaux belges, en vue de leur concéder la ligne en question.

La compagnie des tramways de l'Artois a également fait connaître que pour donner à la ligne d'Estaires à Bailleul toute son importance, il convenait de la relier aux chemins de fer vicinaux belges et qu'elle avait engagé dans ce sens des pourparlers avec cette Société pour effectuer la jonction des voies ferrées au point où la frontière rencontre la ligne directe entre Ypres et Bailleul.

Tramway de la Gare de Gravelines à la plage de Petit-Fort-Philippe. — Par une demande en date du 7 Août 1910, MM. Bourgeois et Cousin, demeurant à Gravelines, ont sollicité la concession d'une ligne de tramways à voie d'un mètre, entre la gare de Gravelines et la plage de Petit-Fort-Philippe, à construire sans participation de l'Etat et du Département.

Le projet a été soumis aux enquêtes et conférences réglementaires. La Commission départementale, déléguée à cet effet par le Conseil général, a émis le 6 Septembre 1911, un avis favorable au projet.

Tramway entre la Place de Vieux-Condé et Péruwelz. — Par délibération en date du 11 mai 1910, le Conseil général a autorisé la mise à l'enquête d'un avant-projet de tramway allant de la frontière belge, lieu dit le Mont de Péruwelz, à la Place de Vieux-Condé. Le projet a été soumis à l'enquête d'utilité publique et aux conférences réglementaires.

Tramway de St-Pol-sur-Mer. — *Substitution de la traction électrique à la traction animée.* — D'accord avec la municipalité de St-Pol-sur-Mer, la Société exploitante du tramway de St-Pol-sur-Mer à Dunkerque a demandé la substitution de la traction électrique à la traction animée encore en vigueur sur cette ligne et son incorporation dans le réseau des tramways électriques de Dunkerque.

Cette demande a été soumise aux formalités réglementaires.

Extension du réseau des tramways de Valenciennes. — 1^o Etablissement d'une ligne de l'ancienne Porte Ferrant à la Place Dampierre. Cette ligne est destinée à améliorer l'itinéraire actuel du tramway de Valenciennes à Denain, en supprimant le détour par le pont Jacob et la Croix d'Anzin.

Ce projet a été soumis à l'enquête du 13 Juillet au 14 Août 1911.

2^o Etablissement d'une ligne de la Place du Marché aux Herbes à la rue de Mons. Ce projet a pour but de faire aboutir la ligne de Valenciennes à Blanc-Misseron, dont le terminus actuel se trouve rue de Mons, au même point central que toutes les autres lignes du réseau. L'enquête sur le dit projet a eu lieu du 7 Août au 7 Septembre 1911.

Disjonction de trois lignes comprises dans le réseau interdépartemental : Lille-Armentières Lille-Halluin et Lille-Wambrechies. Par une décision en date du 17 Février 1909, M. le Ministre des Travaux Publics a fait connaître à M. le Préfet que la déclaration d'utilité publique ne pourra être prononcée qu'après un complément d'instruction, notamment en ce qui concerne les traversées des lignes d'intérêt général.

A la date du 4 Mars 1911, la Société l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing a présenté des avant-projets de variantes aux tracés enquêtés de ces trois lignes. Une nouvelle enquête a été ordonnée par arrêté préfectoral du 14 Mars 1911, elle a eu lieu du 3 Mai au 4 Juin 1911.

Groupe de Tramways de Valenciennes et environs. — Concession Wuilbaut. — Ce réseau comprenait les quatre lignes suivantes :

- 1° Valenciennes à Marly ;
- 2° Valenciennes à La Briquette ;
- 3° Valenciennes à Denain par le Poirier, Trith-St-Léger, Maing et Haulchin ;
- 4° Valenciennes à Wallers par Petite-Forêt, Aubry, Hérim, Oisy et Bellaing.

Mais à la suite de l'enquête, le demandeur en concession se mit d'accord avec M. Mongy pour solliciter conjointement et solidairement la concession d'un réseau unique de tramways comprenant les lignes ci-après indiquées et qui font partie des réseaux soumis à l'enquête sur la proposition de l'un ou de l'autre :

- 1° Ligne de Somain à Valenciennes par Erre, Hornaing, Hélesmes, Wallers, La Thuilerie, Bellaing, Oisy, Hérim, Aubry, Petite-Forêt, La Pyramide, Avenue de Bouchain et la Gare de Valenciennes ;
- 2° Ligne de Denain à Valenciennes par Thiant, Maing, Trith et Le Poirier ;
- 3° Ligne de Valenciennes à Marly ;
- 4° Ligne de Valenciennes à Famars par La Briquette et Famars.

Le Conseil général a donné, dans sa session d'Octobre 1911, son approbation à cet arrangement.

Demande en concession de M. Mongy d'un réseau interdépartemental de tramways. — Dans sa session d'Avril-Mai 1911, le Conseil général a déclaré surseoir à toute décision définitive pour permettre à M. Mongy de présenter des propositions fermes.

Le 31 Juillet 1911, M. Mongy a adressé les dossiers de ces lignes qui se réduisent au nombre de quatre :

- Lille à Baisieux et à la frontière belge ;
- Lille à la limite du Pas-de-Calais, vers Lens ;
- Somain à Valenciennes ;
- Hélesmes à Valenciennes.

A la suite des résultats de l'enquête, M. Mongy a déclaré renoncer à la construction de la ligne de Lille à Lens, en raison du refus de la laisser pénétrer au centre de Lille ; les lignes de la région de Valenciennes ont été incorporées au réseau Wuilbaut, et un accord est intervenu entre M. Mongy et la Société l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing pour que la concession de la ligne de Lille à Baisieux soit donnée directement à cette dernière.

MARINE.

PORTS MARITIMES.

Le département du Nord possède deux ports, ceux de Dunkerque et de Gravelines, les seuls qui existent en France sur la mer du Nord.

Les renseignements ci-après feront connaître la consistance, l'étendue et l'importance du service de ces établissements.

Le service maritime du département du Nord comprend tout le développement des plages françaises de la mer du Nord, sur une longueur de 32 à 33 kilomètres, ainsi que le balisage et l'éclairage de toute la zone du littoral s'étendant depuis la limite des eaux françaises, à 16 ou 17 milles au large, jusque par le travers de la pointe de Walde, à 6 ou 7 milles au large, sur une longueur totale de 30 milles marins ou 55 à 56 kilomètres, en allant à peu près du N.-E. au S.-O.

Ce service comprend aussi l'entretien et l'amélioration de toutes les parties des ports, ainsi que les manœuvres continues des écluses et des canaux constituant les artères de débouché à la mer, qui servent à l'évacuation des eaux du pays et à la communication régulière entre les voies navigables de l'intérieur et les ports maritimes.

L'éclairage des ports, rades et passes navigables du Nord comporte un phare et des feux de marée à Gravelines; un phare électrique, un feu sur la tour de Leughenaer et des feux de marée à Dunkerque; quatre feux flottants, dont les deux premiers, le *Dyck* et le *Snouw*, marquent le chenal d'entrée par l'Ouest dans la rade, et les deux autres, le *Ruytingen* et le *Sandettié*, la route à suivre en mer pour éviter les bancs de Flandre.

Le balisage comporte l'emploi de 27 bouées. Quatorze de ces bouées sont lumineuses: elles servent à éclairer les approches du port.

Dunkerque est à la fois port militaire et port de commerce. La marine de l'Etat y possède des magasins importants situés sur le terre-plein du quai de rive droite du bassin de l'arrière-port.

La profondeur d'eau moyenne du chenal est de 9^m,40 en vives eaux et de 8^m,40 en mortes eaux ordinaires.

Les écluses qui font communiquer les bassins avec l'avant-port et le part d'échouage présentent les dimensions suivantes:

ÉCLUSES.	LARGEUR	LONGUEUR.		COTE du busc.	Hauteur d'eau sur le busc à haute mer			
		de tête en tête.	utile du sas.		de morte eau		de vive eau	
					minima.	maxima.	minima.	maxima.
Écluse à sas de la Citadelle.	13 ^m 00	100 ^m 00	50 ^m 00	—0 ^m 45	4 ^m 60	5 ^m 60	5 ^m 90	6 ^m 35
Écluse à sas de l'Ouest....	21 00	165 00	117 00	—1 55	5 70	6 70	7 00	7 45
Écluse à sas Trystram.....	25 00	240 00	170 00	—5 00	9 45	10 45	10 45	10 90

Les bassins à flot occupent une superficie totale de 49 hectares 65, se décomposant comme suit: Bassin du Commerce, 5 h. 75; Bassin de la Marine, 3 h.; Bassin de l'arrière-port, 3 h. 60; Darse N° 1, 8 h. 50; Darse N° 2 et bassin d'évolution, 10 h. 30; Darse N° 3, 4 h. 76; Darse N° 4, 6 h. 14; Bassin d'évolution des darses 3 et 4, 7 h. 60.

Les quatre darses constituent les bassins dits « de Freycinet ».

La longueur des quais offre un développement total de 10.495 m., savoir: port d'échouage, 1.932 m.; Bassin de l'Arrière-port, 540 m.; Bassin du Commerce, 1.120 m.; Bassin de la Marine, 570 m.; Darses N° 1 et 2 et bassin d'évolution, 3.058 m.; Darses N° 3 et 4 et bassin d'évolution, 3.275 m.

La largeur des quais des trois bassins varie de 15 à 30 mètres. Pour les darses, la largeur est comprise entre 60 et 100 mètres.

La superficie des terre-pleins des quais est, en totalité, de 79 hectares. Les voies ferrées des quais ont un développement de 43.673^m,77 et les voies ferrées de la nouvelle gare maritime déplacée par suite des travaux d'extension en arrière des darses 21.000^m.

Quatre formes de radoub, mises depuis 1891 à la disposition du commerce, permettent de réparer à Dunkerque les plus grands navires. Avec la navigation fluviale, qui prend chaque jour une plus grande extension, avec ses voies ferrées, ses quais, en un mot son outillage complet et perfectionné, sa position géographique exceptionnelle, le port de Dunkerque peut lutter avec ses concurrents les plus redoutables du continent.

Le mouvement commercial du port de Dunkerque est indiqué ci-dessous :

Le nombre des navires entrés et sortis en 1910 a été de 4.588, jaugeant ensemble 4.662.095 tonneaux et portant 3.192.464 tonnes de marchandises. Il y a eu, sur 1909, augmentation de 73 navires, augmentation de 110.463 tonneaux de jauge et de 237.672 tonnes de marchandises.

Le tonnage moyen a été de 1.016 tonneaux.

Une loi du 24 décembre 1903 a déclaré d'utilité publique un avant-projet d'extension du port de Dunkerque comprenant : l'extension des bassins à flot par l'allongement des darses 3 et 4 qui donnera 1.550 mètres de nouveaux quais aux navires de 8 m. 50 de tirant d'eau ; un canal provisoire de dérivation des waeteringues ; le prolongement du canal de l'île Jeanty ; des travaux relatifs à l'aménagement des fronts de mer à exécuter par les services civils ; des dépenses militaires et des acquisitions de terrains. La dépense est évaluée en totalité à 26.000.000 francs. La ville et la Chambre de Commerce de Dunkerque fournissent pour l'exécution des travaux une somme de 8.220.000 francs. Les travaux sont en cours d'exécution.

Une loi du 3 février 1910 a déclaré d'utilité publique un avant-projet de construction d'une 5^e darse dans les bassins de Freycinet. Les prévisions de dépenses sont de 15 millions. La ville et la Chambre de Commerce de Dunkerque se sont engagées à fournir un subside de 7.500.000 fr. à l'aide d'emprunts gagés sur des droits de péage déjà existants. Un premier projet comprenant les travaux de terrassements et maçonneries à l'air libre non compris dans l'emprise des fortifications (8.065.000 fr.) est en cours d'exécution.

Gravelines, port de 3^e ordre, situé à l'embouchure de l'Aa, se compose d'un chenal extérieur, d'un chenal intérieur, d'un port d'échouage et d'un bassin à flot. Leur longueur totale est d'environ 4.500 mètres et leur largeur moyenne de 50 à 60 mètres. La profondeur d'eau est de 5 mètres 60 en vives eaux et de 4 mètres 30 en mortes eaux.

A Gravelines, les navires entrés et sortis en 1910, ont été au nombre de 435, jaugeant ensemble 99.857 tonneaux et portant 83.525 tonnes de marchandises. Il y a diminution sur 1909 de 53 navires, de 3.112 tonneaux de jauge et de 2.025 tonnes de marchandises.

Le nombre des navires entrés et sortis s'est divisé comme suit :

	Français	Étrangers
A Dunkerque	1.925	2.663
A Gravelines.	139	296
	<u>2.064</u>	<u>2.959</u>

Pêche à la morue. — Le nombre des navires affectés à la pêche de la morue a été à Dunkerque de 33, de 3.249 tonneaux de jauge, montés par 634 marins, et à Gravelines de 65, de 2.894 tonneaux de jauge, avec 742 hommes d'équipage. Les produits ont été, pour les premiers, de 1.207 tonnes, d'une valeur de 850.000 fr., et pour les seconds, de 1.290 tonnes évaluées 789.980 fr.

Pêche côtière. — La pêche côtière a occupé, à Dunkerque, 149 bâtiments ayant 460 hommes d'équipage, et à Gravelines, 105 navires montés par 935 marins. Leur produit a été : pour Dunkerque, de 871 tonnes, d'une valeur de 541.639 fr. ; pour Gravelines, de 1.603 tonnes d'une valeur de 829.981 fr.

Le nombre des navires construits ou réparés et lancés en 1910 a été, à Dunkerque, de 6, jaugeant 8.060 tonneaux ; à Gravelines, de 8, d'une capacité totale de 171 tonneaux.

Deux navires se sont échoués dans les parages de Dunkerque en 1910 ; deux d'une jauge totale de 461 tonneaux se sont échoués aux abords de Gravelines. Ces 2 bateaux ont pu être renfloués.

NAVIGATION A VAPEUR SUR MER.

BATEAUX A VAPEUR FRANÇAIS NAVIGUANT SUR MER,
AYANT LEUR STATION A DUNKERQUE.

NOMS des NAVIRES.	Force en chevaux.	CAPACITÉ — Ton- neaux.	STATIONS.	PASSA- GERS
Ville de Valenciennes ..	1260	1055	Bordeaux, Marseille, Saint-Nazaire,	Néant.
Dunkerquois	1300	1313	La Pallice, Algérie et Tunisie.	
Ville de Strasbourg....	1000	1379	Idem.	"
Ville de Carthage.....	855	1415	Idem.	"
Ville de Cette.....	1206	977	Idem.	"
Ville d'Arras.....	1077	923	Idem.	"
Presid. Leroy-Lallier...	750	820	Idem.	"
Frederic Morel.....	750	865	Idem.	"
N. Verberckmoëns.....	800	835	Idem.	"
Ville de Dunkerque.....	675	850	Idem.	"
Ville de Bordeaux.....	700	845	Idem.	"
Ville de Lille.....	410	613	Boulogne, Lorient, St-Nazaire, La Rochelle, Bordeaux et Bayonne.	"
Ville de Lorient.....	1000	1294	Idem. Algérie et Tunisie.	"
Ville de Constantine....	1000	1294	Idem.	"
Cambral.....	545	576	Idem.	"
Marie.....	330	480	Idem.	"
Nord.....	1400	2052	Idem.	"
Algérie.....	1500	2151	Idem.	"
Tunisie.....	1500	2048	Idem.	"
Jean-Bart.....	315	415	Boulogne et Le Havre.	"
Beck-Frères.....	756	1164	Algérie, Tunisie, Marseille,	"
Emilie.....	110	516	Cherbourg, Brest, Lorient, Bilbao.	"
San-Martin.....	600	760	Idem.	"
St-Elji.....	1200	2028	Idem.	"
Amiral l'Hermitte.....	309	86	Ligne de Rotterdam.	"
Haleur N° 1.....	92	16	Dunkerque. — Remorquage.	"
Haleur N° 2.....	92	16	Idem.	"
Industrie.....	503	7	Idem.	"
Nord.....	400	"	Idem.	"
France.....	400	100	Idem.	"
Dunkerquois.....	600	98	Idem.	1000
Hirondelle.....	10	"	Idem.	"
Atlas.....	600	168	Idem.	"
Flandre.....	600	168	Idem.	"
Commerce.....	400	103	Idem.	"
Marine.....	400	102	Idem.	"
Europe.....	400	100	Idem.	"
Marie.....	100	"	Idem.	"
St-Louis.....	100	"	Idem.	"
N.-D. de Boulogne.....	39	"	Remorquage et promenades en mer	650
Pilote.....	46	8	Dunkerque. Service du pilotage.	150
Pilote N° 5.....	450	43	Idem.	"
Rapide.....	265	46	Remorquage et Dragages.	"
Alerte.....	80	20	Idem.	"
Vulcan.....	29	8	Idem.	"
Dunkerque II.....	160	180	Idem.	"
Dunkerque III.....	160	180	Idem.	"
Dunkerque IV.....	160	180	Idem.	"
Avant-Port.....	90	135	Idem.	"
Flandre.....	200	119	Idem.	"
Porteur N° 1.....	518	300	Idem.	"
Emile Alard.....	450	100	Dunkerque. Balisage.	"
Hercule.....	75	"	Remorquage et promenades en mer.	700
Jeanne-d'Arc.....	306	377	Boulogne, Brest, St-Malo, Nantes.	"
Saint-Jean.....	206	244	Idem.	"
Pluton.....	853	580	Idem.	"
Flandre.....	300	441	Bayonne	"
Antoinette.....	250	132	Ligne d'Anvers.	"

Pêche au Poisson frais.

L'Intransigeant.....	90	40
St-Jean.....	115	46
Louis et Jean.....	99	42
Marie-Antoinette.....	98	40
Marie.....	101	50
Denise N° 2461.....	90	101
General Stœssel.....	111	46

NOMS des NAVIRES.	Force en chevaux.	CAPACITÉ — Ton- neaux.	STATIONS.	PASSA- GERS.
<i>Lignes d'Indo-Chine et Extrême-Orient. Deux départs par mois, 13 et 28.</i>				
Louqsor.....	3600	4444	Saïgon, Tourane, Haïphong, Colombo, Singapour, Hong-Kong. Sangai, Kobe, Yokohama.	Néant.
Himalaya.....	3400	3564	Idem.	»
El-Kantara.....	3600	4425	Idem.	»
Sinaï.....	3300	2961	Idem.	»
Gange.....	3600	4424	Idem.	»
Euphrate.....	3600	4423	Idem.	»
Amiral Latouche Tré- ville.....	2800	3565	Idem.	»
Id. Nielly.....	2800	3564	Idem.	»
Id. De Kersaint.....	2800	3564	Idem.	»
Id. Fonty.....	2800	3557	Idem.	»
Id. Magon.....	2800	3581	Idem.	»
Id. Olry.....	2800	3564	Idem.	»
<i>Ligne de la Plata. Deux départs, le 7 et 17 de chaque mois.</i>				
Amiral Sallandrouze de Lamornaix.....	2800	3449	Buenos-Ayres, Montévideó.	Néant.
Amiral Rigauld de Ge- nouilly.....	2800	3349	Idem.	»
Amiral Aube.....	2000	2460	Idem.	»
Id. Troude.....	2800	3554	Idem.	»
Id. Campinas.....	1450	1972	Idem.	»

BATEAUX A VAPEUR ÉTRANGERS AYANT AUSSI LEUR STATION A DUNKERQUE :

- 1° De Dunkerque à Londres par la Tamise : *Auricula, Narcissus* ;
- 2° De Dunkerque à Hull ; service régulier le mercredi : *Cito, Hero, Otto* ;
- 3° De Dunkerque à Leith-Edimbourg ; Départ le mardi : *Astrologer, Ronan, Quentin* ;
- 4° De Dunkerque à Goole ; Un départ par semaine, le dimanche : *Ralph Creyke, Ouse, Calder, Aire, Altona* ;
- 5° De Dunkerque à St-Petersbourg : *Baron Stiernblad, Garonne, Seine, Loire, Nordjylland, O. B. Suhr, Anglo-Dane, A. N. Hansen, Saga* ;
- 6° De Dunkerque à Rotterdam : *Amiral L'Hermite*, Français ; un voyage par semaine, départ le dimanche ;
- 7° De Dunkerque à Rotterdam et Liverpool : *Avocet, Harelda, Taolveina* ;
- 8° De Dunkerque à la Plata (Ligne Allan) : *Rosarian, Livonian, Montévidean* ;
- 9° De Dunkerque à la Plata (Zuid Amérika Lijn) : *Amstelland, Maasland, Rynland, Zaanland, Emland, Delfland* ;
- 10° De Dunkerque à Philadelphie : *Luciline, Cadagua*. Ces vapeurs sont chargés de pétrole en vrac ;
- 11° De Dunkerque à Alexandrie, un départ par mois : *British Prince, Créole Prince, Kaffir Prince* ;
- 12° De Calcutta, Londres et Dunkerque : *City of York, City of Benares, City of Agra, City of Madrid, City of Corinth, City of Paris* ;
- 13° De Dunkerque, Londres à Bombay (Ligne Clan) : *Clan Robertson, Clan Chattam, Clan Macfarlane, Clan Chisholm, Clan Macdonal, Clan Macpherson, Clan Cumming* ;
- 14° De Dunkerque à Batoum : *Apscheron, Oural, Loutsch, Joannis-Coutzis*. Ces vapeurs sont chargés d'huile en vrac.
- 15° De Dunkerque à Hambourg, un départ tous les 15 jours : *Listrac, Léoville*

NAVIGATION INTÉRIEURE.

Les canaux et rivières canalisées existant sur le territoire du département du Nord sont au nombre de 24 et forment ensemble un développement de 528 kil. 614 m., soit environ le 1/22 de la longueur totale des voies navigables de la France habituellement fréquentées par la batellerie. Nous en donnons ci-après la nomenclature et la description :

RIVIÈRE D'AA ET RIVIÈRE DE HOULLE. — La rivière d'Aa, navigable à partir de Saint-Omer et débouchant dans le port de Gravelines, forme la limite des départements du Nord et du Pas-de-Calais, depuis Saint-Momelin jusqu'à la mer. Sa longueur est de 28 kil. 458 m. avec 1 écluse. La rivière de Houle d'une longueur de 4.068 mètres dont 500 m. seulement dans le département du Nord a été rendue navigable dans la partie comprise entre le pont du moulin Lafoscade et le confluent dans l'Aa, en vertu d'un décret du 18 avril 1896. Les travaux d'amélioration ont coûté 161.386 fr. 78 c.

CANAL DE LA HAUTE-COLME. — Ce canal, formé par une dérivation de l'Aa, se sépare de celle-ci à Watten et se dirige sur Bergues, où il verse ses eaux dans le canal de Bergues. Sa longueur est de 24 kil. 780 avec 3 écluses.

CANAL DE LA BASSE-COLME ET BECQUE D'HONDSCHOOOTE. — La Basse-Colme, qui réunit les villes de Furnes et de Bergues, tombe dans le canal de Bergues. Sa longueur sur le territoire français est de 11 kil. 483 m. avec une écluse. La Becque d'Hondschoote offre une longueur de 2 kil. 319 m. sans écluse.

CANAL DE BOURBOURG. — Ce canal, qui est une autre dérivation de l'Aa, commence à l'écluse du Guindal, au-dessous du village de St-Nicolas et se dirige sur Bourbourg et sur Dunkerque, où il débouche dans les bassins du port par l'écluse de l'arrière-port. Sa longueur est de 20 kil. 929 m. avec 3 écluses.

CANAL DE FURNES. — Ce canal est creusé parallèlement à la côte. Sa longueur, dans le département du Nord, depuis la frontière de Belgique jusqu'à l'écluse octogonale à Dunkerque, est de 13 kil. 210 m.

CANAL DE BERGUES. — Ce canal reçoit à Bergues les eaux de la Haute et de la Basse-Colme, ainsi que celles des 2^e et 3^e sections des Waeteringues et les déverse à la mer à Dunkerque. Sa longueur est de 8 kil. 091 m. avec une écluse.

CANAL DE NEUFFOSSÉ. — Ce canal, qui forme la jonction de la Lys à l'Aa, part d'Aire et aboutit à St-Omer. Sa longueur totale est de 17 kil. 855 m. avec 2 écluses, dont l'une établie aux Fontinettes offre 5 sas superposés rachetant une chute de 13^m13. — On y a construit un ascenseur hydraulique à l'aide duquel cette chute est franchie par les bateaux en 30 minutes environ.

RIVIÈRE DE LA LYS. — La longueur de cette rivière, depuis Aire jusqu'à Menin, est de 71 kil. 902 m. avec 7 écluses. A partir d'Armentières, elle forme la séparation de la France et de la Belgique.

CANAL DE LA NIEPPE. — Ce canal, qui est une dérivation de la Lys, se dirige vers l'intérieur de l'arrondissement d'Hazebrouck et se joint au canal d'Hazebrouck au sas de la Motte-au-Bois. Sa longueur est de 9 kil. 126 m. avec une écluse.

CANAL D'HAZEBROUCK. — Il s'étend d'Hazebrouck à la Motte-au-Bois, où il se joint au canal de la Nieppe. Sa longueur est de 5 kil. 778 m. avec une écluse.

CANAL DE PRÉAVEN. — Ce canal commence à la jonction de la Nieppe et du canal d'Hazebrouck, au sas de la Motte-au-Bois et se réunit à la rivière de la Bourre, au-dessus de l'écluse du Grand-Dam. Sa longueur est de 2 kil. 180 m. avec une écluse.

RIVIÈRE DE LA BOURRE. — La Bourre canalisée a son origine au canal de Préaven et son confluent dans la Lys, à Merville. Sa longueur est de 7 kil. 370 m. avec 2 écluses. Les canaux de la Nieppe, d'Hazebrouck, de Préaven et de la Bourre occupent l'intérieur de l'arrondissement d'Hazebrouck, se lient et forment un système de navigation secondaire et purement locale, communiquant par ses deux extrémités avec la Lys.

RIVIÈRE DE LA LAWE. — Cette rivière n'a qu'une très petite partie de son cours dans le département du Nord, sur le territoire de La Gorgue ou elle débouche dans la Lys. Sa longueur, depuis la limite du département du Pas-de-Calais jusqu'à son confluent, est de 2 kil. 293 m. avec une écluse.

CANAL DE LA DEULE. — Ce canal commence à l'écluse du fort de Scarpe, arrose successivement l'arrondissement de Douai, le département du Pas-de-Calais et l'arrondissement de Lille. Sa longueur, dans le département, est de 30 kil. 213 m. avec 4 écluses. Il dessert la ville de Seclin par un embranchement de 4 kil. 506 m. sans écluse.

RIVIÈRE DE LA BASSE-DEULE. — Cette rivière, qui fait suite au canal de la Deule commence à l'écluse de Saint-Hélène et débouche dans la Lys, à Deùtémont. Sa longueur est de 15 kil. 247 m. avec 3 écluses.

CANAL D'AIRE. — Ce canal, construit en 1823, a son origine sur la Deule, à Bauvin, et sort du département du Nord à La Bassée, où il entre dans le département du Pas-de-Calais. Sa longueur, entre Bauvin et Aire, est de 41 kil. 145 m., dont 4 kil. 530 m. sur le département du Nord. Il n'offre qu'une écluse établie à Guinchy, dans le Pas-de-Calais.

CANAL DE ROUBAIX. — Ce canal commence à la Basse-Deule, au village de Marquette, près Lille, traverse le territoire de Roubaix et s'étend jusqu'à la limite de l'arrondissement de Lille et du royaume de Belgique. Ce canal, qui était resté longtemps à l'état d'impasse entre ses deux extrémités et Roubaix, est livré à la navigation depuis le 1^{er} janvier 1877. Il a une longueur de 23 kil. 885 m., y compris les branches de Croix et de Tourcoing, et offre 13 écluses, dont une sur la branche de Croix. Il dessert la ville de Tourcoing par un embranchement de 1 kil. 592 m., sans écluse, ouvert à la navigation en 1893.

RIVIÈRE DE SCARPE. — Cette rivière a sa source dans le département du Pas-de-Calais, entre dans le département du Nord à Courchelettes, traverse Douai, Marchiennes et St-Amand, et se jette dans l'Escaut à Mortagne. Elle se divise en quatre sections : la Scarpe Supérieure, d'Arras à Courchelettes, — la Scarpe Moyenne, de Courchelettes au Fort de Scarpe, — la Scarpe Inférieure, du Fort de Scarpe à Mortagne, et la dérivation de la Scarpe autour de Douai, ouverte à la navigation en 1895. Sa longueur dans le département est de 51 kil. avec 11 écluses, dont 3 sur la Scarpe moyenne, 6 sur la Scarpe inférieure et 2 sur la dérivation autour de Douai.

RIVIÈRE DE L'ESCAUT. — L'Escaut, qui a sa source dans le département de l'Aisne, traverse les arrondissements de Cambrai et de Valenciennes, et sort du département du Nord, à Mortagne, pour se diriger sur Tournai. Il se répartit en 3 sections : le Haut-Escaut de Cambrai à Etrun, — le Moyen-Escaut d'Etrun à Condé, — et le Bas-Escaut de Condé à la frontière. Sa longueur dans le département est de 63 kil. 058 m. avec 16 écluses, dont 5 sur la première section, 9 sur la seconde et 2 sur la troisième.

CANAL DE SAINT-QUENTIN. — Ce canal fait communiquer l'Escaut avec la Somme, la mer du Nord avec la Méditerranée et l'Océan. Son développement, de Cambrai à Chauncy et à la Fère, est de 96 kil. 349 m. Sa longueur, dans le département du Nord, est de 26 kil. 049 m. avec 17 écluses. Il occupe le premier rang, au point de vue du trafic, parmi les voies navigables du territoire français.

CANAL DE LA SENSÉE. — Ce canal, qui a son origine au Bassin Rond, sur l'Escaut, fait communiquer l'Escaut avec la Scarpe au moyen d'une écluse placée à Gœulzin. Il fait suite au canal de St-Quentin, dont il est le complément nécessaire. Sa longueur est de 25 k. 044 m. dont 1 k. 702 m. dans le département du Pas-de-Calais. La navigation est très active sur ce canal.

CANAL DE MONS A CONDÉ. — La longueur totale de ce canal est de 25 k. 880 m., dont 5 kil. 058 m., avec deux écluses, dans le département du Nord.

RIVIÈRE DE LA SAMBRE CANALISÉE. — Cette rivière est navigable à partir de Landrecies, elle offre de ce point à la frontière une longueur de 54 k. 253 m. avec 9 écluses.

CANAL DE LA SAMBRE A L'OISE. — Ce canal s'étend de La Fère à Landrecies et relie le canal de St-Quentin à la Sambre canalisée. Il forme, avec cette rivière, la seule voie navigable de l'arrondissement d'Avesnes. Sa

longueur est de 67 kil. 235 m., dont 13 kil., 202 m., avec 3 écluses, dans le département du Nord.

Les canaux et les rivières canalisées du département sont actuellement administrés par l'Etat, sauf le canal de la Sambre à l'Oise dont la concession ne doit prendre fin qu'en 1937.

La loi du 5 août 1879 a classé toutes ces voies parmi les lignes principales, — hormis la Lawe et les canaux d'Hazebrouck considérés comme lignes secondaires, — en les répartissant ainsi qu'il suit :

I. — **Ligne de Paris à la frontière vers Mons**, comprenant, d'une part, la Seine, l'Oise canalisée et le canal latéral à l'Oise, — d'autre part, le canal de St-Quentin, le Haut-Escaut, le Moyen-Escaut et le canal de Mons à Condé.

II. — **Embranchement de la ligne précédente vers Charleroi** empruntant le canal de la Sambre à l'Oise et la Sambre canalisée.

III. — **Ligne de Jonction de l'Escaut à la mer du Nord**, comprenant le canal de la Sensée, la dérivation de la Scarpe, la partie supérieure du canal de la Haute-Deûle, le canal d'Aire, le canal de Neuffossé, la rivière d'Aa, le canal de Calais et le canal de Bourbourg.

IV. — **Embranchements des lignes précédentes vers la frontière belge**, constitués par le Bas-Escaut et la Scarpe-Inférieure, — la partie inférieure du canal de la Haute-Deûle, le canal de la Basse-Deûle et le canal de Roubaix, — la Lys canalisée, — les canaux de la Haute et de la Basse-Colme, le canal de Bergues et le canal de Furnes.

Les voies secondaires du département offrent une longueur de 26 k.747^m, avec un mouillage normal de 1^m,30 à 1^m,40.

Les voies principales présentent un tirant d'eau minimum de 2^m,00, — sauf le canal de la Basse-Colme et le canal de Furnes, dont le mouillage ne dépasse pas actuellement 1^m,70, et livrent passage par leurs écluses à des bateaux de 5 mètres de largeur sur 38^m,50 de longueur, dont la jauge est en nombre rond de 290 tonnes. Elles offrent, abstraction faite de ces deux canaux, une longueur totale de 475 kil. 145 m., soit environ le 1/9 du développement des fleuves, rivières et canaux du territoire français qui offrent des conditions de navigabilité équivalentes.

Les principales localités et les exploitations houillères desservies directement par les cours d'eau du département sont les suivantes :

LIGNE DE PARIS A LA FRONTIÈRE BELGE VERS MONS. — Villes de Cambrai, Bouchain, Denain, Valenciennes, Anzin, Fresnes et Condé sur l'Escaut ; — rivages des Compagnies houillères de Louches, d'Anzin, de Fresnes et de Thivencelles.

EMBRANCHEMENT VERS CHARLEROI. — Villes de Landrecies, d'Hautmont et de Maubeuge.

LIGNE DE L'ESCAUT A LA MER DU NORD. — Villes de Douai, La Bassée, Béthune, Aire, Saint-Omer et Gravelines ; — rivages des Compagnies houillères de Dourges, de Lens, de Courrières, de Liévin, de Meurchin, de Bruay, de Béthune, de Marles, de Nœux.

EMBRANCHEMENTS VERS LA FRONTIÈRE BELGE. — Villes de Vieux-Condé et Mortagne-du-Nord ; — de Marchiennes et St-Amand ; — de Seclin, Haubourdin, Loos, Lille, La Madeleine, Quesnoy-sur-Deûle, Marcq-en-Barœul, Croix, Roubaix et Tourcoing ; — d'Hazebrouck, Merville, La Gorgue, Estaires, Nieppe, Armentières, Houplines et Comines ; — de Bergues, Hondschoote, Bourbourg, Dunkerque et Furnes.

Ces cours d'eau desservent en outre les Villes et les Charbonnages ci-après au moyen de voies de terre ou de voies ferrées spéciales de quelques kilomètres de longueur : Villes de Raismes ; — Aniche et Sin-le-Noble ; — Lannoy et Wattrelos ; — Roncq et Halluin ; — Saint-Pol-sur-Mer et Rosendaël ; — rivages des Compagnies houillères d'Aniche et de l'Escarpe et de Flines-lez-Raches.

Sur les 73 villes du département mentionnées pages 359 et suivantes, 52 se trouvent desservies par eau. Les 21 villes non desservies sont celles d'Aniche, Anor, Avesnes-sur-Helpe, Bailleul, Bavai, Cassel, Caudry, Fournies, Hellemmes-Lille, Lannoy, Le Cateau, Le Quesnoy, Lys-lez-Lannoy, Orchies, Raismes, Roncq, Sin-le-Noble, Solesmes, Somain, Steenvoorde et Wignehies.

On compte par eau de Paris (Pont de la Tournelle) aux points ci-après savoir :

à Cambrai.....	303 kil. et 49 écluses ;
à Denain.....	326 kil. et 56 écluses ;
à Valenciennes.....	338 kil. et 59 écluses ;
à Mons.....	376 kil. et 69 écluses ;
à Douai.....	344 kil. et 55 écluses ;
à Gravelines.....	461 kil. et 60 écluses ;
à Dunkerque.....	475 kil. et 62 écluses ;
à Lille.....	393 kil. et 58 écluses ;
à Roubaix.....	412 kil. et 67 écluses ;
à Maubeuge.....	330 kil. et 62 écluses ;
à Charleroi.....	382 kil. et 73 écluses.

Le trajet de Lille à Dunkerque est de 124 kil. avec 8 écluses ;
 de Valenciennes est de 102 kil. avec 11 écluses ;
 de Maubeuge est de 288 kil. avec 88 écluses.

SITUATION DU SERVICE DE LA NAVIGATION INTÉRIEURE.

Les voies navigables du département du Nord se trouvent généralement dans un état satisfaisant ; elles sont entretenues avec soin et progressivement améliorées dans la mesure des fonds alloués par l'Administration supérieure.

Ces voies navigables ont desservi, en 1910, le trafic indiqué au tableau ci-après :

	TONNAGE EFFECTIF.	TONNAGE MOYEN.
a) Ligne de Paris à la frontière belge vers Mons.	T^r	T^r
Canal de St-Quentin.....	6.965.877	5.645.196
Haut-Escaut.....	5.783.626	5.683.321
Moyen-Escaut.....	2.305.044	1.524.443
Canal de Mons à Condé.....	598.058	584.385
b) Embranchement vers Charleroi.		
Canal de la Sambre à l'Oise.....	847.922	711.638
Sambre canalisée.....	767.724	717.098
c) Ligne de l'Escaut à la mer du Nord.		
Canal de la Sensée.....	4.585.420	4.504.368
Scarpe moyenne.....	494.274	345.727
Dérivation de la Scarpe autour de Douai.....	4.301.196	4.286.366
Canal de la Haute-Deûle.....	6.177.025	3.822.240
Canal d'Aire.....	4.285.801	2.531.979
Canal de Neuffossé.....	1.943.158	1.862.094
Rivière d'Aa.....	2.085.482	1.333.718
Rivière de Houlle.....	75.221	61.493
Canal de Bourbourg.....	1.397.003	1.230.055
d) Embranchements vers la frontière belge.		
Bas-Escaut.....	874.369	780.354
Scarpe-Inférieure.....	725.796	592.963
Canal de la Basse-Deûle.....	615.176	541.523
Canal de Roubaix.....	844.552	417.206
Lys canalisée.....	802.371	270.492
Canal de la Haute-Colme.....	417.448	294.046
Canal de la Basse-Colme.....	66.170	28.567
Canal de Bergues.....	347.641	291.759
Canal de Furnes.....	156.857	117.915
e) Lignes secondaires.		
Rivière de la Lawe.....	12.215	3.923
Canaux d'Hazebrouck.....	32.043	9.056

Le tonnage kilométrique moyen de l'ensemble des voies précitées représente près du triple du chiffre similaire afférent à l'ensemble de la France.

Toutes les lignes qui ont maintenant un mouillage de 2^m,20 sont en voie de progression très sensible depuis 20 ans ; quelques-unes d'entre elles sont arrivées bien près de leur maximum de débit. Les seules dont le mouvement soit stationnaire ou en décadence sont celles dont les conditions de navigabilité sont défectueuses.

La progression du trafic doit être attribuée aux travaux d'amélioration entrepris depuis 1880-1881.

A l'origine de ces travaux, la capacité de fréquentation de la voie navigable de Mons à Paris ne dépassait guère 2.000.000 de tonnes par an et se trouvait sensiblement atteinte entre Etrun et Janville.

Le programme des travaux destinés à doubler la capacité de fréquentation de la ligne d'Etrun à Janville comporte essentiellement : 1^o le doublement de 44 écluses (5 sur l'Escaut, 35 sur le canal de St-Quentin et 4 sur le canal latéral à l'Oise) ; 2^o L'aménagement du bief de partage du canal de St-Quentin en vue d'y exploiter la traction par 4 sections de touage, au lieu de 2 ; 3^o L'augmentation des ressources alimentaires. Les doubles écluses sont achevées et ont été mises en service à la suite du chômage de 1905 ; la traction des bateaux a lieu en 4 sections de touage sur le bief de partage du canal de St-Quentin et l'on s'occupe actuellement de substituer le touage électrique au touage à vapeur. L'augmentation des ressources alimentaires est à l'étude.

Canal du Nord. — Ce canal qui a pour but d'établir une communication plus directe et plus facile que le canal de Saint-Quentin entre les bassins houillers du Nord et du Pas-de-Calais, Paris, le Centre et l'Est de la France s'étendra d'Arleux à Noyon sur une longueur totale de 95 kilomètres environ à travers les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme et de l'Oise.

Le canal du Nord est compris au tableau B (voies navigables à créer) annexé à la loi du 22 Décembre 1903 sur l'outillage national. Les travaux en ont été déclarés d'utilité publique par une loi spéciale en date du 23 Décembre 1903 qui prend acte d'une offre de concours de 30 millions, égale à la moitié de la dépense prévue, faite par la Chambre de Commerce de Douai. Pour se rémunérer en totalité ou en partie de ce concours, la Chambre de Commerce a obtenu la concession de péages pendant 50 ans au plus, sauf cas de force majeure, à dater de la mise en exploitation complète du canal. Un décret lui concédera en outre le monopole du halage.

Le service spécial des études et travaux du canal du Nord a été créé, à la résidence de St-Quentin, à dater du 16 Janvier 1904. Il comprend quatre arrondissements d'Ingénieur ordinaire (Douai, Cambrai, Péronne et Noyon), dont les trois premiers sont mixtes et le dernier spécial au service.

Le tracé définitif, les projets types des principaux ouvrages d'art et les cahiers des charges généraux sont approuvés, ainsi que l'avant-projet général d'alimentation. Les expropriations auxquelles il a été procédé par régions de manière à permettre de disposer des terrains sans retarder en rien l'ouverture des chantiers, seront achevées en 1911.

Onze lots de terrassements, maçonneries, etc., et six lots de tabliers métalliques sont aujourd'hui adjugés ; ils représentent, rabais déduits, un ensemble de 58.000.000 fr. environ.

Les travaux, attaqués sur une longueur de 63 km. environ, sont en pleine activité.

Canal de l'Escaut à la Meuse. — D'après l'avant-projet révisé en 1901, le canal de l'Escaut à la Meuse, qui traverserait les départements du Nord, de l'Aisne et des Ardennes, aurait une longueur totale de 147 km. environ, dont 12 km. empruntés au canal de la Sambre à l'Oise. L'enquête du titre 1^{er} de la loi du 3 mai 1841 a été favorable à la déclaration d'utilité publique des travaux. Le canal de l'Escaut à la Meuse faisait partie du programme annexé au projet de loi déposé par le Gouvernement le 1^{er} mars 1901, et tendant à compléter l'outillage national. Mais le Parlement a écarté, quant à présent, cette nouvelle voie parce que les intéressés n'ont pas apporté à l'Etat la part contributive de moitié qui leur était demandée.

SERVICE HYDRAULIQUE.

La situation géographique du département, la richesse de son agriculture et l'immense développement de son industrie donnent une grande importance aux attributions de ce service, qui comprend :

Les dessèchements et les améliorations agricoles, les curages, les irrigations, les usines à eau établies sur les cours d'eau non navigables, le drainage, le service hydrométrique et d'annonce des crues.

Les Associations syndicales des dessèchements sont au nombre de 18 et embrassent une superficie de 61.975 hectares.

Les dépenses qu'elles ont faites pour l'entretien se sont élevées en 1910, à 200.353 fr. 01, pour 61.934 hectares.

Ces dessèchements sont compris dans le tableau ci-après :

DÉSIGNATION DES SYNDICATS	Superficie des terrains.	DATE DE L'ORGANISATION des syndicats.	DÉPENSES FAITES EN 1910		
			ENTRETIEN.		Travaux neufs.
			Totales.	par hectare.	
1 ^o Prairies de Mortagne et de Châteaueu-l'Abbaye.....	420	28 octobre 1838.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
2 ^o Vallées de la Hayne et de l'Escaut.	3697	23 Thermid r. an VII. 8 septembre 1824.	17607 74	4 76	»
3 ^o Marais de Bruay et de l'Épaix....	340	17 octobre 1826.	4594 68	4 69	»
4 ^o Prairies de Flines-lez-Mortagne...	440	44 mai 1855.	182 25	4 30	»
5 ^o Marais de la Vergne.....	443	4 février 1876.	1251 48	44 07	»
6 ^o Marais de la Naville.....	446	46 août 1859.	4824 88	4 38	»
7 ^o Marais de Trith et de Bourlain...	492	3 février 1864.	1630 »	8 49	»
8 ^o Vallée de la Scarpe.....	10800	16 novembre 1834. Décret du 8 février 1889	31620 45	2 93	»
9 ^o Vallée de la Sambre.	Haute-Sambre (rive droite) à Maroilles.	Ordonnance royale du 19 juin 1837.			
		Décret du 14 juin 1851.	875 20	4 25	»
	Id. (rive gauche) à Hachette)	Ordonnance royale du 19 juin 1837	»	»	»
		Décret du 14 mai 1851	1715 47	4 53	»
Basse-Sambre, à Berlaimont.	4420	Décret du 14 mai 1851.	»	»	»
Basse-Sambre à Maubeuge.	223	Décret du 14 mai 1851.	»	»	»
10 ^o Landrecies siégeant à Landrecies.	96	Arrêté du 8 déc. 1882.	»	»	»
11 ^o Waëteringues de l'arrondissement de Dunkerque.	4 ^o section... 2 ^o id.... 3 ^o id....	Décret organique du 29 janvier 1852	32514 »	3 32	»
		modifié par le décret du 17 décembre 1890.	33052 75	3 24	»
		4 ^o id....	17518 84	2 04	»
12 ^o Grande et Petite Moères.....	2490	9 mars 1822.	26235 65	2 44	»
13 ^o Marais de Lauwin-Planque.....	50	Autorisation préfectorale du 27 août 1855.	48097 02	7 24	4634 »
14 ^o Prés Duhem.....	76	9 avril 1856.	»	»	»
15 ^o Marais de la Haute-Deûle.....	4223	17 février 1866.	54 20	0 67	»
16 ^o Bassin de la Fontaine-St-Martin..	482	47 février 1866.	12045 »	9 84	»
17 ^o Dessèchement mécanique de Thun	310	16 janvier 1907.	640 »	3 52	»
18 ^o Courant de la Naviette.....	103	1884.	»	»	»
19 ^o Grands Prés d'Erquinghem.....	41	25 mars 1909.	4900 »	1 84	»
		7 septembre 1911.	»	»	»
Totaux	61975		200353 01		4634 »

Les principaux dessèchements sont ceux des Waëteringues, des vallées de la Scarpe, de la Hayne et de l'Escaut et de la Haute-Deûle.

Les Waëteringues doivent être considérées à deux points de vue, car

elles comportent deux opérations inverses et d'une égale importance : le dessèchement par l'évacuation des eaux surabondantes à la mer, et l'alimentation du pays waëteringué où l'eau douce fait complètement défaut au moment des sécheresses.

Leur territoire est divisé en quatre sections administrées chacune par une commission de neuf membres élus par l'ensemble des propriétaires intéressés, conformément aux termes du décret organique du 29 janvier 1852 modifié par celui du 17 décembre 1890. L'alimentation s'est faite partout dans des conditions relativement satisfaisantes.

Les curages de cours d'eau se font toujours avec soin chaque fois que le besoin en est signalé. Ceux effectués en 1910 ont embrassé une étendue de 756 km. environ.

Le service hydrométrique et d'annonce des crues, national et international des bassins de la Sambre, de l'Escaut et de l'Yser fonctionne régulièrement ; il permet de régulariser l'écoulement des crues en opérant des tirages préventifs, et d'atténuer les dommages provenant des inondations.

L'année 1910 a été peu humide ; elle donne 10.943 m^3/m de hauteur d'eau pluviale répartie en 13 stations.

Voici, pour servir de comparaison, la même catégorie de renseignements pendant les dix dernières années :

1900.....	11.367 m^3/m	1906.....	10.942 m^3/m
1901.....	9.360	1907.....	8.960
1902.....	10.254	1908.....	10.448
1903.....	13.170	1909.....	9.528
1904.....	10.615	1910.....	10.943
1905.....	11.323		

Un décret du 22 février 1887 a déclaré d'utilité publique les travaux à exécuter pour assurer l'épuration des eaux de l'Espierre, conformément à un avant-projet dressé par les Ingénieurs de l'Etat, et qui comporte le traitement de tout le débit du cours d'eau par la chaux. Les villes de Roubaix et Tourcoing se sont entendues à cet effet, et l'usine d'épuration fonctionne depuis 1889. Mais l'on n'a jamais pu épurer la totalité du débit qui s'est considérablement accru et la Belgique n'a cessé de protester très vivement, menaçant même de barrer la vallée de l'Espierre à la frontière.

A la suite de la réunion d'une Commission internationale et d'une enquête d'utilité publique, le Gouvernement a déposé, en 1898, un projet de loi mettant les villes en demeure d'agrandir l'usine de Grimonpont, de manière à permettre l'épuration d'un volume journalier de 86.400^{mc} avec maximum horaire de 5.000^{mc}.

La dépense à faire pour cet agrandissement était évaluée à 1.350.000 fr. et la dépense annuelle de fonctionnement à 900.000 fr. environ.

Le vote du projet de loi a été ajourné, parce que les villes avaient conclu une convention avec des industriels qui offraient de se charger de l'épuration.

Cette convention a été abandonnée et l'on a repris à Grimonpont des expériences ayant pour objet de trouver un procédé pratique et économique.

INDUSTRIE MINÉRALE.

HOUILLES. — Le tableau ci-après donne les dates des actes des concessions, l'étendue superficielle et le détail de la production, par Compagnie, pendant les années 1909 et 1910. Il indique, en outre, les variations d'une année à l'autre.

L'extraction a augmenté de 77.114 tonnes par rapport à l'année 1909.

COMPAGNIES,	CONCESSIONS,	ÉTENDUE superficielle.	ACTES DE CONCESSION.	EXTRACTION.		AUGMEN- TATION.	DIMINU- TION.
				1910.	1909.		
	Vieux-Condé.	3.996 ^{h.}	Arrêté du Conseil des finances du 14 octobre 1749 et arrêté du 20 avril 1856.				
	Raismes.....	4.819	Arrêté du Directoire exécutif du 29 ventôse an VII.....	tonnes. 3.443.833	tonnes. 3.470.294	tonnes. »	tonnes. 26.458
Anzin.....	Anzin.....	41.854	d°				
	Denain.....	1.343	Ordonnance royale du 5 juin 1834.....	1.886.953	4.801.738	85.225	»
	Saint-Saulve.....	2.200	Ordonnance royale du 3 décembre 1834.	333.019	344.732	»	41.713
	Fresnes.....	2.073	Ar.été du 29 ventôse an VII.....	698.018	690.912	7.106	»
	Odomez.....	316	Ordonnance royale du 6 octobre 1832.....	127.043	122.669	4.374	»
	Aniche.....	11.850	Arrêté du 6 prairial an IV.....	169.863	456.538	43.325	»
	Douchy.....	3.419	Ordonnance royale du 12 février 1832..				
	E-scarpelle.....	4.721	Décret du 27 novembre 1850.....				
	Vicoigne et Neux	1.320	Ordonnance royale du 12 septembre 1844.				
	Escauptont ..	440	Ordonnance royale du 40 septembre 1841.				
Thivencelles et	Thivencelles.	981	Ordonnances royales des 10 septembre 1841 et 20 juin 1842.....				
Fresnes-Midd....	Saint-Aybert.	455	Ordonnance royale du 10 septembre 1841.				
Denain et Anzin.	Aziucourt....	2.482	Ordonnance royale du 20 décembre 1840 et décret du 15 février 1860.....	67.668	67.545	423	»
Crespin-Nord....	Crespin.....	2.842	Ordonnance royale du 27 mai 1836.....	50.097	42.019	8.078	»
Flines-les-Raches	Flines-l-Rach.	2.850	Décret du 9 août 1892.....	422.839	425.785	»	2.946
	Totaux.....			6.599.333	6.522.249	418.234	41.417
				Augmentation.		77.114	

La production moyenne annuelle par ouvrier du fond a été de 277 tonnes contre 278 tonnes en 1909.

Le nombre des ouvriers du fond avait été, en 1909, de 23.392, et celui des ouvriers du jour de 8.367. Il a été en 1910 de 23.787 pour les ouvriers du fond et de 8.403 pour les ouvriers du jour. Il y a donc eu en 1910 augmentation sur le nombre des ouvriers du fond et sur celui des ouvriers du jour.

Le total des salaires payés en 1910, a été de 51.226.044 fr., ce qui correspond à 1.581 francs de salaire annuel moyen par ouvrier du fond et du jour. En 1909, ce total des salaires avait été de 49.811.650 fr. et correspondait à 1.566 francs de salaire moyen par ouvrier. Le salaire par tonne a été en moyenne de 7 fr. 76 en 1910 contre 7 fr. 64 en 1909.

Le prix de vente pour l'ensemble des Compagnies houillères avait été en 1909 de 14 fr. 15 par tonne de houille ; il a été de 14 fr. 63 en 1910.

Nous indiquerons sommairement les principaux travaux préparatoires poursuivis en 1910 par les diverses Compagnies houillères.

La *Compagnie des Mines d'Anzin* a poursuivi la préparation du siège Edouard-Agache à Fenain ainsi que l'armement de la fosse Vieux-Condé N° 2, et elle a entrepris le fonçage du siège Sabatier sur la commune de Raismes.

La *Compagnie de Crespin* a continué les travaux de recherches de son puits N° 1.

La *Compagnie d'Aniche* a continué le doublement de la fosse Ste-Marie.

La *Compagnie de Denain et Anzin* a continué le fonçage de la fosse St-Roch N° 3.

Les *Compagnies de l'Escarpelle, Douchy, Flines-les-Raches, Thivencelles et Vicoigne* ont régulièrement continué leur extraction.

Accidents. — Le nombre des accidents survenus en 1910 dans les mines de houille a été de 8.899, ayant causé la mort de 38 ouvriers, et entraîné 121 incapacités permanentes, totales ou partielles, de travail et 8.740 incapacités temporaires de plus de 4 jours. — En 1909, le nombre total des accidents déclarés aux maires avait été de 8603, dont 32 mortels.

Consommation. — La consommation de la houille dans le département du Nord se résume ainsi qu'il suit pour l'année 1910 :

Houilles du Nord, 2.930.560 tonnes ; houilles du Pas-de-Calais, 4.406.115 tonnes ; houilles de Belgique, 925.061 tonnes ; houilles d'Angleterre, 25.399 tonnes ; houilles allemandes, 91.534 tonnes. Ensemble : 8.378.669 tonnes.

La consommation de la France entière, en 1910, a été de 47.200.000 tonnes environ. Le département du Nord, qui occupe le 2^e rang comme producteur, est le premier comme consommateur ; Meurthe-et-Moselle qui vient après lui, a consommé 5.690.000 tonnes ; la Seine, 5.073.000 tonnes ; et le Pas-de-Calais, 4.143.000 tonnes.

MINES DE FER. — Les mines de fer concédées dans le département du Nord sont au nombre de 5. Elles sont restées en chômage pendant l'année 1910.

CARRIÈRES. — Le tableau ci-après présente un résumé statistique des carrières exploitées dans le département du Nord pendant l'année 1910

NATURE DES SUBSTANCES EXTRAITES.	PRODUCTION.	VALEUR sur place.
	t.	fr.
Pierre à bâtir.....	45.960	452.600
Sable et gravier.....	570.400	570.400
Chaux et ciment.....	461.000	4.573.000
Argile pour briques et tuiles.....	3.250.000	4.750.000
Castine et dolomie.....	438.000	297.000
Autres calcaires pour l'industrie.....	443.000	362.000
Sable et silice pour l'industrie.....	388.400	514.900
Argile à faïence et à poterie.....	68.300	90.400
Marne et chaux pour amendements.....	9.350	32.550
Matériaux de pavage et d'empierrement.....	226.880	792.380
Marbre.....	4.250	65.000
TOTAUX.....	4.942.540	6.499.930

Les carrières souterraines, au nombre de 8 occupant 28 ouvriers, sont situées principalement à Seclin, Faches, Hellemmes et dans les environs de Valenciennes. Celles à ciel ouvert, au nombre de 520 occupant 2.161 ouvriers, sont disséminées sur la majeure partie du territoire, mais abondent surtout dans l'arrondissement d'Avesnes, et notamment à Anor, Bayai et Jeumont. 129 accidents, dont 1 mortel, ont été constatés en 1910.

L'exploitation des carrières est réglementée dans le département du Nord par un décret du 10 Février 1892 et par divers arrêtés préfectoraux.

MÉTALLURGIE. — Le tableau suivant donne le résumé de la production des usines à fer du département du Nord pendant les années 1909 et 1910.

	Quantités.	
	1910	1909
	t.	t.
Fonte.....	405.174	376.393
Fer et acier		
soud. s. { Tôles.....	4.546	8.042
{ Autres produits marchands.....	489.654	205.840
{ Lingots bruts.....	685.064	634.242
Acier fondu. { Tôles.....	170.479	160.076
{ Rails.....	54.737	46.485
{ Autres produits marchands.....	274.429	226.920

USINES A ZINC. — Les trois usines à zinc d'Auby, St-Amand et Mortagne ont produit ensemble, en 1910, 29.270 tonnes de zinc brut. La production avait été de 28.018 tonnes de zinc brut en 1909.

APPAREILS A VAPEUR. — Les établissements du département renfermant des appareils à vapeur en activité étaient, au 31 décembre 1910, au nombre total de 4.512. Ils comprennent 9.376 chaudières motrices ou calorifères et 5.775 récipients. Le nombre correspondant de machines à vapeur est de 6.835 d'une force totale de 523.745 chevaux. Le service des mines a eu à constater, en 1910, 4 accidents d'appareils à vapeur.

AUTOMOBILES. — Le service des mines a eu à recevoir et à immatriculer, en 1910, 1138 automobiles, et il a délivré après examen 1010 certificats de capacité. Il a été déclaré jusqu'à fin 1910, 5032 voitures et 495 motocyclettes.

ROUTES ET CHEMINS.

I. Classification. — Ressources

I. CLASSIFICATION. — Les routes et chemins se divisent en huit catégories :

1° *Les routes nationales.* — Ce sont celles qui conduisent de la capitale dans les principales villes, ports ou entrepôts de commerce, ou qui font communiquer les départements entre eux. — Le classement ou le déclassement ne peut être prononcé que par une loi ou un décret et après enquête. Le sol appartient à l'Etat.

2° *Les routes départementales.* — Ce sont celles qui ont pour objet la communication entre les principales villes d'un même département ou de départements voisins. Le classement et le déclassement sont prononcés par le Conseil général après enquête. (Loi du 10 Août 1871. — Art. 46 § 6). Le sol appartient au département.

3° *Les chemins de grande communication.* — Ils servent généralement aux relations des communes avec le chef-lieu d'arrondissement ou de département, avec les villes principales voisines, avec les stations importantes de chemin de fer et se continuent souvent sur plusieurs arrondissements. — Le classement et le déclassement sont prononcés par le Conseil général, après avis des Conseils municipaux intéressés et des Conseils d'arrondissement. — (Art. 7 de la loi du 21 Mai 1836. — Art. 46 § 7 de la loi du 10 Août 1871). Le sol appartient aux communes traversées.

4° *Les chemins d'intérêt commun.* — Ces chemins établissent les communications d'un groupe de communes avec le chef-lieu de canton, avec une gare de chemin de fer, avec un marché important. — Le classement et le déclassement sont de même prononcés par le Conseil général, après avis des Conseils municipaux intéressés et des Conseils d'arrondissement. (Art. 6 de la loi du 21 Mai 1836. — Art. 46 § 7 de la loi du 10 Août 1871). Le sol appartient également aux communes traversées.

5° *Les chemins vicinaux ordinaires.* — Ces voies servent de communication de commune à commune, de hameau à commune et assurent les communications avec les voies d'ordre plus élevé, mais sans sortir du territoire de la commune. — Le classement et le déclassement sont prononcés par la Commission départementale, après enquête et avis des Conseils municipaux. (Art. 4 et 5 de l'Instruction générale du 6 Décembre 1870. — Art. 86 de la loi du 10 Août 1871). Le sol appartient aux communes.

6° *Les chemins ruraux reconnus.* — Ils conduisent d'une ville, d'un bourg, d'un village ou hameau à une autre agglomération d'habitations, à une fontaine, à un lavoir ou abreuvoir public, à une forêt communale, à un pâturage, à un fleuve, une rivière, un canal, un chemin de fer, à une partie considérable du territoire de la commune; ils relient aussi entre elles des voies de communication dépendant de la grande voirie, de la voirie vicinale ou de la voirie urbaine. — Le classement et le déclassement rentrent dans les attributions de la Commission départementale. La reconnaissance n'est prononcée que sur la demande des Conseils municipaux et après enquête. (Art. 4 et 13 de la loi du 20 Août 1881). Le sol est communal.

Le sol des voies des six catégories qui précèdent est imprescriptible

7° *Les chemins ruraux non reconnus.* — Voies affectées à l'usage du public et non encore classées. Le sol est présumé, jusqu'à preuve contraire, appartenir à la commune sur le territoire de laquelle il est situé. (Art. 3. de la loi du 20 Août 1881). Le règlement général sur les chemins ruraux reconnus ne leur est pas applicable, toutefois les Maires ont le droit, en

vertu de leurs pouvoirs généraux de police, de prendre des arrêtés particuliers pour y assurer la circulation. — Ces chemins sont prescriptibles dans les conditions du droit commun et ne peuvent être l'objet d'une association syndicale.

8° *Les chemins et sentiers d'exploitation.* — Voies servant exclusivement à la communication entre divers héritages ou à leur exploitation. Le sol est présumé appartenir aux propriétaires riverains ; mais l'usage en est commun à tous les intéressés. L'usage de ces chemins peut être interdit au public. Ils ne peuvent être supprimés que du consentement unanime de tous les propriétaires qui ont le droit de s'en servir. (Art. 33 et 35 de la loi du 20 Août 1881).

II. RESSOURCES. — Les ressources destinées à la construction ou à l'entretien des diverses voies de communication ont des origines différentes, selon qu'elles s'appliquent à telle ou telle catégorie de ces voies.

1° *Routes nationales.* — Les travaux de toute nature sont à la charge de l'Etat. Les devis d'entretien sont approuvés par le Préfet. Les projets de travaux neufs ou de grosses réparations sont approuvés par le Ministre des Travaux publics.

La répartition par départements et la sous-répartition dans chaque département des ressources pour travaux neufs et de grosses réparations sont faites par le Ministre des Travaux publics. (Art. 2 de l'ordonnance du 10 Mai 1829).

La répartition des fonds affectés aux travaux d'entretien est également faite par départements par le Ministre, mais la sous-répartition, dans chaque département, est arrêtée par l'Ingénieur en Chef du département conformément au décret du 28 décembre 1899.

2° *Routes départementales.* — Les travaux de toute nature sont à la charge du département. Les projets sont approuvés par le Conseil général à qui il appartient de fixer les crédits destinés à l'exécution des travaux. (Art. 46 § 6 de la loi du 10 Août 1871).

3° *Chemins de grande communication et d'intérêt commun.* — En principe, les travaux de toute nature sont à la charge des communes intéressées. (Art. 1^{er} de la loi du 21 Mai 1836). Mais les art. 7 et 8 de la même loi permettent au Conseil général d'allouer des subventions sur les fonds départementaux.

Les contingents des communes intéressées sont fixés par le Conseil général sur la proposition du Préfet et après avis des Conseils municipaux et d'arrondissement. (Art. 7 § 2 de la loi du 21 Mai 1836. — Art. 46 § 7 de la loi du 10 Août 1871).

Dans le Nord, des subventions départementales d'entretien sont fixées aux deux tiers pour les chemins de grande communication et à la moitié pour les chemins d'intérêt commun. Les communes supportent seulement le tiers pour la première catégorie et la moitié pour la seconde des dépenses d'entretien.

Les travaux neufs ou de grosses réparations sont également effectués au moyen de contingents communaux et de subventions départementales ; la répartition est fixée par le Conseil général dans chaque cas particulier.

Les contingents communaux sont prélevés sur les revenus ordinaires et, en cas d'insuffisance, sur les produits des prestations ou taxes vicinales de remplacement et des centimes spéciaux ordinaires. En ce qui concerne les chemins de grande communication, les prélèvements ne peuvent excéder deux journées de prestation et les deux tiers des cinq centimes spéciaux. (Art. 8 § 4 de la loi du 21 Mai 1836).

Les plans d'élargissement, d'alignement, d'ouverture et de redressement sont approuvés par le Conseil général après enquête. (Art. 44 de la loi du 10 Août 1871).

Les déclarations d'utilité publique sont prononcées par le Conseil général, sauf lorsqu'il y a lieu d'exproprier des terrains bâtis. Dans ce cas, un décret du Président de la République est nécessaire.

Les projets d'exécution des travaux sont approuvés par le Préfet après délibération du Conseil général. (Circulaire ministérielle du 9 Août 1879).

4° *Chemins vicinaux ordinaires.* — L'entretien des chemins vicinaux ordinaires s'effectue au moyen de ressources communales composées des revenus ordinaires, de la portion disponible des ressources spéciales créées en vertu de la loi du 21 Mai 1836, et, au besoin, d'une imposition de 3 centimes extraordinaires autorisée pour la première fois par l'art. 3 de la loi du 24 Juillet 1867, remplacé aujourd'hui par l'art. 141 de la loi du 5 Avril 1884.

Le Conseil général du Nord alloue annuellement, pour l'entretien, des subventions aux communes qui votent, outre des ressources spéciales ordinaires (3 journées de prestation ou la taxe vicinale de remplacement et cinq centimes spéciaux), l'imposition extraordinaire de trois centimes autorisée par l'art. 141 de la loi du 5 Avril 1884.

La répartition des crédits est faite entre les communes en tenant compte : 1° de la pauvreté des communes ; — 2° des avantages retirés des voies d'un ordre supérieur ; — 3° des sacrifices faits par les communes ; — 4° de la circulation.

Les devis et projets de toute nature sont soumis à l'acceptation des Conseils municipaux puis approuvés par le Préfet.

Néanmoins, les travaux d'achèvement des chemins vicinaux de grande communication, d'intérêt commun et ordinaires à entreprendre en exécution de la loi du 12 Mars 1880 peuvent encore être effectués au moyen de ressources à fournir par l'Etat, le département et les communes, dans les proportions fixées par les barèmes annexés au décret du 4 Juillet 1895.

En ce qui concerne le département du Nord, le coefficient de la subvention de l'Etat dans les travaux des chemins de grande communication et d'intérêt commun est fixé à 21.35 % du montant des ressources extraordinaires affectées aux travaux.

Quant aux chemins vicinaux ordinaires, ce coefficient peut varier entre 16,20 % et 6 %, suivant le rapport qui existe entre la valeur du centime communal et la superficie du territoire.

Le département et les communes peuvent se procurer des ressources extraordinaires pour l'objet dont il s'agit par des emprunts à la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse à l'intérêt de 3,85 p. % par an. Le délai de remboursement est de 30 ans au maximum et le taux, amortissement compris, est, pour cette période de 5 fr. 65 %.

5° *Chemins ruraux reconnus.* — L'entretien des chemins ruraux reconnus incombe aux communes qui y subviennent dans la limite des ressources disponibles et, en cas d'insuffisance, au moyen, soit d'une journée de prestation, soit de 3 centimes additionnels.

Les propriétaires intéressés, constitués en syndicat, peuvent se substituer aux communes qui n'entretiendraient pas ou ne construiraient pas les chemins ruraux reconnus. (Art. 19 à 32 de la loi du 20 Août 1881).

Subventions industrielles. — Lorsque les chemins vicinaux et les chemins ruraux reconnus sont dégradés extraordinairement par des exploitations de mines, de carrières, de forêts ou de toute entreprise industrielle, l'Administration peut réclamer des subventions spéciales aux entrepreneurs ou propriétaires suivant que l'exploitation ou les transports auront eu lieu pour les uns ou les autres. (Art. 14 de la loi du 21 Mai 1836. — Art. 11 de la loi du 20 Août 1881).

Ces subventions sont, en cas d'arrangements à l'amiable, réglées par la Commission départementale. (Art. 86 de la loi du 10 Août 1871).

En cas de désaccord, elles sont réglées par le Conseil de Préfecture après expertise contradictoire. (Art. 14 de la loi du 21 Mai 1836 et art. 11 de la loi du 20 Août 1881).

6° *Chemins et sentiers d'exploitation.* — Tous les propriétaires dont les héritages sont desservis sont tenus de contribuer, dans la proportion de leur intérêt, aux travaux d'entretien et de mise en état de viabilité. (Art. 34 de la loi du 20 Août 1881). Les difficultés qui peuvent surgir à ce sujet sont du ressort des Tribunaux ordinaires.

Toutefois, les intéressés peuvent s'affranchir de toute contribution en renonçant à leurs droits, soit à usage, soit de propriété sur les chemins d'exploitation. (Art. 37 de la même loi).

ROUTES NATIONALES.

Ces routes sont au nombre de quinze dans le département et ont une étendue totale de 589 kilomètres 118 mètres. Nous en donnons ci-après le tableau :

N ^{os} des routes	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		Longueur dans le départe- ment.	Circulation — Nombre réduit de colliers quotidiens. (Tramways non compris).
		en pavage.	en empier- rement.		
2	De Paris à Maubeuge et Bruxelles par Mons	k. m. 14.060	k. m. 22.996	k. m. 37.056	c. 240,1
16	De Paris à Dunkerque.....	54.386	»	54.386	144,9
17	De Paris à Lille et à Ostende.....	94.251	2.339	96.590	562,8
25	Du Havre à Lille.....	15.595	»	15.595	672,3
29	De Rouen à Valenciennes et à Mons..	55.776	0.300	56.076	584,9
39	De Montreuil-sur-Mer à Mézières.....	27.666	12.677	40.343	552,5
40	De Paris à Dunkerque et à Menin par Bergues et Ypres	25.726	8.542	34.268	263,5
41	De St-Pol à Lille et Tournai.....	40.009	»	40.009	761,2
42	De Lille à Boulogne.....	52.882	2.414	55.296	364,2
43	De Bouchain à Calais.....	27.688	»	27.688	514,7
44	De Châlons-sur-Marne à Cambrai....	1.819	4.870	6.689	505,9
45	De Marle à Valenciennes et à Tournai.	40.618	19.067	60.285	480,8
48	De Valenciennes à Condé et à Gand..	18.230	»	18.230	508,2
49	De Valenciennes à Maubeuge et à Philippeville	15.579	27.169	42.748	321,5
50	De Douai à Arras.....	3.859	»	3.859	703,0
	Totaux.....	k. m. 487.944	k. m. 101.174	k. m. 589.118	456,6

L'état de viabilité des routes nationales en 1910 est ci-après indiqué :

En bon état, 85^k.478 en empierrements et 284^k.293 en pavages ;
laissant à désirer, 12^k.797 en empierrements et 166^k.017 en pavages ; en
mauvais état, 37^k.634 en pavages et 2^k.899 en empierrements.

ROUTES DÉPARTEMENTALES.

Le département compte vingt-sept lignes de cette nature ayant ensemble
un développement de 530 kilomètres, 316 mètres ; elles sont ci-après
indiquées :

N ^{os} des routes.	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		Longueur dans le départe- ment.
		en pavage.	en empier- rement.	
1	De Lille à Valenciennes	k. 26.482	"	k. 26.482
2	De Lille à Ypres	15.473	"	15.473
3	De Douai à Tournai	46.233	"	46.233
4	De Cambrai à Tournai	48.615	"	48.615
5	D'Avesnes à Philippeville	656	45.446	46.102
6	De Landrecies à Chimay	2.395	39.393	44.788
7	De Condé à Mons	8.970	"	8.970
8	De Condé à St-Amand	42.498	"	42.498
9	De Lille à St-Omer	46.507	"	46.507
10	De Valenciennes à Bohain	42.444	"	42.444
11	De Cambrai à Guise	48.263	400	48.663
12	D'Avesnes au Quesnoy	3.803	23.976	27.779
13	De Maubeuge à Maroilles	67	20.409	20.476
14	De Lille à Courtrai	22.347	"	22.347
15	De Dunkerque à Furnes	707	42.930	43.637
16	De Lens à Estaires	1.504	3.670	5.174
17	De Morbecque à Aire	"	7.086	7.086
18	De Béthune à Armentières	2.230	2.650	4.880
19	De Roubaix à Tournai et St-Amand	43.486	"	43.486
20	De Cassel à la frontière belge	44.353	"	44.353
21	De Bergues à St-Momelin	4.050	47.890	24.940
22	De Lille à Tourcoing	9.084	"	9.084
23	De Cambrai à Malplaquet	34.592	20.148	54.740
24	D'Hélesmes à Haulchin	7.288	"	7.288
25	Ceinture de Maubeuge	325	4.480	4.805
26	Ceinture de Cambrai	544	4.801	2.342
27	Lille à Roubaix et à Tourcoing	"	44.478	44.478
Totaux		348.980	481.457	530.437

Les chaussées pavées prédominent dans les arrondissements de Lille, Douai, Valenciennes, Cambrai et Hazebrouck, tandis que les chaussées empierrées sont situées principalement dans les arrondissements de Dunkerque et Avesnes.

CHEMINS VICINAUX.

Dans sa session d'août 1894, le Conseil général a donné son approbation au projet présenté par le service vicinal, et tendant à l'unification entre eux, des chemins de grande communication d'une part, et des chemins d'intérêt commun d'autre part. L'adoption de ce projet, qui a produit effet à partir du 1^{er} janvier 1896, a eu pour principale conséquence de ramener le nombre des chemins de grande communication de 77 à 51 et celui des chemins d'intérêt commun de 233 à 150.

Depuis, l'Assemblée départementale a classé dans le réseau des chemins d'intérêt commun sous le N^o 151, le chemin d'accès à l'établissement thermal de St-Amand et d'autre part, dans ses sessions d'août 1904 et 1905, elle a procédé au classement dans le réseau des chemins de grande communication et d'intérêt commun, à partir du 1^{er} janvier 1906, de lignes ou portions de lignes mesurant ensemble 274 k. 351 m. dont 5 k. 145 de chemins de grande communication, incorporés dans les lignes de même catégorie déjà existantes et 269 k. 206 de chemins d'intérêt commun qui ont été incorporés en grande partie aux anciens chemins et ont en outre formé 13 lignes nouvelles numérotées de 151 à 164.

Les tableaux ci-après donnent, par catégorie, la nomenclature des lignes constituant les deux réseaux de chemins vicinaux de catégories supérieures :

I — Chemins vicinaux de grande communication.

Nos des chemins	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		Longueur totale.
		en pavage.	en empiè- rement	
		mètres	mètres	mètres
4	De Loon-Plage à Watten, avec embranche- ment vers le hameau du pont Saint-Nicolas .	4263	18249	49542
2	De Dunkerque au pont de Saint-Folquin, avec embranchements vers la gare de Bourbourg et Spycker.....	2348	23700	26048
3	D'Hondschoote à Watten par Bergues, avec annexe de la Route nationale N° 40 à la Route nationale N° 46.....	46718	22495	39213
4	De Bergues à Furnes.....	389	41623	42042
5	De Maubeuge à Jeumont et à la gare d'Erque- lines	4435	9040	40445
6	De Lille à Lannoy et à Néchin	8581	"	8581
7	De Fourmes à Quesnoy-sur-Deûle, avec embran- chement vers Haubourdin.....	44556	4464	48747
8	De Douai à Seclin, avec embranchement vers Leforest.....	22734	"	22734
9	De Bondues à Roubaix et à Herseaux.....	8806	2378	44484
10	De Bailleul à l'Abbele	2529	9762	42294
11	De Gravelines à Bourbourg et à Cassel, avec embranchements dits ceinture de Gravelines, vers la gare de Bourbourg, vers le rivage de la Colme, d'accès à la gare d'Arnèke, et annexes vers Saint-Folquin et vers la gare de Gravelines.....	4773	31904	36674
12	Du Cateau à l'Arbre-de-Guise	1243	5100	6343
13	De Valenciennes à Somain.....	19366	"	49360
14	D'Armentières à Halluin avec embranchement de Comines à la Lys.....	48472	5071	23543
15	D'Esnes à Busigny.....	46095	"	46095
16	De Solesmes à Aubencheul-au-Bois par Caudry.	24810	3660	25470
17	De Ghyselde à Zeggens-Cappel par Hondschoote	4964	29666	34630
18	De Caestre à Estaires et à Laventie par Vieux- Berquin, avec embranchement vers la nou- velle cour aux marchandises de la gare de Strazele.....	5639	42270	47929
19	De Sainghin-en-Mélantois à Pont-à-Marcq....	9200	"	9200
20	De Glageon à Fourmies, avec embranchements vers la Capelle par Féron et de Fourmies à la gare.....	4072	44677	42749
21	De Saint-Amand à Hélesmes.....	9424	200	9624
22	D'Armentières à La Bassée.....	9749	6234	45980
23	D'Haverskerque à Merville et à la frontière belge par Vieux-Berquin et Bailleul, avec embranchements de Merville à la limite du Pas-de-Calais et à Neuf-Berquin.....	2677	26587	29264
24	De Gussignies à Avesnes par Bavai, avec annexes de la Route nationale N° 49, de la Route départe- mentale N° 23 et de la gare d'Aulnoye à Berlaimont.....	75	23729	23804
25	De Bapaume à Orchies, avec embranchement de Lécuse à Ecourt St-Quentin et annexe vers Courchelettes.....	26662	"	26662
26	De Lederzele à Cassel.....	4494	6578	44069
27	De Ferrière-la-Grande à Solre-le-Château avec embranchements vers les gares de Ferrière- la-Grande et de Ferrière-la-Petite	"	44581	44581

N ^o des chilins.	DÉNOMINATION	LONGUEUR		Longueur totale
		en pavage.	en empièr- rement.	
		mètres.	mètres.	
28	De Maubeuge à Binche.....	48	8649	8697
29	De Cambrai à Trescault et Gouzeaucourt....	3397	44104	47498
30	De Phalempin à Fautmont, avec embranchement vers Carvin.....	15552	»	15552
34	De Gognies-Chaussée à la gare d'Aulnois (Belgique).....	1513	»	1513
32	De Landrecies à Anor par Etrœungt, Wignehies et Fourmies, avec embranchements de Prisches et d'Etrœungt vers le Nouvion (Aisne) et de Fourmies à Rond-Buisson (Aisne).....	398	44435	44833
33	D'Hazebrouck à Bailleul.....	2468	8007	10475
34	D'Arras à St-Quentin et d'Oisy-le-Verger à Metz- en-Couture (section enclavée).....	34	5926	5960
35	De Douai à Saint-Amand, avec embranchement vers la route départementale N ^o 23 et annexes vers la gare de Flines et vers la gare de Marchiennes-Ville.....	27489	»	27489
36	De Quesnoy-sur-Deûle à Comines et à Tour- coing avec embranchement de Linselles à Wervicq.....	16920	5787	22707
37	De Steenvoorde à l'Hazewinde.....	4388	37	4425
38	De Bailleul et du Seau à Estaires avec embran- chement du Seau entre Steenwerck et la frontière et annexe de la Gorgue à la limite du Pas-de-Calais.....	3480	44600	48080
39	De Seclin à La Bassée.....	42604	»	42604
40	De Vendegies-sur-Ecaillon à la pyramide de Denain, avec embranchement de Thiant à Trith St-Léger.....	10577	2968	13545
44	D'Aubers à Carvin, avec embranchement vers Haubourdin et annexe vers Loos.....	25265	361	25626
42	De Jeumont à Hirson par Solre-le-Château, Trélon et Anor, avec embranchements à Solre- le-Château, de la rue de Liessies à la route départementale N ^o 3 et annexe de Solre-le- Château à Sivry.....	4050	46196	47246
43	De Landrecies à Solesmes.....	15529	»	15529
44	Ceinture de Valenciennes.....	203	3566	3769
45	De Denain à Caudry, avec embranchement vers la gare d'Haspres.....	24164	249	24380
46	De Bourbourg à Lederzeele.....	»	17445	17445
47	D'Arleux à Cantin et de Bugnicourt à Auber- chicourt et à Abscon, avec embranchements vers Aniche et les gares de Mouchecourt et d'Aniche.....	21653	»	21653
48	De Lomme à Loos.....	3831	»	3831
49	De Cambrai à Denain.....	23984	»	23984
50	De Fresnes à Jenlain, avec embranchements de Sebourg à Curgies et vers la gare de Curgies.....	15492	3179	18671
51	De Seclin à Pont-à-Marcq.....	5449	»	5449
TOTAUX.....		467267	454075	921342

L'étendue totale de nos grandes lignes vicinales se divise, presque en égale part, en pavage et en empièrrement. Les pavages ont été établis sur les chemins qui desservent une circulation active et pondéreuse. Les empièrrements, qui se dégradent plus facilement, ont été exécutés sur les chemins où la circulation est relativement moins intense.

II. — Chemins vicinaux d'intérêt commun.

N° des chemins	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		Longueur totale.
		en pavage.	en empiè- rement.	
		mètres.	mètres.	mètres.
1	De Mons-en-Pévèle à Auchy, avec embran- chement de Bersée à Coutiches.....	40454	"	40454
2	De Dunkerque à Bamberque, avec embran- chements vers la place de Malo-les-Bains et vers la gare de Rosendaël.....	3916	27500	31416
3	De Petite Synthe et de Bergues à Cassel, avec annexe d'Esquelbecq à la route nationale N° 46.	5776	29030	34806
4	De La Bassée à la Fin de la Guerre, avec embran- chements vers Hantay, de Salomé à Lille, par Marquillies vers Fournes. et vers Erquinghem- le-Sec, par la station.....	22132	8632	30764
5	De Thun-Lévêque à Cambrai et à Havrincourt, avec embranchements de Ramillies à Escau- dœuvres, du Pont Rouge à Cambrai et annexe de Demicourt à Mœuvres.....	9094	43000	22094
6	Du Dronkart ou de Lille à Courtrai.....	6280	"	6280
7	De Trélon à Epe-Sauvage.....	"	40430	40430
8	De Feignies à Marpent, avec embranchements de Villers-sire-Nicole vers la frontière et vers Maubeuge.....	"	24580	24580
9	De Templeuve à Rosult, avec embranchements : 1° de Nomain à Bersée, par Coquerie ; 2° vers Orchies.....	28092	"	28092
10	D'Aubigny-au-Bac à Rœulx.....	45327	"	45327
44	Du Faubourg Notre-Dame à Roost-Warendin avec embranchement vers le pont de Douai..	41570	"	41570
42	De Douai à Hornaing, avec embranchements vers la gare de Sin-le-Noble, vers le chemin d'intérêt commun n° 84 et annexe de Loffre à Guesnain.....	20084	"	20084
13	De Seguedin à Erquinghem-le-Sec.....	5982	960	6942
44	De Sommaing-sur-Ecaillon à Solesmes et à Briastre, avec embranchement d'Escarmain à la route départementale N° 23.....	9392	7229	46621
45	De Maulde à Bruille, avec embranchement de Château-l'Abbaye à la route départementale N° 8.....	43743	"	43743
16	De Cassel à Hazebrouck et à Vieux-Berquin, avec embranchements vers la gare d'Hondeghem et vers la route départementale n° 9, par le pont des Meuniers.....	4375	47060	48435
47	De Strazeele à Godewaersvelde et à Calcannes.	56	40035	40091
48	De Lewarde à Villers-au-Tertre et à Bouchain, avec embranchements vers la route nationale n° 43, vers Fressain, et de Marcq à Aniche par Emerchicourt.....	48081	2440	20494
19	De la gare de Baisieux à Bourghelles.....	9690	"	9690
20	De Vred à Somain.....	4785	"	4785
24	Dit Ceinture de Lille, avec embranchement vers Emmerin et annexes de la gare de St-André à La Madeleine et vers l'Arbrisseau.....	27077	"	27077
22	D'Oisy-le-Verger à Bouchain, avec annexe de Bantigny à Esuars, par Cuvillers.....	18446	"	18446
23	De Faumont et de Flines-lez-Raches à Marchiennes	46604	"	46604

Nos des chemins.	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		Longueur totale.
		en pavage.	en empiè- rement.	
		mètres.	mètres.	
24	D'Hamel à Montigny, avec embranchement d'Estrées vers Bellore.....	14163	265	14428
25	De Masny à Fressies et à Fontaine-Notre-Dame, avec embranchements de Fressain à Aubigny-au-Bac, d'Abancourt à la Boulette et annexe vers la gare d'Aubigny-au-Bac.....	26900	150	27050
26	De Tortequenne à Bugnicourt et à Oisy.....	8263	1702	9965
27	D'Avesnes au Nouvion (Aisne), avec embranchement vers Barzy (Aisne).....	»	15612	15612
28	De la Chapelle d'Anneux à Epehy.....	287	16617	16904
29	De Selvigny à Neuville et à Forest avec embranchement vers la gare de Bertry.....	10942	8189	19131
30	De Dunkerque à Bergues et à Bambecque avec embranchement de la Maison Blanche à la Colme	2451	17130	19581
31	De Thumeries à Péronne, avec embranchement vers Pont-à-Marcq.....	16643	»	16643
32	D'Auby à Montigny, avec embranchement vers la gare de Leforest.....	15283	»	15283
33	D'Aniche à Marchiennes, avec embranchement vers Pecquencourt.....	11229	»	11229
34	D'Hélesmes à Haspres, avec embranchement de Neuville-sur-l'Escaut à Lieu-St-Amand.....	14294	»	14294
35	De Mazinghien à Landrecies, par Basuel, avec embranchements de Basuel à Forest, d'Ors à Catillon par la Rue Verte, vers la gare d'Ors et annexe de la route nationale n° 39 au Chapeau Rouge, par le Petit-St-Martin.....	230	25298	25528
36	D'Orchies à Rumegies et à la frontière.....	10323	»	10323
37	De la Croix-de-Pierre à la Lys.....	5300	3397	8697
38	De Berlaimont à Valenciennes.....	7331	19584	26915
39	De Bouchain à Brillon, avec annexe d'Abscon à Fenain, et embranchement vers la Planche d'Alnes.....	23083	»	23083
40	D'Esquerchin au Pont-de-la-Deûle, avec annexe de Flers au Chemin d'intérêt commun N° 41, et embranchement : 1° de Flers à la ligne principale; 2° du Polygone à Douai; 3° de Dorignies au Pont-de-la-Deûle.....	15661	681	16342
41	De St-Amand à la gare de Maulde-Mortagne, avec embranchement de Mortagne à la route nationale N° 45.....	7627	»	7627
42	Du pont de Sains à Fourmies.....	81	6081	6162
43	De Valenciennes à Eth, avec embranchement de Sebourg à Sebourquiaux.....	11063	1310	12373
44	D'Haverskerque à Aipe et à Boeseghem.....	»	10014	10014
45	D'Emerchicourt à Abscon.....	4695	»	4695
46	De Fontaine-Notre-Dame à Cattenières.....	3129	14334	17463
47	De Cobrieux à Bachy, avec embranchement vers La Chapelle-Menet.....	5524	»	5524
48	De Blaringhem à Hazebrouck, avec embranchement vers la gare de Wardrecques.....	448	14905	15053
49	De Saint-Waast-lez-Bavai à Maubeuge, par Taisnières-sur-Hon, avec embranchements vers Fayt (Belgique) et annexe de Bellignies et Betrechies.....	43	23175	23218

Nos des chemins.	DÉNOMINATION	LONGUEUR		Longueur totale.
		en pavage.	en empiè- rement.	
		mètres	mètres	mètres.
50	De Wattignies à Wavrin	7290	»	7290
54	D'Hérin à Prouvy	5600	»	5600
52	De Dunkerque à Loon-Plage, avec embran- chements de Saint-Pol au Fort et à Petite- Synthe et vers la gare de Petite-Synthe.	1670	16754	18424
53	De Watten à Lederzeele	483	6946	7429
54	De Wez-Macquart à Quesnoy-sur-Deûle	1407	6401	7808
55	D'Hondschoote à Wormhout et à la gare d'Ebbli- ghem, avec embranchements vers la gare d'Hondschoote, vers Bergues, vers la gare de Killem, vers Ochtezeele et le moulin du Tom et vers Clairmarais, par le Coin Perdu..	764	42679	43443
56	D'Esnes à Marcoing, avec embranchements de Crévecœur-sur-l'Escaut à Bantouzele, par la rue Haute des Vignes et Vaucelles	1981	15143	17124
57	De Saint-André à Frolinghien	6253	5294	11544
58	De Condé à Blaton	4423	»	4423
59	De la Sentinelle à Quiévrechain, avec embran- chements vers la route nationale N° 45, vers la gare de Saultain et de Saultain à Saint-Sauve.	32770	106	32876
60	De Watten à Bollezeele	»	8762	8762
64	De Saint-Amand à Denain	13895	34	13929
62	De Wavrin à Armentières et à Houplines avec embranchement de Wavrin vers Fourmes	12221	6146	18367
63	De Seclin à Armentières	12831	4737	17568
64	Du Molinel à Bousbecque, avec embranchement de Linselles à Mouvaux et annexe de la route nationale N° 47 à la gare de Tourcoing-les- Franes	15395	»	15395
65	De Douai à Férin et à Oisy	11847	»	11847
66	De Sars-et-Rosières à Bruille-St-Amand, avec embranchements de Galmont à l'Alène d'Or et de la rue Perdue au village de Lecelles ..	18329	»	18329
67	De Busigny au Cateau par la Haie Menneresse, avec embranchement de Busigny à Vaux	5338	7445	12453
68	D'Abseon à Prouvy	10096	»	10096
69	De St-Momelin à Bollezeele	»	13647	13647
70	D'Aubry à Raismes et à Anzin, avec embranche- ment de Beuvrages à Bruay	8850	»	8850
71	De Lourches à Douchy, avec embranchement vers le canal de l'Escaut	5184	39	5223
72	Du Mont-Noir à Météren et à Neuf-Berquin, avec embranchement vers Bailleul	»	20839	20839
73	De Bruay à Valenciennes	5634	»	5634
74	De Lieu St-Amand à Ligny	22459	4458	23617
75	De Péruwelz à Fresnes	5664	»	5664
76	De Cambrai à Beaufort	4521	44613	46134
77	D'Estaires à Nieppe et à la frontière	248	11013	11261
78	De Phalempin au Bac à Wavrin, par Wachemy.	7705	»	7705
79	De la gare de Steenbecque à la gare d'Ebbli- ghem et à Campagne, avec embranchement vers Wardrecques	»	16219	16219
80	De Sains à Bousignies et à la frontière	11	32792	32803
81	De Marchiennes à Escaudain	8811	»	8811
82	De Tournai à Condé-sur-Escaut	5530	»	5530

N ^o des chemins.	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		Longueur totale.
		en pavage.	en empier- rement.	
		metres.	mètres.	mètres.
83	De Clairfayts à Ohain et du Moulin de la Carnaille à Fourmies avec embranchement de Moustier à Macon, par Baives et annexe d'Ohain à la frontière	"	27840	27840
84	De Baval à la Frontière	"	6896	6896
85	D'Haspres à la gare de Solesmes	10748	"	10748
86	Du Quesnoy à Croix, avec embranchements vers Englefontaine par la gare de Salesches et vers Owillers et annexe de la route Nationale N ^o 45 à Raucourt	2287	20606	22893
87	De Roisin (Belgique) à la forêt de Mormal avec embranchement vers Sebourg, par Eth.	5905	7739	13644
88	De Valenciennes à Iwuy, avec embranchement vers le faubourg-de Paris (Valenciennes) ..	49377	2322	21699
89	De Fontaine-au-Tertre à Elincourt, par Audencourt et Inchy	10244	6126	16370
90	De Lannoy à Templeuve, avec embranchements vers la gare de Baisieux et vers Genech.	24083	"	24083
91	De Leers à Bousbecq	14485	"	14485
92	Du Cateau à Landreches par Pommereuil.	5	10289	10294
93	De Seclin à Haubourdin, avec embranchement vers la gare d'Haubourdin	7894	"	7894
94	De Seclin à la Maisoncelle	14675	"	14675
95	De La Longueville à Ferrière-la-Grande, avec embranchements vers Maubeuge et vers le Bois des Dames et annexe de la gare de Sous-le-Bois à Louvroil	3291	17446	20737
96	De Bonavis à Villers-Outréaux	6086	3388	9474
97	De Carnières à Montrécourt	9645	3338	12983
98	De Thiant à Famars	3000	2035	5035
99	De Marchiennes à Raismes, avec embranchement vers Wandignies	14058	"	14058
100	De Valenciennes à Englefontaine avec embranchements vers Marly, vers la route départementale n ^o 40, de Ruesmes à Bernerain et au Quesnoy et annexes vers la gare de Marly et de Beaudignies à Capelle	49968	44959	34927
101	D'Onnaing à Crespin et à Thivencelles, avec embranchements avec Fresnes et de St-Aubert au canal de Mons	16339	"	16339
102	De Maulde à Condé par Flines-lez-Mortagne avec embranchement d'Hergnies à Bruille-St-Amand	15351	"	15351
103	De Bantouzelle à Epehy	38	6731	6769
104	D'Avesnes à Sivry	18	17573	17591
105	De Graincourt à Gouzeaucourt et Bantouzelle ..	300	16884	17184
106	De Quaëdyre à Steenvoorde, avec embranchement d'Herzele à Houtkerque et à la frontière belge	621	23638	24259
107	D'Oost-Cappel à Cassel par Steenvoorde	332	18052	18384
108	De Warneton à Fives, avec embranchements vers les Ecluses de Deulémont et de Wambrechies à Comines	10066	11422	21488
109	De Gouzeaucourt à Aubencheul-au-Bois	42	9719	9731
110	De St-Pierrebrouck et de Drincham à Bergues, avec embranchement vers Eringhem	1565	18815	20380

N ^o des chemins.	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		Longueur totale.
		en pavage.	en empiè- rement.	
		mètres.	mètres.	mètres.
141	De Serain à Englefontaine, avec embranchement de Maretz à Malincourt et annexe de Bousties à la forêt de Mormal.....	9255	25656	34911
142	De Croix à Mouscron.....	6252	»	6252
143	De Cambrai à Solesmes et à Beaurain, avec embranchements de Boussières à Fontaine-au-Tertre, par St-Hilaire-lez-Cambrai, de Quiévy à St-Vaast en Cambrésis et annexes vers les gares de Quiévy et de St-Hilaire-lez-Cambrai.	25607	4105	29712
144	De Cambrai à Vendegies-sur-Écaillon.....	9982	10444	20426
145	De Cattenières à Oisy (Aisne), avec embranchement de Ribeuville à Catillon.....	12480	17302	29782
146	De Maroilles à Floyon, par Prisches, avec embranchements de la Basse-Maroilles à Cartignies et de Prisches à La Groise et à Favril..	90	32585	32675
147	De Malplaquet à Leval, par Aulnoye, avec embranchement vers St-Remy-Mal-Bâti.....	1190	20120	21310
148	D'Iwuy à Serain, avec embranchements dans Rieux vers la gare de Cattenières, vers la sucrerie d'Esnes et annexe de Cattenières à Estourmel.....	16484	9402	25886
149	De Leval à Prisches.....	»	13207	13207
120	De Pont-à-Marq à Moncheaux, et annexe vers Ostricourt.....	11575	»	11575
121	De Maubeuge à Avesnes, avec embranchement d'Hautmont à Saint-Remy-Mal-Bâti.....	624	21182	21806
122	De Merville au Pont-de-Nieppe et à la frontière, avec embranchements : 1 ^o Vers La Gorgue; 2 ^o De La Gorgue à Laventie ; 3 ^o Vers Erquinghem ; 4 ^o Vers la route nationale N ^o 42.....	1717	26879	28596
123	D'Étrœungt à Felleries.....	27	10290	10317
124	De Cartignies à St-Aubin.....	»	11448	11448
125	D'Aulnoye à Doullers et à Beugnies.....	»	13044	13044
126	De Marchiennes à Aix et à la Belgique.....	10879	»	10879
127	De Gravelines à Zeggars-Cappel, avec embranchements de Craywick à la route nationale N ^o 40 et à la gare de Loon-Plage.....	»	26505	26505
128	De Wormhoudt à Steenvoorde et à Godewaersvelde avec embranchement vers Cassel.....	292	21650	21942
129	De Sepmeries à Bry, avec annexe vers la gare de Wagnies-le-Grand.....	4490	6636	11126
130	De la Plage de Bray-Dunes et de Zuydcoote à Armabouts-Cappel, avec embranchements vers Tétéghem et Rosendaël et vers la route départementale N ^o 45.....	3592	23726	27318
131	De Mardyck au Grand Millebrugge.....	»	9081	9081
132	D'Arnèke à Broxeele.....	»	6972	6972
133	D'Avesnes à Liessies, avec annexe vers la gare de Liessies.....	»	11798	11839
134	De Strazele à Bailleul.....	90	6005	6998
135	De Steenwerck au Bac Saint-Maur.....	441	4829	4970
136	De la Ferme de Grevaux au fort de Cerfontaine et embranchements : 1 ^o d'Assevent vers le lieu dit l'Épinette ; 2 ^o de Rousies à la route nationale N ^o 49 ; 3 ^o de Rousies vers Recquignies ; 4 ^o de Cerfontaine au bois des Bons-Pères	83	24230	24313

N ^o des chemins.	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		Longueur totale.
		en pavage.	en empiè- rement.	
		mètres.	mètres.	mètres.
137	De Cassel à Watou.....	369	9571	9940
138	Du Bas Schoubrouck à La Longue-Croix.....	43	45546	45589
139	De Saint-Sylvestre-Cappel à la frontière belge, par Godewaersvelde et Boeschève.....	37	44481	44248
140	De la route nationale N ^o 42 à Pré-à-Vin.....	"	49364	49364
141	Du Maisnil à Perenchies.....	2980	6961	9941
142	De Roubaix à Leers, avec embranchement de Leers à Lannoy.....	7752	"	7752
143	De Wambrechies à Hem, avec embranchement vers Le Trietz, l'Allumette, les Ogiers, Roubaix et les Trois-Baudets.....	48638	969	49607
144	De La Madeleine à Marcq-en-Barœul et à Hem avec embranchements à Marcq-en-Barœul et de Marcq-en-Barœul à Mons-en-Barœul, par Rougebarre.....	13037	"	13037
145	D'Emmerin à Mouchin, avec embranchement de Lesquin à Ronchin.....	25575	"	25575
146	De Lille à Sainghin-en-Mélantois.....	8180	"	8180
147	De Carvin à Lille, avec embranchements vers Annœullin et vers Wahagnies, par Camphin- en-Carembault, et annexe de Carvin à Allennes- lez-Marais.....	24111	"	24111
148	De Roubaix à Hem et à Blandain.....	9747	"	9747
149	De Wambrechies à Halluin, avec embranchements des Wattines vers Bousbecque et vers Tourcoing.....	44549	3103	44652
150	D'Halluin à Tourcoing.....	5962	"	5962
151	Chemin d'accès à l'établissement Thermal de St-Amand.....	500	1517	2017
152	De Maroilles à Berlaimont par Hachette.....	363	11291	11654
153	De Rouge-Croix à Avesnes par Boulogne.....	"	6840	6840
154	De Roisin (Belgique) au Chêne-au-Loup par Bermeries, Obies et Mecquignies.....	4048	41056	42104
155	De l'Ermitage à Dimechaux par Beaufort, avec embranchement de Wattignies-la-Victoire à Damousies.....	"	40570	40570
156	D'Anor à Beauwetz (Belgique).....	"	4835	4835
157	De Cambrai à Niergnies et à Estrun.....	42596	5927	48523
158	De Landas à Hasnon par Sars-et-Rosières et Bousignies.....	9461	"	9461
159	De la Couronne à Merris par le Bleutour.....	"	4522	4522
160	D'Evin à Thumeries par Ostricourt.....	4558	"	4558
161	De Pont-à-Tressin à Louvil, par Gruson et Bouvines.....	7444	"	7444
162	De Flers à Auby et au Pont de la Dédle.....	4993	"	4993
163	D'Ennevelin à Templeuve.....	5680	"	5680
164	D'Hargnies à Neuf-Mesnil, par Vieux-Mesnil...	"	4610	4610
	TOTAUX.....	4204009	4289921	2493930

Le nombre et l'étendue des lignes de grande et de moyenne vicinalité se résument ainsi qu'il suit par arrondissement :

ARRONDISSEMENTS.	CHEMINS de grande commu- nication.		CHEMINS d'intérêt commun.		TOTAL.	
	Nombre des lignes.	Etendue	Nombre des lignes.	Etendue	Nombre des lignes.	Etendue.
Avesnes.....	9	173510	29	504637	38	678147
Cambrai.....	7	102193	24	450426	31	552619
Douai.....	3	85285	48	244272	23	330421
Dunkerque.....	5	174033	43	263537	18	437570
Hazebrouck.....	7	442004	48	271591	25	383595
Lille.....	12	186963	36	465905	48	652868
Valenciennes.....	6	87354	26	293562	32	380324
Totaux.....	51	921342	164	2493930	245	3415544

III. — Chemins vicinaux ordinaires.

La longueur des chemins vicinaux ordinaires est de 5.112.714 mètres dont :

Arrondissement de Avesnes.....	1.033.479 ^m
— Cambrai.....	706.631
— Douai.....	448.643
— Dunkerque.....	697.396
— Hazebrouck.....	758.371
— Lille.....	903.364
— Valenciennes.....	570.666
Total égal.....	5.118.550^m

SANTÉ PUBLIQUE.

PERSONNEL MÉDICAL. — PHARMACIENS.

D'après les listes dressées en exécution de l'art. 10 de la loi du 30 novembre 1892, le nombre des personnes autorisées à exercer l'art de guérir dans le département s'élevait au 1^{er} janvier 1911, à 1.243, comprenant 755 docteurs, 34 officiers de santé, 55 chirurgiens-dentistes et 399 sages-femmes.

A cette même date du 1^{er} janvier 1911, il y avait dans le département 515 pharmaciens dont le tableau ci-dessous donne la répartition par arrondissement :

1910

ARRONDISSEMENTS	de Docteurs en médecine.	d'Officiers de santé.	Chirurgiens dentistes.	de SAGES-FEMMES			de Pharmaciens.
				de 1 ^{re} classe.	de 2 ^e classe.	Total.	
Avesnes.....	87	2	11	39	30	69	59
Cambrai.....	67	7	4	44	14	58	45
Douai.....	54	7	3	34	16	50	39
Dunkerque.....	57	2	2	5	6	11	45
Hazebrouck.....	27	5	4	5	4	6	49
Lille.....	386*	4	28	62	54	116	247
Valenciennes.....	77	7	6	78	41	89	61
Totaux.....	755	34	55	267	132	399	515

* Dont 192 pour la ville de Lille seule.

SANTÉ PUBLIQUE.

Exécution de la loi du 15 février 1902.

Relevé des cas de maladies déclarés
pendant l'année 1910, en vertu des articles 4 et 5 de la loi du 15 février 1902
et des décrets et arrêté ministériel du 10 février 1903.

		1 ^{re} PARTIE. — MALADIES A DÉCLARATION OBLIGATOIRE.											
ARRONDISSEMENTS	Fièvre typhoïde.	Variolo et Varicelle.	Scarlatine.	Rougeole.	Diphthérie (croup et angine couenneuse)		Choléra et maladies cholériques.	Infections puerpérales.	Ophtalmie des nouveaux-nés.	Meningite cérébro-spinale épidémique	OBSERVATIONS		
	1				3	4						5	6
Avesnes.....	13	»	4	122	87	»	»	»	»	2	* Cholérine.		
Cambrai.....	13	»	1	94	422	»	2	»	2				
Douai.....	6	»	»	60	471	1*	»	»	4				
Dunkerque.....	44	»	1	232	4	1*	4	»	4				
Hazebrouck.....	12	»	»	69	11	»	»	»	»				
Lille.....	134	»	34	404	394	1*	2	»	7				
Valenciennes.....	23	»	41	198	223	»	3	»	1				
Nombre total des cas..	245	»	81	1.179	1612	3	11	»	20				

		2 ^e PARTIE. — MALADIES A DÉCLARATION FACULTATIVE.							
ARRONDISSEMENTS.	Tuberculose pulmonaire.	Coqueluche.	Grippe.	Faucémie et broncho-pneumonie.	Erysipèle.	Oreillons.	Conjonctivite purulente et ophtalmite granuleuse.	OBSERVATIONS	
	14	15	16	17	18	19	23		
Avesnes.....	1	3	»	»	2	»	»		
Cambrai.....	2	70	»	»	»	»	»		
Douai.....	»	»	»	»	»	1	»		
Dunkerque.....	»	»	»	»	»	»	»		
Hazebrouck.....	4	»	»	»	»	2	»		
Lille.....	4	6	4	2	8	»	»		
Valenciennes.....	1	3	»	»	»	»	»		
Nombre total des cas..	9	82	4	2	10	4	»		

VACCINE.

Le compte-rendu du service des vaccinations, en 1910, contient les renseignements ci-après :

ARRONDISSEMENTS.	Vaccinations et revaccinations obligatoires.			Ayant fourni un certificat.	Nombre de sujets ayant satisfait à la loi.
	NOMBRE				
	d'insuccès	de succès	de vaccinés		
Avesnes	2.710	4.315	7.025	784	7.829
Cambrai	2.667	4.900	7.567	2.162	9.729
Douai	1.643	4.575	6.218	737	6.955
Dunkerque	2.210	4.553	6.763	259	7.022
Hazebrouck	941	3.630	4.571	571	5.142
Lille	14.091	19.674	33.765	6.607	40.372
Valenciennes	3.246	7.056	10.302	975	11.277
Total	27.508	48.703	76.211	12.095	88.326

Un crédit de 56.900 fr. est prévu au budget de 1911 pour le fonctionnement du service de la vaccine obligatoire dans les conditions prévues par l'art. 7 de la loi du 15 février 1902 et le décret du 27 juillet 1903. — Des détails sur l'organisation du service sont fournis dans la 1^{re} Partie de l'annuaire, p. 85.

SAGES-FEMMES.

Le Conseil général alloue chaque année un crédit de 6,000 fr. pour l'entretien de bourses d'externes élèves sages-femmes près la Faculté de médecine et de pharmacie de Lille. Le règlement présenté par M. le Doyen de la Faculté, à l'effet de déterminer les conditions du concours et le programme des études, a été adopté par délibération du Conseil général du 22 août 1882.

ALIÉNÉS.

Nous indiquons ci-après le mouvement de la population des asiles affectés au traitement des aliénés dans le département, pendant l'année 1910.

	ARMENTIÈRES (hommes).	BAILLEUL (femmes).	LONNLEET (hommes).	ARMENTIÈRES (Jeunes filles idiotes et épileptiques)	TOTAL.
Aliénés existant au 1 ^{er} janv.	974	1460	813	48	3295
Admis pendant l'année . . .	355	331	476	6	868
Total	1329	1791	989	54	4463
Sortis ou décédés pendant l'année	318	309	159	4	790
Restant le 31 déc. 1910 . . .	1011	1482	830	50	3373

Dont : hommes et jeunes garçons idiots ou épileptiques. 1841 }
 femmes 1482 } 3.373
 Jeunes filles idiotes et épileptiques 50 }

Il y a eu, en 1910 sur 1911, augmentation de 54 hommes et de 24 femmes.

Ces 3,373 aliénés qui ont séjourné en 1910 dans les asiles se divisaient, ainsi qu'il suit, suivant la nature des affections dont ils étaient atteints :

	Sexe masculin.	Sexe féminin.	TOTAL.
Folie simple et folie compliquée d'épilepsie.....	907	847	1 754
Folie alcoolique.....	276	46	322
Folie paralytique.....	114	40	154
Démence sénile et démence organique..	34	224	250
Idiotie et crétinisme.....	510	375	885
Total.....	4.841	4.532	3.373

Plus de la moitié des malades sont atteints de folie simple ou de folie compliquée d'épilepsie. Un peu plus de 7 p. % sont traités pour la folie alcoolique. Les cas de folie paralytique forment à peu près 1/26 du total ; ceux de démence sénile et démence organique environ 8 %. — Le surplus de la population des asiles se compose de crétins et d'idiots, dont le nombre pour les hommes est d'environ les 3/4 plus élevé que celui des femmes.

ÉPIDÉMIES.

Extrait du rapport de M. le Docteur POTELET sur les épidémies qui ont régné dans le département du Nord pendant l'année 1910.

Fièvre typhoïde. — Dans l'arrondissement de Lille, outre les cas isolés, il a été constaté trois petites épidémies de fièvre typhoïde : à Wervicq-Sud, à Lille (quartier St-Maurice) et à Aescq.

Dans l'arrondissement d'Hazebrouck, l'épidémie de fièvre typhoïde qui a sévi à Bailleul mérite seule une mention spéciale. Des désinfections en cours de maladie et finales furent effectuées, chez les personnes atteintes, par le personnel du poste de désinfection départemental d'Hazebrouck.

Arrondissement de Valenciennes. — Plusieurs cas de fièvre typhoïde ont été déclarés soit par les médecins, soit par la gendarmerie : Valenciennes, 6 cas ; Saint-Amand, 4 ; Marly, 4 ; Bruay, 2 ; Denain, 2 ; Mortagne, 2.

Rougeole. — *Arrondissement de Lille.* — Comme les années précédentes, la rougeole a causé un nombre considérable de décès. Cette maladie cause surtout une mortalité importante lorsqu'elle atteint les familles ouvrières de nos grandes cités dans le cours de l'hiver.

Arrondissement de Valenciennes. — La rougeole existe à l'état endémique dans cet arrondissement. Les communes qui ont été surtout atteintes en 1910 sont : Denain, Quiévrechain, Valenciennes et Haulchin. La maladie n'a revêtu de caractère grave dans aucune de ces localités.

Fièvre scarlatine. — Dans l'arrondissement de Lille, cette affection a causé 33 décès dans les communes de moins de 5.000 habitants. Elle n'a fait aucune victime dans l'arrondissement de Douai. Elle s'est montrée dans 14 communes de l'arrondissement d'Hazebrouck.

Diphthérie. — Le chiffre des décès par diphthérie est à peu près stationnaire depuis quelques années. Un rapport de gendarmerie a signalé en 1910 une épidémie à Roost-Warendin. La maladie s'est montrée dans 9 communes de l'arrondissement d'Hazebrouck, particulièrement à Nieppe, La Gorgue et Hazebrouck. Dans l'arrondissement de Valenciennes, elle est relativement rare.

Variole et Varioloïde. — Quelques cas de variole et varioloïde ont été déclarés dans le département, notamment dans l'arrondissement de Valenciennes. Un cas mortel a été signalé dans l'arrondissement de Lille.

Tuberculose pulmonaire. — Dans l'arrondissement de Lille, la tuberculose pulmonaire a fait 360 victimes sur une population de 175.000 habitants que comptent les communes de moins de 5.000 habitants dans l'arrondissement, soit 2 pour 100 environ.

Méningite cérébro-spinale. — Quatre cas de méningite cérébro-spinale dont trois suivis de guérison, ont été constatés dans l'arrondissement de Douai. Un cas mortel a été signalé à Valenciennes.

Désinfection. — Le service départemental de la désinfection a été définitivement constitué dans le département du Nord. Voici quelques détails sur son organisation et son fonctionnement :

Le nombre des postes de désinfection est égal au nombre des circonscriptions sanitaires, soit quinze ; ils sont réunis et groupés de telle manière que les divers postes d'un arrondissement donné sont centralisés au chef-lieu de cet arrondissement. Dans chaque Sous-Préfecture, une remise abrite les objets nécessaires au fonctionnement du service. Les agents de ces postes effectuent les opérations de désinfection en cours de maladie et aussi, le plus souvent, celles de désinfection finale en surface. Quant à la désinfection terminale en profondeur, elle est faite au domicile du malade au moyen d'automobiles sanitaires.

Le matériel de la désinfection en cours de maladie comporte du chlorure de chaux, du crésylol sodique, des crachoirs, des sacs à linge. Celui de la désinfection finale en surface consiste en fumigateurs Gonin et accessoires, balais, brosses, pinceaux, vêtements de désinfection. Celui de la désinfection finale en profondeur est constitué par des automobiles sanitaires (châssis de Dion-Bouton, étuve Gonin).

Les prévisions comportent deux agents par poste : un chef et un aide. D'ores et déjà, un poste donné comporte au moins un agent qui y est attaché en propre. Les automobiles sont desservies chacun par deux agents dont l'un a le grade de chef de poste et l'autre celui d'aide.

Dans chaque Sous-Préfecture, la déclaration médicale est décachetée, à la réception, par un employé préposé à la direction administrative du service. Celui-ci prépare la feuille d'opération de l'agent, lequel, la première visite effectuée, en détache le bulletin portant le n° 1 et le remet à son tour à cet employé. Il en détachera et remettra ainsi divers bulletins au fur et à mesure des contre-visites qu'il fera. Chaque fois, la Sous-Préfecture envoie à la Préfecture les diverses déclarations qu'elle a reçues dans le courant de la journée ainsi que les bulletins que lui ont remis les agents. Trace en est cependant conservée à la Sous-Préfecture par le moyen d'un registre. La Préfecture reconstitue les feuilles d'opérations en collant au fur et à mesure sur des feuilles spéciales les déclarations et les bulletins qu'elle reçoit ainsi. Lorsqu'un agent fait, au cours de ses visites, une remarque intéressante, il en donne connaissance par un rapport spécial, lequel, fait en double, est transmis au directeur du poste ainsi qu'au directeur général du service.

Les agents et les postes sont munis des imprimés nécessaires tels que les instructions concernant la pratique de la désinfection, les engagements à prendre par les familles, les formules concernant les recouvrements de taxes, les avis pour la désinfection finale, les états descriptifs des objets détruits, etc., etc.

Il est à remarquer que le service n'a jamais à craindre de ne point intervenir à temps pour la désinfection finale, par ignorance où il serait laissé du moment venu de cette intervention : puisque les agents ne doivent pas laisser passer plus de cinq jours entre chaque contre-visite faite chez un malade donné, ils sont toujours très exactement tenus au courant de la marche de la maladie et du moment de la guérison, du transport et du décès.

ÉPIZOOTIES.

Extrait du rapport de M. MONSARRAT, Vétérinaire Départemental en Chef, ancien Inspecteur des services sanitaires au Ministère de l'Agriculture, sur les épizooties qui ont régné dans le département pendant l'année 1910.

Les maladies épizootiques constatées dans le département du Nord pendant l'année 1910 sont au nombre de sept. Ce sont la tuberculose, la fièvre charbonneuse, le charbon symptomatique, le rouget, et la pneumo-entérite infectieuse du porc, la morve et la rage.

Tuberculose. — La tuberculose a été constatée dans 485 exploitations appartenant à 267 communes ; les effectifs bovins totalisés de ces exploitations s'élevaient à 2.266 animaux. Parmi ceux de ces animaux qui furent abattus, 542 furent trouvés tuberculeux à l'autopsie, savoir 350 atteints de tuberculose localisée et 192 atteints de tuberculose géné-

ralisée et 854 furent soumis à l'épreuve de la tuberculine et 80 réagirent; 21 de ces 80 bovidés qui avaient réagi furent abattus et reconnus tuberculeux, dont 18 avec les lésions localisées et 6 avec des lésions généralisées. En résumé le nombre des animaux trouvés tuberculeux dans les 485 exploitations sus-visées s'est élevé à $542 + 81 = 623$.

Enfin les constatations de tuberculose qui ont été faites sur les animaux bovins dans les abattoirs publics et privés du département pendant l'année 1910 se sont élevées à 3.600.

La perte en argent s'est chiffrée pour tous ces animaux à 269.929 fr. 90.

Les indemnités allouées par l'Etat pour saisies de viandes opérées par suite de tuberculose se sont élevées à 86.859 fr. 55.

Fièvre charbonneuse. — La fièvre charbonneuse a été constatée dans 49 communes, chez 53 propriétaires différents qui possédaient ensemble 677 bovidés. 1.002 moutons et 177 chevaux, ânes ou mulets. Les 62 bovidés 2 chevaux et un porc qui ont été atteints ont tous succombé. 405 bovidés, 80 chevaux et 1.002 moutons ont subi la vaccination préventive; La perte occasionnée en 1910 dans le département du Nord par la fièvre charbonneuse, — exception faite bien entendu, des cas qui ont été méconnus ou qui n'ont pas fait l'objet de la déclaration légale — s'élève à 34.140 francs.

Bon nombre des cas de cette maladie qui ont été signalés au service sanitaire, l'ont été par des vétérinaires-inspecteurs d'ateliers d'équarrissage ou de tueries particulières, et représentent autant de déclarations qui n'eussent pas été faites à l'époque où n'existaient ni l'inspection des clos d'équarrissages, ni l'inspection des tueries particulières, laquelle entraîne pour les propriétaires d'animaux abattus, soit *in extremis* par suite de « coups de sang », soit d'urgence pour toute autre cause, et qu'ils se proposent de livrer à la consommation, l'obligation de faire examiner les cadavres et leurs viscères par les vétérinaires municipaux. En résumé, la situation relative à la fièvre charbonneuse reste stationnaire, les propriétaires continuant en général, les uns à se montrer d'une indifférence aussi coupable qu'étonnante à l'égard des bienfaits qu'ils pourraient retirer de la vaccination préventive, les autres à se soustraire à la déclaration.

Charbon symptomatique — 2 arrondissements seulement: ceux de Cambrai (3 exploitations) et d'Avesnes (19 exploitations) ont été victimes du Charbon symptomatique qui a ainsi, au total, frappé 22 communes et 22 exploitations qui contenaient ensemble 154 bovidés, parmi lesquels 22 adultes ont péri, occasionnant une perte totale (pour les seuls cas, bien entendu, qui ont fait l'objet de déclarations) de 4.690 francs. — 107 des animaux contaminés ont été vaccinés.

Rouget. — Le rouget a été signalé dans 2 arrondissements, 3 communes et 4 exploitations dans lesquelles se trouvaient 49 porcs adultes et 3 porcelets. La maladie a frappé 9 d'entre eux. 11 ont été soumis à la séro-vaccination. Les pertes « officielles », c'est-à-dire celles se rapportant aux cas de Rouget qui ont fait l'objet de déclarations et qui constituent le plus petit nombre, se sont élevées à 450 francs.

Pneumo-entérite infectieuse. — Cette maladie n'a été, en 1910, constatée que dans 2 exploitations de 2 arrondissements, occasionnant une perte de 5.870 francs.

Morve. — La morve a été constatée chez un propriétaire de l'arrondissement d'Avesnes; elle a entraîné l'abatage de 2 chevaux et elle a occasionné une perte de 1.675 francs qui a été en partie couverte par les indemnités légales.

Rage. — La rage n'a épargné en 1911 aucun arrondissement. Elle a sévi dans 74 communes et a été signalée sur 155 chiens et 6 chats se répartissant ainsi: 68 chiens et 3 chats reconnus enragés de leur vivant, 87 chiens et 3 chats déclarés enragés après autopsie. 174 chiens et 28 chats qui avaient été mordus roulés ou en contact avec un carnivore enragé ont été abattus. 18 enfants et 68 personnes qui avaient été mordus par des chiens ou des chats enragés ont suivi le traitement antirabique à l'Institut Pasteur de Lille.

Abattoirs. — Les abattoirs publics sont, dans le Nord, au nombre de 40. Il y a été sacrifié en 1910, 159.502 animaux de l'espèce bovine, 141.275 de l'espèce ovine, 587 de l'espèce caprine, 128.846 de l'espèce porcine, 6.921 des espèces chevaline, asine et mulassière.

RECRUTEMENT DE L'ARMÉE.

Classe de 1910.

Le nombre de jeunes gens maintenus sur les listes du recensement par le conseil de revision a été, par subdivision de région, arrêté comme suit :

Subdivision de Lille (arrondissement).....	6.975
Id. de Valenciennes (arrondissement).....	2.153
Id. de Cambrai (arrondissements de Cambrai et de Douai), moins Clary et Le Cateau.....	2.535
Id. d'Avesnes (arrondissement, plus les cantons de Clary et du Cateau).....	2.212
Id. de Dunkerque (arrondissements de Dunkerque et d'Hazebrouck).....	2.494
Total.....	16.369

Ces jeunes gens ont tous été examinés par le conseil de revision. 1.157 d'entre eux ayant été exemptés pour infirmités, la liste départementale du recrutement s'est trouvée réduite à 15.212 hommes, que le conseil a répartis de la manière suivante :

<i>Première partie de la liste de recrutement.</i> — Jeunes gens déclarés propres au service militaire.....	12.016
<i>Deuxième partie.</i> — Jeunes gens classés dans le service auxiliaire.....	476
<i>Troisième partie.</i> — Engagés volontaires et inscrits maritimes.....	706
<i>Quatrième partie.</i> — Jeunes gens exclus de l'armée.....	2
<i>Cinquième partie.</i> — Jeunes gens ajournés à un nouvel examen du conseil de revision.....	1.815
<i>Sixième partie.</i> — Jeunes gens classés dans le service auxiliaire qui ont obtenu un sursis en vertu de l'article 19... ..	»
<i>Septième partie.</i> — Jeunes gens ayant obtenu un sursis en vertu des articles 20 et 21 de la loi.....	497
Total de la liste du recrutement.....	15.212

Détails sur l'instruction des jeunes gens inscrits sur les listes de tirage.

Ne sachant ni lire ni écrire.....	947
Sachant lire seulement.....	248
Sachant lire et écrire.....	4.940
Sachant lire, écrire et compter.....	9.178
Ayant obtenu le brevet de l'enseignement primaire.....	309
Bacheliers ès lettres, bacheliers ès sciences, licenciés, etc. .	208
Dont on n'a pu vérifier l'instruction.....	539
Total.....	16.369

Le nombre des jeunes gens visités et reconnus impropres au service s'élève à 1.157: 208 pour faiblesse de constitution, 38 pour tuberculose, 40 pour tumeurs malignes et autres maladies générales, 15 pour maladies de la peau, 148 pour maladies du système nerveux, 93 pour maladies des yeux, 88 pour maladies des oreilles, 15 pour maladies de l'appareil digestif, 32 pour maladies de l'appareil respiratoire, 47 pour maladies de l'appareil circulatoire et lymphatique, 15 pour maladies de l'appareil génito-urinaire, 294 pour maladies du squelette et des organes de la locomotion, 124 pour infirmités diverses non comprises dans les catégories précédentes.

482 jeunes gens ont été classés dans le service auxiliaire: 36 pour maladies générales, 7 pour maladies de la peau, 3 pour maladies du système nerveux, 150 pour maladie des yeux, 25 pour maladies des oreilles, 23 pour maladies de l'appareil digestif, 8 pour maladies de l'appareil respiratoire, 58 pour maladies de l'appareil circulatoire et lymphatique, 3 pour maladies de l'appareil génito-urinaire, 119 pour maladies du squelette et des organes de la locomotion, 50 pour infirmités diverses non comprises dans les catégories précédentes.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LES OPÉRATIONS DU RECRUTEMENT.

Les tableaux de recensement ont été, comme d'ordinaire, établis avec soin et régulièrement publiés.

Lors de la vérification des tableaux, le nombre des inscriptions retranchées a été de 43 et celui des inscriptions ajoutées de 32.

Les fils d'étrangers maintenus sur les listes ont été au nombre de 354.

Conformément aux instructions pour les opérations préliminaires de l'appel des classes, les jeunes gens qui ont justifié se trouver dans l'une des catégories visées par l'art. 2 de la Convention Franco-Belge, n'ont pas été inscrits d'office sur les tableaux de recensement avant l'âge de 22 ans accomplis.

Les fils d'étrangers étant actuellement tenus d'accomplir deux ans de service, comme les fils de français, réclament presque tous leur inscription avec leur classe d'âge.

Sur les 354 jeunes gens fils d'étrangers maintenus sur les listes, 48 ont été exemptés pour infirmités, 270 ont été inscrits sur la 1^{re} partie de la liste du recrutement, 8 sur la 2^e, 4 sur la 3^e, 1 sur la 4^e, 14 sur la 5^e, 0 sur la 6^e et 0 sur la 7^e.

Les omis des classes précédentes, au nombre de 55, ont concouru à la formation de la classe de 1910.

D'après les renseignements que nous empruntons aux tableaux du recrutement, le nombre des jeunes gens sachant au moins lire et écrire était de 15.422 sur 16.369 inscrits.

L'itinéraire du conseil de revision a été scrupuleusement suivi, sans qu'aucun incident soit à signaler.

Le Conseil de revision a été assisté par trois médecins militaires dans 42 cantons, par deux dans 24 cantons et par 1 médecin dans deux cantons.

Les séances ont été au nombre de 68; 8 ont été présidées par le Secrétaire-Général de la Préfecture et 60 par le Vice-Président du Conseil de Préfecture.

La tournée a eu lieu en 68 jours. Toutes les opérations ont eu lieu en présence d'un des Conseillers d'arrondissement; un des membres du Conseil général a siégé à 68 séances.

Le nombre des hommes visités par les médecins a été de 16.232 et celui des jeunes gens sur lesquels le Conseil de revision a statué, de 17.666, y compris les ajournés de la classe 1900.

Sur les 17.666 hommes convoqués, 16.938 se sont présentés ou se sont fait représenter; 574 ne se sont ni présentés, ni fait représenter, 154 ont été autorisés à se faire visiter au lieu de leur résidence.

Le nombre des exemptés pour infirmités a été de 1.502, y compris 345 ajournés de la classe 1909.

Le nombre des exemptés avait été de 1.815 en 1910. Le nombre des ajournés, qui avait été de 1.255 en 1910 est de 1.815 en 1911. Les engagés volontaires de la classe de 1910 ont été au nombre de 706.

Les jeunes gens classés dans le service auxiliaire ont été au nombre de 871 dont 482 appartenant à la classe de 1910 et 389 ajournés de la classe 1909.

Des 1.233 ajournés de 1909, ont été reconnus d'après les décisions du Conseil: 483 propres au service armé; 389 classés dans le service auxiliaire et 345 exemptés pour infirmités; 16 ont été rayés dans l'intervalle des opérations de 1910 à 1911.

PRISONS DU DÉPARTEMENT DU NORD.

Il existe dans le département :

1° Une maison centrale de correction pour les condamnés à l'emprisonnement au-dessus d'un an.

2° Six maisons d'arrêt et de correction, à Lille, Avesnes, Cambrai, Dunkerque, Hazebrouck, Valenciennes, et une maison d'arrêt, de justice et de correction à Douai, ainsi qu'une prison cellulaire de concentration, à Loos, pour les condamnés à des courtes peines de l'arrondissement de Lille, et les individus condamnés, par les tribunaux du département à plus d'un an et un jour d'emprisonnement, qui obtiennent, de M. le Ministre de l'Intérieur, la faveur de subir leur peine au régime de la séparation individuelle.

La maison d'arrêt, de justice et de correction cellulaire, à Douai, reçoit les accusés de tout le département et sert de prison de concentration pour les condamnés (hommes et femmes) à des courtes peines des prisons des arrondissements autres que celui de Lille.

3° Soixante-sept chambres de sûreté pour les prisonniers arrêtés ou de passage, dans les localités dotées d'une brigade de gendarmerie.

La maison centrale de Loos, établie dans les bâtiments de l'ancienne abbaye, en vertu d'une ordonnance royale du 6 août 1817, possède de vastes locaux distribués en dortoirs, réfectoires et ateliers, où une population d'environ 608 adultes est employée à diverses industries, telles que le tissage, la cordonnerie, la chaussonnerie, les lits en fer, etc., etc

Population des prisons du département.

MAISON CENTRALE DE LOOS.

Le nombre des détenus était, au 31 décembre 1910, de 638; ils provenaient des départements ci-après :

Nord, Aisne, Ardennes, Oise, Pas-de-Calais, Rhône, Seine, Seine-Inférieure, Somme, Meurthe-et-Moselle, Alpes-Maritimes, Eure, Seine-et-Marne, Bouches-du-Rhône, Calvados, Charente-Inférieure, Eure-et-Loir, Haute-Garonne, Hérault, Loir-et-Cher, Loire-Inférieure, Marne, Savoie, Seine-et-Oise, Var, Yonne.

MAISONS D'ARRÊT, DE JUSTICE ET DE CORRECTION.

(Circonscription pénitentiaire de Loos.)

Population au 31 décembre 1910.

	Hommes.	Femmes.	Total.
Lille	207	49	256
Avesnes	76	12	88
Cambrai	24	3	27
Douai	174	22	196
Dunkerque	53	4	57
Hazebrouck	18	»	18
Valenciennes	67	4	71
Loos-Cellulaire	222	»	222
Totaux	841	94	935

Ce nombre de 935 détenus se décompose ainsi qu'il suit :

	Hommes.	Femmes.	Total.
Prévenus et accusés	310	28	338
Condamnés à un an et au-dessous	354	40	394
Détenus de diverses catégories	172	25	197
Enfants	5	1	6
Totaux	841	94	935

Récapitulation.

Maison centrale	638
Maisons d'arrêt	935
Total de la population des prisons au 31 décembre 1910.	1.573

ADMINISTRATION COMMUNALE.

Impositions extraordinaires.

La situation des communes, au point de vue des centimes additionnels de toute nature votés pour l'équilibre des budgets de 1911, se résume comme suit : 3 communes imposées de moins de 15 centimes, 9 communes imposées de 15 à 30 centimes, 19 communes de 31 à 50, 263 de 51 à 100, 373 de plus de 100 centimes.

La moyenne générale des impositions communales en 1911 est de 107 centimes 09, supérieure de 1 c. 23 à celle constatée en 1910.

En ce qui concerne le chiffre des impositions spécialement affectées aux remboursements d'emprunts et à l'insuffisance des revenus, on constate qu'il est inférieur à 30 centimes pour 90 communes, et supérieur à 30 pour 577 communes.

Octrois.

Certaines communes comptent parmi leurs ressources, en outre du produit des centimes additionnels, le produit des octrois. Nous indiquons ci-après les localités, au nombre de 69, dans lesquelles des octrois sont établis et le montant du *revenu net* fourni par cette nature d'impôt sur les consommations afférentes à l'année 1910.

Arrondissement d'Avesnes.

Avesnes	63.934 54
Bavai	43.525 41
Cousolre	42.062 05
Fourmies	117.477 30
Hautmont	105.295 01
Landrecies	37.362 03
Louvroil	27.629 53
Maubeuge	240.607 38
Le Quesnoy	32.445 59
Sars-Poteries	42.696 69
Solre-le-Château	17.900 47
Wignehies	20.760 97

Total... 704.663 97

Arrondissement de Cambrai.

Cambrai	744.372 50
Caudry	174.383 61
Le Cateau	128.655 64
Solesmes	49.761 69

Total... 1.064.473 44

Arrondissement de Douai.

Aniche	65.442 87
Douai	779.305 45
Flines-lez-Raches	9.988 55
Orchies	21.297 02

Total... 875.733 89

Arrondissement de Dunkerque.

Bergues	44.932 37
Bourbourg-Campagne	14.835 74
Bourbourg-Ville	20.449 48
Coudekerque-Branche	86.059 35
Dunkerque	848.183 25
Grand-Fort-Philippe	17.744 53
Gravelines	36.806 37
Hondschoote	13.333 81
Malo-les-Bains	128.434 46
Rosendaël	163.194 92
Saint-Pol-sur-Mer	100.588 66

Total... 1.443.982 61

Arrondissement d'Hazebrouck.

Bailleul	92.484 49
Cassel	47.728 44
Estaires	47.789 47
Hazebrouck	122.404 65
La Gorgue	20.492 51
Merville	62.034 22
Morbecque	8.549 65
Nieppe	45.440 30
Steenvoorde	16.096 40
Vieux-Perquin	9.479 40

Total... 442.436 23

Arrondissement de Lille.

Annœullin.....	33.544	97
Armentières.....	468.196	73
La Bassée.....	38.406	25
Chapelle-d'Armentières.....	45.207	73
Comines.....	75.774	56
Erquinghem-Lys.....	14.197	11
Frelinghien.....	8.373	78
Halluin.....	132.099	42
Haubourdin.....	64.593	80
Houplines.....	63.406	77
Lannoy.....	47.603	60
Lille.....	4.825.028	53
La Madeleine.....	94.693	77
Loos.....	64.437	13
Quesnoy-sur-Deûle.....	49.561	77
Roncq.....	29.076	77
Roubaix.....	2.443.948	77
Seclin.....	40.964	89
Tourcoing.....	4.796.210	84
Wambrechies.....	20.541	24

Total.. 40.231.965 43

Arrondissement de Valenciennes.

Anzin.....	157.049	46
Condé-sur-l'Escaut.....	42.437	80
Denain.....	492.250	43
Fresnes.....	52.558	58
Lourches.....	34.896	70
St-Amand.....	425.367	67
Valenciennes.....	747.342	63
Vieux-Condé.....	48.477	01

Total... 4.700.350 07

Récapitulation par arrondissement.

Lille.....	40.231.965	43
Avesnes.....	704.663	97
Cambrai.....	4.064.473	44
Douai.....	875.733	89
Dunkerque.....	4.443.182	61
Hazebrouck.....	412.936	23
Valenciennes.....	4.700.350	07

Total général.. 46.430.005 64

Produit net des octrois en 1910..... 16.430.005 64

d° en 1909..... 15.578.163 26

AUGMENTATION..... 851.842 38

Taxe municipale sur les chiens.

La taxe municipale sur les chiens est réglée comme suit pour le département du Nord, par décret du 9 janvier 1856 en conformité des dispositions de la loi du 2 mai 1855 et du règlement d'administration publique du 4 août 1855.

- 1° Chiens d'agrément ou servant à la chasse..... 8 »
 Chiens de garde..... 2 »
 2° Pour la ville de Lille la taxe est portée de..... 8 à 10 fr.
 3° Pour la ville d'Hautmont, la taxe est de..... 10 fr. et 4 frs.

ASSISTANCE PUBLIQUE.

ASSISTANCE MÉDICALE GRATUITE

(Loi du 15 juillet 1893).

La loi du 15 juillet 1893 assure l'assistance médicale à domicile ou, s'il y a impossibilité de le soigner utilement à domicile, dans un hôpital public, à tout français malade, privé de ressources. Toutes les communes du département sont rattachées à un hôpital ou à une infirmerie d'hospice sur lesquels devraient, suivant la gravité des cas ou la nature des maladies, être dirigés les malades dépourvus de ressources, ne pouvant recevoir à domicile tous les soins désirables.

L'exécution de la loi sur l'assistance médicale gratuite a donné en 1910 les résultats indiqués sommairement au tableau ci-après en ce qui concerne les communes soumises au régime départemental, c'est-à-dire non compris les 18 villes qui, conformément à l'article 35 de la loi, ont sollicité et obtenu leur autonomie en matière d'assistance.

ARRONDISSEMENTS. POPULATION.	NOMBRE D'INDIVIDUS		MONTANT DES DÉPENSES				TOTAL des DÉPENSES rapportant exclusivement l'assistance à domicile.	NOMBRE des MALADES soignés dans les hôpitaux ou infirmeries de rattachement.	MONTANT des DÉPENSES d'hospitalisation.	MONTANT des FRAIS de transport.
	Inscrits sur les listes d'assistance.		POUR HONORAIRES.		POUR FRAIS					
			des Médecins et Chirugiens.	des Seges-Pemmes.	Pharmaceutiques.	d'appareils.				
Avesnes.....	21.716	40.463	35.807 53	5.860 50	61.303 06	9 65	402.980 74	148	44.743 44	78 40
Cambrai.....	38.918	21.011	53.380 34	9.925 »	96.228 57	291 70	459.825 61	454	49.936 06	597 50
Douai.....	9.255	4.381	43.872 46	3.048 50	26.092 58	449 60	43.462 84	94	42.643 70	»
Dunkerque....	47.663	8.825	20.437 48	5.434 »	43.368 94	71 »	69.044 42	179	23.235 30	450 90
Hazebrouck....	18.479	7.430	21.052 26	4.797 »	44.440 49	40 90	67.300 35	71	7.544 »	432 25
Lille.....	59.276	27.925	70.645 80	19.816 50	169.405 99	4.638 20	261.506 49	4219	142.774 45	497 90
Valenciennes...	21.892	40.825	31.442 20	8.257 »	74.857 63	336 85	144.863 68	586	52.243 82	727 75
Totaux.....	487.199	90.860	246.307 77	57.138 50	542.666 96	2.537 90	818.651 13	2.754	273.087 47	4884 70

Le nombre des personnes inscrites sur les listes d'assistance en 1910, s'élève à 187.199, soit 13,96 % de la population ; il avait été en 1909 de 197.553 ou 14,74 % de la population. Le nombre des malades soignés à domicile a été en 1910 de 90.860, c'est-à-dire 6,80 % de la population, tandis qu'il avait été en 1909 de 90.926 ou 6,73 % de la population. Les malades admis au traitement hospitalier ont été en 1910 au nombre de 2.754, soit 1 pour 487 habitants et 1 pour 71 participants au service, alors qu'ils étaient en 1909 au nombre de 2.519, soit 1 pour 532 habitants et 1 pour 78 participants au service.

NOUVEAU RÈGLEMENT DÉPARTEMENTAL.

Aux termes de l'article 3 du nouveau règlement départemental, deux médecins au moins sont désignés par M. le Préfet pour chaque commune à l'effet de donner des soins aux malades régulièrement inscrits sur la liste d'assistance ou dont l'admission aura été prononcée d'urgence.

Chaque médecin est rétribué, à raison de 1 fr. 80 par inscrit qui aura déclaré le choisir pour recevoir ses soins en cas de maladie ou d'accident. Cette rétribution peut s'élever jusqu'à 2 frs 50 suivant les difficultés de communication et l'éloignement des habitations des assistés, du lieu de la résidence des médecins.

Pour les inscriptions d'urgence, le taux élémentaire du tarif simple est doublé, mais ce double tarif ne s'applique qu'à 6 % du nombre total des assistés, le surplus devant être payé au tarif ordinaire.

Les indigents ont la faculté de choisir leur médecin parmi ceux nommés pour la commune par le Préfet. Dans son article 4, le règlement dispose que tous les ans, dans les 15 jours suivant l'établissement définitif de la liste d'assistance, le chef de famille fait connaître au bureau d'assistance le nom du médecin dont il désire recevoir les soins. A défaut de choix fait par l'indigent inscrit, le bureau d'assistance est chargé, à l'expiration du délai de 15 jours, de désigner le médecin qui donnera ses soins à l'intéressé.

Les admis d'urgence doivent, au moment de leur demande d'inscription, faire leur choix entre les médecins ainsi que les nouveaux admis lors des revisions trimestrielles.

Pour les accouchements, les assistées conservent, le choix du praticien ayant accepté le tarif fixé chaque année par la Commission départementale.

En ce qui touche le service pharmaceutique, l'article 9 stipule que les pharmaciens sont tenus d'adresser mensuellement leurs mémoires à la Préfecture. Ces états sont vérifiés par une Commission de contrôle.

HOSPICES ET HOPITAUX.

Population, Ressources et Dépenses des établissements hospitaliers pendant l'année 1910.

ETABLISSEMENTS.	NOMBRE DE LITS.				RESSOURCES de toute nature. 1910	DÉPENSES de toute nature. 1910.	EXCÉDENT de l'exercice 1910.	
	Ma- lades.	Vieil- lards.	En- fants.	TOTAL.				
<i>Arrondissement d'Avesnes.</i>								
Avesnes.....	74	46	»	420	48.797 84	44.804 45	3.993 69	
Bavai.....	»	17	»	47	7.794 18	9.422 94	» »	
Fournies.....	23	33	»	56	46.139 »	21.082 »	» »	
Hautmont.....	46	42	»	58	32.484 40	35.696 07	» »	
Landrecies.....	»	60	»	60	26.393 92	31.436 44	» »	
Le Quesnoy.....	64	30	30	421	53.905 88	47.942 18	5.963 70	
Maubeuge.....	30	98	68	496	149.285 »	150.393 79	» »	
Ohain.....	»	46	»	46	6.558 49	6.045 50	512 99	
Solre-le-Château.....	»	42	»	42	3.683 95	3.643 08	40 87	
Wignehies.....	7	26	»	33	46.683 33	44.099 80	2.583 73	
<i>Arrondissement de Cambrai.</i>								
Cambi- brai	Hôpital.....	115	»	»	415	154.136 99	144.344 60	9.795 39
	Hospice.....	»	209	75	284	313.924 41	308.237 43	5.684 28
	Fon. Vanderburch	»	»	100	100	72.457 67	96.356 34	» »
	Le Câteau (hosp. Paturle)	44	»	»	44	28.170 81	32.497 69	» »
	Caudrv.....	»	24	»	24	14.942 87	14.545 81	397 06
	Solesmes.....	»	42	»	42	9.758 53	9.409 89	648 64

ETABLISSEMENTS	NOMBRE DE LITS.				RESSOURCES de toute nature. 1910.	DÉPENSES de toute nature. 1910.	EXCÉDENT de l'exercice 1910.
	Ma- lades.	Vieil- lards.	En- fants.	TOTAL.			
<i>Arrondissement de Douai.</i>							
Douai. { Hospice } { Hôpital }	279	433	45	727	740.949 76	745.195 67	» »
Marchiennes	12	20	»	32	457.583 57	455.526 49	2.057 08
Orchiés	33	54	72	459	57.027 66	58.359 42	» »
<i>Arrondissement de Dunquerque.</i>							
Borgues	41	75	»	116	56.397 60	53.504 20	2.893 40
Bollezeele	»	100	»	100	48.923 62	53.377 26	» »
Bourbourg	49	45	36	400	38.497 28	39.985 23	» »
Bray-Dunes	2	14	»	16	11.428 09	11.748 89	» »
Dunquerque	264	242	96	599	803.206 48	763.007 46	40.498 72
Esquelbecq	»	18	»	18	7.439 20	7.480 79	» »
Gravelines	6	39	45	60	48.789 48	49.404 01	» »
Herzeele	»	26	»	26	5.461 32	6.819 70	» »
Hondschoote	5	36	8	49	8.46 34	6.784 55	1.564 79
Wormhoudt	»	32	»	32	7.640 79	5.458 08	2.482 71
<i>Arrondissement d'Hazebrouck.</i>							
Bailleul. { Hôpital } { Hospice }	40	»	»	40	43.442 24	45.907 84	» »
Caestre	»	47	»	47	2.997 39	3.452 29	» »
Cassel	»	32	»	32	22.239 81	26.070 34	» »
Estaires	»	52	»	52	26.472 18	27.742 23	» »
Haverskerque	»	45	»	45	45.761 83	46.427 12	» »
Hazebrouck. { Hôpital } { Hospice }	35	»	»	35	40.237 70	45.408 50	» »
La Gorgue	»	21	»	21	47.510 05	54.495 97	» »
Merville	»	21	»	21	6.407 44	6.334 76	» »
Merville	»	52	»	52	47.494 26	45.994 70	4.499 56
Méteren	»	36	»	36	6.985 35	7.083 04	» »
Morbecque	»	32	»	32	8.520 82	8.498 14	22 68
Nieppe	»	40	»	40	17.395 77	18.688 46	» »
Renescuré	»	9	»	9	2.517 29	2.919 32	» »
Steenbecque	»	21	»	21	3.798 55	4.419 58	» »
Steenvoorde	4	46	»	50	21.083 56	18.718 35	2.365 24
Steenwerck	»	28	»	28	17.076 37	18.462 79	» »
Vieux-Berquin	»	20	»	20	5.843 »	6.258 57	» »
<i>Arrondissement de Lille.</i>							
Armentières. { Hospice } { Hôpital }	128	134	65	327	378.757 19	367.534 62	11.222 57
Bois-Grenier	»	43	»	43	7.818 07	8.700 06	» »
Bondues	»	34	»	34	27.556 42	28.021 42	» »
Bousbecque	»	22	»	22	7.694 04	7.821 73	» »
Comines	30	70	»	100	56.923 34	63.838 38	» »
Croix	»	40	»	40	20.610 04	18.627 79	4.982 22
Cysoing	»	16	»	16	2.794 17	3.386 68	» »
Deûlémont	»	26	»	26	8.014 58	8.421 82	» »
Erquinghem-Lys	»	16	»	16	7.473 18	4.484 93	2.688 25
Halluin	»	63	»	63	22.690 26	22.100 93	589 33
Haubourdin	48	28	40	86	113.215 24	128.796 66	» »
Herlies	»	9	»	9	5.959 »	5.498 79	760 21
Houplines	»	69	40	79	34.940 03	35.902 17	» »
La Bassée	45	54	»	56	31.287 20	29.743 33	4.573 87

ÉTABLISSMENTS.	NOMBRE DE LITS				RESSOURCES de toute nature. 1910.	DÉPENSES de toute nature 1910.	EXCÉDENT de l'exercice 1910.
	Ma- lades.	Vieil- lards.	En- fants.	TOTAL.			
<i>Arrondissement de Lille (suite).</i>							
La Chapelle-d'Arment..	»	21	»	21			
Lannoy	6	37	»	43			
Hôpital St-Sauveur.	388	»	»	388			
Hôp. de la Charité.	386	»	»	386			
Maison de santé ...	57	»	»	57			
Hospice-Général ...	»	4183	400	4283			
Lille } Hospice Comtesse..	»	447	84	498	3.414.139 66	3.298.876 22	115.263 44
Hospice Ganthois..	»	195	»	195			
Hospice Stappaert..	»	42	84	93			
Hospice (V ^o ménag.).	»	402	»	402			
Hospice Incurables.	»	550	»	»			
Hospice Wannoschoit	»	20	»	»			
Linselles.....	»	47	»	47			
Lomme.....	»	26	»	26	10.290 26	12.364 27	»
Loos.....	»	36	»	36	25.933 36	25.638 44	»
Marcq-en-Barœul.....	»	56	»	56	23.945 34	27.377 90	»
Mouvaux.....	»	24	»	24	10.767 58	11.472 58	»
Quesnoy-sur-Deûle.....	4	38	»	42	17.394 06	17.425 37	»
Roncq.....	»	20	»	20	7.575 44	7.586 93	»
Roubaix } Hôpital.....	477	»	»	477	914.044 69	897.278 00	46.733 69
Hospice.....	»	364	»	364			
id. Barbieux	»	481	»	481			
Seclin.....	77	426	»	203	452.964 89	462.473 68	»
Templeuve.....	6	26	»	32	32.330 67	46.088 60	46.242 07
Tourcoing } Sanatorium.	413	»	»	413	223.035 47	282.268 48	»
Hôpital.....	346	»	»	346	32.577 50	175.302 94	»
Hospice.....	»	360	»	360	318.238 97	488.080 61	330.158 36
Wambrechies.....	»	54	»	54	28.554 22	18.531 26	10.022 96
Wattrelos.....	68	80	»	148	59.175 04	60.843 57	»
<i>Arrondissement de Valenciennes.</i>							
Bouchain.....	6	65	2	73	52.330 74	53.404 13	»
Condé-sur-l'Escaut.....	»	34	»	34	24.447 89	25.750 03	»
Mortagne-du-Nord.....	»	45	»	45	46.097 22	35.466 64	»
St-Amand } Hospice.....	48	440	20	448	235.557 14	230.352 13	5.205 01
Orphelines.	»	»	33	33	43.491 27	10.984 10	2.210 17
Valen- } Hosp.-Général.	143	»	»	143	523.770 72	496.702 99	27.067 73
ciennes } Hôpital.....	»	8	»	8			
Hôtellerie.....	»	428	42	440			
Chartriers.....	»	50	»	50			
Hôpit. militaire.	40	»	»	40			
Totaux généraux....	3433	7619	959	42011	10.323 602.53	10.049.301 86	624.903 28

Les établissements hospitaliers, au nombre de 105, sont situés dans 78 villes et communes. La population des hospices et hôpitaux est, à la population générale du département, dans la proportion de 1 pour 166 habitants.

ENFANTS ASSISTÉS.

Le service des enfants assistés comprend :

1° Les enfants trouvés, les enfants abandonnés, les orphelins pauvres, les enfants en dépôt (loi du 27 juin 1904) ;

2° Les enfants confiés à l'Administration par décision judiciaire (lois du 24 juillet 1889 et du 19 avril 1898) : enfants moralement abandonnés et enfants en garde ;

3° Les enfants secourus temporairement.

Les enfants des deux premières catégories sont recueillis dans les deux hospices dépositaires de Cambrai et de Lille.

Dès leur admission ils sont envoyés à la campagne chez des nourriciers qui doivent présenter toutes les garanties désirables de moralité ; ils ne sont conservés dans les hospices qu'en cas de maladie ou d'accident grave qui empêche leur transport ou lorsque leur séjour dans le service ne doit être que de très courte durée. En règle générale, l'Administration place les frères et sœurs dans la même localité et autant que possible chez les mêmes nourriciers.

Le tarif des mois de nourrice et de pension des enfants assistés du département a été réglé ainsi qu'il suit par délibération du Conseil général en date du 6 octobre 1908 : 1^{re} année au sein, 30 fr. ; 1^{re} année au biberon, 24 fr. ; 2^e année 20 fr. ; 3^e année, 18 fr. ; de la 4^e année à la 10^e, 15 fr., et, de la 11^e à la 13^e inclusivement, 18 fr.

La pension cesse lorsque le pupille a 13 ans révolus, à moins qu'il ne soit atteint d'infirmités.

Indépendamment des salaires indiqués ci-dessus, la prime de survie est acquise à la nourrice lorsque le pupille a 15 mois révolus. Elle est proportionnelle au nombre de mois pendant lesquels la nourrice a gardé l'enfant. Elle est calculée dès que l'enfant a atteint ses 15 mois et mandatée en même temps que la pension trimestrielle qui suit le quinzième mois de l'enfant.

Cette prime est fixée comme suit conformément à la délibération sus visée du Conseil général : 3 fr. par mois pendant les 12 premiers mois d'existence de l'enfant ; 1 fr. 50 par mois pendant les 3 mois suivants.

Les nourriciers qui ont gardé un pupille pendant 10 ans au moins, l'ont entouré de bons soins, préservé de tout accident et envoyé régulièrement à l'école peuvent recevoir, lorsque l'enfant a 13 ans, une récompense de 50 francs.

Lorsque la garde n'a pas la durée réglementaire de 10 ans, une récompense peut, dans les conditions indiquées au premier paragraphe, être accordée proportionnellement au nombre d'années de placement chez le même nourricier à raison de 5 francs par an. Toutefois le minimum de la durée du placement est fixée à cinq ans. Cette prime est allouée par le Préfet sur la proposition de l'Inspecteur.

Les nourriciers sont tenus d'envoyer aux écoles communales les enfants âgés de plus de 6 ans. Les cotisations et les fournitures classiques, sont remboursées aux trésoriers de la mutualité scolaire et aux instituteurs à la fin de chaque trimestre sur la production d'un mémoire en double expédition. Une indemnité de 50 fr. est allouée aux instituteurs qui ont fait obtenir le certificat d'études primaires à un pupille de l'Assistance Publique. Depuis le 1^{er} juin 1902, les pupilles de 6 à 13 ans participent comme les autres élèves des écoles primaires, aux mutualités scolaires. Par délibération en date du 30 septembre 1910, le Conseil général a décidé de constituer tous les pupilles de l'assistance du département en mutualité propre.

En cas de maladie d'un enfant assisté, le nourricier doit le présenter au médecin-inspecteur du service des Enfants assistés et de la Protection du 1^{er} âge : les frais d'assistance médicale, y compris la fourniture des médicaments, sont payés par le département.

A l'âge de 13 ans, les enfants sont mis en apprentissage chez des cultivateurs ou chez des artisans qui s'engagent à les soigner, à leur donner une éducation conforme à leur état et à leur payer un salaire dont une partie est versée à la caisse d'épargne, une autre partie est destinée à l'achat de vêtements neufs, enfin le surplus est remis aux pupilles pour leurs menues dépenses.

Dépenses. — Les dépenses du service des enfants assistés sont divisées en dépenses du service et dépenses d'inspection et de surveillance.

Les dépenses du service, déduction faite des frais occasionnés par des pupilles sans domicile de secours, lesquels sont intégralement à la charge de l'Etat, ainsi que des recettes provenant du remboursement des départements ou des familles, du produit des amendes de police correctionnelle, du produit et des revenus des dons et legs applicables à ce service, sont payées pour 2/5 par le département, pour 2/5 par l'Etat et 1/5 par les communes.

Les dépenses du service se divisent en outre en dépenses obligatoires et facultatives. Elles sont inscrites aux chap. IV et VII du budget départemental. Les dépenses pour l'année 1910 se sont élevées en totalité à 1.147.684 fr. 04.

Les enfants sont visités périodiquement par l'Inspecteur et les Sous-Inspecteurs.

En vue de prévenir ou de faire cesser l'abandon des enfants, le Conseil général vote chaque année un crédit destiné à venir en aide temporairement à l'enfant que son père, sa mère et ses ascendants ne peuvent nourrir et élever faute de ressources. Les secours sont accordés pour un an et pendant les deux premières années de l'enfant; ils sont, pour la première année, de 12,50 à 15 fr. par mois lorsque l'enfant est nourri au sein par sa mère, de 10 à 12 fr. par mois, lorsqu'il est élevé au biberon; de 9 à 12 fr. pour les enfants de 1 à 2 ans. Les demandes doivent être renouvelées chaque année.

La durée des secours peut être prolongée par décision du Préfet dans certains cas exceptionnels ou doublée pour les orphelins complètement dénués de ressources.

En outre il peut être alloué en cas d'extrême dénuement un secours initial une fois donné, dit de premier besoin, accompagné ou non, suivant l'urgence, de la délivrance d'une layette.

DÉSIGNATION des catégories d'enfants assistés.	AU 31 DÉCEMBRE 1910.
Enfants assistés proprement dits (trouvés, abandonnés, orphelins) en dépôt.....	3.304
Moralement abandonnés et enfants en garde	686
Enfants secourus temporairement.....	3.624
Total.....	7.614

Mouvement de l'effectif pendant l'exercice 1910. — L'effectif global des enfants assistés pour l'année 1910, en comprenant les enfants déjà inscrits sur les contrôles au 1^{er} janvier et ceux qui ont été recueillis en cours de l'exercice, a atteint pour les diverses catégories susvisées le total de 13.152.

La situation des pupilles de l'assistance publique est satisfaisante. Placés dans des familles honnêtes, laborieuses, présentant toutes garanties sous le rapport de la moralité, ils y trouvent non seulement ce qui importe à leur existence matérielle, mais aussi, presque toujours, des sentiments de réelle affection.

PROTECTION DES ENFANTS DU PREMIER AGE.

Le service organisé en exécution de la loi du 23 décembre 1874 a pour organes principaux dans le département du Nord :

1^o Le Comité départemental qui a pour mission d'étudier et de proposer les mesures à prendre dans l'intérêt du service.

2^o L'inspection médicale qui s'exerce jusqu'au 18^e mois sur les enfants placés en nourrice, en sevrage ou en garde dans chaque circonscription. Cette inspection, organisée en vertu de la décision ministérielle du 20 janvier 1880, comprend 174 circonscriptions, desservies chacune par un médecin.

3° Le personnel de l'inspection qui est chargé du contrôle administratif, et qui se compose d'un inspecteur, directeur du service, de trois sous-inspecteurs et de deux commis d'inspection.

4° Les employés du département mis à la disposition de l'inspecteur pour la tenue des écritures du service.

Effectif. — L'effectif des enfants inscrits sur les contrôles de la protection du 1^{er} âge et soumis à la surveillance du service était au 31 décembre 1910 de 3.473 restants. Mais cette surveillance s'est exercée dans le cours de l'exercice 1910 sur un total de 7.177.

BUREAUX DE BIENFAISANCE.

Ces établissements sont au nombre de 650 dans le département.

La commune de Colletet a deux bureaux de bienfaisance, l'un à Colletet, l'autre au hameau d'Ostergnies. Le nombre des communes du département étant de 667, il en résulte que 18 d'entre elles sont privées de bureaux de bienfaisance.

En exécution de l'article 10 de la loi du 15 juillet 1893, il a été constitué, dans chacune de ces dernières communes, un bureau d'assistance qui assure le service de l'assistance médicale gratuite et possède, outre les attributions qui lui sont dévolues par cette loi, tous les droits et attributions qui appartiennent au bureau de bienfaisance.

Le nombre des individus régulièrement secourus s'est élevé en 1910 à 197.210 dont 20.148 étrangers. Il était en 1909 de 197.738.

Les veuves et les chefs de familles surchargés d'enfants en bas âge reçoivent, dans beaucoup de communes, des secours en nature, des secours de loyer et des secours en argent.

Les ressources et les dépenses de ces établissements, pendant l'année 1910, ont été les suivantes :

ARRONDISSEMENTS.	NOMBRE d'établissements.	RECETTES.	DÉPENSES.	FONDS LIBRES
Avesnes	145	617.789 49	576.790 09	209.391 46
Cambrai	143	686.111 81	642.064 97	189.372 96
Douai	64	300.096 43	279.632 02	57.744 20
Dunkerque	65	490.604 18	464.806 62	79.450 39
Hazebrouck	53	343.616 04	343.620 83	78.657 76
Lille	129	2.698.236 72	2.654.760 54	244.471 94
Valenciennes	84	732.672 57	672.250 96	142.995 28
TOTAUX	650	5.869.127 49	5.630.923 03	1.002.083 99
Les placements effectués en 1910 s'élèvent à			en immeubles.	334.565 61
			en rentes.	860.197 59
Les placements faits antérieurement mon-			en immeubles.	37.458.991 44
tent à			en rentes.	44.064.911 66
La fortune personnelle des bureaux de bienfaisance atteint				
donc la somme de				82.727.666 30

ASSISTANCE OBLIGATOIRE AUX VIEILLARDS, INCURABLES ET INFIRMES PRIVÉS DE RESSOURCES.

La loi du 14 juillet 1905, suivant les termes de son premier article, assure l'assistance à « tout français privé de ressources, incapable de » subvenir par son travail aux nécessités de l'existence et, soit âgé de plus » de 70 ans, soit atteint d'une infirmité ou d'une maladie incurable. »

Les dépenses du service sont réparties entre l'Etat, le département et les communes suivant des barèmes annexés à la loi et très avantageux pour celles-ci.

Cette loi qui ne comporte pas moins de 41 articles fixe les principes de l'organisation du service de l'assistance obligatoire, détermine les conditions d'admission à l'assistance, soit à domicile, soit dans les hospices, et enfin traite de la question de la répartition des dépenses.

Le Conseil général, chargé d'organiser le service, a établi, le 30 août 1906, un règlement provisoire qui est resté en vigueur pendant les deux premières années d'application de la loi (1907 et 1908), et qui a été prorogé, le 2 octobre 1908, pour une période de cinq années à partir du 1^{er} janvier 1909.

Suivant le taux d'allocation à domicile les communes se répartissent de la manière suivante :

Taux de 20 fr.	2 communes	Taux de 10 fr.	485 communes
— 18 »	2 —	— 5 »	1 —
— 15 »	51 —		
— 12 »	126 —		
		TOTAL 667 communes	

A la date du 30 septembre 1911, le bénéfice de l'assistance obligatoire avait été régulièrement concédé à 44.584 vieillards, infirmes ou incurables, répartis comme suit entre les arrondissements :

Arrondissement d'Avesnes... 3937	Arrondissement d'Hazebrouck 3762
id. de Cambrai... 5649	id. de Lille..... 19721
id. de Douai..... 2699	id. de Valenciennes* 5140
id. de Dunkerque 3676	
	Total..... 44584

Pour l'année 1910, les dépenses du service se sont élevées à la somme de 7.047.498 frs 36 se répartissant de la manière suivante : part des communes, 1.987.905 frs 76 ; part de l'Etat, 3.780.054 frs 60 ; part du département, 1.279.538 frs.

La dépense totale se décompose comme suit : assistance à domicile, 5.961.693 frs 75 ; assistance hospitalière, 1.017.306 frs 45 ; frais d'administration et divers, 68.498 frs 16.

Le contrôle sur place est effectué par deux Contrôleurs départementaux. Du 1^{er} septembre 1910 au 1^{er} septembre 1911 les contrôleurs ont vérifié 4170 situations et établi 1377 rapports.

SECOURS EN CAS D'EXTRÊME URGENCE.

Un crédit de 10,000 fr. pour cette destination est inscrit au budget départemental. Par l'emploi opportun de ce crédit, l'administration cherche à localiser les indigents dans leurs communes respectives et prévient ainsi la mendicité et le vagabondage. Elle ne néglige rien, d'ailleurs, pour recommander d'assurer partout du travail et des secours, dans de sages limites, aux individus qui prétendent ne pouvoir trouver leur subsistance.

MONTS-DE-PIÉTÉ.

Résumé des opérations de l'année 1910.

VILLES dans lesquelles les établissements sont situés.	ENGAGEMENTS.		DÉGAGEMENTS. ET RENOUELEMENTS		VENTES.	
	Nombre d'articles	Sommes prêtées.	Sommes prêtées sur les articles dégagés.	Sommes prêtées sur les articles renouvelés.	Nombre d'articles	Produits.
Cambrai.....	4329	85239 »	67248 50	44934 »	494	2750 70
Douai.....	45748	65844 50	65053 »	» (1)	435	3347 24
Dunkerque.....	52766	553294 »	422676 »	121202 »	3316	27596 »
Lille } Mont-de-piété	126988	1004454 50	1013881 50	394830 »	4673	61074 25
Lille } fond. Masurel	5919	48449 »	52179 »	43480 50	226	2547 35
Roubaix.....	46309	353387 »	307610 »	419398 »	2510	28497 05
Valenciennes.....	21144	163320 »	170663 »	49881 »	1608	18482 80
Totaux.....	273203	2273955 »	2099311 »	743723 50	42959	144292 39

(1) Les commissionnaires chargés des opérations enlèvent des magasins du Mont-de-Piété les gages qui leur sont réclamés par les emprunteurs, de telle sorte que l'établissement n'a jamais à faire de renouvellement de gages

La valeur moyenne par article des engagements a été de 8 fr. 54 en 1909, et de 8 fr. 32 en 1910. Le produit moyen des gages vendus s'est élevé à 11 fr. 70 en 1909 et à 11 fr. 13 en 1910.

La situation en 1910 se traduit pour ces établissements par un bénéfice, savoir : Dunkerque, 3.664 fr. 30 ; Lille, mont-de-piété, 125 fr. 94 ; fondation Masurel, 8.698 fr. 83 ; Roubaix, 11.099 fr. 24 ; Valenciennes, 3.429 fr. 86 ; Cambrai 177 fr. 56.

CAISSES D'ÉPARGNE.

CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE. — SUCCURSALE DE LILLE.

La succursale de Lille a été instituée le 1^{er} avril 1892. Sa circonscription comprend tout le département du Nord. Ses bureaux sont situés à Lille, rue Colbrant, 11.

Les titulaires de livrets de succursale de la Caisse nationale peuvent effectuer leurs versements et demander des remboursements payables dans tous les bureaux de poste de France, d'Algérie et de Tunisie. Les remboursements peuvent avoir lieu par mandat-poste ou télégraphiquement. Un service de remboursements internationaux existe également entre la France, la Belgique et l'Italie.

NOTA. — Un service de remboursements dits « accélérés » fonctionne de 7 heures à midi et de 2 à 5 heures entre le bureau de poste Recette principale de Lille et la Succursale.

Les titulaires peuvent donc toucher dans un délai très bref (30 à 45 minutes maximum).

La succursale de Lille possédait, au 1^{er} janvier 1910... 181.642 livrets.

Le nombre de livrets ouverts pendant l'année a été de 21.869 —

Total..... 203.511 livrets.

Le nombre des comptes soldés pendant l'année a été de 12.253 —

Il restait donc au 31 décembre 1910..... 191258. livrets.

Les capitaux reçus antérieurement s'élevaient à..... 48.670.476 fr. 42

Le montant des versements effectués en 1910 a atteint.. 19.956.341 78

Total..... 68.626.818 20

Le montant des remboursements opérés a été de 17.262.719 84

Le solde dû aux déposants était donc, au 31 décembre 1910, de..... 51.364.098 fr. 36

Ce chiffre représente le solde dû aux déposants du département du Nord *seulement*. Celui du Pas-de-Calais qui était rattaché à Lille, ayant été distrait pour former une Succursale à Arras (1^{er} Juin 1909).

CAISSES D'ÉPARGNE PRIVÉES.

Les Caisses d'épargne privées étaient, dans le département, en 1910, au nombre de 27, réparties entre les arrondissements ainsi qu'il suit :

Avesnes, 4 ; Cambrai, 5 ; Douai, 1 ; Dunkerque, 4 ; Hazebrouck, 6 ; Lille, 6 ; Valenciennes, 1.

Il y existait en outre 59 succursales, en sorte que le nombre des dépôts était porté à 86.

Le solde dû aux déposants au 31 décembre 1909 était de 165.400.708 fr. 67, et s'élevait à 171.735.921 fr. 17 au 31 décembre 1910, soit une augmentation de 6.335.212 fr. 50.

Les versements, qui avaient été en 1909 de 36.714.561 fr. 12, ont produit, en 1910, une somme de 37.895.657 fr. 29, soit une différence en plus de 1.181.096 fr. 17.

Le nombre des versements a été de 208.603 et celui des remboursements de 131.639. Il en résulte, sur 1909, une différence en plus de 9.589 pour les premiers et de 6.053 pour les seconds.

VILLES où sont situées les Caisse d'épargne.	NOMBRE de LIVRETS existants au 1 ^{er} janvier 1910.		NOMBRE de LIVRETS soldés pendant l'année 1910.		NOMBRE de LIVRETS restant au 31 déc. 1910.		SOLDE DÙ AUX déposants au 1 ^{er} janvier 1910.		MONTANT des VERSEMENTS effectués pendant l'année 1910.		CRÉDITS des livrets ouverts par suite de transferts en 1910.		INTÉRÊTS alloués aux déposants pour l'année 1910.		MONTANT des ARRÉRAGES de rentes perçus par les caisses en 1910.		REMBOUR- SEMENTS effectués pen- dant l'année tant en achats de rentes qu'en espèces		SOLDES DÉ BOI déposants au 31 décembre 1910.	
	pour l'établis- sement de comptes Non- Vaux.	à la suite de trans- ferts.	de LIVRETS pendant l'année 1910.	de LIVRETS restant au 31 déc. 1910.	de LIVRETS pendant l'année 1910.	de LIVRETS pendant l'année 1910.	de LIVRETS pendant l'année 1910.	de LIVRETS pendant l'année 1910.	de LIVRETS pendant l'année 1910.	de LIVRETS pendant l'année 1910.	de LIVRETS pendant l'année 1910.	de LIVRETS pendant l'année 1910.	de LIVRETS pendant l'année 1910.	de LIVRETS pendant l'année 1910.	de LIVRETS pendant l'année 1910.	de LIVRETS pendant l'année 1910.	de LIVRETS pendant l'année 1910.	de LIVRETS pendant l'année 1910.	de LIVRETS pendant l'année 1910.	de LIVRETS pendant l'année 1910.
Armentières...	677	21	628	9678	4200480 84	270704 07	1834789 93	12051 79	125444 99	2122 97	838268 38	4371028 33								
Avesnes.....	45601	876	484	96038	307704 07	3275437 07	601426	38847 65	205876 34	239	4912133 48	7208343 01								
Bailleul.....	418	7	275	3326	7275437 07	601426	316586	6317 46	96370	»	350555 75	3428994 74								
Bassée (La)....	2779	233	5	2808	4981485 34	316586	»	4636 22	58844 97	388 75	383537 38	4976919 77								
Bergues.....	5960	263	8	6044	2431999 33	535491	»	3630 30	72816 91	472 25	529828 34	2511090 69								
Bourbourg.....	4203	246	9	4273	4839361 39	462021 64	»	6605 03	54991 41	20	465607 87	1887404 43								
Cambrai.....	21945	4283	35	4174	10078305 93	2129090 66	»	34178 28	200013 37	101 75	2201169 08	10314153 43								
Cassel.....	3173	311	4	3334	4860676 87	529411	»	4278 33	35960 40	588 75	479078 98	4962832 76								
Cateau (Le)...	6461	526	9	6757	2644274 79	657324 99	»	3029 87	80664 81	»	584626 03	2778918 92								
Clary.....	3624	471	2	3625	4502389 20	318436	»	1557 30	46358 33	»	27851 04	4590189 79								
Comines.....	4230	451	3	4280	764311 18	160182	»	3734 39	22460 49	»	178089 61	772598 45								
Douai.....	55975	2982	80	56806	22453119 69	4582481 30	»	41124 50	672081 26	450	4520054 29	23197341 84								
Dunkerque....	25223	4333	73	1071	235558	10312246 43	2631482 23	»	307774 42	465 75	2688062 63	10579123 29								
Estraires.....	4781	189	4	4857	1086734	»	236666	678 43	33137 16	»	208364 26	1148851 33								
Eureuigt.....	2177	128	4	95	966858 91	380358	»	339 47	28227 78	»	362199 70	1013384 16								
Gravelines....	2889	212	6	438	4336076 53	286055	»	4417 14	40313 43	»	266854 65	1399707 45								
Hazebrouck...	4891	431	45	325	3339650 99	688212	»	9619 80	90622 34	»	688745 23	3448359 90								
Iwuy.....	1176	48	1	42	602347 71	462366	»	1132 92	18161 38	»	145498 31	638509 70								
Landreches....	2812	186	8	436	4431878 35	452709	»	2063 90	41845 76	»	461572 43	1462555 64								
Lille.....	40028	3355	236	41338	19544363 36	4803273 08	»	454448 50	588530 28	772	4679657 72	20401007 60								
Maubeuge.....	49725	1200	52	20135	9009363 40	2314619 72	»	43363 12	269223 24	»	2129531 69	9454212 29								
Merville.....	2088	432	6	142	1180746 72	172593	»	7142 51	34611 02	»	207824 94	1187268 31								
Roubaix.....	36786	4778	25	3567	20016128 94	5249432 55	»	44610 57	605859 42	110	4684929 60	21176364 46								
Sotemes.....	2482	222	4	188	2046178 91	297738	»	2039 30	48855 17	»	249137 72	1745673 66								
Steenvoorde...	2060	161	4	122	4175628 89	298242	»	2897 12	35242 99	»	271844 84	1236507 67								
Tourcoing.....	28702	2919	21	4705	16826221 39	3820132	»	11870 49	506941 63	60	3460432 05	47703475 48								
Valenciennes..	35273	2159	84	2207	16831538 81	3140004 34	»	48556 43	501501 10	1658 22	3286585 44	17149094 11								
TOTAUX.....	343528	25590	782	49014	1654000 708 67	37895687 29	496634 62	4952727 20	7449 44	36712938 14	471735924 47									

Le compte des rentes sur l'Etat achetées au nom des déposants s'établit d'après le détail suivant :

69 déposants avaient laissé aux caisses d'épargne, au 1^{er} janvier 1910, 190 inscriptions, montant ensemble à 4.703 fr. ; 252 autres titres de rente, d'une valeur totale de 9.300 fr., ont été achetés pendant l'année, tant d'office que sur demandes, au nom de 252 déposants ; 6 déposants ont obtenu le transfert dans les caisses du Nord de 9 inscriptions d'une valeur totale de 302 fr. ; — Ensemble : 451 titres, montant à 14.305 fr. pour 433 déposants.

271 titres montant ensemble à 9.772 fr., ont été retirés ou vendus par 276 personnes.

Il est resté aux caisses, au 31 décembre 1910, 180 inscriptions appartenant à 157 titulaires et d'une valeur de 4.533 fr.

Le mouvement des caisses d'épargne a donné, en 1910, les résultats consignés dans le tableau précédent :

SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS.

OPÉRATIONS DE L'ANNÉE 1910.

Le tableau ci-après indique la situation, des sociétés de secours mutuels du département, au 31 décembre 1910.

CATÉGORIES DES SOCIÉTÉS.	Nombre de Sociétés.	NOMBRE DE		Secours accordés aux malades.	Honoraires des médecins.	Frais pharmaceutiques.
		Membres honoraire.	Membres participants. Hommes Femmes Enfants.			
Sociétés approuvées d'adultes.						
Sociétés faisant la Maladie.....	430	7.037	53.311	366.695 81	57.608 »	62.234 61
Sociétés faisant la Maladie et la Retraite..	304	14.021	96.641	855.931 36	126.768 44	170.905 67
Sociétés faisant la Retraite.....	12	277	3.593	160 »	»	»
Sociétés faisant d'autres services.....	24	1.396	5.278	17.964 75	»	»
	770	22.731	158.823	1.240.748 92	184.376 44	233.140 28
Sociétés approuvées scolaires (Enfants).						
Maladie.....	58	1.451	49.827	84.537 70	»	»
Sociétés libres d'adultes.						
Sociétés faisant la Maladie.....	154	1.032	18.955	102.167 18	15.427 15	11.835 »
Sociétés faisant la Maladie et la Retraite..	15	940	2.563	14.053 »	3.525 25	5.252 22
Sociétés faisant la Retraite.....	»	»	»	40 »	»	»
Sociétés faisant d'autres services.....	5	85	1.270	»	»	»
	174	2.027	22.788	116.260 48	18.952 40	17.083 22
Récapitulation générale.						
Sociétés faisant la Maladie.....	642	9.520	122.093	553.399 69	73.035 15	74.065 61
Sociétés faisant la Maladie et la Retraite..	319	14.331	99.204	869.984 36	130.293 69	176.157 89
Sociétés faisant la Retraite.....	12	277	3.993	160 »	»	»
Sociétés faisant d'autres services.....	24	1.481	6.548	18.001 75	»	»
Total général.....	997	26.209	231.838	1.441.545 80	203.328 84	250.223 50

Les recettes se sont élevées à..... 3.216.343 fr. 88
et les dépenses de toute nature à..... 2.809.750 fr. 03

d'où un excédent de recettes de..... 406.593 fr. 85
En capitaux placés ou en caisse..... 4.646.367 fr. 80

SERVICE DE SECOURS CONTRE L'INCENDIE

*Extrait du rapport général annuel de M. le Commandant MAHIEU,
Inspecteur départemental des Sapeurs-Pompiers, sur le fonctionne-
ment du service d'Inspection pendant l'année 1910.*

Effectif légal des 279 corps de Sapeurs-Pompiers, au 1^{er} janvier 1911 : 10.486
Effectif réel : 9.466

ARRONDISSEMENTS	NOMBRE de com- munes	CORPS de Sapeurs- Pom- piers	COMMUNES pourvues de matériel d'incendie	COMMUNES dotées d'un corps régulier de Sapeurs- Pompiers	Communes pourvues de matériel d'in- cendie sans être dotées d'un corps régulier de Sapeurs- Pompiers	COMMUNES dépourvues de matériel d'incendie
Avesnes	153	54	89	54	35	64
Cambrai	119	50	78	51 (1)	27	41
Douai	66	26	53	26	27	13
Dunkerque...	65	21	28	24 (2)	3	37
Hazebrouck...	53	21	26	21	5	27
Lille	129	65	109	66	44	20
Valenciennes..	82	42	71	42	29	11
Totaux....	667	279 (2)	454	284	170	213
			68 %	43 %	25 %	32 %

(1) Les communes d'Inchy et de Beaumont ont un corps de Sapeurs-Pompiers intercommunal.

(2) Un service intercommunal existe également entre Bourbourg-Ville et Bourbourg-Campagne, d'une part; et Watten, Holque, Millam et St-Momelin, d'autre part.

(3) Se subdivisant en 2 bataillons, 60 compagnies et 217 subdivisions.

POMPES A INCENDIE	A VAPEUR ET MOTOPOMPES		A BRAS	ENSEMBLE
	mobiles	fixes		
Communales....	18	»	753	771
Particulières....	19	88	373	480
Totaux.....	37	88	1126	1251

125

DESIGNATION DES COMMUNES	POPULATION	Dépenses du service de secours contre l'incendie	Dépense moyenne par habitant	Dépense moyenne générale par habit.
Lille, Roubaix et Tourcoing.....	408.290	212.692 fr.	0.52	} 0.24
Autres communes du département..	1.487.571	239.650 »	0.16	
Totaux.....	1.895.861	452.342 fr.		

Subventions ordinaires de l'Etat (exercice 1909).....	35.642 fr. 98
Subventions du Département	1.850 fr.

(matériel d'incendie et
casques..... 1.500 fr...
secours (loi du 5 avril
1851)..... 350 fr.)

Nombre de communes ayant un service municipal des eaux.....	32
» ayant un service d'avertissement télégraphique ou téléphonique.....	7
Corps de Sapeurs-Pompiers armés.....	231
Sociétés de tir organisées dans les corps des Sapeurs-Pompiers, ..	38
Sociétés de secours mutuels de Sapeurs-pompiers (approuvées)...	9
Caisses de secours et de retraites de Sapeurs-Pompiers.....	13
Caisse nationale des retraites pour la vieillesse (membres indivi- duels adhérents).....	30
Caisse générale des retraites des Sapeurs-Pompiers (Membres indivi- duels adhérents).....	128
Caisse nationale de secours des Sapeurs-Pompiers (membres par- ticipants).....	82
Nombre de communes ayant assuré leurs Sapeurs-Pompiers, contre les accidents non garantis par l'Etat.....	92

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Enseignement primaire.

*Extrait du rapport de M. l'Inspecteur d'Académie,
Directeur de l'Enseignement primaire, sur la situation de l'instruction
primaire dans le département du Nord, pendant l'année 1910.*

Toutes les communes du département, sauf 8, ont au moins une école publique. Une seule commune de 500 habitants est dépourvue d'école publique de filles. D'autre part, 19 écoles publiques, spéciales aux filles, existaient dans des communes d'une population inférieure à 500 habitants.

Écoles. — A la fin de l'année scolaire 1908-1909, il y avait dans le département 2017 écoles élémentaires et écoles supérieures: les états de situation pour 1909-1910 en donnent 2,25. Différence en plus pour 1909-1910: 8 écoles. Cette augmentation se décompose comme suit: écoles publiques, 1,557 au lieu de 1,547 soit 10 en plus; écoles privées, 468 au lieu de 470 l'année précédente, soit 2 en moins. Le nombre des écoles publiques laïques s'est accru de 11 (de 1,544 à 1,555). Le nombre des écoles privées congréganistes est de 28, soit une diminution de 5 écoles sur l'année précédente; celui des écoles privées laïques est de 440, en augmentation de 13 écoles sur l'année précédente.

Classes. — Le nombre des classes des écoles primaires élémentaires et supérieures est de 6.022, soit une classe par 314 habitants. Il a augmenté en 1909-1910 de 69 classes. Dans les écoles publiques, l'augmentation est de 58 (4.348 au lieu de 4.290); dans les écoles privées, augmentation de 11 (1.674, au lieu de 1.663).

Maîtres. — Le mouvement général du personnel des écoles primaires élémentaires et supérieures se résume par une augmentation totale de 76 instituteurs et institutrices publics et privés (6.258 au lieu de 6.182), savoir: *Enseignement public*, laïques: instituteurs 13 en plus, institutrices 63 en plus, congréganistes: 1 institutrice en moins soit une augmentation de 65 membres. *Enseignement privé*: laïques, instituteurs 1 en plus, institutrices 42 en plus; congréganistes: 14 institutrices en moins, soit en définitive une augmentation de 11 membres.

Enfants d'âge scolaire. — D'après le recensement de 1906, le nombre d'enfants d'âge scolaire (6 à 13 ans) est de 304.939. Le nombre des enfants du même âge inscrits dans une école primaire quelconque en 1909-1910

est de 249.142, auxquels il faut ajouter les enfants de 6 ans et au-dessus inscrits dans les écoles maternelles, soit 6.953. A ces chiffres, il y a lieu d'ajouter encore : 1° Les enfants reçus dans les établissements publics et libres d'enseignement secondaire ; 2° Les enfants recevant l'instruction dans leurs familles.

Élèves des écoles élémentaires. — Total général : 303.825, savoir : 249.142 de 6 à 13 ans, 11.405 de plus de 13 ans et 43.278 de moins de 6 ans. De 1907-1908 sur 1908-1909, il y a eu une augmentation de 4.599 élèves (304.258 au lieu de 299.659). Au contraire la comparaison des années 1908-1909 et 1909-1910 fait ressortir une diminution de 433 (303.825 au lieu de 304.258).

Élèves des écoles mixtes publiques. — 6.745 élèves sont encore reçus dans les écoles mixtes publiques, soit 2,22 p. % de la population totale des écoles publiques. Sur ces élèves, 3.811 fréquentent des écoles dirigées par des instituteurs et 2.934 des écoles dirigées par des institutrices. On peut encore décomposer les 6.745 élèves des écoles mixtes publiques en 3.542 garçons et 3.203 filles.

Écoles maternelles. — Les écoles maternelles, tant publiques que privées, sont au nombre de 335 en diminution de 3 sur l'année précédente. Les écoles maternelles publiques sont au nombre de 216 soit une augmentation de 1 sur 1907-1908, et le nombre des écoles privées est de 119, soit une diminution de 3 sur 1908-1909. Les écoles maternelles publiques laïques sont au nombre de 216, soit 3 de plus que l'année précédente. Le nombre des écoles maternelles privées laïques est de 106, soit 1 de moins que l'année précédente; celui des écoles congréganistes a baissé de 2 unités (13 au lieu de 15).

Le total général des directrices et sous-directrices des écoles maternelles est de 709, dont 542 publiques et 167 privées. Il y avait, en 1908-1909, 524 maîtresses publiques et 172 privées.

Élèves des écoles maternelles. — Le nombre des enfants reçus dans les écoles maternelles est de 1.126 moins élevé que celui de l'année précédente (66.767 au lieu de 67.893).

Titres de capacité du personnel enseignant. — Il y avait, dans les écoles publiques, en 1908-1909, aucun non breveté sur 4.352 maîtres et maîtresses laïques ; 1 non brevetée sur 7 institutrices congréganistes. En 1909-1910, il y a sur 4.414 maîtres et maîtresses laïques, aucun non breveté ; sur 6 institutrices congréganistes, 1 non brevetée. Dans les écoles privées, il y avait en 1908-1909, sur 1625 instituteurs et institutrices laïques, 16 institutrices non brevetées ; sur 202 instituteurs et institutrices congréganistes, il y a 10 non brevetés ; en 1909-1910, sur 1.650 instituteurs et institutrices laïques, 17 institutrices non brevetées, 2 instituteurs laïques non brevetés ; sur 188 instituteurs et institutrices congréganistes, il y a 1 instituteur non breveté et 8 institutrices non brevetées.

Titres de capacité des directrices et sous-directrices d'écoles maternelles. — Il n'y avait, en 1908-1909, aucune non brevetée sur 678 directrices et sous-directrices laïques, et 4 non brevetées sur 30 directrices et sous-directrices congréganistes. Il n'y a, en 1909-1910, aucune non brevetée sur 678 directrices et sous-directrices laïques, et 3 non brevetées sur 29 directrices et sous-directrices congréganistes.

Cours d'adultes et conférences populaires. — Au 1^{er} avril 1911 il existait dans le département 1.071 cours d'adultes suivis par 27.833 auditeurs. Le nombre des conférences populaires s'est élevé à 3.046.

Bibliothèques scolaires. — Le nombre des bibliothèques scolaires, qui était en 1909 de 1.461, est actuellement de 1.466 ; augmentation : 5. Elles renferment 359.060 livres de lecture à prêter aux familles, soit 1.775 livres de plus qu'en 1909. Le nombre des prêts atteint cette année

le chiffre de 971.521 au lieu de 979.429 l'année précédente. Le montant des dons faits au profit de cette institution, pendant l'année 1910, est de 32.161 fr. 07 ; il était de 31.517 fr. 85 l'année précédente.

Caisse des Ecoles. — Au 1^{er} janvier 1911 on en compte 142. Les recettes en 1910 ont été de 684.671 fr. 06 et les dépenses pendant ce même temps à 651.200 fr. 29.

Société de secours mutuels. — Il existe dans le département, depuis 1865, une Société de Secours mutuels des instituteurs, des institutrices et des directrices d'écoles maternelles du Nord. Elle comptait, au 1^{er} janvier 1911, 2.612 membres participants (1.398 hommes et 1.220 femmes) et 13 membres honoraires : le nombre des sociétaires s'est accru de 60. — L'avoir de la Société, à la même date, était de 337.332 fr. 87, dont 250.671 fr. à la Caisse des Dépôts et Consignations pour le service des retraites. — Les recettes, pour l'année 1910, se sont élevées à 29.619 fr. 86. Pendant cette même année, 458 secours, montant ensemble à 22.400 fr. 30, ont été distribués à des sociétaires malades ; 176 membres participants reçoivent, sur les fonds de la Société, une pension viagère de 40 francs. La cotisation annuelle est de 10 fr. pour les membres participants et pour les membres honoraires.

Orphelinat primaire départemental. — Il a été fondé en 1896, par le personnel enseignant du Nord, une association dite orphelinat primaire départemental du Nord, dont le but est de venir en aide aux orphelins d'instituteurs et d'institutrices. Cette association reconnue d'utilité publique par décret en date du 29 mars 1904, compte 100 membres fondateurs, 165 membres honoraires, 37 membres donateurs et 2.927 membres participants. Elle accorde des secours à 111 orphelins.

Certificats d'études primaires élémentaires. — 4.475 aspirants, au lieu de 6.911, se sont présentés en 1910, pour l'obtention du certificat d'études primaires, soit une diminution de 2336 candidats pour 1910. — 4.040, au lieu de 6.220, ont été reçus, soit 2080 de moins que l'année précédente. — 3.014 aspirantes, au lieu de 5.134, ont concouru pour l'obtention du certificat d'études, soit une diminution de 1945 aspirantes pour 1910 ; 2120, au lieu de 4752, ont été admises, soit 2632 de moins que l'année précédente. — Le nombre total des certificats délivrés en 1910 a été de 6.847. La proportion générale des certificats obtenus par 100 élèves inscrits dans les écoles publiques et privées est de 2,25. Elle était de 3,57 l'année précédente.

Certificats d'études primaires supérieures. — Le nombre des inscrits en 1909 a été de 346 pour les aspirants et de 254 pour les aspirantes. — 262 aspirants et 194 aspirantes ont obtenu le diplôme.

Brevet élémentaire. — 883 aspirants et 1.530 aspirantes se sont présentés en 1910, dans le Nord, aux examens pour l'obtention du brevet élémentaire ; 486 aspirants et 798 aspirantes l'ont obtenu. Le nombre des brevets élémentaires délivrés en 1909 avait été de 1.226, dont 429 aux aspirants et 797 aux aspirantes.

Brevet supérieur. — 215 aspirants et 564 aspirantes se sont présentés, en 1910, dans le Nord, aux examens pour l'obtention du brevet supérieur ; 83 aspirants et 206 aspirantes l'ont obtenu. En 1909, 112 aspirants sur 221, et 195 aspirantes sur 474 ont été jugés dignes du brevet supérieur.

Certificat d'aptitude pédagogique. — 217 instituteurs et 275 institutrices stagiaires ont subi les épreuves du certificat d'aptitude pédagogique pendant l'année 1910 ; 134 instituteurs et 139 institutrices l'ont obtenu.

STATISTIQUE FINANCIERE.

CONTRIBUTIONS DIRECTES.

Produit de l'exercice 1910.

Les rôles de l'exercice 1910 se sont élevés en totalité à 52.859.868 fr. 04, savoir :

Contributions	{	foncière. {	Propriétés bâties.....	9.739.485 70	}	47.713.895 96
			Propriétés non bâties.....	7.974.710 26		
		personnelle-mobilière.....		9.297.633 93		
		des portes et fenêtres.....		8.054.299 44		
		des patentes.....		17.757.450 76		
		Taxe de premier avertissement aux contribuables...		36.587 95		
			Total.....			52.859.868 04

Ces chiffres présentent une augmentation de 1.019.461 fr. 19 c. avec ceux de l'année 1909. Cette augmentation résulte de l'accroissement du principal des 4 contributions directes et de l'accroissement du nombre des centimes départementaux et communaux.

Le nombre de cotes de patentes a été en 1910 de 135.129. Ce nombre représente le 1/16 des cotes de patentes de tous les départements.

La quotité des centimes additionnels imposés en addition au principal des quatre contributions dans le département se résume ainsi :

NATURE DES CONTRIBUTIONS.	Centimes pour dépenses de l'instruction primaire	Centimes généraux	Centimes généraux extra- ordinaires	Fonds de secours et de non- valeurs sur le principal	Centimes départementaux	Centimes communaux	TOTAL
Foncière { Propriétés bâties.....	8 3636	"	"	4	58 0096	76 86	147c2332
cière { Propriétés non bâties..	8 323	"	"	3 5	57 728	104 03	173 581
Personnelle mobilière.....	8 2012	-17	"	2	56 8832	78 60	162 6844
Portes et Fenêtres.....	8 3636	15 8	"	3	32 2596	75 49	134 9132
Patentes.....	8 526	14 6	20	5	32 886	77 21	158 222

Contributions directes de 1911.

Nous croyons utile d'indiquer ici le principal de chacune des quatre contributions par arrondissement :

Arrondissements	CONTRIBUTIONS					TOTAL.
	foncière (propriétés bâties).	foncière (propriétés non bâties). (1)	personnelle et mobilière.	des portes et fenêtres.	des patentes	
Avesnes.....	409.534	529.118	383.333 40	256.375	525.178 58	2.103.538 98
Cambrail.....	332.666	419.422	277.467 "	228.764	474.759 82	1.733.078 82
Douai.....	313.886	294.878	286.084 "	236.896	342.354 36	1.474.098 36
Dunkerque.....	330.696	333.972	266.743 "	240.658	439.618 63	1.611.687 63
Hazebrouck.....	113.748	341.912	111.174 "	136.130	145.832 10	848.796 10
Lille.....	2.374.810	540.937	1.766.507 47	2.014.196	4.003.926 41	10.700.396 88
Valenciennes..	523.853	402.231	442.216 "	348.164	666.813 76	2.383.657 76
Totaux....	4.399.193	2.862.470	3.533.524 87	3.461.563	6.598.483 66	20.855.234 53

(1) Y compris 55,252 fr. formant le principal afférent au Bois de l'Etat qui, aux termes de la loi, contribue aux impositions départementales et communales.

Les chiffres du tableau ci-dessus représentent les principaux réels compris aux rôles de 1911 tandis que les chiffres mentionnés à la première partie de l'annuaire (p. 110) représentent les principaux fictifs en ce qui concerne l'impôt foncier (non bâti et bâti).

AGRICULTURE.

RÉCOLTES.

L'économie rurale est portée à un très haut degré dans le département du Nord qui fournit à la culture une étendue de 524,422 hectares, dont 338.225 en terres labourables, sur une superficie totale de 572,770 hectares.

Les récoltes en grains et farineux ont donné en 1910 les produits indiqués ci-après :

DÉSIGNATION DES CULTURES.	Superficie cultivée.	PRODUCTION MOYENNE PAR HECTAIRE		POIDS MOYEN de l'hectol.
		EN GRAINS	EN PAILLE	
		Hectolitres.	Quintaux.	
	hectares.			kilog.
Blé d'hiver et de print.	423.882	24 96	36 »	76 35
Seigle.	8.464	23 48	37 »	74 »
Orge.	7.514	38 49	30 »	64 »
Avoine.	64.495	50 49	35 »	45 »

DÉSIGNATION DES CULTURES	SUPERFICIE cultivée	PRODUCTION moyenne par hectare.	
	hectares.	quintaux.	
Pommes de terre	17.866	60 »	
Betteraves } à sucre.	30.387	280 »	
	fourragères.	17.324	320 »
		de distillerie.	43.695
Prairies } arti- } ficielles } trèfle	44.290	60 »	
	luzerne.	40.918	65 »
} sainfoin	839	40 »	
Prairies temporées : graminées et mélange de graminées	4.238	60 »	
Fourrages annuels.	4.947	180 »	
Prés naturels.	29.850	50 »	
Herbages.	94.056	35 »	
Plantes économiques } tabac	448	18 »	
	houblon.	4.058	45 »

PLANTES TEXTILES.	Superficie cultivée.	PRODUCTION moyenne par hectare	
		en masse	en graines
	hectares	quin- taux	quin- taux
Chanvre.	24	41	6
Lin	3.978	7,2	5

PLANTES OLÉAGINEUSES	Superficie	PRODUCTION	VALEUR
	cultivée.	MÓYENNE par hectare	MÓYENNE du quintal
	hectares.	Quintaux.	
Colza	197	45	32
Navette.....	24	9	27
Œillette.....	49	14	30

RENSEIGNEMENTS DIVERS sur les Animaux de ferme et leurs produits en 1910.

NOMBRE D'EXISTENCES PAR CATÉGORIES D'ANIMAUX.		Effectif au 30 novembre 1909	
Espèces	Chevalline (adultes et jeunes)	84.040	
	Mulassière { id. }	2.306	
	Asine { id. }	2.453	
	Bovine.	Taureaux	7.678
		Bœufs	9.710
		Vaches	181.505
		Élèves d'un an et au-dessus	55.625
	Ovine..	Élèves de moins d'un an	46.356
		Béliers (au-dessus de 1 an)	4.319
		Moutons (au-dessus de 1 an)	36.660
		Brebis (id.)	27.922
		Agneaux et Agnelles de moins d'un an	14.499
	Porcine.	Verrats	328
		Truies	14.025
		Porcs de plus de 6 mois	27.675
	Caprine.	Porcs jeunes de moins de 6 mois	60.743
		Adultes et jeunes.	41.900

3^e PARTIE. — TABLEAU NOMINATIF DES PRÉSIDENTS, VICE-PRÉSIDENTS & SECRÉTAIRES
DU CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, depuis 1801.

ANNÉES.	MODE DE NOMINATION	PRÉSIDENTS.		VICE-PRÉSIDENTS.		SECRÉTAIRES.	
		MM.		MM.		MM.	
1801 et 1802.	Élections.	De Warenguien				Emmery.	
1803 à 1805.	Élections.	De Warenguien				Farez.	
1806 à 1809.	Élections.	De Warenguien				Michel.	
1810.	Élections.	Gossuin				Michel.	
1811 à 1813.	Élections.	Gossuin				Dhaubersart.	
1814 à 1816.	Élections.	Gossuin				Marquis de La Coste.	
1817 et 1818.	Élections.	Potteau d'Hancarderie.				Marquis de La Coste.	
1819.	Élections.	Gossuin				Marquis de La Coste.	
1820 et 1821.	Élections.	Potteau d'Hancarderie.				Marquis de La Coste.	
1822 à 1826.	Élections.	Comte de Muysaert.				Marquis de La Coste.	
1827 et 1828.	Élections.	Comte de Muysaert.				Marquis de La Coste.	
1829.	Élections.	Comte de Muysaert.				Fiezuu de La Martel.	
1830.						Bethune-Houriez.	
1831.	Élections.	Barrois-Virnot.				Farez.	
1832.	Élections.	Farez				Lorrain, fils.	
1833.	Élections.	De Brigode.				Lorrain, fils.	
1834 et 1835.	Élections.	Ferrier				Lorrain, fils.	
1836 et 1837.	Élections.	Ferrier				Leroy de Bethune.	
1838.	Élections.	Ferrier				Marchant.	
1839.	Élections.	Comte de Montozon.				Marchant.	
1840 à 1845.	Élections.	Ferrier				Marchant.	
1846 et 1847.	Élections.	Delespaul.				Marchant.	
1848 et 1849.	Élections.	Marchant				Lestibondois.	
1850 et 1851.	Élections.	Danel				De Clebsattel.	
1852 à 1859.	Decret.	Marchant		Danel		De Clebsattel.	
1860 à 1867.	Decret.	Comte Mimerel.		Danel et comte Dubois		De Clebsattel et Mailliet.	
1868 et 1869.	Decret.	Comte Mimerel.		Danel et Seydoux		De Clebsattel et Mailliet.	
1870.	Élections.	Danel				Mailliet.	
1871.	Élections.	Danel		Plichon et J. Brame		Mailliet et Saint-Léger.	
1872 et 1873.	Élections.	Danel		Plichon et J. Brame		Mailliet et Desrousseaux.	
1874 à 1877.	Élections.	Plichon		J. Brame et Mailliet		Desrousseaux et L. Legrand (de Lecelles).	
1878 et 1879.	Élections.	Plichon		Mailliet et L. Legrand (de Lecelles).		Roussel-Defontaine et Van der Straeten.	
1880.	Élections.	Testelin		Seydoux et L. Legrand (de Valenciennes).		Van der Straeten et Duponchel.	
1881.	Élections.	Testelin		L. Legrand (de Valencienn.) et Trystram.		Alain Chartier et Outters.	
1882.	Élections.	Testelin		Trystram et C. Seydoux		Outters et Ernest Legrand.	
1883.	Élections.	Testelin		Ch. Seydoux et Massiet du Biest.		Macarez et Ernest Legrand.	
1884.	Élections.	Testelin		Massiet du Biest et Alain Chartier.		Henry Sculfort et Macarez.	
1885.	Élections.	Testelin		Alain Chartier et Ernest Legrand.		Henry Sculfort et Ernest Der- vaux.	
1886.	Élections.	Testelin		Ernest Legrand et Louis Legrand (de Valenc.)		Ernest Dervaux et Demarie- Fetel.	
1887.	Élections.	Testelin		Louis Legrand (de Valenc.) et Seydoux.		Demarie-Fetel et Em. Dubois.	
1888.	Élections.	Testelin		Ch. Seydoux et Trystram		Dubois et Davaine.	
1889.	Élections.	Testelin		Trystram et Ern. Legrand		Dervaux et Alp. Outters.	
1890.	Élections.	Testelin		Ern. Legrand, L. Legrand et Ed. Bernard.		Alp. Outters, Defline et Mor- crette-Ledieu.	
1891.	Élections.	Testelin		Louis Legrand, Ed. Bernard et Seydoux.		Defline, Morcrette-Ledieu et Demarie-Fetel.	
1892.	Élections.	Charles Seydoux		Ed. Bernard, Basquin et Ern. Legrand.		Morcrette-Ledieu, Demarie- Fetel et Ernest Dervaux.	
1893 et 1894.	Élections.	Charles Seydoux		Basquin, Sculfort et Claeys.		Duriez, Caullet et Debève.	
1895.	Élections.	Charles Seydoux		Dervaux, Claeys et Henry Sculfort.		Gaullet, Grandel et Debève.	
1896.	Élections.	Henry Sculfort		Dervaux, Claeys et E. Dubois.		Debève, Ronnelle et Fl. Bonduel	
1897.	Élections.	Henry Sculfort		Dervaux, Emile Dubois et Tribourdaux.		Ronnelle, Deschodt et Fl. Bon- duel.	
1898.	Élections.	Henry Sculfort		Tribourdaux, Guillain et Ronnelle.		Fl. Bonduel, Mannier et Van- dame.	
1899.	Élections.	Henry Sculfort		Guillain, Tribourdaux et Ronnelle		Mannier Castiau et Vandame.	
1900.	Élections.	Henry Sculfort		Guillain, Ronnelle et Dron.		Vandame, Mannier et Castiau	
1901.	Élections.	Henry Sculfort		Evrard Eliez, Debève et Dron		Delcroix, Castiau et Dehau.	
1902.	Élections.	Henry Sculfort		Evrard Eliez, Debève et Dron		Delcroix, Davaine et Dehau.	
1903.	Élections.	Henry Sculfort		Eug. Motte, Evrard Eliez et Debève.		Davaine, Dehau et Delcroix.	
1904.	Élections.	Evrard Eliez		Bersez, Castiau et Motte.		Davaine, Godin et Buissart.	
1905.	Élections.	Evrard Eliez		Castiau, Bersez et Motte.		Davaine, Godin et Buissart.	
1906.	Élections.	Evrard Eliez		Bersez, Tribourdaux et Cas- tiau.		Davaine, Godin et Buissart.	
1907.	Élections.	Evrard Eliez		Claeys, Flament et Debève.		Barrois-Brame, Davaine et Buissart.	
1908 et 1909.	Élections.	Paul Bersez		Claeys, Debève et Flament.		d ^o	
1910.	Élections.	Vancauwenberghe		N. Petit, Dehove et Lamotte		Barrois-Brame, Davaine et Buissart.	
1911.	Élections.	Vancauwenberghe		Dehove, Lomotte et Petit.		Barrois-Brame, Buissart et Davaine.	

NÉCROLOGIE.

M. ALFRED GIRARD,
SÉNATEUR DU NORD

M. Alfred Girard, sénateur du Nord, avocat, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats de Valenciennes est mort à Paris, le 23 décembre 1910 à l'âge de 73 ans.

Au Sénat, M. Antonin Dubost a prononcé en ces termes, l'éloge funèbre de M. Alfred Girard.

Mes chers collègues,

Le Sénat apprendra avec tristesse la mort d'un de ses membres les plus respectés, Alfred Girard, sénateur du Nord, qui fut en même temps qu'un digne serviteur de son pays, un représentant distingué du parti républicain dans cette assemblée.

Il s'était déjà fait remarquer au barreau de Paris quand éclata la guerre de 1870. Adversaire irréconciliable de l'Empire, il ne songea, au milieu de nos désastres qui marquaient sa chute, qu'à accomplir son devoir de Français. Volontaire aux mobilisés du Nord, il fut élu capitaine au 4^e régiment de marche, et fit, en cette qualité, toute la campagne dans l'armée commandée par Faidherbe.

Après la guerre, il reprit sa profession au Barreau de Valenciennes dont il devint le bâtonnier, mais s'engagea aussitôt parmi les combattants républicains. On connaît toute l'apreté des premières luttes sous le régime du 24 mai ; puis celui du 16 mai où ses circulaires de candidat électoral étaient saisies et où il était lui-même traduit en police correctionnelle à l'occasion de sa profession de foi. Il fut enfin élu député en 1878 et maintenu à la Chambre par la sympathie dévouée et reconnaissante de ses concitoyens jusqu'en 1888, et dans notre assemblée depuis cette dernière date.

Longtemps, il a pris une part active à nos travaux et a été le rapporteur des propositions de loi sur les délégués mineurs, sur les accidents du travail, sur les canaux du Nord et de bien d'autres questions importantes. Dans les commissions sa science juridique faisait autorité ; à la tribune il avait les qualités du véritable orateur concentrant dans sa parole la justesse de la pensée, la chaleur de la conviction et l'élegance du lettré.

Les plus nouveaux parmi nos collègues l'ont peu connu, car à mesure qu'il approchait du terme de sa laborieuse existence, et cédant à un besoin de paix de plus en plus impérieux, il aimait à goûter les douceurs de la retraite, dans la compagnie silencieuse de ses livres, ses vieux amis de tous les temps. Mais beaucoup d'autres ici savaient le charme exceptionnel de ses relations et apprenant sa mort sentiront particulièrement le deuil de cette intelligence et de cette amitié.

Tous s'uniront à sa famille et à ses amis, pour leur adresser l'hommage de leurs condoléances émuës.

Les funérailles de M. Girard ont eu lieu à Valenciennes, le mardi 27 décembre 1910.

La foule qui, respectueusement, l'accompagna jusqu'à sa dernière demeure, était considérable et l'imposant cortège qui suivit sa dépouille atteste en quelle estime le tenaient ses concitoyens.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Vincent, Prétet du Nord ; Hayez, sénateur ; Bouillon, Président du Tribunal Civil ; Lepez, Président du Comité radical ; Devillers, maire de Valenciennes ; Bailly, représentant l'ordre des avocats ; Davaine, député de la deuxième circonscription ; Fally, Président du Tribunal de Commerce.

Le deuil était conduit par MM. Blocaille, beau-frère de M. Girard ; Blocaille fils, Macarez, conseiller d'arrondissement, et Allard.

Les avocats en robe suivaient la famille du défunt.

Au cimetière des discours ont été prononcés par M. le Préfet du Nord, M. Bailly, avocat au barreau de Valenciennes, M. Hayez, sénateur, M. Devillers, maire de Valenciennes, M. Bouillon, Président du tribunal civil, M. Pillon, conseiller municipal, ancien officier du 4^e régiment de marche et M. Lepez, Président du Comité radical.

Discours de M. le Préfet du Nord.

Messieurs,

Je viens, au nom du gouvernement de la République, m'incliner avec une déférence pleine de regrets et de douleur devant la tombe de M. le sénateur Alfred Girard.

La triste nouvelle de cette mort inattendue a fait jeter à tous le même cri : c'était un bon républicain, c'était un brave homme. Compagnons ou adversaires de lutte lui rendent tous le même hommage ; ceux-là même qu'il a le plus souvent combattus lui doivent et lui donnent tout leur respect. C'est qu'en effet M. Girard était, dans l'acception la plus haute de ce mot, et par excellence, un « honnête homme ».

Depuis sa jeunesse, il a défendu sa patrie, au risque de sa vie, et la République au risque de son repos. L'énergie chez lui allait de pair avec sa bonté, la prudence dans le conseil avec la vaillance dans l'action. C'était un lettré délicat qui se complaisait dans l'étude et dans le culte serein de la pensée. Il s'y oubliait et s'y laissait volontiers oublier. Mais qu'un danger apparût pour son pays ou pour sa foi, il sortait aussitôt de sa retraite pour se jeter corps et âme dans la mêlée. Alors on entendait sa parole ardente sonner le ralliement au drapeau ; son esprit pénétrant lui montrait clairement le but à atteindre ; sa conscience rigide lui dictait le choix des moyens. Et une fois la voie tracée, il n'en déviait plus, il allait devant lui, stimulant les timides, modérant les exaltés, conduisant sa troupe forte et disciplinée ou aux défaites qui honorent les vaincus ou aux victoires qui font la gloire des vainqueurs.

Je l'entends encore au cours d'une réunion récente, avec toute l'autorité d'un doyen et d'un apôtre, montrer à quelques jeunes que le souvenir des luttes récentes avait, à son gré, emportés un peu loin, la limite qu'ils n'auraient pas dû franchir. Je l'entends dire le danger des enchères faciles ; j'entends sa voix vibrante, sa parole spirituelle et colorée prouver que s'il était aisé de soutenir des paradoxes généreux et de se mettre à la poursuite de vagues et décevantes chimères, il y avait plus de probité et de courage civique à subordonner son effet aux possibilités sociales, à ne jamais chercher le bien des uns au détriment des droits des autres, à ne pas faire naître de haines mauvaises entre les individus ni d'antagonisme coupable entre les classes.

M. Girard est de ces hommes rares qui ont été la conscience vibrante de leur parti. Il s'en va entouré de la vénération de tous, suivi des regrets de tous. Il restera un exemple : ceux que peuvent embarrasser la solution de certains problèmes sociaux, la réponse à certaine question de politique courante, n'ont qu'à se demander qu'aurait fait M. Girard, dans la bonté de son cœur, dans la rectitude de son esprit, dans la probité de sa raison ? Ils ne se tromperont pas s'ils suivent la doctrine et la tradition que laisse derrière lui celui dont la tombe va se refermer.

Je salue le patriote qui, dans les mauvais jours, spontanément et simplement, avec un courage tranquille, a pris le rang dans l'armée pour combattre les ennemis de son pays.

Je salue le républicain qui a mis son activité, son expérience, son talent et son éloquence au service de son parti.

Je salue l'honnête homme que parents et amis pleurent ensemble ici, unis dans la même affliction affectueuse et respectueuse.

Discours de M. Hayez.

SÉNATEUR DU NORD.

La mort inexorable vient encore de faucher parmi les élus du parti républicain, emportant brutalement celui que nous appelions affectueusement notre doyen.

Il appartenait à notre ami Maxime Lecomte, vice-président du Sénat, qu'une indisposition momentanée retient loin de nous, d'être aujourd'hui l'interprète de ses amis du Nord et de la Haute assemblée. Mes collègues m'ayant demandé de remplir cette tâche douloureuse, c'est sous l'impression d'une profonde tristesse que je viens dire le dernier adieu à Alfred Girard avec lequel j'étais lié d'amitié depuis ma jeunesse.

Né à Valenciennes, appartenant à une famille qui, de temps immémorial, exerçait dans cette ville la profession d'avocat, il montra dans ses études classiques et juridiques les brillantes qualités qui devaient bientôt lui acquies la confiance et les sympathies de ses concitoyens.

Très remarqué au barreau de Valenciennes, à différentes reprises, ses confrères le désignèrent comme bâtonnier.

Républicain sous l'Empire, il le combattit avec toute son ardeur et tout son talent. Mais son patriotisme égalait sa foi Républicaine; appelé par le Gouvernement de la Défense Nationale à la Sous-Préfecture de sa ville natale, il la quitta pour s'engager dans l'Armée du Nord, où il devint rapidement chef de bataillon après avoir brillamment pris part aux fameux combats qui nous consolèrent un peu de la défaite.

C'est sous les drapeaux qu'il fut choisi comme candidat, recevant à ce moment difficile la consécration de la confiance que lui conservèrent jusqu'à sa mort les républicains.

Devenu dès lors l'un des chefs de son parti, il consacre toute sa vie à ses convictions politiques et lutte contre le parti de réaction qu'il trouve devant lui.

Député en 1876, réélu en 1878, malgré une campagne acharnée de ses adversaires — il se vit lui-même, lui, avocat, traduit en police correctionnelle à l'occasion de sa profession de foi — encore réélu en 1881, il échoua en 1885, et entreprit dans le Nord, avec les Trystram, les Crier, les Legrand, les Merlin et Maxime Lecomte, une campagne énergique qui ramena la victoire dans nos rangs et en 1887, il fut envoyé au Sénat.

Girard fut, dans les deux assemblées, un travailleur éclairé, consciencieux, infatigable.

Doué d'un très grand talent de parole, il sut à la tribune et dans les commissions conquies l'attention soutenue de ses collègues.

Aussi, comme le disait le Président de la Haute Assemblée dans l'éloge funèbre qu'il prononça samedi dernier: « Longtemps, il prit une part » active à nos travaux et a été le rapporteur des propositions de lois sur » les canaux du Nord et de bien d'autres questions importantes. Dans les » Commissions, sa science juridique faisait autorité.

» A la tribune, il avait les qualités du véritable orateur, concentrant dans » sa parole la justesse de la pensée, la chaleur de la conviction, et l'élégance » du lettré ».

L'approbation unanime que soulevèrent ces paroles montre qu'il avait su se concilier de nombreuses et précieuses sympathies aussi vives au Sénat que dans notre département.

Sa vie fut toute de dévouement et de désintéressement.

Sa seule ambition fut de servir son pays et son parti; il le fit avec modestie, car sa valeur lui eût permis d'aspirer à de plus hautes destinées.

Le concours immense du peuple qui se presse autour de ce cercueil nous montre quelle place considérable tenait dans le parti républicain, celui que nous pleurons aujourd'hui.

Avec lui s'éteint une figure connue et affectionnée, disparaît un caractère unanimement aimé et respecté comme un modèle de simplicité, de droiture et d'unité. Il peut être utilement cité en exemple à bien des titres, l'ami dont la mort nous a si péniblement surpris, tant nous avions confiance, bien que sachant sa santé déclinante, en son énergie et en sa vigueur.

Il y a un mois à peine, ici même, au chef-lieu d'arrondissement, il faisait entendre dans le Congrès républicain sa voix si chaude, si vibrante de vénéral patriarche du parti républicain Valenciennois. En des accents d'une véritable éloquence que lui inspirait son ardent amour de la République, il adjurait tous les Républicains de rester unis, de résister aux suggestions démagogiques pour réaliser avec lui, par le progrès social, l'évolution normale de la démocratie française.

Notre regretté collègue fut, en effet, toute sa vie, un serviteur passionné de la démocratie.

Il avait placé dans le progrès social sa foi, ses espérances, et pendant quarante ans qu'il fut avocat, sous-préfet, député ou sénateur, il mit au service de notre parti sans réserve et sans répit, sa parole, son intelligence, son expérience, son activité.

Il ne connut pas la défaillance.

Nul plus que lui n'eut confiance dans la justice des idées républicaines jusqu'au dernier jour de sa longue et noble carrière.

Et maintenant qu'il appartient définitivement à l'Histoire de son pays, rendant hommage aux éminents services qu'il a rendus à sa Patrie, je tiens à assurer ici, au nom de tous ses collègues du Sénat, que son souvenir subsistera impérissable parmi nous comme celui d'un des grands serviteurs de la Troisième République.

Adieu, mon cher Girard, adieu.

M. GEORGES DEGROOTE,

CONSEILLER GÉNÉRAL DU NORD, ANCIEN MAIRE D'HAZEBROUCK

M. Georges Degroote, avocat, conseiller général du Nord, ancien maire d'Hazebrouck est décédé le 11 février 1911 à l'âge de 60 ans.

Les funérailles ont eu lieu à Hazebrouck, le 16 février 1911, au milieu d'une grande affluence.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Jean Plichon, député du Nord; Eug. Warein, maire d'Hazebrouck; Ch. Wamborgue, ancien maire de Merville; Louis Bogaert, ancien adjoint au maire d'Hazebrouck; Isidore Dehaine, conseiller municipal, et Emmanuel Sockeel, maire de Rescureux.

Sur la tombe des discours furent prononcés par MM. Deschodt, bâtonnier de l'ordre des avocats; Eugène Warein, maire; Vancauwenberghe, Président du Conseil général; J. Plichon, député du Nord, et Wamborgue, ancien maire de Merville, vice-président de la Société d'agriculture.

Discours de M. Vancauwenberghe,

PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD

Au nom du Conseil général du Nord, j'adresse un dernier adieu à notre excellent collègue, M. Degroote, si soudainement enlevé à l'affection des siens.

Depuis vingt-huit ans, M. Degroote appartenait à l'Assemblée départementale et je n'ai pas à dire avec quelle dignité et quelle autorité il y tenait sa place.

Amis et adversaires ont reconnu l'excellence de sa discussion dans les questions d'affaires, et tous ont rendu hommage à son impeccable attitude, lorsque ses principes et ses convictions se trouvaient être en jeu.

Vous n'oublierez pas, Messieurs, les services que M. Degroote a rendus au canton d'Hazebrouck-Nord, qu'il a si longtemps représenté et le département lui restera reconnaissant de la défense qu'il a prise constamment de ses intérêts multiples dans toutes les branches de son activité.

Quant à nous, ses collègues, nous conservons le meilleur souvenir de celui qui fut toujours, dans nos rapports, si parfaitement correct et profondément courtois.

C'est dans ces sentiments que je salue sa mémoire et que j'adresse à M. Degroote notre dernier adieu.

Discours de M. Jean Plichon,

DÉPUTÉ DU NORD

La perte que nous éprouvons est irréparable.

Dans sa carrière, trop courte et si bien remplie, Georges Degroote a synthétisé la ville d'Hazebrouck.

Cela explique le concours du peuple qui entoure cette tombe et qui a voulu apporter au grand citoyen le suprême témoignage de l'estime et de la reconnaissance.

De l'estime, car Degroote était un caractère, doublé d'un grand cœur. — Pendant les vingt-huit années où il siégea au Conseil général, durant le quart de siècle, où il administra comme maire, la ville d'Hazebrouck, il eut, comme tous les hommes, qui, dans un pays libre, ont l'honneur de représenter leurs concitoyens, des luttes après à soutenir. — Mais je suis certain que je ne serai démenti par personne quand je dirai qu'il avait conquis à la fois l'affection de ses amis politiques, le respect de ses adversaires, l'estime de tous.

La droiture de son caractère n'avait d'égale que la fermeté de ses opinions; mais à la constance de ses idées, il joignait le respect pour celles des autres, estimant que chacun doit s'incliner devant une conviction sincère.

Ardent dans la lutte, il y apportait cette courtoisie qui exclut toute attaque personnelle. — Combattant les programmes, les idées, il s'efforçait surtout de convaincre ses contradicteurs, par des arguments où un sens droit, une saine logique étaient servis par une parole facile, donnant à la pensée une forme élégante.

Ces dons de la parole, il les devait à la grande école du barreau, qu'il pratiqua toute sa vie.

Inscrit au tableau dès 874, — il y a 37 ans, — Georges Degroote avait de sa profession cette haute idée, ce culte, qui font de l'avocat, véritablement digne de ce nom, le conseiller de l'âme, le guide de la conscience, le médecin du cœur; celui qui sonde les plaies morales de notre pauvre humanité, et qui leur met le baume de l'encouragement; il est le guide de l'un, le soutien de l'autre; le conseiller de chacun.

Immense est le nombre de ceux auxquels Georges Degroote apporta le concours de son expérience et de sa parole.

Élu membre du Conseil général en 1883, Degroote était l'un des plus anciens membres de notre assemblée départementale. Il n'y comptait que des amis, même parmi ceux de ses adversaires dont il avait, avec le plus d'ardeur, combattu les idées.

Sa carrière politique se confond avec la période des luttes qui se sont poursuivies après et passionnées, autour de la question de la liberté d'enseignement. Il avait à cet égard des idées très nettes. Il n'admettait pas qu'une loi humaine pût s'élever au-dessus du précepte de droit naturel, qui impose aux parents le devoir d'élever leurs enfants; c'est-à-dire non seulement de les nourrir et de les vêtir, mais encore de leur donner l'éducation morale qui est à l'âme ce que le pain est au corps.

Toujours Degroote défendit la liberté d'enseignement avec ardeur, avec talent, avec persévérance, mais aussi avec cette courtoisie qui lui valait, au sortir d'une séance où le débat s'était passionné, de voir son principal adversaire s'avancer pour lui serrer la main, en le félicitant.

A ces questions de principe ne se bornait pas son activité; car rien de ce qui intéressait son canton ne le laissait indifférent.

D'autres diront tout ce qu'il fit pour la ville d'Hazebrouck, pour la campagne, pour l'agriculture, en particulier comme Président de la Société d'agriculture d'Hazebrouck; je veux seulement aujourd'hui me souvenir de toute la peine qu'il se donna, tant à Lille qu'à Paris, pour faire aboutir le chemin de fer d'Hazebrouck à Merville, et la ligne des Flandres sur Steenvoorde et Bergues.

Degroote était un chrétien dans toute l'acception du terme. Aussi Dieu lui a-t-il accordé la grâce de mourir en bon chrétien.

S'il pouvait être un adoucissement à la douleur des siens, de son fils qui porte si dignement son nom, ce serait cette pensée de l'au-delà...

Et maintenant, à l'heure où les passions s'apaisent et où la justice commence, tous diront de Georges Degroote qu'il fut un grand citoyen, qu'il aima passionnément son pays et à qui il donna sans compter son intelligence, son dévouement, ses forces, sa sollicitude de chaque jour.

Mon cher Degroote, les Flamands ne sont pas des ingrats. Ils ne vous oublieront jamais!

Discours de M. Warein,

MAIRE D'HAZEBROUCK

Messieurs,

Quelque ami fidèle ou quelque Hazebrouckois reconnaissant se fera un pieux devoir de retracer plus tard la vie si active et si féconde de M. Georges Degroote. La biographie de l'ancien maire d'Hazebrouck sera l'histoire de notre pays de 1884 à 1910; elle rappellera à nos contemporains et fera connaître aux générations qui nous succéderont la période où notre ville s'est développée et embellie et s'est enrichie d'institutions que doivent lui envier les localités les plus importantes de la région.

Il serait trop long d'énumérer ici les actes si multiples et si marquants de la carrière administrative de mon vénéré prédécesseur; je ne puis, en cet instant solennel, que remercier une dernière fois, au nom de mes concitoyens, celui qui dépensa jusqu'au sacrifice son intelligence et son talent au service du pays. Je ne veux, en cette ultime entrevue, au seuil de l'histoire qui s'ouvre, que fixer le noble caractère de l'homme que nous avons le grand malheur de perdre et que nous devons être fiers d'avoir pu compter parmi les nôtres.

Bien jeune, M. Degroote avait assumé le rôle écrasant de premier magistrat de la ville et de chef de son parti. Les circonstances étaient difficiles, elles le restèrent jusqu'au bout; la vie de ce vaillant ne fut qu'une longue lutte engagée contre des adversaires toujours plus ardents, toujours mieux armés. Défenseur héroïque des libertés qu'il revendiquait pour sa commune et pour les catholiques flamands, M. Degroote, en maintes rencontres, se révéla rude jouteur et habile tacticien.

Alors que tout changeait autour de lui, que, vaincus par l'âge, par les coups ou par les faveurs, d'autres abandonnaient la lutte pour se retirer sous leur tente ou pour se rallier aux puissants du jour, M. Degroote restait inébranlablement fidèle à son drapeau.

La maladie seule parvint à le terrasser: c'était au lendemain d'une dernière victoire que son zèle, jusqu'alors infatigable, nous avait assurée.

Il n'avait pas connu la défaite. Sans doute, au cours de l'action, bien souvent les projectiles l'avaient effleuré, car c'est aux chefs que l'on réserve ses meilleures cartouches quand de leur valeur surtout dépend le succès de la journée. Mais M. Degroote, dans un superbe dédain, souriait aux coups qui lui étaient portés et qui n'avaient d'autre effet que de faire valoir son courage et son sang-froid devant le danger et de provoquer l'enthousiasme de ses partisans qui bientôt se serraient plus pressés autour de lui.

A cette époque, où le succès n'est dû trop souvent qu'à des alliances compromettantes et à la reconnaissance des prétentions du plus fort; où l'on fait si facilement litière de ses principes pour les comprendre selon les besoins du moment; où l'on paraît n'être plus de son temps lorsque l'on évoque les droits les plus sacrés, et où tout l'idéal semble avoir quitté le sol de France pour laisser place aux appétits et aux convoitises, il était consolant de trouver un homme qui ne transigeait pas, qui n'avait d'autre mobile que le devoir et d'autre guide que sa foi des plus vives et sa conscience des plus sûres.

M. Degroote aurait pu vivre en oisif, il a préféré mettre son talent au service du droit et de la justice; il aurait pu dédaigner les charges qui lui étaient offertes, il a préféré consacrer son intelligence et son cœur à sa ville d'Hazebrouck.

S'il ne goûtait pas de loisirs, si trop souvent même il devait s'arracher aux douceurs de la vie familiale pour se donner tout entier à ses concitoyens, le dévoué magistrat éprouvait une autre satisfaction, la seule qu'il ambitionnait, celle du devoir courageusement accompli.

Les Hazebrouckois sauront se souvenir de cette vie de sacrifice: ils garderont à leur ancien maire une reconnaissance digne des éminents services qu'il a rendus à leur cité. Leur gratitude s'étendra à ceux dont la ville entière épouse aujourd'hui le deuil; à cette noble compagne, dont

l'affection réconforta notre chef aux heures de fatigue ou de tristesse, au fils qui fut, en ces dernières années, son précieux collaborateur, à toute cette famille enfin, dont les destinées furent toujours si intimement liées à celle de la ville d'Hazebrouck.

Cher et vénéré collègue, je sais que vous ne nous demandez d'autre reconnaissance que de continuer votre œuvre et de garder à notre coin de Flandre la fidélité à vos principes, à votre foi. L'exemple que vous nous avez laissé fut trop beau pour n'être pas suivi ; puisse votre mémoire nous aider et nous soutenir.

Et vous, vénéré collègue, reposez en paix ; vous avez largement payé votre dette au pays, vous avez courageusement servi votre Dieu.

La ville d'Hazebrouck vous remercie ; Dieu déjà vous aura récompensé.

M. LE GÉNÉRAL DE FRESCHEVILLE,

ANCIEN DÉPUTÉ DU NORD

M. le général de Frescheville, ancien député du Nord, est décédé à Paris, à l'âge de 88 ans.

Ses funérailles ont eu lieu à Cassel, le 21 février 1911.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Joseph Morel, ancien député de Douai, maire de Lallaing ; le colonel Mathieux, commandant le 27^e d'artillerie, à Douai ; le colonel Constant, du 8^e territorial, officier de la Légion d'honneur ; Moeneclae, conseiller général, maire de Cassel ; Eugène Warein, maire d'Hazebrouck ; Eugène Deschodt, notaire à Cassel et Alfred de Kytspotter, président des Sociétés militaires.

Au cimetière, des discours furent prononcés par MM. Joseph Morel, ancien député ; le colonel Constant et De Bavelaere, vice-président de la Société d'agriculture.

Discours de M. Morel,

ANCIEN DÉPUTÉ

Appelé au dernier moment, à exprimer les regrets que nous inspire la perte de cet homme de bien, que nous pleurons aujourd'hui, j'estime qu'il est de mon devoir d'apporter à la mémoire du général de Frescheville ce double hommage de la reconnaissance et de l'amitié. Je laisse à d'autres plus compétents le soin pieux de retracer la belle carrière de ce vaillant soldat ; je ne puis cependant oublier, qu'à plusieurs reprises, j'ai eu l'honneur de servir sous les ordres de ce chef aussi respecté que bienveillant.

Si la carrière militaire du général de Frescheville fut exceptionnellement brillante, son rôle, comme député, fut éminemment utile. Il appartient à un des cinq survivants de la députation de 1885 de la retracer brièvement devant vous.

Le général de Frescheville fit partie de plusieurs commissions importantes. Dans les questions militaires, son autorité et sa haute compétence étaient appréciées par tous. Mais tout ce qui touchait les intérêts agricoles du pays passionnait cet enfant des Flandres, et il mettait à les défendre une ardeur qui ne s'est jamais démentie.

Ses relations avec ses collègues furent, non seulement toujours courtoises, mais marquées au coin d'une constante amabilité.

Aussi, Messieurs, c'est avec un profond regret que nous voyons disparaître cette noble et belle figure.

Je me reprocherais de ne pas proclamer que ce vaillant soldat fut, pendant toute sa vie, un chrétien sans peur et sans reproches. Il estimait que le meilleur moyen de servir son pays était d'honorer et de respecter son Dieu ; il a accompli ses devoirs religieux jusqu'à ses derniers jours, sans ostentation, mais aussi sans faiblesse. Aussi, nous sommes persuadés, mon cher général, que vous êtes en possession de cette suprême récompense, promise aux hommes de bonne volonté.

Vous laissez à votre fils, dont nous comprenons l'immense douleur, un patrimoine d'honneur et de loyauté, et à vos amis le souvenir d'une vie sans tache et d'une fidélité à toute épreuve.

Mon cher général et ami, adieu et au revoir !

M. DELCROIX.

ANCIEN CONSEILLER GÉNÉRAL DU NORD.

M. Delcroix, Chevalier de la Légion d'honneur, ancien Conseiller général du Nord, et ancien maire de Quiévy est mort à la suite d'une longue et cruelle maladie.

Ses funérailles ont eu lieu à Saint-Aubert, le 22 février 1911. — Au cimetière plusieurs discours ont été prononcés; nous reproduisons celui de M. Bersez, sénateur, maire de Cambrai.

Discours de M. Bersez.

SÉNATEUR, MAIRE DE CAMBRAI.

Nous venons de perdre en la personne de Léopold Delcroix, un vieil et fidèle ami, dont les années n'avaient pu abattre ni la résistance physique ni la vaillance morale, mais que la mort a su nous prendre en quelques jours, avec une brutalité qui nous déconcerte et nous émeut profondément.

Léopold Delcroix avait occupé longtemps une situation politique prépondérante dans le canton de Carnières; et les funérailles si touchantes qu'une foule innombrable lui fait aujourd'hui prouver qu'il a laissé d'impérissables souvenirs dans ce canton, d'où il n'était parti naguère qu'avec de vifs regrets et où il a voulu reposer pour toujours.

C'est qu'avant tout Léopold Delcroix portait en lui ce besoin de dévouement qui rend utile à tous l'activité d'un seul. Chacune des journées de sa longue vie publique a été marquée par une bonne action. Chacun de ses efforts avait pour but de soulager quelque famille infortunée, d'aider une Municipalité du Canton dans l'administration de sa Commune, d'améliorer la condition de la population ouvrière qui l'entourait, qui lui avait inspiré un intéressant projet de caisse de retraites, et parmi laquelle il propageait son enthousiasme pour les théories généreuses de la Mutualité. Léopold Delcroix a rempli sa carrière politique avec la conviction sincère qu'en se consacrant sans réserve à ses concitoyens, il ne leur donnerait pas encore assez de lui-même, de son intelligence et de son cœur.

Et cependant que n'a-t-il pas fait pour eux!

Alors qu'il était notaire, et que les obligations de sa charge et le soin de sa santé eussent pu lui être un prétexte suffisant à se tenir éloigné des affaires publiques, il accepta les fonctions de Maire de Quiévy, et les assuma durant dix-sept années avec une sollicitude que ni ses successeurs ni ses anciens administrés ne sont près d'oublier.

La façon parfaite dont il s'acquitta de ce premier mandat mit en lumière ses qualités d'administrateur, sa puissance de travail, sa connaissance des affaires, la cordialité et la simplicité de son accueil, son empressement à rendre service; aussi les républicains du canton, qui n'étaient pas encore très nombreux et qui cherchaient un chef habile et sûr, virent-ils en lui le champion désigné de toutes les luttes cantonales qui allaient, pendant vingt ans, se succéder presque sans interruption.

Le premier de ces combats eut lieu le 18 novembre 1887. Par 3.489 voix contre 3.128, Léopold Delcroix était élu conseiller général; et, sauf un court échec en 1889, à l'époque la plus acharnée du boulangisme, les victoires du conseiller général républicain du canton de Carnières furent de plus en plus décisives, puisque la réélection de Delcroix en 1895, était assurée par 8.466 voix contre 1.219, et puisqu'en 1901, dans un magnifique élan de gratitude et d'attachement 5.054 démocrates apportaient leurs suffrages au chef estimé et aimé qui avait plus que jamais toute leur confiance.

Cette confiance, Léopold Delcroix la justifiait par un labeur de tous les instants, par la fermeté de son attitude politique, par la part toujours active qu'il prit aux travaux du Conseil général, — où il fut pendant plusieurs années membre de la Commission départementale et président du 4^e bureau, — et enfin par la légitime influence dont il jouissait dans cette assemblée, influence qu'il mit avec tant de succès au service de toutes les communes de son canton.

Ce canton tout entier s'est accoutumé à la pensée qu'un défenseur aussi vigilant de ses grands intérêts demeurerait son représentant jusqu'à ses derniers jours ; et les meilleurs républicains, les fidèles lieutenants de Delcroix, dans toutes les communes, vivaient dans l'espérance de conserver indéfiniment comme chef de file, comme inspirateur, comme soutien, l'énergique et courageux lutteur qui les avait tant de fois, et souvent dans des circonstances périlleuses, conduits à la victoire en même temps qu'à l'assaut.

Mais déjà Léopold Delcroix sentait, sinon l'atteinte des années, du moins le poids des fatigues et des soucis dont il s'était si vaillamment chargé jusqu'alors. Son ardeur, restée juvénile, réclamait des forces qu'il ne retrouvait plus. L'heure lui semblait venue où, pour combattre de nouveaux groupements d'adversaires, il fallait des républicains plus jeunes et moins affaiblis. L'émouvante manifestation de sympathie dont il fut l'objet, en janvier 1905, de la part de tout le parti républicain du canton, et — plus tard — les instances de tous ses amis, ne pouvaient le détourner de songer à une retraite qu'il avait bien gagnée, à un repos auquel il avait bien droit.

Et, sans doute, il prit cette retraite ; mais ce repos, c'est aujourd'hui seulement qu'il le connaît !

Car loin des luttes, loin même du champ de bataille, celui qui avait été si longtemps un valeureux soldat, ne parvenait pas à se désintéresser du sort des armes. Séparé de tous ceux au milieu desquels il avait familièrement vécu tant d'années, partageant leurs joies et leurs deuils, il restait uni par d'indestructibles liens à la population laborieuse avec laquelle il avait échangé des témoignages si précieux de confiance réciproque et de mutuel attachement. Pour un cœur aussi sensible, aussi foncièrement bon que le sien, aucune chaîne ne se dénoue, nul devoir n'est aboli, rien du passé ne s'efface ; ainsi, dans sa tranquille demeure de l'avenue Michelet à Cambrai, Léopold Delcroix ne se contentait pas de remuer des souvenirs, de compulsurer de vieux dossiers restés vivants pour lui, d'évoquer des heures aussi radieuses que celle où tous ses amis du canton, de l'arrondissement, du département même, fêtèrent sa croix d'honneur ; — il continuait sans bruit sa noble tâche d'autrefois en recevant ses anciens obligés qui avaient encore quelque service à lui demander en s'occupant de nos écoles, dont il fut l'un des plus fervents protecteurs, en accueillant ses anciens amis politiques pour les conseiller, les encourager, leur communiquer quelque chose de cette foi dans le triomphe de ses idées qui l'a soutenu jusqu'à son dernier souffle.

Maintenant, Messieurs, la mort a pour jamais arrêté ce cœur qui était ouvert à tous, qui a compati aux plus petites misères, ce cœur à qui le bonheur des autres a procuré les satisfactions les plus douces, et que n'ont point épargné cependant les injustices et les ingratitude qui sont l'inévitable rançon de la joie qu'on éprouve à faire du bien autour de soi.

Mais les pensées et les actes des hommes qui se sont dévoués à la chose publique, aux affaires de tous, finissent toujours par être appréciés à leur juste valeur. Aujourd'hui, l'émotion qui se manifeste autour de cette tombe, montre assez que le nom de Léopold Delcroix est resté populaire dans le canton de Carnières, que l'on n'a pas oublié l'œuvre politique et sociale accomplie par ce sage et ferme démocrate, et que le souvenir de ses bienfaits tient une large place dans tous les cœurs.

En apportant à ce vétéran de l'armée républicaine le salut suprême du parti républicain tout entier, je veux exprimer la douleur personnelle que me cause la disparition d'un de mes aînés, qui avait été l'ami de mon père avant de devenir le mien, qui m'a assisté dans tous les combats que j'ai eu à livrer dans son canton, qui m'avait voué une affection que j'étais heureux de lui rendre, et pour lequel j'aurai toujours une reconnaissance presque filiale.

M. DELOFFRE,

ANCIEN CONSEILLER GÉNÉRAL DU NORD, MAIRE DE LANDRECIES

M. Deloffre, maire de Landrecies, ancien conseiller général, est décédé à l'âge de de soixante-huit ans, à la suite d'une cruelle maladie.

M. Deloffre était une figure très populaire parmi ses concitoyens. Il représenta pendant longtemps le canton de Landrecies au Conseil général où par son caractère affable et loyal, par la cordialité de ses relations, il s'était concilié les sympathies de tous ses collègues, sans distinction d'opinions.

Les funérailles de M. Deloffre, ont eu lieu à Landrecies devant une nombreuse affluence.

Beaucoup de maisons avaient arboré un drapeau cravaté de crêpe.

Les enfants des écoles et toutes les sociétés locales assistaient à la cérémonie funèbre.

Des discours ont été prononcés au cimetière par MM. Vincent, Préfet du Nord ; Vincent, député ; Bonnaire, premier adjoint ; Larmignat, inspecteur de l'enseignement primaire ; Bruyère, maire de Pont-sur-Sambre et Alfred Duez.

Discours de M. Vincent,

PRÉFET DU NORD

Je viens rendre un hommage plein de tristesse et d'émotion à un homme que j'estimais et que j'aimais. Dès le jour où je l'ai connu, ma sympathie est allée vers ce bon cœur ouvert à toutes les pitiés, vers ce caractère heureux fait de loyauté et de cordialité, vers ce visage souriant que vous avez tous, Messieurs, mieux connu que moi. M. Deloffre était depuis longtemps Maire de Landrecies, et ses concitoyens qui sont tous réunis autour de sa tombe savent bien à quel point celui qu'ils avaient choisi pour administrer leur cité était dévoué à leurs intérêts, comme il était accueillant et serviable pour tous.

Au Conseil général, la mémoire de M. Deloffre restera vivante. Il s'y était attiré de nombreuses et chaudes amitiés. Il avait su y traiter avec la lucidité d'un homme d'affaires consommé et la mansuétude attendrie qui était sa caractéristique, les plus délicates questions se rapportant à l'assistance. Il cherchait, avec une ardeur passionnée, à employer utilement les ressources du Budget départemental, à réaliser le plus de bien possible en faveur des faibles et des malheureux.

Le représentant du gouvernement de la République ne pouvait pas ne pas venir remercier solennellement celui qui n'est plus, pour les services éminents qu'il a rendus à son pays.

Et l'ami dévoué qu'il avait en moi s'est fait un douloureux devoir de venir apporter à sa famille en deuil l'assurance de sa meilleure, de sa plus sincère sympathie.

Discours de M. Daniel Vincent,

DÉPUTÉ DU NORD

Messieurs, Je ne pensais pas avoir sitôt à remplir ce pénible devoir d'accompagner à sa dernière demeure M. Paul Deloffre, maire de Landrecies.

Il n'y a pas deux mois, entouré de ses adjoints, il me recevait à l'Hôtel de Ville, nous conférions des graves questions qui se posaient à notre attention commune, nous accordions nos pensées et nos volontés, et telle était encore sa puissance de vie, tel était son souci des intérêts de notre pays que l'aide intérieure qu'il me donna, la cordialité encourageante que je reçus de lui, je les emportai comme une force d'action, comme si j'avais puisé à leur source de nouvelles énergies.

Et voici que je dois, au nom des républicains de ce pays, au nom de ceux dont il partageait les idées et les espérances, comme il en partagea les efforts, lui apporter un dernier adieu.

Messieurs, vous avez connu mieux que moi M. Paul Deloffre, et depuis plus longtemps, dans tout ce qu'il a entrepris et réalisé pour assurer la prospérité de votre vieille et noble ville, pour lui assurer, hors de son cadre ancien, une vie moderne et tout le champ réclaté par son activité. Vous avez jugé son œuvre, audacieuse et difficile comme elle le fut, utile et féconde comme elle l'est. De son administration datera l'essor économique et comme la renaissance de la ville.

Cela, vous le savez. Ce que vous avez moins senti que moi, sans doute, car on ne s'étonne point de ce qu'on voit tous les jours, ce qui m'a toujours vivement frappé, c'est ce qu'il y avait en M. Paul Deloffre de fidélité pieuse et haute à l'esprit de votre cité, de respect pour ses traditions et de culte pour ses souvenirs.

Il se sentait non seulement responsable de vos intérêts, mais gardien de votre histoire, veillant à la fois et d'une même sollicitude sur l'avenir et sur le passé. Il pensait qu'une ville est une personne morale et il a mis ses soins délicats et diligents à entretenir dans Landrecies ces traditions, dont vous êtes justement fiers, de bon accueil, de politesse, de courtoisie et d'urbanité. Il n'a point fait à sa ville un cœur étroit. Votre maire a voulu qu'elle fût une maison d'ordre, hospitalière, et de bonne compagnie, disons, d'un seul mot, une ville ouverte et bien française.

C'est que lui-même était généreux, comme tous les hommes abondants en force. Il a exercé le pouvoir. Pour lui, et sans cela il n'y eût trouvé qu'amertume et lassitude, le pouvoir fut une façon d'étendre le rayonnement des forces saines et lumineuses qu'il portait en lui, d'activité, de justice et de bonté.

Il s'apparente naturellement aux bourgeois de nos vieilles et libres communes. Il les continuait, actif au négoce et veillant de près à ses affaires jusqu'en ses derniers jours, donnant à ses concitoyens le salutaire exemple du travail quotidien, continué pour lui-même, au delà des besoins, comme une suprême raison de vivre. Et, sorti du magasin, quand il recevait à l'Hôtel de Ville, il était bien encore le continuateur des grands bourgeois de jadis, de ces échevins et mayeurs qui savaient être dignes et fastueux avec simplicité.

Messieurs, la mémoire de M. Paul Deloffre sera conservée parmi vous et parmi vos enfants car son administration fut bonne à votre cité. Son exemple, son souci du bien public sont recueillis déjà et vivront dans sa famille. Il ne disparaît pas tout entier puisqu'il vous laisse son œuvre et l'esprit qui l'anima. Mais, au moment où se marque, dans une commune triste, le terme de sa vie, j'ai rempli un devoir de gratitude et de justice en venant prendre ma part de deuil profond qui frappe sa famille, la municipalité et la ville de Landrecies.

M. AUGUSTE ANGELLIER,

DOYEN HONORAIRE DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE LILLE

Le Nord a perdu un grand poète dans la personne d'Auguste Angellier, doyen honoraire de la faculté des lettres de Lille, décédé à Boulogne-sur-Mer où ont eu lieu ses funérailles.

Les funérailles de M. Angellier ont eu lieu le 4 mars 1911.

Devant le cercueil du poète, marchaient tous ceux qui avaient à lui payer une dette de reconnaissance.

Un char s'avancait ensuite portant les couronnes offertes par les Anciens élèves du collège de Boulogne, la Faculté des lettres et l'Université de Lille, les Anciens élèves de M. Angellier, l'Union des Etudiants de l'Etat, la ville de Boulogne, et M^{me} Cazin, veuve du célèbre peintre.

Les cordons du poète étaient tenus par MM. Lyon, recteur de l'Université de Lille; Legouis, professeur à la Sorbonne; Péron, maire de Boulogne; Lefèvre, doyen de la Faculté des lettres de Lille; l'abbé Dimnet, professeur à la Faculté des lettres de Paris; Lavocat, officier d'artillerie en retraite, président des Anciens élèves du collège de Boulogne.

Le deuil était conduit par MM. Laurence, adjoint au maire de Lille, beau-frère du défunt et le docteur Ovion, ami intime de M. Angellier.

M. le recteur, M. le maire de Boulogne, M. Lefèvre, au nom de la Faculté des lettres ; M^{lle} Lesnes, au nom des étudiantes de l'Etat ; M. Lediou-Dupaix, comme président de la société d'extension universitaire de l'Académie de Lille ; MM. Corteel, au nom des étudiants de l'Etat ; Lavocat, au nom des anciens élèves du Collège de Boulogne ; Legouis et Vallas ont fait, tour à tour, sous des formes diverses, le panégyrique de M. Angellier, professeur, écrivain et poète.

Discours de M. Lyon,

RECTEUR D'ACADÉMIE

Lorsque, dans sa séance extraordinaire de jeudi, le Conseil de notre Université a résolu de se transporter à Boulogne pour rendre les derniers devoirs au professeur accompli, à l'écrivain de renom, au poète original et rare que pleurent l'Académie de Lille et les Lettres françaises, il n'a voulu ni rechercher les précédents, ni consulter les protocoles. Nous avons docilement suivi l'élan de nos cœurs. Si notre décision a été exceptionnelle, c'est qu'elle était exceptionnellement aussi, la place que le cher disparu occupait au milieu de nous.

La vie d'Auguste Angellier nous appartient presque toute. S'il est vrai qu'à l'âge où depuis peu le jeune homme a déposé le collégien, le bon Français qu'était Angellier prit rang parmi ceux qui firent face à l'invasisseur ; s'il est vrai qu'ensuite, à Paris, il préluda, par les fonctions de maître répétiteur, à sa carrière enseignante ; enfin, s'il est vrai que de cette carrière il parcourut la première étape dans les grands lycées de Charlemagne et de Fontanes, il reste que, dès son entrée dans l'enseignement supérieur, c'est à notre Faculté de Lettres, d'abord à Douai, puis à Lille, qu'il appartient. Oui, c'est il y a trente ans que ce maître au large savoir, au verbe chaleureux, toujours naturel, pittoresque et familier, ce guide alerte à l'action personnelle, entraînant, commença de former des générations de disciples, devenus des maîtres et demeurés ses amis. Maître de conférences, professeur titulaire, doyen de notre Faculté des Lettres, il initiait des élites successives d'étudiants à cette littérature anglaise dont personne à un plus haut degré n'a approfondi les secrets, connu les ressources si diverses et n'a pénétré l'esprit. Son beau livre sur John Burns, génie étrange dont la fierté farouche était pour le séduire, attesta devant le grand public, la force de son enseignement, la sûreté de sa critique et conquit les suffrages unanimes des lettrés.

Un intervalle, toutefois, interrompit le cours si uni de cette existence universitaire écoulée toute en l'Université du Nord. La séparation dura deux années. Nommé maître de conférences à l'École normale, il y enseigna pendant deux ans. C'est là que j'eus le bonheur de le connaître d'abord et, en particulier, dans les réunions volontaires que nous tenions, mes collègues et moi, en vue d'étudier les moyens de donner à l'École centenaire la nouvelle orientation que l'on réclamait d'elle. Dès le premier instant, je fus gagné par la bonne grâce de sa parole, la générosité souriante de ses vues, son aversion pour toute pédagogie livresque, dénuée d'air et de lumière, son horreur pour ce qui comprime, sa préférence résolue pour tout ce qui affranchit, tout ce qui libère. Je crois l'entendre encore réclamer que rien ne fut négligé pour favoriser « le bouillonnement » des jeunes esprits.

Il aimait l'École Normale ; l'École Normale l'aimait. Et pourtant quand vint la demi-absorption de cette illustre Maison par l'Université de Paris, c'est en vain que l'offre flatteuse d'une chaire de professeur à la Sorbonne lui fut faite, il la déclina. Une voix intérieure irrésistible, voix de reproche, voix de fidélité, voix de désir, l'appelait, le rappelait plutôt vers cette autre Académie qui avait à ses yeux le prestige de contenir la Cité gracieuse et élégante, la ville de rêve à laquelle il avait donné son cœur : sa Boulogne bien-aimée.

Et Angellier nous revint. Il nous revint, le professeur émérite, force et parure de notre Université. Il nous revint, le poète réputé, de qui les joyaux embellissaient déjà plus d'une anthologie. La sincérité de sa vision imaginative, l'idéalité de ses sentiments cependant toujours proches de la nature et de la vie, je ne sais quelle fraîcheur vivifiante en ses

peintures des paysages et des âmes, gagnèrent à ses poèmes l'admiration et la faveur des délicats. Par delà nos frontières, en sa chère Angleterre surtout, qui lui témoigne aujourd'hui même la fidélité de son culte, la muse d'Angellier avait des prosélytes.

En ces dernières années, alors que déjà le mal qui devait nous le ravir, Angellier composa cette série harmonieuse, qu'il a intitulée : « Dans la lumière antique ». Le dernier de ces volumes, paru il y a peu de temps, est pour nous bien pathétique. Après avoir, lui aussi, en des vers purs comme des marbres grecs, revêtu d'antiques voiles les émotions de l'âme moderne, il célèbre la mort, cette grande libératrice, la mort pacificatrice, la mort abhorrée par les mères « luctus matris », la mort, Océan pacificateur, vers lequel, selon sa splendide image, se dirige pour s'y plonger à jamais, le voyageur épuisé d'avoir vécu.

Cependant il s'avançait, tout proche, vers notre ami, le redoutable Océan, et nous n'en soupçonnions rien. C'est, il y a quelques semaines, que nous apprîmes la crise subitement si grave, bientôt désespérée, que sa santé traversait, sans que l'admirable dévouement des siens parvint à la conjurer. Nous suivîmes de loin ce duel tragique, si beau malgré l'émoi qu'il inspire, engagé entre l'esprit vigoureux et ferme et l'organisme en rébellion. En vain les fonctions nécessaires à la transmission des pensées étaient-elles suspendues. La conscience persistait, entière, en pleine clarté. L'âme demeurait souveraine, mais une souveraine désobéie. Et la flamme de cette intelligence ne s'éteignit que quand la vie se fut retirée.

Quelle leçon qu'une telle fin ! Quelle page de la plus haute philosophie spiritualiste en égala jamais la sublimité !

Adieu, mon cher ancien collègue, adieu, grand ami, de qui les pensées, les écrits, les paroles, et ce grand silence de votre fin attestent et nous communiquent votre foi dans la primauté de l'esprit. Si l'Université de Lille, inconsolable de vous avoir perdu, veut, et elle le voudra, fixer pour nos successeurs votre image visible, il lui suffira, pour résumer votre vie d'homme et de penseur, d'inscrire, en vous l'appliquant, ce vers d'un grand poète anglais :

« Rien de noble sur terre ne fut étranger à l'esprit d'Auguste Angellier ».

M. RICHEZ,

CONSEILLER GÉNÉRAL DU NORD

M. Richez, Conseiller général du Nord, est décédé dans des circonstances tragiques. Occupé aux mines de l'Escarpelle, il fut surpris par un éboulement et périt avec un de ses compagnons de travail.

Les obsèques ont eu lieu à Somain, le 25 avril 1911.

Dans le cortège figuraient la musique municipale de Somain, la compagnie des sapeurs-pompiers, le conseil municipal, une délégation du conseil général et de nombreuses personnalités.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Delory et Goniaux, députés, Vancauwenberghe, Président du Conseil général et Pennequin, maire de Somain.

Au cimetière des discours ont été prononcés par M. Vancauwenberghe, Président du Conseil général ; M. Pennequin, maire de Somain ; M. Goniaux, député ; MM. Debaussart, Herbaut et René Rouzé.

Discours de M. Vancauwenberghe,

PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL,

« C'est avec une émotion profonde que nous avons appris les circonstances douloureusement tragiques de la mort de notre collègue M. Georges Richez.

» Pris sous un éboulement aux mines de l'Escarpelle, où il travaillait avec son camarade Goniaux, et alors que celui-ci succomba sur le coup, Georges Richez eut à subir, pendant près de deux heures, les affres de l'attente de la délivrance finale.

» C'est avec un sentiment de grande pitié que nous pleurons la mort de cet homme, jeune, plein d'espérances, dont par une suprême ironie, la Mine, qu'il voulait rendre dans toutes ses contingences, moins dure à ses camarades de travail, semble avoir voulu faire une victime de choix. C'est à 33 ans qu'il disparaît, laissant dans le deuil, sa vieille mère, ses frères et vous tous, qui étiez ses amis.

» Nous l'avions relativement peu connu au Conseil général, où M. Richez n'était arrivé que l'année dernière.

» Cependant, pour aussi courtes qu'aurent été nos relations, elles nous auront suffi pour apprécier un collègue soucieux de l'accomplissement de son mandat, et qui savait montrer, dans la défense de ses idées, que des rapports peuvent être faciles, quelle que soit l'origine des partis, entre gens de bonne foi, qui défendent leurs principes, avec le seul désir de persuader les autres sans vouloir heurter la conscience de personne.

» Je rends hommage à sa mémoire, et au nom de l'Assemblée départementale, j'adresse à notre cher collègue, victime de son devoir professionnel, l'expression de nos regrets et de nos souvenirs émus.

» Mon cher collègue, adieu ! ».

M. ÉDOUARD ROUSSEL,
ANCIEN CONSEILLER GÉNÉRAL DU NORD,
ADJOINT AU MAIRE DE ROUBAIX

Un événement tragique a coûté la vie à M. Edouard Roussel, ancien conseiller général du Nord, adjoint au maire de Roubaix. M. Roussel, tamponné par un tramway à proximité de son domicile et gravement blessé n'a pas tardé à succomber.

Il était âgé de 59 ans.

Les funérailles de M. Roussel ont eu lieu le 20 juin 1911.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Vincent, Préfet du Nord; Eugène Motte, Maire de Roubaix; Vancauwenberghe, Président du Conseil général du Nord; Amand Delleme, associé de la maison François Roussel père et fils; Victor Champier, administrateur-directeur de l'École Nationale des Arts Industriels; Achille Rousseau, conseiller municipal de Roubaix, ami du défunt; Edouard Duquenne, Président de l'Union Mutualiste des cantons de Roubaix; Oly, Ingénieur en chef de l'Association des Propriétaires d'appareils à vapeur.

Une section de sapeurs-pompiers en armes, sous les ordres du lieutenant Beudét, rendait les honneurs militaires.

Aussitôt après le corbillard venaient les membres de l'Administration municipale et la plupart des membres de la majorité et de la minorité du Conseil de Roubaix.

Le deuil était conduit par les fils du défunt, MM. François et Edouard Roussel et par ses frères MM. François et Ernest Roussel.

Au cimetière des discours furent prononcés par MM. Vincent Préfet du Nord; Eugène Motte, maire de Roubaix; Vancauwenberghe, Président du Conseil général du Nord; Jardez, au nom du personnel de la maison François Roussel père et fils; Achille Rousseau, au nom de la Ligue d'Union Républicaine et de la Fédération Républicaine; Edouard Duquenne, au nom des œuvres sociales de Roubaix; Oly, ingénieur en chef de l'Association des Propriétaires d'appareils à vapeur et Victor Champier, administrateur-Directeur de l'École Nationale des Arts Industriels.

Discours de M. Vincent,
PRÉFET DU NORD

Messieurs,

Je ne suis qu'un ami qui vient pleurer avec vous notre ami commun, couché là pour toujours. La mort sournoise et brutale a fait, en quelques secondes, un cadavre de ce corps, jeune encore, à l'heure même où la santé lui revenait, et rendait aux siens l'espérance.

Cet accident, horrible et déconcertant, en atteignant M. Edouard Roussel, a frappé en plein cœur sa famille, ses amis, c'est-à-dire tous ceux qui l'avaient approché; et a mis en deuil la ville de Roubaix toute entière.

Ce n'est point là une affirmation risquée, ni un éloge vain, vous le savez bien, vous tous qu'une même affliction réunit autour de sa tombe.

M. E. Roussel était essentiellement bon. Il avait ces qualités de cœur qui font le charme des qualités de l'esprit. Un regard franc, loyal, illuminait son visage souriant. Sa main largement ouverte, se tendait vers tous. Il était charitable et il était bienveillant.

Il est mort sans avoir jamais connu la rancune ou la haine, sans avoir jamais, même en plaisantant, adressé à personne une parole blessante.

Aussi, tout le monde l'estimait, tout le monde l'aimait, tout le monde le vénérissait. Les nombreux ouvriers qu'il occupait dans ses usines avaient un véritable culte pour « Monsieur Edouard ». Il sont tous là, j'en suis sûr. Et ils ne sont pas moins émus, ni moins attristés, que ceux qui l'approchaient de plus près dans le commerce journalier.

Ce n'est point une douleur de forme et de parade qui se manifeste ici, c'est une douleur poignante, profonde, qui éclate dans toute sa foule, et qui étreignait la population de Roubaix, remplissant les rues de la ville, pour saluer respectueusement la dépouille de M. Roussel, avec des larmes plein les yeux.

J'ai vu M. E. Roussel au Conseil général, où la rectitude de son esprit, la vivacité de son intelligence, sa connaissance et son expérience des affaires publiques, lui donnaient une autorité que venait accroître encore la cordialité de ses rapports avec ses collègues de tous les partis.

Je l'ai vu à la Mairie de Roubaix, dont il a longtemps porté tout le poids, attentif à bien gérer les affaires municipales, à créer des œuvres durables, à être économe des deniers publics, afin de pouvoir les employer largement, dès qu'un grand intérêt public se trouvait en jeu. J'ai été le témoin de tous les efforts qu'il a faits pour développer l'industrie à Roubaix, pour faciliter l'instruction et l'éducation du peuple dans les Ecoles publiques, ou dans les Ecoles professionnelles. Je l'ai vu s'attacher aux questions d'hygiène physique ou d'hygiène morale, à la sauvegarde des petits enfants, à l'assistance des vieillards et des malades. Je sais toute la grande part qu'il a prise à la création de l'Hôpital de la Fraternité; et je l'ai vu se passionner pour l'institution d'une caisse de chômage, où il apercevait la solution d'un des problèmes les plus troublants qui s'imposent dans ce grand centre industriel.

C'était dans toute l'acceptation du terme, un honnête homme, un bon, loyal et ferme républicain.

Je l'aimais véritablement. Je lui rendais bien toute l'affection qu'il me donnait, et qui m'honorait. Sa mort me frappe comme si j'étais un de ses proches.

Et c'est à peine si j'ai la force de m'adresser à sa famille, pour essayer de traduire toute la sympathie que j'ai pour son malheur sans fin ni remède; à sa veuve dont le courage impressionnant égale la douleur profonde, à ses frères qui étaient ses plus tendres amis, à ses enfants enfin.

Mais quelle que soit leur affliction, cette affliction doit laisser place à une fierté, celle de voir si unanimement honoré et regretté, l'être cher qu'elle a perdu; ce sont là les vrais titres de noblesse, ceux qu'il est doux de rappeler, ceux qu'il importe de maintenir dans les traditions d'une maison.

Je souhaite aux enfants de M. Edouard Roussel, quand viendra pour eux l'heure fatale où ils auront à leur tour quitté la vie, de laisser derrière eux cette unanimité de regrets, d'affection et de respect dont ils voient aujourd'hui entourée la tombe de leur père. Ils seront ainsi dignes de lui; ils rempliront le vœu qu'il a certainement formé dans son cœur avant de rendre le dernier soupir.

Discours de M. Vancauwenberghe,

PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL

C'est avec une profonde douleur, que nous avons appris l'épouvantable accident, qui a frappé notre excellent ami, Edouard Roussel, et je viens, au nom du Conseil général du Nord, comme aussi au titre d'ancien camarade, apporter à sa famille, à ses amis, à la Municipalité de Roubaix et à la Région, qu'il honora grandement, mes plus cordiales et douloureuses sympathies.

C'est debout, en pleine possession de sa force tragiquement anéantie, que la Mort brutale est venue frapper celui, qui aurait dû encore fournir une longue carrière, si toutes nos espérances et toutes nos prévisions n'étaient pas déjouées par la fatalité des événements que nous devons subir.

Je n'ai pas de paroles pour exprimer notre immense chagrin.

Edouard Roussel n'avait que des amis. De longue date j'avais appris à le connaître : nous avions suivi ensemble nos études d'ingénieur à l'Institut Industriel et j'ai toujours présent à l'esprit le souvenir d'un camarade excellent entre tous, plein de délicatesse, d'une parfaite loyauté, n'ayant jamais fait de peine à personne.

Tel Edouard Roussel est resté toute sa vie et tel l'ai-je trouvé plus tard à l'Assemblée départementale, avec tout l'acquit de l'expérience réfléchie et le bon renom de ses services rendus.

Nous avions, tous, pour lui l'affection la plus vive et la plus justifiée.

D'un grand bon sens et d'un cœur droit, il accomplissait sa tâche avec le constant souci du devoir à remplir.

En toutes circonstances, il voulut être utile et il savait y réussir ; sa modestie n'avait d'égale que son mérite.

C'est une grande perte que sa mort, pour sa famille, qu'elle accable, pour la cité roubaisienne, qui avait en lui un serviteur d'élite, pour l'industrie, où il avait une place prépondérante, enfin, pour les œuvres qui lui tenaient tant à cœur.

Tous nous déplorons la disparition de celui qui nous laissera le souvenir d'une grande conscience et d'un noble caractère.

Sa perte est devenue un deuil public et il appartenait au Président du Conseil général, où il avait tenu si dignement sa place, de dire le chagrin de ses anciens collègues et de proclamer bien haut sa douleur personnelle.

Mon bon et cher Edouard Roussel, adieu !

Discours de M. Eugène Motte,

MAIRE DE ROUBAIX

Messieurs,

Je veux dominer mon émotion pour exprimer, au nom de la Ville de Roubaix, du Conseil municipal et de l'Administration, les sentiments d'angoisse poignante qui ont étreint tous les cœurs, dès que fut avérée la nouvelle tragique de la mort d'Edouard Roussel. Ce fut une consternation universelle et cette triste pierre de touche de l'affection générale qu'on lui vouait redouble notre détresse. Un grand citoyen repose en cette tombe. Nous ne saurons jamais mesurer le vide que crée dans nos rangs la disparition d'un tel administrateur, d'un ami si sincère. Ce serait trahir sa mémoire que d'instituer un débat en ce lieu, et d'évoquer les années lamentables qui nous contraignirent à la formation de combat pour exorciser Roubaix et démasquer l'utopie. Le cimetière n'est pas une tribune publique et le champ du silence commande plus que jamais l'indulgence, l'apaisement et la philosophie. Nous ne pouvons cependant oublier que dans le long combat de huit ans, de 1894 à 1902, Edouard Roussel fut au premier rang des républicains qui luttèrent pour la victoire de la devise de la République. Il mit au service de notre cause le crédit du beau nom qu'il portait, le rayonnement d'une bonté sans égale, le prestige d'une vie toute de labeur, le sens de la liberté, tout un long passé de devoirs républicains mis puissant relief aux heures de fondation

et de crises, et par dessus tout un immense amour de la cité, la foi en son bon sens. Dès lors, cet homme de paix intime, cet homme de foyer domestique, se transfigura et devint un homme de combat pour la paix sociale, pour la paix roubaisienne.

Que ces temps paraissent déjà loin et ce n'est que d'hier. Nos adversaires tenaient tous les postes, occupaient toutes les avenues du pouvoir. Il fallut réveiller les énergies, organiser, concilier, apaiser, porter la parole dans tous les carrefours, lutter à chaque élection, prendre l'offensive, battre en retraite, et relivrer l'assaut. Edouard Roussel fut successivement conseiller d'arrondissement, conseiller général, conseiller municipal, adjoint au maire de Roubaix. Son quartier de l'Epeule ne lui ménagea jamais ses suffrages et c'est un singulier réconfort que d'étayer sa fortune politique sur la fidélité d'un énorme quartier auquel rien n'échappe de la vie du candidat et qui n'y trouve que limpidité, transparence et éclat de cristal de roche.

La modestie d'Edouard Roussel était aussi grande que sa vaillance. Jamais nous ne pûmes vaincre sa résistance quand en 1902, nous le supplions tous, de prendre le poste de maire de Roubaix. Il voulait rester dans le rang. Deux ans plus tard, il accepta d'être mon premier adjoint et voilà sept ans qu'il consacre aux affaires de la ville, non pas ses heures de loisir, mais sa pleine journée. Il poursuivit entre autres l'exécution de l'Hôpital de la Fraternité, et mit tout entier sur pied le projet de Caisse mutuelle contre le chômage, œuvre d'avenir entre toutes qui est appelée, par étapes, à solutionner l'un des problèmes les plus poignants de la vie ouvrière. Il la présidait encore la veille de sa mort. Edouard Roussel était l'homme serviable par excellence. Mais au travail quelle méthode opiniâtre ! Quel sens de la mesure ! Quelle ténacité ! Quelle confiance il faisait rayonner !

Les qualités de cordialité étaient plus prenantes encore. Jamais cœur plus chaud et moins complexe ne battit dans poitrine plus loyale et nous restons navrés et anéantis de perdre un tel ami.

L'an dernier il avait dû s'éloigner des affaires pour soigner une santé devenue chancelante, mais il avait rejoint son poste depuis le printemps et c'est alors qu'il reprenait gaieté et confiance en l'avenir qu'un accident sournois et horrible le cloue sur son lit d'agonie au milieu des échos de musique et des leurs d'illumination de l'Exposition qu'il avait prônée parce qu'elle était le symbole de la paix sociale envisagée en 1894 aux heures troubles.

Dors en paix, Edouard, Roubaix n'est pas ville d'oubli. Elle te comptera toujours au nombre de ses meilleurs enfants. Toute ta vie fut exemplaire. Tu as puissamment honoré le nom patrimonial qui resplendit depuis plusieurs générations. Ta veuve et tes fils puiseront dans l'estime universelle et dans le deuil général de la cité quelque réconfort à leur immense douleur. Ton frère François, l'honneur de la ville, et ton frère Ernest, seront les témoins, ainsi que tes fils, de la longue fidélité que Roubaix vouera à ta mémoire. Et tu trouveras là-haut, auprès de Dieu, la récompense d'une vie toute de labeur, de bonté, et d'honneur.

M. HECTOR SANDRART,

CONSEILLER GÉNÉRAL DU NORD, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ
D'AGRICULTURE D'AVESNES.

Le Conseil général du Nord a été éprouvé par la perte de M. Hector Sandrart, Président de la Société d'agriculture d'Avesnes, Vice-Président de la Société des agriculteurs du Nord, décédé à Sains-du-Nord, le 22 juillet 1914, à l'âge de 80 ans.

Ses funérailles ont eu lieu le 26 juillet 1914.

Le cortège se forme ainsi : en tête, viennent les gardes-champêtres, puis les clairons et tambours des sapeurs-pompiers, et successivement les enfants des écoles et le personnel enseignant, les délégations des douaniers, des gendarmes, agents des eaux et forêts, les délégations de la

Société des Agriculteurs du Nord et de la Société d'Agriculture de l'arrondissement d'Avesnes avec leurs couronnes superbes, et une magnifique palme de bronze; le Comité républicain de Sains-du-Nord, le Conseil municipal de Sains, la délégation du Conseil général du Nord.

Les coins du poète étaient tenus par MM. Vincent, préfet du Nord; Vancauwenberghe, président du Conseil général; Cantineau, vice-président de la Société des Agriculteurs du Nord; Deparis, vice-président de la Société d'Agriculture de l'arrondissement d'Avesnes; Emile Pecquériaux, filateur à Avesnes; Guérin, ancien banquier à Hirson, ami personnel du défunt; Jules Mariage, de Sains-du-Nord, et Marcoux, maire de Sains-du-Nord.

La compagnie des sapeurs-pompiers formait la haie autour du corbillard que suivait la famille, puis tous les employés des maisons Sandrart-Fossez et Berthélémy, de Verviers, Tourcoing, Reims et Sains-du-Nord.

Au cimetière des discours ont été prononcés par M. Louis Vincent, Préfet du Nord, M. Vancauwenberghe, Président du Conseil général; M. Cantineau, Vice-Président de la Société des agriculteurs du Nord; M. Deparis, Vice-Président de la Société d'agriculture de l'arrondissement d'Avesnes; M. Marcoux, maire de Sains-du-Nord; M. Pasqual, député du Nord; M. Colart, vice-président de la Fédération des Syndicats des Producteurs de lait, fromage et beurre de l'arrondissement d'Avesnes; M. Courthéoux, au nom de l'Association de la laiterie coopérative du Nord; M. Bour, conseiller d'arrondissement; M. Lemoine, au nom des ouvriers de la maison Sandrart; M. Macarez, au nom du personnel des fermes; M. O. Pêcheux, maire de Baives; M. Lion d'Etroëungt.

Discours de M. Vincent.

PRÉFET DU NORD.

Messieurs,

J'accomplis, le cœur serré par un chagrin profond, un devoir de véritable piété filiale, en venant rendre un hommage suprême à la mémoire chérie et vénérée de M. Hector Sandrart. Il disparaît entouré du respect, de l'estime, de l'affection de tous ceux qui l'ont approché. Et le développement de sa vie est le plus bel exemple qui puisse être donné de tout ce que peut une intelligence naturelle servie par le courage, par la volonté et par la conscience.

M. Sandrart s'est fait tout seul. C'est un enfant du peuple qui se plaisait à rappeler ses origines modestes, non certes pour tirer orgueil ou vanité de ses succès et de sa fortune, car sa grande âme ne connaissait aucun sentiment mesquin, mais au contraire pour encourager les hésitants, pour stimuler les jeunes et pour secourir les faibles.

Il a été véritablement le fils de ses œuvres. Ni ses premiers, ni ses derniers succès n'ont pu l'étourdir ni le griser. Ils lui ont fait découvrir de nouveaux devoirs; ils lui ont fait apercevoir dans le lointain de son rêve de nouveaux faits toujours plus grands et toujours plus hauts. Et pour s'en rapprocher, pour les atteindre, dédaignant les étapes et négligeant le repos, il a marché toujours de son pas alerte et vigoureux. La mort seule a pu arrêter son énergie. Le dernier jour de sa longue vie a été son premier jour de repos.

A mesure que s'élevait et que grandissait sa fortune, M. H. Sandrart, élargissant sans cesse sa tâche, a pensé qu'il n'aurait rien fait tant qu'il n'aurait pas travaillé pour les autres.

Pour sa chère ville de Sains d'abord, pour les compatriotes de sa petite patrie. Il y a créé des établissements industriels et commerciaux, des chemins de culture et de grandes routes. Il a régularisé dans cette région, et amélioré le marché du lait et du beurre, en réalisant cette admirable coopérative de laiterie qui a servi d'exemple à la France entière. Il a, jusqu'à sa dernière heure, poursuivi la répression de la fraude des beurres qui, en trompant le consommateur, dépréciait les produits du Nord et risquait d'avilir tous les prix.

La foule émue et affligée qui entoure cette tombe connaît d'ailleurs mieux que moi les services que M. Sandrart a rendus à son pays natal. La confiance, la reconnaissance publiques lui sont naturellement venues.

M. Sandrart, qui a été un précurseur dans les œuvres d'assistance et de solidarité humaine comme en matière agricole et économique, ne pouvait être dans le domaine politique qu'un guide sûr et éclairé pour le peuple d'où il était sorti. Républicain de la première heure, M. Sandrart fut élu conseiller général du canton. Il a lutté à l'époque où il fallait du courage pour lutter parce qu'il y avait du danger dans la lutte. Et, comme toujours, par l'énergie, par la bonne humeur, par l'entrain qu'il a mis à défendre sa foi, M. Sandrart a triomphé de toutes les résistances. Avec lui et par lui, Sains-du-Nord est républicain.

Dans l'Assemblée départementale, M. Sandrart, par son caractère affable et bon, par son expérience profonde des choses et des hommes, par l'enthousiasme ardent, juvénile, qu'il mettait au service de ses idées, avait conquis l'affection et le respect de tous ses collègues ; il y jouissait d'une rare autorité. Il y sera certainement regretté.

Que dirai-je de ce bel arrondissement d'Avesnes que M. Sandrart chérissait tant, et dont chaque ville, chaque village est ici représenté dans cette foule en deuil. A toutes les heures dangereuses ou difficiles, ou délicates que la République a traversées, M. Sandrart s'est trouvé là pour éclairer le problème avec son lumineux bon sens, pour signaler la solution juste et la voie à suivre. Alors, ne reculant devant aucune initiative, assumant toutes les responsabilités, M. Sandrart s'est lancé le premier sur la route où il a su entraîner ses troupes fidèles. On doit dire, et quel plus bel éloge peut-il être fait d'un homme, que, pendant de longues années, M. Sandrart a été l'âme et la conscience du parti républicain.

Mais le Préfet n'est pas seul ici. Il y a l'ami que M. Sandrart honorait d'une affection presque paternelle. Voilà de longues années que j'ai été accueilli par M. Sandrart dans la nombreuse et grande famille qu'il laisse derrière lui, à laquelle il lègue les plus beaux titres de noblesse, l'exemple d'une longue vie uniquement employée au travail et au bien ; que ces femmes courageuses, ces filles aimantes qui se sont vu enlever en moins d'un an et leur mère et leur père, que ces fils et petits-fils, tous jeunes hommes que M. Sandrart a élevés par le travail et guidés vers le devoir me permettent de mêler mes larmes à leurs larmes.

Je donnais à M. Sandrart toute ma vénération. Je l'aimais de tout mon cœur.

Au nom du Gouvernement, au nom de la République elle-même, je salue avec respect la dépouille de l'honnête homme, de l'ardent démocrate, du bon citoyen qu'a été M. Hector Sandrart.

Discours de M. Vancauwenberghe.

PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL.

Le Conseil général du Nord vient de perdre encore un de ses membres parmi ceux qui faisaient le plus d'honneur à l'Assemblée départementale.

Notre excellent collègue, M. Hector Sandrart, vient de s'éteindre à l'âge de 80 ans, après une existence laborieusement et dignement accomplie.

M. Sandrart était l'honneur du parti républicain et pendant plus de quarante ans, son influence incontestable s'exerça, de la façon la plus heureuse, sur l'orientation politique de l'arrondissement d'Avesnes, que nous trouvons toujours à l'avant-garde des idées démocratiques, judicieusement conçues, sainement appliquées.

Nous avions tous pour M. Hector Sandrart une amitié profonde et une véritable vénération. Ses conseils étaient ceux d'un sage et chacun de nous recherchait ses avis si parfaitement autorisés, aussi bien dans le domaine des questions économiques que pour tout ce qui se rapportait aux problèmes sociaux ou à la politique pure.

A l'assemblée départementale, où il était entré en 1891, il prit part à un grand nombre de discussions intéressantes. Ses vœux étaient empreints d'esprit pratique et raisonné. Ils concernaient généralement l'agriculture, les syndicats agricoles et tout ce qui touche à la vie de la terre.

D'une façon particulière, il s'occupa du régime des exploitations herbagères de la région qu'il représentait, ainsi que des tarifs de chemin de fer concernant l'agriculture, des assurances, des retraites ouvrières, etc.

A notre session d'avril 1898, il avait pris une part active à la discussion de cette importante question des retraites et il semble qu'il en ait prévu toutes les difficultés d'application.

Enfin, ne se confinant pas dans le cercle restreint, qui nous enserme, il avait pensé qu'il était bon d'étendre le champ de nos relations à l'étranger et il avait provoqué, dans ce but, un voyage d'études en Angleterre, pour rechercher dans quelles conditions les plus avantageuses le Nord pourrait y exporter.

Mais ce n'est pas par le détail qu'on peut reprendre l'existence de cet homme, qui, de toutes manières, s'est constamment dépensé pour les autres.

Tout, dans sa vie, a concouru à faire de M. Sandrart le citoyen utile, auquel vont tous les respects et c'est dans les manifestations multiples de son activité laborieuse et de sa conscience avertie que nous avons pu nous faire de notre regretté collègue ce jugement d'ensemble qu'il était réellement de la race d'élite de ceux qui ont le droit de tracer la voie aux autres parce qu'eux-mêmes se sont toujours conduits en parfaite droiture.

Aucune défaillance morale n'a terni sa carrière et c'est parce que M. Sandrart fut cet honnête homme, conscient de tous ses devoirs, que nous conserverons de lui un haut et réconfortant souvenir et qu'au Conseil général, comme ailleurs, il restera, pour tous ceux qui l'ont connu, l'exemple qu'il faut suivre.

Je salue respectueusement sa mémoire, et au nom de l'Assemblée départementale, j'adresse à ceux qu'il laisse après lui, comme à ceux qui furent de sa famille politique, toute notre sympathie dans cette douloureuse séparation.

Discours de M. Cantineau,

AU NOM DE LA SOCIÉTÉ DES AGRICULTEURS DU NORD.

Mesdames, Messieurs,

C'est le cœur étreint d'une indicible émotion que je viens, au nom de la Société des Agriculteurs du Nord, en remplacement de M. Debuchy, empêché, saluer la dépouille mortelle de notre Vice-Président honoraire, qu'une cruelle maladie vient d'enlever à l'affection des siens.

Les nombreux amis, venus de tous les points du département pour apporter sur cette tombe leur tribut d'hommage et de regrets, prouvent combien il était aimé et en quelle estime le tenaient ses concitoyens.

Grâce à sa vive intelligence, à sa tenacité, à son activité inlassable, il se créa une large place dans la vie économique de notre région. Bien que commerçant et industriel, il était attiré vers cette terre que ses parents avaient fouillée en lui donnant l'exemple du travail et de la persévérance.

Il avait fait de ses fermes des modèles de méthodes pratiques qui causaient l'admiration de tous les visiteurs.

On y pouvait suivre ses travaux, il y avait toujours quelque enseignement à en tirer. Ayant remarqué que grâce à l'association, la Hollande, la Suède, le Danemarck sont devenus les meilleurs producteurs du monde et les fournisseurs attirés du marché anglais, il fut des premiers à inviter nos herbagers à s'unir pour lutter contre la concurrence des agriculteurs étrangers. Il appliquait la parole de M. Léon Bourgeois : « L'association n'additionne pas les efforts individuels, elle les multiplie ; là où on est dix on a la force de cent ». Aussi, il fonda à Sains une laiterie coopérative, la première en France. Il contribua largement à la création et au développement des laiteries coopératives de la Thiérache, si prospères aujourd'hui ; et pour aider au développement de ces organisations nouvelles, fit autoriser les Caisses de Crédit agricole à faire des avances aux industries coopératives.

M. Sandrart réunit en un syndicat puissant tous les herbagers de l'arrondissement d'Avesnes et des arrondissements voisins pour se défendre contre la fraude des beurres.

Dans une conférence présidée par M. le Préfet du Nord, il jeta les bases d'une grande association entre les producteurs de fruits de toute la Thiérache, association dont le but était de rechercher les moyens de tirer le plus grand profit de nos fruits et de trouver de nouveaux débouchés sur les marchés étrangers.

Nommé en 1898 Vice-Président de la Société des Agriculteurs du Nord, il prit une part active à nos délibérations et y traita surtout des questions intéressant son arrondissement : beurre, fromages, pommiers, élevage des moutons. Son action fut surtout exercée en faveur de nos desiderata, de façon discrète, auprès des Pouvoirs publics. J'eus l'honneur, comme secrétaire de cette Société, de devenir son collaborateur et de profiter ainsi de sa grande expérience.

En décembre 1907, M. Ruau, président notre cérémonie annuelle de distribution des récompenses, annonçait à M. Sandrart que le Gouvernement avait résolu de le nommer Officier de la Légion d'honneur. Cette promesse fut accueillie avec joie par tous nos sociétaires qui applaudirent chaleureusement lors de sa réalisation.

Au banquet donné en mars 1908, pour fêter cette promotion, M. Vincent, Préfet du Nord, disait : « Tous les républicains et tous les agriculteurs applaudiront à cette distinction car M. Sandrart est un homme exemplaire, un de ceux dont on est fier d'avoir conquis et gardé l'estime et l'amitié ».

Plusieurs fois déjà, il avait exprimé l'intention d'abandonner la Vice-Présidence de notre Société, à raison de son âge et de la fatigue que lui causait la part active qu'il prenait à nos travaux, mais toujours, il céda à nos instances affectueuses et conserva ses fonctions.

Pourtant, lors du dernier renouvellement, devant son désir formel d'abandonner le mandat qu'il avait rempli avec tant de compétence, spontanément, par acclamations, nous le nommions Vice-Président honoraire en lui exprimant le désir de le voir encore souvent parmi nous.

D'une grande simplicité, d'un abord facile, d'une humeur toujours égale, M. Sandrart savait conquérir l'estime de tous ceux qui l'approchaient. Sa haute intelligence si lucide, son robuste bon sens, son jugement impeccable, sa foi inébranlable dans le progrès et dans l'avenir de la République. Toutes ces qualités faisaient de l'homme que la mort a ravi à notre affection une de ces grandes figures qui font honneur au département et à l'agriculture.

Le vide que nous cause sa perte ne sera pas comblé, mais son œuvre restera. Il a semé le bon grain sur la terre féconde d'Avesnes ; la moisson sera lente peut-être, mais ne peut manquer d'être abondante.

Au nom des Agriculteurs du Nord, j'adresse au sociétaire modèle, à l'administrateur intelligent et dévoué que fut M. Sandrart, un dernier et suprême adieu.

M. OVIGNEUR,

AVOCAT, ANCIEN BATONNIER DE L'ORDRE,

ANCIEN CONSEILLER GÉNÉRAL DU NORD

Le mercredi 26 juillet 1911 ont eu lieu à Lille, les funérailles de M. Emile Ovigneur, avocat, ancien bâtonnier de l'ordre, ancien conseiller général du Nord, et ancien commandant du bataillon des canoniers sédentaires de Lille.

Le conseil de l'ordre des avocats, avec M. Bonduel, bâtonnier, et douze avocats en robe, ainsi que le commandant Brolly et les officiers du bataillon des canoniers sédentaires, prirent place dans le cortège funèbre. Les fils de M. Ovigneur conduisaient le deuil.

Après la messe, le cercueil fut conduit au cimetière de l'Est, où eut lieu l'inhumation.

M. Pajot, vice-président du Souvenir Français, adressa alors, auprès de la tombe, un suprême adieu à celui qui emportait les regrets de tous ceux qui l'avaient connu.

Des discours ont été également prononcés par MM. Bouduel, bâtonnier, au nom du barreau de Lille ; le chef d'escadron Brolly, au nom du bataillon des Canoniers sédentaires et Oudart, au nom de l'Association des Anciens élèves du Lycée Faidherbe.

Discours de M. Pajot

VICE-PRÉSIDENT DU SOUVENIR FRANÇAIS

Permettez-moi, Messieurs, de vous retenir encore quelques instants groupés auprès de la dépouille mortelle de cet héritier d'un nom illustre dans notre cité et qui fut à la fois, l'éminent avocat, l'homme politique convaincu, intègre, le patriote ardent, et le bon soldat dont l'existence, si bien remplie, vient de vous être rappelée.

C'est au président du Comité de l'Association nationale du Souvenir français que je viens adresser un modeste mais très légitime hommage de vénération, de reconnaissance et de regrets.

Le lieutenant-colonel Ovigneur était l'un des fondateurs de notre comité; il fut désigné pour occuper la vice-présidence dès la constitution du premier bureau, en 1891.

A ce titre, il fut le précieux collaborateur de M. le commandant Leclercq, président fondateur, puis de M. le général de Ricouart d'Hérouville, et enfin, de M. le général Leplus, auquel il succéda en 1905, quand ce dernier fut nommé président d'honneur.

En fait, le lieutenant-colonel Ovigneur a dirigé nos travaux depuis dix ans, et c'est en grande partie à son dévouement, à son activité inlassable que la ville de Lille est redevable du monument élevé, au cimetière du Sud, à la mémoire de nos concitoyens morts au service de la patrie.

Ce magnifique monument dû au talent de deux grands artistes lillois, MM. Edgard Boutry et Carlos Batteur, attestera, à travers les siècles, que le souvenir voué à nos concitoyens morts sous les drapeaux fut particulièrement cher aux hommes de notre génération qui vécurent l'année terrible.

Le lieutenant-colonel Ovigneur, cet octogénaire dont la juvénile ardeur se réveillait devant les difficultés, a consacré les rares loisirs de ses vingt dernières années à notre œuvre exclusivement patriotique: c'est-à-dire à l'érection ou à l'entretien des tombes de nos soldats et marins, et à l'édification de monuments commémoratifs dans le Nord.

Jamais, même pendant la grave maladie qui faillit le ravir il y a quelques années à sa famille et à ses nombreux amis, notre président n'a déserté son siège, donnant ainsi à ses jeunes collègues un fertile exemple d'abnégation et de conscience dans l'accomplissement intégral de la tâche acceptée.

Nos adhérents ont gardé le souvenir ému de la conférence qu'il fit à cette époque au Palais-Rameau, au profit de notre œuvre, et cela malgré les conseils de son docteur qui craignait pour ses jours.

Le 18 juin dernier, il présidait encore, avec sa lucidité d'esprit bien connue, sa mémoire si fidèle, et son éloquence persuasive, une réunion de conseil, au cours de laquelle furent prises d'importantes décisions. Son œuvre, cependant n'est pas achevée; elle doit être poursuivie, car il n'apparaît pas que l'ère de la paix universelle soit à la veille de se lever. Nous aurons, hélas! longtemps encore à déplorer la perte de braves soldats, dont les corps reposeront en de lointains climats ou sous la terre étrangère.

Il faudrait donc que, suivant l'exemple donné par Lille, avec le concours de M. Ovigneur, il soit élevé, dans le plus petit village comme dans nos grandes villes, un monument au pied duquel les mères et les sœurs inconsolables pourraient, au retour des tristes anniversaires, venir déposer des fleurs en priant pour leurs chers disparus.

Mon cher président,

Je puis vous donner l'assurance qu'après avoir été vos modestes collaborateurs, nous serons les actifs continuateurs de la mission patriotique que vous avez si vaillamment remplie; pour atteindre plus sûrement l'idéal poursuivi, nous évoquerons le souvenir de vos exemples, vos sages préceptes dicteront encore tous nos actes.

Au nom de mes collègues du conseil et de tous les adhérents du Souvenir français, mon cher président, je vous dis avec confiance: « Au revoir! »

M. FERNAND DANCHIN,

CONSEILLER GÉNÉRAL DU NORD, ADJOINT AU MAIRE DE LILLE

M. Danchin, avocat, ancien bâtonnier de l'ordre, membre du Conseil général du Nord, adjoint au maire de Lille, Président de la Société des Sciences, est décédé le 29 août 1911 à l'âge de 57 ans.

Ses funérailles ont eu lieu au milieu d'une affluence considérable, le 1^{er} septembre.

A dix heures, le cortège se mettait en marche, précédé d'un piquet d'agents, des gardiens de squares, des clairons et de la musique des pompiers, qui jouait des marches funèbres; des gardiens des musées, des employés d'octroi, des Bleuets, des enfants de l'hospice Stappaert, des vieillards de l'Hospice général.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Vancauwenberghe, Président du Conseil général du Nord; Witz, vice-président de la Société des Sciences; Théry, doyen des avocats; Baudon, adjoint au maire de Lille; Lyon, recteur de l'Académie de Lille; Lemay, vice-président de la Commission administrative des Hospices; Théodore, secrétaire de la Commission historique et conservateur adjoint du Musée; Oudart, président de l'Association des Anciens élèves du Lycée Faidherbe.

Au cimetière des discours furent prononcés par MM. Delesalle, maire de Lille, Bonduel, bâtonnier de l'ordre des avocats. Vancauwenberghe, Président du Conseil général du Nord; Witz, vice-président de la Société des Sciences; Lemay, vice-président de l'Administration des hospices; Oudart, Président de l'Association des anciens élèves du lycée de Lille.

Discours de M. Charles Delesalle.

MAIRE DE LILLE.

« Ce n'est pas seulement l'Administration municipale qui perd aujourd'hui un précieux collaborateur, c'est la Ville de Lille tout entière qui porte, on peut le dire, le deuil d'un de ses enfants les plus dévoués.

» Quel est, en effet, celui d'entre nous qui espère laisser, en mourant, l'exemple d'une carrière plus dignement et plus utilement remplie?

» Arrière-petit-fils du premier maire de Wazemmes — celui qui après le siège de 1792 sauva de la destruction le faubourg de Paris — Fernand Danchin réalisait bien le type de ces vieux bourgeois de Lille, passionnément attachés à leur ville natale, aussi amoureux de son passé et de ses traditions, que préoccupés de son avenir et de sa prospérité.

» C'est bien de lui que l'on peut dire que rien de ce qui intéressait Lille ne le laissait indifférent.

» Laissez-moi, pour vous en convaincre, énumérer les multiples fonctions, toutes gratuites, d'ailleurs, dans lesquelles il prodigua un dévouement ininterrompu de quarante années.

» Conseiller général pendant 20 ans, adjoint au maire pendant près de 8 ans, administrateur des hospices, pendant 15 ans, membre de la Commission historique pendant 30 ans, président actuel de la Société des Sciences. Il fut, en outre, président de l'Association des Anciens Elèves du Lycée, capitaine d'infanterie territoriale, suppléant de justice de paix, délégué cantonal, membre de la Commission scolaire et de la Caisse des Ecoles, membre du Comité départemental de protection des enfants du premier âge, du Comité de vaccine, du Comité de l'Exposition de Paris en 1900 et de Lille en 1902, secrétaire du Musée de gravures, dont il inventoria de sa main les 10.000 pièces, vice-président du Comité républicain progressiste, etc.

» Et l'homme qui, non seulement, assumait tant de charges, mais les remplissait consciencieusement, n'avait que son cabinet d'avocat pour nourrir et élever dix enfants.

» Avais-je raison de dire que pareil exemple de dévouement à la chose publique est digne d'admiration à notre époque un peu égoïste où tant d'hommes, uniquement préoccupés de leur intérêt personnel, se dérobent si volontiers au devoir social.

» Le zèle si désintéressé qu'apporta Danchin dans toutes ces fonctions, d'autres le diront mieux que moi, ceux qui ont été ses collaborateurs et ses amis.

» Ce dont il m'appartient de parler ici, c'est de l'œuvre dont j'ai été le témoin journalier, l'œuvre municipale de Danchin.

» Et tout d'abord, je manquerais un devoir de la reconnaissance si je ne rappelais que c'est à son nom et à celui de son ami Brackers-d'Hugo, que fut dû en 1904 le succès de notre liste. Chacun connaissait alors sa droiture et l'honnêteté de son caractère, la fermeté de ses convictions républicaines et aussi le grand libéralisme de son esprit.

» Sa place d'adjoint était tout indiquée et pendant sept années, il fut délégué aux services de l'enseignement supérieur, des Beaux-Arts, du Conservatoire, du Musée et des Archives et enfin du Théâtre. Cette délé-gation correspondait à ses goûts et à ses études préférées.

» Le grand mérite de Danchin, celui auquel tous nos collègues se plaisaient à rendre hommage, c'était la conscience que, malgré ses multiples occupations, il apportait dans l'accomplissement de son mandat.

» Il fallait un cas de force majeure pour l'empêcher d'assister aux séances du Conseil d'administrations et « a fortiori » du Conseil municipal. Et toujours il y défendait âprement les intérêts dont il avait la garde.

» Depuis plusieurs mois pourtant, nous sentions sa santé s'altérer et ses forces faiblir. Il n'en restait pas moins assidu et voulait rester au poste jusqu'au bout. L'excès de travail et de fatigue a couché trop tôt dans la tombe ce bon citoyen, si utile encore à tous et surtout aux siens.

» D'un esprit essentiellement libéral, ennemi de tout sectarisme, profondément respectueux de toutes les opinions, Danchin était un croyant et ne s'en cachait pas. Nul doute que Dieu aura pitié de cet homme de bien dont toute la vie a été faite de travail et de dévouement désintéressé.

» Puisse-t-il aussi avoir pitié de sa digne et vaillante compagne, de celle qui a été le soutien et l'honneur de son foyer. Je souhaite ardemment qu'elle trouve dans le courage et l'affection de ses dix enfants la force de résister à la terrible épreuve qui la frappe.

» Je puis au moins lui donner l'assurance que la Ville conservera précieusement le souvenir de celui qu'elle a perdu, et n'oubliera pas les services rendus.

» Adieu, Danchin, au nom de tous vos collègues du Conseil, Adieu ».

Discours de M. Georges Vancauwenberghe,

PRESIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL

Encore une fois, la Mort a fauché dans nos rangs et j'ai le douloureux devoir, au nom du Conseil général du Nord, d'adresser un dernier adieu à notre excellent collègue, M. Danchin, décédé inopinément, mardi dernier, à l'âge de cinquante-huit ans.

Je n'ai pas à faire l'éloge de celui qui disparaît beaucoup trop tôt pour la famille nombreuse qu'il laisse après lui, alors que, pendant de longues années encore, sa veuve et ses chers enfants, pour la plupart si jeunes encore, devaient pouvoir compter sur son appui et sa chaude affection.

Je déplore la mort prématurée de celui qui a dépensé ses forces pour la chose publique, autant et plus encore que pour le souci de ses propres intérêts.

Tous, nous regretterons que la carrière de M. Danchin ait été si hâtivement brisée et, sans distinction de partis, nous saluons celui, qui faisant passer la défense de ses idées et le respect de ses convictions avant toute autre considération n'a pas hésité à laisser sa santé se compromettre, parce qu'il considérait que son devoir ne lui permettait pas de s'abstenir.

Ce sont là de nobles sentiments et dans les exemples de son existence, où la conscience domine, ceux que M. Danchin laisse après lui trouveront le réconfort et les directions nécessaires.

Quant à nous, Collègues du regretté disparu, nous n'oublierons pas l'urbanité de son caractère, sa parfaite courtoisie et le respect sincère qu'il professait pour la personnalité de ceux dont il combattait les idées.

Nous conserverons de M. Danchin, si profondément dévoué à son mandat de Conseiller général, n'ayant jamais failli à aucune des obligations qui en dérivent, le souvenir de l'homme public qui méritait tous les respects.

Nous garderons en mémoire le nom de celui qui pouvait avoir chez nous des adversaires, mais qui n'avait pas d'ennemis, et nous prions sa veuve, ses enfants éplorés et tous les siens de vouloir bien, dans nos respectueuses sympathies, trouver une atténuation à leur immense douleur.

Cher Monsieur et regretté Collègue, au nom du Conseil général du Nord, pour le bon souvenir que vous y aurez laissé, je vous adresse un suprême adieu !

M. TRIBOURDAUX,

ANCIEN VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD

Les funérailles de M. Tribourdeaux, ancien Vice-Président du Conseil général du Nord ont eu lieu le lundi, 2 octobre 1914, à Lille, au milieu d'une affluence considérable.

Devant la tombe plusieurs discours ont été successivement prononcés par MM. le Préfet du Nord, Vancauwenberghe, Président du Conseil général du Nord et de Lauwereyns, avocat.

Discours de M. le Préfet du Nord

« Messieurs,

» Je viens, au nom du Gouvernement de la République, m'incliner avec un respect attristé devant la tombe de M. Tribourdeaux.

» Il fut un modeste et un laborieux ; il fut un bon citoyen, un républicain convaincu, un homme bienveillant et un honnête homme. Ces quelques mots, auxquels personne ne saurait contredire, sont le meilleur de tous les éloges.

» M. Tribourdeaux a été vraiment le fils de ses œuvres. Il commença par n'être qu'un simple ouvrier ; par son intelligence pratique, par son labeur infatigable, il devint chef d'industrie.

» Toute sa vie il travailla avec le même courage tranquille, avec la même bonne humeur, il aima toujours le peuple dont il était et les ouvriers au milieu desquels il passa sa vie, ne cessèrent pas de le respecter et de l'aimer.

» Il mit la même ardeur persévérante dans l'action politique républicaine. Depuis sa jeunesse il resta sur la brèche. Sous la direction des Testelin, des Anguste Potié, des Pierre Legrand, il prit part, à toutes les luttes ; nous oublions trop facilement aujourd'hui qu'il y eut des heures où il y avait quelque mérite à se dire démocrate. Tribourdeaux ne connut ni hésitation, ni faiblesse. Il combattit vaillamment comme simple soldat, et ne recula pas quand son parti le chargea de porter le drapeau dans les élections législatives et sénatoriales.

» Il est resté longtemps au Conseil général. C'est là que j'ai eu la bonne fortune de le voir et de l'apprécier. Ce vieux Lillois connaissait mieux que quiconque les intérêts et les besoins de la population des travailleurs qu'il représentait ; il les défendait admirablement avec une persévérance et une compétence qui ne se sont jamais démenties. Il avait acquis une expérience complète de toutes les affaires qui sont du ressort de l'assemblée départementale où il inspirait à tous ses collègues, de tous les partis, une grande estime, rehaussée d'une véritable affection.

» Les services que M. Tribourdeaux a rendus à la Préfecture sont innombrables et la Préfecture en gardera le souvenir reconnaissant. Il faisait, pour ainsi dire, de fondation et de droit, partie de toutes les commissions qui se réunissent hors session. Jamais on ne faisait vainement appel à sa bonne volonté. Au premier signal, il était là, prêt à

suppléer un juge au Conseil de Préfecture, ou à faire partie d'un bureau d'adjudication, à examiner des mémoires, ou à surveiller des travaux. Et tout ce qu'il faisait, il le faisait simplement, avec bonne grâce et de belle humeur.

» Depuis quelques années, M. Tribourdaux vivait retiré loin des assemblées et de l'agitation politique, jouissant de la modeste aisance qu'il s'était acquise. Mais le souvenir de ses services, de sa mansuétude, de sa bienveillance, ne s'est pas altéré. Tous ceux qui l'ont connu se rappellent son bon sourire, son clair regard, la cordialité de sa poignée de mains, et M. Tribourdaux, ne laisse derrière lui que sympathie, affection et respect.

» Je prie sa veuve et ses enfants d'accepter l'expression de mes regrets personnels les plus vifs et les plus sincères.

Discours de M. Vancauwenberghé,

PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL

Ce fut une grande perte pour le Conseil général du Nord que la disparition de M. Tribourdaux, qui, après avoir siégé pendant dix-huit ans à l'Assemblée départementale, dut se retirer après son insuccès à l'élection de 1907... Mais ce fut sans amertume que cet honnête homme, qui n'avait d'autre ambition que celle de ne se dérober à aucun de ses devoirs, sut rentrer dans les rangs par la volonté de ceux qu'il avait si longtemps servis et qui jugèrent devoir faire un pas de plus dans l'orientation politique dont il avait aidé à leur tracer la voie.

M. Tribourdaux fut de cette pléiade de citoyens au cœur généreux, qui, après nos désastres de 1870 (et combien sut-il alors payer dignement sa dette au pays!), s'unirent pour faire valoir les idées de justice et de liberté que la République devait réaliser.

C'est de tout son cœur qu'il entreprit, dès sa jeunesse, l'éducation de ceux qu'il voulait amener à la doctrine nouvelle, et c'est de toutes ses convictions, de toute son énergie, qu'il s'employa à la faire aboutir.

Pendant dix-huit années, il représenta ses concitoyens au Conseil général et il sut, dans toutes les circonstances, se dévouer à eux, avec le seul souci d'être utile, de faire que chaque jour un progrès nouveau vienne s'ajouter à ceux déjà acquis, et qu'incessamment soient obtenus plus de justice et moins de différences dans les rapports de ceux qu'il rapprochait dans un sentiment de vraie fraternité.

C'est sans défaillance jamais, en dépensant sans compter, son labeur et sa peine, que M. Tribourdaux sut réaliser dans l'accomplissement de sa tâche, ce haut devoir de l'homme public, qui n'envisage que le bien général, se donnant tout à tous, dans un sentiment très élevé de dignité, d'indépendance et de désintéressement.

Cependant, les temps avaient marché; les idées largement semées avaient produit leurs fruits; des projets plus hardis étaient en perspective; des hommes nouveaux, dans une étape nouvelle, s'étaient mis en avant pour réaliser ces conceptions et ces rêves de demain...

M. Tribourdaux dut leur céder la place; il le fit sans rancune et sans acrimonie. Mais, toujours aussi, resta-t-il fidèle à son idéal primitif et, pour aller moins vite, jamais il ne renonça à atteindre le but qui doit être le terme de nos efforts communs.

C'est une loyale figure qui disparaît... C'est un bon citoyen que perdent la cité lilloise et le département du Nord auxquels il fut si longtemps attaché, si profondément dévoué...

A cet homme aimable et bon, à celui dont je salue la mémoire comme celle d'une des personnalités les plus sympathiques que notre génération ait connues, au nom de l'assemblée départementale, où pendant si longtemps, de toutes les manières, à la vice-présidence, comme ailleurs, il sut se rendre si parfaitement utile, y recueillant tous les respects, j'adresse au nom de mes collègues et en mon souvenir personnel, à cause d'une longue affection, le témoignage ému de nos profonds regrets.

M. ALFRED SEYDOUX,

MEMBRE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD.

M. Alfred Seydoux, conseiller général du Nord, est décédé à Paris, le 12 Décembre 1911, à l'âge de 49 ans.

Il avait été élu conseiller général du canton du Cateau le 28 juillet 1907, en remplacement de M. Martinet, décédé.

Fils de l'honorable M. Charles Seydoux, qui a laissé un si haut souvenir au Conseil général du Nord, dont il avait été le Président, et frère du député de la 2^e circonscription de Cambrai, M. Alfred Seydoux a tenu une grande place dans l'industrie française ainsi qu'au Conseil général du Nord, par toute la valeur de ses connaissances générales, par sa haute conscience, par son esprit de travail et sa justice éclairée. Régent de la Banque de France, Administrateur de la Compagnie du Chemin de fer du Nord et de la Société de Saint-Gobain, M. Alfred Seydoux, pouvait encore, pendant de longues années, fournir la carrière utile, que, de plus en plus, auraient mise en valeur sa grande expérience et son désir du bien.

Ses funérailles ont eu lieu à Paris, le 15 Décembre 1911.

Conformément à la volonté exprimée par le défunt, aucun discours n'a été prononcé sur sa tombe.

ERRATUM.

Service des améliorations agricoles.

Le Service des Améliorations agricoles créé par un décret en date du 5 avril 1903, est destiné à encourager les travaux ci-après désignés :

1^o par l'étude gratuite ou la vérification gratuite du projet et la surveillance gratuite de son exécution ; 2^o par l'allocation de subventions pour l'exécution des travaux entrepris par une collectivité (commune, association syndicale, coopérative).

Désignation des travaux: Drainage, Assainissement, Irrigation, Chemins ruraux, Chemins d'exploitation, Ponts, Constructions rurales, Citernes à purin, Plateformes à fumier, Laiteries, Distilleries coopératives, Installations électriques, hydro-électriques, Alimentation en eau du bétail (abreuvoirs), Aménée d'eau potable pour les hameaux agricoles, Abonnements généraux, Remembrements.

Mode de demande. — Pour obtenir le concours du Service des Améliorations agricoles, il faut adresser une demande à M. le Ministre de l'Agriculture, par l'intermédiaire de la Préfecture.

Ingenieur du Service : M. Nirouet, 56, bd de Beauvais, à Amiens.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

A cadémie de Lille.....	163	C adastré.....	112 et 281
A dministration départementale... 30		C aisses d'épargne....	224, 294 et 457
— municipale... 92 et 447		C aisses de réassurance (Mortalité du bétail).....	305
— pénitentiaire. 88 et 446		C aisses de retraites pour la vieillesse. 225	
A gents consulaires étrangers.....	320	— de secours en faveur des familles des marins.....	232
A gents-voyers.....	44	C aisses régionales de crédit mutuel agricole.....	305
A griculture.....	301 et 465	C anaux et rivières (voir Navigation)	
A liénés.....	219 et 440	C anonniers sédentaires de Lille....	274
A nciens préfets du département....	28	C arrières.....	424
A nnonces judiciaires.....	354	C entimes communaux.....	112 à 149
A ppareils à vapeur..	72 et 424	C hambres consultatives d'agriculture	303
A rchevêché.....	234	C hambres de commerce.....	313
A rchitectes départementaux.....	59	C hambre des Députés.....	8
— des communes.....	60-64-62	C hemins de fer d'intérêt génér. 53, 63 et 404	
A rchives du département.....	40	C hemins de fer d'intérêt local. 55, 63 et 440	
A rtillerie.....	263-267	— vicinaux et ruraux.....	429
A siles d'aliénés.....	219 et 440	C ollèges et lycées.....	168-177
A ssistance :		C olonie industrielle de St-Bernard..	90
obligatoire des vieillards, incurables et infirmes privés de ressources... 455		C omices agricoles.....	309
judiciaire près le Conseil d'Etat.. 46		C omité de défense des enfants traduits en justice.....	94
judiciaire près les tribunaux.... 257		C omité de patronage des prévenus et des prisonniers libérés de l'arrondissement de Valenciennes... 94	
médicale gratuite..... 214 et 448		C omité linier.....	317
publique..... 38 et 448		— consultatifs.....	221
A ssociations :		C omité départemental de la protection des enfants du 1 ^{er} âge.....	243
amicale des membres du Mérite agricole.....	307	C ommandants d'armes et majors de garnison.....	264
amicales des anc. Elèves des Ecoles primaires supérieures de Lille. 188		C ommandement du 1 ^{er} corps d'armée	262
charitables..... 227 à 234		C ommerce.....	312
des anc. Elèves du Lycée de Lille. 488		C ommissaires de police.....	464
des anciens Etudiants des Facultés catholiques de Lille.....	493	— de surveillance administrative près les chemins de fer. 55	
des anciens Elèves de l'Institut de chimie.....	328	C ommissaires et inspecteurs spéciaux de police aux stations de chemins de fer et à la frontière.....	462
des Ingénieurs de l'Institut industriel du Nord.....	499	C ommissaires-priseurs.....	241 à 253
des propriét. d'appareils à vapeur. 72			
pour secourir les pauvres honteux. 229		C ommissions :	
syndicales de dessèchement. 73-360 et 424		départ ^{le} des bâtiments civils....	60
A utomobiles.....	424	départementale permanente.....	34
A vocats et avoués.....	239 à 255	historique.....	324
		de surveillance des prisons....	89 à 94
		de surveillance des bateaux à vapeur.....	50
		d'examen des aspirants aux bourses de l'enseign. primaire supér. et aux brevets de capacité pour l'enseignement primaire.....	486
		météorologique.....	328
		sanitaires.....	80 à 83
B anque de France.— Succursales. 317			
B ibliothèques publiques... 333 à 337			
B ois et Forêts.....	294 et 360		
B ourses du commerce.....	349		
B rigade mobile, à Lille.....	162		
B udgets du département.....	365		
B ureaux de bienfaisance... 206 et 455			
— de conditionnement.....	314		
— d'hygiène.....	87		
— international des sociétés de patronage des libérés.....	92		
— de recrutement.....	265		
— de tabac (Commissions) ..	62		
— de poste.. 98 à 441 et 295 à 299			

Communes (Tableaux par ordre alphabétique et par cantons).....	98 à 449
Compagnies de chemins de fer... 63 à 68	
— de Tramways.....	68 à 70
— houillères.....	70
Conditions publiques des soies et laines.....	314
Conseils :	
académique.....	463
d'arrondissement.....	41-393
de Guerre.....	268
de l'Université.....	163
départemental de l'Enseign. prim.....	177
de Préfecture.....	30
de Prud'hommes.....	258
des Ministres.....	5
d'Etat.....	14
d'hygiène départemental.....	79
général.....	32, 393 et 467
sanitaire du port de Dunkerque..	87
municipaux.....	92
Conseil supérieur du commerce et de l'industrie.....	342
Conservatoires de musique.....	343-349
Consortium d'assainissement du Nord	88
Consulats.....	320
Contenance cadastrale.....	442-449
Contributions directes.....	412, 279, 464
— indirectes.....	281
Contrôle des Chemins de fer... 53 à 55	
Corps d'armée (4 ^{or}).....	262
Corps de troupes en garnison dans le département.....	264
Cour d'appel de Douai.....	239
Crèches.....	230
Crédit mutuel agricole.....	305-310
Crués (annonce des).....	52
Culte catholique..... 98 à 441 et	234
— israélite.....	239
— protestant.....	238
D ébits de tabacs (Commissions)..	62
défense mobile de Dunkerque...	272
Délégations cantonales de l'enseignement primaire.....	478
Délégués à la sécurité des ouvriers mineurs.....	71
Dentistes.....	438
Département du Nord.....	28, 355
Députés.....	8, 393
— du Nord. — Adresses à Paris.	42
Dessèchements.....	73, 360 et 420
Désinfection.....	86
Diocèse de Cambrai.....	234
Dispensaire de la Croix-Rouge.....	228
— Léonard Danel.....	214
Distances légales.....	143-149
Distributions d'énergie électrique. — Contrôle.....	57
Documents statistiques.....	355
Domaines.....	284
Douanes.....	285

Eaux et boues de St-Amand.....	87
Eaux et Forêts.....	294 et 360

Écoles :

académiques.....	343
ambulantes agricoles.....	302
d'artillerie de Douai.....	263
des hautes études industrielles...	192
des maîtres mineurs de Douai...	58
des sciences sociales et politiques	192
industrielle de Tourcoing.....	203
lilloise de préparation militaire..	351
nationales.....	194 à 197
normales primaires.....	185
pratique d'agriculture de Wagnonville.....	302
pratiques de commerce et d'industrie.....	201
primaires supérieures.....	186
spéciales communales.....	343 à 349
supérieure pratique de Commerce et d'industrie de Lille.....	200
Édifices départementaux.....	59
Eglise anglicane.....	239
Électeurs (nombre par comm.)..	142-149
Élections. — Statistique.....	393
Energie électrique (Distribution d'). — Contrôle.....	57
Enfants assistés et du 4 ^{or} âge 38,	243, 453
Enregistrement, domaines et timbre.	284
Enseignement.....	37, 163 à 205 et 461
— pratique et ménager.....	203
— supérieur de jeunes filles... 193-205	
— technique et professionnel.....	194
Epidémies.....	83, 441, 447
Epizooties.....	303 et 442
Etablissements et services de bienfaisance.....	206-232
Etablissement thermal de St-Amand.	87

Facultés de l'Etat.....	164-168
— catholiques.....	189 à 192
Forêts (Eaux et).....	294 et 360

Gendarmerie.....	269
Génie.....	263-266
Gouverneurs des places fortes, commandants supérieurs.....	264
Greffiers (V. Tribunaux de 1 ^{re} instance.)	

Habitations à bon marché.....	216
Hameaux.....	450
Haras.....	303
Herd-book flamand.....	312
Hôpitaux et hospices.....	205 et 450
— militaires.....	266
Huissiers (Voir tribunaux).	
Hygiène alimentaire. — Répression des fraudes.....	87
Hygiène publique (voir santé).	
Hygiène (Bureaux municipaux d')..	86
Hypothèques (Conservation des)....	284

I mpositions extraordinaires communales.....	412 et 447
Imprimerie et librairie.....	352
Industrie. — Commerce.....	312
— houillère, métallurgique et minérale.....	58, 70, 421
Inscription maritime.....	272
Inspecteurs d'Académie.....	163, 168
— primaires.....	177
Inspection départemen. de salubrité du travail dans l'industrie.....	83
— de l'assistance publique.....	38
— de l'enseigne ^m primaire.....	37
— départementale de la santé et l'hygiène publiques....	83
— de l'enseignement technique.....	494
— du service des sapeurs-pompiers.....	155, 465
Institut industriel du Nord de la France.....	198
— Pasteur.....	84
Institut social à Tourcoing.....	232
Instituteurs et institutrices.....	412 à 449
Institutions de prévoyance en faveur des ouvriers mineurs.....	72
Institutions libres d'enseignement secondaire.....	493
Institutions de sourds-muets et de jeunes aveugles.....	204
Intendance militaire.....	268
Invalides du travail.....	228
J ardins et promenades.....	341
Jardins ouvriers.....	218
Journaux politiques.....	352
Jury criminel.....	394
Justice militaire.....	268
Justices de paix.....	241 à 255
L aboratoires du Ministère des Finances.....	294
Librairie.....	352
Lycées et collèges.....	168-177
M airies.....	92 à 149
Maison centrale de Loos.....	88 et 446
Maisons d'arrêt du département.....	88 et 446
Maison du Marin à Dunkerque.....	233
Marine.....	271 et 411
Médecine vétérinaire.....	303
Médecins assermentés et des Epidémies.....	83
Mines, Métallurgie.....	58, 70 et 426
Ministères.....	5, 46 à 26
Moères.....	74, 359 et 426
Monts-de-Piété.....	220 et 456
Musées.....	337 à 341
N avigation.....	48 à 53, 356, 413
Nécrologie.....	468
Nord-Touriste.....	349
Notaires.....	241 à 255
O ctrois.....	154 et 447
OEuvre des crèches.....	230
— de l'Arbre de Noël.....	231
— des Invalides du travail.....	228

OEuvre des vieillards indigents.....	228
Office central lillois des institutions sociales et charitables.....	231
Organisation départementale.....	28
— financière.....	272
— judiciaire.....	239-257
— militaire.....	262-269
— municipale.....	92 à 149

P ercepteurs.....	273
Pharmacie (police).....	84
Poids et mesures.....	300
Police (Commissaires de).....	161
Police sanitaire des ports.....	87
Ponts et chaussées.....	44
Population.....	412 à 149, 392
Ports maritimes.....	47 et 411
Postes et télégraph. (Voir aussi le tableau des communes, p. 98).....	22, 295
Poudres et salpêtres.....	59
Préfectures.....	27, 28, 30, 34, 38
Président de la République.....	5
Prisons.....	88 et 446
Professeurs d'agriculture.....	301
Protection des enfants du premier âge.....	38, 213 et 454
Prud'hommes.....	257

R affinerie de salpêtre de Lille.....	59
Receveurs partic. des finances.....	273
Receveurs municipaux.....	278
Récoltes en 1909.....	470
Recrutement de l'armée.....	263 et 444
Remonte militaire. Comité d'achat.....	265
Retraites des mineurs. — Amélioration.....	72
Retraites ouvrières.....	41-226
Routes et chemins.....	425

S ages-femmes.....	438-445
Salubrité publique (inspection).....	83
Sanatorium de St-Pol-sur-Mer.....	214
— familial de Montigny-en-Ostrevent.....	245
Santé publique.....	79 à 84 et 438
Sapeurs-pompiers.....	455 à 464 et 465
Secours en cas d'extrême urgence.....	456
Secrétariat général de la Préfecture.....	30
Secrétaires de Mairie.....	412-149
Sénat.....	5
Sénateurs du Nord. Adresses à Paris.....	8

services :

de santé et d'hygiène.....	79-86, 266 et 443
des chemins de fer.....	53-63
édifices départementaux.....	59
des ports.....	47, 416
des poudres et salpêtres.....	59
hydraulique.....	47 et 420
hydrométrique.....	51
municipal des eaux de Roubaix et Tourcoing.....	316
publics et départementaux.....	44
sanitaire des épizooties.....	39-302
des voies navigables (Voir navigation). vicinal.....	44 et 430
de secours contre l'incendie.....	455 et 465

Sociétés :

d'agriculture.....	307
d'apiculture.....	344
d'assurances mutuelles contre les pertes de bateaux et de maté- riel de pêche.....	233
d'aviculture.....	344
charitable de la miséricorde.....	234
charitable de St-François-Régis.....	234
de charité maternelle.....	229
de géographie.....	329
d'horticulture.....	307
industrielle.....	326
de médecine.....	333
du Nord-Touriste, de l'Automobile-Club et de St-Hubert-Club.....	349-354
de patronage des libérés et des en- fants moralement abandonnés.....	94
des anciens Etudiants et des amis de l'Université de Lille.....	204
des anciens élèves des écoles d'arts et métiers.....	495
du prêt du linge à domicile aux indigents malades.....	230
lilloise de protection des enfants du 1 ^{er} âge.....	214
photographiques.....	334
savantes.....	324 à 333
de secours mutuels.....	226 et 459
de secours aux blessés des armées de terre et de mer.....	227
des vétérinaires du Nord.....	303
Sous-préfectorales.....	41
Sous-Secrétaires d'Etat.....	5
Stations des chemins de fer. Produits.....	397
Statistique électorale.....	393
— de l'état-civil.....	392

Statistique de l'Industrie minérale.....	421
— des voies de communication.....	395
— financière.....	464
Stud-book du cheval de trait du Nord.....	342
Superficie du département.....	412, 354 et 364
Syndicat de la Marine du Nord à Condé.....	53
— des filateurs et retordeurs de coton de Lille et environs.....	317
Syndicats agricoles.....	306
Syndicats de dessèchement.....	74, 359 et 426
Syndicat des vétérinaires maréchaux.....	304

T abacs (culture et débits de).....	62-300
T ableau alphabétique des communes.....	98
T ableau des distances.....	113
T axe municipale sur les chiens.....	453
T élégraphie et Téléphones (<i>Voir Postes</i>).....	
T héâtres.....	342
T imbre.....	283
T ramways.....	55, 63, 68 et 443
T résorerie générale des finances.....	272
T ribunal des conflits.....	46
T ribunaux de commerce.....	257
— civils, correctionnels et de simple police.....	239 à 262

U nion des Corps de sapeurs-pompiers du Nord de la France.....	164
U nion française de la Jeunesse.....	205

V accine.....	85 et 445
vétérinaires.....	303
Villes du département.....	362
Voies navigables, <i>voir Navigation</i>	

W aeteringues.....	74, 359 et 426
---------------------------	----------------